This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Prior Park College,
Bath.

THIS BOOK
WAS PRESENTED TO THE
Reference Library
BY

PRIOR PARK COLLEGE BATH
ST. PAUL'S
REFERENCE LIBRARY

30942 d. 50

600046609V

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DES
SYNONYMES
DE LA LANGUE FRANÇAISE

PAR

M. GUIZOT

SEPTIÈME ÉDITION

revue et considérablement augmentée

PARIS

A LA LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Ce, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

1864

Tous droits réservés.

BODLEIAN
P
28 APR 1965
LIBRARY

AVERTISSEMENT

DE LA CINQUIÈME ÉDITION.

On m'a demandé une nouvelle édition revue et complétée de ce *Dictionnaire des Synonymes de la langue française*, que j'ai publié pour la première fois en 1809, et qui a été plusieurs fois réimprimé depuis cette époque. J'y ai consenti à deux conditions : l'une, que, pour mon compte, je ne changerais rien à ce premier travail de ma jeunesse, spécialement à l'*Introduction* placée en tête de l'ouvrage, et qu'elle resterait telle que je l'avais conçue et écrite il y a cinquante ans; l'autre, que la révision et les additions qui pourraient être jugées nécessaires dans le corps de l'ouvrage seraient faites sous mes yeux, et de façon à n'en pas dénaturer le caractère. Ces deux conditions ont été remplies : tout ce qui m'appartenait dans la première édition de ce *Dictionnaire* a été conservé dans la nouvelle, et tout ce qui y a été ajouté est l'œuvre d'un jeune professeur de l'Université que j'ai moi-même chargé de cette révision, M. Victor Figarol, déjà aussi distingué comme maître qu'il l'était naguère comme élève, et qui porte, dans ses études littéraires ou grammaticales, autant de soin consciencieux que d'esprit judicieux et fin. Il a exposé lui-même les idées qui l'ont dirigé dans son travail, la méthode qu'il a suivie et les résultats qu'il en a tirés. Cet exposé est la Préface naturelle de cette nouvelle édition, et je l'insère ici textuellement. Le public saura ainsi exactement à qui il doit les perfectionnements qu'a reçus ce livre, et quelles vues générales les ont inspirés.

PRÉFACE DU NOUVEL EDITEUR

Lorsque nous avons été chargé de préparer une nouvelle édition du *Dictionnaire des Synonymes de la langue française* de M. Guizot, nous avons pensé que le titre même du livre devait nous servir de guide, et qu'il ne fallait, sous aucun prétexte, nous écarter de ce programme tracé à l'avance. Nous nous sommes donc borné volontairement, et l'ouvrage que nous donnons aujourd'hui au public n'est et ne veut être qu'une édition nouvelle du *Dictionnaire des Synonymes* de M. Guizot. Qu'on nous permette d'expliquer notre titre; on connaîtra ainsi notre travail, le champ parcouru, les limites que nous nous sommes assignées, les tentations auxquelles nous avons résisté. Nous espérons que l'on nous tiendra compte de nos efforts pour vaincre la difficulté et nous vaincre nous-mêmes.

L'étude des mots peut se restreindre aux mots eux-mêmes : c'est alors la philologie; elle peut, portant plus haut sa visée, considérer dans les mots, non les mots, mais les idées dont ils sont les figures, et chercher, en définissant exactement les mots, à définir exactement les idées; elle rentre alors dans la philosophie. Un dictionnaire des synonymes doit définir les mots pour définir les différences de sens qui les distinguent, et les mots ne peuvent le plus souvent se définir que par la définition des idées qu'ils sont chargés de représenter; pour arriver à la définition exacte des mots, il faut se servir de la philologie, remonter à l'origine des mots, noter les radicaux divers qui font la différence du sens, ou les modifications d'un même radical qui servent à distinguer entre eux les mots d'une même famille. Il se présente tout d'abord une double tentation, un double danger : la philologie vous retient, la philosophie vous appelle et vous entraîne. Com-

ment éviter de tomber dans l'un ou dans l'autre de ces excès, de dépasser le but, ou de prendre pour la fin même du travail ce qui est réellement et doit rester uniquement un moyen? de n'être ni exclusivement philosophe, ni exclusivement philologue? Il n'y a qu'une manière, c'est de ne pas oublier qu'on fait un dictionnaire et un dictionnaire des synonymes.

Je dis un dictionnaire, c'est-à-dire un recueil où les lecteurs puissent trouver facilement, promptement, les mots dont ils ont besoin ; un manuel que son étendue ne rende pas plus difficile à consulter, mais à la fois plus clair et plus complet, où soient distingués et définis les mots qui courent le risque d'être confondus. Un dictionnaire n'est pas fait pour être lu de suite, et combien de lecteurs trouverait-on qui s'engagent, quel que soit d'ailleurs le mérite du livre, à lire, je ne dis pas l'ouvrage en entier, mais même un chapitre, quand ils ne demandent que la définition d'un terme, ou la comparaison d'un nombre déterminé de mots? Il est donc nécessaire que les articles y soient indépendants, et puissent, pour ainsi dire, être détachés, à mesure que le besoin du lecteur le réclame. Un ordre méthodique, même excellent au point de vue de la science, serait inutile, gênant même. Quel ordre faut-il donc suivre? Celui qui est usité dans la plupart des dictionnaires : l'ordre alphabétique. Un index ne serait ni un aide, ni un remède. Car, soit que, partant des idées pour arriver aux mots, comme l'ont fait MM. Grégoire et Barrault dans leur excellent *Traité des Synonymes latins*, couronné par l'Académie française, on divise l'ouvrage en un certain nombre de classes, faisant entrer dans la première tous les termes qui concernent la Divinité, la religion, le monde physique, dans la seconde, ceux qui ont rapport à l'homme physique, dans la troisième, ceux qui ont rapport à la psychologie, etc. ; soit que, avec M. Dœderlein, on range les mots suivant leur étymologie, il est impossible, dans le second cas comme dans le premier, qu'il ne soit pas nécessaire pour le lecteur de remonter d'un article à l'autre, afin d'avoir l'intelligence de l'article auquel il s'adresse particulièrement, et l'index qui l'a renvoyé à la page et au numéro ne peut le dispenser de recourir, pour comprendre des idées coordonnées, à l'idée première et principale, ni de recourir, pour comprendre les modifications d'un même radical, au sens primitif de ce radical à son état le plus simple. L'ordre alphabétique, qui a

pour conséquence l'isolement et l'indépendance de chaque article, échappe seul à un pareil inconvénient qu'un système, quel qu'il soit, ne peut éviter, puisqu'il l'amène. Sans cet ordre, on peut faire un traité philologique ou un traité philosophique; avec cet ordre seulement on peut faire un dictionnaire.

Nous avons dit que, pour déterminer le sens des mots, il faut avoir recours à l'étymologie, en ayant soin, toutefois, de ne prendre jamais que des étymologies évidentes et incontestables. En observant un certain nombre de mots composés, on a remarqué qu'une même terminaison ou un même préfix, en un mot les mêmes modifications appliquées à des radicaux divers amenaient dans la signification des mots des modifications analogues. Roubaud a le premier entrevu cette loi; M. Guizot l'a déterminée dans la préface de son dictionnaire; M. Lafaye l'a appliquée dans tous ses détails. Après son travail éminent, couronné par l'Académie, pouvait-on encore laisser subsister les articles des synonymistes qui l'avaient précédé, ou en entreprendre de nouveaux sans suivre ouvertement la même méthode que lui? Oui, si l'on voulait faire un dictionnaire, si l'on voulait seulement distinguer les mots synonymes, et non déterminer, comme il l'a fait, l'influence des préfixes et des terminaisons sur les radicaux. Dans le travail de M. Lafaye, les synonymes ne sont que des exemples qui viennent confirmer les règles de la formation des mots, tandis que dans un dictionnaire les règles ne sont que des moyens pour arriver à distinguer entre eux les mots synonymes. Le travail de M. Lafaye est un guide excellent et sûr pour qui veut faire un livre de cette sorte; il n'est pas le livre

à leur attribuer des effets qui ne leur appartiennent pas, à vouloir, comme Roubaud, introduire dans la langue des mots qui n'y ont jamais été, ou qui sont tombés en désuétude. Qu'il nous soit permis de citer un exemple d'autant plus évident que nos conclusions sont les mêmes que celles de M. Lafaye, quoique le point de départ de nos recherches ne soit pas le même que le sien. En comparant les terminaisons *ent* et *ion,* il met en présence les mots *sentiment* et *sensation;* il attribue à la terminaison seule les différences qui les distinguent, et il leur suppose exactement le même radical. Il est certain cependant que *sentiment* vient du verbe *sentir,* latin *sentire,* tandis que *sensation* vient du substantif *sens,* latin *sensus.* La sensation est l'effet qu'une cause étrangère produit sur nos *sens ;* le *sentiment* a son siége en nous, ou, s'il est le produit d'une cause extérieure, c'est un effet modifié en nous. C'est parce que nous avons des *sens* que nous sommes susceptibles de *sensations*; c'est parce que nous *sentons* que nous sommes capables de *sentiments.* Nous ne développons pas ; nous l'avons dit, nous arrivons aux mêmes résultats que M. Lafaye, mais notre méthode est différente ; ou du moins nous n'attribuons pas comme lui à une cause unique, à la terminaison, les différences des mots que nous comparons. Dans ce même chapitre, M. Lafaye cite un certain nombre de mots aujourd'hui oubliés, et définitivement remplacés par leurs synonymes ; et, au lieu de conclure, de cette désuétude où ils sont tombés, à leur inutilité, il les regrette, sans doute comme des exemples nécessaires à la règle qu'il a posée comme absolue. Loin de nous la pensée de reprocher à M. Lafaye sa rigueur : mais, tout en lui en faisant un mérite, nous faisons un mérite à un dictionnaire d'avoir aussi sa rigueur à lui ; nous montrons en même temps que cette nouvelle édition du *Dictionnaire des Synonymes* a encore son opportunité et son utilité par cela même que c'est un dictionnaire.

Ce sont bien des synonymes. Les sciences ont, comme les peuples, des nationalités distinctes; elles forment, comme eux, des alliances et se prêtent un mutuel secours ; il en est même qui ont l'esprit de conquête ; la philosophie, pour sa part, rêve l'empire universel. Recevant dans son vaste sein toutes les sciences qui semblent couler vers elle, elle voudrait les absorber et leur faire perdre jusqu'à leur nom. La synonymie l'a tentée. C'était un rêve ambitieux, mais un beau rêve que celui des encyclopédistes qui voulaient, dressant

comme un inventaire de toutes les connaissances, de toutes les idées humaines, mettre les hommes non-seulement en possession de la vérité, mais encore en garde contre l'erreur, non-seulement trouver la vérité, mais encore la fixer. Pour coordonner, comparer, distinguer les idées entre elles, ils ont été amenés à faire des sortes de synonymes; mais plus frappés de la confusion des idées que de la confusion des mots, ils ont mis en regard des mots dont la distinction est établie dans tous les esprits et saute en quelque sorte aux yeux. Deux idées peuvent se tenir si étroitement qu'il est difficile de savoir le point précis où l'une finit, où l'autre commence, sans que, pour cela, les mots qui servent à les exprimer puissent jamais être pris l'un pour l'autre. Un dictionnaire de synonymes doit se borner aux mots; et si, de temps en temps, il est obligé de pénétrer au fond des idées pour y trouver la différence des termes, la philosophie (si la définition des idées abstraites peut mériter ce nom); la philosophie ne doit être encore qu'un moyen. Il y a une grande distance entre le sens d'un mot et l'idée représentée par ce mot, entre ce que l'on entend universellement par un mot et tout ce que l'on doit comprendre par ce mot. Tout le monde, par exemple, sait que l'on entend par *âme* la partie immatérielle de notre être, opposée au corps; est-ce là tout ce que la philosophie doit enseigner ou chercher à savoir sur l'âme? Non, sans doute : son essence, sa nature, ses facultés, son action, tout cela est de son domaine. Un dictionnaire des synonymes ne doit pas aller au delà d'une définition générale, quoique précise, qui, en empêchant de confondre le mot avec un autre mot voisin, suffise au lecteur qui veut connaître leur différence; il doit définir les mots, non les idées. A vouloir

de fixité auquel elle doit son empire. C'est surtout en France qu'un dictionnaire des synonymes est utile ; il peut contribuer à conserver intacte la précision de la langue. Mais il faut qu'il s'appuie sur des fondements solides et se présente soutenu d'une grande autorité. C'est ce que M. Guizot avait compris en publiant son *Dictionnaire des Synonymes*, et c'est peut-être à ce mérite plus qu'à tout autre qu'il a dû son succès non interrompu. Girard, Beauzée, Roubaud avaient créé la synonymie française et, chacun dans sa voie, lui avaient fait faire de rapides progrès. Maîtres et modèles, leurs noms avaient de l'éclat et de l'autorité, mais leurs œuvres séparées se faisaient une funeste concurrence au lieu de se prêter un mutuel appui. Les complétant, les éclairant et les corrigeant les uns par les autres, M. Guizot les associa, pour ainsi dire, et les fit travailler en commun. De cette façon, l'ouvrage de M. Guizot était le dictionnaire classique des synonymes. On y trouvait ramassée toute la synonymie française, et l'auteur, en y ajoutant des articles d'une logique inflexible et d'une netteté incomparable, se mettait lui-même au nombre des maîtres dont il publiait et revivifiait les travaux, et il faisait de son dictionnaire le plus complet en même temps que le plus accrédité. C'est ce double mérite que nous avons tâché de lui conserver. Le nom de l'auteur, le succès et le temps nous ont fait un devoir de traiter les articles de M. Guizot de la même manière qu'il avait fait ceux de ses devanciers ; ils appartiennent, en quelque sorte, à la tradition.

Non content de nous être ainsi placé sous la protection de ces grands noms, nous avons tenu à confirmer les définitions de nos auteurs par des exemples tirés des grands écrivains français. C'était, on le voit, continuer, en y pénétrant plus avant, la voie de M. Guizot. Nous n'avons pas voulu cependant multiplier jusqu'à l'excès ces exemples, ni les prodiguer à des mots qui ne nous ont pas semblé avoir un caractère suffisamment littéraire. Il en est, en effet, un grand nombre qui appartiennent au style de la conversation, qu'on aurait pu néanmoins trouver employés dans les auteurs classiques ; mais outre qu'il se rencontrait des exemples contradictoires qui témoignaient du peu d'importance que nos grands écrivains avaient attaché au choix de ces mots, il nous a semblé puéril d'insister sur le sens fixe et traditionnel de certaines expressions. Nos exemples sont donc peu nombreux ; nous les avons, autant que

possible, pris concluants; nous avons quelquefois emprunté à La Bruyère une suite de pensées qui ont formé presque tout un article; c'était encore imiter M. Guizot et faire son dictionnaire encore plus sien, tout en en faisant une édition nouvelle.

Nos additions sont de deux sortes; d'abord nous avons refait, à la suite des articles anciens, de nouveaux articles qui les expliquent ou les complètent; nous avons ensuite ajouté un certain nombre de synonymes qui ne se trouvaient pas dans les précédentes éditions. D'après ce que nous avons dit plus haut, on doit s'attendre à ce que nous ayons été prudent et réservé; mais les auteurs des articles ont écrit pour les lecteurs de leur temps, et on rencontre dans leurs ouvrages des passages qui semblent obscurs à cause des finesses ou des allusions facilement saisies en leur temps, plus difficiles à comprendre à distance; chaque siècle, chaque année peut-être a ainsi son langage courant et vivant, lettre morte pour ceux qui n'y ont pas été initiés; de ces nouveautés, un bien petit nombre se fixe et demeure. Le XVIIIe siècle était un temps de lutte, d'hostilité sourde et de guerre ouverte, de licence effrénée sans liberté, où l'on osait tout penser sans oser tout dire, et l'on retrouve, dans les moins ardents et les plus innocents de ses écrivains, des audaces et des réticences qui sont devenues au moins inutiles. Les mots prennent les passions des hommes, et ce ne serait pas une histoire sans curiosité ni sans profit que celle qui s'attacherait à raconter les haines, les combats qu'ont excités certains mots avant de venir prendre tranquillement leur place dans le dictionnaire. Ainsi rétablir le sens réel, presque définitif, de certains mots, qui, au XVIIIe siècle, était trop restreint ou trop étendu; expliquer certains

avons toujours signées, afin d'en être seul responsable. Nous avons été moins respectueux pour les étymologies de Roubaud, systématiques et souvent fausses; personne ne nous reprochera, sans doute, de l'avoir ramené au latin ou au vieux français toutes les fois qu'il s'égarait dans le celtique, ou dans je ne sais quelle langue primitive qui tend à faire sortir presque tous les mots d'un nombre extraordinairement restreint de radicaux premiers. Nous n'avons même pas voulu exagérer les étymologies latines, et nous ne les avons citées qu'avec prudence et à bon escient.

Pour les articles nouveaux, nous avons eu plus de liberté et le choix de la méthode. Nous n'avons fait que ceux qui nous ont paru nécessaires : il n'y a pas dans une langue un nombre fixe de mots synonymes; mais dans cette continuelle fermentation d'une langue toujours en travail, les mots se rapprochent ou s'éloignent, de sorte qu'on est étonné qu'il ait été en un temps nécessaire de distinguer entre eux des mots qui sont tout différents aujourd'hui, et qu'on en ait laissé passer, sans les distinguer, d'autres qui, aujourd'hui, se présentent ensemble à notre pensée et font hésiter notre plume. Nous avons du reste accepté le sens moderne de ces mots, en l'expliquant et en le justifiant, en montrant qu'il n'est le plus souvent que le développement du sens primitif. Sans suivre servilement aucun de nos auteurs, nous avons cependant évité ce qui aurait pu sembler trop personnel dans notre méthode, et nous l'avons plutôt dissimulée que fait ressortir. Les fruits de la science sont rarement précédés de fleurs, et beaucoup de gens ne les aiment que tout cueillis. Nous avons encore eu soin de ne nous servir presque jamais de mots techniques ou abstraits; et quand nous avons été obligés d'en employer, nous avons eu la précaution de les expliquer à mesure, convaincus à l'avance que le lecteur sait gré à l'auteur qui songe, en écrivant, à ceux qui doivent le lire, et qu'il n'est pas bon qu'un dictionnaire des synonymes, pour être compris, ait besoin d'un dictionnaire philosophique. Nous avons donc surtout tâché d'être clair, et nous avons confirmé nos définitions et nos distinctions par des exemples.

Ce sont du reste les exemples qui nous ont toujours guidé. Quand nous en avions réuni un certain nombre, nous remplacions, dans ces exemples, les mots synonymes entre eux et nous remarquions les différences de sens que ces changements de mots apportaient à

la pensée des auteurs. Nous finissions par trouver une cause commune à ces différences et nous la prenions comme point de départ de notre article; en général, nous commençons par noter le sens commun aux mots que nous comparons, et nous les montrons s'éloignant à mesure davantage les uns des autres. Un moyen grammatical qui nous a assez souvent réussi a été de rechercher quelles sortes de mots formaient ceux que nous comparions, et d'après la nature de leurs composés nous retrouvions la nature des simples. Ainsi de ce que *craindre* fait *craintif*, tandis que *redouter* ne fait que *redoutable*, nous avons conclu que l'on pouvait *craindre* par pusillanimité naturelle et sans qu'il y eût de danger véritable, tandis que l'on ne *redoutait* le plus souvent qu'un danger qu'on avait raison de *craindre*. (Voir ces mots.)

Qu'on nous permette encore de citer quelques applications particulières qui feront comprendre la manière dont nous avons travaillé.

Il nous a semblé qu'en considérant deux substantifs qui expriment une action ou un fait, il ne faut pas toujours chercher la différence dans la nature même du fait ou de l'action, mais examiner si l'un des deux n'exprime pas l'action par rapport à son auteur, et l'autre par rapport à celui qui l'a subie. Prenons un exemple : *affront*, *insulte*. Un soufflet est un *affront*, c'est aussi une *insulte*. Ce n'est donc pas la nature du fait qui cause la différence. Mais un *affront* est une injure reçue, tandis qu'*insulte* est une injure faite. Il y a la différence de l'auteur à celui qui souffre, du sujet à l'objet. Maintenant nous pouvons rattacher cette observation à la précédente : *insulte* a fait *insulter*, *insulteur*. *Affront* est en ce sens un

contraire, la chose *haïssable* est digne de l'être de tous et toujours. Mais le fait peut s'étendre et devenir général ; ce qui m'est *odieux* peut devenir *odieux* à mon voisin, puis à tout le monde. Comme le fait est plus puissant que la possibilité, *odieux* dira plus que *haïssable*. La chose *haïssable* pourra, tout en méritant la haine, ne pas la soulever ; elle peut rester inconnue ; tandis que la chose *odieuse*, pour avoir ce caractère d'une manière générale, a besoin d'être connue, répandue, haïe effectivement de tous.

Quant aux verbes, notre principe a été de ne jamais regarder notre travail terminé tant que nous n'avions pas considéré : 1° le verbe en lui-même, c'est-à-dire l'action indépendante de son sujet ou de son objet ; 2° le verbe quant à son sujet ; 3° le verbe quant à son régime. Par exemple, pour le verbe *finir* nous nous sommes posé ces trois questions : Qu'est-ce que *finir* ? Dans quel état est celui qui *finit* ou qui *a fini* une chose ? Dans quel état est la chose *finie* ?

On voit maintenant nos efforts ; nous demandons de l'indulgence pour les résultats. Nous avons voulu être utile ; en nous jugeant, il sera juste de ne pas oublier quel a été notre but, où nous avons borné notre ambition. Nous sommes du reste responsable de tout ce qu'il y a de nouveau dans le *Dictionnaire* de M. Guizot, et si nous ne craignons pas de mettre notre nom à la suite et au-dessous d'un nom illustre, c'est qu'il nous semble qu'il y a plus de modestie à accepter qu'à éviter certains rapprochements.

V. FIGAROL.

Je n'ai rien à ajouter à cette lucide exposition des motifs et des limites d'un travail qui complète et perfectionne ce *Dictionnaire* sans en altérer la pensée première et le but usuel.

GUIZOT.

Val-Richer, 1859.

INTRODUCTION

Ce n'est pas d'après le nombre des mots qu'il faut calculer la richesse d'une langue, mais d'après celui de leurs valeurs et des idées qu'ils expriment. Cette vérité vulgaire suffit pour faire sentir l'importance de l'étude des synonymes.

Le caractère de la langue française donne encore pour nous un degré de plus à cette importance. Peu riche par le nombre des mots, notre *Dictionnaire* doit suppléer à cette indigence par la variété des significations. Un mot susceptible de trois acceptions est l'équivalent de trois mots; il ne s'agit que de déterminer positivement la différence de ces acceptions; cette détermination ajoute aux ressources de la langue par des distinctions fines, mais toujours vraies.

Les synonymes, d'après une étymologie rigoureuse, sont des termes qui ont le même sens : on a modifié cette acception, et on appelle *synonymes* les termes dont le sens a de grands rapports, et des différences légères, mais réelles.

Les rapports frappent au premier coup d'œil; c'est à saisir les différences qu'il faut s'appliquer.

Le premier pas à faire vers ce but est de fixer avec exactitude le sens propre de chaque mot, considéré d'une manière absolue et indépendante : il sera facile ensuite d'assigner les modifications que ce sens peut recevoir; il ne restera plus alors qu'à comparer le sens propre des mots et leurs modifications pour découvrir clairement la diversité de leurs significations primitives et accessoires.

Pour déterminer le sens propre d'un mot, il faut le considérer sous deux points de vue : l'un logique, l'autre grammatical. Quant au premier, l'analyse des idées dont le sens du mot se compose est le guide qu'il faut suivre; pour le second, l'examen de son étymologie est le principal moyen à employer.

L'analyse des idées constitutives d'un mot a pour résultat une bonne définition; c'est donc par cette définition que doivent commencer tous les synonymes : elle se fait en rassemblant les diverses acceptions dont le mot est susceptible dans la langue, en voyant ce qu'elles ont entre elles de commun, et en prenant l'idée qui se retrouve dans toutes pour le sens propre du mot

« Définissons les termes, dit l'abbé Roubaud, tirons de leurs définitions leurs différences, et justifions-les par l'usage. »

L'étymologie apprend aussi à connaître le sens primitif et par conséquent le sens propre des termes. Je ne répéterai pas que si les erreurs où sont tombés quelques savants en s'occupant de ce genre de recherches, si les vains systèmes qu'ils ont rêvés ont pu décrier l'étymologie auprès de ceux qui sont plus frappés d'un tour de force ridicule que de cent vérités découvertes, il n'en est pas moins vrai qu'elle est le seul flambeau à la lumière duquel on puisse étudier les langues, et surtout les rapports de synonymie qui existent entre les mots. Si l'abbé Roubaud, qui en avait senti l'importance, s'est laissé aller quelquefois à des hypothèses sans fondement, c'est qu'il voulait, comme plusieurs philologues, trouver tout dans les débris du celte, et tirer du langage d'une peuplade toutes les langues modernes : son exemple montre un écueil à éviter, et ne fait aucun tort à l'étymologie en général, dont il a d'ailleurs profité souvent avec finesse et vérité.

Il est une espèce d'étymologies plus claire et moins incertaine que les autres, dont on se sert avec succès dans l'étude des synonymes; je veux parler de celle des onomatopées.

Les onomatopées sont des mots qui rappellent par leur son l'objet ou l'action qu'ils désignent. Les langues, dans leur origine, n'ont dû être composées que d'onomatopées, et il en reste encore plus qu'on ne le croit vulgairement. Cette qualité seule, reconnue dans un mot, ne laisse aucun doute sur son sens propre; elle lui donne, pour ainsi dire, un corps, en l'unissant d'une manière inséparable avec son objet : le signe devient l'image fidèle du signifié, et se trouve distingué par lui-même de ses synonymes.

Parmi les autres moyens que l'on peut employer pour reconnaître la signification primitive des mots, le plus remarquable est celui que fournit leur terminaison.

Comme les langues se sont formées avec plus de régularité qu'on n'est d'abord tenté de le croire, il est aisé de voir que les mots (les noms, par exemple), sont susceptibles d'être rangés, d'après leur terminaison, sous

premier est emprunté à une langue, le second à une autre, il importe de connaître leur sens dans la langue originaire, afin de savoir quelle est leur acception propre dans la nôtre : je prendrai pour exemple les synonymes *bannir, exiler*. Le premier vient de l'ancien mot allemand *bann*, qui signifia d'abord ce qui gênait la liberté d'un homme, désigna dans la suite l'acte de l'autorité judiciaire par lequel un homme était privé de sa liberté, exclu d'une communauté civile ou religieuse, et s'appliqua enfin à cette exclusion même qui était toujours le résultat d'une condamnation juridique[1]. *Exiler* vient du latin *exsilium* (*exsilire*, qui veut dire simplement *sauter dehors*). *Exsilium*, dit Cicéron, *non supplicium est, sed perfugium portusque supplicii*. « L'exil n'est pas une condamnation, mais un refuge, un port contre elle. » (*Orat. pro Cœcina*; 100, 34.) A la vérité, les Latins connaissaient aussi l'exil judiciaire; mais, dans son sens primitif, l'*exilé* était simplement celui qui se trouvait contraint, par un motif quelconque, de vivre loin de sa patrie; tel est aussi le sens dans lequel nous avons emprunté ce mot du latin, et c'est sur cette différence d'origine que repose la distinction établie par l'abbé Roubaud entre *exiler* et *bannir*. « Le *bannissement*, dit-il, est la peine infamante d'un délit jugé par les tribunaux ; l'*exil* est une disgrâce encourue sans déshonneur, pour avoir déplu : l'*exil* vous éloigne de votre patrie, de votre domicile; le *bannissement* vous en chasse ignominieusement... Ainsi on ne se *bannit* pas, on s'*exile* soi-même, etc. »

Cet exemple suffit pour montrer que l'on peut, souvent avec fruit, appeler à son secours la connaissance des langues étrangères; mais c'est un moyen dont il ne faut user qu'avec circonspection. En passant d'une langue à une autre, les mots changent, pour ainsi dire, de patrie; leur ancienne figure, leur première signification s'altèrent et se décomposent : ce serait donc à tort qu'on voudrait tirer de leur origine des inductions positives ; c'est un guide qu'on peut consulter, mais qu'on ne doit pas toujours suivre.

Ajouterai-je enfin que pour déterminer avec justesse le sens propre des termes, il faut connaître l'histoire des mœurs, des usages de la nation qui les emploie, et de celle à qui ils ont été empruntés? La langue est intimement liée avec les habitudes, les principes de ceux qui la parlent; elle en dépend comme l'image dépend de l'objet, comme le signe dépend du signifié : cette liaison, moins sensible lorsque la grammaire formée et perfectionnée s'est mise en quelque sorte à l'abri de la variation des opinions, ne laisse pas d'avoir toujours une influence réelle. Que l'on suive l'histoire de la langue française depuis François Ier jusqu'à nos jours, en la comparant avec celle de nos mœurs et de nos coutumes, on sera frappé de leur conformité : nous verrons notre langue, revêtue d'abord d'un caractère de franchise et de naïveté chevaleresque, perdre de sa simplicité à mesure que disparaissait celle de nos idées, pour gagner en urbanité et en sagesse proportionnellement aux progrès de la civilisation. Hérissée, sous Louis XIII, des pointes et des jeux d'esprit qui faisaient les délices

[1] *Voyez* le Dictionnaire d'Adelung.

de ce temps, elle prit une tournure pleine de prétention et de subtilité, qu'elle échangea bientôt, sous Louis XIV, contre un caractère de noblesse, d'élégance et d'ostentation conforme à celui de ce siècle. Le siècle suivant lui donna plus de clarté : elle était formée, il la fixa, mais en laissant encore sur elle l'empreinte de l'esprit qui régnait alors. « Ce serait, a-t-on dit, une chose assez curieuse à savoir, pour l'histoire des mœurs, que l'histoire des mots : » il n'est pas moins curieux pour l'histoire des mots de connaître celle des mœurs. Cette influence réciproque des usages et des opinions sur le langage, et du langage sur la direction et le progrès des connaissances, s'étend plus loin qu'on ne le suppose au premier coup d'œil.

Elle n'est donc pas à dédaigner pour la détermination du sens propre des synonymes; mille exemples le prouvent. Ainsi le mot *libertin* ne désigna probablement d'abord que ceux qui faisaient usage de leur liberté. Pendant le siècle de Louis XIV, on l'appliqua aux hommes trop libres dans leurs opinions politiques et religieuses. Madame de Motteville, dans ses Mémoires, se plaint des esprits *libertins* qui décrient le gouvernement. Orgon, dans *Tartufe*, dit en parlant de Valère :

> Je le soupçonne encor d'être un peu *libertin* ;
> Je ne remarque pas qu'il hante les églises.

Il était donc à peu près synonyme d'*esprit fort*; *incrédule*, noms d'invention plus récente.

Lorsque, sous la régence, la corruption des mœurs fut devenue le caractère de la société, on n'appela plus *libertins* que ceux qui se piquaient de penser librement sur les devoirs à observer dans le commerce des femmes, et ce mot devint synonyme de *licencieux*, *débauché*, etc. Ce dernier sens lui reste aujourd'hui, mais on voit quels changements lui a fait subir l'altération progressive des principes. Le mot *preude* a éprouvé le même sort : *preude femme* signifiait autrefois une femme *vertueuse* et *prudente*, comme *preud'homme* signifiait un homme *sage* et *vertueux*. Quand les mœurs se relâchent, la vertu est souvent traitée d'hypocrisie : aussi, dans les temps modernes, le mot *prude* n'a-t-il plus désigné qu'une

L'usage écrit se détermine d'après l'emploi qu'ont fait des termes les auteurs classiques de la langue. On n'a pas assez fait sentir encore la nécessité d'appuyer les distinctions établies entre les mots synonymes sur des exemples tirés des grands écrivains; c'est le seul moyen d'assurer une autorité reconnue à des distinctions précaires tant qu'elles ne sont fondées que sur un avis isolé. Non-seulement celui qui suivra cette marche donnera de la solidité à son travail, il découvrira de plus une infinité de modifications à travers lesquelles ont passé les termes dans les ouvrages de différents genres et de divers temps. Les bons auteurs sont les témoins irrécusables des variations de la langue; ils lui en font subir eux-mêmes que leur nom seul fait adopter; eux seuls peuvent nous apprendre à les connaître.

Cette étude est d'autant plus importante que nous voyons quelquefois le même mot employé par certains auteurs dans une acception différente de celle qui lui a été donnée par d'autres, et liés ainsi à diverses familles de synonymes : cela est arrivé surtout à l'époque où la langue s'est fixée. L'expression d'*honnête homme* nous en offrira un exemple frappant : dans Saint-Evremond, elle est constamment synonyme de celle d'*homme de bon ton, de bonne compagnie :* dans ce sens, il appelle Pétrone *un des plus honnêtes hommes du monde;* c'était même ainsi qu'on l'entendait dans la société. Cependant Boileau a pris *honnête homme* pour synonyme d'*homme vertueux*, lorsqu'il a dit que Lucilius, dans ses satires,

> Vengea l'humble vertu de la richesse altière,
> Et l'*honnête homme* à pied du faquin en litière.

Aujourd'hui, l'expression d'*honnête homme* n'est susceptible que de l'acception adoptée par Boileau ; celle d'*homme honnête* ne semble pas éloignée du sens que Saint-Évremond donnait à la première; et cependant celle-ci doit avoir conservé quelque chose de son ancienne signification puisque l'abbé Roubaud a considéré *honnête homme* et *homme honnête* comme étant encore synonymes.

J'ai insisté sur cet exemple, pour montrer la nécessité d'étudier chez nos auteurs eux-mêmes, seuls régulateurs et seuls juges de l'usage écrit, les modifications, soit simultanées, soit successives, que le sens propre des mots a pu ou peut encore admettre.

Quant à l'usage parlé, on vient de voir qu'il n'est pas toujours d'accord avec l'usage écrit; c'est une raison de plus pour ne pas le négliger. Il est d'ailleurs une infinité de mots qui sont plutôt du ressort de la conversation que de celui du style, et dont les modifications nous sont connues uniquement par la tradition, de quelque manière qu'elle arrive jusqu'à nous. Cet usage, plus arbitraire et plus passager que l'usage écrit, parce que celui-ci devient une règle dès qu'il est consacré dans les livres classiques, est plus difficile à reconnaître ; il faut en chercher les traces chez les poëtes comiques, dans les correspondances et dans les mémoires des contemporains.

On observera que je n'ai encore parlé que de l'usage des temps antérieurs

au nôtre ; celui-ci cependant ne paraît pas devoir être oublié : peut-on s'en servir avec fruit dans l'étude des synonymes ?

Il est aisé de sentir que nous ne pouvons avoir d'usage écrit moderne ; il n'appartient qu'aux auteurs classiques de le former, et les auteurs ne deviennent classiques dans la langue que lorsque la postérité les a honorés de ce titre ; elle a le droit de juger ceux dont les exemples doivent faire règle pour elle. Quel que soit donc le mérite de nos contemporains, il ne faut user de leur autorité qu'avec une grande circonspection, dussions-nous d'ailleurs les prendre pour modèles dans nos propres ouvrages.

Il n'en est pas ainsi de l'usage parlé : incertain et fugitif, il n'a sur la postérité aucune influence positive ; l'histoire de la langue est le seul rapport sous lequel il puisse l'intéresser. Formé presque au hasard, fondé souvent sur des motifs de peu de valeur, il n'oblige que les contemporains, qui eux-mêmes en sont plutôt les témoins que les juges ; c'est à eux de transmettre aux générations à venir les modifications qu'il fait subir aux mots, puisqu'elles sont des règles pour eux, et ne seront peut-être pour elles que des faits isolés et sans pouvoir. Celui qui s'occupe de la synonymie des mots doit donc y avoir égard ; et cette précaution est d'autant plus nécessaire, que, ne pouvant prévoir les variations que subira la langue, il écrit essentiellement pour ses contemporains.

Tels sont les principaux moyens à prendre pour déterminer la signification propre des mots et les modifications dont elle est susceptible, en examinant chacun d'eux d'une manière indépendante, abstraction faite de tout synonyme et de toute comparaison. C'est par là que doit commencer notre travail. Après l'avoir considéré sous ce premier point de vue, j'arrive au moment où finissent ces opérations préliminaires ; le sens propre des divers synonymes est fixé ; leur histoire, leurs alternatives sont connues ; il ne reste plus qu'à les rapprocher, à les comparer, à les adapter, pour ainsi dire, les uns aux autres, afin de voir par quels points ils ne se touchent pas, quelles nuances les distinguent, et quelles conséquences en résultent pour l'emploi qu'on peut en faire.

La question la plus importante qui se présente dans l'examen des principes généraux qui doivent présider à ce travail est celle de savoir *quelles*

sommes proposée : il faut donc tracer la limite qui sépare la plus grande ressemblance possible d'une parfaite similitude ; tous les mots qui se trouveront sur cette limite seront synonymes.

Les idées exprimées par des mots synonymes sont ou *subordonnées* ou *coordonnées*. Les *idées subordonnées* à une autre idée sont celles qui reproduisent cette idée mère, avec de certaines modifications. Ainsi les idées de *reproche, blâme, censure*, etc., sont des idées subordonnées à celle de *désapprobation*, parce que celle-ci se trouve dans chacune d'elles, quoique diversement modifiée. J'appelle *idées coordonnées* celles qui contiennent la même idée mère avec des modifications différentes; ainsi les idées de *reproche, blâme, censure*, etc., sont des idées *coordonnées* entre elles.

Les termes qui expriment les idées *subordonnées* ou des idées *coordonnées* peuvent seuls être considérés comme synonymes.

La synonymie des premiers, c'est-à-dire celle des mots qui expriment les idées subordonnées avec celui qui exprime l'idée mère, a été révoquée en doute par quelques philologues, entre autre par l'Allemand Fischer. mais à tort. Examinons, en effet, quel est le vrai caractère des synonymes.

Les synonymes ne peuvent être des noms propres (*propria*); ils doivent être des noms génériques (*appellativa*...). Il n'y a point de synonymie entre les mots qui désignent des choses individuelles ; ils sont distincts par leur nature même ; ils n'offrent aucune nuance à saisir, car du moment où il y en aurait une, ils n'exprimeraient plus le même objet individuel. Pour que des mots puissent être synonymes, il faut donc qu'ils expriment des choses générales.

Il suit de là qu'une idée générique commune est nécessaire aux mots synonymes : plus cette idée générique qui fait leur rapport sera voisine de l'idée particulière qui fait leur différence, plus la synonymie sera grande : si les mots n'ont en commun qu'une idée générique très-éloignée, ils ne seront pas vraiment synonymes, car alors leur sens propre et leurs caractères distinctifs seront aisés à assigner. Ainsi les mots *mer* et *fleuve* ne sont pas synonymes, parce qu'ils n'ont en commun que l'idée générique éloignée d'*eau*, tandis que les mots *fleuve* et *rivière* peuvent être considérés comme tels, parce qu'ils ont en commun l'idée générique très-rapprochée d'*eau courante*.

Or, les mots qui expriment les idées subordonnées ont en commun avec celui qui exprime l'idée mère cette idée elle-même, et ils peuvent en être peu éloignés; rien ne s'oppose donc à leur synonymie. Les mots *déserteur* et *transfuge* me serviront d'exemple. *Déserteur* contient l'idée mère; il désigne un soldat qui abandonne, sans congé, le service auquel il est engagé : *transfuge* exprime une idée subordonnée, car il ajoute au sens propre de *déserteur* l'idée accessoire de passer au service des ennemis ; cependant ces deux mots sont de vrais synonymes, et Beauzée les a traités comme tels.

A la vérité, les synonymes de ce genre sont moins parfaits que ceux qui ont pour objet des mots représentatifs d'idées coordonnées. Il est plus aisé de voir ce que l'idée subordonnée ajoute à l'idée mère, que d'assigner

les nuances différentes par lesquelles des idées coordonnées se distinguent entre elles; mais cela n'empêche pas que les premières ne soient aussi du domaine de l'étude qui nous occupe, domaine qu'une rigueur extrême rendrait trop borné.

Il arrive parfois qu'un mot a deux significations, dont l'une correspond à une idée principale, l'autre à une idée particulière ; celle-ci peut avoir des idées coordonnées, celle-là des idées subordonnées ; en sorte que le mot se trouve lié à des synonymes des deux genres. Ainsi le mot *poids* désigne arbitrairement la qualité qui fait tendre les corps vers le centre de la terre ; sous ce rapport il exprime une idée coordonnée à celle des mots *gravité, pesanteur*, avec lesquels il est synonyme, mais il est de plus lié par des rapports de synonymie avec les mots *charge, faix, fardeau,* qui expriment des idées subordonnées à celle de *poids*, à laquelle ils ajoutent l'idée accessoire de *porter*. Une *charge*, un *faix*, un *fardeau*, sont des *poids* que l'on porte : on dit figurément *soutenir le poids des affaires*, comme on dirait, *soutenir le fardeau des affaires*.

C'est pour avoir négligé de distinguer la synonymie qui résulte de la subordination des idées à une autre, de celle qui résulte de leur coordination entre elles, que l'abbé Girard a soutenu contre l'Encyclopédie que le mot *poids* n'était pas synonyme des mots *charge, fardeau, faix*, mais seulement des mots *gravité* et *pesanteur*.

Il n'est pas même nécessaire, pour qu'un mot se rattache à différentes familles de synonymes, qu'il ait avec les unes des rapports de subordination et avec les autres des rapports de coordination; il suffit qu'il soit susceptible de différents sens. Le mot *imputer*, par exemple, est dans une acception synonyme de *déduire, retrancher ;* et dans une autre, il est synonyme d'*accuser*, *inculper*, quoiqu'il n'ait avec ces deux familles de mots que des rapports de coordination : cette multiplicité de sens ayant presque toujours pour cause le nombre des idées simples qui forme l'idée composée que le mot exprime, l'analyse de ces idées simples est la voie la plus sûre pour découvrir les divers sens du mot, et par conséquent ses diverses branches de synonymie.

Il ne sera pas inutile de joindre à ses réflexions un tableau de synony-

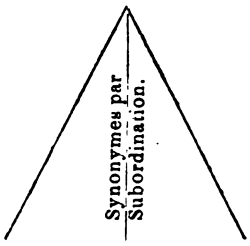

(Synonymes entre eux par coordination.)
Reprendre, reprocher, réprimander.

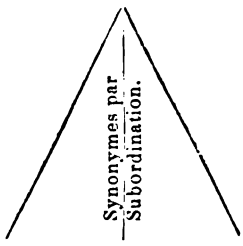

(Synonymes entre eux par coordination.)
Chapitrer, gronder, quereller, etc.

On voit, par ce seul exemple, à combien de synonymes un mot peut se trouver associé par des rapports éloignés sans doute, mais réels, quoique incapables d'établir entre ce mot et les derniers de ceux qui s'y attachent une synonymie proprement dite. Il suffit de jeter les yeux sur ce tableau pour reconnaître la nécessité des deux conditions sans lesquelles, comme nous l'avons dit, les mots ne sauraient être synonymes : 1° Ils doivent être liés par une idée générique commune ; 2° et différenciés par des idées particulières assez peu distantes, soit de l'idée générique, soit entre elles, pour qu'une analyse fine puisse seule les distinguer.

Gardons-nous de croire cependant que tous les mots où ces conditions sont réunies soient synonymes : ils peuvent avoir des propriétés qui s'y opposent. Je vais en indiquer quelques-unes.

1° Les termes dont le sens propre peut être saisi au premier coup d'œil, c'est-à-dire dont la composition est telle qu'elle indique clairement ce qu'il y a de commun et de particulier dans les idées qu'ils expriment, ne sauraient être synonymes. C'est à tort que Mrs Piozzi a fait entrer dans sa synonymie anglaise les expressions *chien de chasse*, *chien couchant*, *chien basset*, etc. : elles ont, à la vérité, une idée générique commune et une idée particulière qui les différencie; mais cette dernière, énoncée d'une manière positive, les distingue trop spécialement pour qu'une analyse quelconque soit nécessaire.

2° Les mots qui expriment des objets physiques, susceptibles de tomber individuellement sous les sens, ne peuvent être traités comme synonymes, parce que la seule inspection de l'objet suffit pour faire connaître leurs caractères distinctifs; tels sont un grand nombre de mots qui désignent

des ouvrages de l'art ou des productions de la nature. Un *chêne*, un *tilleul* sont de grands arbres; une *tasse*, un *verre*, sont des vases à boire; un *palais* et une *cabane* sont des habitations, et cependant ces mots ne seront jamais dits synonymes, car la simple représentation de l'objet les distingue clairement.

Il y a ici une exception à faire. Les objets qui sont du domaine des sens appartiennent quelquefois à diverses classes de choses; ils sont liés avec chacune de ces classes par différents rapports, et diversement modifiés par chacun de ces rapports; ils tirent souvent leur nom de ces modifications mêmes. Ainsi la copie faite par un peintre de la tête d'une personne quelconque s'appelle une *image* et un *portrait*; elle est *image* en tant qu'elle offre la ressemblance de l'original, et *portrait* en tant qu'elle est *peinte ; image peinte*. En voyant cette copie, je vois en même temps une *image* et un *portrait*; mais cette vue ne m'apprend rien de ce qui distingue le *portrait* de l'*image*; elle ne me découvre pas leurs caractères particuliers; il faut donc avoir recours à l'analyse des synonymes.

Ce cas se présente toutes les fois que les mots représentatifs des objets physiques ne les désignent pas d'une manière positive et spéciale.

3° Enfin, les termes techniques ou scientifiques dont la signification propre est fixée dans la science ou dans l'art auquel ils appartiennent et hors duquel ils ne se présentent pas ordinairement, ne sauraient être synonymes; ainsi une *houe* n'est pas synonyme d'un *hoyau*, quoiqu'on les confonde souvent, parce qu'en agriculture un *hoyau* est une *houe à deux tranchants*.

Il est des mots qui, bien qu'appartenant à une science, se reproduisent fréquemment hors de son domaine, et sont d'un grand usage, soit dans la prose, soit dans la poésie ; sous ce dernier point de vue, on peut, je pense, les considérer comme synonymes, bien qu'ils ne le soient pas dans la science à laquelle ils appartiennent; ainsi les mots *fleuve* et *rivière* ne sont pas synonymes pour un géographe, qui n'appelle *fleuve* que la *rivière* qui a son embouchure dans la mer, mais ils peuvent l'être pour le poëte, qui sans doute n'est pas obligé à une exactitude plus minutieuse que celle du Dictionnaire de l'Académie, où l'on ne met entre *fleuve* et

autorité. Au défaut de citations, des exemples sont nécessaires, mais il faut prendre garde surtout à ne pas choquer l'usage ou la langue, en s'efforçant de les ramener aux distinctions que l'on a établies d'avance.

Comme rien n'est plus propre à répandre du jour sur une théorie que son application, je vais développer ici un synonyme d'après les principes que je viens d'exposer; et pour ne pas nuire à la simplicité par un trop grand nombre de termes, je me bornerai aux deux mots *peuple, nation.*

PEUPLE, NATION.

Définitions.

Un *peuple* est une multitude d'hommes, vivant dans le même pays et sous les mêmes lois.

Une *nation* est une multitude d'hommes, ayant la même origine, vivant dans le même Etat et sous les mêmes lois.

Idée générique commune.

Assemblage d'hommes vivant dans le même pays et sous les mêmes lois.

Idées particulières qui forment la différence.

Peuple vient du latin *populus*, qui vient lui-même du grec πολὺς *plusieurs*, par réduplication *popolus*, comme on le trouve dans la loi des Douze-Tables, et dans la suite *populus*. Il rappelle donc essentiellement l'idée de nombre, de *multitude.*

Nation vient du latin *natio* (de *nascor, natus*) *naissance, origine ;* il rappelle donc d'abord l'idée d'origine commune. *Nationem... Cincius genus hominum qui non aliunde venerunt, sed ibi nati sunt, significare ait :* « Cincius dit que *nation* signifie une race d'hommes qui ne sont pas venus d'ailleurs, mais sont nés dans le pays même. » *Vid.* S. P. Fest. *De Verb. Signif.*

Ainsi, *être de la même nation* ne désignait pas seulement chez les Romains *être de la même origine*, mais encore *être né dans le même lieu.* C'est dans ce sens que Cicéron a dit : *Societas propior est ejusdem gentis, nationis, linguæ*; « une alliance plus intime est celle qui unit les hommes de la même race, de la même *nation*, parlant la même langue, etc. » Nous avons négligé ce dernier sens, et nous traduisons indifféremment par le mot de *nation* celui de *gens* et celui de *natio*, quoique les Latins fussent loin de les confondre.

De cette diversité d'étymologies proviennent toutes les nuances que l'on peut établir entre *peuple* et *nation.* Comme on trouvera dans ce *Dictionnaire* le synonyme de l'abbé Roubaud sur ce sujet, je ne donnerai ici que peu d'exemples des caractères distinctifs de ces deux mots.

La *nation* fait corps; le *peuple* fait nombre; aussi dit-on les droits des *nations*, l'émigration des *peuples.*

La *nation* est la masse des citoyens; le *peuple* est celle des habitants. De *peuple* on a fait *populace*, parce qu'une multitude peut inspirer le mépris; on ne tirerait pas de *nation* un mot avilissant, parce qu'une société organisée est toujours respectable.

On se sert du mot *peuple* lorsqu'on veut porter les idées sur les individus eux-mêmes, leur nombre, etc. C'est ainsi que Racine, en parlant de l'apparition de Dieu sur le mont Sinaï, a dit : *Voyez* ATHALIE, acte 1, scène 4.)

Il venait à ce *peuple* heureux
Ordonner de l'aimer d'une amour éternelle.

Il n'eût pu employer le mot de *nation;* tandis que Bossuet, voulant peindre la rapidité de l'existence d'un corps social, a dit : « La vie de *nations* s'écoule comme celle des individus. »

J'aurais pu donner beaucoup d'étendue au développement de cet exemple, en faisant suivre pas à pas l'application de la théorie, mais les lecteurs feront aisément eux-mêmes un travail aussi simple ; je passe aux autres questions que présente mon sujet.

Les philologues se sont demandé souvent s'il pouvait exister des synonymes parfaits. D'après la définition que nous avons adopté du mot *synonyme,* cette question nous est étrangère, puisque nous avons donné ce nom aux termes qui ont entre eux de grands rapports et des différences légères : ceux-là seulement peuvent faire l'objet de notre étude, puisqu'eux seuls offrent des nuances à assigner ; mais en rendant au mot son acception rigoureuse, l'abbé Girard, Dumarsais et autres, ont répondu qu'il n'y avait point de vrais synonymes, « parce que, dit le dernier, s'il y avait des synonymes parfaits, il y aurait deux langues dans une même langue. Quand on a trouvé le signe exact d'une idée, on n'en cherche pas un autre. » (*Voy.* Dumarsais, *Traité des Tropes,* 3e part., art. 12.)

Si la langue s'était formée d'après une délibération réfléchie, une convention reconnue de tous ceux qui devaient la parler, ces philologues affirmeraient avec raison qu'elle ne peut contenir de vrais synonymes; les inventeurs auraient évité tout double emploi. « Mais la signification des mots, dit Dumarsais lui-même, ne leur a pas été donnée dans une assemblée générale de chaque peuple, dont le résultat ait été signifié à chaque particulier qui est venu au monde. » La langue est un composé des divers langages des hordes éparses qui, dans l'origine, constituaient la nation ;

exacte et complète du langage, que nos philologues ont nié l'existence des synonymes parfaits.

Ce qu'on peut dire, c'est qu'à l'époque où les progrès de la civilisation ont rapproché les peuplades et formé de leurs dialectes particuliers une langue commune, on a dû s'apercevoir de l'inutilité des synonymes, et ne conserver qu'un seul mot pour chaque objet. Plus les langues se sont perfectionnées, plus le double emploi a dû devenir rare, et l'on a raison d'affirmer qu'une langue parfaite n'aurait point de vrais synonymes; c'est le seul cas où l'on puisse répondre affirmativement ainsi que Dumarsais et l'abbé Girard : mais comme aucune langue ne peut se glorifier d'avoir atteint une perfection qui probablement ne sera jamais que théorique, gardons-nous de croire qu'il ne peut exister des synonymes parfaits : bornons-nous à dire que ceux qui existent n'ont aucun intérêt pour nous, et que ce sont d'ailleurs presque toujours des mots représentatifs d'objets physiques et individuels. Quant aux autres mots qui, dans l'origine, ont pu être vraiment synonymes, l'usage établit graduellement entre eux des nuances qu'il faut saisir, auxquelles on peut même ajouter, et qui deviennent de jour en jour plus nombreuses ou plus frappantes.

Dumarsais lui-même paraît avoir le sentiment de cette vérité, lorsqu'il ajoute : « Les mots anciens et les mots nouveaux d'une langue sont synonymes : *maints* est synonyme de *plusieurs*, mais le premier n'est plus en usage. C'est la grande ressemblance de signification qui est cause que l'usage n'a conservé que l'un de ces termes et qu'il a rejeté l'autre comme inutile. » Ce n'est donc qu'en considérant la langue frauçaise comme parfaite, comme arrivée à ce point où les langues peuvent mourir, mais ne vieillissent plus, qu'il a pu dire qu'elle ne contenait point de vrais synonymes.

Maintenant, dira-t-on, comment les synonymes (nous revenons au sens que notre définition donne à ce mot) se sont-ils introduits dans la langue? les causes de leur origne sont si multipliées que je me bornerai à indiquer les principales.

1° *La diversité des dialectes.* Toutes les peuplades d'une grande nation, presque indépendantes les unes des autres, avaient chacune leur dialecte particulier. Lorsque le dialecte de l'une d'elles a prévalu et est devenu la langue commune, il a été contraint de s'associer en quelque sorte les autres dialectes; de là une infinité de synonymes qui se sont distingués insensiblement s'ils ne l'étaient pas déjà à cause de la marche différente qu'avaient suivie les diverses peuplades dans la formation des mots.

2° *La variété des sources étymologiques.* Ce n'est pas du latin seulement que le français dérive; plusieurs autres langues ont concouru à sa formation; les Phéniciens et les Grecs, ayant formé des colonies le long des côtes de la mer Méditerranée, y laissèrent des traces de leur langage et de leurs mœurs. Les Francs, lors de leur invasion dans les Gaules, y apportèrent le teutonique, qui s'associa bientôt au gaulois; on en trouve des exemples dans la préface que Borel a mise en tête de son Dictionnaire

du vieux français. Avant les Francs étaient venus les Romains, dont la domination s'était établie dans une partie des Gaules, et dont la langue constituait l'ancien *roman* qui a servi de base au français actuel. Les irruptions des Anglais en Bretagne, la conquête de l'Angleterre par Guillaume, donnèrent lieu à de nouveaux mélanges, et cette multiplicité de langues qui se réunirent pour former le français a été la source d'un grand nombre de synonymes. On en a déjà vu une preuve dans les mots *bannir*, *exiler*. Je pourrais en citer beaucoup d'autres; je me bornerai à une seule, tirée des mots *guerrier*, *belliqueux*.

Belliqueux a été formé du latin *bellum*; *guerrier* est l'adjectif du substantif *guerre*, dérivé du vieux mot tiois[1] *werra*, qui signifiait *sédition*, *guerre intestine*, et qui se retrouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve (tit. XXIII, chap. xv), ainsi que dans l'Epître de l'empereur Henri. (*Voy.* les *Annales* du moine Geoffroy, sur l'an 1195.) C'est originairement le teutonique *wahren*, *garder*, *garantir*; *sich bewahren*, *se défendre se tenir sur ses gardes*, d'où les Anglais ont tiré les mots *war*, *guerre*; *to ward*, *garder*, etc. La filiation de ce mot est susceptible de grands développements, mais il me suffit de montrer par cet exemple quelle infinité de synonymes ont dû naître de la variété des langues qui ont concouru à la formation de la nôtre.

3° La facilité que les savants avaient, dans l'origine, pour former de nouveaux mots par des alliances étymologiques souvent obscures et bizarres, fut une nouvelle source de synonymes; elle y contribua encore indirectement en répandant sur le sens propre des mots une détermination que le petit nombre des gens lettrés et des livres était peu propre à dissiper. Nous savons que l'orthographe a demeuré longtemps incertaine; sous Louis XIV même, la plupart des gens de la cour en ignoraient les règles; c'est le siècle de Louis XV qui l'a rendue vulgaire, et cependant une incorrection qui blesse à la fois l'œil et l'entendement devait être plus facile à écarter que l'indécision du sens des mots, dont l'entendement seul est offensé. Or cette indécision est, comme nous l'avons vu, ce qui s'oppose le plus à la distinction des synonymes.

cation propre des mots à une signification qui ne peut leur convenir qu'en vertu d'une comparaison que l'esprit a conçue; la métonymie, en prenant le signe pour le signifié, l'effet pour la cause, le contenant pour le contenu; la synecdoche, en généralisant ou particularisant le sens propre des mots; plusieurs autres tropes enfin ont fait naître de nouveaux rapports de synonymie. Aussi c'est par métaphore que le mot *lumière*, qui ne désignait d'abord que *la clarté, le jour*, est devenu au pluriel synonyme des mots *connaissances, sciences*, etc. C'est par synecdoche que l'expression *les mortels*, qui comprend à la rigueur tous les animaux sujets à la mort comme nous, est synonyme des expressions *les humains, les hommes*, etc. La fécondité de cette cause est trop évidente pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans de plus longs développements.

5° Les termes, en passant de l'une des parties du discours à une autre, n'ont pas toujours gardé le même sens. Les verbes formés d'un substantif se sont écartés de leur origine; les adverbes, les adjectifs, ont suivi une marche aussi irrégulière. Voltaire a même remarqué que « les mots en passant du substantif au verbe ont rarement la même signification. » Ainsi le substantif *félicité* est synonyme de *bonheur*; le verbe *féliciter* qui en dérive est synonyme de *congratuler*; l'adjectif *plaisant* s'est formé du verbe *plaire*, et a désigné d'abord ce qui *plaît*, ce qui charme; ce sens s'est altéré dans la suite, il est devenu synonyme de *comique, facétieux, ridicule*; enfin il a formé lui-même le verbe *plaisanter*, tandis que son contraire *déplaisant* a gardé sa première signification; nouvelle source d'une infinité de synonymes.

Telles sont les principales causes qui ont étendu la synonymie des mots; je n'en indiquerai pas un plus grand nombre : ceux qui s'appliqueront avec soin à cette partie de la grammaire pourront s'occuper à les rechercher; ils verront bientôt que cette recherche répand un grand jour, non-seulement sur l'histoire des synonymes, mais encore sur celle de la langue, et que cette branche des travaux du philologue, quelque particulière qu'elle paraisse d'abord, porte des fruits qui ne sont pas à dédaigner.

Cette utilité gagnera autant en étendue qu'en importance, si l'on considère l'étude des synonymes sous un point de vue plus général : elle exerce la sagacité de l'esprit en l'accoutumant à distinguer ce qu'il serait aisé de confondre; en déterminant le sens propre des termes, elle prévient les disputes de mots dont une équivoque, un malentendu, sont presque toujours la cause; elle fixe l'usage dont elle devient le témoin et l'interprète; elle recueille, pour ainsi dire, les feuilles éparses où sont contenus les oracles de cette impérieuse sibylle; elle peut même les suppléer en s'aidant des ressources que l'analyse logique et grammaticale lui fournit; elle fait acquérir au style cette propriété d'expression, cette précision, pierre de touche des grands écrivains; enfin elle enrichit la langue de tous les termes qu'elle distingue d'une manière positive : ce n'est pas la répétition des mêmes sons, mais celle des mêmes idées qui fatigue le lecteur; l'esprit se lasse plus aisément que l'oreille; la preuve en est dans cette multitude de particules, de conjonctions, etc., dont le retour continuel

n'est pas pénible à l'entendement, parce qu'elles amènent ou remplacent de nouvelles idées. La variété des idées est donc plus essentielle à la richesse de la langue que celle des sons; rien ne contribue aussi efficacement à l'augmenter que l'étude des synonymes; elle rend aux divers mots d'une même famille leur physionomie propre et leur caractère original; elle sépare, en quelque sorte, les rameaux d'un même tronc; et l'influence qu'elle exerce sur la clarté des expressions, s'étend aux idées mêmes, qui acquièrent par elle une netteté plus grande.

L'importance de cette étude est donc incontestable : aussi a-t-elle été sentie dans les temps anciens comme de nos jours. Cicéron et Quintilien, peut-être les deux juges les plus compétents que l'antiquité puisse offrir sur cette matière, ont parlé positivement de la nécessité de distinguer les synonymes : « *Quamquam enim vocabula,* dit le premier, *prope idem valere videantur, tamen, quia res differebant, nomina rerum distare voluerunt.* « Car bien que les mots paraissent avoir à peu près le même sens, il existe toujours entre eux une différence due à celle qui existe entre les objets qu'ils sont destinés à représenter. » (*Vid.* Cic. *Top.* c. 8, § 34.) Quintilien dit aussi : *Pluribus autem nominibus in eadem re vulgo utimur, quæ tamen, si deducas, suam propriam quamdam vim ostendent.* (Inst. or. VI, 3, 17.) « Nous nous servons souvent de plusieurs mots pour exprimer la même chose; mais si vous les analysez avec soin, vous verrez qu'ils ont chacun leur propriété particulière. »

Les anciens ont dû par conséquent s'occuper de cette étude; l'histoire de leurs travaux et de ceux des grammairiens modernes, tant nationaux qu'étrangers, est assez peu connue pour que les lecteurs attentifs y trouvent de l'intérêt : j'entrerai dans quelques détails sur les ouvrages les plus importants par leur réputation ou par leur mérite.

Le plus ancien des auteurs connus sur cette matière est le grammairien Ammonius, qui florissait au commencement du deuxième siècle de l'ère chrétienne, et qui a écrit en grec un traité *sur la différence des mots synonymes,* περὶ ὁμοίων καὶ διαφόρων λεξέων. On ne connaissait guère ni l'ouvrage ni l'auteur avant l'édition que le célèbre Valckenaer en donna à Leyde en 1739; le nom même d'Ammonius, l'époque où il vivait, le texte

scriptorem ultissimum... eruditissimum grammaticum. Valckenaer a ajouté au texte d'Ammonius un commentaire aussi instructif que détaillé.

Nous avons sur la synonymie latine un plus grand nombre d'ouvrages, quoiqu'il ne nous reste des Latins eux-mêmes aucun traité classique, comme l'est, dans la littérature grecque, celui d'Ammonius. On rencontre des synonymes épars dans Cicéron et dans Quintilien, même dans Sénèque. D'Alembert a cité celui d'*ægritudo, angor, mœror, luctus,* etc., tiré du 4e livre des *Tusculanes*, ch. VII.

Varron, Festus, Aulu-Gelle, s'étaient occupés de ce genre de recherches; ceux de leurs écrits qui nous sont parvenus en contiennent des fragments, mais nous ne trouvons des recueils de synonymes que chez les latinistes modernes. En joignant ici la liste des principaux, je ne m'arrêterai qu'à ceux sur lesquels je puis donner quelques détails.

1° *De Formulis et solemnibus populi romani Verbis lib. VIII, De Verborum quæ ad jus pertinent significatione lib. XIX. Halæ,* 1731 *et* 1743. *Auctore Barnaba Brissonio.*

Des Formules et des mots solennels du peuple romain. Du Sens des Termes de droit. A Halle, 1731 et 1743, par Barnabas Brisson, né en 1531 à Fontenai en Poitou, président du parlement de Paris, et envoyé à Londres sous Henri III. Ces deux ouvrages, quoique spécialement destinés à l'étude du droit, contiennent un grand nombre de synonymes et sont nécessaires pour l'intelligence des classiques.

2° *Auctores linguæ latinæ in unum redacti corpus, adjectis notis Dionysii Gothofredi, jur. c. sti. Editio postrema, emendatior et nonnullis auctior. Caloniæ Allobrogum*, 1622, in-4°.

Les Grammairiens latins, réunis en un recueil, avec des notes de Denis Godefroy, jurisconsulte. Dernière édition, revue et augmentée. A Genève, 1622, in-4°.

3° *Ausonii Popmæ, Frisii, De Differentis verborum libri IV. Item De Usu antiquæ locutionis libri II, jam denuo insigniter aucti ab Adam Daniel Richtero. Lipsiæ et Dresdæ,* 1701, in-8°.

Traité des différences qui existent entre les mots, en 4 livres; Traité des anciennes locutions latines, en 2 livres, réaugmentés par Ad. Dan. Richter. A Leipsick et à Dresde, 1781, in-8°.

Ausone Popma, né à Alst, en Frise, d'une famille noble, florissait vers l'an 1610; c'était un jurisconsulte distingué. Son ouvrage est devenu classique pour les latinistes modernes.

4° Les Synonymes latins et leurs différentes significations, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs, par Gardin-Dumesnil, professeur de rhétorique en l'université de Paris. A Paris, 1777.

Cet ouvrage, plus répandu que les précédents, est aussi plus spécial et plus complet; mais l'auteur, qui s'était proposé de faire en latin ce que l'abbé Girard avait fait en français, s'est souvent laissé guider par la synonymie française plutôt que par une pure latinité.

Je passe sous silence plusieurs ouvrages des philologues allemands sur la même matière, tels que celui de Heinrich Braun et autres.

Quelles que soient les recherches des savants sur la synonymie des

langues mortes, on devine aisément qu'elles laissent après elles beaucoup d'incertitude et de lacunes. La synonymie des langues modernes peut seule être traitée avec justesse et exactitude; encore faut-il qu'elle le soit par des écrivains nationaux.

Ce sont les grammairiens français qui ont commencé à s'en occuper ; mais comme l'analyse de leur travaux est celle à laquelle je donnerai le plus d'étendue, je crois devoir placer d'abord ici quelques renseignements sur les Allemands et les Anglais,

Les premiers sont en grand nombre : le plus complet et le plus récent est J. Aug. Eberhard, professeur à Halle, qui a publié un *Dictionnaire critique des Synonymes*, précédé d'un Essai sur la théorie de la synonymie allemande. Un étranger peut difficilement juger par lui-même du mérite de cet ouvrage ; mais l'auteur, aussi distingué par sa profondeur philosophique que par la pureté et l'élégance de son style, est mis en Allemagne au nombre de ces écrivains classiques qui ont le mérite d'avoir fixé et même créé la langue : ce titre seul est, pour son Dictionnaire des Synonymes, le plus bel éloge et la plus puissante recommandation. Quant à l'Essai, malgré un peu de prolixité et de diffusion, il contient d'excellentes choses, et j'en ai emprunté presque littéralement tout ce qui m'a paru d'une vérité indépendante des applications particulières ; je dois entre autres à M. Eberhard plusieurs des idées qui concourent à la solution de cette question : *Quelles conditions sont nécessaires pour que des mots soient synonymes ?* Les Allemands, nation éminemment douée de l'esprit philosophique, se font reconnaître partout à la sagacité et à la profondeur de leurs vues ; ils ont porté spécialement dans leurs recherches philologiques une solidité, une sagesse, une étendue dans les idées, qui font de leurs livres des mines inépuisables ; je n'ai que le regret de n'en avoir pas tiré tout ce qu'ils auraient pu me fournir. Le célèbre Adelung entre autres a écrit sur la théorie des synonymes plusieurs morceaux où l'on retrouve son érudition et son génie.

Stosch, Fischer, Teller, Schlüter, etc., occupent un rang distingué parmi les écrivains de leur nation qui se sont occupés de l'étude des synonymes.

Les Anglais ne semblent pas s'être autant appliqués à ce genre d'étude

ments qu'a subis la langue, les variations qu'a essuyées le sens des mots, rendent la plupart des observations de ces deux savants plus curieuses qu'utiles. Ce qui m'en a le plus frappé, ce qui doit servir de leçon et d'exemple aux grammairiens modernes, c'est la scrupuleuse exactitude avec laquelle Ménage était toujours son opinion de l'autorité des écrivains célèbres de son temps.

« Dès que l'ouvrage de l'abbé Girard parut, dit Beauzée, il fixa l'attention des savants et les suffrages du public. Lamotte jugea d'après cet écrit, et sans en connaître l'auteur, que l'Académie française ne pourrait se dispenser de l'admettre dans son sanctuaire, s'il s'y présentait avec un tel ouvrage. Il subsistera, dit M. de Voltaire, autant que la langue, et il servira même à la faire subsister. »

Je n'ajouterai rien à ces éloges; je me bornerai à faire observer que l'abbé Girard n'a presque jamais consulté en écrivant que l'usage et sa sagacité naturelle : il a bien connu l'un et a été heureusement servi par l'autre; mais l'absence de toute étymologie, de toute citation, de toute analyse grammaticale et rigoureuse, prive souvent son ouvrage de ce caractère de solidité si essentiel dans les recherches sur la synonymie des mots, où la finesse peut si aisément séduire, où l'agrément des détails fait oublier tant de fois la faiblesse des raisonnements. L'abbé Girard ne manque ni de sagacité ni de justesse; il possède surtout le talent d'encadrer les synonymes dans des exemples propres à en faire ressortir les nuances; mais le désir de briller l'engage parfois dans des dissertations sans intérêt et sans but. Plusieurs de ses synonymes servent moins à distinguer les termes qu'à amener des phrases spirituelles : on peut voir entre autres le long synonyme qu'il a fait sur *amour* et *galanterie*; ces deux mots sont trop différents pour avoir besoin d'être distingués, et il a rempli cinq pages de nuances souvent recherchées, et tout au moins déplacées.

C'est là peut-être ce qui rend son ouvrage plus agréable pour les gens du monde qu'utile pour ceux qui étudient l'art d'écrire : il paraît même, d'après la préface, que c'était là le dessein de l'auteur. Malgré ces défauts, ce n'en est pas moins un ouvrage classique, digne, à plusieurs égards, de la réputation qu'il a obtenue et des éloges que Voltaire lui a donnés.

Après Girard, Beauzée s'occupa avec soin de l'étude des synonymes. Logicien plus sûr que son prédécesseur, mais doué de moins de finesse, Beauzée était plus capable de classer dans une grammaire les principes de la langue que d'assigner les nuances distinctives des mots : les synonymes qu'il a ajoutés à ceux de Girard, quoique pleins de solidité et de justesse, ont rarement tout le développement dont ils sont susceptibles. Il ne possède ni la précision nécessaire, ni l'art de choisir ses applications : en revanche, il cite à propos; et l'usage qu'il fait des classiques anciens et modernes prouve que dans ce genre de recherches, comme partout d'ailleurs, les connaissances positives sont d'un puissant secours.

D'Alembert, Diderot et plusieurs autres, ont parcouru la même carrière avec plus ou moins de succès. Quelque mérite qu'aient leurs travaux, comme ils ne forment pas un corps d'ouvrage, je ne fais que les

indiquer, afin de donner plus d'étendue à l'analyse de ceux d'un écrivain aussi laborieux que distingué; je veux parler de l'abbé Roubaud.

Frappé de l'irrégularité de la marche qu'avaient suivie ses prédécesseurs, et de la légèreté avec laquelle ils négligeaient la preuve de leurs assertions, l'abbé Roubaud sentit la nécessité de donner à cette marche moins d'incertitude, à cette épreuve plus de solidité et de développement. « Nos synonymistes, dit-il lui-même, en déployant dans ce travail leur génie et leur sagacité, n'ont presque rien fait pour l'instruction du public et pour les progrès de la langue. Ils ont assigné aux termes synonymes des différences distinctives, mais les ont-ils justifiées? Et pourquoi ne pas les justifier, s'ils avaient des motifs capables de dissiper nos doutes et nos craintes ? Destituées de preuves, leurs décisions ne sont que des opinions qui, par l'autorité seule de ces écrivains, forment bien des préjugés dans mon esprit, mais n'y portent point la lumière..... Voilà ce dont j'ai voulu me défendre : au lieu de deviner, j'ai voulu découvrir ; convaincu qu'on ne sait pas la vérité tant qu'on ne se la prouve pas à soi-même, et qu'on croit en vain la tenir, si l'on n'a fait que l'embrasser comme on embrasse si souvent l'erreur, j'ai donc cherché les différences des mots synonymes dans leur valeur matérielle ou dans leurs éléments constitutifs, par l'analyse, par l'étymologie et par les rapports sensibles, tant de son que de sens, qu'ils ont avec des mots de différentes langues. »

Composé d'après cette méthode, l'ouvrage de l'abbé Roubaud doit être considéré sous trois points de vue principaux : 1° l'étymologie ; 2° la classification d'un grand nombre de mots d'après leur terminaison ; 3° la synonymie proprement dite.

C'est à ses recherches étymologiques que l'abbé Roubaud paraît avoir mis le plus d'importance ; on peut même dire qu'il leur doit presque entièrement ses succès : son éruditon, la nouveauté de l'application qu'il en sut faire, d'heureuses rencontres, ont fait regarder cette partie comme la meilleure, la plus solide de son ouvrage : je ne crains pas de dire que c'est la plus faible, la plus hasardée, et qu'elle aurait obtenu moins d'éloges, si le public avait été un peu plus familiarisé avec les connaissances philologiques. Élève de Court de Gébelin, l'abbé Roubaud, grand admira-

contribuer au progrès de la science, il ne tend qu'à la plonger dans l'incertitude et dans le vague, s'il ne s'appuie que sur des conjectures et sur des suppositions, quelle autorité peut-il avoir aux yeux de ceux qui pensent avec raison que la philologie, comme l'histoire, ne doit avancer qu'à la lumière des faits ?

L'erreur de ces étymologistes a sa source dans une méprise de mots. «Les Grecs, dit Schlozer dans son *Histoire universelle du Nord*, divisaient tout le genre humain en Grecs et Barbares, et ces derniers en quatre grands corps : les Celtes, les Scythes, les Indiens et les Éthiopiens. La Celtique comprenait ainsi toute l'Europe septentrionale et occidentale; mais il est ridicule de prendre, comme l'avaient déjà fait quelques auteurs anciens, ce nom purement géographique de *Celtique* pour un nom historique, et d'inventer, d'après cela, les migrations de peuples les plus extraordinaires.... C'est raisonner comme le ferait un Turc (dans la langue, duquel tous les Européens se nomment *Francs*), qui dirait que, dans le XVIe siècle, les Francs de la race de Clovis ont envoyé des colonies à Sumatra ; dans le XVIIe, aux rives de l'Orénoque, etc. Le fait est que des Francs, c'est-à-dire des Européens, ont fondé ces colonies; mais ce ne sont pas des Francs de la race de Clovis : c'est là cependant ce qui est arrivé pour la plupart des prétendues colonies celtiques, etc. »

L'histoire des langues a été sujette à la même méprise que celle des faits; de là tant d'étymologies prétendues, de raisonnements spécieux, d'hypothèses hasardées, auxquelles se sont livrés Court de Gébelin et ses sectateurs. Les philologues les plus distingués, tels qu'Adelung, Gaterer, Whiter, etc., ont signalé cet écueil, en rejetant tout ce qui pouvait y conduire. Gaterer, dans sa classification des langues européennes, ne reconnaît que le biscaïen, la langue erse, le finnois et le dialecte de la Bretagne et du pays de Galles, que l'on puisse considérer comme sortant du même tronc. Adelung restreint encore plus les ramifications du celtique. De pareilles autorités sont décisives ; et pour mettre dans une plus grande évidence le peu de solidité du système étymologique de l'abbé Roubaud, je citerai quelques-unes des applications qu'il en a faites.

1° « *Adoucir*, dit-il, vient du latin *edulcare* (de *dulcis*), rendre *doux* ; racine celte, *dol*, *tol*, qui signifie *raboter*, *aplanir*, *polir*, *adoucir*. »

Je me contenterai d'opposer à cette prétendue étymologie celle que Vossius, dans son *Etymologicon linguæ latinæ*, donne du mot *dulcis*. « *Dulcis*, dit-il, vient de *delicere*, charmer, attirer. On dut dire d'abord *delicis*, par syncope *delcis*; de *delcis* on fit ensuite *dolcis*, comme d'*hemo* on avait fait *homo*, etc., et enfin *dulcis*. Ce mot peut venir aussi du grec γλυκὺς, dont on tira *gulcis*, par métathèse, et enfin *dulcis*. »

2° Selon l'abbé Roubaud, le mot *garant* est le celte ou tudesque *wahren*, *war*, garder. » Pourquoi confondre le celte et le tudesque, qui n'ont aucun rapport ? le mot *wahren* est d'origine teutonique; on en retrouve la racine dans Otfried, le plus ancien traducteur des Évangiles; on peut en voir la filiation dans les *Racines germaniques* de Fulda.

Il serait inutile de relever un plus grand nombre des erreurs où l'abbé Roubaud a été entraîné par son système ; il me suffit d'en avoir fait sentir

l'importance. La partie étymologique de son ouvrage, fondée sur de pareils principes, est très-souvent fausse ou hypothétique : l'auteur n'est même guère plus heureux lorsqu'il se borne à des origines plus simples et moins reculées; on sent alors que l'attention particulière qu'il a donnée à tout ce qui pouvait étayer ses idées favorites lui a fait négliger la connaissance positive des autres langues. Ainsi, en faisant venir le latin *austerus, austère*, du grec αὐστηρός, qui a le même sens, il donne pour racine de ce dernier mot *ster*, στερεός, qui désigne la *fermeté*, la *dureté*, etc.; tandis qu'en consultant Vossius, il eût trouvé que αὐστηρός s'est formé d'αὐστός, qui vient d'αὔω, *sicco*, je *sèche*, comme *severus* s'est formé de *sævus*, etc. (*Voy.* encore l'étymologie de *populus*, t. III. page 260.)

Si j'ai insisté sur cette partie des travaux de notre écrivain, c'est qu'il était d'autant plus important d'en montrer la faiblesse, qu'elle a été louée par beaucoup de gens de lettres, dont les uns partageaient les opinions de l'auteur, tandis que les autres ne les avaient point examinées.

Il est un autre genre d'observations plus claires, plus sûres, qui donnent à l'ouvrage de l'abbé Roubaud un intérêt et un mérite très-réels ; je veux parler de celles qu'il a faites sur la terminaison des mots et les classifications distinctives que l'on en pouvait déduire. J'ai déjà indiqué l'utilité de ce travail : quelques exemples mettront le lecteur à portée d'en juger

1° Explication des terminaisons substantives *ment* et *ion*, (Voy. *Synonymes* de Roubaud, édition de 1796, t. I. p. 143.)

« La terminaison substantive *ment* signifie la chose, ce qui fait, la cause, ou ce qui fait qu'une chose est ou est de la sorte ; *monument* veut dire la chose, le signe qui avertit, ce par quoi on est averti ; *ornement*, ce qui orne, ce par quoi on est orné; *instrument*, ce qui sert à faire, à former ; *raisonnement*, le discours qui établit une *raison*, etc.

« La terminaison substantive *ion* annonce l'action et son effet ou son habitude, l'action qu'on imprime et celle qu'on recoit, l'actif et le passif ; ainsi, *confession* c'est l'acte ou l'action de confesser; *destruction*, c'est l'action de détruire, *profanation*, l'action de profaner, etc.

« En appliquant ce principe aux synonymes *assujettissement*, *suiétion*

chement, le métier même; comme dans *ouvrier, jardinier, cordier,* etc.

« Ainsi, l'adjectif *matinal* signifie ce qui est du matin, propre au matin, comme l'aube *matinale,* la rosée *matinale.* Cette épithète est propre aux choses; les personnes ne sont pas des circonstances du matin. *Matineux* désigne l'acte de se lever de grand matin. Virgile applique à son héros l'épithète de *matutinus, matineux.*

Nec minus Æneas se matutinus *agebat.*
(*Æn.*, lib. VIII, v. 465.)

Au-devant de ses pas, du lieu de son repos,
Avec la même ardeur s'avance le héros.
(*Trad.* de Delille.)

« *Matinier,* enfin, exprime l'habitude de se lever de grand matin. L'homme *matinier* a l'habitude, fait profession de se lever matin[1], etc. »

L'abbé Roubaud a fait le même travail sur un grand nombre de terminaisons substantives, adjectives et autres : il serait trop long de développer ici les résultats de ses recherches; je me contenterai d'en joindre un tableau abrégé aux exemples détaillés que je viens de citer.

TERMINAISONS SUBSTANTIVES.

La terminaison *ade* désigne l'action de faire telle chose marquée, ou tel genre d'action, ou un concours, un ensemble, une suite d'actions ou de choses d'un tel genre : *bravade,* l'action de faire le brave; *canonnade,* l'action de canonner, etc.

oir, ou *oire.* . . la destination propre des choses, le lieu disposé, un moyen préparé, pour tel dessein, tel objet : *dortoir,* lieu où l'on se retire pour dormir; *observatoire,* lieu élevé, pour observer : *mouchoir,* linge pour se moucher, etc.

Ex. { Promenade. / Promenoir. } *Synon.*, t. III, p. 612.

La termin. *age* désigne les actions, les choses d'un tel genre, ou le résultat, le produit de ces actions ou de ces choses, ou leur ensemble, leur tout : *ouvrage,* l'action faite ou le travail fait : *passage,* l'action de passer, etc.

La termin. *erie* désigne un genre ou une espèce particulière de choses, d'action, de destination, ou les choses d'un

(1) L'usage, plus impérieux que les règles, semble avoir fait passer l'épithète de *matinal* aux personnes, et borné celle de *matinier* à l'expression d'étoile *matinière.* C'est ainsi du moins que le prononce le Dictionnaire de l'Académie.

tel genre, d'une telle espèce. Ainsi nous appelons différentes sortes d'arts, *imprimerie*, *orfévrerie*, etc,

Ex. { Lainage. Lainerie. } *Synon. t.* III, p. 9. *Voyez* aussi t. IV, p. 96 et 97.

aille. . . la grandeur, la force, l'assemblage, la multitude, la collection : *bataille*, grand combat; *volaille*, *canaille*, mots collectifs, etc.

Ex. { Mur. Muraille. } *Synon.* t. III, p. 243.

at. . . 1° un office, *consulat*; 2° une personne pourvue d'un office, *prélat*; 3° une espèce particulière d'action ou son résultat, *attentat*, etc.

Exemple : Aérostat. (*Voyez* t. I, p. 440, à la note.)

ée. . . l'assemblage, la réunion, un corps, *armée*, réunion de troupes; *nuée*, amas de nuages, etc.

Ex. { Nom. Renom. Renommée. } *Synon.*, t. III, p. 291.

ence, *ance.* . . l'existence, la durée, la possession d'être, l'état de subsister, du mot *ens*, *être*, qui est : *espérance*, disposition habituelle de l'âme à l'espoir : *concurrence*, état libre et habituel de *concours*, etc.

Ex. { Contrition. Repentir. Repentance. Remords. } *Synon.*, t. I, p. 381.

La termin. *ille* désigne la quantité de petites choses d'une même espèce :

[redacted]

Ex. { Charmoie. Charmille. } *Synon.*, t. I, 319.

nde. . . . l'existeuce, l'état, la manière propre d'être; *habitude*, existence habituelle; *sollicitude*, état d'un homme inquiet, etc.

ure. . . l'effet, le résultat de l'action ou du travail; *créature*, effet de la création; *rancissure*, effet éprouvé par un corps ranci, etc.

Ex. { Rectitude. Droiture. } *Synon.*, t. IV, p. 50.

yau. . . Terminaison diminutive : *noyau*, petite noix; *joyau*, petit ornement précieux, etc.

Ex. { Tube. Tuyau. } *Synon.*, t. IV, p. 517.

TERMINAISONS ADJECTIVES.

La termin. *ain* désigne des relations extérieures ou apparentes de lieu, de temps, d'office. *Romain*, né à Rome; *franciscain*, qui est de l'ordre de Saint-François, etc.

La termin. *ier* désigne la force, la valeur, la puissance, ou l'action de cette puissance, l'habitude, etc.

Ex. { Hautain. Altier. } *Synon.*, t. II, p. 306.

al. . . ce qui concerne ou regarde, ce qui appartient ou convient à *moral*, ce qui regarde les mœurs, *brutal*, ce qui convient à une brute, etc.

ime. . . très, entièrement, parfaitement, à fond : *unanime*, ce qui est d'un parfait accord : *sublime*, fort élevé, etc. (du latin *imus*).

ite. . . le participe passé du verbe, ce qui est déjà, ce qui est fait, devenu : *maudit*, *maudite*, ce qui est ou a été maudit, etc.

Ex. { Légal. Légitime. Licite. } *Synon.*, t. III, p. 41.

ant, *ent.* . . terminaison du participe présent, signifie ce qui est actuel, ce qui se fait, ce qui arrive, etc.

eux. . . la propriété, l'abondance, la plénitude, la force, etc.

Ex. { Rayonnant. Radieux. } *Synon.*, t. IV, p. 14.

aud { . . . . { la plénitude du défaut, l'excès de grossièreté : *badaud*, *nigaud*, *rustre*, etc.

Ex. { Rustaud. Rustre. } *Synon.*, t. IV, p. 130.

if. . . ce qui est actif, qui fait, qui réduit en acte: *oppressif*, qui opprime; négatif, qui nie, etc.

Ex. { Oisif. Oiseux. } *Synon.*, t. III, p. 381.

eur. . . celui qui a coutume de faire, qui fait métier ou profession d'une chose: *voleur*, qui vole; *séducteur*, qui séduit, etc.

La termin. *ard* désigne l'ardeur, la passion immodérée, l'excès: *babillard*, qui a la fureur du babil; *hagard*, tout égaré, etc.

Ex. { Patelin Patelineur. Papelard. } *Synon.*, t. III, p. 440.

oire. . . . la cause, l'efficacité, ce qui fait qu'une chose a tel ou tel effet: *illusoire*, qui est fait pour faire illusion; *péremptoire*, qui décide, etc.

Ex. { Manifeste. Notoire. Public. } *Synon.*, t. III, p. 142.

TERMINAISON DES VERBES.

« En général, les verbes composés tirent leur terminaison de quelque simple, dont ils prennent le sens, tels qu'*être*, *avoir* (*habere*), *faire*, ou

[redacted]

lières, susceptibles d'exceptions nombreuses, mais elles offrent dans leur ensemble un travail utile, dont l'abbé Roubaud doit avoir l'honneur comme il en a le mérite.

J'ai dit que la synonymie proprement dite faisait la troisième partie de son ouvrage; elle en est peut-être la meilleure. Logicien sûr, habile dialecticien, l'abbé Roubaud n'écrit ni pour plaire ni pour amuser, mais pour trouver la vérité et pour instruire; il choisit, non les applications les plus propres à le faire briller, mais celles qui présentent les principes avec le plus de clarté et d'évidence; il ne perd jamais de vue cette analyse rigoureuse qui doit servir de fil conducteur dans la découverte des nuances distinctives du sens des mots; il sait mettre dans ses dissertations de la variété et de la chaleur; enfin, on voit en lui un homme nourri de la lecture des classiques anciens et modernes, qui sait puiser chez eux ses exemples, et qui cherche toujours à donner au développement de ses idées un intérêt propre, tiré du sujet même. (*Voyez* entre autres le développement des synonymes *balancer, hésiter,* dans les *Synonymes* de Roubaud, t. I, p. 216.)

Ces qualités assurent à l'abbé Roubaud un rang distingué parmi ceux qui se sont appliqués à l'étude des synonymes : il est, dans mon opinion, supérieur à tous ses rivaux, quoique son ouvrage ne soit ni aussi agréable à lire, ni aussi facile à juger que celui de l'abbé Girard.

Je terminerai ici cet Essai sur la théorie des synonymes, il aurait été susceptible de plus grands développements, mais j'ai dû me borner aux principes les plus essentiels, et je n'ai eu d'autre ambition que celle d'indiquer la route. En général, on cherche peu, en France, à donner aux études une direction philosophique : les théories générales nous sont peu familières; on dirait que la contention d'esprit et l'examen qu'elles nécessitent nous font peur; elles seules cependant peuvent contenir de grandes vues et des règles positives; elles seules peuvent mettre de l'ensemble dans nos idées et dans nos opinions; je vois entre ces théories et les recherches particulières la même différence qu'entre les livres faits pour des hommes et les livres faits pour des enfants; ceux-ci doivent précéder les autres, ils doivent être placés à l'entrée de notre carrière d'instruction et de travail; mais ne pas aller au delà, ne pas s'avancer jusqu'aux principes généraux dont ils contiennent l'application, c'est perdre le fruit des lumières acquises et des matériaux amassés.

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DES SYNONYMES
DE
LA LANGUE FRANÇAISE.

A

1. Abaissement, Bassesse, Abjection.

Une idée de dégradation, commune aux deux premiers termes, en fonde la synonymie; mais ils ont des différences bien marquées.

« *Abaissement* veut dire action d'abaisser, de s'abaisser et le résultat de cette action, et sous-entend toujours l'idée d'un premier état plus élevé.

Bassesse, condition de ce qui est bas.

L'*abaissement* nous rend inférieurs à nous-mêmes; la *bassesse* nous tient au-dessous des autres. »

Jésus-Christ a voulu naître dans cet état de faiblesse et d'*abaissement*. (Bourdaloue.)

Jésus-Christ revêtu de la *bassesse* et des infirmités de notre nature. (Massillon.)

Si on les applique à l'âme, l'*abaissement* volontaire où elle se tient est un acte de vertu; l'*abaissement* où on la tient est une humiliation passagère qu'on oppose à sa fierté, afin de la réprimer; mais la *bassesse* est une disposition incompatible avec l'honneur, et qui entraine le mépris.

Ceux qui ont le cœur humilié, qui aiment le mépris et l'*abaissement*. (Pascal.)

On peut s'abaisser sans *bassesse*. (Saint-Evremond.)

On peut encore appliquer ces deux termes à la manière de s'exprimer, et la même nuance les différencie toujours. L'*abaissement* du ton le rend moins élevé, moins vif, plus soumis; la *bassesse* du style le rend populaire, trivial, ignoble.

Si on applique ces termes à la fortune, à la condition des hommes, l'*abaissement* est l'effet d'un événement qui a dégradé le premier état; la *bassesse* est le degré le plus bas, le plus éloigné de toute considération. L'*abaissement* de la fortune n'ôte pas pour cela la considération qui peut être due à la personne; mais la *bassesse* l'exclut entièrement : ainsi les mendiants sont au-dessous des esclaves; car ceux-ci ne sont que dans l'*abaissement*, et ceux-là sont dans la *bassesse*. (B.)

Beauzée semble avoir confondu ici *bassesse* avec *abjection*, dont l'abbé Girard établit ainsi la synonymie :

L'*abjection* se trouve dans l'obscurité où nous nous enveloppons de notre propre mouvement, dans le peu d'estime qu'on a pour nous; dans le rebut qu'on en fait, et dans les situations humiliantes où l'on nous réduit. La *bassesse* se trouve dans le peu de naissance, de mérite, de fortune et de condition. — La nature a placé des êtres dans l'élévation, et d'autres dans la *bassesse*;

mais elle ne place personne dans l'*abjection* : l'homme s'y jette de son choix, ou y est plongé par la dureté d'autrui.—La piété diminue les amertumes de l'état d'*abjection*. La stupidité empêche de sentir tous les désagréments de la *bassesse* de l'état. Il faut tâcher de se retirer de la *bassesse*; on n'en vient pas à bout sans travail et sans bonheur. Il faut prendre garde de tomber dans l'*abjection*; le bon usage de sa fortune et de son crédit en est le plus sûr moyen. — Les secrets ressorts de l'amour-propre jouent souvent dans une *abjection* volontaire, et y font quelquefois trouver de la satisfaction : mais il n'y a que la vertu la plus pure qui puisse faire goûter à une âme noble la *bassesse* de l'état. (G.)

2. Abaisser, Rabaisser, Ravaler, Avilir, Humilier, Rabattre.

Abaisser vient de *bas*, opposé à *haut*, tant au physique qu'au moral ; il signifie, à la lettre, pousser en bas, mettre plus bas, au-dessous; diminuer la hauteur d'une chose, et, par extension, sa valeur, son prix, sa dignité, son mérite, l'opinion qu'on en a. Porsenna, protecteur de Tarquin, *abaisse sa hauteur* devant le sénat de Rome, en demandant, par un ambassadeur, à traiter avec lui, dit Voltaire.

Rabaisser, c'est *abaisser* encore davantage, de plus en plus, avec effort on redoublement d'action. L'envie, dit Boileau, ne pouvant s'élever jusqu'au mérite, pour s'égaler à lui, *tâche* à le *rabaisser*.

Ravaler est formé de *val*, *vallée* : *aval* est le contraire d'*amont*.

Avilir signifie jeter dans une abjection honteuse, rendre *vil* et méprisable, couvrir de honte, d'opprobre, d'infamie.

Humilier vient du latin *humus*, terre : il signifie abaisser jusqu'à terre, prosterner, jeter dans un état de confusion.

Le sens propre de ces mots est assez déterminé par les explications précédentes : nous ne les considérons ici qu'au figuré.

Abaisser exprime une action modérée : il convient surtout pour désigner un médiocre abaissement. Il faut bien que vous vous *abaissiez* jusqu'à ceux qui ne peuvent s'élever jusqu'à vous.

> Il est bon qu'un mari nous cache quelque chose ;
> Qu'il soit quelquefois libre, et ne s'*abaisse* pas
> A nous rendre toujours compte de tous ses pas. (Corn., *Polyeucte*.)

L'action de *rabaisser* est plus forte, et son effet plus grand : on *rabaisse* ce qui est beaucoup trop élevé, ou on *rabaisse* ce qu'on *abaisse* trop. En parlant de l'orgueil, de l'arrogance, de la présomption, des vices qui prétendent à une hauteur démesurée, on dit par cette raison *rabaisser* plutôt qu'*abaisser*.

gradation, *avili* par l'opprobre, *rabattu* par un trait qui ne permet pas de riposte, *humilié* par un échec ou par un reproche.

On s'*abaisse* par modestie, on se *rabaisse* par simplicité, on se *ravale* par faiblesse, on s'*avilit* par lâcheté, on s'*humilie* par esprit de pénitence (R. et V. F.).

3. Abandon, Abandonnement, Abdication, Renonciation, Démission, Désistement.

L'*abandon*, l'*abandonnement*, l'*abdication* et la *renonciation* se font, le *désistement* se donne, la *démission* se fait et se donne. — Aujourd'hui on donne, remet ou dépose sa *démission*, on ne la fait plus.

On fait un *abandonnement* de ses biens ou on fait *abandon* de ses biens, une *abdication* de sa dignité et de son pouvoir, une *renonciation* à ses droits et à ses prétentions, une *démission* de ses charges, emplois et bénéfices; et l'on donne un *désistement* de ses poursuites.

Il vaut mieux faire un *abandonnement* d'une partie de ses revenus à ses créanciers, que de laisser saisir et vendre le fonds de son bien. Quelques politiques regardent l'*abdication* d'une couronne comme un effet du caprice ou de la faiblesse de l'esprit, plutôt que comme une grandeur d'âme. Les lois et la justice maintiennent les *renonciations* des particuliers; mais celles des princes n'ont lieu qu'autant que leur situation et leurs intérêts les empêchent d'en appeler à la force des armes. L'amour du repos n'est pas toujours le motif des *démissions*, le mécontentement ou le soin de sa famille en est souvent la cause. Certains plaideurs de profession ne se mêlent des procès et n'y interviennent que pour faire acheter leur *désistement*.

Il ne faut *abandonner* que ce qu'on ne saurait retenir, *abdiquer* que lorsqu'on n'est plus en état de gouverner, *renoncer* que pour avoir quelque chose de meilleur, se *démettre* que quand il n'est plus permis de remplir ses devoirs avec honneur, et se *désister* que lorsque ses poursuites sont injustes ou inutiles, ou plus fatigantes qu'avantageuses. (G.)

L'*abdication* ne s'applique qu'à des postes considérables, à la souveraineté, aux grandeurs; elle est volontaire ou du moins supposée telle. La *démission* s'applique plutôt aux places inférieures ou moyennes : elle peut être forcée. L'autorité supérieure la reçoit, l'accepte, la refuse; quelquefois elle la demande, l'exige.

4. Abandonner, Délaisser.

Abandonner se dit des choses et des personnes; *délaisser* ne se dit que des personnes.

Nous *abandonnons* les choses dont nous n'avons pas soin; nous *délaissons* les malheureux à qui nous ne donnons aucun secours.

On se sert plus communément du mot d'*abandonner* que de celui de *délaisser*. Le premier est également bien employé à l'actif et au passif; le dernier a meilleure grâce au participe qu'à ses autres modes, et il a par lui seul une énergie d'universalité qu'on ne donne au premier qu'en y joignant quelque terme qui la marque précisément : ainsi l'on dit : C'est un pauvre *délaissé*; il est généralement abandonné de tout le monde.

On est *abandonné* de ceux qui doivent être dans nos intérêts, des choses qui nous appartiennent, et sur le concours desquelles nous comptions :

Ne m'*abandonnez* pas dans l'état où je suis. (RAC.)

Quand Phèdre dit : *La force m'abandonne*; elle semble se plaindre d'une trahison.

Voilà pourquoi l'on dit s'*abandonner* soi-même.

On est *délaissé* de tous ceux qui peuvent nous secourir, sans qu'il y ait obligation.

O Dieux! dans ce péril m'auriez-vous *délaissée*!

Souvent nos parents nous *abandonnent* plutôt que nos amis; Dieu permet quelquefois que les hommes nous *délaissent*, pour nous obliger à avoir recours à lui.

Quand on a été *abandonné* dans l'infortune, on ne connaît plus d'amis dans le bonheur; on ne compte que sur sa propre conduite, et l'on ne congratule que soi-même de tous les services que l'on reçoit alors de la part des hommes. Une personne qui se voit *délaissée* dans sa misère, ne regarde la charité que comme un paradoxe qui occupe inutilement une quantité de vains discoureurs.

Il a été heureux pour certaines personnes d'être *abandonnées* de leurs proches; c'est par-là qu'a commencé la chaîne des événements qui les ont conduits à la fortune. Il y a des gens dont le mérite et le courage ont besoin d'être soutenus, et d'autres qui ne les font valoir que lorsqu'ils se voient *délaissés*. (G.)

Quand on se voit *délaissé*, il n'est pas rare qu'on s'*abandonne* au désespoir.

5. Abattre, Démolir, Renverser, Ruiner, Détruire, Mettre ou jeter à bas.

L'idée propre d'*abattre* est celle de jeter à bas; on *abat* ce qui est élevé, haut: un arbre, une maison, des fruits, des moissons.

> Du plus puissant des Dieux nous voyons la statue
> Par une main impie à leurs pieds *abattue*. (Corn.)
> J'*abattrai* d'un seul coup sa tête et son orgueil. (Id.)

Celle de *renverser* est de coucher par terre ce qui était sur pied. On *renverse* ce qui peut changer de sens ou de direction. *Renverser* les autels, les bataillons ennemis. Il s'y ajoute une idée de désordre et de confusion.

> Le Seigneur a détruit la reine des cités;
> Temple, *renverse*-toi. (Rac.)

Démolir, c'est rompre la liaison d'une masse construite (*moles*, lat.); on ne *démolit* que ce qui est bâti. D'une maison *démolie* il reste des matériaux qui s'appellent *démolitions*.

Ruiner, c'est faire tomber en morceaux; on *ruine* ce qui se divise et se dégrade. A l'actif avec un nom de personne pour sujet, il signifie le plus souvent appauvrir.

Détruire, c'est dissiper entièrement l'ordre et jusqu'à l'apparence des choses; *détruire* un palais, une ville, un raisonnement.

> Tous ses projets semblaient l'un l'autre se *détruire*. (Rac.)

Racine, en écrivant: L'impie Achab *détruit*.... n'a pas voulu dire seulement, par un terme poétique, qu'Achab avait péri, mais encore que l'édifice de sa puissance, soutenu par sa personne, avait péri et disparu entièrement avec sa personne même.

Dégénérer, c'est recevoir de nouveaux attributs, le plus souvent inférieurs ou pires.

Chez les esclaves, le courage tantôt s'*abâtardit*, tantôt *dégénère* en témérité et en cruauté.

S'*abâtardir* rappelle toujours l'idée de la grandeur première effacée ou perdue, *dégénérer* plutôt l'état où l'on tombe. Aussi dit-on, en rappelant le point de départ, *dégénérer* de ses ancêtres, d'une naissance auguste.

S'*abâtardir* ne s'applique qu'aux hommes, aux animaux, aux plantes, à ce qui naît et tient à une race, et, par extension, à celles de nos qualités que nous recevons avec la vie. Mais on dit que tout *dégénère*. *Dégénérer* signifie même quelquefois devenir inférieur à soi-même. (V. F.)

7. Abdiquer, se Démettre.

C'est en général quitter un emploi, une charge. *Abdiquer* ne se dit guère que des postes considérables, et suppose de plus un abandon volontaire; au lieu que *se démettre* peut être forcé, et peut s'appliquer plus aux petites places qu'aux grandes.

Christine, reine de Suède, *abdiqua* la couronne. Édouard II, roi d'Angleterre, fut forcé à *se démettre* de la royauté. Philippe V, roi d'Espagne, *s'en démit* volontairement en faveur du prince Louis, son fils. (B.)

8. Abhorrer, Détester.

Ces deux mots ne sont guère d'usage qu'au présent, et marquent également des sentiments d'aversion, dont l'un est l'effet du goût naturel ou du penchant du cœur, et l'autre, l'effet de la raison et du jugement.

On *abhorre* ce qu'on ne peut souffrir, et tout ce qui est l'objet de l'antipathie. On *déteste* ce qu'on désapprouve et ce que l'on condamne.

Le malade *abhorre* les remèdes. Le malheureux *déteste* le jour de sa naissance.

Quelquefois on *abhorre* ce qu'il serait avantageux d'aimer; et l'on *déteste* ce qu'on estimerait, si on le connaissait mieux.

Une âme bien placée *abhorre* tout ce qui est bassesse et lâcheté. Une personne vertueuse *déteste* tout ce qui est crime et injustice. (G.)

9. Aboi, Aboiement, Jappement.

Cri du chien. *Aboi* se dit particulièrement en parlant de la qualité naturelle du cri du chien; un chien qui a l'*aboi* rude, aigre, perçant; un *aboi* effrayant. *Aboiement* se dit plutôt des cris mêmes; de longs *aboiements*, des *aboiements* continuels. On dit : faites cesser les *aboiements* de ce chien, et non pas : faites cesser son *aboi* ou ses *abois*. (LAVEAUX).

Jappement, cri du petit chien; un gros chien exprime quelquefois sa joie par des *jappements*.

Aboi a meilleure grâce en poésie qu'*aboiement* :

> Leurs cris, l'*aboi* des chiens, les cors mêlés de voix,
> Annoncent l'épouvante aux hôtes de ces bois. (LA FONTAINE.)
> Les chiens qui dans les airs poussent de vains *abois*. (CORN.)

Le chien sent de loin les étrangers et, pour peu qu'ils s'arrêtent ou tentent de franchir les barrières, il s'élance, s'oppose, et, par des *aboiements* réitérés, ses efforts et ses cris de colère, il donne l'alarme, avertit et combat. BUFFON. (V. F.)

10. Abolir, Abroger.

Abolir se dit plutôt à l'égard des coutumes, et *abroger*, à l'égard des lois. Le non-usage suffit pour l'*abolition*; mais il faut un acte positif pour l'*abrogation*.

Le changement de goût, aidé de la politique, a *aboli* en France les joûtes, les tournois et les autres divertissements brillants. De grandes raisons d'intérêt, et peut-être même de bonne discipline, ont été cause que la pragmatique-sanction a été *abrogée* par le concordat.

Les nouvelles pratiques font que les anciennes s'*abolissent*. La puissance despotique *abroge* souvent ce que l'équité avait établi.

On voit l'intérêt particulier travailler avec ardeur à *abolir* la mémoire de certains faits honteux; mais le temps seul vient à bout de tout *abolir*, et la gloire et le déshonneur. Le peuple romain a quelquefois *abrogé*, par pure haine personnelle, ce que ses magistrats avaient ordonné de bon et d'avantageux à la république. L'*abolition* d'une religion coûte toujours du sang, et la victoire peut n'être pas attachée, en cette occasion, à celui qui le répand, le persécuté y triomphant quelquefois du persécuteur : c'est ainsi que le christianisme a triomphé du paganisme par le martyre des premiers fidèles. L'*abrogation* d'une loi fondamentale est souvent la cause de la ruine du prince ou du peuple, et quelquefois de tous les deux. (G.)

11. Abominable, Détestable, Exécrable.

L'idée primitive et positive de ces mots est une qualification du mauvais au suprême degré. Exprimant par eux-mêmes ce qu'il y a de plus fort, ils excluent tous les modificatifs dont on peut faire accompagner la plupart des autres épithètes.

La chose *abominable* excite l'aversion : la chose *détestable*, la haine, le soulèvement : la chose *exécrable*, l'indignation, l'horreur.

Ces sentiments s'expriment, contre la chose *abominable*, par des cris d'alarme, des conjurations; contre la chose *détestable*, par l'animadversion, la réprobation; contre la chose *exécrable*, par des imprécations, des anathèmes.

Ces trois mots servent, dans un sens moins strict, à marquer simplement les divers degrés d'excès d'une chose très-mauvaise; de façon qu'*abominable* dit plus que *détestable*, *exécrable* plus qu'*abominable*. Cette gradation est observée dans l'exemple suivant :

« Denis le Tyran, informé qu'une femme très-âgée priait les dieux chaque jour de conserver la vie à son prince, et fort étonné qu'un de ses sujets daignât s'intéresser à son salut, interrogea cette femme sur les motifs de sa bienveillance. « Dans mon enfance, dit-elle, j'ai vu régner un prince *détestable*; je souhaitais sa mort; il périt : mais un tyran *abominable*, pire que lui, lui succéda; je fis contre celui-ci les mêmes vœux; ils furent remplis : mais nous eûmes un tyran pire que lui encore : ce monstre *exécrable*, c'est toi. S'il

mener à une fin malheureuse, *exécrable* ou *abominable*, s'il pousse à un crime.

Qui dit froid écrivain dit *détestable* auteur. (Boil.)

Il ne fait qu'ennuyer ; un livre *exécrable* ou *abominable* serait celui qui servirait à répandre des principes dangereux et immoraux.

Abominable et *exécrable* s'emploient surtout pour qualifier ce qui est hors nature, contraire aux usages, aux lois, à la morale, à la religion.

Je n'en perdrai pas moins ce peuple *abominable*... (*les Juifs.*)
Qui? Le chef d'une race *abominable*, impie...
Un *exécrable* Juif, l'opprobre des humains... (Rac. *Esther.*)

Leurs sacrifices sont *abominables*. (Pascal.)

Racine, qui aime à donner aux mots un double sens, celui qui leur vient de l'étymologie et celui que leur a imposé l'usage, emploie ainsi *détestable* :

La *détestable* Œnone a seule tout conduit.
Détestables flatteurs, présent le plus *funeste*... (Rac. *Phèdre.*)

Dans les deux cas Phèdre pense en même temps à la méchanceté et au mauvais résultat des calomnies d'Œnone; quand elle s'irrite contre elle, et ne voit plus que l'indignité de l'action, elle s'écrie :

Va-t-en, monstre *exécrable!*

Quand Molière fait dire à sa servante :

Voilà, je vous l'avoue, un *abominable* homme!

il veut dire sans doute, *l'humain le moins humain.*

Dans le style familier *détestable* s'emploie surtout pour exprimer ce qui choque notre goût; *abominable*, ce qui blesse nos regards. A force d'être employés et en s'éloignant de leur sens primitif, ces mots ont perdu de leur valeur et de leur énergie, et le marquis de Molière, en disant d'une comédie qu'elle est *détestable*, etc., dit moins que s'il se contentait de l'appeler simplement mauvaise. (V. F.)

12. Abrégé, Sommaire, Epitome.

L'*abrégé* est un ouvrage, mais la réduction d'un plus grand à un moindre volume : s'il est bien fait, son original court risque d'être négligé. Le *sommaire* n'est point un ouvrage; il ne fait que simplement indiquer en peu de mots les principales choses contenues dans l'ouvrage : on le place ordinairement à la tête de chaque chapitre ou division, comme une espèce de préparatoire. L'*epitome* est, ainsi que l'*abrégé*, un ouvrage, mais plus succinct : ce mot d'ailleurs est purement grec, et n'est employé que par les gens de lettres pour le titre de certains ouvrages.

On ne doit et l'on ne peut traiter l'histoire générale qu'en *abrégé*. Tout *abrégé* sur un bon livre est un sot *abrégé*. (Montaigne. III, 8.)

J'ai vu des livres dont beaucoup de chapitres n'étaient pas plus longs que leurs *sommaires*. Il n'est peut-être pas d'*epitome* mieux fait que celui de l'histoire romaine par Eutrope. (G.)

13. Absolu, Impérieux, Despote, Tyran.

Un homme *impérieux* commande avec empire; un homme *absolu* veut être obéi avec exactitude. L'un peut n'exiger que de la déférence; l'autre veut de la soumission. Le caractère *impérieux* ne se manifeste guère que lorsqu'il est irrité par la contradiction : ainsi on est *impérieux* avec emportement; on peut être *absolu* en conservant de la douceur dans les formes.

Un monarque *impérieux* est celui qui commande avec hauteur à ceux qui l'entourent; un monarque *absolu* est celui qui règne en despote sur tous ses sujets. Être *impérieux* tient à l'orgueil; être *absolu* tient à la roideur du caractère. Ainsi on peut être *impérieux* et faible : sans fermeté on n'est pas *absolu*.

On n'est *impérieux* que par moments : un caractère *absolu* se fait sentir

sans interruption. Aussi une femme qui a un mari *impérieux* n'a-t-elle besoin que de douceur ; s'il est *absolu*, il faut de la docilité. On peut se soustraire aux volontés d'un homme *impérieux*, il n'y a qu'à éluder. Il faut suivre celles d'un homme *absolu*, elles sont immuables. Une femme *impérieuse* a des caprices ; une femme *absolue* ne permet pas aux autres d'en avoir.

On dit la voix *impérieuse* des circonstances, l'empire *absolu* du devoir. Les circonstances n'ont qu'une influence momentanée : le devoir ne cesse jamais d'être *impérieux* ; c'est là ce qui le rend *absolu*. (F. G.)

Un monarque *absolu* est un *despote* : un tyran est à la fois *impérieux* et *absolu*. L'usage, qui est le *tyran* des langues, n'a pas conservé à *tyran* son sens propre et primitif que Racine lui a laissé dans les vers suivants. Polynice veut reprendre le trône occupé injustement par son frère.

JOCASTE. Vous serez un *tyran* haï de vos provinces.
POLYNICE. Ce nom ne convient pas aux légitimes princes ;
De ce titre odieux mes droits me sont garants ;
La haine des sujets ne fait pas les *tyrans*.
Appelez de ce nom Etéocle lui-même.
JOCASTE. Il est aimé de tous.
POLYNICE. C'est un *tyran* qu'on aime.

Il y a peut-être encore des gens qui aiment la *tyrannie*, mais personne n'aime les *tyrans*. On confond souvent sous les noms de *despote* et de *tyran* tout prince, tout homme qui abuse de son pouvoir. Il semble cependant que le *tyran* est moins sûr de sa force que le *despote*, et il y a, dans son autorité, je ne sais quoi de vexatoire et d'irritant. On est écrasé par le *despotisme*, on se soulève contre la *tyrannie*. On dira le *despotisme* militaire, la *tyrannie* de la multitude.

Il est rare que les enfants gâtés se contentent d'être *despotes*, ils deviennent vite de petits *tyrans*.

Il n'y a rien de si *impérieux* que la *tyrannie* des gens faibles.

La sagesse est le *tyran* des faibles, dit Vauvenargue : c'est pour n'avoir pas sur eux un empire *absolu*. (V. F.)

14. Absolution, Pardon, Rémission.

Le *pardon* est en conséquence de l'offense, et regarde principalement la personne qui l'a faite : il dépend de celle qui est offensée, et il produit la réconciliation quand il est sincèrement accordé et sincèrement demandé.

La *rémission* est en conséquence du crime, et a un rapport particulier à la peine dont il mérite d'être puni ; elle est accordée par le prince ou par le ma-

16. Absorber, Engloutir.

Qui connaît la différence qu'il y a entre la totalité et l'intégralité, doit sentir celle qui se trouve ici. *Absorber* exprime, à la vérité, une action générale, mais successive, qui, en ne commençant que par une partie du sujet, continue ensuite, et s'étend sur le tout. *Engloutir* marque une action dont la généralité est rapide et intégrale, saisissant le tout à la fois, sans le détailler par parties.

Le premier a un rapport particulier à la consommation et à la destruction. Le second dit proprement quelque chose qui enveloppe, emporte et fait disparaître tout d'un coup. Ainsi le feu *absorbe*, et l'eau *engloutit*.

Au milieu des sollicitudes et des engagements du siècle qui *absorbent* presque tous nos jours et tous nos moments. (Massillon.)

J'ai toujours été accablé d'occupations assez frivoles qui *engloutissent* tous mes moments. (Volt.)

C'est, selon cette même analogie, qu'on dit dans un sens figuré, *être absorbé* en Dieu, ou dans la contemplation de quelque sujet, lorsqu'on y livre la totalité de ses pensées, sans se permettre la moindre distraction. Je ne crois pas qu'*engloutir* soit d'usage au figuré. (G.)

On lit cependant dans Boileau :

... Vous brûlez de voir tous vos parents
Engloutir à la cour, charges, dignités, rangs.

On peut dire que Paris est un gouffre où viennent *s'engloutir* tous les produits des provinces pour y être *absorbés*. (N.)

17. Abstraire, Faire abstraction.

On *abstrait* une chose en la séparant de tout le reste, en la mettant à part, pour s'en occuper exclusivement; on fait *abstraction* d'une chose en la laissant de côté sans la considérer.

Abstraire l'accident du sujet, de la substance. (Académie.)

Pour bien connaître un sujet, il faut en *abstraire* successivement les qualités et les considérer chacune séparément. (Laveaux.)

Il faut dire que les justes ont le pouvoir prochain *en faisant abstraction* de tout sens. (Pascal.)

En faisant abstraction de ses livres, on aimait Helvétius tel qu'il était. (Marmontel.)

On *abstrait* une des qualités d'un sujet en *faisant abstraction* des autres. (V. F.)

18. Abstrait, Distrait.

Ces deux mots emportent dans leur signification l'idée d'un défaut d'attention ; mais avec cette différence que ce sont nos propres idées intérieures qui nous rendent *abstraits*, en nous occupant si fortement qu'elles nous empêchent d'être attentifs à autre chose qu'à ce qu'elles nous représentent, au lieu que c'est un nouvel objet extérieur qui nous rend *distraits* en attirant notre attention de façon qu'il la détourne de celui à qui nous l'avons d'abord donnée, ou à qui nous devons la donner. Si ces défauts sont d'habitude, ils sont graves.

On est *abstrait*, lorsqu'on ne pense à aucun objet présent, ni à rien de ce qu'on dit. On est *distrait*, lorsqu'on regarde un autre objet que celui qu'on nous propose, ou qu'on écoute d'autres discours que ceux qu'on nous adresse, dans le commerce du monde.

Les personnes qui font de profondes études, et celles qui ont de grandes affaires ou de fortes passions, sont plus sujettes que les autres à avoir des *abstractions*; leurs idées ou leurs desseins les frappent si vivement, qu'ils leur sont toujours présents. Les *distractions* sont le partage ordinaire des jeunes gens; un rien les détourne et les amuse.

La rêverie produit des *abstractions*, et la curiosité cause des *distractions*.

Un homme *abstrait* n'a point l'esprit où il est, rien de ce qui l'environne ne le frappe; il est souvent à Rome au milieu de Paris; et quelquefois il pense politique ou géométrie, dans le temps que la conversation roule sur la galanterie. Un homme *distrait* veut avoir l'esprit à tout ce qui est présent; il est frappé de tout ce qui est autour de lui, et cesse d'être attentif à une chose pour le vouloir être à l'autre; en écoutant tout ce qu'on dit à droite et à gauche, souvent il n'entend rien, ou n'entend qu'à demi, et se met au hasard de prendre les choses de travers.

Les gens *abstraits* se soucient peu de la conversation : les *distraits* en perdent le fruit. Lorsqu'on se trouve avec les premiers, il faut de son côté se livrer à soi-même, et méditer; avec les seconds, il faut attendre à leur parler, que tout autre objet soit écarté de leur présence.

Une nouvelle passion, si elle est forte, ne manque guère de nous rendre *abstraits*. Il est bien difficile de n'être pas *distraits*, quand on nous tient des discours ennuyeux, et que nous entendons dire d'un autre côté quelque chose d'intéressant. (G.)

Je n'ai pas été fâché de passer pour *distrait*; cela m'a fait hasarder bien des négligences qui m'auraient embarrassé. (Montesquieu.)

Quelquefois un esprit *abstrait*, nous jetant loin de la conversation, nous fait faire ou de mauvaises demandes, ou de sottes réponses. (La Bruyère.)

19. Académicien, Académiste.

Ces deux personnages sont l'un et l'autre membres d'une société qui porte le nom d'*académie*, et qui a pour objet des matières qui demandent de l'étude et de l'application. Mais les sciences et le bel esprit sont le partage de l'*académicien*; et les exercices du corps, soit d'adresse ou de talents, sont du ressort de l'*académiste*; l'un travaille et compose des ouvrages pour la perfection de la littérature; l'autre étudie et s'exerce dans la science du cheval, de la danse, de l'escrime et des autres qualités personnelles; on peut être en même temps *académicien* et *académiste*. (G.)

20. Accablement, Abattement, Découragement, Anéantissement, Prostration.

Accablement vient du corps et de l'esprit. L'*accablement* du corps vient de maladie ou de fatigue : l'*accablement* de l'esprit est un état de l'âme qui succombe sous le poids de ses peines.

Cet état dégrade l'homme, et laisse voir sa faiblesse. Il n'est point de maux ni de situation dans la vie auxquels il n'y ait du remède; et quand même il n'y

Je t'en avais comblé, je t'en veux *accabler*. (CORNEILLE.)

Opprimer signifie *accabler* par force, par violence; il ne se prend qu'en mauvaise part : le faible est toujours *opprimé*. *Oppresser* n'indique qu'une action physique; il veut dire presser fortement. Une respiration gênée est *oppressée*.

Un peuple *accablé* d'impôts est *opprimé* par son souverain; on ne dit pas que l'*oppresseur* est celui qui *oppresse*, c'est celui qui *opprime*.

Les choses *accablent* aussi bien que les personnes.

Un homme que le nombre, le poids, la diversité, la difficulté des affaires occupent seulement et n'*accablent* point. (LA BRUYÈRE.)

Il n'y a que les personnes qui *oppriment*; quand on dit, la douleur m'*oppresse*, c'est pour dire, elle me suffoque, elle m'ôte la respiration.

Quand *accabler* exprime une action physique, la cause de l'accablement peut être visible, apparente. Tatius et les Sabius *accablèrent* Tarpéia sous le poids de leurs boucliers : on peut voir les boucliers. Une personne *oppressée* l'est sans que la cause de son oppression soit visible, extérieure; l'asthme *oppresse*, mais on ne voit pas l'asthme, il ne se manifeste que par ses effets. *Opprimer* ne désigne jamais une action physique immédiate; l'*oppression* des peuples est le résultat du despotisme du souverain.

Ce qui *accable* ôte les forces; celui qui *opprime* écrase; ce qui *oppresse* suffoque.

Le malheur n'*accable* jamais les caractères fermes; l'*oppression* avilit les âmes faibles.

L'*accablement* physique se fait sentir dans tous les membres; l'*oppression* ne porte que sur la poitrine ou sur l'estomac.

On peut être *accablé* sans que personne y contribue volontairement; des chagrins imaginaires suffisent. On n'est *opprimé* que par des causes réelles, nées de la volonté des supérieurs. Il faut distraire un homme *accablé* de mélancolie. On doit prendre la défense de l'*opprimé*. (F. G.)

22. Avoir accès, Aborder, Approcher.

On a *accès* où l'on entre. On *aborde* les personnes à qui l'on veut parler. On *approche* celles avec qui l'on est souvent.

Les princes donnent *accès;* ils se laissent *aborder*, et ils permettent qu'on les *approche*. L'*accès* en est facile ou difficile; l'*abord* en est rude ou gracieux; l'*approche* en est utile ou dangereuse.

Qui a beaucoup de connaissances peut *avoir accès* en beaucoup d'endroits. Qui a de la hardiesse *aborde* sans peine tout le monde. Qui joint à la hardiesse un esprit souple et flatteur, peut *approcher* les grands avec plus de succès que d'autres.

Lorsqu'on veut être connu des gens, on cherche les moyens d'*avoir accès* auprès d'eux; quand on a quelque chose à leur dire, on tâche de les *aborder:* lorsqu'on a dessein de s'insinuer dans leurs bonnes grâces, on essaie de les *approcher*.

Il est souvent plus difficile d'*avoir accès* dans les maisons bourgeoises que dans les palais des rois. Il sied bien aux magistrats et à toute personne constituée en dignité d'avoir l'*abord* grave, pourvu qu'il n'y ait point de fierté mêlée. Ceux qui *approchent* les ministres de près sentent bien que le public ne leur rend presque jamais justice, ni sur le bien, ni sur le mal.

Il est noble de donner un *libre accès* aux honnêtes gens; mais il est dangereux de le donner aux étourdis. La belle éducation fait qu'on n'*aborde* jamais les dames qu'avec un air de respect, et qu'on en *approche* toujours avec une sorte de hardiesse assaisonnée d'égards. (G.) Dans ce dernier exemple l'abbé Girard confond *approcher quelqu'un* et *approcher de quelqu'un*. *Approcher quelqu'un* veut dire être souvent auprès, vivre auprès; *approcher de*, c'est venir auprès, se mettre à côté de, action passagère. Quand on n'ose *aborder* les

gens, on en *approche* peu à peu, espérant qu'ils viendront eux-mêmes à vous.

23. Accidentellement, Fortuitement.

Accidentellement se dit de ce qui est amené par des causes qui ne tiennent pas à la chose elle-même, étrangères à son essence, par conséquent quelquefois par hasard. Fortuitement de ce qui n'a d'autre cause que le hazard, la fortune. C'est *accidentellement* et non pas *fortuitement* que la cire est blanche. Ce qui est *accidentel* peut n'être pas durable et survenir contre notre attente. Ce qui arrive *fortuitement* est un événement extraordinaire, qui parait être au-dessus de toute prévoyance, parce qu'il tient à des causes absolument inconnues. (R.)

24. Accompagner, Escorter.

On *accompagne* par égard, pour faire honneur, ou par amitié, pour le plaisir d'aller ensemble. On *escorte* par précaution, pour empêcher les accidents qui pourraient arriver, ou pour mettre à couvert de l'insulte d'un ennemi qu'on peut rencontrer dans sa marche.

C'est le désir de plaire ou de se procurer quelque agrément, qui fait agir dans le premier cas; et c'est la crainte du danger, qui détermine dans le second.

Le mot *accompagner* porte toujours avec lui une certaine idée de familiarité et d'égalité, le mot *escorter* une certaine idée de déférence et de dépendance. Un ami *accompagne* son ami. Des serviteurs *escortent* leur maître.

On dit, avoir avec soi une nombreuse *compagnie*, et une forte *escorte*.

Escorte s'entend toujours d'un nombre de personnes. Un homme seul *accompagne* et n'*escorte* pas. (G.)

25. Accompli, Parfait.

Ce qui n'est pas *parfait* a un défaut qui le défigure; ce qui n'est pas *accompli* peut encore être parfait quoique inachevé et incomplet. On dira d'une ébauche qu'elle est *parfaite*, il faudrait y travailler encore, lui donner le fini pour en faire une peinture ou un dessin *accompli*.

« Quelle prodigieuse distance, dit la Bruyère, entre un bel ouvrage et un ouvrage *parfait* ou régulier, » c'est-à-dire, sans tache.

« Il n'y a pas de femmes si *parfaites* qu'elles empêchent un mari de se repentir au moins une fois le jour d'avoir une femme. » Il veut dire qu'il est aussi difficile de trouver une femme qu'un sonnet sans défaut. Du reste, un homme *parfait* pourrait bien être un personnage ennuyeux; aussi ne trouvons-nous de *parfaits* que les absents.

« Les mots complet, complément, plein, rempli, etc, dit Roubaud, in-

disparaissent. Quelquefois ils nous aident à le trouver *accompli*, lorsque nous l'avons vu se travailler et se corriger. (V. F.)

26. Accorder, Concilier.

« *Accorder*, dit l'abbé Girard, suppose la contestation ou la contrariété. *Concilier* ne suppose que l'éloignement ou la diversité.

« On *accorde* les différends, on *concilie* les esprits.

« Il paraît impossible d'*accorder* les libertés de l'Église gallicane avec les prétentions de la cour de Rome : il faut nécessairement que tôt ou tard les unes ruinent les autres; car il sera toujours très-difficile de *concilier* les maximes de nos parlements avec les préjugés du Consistoire.

« On emploie le mot *accorder* pour les opinions qui se contrarient, et le mot *concilier* pour les passages qui semblent se contredire.

« Le défaut de justesse dans l'esprit est pour l'ordinaire ce qui empêche les docteurs de l'école de s'*accorder* dans leurs disputes. La connaissance exacte de la valeur de chaque mot, dans toutes les circonstances où il peut être employé, sert beaucoup à *concilier* les autres. »

Accorder marque, comme son effet caractéristique, l'union étroite, des rapports intimes, de fortes convenances, une conformité particulière, la correspondance, le consentement, l'unanimité, etc. *Concilier* n'annonce qu'une simple liaison, la compatibilité, le rapprochement, l'attrait d'une chose vers l'autre, une disposition favorable, une sorte d'intelligence. Vous avez *concilié* deux passages, dès que vous avez prouvé qu'ils ne se contredisent pas; mais pour *accorder* deux opinions, il faut au moins les faire rentrer, pour ainsi dire, l'une dans l'autre, de manière qu'elles semblent tenir au même principe, ou aboutir aux mêmes conséquences.

Deux choses qui s'*accordent*, vont bien ensemble, cadrent l'une avec l'autre, s'ajustent, s'assortissent, se marient fort bien. Deux choses qui se *concilient* subsistent seulement ensemble, ne se repoussent pas, s'attirent peut-être l'une l'autre, s'allient même ensemble par de nouveaux moyens. L'*accord* exclut toute opposition et produit l'harmonie : la *conciliation* exclut la contradiction ou l'incompatibilité, et dispose à l'*accord* par des moyens doux et insinuants.

Conciliez d'abord les esprits, si vous voulez qu'ils s'*accordent* dans leurs délibérations.

On se *concilie* les cœurs par des paroles et des manières flatteuses; l'uniformité de sentiments les *accorde* : dans le premier cas, ils ne sont que disposés favorablement; dans le second, ils sont étroitement unis. (R.)

27. Accorder, Raccommoder, Réconcilier.

On *accorde* les personnes qui sont en dispute pour des prétentions ou pour des opinions. On *raccommode* les gens qui se querellent, ou qui ont des différends personnels. On *réconcilie* ceux que les mauvais services ont rendus ennemis. Ce sont trois actes de médiation. Dans l'un, on a pour but de faire cesser les contestations, et, pour y parvenir, on a recours aux règles de l'équité ou aux maximes de la politesse; dans l'autre, on travaille à arrêter l'emportement et à apaiser la colère; on se sert pour cela de tout ce qui peut faire valoir les avantages de la paix et de l'union; dans le dernier, on a en vue de déraciner la haine, et d'empêcher les effets de la vengeance. On est souvent obligé de faire jouer les autres passions pour vaincre l'obstination de celle-ci.

Accorder et *raccommoder* peuvent s'appliquer aux choses ainsi qu'aux personnes; mais ils ne sont traités ici que par rapport à cette dernière application, qui est la seule que puisse avoir le mot de *réconcilier*. Leur signification générale et commune consiste donc à marquer l'action par laquelle on tâche de remédier aux brouilleries qui surviennent dans la société.

L'action d'*accorder* travaille proprement sur les manières, soit celles de la

conduite, soit celles du discours, pour ramener les esprits aigris. L'action qu'exprime le mot de *raccommoder* agit directement contre la passion et l'animosité, pour calmer des esprits irrités. L'action de *réconcilier* attaque les projets de la rancune, pour guérir des cœurs ulcérés.

Quoique les hommes soient plus fortement affectés par l'amour de la fortune que par celui de la vérité, l'*accord* en est pourtant plus aisé à faire dans les altercations qui proviennent de l'intérêt que dans celles qui naissent des points de croyance. Ce n'est qu'après que le premier feu est passé, qu'on peut opérer un *raccommodement* entre des personnes vivement piquées. La parenté rend, dans les inimitiés, la *réconciliation* plus difficile. (G.)

28. Accourcir, Raccourcir, Abréger.

On *accourcit*, *raccourcit* et *abrège* tout ce dont on diminue l'étendue ou la durée.

Raccourcir, c'est *accourcir* trop jusqu'à rendre la chose incomplète.

On *accourcit* en diminuant la longueur ; on *abrège* en resserrant davantage. On *accourcit* un ouvrage en supprimant certaines parties, on l'*abrège* en le faisant plus succinct.

Abréger veut même dire quelquefois faire paraître moins long : le travail *abrège* le temps.

Une chose *raccourcie* est trop courte, *accourcie*, moins longue, *abrégée*, reduite à l'indispensable. (V. F.)

29. Accusateur, Dénonciateur, Délateur.

L'*accusateur*, intéressé comme partie, ou comme protecteur de la société civile, poursuit le criminel devant le tribunal de la justice, pour le faire punir. Le *dénonciateur*, zélé pour la loi, révèle aux supérieurs la faute cachée, et leur fait connaître le coupable : il n'est point obligé à la preuve ; c'est à ceux-là à faire ce qu'ils jugent à propos, soit pour s'assurer de la vérité, soit pour remédier au mal. Le *délateur*, dangereux ennemi des particuliers, rapporte tout ce qu'ils laissent échapper, dans leurs discours ou dans leurs actions, de non conforme aux ordres ou à l'esprit du ministère public : il se masque souvent d'un faux air de confiance.

Il faut, pour se porter *accusateur*, être très-assuré du fait, en avoir de preuves suffisantes, et prendre un grand intérêt à la punition. Dès qu'on a la moindre connaissance d'une conspiration contre l'État ou contre le prince, on doit en être le *dénonciateur ;* autrement on en devient le complice. On regarde toujours le *délateur* comme un odieux personnage, sujet à donner une

Délateur, du latin *delator*, qui cherche, qui découvre et défère ou rapporte secrètement ce qu'il croit avoir vu, et souvent ce qu'il est intéressé à faire croire.

Le *dénonciateur*, du latin *denunciator*, est celui qui annonce, qui manifeste, qui rend un fait public; c'est celui qui défère à la justice, à la société un crime, un complot qui intéresse la sûreté publique; c'est l'élan sublime de Cicéron contre Verrès et Catilina; c'est l'action du ministère public qui veille au salut de la patrie. Le *délateur* épie et dépose sourdement; le *dénonciateur* se découvre : le premier est un lâche assassin qui profite de son crime; le second est un champion généreux, qui court les risques d'un combat à la suite duquel est la peine infligée aux calomniateurs.

La loi qui encouragerait la *délation* par des récompenses serait immorale; celle qui proscrirait la *dénonciation* serait impolitique. (R.)

30. Achever, Finir, Terminer.

On *achève* ce qui est commencé, en continuant à y travailler. On *finit* ce qui est avancé, en y mettant la dernière main. On *termine* ce qui ne doit pas durer, en le faisant discontinuer. De sorte que l'idée caractéristique d'*achever* est la conduite de la chose jusqu'à son dernier période; celle de *finir* est l'arrivée de ce période; et celle de *terminer* est la cessation de la chose.

Achever n'a proprement rapport qu'à l'ouvrage permanent, soit de la main, soit de l'esprit. On désire qu'il soit *achevé*, par la curiosité qu'on a de le voir dans son entier. *Finir* se place particulièrement à l'égard de l'occupation passagère; on souhaite qu'elle soit *finie*, par l'envie de s'en donner une autre, ou par l'ennui d'être toujours appliqué à la même. *Terminer* ne se dit guère que pour les discussions, les différends et les courses.

Les esprits légers commencent beaucoup de choses sans en *achever* aucune. Les personnes extrêmement prévenues en leur faveur ne donnent guère de louanges aux autres sans *finir* par un correctif satirique. Ne peut-on pas douter de la sagesse de ces lois qui, au lieu de *terminer* les procès, ne servent qu'à les prolonger? (G.)

L'*achèvement* d'une chose c'est le développement complet, l'exécution parfaite et entière de cette chose : *achever* une chose veut dire la faire aussi bien qu'elle peut être faite, la pousser aussi loin qu'elle peut aller.

La *fin* est l'opposé du commencement, et de même que d'une chose il n'y a rien de fait avant son commencement, de même il n'y a rien à faire après sa *fin*. Mais la *fin* pouvant être considérée comme la dernière partie d'une chose, c'est encore travailler cette chose que de la *finir*, d'en faire la *fin*.

Le *terme* est le point dans l'espace ou dans le temps où une chose s'arrête; il suppose durée ou continuité; il est en dehors de la chose *terminée*; aussi le plus souvent *terminer* s'emploie-t-il d'une manière absolue; *terminer* c'est cesser d'agir, ne pas aller plus loin.

De sorte qu'*achever* une chose, c'est y mettre la dernière main; la *finir*, c'est continuer d'y travailler; la *terminer*, c'est cesser d'y travailler.

Il n'y a qu'une manière d'*achever*; on peut *finir* bien ou mal; on *termine* plus ou moins vite.

Achève et prends ma vie après un tel affront,

lit Don Diègue au comte; on ne pourrait plus complétement parodier ce beau vers de Corneille qu'en mettant : *Finis*.

L'étude commence un honnête homme, et le commerce du monde l'*achève*. (Saint-Evremond).

« Encore si tu avais *achevé* de couper notre bois, je prendrais quelque consolation, » dit Martine à Sganarelle. — C'est que tout le bois serait coupé. « Je voudrais bien avoir *fini* de couper le bois, » dira un ouvrier fatigué ou paresseux. — C'est qu'il n'aurait plus rien à faire.

Un mot de votre bouche, en *terminant* mes peines,
Peut rendre Esther heureuse entre toutes les reines. (Rac.)

Ses peines durent depuis longtemps. (V. F.)

31. A couvert, A l'abri.

A couvert, désigne quelque chose qui cache; *à l'abri*, quelque chose qui défend. Voilà pourquoi l'on dit, être *à couvert* du soleil, à *l'abri* du mauvais temps; être *à couvert* des poursuites de ses créanciers, *à l'abri* des insultes de ses ennemis. On a beau s'enfoncer dans l'obscurité, rien ne met *à couvert* des poursuites de la méchanceté; rien ne met *à l'abri* des traits de l'envie. (G).

32. Acquitté, Quitte.

On s'est *acquitté* quand on a payé tout ce que l'on doit pour le moment; on est *quitte* quand on ne doit plus rien du tout. On a *acquitté* différents billets à terme, mais on n'est *quitte* que quand le dernier est payé.

C'est ici le lieu d'établir une distinction entre les participes des verbes réciproques et les adjectifs correspondants. Les premiers expriment l'action ou la rappellent; les seconds expriment le résultat de cette action, l'état où se trouve celui qui l'a faite. Lorsqu'on s'est *acquitté* de tout ce que l'on devait, on est *quitte*. On s'est *acquitté* d'un emploi tant qu'on l'a exercé; on n'en est *quitte* que quand on ne l'exerce plus. On s'est *acquitté* d'une commission, sans être *quitte* de celles qu'on pourra avoir à faire dans la suite. On s'*acquitte* mal, en général, des choses dont on désire être bientôt *quitte*. On a beau s'être *acquitté* journellement de ses devoirs, on n'en est jamais *quitte*.

S'être *acquitté* d'une dette, c'est l'avoir payée; en être *quitte*, c'est en être libéré d'une manière quelconque, par un échange, par le don du créancier, etc. S'*acquitter* emporte, en général, l'idée de payement; être *quitte* ne suppose que celle de libération. (F. G.)

33. Acre, Apre.

Ces deux termes s'appliquent aux fruits, ainsi qu'à d'autres aliments : ils marquent dans le goût une sensation désagréable, et enchérissent l'un sur l'autre, de façon que le palais de la bouche est plus vivement affecté par ce qui est *âcre* que par ce qui est *âpre*. Le premier fait une impression piquante, qui peut provenir de la quantité excessive des sels; le second dit quelque chose de rude dans sa composition, et se trouve dans un défaut de maturité.

Apre se dit, au figuré, pour marquer l'excès d'ardeur ou d'avidité que l'on a pour certaines choses. On dit d'un joueur, qu'il est *âpre* au gain, au jeu.

dicante qui ne s'applique guère qu'aux humeurs qui circulent dans l'être animé, et dont la nature se manifeste plutôt par les effets qu'elle produit dans les parties qui en sont affectées, que par aucune sensation bien distinctive. *Acreté* est d'un usage commun, par conséquent plus fréquent. Il convient aussi à plusieurs sortes de choses : c'est non-seulement une qualité piquante, capable, ainsi que l'*acrimonie*, d'être une cause active d'altération dans les parties vivantes du corps animal ; c'est encore une sorte de saveur que le goût distingue et démêle des autres par une sensation propre et particulière que produit le sujet affecté de cette qualité. (G.)

35. Acte, Action.

« *Action*, dit l'abbé Girard, se dit indifféremment de tout ce qu'on fait, commun ou extraordinaire ; *acte* se dit seulement de ce qui est remarquable.

« C'est plus par ses *actions* que par ses paroles qu'on découvre les sentiments de son cœur. C'est un *acte* héroïque que de pardonner à son ennemi lorsqu'on est en état de s'en venger.

« Le sage se propose, dans toutes ses *actions*, une fin honnête. Les princes doivent marquer les diverses époques de leur vie par des *actes* de vertu et de grandeur. On dit une *action* vertueuse, et une bonne ou mauvaise *action;* mais on dit un *acte* de vertu et un *acte* de bonté.

« On fait une bonne *action* en cachant les défauts de son prochain; c'est l'*acte* de charité le plus rare parmi les hommes.

« Tout le mérite de nos *actions* vient du motif qui les produit, et de leur conformité à la loi éternelle; mais toute leur gloire est due aux circonstances avantageuses qui les accompagnent, et à la faveur qu'elles trouvent dans les préventions humaines. Quelques empereurs se sont imaginé faire des *actes* d'une insigne piété en persécutant ceux de leurs sujets qui étaient d'une religion différente de la leur; d'autres ont cru faire seulement par là des *actes* d'une politique indispensable; mais ils ne passent tous que pour avoir fait en cela des *actes* de cruauté.

« Un petit accessoire de sens physique ou historique distingue encore ces deux mots; celui d'*action* ayant plus de rapport à la puissance qui agit, et celui d'*acte* en ayant davantage à l'effet produit par cette puissance; ce qui rend l'un propre à devenir attribut de l'autre : de façon qu'on parlerait avec justesse en disant que nous devons conserver dans nos *actions* la présence d'esprit, et faire en sorte qu'elles soient toutes des *actes* de bonté ou d'équité. »

L'*acte* est le produit de l'*action* d'une puissance. C'est par l'*action* qu'une puissance fait, *actue*, affectue.

On marque les degrés de l'*action* qui annoncent l'énergie; on marque le nombre des *actes*, qui forme l'habitude. On dit une *action* vive, véhémente, impétueuse ; le feu, la chaleur de l'*action*. Une puissance qui reste sans influence, sans mouvement, a perdu son *action*. On dit un *acte*, divers *actes* d'une telle espèce. La répétition des *actes* d'avarice décèle l'avare. Nous appelons fou celui qui fait plusieurs *actes* de folie.

L'*acte* émane donc de la puissance : ainsi vous dites un *acte* de vertu, de générosité, d'équité, de magnanimité. L'*action* est le mode de la puissance : ainsi vous dites une *action* vertueuse, généreuse, équitable, magnanime. L'*action* vertueuse a telle qualité; l'*acte* de vertu appartient à telle cause.

L'*action* marque mieux l'intention, le dessein, et reçoit les qualifications morales plutôt que l'*acte*. Nous faisons des *actes* de foi, d'espérance, de charité ; ces *actes* ne sont que des émissions, des déclarations, des aveux de nos sentiments, et non pas des *actions*. Nous péchons par pensées, par paroles, par *actions*. La pensée n'est qu'un *acte*, et l'*action* est une œuvre. (R.)

36. Acteur, Comédien.

Dans le sens propre, on nomme ainsi ceux qui jouent la comédie sur un théâtre ; mais il n'est pas vrai, comme le dit le P. Bouhours, que, dans ce sens, ces deux mots aient absolument la même signification.

Acteur est relatif au personnage que représente celui dont on parle : *comédien* est relatif à sa profession. Des amis, rassemblés pour s'amuser entre eux, jouent sur un théâtre domestique un drame dont ils se partagent les rôles : ils sont *acteurs*, puisqu'ils ont chacun un personnage à représenter ; mais ils ne sont pas *comédiens*, puisque ce n'est pour eux qu'un amusement momentané, et non pas une profession consacrée à l'amusement du public. Les jeunes gens qu'une institution un peu plus que gothique fait monter sur les théâtres de collége sont *acteurs*, et ne sont pas *comédiens* : mais quelques-uns, qui sans cela seraient peut-être devenus d'habiles avocats, de bons médecins, de pieux ecclésiastiques, sont devenus de mauvais *comédiens*, pour avoir été au collége de pitoyables *acteurs*, encouragés par des applaudissements imbéciles.

Dans le sens figuré, ces deux termes conservent encore la même distinction à beaucoup d'égards.

Acteur se dit de celui qui a part dans la conduite, dans l'exécution d'une affaire, dans une partie de jeu ou de plaisir : *comédien*, de celui qui feint bien des passions, des sentiments qu'il n'a point, dont la conduite est dissimulée et artificieuse. Le premier terme se prend en bonne ou mauvaise part, selon la nature de l'affaire où l'on est *acteur* ; le second ne se prend jamais qu'en mauvaise part, parce que la dissimulation, qui fait le *comédien*, est toujours une chose odieuse. (B.)

Acteur : qui agit, opposé à spectateur qui regarde :

> La cour est un théâtre où les princes *acteurs*
> Donnent la comédie aux peuples spectateurs. (P. Le Moyne.)

Comédien : qui joue la comédie.

Acteur indique donc l'*action*, *comédien* la profession.

Ah ! les étranges animaux à conduire que les *comédiens !* (Molière.)

« Aussi, comme le dit Beauzée, *acteur* est relatif au personnage que représente celui dont on parle. » L'*acteur* s'avance sur la scène. Tout *acteur* qui n'est pas nécessaire gâte les plus grandes beautés. (Volt.) Le métier du *comédien* est de jouer un personnage qui n'est pas le sien, de se contrefaire. Aussi au figuré *acteur* veut-il dire quiconque agit, joue un rôle, se met en avant, s'expose aux regards.

Dieu ne paraît nulle part dans les autres histoires, les hommes en sont les

[redacted]

tapisseries aux murs. Il y a des emplois et des bénéfices *annexés* à d'autres pour les rendre plus considérables.

Adhérent est du ressort de la physique, par conséquent toujours pris dans le sens littéral. *Attaché* est totalement de l'usage ordinaire ; il s'emploie assez communément et fréquemment dans le sens figuré. *Annexé* tient un peu du style législatif, et passe quelquefois du littéral au figuré.

Les excroissances qui se forment sur les parties du corps animal sont plus ou moins *adhérentes*, selon la profondeur de leurs racines. Il n'est pas encore décidé que l'on soit plus fortement *attaché* par les liens de l'amitié que par ceux de l'intérêt, les inconstants n'étant pas moins rares que les ingrats. Il semble que l'air fanfaron soit *annexé* à la fausse bravoure, et la modestie au vrai mérite. (B.)

38. Admettre, Recevoir.

On *admet* quelqu'un dans une société particulière : on le *reçoit* à une charge.

Le premier est une faveur accordée par les personnes qui composent la société, en conséquence de ce qu'elles vous jugent propre à participer à leurs desseins, à goûter leurs occupations et à augmenter leur amusement et leur plaisir. Le second est une opération par laquelle on achève de vous donner une entière possession, et de vous installer dans la place que vous devez occuper, en conséquence d'un droit acquis, soit par bienfaits, soit par stipulation.

Ces deux mots ont encore, dans un usage plus ordinaire, une idée commune qui les rend synonymes, et dont la différence consiste alors en ce qu'*admettre* semble supposer un objet plus intime et plus de choix, et que *recevoir* paraît exprimer quelque chose de plus extérieur, et où il faut moins de précaution.

Ainsi on *admet* dans sa familiarité et dans sa confidence ceux qu'on en juge dignes : on *reçoit* dans les maisons et dans les cercles ceux qu'on y présente.

Les ministres étrangers sont *admis* à l'audience du prince, et *reçus* à sa cour.

Mieux les sociétés sont composées, plus elles doivent avoir attention à n'*admettre* que de bons sujets. Quoique la probité, la sagesse et la science nous fassent estimer, elles ne nous font pas néanmoins *recevoir* dans le monde : cette prérogative est dévolue aux talents et à l'esprit d'amusement (G.)

39. Adorer, Honorer, Révérer.

Ces trois mots s'emploient également pour le culte de religion et pour le culte civil. Dans le premier emploi, on *adore* Dieu, on *honore* les saints, on *révère* les reliques et les images. Dans le second, on *adore* une maîtresse, on *honore* les honnêtes gens, on *révère* les personnes illustres et celles d'un mérite distingué.

En fait de religion, *adorer*, c'est rendre à l'Être suprême un culte de dépendance et d'obéissance; *honorer*, c'est rendre aux êtres subalternes, mais spirituels, un culte d'invocation ; *révérer*, c'est rendre un culte extérieur de respect et de soins à des êtres matériels, relativement aux êtres spirituels à qui ils ont appartenu.

Dans le style profane, on *adore* en se dévouant totalement au service de ce qu'on aime, et en admirant jusqu'à ses défauts ; on *honore* par les attentions, les égards et les politesses : on *révère* en donnant des marques d'une haute estime, ou d'une considération au-dessus du commun.

La manière d'*adorer* le vrai Dieu ne doit jamais s'écarter de la raison, parce qu'il en est l'auteur, et qu'elle n'a été donnée à l'homme que pour qu'il en fasse un usage continuel. On n'*honorait* pas les saints, ni on ne *révérait* leurs images dans les premiers siècles de l'Église, parce que l'aversion qu'on

avait pour l'idolâtrie, alors régnante, rendait circonspect sur un culte dont le précepte n'était pas assez formel pour ne point éviter le scandale et la méprise qu'il pouvait occasionner dans ces temps-là. (G.)

40. Adoucir, Mitiger, Modérer, Tempérer.

« *Adoucir*, rendre *doux*, ôter à une chose toute saveur, toute qualité désagréable. L'homme sut *adoucir* les fruits et les plantes.

Cérès montra aux hommes grossiers l'art d'*adoucir* la terre. (Fén.)

... avocat,
De votre ton vous-même *adoucissez* l'éclat. (Racine.)

« *Mitiger*, du latin *mitis*, a un sens beaucoup plus restreint et un usage moins fréquent; il veut dire adoucir l'âcreté, l'austérité d'une chose, lui donner la douce saveur d'un fruit mûr (*mitia poma*).

« La chose *modérée* est renfermée dans la vraie grandeur ; la chose *tempérée* est ramenée au vrai degré.—Zone *tempérée*.—Il y a dans ces deux mots une idée de mesure gardée ou reprise, de juste milieu qui suppose l'usage de la raison ou de la volonté. Ils ont une idée morale que n'a pas le terme général d'*adoucir*, ni le terme particulier de *mitiger*. »

Le temps *adoucit* tout, nos joies et nos douleurs, c'est à nous de les *modérer*. On peut *adoucir* jusqu'à dénaturer, jusqu'à corrompre. L'air de la cour *adoucit* la vertu la plus sévère. (Massil.)

Je viens vous représenter un homme doux et secourable qui a su *tempérer* l'austérité des lois par tous les adoucissements qu'inspirent la miséricorde et la charité. (Fléch.)

Une douceur surprenante lui ouvre les cœurs, et donne je ne sais comment un nouvel éclat à la majesté qu'elle *tempère*. (Boss.)

L'abbé Girard a comparé ensemble *adoucir* et *mitiger*, mais appliqués seulement aux règles religieuses, et sans nous en donner des notions générales qui conviennent aux différentes manières de les employer.

Selon lui, *adoucir*, c'est diminuer la rigueur de la règle, par des dispenses ou des tolérances, dans des choses passagères et particulières, effet de la bonté et de la facilité du supérieur ; et *mitiger*, la diminuer par la réforme des points rudes ou trop difficiles, au moyen d'une constitution constante, et en vertu d'une convention de tous les membres du corps. Ce qui est vrai, c'est qu'une règle s'*adoucit* par toute espèce de *modération* et de *tempérament*, quelle qu'en soit la cause ; et qu'elle est *mitigée* lorsqu'elle est *adoucie*, suivant les formes régulières, par l'autorité compétente. Ainsi l'on appelle ordres *mitigés* ceux

savons que cette mort, pour nous si pénible, a été pour notre ami une bénédiction et une délivrance de maux qu'il ne pouvait plus supporter,—ou bien par une foi inébranlable en une autre vie, prochaine et meilleure, où nous retrouverons celui que nous avons perdu. Ainsi, la même religion *modère* nos douleurs par un joug accepté qui les réprime, par le devoir, et les *tempère* par un sentiment opposé qui les contre-balance, par l'espoir. Ce que la religion *modère* dans nos douleurs, ce sont moins nos douleurs, à vrai dire, que leurs conséquences, leurs manifestations, la fièvre de révolte et de blasphème où nous aurions pu être emportés; ce que la religion *tempère*, ce sont nos souffrances mêmes, le fond saignant et cuisant de nos plus secrètes blessures où elle verse un baume qui s'y insinue et les assainit. La religion fait plus en *tempérant* nos douleurs qu'en les *modérant*. En les *modérant*, elle nous mène à la résignation; en les *tempérant*, elle nous console. (V. F.)

41. Adresse, Souplesse, Finesse, Ruse, Artifice.

L'*adresse* est l'art de conduire ses entreprises d'une manière propre à y réussir. La *souplesse* est une disposition à s'accommoder aux conjectures et aux événements imprévus. La *finesse* est une façon d'agir secrète et cachée. La *ruse* est une voie déguisée pour aller à ses fins. L'*artifice* est un moyen recherché et peu naturel pour l'exécution de ses desseins. Les trois premiers mots se prennent plus souvent en bonne part que les deux autres.

L'*adresse* emploie les moyens; elle demande de l'intelligence. La *souplesse* évite les obstacles; elle veut de la docilité. La *finesse* insinue d'une façon insensible; elle suppose de la pénétration. La *ruse* trompe; elle a besoin d'une imagination ingénieuse. L'*artifice* surprend; il se sert d'une dissimulation préparée.

Il faut qu'un négociant soit *adroit;* qu'un courtisan soit *souple;* qu'un politique soit *fin;* qu'un espion soit *rusé;* qu'un lieutenant-criminel soit *artificieux* dans ses interrogations.

Les affaires difficiles réussissent rarement, si elles ne sont traitées avec beaucoup d'*adresse*. Il est impossible de se maintenir longtemps dans la faveur, sans être doué d'une grande *souplesse*. Si l'on n'est pas extrêmement *fin*, l'on est bientôt pénétré à la cour jusqu'au fond de l'âme. Il n'est pas d'un galant homme de se servir de *ruse*, excepté en cas de représailles et en fait de guerre. On est quelquefois obligé d'user d'*artifice*, pour ménager les gens épineux, ou pour ramener au point de la vérité des personnes fortement prévenues. (Voyez l'article *finesse, ruse*.) (G.)

« L'*adresse*, dit Montesquieu, est une juste dispensation des forces que l'on a. »—L'*adresse* est toute dans l'exécution.

La *souplesse* est dans la conduite, l'art de plier à propos; elle tient au caractère.

La *finesse* suppose de la subtilité et de la pénétration; elle est à la fois inventive et dissimulée; l'homme fin est pénétrant et impénétrable.

L'*adresse* est en elle-même bonne et honnête; mais il faut la mettre au service d'entreprises honorables.

Les gens *adroits* savent être *souples* au besoin; mais la *souplesse* n'est pas très-éloignée de la bassesse; à force de plier on finit par ne plus pouvoir se relever.

« La *finesse*, dit La Bruyère, est l'occasion prochaine de la fourberie, de l'une à l'autre le pas est glissant; le mensonge seul en fait la différence; si on l'ajoute à la *finesse* c'est la fourberie. »

La *finesse* nous fait voir d'avance les obstacles, nous sert quelquefois à en élever à nos adversaires; l'*adresse* nous guide à travers tous les dangers; la *souplesse* nous fait nous relever de tous les coups.

Il est difficile d'embarrasser l'homme *adroit*; de surprendre l'homme *fin*; d'accabler l'homme *souple*. Le premier sait passer partout, le second s'insinue insensiblement, le troisième est bien près de ramper.

La richesse permet une juste fierté;
Mais il faut être *souple* avec la pauvreté.
Fin contre *fin* ne font point leurs affaires. (V. F.)

42. Adroit, Habile, Entendu.

Habile se dit de la conduite; *entendu*, des lumières de l'esprit; et *adroit*, des grâces de l'action. *Adroit*, dans le discours malin, se prend quelquefois pour un honnête fripon. (*Dict. Ph.*)

43. Adroit, Industrieux, Ingénieux.

Un homme *ingénieux* imagine; un homme *industrieux* trouve les moyens d'exécuter; un homme *adroit* exécute. Le dernier met en pratique les inventions du premier et les théories du second.

Être *adroit* ne désigne qu'un acte des mains. Pour être *ingénieux* il faut de l'imagination. Etre *industrieux* ne suppose que de la fécondité dans les ressources.

Un homme *ingénieux* est original, ses idées sont neuves. Un homme *industrieux* n'est jamais embarrassé; il découvre d'un coup d'œil tous les moyens de se tirer d'affaire, mais il ne s'occupe pas de leur nouveauté. Un homme *adroit* ne gâte rien de ce qu'il fait, ne casse rien de ce qu'il touche.

On peut être à la fois *ingénieux* et indolent. Pour être *industrieux* il faut être actif. Il n'est pas nécessaire d'être expéditif pour être *adroit*.

On naît *ingénieux* et *adroit*. On peut devenir *industrieux*; la nécessité, dit-on, est la mère de l'industrie. Le mot *industrieux* semble indiquer un besoin, une obligation d'appliquer son industrie à un objet quelconque. *Ingénieux* et *adroit* ne désignent qu'une disposition naturelle qui se manifeste en tout, mais qui peut n'avoir jamais d'application directe.

Dédale fut *ingénieux* en inventant les ailes pour sortir de sa prison, *industrieux* en pensant à les attacher avec de la cire, et *adroit* en se tenant toujours à une distance convenable du soleil. (F. G.)

44. Affectation, Afféterie.

Elles appartiennent toutes les deux à la manière extérieure de se comporter, et consistent également dans l'éloignement du naturel : avec cette différence

L'*affectation* est l'opposé de la simplicité; la simplicité *affectée* est une imposture délicate. (La Roche.)

L'*afféterie* ne s'exerce que sur de petites choses; on la rencontre souvent en courant après la naïveté. Mirabeau dit que l'*affectation* est à la nature ce que le rouge et le blanc sont à la beauté; dans ce cas, j'accuserais l'*afféterie* d'avoir inventé la mouche. Le style *affecté* est pompeux et emphatique, l'*afféterie* dans le style est une recherche coquette de l'élégance; l'un vise aux grands effets, l'autre poursuit les petites beautés.

L'*affectation* dans le geste, dans le parler et dans les manières est souvent une suite de l'oisiveté et de l'indifférence; et il semble qu'un grand attachement et de sérieuses affaires jettent l'homme dans son naturel. (La Bruyère.) (V. F.)

On tombe dans l'*affectation* en courant après l'esprit, et dans l'*afféterie* en recherchant les grâces. L'*affectation* et l'*afféterie* sont deux défauts que certains caractères bien tournés ne peuvent jamais prendre, et que ceux qui les ont pris ne peuvent presque jamais perdre. Il n'y a guère de petits-maîtres sans *affectation* ni de petites-maîtresses sans *afféterie*. (*Encycl.* I, 157.)

45. Affecter, Se piquer.

Selon M. l'abbé Girard, *affecter* se dit des habitudes du corps, telles que la manière de parler, de marcher, de s'habiller, le ton, les airs et les façons : *se piquer* se dit des qualités de l'âme, soit celles de l'esprit ou du cœur, ainsi que des talents naturels ou acquis, tels que l'esprit, le goût, l'équité, l'adresse, la beauté, le chant.

Dans l'une et l'autre acception, *affecter* n'est point le synonyme de *se piquer*. Avoir fort à cœur une prétention, c'est *se piquer;* manifester ou déceler la prétention par des manières recherchées, étudiées, singulières, habituelles, choquantes, c'est *affecter*. On *se pique* en soi; on *affecte* au dehors. Celui qui *se pique* d'avoir une qualité a telle opinion de lui-même; celui qui l'*affecte* veut vous donner de lui telle opinion. Le premier croit être tel; le second veut le paraître.

On n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a que par celles qu on *affecte* d'avoir. (La Rochefoucauld.)

Il arrive sans doute que ces deux sentiments se trouvent réunis, mais ils n'en sont pas moins différents.

Vous *vous piquez* d'être homme d'honneur, et vous ne l'*affectez* pas, vous ne l'affichez pas, vous n'en faites pas gloire. L'hypocrite *affecte* les vertus de l'homme de bien; et certes il ne *se pique* pas de les avoir, à moins qu'abusivement on ne veuille dire qu'il a l'air de *s'en piquer* ou qu'il agit comme s'il *s'en piquait*.

Quelquefois, à force de *se piquer* d'une qualité, on l'*affecte*. La plus grande imprudence est de *se piquer* de quelque chose. (Vauvenargues.)

On voit et on dit qu'un homme *se pique* d'une chose lorsqu'il est si sensible, si susceptible, si délicat sur cet article, qu'il *se pique* même du mot, du trait le plus léger qui lui fait soupçonner, imaginer qu'on n'a pas de lui la même opinion. (R.)

46. Affection, Dévouement.

Ces deux mots présentent l'idée de la bienveillance et de l'amitié.

Affection, latin *affectio*, action d'aimer. La syllabe *aff*, dans les mots français, indique ordinairement un redoublement de l'action du simple dont il est dérivé : ainsi, *affamé*, avoir plus de faim; *affinité*, plus de relation; *affiner*, rendre plus fin; *afficher*, rendre plus public; *affectation*, soin plus particulier, etc.

Affection, dérivé d'*afficere*, toucher, faire impression, sert au physique et au moral. C'est une sorte d'action continue, un sentiment profondément gravé, qui vous rend sujet, vous attache. C'est une passion douce, toujours en activité; sa terminaison l'annonce.

Dévouement, latin *devotio*, est une sorte de consécration, c'est l'oubli de soi-même.

L'*affection* a ses degrés, le *dévouement*, absolu, n'en a pas. L'*affection* est souvent ardente, impétueuse; elle prend le caractère de passion; elle ne raisonne pas, c'est l'amour.

Le *dévouement* est toujours le résultat d'un amour ardent, mais il ne faut pas conclure de là qu'il soit toujours une conséquence nécessaire de cet amour.

En abusant, si l'on veut, de l'expression, la politesse et l'usage nous comblent d'assurances d'*affection*, alors que nous sommes au moins indifférents. On nous assure d'un *dévouement* absolu, lors même qu'on nous refuse une chose qui est juste; mais ne proscrivons pas ces formules, c'est un hommage continuel qu'on rend au sentiment qui doit unir les hommes. (R.)

Il y a beaucoup à dire contre ces diverses remarques. La valeur attribuée ici à la syllabe *aff* est fort illusoire, et surtout les exemples sont mal choisis. Le mot *affamé* est le seul où cette syllabe semble jouer le rôle que l'auteur indique et avoir une puissance augmentative. En décomposant les autres mots qu'il cite, on ne saurait trouver dans le mot simple le sens dont cette syllabe indiquerait le redoublement, ou l'on trouve dans le simple même le redoublement attribué à la force de la syllabe *aff*. *Afficher*, selon l'auteur, signifie : « rendre plus public »; mais pour en venir là, où prend-il que notre mot *ficher*, ou le mot latin *figere* d'où il découle, aient le sens simple de : rendre public? Ils ne signifient que : planter, fixer. En y joignant la préposition latine *ad* qui se change en *af*, on obtient un mot qui signifie : fixer contre ou sur. *Afficher* une dépêche, c'est la fixer contre ou sur un mur ; voilà le sens propre. Sur ce mur, cette dépêche devient publique. De là, *afficher* prend un nouveau sens figuré et arrive à dire : rendre public. Mais il n'y a là aucune idée de plus ou de moins, qui résulte de la syllabe *aff*. Je dirais, il est vrai, d'un fat: « Non-seulement il publie ses bonnes fortunes, mais encore il les *affiche*, » et en disant : il les *affiche*, je dis certainement plus qu'en disant : il les publie ; mais la syllabe *aff* n'est pour rien dans cette nuance plus marquée. Si *afficher* une bonne fortune est d'une ostentation et d'une fatuité plus coupable encore que la publier, c'est seulement à cause de l'image que le mot *afficher* nous présente, et qui nous fait penser aux grandes nouvelles, aux bulletins de victoire, aux lois, bien plus largement divulgués par les murs où on les *affiche* que par les

tude. Il en est de même dans *affamé*, qu'il faut traduire : épuisé par la faim, comme on traduirait *absorber* par : épuiser en buvant. Mais ne nous attardons pas davantage sur ce point. Nous en avons deux autres à toucher.

« *Affection* », dit l'auteur, « action d'aimer... c'est une sorte d'action continue..., c'est une passion douce, toujours en activité... » L'erreur est manifeste. L'*affection* n'est point une action : c'est un substantif passif ; c'est l'effet produit sur notre corps ou sur notre âme par une cause extérieure ou par une autre personne. A ne prendre ici que le sens moral, le seul qui puisse être comparé à *dévouement*, l'*affection* peut devenir un principe d'action, elle n'est point une action par elle-même et par essence. La terminaison n'y fait rien : *componction* veut-il dire : action de piquer ? Ce mot ne désigne-t-il pas, au contraire, l'effet du remords qui nous aiguillonne, l'état d'une âme blessée par ses propres fautes ? L'usage confirme ce que j'avance. Plus le sentiment tendre dont on parle est instinctif ou moins il agit, plus promptement et plus proprement se présente, pour l'exprimer, le mot d'*affection*. L'*affection* simplement dite peut rester toujours passive, contemplative, muette, tandis que l'amitié, l'amour sont par nature actifs, expansifs, et se manifestent par des paroles ou des faits, à moins que l'occasion ne leur manque ou que la timidité ne les refoule. On dirait très-bien : « J'avais cru jusqu'ici que Georges avait pour moi de l'*affection* seulement, mais il m'a prouvé, par le langage qu'il m'a tenu et les services qu'il m'a rendus, qu'il a vraiment pour moi de l'*amitié*. » Plus on voudra pousser l'analyse ou expérimenter par des exemples, plus on se convaincra que le mot *affection* ne contient en lui-même aucune idée d'action.

Encore une remarque. « Le *dévouement* », dit l'auteur, « est toujours le « résultat d'un amour ardent. » Il s'en faut bien ! le *dévouement* sans ardeur est aussi fréquent que l'ardeur sans *dévouement*. On peut être dévoué, absolument et efficacement dévoué, par raison, par devoir, par parti pris, par habitude, sans aucun symptôme d'ardeur ni d'amour. Être dévoué, c'est agir ou être prêt à agir pour les intérêts d'une personne ou d'une cause. Autant il est certain que *l'affection* est passive et existe indépendamment de toute action, autant il est sûr que le *dévouement* consiste en certains actes ou en la disposition à faire ces actes, indépendamment du sentiment qui les inspire. Le *dévouement*, loin d'être toujours le résultat d'un amour ardent, n'est souvent qu'une volonté calme ou un effort qui nous coûte. Ce n'est point par un ardent amour de la synonymie, mais par *dévouement* à la tâche dont nous avons été chargés, que nous avons ainsi prolongé cette discussion, au risque de paraître trop subtil dans nos affirmations ou trop sévère dans nos critiques. (V. F.)

47. Affermer, Louer.

Ces deux mots signifient l'action par laquelle le propriétaire d'une chose en cède à un autre la jouissance et l'usufruit, au moyen d'une somme par an.

Mais *affermer* ne se dit que des biens ruraux, et *louer* est destiné aux logements, ustensiles, animaux. (G.)

48. Affligé, Fâché, Attristé, Contristé, Mortifié.

Leur service commun étant de présenter le déplaisir dont l'âme est affectée, ils tirent leurs différences de celles des événements qui causent ce déplaisir.

Les deux premiers sont l'effet d'un mal particulier, soit qu'il nous touche directement, soit qu'il ne nous regarde qu'indirectement dans la personne de nos amis ; mais le terme d'*affligé* exprime plus de sensibilité et suppose un mal plus grand que ne fait celui de *fâché*. Il me semble aussi voir, dans une personne *affligée*, un cœur réellement pénétré de douleur, ayant un motif fort, et venant d'une chose à laquelle il ne paraît point y avoir de remède : au lieu que

dans une personne *fachée* il n'y a souvent que du simple mécontentement, produit par quelque chose de volontaire, et qu'on pouvait empêcher. On est *affligé* de la perte de ce qu'on aime, d'une maladie dangereuse, d'un bouleversement de fortune; on est *fâché* d'une perte au jeu, d'une partie manquée, d'un contre-temps survenu, d'une indisposition. Ce qui *afflige* ruine les fondements de la félicité, en attaquant les objets de l'attachement; ce qui *fâche* ne fait que troubler un peu la satisfaction, en contrariant le goût ou le système qu'on s'est fait.

J'avais conçu des espérances que j'étais bien fâché de perdre. (Le Sage.)

Ah! dieux! dans quel moment son injuste rigueur
De ce cruel soupçon vient *affliger* mon cœur! (Rac.)

A Paris l'homme *affligé* est distrait par la gaieté publique. (La Bruy.)

Attristé et *contristé* ont leur cause dans des maux plus éloignés et moins personnels que ceux qui produisent les deux précédentes situations. Ils paraissent s'opposer plutôt à la gaieté et à la joie qu'à la satisfaction particulière et intérieure. La différence qu'il y a entre eux ne consiste qu'en ce que l'un enchérit sur l'autre. *Attristé* désigne un déplaisir plus apparent que profond, et qui ne fait qu'effleurer le cœur. *Contristé* marque une personne plus touchée et des maux plus grands ou plus prochains. On est *attristé* d'une maladie populaire, d'une continuation de mauvais temps, des accidents qui arrivent sous nos yeux, quoiqu'à des personnes indifférentes : on est *contristé* d'une calamité générale, des ravages que fait autour de nous une maladie contagieuse, de voir ses projets manqués et toutes ses espérances évanouies.

Mortifié indique un déplaisir qui a sa source, ou dans les fautes qu'on fait, ou dans les mépris, les airs de hauteur et les ironies qu'on essuie, ou dans les succès d'un concurrent : l'amour-propre y est directement attaqué. Un auteur est toujours *mortifié* de la critique qu'on fait de son ouvrage, surtout quand elle est juste.

Les personnes sensibles *s'affligent* plus facilement que les indifférentes. Les petits esprits sont *fâchés* de peu de chose. Ceux qui ont du penchant à la mélancolie *s'attristent* aisément. L'ardeur de la passion et la vivacité du désir font qu'on est *contristé* quand on ne réussit pas. Plus on a de vanité, plus on a occasion d'être *mortifié*. (G.)

On dit les *affligés*; ce sont ceux que le malheur et la douleur accablent.—Peu d'*affligés* savent feindre tout le temps qu'il faut pour leur bonheur. (Vauvenargues.)

49. Affluence, Concours, Foule, Multitude

[redacted]

joint celle de l'état; aussi s'emploie-t-il dans le sens moral; une *foule* de sentiments : dans le sens physique, il se prend hyperboliquement pour *multitude*; l'Italie renferme une *foule* de monuments antiques. *Concours*, pris même figurément, exprime l'action, et il s'applique aussi aux choses . le *concours* des marchandises, le *concours* des lumières. *Affluence*, dans le sens où nous l'employons, est figuré, son sens propre désignant le mouvement et l'abondance des fluides.

Foule et *multitude* ne nécessitent ni l'idée de mouvement, ni celle de repos; *affluence* et *concours* emportent l'idée de mouvement. (F. G.)

50. Affranchir, Délivrer.

« On *affranchit*, dit l'abbé Girard, un esclave qui est à soi; on *délivre* un esclave qu'on tire des mains de l'ennemi. Dans le sens figuré, ajoute-t-il, on *s'affranchit* des servitudes du cérémonial, des craintes puériles, des préjugés populaires; on se *délivre* des incommodes, des curieux, des censeurs. »

Il est dit dans l'Encyclopédie qu'*affranchir* marque plus d'efforts que d'adresse, et *délivrer* plus d'adresse que d'efforts. Sur quel fondement?

Ne nous bornons pas à de simples allégations, qui n'instruisent point tant qu'elles ne sont pas justifiées.

Affranchir est, à la lettre, donner la franchise, et *délivrer*, rendre la liberté.

On *affranchit* une terre d'une redevance, d'une charge, de toute servitude dont elle était grevée. On *délivre* un pays d'ennemis, de brigands, de tout ce qui lui est nuisible.

On *affranchit* d'une sujétion, d'un devoir, d'un droit, d'un tribut, d'un engagement, espèce de servitude qui nous ôte une liberté; on *délivre* d'un poids, d'un fardeau, d'une charge, d'un embarras, d'une entrave, d'un travail, autant de gênes qui nuisent à la liberté naturelle.

Le mot *affranchir* désigne un acte d'autorité, de puissance, etc.; car il faut une puissance pour briser le joug que la puissance impose. *Délivrer* ne demande qu'une voie de fait, un acte tel quel, sans idée accessoire, car on *délivre* par toutes sortes de moyens.

C'est pourquoi vous *affranchissez* votre esclave, il était à vous; vous étiez le maître de retenir sa liberté ou de la lui remettre, et c'est pourquoi vous *délivrez* l'esclave d'autrui; il a son maître, il faut l'enlever ou le racheter.

« Un esclave *affranchi* vivait auprès de son maître et jouissait d'une liberté avouée et régulière sous le nom d'*affranchi*. Un esclave *délivré* quittait l'endroit où il avait été esclave et évitait avec soin d'être repris. »

Le baptême nous *affranchit* du premier lien du péché; la grâce nous *délivre* de la tentation. Dans le premier cas, il y a changement de condition, et dans le second, changement de situation. (R.)

51. Affreux, Horrible, Effroyable, Épouvantable.

Ces épithètes sont du nombre de celles qui, portant la qualification jusqu'à l'excès, ne sont guère employées avec les adverbes de quantité qui forment des degrés de comparaison. Elles qualifient toutes les quatre en mal, mais en mal provenant d'une conformation laide ou d'un aspect déplaisant.

Les deux premières semblent avoir un rapport plus précis à la difformité, et les deux dernières en ont plus particulièrement à l'énormité.

Ce qui est *affreux* inspire le dégoût ou l'éloignement; l'on a peine à en soutenir la vue. Une chose *horrible* excite l'aversion; on ne peut s'empêcher de la condamner. L'*effroyable* est capable de faire peur; on n'ose l'approcher. L'*épouvantable* cause l'étonnement et quelquefois la terreur; on le fuit, et si on le regarde, c'est avec surprise.

Ces mots, souvent employés au figuré en ce qui regarde les mœurs et la

conduite, le sont aussi à l'égard des ouvrages de l'esprit dans la critique qu'on en a faite. (G.)

Ces quatre adjectifs veulent dire qui excite l'effroi, l'horreur ou l'épouvante, mais avec cette différence que les deux premiers indiquent en même temps que la chose est vraiment faite pour l'exciter. Les deux derniers montrent seulement l'effet; les deux premiers contiennent aussi la cause. Une chose est *affreuse, horrible* absolument; rien n'est de soi *effroyable* ou *épouvantable*.

Des cris *affreux*, par exemple, sont ceux d'un blessé, d'un homme en danger; des cris *épouvantables* peuvent être poussés seulement pour jeter l'*épouvante*.

Nous laissent pour adieux des cris *épouvantables*. (Corn.)

Sa mort si précipitée et si *effroyable* pour nous. (Bossuet.)

Enfin la chose *affreuse* est *effroyable*, la chose *effroyable* peut n'être point *affreuse*. (V. F.)

52. Affront, Insulte, Outrage, Avanie.

L'*affront* est un trait de reproche ou de mépris lancé en face de témoins; il pique et mortifie ceux qui sont sensibles à l'honneur. L'*insulte* est une attaque faite avec insolence; on la repousse ordinairement avec vivacité. L'*outrage* ajoute à l'*insulte* un excès de violence qui *irrite*. L'*avanie* est un traitement humiliant, qui expose au mépris et à la moquerie du public.

Ce n'est pas réparer son honneur que de plaider pour un *affront* reçu. Les honnêtes gens ne font jamais d'*insulte* à personne. Il est difficile de décider en quelle occasion l'*outrage* est le plus grand, ou de ravir aux dames par violence ce qu'elles refusent, ou de rejeter avec dédain ce qu'elles offrent. Quand on est en butte au peuple, il faut s'attendre aux *avanies*, ou ne se point montrer. (G.)

Il y a, si j'ose m'exprimer ainsi, des substantifs actifs et des substantifs passifs, c'est-à-dire qui présentent à l'esprit l'idée d'une action jointe, les uns à son sujet, les autres à son objet. J'en prendrais pour exemple les trois mots dont il s'agit. *Affront* est un substantif passif, *insulte* et *outrage* sont actifs. C'est là surtout la différence qui les distingue.

Affront (ad frons), qui fait venir la rougeur de la honte, fait plutôt penser à celui qui le reçoit qu'à celui qui le fait. *Affront* n'est ni racine ni dérivé d'un verbe qui soit employé dans le même sens, tandis qu'on dit *insulter, outrager*. Aussi semble-t-il que l'*affront* entraîne la honte de celui qui le reçoit sans le venger :

Et ton jaloux orgueil, par cet *affront* insigne,
Malgré le choix du roi, m'en a su rendre indigne. (Corn. *Cid*.)

Une *insulte* peut être sans honte, sans *affront* pour celui qui la reçoit; le

et n'être point *agissant*, parce qu'on ne sait à quoi employer son *activité*; quand on est *agissant*, on met son *activité* en action. Pour être *agissant*, il faut être *actif*.

La foi qui n'*agit* point, est-ce une foi sincère? (RACINE.)

Ce n'est pas assez que la foi soit *active*, il la faut *agissante*, c'est-à-dire se manifestant par des œuvres.

L'homme *agissant* montre son *activité* au dehors et quelquefois il gêne par une trop grande démonstration d'action; *agissant* est alors presque synonyme de remuant. (V. F.)

54. Agitation, Tourment.

Tourment, dans un sens moral, est un malaise dont la cause est déterminée. *Agitation* est une inquiétude de l'âme qui veut être mieux et qui n'est jamais bien. La vie des gens du monde est *agitée* par la recherche des plaisirs; celle de l'homme envieux est *tourmentée* des plaisirs d'autrui : il n'y a pas plus de remède à l'un qu'à l'autre.

On n'est qu'*agité* par la crainte ou l'espérance quand l'objet n'en est pas fort important : on est véritablement *tourmenté* s'il intéresse davantage. En général, l'incertitude est toujours près du *tourment*, et l'*agitation* est toujours loin du bonheur.

Le mot d'*agitation* est impropre, lorsqu'on parle d'un homme passionné : les passions ne connaissent guère que les *tourments* et les transports. Dire d'un amant qui attend un rendez-vous sans savoir si l'on viendra ou si l'on ne viendra pas qu'il est dans l'*agitation*, c'est n'avoir jamais connu le *tourment* d'aimer.

Les âmes faibles, près de qui tous les objets passent rapidement sans laisser de traces bien distinctes, peuvent être dans l'*agitation* : c'est un simple ébranlement qui ne va pas jusqu'à la secousse. Les âmes fortes sont réservées aux *tourments*, comme les tempéraments robustes sont faits pour les grandes maladies.

Les esprits médiocres sont *agités* d'idées communes qui ne leur coûtent guère que la peine de se ressouvenir. Le génie est *tourmenté* de sa pensée jusqu'au moment où ce qu'il produit lui paraît au niveau de ce qu'il a conçu. (ANON.)

55. Agité, Ému, Troublé.

Être *ému*, c'est éprouver un mouvement; être *agité*, c'est éprouver une succession rapide de mouvements produits en différents sens et réagissant les uns sur les autres. Être *troublé*, c'est être mis en désordre par un mouvement quelconque.

L'*agitation* est le résultat de l'*émotion*; le *trouble* est celui de l'*agitation*.

La mer est *émue* quand le vent s'élève, *agitée* quand la tempête bouleverse ses flots, *troublée* quand le mouvement des vagues a fait remonter le limon à la surface.

L'âme est *émue* par un sentiment isolé, comme la colère, l'attendrissement, la joie, etc.; elle est *agitée* par une variété de sentiments différents et quelquefois contraires, comme l'espérance mêlée de crainte; elle est *troublée* par le désordre que ces sentiments apportent dans ses facultés.

L'*émotion* est douce ou pénible, selon le sentiment qui la produit; l'*agitation* est toujours désagréable; le *trouble*, quelquefois cruel, peut quelquefois être enchanteur.

L'*émotion* n'indique qu'un mouvement de l'âme; l'*agitation* entraîne l'idée d'incertitude, de déchirement; le *trouble* exprime celle de désordre.

On dira l'*agitation* d'Hippolyte près de déclarer sa flamme à Aricie; l'*émotion* d'Aricie en l'écoutant; le *trouble* de Phèdre à la vue d'Hippolyte,

> Dans le doute mortel dont je suis *agité*,
> Je commence à rougir de mon oisiveté.
> (Racine, *Phèdre*, *act.* I, *sc.* 1.)
>
> Un *trouble* s'éleva dans mon âme éperdue.
> (Racine, *Phèdre*, *act.* I, *sc.* 3.)

La raison peut être *troublée;* le cœur peut être *ému*; le corps partage quelquefois l'*agitation* de l'âme.

Un homme *ému* agit et s'exprime avec chaleur; un homme *agité* parle ou agit avec rapidité et sans but : un homme *troublé* ne sait ce qu'il dit ni ce qu'il fait.

L'*émotion* semble n'exprimer plus souvent que le mouvement d'une partie; l'*agitation*, le mouvement de plusieurs parties : le *trouble* ne peut être jeté que dans l'ensemble. Ainsi, quand les hommes sont *émus* de passions, la multitude est *agitée*, et c'est l'État qui est *troublé*. (F. G.)

56. Agrandir, Augmenter, Accroître.

On se sert d'*agrandir* lorsqu'il est question d'étendue; et lorsqu'il s'agit de nombre, d'élévation ou d'abondance, on se sert d'*augmenter*. On *agrandit* une ville, une cour, un jardin. On *augmente* le nombre des citoyens, la dépense, les revenus. Le premier regarde particulièrement la quantité vaste et spacieuse : le second a plus de rapport à la quantité grosse et multipliée. Ainsi l'on dit qu'on *agrandit* la maison quand on lui donne plus d'étendue par la jonction de quelques bâtiments faits sur les côtés : mais on dit qu'on l'*augmente* d'un étage ou de plusieurs chambres.

En *agrandissant* son terrain, on *augmente* son bien.

Les princes s'*agrandissent* en reculant les bornes de leurs États, et croient par là *augmenter* leur puissance; mais souvent ils se trompent, car cet *agrandissement* ne produit qu'une *augmentation* de soin, et quelquefois même c'est la première cause de la décadence d'une monarchie.

Il n'est pas de plus incommode voisin que celui qui ne pense qu'à s'*agrandir*. Un roi qui s'occupe plus à *augmenter* son autorité qu'à faire un bon usage de celle que les lois lui ont donnée est un maître fâcheux pour ses sujets.

Toutes les choses de ce monde se font aux dépens les unes des autres : le riche n'*agrandit* ses domaines qu'en resserrant ceux du pauvre; le pouvoir n'*augmente* jamais que par la diminution de la liberté; et je croirais presque que la nature n'a fait des gens d'esprit qu'aux dépens des sots.

l'esprit; au lieu que *délectable* ne se dit proprement que de ce qui regarde la sensation du goût ou de ce qui flatte la mollesse : ce dernier, moins étendu par l'objet, est plus énergique pour l'expression du plaisir.

L'art du philosophe consiste à se rendre tous les objets *agréables*, par la manière de les considérer. La bonne chère n'est *délectable* qu'autant que la santé fournit de l'appétit. (G.)

58. Agriculteur, Cultivateur, Colon.

Le mot *agriculteur* a un sens plus étendu; c'est un propriétaire qui fait valoir par lui-même et en grand. Celui de *cultivateur* a un sens plus borné; c'est un amateur d'agriculture qui s'adonne à un genre de culture particulier, comme les arbres, ou les fleurs, ou les plantes médicinales. On appelle *colons* ceux qui vont s'établir dans un pays étranger, et y fonder une colonie.

Ainsi, suivant la valeur propre des termes, l'*agriculteur* cultive l'agriculture; le *cultivateur*, la terre; le *colon*, le pays. Le premier professe l'art en amateur, c'est son goût et son talent; le second l'exerce en entrepreneur, c'est son travail et son état; le dernier le pratique en homme de la glèbe, c'est sa vie. L'*agriculteur* est attaché à l'art; le *cultivateur*, à un domaine, à un genre de culture; le *colon*, aux champs.

L'économie politique distingue les peuples *agriculteurs* des peuples ou chasseurs ou pasteurs.

L'économie civile distingue la classe des *cultivateurs* de celle des propriétaires et de la classe industrieuse. Les riches *cultivateurs* font seuls les riches États.

L'économie rurale distingue les simples *colons* des forts *cultivateurs*, et elle les voit à regret fourmiller, dans la décadence des empires, sur les ruines de ces derniers. Les pauvres *colons*, sans avances, sans lumières, sans ressources, font les États pauvres. (R.)

59. Aide, Secours, Appui.

Un *aide* nous sert dans les travaux; un *secours*, contre les dangers; un *appui*, dans tous les temps.

Un *appui* est ce que demande l'être trop faible pour la situation où il est placé; un *secours*, ce qu'implore l'être trop faible contre l'ennemi qui l'attaque; un *aide*, ce que réclame l'être trop faible, relativement à la tâche dont il est chargé. L'homme, dans sa faiblesse, a recours à la religion pour lui servir d'*appui* dans les traverses de la vie, de *secours* contre les passions, d'*aide* dans ses efforts pour parvenir à la vertu.

Le besoin d'un *appui* n'indique que la faiblesse; le besoin d'un *aide* y joint l'idée de l'action; le besoin d'un *secours* emporte celle de la crainte. Un porte-faix cherche un *appui* lorsqu'il ne peut plus soutenir le fardeau dont il est chargé; il a besoin d'un *aide* pour le déposer au lieu où il doit être; mais il ne demande du *secours* que lorsqu'il se voit en danger de le laisser tomber.

L'*appui* ne sert pas toujours, mais doit toujours être prêt au besoin; l'*aide* ne doit pas se relâcher d'activité tant que dure l'action qui le nécessite; le *secours* peut n'être que momentané. Ainsi l'*appui* que l'on prête au faible consiste à le soutenir dès que l'occasion se présente; on *aide* habituellement le malheureux à qui son travail ne suffit pas pour gagner sa vie; on *secourt* en passant l'indigent près de mourir de faim.

L'*appui* n'indiquant que la faiblesse, soit au physique, soit au moral, peut s'appliquer aux choses inanimées; l'*aide*, nécessitant l'action, ne se dit que des êtres agissants; le *secours*, qui suppose le danger, s'applique à toutes choses susceptibles d'y succomber. Ainsi l'on vient à l'*appui* d'une assertion, à l'*aide* d'un homme, au *secours* d'un empire. (F. G.)

60. Aimer, Chérir, Affectionner.

Nous *aimons* généralement ce qui nous plaît, soit les personnes, soit toutes les autres choses; mais nous ne *chérissons* que les personnes, ou ce qui fait, en quelque façon, partie de la nôtre, comme nos idées, nos préjugés, même nos erreurs et nos illusions.

Chérir exprime plus d'attachement, de tendresse et d'attention. *Aimer* suppose plus de diversité dans la manière. L'un n'est pas l'objet de précepte ni de prohibition; l'autre est également ordonné et défendu par la loi, selon l'objet et le degré.

L'Evangile commande d'*aimer* le prochain comme soi-même, et défend d'*aimer* la créature plus que le Créateur.

On dit des coquettes, qu'elles bornent leur satisfaction à être *aimées*; et des dévotes, qu'elles *chérissent* leur directeur.

L'enfant *chéri* est souvent celui de la famille qui *aime* le moins son père et sa mère. (G.)

Affectionner paraît exprimer un sentiment plus modéré que *chérir* et même qu'*aimer*. L'habitude nous identifie avec ce que nous *affectionnons*. On n'*affectionne* que ses égaux et ses inférieurs. Entre les livres qu'on *affectionne* on en a qu'on *aime* plus que les autres, puis à part de tous on a encore ses auteurs *chéris* qu'on ne se lasse jamais de relire. (Le R. et N.)

61. Aimer mieux, Aimer plus.

L'idée de comparaison et de préférence qui est commune à ces deux phrases les fait quelquefois confondre comme entièrement synonymes; cependant elles ont des différences marquées.

Aimer mieux ne marque qu'une préférence d'option, et ne suppose aucun attachement; *aimer plus* marque une préférence de choix et de goût, et désigne un attachement plus grand.

De deux objets dont on *aime mieux* l'un que l'autre, on préfère le premier pour rejeter le second; mais de deux objets dont on *aime plus* l'un que l'autre, on n'en rejette aucun; on est attaché à l'un et à l'autre, mais plus à l'un qu'à l'autre.

Une âme honnête et juste *aimerait mieux* être déshonorée par les calomnies les plus atroces, que de se déshonorer elle-même par la moindre des injustices, parce qu'elle *aime plus* la justice que son honneur même. (G.)

Climène et Orante demandent à Eraste lequel sait le mieux aimer du jaloux ou du respectueux; il répond :

[redacted]

Les *airs* de grandeur que nous nous donnons mal à propos ne servent qu'à faire remarquer notre petitesse, dont on ne s'apercevrait peut-être pas sans cela. Les mêmes *manières* qui siéent quand elles sont naturelles rendent ridicules quand elles sont affectées.

Il est assez ordinaire de se laisser prévenir par l'*air* des personnes, ou en leur faveur, ou à leur désavantage; et c'est presque toujours les *manières*, plutôt que les qualités essentielles qui font qu'on est goûté dans le monde, ou qu'on ne l'est pas.

L'*air* prévenant et les *manières* engageantes sont d'un plus grand secours auprès des dames que le mérite du cœur et de l'esprit.

On dit composer son *air*, étudier ses *manières*.

Pour être bon courtisan, il faut savoir composer son *air*, selon les différentes occurrences, et si bien étudier ses *manières*, qu'elles ne découvrent rien des véritables sentiments. (G.)

Avec de la vertu, de la capacité et une bonne conduite, on peut être insupportable. Les *manières*, que l'on néglige comme de petites choses, sont souvent ce qui fait que les hommes décident de vous en bien ou en mal : une légère attention à les avoir douces et polies prévient leurs mauvais jugements. Il ne faut presque rien pour être cru fier, incivil, méprisant, désobligeant; il faut encore moins pour être cru tout le contraire. (La Bruyère.)

63. Air, Mine, Physionomie.

L'*air* dépend non-seulement du visage, mais encore de la taille, du maintien et de l'action. Ce mot est plus fréquemment employé pour ce qui regarde le corps que pour ce qui regarde l'âme. L'*air* grave a beaucoup perdu de son prix; l'*air* avantageux en a pris la place.

La *mine* ne dépend quelquefois que du visage, et d'autres fois elle dépend aussi de la taille, selon qu'on applique ce terme, ou à quelque chose d'intérieur, ou au seul extérieur. L'humeur aigre n'est pas incompatible avec la *mine* douce. Un homme de bonne *mine* peut être un homme de peu de valeur.

.... J'ai bon *air*, bonne *mine*,
Les dents belles surtout et la taille fort fine.
(Molière. *Misanthrope*.)

La *physionomie* se considère dans le visage seul; elle a plus de rapport à ce qui concerne l'esprit, le caractère et les événements de l'avenir. Voilà pourquoi l'on dit une *physionomie* heureuse, une *physionomie* spirituelle. La plupart des hommes ont leur âme peinte dans leur *physionomie*. (G.)

Il ne faut pas juger des gens sur la *mine*, mais il est bon d'étudier la *physionomie* de ceux avec qui l'on a affaire.

64. Ais, Planche.

« Je ne connais point de mots plus synonymes que ces deux-là, dit l'abbé Girard. La différence de genre n'en produit aucune dans le sens littéral. Tout ce que j'aperçois de propre à en distinguer le caractère, c'est dans le mot *planche*, une plus grande étendue de signification, avec un certain rapport au service, qui fait qu'il a des dérivés, et qu'on s'en sert dans le sens figuré; au lieu que celui d'*ais*, privé de tout accessoire, n'est employé que dans un sens littéral, et même si rarement, qu'il paraît vieillir.

« On fait des *ais* de toutes sortes de bois. On passe le ruisseau sur une *planche* : le baptême est la première *planche* qui sauve l'homme du naufrage général causé par le péché d'Adam; et la pénitence est la seconde *planche* pour le tirer de sa chute particulière et le conduire au port du salut.

« Il me semble, dit M. Beauzée, que le mot *planche* désigne principalement la forme longue et plane d'un corps; de là vient qu'il y a des *planches* de cuivre, et qu'en termes de jardinage on appelle *planche* un espace de terre plus

long que large, et separé d'un espace pareil par un sentier. Le mot *ais* ne peut se dire que de *planches* de bois, et il renferme en outre dans la signification l'idée spéciale d'une destination particulière. »

Je remarque que les relieurs, les imprimeurs, les fondeurs, les vitriers, appellent quelquefois, sans addition, *ais* des pièces de bois longues, larges et peu épaisses, qui leur servent à divers usages, ce qui sous-entend l'idée de service.

Ais est donc plutôt le mot propre et générique : la *planche* paraît être une espèce d'*ais* d'une certaine largeur et d'une certaine longueur; sans quoi il faut modifier ce mot par un diminutif, et dire *planchette* ou petite *planche*.

L'*ais*, considéré dans sa largeur, ou employé dans ce sens pour servir par sa surface même, comme dans une table, des tablettes, un plancher, etc., est proprement une *planche*; s'il ne sert qu'à serrer ou contenir, s'il est placé de champ, il n'est qu'un *ais*. Il me semble que c'est là le principal office des *ais* dans les arts que nous venons de nommer. Boileau dit fort bien que des *ais serrés* forment la clôture du chantre dans le chœur; on dit : *renfermé entre quatre ais*, pour dire *dans une bière*. (G.)

65. Aise, Content, Ravi.

Ils expriment la situation agréable de l'âme avec une sorte de gradation, où le premier, comme plus faible, se fait ordinairement appuyer de quelque augmentatif. Cette gradation me paraît avoir sa cause dans le plus ou moins d'intimité qu'ont avec l'âme les choses qui lui procurent de l'agrément.

Nous sommes bien *aises* des succès qui ne nous regardent qu'indirectement. L'accomplissement de nos propres désirs, dans ce qui nous concerne personnellement, nous rend *contents*. La forte impression du plaisir fait que nous sommes *ravis*. Lorsqu'on est affecté de basse jalousie, on n'est jamais fort *aise* du bonheur d'autrui. Il ne suffit pas toujours, pour être *content*, d'avoir obtenu ce qu'on souhaitait, il faut encore voir au delà l'espérance d'un progrès flatteur. On est *ravi* dans un temps de ce qui ne touche pas dans un autre. (G.)

66. Aisé, Facile.

« Ils marquent l'un et l'autre, dit l'abbé Girard, ce qui se fait sans peine; mais le premier de ces mots exclut proprement la peine qui naît des obstacles et des oppositions qu'on met à la chose; et la seconde exclut la peine qui naît de l'état même de la chose. Ainsi l'on dit que l'entrée est *facile*, lorsque personne n'arrête au passage; et qu'elle est *aisée*, lorsqu'elle est large et com-

Une chose ne vous paraît pas *facile* quand vous croyez y voir des difficultés; quand elle a des difficultés, elle n'est pas *aisée*.

Les manières, les airs, une taille sont *aisés*, c'est-à-dire que leurs mouvements sont libres, dégagés, sans contrainte : le cœur, l'humeur, le caractère sont *faciles*, c'est-à-dire disposés à faire des actes de bonté, d'indulgence.

Tout est *facile* au génie, c'est une grande puissance; l'habitude rend tout *aisé*, elle exerce.

Il est souvent plus *facile* d'obtenir une grâce de quelqu'un, qu'il n'est *aisé* de parvenir jusqu'à lui. (G.)

67. Aises, Commodités, Confortable.

Les *aises* disent quelque chose de voluptueux, et qui tient de la mollesse. Les *commodités* expriment quelque chose qui facilite les opérations ou la satisfaction des besoins.

Les gens délicats aiment leurs *aises*; il y a des gens qui les prennent partout. Il n'y a personne qui ne tienne à ses *commodités*; c'est le superflu nécessaire.

La vie est une servitude continuelle où il faut sacrifier ses *aises* et ses *commodités* aux bienséances. (Massillon.)

Nous avons pris aux Anglais le mot de *confortable*; le *confortable*, c'est le luxe commode qui sait allier ou sacrifie l'élégance aux *aises*.

68. Ajouter, Augmenter.

On *ajoute* une chose à une autre. On *augmente* la même. Le mot *ajouter* fait entendre qu'on *joint* des choses différentes, ou que, si elles sont de la même espèce, on les *joint* de façon qu'elles ne sont pas confondues ensemble; et qu'on les distingue encore l'une de l'autre après qu'elles sont *jointes*. Le mot *augmenter* marque qu'on rend la chose ou plus grande ou plus abondante, par une addition faite de façon que ce qu'on y *joint* se confonde et ne fasse avec elle qu'une seule et même chose, ou que du moins le tout ensemble ne soit considéré, après la jonction, que sous une idée identique. Ainsi l'on *ajoute* une seconde mesure à la première, et un nouveau corps de logis à l'ancien; mais on *augmente* la dose et la maison.

Bien des gens ne se font pas scrupule, pour *augmenter* leur bien, d'y *ajouter* celui d'autrui.

Ajouter est toujours un verbe actif; mais *augmenter* est d'usage dans le sens neutre, comme dans le sens actif.

Notre ambition *augmente* avec notre fortune; nous ne sommes pas plutôt revêtus d'une dignité, que nous pensons à y en *ajouter* une autre. (G.)

69. Ajustement, Parure.

Ce qui appartient à l'habillement complet, quel qu'il soit, simple ou orné, est *ajustement*. Ce qu'on ajoute d'apparent et de superflu est *parure*. L'un se règle par la décence et la mode, l'autre par l'éclat et la magnificence.

Un *ajustement* de goût est plus avantageux à la beauté que de riches *parures*.

Il faut être propre et régulier dans son *ajustement*, sans y paraître trop attentif. L'amour et la *parure* font l'occupation du commun des femmes. (G.)

L'*ajustement* est l'arrangement régulier et même habile des habits que la décence ou la mode nous oblige à porter; la *parure* tout ce qu'on y ajoute d'apparent et de superflu.

Théognis est recherché dans son *ajustement*, il sort *paré* comme une femme.

« Les femmes, dit La Bruyère, se préparent pour leurs amants, si elles les attendent; mais si elles sont surprises, elles oublient à leur arrivée l'état où elles se trouvent, elles ne se voient plus. Elles ont plus de loisir avec les indiffé-

rents, elles sentent le désordre où elles sont, s'*ajustent* en leur presence ou disparaissent un moment et reviennent *parées*.

« Je ne comprends pas comment un mari, qui est trop négligé dans son *ajustement*, peut espérer de défendre le cœur d'une jeune femme contre les entreprises de son galant, qui emploie la *parure* et la magnificence, etc.» (V. F.)

70. Alarmé, Effrayé, Épouvanté.

Ces mots désignent en général l'état actuel d'une personne qui craint et qui témoigne sa crainte par des signes extérieurs. *Epouvanté* est plus fort qu'*effrayé*, et celui-ci qu'*alarmé*.

On est *alarmé* d'un danger qu'on craint; *effrayé* d'un danger passé qu'on a couru sans s'en apercevoir; *épouvanté* d'un danger pressant.

L'*alarme* produit des efforts pour éviter le mal dont on est menacé : l'*effroi* se borne à un sentiment vif et passager; l'*épouvante* est plus durable et ôte presque toujours la réflexion. (*Encycl.* V. 412.)

Il me semble que cet article de l'*Encyclopédie* n'entre pas assez dans le sens précis de chacun de ces mots : *effrayé* est le mot général, *épouvanté* est plus fort, *alarmé* dit autre chose.

On est *effrayé* d'un danger présent ou qui menace, aussi bien que d'un danger passé. On est *effrayé* par surprise aussi bien que par réflexion. Ce n'est pas par ressouvenir que les chevaux sont *effrayés*.

Nous sommes *épouvantés* quand l'*effroi* est si subit et si grand, qu'il jette en nous le trouble et le désordre : ce qui est extraordinaire, contre nature, immense, infini, peut nous *épouvanter*. L'homme est *épouvanté* de la grandeur de Dieu; il est *effrayé* de sa colère. Dans l'*épouvante* il y a, outre l'*effroi*, la stupeur.

On est *alarmé* non-seulement du danger qu'on craint, mais aussi d'un danger présent qu'on s'exagère ou d'un danger inattendu dont on ne se rend pas bien compte. J'appellerais l'*alarme* un *effroi* mal défini.

L'*effroi* glace, mais on s'en remet vite, et il n'empêche pas toujours de considérer le danger; l'*alarme* le fait paraître plus grand qu'il n'est en effet; l'*épouvante* nous ôte la possession de nous-même. Une conscience *alarmée* est *effrayée* de tout. (V. F.)

71. Allécher, Attirer.

Ces deux mots, dans le sens où ils sont synonymes, expriment l'un et l'autre l'effet qu'opère une chose sur une autre chose, en vertu des rapports qui tendent à les rapprocher, à les unir, à les diriger l'une vers l'autre. La

parlant d'un renard dont il a voulu peindre l'appétit glouton et le désir ardent, a dit :

Maître renard par l'odeur *alléché*.

Attiré aurait été bien faible. (LAVEAUX.)

72. Allégir, Amenuiser, Aiguiser.

Termes communs à presque tous les arts mécaniques. *Allégir* et *amenuiser* se disent généralement de la diminution qui se fait dans tous les sens au volume d'un corps; avec cette différence, qu'*allégir* se dit des grosses pièces comme des petites, et qu'*amenuiser* ne se dit guère que des petites. On *allégit* un arbre ou une planche, en ôtant partout de son épaisseur; mais on n'*amenuise* que la planche, et non pas l'arbre.

Aiguiser ne se dit que des bords ou du bout : des bords, quand on les met à tranchant sur une meule; du bout, quand on le rend aigu avec la lime, le marteau et le tranchant, selon la manière et la destination du corps. On *aiguise* un rasoir, une épingle, un pieu, un bâton.

On *allégit*, en diminuant sur toutes les faces un corps considérable; on en *amenuise* un petit, en le diminuant davantage par une seule face; on l'*aiguise* par les extrémités. Ainsi on *allégit* une poutre; on *amenuise* une volige; on *aiguise* un couteau par l'un de ses bords, un grattoir par les deux, une épée par la pointe, un bâton par le bout ou par les deux bouts. (*Encycl.* II. 356.)

73. Être allé, Avoir été.

Ces deux expressions font entendre un transport local; mais la seconde le double. Qui *est allé*, a quitté un lieu pour se rendre dans un autre; qui *a été*, a de plus quitté cet autre lieu où il s'était rendu.

Tous ceux qui *sont allés* à la guerre n'en reviendront pas. Tous ceux qui *ont été* à Rome n'en sont pas meilleurs.

Céphise *est allée* à l'église, où elle sera moins occupée de Dieu que de son amant. Lucinde *a été* au sermon, et n'en est pas devenue plus charitable pour sa voisine. (G.)

Il n'arrive pas qu'on dise *il a été* pour *il est allé*, mais souvent on dit *il est allé* pour *il a été*, ce qui est une faute assez considérable. Combien de gens disent : *Je suis allé* le voir, *je suis allé* lui rendre visite, pour *j'ai été* le voir, *j'ai été* lui rendre visite. La règle qu'il y a à suivre en cela est que toutes les fois qu'on suppose le retour du lieu, il faut dire : *il a été, j'ai été;* et lorsqu'il n'y a point de retour, il faut dire : *il est allé, je suis allé.* (ANDRY.)

74. Aller à la rencontre, Au-devant.

On *va à la rencontre* ou *au-devant* de quelqu'un, dans l'intention d'être plus tôt auprès de lui; c'est l'idée commune de ces deux expressions, et voici en quoi elles diffèrent :

On *va à la rencontre* de quelqu'un, uniquement dans l'intention de le joindre plus tôt, ou pour lui épargner une partie du chemin : le premier motif est de pure amitié ou de curiosité, et suppose quelque égalité; le second motif est de politesse.

On *va au-devant* de quelqu'un pour l'honorer par cette marque d'empressement; c'est un acte de déférence et de cérémonie, qui suppose que celui pour qui on le fait est un grand. (R.)

75. Alliance, Ligue, Confédération.

« Les liens de la parenté ou d'amitié, dit l'abbé Girard, les avantages de la bonne intelligence et l'assurance des secours dans le besoin, pour se maintenir, sont les motifs ordinaires des *alliances*. Les *ligues* ont pour but d'abattre

un ennemi commun ou de se défendre contre ses attaques. Les *confédérations* se terminent à quelque exploit particulier.

« C'est entre les souverains que les traités d'*alliance* ont lieu; on y stipule sans fixer de termes, dans l'espérance ou dans la supposition que le temps n'y altérera rien. On admet également, dans les *ligues*, des souverains et des particuliers; elles ne sont pas censées devoir durer perpétuellement. Il semble que les *confédérations* se forment plus souvent entre des particuliers; elles ne subsistent que jusqu'à l'entière exécution de l'entreprise, et souvent la trahison ou l'indiscrétion en empêchent les suites. » (R.)

Définissons les termes : tirons de leurs définitions leurs différences, et justifions-les par l'usage.

L'*alliance* est une union d'amitié et de convenance établie par des traités solennels entre deux ou plusieurs souverains, des nations, des États, des puissances.

La *ligue* est une union de desseins et de forces, ou plutôt une jonction formée entre plusieurs souverains, entre des partis, des particuliers puissants, par des traités ou des conventions, pour exécuter, par un concours d'opérations, une entreprise commune, et en partager le fruit. La *confédération* est une union d'intérêt et d'appui, contractée avec des conventions particulières, entre des corps, des partis, des villes, de petits princes, de petits États, pour faire ensemble cause commune, obtenir le redressement de leurs torts, défendre leurs droits par leur intelligence et leurs concours, contre l'usurpation ou l'oppression.

L'*alliance* est une union d'*amitié* et de *convenance* : on stipule dans les traités l'*amitié* comme l'*alliance*, et elle est fondée sur des rapports qui forment par eux-mêmes une sorte de liens. La *ligue* est *une union de desseins et de forces;* on y convient d'un projet et on y règle les forces que chacun doit apporter à l'exécution. La *confédération* est *une union d'intérêt et d'appui* : on craint alors chacun pour soi, chacun ne peut pas assez pour soi; on fait corps pour faire force.

C'est pourquoi *confédération* ne se dit proprement que dans le sens politique, tandis que les deux autres se prennent aussi dans un sens moral. Ainsi *alliance* signifie mariage, affinité spirituelle, accord ou mélange : *ligue* veut dire brigue, complot, cabale, faction.

Ligue et *confédération* ne s'appliquent qu'aux personnes; *alliance* se dit des choses. Pascal dit : L'*alliance* des maximes du monde avec celles de l'Évangile; et Boileau, que c'est la parfaite *alliance* de la nature et de l'art qui fait la

prudence à conduire nos *démarches*; elles aboutissent plus souvent à l'inutilité qu'au succès. (G.)

77. Allonger, Prolonger, Proroger.

Allonger, c'est ajouter à l'un des bouts ou étendre la matière. *Prolonger*, c'est reculer le terme de la chose, soit par continuité, par délai ou par production d'incidents. *Proroger*, c'est maintenir l'autorité, l'exercice ou la valeur au delà de la durée prescrite.

On *allonge* une robe, une tringle, un discours. On *prolonge* une avenue, une affaire, un travail. On *proroge* une loi, une assemblée, une permission, un congé. (G.)

78. Amant, Amoureux.

Il suffit d'aimer pour être *amoureux*. Il faut témoigner qu'on aime pour être *amant*.

On devient *amoureux* d'une femme dont la beauté touche le cœur. On se fait *amant* d'une femme dont on veut se faire aimer; les tendres sentiments naissent en foule dans un homme *amoureux*, les airs passionnés paraissent avec ménagement dans les manières d'un *amant*.

On est souvent très-*amoureux* sans oser paraître *amant*. Quelquefois on se déclare *amant* sans être *amoureux*.

C'est toujours la passion qui rend *amoureux*; alors la possession de l'objet est l'unique fin qu'on se propose. La raison ou l'intérêt peut rendre *amant*; alors un établissement honnête ou quelque avantage particulier est le but où l'on tend.

Il est difficile d'être *amoureux* de deux personnes en même temps; il n'y a que la Philis de Scire qui se soit trouvée dans le cas d'être *amoureuse* de deux hommes, jusqu'à ne pouvoir donner ni de préférence, ni de compagnon à l'un des deux. Mais il n'est pas rare de voir un *amant* servir tout à la fois plusieurs maîtresses; on en a même vu qui ont poussé le goût de la pluralité jusque dans le mariage. On peut aussi être *amoureux* d'une personne et *amant* de l'autre; on parle à celle que l'intérêt engage à rechercher, tandis qu'on soupire pour celle qu'on ne peut avoir ou qu'il ne convient pas d'épouser.

L'assiduité détermine l'occasion à favoriser les desseins d'un homme *amoureux*. Les richesses donnent à l'*amant* de grands avantages sur ses rivaux.

Amoureux désigne encore une qualité relative au tempérament; un penchant dont le terme *amant* ne réveille point l'idée. On ne peut empêcher un homme d'être *amoureux*; il ne prend guère le titre d'*amant* qu'on ne le lui permette. (*Encycl.*, I, 316.)

J'ajoute, au hasard de rougir de la remarque, que le mot d'*amant* est substantif, que celui d'*amoureux* est adjectif, et qu'il n'y a que le bas peuple qui dise mon *amoureux*, pour dire mon *amant*. Mais je dois cette déférence à un célèbre académicien, qui a observé que le rang de synonymes pourrait faire croire qu'on les met dans la même classe grammaticale, dont l'instruction, n'ayant aucun rapport à la délicatesse du sens et à la précision des idées, n'est nullement de mon district. (G.)

Aujourd'hui ces deux mots ne sont plus du tout synonymes. L'*amant* a les faveurs que recherche l'*amoureux*; mais l'*amoureux* peut avoir des vues légitimes, l'*amant* jouit toujours du fruit défendu. Une coquette peut avoir beaucoup d'*amoureux*, une femme galante a toujours ou, au moins, a toujours eu plus d'un *amant*. (V. F.)

79. Amant, Galant.

Il me semble que le mot *galant*, dans le sens où il est synonyme avec *amant*, n'est plus si en usage qu'il l'était autrefois, et que celui-ci s'est seul emparé

de la place. Je ne doute pas que la préférence ne vienne des idées accessoires qui les caractérisent, et qui représentent un *amant* comme quelque chose de plus permis et de plus honnête que n'est un *galant* : car le premier parle au cœur et ne demande que d'être aimé; le second s'adresse au corps et veut être favorisé. On peut être l'un et l'autre sans aimer véritablement, et uniquement par des vues d'intérêt. Une laide fille qui est riche est sujette à trouver de tels *amants;* et une vieille femme qui paye peut avoir de pareils *galants*.

Un homme se fait *amant* d'une personne qui lui plaît : il devient le *galant* de celle à qui il plaît; dans le premier cas, il peut n'avoir aucun retour; dans le second cas, il en a toujours.

Les *amants* font honneur aux dames et flattent leur amour-propre; elles ne les souffrent souvent que par vanité, et demandent en eux de la constance. Les *galants* leur font plaisir, et fournissent matière à la chronique scandaleuse; elles se les donnent par choix, et veulent qu'ils soient discrets.

Une fille bien élevée ne doit jamais souffrir auprès d'elle d'autres *amants* que ceux que ses parents agréent. Une femme adroite et prudente sait mettre son *galant* au rang des amis de son mari. (G.)

Aujourd'hui ces deux mots ont exactement le même sens; seulement *galant* est trivial ou comique.

80. Amasser, Entasser, Accumuler, Amonceler.

On commence par *amasser*, ensuite on *accumule*; c'est pourquoi l'on dit *amasser* du bien, *accumuler* des richesses. Autant qu'il est sage d'*amasser* pour jouir, autant y a-t-il de sottise à se priver de la jouissance pour *accumuler*.

L'*amas* est l'assemblage d'une certaine quantité de choses de même nature; on *amasse* du fruit, de l'argent, des provisions, etc. Le *tas* est un *amas* élevé et serré de certaines choses mises les unes sur les autres; on *entasse* sous sur sous, des livres, des marchandises, avec ordre ou en désordre. L'*accumulation* ajoute à l'*entassement* l'idée de plénitude, d'abondance toujours croissante; on *accumule* des richesses, des héritages, des arrérages, crime sur crime. Le *monceau* ajoute à ces idées celle de volume, de grandeur, de désordre, de confusion; on *amoncèle* toutes sortes de choses mêlées, des ruines, des cadavres.

Au figuré, la prévoyance *amasse*, l'avarice *entasse*, l'avidité insatiable *accumule*, et après avoir *accumulé*, elle *amoncèle*.

Qui n'*amasse* pas s'expose à manquer de la chose; qui l'*entasse*, s'en prive; qui l'*accumule*, la dérobe; qui l'*amoncèle*, la détruit.

Amassons des connaissances. N'*entassons* pas l'érudition. *Accumulons* tous les genres de preuves, si nous parlons à tous les genres d'esprits. *Amoncelez*

Les fonctions d'*ambassadeur* et d'*envoyé* tiennent au ministre; celles de *député* sont dans l'ordre d'agent.

La magnificence convient à l'*ambassadeur*. L'habileté dans la négociation fait le mérite de l'*envoyé*. Le talent semble devoir être le partage du *député*. (G.)

82. Ambiguïté, Double sens, Équivoque.

L'*ambiguïté* a un sens général susceptible de diverses interprétations; ce qui fait qu'on a peine à démêler la pensée de l'auteur, et qu'il est même quelquefois impossible de la pénétrer au juste. Le *double sens* a deux significations naturelles et convenables : par l'une, il se présente littéralement, pour être compris de tout le monde; et, par l'autre, il fait une fine allusion, pour n'être entendu que de certaines personnes. L'*équivoque* a deux sens : l'un naturel, qui paraît être celui qu'on veut faire entendre, et qui est effectivement entendu de ceux qui écoutent; l'autre détourné, qui n'est entendu que de la personne qui parle, et qu'on ne soupçonne pas même pouvoir être celui qu'elle a intention de faire entendre.

Ces trois façons de parler sont, dans l'occasion, des subterfuges adroits pour cacher sa véritable pensée; mais on se sert de l'*équivoque* pour tromper, de l'*ambiguïté* pour ne pas trop instruire, et du *double sens* pour instruire avec précaution.

Il est bas et indigne d'un honnête homme d'user d'*équivoque* : il n'y a que la subtilité d'une éducation scolastique qui puisse persuader qu'elle soit un moyen de sauver du naufrage sa sincérité; car dans le monde elle n'empêche pas de passer pour menteur ou pour malhonnête homme, et elle y donne de plus un ridicule d'esprit très-méprisable. L'*ambiguïté* est peut-être plus souvent l'effet d'une confusion d'idées, que d'un dessein prémédité de ne point éclairer ceux qui écoutent : on ne doit en faire usage que dans les occasions où il est dangereux de trop instruire. Le *double sens* est d'un esprit fin : la malignité et la politesse en ont introduit l'usage; il faudrait seulement que ce ne fût jamais aux dépens de la réputation du prochain. (G.)

83. Ame, Esprit.

L'*esprit* est opposé à la matière, l'*âme* est opposée au corps. L'*esprit* ne peut s'unir à la matière, l'*âme* est unie au corps par des liens invisibles. Les anges sont de purs *esprits*. L'homme est à la fois *esprit* et matière, il a un corps et une *âme*. On dit également d'un homme près de mourir qu'il va rendre l'*âme* ou rendre l'*esprit*. Une fois dégagée du corps, l'*âme* redevient pur *esprit*.

Si l'on passe au style figuré, l'*âme* d'une chose, c'est ce qui lui donne la vie, le mouvement. L'*âme* est comprise dans la chose, elle en fait partie, elle y a son siége. L'*esprit* se dégage d'une chose lorsqu'on en retire par l'analyse tous les éléments étrangers. Si vous retirez l'*âme* d'une chose, vous la détruisez; on peut en extraire l'*esprit*. Otez du monde les grâces, l'éclat et le luxe, il n'en reste plus que l'*esprit*, qui est la frivolité. Dire d'une personne : elle est l'*âme* de tous nos plaisirs, c'est dire que sans elle il n'y a pas de plaisirs pour nous. (V. F.)

84. Ame faible, Cœur faible, Esprit faible, Caractère faible.

Le *faible* du *cœur* n'est point celui de l'*esprit*; le *faible* de l'*âme* n'est point celui du *cœur*. Une *âme faible* est sans ressort et sans action; elle se laisse aller à ceux qui la gouvernent. Un *cœur faible* s'amollit aisément, change facilement d'inclinations, ne résiste point à la séduction, à l'ascendant qu'on veut prendre sur lui, et peut subsister avec un esprit fort; car on peut penser fortement et agir faiblement. L'*esprit faible* reçoit les impressions sans les combattre, embrasse les opinions sans examen, s'effraie sans cause, tombe naturellement dans la superstition. (*Encycl.*, VII, 27.)

Il faudrait ajouter ici le *caractère faible* qui tient à la fois à la *faiblesse* du *cœur* et à la *faiblesse* de l'*âme*, et souvent même à celle de l'*esprit*. (V. F.)

85. Amendement, Correction, Réforme.

Le mot de *correction* désigne l'action par laquelle on s'attache à détruire, à redresser une défectuosité quelconque, à ramener à l'ordre ce qui s'en était écarté. *Amendement*, changement en bien opéré dans un ordre de choses vicieux. *Réforme*, état d'une chose rétablie dans l'ordre où elle doit être.

Ainsi on s'applique à la *correction* de ses défauts ou de ceux d'un autre; il en résulte quelquefois un *amendement* dans le caractère qui peut conduire à la *réforme*. En travaillant à la *correction* des abus, on obtient un *amendement* dans la situation des peuples, et on peut parvenir à la *réforme* de l'État.

La *correction* peut être complète, ou insuffisante, ou même inutile, selon que l'action a produit plus ou moins d'effet, ou n'en a produit aucun. L'*amendement* peut être complet ou incomplet, selon que le changement aura été plus ou moins considérable. La *réforme* est nécessairement absolue. Ainsi un enfant peut avoir reçu une *correction*, et n'être pas corrigé, parce que l'effet de la *correction* dépend de celui qui la reçoit autant que de celui qui l'applique. Un libertin peut faire remarquer de l'*amendement* dans sa conduite, sans que sa conduite soit encore bonne, parce qu'elle n'a subi qu'une partie des changements nécessaires; mais une fois dans la *réforme*, il est tout à fait changé.

La *correction*, lorsqu'elle s'applique aux choses, emporte ordinairement l'idée de *réforme*, parce que la chose, étant purement passive, reçoit de l'action tout l'effet qu'elle peut produire. Ainsi un passage auquel on a fait une *correction* juste est un passage corrigé. Dans ce cas, le résultat nécessaire de l'action se confond avec l'action elle-même, et s'attribue même souvent par extension à l'objet auquel l'action s'applique : ainsi on dit la *correction* du style pour exprimer la qualité d'un style corrigé, châtié, c'est-à-dire qui a reçu toute la *correction* dont il est susceptible. *Réforme*, dans le sens naturel du mot, ne devrait s'appliquer qu'à l'objet dans lequel on a rétabli l'ordre, auquel on a donné une forme plus régulière; mais on l'a appliqué par extension à tous les objets déplacés par cet ordre nouveau : ainsi la *réforme* d'un domestique est la suite de la *réforme* établie dans la maison dont il faisait partie. Un officier reçoit sa *réforme*, c'est-à-dire sa part de la *réforme* établie dans son corps.

En appliquant ces mots à l'homme lui-même, *correction* ne s'emploie qu'en parlant des défauts; l'*amendement* peut avoir lieu sur tout ce qui constitue son être moral; la *réforme* ne se dit que du caractère ou de la conduite. (F. G.)

86. Amitié, Amour, Tendresse, Affection, Inclination.

[redacted]

l'effet d'un coup d'œil, et surprend le cœur au moment qu'on s'y attend le moins; il se nourrit des espérances flatteuses d'une parfaite satisfaction et d'une suprême volupté, suggérées par les sens. Cherchant à se cacher, il se montre involontairement : ses mouvements sont quelquefois convulsifs et paraissent, aux yeux des indifférents, tantôt extravagants, tantôt ridicules. C'est une cause assez fréquente de sottises pour soi-même et d'injustice envers les autres.

L'*ami* souffre l'*amant;* il n'en est point scandalisé, lorsque la conduite en est sage. Mais l'*amant* est toujours inquiet sur l'*ami*; il le craint, il tâche de le ruiner; et les novices, donnant dans le piége, perdent de solides *amis* pour se trop livrer à un *amant* jaloux qui les abandonne ensuite; de sorte qu'au bout du temps, elles se trouvent privées et de l'un et de l'autre.

« L'*amour* et l'*amitié* s'excluent l'un l'autre. L'*amour* commence par l'*amour*, et on ne saurait passer de la plus forte *amitié* qu'à un *amour* faible. L'*amour* qui croît peu à peu et par degré ressemble trop à l'*amitié* pour être une passion violente. L'*amour* naît brusquement sans autre réflexion, par tempérament ou par faiblesse : un trait de beauté nous fixe, nous détermine. L'*amitié*, au contraire, se forme peu à peu, avec le temps, par la pratique, par un long commerce. Combien d'esprit, de bonté, de cœur, d'attachement, de services et de complaisance dans les amis, pour faire en plusieurs années bien moins que ne fait quelquefois en un moment un beau visage ou une belle main! Le temps, qui fortifie les *amitiés*, affaiblit l'*amour*. Tant que l'*amour* dure, il subsiste de soi-même, et quelquefois par les choses qui semblent le devoir éteindre, par les caprices, par les rigueurs, par l'éloignement, par la jalousie. L'*amitié*, au contraire, a besoin de secours : elle périt faute de soins, de confiance et de complaisance. Rien ne ressemble mieux à une vive *amitié* que ces liaisons que l'intérêt de notre *amour* nous fait cultiver. Il y a un goût dans la pure *amitié* où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres. Il est plus ordinaire de voir un *amour* extrême qu'une parfaite *amitié*. Il n'y a pas si loin de la haine à l'*amitié* que de l'antipathie. Il semble qu'il est moins rare de passer de l'antipathie à l'*amour* qu'à l'*amitié*. Quelque délicat qu'on soit en *amour*, on pardonne plus de fautes que dans l'*amitié*. Il n'y a qu'un premier dépit en *amour*, comme la première faute dans l'*amitié*, dont on puisse faire un bon usage. L'on ne voit dans l'*amitié* que les défauts qui peuvent nuire à nos amis. L'on ne voit en *amour* de défauts dans ce qu'on aime, que ceux dont on souffre soi-même. Les froideurs et les relâchements dans l'*amitié* ont leurs causes; en *amour*, il n'y a guère d'autre raison de ne s'aimer plus, que de s'être trop aimés. L'*amitié* peut subsister entre des gens de différents sexes, exempte même de grossièreté. Une femme cependant regarde toujours un homme comme un homme; et, réciproquement, un homme regarde une femme comme une femme. Cette liaison n'est ni passion, ni *amitié* pure : elle fait une classe à part. (La Bruyère.)

La *tendresse* est moins une action qu'une situation du cœur. Elle en rabat la fierté, en amollit le courage, et va quelquefois jusqu'à la faiblesse : les femmes en sont plus susceptibles que les hommes. Son but paraît très-désintéressé, toute l'attention s'y portant vers l'objet, sans retour sur soi-même. La sensibilité en fait le caractère; la joie, les larmes, en sont des suites assez fréquentes, et même les défaillances, selon les cas et l'état où se trouve ce qui excite ces mouvements de *tendresse*.

L'*affection* est moins forte et moins active que l'*amitié*, et plus tranquille que l'*amour*; elle est la suite assez ordinaire de la parenté et de l'habitude; elle rend la société gracieuse pour le goût qu'elle y fait prendre, et en bannit la gêne du pur cérémonial.

L'*inclination* n'est pas dans le cœur une situation décidée ni bien formée; c'est plutôt une disposition à aimer qui vient de quelque chose qui plaît dans

l'objet vers lequel elle se porte; et ce quelque chose est toujours à nos yeux un agrément, ou du corps, ou du caractère. Cultivée, elle peut devenir, ou *amour*, ou *amitié*, selon le goût des personnes et les circonstances de leur état et de leurs mœurs.

Le temps, qui ruine tout, fortifie l'*amitié*. Elle n'a guère d'autre terme que le tombeau, qui n'empêche pas même que la personne qui ne peut plus la sentir ne puisse continuer d'en être l'objet, tant que son *ami* lui survit.

L'*amour* s'use en vieillissant. Il est périodique, parce qu'il est tout au goût, que l'habitude émousse et que la variété des objets rend le jouet du caprice.

La *tendresse* n'existe qu'autant que l'amour-propre se néglige. L'âge, en rappelant les vieillards entièrement à eux-mêmes, leur fait perdre la sensibilité pour les autres.

Le commerce habituel soutient l'*affection*; l'absence continuée la réduit à rien ou à bien peu de chose.

L'*inclination* est une impression si légère, qu'elle passe presque au moment qu'on cesse de voir; et si le mérite de l'objet, ou la découverte de quelque chose de flatteur, la soutient, elle ne reste pas longtemps à se transformer en quelqu'un de ces autres sentiments que je viens de définir. (G.)

87. Amollir, Attendrir.

Amollir, au propre, c'est rendre mou : on manie facilement la chose molle; elle garde l'empreinte de ce qui l'a touchée.

Attendrir, c'est rendre tendre; la chose tendre peut être facilement coupée, divisée; elle reçoit l'impression étrangère.

Ce qui est *amolli*, *mou*, manque de force, de résistance; ce qui est *tendre*, *attendri*, n'a pas de dureté. Dans la *mollesse*, il y a énervement, faiblesse; la *tendresse* est délicate et sensible.

Aussi, au figuré, *amollir* veut-il dire rendre trop *mou*, moins ferme, incapable de résister. L'oisiveté, les voluptés, les délices *amollissent*.

Attendrir, au contraire, veut dire ôter toute dureté, rendre sensible. Si la dureté est trop grande, si elle va jusqu'à la cruauté, on dira *amollir* : son effet est plus efficace, quoique moins aimable.

Rien ne peut *amollir* cet esprit implacable. (Voltaire.)

Il ne faut jamais se laisser *amollir*, et même il est dangereux quelquefois de se laisser aller à l'*attendrissement*. On revient difficilement de l'*amollissement*. (V. F.)

88. Amour, Amourette.

[redacted]

naissance à un je ne sais quoi d'indéfinissable qui entraîne les sentiments et arrache l'estime avant tout examen et sans aucune information. La *galanterie* est une passion plus voluptueuse que l'*amour*, elle a pour objet le sexe; elle fait qu'on noue des intrigues dans le dessein de jouir, et qu'on aime plus pour sa propre satisfaction que pour celle de sa maîtresse; elle attaque moins le cœur que les sens, et doit plus au tempérament et à la complexion qu'au pouvoir de la beauté, dont elle démêle pourtant le détail et observe le mérite avec des yeux plus connaisseurs ou moins prévenus que ceux de l'*amour*.

L'un a le pouvoir de rendre agréables à nos yeux les personnes qui plaisent à celle que nous aimons, pourvu qu'elles ne soient pas du nombre de celles qui peuvent exciter notre jalousie; l'autre nous engage à ménager toutes les personnes qui sont capables de servir ou de nuire à nos desseins, jusqu'à notre rival même, si nous voyons jour à pouvoir en tirer avantage.

Le premier ne laisse pas la liberté du choix : il commande d'abord en maître et règne ensuite en tyran, jusqu'à ce que ses chaînes soient usées par la longueur du temps, ou qu'elles soient brisées par l'effort d'une raison puissante, ou par le caprice d'un dépit soutenu. La seconde permet quelquefois qu'une autre passion décide de la préférence : la raison et l'intérêt lui servent souvent de frein, et elle s'accommode aisément à notre situation et à nos affaires.

L'*amour* nous attache uniquement à une personne et lui livre notre cœur sans aucune réserve; en sorte qu'elle le remplit entièrement et qu'il ne nous reste que de l'indifférence pour toutes les autres, quelque beauté et quelque mérite qu'elles aient. La *galanterie* nous entraîne généralement vers toutes les personnes qui ont de la beauté ou de l'agrément, et nous unit à celles qui répondent à nos empressements et à nos désirs; de façon cependant qu'il nous reste encore du goût pour les autres.

Il semble que l'*amour* se plaise dans les difficultés : bien loin que les obstacles l'affaiblissent, ils ne servent d'ordinaire qu'à l'augmenter : on en fait toujours une de ses plus sérieuses occupations. Pour la *galanterie*, elle ne veut qu'abréger les formalités : le facile l'emporte souvent chez elle sur le difficile. Elle ne sert quelquefois que d'amusement. C'est peut-être par cette raison qu'il se trouve dans l'homme un fonds plus inépuisable pour la *galanterie* que pour l'*amour*; car il est rare de voir un premier *amour* suivi d'un second, et je doute qu'on ait jamais poussé jusqu'à un troisième; il en coûte trop au cœur pour faire souvent de pareilles dépenses; mais les *galanteries* sont quelquefois sans nombre et se succèdent jusqu'à ce que l'âge vienne en tarir la source.

Il y a toujours de la bonne foi dans l'*amour*; mais il est gênant et capricieux : on le regarde aujourd'hui comme une maladie ou comme un faible d'esprit. Il entre quelquefois un peu de friponnerie dans la *galanterie*; mais elle est libre et enjouée : c'est le goût de notre siècle.

L'*amour* grave dans l'imagination l'idée flatteuse du bonheur dans l'entière et constante possession de l'objet qu'on aime; la *galanterie* ne manque pas d'y peindre l'image agréable d'un plaisir singulier dans la jouissance de l'objet qu'on poursuit; mais ni l'un ni l'autre ne peignent alors d'après nature; et l'expérience fait voir que leurs couleurs, quoique gracieuses, sont également trompeuses. Toute la différence qu'il y a, c'est que l'*amour* étant plus sérieux, on est plus piqué de l'infidélité de son pinceau, et que le souvenir des peines qu'il a données sert, en les voyant si mal récompensées, à nous dégoûter entièrement de lui : au lieu que la *galanterie* étant plus badine, on est moins sensible à la tricherie de ses peintures; et la vanité qu'on a d'être venu à bout de ses projets console de n'avoir pas trouvé le plaisir qu'on s'était figuré.

En *amour*, c'est le cœur qui goûte principalement le plaisir : l'esprit l'y sert en esclave, sans se regarder lui-même; et la satisfaction des sens y contribue moins à la douceur de la jouissance, qu'un certain contentement dans l'inté-

rieur de l'âme, que produit la douce idée d'être en possession de ce qu'on aime, et d'avoir les plus sensibles preuves d'un tendre retour. En *galanterie*, le cœur moins vivement frappé de l'objet, l'esprit plus libre pour se replier sur lui-même et les sens plus attentifs à se satisfaire, y partagent le plaisir avec plus d'égalité : la jouissance y est plus agréable par la volupté que par la délicatesse des sentiments.

Lorsqu'on est trop tourmenté par les caprices de l'*amour*, on travaille à se détacher, et l'on devient indifférent. Quand on est trop fatigué par les exercices de la *galanterie*, on prend le parti de se reposer et l'on devient sobre.

L'excès fait dégénérer l'*amour* en jalousie et la *galanterie* en libertinage. Dans le premier cas, on est sujet à se troubler la cervelle; dans le second, on est en danger de perdre la santé.

L'*amour* ne messied pas aux filles, mais la *galanterie* ne leur convient nullement, parce que le monde ne leur permet que de s'attacher et non de se satisfaire. Il n'en est pas ainsi à l'égard des femmes, on leur passe la *galanterie*; mais l'*amour* leur donne du ridicule. Il est à sa place qu'un jeune cœur se laisse prendre d'une belle passion : le spectateur, naturellement touché, s'intéresse assez volontiers à ce spectacle, et par conséquent n'y trouve point à blâmer; au lieu qu'un cœur soumis au joug du mariage, qui cherche encore à se livrer à une passion aussi tyrannique qu'aveugle, lui paraît faire un écart digne de censure ou de risée. C'est peut-être par cette raison qu'une fille peut, avec l'*amour* le plus fort, se conserver encore la tendre amitié de ceux de ses amis qui se bornent aux sentiments que produisent l'estime et le respect; et qu'il est bien difficile qu'une femme mariée, qui s'avise d'aimer quelqu'un de ce tendre et parfait *amour*, n'éloigne ses autres amis, ou qu'elle ne perde beaucoup de l'estime et de l'attachement qu'ils avaient pour elle. Cela vient de ce que, dans la première circonstance, l'*amour* parle toujours son ton et jamais ne prend celui de la simple amitié : ainsi les amis, ne perdant rien de ce qui leur est dû, ne sont pas alarmés de ce qu'on donne à l'amant. Mais, dans la seconde circonstance, l'*amour* parle et se conduit sur l'un et l'autre ton; l'amant fait l'ami : de façon que les autres, s'ils ne sont écartés, sentent du moins diminuer la confiance, voient changer les manières et ont leur part de l'indifférence universelle qui naît de ce nouvel attachement; ce qui suffit pour leur donner de justes alarmes; et plus leur amitié est délicate, noble et fondée sur l'estime, plus ils sont touchés de se voir ôter ce qu'ils méritent, pour être accordé le plus souvent à un étourdi que l'*amour* peint comme sage aux yeux d'une folle.

Le mystère est, pour une femme mariée, encore plus nécessaire dans le cas

[redacted]

lieu que ceux-ci deviennent insipides, et le mari un objet d'aversion, à une femme prise dans les filets de l'*amour*. On voit aussi plus de choix dans la *galanterie;* c'est toujours, ou la figure, ou l'esprit, ou l'intérêt, ou les services, ou la commodité du commerce, qui déterminent : mais dans l'*amour*, toutes ces choses manquent quelquefois à l'objet auquel on s'attache, et ses liens sont alors comme des miracles, dont la cause est également invisible et impénétrable. (G.)

M. l'abbé Girard a traité ces deux mots comme synonymes, et il est certain que tous deux supposent la différence des sexes et l'inclination de l'un pour l'autre. Mais ils ont des différences si grandes et si marquées, que voici un écrivain qui prononce qu'ils ne sont pas synonymes. Sans adopter cette décision et sans l'approuver, je me contenterai de rapporter ici les distinctions sur lesquelles on l'a fondée. (B.)

La *galanterie* est l'enfant du désir de plaire, sans un attachement fixe qui ait sa source dans le cœur. L'*amour* est le charme d'aimer et d'être aimé.

La *galanterie* est l'usage de certains plaisirs qu'on cherche par intervalle, qu'on varie par dégoût et par inconstance. Dans l'*amour*, la continuité du sentiment en augmente la volupté, et souvent son plaisir s'éteint dans les plaisirs mêmes.

La *galanterie*, devant son origine au tempérament et à la complexion, finit seulement quand l'âge vient en tarir la source. L'*amour* brise en tout temps ses chaînes par l'effort d'une raison puissante, par le caprice d'un dépit soutenu, ou bien encore par l'absence; alors il s'évanouit, comme on voit le feu matériel s'éteindre.

La *galanterie* entraîne vers toutes les personnes qui ont de la beauté ou de l'agrément, nous unit à celles qui répondent à nos désirs et nous laisse du goût pour les autres. L'*amour* livre notre cœur sans réserve à une seule personne, qui le remplit tout entier; en sorte qu'il ne nous reste que de l'indifférence pour toutes les autres beautés de l'univers.

La *galanterie* est jointe à l'idée de conquête, par faux honneur ou par vanité. L'*amour* consiste dans le sentiment tendre, délicat et respectueux, sentiment qu'il faut mettre au rang des vertus.

La *galanterie* n'est pas difficile à démêler; elle ne laisse entrevoir, dans toutes sortes de caractères, qu'un goût fondé sur les sens. L'*amour* se diversifie, selon les différentes âmes sur lesquelles il agit; il règne avec fureur dans Médée, au lieu qu'il allume, dans les naturels doux, un feu semblable à celui de l'encens qui brûle sur l'autel.

Ovide tient les propos de la *galanterie*, et Tibulle soupire l'*amour*.

L'*amour* est souvent le frein du vice et s'allie d'ordinaire avec les vertus. La *galanterie* est un vice, car c'est le libertinage de l'esprit, de l'imagination et des sens : c'est pourquoi, suivant la remarque de l'auteur de l'*Esprit des Lois*, les bons législateurs ont toujours banni le commerce de *galanterie* que produit l'oisiveté, et qui est cause que les femmes corrompent avant même que d'être corrompues, qui donne un prix à tous les riens, rabaisse ce qui est important, et fait que l'on ne se conduit que sur les maximes du ridicule que les femmes s'entendent si bien à établir. (*Encycl.*, XVII, 754.)

On a prétendu que la *galanterie* était le léger, le délicat, le perpétuel mensonge de l'*amour*. Mais peut-être l'*amour* ne dure-t-il que par les secours que la *galanterie* lui prête : ne serait-ce pas parce qu'elle n'a pas lieu entre les époux que l'*amour* cesse?

L'*amour* malheureux exclut la *galanterie;* les idées qu'elle inspire demandent de la liberté d'esprit, et c'est le bonheur qui la donne.

Les hommes véritablement *galants* sont devenus rares : ils semblent avoir été remplacés par une espèce d'hommes avantageux, qui, ne mettant que de l'affectation dans ce qu'ils font, parce qu'ils n'ont point de grâce, et que du

jargon dans ce qu'ils disent, parce qu'ils n'ont point d'esprit, ont substitué l'ennui de la fadeur aux charmes de la *galanterie*. (*Encycl.* VII, 428.)

90. Ample, Large.

Ces deux adjectifs sont opposés à étroit, mais *ample* se dit de ce qui dépasse la mesure ordinaire en longueur aussi bien qu'en *largeur*; *large* de ce qui mesure une certaine étendue d'un de ces côtés à l'autre. *Large* est opposé à long.

Une chose est plus ou moins *large* : elle est *ample* ou elle ne l'est pas; elle peut n'être pas très-*large* et être encore *ample*.

Toutefois *ample* ne veut pas dire trop *large*; l'*ampleur* est une qualité plutôt qu'un défaut. Un habit trop *large* gêne autant qu'un habit trop étroit. Il faut aux vêtements une certaine *ampleur* qui les défende de l'air pauvre et étriqué.

Au figuré, on dira l'*ampleur* du style, des pensées, pour exprimer la grandeur, la hauteur du style, des pensées; c'est une des qualités nécessaires à la majesté.

On a beaucoup abusé, de notre temps, du mot *large* au figuré : on a dit un style *large*, une façon de peindre *large*, etc., et enfin un esprit *large*; c'est souvent un esprit qui a la conscience *large*. (V. F.)

91. Ampoulé, Emphatique, Boursouflé.

Trois qualités défectueuses d'un style qui cherche à s'élever plus haut que ne comporte le sujet auquel il s'applique : le style *emphatique*, en donnant une importance exagérée à des choses médiocres; le style *boursouflé*, en traitant avec une magnificence outrée des choses simples; le style *ampoulé*, en se tenant à une élévation ridicule pour traiter des choses communes.

Le style *emphatique* tient plus à la nature des pensées; le style *boursouflé* à la tournure des phrases; le style *ampoulé* au choix des expressions.

Quelques grands écrivains ont eu de l'*emphase*; les esprits médiocres sont aisément *boursouflés* et *ampoulés*.

Le style *emphatique* abonde en exclamations sentencieuses; le style *boursouflé* en images pompeuses; le style *ampoulé* ne se compose que de grands mots.

On peut avoir dans le geste et la voix quelque chose d'*emphatique*; le ton de la déclamation peut être *boursouflé*; l'*ampoulé* ne s'applique qu'au discours. (F. G.)

92. Amuser, Divertir.

[redacted]

tuer le temps; cela n'est pas fort *divertissant*, mais cela *amuse* : on dira aussi, cette pièce m'a assez *amusé*, mais cette autre m'a fort *diverti*.

« On ne peut pas dire d'une tragédie, qu'elle *amuse*, parce que le genre de plaisir qu'elle fait est sérieux et pénétrant, et qu'*amuser* emporte une idée de frivolité dans l'objet, et d'impression légère dans l'effet qu'elle produit : on peut dire que le jeu *amuse*, que la tragédie occupe, et que la comédie *divertit*. »

Boileau dit cependant, et non sans raison, en parlant de la tragédie :

Et pour nous *divertir* nous arrache des larmes.

et l'on peut très-bien dire que la comédie instruit en *amusant*.

Ce qui *amuse* l'un *divertit* l'autre, selon la manière dont ils sont l'un et l'autre affectés.

Un lecteur sage fuit un vain *amusement*,
Et sait mettre à profit son *divertissement*. (Boil.)

Avec des contes on vous *amuse*; avec des fêtes on vous *divertit*. On s'*amuse* de tout, mais on ne se *divertit* pas de tout. Il faut ou bien peu d'esprit ou bien de l'esprit, pour s'*amuser* de tout : il faut être bien malade d'esprit ou de corps pour que rien ne nous *divertisse*.

A force de se *divertir*, on devient incapable de s'*amuser*. Les gros joueurs s'ennuient à jouer petit jeu; les liqueurs fortes ôtent le goût de tout autre boisson; l'habitude des grands plaisirs rend le plaisir insipide.

Le *divertissement*, s'il n'est pas assaisonné, dégénère en simple *amusement*.

« C'est une chose étrange, dit Pascal, que de considérer ce qui plaît aux hommes dans les jeux et les *divertissements*. Il est vrai qu'occupant l'esprit, ils le détournent du sentiment de ses maux; ce qui est réel : mais ils ne l'occupent que parce que l'esprit s'y forme un objet imaginaire de passion auquel il s'attache... Qu'on fasse, ajoute-t-il, jouer pour rien, tel homme qui passe sa vie sans ennui, en jouant tous les jours peu de chose, il ne s'y échauffera pas et s'y ennuira; ce n'est donc pas l'*amusement* seul qu'il cherche; un *amusement* languissant et sans passion l'ennuira. Il faut qu'il s'échauffe, qu'il se pique... qu'il se forme un objet de passion qui excite son désir, sa colère, sa crainte, son espérance. »

Notre esprit, malgré nous, se répand au dehors,
Et sur d'autres objets aime à porter sa vue.
De là viennent ces jeux, ces *divertissements*
Que tout le monde cherche avec des soins extrêmes,
Et qui ne sont au fond que des *amusements*
Dont tous les divers changements
Savent nous empêcher de penser à nous-mêmes.

On s'*amuse* assez bien seul; mais seul, on ne se *divertit* guère.

Les jeux tranquilles, sédentaires, froids, ne font guère qu'*amuser*; il faut quelque chose d'animé, de bruyant, de tumultueux, pour *divertir* : des lectures nous *amusent*, des danses nous *divertissent*. (R.)

On *amuse* les gens en les occupant de choses frivoles, et quelquefois *amuser* est synonyme de tromper. On *amuse* par des espérances, des promesses; il est souvent plus facile d'*amuser* la douleur que de la *divertir*. Le *divertissement* nous trompe, nous *amuse*. (Pascal.) *Amuser* le temps, c'est le perdre en frivolités. (V. F.)

93. An, Année.

Un service particulièrement destiné au calcul, est l'accessoire qui caractérise et distingue le mot *an*, voilà pourquoi il se place ordinairement dans les dates avec les nombres, et qu'il se trouve rarement avec les épithètes qualificatives. Au lieu que le mot *année* est plus propre à être qualifié, et ne figure pas de si bonne grâce avec les mêmes nombres.

Les *années* fertiles doivent, dans un état bien policé, empêcher la disette de se faire sentir dans les *années* stériles.

L'*année* heureuse est celle qu'on passe sans ennui et sans infirmité.

L'*an* me semble être un élément déterminé du temps, il est dans la durée ce que le point est dans l'étendue. De là vient que l'on dit *an* pour marquer une époque, ainsi que pour déterminer l'étendue d'une durée. Comme on considère le point sans étendue, on envisage l'*an* sans attention à sa durée.

Mais l'*année* est envisagée comme étant elle-même la durée déterminée d'un *an*, et divisible en ses parties : l'*année* a douze mois, trois cent soixante-cinq jours et quatre saisons. De là vient que l'on qualifie l'*année* par les événements qui en ont rempli la durée. (B.)

94. Ancêtres, Aïeux, Pères.

Ces expressions ne sont synonymes que lorsque, sans avoir égard à sa propre famille, on les applique en général et indistinctement aux personnes de la nation qui ont précédé le temps auquel nous vivons. Elles diffèrent en ce qu'il se trouve entre elles une gradation d'ancienneté; de façon que le siècle de *nos pères* a touché au nôtre, que *nos aïeux* les ont devancés, et que *nos ancêtres* sont les plus reculés de tous.

Les usages changent si promptement en France que si *nos pères* revenaient au monde, ils ne reconnaîtraient point l'éducation qu'ils ont donnée à leurs enfants, et *nos aïeux* imagineraient que des étrangers ont pris la place de leurs neveux. Quelque respectable que soit ce que nous tenons de *nos ancêtres*, il ne doit point l'emporter sur ce que dicte la raison.

Nous sommes descendants les uns des autres; mais si l'on veut particulariser cette descendance, il faut dire que nous sommes les enfants de *nos pères*, les neveux de *nos aïeux*, et la postérité de *nos ancêtres* [1]. (B.)

95. Ancêtres, Prédécesseurs.

Chacun de ces mots désigne ceux à qui l'on succède dans un certain ordre; et c'est la différence de cet ordre qui fait celle de la signification des deux termes. Le premier est relatif à l'ordre naturel, le second à l'ordre politique ou social. Nous succédons à nos *ancêtres* par voie de génération; leur sang coule dans nos veines. Nous succédons à nos *prédécesseurs* par la voie de fait et de substitution; leurs emplois ont passé de leurs mains dans les nôtres.

Les *ancêtres* d'un roi sont les hommes de qui il descend par le sang; ses *prédécesseurs* sont les rois qui ont occupé le même trône avant lui. Ainsi les rois de France, depuis Philippe le Hardi jusqu'à Henri III, sont les *prédécesseurs*

Il est aussi injuste de juger de ce qui se pratiquait *anciennement* par ce qui est aujourd'hui en usage, qu'il est ridicule de vouloir régler les usages présents par ce qui était *anciennement* observé. *Jadis* on pressait les convives à boire; aujourd'hui on ne les y invite pas même. Les choses changent, selon les circonstances; ce qui était bon *autrefois* peut n'être plus à propos. (B.)

97. Ane, Ignorant.

On est *âne* par disposition d'esprit, et *ignorant* par défaut d'instruction. Le premier ne sait pas, parce qu'il ne peut apprendre; et le second parce qu'il n'a point appris.

L'*âne* a pu s'appliquer à l'étude, mais son travail a été inutile. L'*ignorant* ne s'est pas donné cette peine.

A quoi bon parler science devant des *ânes?* Leurs oreilles ne sont pas faites pour ce langage. Ce n'est pas toujours inutilement qu'on en parle devant des *ignorants;* ils peuvent profiter de ce qu'on dit.

L'*ânerie* est un défaut qui vient de la nature du sujet, et l'*ignorance* est un défaut que la paresse entretient. Celle-ci est moins pardonnable; mais celle-là rend plus méprisable.

Les *ânes,* pour l'ordinaire, ne connaissent, ne sentent pas même le mérite de la science; les *ignorants* se le figurent quelquefois tout autre qu'il n'est. (G.)

98. Anéantir, Détruire.

Ce qu'on *détruit* cesse de subsister, mais il en peut rester des vestiges; ce qu'on *anéantit* disparaît tout à fait. Ce dernier mot a plus de force que l'autre, de façon que l'*anéantissement* est une *destruction* totale.

Détruire s'emploie ordinairement, dans le sens littéral, pour les choses composées et faisant corps par l'union de leurs parties; *anéantir* ne se dit littéralement que de l'être simple dans les proportions de physique; ailleurs, il a toujours un sens hyperbolique.

Le temps *détruit* tout. Conçoit-on que ce qui existe puisse être *anéanti?* C'est un plaisir de voir un orgueilleux *anéanti* par un plus superbe que lui. (G.)

99. Anesse, Bourrique.

On donne l'un ou l'autre de ces noms au même animal, selon l'aspect sous lequel on en parle : *ânesse* le présente, dans l'ordre de la nature, comme bête femelle propre à la génération et à donner du lait, dont les ordonnances de médecine ont rendu l'usage fréquent; *bourrique* le présente, dans l'ordre des animaux domestiques, comme bête de charge.

Le premier n'a point d'acception figurée; le second est quelquefois métaphoriquement appliqué aux personnes ignares et non instruites, soit hommes, soit femmes. (G.)

100. Animal, Bête, Brute.

« *Bête,* dit M. Diderot, se prend souvent par opposition à un homme. L'homme a une âme, mais quelques philosophes n'en accordent pas aux *bêtes.*

Les *bêtes* ne sont pas si *bêtes* que l'on pense. (La Fontaine.)

« *Brute* est un terme de mépris qui ne s'applique qu'en mauvaise part. Il s'abandonne à son penchant comme la *brute.*

« *Animal* est un terme générique qui convient à tous les êtres organisés vivants. L'*animal* vit, agit, se meut de lui-même.

« Si on considère l'*animal* comme pensant, voulant, agissant, réfléchissant, on restreint sa signification à l'espèce humaine; si on le considère comme borné dans toutes les fonctions qui marquent de l'intelligence et de la volonté, et qui semblent lui être communes avec l'espèce humaine, on le restreint à la

bête; si on considère la *bête* dans son dernier degré de stupidité, et comme affranchie des lois de la raison et de l'honnêteté, selon lesquelles nous devons régler notre conduite, nous l'appellerons *brute.* » (*Encycl.*)

L'*animal* est littéralement l'être qui *respire* : ce mot vient de *animus*, âme souffle, respiration.

Au figuré, nous renchérissons sur la qualification de *bête*, en disant *bête brute*, ou d'une personne qu'elle est *bête à manger du foin.*

Le mot *animal* désigne un règne particulier de la nature, par opposition à *végétal* et à *minéral.*

Le mot *bête* caractérise une classe d'animaux, par opposition à l'homme.

Le mot *brute* indique les sortes de *bêtes* les plus dépourvues de sentiment et livrées à l'instinct le plus grossier, par opposition à celles qui montrent de la connaissance, de l'intelligence, de la sensibilité.

Ces trois dénominations s'appliquent injurieusement à l'homme. Vous l'appellerez *animal*, pour lui reprocher les défauts ou les imperfections des purs animaux, mais surtout la grossièreté, la rudesse, la brutalité des manières et de la conduite. Vous l'appellerez *bête*, lorsque vous l'accuserez de déraison, d'incapacité, d'ineptie, de maladresse, de sottise, d'imbécillité. Vous l'appellerez *brute* dans le cas où vous voudrez peindre en un mot la déraison complète, l'extrême bêtise, la stupidité parfaite, et mieux encore l'aveugle *brutalité*, l'impétuosité féroce, la licence effrénée des penchants et des mœurs. (R.)

101. Annuler, Infirmer, Casser, Révoquer.

Les deux premiers de ces quatre mots s'appliquent uniquement aux actes qui font règle entre les hommes, et les deux derniers s'appliquent, non-seulement aux actes, mais encore aux personnes.

Annuler se dit pour toutes sortes d'actes, soit législatifs, soit conventionnels. Cette opération se fait par une disposition contraire, provenant ou d'une autorité supérieure, ou de ceux même dont l'acte est émané.

Une obligation réciproque est *annulée* par les parties qui se la sont imposée, lorsqu'elles en conviennent; mais si l'acte d'obligation est authentique, il faut que celui qui l'*annule* le soit aussi.

Infirmer ne se dit que des actes législatifs ou jugements prononcés par des juges subalternes; et le pouvoir d'*infirmer* n'appartient qu'au tribunal supérieur dans le ressort duquel se trouve situé l'inférieur. Ce terme ne s'adapte point aux arrêts des cours supérieures; aucun tribunal ne les *infirme*, mais celui d'en haut peut les *casser*. Les sentences du Châtelet et des Présidiaux étaient quelquefois *infirmées* par les arrêts du Parlement.

[redacted]

Antérieur porte l'idée propre du temps plus avancé dans le passé, d'une priorité de temps appelée par cette raison *antériorité*. Par extension, il désigne une priorité de situation ou d'aspect. Nous disons *la face antérieure d'un bâtiment*, comme une *époque antérieure*.

Antécédent, quoique propre à marquer une priorité de temps, sert plutôt à indiquer une priorité d'ordre, de rang, de place, de position ou de marche, avec cette circonstance particulière, qu'il dénote un rapport d'influence, de dépendance, de connexité, de liaison établie entre l'un et l'autre objet. Ainsi, en logique, il marque le rapport du principe avec la conséquence : en théologie, celui d'un décret, d'une volonté qui influe sur un autre décret, ou sur une action; en mathématiques, celui d'une induction d'un terme à l'autre : en grammaire, celui d'un mot qui entraîne un régime ou demande un complément. Dans l'enthymème, le conséquent est tiré de l'*antécédent*; dans la proposition grammaticale, l'*antécédent* a une liaison nécessaire avec le *subséquent*, etc.

Précédent détermine une priorité ou de temps ou d'ordre; mais une priorité immédiate, de manière qu'un objet touche à l'autre sans aucun intermédiaire. L'événement *précédent* est celui qui est arrivé immédiatement avant celui dont on parle; tandis qu'un événement *antérieur* est seulement arrivé auparavant, et n'a qu'une priorité vague et indéterminée.

Antérieur et *précédent* sont du langage ordinaire; *antécédent* n'est que du langage didactique. Ce dernier est quelquefois employé substantivement, et les autres sont de purs adjectifs. (R.)

103. Antidote, Contre-poison.

Mots servant à désigner les remèdes que l'on donne contre les poisons.

Antidote, du grec ἀντί, contre, δίδωμι, donner, qu'on donne contre, est une substance spécialement destinée à agir contre le poison, qui en détruit le principe ou le dénature.

Le *contre-poison* peut ne pas agir d'une manière aussi directe sur le poison; il ne fait qu'en arrêter les progrès et en détruire l'effet. Il n'y a pas d'*antidote* unique, mais les vomitifs sont, dans tous les cas, d'efficaces *contre-poisons*.

« On lui envoya même de Versailles de ce qu'on croit du *contre-poison*; précaution très-incertaine, puisque ce qui peut guérir une espèce de mal peut envenimer l'autre, et qu'il n'y a point d'*antidote* général; le *contre-poison* prétendu arriva après sa mort. » (Volt.)

Au figuré, il n'y a pas de meilleur *antidote* contre l'ennui que le travail. (Acad.) Le travail l'empêche de subsister.

Il voulait acheter les richesses par le travail, qui en est le *contre-poison*. (Fénelon.) Il en empêche le mauvais usage, l'effet pernicieux.

Si l'amour est un poison, le caprice en est à un travers de doigt et lui sert d'*antidote*. (La Bruy.) (V. F.)

104. Antiphrase, Contre-vérité.

Façons d'énoncer le contraire de ce qu'on veut faire entendre. Les érudits ont fait savamment *antiphrase*; le bon Gaulois aurait dit bonnement *contre-phrase*, comme il a dit *contre-vérité*.

Si vous dites d'un homme qui fait une lâcheté que c'est un brave homme, l'ironie est dans les mots ou la qualification; c'est une *antiphrase*. Si vous remerciez, dans les termes ordinaires, un ennemi du mauvais service qu'il vous a rendu, l'ironie est dans le fond même des choses; c'est une *contre-vérité*.

L'Académie définit ainsi l'*antiphrase* et la *contre-vérité*. L'*antiphrase* est une *figure* par laquelle on emploie un mot ou une façon de parler dans un sens contraire à sa véritable signification; la *contre-vérité* est une *proposition* qu'on

fait pour être entendue en un sens contraire à celui que portent les paroles. Votre intention fait donc la *contre-vérité*, et votre diction l'*antiphrase*. L'*antiphrase* est une figure, une figure de mots; la *contre-vérité* est une feinte, un jeu de pensées. Le savant connaît et découvre l'*antiphrase*; le peuple connaît et sent la *contre-vérité*. (R.)

105. Antre, Caverne, Grotte.

« Ce sont, dit l'abbé Girard, des retraites champêtres faites de la seule main de la nature, ou du moins à son imitation lorsque l'art s'en mêle, et dans lesquelles on peut se mettre à l'abri des injures du temps. Mais l'*antre* et la *caverne* présentent des retraites obscures et affreuses, qui ne semblent propres qu'à des bêtes fauves : au lieu que la *grotte*, n'excluant ni la lumière ni même les ornements gracieux, quoique rustiques, peut être l'habitation de l'homme solitaire et sert souvent à orner les jardins. Le mot de *caverne* paraît enchérir sur celui d'*antre*, par la profondeur, par la clôture et par un rapport plus formel à la férocité de celui qui peut y habiter. »

L'idée distinctive de l'*antre* est celle d'enfoncement, de profondeur; son aspect intérieur offre d'abord l'obscurité, une épaisse obscurité, une horreur effrayante : sa propriété relative est de dérober à la vue, d'environner de ténèbres, d'ensevelir comme au fond d'un puits.

L'idée distinctive de la *caverne* est celle de concavité, de voûte ou d'arc : son aspect intérieur offre d'abord un grand vide, un creux énorme, une large contenance et une clôture : sa propriété relative est de couvrir, enfermer, protéger ou défendre de tous côtés, mettre à couvert et à l'abri.

L'idée distinctive de la *grotte* est celle d'une cavité, d'un réduit, qui n'est par lui-même, ni aussi noir et enfoncé que l'*antre*, ni aussi creusé et vaste que la *caverne* : son aspect intérieur offre une petite *caverne*, qui, plutôt que d'effrayer et de rebuter, aura de l'utilité et des attraits : sa propriété relative est de cacher, d'isoler, de tenir à l'écart, de prêter un abri commode, une retraite solide, un lieu de repos, un asile susceptible, ou naturellement paré, d'agréments simples et rustiques. (R.)

L'*antre* est la retraite des bêtes féroces; la *caverne*, celle des brigands; il y a des *grottes* naturelles et des *grottes* factices. « O mon aimable *grotte!* où le sommeil paisible venait me délasser des travaux du jour. » (Fénelon.) (V. F.)

106. Apocryphe, Supposé.

Ce qui est *apocryphe* n'est ni prouvé ni authentique. Ce qui est *supposé* est faux et controuvé.

[redacted]

108. Apaiser, Calmer.

« Le vent *s'apaise*, dit l'abbé Girard ; la mer se *calme*. A l'égard des personnes, lorsqu'elles sont en courroux ou dans la fureur de l'emportement, il est question de les *apaiser*; mais il s'agit de les *calmer* lorsqu'elles sont dans l'émotion que produisent la trop grande crainte du mal, la terreur et le désespoir. Ainsi, le mot d'*apaiser* a lieu pour ce qui vient de la force ou de la violence ; et celui de *calmer*, pour ce qui est de trouble ou d'inquiétude. Une soumission nous *apaise*, une lueur d'espérance nous *calme*. (G.) »

Apaiser signifie, à la lettre, induire, ramener à la *paix*; et *calmer*, ramener le *calme*, rendre *calme*.

Après que la colère d'un jaloux est *apaisée*, il reste toujours à *calmer* ses soupçons.

Apaiser, c'est ramener, rétablir, mettre, ou définitivement ou par degrés, la paix, c'est-à-dire, l'ordre commun et convenable des choses, l'accord et l'harmonie entre les objets, un *calme* entier, parfait, profond et permanent. *Calmer* n'annonce souvent qu'un *calme* léger et gradué, des adoucissements, des modérations, des diminutions excessives; enfin, il exprime le *calme*, le repos, ce qui paraît repos après le grand trouble, un *calme* qui n'est quelquefois qu'apparent, ou qui, quoique réel, peut être bientôt suivi de trouble et d'orage.

Apaiser signifie littéralement arrêter, fixer ; et *calmer*, baisser, diminuer, comme il a été dit.

Une tempête, un incendie, un orage, se *calment* ou se modèrent quelquefois, et se raniment ensuite avec plus de violence qu'auparavant ; lorsqu'ils s'*apaisent*, qu'ils commencent à s'*apaiser*, ils se *calment* toujours de plus en plus; ils ne font plus que baisser, ils tirent à leur fin.

Les négociations *calment* les esprits; les conventions les *apaisent*.

Les paroles douces vous *calment*; une juste satisfaction vous *apaise*.

Vos soins ont *calmé* ma douleur ; le temps l'*apaisera*. (R.)

109. Appareil, Apprêts, Préparatifs.

Ces trois mots désignent également les soins qui président à l'exécution d'un projet quelconque. Les *préparatifs* indiquent les premiers soins, l'action préliminaire qui doit précéder toutes les autres ; ils consistent le plus souvent à rassembler les choses nécessaires. Les *apprêts* viennent ensuite, et consistent à mettre les choses dans l'état où elles doivent être pour servir au but que l'on se propose, à les rendre *prêtes* pour le service que l'on en attend. L'*appareil* est le soin de leur assigner l'ordre dans lequel elles doivent paraître au moment de les employer : il consiste dans l'ensemble des *apprêts*.

On commence des *préparatifs* ; on fait des *apprêts*; on dresse un *appareil* : un cuisinier commence dès la veille les *préparatifs* d'un grand dîner ; il passe la matinée à en faire les *apprêts*; il n'en dresse l'*appareil* qu'au moment du service.

Les *préparatifs* n'emportent qu'une idée de prévoyance; les *apprêts* y joignent une idée d'attention et de soin ; l'*appareil*, une idée d'ordre et de régularité. Un chirurgien qui doit panser une plaie ou faire une opération fait ses *préparatifs* à raison des choses qu'il prévoit devoir lui être nécessaires ; il apporte à ses *apprêts* tout le soin que demande l'action dont il est chargé, et c'est lorsque tout est dans l'ordre nécessaire pour les opérations de ce genre qu'il a dressé son *appareil*.

L'*appareil*, n'ayant pour objet que l'apparence des choses et nullement leurs qualités intrinsèques, ne s'applique généralement qu'aux choses qui doivent produire un effet extérieur quelconque. Ainsi, une expérience de chimie peut demander de grands *apprêts* et nécessiter de grands *préparatifs*; mais elle

n'exige un grand *appareil* que quand elle oblige à employer un grand nombre d'instruments tenant beaucoup de place et produisant à l'œil beaucoup d'effet. Quels que soient les *apprêts* d'une fête et les *préparatifs* qu'ils exigent, on n'y met d'*appareil* que quand on veut l'accompagner d'une grande pompe extérieure. Les *apprêts* indiquent l'importance que l'on met à une chose; les *préparatifs*, simplement la volonté de la faire : la chose la plus simple peut rarement se faire sans *préparatifs*; beaucoup se font sans *apprêts*; très-peu sont susceptibles d'*appareil*.

Le mot d'*appareil* s'applique par extension aux choses qui sont l'objet de l'*appareil*: ainsi, la pompe d'une cérémonie s'appelle l'*appareil* d'une cérémonie; la réunion des instruments placés dans l'ordre nécessaire pour une expérience de physique ou une opération de chirurgie s'appelle un *appareil* de physique ou de chirurgie.

Au figuré, le mot d'*appareil* s'applique à toute action faite avec pompe, avec solennité, avec étalage : le mot d'*apprêt*, à toute action faite avec trop d'attention et de soin. Un homme a de l'*apprêt* lorsque ses actions et ses paroles portent l'empreinte d'un soin qui en exclut tout abandon, tout naturel. (F. G.)

110. Appât, Leurre, Piége, Embûche.

On montre les deux premiers, et l'on cache les deux derniers dans la même vue. Le *leurre* et l'*appât* sont ce dont on se sert pour nous attirer dans un *embûche* ou dans un *piège*.

L'*appât* et le *leurre* agissent pour nous tromper : l'un sur le cœur, par les attraits; l'autre sur l'esprit, par les fausses apparences. Le *piége* et l'*embûche*, sans agir sur nous, attendent que nous y donnions : on est pris dans l'un, surpris par l'autre; et ils ne supposent de notre part ni un mouvement de cœur, ni erreur de jugement, mais seulement de l'ignorance ou de l'inattention. (G.)

111. Appeler, Évoquer, Invoquer.

Nous *appelons* les hommes et les animaux qui vivent avec nous et autour de nous sur la terre. Nous *évoquons* les mânes des morts et les esprits infernaux, dont le séjour est censé être dans le sein de la terre. Nous *invoquons* la divinité, les saints, les puissances célestes, et tout ce que nous regardons comme au-dessus de nous, soit par l'habitation dans les cieux, soit par la dignité et le pouvoir sur la terre.

On *appelle* simplement par le nom, ou en faisant signe de venir. On *évoque* par des prestiges, soit paroles, soit actions mystérieuses. On *invoque* par les

était une fois scellé, nous serions des magiciens, sûrs de pouvoir l'*évoquer* à notre gré. Quand on *évoque*, l'appel est plus précisément adressé, mais l'intention moins déterminée; quand on *invoque*, l'appel est moins déterminé, mais l'intention plus précise; j'*invoque* votre mémoire, l'appel est vague; j'*évoque* en votre mémoire tel souvenir d'enfance, l'appel est précis; les magiciens *évoquaient* Satan, personne certaine, et *invoquaient* sa puissance, qualité abstraite. Mais si j'*évoque* un de vos souvenirs, il ne s'ensuit pas que j'en veuille faire usage; si j'*invoque* votre mémoire, il s'ensuit que j'ai un but ultérieur et certain. Tel oserait *évoquer* Satan par curiosité, qui ne voudrait pas l'*invoquer* pour se faire aider par lui dans ses projets d'ambition.—Il ne faut pas confondre *invoquer* et *adresser une invocation* : le substantif n'implique pas nécessairement les idées de soumission et de prière qui sont impliquées dans le verbe. Milton, au commencement du troisième livre de son poëme, *invoque* le soleil pour qu'il éclaire au moins son âme puisqu'il n'éclaire plus ses yeux; et au quatrième livre du même poëme, on voit Satan adresser au même astre une *invocation* qui est une provocation. (V. F.)

112. Applaudissements, Louanges.

Quoique ces deux mots s'appliquent également aux choses et aux personnes, il me semble cependant voir dans les *applaudissements*, un accessoire qui les rend plus propres aux choses, soit actions, soit discours; et je remarque dans les *louanges* un rapport plus particulier aux personnes.

On *applaudit* en public, et au moment que l'action se passe, ou que le discours est prononcé. On *loue*, dans toutes sortes de circonstances, les personnes absentes ainsi que les présentes, et non-seulement en conséquence de ce qu'elles ont fait ou dit, mais encore en conséquence des talents qu'elles ont acquis, et des qualités, soit de l'âme, soit du corps, dont la nature les a gratifiées.

Les *applaudissements* partent de la sensibilité au plaisir que nous font les choses; une simple acclamation, un battement de mains, suffisent pour les exprimer. Les *louanges* sont supposées avoir leur source dans le discernement de l'esprit, elles ne peuvent être énoncées que par la parole.

On est toujours flatté des *applaudissements*, de quelque façon qu'ils soient donnés; il se trouve même des gens qui les recherchent par la voie des cabales. Il n'en est pas ainsi des *louanges* : elles ne plaisent qu'autant qu'elles paraissent sincères et qu'elles sont délicates; l'apprêt et la trivialité en diminuent le mérite; on en craint de plus l'ironie. (G.)

113. Application, Méditation, Contention.

Ce sont différents degrés de l'attention que donne l'âme aux objets dont elle s'occupe : de manière qu'*attention* est le terme générique, et les trois autres énoncent des idées spécifiques.

L'*application* est une attention suivie et sérieuse; elle est nécessaire pour connaître le tout. La *méditation* est une attention détaillée et réfléchie; elle est indispensable pour connaître à fond. La *contention* est une attention forte et pénible, elle est inévitable pour démêler les objets compliqués, et pour écarter ou vaincre les difficultés.

L'*application* suppose la volonté de savoir; elle exige de l'assiduité à l'étude. La *méditation* suppose le désir d'approfondir; elle exige de l'exactitude dans les détails et de la justesse dans les comparaisons. La *contention* suppose de la difficulté, ou même de l'importance dans la matière; elle exige une résolution ferme de n'en rien ignorer, et du courage pour n'être ni effrayé des difficultés, ni rebuté par la peine.

Le succès de l'*application* dépend d'une raison saine; celui de la *méditation*,

d'une raison pénétrante et exercée ; celui de la *contention*, d'une raison forte et étendue.

Les jeunes gens, comme les autres, sont capables d'attention ; elle ne suppose ni acquis, ni suite, ni efforts : mais la légèreté de leur âge et leur inexpérience les empêchent souvent d'avoir de l'*application* ; l'une, en mettant obstacle à l'assiduité de leur attention ; l'autre, en leur laissant ignorer l'intérêt qu'ils auraient à savoir. L'art des instituteurs consiste donc à mettre à profit les accès momentanés d'attention que montrent leurs élèves, à fixer, mais non à forcer la légèreté qui leur est essentielle ; à saisir, même à faire naître les occasions de leur faire connaître ou sentir combien il serait avantageux de savoir : si cela ne suffit pas pour les déterminer à l'*application*, il faut recourir à la ruse, et les y amener par des motifs pressants d'émulation. S'ils ne *s'appliquent* pas, comme on pourrait le faire dans un âge plus avancé, il faut les traiter avec indulgence, mais toutefois sans faiblesse : il ne serait pas juste de vouloir exiger d'eux des *méditations* profondes, puisqu'elles ne peuvent convenir qu'à des hommes faits, cultivés et exercés. Ce serait bien pis de les mettre dans le cas de ne pouvoir pas se tirer de leur tâche qu'à force de *contention*, et malheureusement les livres élémentaires qu'on leur met dans les mains sont si mal digérés, si peu lumineux, si éloignés des vrais principes ; la plupart des maîtres qui osent se charger de les instruire, ont si peu d'aptitude pour cette importante fonction, qu'il n'est guère possible que les germes des talents ne se trouvent, ou étouffés dès leur naissance par un trop juste dégoût, ou rendus stériles par des efforts prématurés. (B.)

114. Apposer, Appliquer.

On *appose* le scellé. On *applique* un emplâtre sur le mal, des feuilles d'or ou d'argent sur l'ouvrage, un soufflet sur la joue. Ainsi *appliquer* se dit pour la chose qu'on impose sur une autre par conglutination ou par forte impression. *Apposer* n'est que du style de pratique ; ou s'il a quelque autre usage, alors il regarde ce qu'on adapte à une chose comme partie intégrante du tout. (G.)

115. Apprécier, Estimer, Priser.

Apprécier, c'est juger du prix courant des choses dans le commerce, de la vente et de l'achat ; *estimer*, c'est juger la valeur réelle et intrinsèque de la chose ; *priser*, c'est mettre un prix à ce qui n'en a pas encore, du moins de connu.

Ces trois mots sont également d'usage dans le sens moral ou figuré, et ils y conservent à peu près les mêmes caractères de distinction que dans le litté-

Priser c'est *estimer* beaucoup, mais pas toujours avec une juste *appréciation*. Il y a des gens qui se *prisent* beaucoup, c'est vraiment les *apprécier* que de les *estimer* peu.

Il n'y a point d'homme qui se croie, en chacune de ses qualités, au-dessous de l'homme qu'il *estime* le plus. (LAROCHEF.) C'est que chacun se *prise* beaucoup.

Il y a autant de vices qui viennent de ce que l'on ne *s'estime* pas assez que de ce que l'on *s'estime* trop. MONTESQUIEU. (V. F.)

116. Apprendre, S'instruire.

Il semble qu'on *apprenne* d'un maître, en écoutant ses leçons; et qu'on *s'instruise* par soi-même en faisant des recherches.

Il faut plus de docilité pour *apprendre*, et il y a beaucoup plus de peine à *s'instruire*.

Quelquefois on *apprend* ce qu'on ne voudrait pas savoir; mais on veut toujours savoir les choses dont on *s'instruit*.

On *apprend* les nouvelles publiques par la voix de la renommée. On *s'instruit* de ce qui se passe dans le cabinet, par ses soins et par son attention à observer et à s'informer.

Qui sait écouter, sait *apprendre*. Qui sait faire parler, sait *s'instruire*.

Il arrive souvent qu'on oublie ce qu'on avait *appris*; mais il est rare d'oublier les choses dont on s'est donné la peine de *s'instruire*.

Celui qui *apprend* un art ou une science est dans l'ordre des écoliers. Celui qui s'en *instruit* a le mérite de maître.

Pour devenir habile, il faut commencer par *apprendre* de ceux qui savent, et travailler à *s'instruire* soi-même, comme si l'on n'avait rien appris. (G.)

Combien de temps faut-il passer à *apprendre* avant d'être *instruit* !

117. Apprêté, Composé, Affecté.

Ces épithètes désignent quelque chose de recherché dans l'air et les manières des personnes.

Apprêté, ce qui a de l'apprêt, comme la toile gommée, la dentelle empesée, l'étoffe lustrée. *Composé*, ce qui est *posé* symétriquement, compassé, arrangé avec art. *Affecté*, ce qui est fait avec dessein, recherche, effort, exagération, d'une manière trop marquée où l'art se trahit.

L'homme *apprêté* veut se donner de la consistance et du lustre; l'homme *composé*, du poids et de l'importance; l'homme *affecté*, des airs et du relief.

Le premier se travaille pour se faire valoir: c'est un rôle de théâtre. Le second se montre pour vous imposer ou en imposer: c'est un rôle à manteau. Le dernier s'étale pour paraître: c'est la charge d'un rôle.

L'homme *affecté* ne veut que paraître tel, qu'il le soit ou qu'il ne le soit pas. L'homme *composé* veut paraître tel qu'il croit devoir être ou se montrer. L'homme *apprêté* veut paraître mieux et plus qu'il n'est en effet.

Vous reconnaîtrez l'homme *apprêté* à sa roideur, à sa contrainte, à sa recherche: il n'a ni la flexibilité, ni le moelleux, ni l'abandon qu'il faudrait avoir. Vous reconnaîtrez l'homme *composé* à sa gravité, à sa froideur, à sa lenteur, à sa réserve, au travail apparent de la réflexion, ou à son air de circonspection: il n'a ni cette ouverture, ni cette mobilité, ni cette facilité qu'exigeraient les circonstances. Vous reconnaîtrez l'homme *affecté* à la charge, à l'excès, à l'effort, à la prétention, à cette sorte d'indiscrétion qui fait que la prétention se décèle: il n'a point la modération, le naturel, la retenue, la mesure qu'il convient de garder.

Il est difficile d'avoir beaucoup d'orgueil sans être *composé*, beaucoup de vanité sans être *affecté*, beaucoup d'amour-propre sans être *apprêté*.

On est principalement *apprêté* dans le discours; *composé* dans l'air et la contenance; *affecté* dans le langage et les manières.

La précieuse est *apprêtée;* la prude *composée;* la minaudière *affectée.*

Le pédantisme est *apprêté;* l'hypocrisie est *composée;* la coquetterie est *affectée.* (R.)

118. Apprêter, Préparer, Disposer.

Apprêter, travailler à rendre une chose propre et *prête* pour sa destination :

Cependant tout s'*apprête*, et l'heure est arrivée
Qu'au fatal dénoûment la reine a réservée. (Volt.)

Préparer, travailler d'avance à mettre en état les choses nécessaires pour une fin :

Le ciel à les former se *prépare* longtemps. (Boil.)

Disposer, travailler à poser et à arranger, d'une manière convenable et fixe, les choses dont on a besoin pour ses desseins.

On *apprête* pour faire ce qu'on va faire; on *prépare* pour être en état de faire ce qu'on doit faire; on *dispose* pour s'arranger de manière à pouvoir faire ce qu'on se *propose* de faire. Le premier annonce une exécution ou une jouissance prochaine :

La mort est résolue; on la jure, on l'apprête. (Corneille.)

Le second, une exécution ou une jouissance future :

J'ai su lui préparer des craintes et des veilles. (Rac.)

Le troisième, une exécution ou une jouissance projetée : Tout se *dispose* pour recevoir M. le duc. (Mme de Sévigné.)

Il y a dans le mot *apprêter* une idée d'industrie et de recherche; dans le mot *préparer*, une idée de prévoyance et de diligence; dans le mot *disposer*, une idée d'intelligence et d'ordre. Nous remettons toujours de nous *préparer* à la mort à laquelle nous devrions être toujours *prêts.* (R.)

119. Approbation, Agrément, Consentement, Ratification, Adhésion.

Termes qui énoncent tous le concours de la volonté d'une seconde personne, à l'égard de ce qui dépend de la volonté d'une première.

Approbation est celui qui a le sens le plus général; il se rapporte également aux opinions de l'esprit et aux actes de la volonté, et peut s'appliquer au présent, au passé et à l'avenir. *Agrément* ne se rapporte qu'aux actes de la volonté, et peut aussi s'appliquer aux trois circonstances du temps. *Consentement* et *ratification* sont deux termes spécifiques, relatifs aux actes de la volonté; mais

par les clauses du traité. L'*adhésion* sincère à la doctrine de l'Église catholique est un acte de foi, nécessaire pour le salut : au lieu que l'*adhésion* à une doctrine qu'elle réprouve est un acte de schisme ou d'hérésie, incompatible avec le salut. (B.)

On donne son *approbation* à ce que l'on trouve bon et bien, son *agrément* à ce qui plaît, son *consentement* à ce qu'on pourrait empêcher; nous *ratifions* ce qui a été fait sans que notre *consentement* ait été demandé au préalable; nous donnons notre *adhésion* à une opinion ou à une doctrine qui n'est pas née en nous. (V. F.)

120. S'approprier, S'arroger, S'attribuer.

C'est faire de son autorité privée un droit quelconque, ou du moins y prétendre.

S'*approprier*, se rendre *propre*, se faire une sorte de *propriété*, prendre pour soi ce qui ne nous appartenait pas. S'*arroger*, requérir avec hauteur, prétendre avec insolence, s'*attribuer* avec dédain ce qui n'est pas dû, plus qu'il n'est dû. S'*attribuer*, prétendre à une chose, se l'*adjuger*, se l'*appliquer* de sa propre autorité.

L'homme avide s'*approprie*; l'homme vain s'*arroge*; l'homme jaloux s'*attribue*.

L'intérêt fait qu'on s'*approprie*; l'audace, qu'on s'*arroge*; l'amour-propre, qu'on s'*attribue*.

On s'*attribue* une invention, un ouvrage, un succès. On s'*arroge* des titres, des prérogatives, des prééminences. On s'*approprie* un champ, un effet, un meuble.

On est assez communément disposé à s'*approprier* la chose qu'on trouve, quand on n'en connaît pas le maître; à s'*arroger* comme un droit le service ou les hommages qui nous étaient volontairement rendus; à s'*attribuer* un succès auquel on aura seulement contribué ou concouru. (R.)

On s'*attribue* ce dont on n'est pas l'auteur, on s'*arroge* ce à quoi l'on n'a point droit, on s'*approprie* ce qui n'est pas à soi. Mais on peut s'*approprier* une chose sans qu'il y ait larcin : on s'*approprie* une expression, une pensée, on la rend sienne en la rajeunissant. C'est un droit. (V. F.)

121. Appui, Soutien, Support.

L'*appui* fortifie; on le met tout auprès, pour résister à l'impulsion des corps étrangers. Le *soutien* porte; on le place au-dessous, pour empêcher de succomber sous le fardeau. Le *support* aide; il est à l'un des bouts, pour servir de jambage.

Une muraille est *appuyée* par des arcs-boutants. Une voûte est *soutenue* par des colonnes. Le toit d'une maison est *supporté* par les gros murs.

Ce qui est violemment poussé, ou ce qui penche trop, a besoin d'*appui*. Ce qui est excessivement chargé, ou trop lourd par soi-même, a besoin de *soutien*. Les pièces d'une certaine étendue qui sont élevées ont besoin de *supports*.

On met des *appuis* pour tenir les choses dans une situation droite; des *soutiens*, pour les rendre solides, des *supports*, pour les maintenir dans le lieu de leur élévation.

Dans le sens figuré, l'*appui* a plus de rapport à la force et à l'autorité; le *soutien* en a plus au crédit et à l'habileté; le *support* en a davantage à l'affection et à l'amitié.

Etant seul, comme je suis, sans force et sans *appui* humain contre un si grand corps. (Pascal.)

> Un ouvrage...
> Dont le titre souvent est l'unique *soutien*. (Boil.)

Heureux si je puis étayer de mon faible *support* son édifice merveilleux, ébranlé aujourd'hui de toutes parts. (Bern. de St-Pierre.)

Que craint-on d'un enfant sans *support* et sans père. (Rac.)

On cherche, dans un protecteur puissant, de l'*appui* contre ses ennemis. Quand les raisons manquent, on a recours à l'autorité pour *appuyer* ses sentiments. Ce n'est pas les plus honnêtes gens de la cour qu'il faut choisir pour *soutiens* de la fortune, mais ceux qui ont le plus de crédit auprès du prince. On ne se repent guère d'une entreprise où l'on se voit *soutenu* d'un habile homme. Des amis toujours disposés à parler en notre faveur, et toujours prêts à nous ouvrir leur bourse, sont de bons *supports* dans le monde.

Le vrai chrétien ne cherche d'*appui* contre la malignité des hommes que dans l'innocence et la droiture de sa conduite; il fait de son travail le plus solide *soutien* de sa fortune, et regarde la parfaite soumission aux ordres de la Providence comme le plus inébranlable *support* de sa félicité (G.)

122. Appuyer, Accoter.

Quoiqu'*appuyer* soit plus en usage, et qu'*accoter* ait vieilli, il me semble néanmoins que celui-ci se conserve encore lorsqu'il s'agit de tiges: on dit *appuyer* un mur, *accoter* un arbre, une colonne. (G.)

Accoter se dit dans le style familier, en jardinage, en marine, dans le blason, etc. C'est un mot utile qui a son idée particulière. *Appuyer* est un mot très-usité dans le sens propre et dans le figuré; il sert comme de genre aux mots *accoter*, *accouder*, *adosser*, et autres qui expriment différentes manières d'*appuyer*. On le considère encore comme synonyme de soutenir, tenir ferme, soit en tenant le corps par-dessous, comme la colonne soutient la voûte, soit en le soutenant par-dessus, comme la corde soutient le lustre, etc. (R.)

« Cette différence dans l'usage, continue l'abbé Girard, m'en fait remarquer une dans la force et la valeur intrinsèque de ces mots; c'est qu'*appuyer* a plus de rapport à la chose qui soutient, et qu'*accoter* en a davantage à celle qui est soutenue. »

Voilà pourquoi, dans le sens réciproque, on accompagne ordinairement le mot d'*appuyer* d'un cortége convenable, et qu'on laisse aller seul celui d'*accoter*. Cela paraîtra et s'entendra mieux par l'exemple suivant. Pourquoi s'*appuyer* sur un autre, quand on est assez fort pour se soutenir soi-même? Les airs penchés du petit-maître lui donnent une attitude habituelle, qui fait qu'il ne se place jamais qu'il ne s'*accote*. (G.)

123. A présent, Présentement, Actuellement, Maintenant,

[redacted]

Actuellement exprime un temps encore plus précis et plus court, le temps, le moment, l'instant où l'on parle, où l'action se fait, où l'événement arrive. Ce mot s'applique fort proprement aux premiers temps, aux premiers commencements d'un changement, d'une révolution, d'un état nouveau, puisqu'il n'emporte que la durée d'un acte ou d'une action qui s'*effectue*. Un malade est *actuellement* hors de danger, au moment où le danger cesse. Un homme d'État entre *actuellement* au conseil, où il n'était pas encore entré. Il arrive *actuellement* beaucoup de vaisseaux dans un port que la paix, la liberté de la navigation et celle du commerce, viennent d'ouvrir.

Maintenant signifie littéralement *pendant qu'on y tient la main*, qu'on a les choses en main, qu'on est après. Il désigne donc la suite ou la continuation d'une chose, la liaison ou la transition d'une partie à une autre, et, fort élégamment, l'opposition, le contraste de deux événements successifs, de deux objets relatifs l'un à l'autre. Ainsi un orateur indique, par le mot *maintenant*, le passage d'une division à une autre. Nous venons de considérer le beau côté de la médaille, voyons-en *maintenant* le revers. Tel est l'état où sont *maintenant* les affaires.

A présent est un mot très-usité ; il a remplacé presque partout *présentement*; mais il ne se dit qu'en prose, ou tout au plus, dans des poésies légères, *sermoni propiora* ; vous le trouverez même assez rarement employé par nos grands orateurs. (R.)

Aujourd'hui, proprement le jour *présent*, s'étend au temps *présent* ; quand il signifie seulement le jour présent on dit aujourd'hui même. Il tient dans le style plus relevé la place d'*à présent* dans le style familier. (V. F.)

Présentement a perdu la vogue qu'il avait dans tous les genres de prose, et même dans l'éloquence. Les *Lettres* de madame de Sévigné, et tous les ouvrages de ce genre, prouvent que c'était le mot ordinaire de la conversation. On l'emploie aujourd'hui si peu, que bientôt il sentira le vieux style.

Actuellement se dit pour *présentement* plus qu'il ne s'écrit, peut-être parce qu'il a l'air didactique de l'adjectif *actuel* ; il a le mérite d'un sens précis.

Maintenant est un mot de tous les styles, familier aux poëtes comme aux orateurs, et très-souvent employé dans la signification commune à ses synonymes, par la raison que ceux-ci sont exclusifs de certains genres. (R.)

124. Après, Ensuite.

Après exprime un temps, une situation postérieurs, mais en laissant subsister entre les deux choses l'idée d'un intervalle qui est susceptible de plus ou de moins.—Monsieur le président ira en tête; vous ne passerez qu'*après* lui et bien d'autres encore seront avant vous. Cela n'arriva pas immédiatement, mais longtemps *après*.

Ensuite marque la même idée, mais sans admettre de nuances. On vient *ensuite*, cela se fait *ensuite* ; mais non longtemps *ensuite*, et l'on ne peut pas dire, parce qu'il n'est pas besoin : immédiatement *ensuite*. C'est que la suite d'une chose ne se détache pas de celle-ci, et s'y trouve naturellement adhérente. (N.)

125. Aptitude, Disposition, Penchant.

L'*aptitude* tient à l'esprit ; la *disposition* peut tenir au tempérament ; le *penchant* semble venir du cœur.

Michel-Ange avait une *disposition* à la mélancolie qui se retrouve dans les poésies qui nous restent de lui. L'*aptitude* de Vaucanson pour les arts mécaniques était telle que la simple vue d'une pendule suffit pour la développer. L'homme a un *penchant* religieux qu'il veut en vain méconnaître.

La *disposition* fait entreprendre ; l'*aptitude* fait réussir ; le *penchant* attache à ce que l'on fait.

Disposition, au singulier, a peu de synonymie avec *aptitude*; il en a davantage au pluriel. Ainsi l'on dit vulgairement: il a des *dispositions*, de l'*aptitude* pour cette science; cependant les *dispositions* ont moins de force que l'*aptitude*; elles demandent à être plus cultivées; l'*aptitude* se fait jour à elle seule.

Aptitude vint du latin, *aptus, juste, qui cadre parfaitement*, ce qui désigne une convenance rigoureuse; *disposition* indique une convenance moins exacte, moins nécessaire : les *dispositions* sont donc moins que l'*aptitude*. Aussi a-t-on coutume d'employer le mot d'*aptitude* lorsqu'on parle de choses sérieuses, et celui de *dispositions* quand il s'agit d'objets frivoles et légers.

On dit : il a des *dispositions* pour la danse, de l'*aptitude* pour les mathématiques. (F. G.)

126. Aride, Sec.

Un lieu est *aride* lorsque le défaut d'humidité a détruit en lui la faculté de produire; il est *sec* quand il est privé d'humidité. L'*aridité* est un résultat de la *sécheresse*; la *sécheresse* peut n'être que momentanée; l'*aridité* est un état permanent. La terre est *sèche* partout au mois d'août; les déserts de l'Afrique sont *arides*.

La *sécheresse* peut être relative, et se dire par comparaison à l'abondance de fluides que comporte un autre état de choses; l'*aridité* est absolue. Ainsi le lit d'une rivière est à *sec* quand l'eau n'y coule plus, quoique le fond soit encore humide; mais il ne devient *aride* que lorsque l'air et le soleil ont tellement absorbé cette humidité, qu'il n'en reste plus même ce qu'il faut pour la végétation. Un pays est *sec*, comparativement à un autre plus arrosé, quoique la terre y conserve encore des sucs et l'humidité nécessaires pour produire certaines espèces de plantes; il est *aride* lorsque, desséchée par le soleil ou quelque autre cause, la terre ne peut plus rien produire. La *sécheresse* peut exister sans l'*aridité*; l'*aridité* n'existe pas sans la *sécheresse*.

Aride, au propre, ne s'applique qu'à la terre ou au sable, parce que ce sont les seules matières que l'humidité rende productives. *Sec* s'applique à toute sorte de substance susceptible d'humidité. Ainsi l'herbe est *sèche*, et le champ est *aride*; l'air du pays est *sec*, et le terroir en est *aride*.

Au figuré, *aride* et *sec* expriment le contraire d'abondant; mais *sec* s'applique à tout objet privé de l'espèce d'abondance dont il est susceptible : *aride*, seulement aux objets privés, par ce défaut d'abondance, des qualités ou facultés productives conformes à leur nature. On dit qu'un sujet est *aride*, lorsqu'il ne fournit aucune idée; qu'un discours est *sec*, quand il manque des idées qui pourraient l'enrichir. On appelle esprit *aride*, l'esprit qui, faute

Il est sensible que le mot *armes* ne doit pas être employé dans le sens d'*armoiries*, toutes les fois qu'il formerait une équivoque. Ainsi le blason est la science des *armoiries*, et non celle des *armes* : en général, *armoiries* est le mot propre de la science; *armes*, celui de l'usage commun. (R.)

128. Arme, Armure.

Arme est tout ce qui sert au soldat dans le combat, soit pour attaquer, soit pour se défendre. *Armure* n'est d'usage que pour ce qui sert à se défendre des atteintes ou des effets du coup, et seulement dans le détail, en nommant quelque partie du corps : on dit par exemple, une *armure* de tête et une *armure* de cuisse; mais on ne dit pas en général, les *armures*, on se sert alors du mot d'*armes*.

Ce qu'il y a de plus beau dans don Quichotte n'est pas de le voir, revêtu de ses *armes*, combattre contre des moulins à vent, et prendre un bassin à barbe pour une *armure* de tête.

On n'allait autrefois au combat qu'après avoir revêtu de son *armure* particulière chaque partie de son corps, pour empêcher ou diminuer l'effet de l'*arme* offensive; aujourd'hui l'on y va sans toutes ces précautions. Est-ce valeur? était-ce poltronnerie? Je ne le crois pas. Le goût et la mode ont décidé de ces usages, ainsi que de tous les autres. (G.)

On dit pourtant très-bien revêtir son *armure* ; non pour désigner telle ou telle pièce destinée à protéger telle ou telle partie du corps, mais on comprend sous ce nom l'ensemble des *armes* défensives. (V. F.)

129. Aromate, Arome, Parfum.

Aromate, du grec ἄρωμα, herbe odoriférante. *Parfum*, formé de *fumus*, fumée, vapeur; et de *par*, à travers, entièrement. L'*aromate* est le corps d'où s'élève une odeur : le *parfum* est la senteur qui s'élève d'un corps. Tel est le sens primitif de ce dernier mot, comme son acception commune; mais il se dit aussi du corps odorant, tandis qu'*aromate* ne se dit jamais de l'odeur même ou de la vapeur. L'*aromate* a un *parfum* ou une senteur; et il est un *parfum* ou un corps propre à parfumer. L'*aromate* exhale des vapeurs agréables; le *parfum* s'exhale ou il est exhalé.

Pris pour le corps même qui parfume, le *parfum* est à l'*aromate* comme le genre est à l'espèce. Tout *aromate* est ou peut être *parfum*; tout *parfum* n'est pas *aromate*. L'*aromate* appartient uniquement au règne végétal; les *parfums* sont tirés des différents règnes. Les racines des végétaux, telles que le gingembre, l'iris de Florence; les bois, tels que l'aloès, le sassafras; les écorces, comme la cannelle, le macis, le citron; les herbes ou les feuilles, le baume, le basilic, la mélisse; les fleurs, la violette, la rose, le safran; les fruits et semences, le girofle, le cumin, la baie de laurier; les gommes ou résines, le storax, le benjoin, l'encens, la myrrhe, sont des *aromates* et des *parfums*. Le musc, la civette, l'ambre jaune ou succin (du moins comme on l'a cru fort longtemps) sont des *parfums* et non des *aromates*. (R.)

Le mot qu'il eût été vraiment utile de comparer avec *parfum*, ce n'est pas *aromate*, mais *arome*. La différence de ces deux mots est que l'*arome* s'adresse plutôt au goût, le *parfum* plus spécialement à l'odorat. L'*arome* du vin, le *parfum* de la fleur. De plus, l'*arome* est propre à la chose et la distingue; le *parfum* peut-être ajouté, factice; en mêlant certaines substances aux vins médiocres, on peut leur donner un *parfum* agréable, mais qui ne simule jamais parfaitement l'*arome* naturel des vins délicats. (V. F.)

130. Arracher, Ravir.

Arracher, c'est tirer à soi et enlever avec violence, avec peine, un objet, qui, retenu par un autre, se défend contre vos efforts.

La branche en longs éclats cède au bras qui l'*arrache*. (L. Racine.)

Ravir, c'est prendre, enlever par un tour de force ou d'adresse, un objet qui ne se défend pas ou qui est mal défendu. On *arrache* un arbre, une dent, un clou enfoncé dans un mur; on *ravit* des biens, une proie, des choses mal gardées. La première action est plus lente et plus violente; l'objet résiste : la seconde est plus prompte et plus subtile, comme celle de dérober; l'objet est en quelque manière surpris. Ces deux mots conservent parfaitement, au figuré, leur idée propre.

Le soldat effréné *arrache* la fille des bras de sa mère, et lui *ravit* l'honneur.

L'importunité *arrache* un consentement, la subtilité le *ravit*.

On *ravit* à une femme ses faveurs, plutôt qu'on ne les lui *arrache*.

Élien rapporte le conte suivant, tiré des fables sybaritiques. Un enfant, conduit par son pédagogue, dérobe une figue sèche à un marchand qu'il rencontre dans la rue; le pédagogue, en le reprenant aigrement de *ravir* le bien d'autrui, lui *arrache* la figue et la mange. Ce conte est l'abrégé d'une très-grande partie de l'histoire (R.)

La différence de ces deux mots consiste surtout en ceci : *arracher* fait penser au lieu d'où l'on enlève, et *ravir* au lieu où l'on entraîne : l'un montre le point de départ, l'autre la destination. La tragédie nous *arrache* des larmes et nous *ravit* d'admiration. Le *rapt* n'est pas seulement un enlèvement, et le *ravisseur* ne se contente pas d'*arracher*. (V. F.)

131. Arranger, Ranger.

Arranger exprime le rapport que l'on établit entre plusieurs choses que l'on *range* ensemble. *Ranger* n'exprime qu'une idée individuelle; c'est en *rangeant* ses livres que l'on *arrange* sa bibliothèque; mais il faut avoir *arrangé* l'une avant de *ranger* les autres. *Arranger*, c'est assigner aux choses le rang qui leur convient; les *ranger*, c'est les placer ou les replacer dans l'ordre déterminé par leur arrangement. *Arranger* est formé de *ranger*, et de la particule *ad*, à côté. *Arranger* est donc mettre en ordre; *ranger* n'est que mettre à sa place. On *arrange* une fois, on *range* tous les jours.

Pour *arranger* il faut une opération de l'esprit, il y a un choix à faire; *ranger* ne suppose qu'un acte physique; il n'y a qu'une décision à exécuter. Ainsi le maître *arrange* son appartement à sa fantaisie, le domestique le *range* ensuite d'après les ordres qu'il a reçus. On s'*arrange* comme on veut dans son fauteuil pour dormir, parce qu'on peut choisir sa place; on se *range* comme on peut quand une voiture passe, parce qu'il n'y a pas de choix.

De même dans le sens moral on dit : Se *ranger* sous des lois; on ne peut les changer. Se *ranger* à son devoir : le devoir est invariable, c'est toujours se

que l'on dit *ranger* une armée en bataille, obliger chaque soldat à se mettre à la place qui lui est assignée. (F. G.)

132. Arrêter, Retenir.

Arrêter, interrompre le mouvement; *retenir*, se rendre maître du mouvement pour l'interrompre, le ralentir ou le changer. *Arrêter* est l'effet de l'action; *retenir* est l'action même. On n'*arrête* qu'en *retenant* d'une manière quelconque : un homme est *arrêté* dans la rue par un embarras qui le *retient;* il s'*arrête*, *retenu* par les discours d'un ami ou la frayeur que lui cause l'aspect d'un danger : le cours de l'eau est *arrêté* par une digue qui le *retient*. Ainsi, au figuré, un dessein est *arrêté* lorsque, *retenu* par certaines considérations, on a renoncé aux desseins contraires ou différents qui pouvaient faire balancer.

On *arrête* tout à fait ou pas du tout, parce que *arrêter* est un effet qui existe ou n'existe pas; on *retient* plus ou moins, parce que l'action est plus ou moins efficace : ce qui *retient* n'*arrête* pas toujours; on peut *retenir* inutilement une voiture sur le penchant d'une montagne sans pouvoir l'*arrêter;* on peut la *retenir* seulement pour modérer la rapidité de sa course, sans avoir dessein de l'*arrêter*. On s'*arrête* au milieu d'un discours, c'est-à-dire qu'on cesse de parler; on se *retient* en parlant, c'est-à-dire qu'on se modère.

Arrêter c'est déterminer l'état d'une chose : *retenir*, c'est exercer avec plus ou moins d'efficacité la faculté de le déterminer. On *arrête* les comptes d'un ouvrier pour qu'ils ne changent plus, après avoir *retenu* son mémoire pour le régler. On *arrête* le mouvement d'une pendule; on *retient* son haleine. *Arrêter* les payements, c'est mettre en état de stagnation une somme destinée à courir; *retenir* une somme c'est exercer la faculté d'appliquer à son propre usage une somme qui devait passer à un autre.

Retenir une chose, lorsqu'il s'agit de souvenir, c'est en conserver la possession.

On *arrête* en fixant sur un point; on *retient* en empêchant d'errer sur quelques-uns. Un homme *arrête* ses regards sur l'objet qui lui plaît; une jeune fille les *retient* de peur de rencontrer ceux qui pourraient blesser sa modestie. On a des opinions *arrêtées* quand elles ne varient pas; on a une imagination *retenue* quand elle ne passe pas de certaines bornes.

Arrêter, exprimant surtout l'action subie par l'objet, a besoin que cet objet, par son état présent, contribue à rendre cette action complète. *Retenir*, signifiant surtout l'action de la chose ou de la personne qui retient, peut se passer du concours de l'objet sur lequel on agit. Ainsi on *arrête* un domestique en le déterminant à entrer à son service; on le *retient* sans être bien sûr qu'il y consentira. On peut s'*arrêter* involontairement, malgré soi, contraint par une force étrangère; se *retenir* est toujours un acte de la volonté, parce que, dans le premier cas, on est l'objet sur lequel s'exerce l'action; dans le second, on est l'objet qui agit.

On n'*arrête* qu'un objet déjà en mouvement; on le *retient* avant que le mouvement commence. Ainsi on *arrête* un cheval échappé, on le *retient* au moment où il allait s'emporter.

On dit d'un homme mis en prison qu'on l'a *arrêté*, c'est-à-dire privé de la liberté de ses mouvements. *Arrêter* seul, pris absolument, exprime un effet momentané, l'acte même de celui qui *arrête*. Être *arrêté* peut exprimer un effet continu, il signifie être aux arrêts; *retenir* et être *retenu* expriment également une action continue. (F. G.)

133. Art, Artifice.

« L'*artifice*, dit Condillac, est l'*art* qui se montre dans une machine. »

C'est-à-dire, c'est l'*art* appliqué. *Art* est donc plus général qu'*artifice*. Tout

ce qui est fait par la main de l'homme et non l'ouvrage de la nature est de l'*art*; l'*artifice* veut de la complication et de la recherche. L'*artifice* est le petit côté de l'*art*, c'est quelquefois le mauvais côté. Les *artifices* du discours ne font pas l'*art* oratoire. Un discours qui laisse voir l'*art* est travaillé, manque de naturel; un discours qui sent l'*artifice* manque de franchise.

L'*art* existe indépendamment de son application; il a ses préceptes et sa méthode; il appartient à l'ouvrier aussi bien qu'à l'œuvre; l'*artifice* est l'*art* mis en action. Mais il n'est tout l'*art* que dans les mécaniques, les machines. (V.-F.)

134. Artisan, Ouvrier.

L'un et l'autre sont des gens de peine et occupés de la main L'*artisan* exerce un *art* mécanique; l'*ouvrier* fait un genre quelconque d'ouvrage. Le premier est un homme de métier; le second est un homme de travail. L'*artisan* professe, l'*ouvrier* pratique. Un particulier qui fait pour son plaisir de beaux ouvrages, au tour, par exemple, est un bon *ouvrier*, mais il n'est pas *artisan*. Cette distinction est visiblement fondée sur la valeur propre des mots, le mot d'*ouvrier* a donc un sens plus étendu que celui d'*artisan*. L'agriculture n'a pas des *artisans*, elle a des *ouvriers*. Du rapport qu'il y a entre l'*ouvrier* et l'*ouvrage*, il est résulté qu'on dit figurément *ouvrier* quand il s'agit d'ouvrage d'esprit : *Ces vers sont du bon ouvrier ou du bon faiseur*, et non *du bon artisan*.

On se sert du mot *ouvrier* lorsqu'on veut représenter les gens à l'œuvre, surtout quand ils sont en nombre et de différentes classes. Ainsi vous avez à votre château beaucoup d'*ouvriers*, soit *artisans*, comme maçons, menuisiers; soit *artistes*, comme peintres, sculpteurs. Il y a une moisson abondante, mais peu d'*ouvriers*; il y a dans un atelier d'*artisans* beaucoup d'*ouvriers* employés.

Dans un atelier ou une boutique, le maître est plutôt l'*artisan* proprement dit ou par excellence; les compagnons sont les *ouvriers*; les *ouvriers* travaillent pour le maître, l'*artisan* en chef travaille pour le public : celui-ci est une espèce d'entrepreneur; les autres sont des gens de journée ou à gages.

Dans quel cas faut-il figurément employer l'un plutôt que l'autre? c'est ce qu'on nous laisse à découvrir. Il me semble qu'*artisan* se dit communément pour *auteur*, *inventeur*, *créateur*; ou celui qui règle, dirige, conduit la chose; et qu'*ouvrier* signifie plutôt *exécuteur*, *négociateur*, *agent*, ou celui qui travaille, opère, met en œuvre les moyens. Ainsi je dirai plutôt qu'un homme est l'*artisan* de sa maison, de son malheur, d'une calomnie, d'une fiction

135. Ascendant, Empire, Influence.

Ces trois mots sont l'expression d'une puissance morale exercée sur les hommes. L'*ascendant* est le pouvoir de la supériorité (*ascendere*, monter): l'*empire* est le pouvoir de la force; il a quelque chose de l'autorité militaire (*imperare*, commander) : l'*influence* est le pouvoir de l'insinuation (*influere*, couler dans, s'insinuer).

L'*ascendant* est de tous les pouvoirs le plus absolu ; il surmonte les intérêts personnels, les désirs de celui sur qui on l'exerce ; il domine ses sentiments et dirige sa volonté. L'*empire* est de tous les pouvoirs le plus despotique ; celui auquel on oppose quelquefois en vain ses sentiments et sa volonté ; il faut finir par soumettre ses actions. L'*influence* est de tous les pouvoirs le plus doux et le plus insensible ; celui qui l'éprouve reçoit les idées d'un autre comme si elles étaient les siennes : on dirige sa conduite par sa volonté, et sa volonté par ses opinions.

Un père a de l'*empire* sur ses enfants ; un mari a de l'*ascendant* sur sa femme ; une femme a de l'*influence* sur son mari.

L'*ascendant* est ordinairement l'effet d'un caractère ou d'un génie plus élevé que celui qu'il domine ; l'*empire* est celui d'une volonté plus ferme que celle qu'il soumet ; l'*influence*, celui d'un esprit plus adroit que l'esprit qu'il dirige. On n'a d'*ascendant* que sur celui dont on s'est fait estimer sous quelque rapport : d'*empire*, que sur celui à qui on a fait craindre quelque chose ; d'*influence*, que sur celui que l'on a persuadé de ses lumières sur quelque sujet. L'*influence* suppose la confiance ; la faiblesse qui gouverne quelquefois par la crainte que l'on a de l'affliger n'obtient que de l'*empire*.

L'*ascendant* a son effet sans que celui qui l'exerce et ceux sur qui il est exercé le veuillent, ou même s'en doutent ; c'est

> Le droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
> A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

L'*empire* est dû presque toujours à l'insouciance ou à l'obéissance volontaire de celui qui se soumet. L'*influence* est souvent plus connue de celui qui l'exerce que de celui qu'elle dirige.

Dans les rapports qu'un homme peut avoir avec lui-même, il reconnaît l'*ascendant* d'un penchant qui le domine, se soumet à l'*empire* d'une passion qui le tyrannise, et cède à l'*influence* d'un préjugé qu'il désapprouve.

On ne peut exercer d'*ascendant* et d'*influence* que sur les autres ; la force de la raison peut nous donner de l'*empire* sur nos propres mouvements.

L'*ascendant* ne peut être qu'une puissance morale ; on dit l'*ascendant* de la vertu. L'*empire* s'applique à tout pouvoir émanant d'une force irrésistible : on dit l'*empire* du devoir et l'*empire* de la nécessité. Tout pouvoir agissant par insinuation est désigné par *influence*; on est dirigé sans le savoir par l'*influence* de la mode, comme on se soumet volontairement à son *empire*.

Les saisons ont aussi leur *influence* sur le physique ; on peut même croire à l'*influence* des astres. (F. G.)

136. Asile, Refuge.

Lieux où l'on se met en sûreté, à l'abri, à couvert.

Dès qu'on craint un danger, on cherche un *asile*; assailli d'un péril, on cherche un *refuge*. Il faut un *asile* pour le besoin ; dans la nécessité, un *refuge*. On se retire, on se sauve dans un *asile* : on se jette, on se sauve dans un *refuge*.

Un port est en tout temps un *asile* : dans la tempête, c'est un *refuge*. Le voyageur égaré cherche un *asile*; et, poursuivi, un *refuge*. Le *refuge* suppose un grand danger : l'*asile* n'en exclut aucun.

Le favori d'Arcadius, le premier qui fit abolir le droit d'*asile*, ne tarda point à chercher un *refuge* contre la mauvaise fortune.

ce qui est fait par la main de l'homme et non l'ouvrage de la nature est de l'*art*; l'*artifice* veut de la complication et de la recherche. L'*artifice* est le petit côté de l'*art*, c'est quelquefois le mauvais côté. Les *artifices* du discours ne font pas l'*art* oratoire. Un discours qui laisse voir l'*art* est travaillé, manque de naturel; un discours qui sent l'*artifice* manque de franchise.

L'*art* existe indépendamment de son application; il a ses préceptes et sa méthode; il appartient à l'ouvrier aussi bien qu'à l'œuvre; l'*artifice* est l'*art* mis en action. Mais il n'est tout l'*art* que dans les mécaniques, les machines. (V.-F.)

134. Artisan, Ouvrier.

L'un et l'autre sont des gens de peine et occupés de la main L'*artisan* exerce un *art* mécanique; l'*ouvrier* fait un genre quelconque d'ouvrage. Le premier est un homme de métier; le second est un homme de travail. L'*artisan* professe, l'*ouvrier* pratique. Un particulier qui fait pour son plaisir de beaux ouvrages, au tour, par exemple, est un bon *ouvrier*, mais il n'est pas *artisan*. Cette distinction est visiblement fondée sur la valeur propre des mots, le mot d'*ouvrier* a donc un sens plus étendu que celui d'*artisan*. L'agriculture n'a pas des *artisans*, elle a des *ouvriers*. Du rapport qu'il y a entre l'*ouvrier* et l'*ouvrage*, il est résulté qu'on dit figurément *ouvrier* quand il s'agit d'ouvrage d'esprit : *Ces vers sont du bon ouvrier ou du bon faiseur*, et non *du bon artisan*.

On se sert du mot *ouvrier* lorsqu'on veut représenter les gens à l'œuvre, surtout quand ils sont en nombre et de différentes classes. Ainsi vous avez à votre château beaucoup d'*ouvriers*, soit *artisans*, comme maçons, menuisiers; soit *artistes*, comme peintres, sculpteurs. Il y a une moisson abondante, mais peu d'*ouvriers*; il y a dans un atelier d'*artisans* beaucoup d'*ouvriers* employés.

Dans un atelier ou une boutique, le maître est plutôt l'*artisan* proprement dit ou par excellence; les compagnons sont les *ouvriers*; les *ouvriers* travaillent pour le maître, l'*artisan* en chef travaille pour le public : celui-ci est une espèce d'entrepreneur; les autres sont des gens de journée ou à gages.

Dans quel cas faut-il figurément employer l'un plutôt que l'autre? c'est ce qu'on nous laisse à découvrir. Il me semble qu'*artisan* se dit communément pour *auteur, inventeur, créateur*; ou celui qui règle, dirige, conduit la chose; et qu'*ouvrier* signifie plutôt *exécuteur, négociateur, agent*, ou celui qui travaille, opère, met en œuvre les moyens. Ainsi je dirai plutôt qu'un homme est l'*artisan* de sa maison, de son malheur, d'une calomnie, d'une fiction qu'il crée, qu'il invente, qu'il fabrique, qu'il forme; et qu'il est l'ouvrier

135. Ascendant, Empire, Influence.

Ces trois mots sont l'expression d'une puissance morale exercée sur les hommes. L'*ascendant* est le pouvoir de la supériorité (*ascendere*, monter): l'*empire* est le pouvoir de la force; il a quelque chose de l'autorité militaire (*imperare*, commander) : l'*influence* est le pouvoir de l'insinuation (*influere*, couler dans, s'insinuer).

L'*ascendant* est de tous les pouvoirs le plus absolu ; il surmonte les intérêts personnels, les désirs de celui sur qui on l'exerce ; il domine ses sentiments et dirige sa volonté. L'*empire* est de tous les pouvoirs le plus despotique ; celui auquel on oppose quelquefois en vain ses sentiments et sa volonté ; il faut finir par soumettre ses actions. L'*influence* est de tous les pouvoirs le plus doux et le plus insensible ; celui qui l'éprouve reçoit les idées d'un autre comme si elles étaient les siennes : on dirige sa conduite par sa volonté, et sa volonté par ses opinions.

Un père a de l'*empire* sur ses enfants; un mari a de l'*ascendant* sur sa femme ; une femme a de l'*influence* sur son mari.

L'*ascendant* est ordinairement l'effet d'un caractère ou d'un génie plus élevé que celui qu'il domine ; l'*empire* est celui d'une volonté plus ferme que celle qu'il soumet; l'*influence*, celui d'un esprit plus adroit que l'esprit qu'il dirige. On n'a d'*ascendant* que sur celui dont on s'est fait estimer sous quelque rapport : d'*empire*, que sur celui à qui on a fait craindre quelque chose; d'*influence*, que sur celui que l'on a persuadé de ses lumières sur quelque sujet. L'*influence* suppose la confiance; la faiblesse qui gouverne quelquefois par la crainte que l'on a de l'affliger n'obtient que de l'*empire*.

L'*ascendant* a son effet sans que celui qui l'exerce et ceux sur qui il est exercé le veuillent, ou même s'en doutent; c'est

> Le droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
> A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

L'*empire* est dû presque toujours à l'insouciance ou à l'obéissance volontaire de celui qui se soumet. L'*influence* est souvent plus connue de celui qui l'exerce que de celui qu'elle dirige.

Dans les rapports qu'un homme peut avoir avec lui-même, il reconnaît l'*ascendant* d'un penchant qui le domine, se soumet à l'*empire* d'une passion qui le tyrannise, et cède à l'*influence* d'un préjugé qu'il désapprouve.

On ne peut exercer d'*ascendant* et d'*influence* que sur les autres ; la force de la raison peut nous donner de l'*empire* sur nos propres mouvements.

L'*ascendant* ne peut être qu'une puissance morale; on dit l'*ascendant* de la vertu. L'*empire* s'applique à tout pouvoir émanant d'une force irrésistible : on dit l'*empire* du devoir et l'*empire* de la nécessité. Tout pouvoir agissant par insinuation est désigné par *influence*; on est dirigé sans le savoir par l'*influence* de la mode, comme on se soumet volontairement à son *empire*.

Les saisons ont aussi leur *influence* sur le physique; on peut même croire à l'*influence* des astres. (F. G.)

136. Asile, Refuge.

Lieux où l'on se met en sûreté, à l'abri, à couvert.

Dès qu'on craint un danger, on cherche un *asile*; assailli d'un péril, on cherche un *refuge*. Il faut un *asile* pour le besoin; dans la nécessité, un *refuge*. On se retire, on se sauve dans un *asile* : on se jette, on se sauve dans un *refuge*.

Un port est en tout temps un *asile* : dans la tempête, c'est un *refuge*. Le voyageur égaré cherche un *asile*; et, poursuivi, un *refuge*. Le *refuge* suppose un grand danger : l'*asile* n'en exclut aucun.

Le favori d'Arcadius, le premier qui fit abolir le droit d'*asile*, ne tarda point à chercher un *refuge* contre la mauvaise fortune.

Préparons-nous un *asile* dans notre propre cœur, et un *refuge* dans les bras de la Providence.

Le juste a besoin d'*asile*, car il a toujours à craindre: le pécheur a besoin de *refuge*, car il est toujours menacé et poursuivi, du moins par sa conscience.

L'abbé Poulle dit du vrai chrétien, dans son sermon *sur la Foi*, qu'il est l'*asile* de la veuve et de l'orphelin, et un *refuge* de miséricorde.

L'*asile* ne se prend que pour une retraite honnête et respectable, et il n'en est pas de même du *refuge*. La solitude est un *asile* pour les contemplatifs : les brigands ont des *refuges*, comme les bêtes féroces. Les réduits où s'assemblent des joueurs, des vagabonds, des fainéants, s'appellent des *refuges* et non des *asiles* (R.)

Comme la divinité est le *refuge* des malheureux, et qu'il n'y a pas de gens plus malheureux que les criminels, on a été naturellement porté à penser que les temples étaient un *asile* pour eux. (Montesquieu.)

137. Aspect, Vue.

Vue, application de la faculté de voir à un objet quelconque; *aspect*, manière dont cet objet se présente à la *vue*. On dit: la *vue* de ce bosquet fait plaisir; ce précipice offre un *aspect* effrayant.

Dans le mot de *vue* l'idée principale est celle du sujet, de l'être qui voit; dans le mot d'*aspect* l'idée principale est celle de l'objet qui est vu. De ma fenêtre, j'ai la *vue* de la campagne, mais cette campagne a un *aspect* si triste que je n'y arrête jamais ma *vue*. En revanche, une vilaine maison placée dans une belle campagne a une jolie *vue* et un *aspect* désagréable.

L'idée de *vue* est la plus générale; le mot d'*aspect* semble désigner des points de *vue* particuliers. On dit : les *vues* de la Suisse sont pleines de beaux *aspects*. La *vue* d'une vallée se compose des *aspects* qu'elle peut offrir; une *vue* monotone, un *aspect* singulier.

La *vue* est invariable, toujours la même; elle semble tenir de plus près à la nature de l'objet qu'on voit. L'*aspect* peut varier selon la place d'où on le considère et l'état dans lequel il se présente. Ainsi on dit : venez du nord ou du midi, vous aurez toujours la *vue* de la montagne, mais son *aspect* ne sera plus le même; c'est toujours la *vue* de la mer que l'on a du rivage, mais son *aspect* n'est pas le même dans le calme et durant la tempête.

Au figuré, une *vue* fausse tient à ce que l'on voit mal les objets qui se présentent; un faux *aspect* tient à ce qu'ils se présentent mal. Un esprit faux et borné n'a que des *vues* fausses; la passion montre les choses sous de faux

[redacted]

On *aspire* en secret ; on *prétend* ouvertement. Celui qui *aspire* peut craindre que ses désirs ne soient taxés de témérité ; celui qui *prétend* court risque de voir ses droits traités de chimères ; ainsi le plus grand soin du premier doit être de cacher ses désirs jusqu'à ce qu'ils soient accomplis ; le second doit travailler à prouver ses droits jusqu'à ce qu'ils soient reconnus. Il est affligeant de se voir priver du bien auquel on *aspirait*, humiliant de manquer celui auquel on avait *prétendu*.

Les Précieuses de Molière sont ridicules, parce qu'elles *aspirent* à des distinctions auxquelles elles ne peuvent *prétendre*. (F. G.)

Et monté sur le faîte, il *aspire* à descendre. (Corn.)

139. Assemblée, Réunion.

Est-ce parce que la *réunion* est moins nombreuse que l'*assemblée*, qu'elle suppose plus d'intimité, d'entente, d'union, ou est-ce parce qu'elle exige plus d'accord qu'elle est nécessairement moins nombreuse ?

Des gens qui ne s'entendent point, des adversaires, des ennemis peuvent faire partie d'une même *assemblée*, témoin nos *assemblées* politiques. Une *réunion* se compose d'amis, de parents, d'hommes politiques qui partagent les mêmes idées : on dit cependant une *réunion* de savants.

On s'*assemble* pour discuter, on se *réunit* pour s'entendre.

Ainsi l'*assemblée* est plus nombreuse, formée d'éléments plus divers ; elle a souvent un caractère officiel. La *réunion* est moins nombreuse, plus intime, plus familière.

Quand on dit d'une *assemblée* qu'elle se *réunit*, on dit dans quel but. C'est pour discuter tel ou tel projet. (V. F.)

140. Assembler, Joindre, Unir.

Assembler, joindre, unir, actions tendant à opérer trois différents degrés de rapprochement entre des objets de même ou de diverse nature.

Assembler, rapprocher les uns des autres différents objets ; *joindre*, les mettre en contact les uns avec les autres ; *unir*, les attacher les uns aux autres de manière à ce qu'ils n'en fassent plus qu'un.

Un charpentier *assemble* les pièces de bois dont il veut composer son ouvrage, en les disposant les unes auprès des autres dans l'ordre qu'il veut leur donner ; il les *joint*, en les rapprochant de manière à ce qu'elles se touchent, à ce qu'elles tiennent les unes aux autres ; il les *unit* ensuite par des chevilles et des clous, de manière à ce qu'elles ne puissent plus se séparer.

Les nuages commencent par s'*assembler* dans le ciel, ensuite ils se touchent et se *joignent*, et, bientôt *unis* et confondus, ils ne forment plus qu'un seul nuage.

Assembler différentes personnes, c'est les réunir dans un même lieu ; les *joindre*, c'est les employer à un même objet : les *unir*, c'est les attacher par des sentiments ou des intérêts communs.

On *assemble* des conjurés dans un endroit convenu et pour obtenir d'eux qu'ils se *joignent* dans la même entreprise ; on tâche de les *unir* par les mêmes intérêts.

S'*assembler* n'est qu'une action extérieure, quelquefois involontaire : se *joindre* n'est qu'un acte de la volonté : s'*unir* suppose aussi le concours des sentiments. Deux personnes, *assemblées* par le hasard, se *joignent* par les liens du mariage, et ne sont pas pour cela *unies* par le cœur.

Des hommes peuvent s'*assembler* sans savoir s'ils sont amis ou ennemis, se *joindre* dans des intentions hostiles : ils ne s'*unissent* que par des sentiments pacifiques.

S'*assembler* n'engage à rien : se *joindre* n'engage que jusqu'à un certain point : s'*unir* engage absolument.

Ce qui n'est qu'*assemblé* se sépare inévitablement au bout d'un certain temps : on peut séparer ce qui n'est que *joint*; il faut rompre ce qui est *uni*. (F. G.)

141. Assembler, Rassembler.

On *assemble* ce qui n'avait jamais été *assemblé*; on *rassemble* ce qui avait été séparé : on *assemble* les pièces d'un procès pour l'examiner, on les *rassemble* pour les rendre aux parties quand le procès est fini. On *assemble* les différentes parties d'un échafaudage que l'on veut dresser, on les *rassemble* quand il est détruit. On *assemble* différentes idées sous un même point de vue, on *rassemble* ses idées quand elles ont été troublées par un accident. On *assemble* une nouvelle armée : on *rassemble* son armée. (F. G.)

142. Assez, Suffisamment.

Ces deux mots regardent également la quantité : avec cette différence, qu'*assez* a plus de rapport à la quantité qu'on veut avoir, et que *suffisamment* en a plus à la quantité qu'on veut employer.

L'avare n'en a jamais *assez*; il accumule et souhaite sans cesse. Le prodigue n'en a jamais *suffisamment*; il veut toujours dépenser plus qu'il n'a.

On dit c'est *assez*, lorsqu'on n'en veut pas davantage ; et l'on dit, en voilà *suffisamment*, lorsqu'on en a précisément ce qu'il en faut pour l'usage qu'on en veut faire.

A l'égard des doses et de tout ce qui se consume, *assez* paraît marquer plus de quantité que *suffisamment*: car il semble que, quand il y en a *assez*, ce qui serait de plus y serait de trop : mais que, quand il y en a *suffisamment*, ce qui serait de plus n'y ferait que l'abondance, sans y être de trop. On dit aussi d'une petite portion et d'un revenu médiocre, qu'on en a *suffisamment*; mais on ne dit guère qu'on en a *assez*.

Il se trouve dans la signification d'*assez* plus de généralité : ce qui, lui donnant un service plus étendu, en rend l'usage plus commun ; au lieu que *suffisamment* renferme dans son idée un rapport à l'emploi des choses, qui, lui donnant un caractère plus particulier, en borne l'usage à un plus petit nombre d'occasions.

C'est *assez* d'une heure à table pour prendre *suffisamment* de nourriture : mais ce n'est pas *assez* pour ceux qui en font leurs délices.

L'économe sait en trouver *assez* où il y en a peu. Le dissipateur n'en peut avoir *suffisamment* où il y en a même beaucoup. (G.)

143. Associer, Agréger.

[redacted]

associés les particuliers qui se mettent en *communauté* et dans une *dépendance* naturelle d'affaires, d'entreprises, d'intérêts.

Nous employons souvent le mot *associer*, lorsque celui d'*agréger* serait beaucoup plus convenable, en suivant l'idée primitive, propre, et bien marquée de l'un et de l'autre. *Associer* exprime littéralement l'incorporation dans une vraie *société* à une communauté réglée, soit qu'elle se forme, soit qu'elle soit déjà formée. *Agréger* exprime une *adjonction* à une troupe, à une bande quelconque qui est déjà rassemblée, et qui peut l'être fortuitement sans règle : ce dernier ne renferme pas, comme le premier, les idées d'*ordre* et d'*union intime*.

Associer convient particulièrement aux personnes ; *agréger* convient à toute multitude. (R.)

144. Assujettissement, Sujétion.

Ces mots désignent la dépendance, l'obligation, la gêne ou la contrainte. La *sujétion* est littéralement l'action d'être mis, tenu *dessous* ; *assujettissement* est ce qui nous met, nous tient *dessous*. Cette différence est tirée de la valeur propre de chaque terminaison.

Le mot *assujettissement* se distingue par un rapport particulier à la cause, au principe, à la force, au titre, à la puissance qui nous *assujettit* dans un tel état, qui nous *assujettit* à elle ou à des obligations, à des devoirs, à des nécessités constantes ; et celui de *sujétion*, par un rapport spécial, à l'action, à la gêne, à l'obligation actuelle qui nous est imposée, à l'effet que nous ressentons, à la soumission dans laquelle nous sommes tenus. Le premier désigne plutôt un état habituel dans lequel on est fixé ; le second, la situation actuelle dans laquelle on se trouve. Les lois, les règles, l'autorité, l'empire, les coutumes, les bienséances, nous imposent des *assujettissements* : les actes, les actions, les soins, les travaux, les devoirs imposés par les lois, sont des *sujétions*. Par l'*assujettissement*, nous sommes sous le joug ; et par la *sujétion*, nous traînons notre joug. L'*assujettissement* exige et entraîne la *sujétion*. Un état habituel et forcé de *sujétion* est l'effet ou l'indice d'un *assujettissement*.

La nature nous tient dans le plus constant et le plus grand *assujettissement* par tous les liens qui nous attachent aux hommes et aux choses ; et nos besoins sont des *sujétions* qui nous rappellent sans cesse que notre vie n'est qu'un éternel *assujettissement* où nous ne faisons que changer de *sujétions*.

A l'égard du maître qui commande avec empire, la dépendance continuelle est un dur *assujettissement*. A l'égard d'une personne qu'on chérit, le service assidu n'est qu'une douce *sujétion*.

Par la *sujétion*, on est sujet; ce qui n'exprime que la dépendance, la soumission : par l'*assujettissement*, on est *assujetti*; ce qui marque le joug, la contrainte. Un peuple est *sujet* à l'égard de son prince; un peuple vaincu est *assujetti* par la puissance victorieuse.

Le mot *sujétion* n'annonce qu'une dépendance, une obligation, une assiduité vague et indéterminée, sans indiquer par lui-même *à qui* et *à quoi* l'on est *sujet*. Le mot *assujettissement* annonce une dépendance, une soumission, un dévouement déterminé ou préparé par la préposition *à*, qui, dans la composition du mot, indique la *sujétion à* une chose, *à* une personne On est dans la *sujétion* dès qu'on n'est pas à soi, à sa propre disposition ; on est dans l'*assujettissement* lorsqu'on est à quelqu'un, à une chose. La *sujétion* n'énonce donc que la situation ou l'état de la chose ou de la personne ; l'*assujettissement* annonce de plus un rapport formel à ce qui *assujettit* la personne ou la chose. (R.)

On dit même l'*assujettissement* d'une chose pour l'*assujettissement* dans lequel une chose nous tient : l'*assujettissement* des devoirs, des dignités. Ils se plaignent de l'*assujettissement* des devoirs. (Massillon.)

On dira une *sujétion* et non un *assujettissement* volontaire. (V. F.)

145. Assurer, Affermir

On *affermit* par de solides fondements, ou par de bons appuis, pour rendre la chose propre à se maintenir et à résister aux impulsions et aux attaques. On *assure* par la consistance de la position, ou par des liens qui assujettissent, afin que la chose se trouve fixe sans vaciller.

« Voilà pourquoi on dit *affermir* par, dans, et *assurer* sur. »

Au figuré, l'évidence des preuves et la force de l'esprit *affermissent* le sage dans sa façon de penser contre le préjugé des erreurs populaires, L'équité et les lois sont les seuls principes sur lesquels le citoyen puisse *assurer* sa conduite : les exemples peuvent quelquefois la justifier, mais ils ne l'empêchent pas de varier. (G.)

146. Assurer, Affirmer, Confirmer.

On se sert du ton de la voix ou d'une certaine manière de dire les choses pour les *assurer*, et l'on prétend par là en marquer la certitude. On emploie le serment pour *affirmer*, dans la vue de détruire tous les soupçons désavantageux à la sincérité. On a recours à une nouvelle preuve ou au témoignage d'autrui pour *confirmer*; c'est un renfort qu'on oppose au doute, et dont on appuie ce qu'on veut persuader.

Parler toujours d'un ton qui *assure*, c'est affecter l'air dogmatisant, ou montrer qu'on ignore jusqu'où la sagesse peut pousser le doute et la défiance. *Affirmer* tout ce qu'on dit, c'est le moyen d'insinuer aux autres qu'on ne mérite pas d'être cru sur sa parole. Le trop d'attention à vouloir tout *confirmer* rend la conversation ennuyeuse et fatigante.

Les demi-savants, les pédants et les petits-maîtres *assurent* tout; ils ne parlent que par décisions. Les menteurs se font une habitude de tout *affirmer*; les serments ne leur coûtent rien. Les gens impolis veulent quelquefois *confirmer* par leur témoignage ce que des personnes fort au-dessus d'eux disent en leur présence.

Nous devons croire un fait lorsqu'un honnête homme nous en *assure*, et que d'ailleurs il est possible : mais il n'en est pas de même d'un point de doctrine; il est permis de contredire tout ce qui n'est pas évident. Les fréquentes *affirmations* ne font point passer pour véridique, et sont plus propres à jeter de la défiance dans ceux qui écoutent, qu'à s'en attirer la confiance. Il est de la prudence du sage d'attendre la *confirmation* des nouvelles publiques avant que d'y ajouter foi, et d'être en garde contre les tricheries de la re-

ce que l'on dit dans la conversation, jusqu'aux choses les plus indifférentes, par de longs et fastidieux serments. Un honnête homme qui dit oui et non mérite d'être cru : son caractère jure pour lui, donne créance à ses paroles, et lui attire toute sorte de confiance. »

147. Astronome, Astrologue.

L'*astronome* connaît le cours et le mouvement des astres ; l'*astrologue* raisonne sur leur influence. Le premier observe l'état des cieux, marque l'ordre des temps, les éclipses, et les révolutions qui naissent des lois établies par le premier mobile de la nature, dans le nombre immense des globes que contient l'univers ; il n'erre guère dans ses calculs. Le second prédit les événements, tire des horoscopes, annonce la pluie, le froid, le chaud, et toutes les variations des météores ; il se trompe souvent dans ses prédictions. L'un explique ce qu'il sait, et mérite l'estime des savants. L'autre débite ce qu'il imagine, et cherche l'estime du peuple.

Le désir de savoir fait qu'on s'applique à l'*astronomie*. L'inquiétude de l'avenir fait donner dans l'*astrologie*.

La plupart des gens regardent l'*astronomie* comme une science inutile et de pure curiosité, parce qu'apparemment ils ne font pas réflexion qu'ayant pour objet l'arrangement des saisons, la distribution du temps, la diversité et la route des mouvements célestes, elle aide à l'agriculture, met de l'ordre dans toutes les choses de la vie civile et politique, et devient un fondement nécessaire à la géographie et à l'art de la navigation. L'*astrologie* est à présent moins à la mode qu'autrefois, soit parce que le commun des hommes est plus déniaisé, soit parce que l'amour du vrai est plus du goût des habiles gens que l'envie d'éblouir et de duper le monde, soit enfin parce que le brillant de la réputation ne dépend pas aujourd'hui du nombre des sots, mais du discernement des sages. (G.)

148. Attache, Attachement, Dévouement.

Quoique le mot d'*attachement* puisse quelquefois s'appliquer en mauvaise part, il est pourtant mieux placé que les deux autres à l'égard d'une passion honnête et modérée. On a de l'*attachement* à son devoir ; on en a pour un ami, pour sa famille, pour une femme d'honneur qu'on estime. Celui d'*attache* convient mieux lorsqu'il est question d'une passion moins approuvée, ou poussée à l'excès : on a de l'*attache* au jeu, on en a pour une maîtresse, quelquefois même pour un petit animal. Le mot de *dévouement* est d'usage pour marquer une parfaite disposition à obéir en tout. On est *dévoué* à son prince, à son maître, à son bienfaiteur, à une dame qui a acquis sur nous un empire absolu. Les deux premiers expriment de la sensibilité et de la tendresse ; ils entrent souvent dans le langage du cœur : le dernier marque de la docilité et du respect ; il appartient au langage du courtisan.

On dit de l'*attachement*, qu'il est sincère, de l'*attache*, qu'elle est forte, et du *dévouement*, qu'il est sans réserve. L'un nous unit à ce que nous estimons, l'autre nous lie à ce que nous aimons, le troisième, enfin, nous soumet à la volonté de ceux que nous désirons servir. (G.)

Attache est ce qui *attache*, un lien ; *attachement*, ce par quoi on est *attaché*, une liaison. *Attache* se dit au propre et au figuré ; *attachement* ne se dit qu'au figuré ; il désigne un sentiment. L'*attache* vient de quelque cause que ce soit ; l'*attachement* vient du cœur. On tient à l'objet pour lequel on a de l'*attache*, on aime celui pour qui on a de l'*attachement*.

On a de l'*attache* pour la maison qu'on habite, et de l'*attachement* pour les personnes avec qui l'on vit.

Une simple habitude avec une personne fait une *attache*; une liaison fondée sur le rapport des sentiments et des caractères est un *attachement*.

On a de l'*attache* à son sens, à son avis, à son opinion, à son sentiment, comme le disait fort bien Nicole.

L'*attachement* aux richesses a souvent produit l'*attache* au jeu.

Le hasard, l'intérêt, l'habitude, les convenances, forment les *attaches*; la nature forme les *attachements*. On a des *attachements*; l'on se fait des *attaches*.

Considérez bien les hommes, vous verrez qu'ils sont plutôt conduits par leurs *attaches* que par leurs *attachements*. Nous vivons comme on vit, et non comme nous voudrions vivre.

Il reste encore dans les pères et mères quelque *attachement* pour leurs enfants, et dans les enfants quelque *attache* pour leurs pères et mères : voilà nos familles.

Les personnes droites et sensibles n'ont guère d'*attache* sans *attachement*.

Il faut une bien forte *attache* et bien peu de véritable *attachement* pour dire, comme Martial : je ne puis vivre ni sans toi, ni avec toi; c'est précisément ce qu'éprouvait Henri IV à l'égard de mademoiselle de Verneuil.

Un des grands malheurs du vice, c'est que l'*attache* en reste encore après que l'*attachement* a cessé : vous ne l'aimez plus, mais vous y tenez encore par mille liens que vous n'avez pas la force de rompre.

« Le grand défaut du Français, dit Duclos, c'est d'être toujours jeune; c'est-à-dire, capable d'*attachements* vifs, et incapable d'une forte *attache*. » (R.)

149. Attaché, Avare, Intéressé.

Un homme *attaché* aime l'épargne et fuit la dépense. Un homme *avare* aime la possession et ne fait aucun usage de ce qu'il a. Un homme *intéressé* aime le gain, et ne fait rien gratuitement.

L'*attaché* s'abstient de ce qui est cher; l'*avare* se prive de tout ce qui coûte; l'*intéressé* ne s'arrête guère à ce qui ne produit rien.

On manque quelquefois sa fortune pour être trop *attaché*, comme on se ruine en faisant trop de dépense. Les *avares* ne savent ni donner ni dépenser; ils se laissent seulement extorquer par la nécessité ou par le besoin ce qu'ils tirent de leur bourse. Il y a des personnes qui, pour être *intéressées*, n'en sont pas moins prodigues; elles donnent libéralement à leurs plaisirs ce que l'avidité du gain leur fait acquérir. (G.)

150. Attaquer quelqu'un, S'attaquer à quelqu'un.

Mais t'*attaquer à moi!* qui t'a rendu si vain? (Corn.)
.... Jouer des bigots la trompeuse grimace,

[redacted]

prendre à lui, avec l'idée particulière d'*attaquer*, choquer, provoquer, offenser, et dans un esprit de ressentiment, de haine, de vengeance, etc. Ainsi le verbe, joint au pronom personnel, diffère du verbe simple, en ce qu'il exprime un choix, une préférence, un ressentiment, une passion particulière, une volonté acharnée, qui fait qu'on s'en prend à quelqu'un plutôt qu'à d'autres, qu'on le prend pour l'objet de ses injures et de ses poursuites, qu'on *s'attache*, sans garder aucune mesure, à l'offenser, etc.

Un romancier du dernier siècle a fait dire à un de ses personnages : Tibère n'osa *s'attaquer* à ma personne, parce qu'il me crut assez aimé des soldats pour n'être pas *attaqué* impunément; c'est-à-dire que Tibère n'osa se déclarer ouvertement son ennemi, et l'*attaquer* ouvertement comme tel, dans la crainte de n'être pas le plus fort, ou pour éviter les risques d'une *attaque* à force ouverte.

En deux mots, *attaquer* n'exprime qu'une simple *attaque*, l'oppression, un acte d'hostilité. *S'attaquer* annonce une résolution décidée de prendre à partie, d'*attaquer* et de poursuivre quelqu'un qu'on rend responsable de quelque événement, ou pour un tort qu'on lui attribue.

Lorsque, par occasion, je censure les mœurs, je n'*attaque* personne, je *m'attaque* au siècle. Malgré les autorités qui établissent l'usage de dire *s'attaquer à*, je ne serai point surpris que des oreilles délicates en soient blessées. J'aurais quelque peine à l'employer dans un discours sérieux. (R.)

151. Attaquer, Assaillir.

Attaquer, c'est engager, commencer le combat, porter le premier coup. On *attaque* de bien des manières : vivement, bravement, noblement, adroitement, etc.

Assaillir, c'est *attaquer* d'une manière particulière, qui est vive, rapide, imprévue. *Assaillir*, c'est se jeter sur, sauter sur (*salire ad*).

Assaillir ajoute donc à l'idée générale d'*attaquer* la promptitude, la fougue de la part de ceux qui *assaillent*, la surprise de la part de ceux qui sont *assaillis*. D'où il suit qu'on peut plus facilement se défendre *attaqué* qu'*assailli*. Aussi emploie-t-on ce dernier quand on a à faire à forte et nombreuse partie, et au figuré quand on ne peut se garantir du mal qui fond à l'improviste. On est *assailli* par une grêle de traits, par la tempête, etc. (V. F.)

152. Attention, Exactitude, Vigilance.

L'*attention* fait que rien n'échappe; l'*exactitude* empêche qu'on n'omette la moindre chose; la *vigilance* fait qu'on ne néglige rien.

Il faut de la présence d'esprit pour être *attentif*, de la mémoire pour être *exact*, et de l'action pour être *vigilant*.

Chez les Romains, un même homme était magistrat *attentif*, ambassadeur *exact*, et capitaine *vigilant*.

Un sage ministre a de l'*attention* à ne former ou à n'adopter que des projets avantageux à l'Etat; de l'*exactitude* pour en prévenir tous les inconvénients, et de la *vigilance* pour en procurer le succès.

L'auteur, pour bien écrire, doit être également *attentif* aux choses qu'il dit et aux termes dont il se sert, afin qu'il y ait du vrai et du goût dans ses ouvrages. Le commissionnaire, pour bien exécuter, doit être *exact* dans le temps comme dans la manière de faire les choses, afin que tout soit fait à propos et comme on le souhaite. Le général d'armée doit être *vigilant* sur les marches des ennemis et sur les siennes, afin de profiter des avantages et de ne pas manquer l'occasion.

Il est du devoir de tous les pasteurs d'avoir de l'*attention* à procurer l'avantage spirituel de leurs troupeaux, de l'*exactitude* à les instruire des vérités

salutaires de l'Evangile, et de la *vigilance* pour les préserver du crime et de l'erreur; mais il est de la pratique de quelques-uns de n'être *attentifs* qu'à augmenter leur revenu temporel, de n'être *exacts* qu'à se faire payer leurs dîmes ou leurs honoraires, et de n'être *vigilants* que pour la conservation de leurs droits et de leurs prérogatives.

Nous devons avoir de l'*attention* à ce qu'on nous dit, de l'*exactitude* dans ce que nous promettons, et de la *vigilance* sur ce qui nous est confié.

L'homme sage est *attentif* à sa conduite, *exact* à ses devoirs, et *vigilant* sur ses intérêts.

Une femme coquette n'est *attentive* qu'à son miroir, *exacte* qu'à sa toilette, et *vigilante* que sur sa parure. (G.)

153. Atténuer, Broyer, Pulvériser.

Atténuer se dit proprement des fluides condensés ou coagulés. Il faut fondre et dissoudre pour *atténuer*. *Broyer* et *pulvériser* se disent des solides. *Broyer* marque l'action de les réduire en molécules plus petites; *pulvériser* en marque l'effet. Il faut *broyer* pour *pulvériser*. (*Dict. de Trévoux*.)

154. Attraits, Appas, Charmes.

Les *appas* tiennent aux formes; les *attraits* doivent à l'esprit la plupart de leurs agréments : il n'existe point de *charmes* qui ne prennent leur source dans l'amabilité du caractère.

De beaux bras, une taille parfaite, font la plus grande partie des *appas* d'une femme; les regards vifs, un langage animé, l'expression de la gaieté, le ton de la coquetterie peuvent ajouter beaucoup à ses *attraits*; le sourire de la bienveillance, le regard de la sensibilité, l'air de la candeur, de la simplicité, de l'abandon, voilà ses *charmes*.

On est ému des *appas* d'une femme, épris de ses *attraits*, touché de ses *charmes*.

Une femme peut tromper sur ses *appas*; on voit des *attraits* étudiés; le naturel est nécessaire aux *charmes*.

Celle qui cherche à plaire doit oublier ses *appas*, se servir de ses *attraits* et laisser agir ses *charmes*.

Celle qui aime, toujours mécontente de ses *appas*, néglige ses *attraits* et n'ose compter sur ses *charmes*.

En employant ces mêmes mots au singulier, on dit : l'*appas* du gain, l'*attrait* du plaisir et le *charme* de l'amour.

Le mot d'*appas* est devenu un peu libre, celui d'*attraits* un peu fade. On n'oserait parler à une femme de ses *appas*; on se garderait bien, excepté en

un événement à celui que vous en préjugez la cause plus ou moins éloignée, ou même indirecte ou accidentelle. Vous *attribuez* une faute à celui qui, selon vos connaissances, l'a commise ou fait immédiatement commettre; vous *imputez* une mauvaise action à celui qui, selon vos conjectures ou vos suppositions, en a été la première cause ou le moteur.

On *attribue* la ruine des empires aux conquérants, parce qu'ils la consomment; il faut l'*imputer* au mauvais gouvernement, car il la cause : on ne renverse que les empires ébranlés.

On *attribue* les revers on ne sait à quoi, au sort; on *impute* ses fautes à autrui, à qui l'on peut.

L'action compliquée d'*imputer* est, à raison de la nature, de la multiplicité et de la variété de ses opérations, plus susceptible que l'action simple d'*attribuer*, des modifications et des qualifications qui annoncent un jugement plus hasardé ou plus arbitraire, qui rendent l'acte plus suspect ou plus critique, et qui font prendre la chose en mauvaise part.

Si l'on *attribue* quelquefois légèrement, on *impute* gratuitement.

On *attribue* sur des vraisemblances; pour *imputer*, il faudrait des preuves.

L'opinion *attribue*, la partialité *impute*.

On *attribue* à l'un plutôt qu'à l'autre : pour laver l'un, on *impute* à l'autre.

On *attribue* un fait positif, articulé : on *impute* aussi des choses vagues, indéterminées.

Il résulte de ces observations, qu'*attribuer* se prend indifféremment en bonne ou mauvaise part, et qu'*imputer* se prend plutôt en mauvaise part. On *attribue* une bonne comme une mauvaise action, des vertus comme des vices : on *impute* une mauvaise action plutôt qu'une bonne, des vices plutôt que des vertus; mais il est faux qu'on n'*impute* absolument *que les choses dignes de blâme*, puisque les dictionnaires même qui semblent établir cette règle la démentent en ajoutant qu'on *impute à bien, à gloire, à mérite*; et cette règle est contraire au sens propre du mot comme à l'usage, qui le consacre dans certains cas; par exemple, lorsqu'il s'agit de l'*imputation des mérites de Jésus-Christ*.

Attribuer s'applique également au physique et au moral; et l'on *attribue* un effet à des causes quelconques, comme une action aux personnes. Le flux et reflux de la mer sont *attribués* à l'action combinée de la lune et du soleil (R.)

156. Augure, Présage.

Augure, en latin *augurium*, est formé du mot *avis*, oiseau. L'*augure* se tirait du chant, du vol et autres actions des oiseaux.

Augure a été ensuite appliqué à toutes sortes de divinations et de conjectures sur l'avenir.

Présage, en latin *præsagium*, vient du latin *sagire*. C'est, suivant Cicéron (*De Divinat.* 35), sentir, discerner subtilement : *présager*, c'est pénétrer ou annoncer les choses *avant* qu'elles soient, l'avenir.

L'*augure* est simplement l'idée que nous nous formons de l'avenir d'après certaines données; ou si nous disons d'une *chose* que c'est un bon ou mauvais *augure*, c'est pour dire qu'elle est de bon ou mauvais *augure*. Le *présage* est également le *signe*, la chose qui annonce l'avenir; et la conjecture, le pronostic que nous tirons des objets.

Nous *augurons*, mais les choses n'*augurent* pas. Les choses *présagent* et nous *présageons*. On tire l'*augure*, on voit certains *présages*. *L'augure* est dans notre imagination, et non dans l'objet; le *présage* est dans l'objet et dans notre esprit. Ainsi le mot *présage* a deux acceptions différentes, et celui d'*augure* n'en a qu'une.

Le peuple a, de tout temps, regardé les phénomènes extraordinaires du ciel comme des *présages*, des signes, des avant-coureurs de grandes révolu-

tions politiques; et souvent en effet ces phénomènes ont été funestes par les *augures* malheureux que la frayeur en a tirés.

L'*augure* est plutôt fondé sur des rapports ou des motifs imaginaires, supposés, incertains, vagues, frivoles. Le *présage* est fondé plutôt sur des rapports ou des motifs réels, certains, connus, vraisemblables, plausibles. L'*augure* est une conjecture futile ou légère; le *présage* une conjecture légitime ou raisonnable.

Le *présage* annonce un *événement* de quelque nature qu'il soit; l'*augure*, un événement *heureux* ou *malheureux* : le premier se rapporte au *fait*, le second au *succès*. L'*augure* roule sur les *futurs contingents*, ou regardés comme tels, et quelque intérêt nous y attache; le *présage* embrasse toutes sortes d'objets, de quelque ordre, de quelque nature qu'ils soient, physiques ou moraux, nécessaires ou casuels, indifférents ou intéressants en eux-mêmes ou pour nous. Le *présage* est particulièrement *certain* ou *incertain*; l'*augure*, *bon* ou *mauvais*. Un *présage* est de bon ou de mauvais *augure*. On *augure* bien ou mal d'une entreprise; on *présage* avec certitude ou avec vraisemblance. En général, on considère plutôt, dans le *présage*, la nature, la force, la réalité de ses rapports avec l'événement, ou des raisons qu'il en donne; dans l'*augure*, ce qu'il y a de riant ou de sinistre, le bien ou le mal qu'on y attache, l'issue ou la fin agréable ou triste qu'il promet. (R.)

157. Augurer, Conjecturer.

C'est concevoir des espérances ou des craintes sur une chose à venir, la différence ne vient que du fondement sur lequel on s'appuie.

On *augure* bien ou mal d'une chose d'après un pressentiment, un accident fortuit qu'on prend pour un présage.

On *conjecture* en raisonnant, en calculant d'après des données plus ou moins sûres. Les *conjectures* sont plus ou moins fondées.

Dans les affaires où tout est *conjectures*, il est souvent bon, sans pourtant croire au hasard, de se laisser aller à ces impressions inexplicables et mystérieuses qui nous font *augurer* bien ou mal du succès. (V. F.)

158. Aussi, C'est pourquoi, Ainsi.

Il est des cas où vous dites, *aussi*, *c'est pourquoi*, *ainsi*, dans le dessein de lier une proposition avec une autre. Par exemple, ce *parvenu s'était élevé bien haut*; aussi *est-il tombé bien bas*; c'est pourquoi *il est tombé bien bas*; ainsi *il est tombé bien bas*; alors leur signification est à peu près semblable. Il n'est

servation suivante : « *C'est pourquoi* se rendrait par *cela est la raison pour laquelle*; et *ainsi*, par *cela étant*. La dernière de ces expressions n'indique qu'une condition. L'exemple suivant, où elles pourraient être employées toutes deux, en fera bien sentir la différence. Je puis dire : *Nous avons quelque affaire à la campagne*, ainsi *nous partirons demain s'il fait beau*, ou c'est pourquoi *nous partirons demain s'il fait beau*. Dans cet exemple, *ainsi* se rapporte à *s'il fait beau* qui est la condition du voyage; *c'est pourquoi* se rapporte à *nous avons quelque affaire*, qui est cause du voyage. »

Le mot *ainsi* doit exprimer la condition par lui-même, et indépendamment des accessoires. Je dirai : *Mon ami est hors de danger*, ainsi *je n'ai point d'inquiétude* ; la condition de ma tranquillité, c'est le bon état de mon ami.

La locution *c'est pourquoi* est suffisamment éclaircie : elle exprime la raison, le motif, le principe ou la cause déterminante d'une chose : raison donnée dans le discours qui précède la phrase que cette locution commence. *Dieu est bon*, c'est pourquoi *il nous envoie des maux qui nous rappellent à lui*. Dans tous ces exemples, *c'est pourquoi* indique que la première proposition est la raison de l'autre : c'est toujours un raisonnement très-facile à réduire en syllogisme.

Aussi et *ainsi* sont formés de *si*, signifiant tant, tellement, etc., comme dans ces exemples : *Cet homme est* si *bon, cette femme est* si *modeste que*, etc. *Une personne* si *ou* aussi *estimable*, etc.

Au-ssi revient à *au-tant*, au même point, à tel degré, à la même proportion ou mesure; et vous pouvez le résoudre par *autant*. Il désigne de même l'égalité, la partie entière, la correspondance parfaite.

Cet homme a été bien récompensé, aussi *avait-il bien mérité; il avait bien mérité*, aussi *est-il bien récompensé* : autant *qu'il avait mérité, il a été récompensé*; autant *qu'il a été récompensé, il avait mérité*.

Ain-si, autrefois *en-si*, vaut autant que, *en tant, en tant que, tellement, en tel cas, en ce cas*, dans cet état ou le même état de choses, et comme on l'explique de cette manière, de la même manière ou sorte. Beaucoup moins précis dans son idée qu'*aussi* et *autant*, par conséquent beaucoup plus faible d'expression, il ne désigne dans les choses que la conformité, la ressemblance, l'analogie. *Le hibou cherche l'obscurité*; ainsi *le méchant cherche les ténèbres. La colombe amollit le grain dont elle veut nourrir ses petits* ; ainsi *une mère tendre prépare et adoucit l'instruction qu'elle veut faire goûter à ses enfants*. Quelquefois les rapports sont plus marqués. Ainsi *que la vertu, le crime a ses degrés. La guerre a ses faveurs* ainsi *que ses disgrâces*.

Il en est de même lorsque ce mot établit une dépendance entre deux propositions. On dira : *Un pécheur* (le bon larron) *s'est converti à l'heure de la mort*, ainsi *ne désespérez pas : un seul l'a fait*, ainsi *ne présumez pas :* voilà un motif, une raison tirée d'un exemple. *Le malheureux est une chose sacrée*, ainsi *vous devez le respecter religieusement :* voilà une conséquence. *Le génie a le droit de créer des mots propres et les expressions nécessaires à ses pensées* ; ainsi *Montaigne, La Fontaine, Corneille, Bossuet forcent quelquefois la langue à suivre leur génie :* voilà une sorte de justification. *Nous avons affaire dans le même quartier*, ainsi *allons-y ensemble :* voilà une pure convenance. (R.)

159. Austère, Sévère, Rude.

On est *austère* par la manière de vivre, *sévère* par la manière de penser, *rude* par la manière d'agir.

La mollesse est l'opposé de l'*austérité*; il est rare de passer immédiatement de l'une à l'autre ; une vie ordinaire et réglée tient le milieu entre elles. Le relâchement et la *sévérité* sont deux extrêmes, dans l'un desquels on donne presque toujours; peu de personnes savent distinguer le juste milieu, qui consiste dans une connaissance exacte de la loi. Les fades complaisances sont

l'excès opposé aux manières *rudes*; les gens nés grossiers et d'une âme vile se dédommagent de l'un de ces excès, où leur intérêt les plonge envers ceux dont ils espèrent quelque avantage, par l'autre excès, où leur naturel les porte envers tous ceux dont ils croient n'avoir pas besoin : mais la politesse à l'égard de tout le monde est le point de la bonne éducation.

Ce n'est que pour soi qu'on est *austère*; et l'on n'est *rude* que pour les autres; mais on peut être *sévère* pour soi et pour les autres.

Les saints se plaisent dans les exercices de l'*austérité*; elle était autrefois le partage des cloîtres. Quelques casuistes affectent de se distinguer par une morale *sévère*; c'est une mode qu'on suivra jusqu'à ce que le goût en soit usé. Il y a des gens assez brutes pour confondre les mœurs *rudes* avec la noblesse des sentiments, et s'imaginer qu'une honnêteté soit une bassesse.

La vie *austère* consiste dans la privation des plaisirs et des commodités; on l'embrasse quelquefois par un goût de singularité qu'on se représente comme un principe de religion. La morale trop *sévère* peut, également comme la morale relâchée, nuire à la régularité des mœurs. Le commandement *rude* fait haïr le supérieur, et ne rend pas l'obéissance plus prompte ni plus soumise. (G.)

En joignant à ces adjectifs des substantifs différents, l'abbé Girard leur a fait prendre des sens trop différents. Prenons-les successivement en les rapprochant des mêmes substantifs : on dit une vie *austère*, une vie *sévère*, une vie *rude*. Une vie *austère* est celle d'un homme qui se prive de tout plaisir; *sévère*, celle d'un homme qui se renferme dans la règle, qui ne se passe, ne se permet et ne se pardonne rien en dehors de ce qui est strictement permis; une vie *rude* est celle d'un homme qui souffre des privations, prend de la peine : elle n'est pas toujours volontaire. Une vertu *austère* n'est pas faite pour vivre dans le monde; c'est celle d'un cénobite ou celle d'Alceste; une vertu *sévère* a déjà bien de la peine à s'y maintenir. La vertu ne devrait jamais être *rude*. Un maître *sévère* ne laisse passer aucune faute, ne pardonne jamais; un maître *rude* a des manières, un ton durs, presque cruels. (V. F.)

160. Austère, Rigoureux, Sévère.

Austère. Lat. *austerus*, opposé à *mitis*, doux. Les Latins, dont nous l'avons emprunté, ne l'employèrent jamais que pour exprimer la dureté, soit au physique, soit au moral. L'*austérité* naît des principes, des règles qu'on se fait; nous disons une règle *austère*. Lorsque nous disons qu'un homme est d'une vertu *austère*, nous peignons celui à qui les plus rudes épreuves de la vertu

l'homme *austere;* on craint l'homme *sévère.* On est *austère* par habitude; on est *sévère* par principe, par caractère.

Il faut de la *sévérité* dans la discipline militaire; trop de *sévérité* éteint l'amour.

Rigoureux, de *rigidus,* cruel, inflexible, est le complément de *sévérité:* c'est celui qui fait profession de rigorisme. Tous les mots de cette famille rappellent l'excès; l'expression latine lui assigne un caractère de dureté qu'il a conservé dans notre langue. L'homme *sévère* ne se départ pas de ses principes, l'homme *rigoureux* les exagère: le premier blesse et le second tue. Il est des hommes qui ont le droit d'être *sévères;* mais en est-il qui puissent être *rigoureux?* (R.)

161. Autorité, Pouvoir, Empire.

Il n'est pas ici question de toute l'étendue du sens de ces mots, tel qu'est, par exemple, celui dans lequel on les applique aux souverains et aux magistrats, mais seulement du sens qui marque en général ce qu'on peut sur l'esprit des autres. Cela bien démêlé, voici ce que je pense sur leurs différences.

L'*autorité* laisse plus de liberté dans le choix; le *pouvoir* paraît avoir plus de force; l'*empire* est plus absolu.

La supériorité du rang et de la raison donne de l'*autorité;* c'est ordinairement par la persuasion qu'elle agit; ses manières sont engageantes, et nous déterminent en faveur de ce qui nous est proposé. L'attachement pour les personnes contribue beaucoup au *pouvoir* qu'elles ont sur nous; c'est par des instances qu'il obtient; son action est présente, et fait que nous nous rendons à ce qu'on désire de nous. L'art de trouver et de saisir le faible des hommes forme l'*empire* qu'on prend sur eux; c'est par un ton affecté qu'il réussit; ses airs sont tantôt souples, tantôt impérieux, et toujours propres à soumettre nos idées à celles qu'on veut nous insinuer.

L'*autorité* qu'on a sur les autres vient toujours de quelque mérite, soit d'esprit, de naissance ou d'état; elle fait honneur. Le *pouvoir* vient pour l'ordinaire de quelque liaison, soit de cœur ou d'intérêt; il augmente le crédit. L'*empire* vient d'un ascendant de domination, arrogé avec art, ou cédé par imbécillité; il donne quelquefois du ridicule.

C'est à un ami sage et éclairé que nous devons donner quelque *autorité* et quelque *pouvoir* sur notre esprit; mais nous devons nous défendre de tout *empire* autre que celui de la raison. Les hommes cependant font souvent tout le contraire; ils regardent les avertissements que l'honneur et la probité forcent un véritable ami à leur donner, comme une *autorité* odieuse qu'il affecte, ou comme un *pouvoir* qu'il s'arroge mal à propos, au préjudice de leur liberté, tandis qu'ils se livrent à l'*empire* d'un flatteur étourdi, quelquefois d'un valet, et souvent d'une maîtresse emportée, qui leur fait embrasser avec effronterie le parti de l'imposture, et suivre opiniâtrement les routes de l'iniquité. (G.)

162. Autorité, Pouvoir, Puissance.

Il se trouve dans le mot d'*autorité* une énergie propre à faire sentir un droit d'administration civile ou politique. Il y a dans le mot de *pouvoir* un rapport particulier à l'exécution subalterne des ordres supérieurs. Le mot de *puissance* renferme dans sa valeur un droit et une force de domination.

Ce sont les lois qui donnent l'*autorité;* elle y puise toute sa force. Le *pouvoir* est communiqué par ceux qui, étant dépositaires des lois, sont chargés de leur exécution; par conséquent, il est subordonné à l'*autorité.* La *puissance* vient du consentement des peuples, ou de la force des armes; elle est ou légitime ou tyrannique.

On est heureux de vivre sous l'*autorité* d'un prince qui aime la justice,

dont les ministres ne s'arrogent pas un *pouvoir* au delà de celui qu'il leur donne, et qui regarde le zèle et l'amour de ses sujets comme les vrais fondements de sa *puissance*.

Il n'y a point d'*autorité* sans lois; et il n'y a point de loi qui donne, ni même qui puisse donner à un homme une *autorité* sans bornes sur d'autres hommes, parce qu'ils ne sont pas assez absolument les maîtres d'eux-mêmes pour prendre ni pour céder une telle *autorité*, le créateur et la nature ayant toujours un droit imprescriptible qui rend nul tout ce qui se fait à leur préjudice. Il n'y a donc pas d'*autorité* plus authentique ni mieux fondée que celle qui a des bornes connues et prescrites par les lois qui l'ont établie; celle qui ne veut point de bornes se met au-dessus des lois, par conséquent cesse d'être *autorité*, et dégénère en usurpation sur la liberté et sur les droits de la Divinité. Le *pouvoir* de ceux qui ont l'*autorité* en main n'est et ne peut jamais être exactement égal à la juste étendue de leur *autorité*; il est ordinairement plus grand que le droit qu'ils ont d'en user; c'est la modération ou l'excès dans l'usage de ce *pouvoir* qui les rend pères ou tyrans des peuples. Il n'y a point de *puissance* légitime qui ne doive être soumise à celle de Dieu, et tempérée par des conventions tacites ou formelles entre le prince et la nation : c'est pourquoi saint Paul dit que toute *puissance* qui vient de Dieu est une *puissance* réglée, ou, comme d'autres interprètent ce passage, que toute *puissance* est réglée par celle de Dieu; car il serait honteux de soutenir que saint Paul a prétendu par là autoriser et rendre légitime toute sorte de *puissance :* cela ne pouvait pas tomber dans la pensée d'un homme raisonnable et d'un homme chrétien, à qui l'idée de la *puissance* injuste de l'Antechrist était présente et familière.

Une *autorité* faible, qui manque de vigueur s'expose à être méprisée; il est également dangereux de n'en pas user dans l'occasion, comme d'en abuser. Un *pouvoir* aveugle, qui agit contre l'équité, devient odieux, et prépare lui-même les justes causes de sa ruine. Une *puissance* jalouse, qui ne souffre point de compagne, se rend formidable, réveille l'ardeur de ses ennemis, et prend par là le chemin de sa décadence.

Je remarque particulièrement dans l'idée d'*autorité*, quelque chose de juste et de respectable; dans l'idée de *pouvoir*, quelque chose de fort et d'agissant; et dans l'idée de *puissance*, quelque chose de grand et d'élevé.

Il n'y a que Dieu qui ait une *autorité* sans bornes, comme il n'y a que lui qui ait un *pouvoir* infini.

La nature n'a établi entre les hommes d'autre *autorité* que celle des pères sur leurs enfants; toutes les autres viennent du droit positif, et elle a même

encore la cause et le fondement de la *puissance* du mari sur la femme; car enfin les grâces et la beauté n'ont droit que sur le cœur; elles en méritent sans doute l'attachement, mais la *puissance* est toujours l'apanage de la force et de la sagesse de l'esprit. (G.)

L'idée propre d'*autorité* est celle de supériorité, d'ascendant, de domination, d'empire. La preuve en est qu'elle se retrouve dans toutes les manières reçues d'employer ce mot, soit en matière d'administration, soit sous tout autre rapport. L'*autorité* n'appartient qu'au supérieur. Le mari est supérieur à la femme, comme le père au fils: de là l'*autorité* de l'un et de l'autre. L'*autorité* de la raison, des preuves, des témoignages, des monuments, des auteurs, etc., annonce l'ascendant, la prépondérance, l'empire qu'ils ont sur les esprits, le droit d'être crus.

Puissance, lat. *potentia*, désigne, par sa terminaison, l'existence, la réalité de *pouvoir* une chose. *Pouvoir* désigne, par la sienne, l'*avoir*, la possession, la faculté de jouir d'une *puissance*, de la chose: on le fait correspondre au latin *potestas*, qui marque la qualité *stable*, le titre incontestable de pouvoir jouir, exercer. L'idée propre de *puissance* est celle de force et de faculté, et c'est aussi ce sens qu'il conserve dans toutes ses applications. La *puissance*, *potentia*, dit Cicéron, est la *faculté* capable de conserver et d'acquérir. La *puissance*, dit-il encore, est dans la force et dans les armes.

Pouvoir a, comme nous venons de le remarquer, deux sens, tantôt réunis, tantôt séparés, et ses idées sont relatives, l'une à celle d'*autorité*, l'autre à celle de *puissance*. Nous allons bientôt justifier cette assertion par l'usage. Avec l'*autorité*, le titre nécessaire, vous avez un *pouvoir*, *le pouvoir juste et légitime*, la voie de droit: avec la *puissance*, la force, vous avez un *pouvoir*, *le pouvoir physique ou exécutoire*, la voie de fait. Le premier de ces *pouvoirs* émane donc de l'*autorité*; le second, de la *puissance*: l'un annonce l'*autorité* qui exerce son droit, et l'autre la *puissance* qui exerce son action. Le *pouvoir* ordonne en vertu de l'*autorité*: le *pouvoir* exécute en vertu de la *puissance*. Vous aurez le premier de ces *pouvoirs* sans *puissance*, si vous n'avez pas les moyens efficaces d'exécution: vous avez le second sans *autorité*, si vous n'avez pas les titres nécessaires pour une exécution légitime. L'*autorité* délègue, distribue des *pouvoirs* ou le droit de faire: la *puissance* laisse un *pouvoir* ou le moyen et la liberté prochaine de faire. L'une a des mandataires, l'autre des exécuteurs. La *puissance* ne se partage pas; l'*autorité* ne se divise pas: si elles se communiquent, c'est par des *pouvoirs particuliers*. Enfin, dans le sens d'*autorité*, comme dans celui de *puissance*, le *pouvoir* a un rapport particulier à l'acte, une idée particulière d'efficacité, et le soin de l'exécution.

Citons quelques phrases qui établissent les diverses acceptions du mot *pouvoir*. *Le* pouvoir *des pères sur les enfants est de* droit *naturel*: voilà le sens analogue à celui d'*autorité*. *Il n'est pas au* pouvoir *de l'esprit humain de concilier la profondeur des mystères de la foi*: voilà l'idée de *puissance*. La première chose qu'on demande aux ambassadeurs, c'est la communication de leurs *pouvoirs*: voilà le *pouvoir* délégué, et l'acte de délégation appelé *pouvoir*. Une procuration, une commission, est un *pouvoir*. *Un ministre a un grand* pouvoir *sur l'esprit du prince*: voilà encore l'idée première de l'*autorité*, l'ascendant, l'empire. *Un mineur n'a pas* le pouvoir *de faire* son testament: voilà l'idée d'une *puissance* liée, qui n'est pas libre, qui ne peut pas se réduire en un acte.

L'*autorité* gît dans la domination; la *puissance*, dans les forces de tout genre; le *pouvoir*, dans l'énergie de l'un et de l'autre.

L'*autorité* est le droit du plus grand; la *puissance*, celui du plus fort; le *pouvoir*, l'agent de l'un et de l'autre.

L'*autorité* commande, puisqu'elle domine; la *puissance* la garantit: sans force pour se faire obéir, que serait le droit de commander? Le *pouvoir*

gouverne, en déployant l'*autorité* qui commande, et en poursuivant l'obéissance avec l'appareil de la *puissance* qui fait obéir.

Le *pouvoir* suprême, dans toute son étendue, annonce l'*autorité* suprême, armée de la suprême *puissance*.

L'*autorité* est une; car ce qui est *supérieur*, comme *autorité*, n'a point d'égal, et deux commandements rendraient l'obéissance impossible. La *puissance* doit l'être; sans quoi il y aurait force contre force, *puissance* contre *autorité*, guerre. Les différents *pouvoirs* partagés et répandus se réunissent dans l'unité d'*autorité* et de *puissance*.

Le despotisme n'est point une *autorité*, puisqu'il est sans loi et contre les lois essentielles de la société. Il est une *puissance*, puisqu'il a des forces. Il n'a qu'un *pouvoir* qui détruit l'autre; et, sans la réunion des deux *pouvoirs*, il n'y a point, à proprement parler, de gouvernement.

Toute *autorité*, c'est-à-dire toute grandeur, tout droit, vient de Dieu. Toute *puissance*, c'est-à-dire toute force, toute vertu physique ou efficace, vient de Dieu. Tout *pouvoir* ou moral et de droit, ou physique et de fait, vient également de Dieu. (R.)

Quoique l'ensemble de cet article manque de précision et de clarté, nous le laissons subsister à cause d'un grand nombre de détails fins et justes qui peuvent instruire. Mais il ne sera pas inutile de faire ressortir plus nettement, dans un cadre plus resserré, les différences des trois mots qui nous occupent. Quand le *pouvoir* est aux mains d'un roi faible, la *puissance* est aux mains de ses conseillers qui le mènent à leur gré. Le *pouvoir* n'est qu'un fait qui peut être sans portée; la *puissance* est une qualité qui ne peut être sans effet. L'*autorité* ajoute encore à la puissance : c'est une puissance qui agit de haut en bas et surtout par le respect. Mais précisément parce qu'elle agit ainsi, l'*autorité*, quoique supérieure en titre à la *puissance*, lui est souvent inférieure en force, et l'*autorité* du père le plus respecté peut être vaincue par la *puissance* d'un amour profond. On peut voir dans le trente-huitième chapitre du Catilina de Salluste que ce sont vraiment là, non seulement en français, mais encore en latin, et par le fond même des idées, les différences entre *pouvoir*, *puissance* et *autorité*. Il dit que les jeunes tribuns, une fois en possession du *pouvoir* par leur titre, ne s'en contentaient pas et voulaient en outre une gloire et une *puissance* qu'ils se fussent acquises par eux-mêmes; et en même temps, parmi les nobles, qui feignaient de travailler à faire dominer l'*autorité* du sénat, chacun, comme dans le parti contraire, ne travaillait que pour sa propre *puissance*. — Dans le langage spécial de la politique, *autorité* et *pouvoir* désignent également le Gouvernement, et une *puissance*

Il se propose dans l'école d'aussi ridicules questions sur ce qui a été *avant* le monde, qu'il se fait dans le cérémonial de risibles contestations sur le droit de se placer *devant* les autres.

Je crois qu'il n'y a qu'à se bien instruire de ce qui a été *avant* nous, pour n'être pas tout à fait ignorant sur ce qui doit arriver après. Qu'importe de marcher derrière ou *devant* les autres, pourvu qu'on marche à son aise et commodément?

La vanité de l'homme lui fait chercher de l'honneur dans des ancêtres qui ont existé *avant* lui, tandis que son peu de mérite le fait travailler à l'avilissement de sa postérité. Son ambition lui rend incommode tout ce qui est placé *devant* lui, et suspect tout ce qui le suit de très-près. (G.)

165. Avare, Avaricieux.

Il me semble qu'*avare* convient mieux lorsqu'il s'agit de l'habitude et de la passion même de l'avarice; et qu'*avaricieux* se dit plus proprement lorsqu'il n'est question que d'un acte ou d'un trait particulier de cette passion. Le premier de ces mots a aussi meilleure grâce dans le sens substantif, c'est-à-dire pour la dénomination du sujet; et le second dans le sens adjectif, c'est-à-dire pour la qualification du sujet. Ainsi l'on dit : c'est un grand *avare*, c'est un *avaricieux* mortel.

Un homme qui ne donne jamais passe pour un *avare*. Celui qui manque à donner dans l'occasion, ou qui donne trop peu, s'attire l'épithète d'*avaricieux*.

L'*avare* se refuse toutes choses. L'*avaricieux* ne se les donne qu'à demi.

Le terme d'*avare* paraît avoir plus de force et plus d'énergie, pour exprimer la passion sordide et jalouse de posséder sans aucun dessein de faire usage. Celui d'*avaricieux* paraît avoir plus de rapport à l'aversion mal placée de la dépense, lorsqu'il est nécessaire de s'en faire honneur.

On n'emploie jamais qu'en mauvaise part et dans le sens littéral le mot d'*avaricieux*; mais on se sert quelquefois de celui d'*avare* en bonne part dans le sens figuré.

Un habile général ne paye point ses espions en homme *avaricieux*, et conduit ses troupes comme un homme *avare* du sang du soldat, qu'il craint de prodiguer.

Il est permis d'être *avare* du temps; mais il ne faut pas, pour le ménager, prodiguer sa santé. Ce n'est pas être libéral que de donner d'un air *avaricieux*. (G.)

166. Avertissement, Avis, Conseil.

Le but de l'*avertissement* est précisément d'instruire ou de réveiller l'attention : il se fait pour nous apprendre certaines choses, qu'on ne veut pas que nous ignorions ou que nous négligions. L'*avis* et le *conseil* ont aussi pour but l'instruction, mais avec un rapport marqué à une conséquence de conduite, se donnant dans la vue de faire agir ou parler : avec cette différence entre eux, que l'*avis* ne renferme dans sa signification aucune idée accessoire de supériorité, soit d'état, soit de génie; au lieu que le *conseil* emporte avec lui du moins une de ces idées de supériorité, et quelquefois toutes les deux ensemble.

Les auteurs mettent des *avertissements* à la tête de leurs livres. Les espions donnent *avis* de ce qui se passe dans le lieu où ils sont.

> Madame, j'ai beaucoup de grâces à vous rendre;
> Un tel *avis* m'oblige et, loin de le mal prendre,
> J'en prétends reconnaître à l'instant la faveur
> Par un *avis* aussi qui touche votre honneur. (Mol.)

Les pères et les mères ont soin de donner des *conseils* à leurs enfants avant que de les produire dans le monde.

L'homme d'Église écoute l'*avertissement* de la cloche, pour savoir quand il

doit se rendre aux heures canoniales. Le banquier attend l'*avis* de son correspondant, pour payer les lettres de change tirées sur lui. Le plaideur prend *conseil* d'un avocat pour se défendre, ou pour agir contre sa partie.

On dit des *avertissements*, qu'ils sont judicieux ou inutiles; des *avis*, qu'ils sont vrais ou faux; des *conseils*, qu'ils sont bons ou mauvais.

L'*avertissement* étant fait pour dissiper le doute et l'obscurité, il doit être clair et précis. L'*avis* servant à déterminer, il doit être prompt et secret. Le *conseil* devant conduire, il doit être sage et sincère.

Tel manque d'*avis*, qui est en état d'en profiter; et tel en reçoit, qui ne saurait s'en prévaloir. Autant la vieillesse aime à donner de *conseils*, autant la jeunesse a d'aversion pour en prendre.

Un sot ouvre parfois un *avis* important. (Boil.)

Les *conseils* faciles à pratiquer sont les plus utiles. (Vauvenargues.)

Il y a dans les meilleurs *conseils* de quoi déplaire. (La Bruyère.)

Il faut que l'*avertissement* soit donné avec attention, l'*avis* avec diligence, et le *conseil* avec art et modestie, sans air de supériorité: car on ne fait point usage des *avertissements* placés mal à propos; l'on ne tire aucun avantage des *avis* qui ne viennent pas à temps; et la vanité, toujours choquée du ton de maître, empêche de faire aucune distinction entre la sagesse du *conseil* et l'impertinence de la manière dont il est donné, en sorte que tout n'aboutit qu'à faire mépriser le *conseil*, et rendre le conseiller odieux.

Une personne d'ordre ne manque jamais aux *avertissements* dont on a remis le soin à sa vigilance. L'amitié fait donner *avis* de tout ce qu'on croit être avantageux et agréable à son ami. La sagesse rend extrêmement réservé à donner *conseil*: il faut toujours attendre qu'on nous le demande, et quelquefois même s'en dispenser, malgré les sollicitations, parce qu'un salutaire *conseil* peut déplaire, et être rejeté avec de certaines façons qui exposent à la tentation de souhaiter, pour son honneur, que celui pour qui l'on s'intéressait d'abord ne réussisse pas dans ses entreprises. (G.)

On donne des *conseils*, mais on ne donne pas la sagesse d'en profiter. (La Rochefoucauld.)

On donne le *conseil* de faire une chose, on donne *avis* qu'on l'a faite, on *avertit* qu'on la fera.

L'ami donne des *conseils* à son ami; le supérieur des *avis* à son inférieur: la punition d'une faute est un *avertissement* de n'y plus retomber.

Ils sentent, à chaque péché qu'ils commettent, un *avertissement* et un désir intérieur de s'en abstenir. (Pascal.)

On prend *conseil* de soi-même; on reçoit une lettre d'*avis*; on obéit à un *avertissement* de payer quelque impôt. On vous *conseille* de tendre un piége à quelqu'un; on vous donne *avis* que d'autres en ont tendu, ce qui est un *avertissement* de vous tenir sur vos gardes.

On dit: un *conseil* d'ami, un homme de bon *conseil*: un *avis* de parents, un *avis* au public, l'*avertissement* d'un ouvrage.

L'*avis* et l'*avertissement* intéressent quelquefois celui qui les donne; le *conseil* intéresse toujours celui qui le reçoit. (d'Al.)

167. Avertir, Informer, Donner avis.

Avertir vient du latin *advertere*, diriger l'attention sur, etc., et semble donc indiquer quelque chose d'essentiel pour la personne à qui l'on donne l'*avertissement*. *Informer* vient d'*informare*, donner la forme; il renferme l'idée du complément ajouté aux connaissances de la personne que l'on informe, sur l'objet dont on veut lui parler. *Donner avis*, exprime ce qui supplée à la vue, à l'intention effective; aussi suppose-t-il souvent l'éloignement de la personne à qui l'on *donne avis*.

César, *averti* par mille circonstances extraordinaires du complot que l'on

avait tramé contre ses jours, *informé* même des détails de la conjuration, se perdit en refusant d'ajouter foi à l'*avis* fidèle que lui en avait *donné* un des conjurés.

On écoute un *avertissement;* on prend des *informations;* on ne croit pas à un faux *avis.*

Un objet inanimé peut nous *avertir;* les personnes seules peuvent nous informer et nous *donner avis.* Thomas a dit :

Quand l'airain frémissant autour de vos demeures,
Mortels, vous *avertit* de la fuite des heures, etc.

Celui qui *avertit* a réfléchi avant de le faire; celui qui *informe* ou qui *donne avis* ne fait que rapporter ce qu'il a vu ou entendu.

On dit un sage *avertissement,* de bonnes *informations,* un avis *exact.* (F. G.)

168. Aveu, Confession.

L'*aveu* suppose l'interrogation. La *confession* tient un peu de l'accusation. On *avoue* ce qu'on a eu envie de cacher. On *confesse* ce qu'on a eu tort de faire. La question fait *avouer* le crime; le repentir le fait *confesser.*

On *avoue* la faute qu'on a faite. On *confesse* le péché dans lequel on est tombé.

Il vaut mieux faire un *aveu* sincère que de s'excuser de mauvaise grâce. Il ne faut pas faire sa *confession* à toutes sortes de gens.

Un *aveu* qu'on ne demande pas a quelque chose de noble ou de sot, selon les circonstances et l'effet qu'il doit produire. Une *confession* qui n'est pas accompagnée de repentir n'est qu'une indiscrétion insultante.

C'est manquer d'esprit que d'*avouer* sa faute sans être assuré que l'*aveu* en sera la satisfaction; et c'est une sottise d'en faire la *confession* sans espérance de pardon : pourquoi se déclarer coupable à des gens qui ne respirent que la vengeance? (G.)

169. A l'aveugle, Aveuglément.

Cette forme de phrase proverbiale, *à l'aveugle,* composée d'une préposition et d'un adjectif féminin pris substantivement, est si commune dans notre langue, qu'il est convenable d'en faire sentir toute la force. On dit faire une chose *à l'aveugle,* agir *à l'étourdie,* parler *à la légère,* des ornements *à la grecque,* une robe *à la polonaise,* etc. Dans ces locutions elliptiques, il y a un substantif sous-entendu, et c'est celui de *manière.* Un discours tenu *à la légère,* est un discours tenu d'une *manière légère,* à la manière des gens légers.

« Ces deux expressions, également figurées, dit M. Beauzée, marquent également une conduite qui n'est pas dirigée par les lumières naturelles : mais la première indique un défaut d'intelligence, et la seconde un abandon des lumières de la raison.

« Qui agit *à l'aveugle* n'est pas éclairé; qui agit *aveuglément* ne suit pas la lumière naturelle : le premier ne voit pas, le second ne veut pas voir.

« La plupart des jeunes gens qui entrent dans le monde choisissent leurs amis *à l'aveugle :* si le hasard les sert mal, c'est un premier pas vers leur perte, parce que, livrés *aveuglément* à toutes leurs impulsions, ils en viennent insensiblement jusqu'à se faire un mérite et un point d'honneur de sacrifier l'honneur même plutôt que de les abandonner.

« Soumettre *aveuglément* la raison aux décisions de la foi, ce n'est pas croire *à l'aveugle,* puisque c'est la raison même qui nous éclaire sur les motifs de crédibilité. »

Je crois, en effet, que celui qui agit *à l'aveugle* ne voit pas, et que celui qui agit *aveuglément* ne veut pas voir, mais peut-être aussi qu'il ne veut pas voir parce qu'il est *aveuglé* par quelque cause.

Celui qui fait une chose sans y regarder la fait *à l'aveugle,* mais faute

d'attention seulement. Celui qui n'entend pas les affaires ne peut se conduire par ses lumières propres; mais il doit suivre la lumière naturelle qui l'avertit de ne pas se livrer *aveuglément* au premier conseiller. Quelqu'un qui, pressé de s'en aller, reçoit, sans examen, la marchandise qu'on lui présente, la prend *à l'aveugle :* quelqu'un qui, libre de choisir entre deux partis, aime mieux qu'on le détermine que de délibérer lui-même, se laisse *aveuglément* mener.

Il ne faut pas croire *à l'aveugle* tout ce que vous dit un docteur; il faut croire *aveuglément* tout ce que l'Eglise enseigne.

Les personnes irrésolues finissent par agir *à l'aveugle.* Les petits esprits forts finissent par tout croire *aveuglément.*

La différence que nous venons d'établir entre *aveuglément* et *à l'aveugle,* les lecteurs l'appliqueront aisément aux adverbes et aux phrases adverbiales synonymes de la même forme. Ainsi vous dites que l'un agit *étourdiment,* et l'autre *à l'étourdie.* Le premier agit en étourdi, comme un étourdi qu'il est; le second agit à la manière des étourdis, comme s'il était un étourdi. L'adverbe tombe sur le fond de l'action, la phrase adverbiale sur la forme. Voyez *Légèrement* et *à la légère,* etc. (R.)

170. Avisé, Prudent, Circonspect.

Avisé, qui songe à tout; *prudent,* qui ne néglige rien; *circonspect,* qui ne hasarde rien.

L'homme *avisé* voit tous les expédients auxquels on peut avoir recours; l'homme *prudent* s'attache à tous les moyens de les faire réussir; l'homme *circonspect* s'applique surtout à éviter tous les inconvénients qui pourraient les faire manquer.

Être *avisé* ne désigne qu'une qualité de l'esprit; la *prudence* est une qualité du caractère; la *circonspection* poussée trop loin devient un défaut. On est *avisé* avec un esprit vif et pénétrant; *prudent* avec un esprit juste et un caractère sage; *circonspect* avec un esprit mesuré et un caractère réservé, mais quelquefois défiant et timide. L'homme *avisé* fait usage surtout de l'imagination; l'homme *prudent,* de la réflexion; l'homme *circonspect,* de l'attention.

L'homme *avisé* est utile en affaires; l'homme *prudent* est nécessaire; l'homme *circonspect* est quelquefois nuisible. Le premier voit tout ce qu'il faut faire; le second fait tout ce qu'il doit; le troisième souvent moins qu'il ne peut. Il est bon d'être *circonspect* dans les affaires délicates, *prudent* dans les entreprises dangereuses, *avisé* dans les situations embarrassantes.

Être *avisé* ne s'applique qu'aux petites vues, et ne peut s'employer que dans les petites affaires. La *circonspection* dans les plus grandes affaires ne

On *a* les bonnes grâces des personnes à qui l'on plaît. On *possède* l'esprit de celles que l'on gouverne absolument.

Il n'est pas possible, quelque modéré qu'on soit, de n'*avoir* pas quelquefois en sa vie des emportements; mais quand on est sage, on sait se *posséder* dans sa colère.

Un mari *a* de cruelles inquiétudes, lorsque le démon de la jalousie le *possède*.

Un avare peut *avoir* des richesses dans ses coffres, mais il n'en est pas le maître ; ce sont elles qui *possèdent* et son cœur et son esprit.

Nous n'*avons* souvent les choses qu'à demi ; nous partageons avec d'autres. Nous ne les *possédons* que lorsqu'elles sont entièrement à nous, et que nous en sommes les seuls maîtres. Un amant *a* le cœur d'une dame, lorsqu'il en est aimé. Il le *possède*, lorsqu'elle n'aime que lui. En fait de science et de talent, il suffit, pour les *avoir*, d'y être médiocrement habile; pour les *posséder*, il y faut exceller.

Ceux qui *ont* la connaissance des arts en savent et en suivent les règles ; mais ceux qui les *possèdent* font et donnent des règles à suivre. (G.)

172. Axiome, Maxime, Sentence, Apophthegme, Aphorisme.

L'*axiome* est une proposition, une vérité capitale, principale, si évidente par elle-même, qu'elle captive par sa propre force et avec une autorité irréfragable l'entendement bien disposé : c'est le flambeau de la science.

La *maxime* est une proposition, une instruction importante, majeure, faite pour éclairer et guider les hommes dans la carrière de la vie : c'est une grande règle de conduite.

La *sentence* est une proposition, un enseignement court et frappant, qui, déduit de l'observation, ou puisé dans le sens intime ou la conscience, nous apprend ce qui se passe dans la vie. La *maxime* est plus pratique; la *sentence*, plus abstraite. La *sentence* juge ; la *maxime* ordonne ou conseille. D'une *sentence* vraie on déduit une *maxime* utile.

L'*apophthegme* est un dit mémorable, un trait remarquable, qui, parti d'une âme ou d'une tête énergique, fait sur nous une vive impression : c'est un éclat d'esprit, de raison, de sentiment.

L'*aphorisme* est une notion, un enseignement doctrinal, qui expose ou résume en peu de mots, en préceptes, en abrégé, ce qu'il s'agit d'apprendre : c'est la substance d'une doctrine.

L'*axiome* doit être clair, géométrique, d'une éternelle vérité. La *maxime* doit être certaine, lumineuse et d'une grande utilité. La *sentence* doit être concise et d'une tournure proverbiale. L'*apophthegme* doit être saillant, piquant, et dans l'à-propos dramatique. L'*aphorisme* doit être lucide, dogmatique, appuyé d'observations et de preuves développées.

L'*axiome* se présente comme de lui-même à celui qui cherche la science, et le subjugue. La *maxime* résulte de l'observation, des effets constants et des rapports généraux que l'on ramène à un principe. La *sentence* semble se former d'une foule de vérités qui se confondent, se fondent en une seule exprimée par un trait énergique. L'*apophthegme* est comme inspiré par l'occasion, qui, par le choc, fait jaillir l'étincelle. L'*aphorisme* naît sous la plume du savant méthodique, qui, après avoir bien considéré, nettement conçu, heureusement démêlé, réduit ses recherches et ses découvertes à des divisions et à certains chefs ou points capitaux.

Nous rappellerons pour exemples quelque *axiomes*. *Un corps est impénétrable à un autre corps*; ou bien *deux corps ne peuvent occuper à la fois le même espace... deux choses égales à une troisième sont égales entre elles...*

Nous citerons également quelques *maximes*. *Considérez la fin, envisagez le but..... Connais-toi toi-même* : inscription du temple de Delphes... *Voulez-vous*, disent les Persans, *faire croître le mérite? Semez les récompenses.*

Les propositions suivantes peuvent être regardées comme des *sentences*..... *Le malheur est le grand maître de l'homme*, ou, comme dit l'adage grec, *ce qui vous nuit vous instruit*....

Les traits suivants sont rapportés parmi les *apophthegmes*.

On demandait à Léonidas pourquoi les braves gens préfèrent l'honneur à la vie? *Parce qu'ils tiennent la vie de la fortune, l'honneur de la vertu*...

Les propositions suivantes tiennent de l'*aphorisme*. *Les maladies*, selon la doctrine d'Hippocrate, *sont guéries par la nature, et non par les remèdes, et la vertu des remèdes consiste à seconder la nature*... (R.)

B

173. Babil, Caquet.

Ces termes expriment la démangeaison de parler, une intempérance de langue, la manie de parler sans rien dire, ou de ne dire que des choses vaines et superflues, dépourvues de solidité, d'utilité, de raison. Ils sont d'un très-grand usage dans le discours familier, plaisant et critique.

On impute le *babil* aux femmes en général, et le *caquet* aux commères.

Le *babil* étourdit par sa volubilité et sa continuité. Vous direz, dans le langage du jour, que le *caquet* assomme par ses répétitions et son éclat.

Le *babil* soutient les assemblées de jeunes personnes. *Le caquet* alimente ce qu'on appelle les coteries.

Vous appliquerez, à plus forte raison, au *caquet*, ce que La Fontaine dit du *babil*.

Imprudence, *babil* et sotte vanité,
Et vaine curiosité,
Ont ensemble étroit parentage;
Ce sont enfants tous d'un lignage.

On relève, surtout dans le *babil*, l'indiscrétion, et dans le *caquet* la prétention.

Le *babillard* parle trop, il dit même ce qu'il devrait taire; il est pressé du besoin de parler, de *caqueter*; il parle fort haut, il met de l'importance à ce qu'il dit, quoiqu'il ne dise que des riens; il se fait un mérite de parler.

Le *babil* suppose une certaine facilité, et l'on prendra cette facilité pour du talent. Le *caquet* s'exprime avec un air d'assurance, et cette assurance donne de l'ascendant sur la tourbe des sots.

Arrêtez le *babil* de celle-là, vous lui ôtez tout son esprit; rabattez le *caquet* de celle-ci, vous lui ôtez toute son importance.

légèreté, de la futilité, de l'enfantillage dans le *babillard;* dans le *bavard,* il y a de la prétention, de l'importance, de la tyrannie.

Les femmes sont plutôt *babillardes*, et les hommes *bavards.*

Le *babillard* a quelquefois de l'esprit; il plaît, il amuse quelque temps : c'est un gazouillement agréable. Le *bavard* n'est pas sans sottise; il ne tarde pas à le prouver et à déplaire : c'est au moins un bourdonnement insupportable. Il y a un *joli babil,* mais il n'y a qu'un *sot bavardage.*

Le *babillard* jouera fort bien son rôle dans un coin avec son pareil; pourvu qu'il parle il est content : le *bavard* veut toujours être en scène et sans concurrent; il veut qu'on l'écoute, et n'écoute pas lui-même.

Le *babillard* s'ennuie s'il n'a rien à dire; le *bavard* a toujours quelque chose à dire, et il ne cesse d'ennuyer. (R.)

175. Badaud, Benêt, Niais, Nigaud.

Badaud, qui *bée, baye,* a la bouche béante. Le *badaud* est toujours à admirer, à considérer, à *béer,* à *bayer.*

Benêt, de *be, ben, benè, bien, bon* : c'est celui qui est si bon, si *bénin,* qu'il trouve tout *bon,* tout *bien, benè est:* il en est *bête.*

Niais, ce mot imite parfaitement le langage *niais* (*nia*); d'où le latin *nœnia,* chanson à endormir les enfants. Le niais est neuf, naïf, novice comme un enfant.

Nigaud, c'est un grand *niais,* un grand innocent, qui ne sait rien que baguenauder, s'amuser à des *bagatelles,* lat. *nugæ.*

Résumons. Le *badaud* est celui qui s'arrête de surprise, ou par curiosité, devant tout ce qu'il voit, comme s'il n'avait jamais rien vu. Le *benêt* est celui qui, par une excessive bonhomie, ne fait rien de lui-même, et se prête à tout ce qu'on veut. Le *niais* est celui qui, faute d'expérience et de connaissance, ne sait ni ce qu'il faut penser, ni ce qu'il faut dire, ni comment se tenir. Le *nigaud* est celui qui, par puérilité, par ineptie, reste toujours enfant, et ne sait ni se mettre à sa place, ni mettre les choses à la leur.

Vous reconnaissez le *badaud* à la manière presque stupide dont il considère les objets, et à son ardeur empressée à voir tout ce qu'il n'a pas encore vu : c'est un petit esprit. Vous reconnaissez le *benêt* à une facilité et à une docilité extrême, qui semblent le rendre purement passif : c'est un pauvre homme. Vous reconnaissez le *niais* à l'air simple, aux propos naïfs, aux gestes abandonnés, à la conduite franche de quelqu'un à qui tout est étranger, et qui va rondement devant lui : c'est un homme neuf. Vous reconnaissez le *nigaud* à un contraste frappant entre son maintien, ses goûts, ses discours, ses occupations, qui tiennent à l'enfance, et les convenances de l'âge, les bienséances de l'état, les circonstances de la position : c'est un grand enfant.

Le *badaud* est pris et séduit par des apparences. Le *benêt* est dupe et mené par le premier fripon. Le *niais* est surpris et ébahi par la nouveauté. Le *nigaud* est attiré et gagné par des hochets. (R.)

176. Baisser, Abaisser.

Baisser se dit des choses qu'on veut placer plus bas, de celles dont on veut diminuer la hauteur, et de certains mouvements de corps; on *baisse* une poutre, on *baisse* les voiles d'un navire, on *baisse* un bâtiment, on *baisse* les yeux et la tête. *Abaisser* se dit des choses faites pour en couvrir d'autres, mais qui étant relevées, les laissent à découvert; on *abaisse* le dessus d'une cassette, on *abaisse* les paupières, on *abaisse* sa coiffe et sa robe.

Les opposés de *baisser* sont élever et exhausser; ceux d'*abaisser* sont lever et relever : chacun selon les différentes occasions où ils sont employés, et les divers sujets dont il est question.

Baisser est d'usage dans le sens neutre; *abaisser* ne l'est pas. Ils se joignent

également au pronom réciproque ; mais alors le premier garde toujours le sens littéral, et le second prend toujours le figuré.

On *baisse* en diminuant. On se *baisse* en se courbant. On *s'abaisse* en s'humiliant, ou en se proportionnant aux personnes qui nous sont inférieures par la condition ou par l'esprit.

Les rivières *baissent* en été. Les grandes personnes sont obligées de se *baisser* pour passer par les petites portes. Il est quelquefois dangereux de *s'abaisser*, car on prend au mot notre humilité, et l'on nous méprise sur notre parole. Ce n'est pas en *s'abaissant* jusqu'à la familiarité qu'un prince acquiert la qualité et la réputation de bon ; c'est par la douceur et la justice de son gouvernement. L'on n'est jamais bon maître, si l'on ne sait *s'abaisser* jusqu'au niveau de l'esprit de son écolier.

Le mot de *baisser* n'est jamais employé dans le sens figuré à l'actif, soit qu'il soit joint au pronom réciproque, ou qu'il y ait un autre cas; l'usage ne s'en sert en ce sens qu'au neutre : ainsi l'on dit que les forces *baissent*, quand on a passé quarante ans. Pour le mot *d'abaisser*, il a quelquefois à l'actif un sens figuré, et le bon usage ne l'emploie jamais autrement avec le pronom réciproque ; il serait tout à fait déplacé si on lui donnait alors le sens propre et littéral : on ne dit pas d'un dessus de coffre qu'il *s'abaisse*, on dit qu'il tombe.

L'adversité fait *baisser* l'esprit aux uns, et le réveille aux autres. L'homme sage et simple ne *s'abaisse* point, ni ne se soucie *d'abaisser* l'orgueil d'autrui. (G.)

177. Balancer, Hésiter.

Balancer vient du latin *bilanx*, littéralement *bassin double*, *balance*, instrument pour peser. C'est mettre différentes choses dans la *balance*, comparer leurs poids, leurs prix respectifs, délibérer sur les choses, être comme la *balance*, dans un état de vacillation, tantôt vers un objet, tantôt vers l'autre.

Hésiter est le latin *hæsitare*, fréquentatif du verbe *hærere*, se fixer, s'attacher à, s'arrêter, demeurer dans le même état, rester en suspens, etc. C'est faire de vains efforts pour sortir d'une situation, ne pouvoir se résoudre à en sortir, y revenir sans cesse, n'oser ou ne pouvoir aller en avant, etc.

Lorsqu'il y a des objets à peser, vous *balancez*, vous flottez, vous penchez tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Lorsqu'il y a des obstacles à vaincre, vous *hésitez*, vous êtes suspendu ; au moment d'aller en avant, vous regardez en arrière : voilà les deux tableaux que ces mots nous présentent. Dans le pre-

178. Balbutier, Bégayer, Brédouiller.

Celui qui *balbutie* ne parle que du bout des lèvres, laisse en quelque sorte tomber ses paroles, affaiblit diverses articulations, ne fait entendre très-distinctement que *bb*, *ba*, *bu*, formés des lèvres, ainsi que la liquide *l* résultant naturellement d'un mouvement vague de la langue, et le sifflement exprimé par *tier*, *cier*, dans *balbutier* : telle est la valeur matérielle et idéale de ce verbe.

Celui qui *bégaye* ne parle pas de suite, s'arrête surtout aux articulations gutturales, coupe et remâche les mots ou les syllabes, dénature certaines lettres, et travaille à retrouver la parole qu'il avait perdue. Il répète souvent les labiales, *b*, *bé*, etc., il restera la bouche béante ; il luttera contre l'obstacle que la lettre *g*, ou toute autre gutturale, lui présente, et son hésitation sera principalement marquée par *éé*, *aye*, comme dans la terminaison de *bégayer;* c'est ainsi que ce mot s'explique par sa décomposition.

Celui qui *bredouille* roule précipitamment ses paroles les unes sur les autres, les confond dans un bruit sourd, semble parler dans la bouche sans articuler, et ne fait entendre que *bre* ou *ouil*, ou autres semblables sons, et un parler *bref* et *roulant* : de là le mot *bredouiller*, bien propre à marquer la volubilité et la confusion.

La vieillesse, en émoussant les organes, fait *balbutier*; la suffocation, en coupant la voix, fait *bégayer*; l'ivresse, en brouillant et les idées et les organes, fait *bredouiller*. On peut *bégayer* et *bredouiller* toujours, par un vice de nature ou par habitude invétérée ; on ne *balbutie* que par un effet temporaire de l'âge, ou par occasion.

Celui qui se méfie de ce qu'il dit *bégaye* : celui qui ne veut pas qu'on entende ce qu'il dit *bredouille*.

La timidité *balbutie*: l'ignorance *bégaye* : la précipitation *bredouille*. (R.)

179. Banqueroute, Faillite.

L'un et l'autre termes signifient la cessation ou l'abandon de commerce et de payement ; mais *banqueroute* marque proprement l'effet de l'insolvabilité, et le second, l'acte qui déclare l'insolvabilité ou la cessation. Faire *banqueroute*, c'est *fermer boutique*, disparaître du commerce, y renoncer de gré ou de force. Faire *faillite*, c'est manquer de payer aux échéances, se déclarer hors d'état de payer, et demander du temps. La *banqueroute* exprime littéralement la cessation de commerce ; la *faillite*, la chute du commerce.

La chute, la ruine du commerce entraîne l'impuissance de le continuer. La cessation, la rupture du commerce laisse lieu à l'alternative, ou qu'on ne peut pas, ou qu'on ne veut pas le continuer. Le premier convient donc mieux pour exprimer la *banqueroute* volontaire, frauduleuse et criminelle ; le second, pour exprimer la *faillite forcée*, malheureuse, innocente, et c'est la différence principale que l'usage met entre ces deux mots. La qualification de *banqueroutier* est injurieuse; celle de *failli* ne l'est point. Le premier agit, il fraude et fait perdre avec du temps : le second souffre, prend des tempéraments, paye en entier et sans remise. (R.)

180. Barbarie, Cruauté, Férocité.

La *barbarie* donne la mort : la *cruauté* se plaît à faire souffrir, la *férocité* à voir souffrir.

Les sauvages sont *barbares* quand ils ne laissent la vie à aucun de leurs prisonniers ; *cruels*, quand ils leur font endurer des tourments horribles; *féroces*, quand ils dansent autour de leurs bûchers.

La *barbarie* tient à l'état des mœurs. Les Grecs appelaient *barbares* tous les étrangers, parce qu'ils se croyaient supérieurs à eux dans les arts et la civili-

sation. La *cruauté* est une disposition du caractère. La *férocité* a quelque chose de sauvage ; aussi dit-on les bêtes *féroces*. (*Ferus*, sauvage, féroce.)

La *barbarie* vient de l'ignorance, du non développement des facultés morales. La *cruauté* vient de la méchanceté. La *férocité* naît de l'insensibilité.

On ne dit pas d'un animal qu'il est *barbare*, parce qu'il n'est pas susceptible de cesser de l'être, parce qu'il n'y a pour lui aucun perfectionnement possible. On dit que le tigre est *cruel*, parce qu'il se plaît à égorger, même lorsqu'il n'a plus faim. Tous les animaux carnassiers sont *féroces* par cela seul.

La *barbarie* sur certains points peut s'allier avec la *bonté* sur d'autres: les sauvages sont *barbares* quand ils tuent leurs vieillards pour les délivrer d'une existence pénible, mais cette *barbarie*, qui est celle de leurs mœurs, n'empêche pas qu'ils ne puissent être bons individuellement. La *cruauté* est l'opposé de l'*humanité* ; car l'une aime à soulager le mal, et l'autre se plaît à le faire. La *férocité* est incompatible avec la pitié.

Barbare ne se dit que des personnes; *féroce* se dit de tous les êtres animés; *cruel* se dit des personnes et des choses. (F. G.)

181. Bas, Abject, Vil.

Bas, ce qui, dans une échelle ou une hiérarchie, occupe ou forme les places ou les degrés inférieurs. *Voyez* Abaisser. *Abject*, lat. *abjectus*, jeté de haut en bas, fort bas, à terre. *Vil*, ce qui est sans valeur.

Bas et *abject* ne diffèrent que par les degrés : ce qui est *abject* est *très-bas*, dans une profonde *humiliation* ; car *abject* ne se dit qu'au figuré. L'idée de ces deux mots, relative à la hauteur ou à l'élévation, ne peut pas être confondue avec celle de *vil*, relative aux prix des choses, au cas qu'on en fait. On est *bas* par la place, *vil* selon l'opinion, ou par l'appréciation des qualités. Il faut donc dire *bas* et *abject*, car celui-ci renchérit sur l'autre. On peut donc dire *vil et abject* ; car les deux idées sont différentes : mais on ne dira pas *vil et bas*, parce que *bas*, s'appliquant également aux prix des choses, dit moins que *vil*. Les denrées peuvent être à *bas* prix, sans être à *vil* prix. Ces deux termes, comme synonymes d'*abject*, ne doivent être employés ici que dans le sens figuré.

Ce qui est *bas* manque d'élévation ; ce qui est *abject* est dans une grande bassesse, ce qui est *vil*, dans un grand décri. On ne considère pas ce qui est *bas* : on rejette ce qui est *abject* : on rebute ce qui est *vil*. L'homme *bas* est méprisé; l'homme *abject*, rejeté; l'homme *vil*, dédaigné.

Un homme est *bas*, qui déroge à la dignité de son état. Un homme est *abject*, qui se ravale jusqu'à faire oublier ce qu'il est. Un homme est *vil*, qui renonce à sa propre estime et à celle des autres.

Le lâche flatteur, qui n'a pas seulement le courage de se taire, est *bas*. Le grossier courtisan, qui ne sait que ramper, est *abject*. L'homme vénal, qui ne sait que vendre son honneur et sa conscience pour acquérir, est le plus *vil* des hommes. (R.)

182. Base, Fondement.

Au propre, la *base* est un membre d'architecture qui sert d'appui, de pied à un autre. La *base* d'une colonne. La *base* fait partie de la colonne.

Par *fondements* on entend une construction souterraine sur laquelle on bâtit une maison, un édifice. Les *fondements* d'un édifice ne font pas en quelque sorte partie de l'édifice, bien qu'ils soient nécessaires; ils ne sont pas visibles.

Au figuré la *base* d'un système, d'un raisonnement, c'est la proposition principale sur laquelle il s'appuie; elle en fait partie. Mais il faut que cette *base* repose elle-même sur des *fondements* solides, c'est-à-dire sur des vérités clairement démontrées. On peut prendre pour *base* une hypothèse : une hypothèse ne peut servir de *fondement*.

On dit qu'un raisonnement pèche par la *base*; d'une nouvelle, qu'elle est dénuée de *fondement*. (V. F.)

183. Bataille, Combat.

La *bataille* est une action plus générale, et ordinairement précédée de quelque préparation. Le *combat* semble être une action plus particulière, et souvent imprévue. On dit un *combat* singulier. Ainsi les actions qui se sont passées à Cannes entre les Carthaginois et les Romains, à Pharsale entre César et Pompée, sont des *batailles*. Mais l'action où les Horaces et les Curiaces décidèrent du sort de Rome et d'Albe, celle du passage du Rhin, la defaite d'un convoi ou d'un parti, sont des *combats*.

La *bataille* d'Almanza fut une action décisive entre Philippe de France et Charles d'Autriche dans la concurrence au trône d'Espagne. Le *combat* de Crémone fit voir quelque chose d'assez rare, la valeur du soldat à l'épreuve de la surprise, les ennemis introduits au milieu d'une place, en enlever le commandant sans pouvoir s'en rendre les maîtres, et des troupes se conduire sans chefs contre le plus habile de tous les capitaines.

Le mot de *combat* a plus de rapport à l'action même de se battre que n'en a le mot de *bataille;* mais celui-ci a des grâces particulières, lorsqu'il n'est question que de dénommer l'action. C'est pourquoi l'on ne parlerait pas mal en disant, qu'à la *bataille* de Fleurus le *combat* fut opiniâtre et fort chaud.

Les *batailles* se donnent, et seulement entre des armées d'hommes; on les gagne ou on les perd. Les *combats* se donnent entre les hommes, et se font entre toutes les autres choses qui cherchent ou à se détruire, ou à se surmonter; on en sort victorieux, ou l'on y est vaincu.

La *bataille* de Pavie fut fatale à la France, qui la perdit, puisque son roi y fut fait prisonnier; mais elle ne fut pas heureuse à Charles-Quint qui la gagna, parce qu'elle lui attira de puissants ennemis. Un général qui a eu occasion de donner plusieurs *combats*, et qui en est toujours sorti victorieux, doit autant remercier sa fortune que se louer de sa conduite : celui qui n'en a point donné sans être battu, ne doit point rougir, si son malheur n'a pas été l'effet de son imprudence. Il se fait dans le roman de *la Princesse de Clèves* un *combat* continuel entre le devoir et le penchant, où aucun d'eux ne triomphe, et où tous les deux succombent. (G.)

Ces vers de Corneille montrent mieux que toute définition la différence de ces deux mots :

> Tant qu'on ne s'est choqué qu'en de légers *combats*
> Trop faibles pour jeter un des partis à bas.

Tant qu'un espoir de paix a pu flatter ma peine,
Oui, j'ai fait vanité d'être toute Romaine.

. . . . . .

Mais aujourd'hui qu'il faut que l'une ou l'autre tombe,
Qu'Albe devienne esclave ou que Rome succombe,
Et qu'après la *bataille* il ne demeure plus
Ni d'obstacle aux vainqueurs, ni d'espoir aux vaincus...
HORACE, I, 1.

184. Bâtir, Construire, Édifier.

Bâtir est le terme général : il se dit aussi bien du maçon qui travaille, que de celui qui le paie :

Abdor à ses frais *bâtit* un monastère. (BOIL.)

Construire (*struere-cum*) suppose l'assemblage, l'ordre, la disposition. C'est l'œuvre de l'homme du métier et plutôt de l'homme de l'art. On dira que Louis XIV aimait à *bâtir*, non à *construire*. C'est Mansard qui a *construit* Versailles.

On *bâtit* sur, on *bâtit* avec, suivant les fondements, les matériaux : on *construit* bien ou mal.

Au figuré la différence est encore plus sensible : *bâtir*, c'est fonder, s'appuyer sur.

Le bien de la fortune est un bien périssable :
Quand on *bâtit* sur elle, on *bâtit* sur le sable. (RAC.)
. . . . . Attaquer une armée
Et sur de grands exploits *bâtir* sa renommée. (CORN.)

Construire c'est arranger, disposer : *construire* une phrase.

Edifier ne s'emploie presque plus au propre, et rarement il prend un régime direct. Il est opposé à *détruire* ; c'est élever un *édifice* (*ædes facere*) grand et durable. Mais est-il une plus belle figure que le sens nouveau que la religion chrétienne lui a donné ? (V. F.)

185. Battre, Frapper.

Il semble que pour *battre* il faille redoubler les coups, et que, pour *frapper*, il suffise d'en donner un.

On n'est jamais *battu* qu'on ne soit *frappé*, mais on peut être *frappé* sans être *battu*.

On ne *bat* jamais qu'avec dessein : on *frappe* quelquefois sans le vouloir. Le plus fort *bat* le plus faible. Le plus violent *frappe* le premier.

On *bat* les gens, et on les *frappe* dans quelque endroit de leur corps. César

tion, sans rapport à aucun objet distingué d'elle-même ; car *se battre* ne signifie ni donner des coups à un autre, ni s'en donner à soi-même, il signifie simplement l'action personnelle dans le *combat*, ainsi que le mot *s'enfuir*.

Le docteur Boileau a écrit contre la pratique monacale de *se frapper* à coups de fouet, soutenant que cet exercice est indécent, et plus païen que chrétien.

La loi défend de *se battre* dans bien des occasions, où celle de l'honneur l'ordonne; quel embarras pour ceux qui se trouvent malheureusement dans ce cas! (G.)

On dit *battre* quelqu'un ; *frapper* s'emploie souvent absolument; le premier, même à l'actif, fait penser surtout à l'effet, c'est-à-dire aux coups reçus; le second, même au passif, à la cause. On *bat* pour faire du mal; on *frappe* souvent sans songer au mal qu'on peut faire; on a la main vive. On dit *frapper* au hasard; quand on *bat*, on sait où on frappe. *Frapper* fort, c'est faire un vigoureux effort pour donner un coup; *battre* fort, c'est donner un coup qui fait mal. Il faut *battre* le fer, le marteau *frappe* l'enclume. Le fer prend une forme qui est le résultat des coups, le marteau n'est pas censé faire mal à l'enclume. Lorsqu'en se servant du mot *frapper*, on veut indiquer le résultat de l'action et le mal causé, on désigne l'instrument dont on s'est servi, la place où le coup a porté. Il a été *frappé* à la joue, à la poitrine. On n'est pas *battu* à telle ou telle place, on est *battu* partout, et, au passif, *battu* s'emploie absolument; on dit *le battu*, comme on dit le vaincu. On ne dit pas le *frappé*. (V. F.)

186. Béatification, Canonisation.

Ce sont deux actes émanés de l'autorité pontificale, par lesquels le pape déclare qu'une personne dont la vie a été exemplaire et accompagnée de miracles, jouit, après sa mort, du bonheur éternel, et détermine l'espèce de culte qui peut lui être rendu.

Dans l'acte de *béatification*, le pape ne prononce que comme personne privée, et use seulement de son autorité pour accorder à certaines personnes, ou à un ordre religieux, le privilége de rendre au *béatifié* un culte particulier, qu'on ne peut regarder comme superstitieux ou répréhensible, dès qu'il est muni du sceau de l'autorité pontificale.

Dans l'acte de *canonisation*, le pape parle comme juge : après un examen juridique et plusieurs solennités, il prononce *ex cathedrâ* sur l'état du saint, et détermine l'espèce de culte qui doit lui être rendu par l'Eglise universelle.

Ainsi le décret de *béatification* est un privilége qui autorise quelques particuliers à déroger aux lois communes de l'Eglise, en pratiquant un culte qui n'est point encore autorisé par la législation générale. La bulle de *canonisation* est une loi générale, émanée de l'autorité pontificale, et qui oblige tous les fidèles. (G.)

187. Beau, Joli.

Le *beau* est grand, noble et régulier : on ne peut s'empêcher de l'admirer : quand on l'aime, ce n'est jamais médiocrement; il attache. Le *joli* est fin, délicat et mignon : on est toujours porté à le louer : dès qu'on l'aperçoit, on le goûte; il plaît. Le premier tend avec plus de force à la perfection, et doit être la règle du goût. Le second cherche les grâces avec plus de soin, et dépend du goût.

Nous jetons sur ce qui est *beau* des regards plus fixes et plus curieux : nous regardons d'un œil plus éveillé et plus riant ce qui est *joli*.

Les dames sont *belles* dans les romans. Les bergères sont *jolies* dans les poëtes.

Le *beau* fait plus d'effet sur l'esprit; nous ne lui refusons pas nos applaudissements. Le *joli* fait quelquefois plus d'impression sur le cœur; nous lui donnons nos sentiments.

Il arrive assez souvent qu'une *belle* personne brille et charme les yeux, sans aller plus loin; tandis que la *jolie* forme des liens, et fait de véritables passions : alors la première a pour partage les éloges qu'on doit à la beauté : et la seconde a pour elle l'inclination qu'on sent pour ce qui fait plaisir.

Le teint, la taille, la proportion et la régularité des traits, forment les *belles* personnes : les *jolies* sont jolies par les agréments, la vivacité des yeux, l'air et la tournure gracieuse du visage, quoique moins régulière.

En fait d'ouvrages d'esprit, il faut, pour qu'ils soient *beaux*, qu'il y ait du vrai dans le sujet, de l'élévation dans les pensées, de la justesse dans les termes, de la noblesse dans l'expression, de la nouveauté dans le tour et de la régularité dans la conduite; mais le vraisemblable, la vivacité, la singularité et le brillant, suffisent pour les rendre *jolis*. Quelqu'un a dit que les anciens étaient *beaux*, et que les modernes étaient *jolis* : je ne sais s'il a bien rencontré; mais cela même est du nombre des *jolies* choses et non des *belles*.

Le *beau* est plus sérieux, et il occupe; le *joli* est plus gai, et il divertit : c'est pourquoi l'on ne dit pas une *jolie* tragédie, mais on peut dire une *jolie* comédie. (B.)

Qui dit de *belles* choses n'est pas toujours écouté avec attention, quoiqu'il mérite de l'être; la conversation en est quelquefois trop grave et trop savante. Qui dit de *jolies* choses est ordinairement écouté avec plaisir; la conversation en est toujours enjouée.

Le mot de *beau* se place fort bien à l'égard de toute sorte de choses, quand elles en méritent l'épithète. Celui de *joli* ne convient guère à l'égard des choses qui ne souffrent point de médiocrité; telles sont la peinture et la poésie : on ne dit ni un *joli* poëme, ni un *joli* tableau; ces sortes d'ouvrages sont *beaux*, ou, s'ils ne le sont pas, ils sont mauvais.

Lorsque les épithètes de *beau* et *joli* sont données à l'homme, elles cessent d'être synonymes, leurs significations n'ayant alors rien de commun. Un *bel* homme est autre chose qu'un *joli* homme. Le sens du premier tombe sur la figure du corps et du visage; et le sens du second tombe sur l'humeur et sur les manières d'agir. (G.)

Si le *beau*, qui nous frappe et nous transporte, est un des plus grands effets de la magnificence de la nature, le *joli* n'est-il pas un de ses plus doux bienfaits?

La vue de ces astres qui répandent sur nous, par un cours et par des règles immuables, leur brillante et féconde lumière; la voûte immense à laquelle ils paraissent suspendus, le spectacle sublime des mers, les grands phénomènes, ne portent à l'âme que des idées majestueuses : c'est l'effet naturel de

règle commune, c'est celle du vrai. Si le *joli* s'en écarte, il se détruit, et devient maniéré, petit ou grotesque; nos arts, nos usages et nos modes, sont aujourd'hui pleins de sa fausse image. (*Encyclop.* VIII, 871.)

Il y a des choses qui peuvent être *jolies* ou *belles*; telle est la comédie; il y en a d'autres qui ne peuvent être que *belles*; telle est la tragédie.

Il y a quelquefois plus de mérite à avoir trouvé une *jolie* chose qu'une *belle*. Dans ces occasions, une chose ne mérite le nom de *belle* que par l'importance de son objet; et une chose n'est appelée *jolie*, que par le peu de conséquence du sien : on ne fait alors attention qu'aux avantages, et l'on perd de vue la difficulté de l'invention.

Il est si vrai que le *beau* emporte souvent une idée de grand, que le même objet que nous avons appelé *beau*, ne nous paraîtrait plus que *joli*, s'il était exécuté en petit.

L'esprit est un faiseur de *jolies* choses : mais c'est l'âme qui produit les *belles*. Les traits ingénieux ne sont ordinairement que *jolis*; il y a de la *beauté* partout où l'on remarque du sentiment.

Un homme qui dit d'une *belle* chose qu'elle est *belle*, ne donne pas une grande preuve de discernement; celui qui dit qu'elle est *jolie*, est un sot, ou ne s'entend pas : c'est l'impertinent de Boileau, qui dit que *le Corneille est* joli *quelquefois* (*Encyclop.* II, 181.)

188. Beaucoup, Plusieurs.

Ces deux mots regardent la quantité des choses; mais *beaucoup* est d'usage, soit qu'il s'agisse de calcul, de mesure ou d'estimation; et *plusieurs* n'est jamais employé que pour les choses qui se calculent.

Il y a dans le monde *beaucoup* de fous qu'on estime, *beaucoup* de terrain qu'on néglige, et *beaucoup* de mérite qu'on ne connaît pas. Parmi les personnes qui se piquent de goût et de discernement, il y en a *plusieurs* qui, ne regardant les objets que sous un seul point de vue, sans faire attention qu'ils en ont *plusieurs*, les dépouillent ensuite mal à propos de *plusieurs* qualités réelles, sur le seul fondement qu'elles ne les y ont point vues.

Le contraire de *beaucoup* est *peu*; l'opposé de *plusieurs* est *un*.

Un critique de nos jours a dit qu'on n'avait point encore vu de chef-d'œuvre d'esprit être l'ouvrage de *plusieurs*; et j'ajoute que, pour rendre un ouvrage parfait, il faut l'exposer à la censure de *beaucoup* de gens, même à celle des moins connaisseurs. (G.)

189. Béni, e; Bénit, te.

Ce sont deux participes différents du verbe *bénir*; mais ils ont deux sens différents.

Béni, e, se dit pour marquer la protection particulière de Dieu sur une personne, sur une famille, sur une nation, etc., ou pour désigner les louanges affectueuses que l'on donne à Dieu, ou même aux instruments d'un bienfait. Toutes les nations ont été *bénies* en Jésus-Christ. Les princes qui ne se croient sur le trône que pour le bien de l'humanité, sont *bénis* de Dieu et des hommes. La sainte Vierge est *bénie* entre toutes les femmes.

Bénit, te, se dit pour marquer la bénédiction de l'Eglise donnée par les prêtres avec les cérémonies couvenables. Du pain *bénit*, un cierge *bénit*, une chapelle *bénite*, des drapeaux *bénits*, une abbesse *bénite*, etc.

On peut dire que *béni* a un sens moral et de louanges, et *bénit* un sens légal et de consécration.

Des armes *bénites* avec beaucoup d'appareil dans l'église, ne sont pas toujours *bénies* du ciel sur le champ de bataille. (B.)

190. Bénin, Doux, Humain.

Bénin marque l'inclination ou la disposition à faire du bien : on dit d'un astre qu'il est *bénin*; on le dit aussi des princes, mais rarement des particuliers, excepté dans un sens ironique, lorsqu'ils souffrent les injures avec bassesse. *Doux* indique un caractère d'humeur qui rend très-sociable, et ne rebute personne : on s'en sert plus communément à l'égard des femmes, parce qu'elles tirent leur principale gloire des qualités convenables à la société, pour laquelle il semble qu'elles aient été faites. *Humain* dénote une sensibilité sympathisant aux mœurs ou à l'état d'autrui. On en fait un plus grand usage en parlant des hommes qu'en parlant des femmes, parce qu'ils se trouvent dans de plus fréquentes occasions de faire paraître leur *humanité* ou leur *inhumanité*.

La *bénignité* est une qualité qui affecte proprement la volonté dans l'âme, par rapport aux biens et aux plaisirs qu'on peut faire aux autres : ce qu'il y a de plus éloigné d'elle est la malignité ou le secret plaisir de nuire. La *douceur* est une qualité qui se trouve particulièrement dans la tournure de l'esprit, par rapport à la manière de prendre les choses dans le commerce de la vie civile : ses contraires sont l'aigreur et l'emportement. L'*humanité* réside principalement dans le cœur; elle le rend tendre, fait qu'on s'accommode et qu'on se prête aux diverses situations où se trouvent ceux avec qui l'on est en relations d'amitié, d'affaires ou de dépendance : rien n'y est plus opposé que la cruauté et la dureté, ou un certain amour-propre uniquement occupé de soi-même.

Une mauvaise conformation dans les organes, et un défaut d'éducation dans la jeunesse, rendent inutile l'influence des astres les plus *bénins*; et le même instant de naissance fait voir en deux sujets toute la *bénignité* du ciel, et toute la malignité de la nature corrompue. Il est certains tons si aigres que les personnes les plus *douces* ne sauraient les supporter. Eh! quelle *douceur* pourrait être à l'épreuve des apostrophes impertinentes de ces gens que le langage moderne nomme avantageux, qui croient trouver dans l'estime ridicule qu'ils ont d'eux-mêmes le droit d'une raillerie insultante? Le métier de la guerre n'exclut pas l'*humanité*; et si l'on examinait bien la façon de penser de chaque état, on trouverait que le soldat, les armes au poing, est plus *humain* que le partisan la plume à la main.

Le prince ne doit pas pousser la *bénignité* jusqu'à autoriser l'impunité du crime; mais il doit en avoir assez pour pardonner facilement ce qui n'est que faute, et pour gratifier toujours avec plaisir les sujets qui sont à portée de recevoir ses grâces. C'est par une conduite modérée, par des manières mo-

attache pour quelque chose, qu'il en est jaloux comme un gueux de sa *besace*. Nous disons familièrement d'un voyageur qui va sans attirail, sans bagage, sans suite, qu'il ne lui faut qu'un *bissac*.

C'est encore un proverbe, qu'une *besace* bien promenée nourrit son maître; comme si la *besace* était proprement un sac à mettre le manger. Les moines mendiants n'ont pas peu contribué à faire prévaloir, dans les villes, *besace* sur *bissac*, que les citadins ont laissé dans les campagnes.

Dans le sens figuré, nous disons familièrement *besace* pour pauvreté, misere, mendicité; être réduit à la *besace*. Dans quelques provinces, *bissac* prend aussi cette acception; mais ce mot paraîtra bien plus propre à exprimer la simplicité, la modération, l'allure naturelle et rustique des mœurs. (R.)

192. Bête, Stupide, Idiot, Imbécile.

Ces quatre épithètes attaquent l'esprit, et font entendre qu'on en manque presque dans tout, avec cette différence qu'on est *bête* par défaut d'intelligence, *stupide* par défaut de sentiment, *idiot* par défaut de connaissances.

C'est en vain qu'on fait des leçons à une *bête*, la nature lui a refusé les moyens d'en profiter. Tous les soins des maîtres sont perdus auprès d'un *stupide*, s'ils ne trouvent le secret de lui donner de l'émulation, et de le tirer de son assoupissement. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on peut venir à bout d'instruire un *idiot*; il faut pour cet effet avoir l'art de rendre les idées sensibles, et savoir se proportionner à sa façon de penser, pour élever celle-ci jusqu'au niveau de celle qu'on veut lui inspirer.

Il y a des *bêtes* qui croient avoir de l'esprit; leur conversation fait le supplice des personnes qui en ont véritablement, et leur caractère va quelquefois jusqu'à être très-incommode dans la société, surtout lorsqu'à la *bêtise* et à la vanité elles joignent encore le caprice : comment tenir contre des gens qui, ne comprenant ni ce qu'on leur dit, ni ce qu'ils disent eux-mêmes, s'arrogent néanmoins une supériorité de génie, et qui, bouffis d'amour-propre, débitent des sottises comme des maximes, ou sont toujours prêts à se fâcher du moindre mot, et à prendre une politesse pour une insulte? Les *stupides* ne se piquent point d'esprit, et en cherchent encore moins chez les autres : il ne faut pas non plus se piquer d'en avoir avec eux; ils n'entrent pour rien dans la société, et leur compagnie ne nuit pas à qui cherche la solitude. Les *idiots* sont quelquefois frappés des traits d'esprit, mais à leur manière, par une espèce d'éblouissement et de surprise, qu'ils témoignent d'une façon singulière, capable de réjouir ceux qui savent se faire des plaisirs de tout. (G.)

L'*imbécile* est faible d'esprit, il manque d'activité, de mouvement, on lui fait faire et dire tout ce qu'on veut. La vieillesse rend quelquefois *imbécile*. L'*imbécile* est moins importun que la *bête*, et peut rendre au besoin des services que ne sauraient rendre le *stupide* ni l'*idiot*. (V. F.)

193. Bêtise, Sottise.

La *bêtise* ne voit point; la *sottise* voit de travers. Les idées bornées, voilà ce qui constitue la *bêtise* : les idées fausses, voilà l'apanage de la *sottise*. La *bêtise* qui se tient dans son petit cercle d'idées, reste *bêtise*, parce qu'elle n'a d'autre inconvénient que la privation des idées; c'est ce que Mme Geoffrin appelait une *bête tout court*, c'est-à-dire qui n'est qu'une *bête*. Mais une *tout bête* court risque, à tout moment, de devenir un *sot*; il lui suffit pour cela de sortir de son cercle. La *bêtise* déplacée devient *sottise*, parce qu'elle rencontre des idées qu'elle ne sait pas juger, et qui ne peuvent être que fausses.

Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant,

parce qu'ayant plus d'idées, et n'en pouvant avoir de justes, il en a un plus grand nombre de fausses. Dire des *bêtises*, c'est donner une preuve d'igno-

rance sur des choses que tout le monde sait : dire des *sottises*, c'est parler de travers sur ce qu'on croit savoir.

La *bêtise* simple suppose au moins une sorte de modestie dans celui qui se tient à sa place ; la *sottise* indique la suffisance de celui qui veut s'élever au-dessus de sa portée. On peut être *sot* sans être *bête* : il ne faut que la suffisance, qui fait qu'on se croit plus d'esprit qu'on n'en a. La dénomination de *sottise* s'applique à toute espèce d'orgueil mal placé. Un grand seigneur a de la hauteur, mais un parvenu a de la *sottise*.

La *bêtise* est nulle et ennuyeuse ; la *sottise* bavarde et incommode. Il n'y a rien de si difficile que de se faire comprendre d'une *bête*, et de se faire écouter d'un *sot*. (F. G.)

194. Bévue, Méprise, Erreur.

Ils présentent l'idée d'une faute commise par légèreté, inadvertance ou ignorance.

Les gens d'un caractère ouvert, les hommes confiants et de bonne foi, font tous les jours des *bévues*. L'homme adroit, rusé, qui a de l'expérience, pourra se tromper ; mais la *bévue* proprement dite est le partage de l'inexpérience, ou de la légèreté, ou de la passion qui aveugle, et l'*erreur* en est le résultat. L'*erreur* tient plus de la fausseté du principe, et la *bévue*, de la fausseté de l'application.

On commet souvent une *bévue* par *méprise*, et ce sont deux fautes à la fois : il ne fallait pas se méprendre sur le choix des moyens et des personnes, et vous n'auriez commis ni *méprise* ni *bévue*. La *méprise* suppose un mauvais choix, et la *bévue*, l'insuffisance de réflexions.

Méprise est l'action de mal prendre, prendre une chose pour une autre.

Méprise suppose l'*erreur* dans le choix ; on se *méprend* en prenant l'un pour l'autre. S'il y a de l'imprudence dans le choix que je fais, si j'ai pu en prévoir les résultats, c'est une *bévue* ; si je n'ai pu les prévoir, c'est une *méprise*. Alors la *bévue* est une faute, et la *méprise* un accident.

Erreur, du latin *error*, est un écart de la raison. C'est une fausse opinion qu'on adopte, soit par ignorance, soit faute d'examen, soit enfin par défaut de raisonnement.

La *bévue* est un défaut de combinaison, la *méprise* un mauvais choix, l'*erreur* une fausse conséquence. L'*erreur* est le partage de la condition humaine. Saint-Évremond dit que nous retenons nos *erreurs*, parce qu'elles sont autorisées des autres, et que nous aimons mieux croire que juger.

La *bévue* est en opposition à la prudence, la *méprise* l'est au choix, et l'*er-*

soire, qui fait qu'on ne l'applique qu'à la quantité destinée au service dans l'usage qu'on doit faire des choses. Ainsi l'on dit, que la terre fournit *abondamment* à l'homme laborieux ce qu'elle refuse entièrement au paresseux; que les oiseaux, sans rien semer, recueillent de tout *abondamment*.

Copieusement est un terme peu usité, depuis qu'on évite ceux qui sentent trop la latinité. Il ne s'emploie avec grâce que dans les occasions où il est question de fonctions animales. Un homme qui mange et boit *copieusement*, est plus propre aux exercices du corps qu'à ceux de l'esprit.

Je ne saurais m'empêcher de faire remarquer que, lorsque *bien* et *beaucoup* sont employés devant un substantif, le premier exige toujours que ce substantif soit accompagné de l'article, au lieu que *beaucoup* l'en exclut; ce qui n'arriverait pas s'il n'y avait dans la force de la signification quelque différence qui autorisât celle du régime. Cette différence, je crois l'avoir assez bien rencontrée dans les diversités spécifiques de la quantité. Car l'article indiquant une dénomination, et par conséquent emportant une sorte d'intégralité ou de totalité, il exclut le calcul; raison pourquoi *beaucoup* ne s'en accommode pas, et que *bien* le demande, comme on le voit dans l'exemple suivant : Les dévots, en se piquant de *beaucoup* de raison, ne laissent pas que d'avoir *bien* de l'humeur. (G.)

Beaucoup dénote purement et simplement une grande quantité vague et indéfinie de toute sorte de choses. *Bien* annonce, avec des particularités, une grande quantité surprenante ou très-remarquable. *Abondamment* désigne une grande quantité de productions ou de certains objets pris en grand, supérieure à la quantité donnée ou reçue par l'usage nécessaire ou suffisant. *Copieusement* indique une grande quantité de certaines choses, et surtout d'objets de consommation, dans un cercle étroit excédant la mesure suffisante et ordinaire. *A foison* marque la très-grande quantité de productions ou de choses accumulées qui forment la volumineuse abondance, et semblent, en quelque sorte, pulluler ou ne point s'épuiser. (R.)

196. Bienfaisance, Bienveillance.

La *bienveillance* est le désir de faire du bien; la *bienfaisance* en est l'accomplissement, ou plutôt c'est l'action même. Ce sont deux vertus qui naissent de l'amour de l'humanité, et qui devraient être inséparables; mais, par malheur, elles sont souvent désunies. Combien voit-on de personnes qui pensent beaucoup faire lorsqu'elles s'en tiennent à la *bienveillance!* C'est sans doute un sentiment que tout homme doit être flatté d'inspirer; mais il coûte si peu, qu'il n'est pas bien méritoire. C'est de la difficulté que la vertu tire son éclat, et c'est par les efforts qu'elle fait qu'elle mérite des récompenses.

Rien ne dispose davantage à la *bienveillance* que de placer la nature humaine dans un jour favorable, d'envisager les hommes et leurs actions du plus beau côté, de donner à leur conduite une interprétation avantageuse, et de considérer enfin leurs défauts comme l'effet de leurs erreurs plutôt que de leurs vices. (*Dict. Ph.*)

197. Bienfait, Grâce, Service, Bon office, Plaisir.

« Nous recevons, lit-on dans l'*Encyclopédie*, un *bienfait* de celui qui pourrait nous négliger sans en être blâmé : nous recevons de *bons offices* de ceux qui auraient eu tort de nous les refuser, quoique nous ne puissions pas les obliger à nous les rendre; mais tout ce qu'on fait pour notre utilité ne serait qu'un simple *service*, lorsqu'on est réduit à la nécessité indispensable de s'en acquitter. On a pourtant raison de dire que l'affection avec laquelle on s'acquitte de ce qu'on doit, mérite d'être comptée pour quelque chose. »

M. Beauzée pense que ces trois termes doivent être distingués d'une manière différente et plus précise; qu'ils expriment tous quelque acte relatif à

l'utilité d'autrui, et que le mot *office* n'a point d'autre signification sous ce point de vue, mais qu'il faut qu'une épithète indique s'il est pris en bonne ou en mauvaise part.

Le bienfait, dit M. Duclos, *est un acte libre de la part de son auteur, quoique celui qui en est l'objet puisse en être digne*. Le propre du *bienfait* est de rendre meilleure la condition de celui à qui l'on *fait* ce *bien*, par un sentiment naturel qui nous porte à contribuer au bonheur de nos semblables.

Une grâce, continue cet auteur, *est un bien auquel celui qui le reçoit n'avait aucun droit, ou la rémission qu'on lui fait d'une peine méritée*. Le propre de la *grâce* est d'être purement gratuite, et d'opérer la satisfaction d'autrui par un avantage ou réel ou apparent.

Un service, enfin, ajoute cet académicien, *est un secours par lequel on contribue à faire obtenir quelque bien*. Le propre du *service* est d'être utile à celui à qui on le rend, soit par soi-même, soit par autrui, et avec le dévouement ou l'attachement d'un véritable serviteur.

Le *bon office* est l'emploi de notre crédit, de notre médiation, de notre entremise, pour faire valoir, réussir, prospérer quelqu'un. Le propre du *bon office* est de marquer d'une manière affectueuse, et d'inspirer, autant qu'on le peut, l'intérêt qu'on prend à autrui, comme si l'on remplissait un devoir à son égard.

Le *plaisir* est une de ces choses agréables ou obligeantes que l'occasion nous présente à faire pour autrui, et que nous faisons sans cesse les uns pour les autres dans le commerce de la vie civile. Le propre du *plaisir* est de procurer un agrément, une commodité, un contentement, un *plaisir* à quelqu'un, par l'envie que nous avons de lui plaire ou de lui complaire.

C'est un *bienfait* que de délivrer de l'oppression le malheureux qui n'aurait pu s'en tirer, parce que les portes du palais, et surtout le sanctuaire de la justice, étaient fermés à la misère. C'est une *grâce* d'admettre à une haute société, comme à la cour, un homme qui n'est pas fait pour y être. C'est un *service* que d'ouvrir les yeux sur un piége à un homme qui tourne tout autour sans le soupçonner. C'est un *plaisir* que de donner avec empressement à une mère tendre des nouvelles d'un fils dont elle est inquiète.

La bienfaisance ou la bonté généreuse verse des *bienfaits*. La faveur distribue des *grâces*. Le zèle rend des *services*. La bienveillance inspire de *bons offices*. La complaisance ou l'honnêteté civile fait des *plaisirs*. Dans les *bienfaits*, c'est l'humanité qu'on oblige; dans les *grâces*, c'est celui-ci ou celui-là; dans les *services*, c'est une personne chère; dans les *bons offices*, un client ou le mérite; dans les *plaisirs*, un homme en peine.

coup d'une punition, au moins d'un avertissement; *blâmable*, on a mal agi moralement.

A force de sagesse on peut être *blâmable*. MOLIÈRE. (V. F.)

199. Blâmer, Censurer, Réprimander.

Blâmer, trouver mauvaise une action ou la conduite de quelqu'un. *Censurer*, exprimer sa désapprobation d'une manière publique. *Réprimander*, reprocher une faute à quelqu'un, en lui enjoignant de n'y pas retomber.

Blâmer n'est que le résultat d'une opinion qui fait que nous n'approuvons pas celui qui ne se conduit pas comme nous pensons qu'il devrait le faire : c'est là son sens le plus général. *Censurer* suppose une sorte de droit civil de la part de celui qui *censure* : c'était, à Rome, le droit des censeurs, qui pouvaient rayer du tableau des citoyens celui qu'ils ne jugeaient pas digne de ce titre. *Réprimander* indique un droit de famille, un droit naturel, tel que celui d'un père sur ses enfants.

Toutes les fois qu'on embrasse un parti, on *blâme* celui qui prend le parti contraire. Le magistrat *censure* ceux qui lui manquent de respect. Un précepteur *réprimande* son élève inattentif.

Le *blâme* n'a pas besoin d'être manifesté, il peut n'exister qu'au fond du cœur; on dit : redoutez le *blâme* de votre conscience. La *censure* entraîne une espèce de publicité; on dit : je m'expose à la *censure* publique. On *réprimande* à voix haute, avec des gestes de menace; une *réprimande* est une *censure* domestique.

Le *blâme* ne suppose aucun droit de la part de celui qui l'exerce sur celui qui l'encourt. La *censure* suppose le droit de punir, ne fût-ce que par l'expression du blâme; la *réprimande* suppose celui d'empêcher. (*Reprimere*, réprimer, retenir.)

Le *blâme* s'exerce d'homme à homme, sans acception de pouvoir et de rang. La *censure* et la *réprimande* s'exercent du supérieur à l'inférieur : mais cette infériorité peut n'être que momentanée.

Le *blâme* peut s'étendre jusqu'aux motifs des actions, aux intentions, la *censure* et la *réprimande* ne s'appliquent guère qu'aux actions; aux intentions manifestées par la conduite.

Un ami *blâme* son ami d'une fausse démarche qu'il a faite, mais il le défend contre la *censure* publique; et, s'il se laisse aller ensuite à le *réprimander* vivement de ce qu'il s'est exposé à être *censuré*, c'est que l'amitié donne une sorte d'autorité qui permet les *réprimandes* mutuelles.

Blâmer souvent, c'est être sévère; aimer à *censurer*, c'est être frondeur; se plaire à *réprimander*, c'est être grondeur.

En *blâmant* sans mesure, on s'expose à se condamner soi-même; en *censurant* à tout propos, on se fait des ennemis; en *réprimandant* pour des riens, on peut aliéner les gens les plus dévoués.

Madame, on peut, je crois, louer et *blâmer* tout....
Cette hauteur d'estime où vous êtes de vous,
Et ces yeux de pitié que vous jetez sur tous,
Vos fréquentes leçons et vos aigres *censures*
Sur des choses qui sont innocentes et pures,
Tout cela, si je puis vous parler franchement,
Madame, fut *blâmé* d'un commun sentiment. MOLIÈRE. *Misanthrope*.

Le *blâme* est un effet moral, un acte continu de notre sens intime, la *censure* et la *réprimande* sont des actions extérieures, individuelles et passagères. (F. G.)

200. Blessure, Plaie.

La *blessure* est une marque faite sur la peau par un coup; c'est-à-dire par

une cause extérieure. La *plaie* est une ouverture faite à la peau par quelque cause que ce soit, intérieure ou extérieure.

Sans violer le sens littéral du mot, la *blessure* n'est quelquefois qu'une simple contusion, ou une meurtrissure qui n'a point entamé la peau ; au lieu que la *plaie* suppose toujours nécessairement une extension et une séparation produites dans les parties molles par l'activité des humeurs qui cherchent une issue à travers les téguments.

Vous appelez figurément *blessure*, le tort, le dommage, le détriment, le mal fait par une action violente ou maligne, à l'honneur, à la réputation, au repos d'une personne. Les passions font aussi des *blessures* au cœur, lorsque leurs impressions sont assez profondes. Vous appellerez *plaies* de vives douleurs, de grandes afflictions, des pertes funestes, des calamités, des fléaux, des maux beaucoup plus grands que de simples *blessures*; vous direz : les *plaies* de Jésus-Christ; les *plaies* de l'Egypte, les *plaies* de l'Etat, etc. (R.)

201. Bluette, Étincelle.

Bluette, petite étincelle, *scintillula*. *Étincelle*, petit feu, petit trait ou éclat de feu, tel que celui qui sort du caillou frappé par le briquet.

C'est proprement la *bluette* que vous voyez, pâle et faible, luire, et s'évanouir presque aussitôt, sans produire ordinairement d'autre effet, sans laisser aucune trace sensible d'elle-même, lorsque vous cherchez du feu sous la cendre pour le rallumer; mais lorsque vous attisez et soufflez le feu pour le rendre plus vif, c'est l'*étincelle* que vous voyez ardente, éclatante même, jaillir, pétiller, ranimer les flammes, et produire souvent l'incendie ou quelque autre grand effet, tel que ceux de l'*étincelle* électrique.

L'action de la *bluette* est passive, elle ne vit un instant que pour elle; l'action de l'*étincelle* est active, elle vit peu, mais elle embrase.

En vertu de l'analogie reconnue entre l'esprit d'une part, et le feu ou la lumière, de l'autre, vous dites, au figuré, des *bluettes*, des *étincelles* d'esprit, en observant les mêmes nuances que dans le sens physique. La *bluette* prouve la présence du principe caché, et l'*étincelle* sa fécondité, ou son activité contrainte.

Vous ne direz pas des *bluettes* de génie, en parlant de ce feu qui excite l'enthousiasme du poète, ou de ce feu sacré qui élève la vertu jusqu'à l'héroïsme, etc.; vous direz plutôt des *étincelles*, parce que les traits qui décèlent ces principes en portent toujours les grands caractères. (R.)

Le propre de la *bluette* est de ne durer qu'un moment, des *étincelles* de s'échapper par instant. La *bluette* plaît, l'*étincelle* étonne.

Au figuré on appellera *bluette*, toute œuvre, toute pensée fraîche, gracieuse, légère, mais destinée à une courte durée, d'où quelquefois il s'y attache une idée de frivolité trop grande.

Par *étincelles*, on entendra les éclats subits d'un esprit réveillé : on ne dit pas des *bluettes* de génie, parce que le génie ne produit rien que d'immortel : on dit des *étincelles* de génie. (V. F.)

202. Bois, Cornes.

Ces mots se confondent quelquefois, en zoologie, lorsqu'il s'agit de désigner les ornements ou les défenses élancées sur la tête de certains genres d'animaux. En pharmacie, on appelle *corne* le *bois* de cerf. Au figuré, on dit souvent indifféremment *bois* ou *cornes*.

Les *bois* et *cornes* diffèrent dans leur substance, dans leur forme, dans leurs accidents. La substance de la *corne* a de l'analogie avec celle des ongles, et la substance du *bois* avec celle du *bois* végétal. Des *bois* de certains animaux, tels que le cerf, la chimie tire des sels, et la médecine divers remèdes.

Des *cornes* de divers quadrupèdes, l'industrie a fait une multitude d'ouvrages connus, et autrefois jusqu'à des calices pour servir à la messe.

La *corne* est un simple jet, droit ou courbe en divers sens, lisse ou strié et cannelé, creux à sa base, et placé sur une proéminence de l'os frontal. Le *bois* est une tige rameuse, revêtue d'une écorce dans le temps de son accroissement, solide dans toute son épaisseur, divisée en rameaux, et en tout semblable à une production végétale.

La *corne* est permanente, elle ne tombe que par accident. Le *bois* tombe dans une saison régulière, et ensuite il repouse.

Le cerf, l'élan, le daim, le renne, etc , ont des *bois* ; le bœuf, le buffle, la chèvre, etc., ont des *cornes*.

La girafe, le plus bel animal de l'Afrique, a des *cornes*, mais pleines et solides comme les *bois* ; elles semblent former le nœud d'union entre les deux genres. (R.)

203. Bois, Forêt.

Espace de terrain planté d'arbres, mais le *bois* est moins grand que la *forêt*, plus soigné, plus cultivé; car on donne quelquefois le nom de *bois* à un très-petit nombre d'arbres plantés dans un jardin. Au *bois* on demande l'ombre, le silence, la solitude; la *forêt* plus vaste, peuplée d'animaux sauvages, effraye plus qu'elle ne charme; aussi ce mot est-il d'un usage moins fréquent en poésie. On dit également les hôtes des *bois*, les hôtes des *forêts*, mais le premier veut dire surtout les oiseaux, le second les bêtes fauves.

Vous êtes le phénix des hôtes de ces *bois*. LA FONTAINE. (V. F.)

204. Boisson, Breuvage, Potion.

On appelle indifféremment *breuvage* ou *boisson* tout ce qui est potable, lorsqu'on se borne à indiquer l'usage que l'on peut en faire; mais il n'en est pas de même si l'on veut en faire connaître la nature. Il semble que le mot *boisson* est plus propre que celui de *breuvage*, pour désigner la liqueur simple ou composée dont on peut user pour apaiser la soif, et que le mot de *breuvage* est celui qui convient pour désigner ces préparations que l'art fournit pour les délices ou pour la santé. La nature n'offre à l'homme que l'eau pour *boisson*, il ne s'en est pas contenté, et il s'est composé des *breuvages*. Les tisanes, les apozèmes et toutes les mixtions de la pharmacie, ne sont assurément pas des *boissons* naturelles, ce sont des *breuvages* que l'on prend par nécessité, et qu'on avale avec répugnance plutôt qu'on ne les *boit*. Tous les *breuvages* ne sont cependant pas aussi désagréables, et les sorbets rafraîchissants des Orientaux, l'infusion suave de leur moka, valent bien le nectar qui faisait le *breuvage* des dieux de la fable. (LE ROY DE FLAGIS.)

On dit d'un *breuvage* qu'il est pernicieux et salutaire; on ne dira jamais *boisson* pour poison.

La *potion* est un médicament liquide et qui ne se prend qu'à petites doses, en quoi elle diffère des *breuvages* médicamentaux. On donne à un malade l'eau pure pour *boisson*, une tisane pour *breuvage*, un looch, un cordial comme *potion*. (N.)

205. Boiter, Clocher.

La différence de ces deux termes paraît être absolument inconnue, tant ils sont généralement confondus au propre.

Le vice de *boiter* vient de l'emboîtement ou de l'enchâssement imparfait et difficile de quelqu'un des membres qui exécutent concurremment l'opération de marcher, ou d'une faiblesse, d'un relâchement de muscles, qui ne peuvent soutenir assez le poids du corps, ou en arrêter à propos le mouvement. Le vice de *clocher* vient d'une disproportion entre les colonnes ou les côtés qui

supportent le buste, ou d'une sorte de roideur qui ne souffre pas d'une part la même extension que les membres prennent librement de l'autre côté.

Celui qui va à *cloche-pied* ne *boite* pas, mais il *cloche*, ainsi que cette locution consacrée l'exprime. Il ne *boite* pas, car le corps reste bien placé, il est droit : il *cloche*, car il va avec un pied raccourci.

Celui qui jette alternativement le corps à droite, à gauche, sur le pied qui porte et qui soutient, de façon qu'il tombe également sur les deux côtés, ne *cloche* réellement pas; car les deux côtés et les deux mouvements sont égaux, mais il *boite*, car il y a de l'un et l'autre côté un déplacement et une inclination désordonnée.

Boiter est donc proprement marcher avec une sorte de vacillation, en se jetant d'un côté, de manière que le corps est ou paraît être déhanché, dégingandé, déboité dans quelqu'une de ses parties inférieures; et *clocher*, marcher avec un pied raccourci ou en se jetant sur un côté trop court, de manière que le corps est ou paraît être tronqué, mutilé, inégal d'un ou d'autre côté dans sa base.

Clocher n'est pas moins employé au figuré qu'au sens propre, avantage qu'il a sur *boiter*. Suivant l'idée que nous venons de donner du premier de ces mots, il indique alors également un défaut de justesse, d'égalité, de parité, de mesure, etc. Nous disons qu'un vers *cloche*, lorsqu'il n'a pas le rhythme requis; ou que toute comparaison *cloche*, parce que deux objets n'étant jamais parfaitement égaux ou pareils dans tous leurs rapports, la comparaison manque nécessairement d'une certaine justesse. Mais, attendu que *clocher* n'a point produit de famille, on dit qu'un vers qui pèche par la mesure est *boiteux*. On dit avec Pascal, qu'un esprit est *boiteux*, lorsqu'il ne soutient point sa marche, son raisonnement, ses vues, qu'il va bientôt de travers, bronche, s'égare.

On a dit autrefois *clop* pour *boiteux* : vous lisez dans un ancien *Traité des Vertus et des Vices*, les *aveugles* et les *clops*. On dit encore quelquefois familièrement, *cloper*, *clopin*, *clopant*, *clopiner*, diminutif de *cloper*, *éclopé*. Ces mots expriment la démarche pénible, mal assurée, chancelante, de quelqu'un qui traîne ses pas, sa jambe, son corps, comme un homme affaibli par quelque blessure, un accident, une maladie. (R.)

206. Bon sens, Bon goût.

Le *bon sens* et le *bon goût* ne sont qu'une même chose, à les considérer du côté de la faculté. Le *bon sens* est une certaine droiture d'âme qui voit le vrai, le juste, et s'y attache; le *bon goût* est cette même droiture, par laquelle l'âme voit le bon et l'approuve. La différence de ces deux choses ne se tient que du côté des objets. On restreint ordinairement le *bon sens* aux choses plus sensibles, et le *bon goût* à des objets plus fins et plus relevés : ainsi le *bon goût*, pris dans cette idée, n'est autre chose que *bon sens* raffiné, et exercé sur des objets délicats et relevés, et le *bon sens* n'est que le *bon goût* restreint aux objets plus sensibles et plus matériels. (*Encyclop.*, XV, 33.)

Entre le *bon sens* et le *bon goût*, il y a la différence de la cause à son effet. (La Bruyère, *Caract.*, ch. 12.)

Le *bon sens* a la perception vive et délicate du vrai, du juste, de l'utile; le *bon goût*, celle du bon et surtout du beau. Lorsque Alceste, mettant la chanson du roi Henri au-dessus du sonnet d'Oronte, dit :

> La rime n'est pas riche et le style en est vieux;
> Mais ne sentez-vous pas que cela vaut bien mieux
> Que ces colifichets dont le *bon sens* murmure....

il réclame à la fois au nom de la raison et au nom du goût. (V. F.)

207. Bonheur, Chance.

Termes relatifs aux événements ou aux circonstances qui ont rendu et qui

rendent un homme content de son existence. Mais *bonheur* est plus général que *chance*, il embrasse presque tous ces événements. *Chance* n'a guère de rapport qu'à ceux qui dépendent du hasard pur, ou dont la cause, étant tout à fait indépendante de nous, a pu et peut agir tout autrement que nous le désirons, sans que nous ayons aucun sujet de nous en plaindre.

On peut nuire ou contribuer à son *bonheur ;* la *chance* est hors de notre portée : on ne se rend point *chanceux*, on l'est ou on ne l'est pas. Un homme qui jouissait d'une fortune honnête a pu jouer ou ne pas jouer à pair ou non ; mais toutes ses qualités personnelles ne pouvaient augmenter sa *chance*. (*Encyclop.*, III, 86.)

208. Bonheur, Félicité.

Le *bonheur* vient du dehors ; c'est originairement une *bonne heure*. Le *bonheur* vient, on a un *bonheur ;* mais on ne peut dire, il m'est venu une *félicité*, j'ai eu une *félicité*, parce que *félicité* est l'état permanent, du moins pour quelque temps, d'une âme contente.

Quand on dit, cet homme jouit d'une *félicité* parfaite, *une* alors n'est pas pris numériquement, et signifie seulement qu'on croit que sa *félicité* est parfaite.

On peut avoir un *bonheur* sans être heureux. Un homme a eu le *bonheur* d'échapper à un piége, et n'en est quelquefois que plus malheureux ; on ne peut dire de lui qu'il a éprouvé la *félicité*.

Il y a encore de la différence entre *un* bonheur et *le* bonheur : différence que le mot *félicité* n'admet point.

Un *bonheur* signifie un événement heureux. Le *bonheur*, pris indécisivement, signifie une suite de ces événements.

Le plaisir est un sentiment agréable et passager ; le *bonheur*, considéré comme sentiment, est une suite de plaisirs ; la prospérité une suite d'heureux événements : la *félicité* une jouissance intime de la prospérité.

Félicité ne se dit guère, en prose, au pluriel, par la raison que c'est un état de l'âme, comme tranquillité, sagesse, repos. Cependant la poésie, qui s'élève au-dessus de la prose, permet qu'on dise dans *Polyeucte :*

> Ou leurs *félicités* doivent être infinies.
> Que vos *félicités*, s'ils se peut, soient parfaites. (F. G.)

209. Bonheur, Félicité, Béatitude.

Ces trois mots signifient également un état avantageux et une situation gracieuse ; mais celui de *bonheur* marque proprement l'état de la fortune capable de fournir la matière des plaisirs, et de mettre à portée de les prendre. Celui de *félicité* exprime particulièrement l'état du cœur disposé à goûter le plaisir, et à le trouver dans ce qu'on possède. Celui de *béatitude*, qui est du style mystique, désigne l'état de l'imagination, prévenue et pleinement satisfaite des lumières qu'on croit avoir et du genre de vie qu'on a embrassé.

Notre *bonheur* brille aux yeux du public, et nous expose souvent à l'envie. Notre *félicité* se fait sentir à nous seuls, et nous donne toujours de la satisfaction. L'idée de la *béatitude* s'étend et se perfectionne au delà de la vie temporelle.

On est quelquefois dans un état de *bonheur* sans être dans un état de *félicité :* la possession des biens, des honneurs, des amis et de la santé, fait le *bonheur* de la vie ; mais ce qui en fait la *félicité*, c'est l'usage, la jouissance, le sentiment et le goût de toutes ces choses. Quant à la *béatitude*, elle est le partage des dévots : elle dépend, dans chaque religion, de la persuasion de l'esprit, sans qu'il soit néanmoins besoin, pour cet effet, d'en avoir ni d'en faire usage.

Les choses étrangères servent au *bonheur* de l'homme ; mais il faut qu'il

fasse lui-même sa *félicité*, et qu'il demande à Dieu la *béatitude*. Le premier est pour les riches, la seconde pour les sages, et la troisième pour les pauvres d'esprit et les autres à qui elle est promise dans le célèbre sermon sur la montagne. (G.)

210. Bonheur, Prospérité.

Le *bonheur* est l'effet du hasard; il arrive inopinément. La *prospérité* est le succès de la conduite; elle vient par degrés.

Les fous ont quelquefois du *bonheur*; les sages ne *prospèrent* pas toujours.

On dit du *bonheur*, qu'il est grand, et de la *prospérité*, qu'elle est rapide.

Le premier de ces mots se dit également pour le mal qu'on évite comme pour le bien qui survient : mais le second n'est d'usage qu'à l'égard du bien que les soins procurent.

Le Capitole sauvé de la surprise des Gaulois par le chant des oies sacrées, et non par la vigilance des sentinelles, est un trait d'histoire plus propre à montrer le *bonheur* des Romains qu'à faire honneur à leur commandement militaire en cette occasion; quoique, dans toutes les autres, la sagesse de la conduite ait autant contribué à leur *prospérité* que la valeur du soldat. (G.)

211. Bonnes Actions, Bonnes œuvres.

L'un s'étend bien plus loin que l'autre. Nous entendons par *bonnes actions* tout ce qui se fait par un principe de vertu; nous n'entendons guère par *bonnes œuvres* que certaines actions particulières qui regardent la charité du prochain.

C'est une *bonne action* que de se déclarer contre le relâchement des mœurs, et de faire la guerre au vice; c'est une *bonne action* que de résister à une violente tentation de plaisir ou d'intérêt; mais ce n'est pas précisément ce qu'on appelle une *bonne œuvre*. Soulager les malheureux, visiter les malades, consoler les affligés, instruire les ignorants, c'est faire de *bonnes œuvres*. On fait de *bonnes œuvres* quand on va visiter les prisons et les hôpitaux dans un esprit de charité.

Toute *bonne œuvre* est une *bonne action*; mais toute *bonne action* n'est pas une *bonne œuvre*, à parler exactement. (Bouhours, *Rem. nouv.*, tome II.)

La différence qui existe entre les *bonnes œuvres* et les *bonnes actions* vient de la différence radicale qui existe entre les deux substantifs. L'*action* est effectuée, l'*œuvre* est effective. Je fais une *bonne action* en agissant pour accomplir une *bonne œuvre*, il suffit que j'aie agi dans la bonne voie pour que mon action soit bonne; mais il faut de plus qu'elle ait réussi et profité à

de *débonnaire* est certes un grand éloge; mais comme la très-grande *bonté*, la très-grande facilité, touchent à l'excès, à la faiblesse, on poussa jusque-là son idée et on en fit un défaut. Balzac dit qu'on nomme *débonnaire* celui qu'on n'ose nommer sot. Un auteur contemporain observe que quand on appelle quelqu'un *débonnaire*, on ne sait si c'est pour le louer ou le blâmer. Que faire donc d'un mot équivoque en matière grave? on évite de l'employer, il se perd. Cependant *débonnaireté* est très-bon, de même que *bénignité*; s'il y a un moyen de les réhabiliter l'un et l'autre, c'est d'en faire sentir toute l'énergie.

Bonté est donc un mot générique: ce mot est d'un grand usage dans tous les sens pour désigner un point de perfection dans les choses. La *bonté*, dans le sens moral, était plutôt appelée par les Latins *bénignité* ou *bénéficence*, comme on le voit surtout dans les *Offices* de Cicéron. La *bénignité*, selon eux, est une *bonté* libérale; c'est-à-dire, aussi bienfaisante dans ce qu'elle fait, que gracieuse dans la manière dont elle le fait.

Débonnaireté répond au latin *pietas* : ce mot indique l'effusion d'un cœur humain, doux, bienfaisant, innocent, mais relevé par l'idée d'une patience, d'une constance, d'une persévérance héroïque. La *débonnaireté* est une *bonté* magnanime et inépuisable, qui, affermie, rehaussée par de pénibles épreuves, se répand, avec une admirable facilité, dans toute l'abondance du cœur.

Ainsi donc, la *bonté* porte à faire du bien; la *bénignité* à le faire noblement; la *débonnaireté* à le faire généreusement, en rendant même le bien pour le mal.

La maxime propre de la *bonté* est de ne faire que du bien; celle de la *bénignité*, de le faire comme on aime à le recevoir; celle de la *débonnaireté*, de ne se rebuter jamais de le faire, quelque dégoût qu'on en essuie.

La *bonté* fait qu'on pardonne, on se rend. La *bénignité* fait qu'on pardonne avec facilité, on ne résiste pas. La *débonnaireté* fait qu'on pardonne avec joie, on offre le pardon comme on demande une grâce.

La *bonté* peut être réservée, froide, sèche, sévère même. La *bénignité* sera douce, ouverte, facile, empressée; mais elle ne serait pas toujours aussi douce, aussi tolérante, aussi patiente, aussi constante, aussi généreuse, que la *débonnaireté*.

La *bonté* attire; la *bénignité* charme; la *débonnaireté* confond.

Le *bon* Titus croit perdre le jour qu'il passe sans faire quelque bien. Le *bénin* Marc-Aurèle veut toujours traiter le peuple avec la plus douce indulgence, pourvu qu'*il parvienne à le rendre meilleur*. Le *débonnaire* Louis XII, tourmenté par l'humeur difficile de sa femme, ne compte pour rien *de souffrir d'une femme qui aime son honneur et son mari*.

Il faut savoir allier la justice avec la *bonté*, la fermeté avec la *bénignité*, la dignité avec la *débonnaireté*. (R.)

213. Bonté, Humanité, Sensibilité.

Ces trois qualités sont semblables en ce qu'elles tendent toutes trois au même but, le bonheur des autres; elles diffèrent essentiellement entre elles par leur manière d'agir, et par le principe qui les fait agir.

La *bonté* est un caractère; l'*humanité*, une vertu; la *sensibilité*, une qualité de l'âme.

La *bonté* se montre dans tous les instants de la vie, dans tous les mouvements, presque dans tous les traits du visage. L'*humanité* ne se montre que dans quelques occasions. Un mouvement de haine, un moment de colère, peuvent défigurer la *sensibilité*. La *bonté* s'étend sur tout ce qu'elle connaît; l'*humanité*, sur tout ce qui est; la *sensibilité*, sur tout ce qui l'émeut.

L'*humanité* cherche le malheureux; la *bonté* le trouve; la *sensibilité* court au-devant de lui.

L'*humanité* le soulage; la *bonté* le console et le plaint; la *sensibilité* souffre et pleure avec lui.

Le malheureux n'est pour l'homme *humain* qu'une partie de tout ce qui l'intéresse; il est pour l'homme *bon* une occasion de satisfaire son penchant; il est tout pour l'homme *sensible*.

Le premier fera avec courage des sacrifices au bonheur des autres; le second ne les sentira pas; le dernier en jouira.

Le premier se rappellera le malheureux qu'il a secouru avec le sentiment que donne une bonne action; le second l'oubliera après l'avoir soulagé; son souvenir seul fera verser des larmes à l'homme *sensible*.

L'*humanité* ne s'exerce que sur les grands intérêts; la *bonté*, sur les plus légers intérêts de ce qui l'entoure; l'homme *sensible* partage les moindres sensations de son ami, et celui qui souffre est son ami. L'*humanité* n'a aucun rapport avec l'amitié; la *bonté* ne fait presque rien pour elle; la *sensibilité* en est l'âme.

La *bonté* n'est pas susceptible de haine; ce serait un effort trop pénible pour elle que de souhaiter du mal à un être qui sent. L'homme *humain* ne se permettrait pas un désir contraire au bien d'un de ses semblables; l'âme *sensible*, moins calme, quelquefois injuste, croit haïr; montrez-lui son ennemi malheureux, elle sentira bientôt qu'elle s'est trompée.

L'*humanité* adoucira de tout son pouvoir un ministère de rigueur; la *bonté* en retranchera quelques parties; la *sensibilité* allégera, en les partageant, les peines qu'elle fera souffrir.

L'homme *sensible* souffre en faisant ce que l'*humanité* commande; l'homme *bon* pense alors plus au bien qu'il fait qu'au mal que le malheureux a souffert.

L'*humanité* est incompatible avec la faiblesse : un caractère faible a quelquefois trahi l'âme la plus *sensible*, et ne nuit en rien à la *bonté* qui l'accompagne souvent.

L'homme *sensible* peut affliger ce qu'il aime, sans aucun but, sans autre cause qu'un mouvement de chagrin souvent injuste. L'homme *humain* n'affligera que pour son bien le malheureux qu'il secourt. L'homme *bon* n'affligera jamais personne.

De ces trois qualités, l'*humanité* est la plus parfaite; la *sensibilité* est la plus aimable; la *bonté* est d'un usage plus général.

Le plus beau de tous les caractères serait la *bonté*, éclairée et agrandie par l'*humanité*, réveillée et soutenue par la *sensibilité*. (*Anon.*)

Il faudrait remarquer toutefois que l'on dit de Dieu qu'il est *bon*, on ne dit pas qu'il est *humain*, ni *sensible*. La *bonté*, en effet, est un signe de force et

mise aux impressions extérieures. « Un cœur *sensible* craint le repos qu'il ne connaît pas. » (J.-J. Rousseau.) (V. F.)

214. Bord, Côte, Rivage, Rive.

Bord, ce qui borde, la partie la plus éloignée du milieu d'une étendue.

Côte, ce qui est au-dessus, ce qui domine, comme la *côte*, le *coteau*, la *colline*, dominent le vallon, la plaine. Le *bord* est, à l'égard de l'eau, cette extrémité de la terre qui la touche, la borne, la borde. La *côte* est cette partie de la terre qui s'élève au-dessus de l'eau, la commande et y descend. La *rive* et le *rivage* sont les limites de l'eau, les points entre lesquels l'eau se renferme. Le *rivage* est une *rive* étendue. On dit les *bords indiens*, les *bords africains ;* et les *côtes de France*, *les côtes d'Angleterre.* on dit au contraire, les *rives de la Seine*, et les *rivages de la mer*.

Le *bord* et la *rive* n'ont point ou n'ont guère d'étendue ; le *bord* moins que la *rive*. Les *côtes* et les *rivages* ont une étendue plus ou moins considérable ; les *côtes* beaucoup plus que les *rivages*. La *côte* a un *bord*, le *rivage* aussi ; on n'en attribue point à la rive.

La mer seule a des *côtes*. La mer, les fleuves, les grandes rivières, ont seuls des *rivages*, si ce n'est en poésie. Les fleuves, les rivières, toutes les eaux courantes ont des *rives ;* on en donne quelquefois improprement à la mer. Toutes les eaux ont des *bords*.

Les *bords* et les *côtes* s'élèvent au-dessus des eaux : ils sont abordables, accessibles ou difficiles, escarpés. La *rive* et le *rivage* sont plutôt plats. Le *rivage* descend jusqu'à fleur d'eau; la pente est douce. On dit le *bord* de la mer et le *bord* d'une fontaine.

Le *bord* est comme une digue qui contient l'eau, comme la *bordure* contient le tableau qu'elle encadre et surmonte. La *côte* est une large et longue barrière qui l'arrête, la rejette, la repousse ; c'est la défense de la terre. La *rive* est le point de contact de l'eau et de la terre, ou un des bords du lit sur lequel les eaux coulent et se renferment d'elles-mêmes : une *rive* correspond toujours à une autre. Le *rivage* est le passage de l'eau à terre ou le point de communication de l'un à l'autre élément ; on le quitte quand on part. (R.)

215. Bosquet, Bocage.

On entend par *bosquet* un petit bois planté avec art, destiné à orner un parc, un jardin : les bosquets de Versailles, de Trianon. Le *bocage* est un petit bois isolé dans la campagne. Quoique les poëtes aient également employé ces deux mots, on comprendra que *bocage*, dans la peinture de la nature, ait été d'un plus fréquent usage : il a même un fait adjectif :

Diane au carquois d'or, déesse *bocagère*. (Lafontaine.) V. F.

216. Bouderie, Fâcherie, Humeur.

Ces trois expressions ne s'emploient que lorsqu'il s'agit d'un mécontentement léger. *Fâcherie*, mécontentement mêlé de tristesse; *humeur*, mécontentement mêlé d'aigreur ; *bouderie*, froideur de manières qu'on emploie pour témoigner son mécontentement.

La *fâcherie* n'existe guère que contre les gens que nous aimons, ou du moins sur un sujet qui nous est sensible; la *bouderie* ne s'adresse guère qu'à des gens avec qui nous avons quelque familiarité; l'*humeur* peut être excitée par une personne quelconque, et porter sur tout ce qui nous a déplu ou blessé.

La *fâcherie* est un sentiment qui se porte uniquement sur la personne et la chose qui nous ont blessés. L'*humeur* est une disposition de l'âme qui nous fait prendre en mal toutes les actions de la personne dont nous sommes

mécontents, qui le fait même sentir quelquefois aux personnes étrangères. La *bouderie* se manifeste dans tous nos rapports avec la personne à qui nous en voulons.

L'*humeur* étant une disposition de l'âme et non un sentiment raisonné, peut être excitée par des événements auxquels personne n'a eu part, et cependant se faire sentir aux personnes mêmes. La *fâcherie* étant mêlée d'une sorte de sensibilité, porte beaucoup moins sur les événements *fâcheux* que sur la personne qui en est la cause. La *bouderie* ne peut s'adresser qu'aux personnes ; mais elle peut exprimer la *fâcherie* et l'*humeur* ; dans le premier cas, elle montre plus de chagrin, dans le second, plus d'éloignement.

La *fâcherie* et l'*humeur* sont des états intérieurs de l'âme ; la *bouderie* n'est qu'un état extérieur ; c'est l'expression des deux autres, surtout de l'*humeur*.

La *fâcherie* peut tenir à la trop grande sensibilité du cœur, ou à la trop grande vivacité de l'imagination. L'*humeur* est une preuve de l'amertume du caractère. La *bouderie* est le signe de la faiblesse. Une femme se *fâche* ; un vieillard prend de l'*humeur* ; un enfant *boude*.

La *fâcherie* nous rend malheureux; l'*humeur*, souvent injustes ; la *bouderie*, quelquefois insupportables.

On se *fâche* quelquefois à tort : on a toujours tort d'avoir de l'*humeur*; *bouder* est au moins une duperie.

La *fâcherie* entraîne souvent plus loin qu'on ne le veut ; l'*humeur* fait agir d'ordinaire autrement qu'on ne voudrait ensuite l'avoir fait ; la honte de revenir a fait souvent durer la *bouderie* plus qu'on ne l'aurait voulu. (F. G.)

217. Boulevard, Rempart.

Le *boulevard* est ce qui garde, couvre, revêt les défenses déjà élevées pour la sûreté. C'est la fortification avancée qui protége les autres, la terrasse destinée à la garde et à la conservation du *rempart*.

Le *rempart* présente donc une fortification simple, et le *boulevard* une fortification composée, compliquée, ajoutée à une autre, au *rempart*.

La grande muraille qui ferme un côté de la Chine ne passe que pour un simple *rempart*. Des places très-fortes, telles que Belgrade, qui couvre l'empire Ottoman du côté de la Hongrie, seront regardées comme un *boulevard*.

Des chaînes de montagnes inaccessibles, telles que les Alpes, qui défendirent longtemps l'Italie des incursions des Gaulois, sont des *boulevards* naturels. Nous appelons *rempart* un simple mur, une barrière, tout ce qui met à l'abri, à couvert d'une action nuisible.

218. Bout, Extrémité, Fin.

Ils signifient tous trois la dernière des parties qui constituent la chose, avec cette différence que le mot de *bout*, supposant une longueur et une continuité, représente cette dernière partie comme celle jusqu'où la chose s'étend; que celui d'*extrémité*, supposant une situation et un arrangement, l'indique comme celle qui est la plus reculée dans la chose; et que le mot *fin*, supposant un ordre et une suite, la désigne comme celle où la chose cesse.

Le *bout* répond à un autre *bout*; l'*extrémité*, au centre; et la *fin* au commencement. Ainsi l'on dit, le *bout* de l'allée, l'*extrémité* du royaume, la *fin* de la vie.

On parcourt une chose d'un *bout* à l'autre. On pénètre de ses *extrémités* jusque dans son centre. On la suit depuis son origine jusqu'à sa *fin*. (G.)

219. Boutade, Saillie.

La *boutade* est irrégulière, la *saillie* est prompte; la première a des intervalles; la seconde procède par bonds, par *sauts*. L'homme à *boutades* est inégal, bizarre; l'homme à *saillies* est vif. Un homme lent et engourdi qui de temps à autres s'éveille tout d'un coup a des *boutades;* pour avoir des *saillies*, il faut être naturellement et constamment vif. L'homme à *boutades* peut être amusant, mais on ne peut compter sur lui et il lui arrive d'être ennuyeux; les *saillies* piquent et intéressent. Les unes viennent de l'humeur, plutôt de la mauvaise que de la bonne, les autres de l'imagination qui *saute* sans liaison d'une idée à une autre. Il ne faut donc pas s'étonner qu'on dise plutôt des *saillies* que des *boutades* qu'elles sont gaies, vives, heureuses, etc. Dire d'un homme qu'il a de l'esprit par *boutades*, ce n'est pas dire qu'il est spirituel, c'est au moins dire qu'il n'a pas toujours d'esprit; les *saillies*, au contraire, viennent de cette qualité vive, légère, fine qu'on appelle proprement l'esprit. (V. F.)

220. Bref, Court, Succinct.

Bref ne se dit qu'à l'égard de la durée; le temps seul est *bref*. *Court* se dit à l'égard de la durée et de l'étendue; la matière et le temps sont *courts*. *Succinct* ne se dit que par rapport à l'expression; le discours seulement est *succinct*. On prolonge le *bref*, on allonge le *court*, on étend le *succinct*. Le long est l'opposé des deux premiers, et le diffus l'est du dernier.

Des jours qui paraissent longs et ennuyeux, forment néanmoins un temps qui paraît toujours très-*bref* au moment qu'il passe. Il importe peu à l'homme que sa vie soit longue ou *courte*; mais il lui importe beaucoup que tous les instants, s'il est possible, en soient gracieux. L'habit long aide le maintien extérieur à figurer gravement; mais l'habit *court* est plus commode, et n'ôte rien à la gravité de l'esprit et de la conduite. L'orateur doit être *succinct* ou diffus, selon le sujet qu'il traite, et l'occasion où il parle. (G.)

On dit très-bien *bref* en parlant du discours : la brièveté est une des qualités nécessaires du style. *Court*, dans cette application, ne marque que la durée : quoique court, c'est-à-dire ne durant que quelques instants, un discours peut n'être ni *bref*, ni *succinct*. *Succinct* est l'exagération du *bref*. Il faut toujours être *bref*, n'être jamais diffus, et être *succinct* dans ses résumés. (V. F.)

221. Briller, Luire.

Ce qui *brille*, jette un grand éclat; ce qui *luit*, éclaire. Les étoiles *brillent* au ciel; on dit quelquefois : elles *luisent*, parce qu'elles réfléchissent la lumière. Le soleil *brille* et *luit*, il éblouit et éclaire; il *luit* pour tout le monde, mais il ne *brille* pas toujours.

Dieu fait *luire* le soleil sur les bons comme sur les méchants. (Bossuet.)
Cette lampe qui *luit* dans un lieu ténébreux. (Massillon.)

La lune alors *luisant* semblait contre le sire
Vouloir favoriser la dindonnière gent. (La Fontaine.)

On comprend facilement pourquoi, au figuré, *briller* est d'un plus fréquent usage que *luire*. Tout ce qui étonne, saisit, *brille*, est *brillant*; tout ce qui donne une lumière égale, douce, *luit*. On aime mieux *briller* que *luire*, et c'est chose plus facile. (V. F.)

222. Brouiller, Embrouiller.

Brouiller, c'est proprement mettre le trouble, le désordre, la confusion dans les choses; *embrouiller*, mettre les choses dans un état de trouble, de désordre, de confusion. Je m'explique : c'est le *dérangement* même des choses que vous voulez ou que vous exécutez quand vous *brouillez* : c'est au contraire l'*arrangement* même des choses qu'il s'agissait de faire, que vous prétendiez faire, quand vous les *embrouillez*. *Brouiller*, c'est quelquefois ce qu'il faut; il faut *brouiller* des drogues, des œufs, etc. *Embrouiller*, c'est toujours le contraire de ce qu'il faut; on n'*embrouille* que par ignorance ou par malice.

Mais il est une différence plus sensible et plus décisive à remarquer entre ces termes. On *brouille* toute sorte de choses, tout ce qu'on mêle ou ce qu'on met pêle-mêle sans ordre : on n'*embrouille* qu'un certain ordre de choses, celles qui demandent figurément de la clarté. On *brouille* des vins, des papiers, des personnes; et on ne les *embrouille* pas. On *brouille* et on *embrouille* des affaires, des idées, des questions, un discours, ce qu'il s'agit de comprendre et de savoir : on les *brouille*, en y mettant le désordre; on les *embrouille*, en y jetant de l'obscurité. Les affaires sont *brouillées*, par la mésintelligence et la discorde; elles sont *embrouillées*, lorsqu'il y a de la difficulté à les entendre et à les expliquer. Ce qui est *brouillé* n'est pas en ordre et d'accord; ce qui est *embrouillé* n'est pas net et clair. Dans les choses *brouillées*, il y a des difficultés et des oppositions à lever; dans les choses *embrouillées*, il y a des obscurités et des difficultés à éclaircir. La confusion des choses *brouillées* est dans les rapports qu'elles ont entre elles : la confusion des choses *embrouillées* est dans la manière dont elles se présentent à notre esprit, comme dans un brouillard.

Quand la tête est *brouillée*, tout paraît *embrouillé*; voilà souvent pourquoi nous trouvons tant de choses obscures.

Celui qui n'a ni règle ni ordre dans l'esprit, ne fait que *brouiller*, comme dit l'Académie. Celui qui veut expliquer ce qu'il ne conçoit pas nettement,

cuter. Si mes *vues* sont justes, j'ai dans la tête un *dessein* qui me fera arriver à mon *but*. (G.)

Voir le *but* où l'on tend, c'est jugement; y atteindre, c'est justesse; s'y arrêter, c'est force; le dépasser, c'est faiblesse ou témérité. (Duclos.)

Dieu n'a pas à notre manière des *vues* générales et confuses. (Massillon.)

Ils sont incapables de se diriger vers un même *but* et de se soumettre à des usages constants, qui tous supposent une suite de *desseins* raisonnés et approuvés par le plus grand nombre. (Buffon.)

C

224. Cabale, Complot, Conspiration, Conjuration.

La *cabale* est l'intrigue d'un parti ou d'une faction formée pour travailler, par des pratiques secrètes, à tourner à son gré les événements ou le cours des choses. Ce mot vient de l'hébreu *kabbalah*, chose cachée, mystérieuse; ce sens a été conservé à l'adjectif *cabalistique*.

Le *complot* est le concert clandestin de quelques personnes unies ou liées pour abattre, détruire, par quelque coup aussi efficace qu'inopiné, ce qui leur fait peine, envie, ombrage, obstacle. L'idée dominante du *complot* est celle d'une entreprise compliquée, enveloppée, sourde, formée en cachette par deux ou plusieurs personnes.

La *conspiration* est l'intelligence sourde de gens unis de sentiments pour se défaire ou se délivrer, par quelque grand coup, de certains personnages ou de certains corps importants, puissants ou accrédités dans l'Etat, et changer la face des choses, ou quelquefois aussi pour nuire à des particuliers, et même pour servir. Ce mot, dérivé de *spiritus*, souffle, haleine, respiration, désigne un concours de gens qui *respirent* le même air et aspirent au même but. Son idée naturelle et dominante est donc celle d'un dessein formé dans le silence et les ténèbres, par quelques personnes qui, animées d'une même passion, tendent ensemble à la même fin.

La *conjuration* est l'association ou plutôt la confédération liée et cimentée entre des citoyens ou des sujets puissants ou armés de force, pour opérer, par des entreprises éclatantes et violentes, une révolution mémorable dans la chose publique. Ce mot vient de *juro*, jurer ou s'engager par un lien sacré. L'idée naturelle et dominante de *conjuration* est celle d'une liaison resserrée par les engagements les plus forts, et par là même, pour une importante entreprise.

Ces définitions frappent, pour ainsi dire, chacune de ces choses d'une empreinte si particulière, qu'au lieu de les distinguer par des lignes de séparation, elles coupent, tranchent par des traits aussi forts que multipliés, leur ressemblance.

Le *complot* se renferme entre quelques personnes et même entre deux : plus il se communique, plus il se trahit. La *conspiration* veut, par la nature de ses entreprises, une ligue et bien plus de gens que le *complot;* mais en craignant aussi la foule tumultueuse de la *cabale*, qui ne servirait qu'à l'affaiblir et à la détruire. La *conjuration*, d'abord contenue, comme une simple *conspiration*, dans un certain cercle de conjurateurs, est contrainte d'appeler à son secret et à son secours une foule de conjurés nécessaires à de grandes et périlleuses entreprises; de manière que plus elle devient redoutable par le nombre, plus elle a elle-même à redouter : c'est pourquoi le sort ordinaire des *conjurations* est d'être découvertes.

Je n'imagine point sur quel fondement il est dit dans l'Encyclopédie que la *conjuration* est de quelques particuliers, et la *conspiration* de tous les ordres de l'Etat. J'ai déjà remarqué qu'on appelait même *conspiration* une trame relative à des particuliers; ce qui serait trop opposé à la grande idée qu'on voudrait donner de ce mot. Mais le mot de *conjuration* annonce toujours de grandes entreprises et de grands intérêts.

Les esprits inquiets, brouillons, turbulents, jaloux, ambitieux, vains, forment des *cabales*. La malignité, la méchanceté, la scélératesse, inspirent les *complots*. Les gens malintentionnés, mécontents, malfaisants, mauvais citoyens, sujets indociles, forment des *conspirations*. Les désordres publics, l'amour effréné de la domination ou de l'indépendance, le fanatisme de la liberté et divers autres genres de fanatisme, la crainte des lois et de leurs abus, tout ce qui mène à la révolte, inspirent les *conjurations*.

La *cabale* a pour objet d'emporter la faveur, le crédit, l'ascendant, l'empire, de disposer des grâces, des emplois, des charges, des récompenses, des réputations, des succès, en un mot des événements, enfin d'abaisser les uns, d'élever les autres. A la cour, elle fait et défait des ministres, des généraux, des officiers. Dans la république des lettres, elle étouffe la réputation des auteurs, ou fait la fortune des ouvrages. Dans les compagnies ou dans les corps, elle lutte contre la justice et le mérite. Dans le monde, que ne fait-elle pas? Elle se trouve partout, elle se mêle de tout, elle trouble tout, Etats, gouvernements, sociétés, familles, grands et petits.

Le *complot* a pour objet de nuire, et toujours ses vues sont criminelles. Des malfaiteurs font le *complot* d'assassiner un passant pour le dépouiller; les délateurs, celui d'accuser un homme de bien, pour obtenir les grâces d'un gouvernement soupçonneux et crédule; des traîtres, celui d'ouvrir les portes de la ville à l'ennemi pour obtenir le prix de la trahison; des ambitieux, celui de calomnier et de décrier un ministre pour lui succéder; des Astarbé, celui d'empoisonner un Pygmalion pour ceindre du bandeau royal la tête de son amant. Partout où il y a deux méchants, il n'y a ni personne, ni droit, ni autorité, ni puissance à l'abri d'un *complot*, c'est-à-dire d'*un attentat sourdement concerté*.

La *conspiration* a pour objet d'opérer un changement plutôt en mal qu'en bien; plutôt dans les affaires publiques que dans les choses privées; plutôt à l'égard des personnes qu'à l'égard des choses; plutôt dans l'état actuel de la chose publique que dans la chose même ou dans sa constitution. Ce mot ne se prend pas toujours, comme celui de *complot*, en mauvaise part. Les républicains bénissaient la *conspiration* de Brutus contre César pour la liberté, entreprise autorisée par les anciennes lois. La *conspiration* n'est alors qu'un concert, un concours ou même une influence des différentes causes qui *conspirent* au bonheur ou au malheur des personnes, à la gloire ou à la ruine de l'Etat. La *conspiration* regarde quelquefois les personnes privées, ce qui la distingue essentiellement de la *conjuration*. Ainsi l'on cite communément des *conspirations* pour ou contre un auteur, un plaideur, un candidat; on dira : la *conspiration* des passions qui nous trompent, etc. : ce qui indique un concours secret, insensible, et quelquefois sans aucun concert; tandis que la *cabale* est

sonnes, soit du côté des entreprises. Je dois remarquer que, dans le cours de cet article, nous rapprochons autant qu'il est possible la *conspiration* de la *conjuration*.

La *conjuration* a pour objet d'opérer un grand changement, une révolution d'État ou dans l'État, soit à l'égard de la personne du souverain légitime, soit à l'égard des droits inviolables de l'autorité, soit dans les formes propres et caractéristiques du gouvernement, soit dans les lois fondamentales et constitutives. Catilina se propose, dans sa *conjuration*, de détruire les derniers des Romains et sa patrie, s'il ne parvient à l'asservir. La *conjuration* de Bedmar prépare la ruine de la république de Venise. La vie des plus grands personnages, la royauté, la religion de l'État, tout est menacé dans la *conjuration* d'Amboise. Rienzi veut rétablir, par sa *conjuration*, le tribunal et l'ancienne liberté de Rome contre la constitution présente de l'empire. Dans les entreprises constamment qualifiées de *conjuration*, je retrouve toujours les mêmes caractères à peu près, ou de semblables rapports.

La *cabale* va par des voies obliques et couvertes; le *complot*, par des voies sourdes et ténébreuses; la *conspiration*, par des voies profondes et horribles; la *conjuration*, par des voies ignorées et exécrables.

Il faut donc, dans la *cabale*, de l'art; dans le *complot*, de l'intrépidité; dans la *conspiration*, de la prudence; dans la *conjuration*, de la tête et de l'audace.

La *cabale* est une intrigue à mener; le *complot*, un coup à frapper, la *conspiration*, un succès à préparer; la *conjuration*, une grande entreprise à conduire à travers de grands obstacles.

L'histoire du Bas-Empire n'est, pendant longtemps, qu'un tissu de *cabales*, de *complots*, de *conspirations*; de *cabales*, qui ne font qu'agiter un trône chancelant pour en renverser les Césars; de *complots*, qui partagent le sort de leurs victimes couronnées entre le fer et le poison; de *conspirations* précédées, suivies, punies ou vengées par d'autres *conspirations*. On n'y voit point de *conjuration* proprement dite, parce que l'empire ne tient pas à l'empereur, et que l'empereur ne tient qu'à la *cabale*; que le droit n'a point la force, ou la force le droit; qu'il suffit d'un *complot* pour la révolution, et que la *conspiration* fait une déposition ou une élection légitime.

La *cabale* imite de loin la *conjuration* : le *complot* imite la *conspiration* de plus près. La *conspiration* et le *complot* n'ont, pour ainsi dire, qu'une explosion; le secret est leur force : la *cabale* et la *conjuration* ont de la suite; elles se passent enfin du secret.

La *cabale* mène au *complot*; le *complot* à la *conspiration*; la *conspiration* à la *conjuration*; la *conjuration* à la révolte.

Si vous accordez quelque chose à la *cabale*, bientôt rien ne se fera que par *cabale*. Si vous n'arrêtez de bonne heure les *complots*, vous en serez le promoteur, le complice, et enfin la victime. Si les *conspirations* vous font trembler, plier, céder, vous deviendrez l'esclave et le jouet de la *conspiration*. Si vous pardonnez la *conjuration* par un esprit de prudence et un sentiment de bonté, que ce soit en déployant le plein pouvoir de punir; que ce soit comme Louis XII pardonne aux Génois soumis, contrits, prosternés, dans l'attente de la peine, sous le glaive vengeur. (R.)

La *cabale* se complaît en elle-même. Le plaisir d'intriguer, de médire, de remuer en secret, la soutient et l'occupe. Quand elle éclate, elle fait plus de bruit que de mal. Aussi ce mot s'emploie-t-il pour désigner les intrigues de palais, les ligues de parterre contre un auteur ou une pièce.

> Qui pourrait cependant t'exprimer les *cabales*
> Que formait en ces lieux un peuple de rivales? (RAC.)

Il faut avoir de l'esprit pour être homme de *cabale*; l'on peut cependant

en avoir à un point tel que l'on est au-dessus de l'intrigue et de la *cabale*, et que l'on ne saurait s'y assujettir (La Bruyère).

Le *complot* a toujours un crime pour objet :

> Celui qui met un frein à la fureur des flots
> Sait aussi des méchants arrêter les *complots*. (Rac.)

La *conspiration* indique surtout la communauté d'efforts. Les choses mêmes, les éléments semblent *conspirer*.

> Tout m'afflige et me nuit et *conspire* à me nuire.

Il y a entre les hommes une espèce de *conspiration* à se dissimuler ce qu'on pense les uns des autres (Nicole).

Napoléon a dit : « Les hommes qui s'avilissent ne *conspirent* pas. »

La *conjuration* exigeant des serments, des cérémonies sacrées ou exécrables, indique un but affreux, ou le dessein d'employer des moyens terribles. (V. F.)

225. Cabane, Hutte, Chaumière.

Cabane se dit du pauvre; *hutte*, du sauvage; *chaumière*, du laboureur.

> Le pauvre en sa *cabane* où le chaume le couvre.

La *hutte* du Hottentot n'a rien que de très-simple. Le laboureur dans sa *chaumière* goûte seul les vrais plaisirs.

Il n'y a des *huttes* que chez les peuples non civilisés. On trouve des *cabanes* au milieu des villes. Les *chaumières* sont à la campagne.

Hutte n'offre d'autre idée que celle d'un abri contre l'intempérie de l'air (en allemand *hüten*, préserver; *hut*, chapeau). Au mot *cabane* se joint toujours un sentiment triste, celui de la misère. La *chaumière* seule nous offre des idées agréables, celle du bonheur des champs.

Le vieux tronc creusé d'un saule me servit de *hutte*. Je les trouvai dans une *cabane* où l'indigence les retenait. J'ai été visiter les *chaumières* du village, je n'y ai trouvé que de la gaieté.

La *hutte* peut être l'habitation d'un souverain, parce que les sauvages ont aussi leurs chefs. Nous ne dirions pas la *cabane* ou la *chaumière* de nos rois. (F. G.)

226. Cabaret, Taverne, Auberge, Hôtellerie.

Ce sont tous lieux ouverts au public, où chacun pour son argent trouve des choses nécessaires à la vie.

Un *cabaret* est un lieu où l'on vend du vin en détail à quiconque en veut, soit pour l'emporter, soit pour le boire dans le lieu même. Ce mot ne présente que cette idée.

[redacted]

raient. L'appât du gain détermine la vocation des *aubergistes* et des *hôteliers*; mais l'esprit social approuve leur commerce, de façon que les étrangers ne savent pas bon gré à une nation qui ne leur a point préparé de pareils secours; ils la jugent moins sociable que les autres. (B.)

Aujourd'hui on n'emploie plus *cabaret* que dans le sens défavorable où jadis l'on prenait *taverne*. *Taverne*, dans l'usage journalier, reprend faveur, grâce à l'usage décent que les Anglais font de ce mot. On ne trouve pas seulement à boire et à manger à l'*auberge*, on y est logé; c'est un *hôtel* de village et surtout de grand'route. *Hôtellerie* est presque inusité; il a été remplacé par *hôtel*. On dit aujourd'hui *café*, *restaurant*.

227. Cacher, Dissimuler, Déguiser.

On *cache* par un profond secret ce qu'on ne veut pas manifester. On *dissimule* par une conduite réservée ce qu'on ne veut pas faire apercevoir. On *déguise* par des apparences contraires ce qu'on veut dérober à la pénétration d'autrui.

Il y a du soin et de l'attention à *cacher*; de l'art et de l'habileté à *dissimuler*; du travail et de la ruse à *déguiser*.

L'homme *caché* veille sur lui-même pour ne point se trahir par indiscrétion. Le *dissimulé* veille sur les autres, pour ne les pas mettre à portée de le connaître. Le *déguisé* se montre autre qu'il n'est, pour donner le change.

Si l'on veut réussir dans les affaires d'intérêt et de politique, il faut toujours *cacher* ses desseins, les *dissimuler* souvent, et les *déguiser* quelquefois : pour les affaires de cœur, elles se traitent avec plus de franchise, du moins de la part des hommes.

Il suffit d'être *caché* pour les gens qui ne voient que lorsqu'on les éclaire : il faut être *dissimulé* pour ceux qui voient sans le secours d'un flambeau; mais il est nécessaire d'être parfaitement *déguisé* pour ceux qui, non contents de percer les ténèbres qu'on leur oppose, discutent la lumière dont on voudrait les éblouir.

Quand on n'a pas la force de se corriger de ses vices, on doit du moins avoir la sagesse de les *cacher*. La maxime de Louis XI, qui disait que pour savoir régner il fallait savoir *dissimuler*, est vraie à tous égards jusque dans le gouvernement domestique. Lorsque la nécessité des circonstances et la nature des affaires engagent à *déguiser*, c'est politique; mais lorsque le goût de manége et la tournure d'esprit y déterminent, c'est fourberie. (G.)

> Et parfois, n'en déplaise à votre austère honneur,
> Il est bon de *cacher* ce qu'on a dans le cœur. (Molière.)

Nous nous *cachons* et nous *déguisons* à nous-mêmes. (Pascal.)

Sa joie lui échappe et ne peut plus se *dissimuler*. (La Bruyère.)

228. Caducité, Décrépitude.

Caduc et *décrépit*, d'où *caducité* et *décrépitude*, sont des mots latins formés le premier du verbe *cado*, choir, déchoir, tomber, tomber en décadence, en ruine; le second du verbe *crepo*, craquer, rompre, jeter son dernier éclat ou son dernier soupir. La *caducité* désigne donc la décadence, une ruine prochaine; et la *décrépitude* annonce la destruction, les derniers effets d'une dissolution graduelle.

Décrépitude se dit proprement de l'homme, et ne peut se dire que des êtres animés. *Caducité* se dit même de certaines choses inanimées : on dit la *caducité* d'un bâtiment, d'une fortune, d'une succession, etc. *Caduc* se prend pour fragile, frêle, qui n'a qu'un temps, qui tire à sa fin, qui n'a point d'effet. Nous disons une santé *caduque*, c'est-à-dire frêle, chancelante; et nous ne dirons pas une santé *décrépite*, car la *décrépitude* est une horrible maladie, manifestée dans toute l'habitude du corps *décrépit*.

L'usage emploie proprement ces termes pour distinguer deux âges ou deux périodes de la vieillesse.

Il y a une vieillesse *verte*, une vieillesse *caduque*, une vieillesse *décrépite*. La *caducité* est une vieillesse avancée et infirme, qui mène à la *décrépitude* : la *décrépitude* est une vieillesse extrême, et, pour ainsi dire, agonisante, qui mène à la mort. Les physiologistes distinguent les deux états par les caractères suivants. Dans le vieillard *caduc*, le corps se courbe, l'estomac se délabre, les rides s'approfondissent par l'exténuation, la voix se casse, la vue baisse chaque jour de plus en plus, tous les sens s'émoussent, la mémoire devient fautive, toutes les fonctions sont lentes et pénibles. Tout dépérit dans le vieillard *décrépit*; le corps s'affaisse, l'appétit manque absolument comme la mémoire, la langue balbutie, tous les ressorts sont usés, les sens se perdent, la maigreur est effrayante, la circulation du sang se ralentit à l'excès ainsi que la respiration : tout se dissout : le vieillard *caduc* achève de vivre, et le vieillard *décrépit* achève de mourir.

On dit que les vieillards sont plus attachés à la vie que les jeunes gens; j'ai peine à le croire : non, ce n'est pas à la vie, c'est à la santé qu'ils tiennent davantage, si nous mettons à part plusieurs considérations morales. Le vieillard *caduc*, ainsi qu'un malade, ne songe qu'à la santé qu'il perd tous les jours, qu'il perd sans espérance, et avec laquelle il perd tout. Quant au vieillard *décrépit*, s'il sent, il ne sent guère que de la douleur; et s'attache-t-on à sa douleur?

Heureusement, dans la *caducité*, on se flatte encore; heureusement, dans la *décrépitude*, on ne sent pas tout son mal.

Le fameux vénitien Cornaro, né avec un tempérament très-faible, éprouva les accidents de la *caducité* à l'âge de quarante ans; mais, par un régime frugal, fixé à douze onces de nourriture solide et à quatre onces de boisson, non-seulement il éloigna la *décrépitude*, mais il arrêta la *caducité*; il poussa loin la vieillesse, et vécut plus de cent ans. (R.)

Buffon ne se trompe-t-il pas dans ses calculs quand il dit que la *caducité* commence à soixante-dix ans et va toujours en augmentant? A quel âge fait-il donc commencer la *décrépitude*, qui, selon lui, la suit?

229. Calamité, Malheur, Infortune.

Calamité, fléau dont plusieurs personnes sont exposées à sentir les coups; *malheur*, coup du sort qui tombe sur une ou plusieurs personnes; *infortune*, état d'une personne qui a le destin contraire.

La guerre est une *calamité*; ceux dont elle ravage les biens éprouvent un malheur qui les fait souvent tomber dans l'infortune.

Calculer, c'est faire des opérations arithmétiques ou des applications particulières de la science des nombres pour parvenir à une connaissance, à une preuve, à une démonstration. *Supputer*, c'est assembler, combiner, additionner les nombres donnés pour en connaître le résultat ou le total. *Compter*, c'est faire des dénombrements, des énumérations, ou des supputations, des calculs, ou des états, des mémoires, etc., pour connaître une quantité, terme vague et générique.

Vous *comptez*, dès que vous nombrez; un enfant *compte* d'abord sur ses doigts, *un, deux, trois* : il ne *suppute* pas encore tant qu'il ne peut pas dire *un et deux font trois, un et trois font quatre*, etc.; à plus forte raison, il est loin de pouvoir *calculer* par des divisions, des multiplications et des soustractions.

De ce que les Romains *comptaient* avec des cailloux, il n'est pas permis de conclure qu'ils n'avaient pas la connaissance du *calcul* proprement dit. Parce qu'à chaque nouveau consulat, ils enfonçaient un clou dans un mur du Capitole, vous n'avez pas raison de prétendre qu'ils ont été quatre ou cinq siècles hors d'état de *supputer* les temps pour faire un calendrier : ils avaient dès lors une foule d'institutions sociales *calculées*.

Le *calcul* est savant; il y a des méthodes savantes de *calcul*. Le *calcul* est une science : l'astronome *calcule* le retour des comètes; le géomètre *calcule* l'infini; on dit *calculs astronomiques*, *algébriques*, etc.; *calcul intégral*, *différentiel*, etc. Le *compte* est surtout économique, je veux dire relatif aux affaires d'intérêt, d'administration, de commerce, de finance : on *compte* la recette et la dépense; le seigneur *compte* ou ne *compte* pas avec son intendant. On dit les *comptes* d'un marchand, d'un régisseur, d'un caissier. La *supputation* entre dans les *calculs* et les *comptes*; c'est une opération déterminée et bornée de *calcul*. C'est pourquoi un chronologiste *suppute* les temps, en partant des termes connus pour arriver à un terme incertain : de même l'astronome *suppute* sur des tables pour fixer le temps, le moment du retour d'un phénomène. On fait des *supputations* de temps, de dépenses, pour en avoir le résultat.

Tout homme a nécessairement à *compter*; il faut donc que tout homme, jusqu'au dernier plébéien, sache *calculer* jusqu'à un certain point. Celui qui sait *calculer* en finance, se garde bien de *supputer* arithmétiquement le produit de l'impôt, selon la mesure de l'imposition : il sait que deux et deux ne font pas quatre, pas trois, et peut-être pas un. Il ne suffit pas, dans la vie, de *calculer*, il faut *compter* avec soi.

M. de Buffon, dans son arithmétique morale, a *calculé* des tables pour nous guider dans diverses conjectures où nous n'avons que le sombre flambeau de la probabilité pour nous éclairer; ces tables sont des *comptes* faits, d'une utilité singulière pour l'économie de la vie humaine. D'après elles, vous n'avez plus qu'à *supputer* combien vous coûte nécessairement le jeu le plus égal, combien vous avez perdu d'avance à la loterie la plus favorable, combien vos espérances vous en imposent, votre cupidité vous abuse, vos coutumes vous nuisent, etc., et cela sans géométrie et sans algèbre.

Dans le *calcul*, la bonté du résultat dépend de la bonté de la méthode, de la justesse de l'application. Dans les *supputations*, la bonté du résultat dépend de la vérité ou de la certitude des données et de la justesse du *calcul*. Dans les *comptes* économiques, la bonté du résultat dépend de la justesse du *calcul*, de la fidélité des articles, et souvent de l'observation de certaines formes.

Supputer ne se dit guère qu'au propre. On dit quelquefois *calculer* pour combiner, raisonner, réduire à la forme du *calcul*, etc. *Compter* signifie encore, faire état, croire, se proposer, estimer, réputer, ainsi que faire fond. (R.)

231. Calendrier, Almanach.

Les jours, placés dans les mois par ordre numéral, et dans les révolutions

de la semaine par leurs noms et signes planétaires, avec les indications des fêtes et des pratiques du rit ecclésiastique, font tout l'objet du *calendrier*. L'*almanach*, plus étendu, pousse son district, non-seulement jusqu'à des observations astronomiques et des pronostics sur les diverses tempéries de l'air, mais encore jusqu'à des prédictions d'événements tirés de l'astrologie judiciaire; de plus, on donne aujourd'hui, sous le nom d'*almanach*, des notices où l'on peut observer les mutations de chaque année. (G.)

232. Capacité, Habileté.

Capacité a plus de rapport à la connaissance des préceptes, et *habileté* en a davantage à leur application. L'une s'acquiert par l'étude, et l'autre par la pratique.

Qui a de la *capacité* est propre à entreprendre. Qui a de l'*habileté* est propre à réussir.

Il faut de la *capacité* pour commander en chef, et de l'*habileté* pour commander à propos. (G.)

La *capacité* d'un homme montre ce qu'il peut faire, son *habileté* ne se prouve que par ce qu'il a fait. L'*habileté* qu'on déploie dans une affaire de peu d'importance prouve quelquefois que l'on est *capable* des grandes. L'on est *capable* sans avoir rien fait; on ne peut savoir si on est *habile* qu'après avoir agi. C'est ce qui fait dire à l'abbé Girard que la *capacité* a plus de rapport à la connaissance des préceptes, et l'*habileté* en a davantage à leur application. Souvent le silence est *habile*; mais que de gens dont l'*habileté* consiste à garder un silence *capable!* (V. F.)

233. Captif, Esclave, Prisonnier.

Le *captif* et le *prisonnier* ont perdu leur liberté, et peuvent la recouvrer par adresse ou par la simple cessation de la force supérieure qui les en prive. L'*esclave* est celui dont la servitude, c'est-à-dire une dépendance continuelle, est le mode d'existence.

On peut être *esclave* de son gré : on n'est retenu *captif* ou *prisonnier* que malgré soi.

Le *captif* et le *prisonnier* sont privés de la liberté naturelle; ils sont renfermés ou retenus dans de certaines limites; mais ils conservent l'exercice des droits civils : leur existence civile et nationale n'est point anéantie. L'*esclave* a perdu ses droits civils, quoiqu'il puisse conserver plus de liberté naturelle que le *prisonnier* et le *captif*; il n'a d'autre existence que l'*esclavage*.

On dit : les *captifs* furent renvoyés sans rançon; les *prisonniers* de guerre

234. Caresser, Flatter, Cajoler, Flagorner.

On *caresse* les gens autant pour satisfaire que pour témoigner sa tendresse. Qui de la mère ou de l'enfant *caressé* jouit le plus? N'est-ce pas des *caresses* que l'on peut dire qu'il vaut autant donner que recevoir? Elles peuvent être sincères ou perfides. Mais les *caresses* perfides ne trompent que parce qu'elles font croire à celui qui les reçoit qu'il est aimé.

Il n'y a pas de plaisir à *flatter*, il paraît qu'il y en a un bien grand à être *flatté*. C'est parce qu'il n'y a pas de plaisir réciproque qu'on dit *se flatter* et non se *caresser*, et que *flatter* au propre s'emploie surtout dans le sens de *caresser* les animaux. L'âne de La Fontaine, jaloux des *caresses* dont on comblait le petit chien, voulut aussi être *flatté*, sans s'inquiéter si ses maîtres auraient plaisir à le *caresser*. Au figuré, *caresser* les gens, c'est essayer de leur faire croire qu'on les aime; les *flatter*, qu'on les admire; c'est *caresser* leur vanité. D'après la différence que nous avons établie, on comprendra que les *caresses* peuvent être désintéressées, que les *flatteries* ne le sont jamais entièrement. « La société n'est qu'un commerce de mensonges officieux et de fausses louanges où les hommes *flattent* pour être *flattés*. (Fléchier.) » Il faudrait ajouter les mensonges officiels. Mais Vauvenargues a dit : « Les louanges qu'on donne aux gens en place doivent peu *flatter* leur amour-propre. » « Si nous ne nous *flattions* point nous-mêmes, la *flatterie* des autres ne pourrait pas nous nuire. (La Rochefoucauld.) » Molière fait dire à Alceste :

> Plus on aime les gens, moins il faut qu'on les *flatte*.

Cajoler, c'est *caresser* grossièrement, maladroitement :

> Voir *cajoler* sa femme et n'en témoigner rien,
> Se pratique aujourd'hui par force gens de bien.

Il y a entre *flagorner* et *flatter* la même différence qu'entre *caresser* et *cajoler*; seulement, *flagorner* est si grossier que le *flagorneur* doit mépriser celui qui se laisse prendre à ses *flagorneries*. (V. F.)

235. Carnassier, Carnivore.

Les naturalistes, lorsqu'ils mettent ces deux mots en opposition, observent que *carnassier* se dit proprement de l'*animal que la nécessité de nature force à se nourrir de chair, et qui ne peut vivre d'autre chose*; tandis que l'*animal* carnivore *se nourrit bien de chair, mais il n'est pas réduit à cet unique aliment*, il vit aussi des productions de la terre.

Le tigre, le lion, le loup, sont donc proprement des animaux *carnassiers*. L'homme, le chien, le chat, sont des animaux *carnivores*.

Les animaux *carnassiers*, avec un naturel farouche et un instinct sanguinaire, sont armés de griffes aiguës et de dents tranchantes, instruments de meurtre. Les animaux *carnivores*, avec des armes moins terribles et une âpreté moins ardente, participent, et à la férocité des premiers, et à la bénignité des frugivores.

Cependant les naturalistes eux-mêmes appliquent souvent l'épithète de *carnassiers* aux animaux qui ne sont rigoureusement que *carnivores*, à l'homme surtout. Aussi dans leur style même, comme dans le style ordinaire, l'animal *carnassier* est celui que son naturel oblige à vivre de chair, qui en fait sa nourriture, du moins capitale, qui la recherche, la préfère, en mange habituellement et beaucoup : le *carnivore* l'aime, en mange, s'en nourrit même, mais non avec le même appétit, la même avidité, le même besoin, la même férocité.

Dans les espèces *carnivores*, nous appelons le *carnassier* l'individu qui aime beaucoup mieux la chair et en mange beaucoup plus que les autres. L'homme est, de tous les animaux purement *carnivores*, le plus *carnassier*.

La civette est naturellement *carnassière*, mais le besoin la rend frugivore: lorsque les petits animaux, oiseaux, volailles, lui manquent, elle vit de fruits

et de racines. Le cochon est naturellement frugivore, mais l'occasion le rend quelquefois *carnivore*; il aime le sang, la chair fraîche; il mange quelquefois des enfants, ses petits même.

Carnassier est le mot propre et vulgaire de la langue : *carnivore* est un mot savant, emprunté des Latins, pour distinguer les différentes classes d'animaux par leur nourriture. Vous dites *carnassier*, pour qualifier purement et simplement un tel animal; vous dites un animal *carnivore*, pour l'opposer au *frugivore*. (R.)

236. Au cas, En cas.

Ces deux locutions, dit M. Beauzée, annoncent également une supposition d'événements. Elles diffèrent en ce que la première est d'usage lorsque l'événement supposé s'exprime en une proposition incidente exprimée par un *que*, et la seconde, lorsque l'événement supposé s'exprime par un nom, avec la préposition *de*.

On se permet quelquefois de dire *en cas que*; le P. Bouhours (Remarques nouv., t. I.) décide que l'on peut dire indifféremment *au cas qu'il meure* et *en cas qu'il meure*; le *Dictionnaire de l'Académie* semble autoriser cette décision. M. Beauzée la conteste.

Tâchons d'assigner d'une manière sensible et nette la valeur propre de chacune de ces locutions.

Au cas, pour *à ce cas*, signifie *tel cas*, *ce cas-ci* arrivant : la condition est spécificative et l'événement est plus positif. *En cas* signifie *en un cas*, *en certain cas* : la condition est purement indicative d'un genre de *cas*, et l'événement est moins particularisé et plus incertain.

En cas suppose divers genres de *cas* possibles : *au cas* fait abstraction de tout autre *cas* que le *cas* présent. Ainsi, lorsqu'il peut arriver plusieurs *cas* différents, lorsque vous avez diverses alternatives à considérer, vous direz *en cas*; et, tout au contraire, vous direz *au cas* lorsque vous n'aurez qu'un événement en vue.

Deux personnes se font une donation mutuelle *en cas* de mort; *en cas* désigne la mort de l'une ou de l'autre. Une personne fait une donation à une autre, *au cas* qu'elle décède avant celle-ci; il ne s'agit là que d'un tel *cas*.

Vous dites *en cas de malheur*, *en cas d'accident* : il est clair que cette locution vague embrasse toute sorte d'accidents ou de malheurs; mais s'il faut particulariser tel malheur, tel accident, vous direz : *au cas* que telle chose arrive.

Au cas n'étant relatif qu'à un tel événement, l'incertitude est si la chose sera ou ne sera pas dans les circonstances données. *En cas* supposant la possibilité de divers genres d'événements, l'incertitude est s'il arrivera une chose

ou comme collées les unes contre les autres, par une sorte de ciment, et sont si roides et si dépourvues d'élasticité, qu'elles se quittent ou se séparent les unes des autres plutôt que de ployer ou de se relâcher. On *casse* le verre, la glace, la porcelaine, la faïence, le marbre, et autres corps fragiles; mais on ne les *rompt* pas.

On *rompt* les corps dont les parties s'entrelacent, s'engrènent, s'enchaînent les unes les autres, si bien que, pour en séparer les parties susceptibles de plus ou moins de tension et de relâchement, il faut, pour ainsi dire, les arracher les unes aux autres, en déchirant les liens qui les retiennent ensemble. On *rompt* le pain, l'hostie, un bâton, des nœuds, des chaînes et autres corps pliants; on ne les *casse* point : ou si on en *casse* quelques-uns, c'est dans des cas particuliers que nous expliquerons bientôt. En général, on *rompt* ce qui lie et ce qui plie. On *brise* toute sorte de corps solides, dès qu'on les met en pièces par une action violente. Ainsi on *brise* une glace comme on *brise* ses liens; on *brise* une glace qu'on *casse* en mille morceaux; on *brise* les liens que l'on *rompt*, de manière qu'il n'en reste pas la plus légère apparence.

Mais, dans l'application de ces mots, on a surtout égard à la manière d'opérer qu'ils désignent. Le choc *casse*, les efforts pour ployer *rompent*, les coups violents ou redoublés *brisent*.

On *casse* en frappant, en choquant, en heurtant : « Un peu de plomb, comme dit Voiture au prince de Condé, *casse* la plus importante tête du monde. » En frappant fortement sur une table, vous la *cassez*. Un homme emporté *casse* sa canne sur le dos d'un pauvre patient.

On *rompt* en faisant céder, fléchir, enfoncer, ployer sous le poids, la charge, l'effort, plus que la chose ne le comporte. En rapprochant avec force les deux bouts d'un bâton, vous le *romprez* à la fin. Vous *romprez* de même le pain, lorsqu'en appuyant fortement d'un côté, vous le détacherez de l'autre. Si l'on abandonne son corps sur un roseau, il *rompra* : un fleuve *rompt* sa digue en l'enfonçant; les arbres *rompent* de la surcharge des fruits qui font ployer leurs branches. On *rompt* une lance sur une forte cuirasse. C'est sur ce rapport qu'est fondé le proverbe : *Il vaut mieux ployer* ou *plier que rompre*. Un essieu *casse* et se *rompt* : il *casse* lorsque, trop rigide pour ployer, une secousse, un cahot violent, le fait éclater et fendre comme un verre (le fer aigre est *cassant*); il se *rompt* lorsqu'après avoir fléchi sous la surcharge autant qu'il se pouvait, il faut que ses parties faibles et souffrantes se séparent. Un fil, une corde, un nœud, une soupente, *cassent* plutôt qu'ils ne *rompent*, quoique très-flexibles, par la raison que, loin de manquer parce qu'on les aura trop ployés, ils sont devenus, à force d'être trop tendus, si faibles et si semblables à des corps fragiles, qu'ils *cassent*, comme eux, au moindre choc, à la première secousse. On *rompt* un criminel à qui l'on *casse* les os; on ne dirait pas *casser* un criminel, parce que ce mot, appliqué aux personnes et au corps humain, se prend dans des acceptions très-éloignées de celle-là, et que l'action de *casser* ne tombe pas sur toute l'habitude du corps, tandis que ce supplice *rompt* en effet l'enchaînement des parties. Enfin, *rompre* n'a quelquefois d'autre idée que celle de ployer ou plier : ainsi l'on dit figurément *rompre* l'humeur, la volonté de quelqu'un; un homme exercé, habitué, plié aux affaires, est *rompu* aux affaires : on assouplit un cheval qu'on *rompt*.

Un navire jeté sur un rocher par un vent impétueux se *brise*. Un pilon *brise* les émaux. La meule *brise* le grain et le broie. On *brise* du chanvre, de la paille, avec un *brisoir*.

L'action de *casser* a l'effet ultérieur de rendre la chose *cassée* vaine, inutile, impuissante, ou du moins insuffisante pour le service qu'on en tirait ou l'effet qu'elle produisait. Un pot *cassé* ne sert plus ou sert mal. Celui qui *casse* les verres les paye, parce qu'ils ne sont plus d'aucun usage. C'est cet effet particulier que l'on considère, lorsqu'on dit, au figuré, *casser un arrêt*, *casser un*

officier, acte ou coup d'autorité qui rend l'arrêt nul et sans effet, ou qui met l'officier hors de service et sans emploi. De même un homme est *cassé* lorsque son corps ne peut plus bien remplir ses anciennes fonctions. On se *casse la tête* à chercher inutilement une vérité, une explication, une pensée.

Cette idée n'est point dans le mot *rompre*. On *rompt* un gâteau pour le manger ; on *rompt* ses fers pour reprendre sa liberté ; on *rompt* le fil de l'eau pour ne pas être entraîné ; on *rompt* un coup pour l'éviter : il est alors utile de *rompre*. L'action de *rompre* a pour effet ultérieur d'empêcher la suite, la continuation, l'enchaînement, la durée des choses, soit en les faisant tout à fait cesser, soit par une simple interruption. Au figuré, on *rompt* des traités, des alliances, des engagements, tout ce qui *lie*, de manière qu'on se délie, et qu'on n'est plus ou qu'on ne veut plus être obligé : c'est une infraction coupable. Un mariage est *rompu* lorsque les négociations n'aboutissent pas à l'exécution. On *rompt* une trame de manière que le tissu ne peu plus se former.

Briser s'arrête à l'idée physique de réduire en pièces, morceaux, brins, débris, sans aucun autre rapport particulier ou physique ou moral. La colère fait *briser* une chose précieuse : l'industrie *brise* les grains, pour en tirer de la farine et en faire du pain. Ce mot n'a donc pas de caractère moral ou d'effet ultérieur désigné : aussi n'a-t-il guère, au figuré, d'emploi décidé que dans quelques phrases : *brisons-là ;* ce qui marque fort bien qu'on ne veut plus entendre absolument parler d'une chose. On est *brisé* quand, par excès de fatigue, on est dans l'impuissance de se remuer, comme si l'on avait le corps *brisé*. (R.)

238. Caustique, Satirique, Mordant.

L'esprit *caustique* est celui qui répand sur toutes ses expressions une certaine malignité piquante et qui pénètre ; l'esprit *mordant* est celui dont le trait déchire et, comme on dit vulgairement, emporte la pièce. L'esprit *satirique* est celui qui ne s'exerce que sur les objets qui méritent le blâme ou le ridicule.

L'esprit *satirique* voit d'abord le mal et le fait ressortir sous le jour le plus frappant ; l'esprit *caustique* va chercher la partie faible et lui fait sentir son venin, l'esprit *mordant* s'attaque à tout et trouve partout quelque chose à déchirer.

La vertu même n'est pas à l'abri des attaques de l'esprit *mordant* : un esprit *caustique* se fait craindre de la faiblesse : l'esprit *satirique* est surtout redoutable au vice et au ridicule.

L'esprit *satirique* donne à tout ses couleurs ; l'esprit *caustique* laisse partout sa marque ; l'esprit *mordant* détruit tout ce qu'il peut entamer.

[redacted]

239. Caution, Garant, Répondant.

La *caution* s'oblige, envers celui à qui elle *cautionne*, à satisfaire à un engagement ou à indemniser des malversations de celui qu'elle *cautionne*, si celui-ci manque de foi ou de fidélité. Le *garant* s'oblige envers celui à qui il *garantit* la chose vendue, cédée, transportée, à l'en faire, à ses risques et périls, jouir contre ceux qui le troubleraient dans sa possession, ou à l'indemniser. Le *répondant* s'oblige, envers celui à qui il *répond*, à réparer les torts ou à l'indemniser des pertes qu'il pourrait essuyer de la part de celui dont il *répond*.

Les associés d'une compagnie sont *cautions* les uns des autres. Les rois sont les *garants* nécessaires des propriétés de leurs sujets. Les pères et mères sont les *répondants* naturels de leurs enfants mineurs et non émancipés.

La *caution* s'engage pour des intérêts ou sous des peines pécuniaires; le *gárant* pour des possessions; le *répondant*, pour des dommages. Le premier s'engage à payer, le second à poursuivre, le troisième à dédommager. Celui-là engage sa fortune et sa personne; celui-ci ses soins et ses facultés; le dernier sa foi et ses biens.

La *caution* donne un second débiteur; le *garant*, un défenseur; le *répondant* un recours. Le premier prend la même charge que son *cautionné*, il le représente : le second prend fait et cause pour l'acquéreur, il se fait fort contre tout opposant : le dernier prend sur lui la peine ou le dommage pécuniaire de son client; il supplée à son impuissance.

On demande une *caution* à celui qui ne paraît pas solvable ou assez sûr; un *garant* ou la *garantie* à celui qui n'offre pas assez de sûreté; un *répondant* à celui qui par lui-même n'inspire pas la confiance.

La confiance, à l'égard de la *caution*, est fondée sur sa richesse; la confiance, à l'égard du *garant*, sur sa fidélité et ses forces; la confiance, à l'égard du répondant, sur sa probité et ses moyens.

La *caution* l'est gratuitement ou par intérêt : on *cautionne* gratuitement et généreusement son ami; on *cautionne* un entrepreneur pour un intérêt commun. Le *garant* l'est forcément, de droit ou de fait : un vendeur est de droit *garant* de ses faits, de ses promesses; une puissance se rend, volontairement et de fait, *garante* des engagements que d'autres puissances prennent entre elles dans un traité. Le *répondant* l'est volontairement et sans intérêt : un patron *répond* pour son client dans la vue de l'obliger, de lui assurer une place. On ne serait pas proprement *répondant*, si on était obligé par les lois de *répondre*; on serait *responsable*.

On est *caution* d'une personne; on est *garant* d'un fait; on *répond* d'un événement. Un homme accoutumé à mentir, à tromper, est sujet à *caution*, il a besoin d'une *caution*. Un fait extraordinaire, peu vraisemblable, demande des *garants*, les *garants* les plus dignes de foi. Il faut avoir des motifs très-puissants pour *répondre* d'un événement futur, casuel, incertain. (R.)

240. Certain, Sûr.

Certain se dit des choses que l'on peut assurer. *Sûr* se dit des choses ou des personnes sur lesquelles on peut compter, auxquelles on peut se fier. Cette nouvelle est *certaine*, car elle me vient d'une voie très-*sûre*. On dit : un ami *sûr*, un espion *sûr*, et non pas un ami *certain*, un espion *certain*.

Certain ne se dit que des choses, à moins qu'il ne soit question de la personne même qui a la certitude : je suis *certain* de ce fait, ce fait est très-*certain*. Cet historien est un témoin très-*sûr* dans les choses qu'il raconte, parce qu'il ne dit rien dont il ne soit *certain*; mais on dit pas un historien *certain* pour dire un historien qui ne dit que des choses *certaines*.

Sûr se construit avec *de* et avec *dans*. *Certain* se construit avec *de* seule-

ment. Je suis *sûr* de ce fait ; *sûr* dans le commerce. Je suis *certain* de son arrivée.

En matière de science, *certain* se dit plutôt que *sûr*. Les propositions de géométrie sont *certaines*. (Anon.)

241. Certes, Certainement, Avec certitude.

Ils n'avaient *certainement* pas assez d'énergie pour sentir celle du mot *certes*, ceux qui auraient voulu le bannir de la langue ou du moins du beau langage : ils n'avaient donc pas été entraînés par le mouvement fort et rapide qu'il imprime au discours d'un Bourdaloue, lorsqu'avec l'assurance de l'homme qui sait *avec* la plus grande *certitude*, cet orateur va, par cette transition vive et pressante, achever le triomphe de ses victorieux raisonnements.

La phrase *avec certitude* désigne principalement, par une simple assertion, que vous avez les motifs les plus puissants pour assurer, ou les plus fortes raisons de croire et de dire une chose comme *certaine* en soi, ou dont vous êtes *certain*. L'adverbe *certainement* est une affirmation qui désigne votre conviction, la persuasion où vous êtes, et l'autorité que vous voulez donner à votre discours par votre témoignage, plutôt que les raisons que vous pouvez avoir d'assurer ou d'affirmer. *Certes* est une affirmation tranchante et absolue, qui annonce l'assurance fondée sur la *certitude* et la conviction la plus profonde, certifie la chose, emporte une sorte de défi, et vous défend, pour ainsi dire, d'élever un doute ou un soupçon contraire. Vous savez une chose avec *certitude*, de science certaine, sans aucun doute ; vous l'affirmerez *certainement*, sans crainte, d'une manière assurée ; et *certes*, vous la garantissez en homme qui certifie, qui doit être cru, qui répond de la chose, qu'on aurait garde de contredire.

Avec certitude, *certainement*, *certes*, suivent la même gradation qu'*avec vérité*, *vraiment*, *en vérité*, mais ils ajoutent à l'idée de *vérité* celle de preuve. Ici, vous annoncez avec confiance une chose *vraie* ou comme *vraie* ; là, vous annoncez avec assurance une vérité *certaine* ou *comme certaine*. Cette différence supposée, *en vérité* répond à *certes*, et se place de même dans le discours, à la tête surtout et comme conjonction : *vraiment* répond à *certainement*, et modifie comme lui le verbe ou l'action : *avec vérité* répond à *avec certitude*, et marque également une circonstance de la chose. (R)

242. C'est pourquoi, Ainsi.

C'est pourquoi renferme dans sa signification particulière un rapport de cause et d'effet. *Ainsi* ne renferme qu'un rapport de prémisses et de consé-

L'esprit devient inquiet dans le *chagrin*, lorsqu'il n'a pas assez de force et de sagesse pour le surmonter. Le cœur est accablé dans la *tristesse*, lorsque, par un excès de sensibilité, il s'en laisse entièrement saisir. Le sang s'altère dans la *mélancolie*, lorsqu'on n'a pas soin de se procurer des divertissements et des dissipations. (G.)

Le *chagrin* a toujours sa cause en dehors de celui qui l'éprouve. La *tristesse* peut aussi venir du dehors, mais est souvent toute personnelle. La *mélancolie* a sa source dans le tempérament.

Le *chagrin* se manifeste par des inégalités d'humeur, des cris, des larmes, on peut passer tout d'un coup et sans transition d'un grand *chagrin* à la joie la plus vive.

La *tristesse* est plutôt une manière d'être de l'âme qui se concentre tout entière sur un sujet affligeant. La perte d'un ami cause un profond *chagrin* et laisse quelquefois une *tristesse* qui ne finit qu'avec la vie.

Il y a des tristesses de toutes sortes :

L'âme des sermons est une *tristesse* évangélique. La Bruyère.

La *mélancolie* est une disposition de l'âme qui se plaît à la méditation, à la rêverie, à l'attendrissement; c'est elle qui fait presque tous les frais de la poésie contemporaine, dite romantique.

La *mélancolie* marque une douleur plus concentrée, la *tristesse* une douleur plus grave, le *chagrin* une douleur plus vive.

Le temps adoucit et efface le *chagrin* ; l'âme ne pourrait résister à cet état d'exaltation. Il y a des *tristesses* profondes et qui fuient la consolation.

L'âge guérit de la *mélancolie*. (V. F.)

244. Chaînes, Fers.

Chaînes et *fers*, considérés comme liens dont on se sert communément pour attacher un prisonnier ou un esclave, offrent la différence qui existe entre la partie et le tout. La *chaîne* est un composé flexible d'anneaux ordinairement en *fer*, et passés les uns dans les autres : les *fers* sont l'assemblage des *chaînes* et autres ferrements employés pour retenir un malheureux. Un homme aux *fers* peut porter plusieurs *chaînes*, sans compter les menottes, etc. Les *chaînes* peuvent être de différentes matières; les *fers* ne peuvent être composés que d'un seul métal et de l'un des plus durs. Les *chaînes* peuvent servir à mille usages; les *fers* n'en ont qu'un. On peut tenir un animal à la *chaîne;* un homme seul peut être mis aux *fers*.

Au figuré, le mot de *chaînes* peut exprimer un doux assujettissement; le mot de *fers* n'emporte jamais que l'idée d'esclavage et d'oppression. Les courtisans sont au moins retenus dans des *chaînes* brillantes, mais le peuple languit sous le poids des *fers*. On resserre avec plaisir la *chaîne* de l'amitié; on porte sans peine la *chaîne* de la reconnaissance: les *chaînes* du devoir, quoique fortes, peuvent paraître légères; il n'y a jamais eu qu'un amant dont on ait dit qu'il chérissait ses *fers*, et le premier qui l'a dit, a voulu peindre l'aveuglement de la passion.

Le mot de *chaînes*, au propre, s'appliquant, par extension, à toute succession d'objets formant par leur adhérence une ligne non interrompue, on a fait des *chaînes* de fleurs, et ce sont celles-là qui servent d'image pour représenter les *chaînes* agréables à porter. Les *fers* n'offrent qu'une seule image : César, dans Rome sauvée, veut que les *fers* des Romains,

D'eux-mêmes respectés, de lauriers soient couverts :

il les cachera, mais il n'en peut changer la nature. Il semble que l'assujettissement désigné par les *chaînes* soit plus volontaire. On s'impose des *chaînes;* il faut la volonté d'un autre pour imposer des *fers*. On se délivre quelquefois par une simple résolution de la *chaîne* qu'on s'est imposée; il faut toujours un effort pour briser ses *fers*. (F. G.)

245. Champs (les), Campagne.

L'idée des *champs* réveille celle de la culture, parce qu'on ne les a distingués les uns des autres que pour les mettre en valeur; et l'idée de la *campagne* rappelle l'idée de la ville, à cause de l'opposition de la liberté dont on jouit d'un côté avec la contrainte où l'on est de l'autre; et quoique l'on dise proverbialement, avoir un œil aux *champs* et l'autre à la ville, pour dire, prendre garde à tout, ce n'est pas une opposition, ce n'est qu'une différence que l'on veut marquer entre les soins dont on s'occupe, parce qu'en effet les soins de la culture sont bien différents de ceux des affaires que l'on traite à la ville. — Cela posé, une *maison des champs* est une habitation avec les accessoires nécessaires aux vues économiques qui l'ont fait construire ou acheter; comme un verger, un potager, une basse-cour, des écuries pour toutes sortes de bétail, un vivier, etc. *Une maison de campagne* est une habitation avec les accessoires nécessaires aux vues de liberté, d'indépendance et de plaisir qui en ont suggéré l'acquisition; comme avenues, remises, jardins, parterres, bosquets, parc même, etc. (B.)

246. Chanceler, Vaciller.

Ces mots expriment le défaut d'être mal assuré.

Ce qui *chancelle* n'est pas ferme : ce qui *vacille* n'est pas fixe. Le corps *chancelant* aurait besoin d'être assuré sur sa base : le corps *vacillant* aurait besoin d'être assujetti dans sa position. Celui-ci est trop mobile, et celui-là trop faible.

Le corps de l'ivrogne *chancelle*, et sa langue *vacille*.

L'esprit qui ne sait pas se tenir dans le parti qu'il a pris *chancelle* : celui qui flotte d'un parti à l'autre sans se fixer, *vacille*. Le premier manque de fermeté pour résoudre, et d'assiette; le second, de force pour prendre une résolution, et de constance.

Vous commencez à vaciller dans des sentiments où je vous croyais inébranlable. J.-J. Rousseau.

> Sous le coupable effort de sa noire insolence,
> Thémis a vu cent fois *chanceler* sa balance. (Boileau.)

Restez quelque temps debout sur une jambe, vous *vacillerez*; et vous ne *vacillerez* pas longtemps sans *chanceler*. Cependant divers voyageurs ont vu, mais vu des peuples entiers d'hommes à une jambe, tels que ceux dont parlent Ctésias, Pline, saint Augustin, [illegible]

ment, cette *chancissure* se manifeste par quelques bouquets d'efflorescence blanchâtre, semés çà et là à la surface. Il y a des fromages pour lesquels la *moisissure* est un titre de recommandation; on les dit alors : persillés, à cause de la couleur des bouquets de *moisissure* dont ils sont parsemés (B.)

248. Change, Troc, Échange, Permutation.

Le mot de *change* marque simplement l'action de changer dans un sens abstrait, qui non-seulement n'exprime pas, mais qui de plus exclut tout rapport (1) et toute idée accessoire. C'est peut-être par cette raison qu'on ne l'emploie pas à dénommer directement aucune espèce; car on ne dit pas le *change* d'une chose : qu'on l'emploie néanmoins dans toutes les espèces, en régime indirect avec une préposition, pour indiquer l'essentiel de l'acte ; en sorte que, dans toutes les occasions, on dit également bien, perdre ou gagner au *change*. Les trois autres mots servent à dénommer les espèces ou façons de *changer* les choses les unes pour les autres, dont voici les différences. *Trocs* se dit pour les choses de service, et pour tout ce qui est meuble; ainsi l'on fait des *trocs* de chevaux, de bijoux et d'ustensiles. *Échange* se dit pour les terres, les personnes, tout ce qui est biens-fonds ; ainsi l'on dit des *échanges* d'états, de charges et de prisonniers. *Permutation* n'est d'usage que pour les biens et titres ecclésiastiques; ainsi l'on permute une cure, un canonicat, un prieuré, avec un autre bénéfice de même ou de différent ordre, il n'importe (G.)

Lorsqu'on dit *changer* une chose, on ne désigne que la chose dont on se défait, sans désigner celle que l'on prend à sa place, tandis qu'*échanger* montre deux objets à la fois : celui qu'on change et celui qu'on prend en *échange*. Par exemple on dira : ce cheval est vicieux, je le *changerai*. On est bien décidé à se défaire du cheval qu'on trouve vicieux, et à en prendre un autre, mais on ne sait pas encore celui qu'on prendra. J'ai *échangé* mon cheval contre celui-ci ; ici on désigne à la fois, et le cheval qu'on avait auparavant, et celui qu'en a maintenant. De plus, *changer* n'est pas une action directe, *échanger* l'est toujours. Si on vend un cheval bai à Pierre et qu'on en rachète un blanc à Paul, on aura changé son cheval bai pour un blanc, mais on n'aura pas *échangé* l'un pour l'autre. Ici *changer* veut dire se défaire d'une chose et en prendre une autre, *échanger*, c'est prendre une chose en retour d'une chose qu'on donne. Pour *changer* on n'a à consulter que sa volonté, pour *échanger* il faut de plus s'entendre avec la partie contractante. (V. F.)

249. Changement, Variation, Variété.

Termes qui s'appliquent à tout ce qui altère l'identité, soit absolue, soit relative, ou des êtres ou des états.

Le premier marque le passage d'un état à un autre; le second, le passage rapide par plusieurs états successifs; le dernier, l'existence de plusieurs individus d'une même espèce, sous des états en partie semblables, en partie différents, ou d'un même individu sous plusieurs états différents.

Il ne faut qu'avoir passé d'un seul état à un autre, pour avoir *changé*; c'est la succession rapide sous des états différents qui fait la *variation* : la *variété* n'est point dans les actions; elle est dans les êtres; elle peut être dans un être

---

(1) Ceci ne paraît pas exact; car *changer* est un mot relatif, dont le corrélatif est *persister* dans la possession. On ne peut entendre le terme *change* sans avoir l'idée de la chose qu'on a, et celle de la chose pour laquelle on la cède. (*Encycl.* III, 127.)

Ceci est très-bien observé, quant à l'expression. La pensée de l'abbé Girard est que le mot *change* exprime un sens grammaticalement complet, et qu'en conséquence il n'a jamais de complément ou de régime, ce qui est vrai; mais il fallait le dire simplement, pour ne pas donner lieu à l'équivoque qui fonde la remarque de l'encyclopédiste. (B.)

désigner le terrain qui porte des bois. *Futaye, futaie,* désigne vaguement le terrain planté ou couvert de grands arbres. En ajoutant la terminaison au nom particulier d'un arbre, vous avez une espèce particulière de plantation. La connaissance de la valeur propre de ces terminaison génériques nous aide à former les mots particuliers qui manquent à la langue, et à les former convenablement sur le modèle qu'elle-même nous donne.

La terminaison *ille* indique la quantité de petites choses d'une même espèce : on dit *ormille* pour désigner de petits ormes, comme *charmille* de petits charmes, etc, *il, ille,* désignent la petitesse. (R.)

255. Chasteté, Continence.

Deux termes également relatifs à l'usage des plaisirs de la chair, mais avec des différences bien marquées.

La *chasteté* est une vertu morale qui prescrit des règles à l'usage de ces plaisirs ; la *continence* est une autre vertu qui en interdit absolument l'usage. La *chasteté* étend ses vues sur tout ce qui peut être relatif à l'objet qu'elle se propose de régler : pensées, discours, lectures, attitudes, gestes, choix des aliments, des occupations, des sociétés, du genre de vie par rapport au tempérament, etc. La *continence* n'envisage que la privation actuelle des plaisirs de la chair. (B.)

Tel est *chaste,* qui n'est pas *continent* ; et réciproquement, tel est *continent,* qui n'est pas chaste. La *chasteté* est de tous les temps, de tous les âges et de tous les états ; la *continence* n'est que du célibat.

L'âge rend les vieillards nécessairement *continents* ; il est rare qu'il les rende *chastes.* (*Encycl.*, III, 233.)

256. Châtier, Punir.

On *châtie* celui qui a fait une faute, afin de l'empêcher d'y retomber : on veut le rendre meilleur. On *punit* celui qui a fait un crime, pour le lui faire expier : on veut qu'il serve d'exemple.

Les pères *châtient* leurs enfants. Les juges font *punir* les malfaiteurs.

Il faut *châtier* rarement et *punir* sévèrement.

Le *châtiment* dit une correction ; mais la *punition* ne dit précisément qu'une mortification faite à celui qu'on *punit.*

Il est essentiel, pour bien corriger, que le *châtiment* ne soit ni ne paraisse être l'effet de la mauvaise humeur. La justice demande que la *punition* soit rigoureuse lorsque le crime est énorme : les lois doivent la proportionner au crime ; celui qui vole ne doit pas être *puni* comme l'assassin. (*Encycl.*, XIII,

Il est du devoir des ecclésiastiques de travailler à l'extirpation du vice par la voie de l'exhortation et de l'exemple; mais ce n'est point à eux à *châtier*, encore moins à *punir* le pécheur. (G.)

257. Le chaud, La chaleur.

Le *vrai*, le *faux*, le *beau*, le *bon*, etc., ne sont pas précisément la vérité, la fausseté, la beauté, la bonté; ils représentent ces qualités comme subsistantes dans des êtres idéaux ou abstraits, ou bien dans quelque sujet vague ou indéterminé. Le *vrai* est un objet caractérisé ou distingué par la *verité*, ou bien une chose conforme à la *vérité*, ce qu'il y a de conforme à la *vérité* dans une chose.

Cette différence distingue généralement les adjectifs érigés en substantifs, des noms qui expriment la qualité caractéristique ou distinctive. L'*agrément* et l'*utilité* constituent l'*agréable* et l'*utile* : l'*utile* et l'*agréable* ont en partage et en propre l'*utilité* et l'*agrément*.

L'ancienne philosophie a dit : le *chaud*, le *froid*, le *sec*, l'*humide*, pour désigner les éléments ou les principes des choses. Le *chaud* est alors l'élément dont la *chaleur* est la qualité propre.

Nous disons le *chaud* pour désigner la température de l'air, d'un lieu, d'un corps. La *chaleur*, à un certain degré, produit cette température : la *chaleur* fait le *chaud*. La terminaison *eur*, en latin, *or*, est active.

Vous avez *chaud* lorsque vous éprouvez une *chaleur* assez forte; mais, quoique vous sentiez la *chaleur*, vous n'avez pas pour cela toujours *chaud*. Il ne faut donc pas dire, avec quelques vocabulistes, que le *chaud* signifie la *chaleur*. Selon la manière commune de parler, le *chaud* veut dire une *chaleur* bien sensible. Vous direz, dans le discours ordinaire, un *chaud lourd*, *étouffant*, etc., et une *chaleur ardente*, *brûlante*, etc. Le *chaud* est un air qui vous accable, et la *chaleur* un feu qui vous dévore.

La *chaleur*, excitée dans l'air par les rayons du soleil tombant à plomb sur la terre, fait le *chaud* de l'été, du temps, de la saison : le *chaud*, ou l'air échauffé par cette cause, échauffe à son tour les corps.

La *chaleur* se dit également au propre et au figuré, tandis que la *froideur* se dit plutôt au figuré qu'au propre (car on n'ose pas dire *la froideur de l'hiver*, comme on dit *la chaleur de l'été*). Le *chaud* ne s'emploie guère, au figuré, que dans quelques expressions métaphoriques; mais le froid y est plus usité. On ne dira pas le *chaud*, comme on dit le *froid* d'un accueil.

On dit métaphoriquement d'un homme artificieux et double, qu'il souffle le *chaud* et le *froid*. Considérez-le bien, cet homme, il n'a jamais qu'une fausse *chaleur*, ou une *froideur* affectée.

On dit d'une affaire, d'un combat, d'une mêlée, qu'il y fait *chaud*; c'est là surtout qu'on a tout à la fois besoin et de *chaleur* et de sens froid. Je dis *sens* et non *sang froid*, parce que, dans ces occasions, le sang *échauffé* ne peut pas être *froid*; mais la tête peut et doit être *froide* et calme.

Le monde n'est plus qu'une mêlée où il fait toujours fort *chaud*, tantôt pour les uns, tantôt pour les autres. Il faudrait mettre toute sa *chaleur* à fuir, s'il était possible.

258. Cheoir, Faillir, Tomber.

Cheoir, *choir*, ne se dit guère qu'à l'infinitif et au participe, *chu* : il ne se dit même guère que dans le style familier, quoique Corneille l'emploie si souvent comme un mot noble et usité, quoique nous n'ayons que *chute* pour exprimer l'action de *tomber*, quoique les composés *écheoir*, *décheoir*, soient très en usage. J'écris *cheoir*, *décheoir*, *écheoir*, avec un *e*, par la raison qu'outre le rapport étymologique que cette lettre indique, elle est nécessaire à la formation de divers temps des verbes composés et de leurs dérivés. On dit, il *échet*, il

échéra, il *déchéra*, *échéant*, *échéance*, *déchet*, *déchéance*, etc. C'est donc une lettre nécessaire.

Faillir ne se dit qu'à certain temps et au figuré : c'est *tomber* dans une erreur, une faute, une méprise, une omission, un manquement; faire un *faux* pas, risquer de *tomber*, etc. Le latin *fallere*, l'allemand *fallen*, l'anglais *fall*, etc., signifient *tomber* : de là les mots *faux*, *faute*, *défaut*, etc. De *faillir*, vient *défaillir*, *tomber* doucement, insensiblement.

Tomber, ce verbe a pris la place des deux autres, parce qu'il est régulier et entier, ou qu'il a tous les temps grammaticaux.

Cheoir désigne particulièrement un choc, un coup, une impulsion qui fait perdre l'équilibre, renverse, porte de haut en bas : toutes ces idées sont renfermées dans ce mot. *Faillir* désigne proprement l'action de *tomber*, d'aller en bas, hors de sens, par un faux pas, une faute, un défaut; et c'est en effet le sens qu'il a dans toutes les manières usitées de l'employer. *Tomber* marque spécialement une *chute* lourde, bruyante, d'un lieu très-élevé, sans exprimer l'idée du *renversement*, comme *cheoir*, ni celle de *faute* ou de manquement, comme *faillir*.

On *tombe* du ciel, des nues, de son haut; indication d'une grande *chute*, ou d'une *chute* à grande distance. On ne fera pas *cheoir* la pluie et le tonnerre; ils *tombent*, à cause de la hauteur et du bruit, sans idée d'équilibre. Quand on *tombe* sur ses pieds, on n'est qu'*abaissé* et non *renversé*. Vous direz figurément *faillir*, quand il ne s'agira que d'une légère faute, d'une légère méprise; et plutôt *tomber*, lorsqu'il s'agira d'une faute lourde ou d'une erreur grossière.

Cheoir n'entraîne guère à sa suite qu'un des termes de l'action, le lieu, l'état ou l'on tombe : un homme est *chu* dans l'eau, dans la pauvreté. *Faillir* n'exprime que la chute ou la faute, sans aucun autre rapport : on a *failli*, péché, manqué en ceci ou en cela. On a dit également *tomber*, sans aucune suite : *tomber* d'un lieu, *tomber* dans un autre, termes de l'action; *tomber* de son propre poids; *tomber* d'inanition, causes de la chute, etc. Ainsi toutes les circonstances d'une chute d'une décadence, d'une diminution, et tous leurs rapports, vous les exprimerez par le verbe *tomber*. (R.)

Aujourd'hui, *faillir* n'est plus du tout le synonyme de *tomber*, et l'orthographe proposée par Roubaud pour le verbe *choir* n'a point prévalu.

259. Chérir, Aimer.

Nous *aimons* généralement ce qui nous plaît, soit les personnes, soit toutes les autres choses : mais nous ne *chérissons* que les personnes, ou ce qui fait en

Ce que vous *aimez* est un bien que vous voulez posséder; celui que vous *chérissez* est un heureux que vous voulez faire. La *charité* est l'*amour* le plus généreux et le plus pur.

On sacrifie à ce qu'on *aime*; on se sacrifie à ce qu'on *chérit*.

L'on *aime*, c'est quelquefois malgré soi, et l'on est malheureux d'*aimer*. L'on *chérit* toujours de grand cœur; ce sentiment est toujours doux.

L'homme est ardent, il *aime*; la femme est tendre, elle *chérit*. (R.)

260. Chétif, Mauvais.

Le premier de ces mots commence à vieillir, et n'est pas d'un usage fort fréquent; il n'est pas néanmoins tout à fait suranné, et il trouve encore des places où il figure; nous pouvons donc le caractériser, sans craindre de rien faire hors de propos. Quant au second mot, il n'est pas pris ici dans toutes ses significations, il n'est pris que dans celle qui le rend synonyme au premier; je veux dire, pour marquer uniquement une sorte d'inaptitude à être avantageusement placé ou mis en usage.

L'inutilité et le peu de valeur rendent une chose *chétive*; les défauts et la perte de son mérite la rendent *mauvaise*. De là vient qu'on dit, dans le style mystique, que nous sommes de *chétives* créatures, pour marquer que nous ne sommes rien à l'égard de Dieu, ou qu'il n'a pas besoin de nos services; et qu'on appelle *mauvais* chrétien celui qui manque de foi, ou qui a perdu par le péché la grâce du baptême.

Un *chétif* sujet est celui qui, n'étant propre à rien, ne peut rendre aucun service dans la république. Un *mauvais* sujet est celui qui, se laissant aller à un penchant vicieux, ne veut pas travailler au bien.

Qui est *chétif* est méprisable, et devient le rebut de tout le monde; qui est mauvais est condamnable, et s'attire la haine des honnêtes gens.

En fait de choses d'usage, comme étoffes, linge et semblables, le terme de *chétif* enchérit sur celui de *mauvais*. Ce qui est usé, mais qu'on peut encore porter au besoin, est *mauvais*; ce qui ne peut plus servir et ne saurait être mis honnêtement est *chétif*.

Un *mauvais* habit n'est pas toujours la marque du peu de bien. Il y a quelquefois sous un *chétif* haillon plus d'orgueil que sous l'or et sous la pourpre. (G.)

261. Choisir, Élire.

Je ne mets ces deux mots au rang des synonymes que parce que notre Dictionnaire les a définis l'un pour l'autre. *Choisir*, c'est se déterminer, par la comparaison qu'on fait des choses, en faveur de ce qu'on juge être le mieux. *Elire*, c'est nommer à une dignité, à un emploi, à un bénéfice, ou à quelque chose de semblable. Ainsi le *choix* est un acte de discernement qui fixe la volonté à ce qui paraît le meilleur; et l'*élection* est un concours de suffrages qui donne à un sujet une place dans l'Etat ou dans l'Eglise.

Il peut très-aisément arriver que le *choix* n'ait nulle part dans l'*élection*. (G.) (1)

262. Choisir, Faire choix.

Choisir se dit ordinairement de choses dont on veut faire usage. *Faire choix*

---

(1) Le mot d'*élire* renferme dans sa signification l'idée du *choix*, et c'est ce qui le rend en effet synonyme de *choisir* : ce qui l'en distingue, c'est l'idée accessoire de la destination à une place.

Cette seconde idée semble ramener la synonymie entre *élire* et *faire choix*; mais ils ont aussi leur différence : il n'y a que le supérieur qui *fasse choix* d'un sujet; et c'est le corps des sujets même qui en *élit* un à la pluralité des suffrages. (B.)

se dit proprement des personnes qu'on veut élever à quelque dignité, charge ou emploi.

Louis XIV *choisit* Versailles pour le lieu de sa résidence ordinaire; et il *fit choix* du maréchal de Villeroi pour être gouverneur de son petit-fils Louis XV.

Le mot de *choisir* marque plus particulièrement la comparaison qu'on fait de tout ce qui se présente, pour connaître ce qui vaut le mieux, et le prendre. Le mot de *faire choix* marque plus précisément la simple distinction qu'on fait d'un sujet préférablement aux autres.

Les princes ne *choisissent* pas toujours leurs ministres; on n'a pas *fait choix* en tout temps d'un Colbert pour les finances, ni d'un Louvois pour la guerre. (G.)

263. Choisir, Préférer.

On ne *choisit* pas toujours ce qu'on *préfère;* mais on *préfère* toujours ce qu'on *choisit,* dit l'abbé Girard.

« *Choisir,* c'est se déterminer en faveur de la chose par le mérite qu'elle a, ou par l'estime qu'on en fait. *Préférer,* c'est se déterminer en sa faveur par quelque motif que ce soit, mérite, affection, complaisance ou politique, n'importe.

« L'esprit fait le *choix.* Le cœur donne la *préférence.* C'est par cette raison qu'on *choisit* ordinairement ce que l'on connaît, et que l'on *préfère* ce qu'on aime.

« La sagesse nous défend quelquefois de *choisir* ce qui paraît le plus brillant à nos yeux, et souvent la justice ne nous permet pas de *préférer* nos amis à d'autres.

« Lorsqu'il est question de *choisir* un état de vie, je ne crois pas qu'on fasse mal de *préférer* celui où l'inclination porte; c'est le moyen de réussir plus facilement, et de trouver sa satisfaction dans son devoir.

« On *choisit* l'étoffe; on *préfère* le marchand.

« Le *choix* est bon ou mauvais, selon le goût ou la connaissance qu'on a des choses. La *préférence* est juste ou injuste, selon qu'elle est dictée par la raison, ou qu'elle est inspirée par la passion.

« Les *préférences* de pure faveur sont quelquefois permises aux princes dans la distribution des grâces; mais ils ne doivent jamais agir qu'avec *choix* dans la distribution des charges et des emplois.

« L'amour *préfère* et ne *choisit pas* : par conséquent il n'y a ni applaudissements à donner, ni reproches à faire aux amants sur le bon ou mauvais *choix*. Le mérite ne doit pas non plus se flatter d'y obtenir la *préférence*, ni

Le *choix* a pour objet l'usage ou l'emploi de la chose. On *choisit* un livre pour le lire, un logement pour l'occuper, une profession pour l'exercer, un maître pour prendre ses leçons. On *préfère* un livre à un autre qu'on juge moins bon, un logement à un autre qu'on trouve moins commode, une profession à une autre qu'on estime moins convenable, un maître à un autre qu'on croit moins habile. Le *choix* indique des vues pratiques; la *préférence* n'annonce proprement qu'un jugement spéculatif.

Louis XIV *choisit* le séjour de Versailles. Boileau *préférait* Racine à Corneille.

On *choisit* une chose lorsqu'on veut la prendre : on la *préfère* à une autre lorsqu'on ne fait que juger de ses qualités.

Voilà pourquoi le *choix* est bon ou mauvais, et la *préférence* juste ou injuste. Le *choix* est bon ou mauvais, selon que l'objet est ou n'est pas propre à remplir sa destination et vos vues : la *préférence* est juste ou injuste, selon que l'objet a ou n'a pas plus de mérite ou de valeur qu'un autre.

Lorsque l'abbé Girard dit que l'on ne *choisit* pas toujours ce qu'on *préfère*, mais qu'on *préfère* toujours ce qu'on *choisit*, ou c'est une contradiction formelle, ou il veut dire que l'on ne *choisit* pas toujours pour son usage ce qu'on *préfère* dans la spéculation, ce qu'on juge meilleur en soi; mais que l'on *préfère* toujours dans le fait, ou qu'on traite comme meilleur ce qu'on *choisit*.

Le *choix* suppose la délibération : on *choisit* une chose entre plusieurs autres, parce qu'on lui trouve les qualités requises pour remplir un objet. La *préférence* annonce la comparaison formelle : on *préfère* une chose à toutes les autres, parce qu'on lui trouve le mérite supérieur propre à la faire distinguer.

Nous disons faire un *choix*, et donner la *préférence*. Le *choix* se réfléchit vers nous : la *préférence* s'arrête sur l'objet. Par le *choix*, nous faisons une emplette, une acquisition, une chose qui nous est favorable, nous faisons notre propre affaire. Par la *préférence*, nous attribuons, nous accordons un avantage à l'objet; il obtient, il reçoit cet avantage, cet honneur. Voilà pourquoi nous faisons un *choix*, et nous donnons la *préférence*. (R.)

264. Choquer, Heurter.

Choquer et *heurter* expriment le coup plus ou moins fort que se donnent deux corps en se rencontrant, de manière qu'ils se poussent et repoussent, ou que l'un pousse ou repousse l'autre. Mais *heurter*, c'est *choquer* rudement, lourdement, impétueusement, violemment. Le *choc* peut être léger, il n'en est pas de même du *heurt* (mot moins usité que le premier, mais dont je me sers pour abréger). On *choque* les verres à table; s'ils se *heurtaient*, ils se briseraient. Un vaisseau s'entr'ouvre en *heurtant* contre un rocher; il aurait souffert moins de dommage s'il n'eût fait que *choquer* contre. Un objet nous *choque* la vue, un son nous *choque* l'oreille; nous ne dirons pas, pour désigner cette impression purement désagréable, que le son ou l'objet nous *heurte* l'oreille ou la vue. Des troupes qui se *choquent* préludent au combat ou le commencement; lorsqu'elles se *heurtent*, le combat est rude et violent au premier abord. Vous *choquez*, par mégarde, votre voisin; un crocheteur qui va brutalement vous *heurte*. On ne *choque* pas à une porte, on y *heurte*, on y *heurte en maître* : il faut frapper fort pour être entendu. Au figuré, un homme se *choque* de tout, la moindre chose le *choque*; on n'est pas *heurté* d'un rien, et on ne se *heurte* pas.

Le sens figuré de ces termes conserve toujours la même différence. Il n'y a qu'à désobliger à un certain point une personne, la traiter de façon à lui déplaire fort, même sans le savoir, pour la *choquer* : si vous allez l'offenser grossièrement, la blesser grièvement, la *choquer* rudement, vous la *heurtez*. On *choque*, on *heurte* la raison, le sens commun, les préjugés, les bienséances,

l'honnêteté, etc. On les *choque* par des actions ou des discours qui leur sont ou semblent leur être fort contraires : on les *heurte* lorsqu'on les fronde, qu'on les brave, qu'on leur insulte, qu'on les attaque de front, directement, sans ménagement, sans égard.

Molière dit, dans l'*Ecole des Maris*, acte I, scène I :

> Toujours au plus grand nombre il faut s'accommoder,
> Et jamais il ne faut se faire regarder.
> L'un et l'autre nous *choque* : et tout homme bien sage
> Doit faire des habits ainsi que du langage.

Il dit dans le *Misanthrope* :

> Cette grande roideur des vertus des vieux âges
> *Heurte* trop notre siècle et les communs usages;
> Elle veut aux mortels trop de perfection.
> Il faut fléchir au temps, sans obstination.

Prenez garde de *heurter* d'abord celui que vous voulez mener : gardez-vous bien de *choquer* celui que vous voulez ramener. Si jamais il faut éviter avec le plus grand soin de *heurter* les gens, c'est lorsque vous avez à leur dire une vérité qui *choque*.

Tel homme qui *heurte* tout le monde, ne souffre pas qu'on le *choque*.

Toute affectation *choque* : toute personnalité *heurte*.

Lorsque, dans la dispute, les parties se *choquent*, elles finissent par se *heurter*.

L'amour-propre assez délicat pour se *choquer* sans motifs est le même amour-propre grossier qui nous *heurte* sans raison.

Combien de gens, semblables à Sganarelle, se battent les flancs pour vous *heurter*, qui n'oseraient vous *choquer* de sang-froid !

Les faibles s'*entre-choquent*; les forts s'*entre-heurtent* : cela revient au même.

Il est possible de ne *heurter* personne; mais pour ne *choquer* jamais personne, comment faire?

Il faut combattre les opinions sans *choquer* les personnes. Si vous prenez à tâche de combattre les opinions de quelqu'un, vous le *heurtez*.

Les mystères du christianisme ne *choquent* que l'orgueil de notre faible raison ; mais ses maximes *heurtent* les passions d'une âme corrompue.

Au figuré, *choquer* indique la peine que la personne *choquée* éprouve par le *choc*; *heurter* n'exprime que l'action de celui qui *heurte*. Ainsi l'on dit qu'une personne se *choque*, et non qu'elle se *heurte*. (R.)

265. Ciel, Cieux,

[redacted]

L'harmonie et l'ensemble :

Les *cieux* instruisent la terre
A révérer leur auteur.

Les astronomes savent lire dans le *ciel*; les astrologues prétendent lire dans les *cieux*. Le chrétien dit simplement : Dieu est au *ciel*, croyant à l'idée incomplète mais nette que la foi lui donne; tandis que le poëte et l'orateur, éblouis par la gloire et la grandeur de Dieu, disent : il règne au plus haut des *cieux*; ils reculent ainsi son empire et son trône jusqu'à des limites indéterminées puisqu'elles sont infinies. Et cette distinction est si juste que, si on a besoin du pluriel de *ciel* alors que le sens est bien net et précis, on dira des *ciels* et non des *cieux*; en peinture, par exemple, où l'on entend par *ciel* la partie du tableau qui représente l'air et les nuages, le pluriel ne changeant nullement le sens, ne change pas non plus de forme. (V. F.)

266. Ciel, Paradis.

Nous employons figurément ces deux termes, dans le style religieux, pour désigner le lieu où les justes se réunissent à Dieu dans l'autre vie. L'élévation, la sublimité, c'est tout ce que l'on considère dans le *ciel*, quoique ce mot, comme le latin *cœlum*, le grec κοῖλος, désigne proprement la forme *concave* de la chose. Le mot *paradis*, ou l'oriental *pardès*, signifie un jardin planté d'arbres fruitiers. Le *paradis* terrestre a suggéré l'idée d'un *paradis* spirituel.

Le *ciel* est le séjour propre de la gloire; le *paradis*, celui de la béatitude.

Le *ciel* est le tabernacle, le temple, le trône de la divinité : là, les saints voient Dieu face à face, le contemplent, l'adorent et le glorifient. Le *paradis* est l'héritage, la patrie, la cité des bienheureux : là, Dieu verse sur les élus des torrents intarissables de biens, de plaisirs, de voluptés, de délices ineffables. C'est Dieu qui fait le *ciel*; c'est le bonheur céleste qui fait le *paradis*. Le *paradis* est dans le *ciel*.

Il faut combattre pour gagner le *ciel*; la couronne de gloire y attend le vainqueur : il faut vivre saintement pour obtenir le *paradis*; la récompense des bonnes œuvres y est toute prête.

Mahomet a fait un *paradis* : mais l'idée du *ciel* n'appartient qu'à Dieu. Les Indiens, lorsqu'ils nous annoncent l'union intime avec Dieu semblent avoir l'idée du *ciel*; mais leurs promesses n'aboutissent qu'à un *paradis* sensuel. (R.)

Ciel inspire plus de respects : Il a gagné le ciel; l'âme quitte la terre et monte au ciel. Pascal.

Le style léger et comique s'est emparé du mot *paradis* : il ira droit en *paradis*.

Par des formalités gagner le paradis. (Boil.)

Paradis s'emploie au figuré pour tout lieu agréable : *paradis* de délices; Venise est le *paradis* de la terre. (V. F.)

267. Circonspection, Considération, Égards, Ménagements.

Une attention réfléchie et mesurée sur la façon d'agir et de se conduire dans le commerce du monde par rapport aux autres, pour y contribuer à leur satisfaction plutôt qu'à la sienne, est l'idée générale et commune que ces quatre mots présentent d'abord, et dont il me paraît que voici les différentes applications. La *circonspection* a principalement lieu dans le discours, conséquemment aux circonstances présentes, accidentelles, pour ne parler qu'à propos et ne rien laisser échapper qui puisse nuire ou déplaire : elle est l'effet d'une prudence qui ne risque rien. La *considération* naît des relations personnelles, et se trouve particulièrement dans la manière de traiter avec les gens, pour témoigner, dans différentes occasions qui se présentent, la distinction ou le cas qu'on en fait; elle est une suite de l'estime ou du devoir. Les *égards* ont plus de rapport à l'état ou à la distinction des personnes, pour ne manquer à

rien de ce que la bienséance ou la politesse exige; ils sont les fruits d'une belle éducation. Les *ménagements* regardent proprement l'humeur et les inclinations, pour éviter de choquer et de faire de la peine, et pour tirer avantage de la société, soit par le profit, soit par le plaisir : la sagesse les met en œuvre.

L'esprit du monde veut de la *circonspection* quand on ne connaît pas ceux devant qui l'on parle; de la *considération* pour la qualité et les gens en place; des *égards* envers les personnes intéressées à ce dont il est question; et des *ménagements* avec celles qui sont d'un commerce difficile ou d'un système opposé.

Il faut avoir beaucoup de *circonspection* dans les conversations qui roulent sur la religion et sur le gouvernement, parce que ce sont matières publiques, sur lesquelles il n'est pas permis aux particuliers de dire tout ce qu'ils pensent, si leurs pensées se trouvent opposées aux usages établis; et que d'ailleurs elles sont confiées aux soins de gens à craindre et délicats. Ce n'est pas être avisé pour ses intérêts que de négliger de donner des marques de *considération* aux personnes dont on a besoin dans ses affaires, ou dont on espère quelque service. L'on ne saurait avoir trop d'*égards* pour les dames : ils leur sont dus, elles les attendent, et ce serait les piquer que d'y manquer, d'autant qu'elles observent plus les moindres choses que les grandes. Tout ne cadre pas, et rien ne cadre toujours dans les sociétés, surtout avec les grands; les *ménagements* sont donc nécessaires pour les maintenir : ceux qui sont les plus capables d'y en apporter n'y tiennent pas quelquefois le haut rang; mais ils en sont toujours les liens les plus forts, quoique souvent les moins aperçus. (G.)

268. Circonstance, Conjoncture.

Circonstance, dit M. Diderot dans l'Encyclopédie, est relatif à l'action, *conjoncture* est relatif au moment. « La *circonstance* est une des particularités de la chose : la *conjoncture* lui est étrangère; elle n'a de commun avec l'action que la contemporanéité. Les *conjonctures* seraient, s'il était permis de parler ainsi, les *circonstances* du temps; et les *circonstances* seraient les *conjonctures* de la chose. »

La *circonstance*, considérée comme une partie, une particularité de l'action, n'a rien de commun avec la *conjoncture* étrangère à l'action, et seulement contemporaine. Ces deux mots ne sont point alors synonymes, mais sans cesse nous disons *les circonstances* des temps, des lieux, des personnes, des choses relatives à un objet particulier; c'est ce que nous appelons aussi *conjonctures*. Or, ces *circonstances* sont hors de la chose, comme les *conjonctures*; et les *con-*

position particulière d'une chose qui favorise ou contrarie actuellement le succès. Les *conjonctures* sont disposées avant l'action et indépendamment de l'action : les *circonstances* sont avec l'action même. Il est difficile que le système ou l'ensemble des *conjonctures* change ; mais il arrive sans cesse des changements dans les *circonstances*. La *circonstance* est une particularité de la *conjoncture*.

Les *conjonctures* préparent et présagent le succès d'une guerre. Une *circonstance* imprévue fait perdre ou gagner une bataille.

Un bon esprit tire avantage des *conjonctures;* un esprit délié tire parti des *circonstances*. (R.)

269. Cité, Ville.

Sans la connaissance de la signification primitive du mot *cité*, vous n'entendrez qu'avec peine beaucoup de traits de l'histoire ancienne. Les Carthaginois se plaignirent amèrement aux Romains de ce qu'on détruisait leur *ville*, après leur avoir promis qu'elle serait conservée. Les Romains répondirent qu'ils ne leur avaient promis que la conservation de leur *cité*. Il y avait chez les Germains beaucoup de *cités*, et point de *villes*. Dans les Gaules, il y avait presque autant de *cités* que de *villes*, etc.

La *ville* est l'enclave des murailles, ou la population renfermée dans cette enclave. La *cité* est le peuple d'une contrée, ou la contrée même gouvernée par les mêmes lois, les mêmes coutumes, les mêmes magistrats ; la *ville*, les maisons et les murs de Carthage rasés, la *cité* ou le corps civil restait encore. Les Hébreux, comme les Grecs et les Latins, avaient aussi deux mots différents pour exprimer ces deux idées différentes. Saint Augustin a décrit la *cité* et non la *ville* de Dieu : cette *cité* est l'Église ou l'assemblée sainte.

La *cité* peut donc être dispersée dans plusieurs *villes* ou villages ou provinces. César dit que toute la *cité* des Suisses consistait en quatre bourgs ou quatre cantons : la même idée est répétée plusieurs fois dans ses Commentaires.

La *ville* est à la *cité* ce que la maison est à la famille, dans le sens propre et naturel. La *cité* peut être répandue comme la famille ; la *ville* est renfermée comme la maison.

A Sparte, la *cité* servait de mur à la *ville* suivant le mot célèbre d'un Lacédémonien. Lorsqu'à l'arrivée des Perses, les Athéniens abandonnèrent leur *ville* pour monter sur des vaisseaux, Thémistocle se flatta d'avoir sauvé, avec ses murailles de bois, la *cité* représentée par le corps des citoyens.

Les Romains qui, en détruisant les peuples, se détruisaient eux-mêmes, donnaient à différentes *villes* le droit de *cité* pour réparer les citoyens : ils ne réparaient pas les hommes.

La *cité* a des citoyens ; la *ville* a des bourgeois. Le citoyen n'a que des droits communs à la *cité*, aux membres du corps politique ou civil : le bourgeois a des priviléges particuliers au corps municipal, ou au domicile plus ou moins anciennement acquis dans la *ville*.

Ainsi, les *villes* libres de l'Empire seraient proprement des *cités*, parce qu'elles se gouvernent par leurs propres lois et leurs magistrats.

Henri l'Oiseleur, qui monta sur le trône en 920, doit être regardé comme le grand fondateur des *villes* en Allemagne ; et Henri V, qui commença son règne en 1106, comme le plus grand instituteur des *cités*. A la première époque, les *villes* étaient privées de la juridiction municipale et de la liberté : à la seconde, elles commencèrent à acquérir les droits de *cité* et même de souveraineté, sous le nom de *villes immédiates* ou sujettes de l'Empire seul.

Ces idées distinctives ont été négligées, et le nom de *cité* a été particulièrement donné à la *ville capitale* ou au chef-lieu de la peuplade ; d'où les mots *citadin, citadelle*, etc. La *ville* capitale du peuple de Dieu est encore souvent

appelée la *cité sainte*. Le quartier de Paris appelée la *Cité* est l'ancienne *ville* de Lutèce, chef-lieu de la nation parisienne. (R.)

270. Citer, Alléguer.

On *cite* les auteurs : on *allègue* les faits et les raisons. C'est pour nous autoriser et nous appuyer que nous *citons* : mais c'est pour nous maintenir et nous défendre que nous *alléguons*.

J'ai vu comparer les savants qui *citent* beaucoup et définissent peu, à de gros magasins de marchandises étrangères; et ceux qui s'attachent plus à définir qu'à *citer*, à des ouvriers intelligents, propres à perfectionner ce qu'ils manient.

Les esprits scolastiques ont toujours des raisons à *alléguer* contre ce qu'il y a de plus clair : il n'y a point à gagner dans leur commerce; vous ne recevrez que de mauvaises *allégations* pour de bons raisonnements. (G.)

Citer c'est répéter exactement des paroles, reproduire le texte d'un auteur, c'est appeler en témoignage aussi bien à charge qu'à décharge. *Alléguer* c'est mettre en avant une excuse, un prétexte, pour sa justification. *Citer* c'est donner une preuve, *alléguer* c'est donner une raison. En accusant Georges je *cite* ses propres paroles qui prouvent son intention de commettre le crime, et j'*allègue* l'exemple de Paul qui a été condamné dans les mêmes circonstances. Si l'habitude de *citer* à tous propos est propre aux pédants, n'est-ce pas qu'on peut *citer* souvent sans utilité et sans profit? En général, *alléguer* est pris dans le sens de donner une mauvaise raison, un faux prétexte. Certaines gens, pour faire croire qu'on a tort de ne pas les estimer, ne manquent jamais *d'alléguer* l'exemple de personnes de qualité qui font cas d'eux. C'est un prétexte qu'on *allègue* toujours. (V. F.)

271. Civil, Civique.

De citoyen, qui concerne les citoyens. *Civil* a rapport au citoyen, considéré comme homme; *civique* a rapport au citoyen considéré comme membre de l'État. Les droits *civils* n'ont rien de politique, c'est le droit de se marier, d'hériter, de tester; ils sont sociaux. Les droits *civiques* sont ceux que le citoyen exerce, comme citoyen proprement dit, le droit de servir l'État, d'être juré, témoin, etc. Les droits *civils* sont les mêmes chez tous les peuples *civilisés*, les droits *civiques* changent suivant la constitution de chaque État. La mort *civile*, qui prive un citoyen de ses droits *civils*, lui ôte à plus forte raison tous ses droits *civiques*. Les vertus *civiles* s'exercent dans le sein de la famille, dans ses relations avec les autres hommes, c'est la probité, la jus-

La *civilité* est un cérémonial qui a ses règles, mais de convention : elles ne peuvent se deviner; mais elles sont palpables, pour ainsi dire, et l'attention suffit pour les reconnaître : elles sont différentes selon le temps, les lieux, les conditions des personnes avec qui l'on traite.

La *politesse*, dit M. Trublet, consiste à ne rien faire, à ne rien dire qui puisse déplaire aux autres; à faire et à dire tout ce qui peut leur plaire; et cela avec des manières et une façon de s'exprimer qui aient quelque chose de noble, d'aisé, de fin et de délicat. Ceci suppose une culture plus suivie et des qualités naturelles, ou l'art difficile de les feindre : beaucoup de bonté et de douceur dans le caractère; beaucoup de finesse de sentiment et de délicatesse d'esprit, pour discerner promptement ce qui convient par rapport aux circonstances où l'on se trouve; beaucoup de souplesse dans l'humeur, et une grande facilité d'entrer dans toutes les dispositions, de prendre tous les sentiments qu'exige l'occasion présente, ou du moins de les feindre.

Un homme du peuple, un simple paysan même, peuvent être *civils*; il n'y a qu'un homme du monde qui puisse être *poli*.

La *civilité* n'est point incompatible avec une mauvaise éducation; la *politesse*, au contraire, suppose une éducation excellente, au moins à bien des égards.

La *civilité* trop cérémonieuse est également fatigante et inutile; l'affectation la rend suspecte de fausseté, et les gens éclairés l'ont entièrement bannie. La *politesse* est exempte de cet excès; plus on est *poli*, plus on est aimable; mais il peut aussi arriver, et il n'arrive que trop, que cette *politesse* si aimable n'est que l'art de se passer des autres vertus sociales qu'elle affecte faussement d'imiter.

« Les législateurs de la Chine, dit M. de Montesquieu, voulurent que les hommes se respectassent beaucoup, que chacun sentît à tous les instants qu'il devait beaucoup aux autres, qu'il n'y avait point de citoyen qui ne dépendît à quelque égard d'un autre citoyen; ils donnèrent donc aux règles de la *civilité* la plus grande étendue. Ainsi, chez le peuple chinois, on vit les gens de village observer entre eux des cérémonies, comme les gens d'une condition relevée; moyen très-propre à inspirer la douceur, à maintenir parmi le peuple la paix et le bon ordre, et à ôter tous les vices qui viennent d'un esprit dur. En effet, s'affranchir des règles de la *civilité*, n'est-ce pas chercher le moyen de mettre ses défauts plus à l'aise ? La *civilité* vaut bien mieux à cet égard que la *politesse*. La *politesse* flatte les vices des autres, et la *civilité* nous empêche de mettre les nôtres au jour; c'est une barrière que les hommes mettent entre eux pour s'empêcher de se corrompre. »

Ceci n'est pourtant vrai que de cette *politesse* trompeuse, si fort recommandée aux gens du monde, et qui n'est, selon la remarque de M. Duclos, qu'un jargon fade, plein d'expressions exagérées, aussi vide de sens que de sentiments. « La vraie *politesse*, dit M. d'Alembert, est franche, sans apprêt, sans étude, sans morgue, et part du sentiment intérieur de l'égalité naturelle; elle est la vertu d'une âme simple, noble et bien née : elle ne consiste réellement qu'à mettre à leur aise ceux avec qui l'on se trouve. La *civilité* est bien différente; elle est pleine de procédés sans attachement, et d'attentions sans estime. Aussi ne faut-il jamais confondre la *civilité* et la *politesse* : la première est assez commune, la seconde extrêmement rare : on peut être très-*civil* sans être *poli*, et très-*poli* sans être *civil*. »

« La véritable *politesse* des grands, selon M. Duclos, doit être de l'humanité; celle des inférieurs, de la reconnaissance si les grands la méritent; celle des égaux, de l'estime et des services mutuels. Qu'on nous inspire, dans l'éducation, l'humanité et la bienfaisance, nous aurons la *politesse*, ou nous n'en aurons plus besoin : si nous n'avons pas celle qui s'annonce par les grâces, nous aurons celle qui annonce l'honnête homme et le citoyen; nous n'aurons pas

besoin de recourir à la fausseté : au lieu d'être artificieux pour plaire, il suffira d'être bon ; au lieu d'être faux pour flatter les faiblesses des autres, il suffira d'être indulgent : ceux avec qui l'on aura de tels procédés n'en seront ni enorgueillis, ni corrompus; ils n'en seront que reconnaissants, et en deviendront meilleurs. » (B.)

On dit un peuple *poli*, les nations *polies*, opposé à sauvage, barbare ; aujourd'hui on dit plutôt *civilisé*. Le premier tient plus aux manières, *civilisé* aux usages; on est *poli* par les mœurs, *civilisé* par les lumières.

273. Civisme, Patriotisme.

Ces deux mots présentent l'idée de l'amour de la patrie et de ses concitoyens.

L'usage vient de consacrer le mot de *civisme*, qui manquait à notre langue; il est d'autant plus intéressant d'en fixer la valeur, qu'il diffère de *patriotisme*, avec lequel on le confond trop souvent.

Civisme, dérivé de *civis*, citoyen, a pris la terminaison grecque ισμα, qui signifie science, méthode; comme si l'on disait science du citadin, de l'habitant de la ville; car ce mot et ses dérivés ne peuvent être pris que dans cette acception particulière. C'est l'homme qui se dévoue à ses concitoyens, les sert de tous les moyens qui sont en son pouvoir.

Patriotisme de *patrius*, avec la terminaison de son synonyme, signifie profession d'amour de la patrie.

Le *patriote* est celui qui aime sa patrie, sa nation ; le *patriotisme* est cette vertu mise en action. Le *patriotisme* se montre dans les conseils et dans les camps ; il est au *civisme* ce que l'homme public est à l'égard de l'homme privé.

Par quelle fatalité faut-il que les peuples soient toujours dupes du premier ambitieux qui se sert du mot *patriotisme*, dont l'abus a si souvent découvert la magie ? Le prétexte de servir sa patrie éleva Périclès et les tyrans de Corinthe. Il n'est pas de conquérant depuis Alexandre jusqu'à Attila, qui n'ait couvert ses projets de ce voile sacré. Le vrai *patriote* ne vante pas plus son *patriotisme*, que l'homme honnête ne se vante de sa probité ; c'est une dette qu'il acquitte ; étranger aux factions, étranger à toute espèce de crime, c'est au bonheur de tous qu'il se dévoue. Il sait que la justice est le plus ferme soutien des empires, ce n'est qu'à des lois justes qu'il donne son assentiment. Tout à sa patrie, il ne compta jamais ses sacrifices, et la vie lui serait un fardeau, s'il fallait la rattacher par une faiblesse coupable ou par le crime.

Toutes ces vertus sont encore celles de l'homme paisible qui, dans une carrière moins brillante, offre à ses concitoyens un secours désintéressé, et l'honore par des actes de *civisme*. C'est par l'exercice de toutes les vertus so-

priété des termes, si vous mettez de la netteté dans vos constructions, si vous savez rendre vos tours pittoresques, soyez sûr que votre expression aura cette *perspicuité* désirable, que Quintilien regarde comme la première et la plus importante qualité du discours.

La *clarté* est ennemie du phébus et du galimatias; la *perspicuité* écarte les tours amphibologiques, les expressions louches, les phrases équivoques. (B.)

275. Cloître, Couvent, Monastère.

Cloître, vient de *clore*. Ce mot désigne certain lieu clos d'un couvent, ou un enclos de maisons de chanoines; et il se prend d'une manière générale pour maison religieuse. *Couvent*, autre fois *convent*, assemblée, lieu d'assemblée religieuse, du latin *cum*, et de *venire*, venir ensemble, s'assembler. *Monastère*; habitation de *moines*, du grec μόνος, seul, solitaire.

L'idée propre de *cloître* est donc celle de *clôture*; l'idée propre de *couvent*, celle de communauté; l'idée propre de *monastère*, celle de solitude. On s'enferme dans un *cloître*; on se met dans un *couvent*; on se retire dans un *monastère*. Celui qui fait avec le monde un divorce absolu s'enferme dans un *cloître* : celui qui renonce au commerce du monde se met dans un *couvent* : celui qui fuit le monde se retire dans un *monastère*.

Dans le *cloître*, vous avez sacrifié votre liberté. Dans le *couvent*, vous avez renoncé à vos anciennes habitudes, vous contractez celle d'une société régulière, et vous portez le joug de la règle. Dans le *monastère*, vous êtes voué à une sorte d'exil, et vous ne vivez que pour votre salut.

Dans les anciens et vrais *monastères*, les religieux partageaient leur vie entre la contemplation et le travail : ils ont défriché la France. Lorsque les villes fondées ou agrandies par les défrichements ont envahi et enclos les *monastères*, ils n'ont plus, à proprement parler, formé que des *couvents*, où le commerce du monde a fait tomber le travail des moines. Enfin, à peine est-il resté de *cloître* rigoureux pour quelques ordres religieux d'hommes, et chez les religieuses *cloîtrées* par les dispositions du concile de Trente.

Dans l'usage ordinaire, *cloître* se dit d'une manière absolue et définie : on dit le *cloître*, pour désigner l'état monastique; on entre dans le *cloître*, on se jette dans un *cloître* : la mortification se pratique dans le *cloître*. On ne dit pas dans la même acception le *cloître* des bénédictins, comme on dit leur *monastère*; ou le *cloître* des capucins, comme on dit leur *couvent*. Nous appelons seulement *monastères* les maisons de moines anciens, tels que ceux qui font profession de la règle de Saint-Benoît, ou de grandes maisons religieuses de fondation moins ancienne. Toutes les autres maisons moins considérables de moines plus modernes, telles que celles des ordres mendiants, s'appellent *couvents*. (R.)

276. Clore, Fermer.

L'idée propre de *clore* est de joindre et de serrer ensemble les choses ou leurs parties, de manière à ne laisser entre elles aucun vide, aucun interstice, pour bien cacher, couvrir, envelopper. Celle de *fermer* est de former une barrière, une défense, une garde à un passage, à une ouverture, de manière que la chose soit fortifiée et assurée, pour préserver des atteintes qu'on pourrait craindre, ou leur opposer une résistance.

En général, la *clôture* est plus vaste, plus rigoureuse, plus stable que la *fermeture*.

La *clôture* est en général plus vaste. Une ville est *close* de murailles; un jardin est *clos* de murs; un champ l'est de haies. Un passage est *fermé*, des portes sont *fermées*, une trappe l'est aussi. Un *clos* est un grand espace de terre, *fermé* dans son circuit.

Le théâtre d'escrime de la chevalerie, *fermé* ou plutôt *enfermé* par trois barrières, s'appelait *champ-clos* : ce dernier mot indique l'étendue de la *clôture*, et celui de *fermé*, sa force. On *ferme* ce qui est ouvert ou creux ; on *clôt* ce qui était tout découvert et sans enceinte.

La *clôture* est plus rigoureuse. Une fenêtre est *fermée*, et pourtant elle peut n'être pas bien *close*. Il n'y a point de jour, d'issue, de passage dans ce qui est *clos* ; s'il s'y trouve des passages, des issues, des ouvertures, on les *ferme*. Le propriétaire de la maison est obligé de tenir le locataire *clos* et couvert, c'est-à-dire, *bien fermé* de toutes parts. Votre bourse est *fermée* ; le trésor de l'avare est vraiment *clos*. Un livre est *fermé*, il n'est pas *clos*. Quand on *ferme* la bouche à quelqu'un, il ne dit plus rien ; quand on la lui *clôt*, il n'a plus rien à dire, il ne peut plus rien dire. On se sert au figuré de *clore* plus souvent que de *fermer*, pour dire conclure, achever, terminer, finir, etc. ; *clore* une assemblée, un compte, un inventaire, etc. Les différentes manières d'employer les deux termes, soit au propre, soit au figuré, prouvent assez que *clore* dit quelque chose de plus sévère et de plus strict que *fermer*.

Enfin la *clôture* est plus stable. Ce qui est *clos* est *fermé* à demeure : ce qui se *ferme* s'ouvre. On ouvre et on *ferme* les portes, les fenêtres, un coffre, les boutiques, les spectacles. Mais les places *closes*, et les choses employées pour la *clôture*, les murs, les palissades, les haies, les cloisons, etc., ne s'ouvrent point ou ne sont pas faites pour s'ouvrir et se *fermer* alternativement. Vous *fermez* votre lettre qui doit être ouverte ; mais ce qui ne doit pas être su, c'est *lettre close*. La main qui se *ferme* et s'ouvre ne se *clôt* pas ; il en est de même des yeux, des oreilles, dans le discours ordinaire. Cependant vous dites, je n'ai pas *fermé* ou *clos* l'œil de la nuit. Dans cet exemple on se sert de *clore*, parce qu'il s'agit d'avoir les yeux *fermés* par le sommeil, pendant la durée de la nuit ou une assez longue durée. On dit *fermer* ou *clore* les yeux, pour désigner figurément la mort. (R.)

277. Clystère, Lavement, Remède.

Ces trois termes, synonymes en médecine et en pharmacie, ne sont point arrangés ici au hasard ; ils le sont selon l'ordre chronologique de leur succession dans la langue.

Il y a longtemps que *clystère* ne se dit plus. *Lavement* lui a succédé ; et sous le règne de Louis XIV, l'abbé de Saint-Cyran le mettait déjà au rang des mots déshonnêtes qu'il reprochait au père Garasse. On a substitué de nos jours le terme de *remède* à celui de *lavement*. *Remède* est équivoque ; mais c'est par

leur idée particulière un certain rapport au danger, que les premiers n'expriment pas.

Le *cœur* soutient dans l'action : le *courage* fait avancer : la *valeur* fait exécuter : la *bravoure* fait qu'on s'expose : l'*intrépidité* fait qu'on se sacrifie.

Il faut que le *cœur* ne nous abandonne jamais ; que le *courage* ne nous détermine pas toujours à agir ; que la *valeur* ne nous fasse pas mépriser l'ennemi ; que la *bravoure* ne se pique pas de paraître mal à propos ; et que l'*intrépidité* ne se montre que dans le cas où le devoir et la nécessité y engagent. (G.)

279. Colère, Courroux, Emportement.

Une agitation impatiente contre quelqu'un qui nous obstine, qui nous offense, ou qui nous manque dans l'occasion, fait le caractère commun que ces trois mots expriment. Mais la *colère* dit une passion plus intérieure et de plus de durée, qui dissimule quelquefois, et dont il faut se défier. Le *courroux* enferme dans son idée quelque chose qui tient de la supériorité, et qui respire hautement la vengeance ou la punition ; il est aussi d'un style plus ampoulé. L'*emportement* n'exprime proprement qu'un mouvement extérieur qui éclate et fait beaucoup de bruit, mais qui passe promptement.

Le cœur est véritablement piqué dans la *colère*, et il a peine à pardonner, si l'on ne s'adresse pas directement à lui ; mais il revient dès qu'on sait le prendre. Souvent le *courroux* n'a d'autre mobile que la vanité, qui exige simplement une satisfaction ; et parce qu'alors il agit plus par jugement que par sentiment, il en est plus difficile à apaiser. Il arrive assez ordinairement que la chaleur du sang et la pétulance de l'imagination occasionnent l'*emportement*, sans que le cœur ni l'esprit y aient part : il est alors tout mécanique ; c'est pourquoi la raison n'est point de mise à son égard ; il n'y a donc qu'à céder jusqu'à ce qu'il ait eu son cours.

La *colère* marque beaucoup d'humeur et de sensibilité ; celle de la femme est la plus dangereuse. Le *courroux* marque beaucoup de hauteur et de fierté ; celui du prince est le plus à craindre. L'*emportement* marque beaucoup d'aigreur et d'impatience ; celui de nos amis est le plus désagréable et le plus dur à soutenir. (G.)

On dit un homme *colère*, cela tient au caractère ; *emporté*, cela tient à l'humeur ; *courroucé* indique un état, non une habitude.

280. Colère, Colérique.

Colère, adjectif, qui est sujet à la *colère* : *colérique*, qui est enclin à la *colère*, ou qui porte à la *colère*. Le premier désigne proprement l'habitude, la fréquence des accès ; le second la disposition, la propension, la pente naturelle à cette passion. Un homme est *colère*, et il a l'humeur *colérique*. L'humeur *colérique* rend *colere*, comme l'humeur hypocondriaque rend hypocondre. Un homme peut être *colérique* sans être *colère*, s'il parvient à se vaincre, s'il met un frein à son humeur. *Colérique* ne se dit que didactiquement : cependant cette dernière observation prouve combien il servirait à la précision du style dans tous les genres d'écrire.

Colère marque donc le fait, et *colérique* l'inclination. Nous distinguons par de semblables nuances le *despote* de l'homme *despotique*. Le *despote*, avec ou sans titre, gouverne de fait, d'une manière absolue et arbitraire : l'homme *despotique* a le goût et le pouvoir de gouverner arbitrairement, etc.

La *colère* est un vice dominant dans l'homme *colère*, puisqu'il s'y abandonne sans mesure et sans réserve ; et peut-être ne sera-t-elle qu'un défaut dans l'homme *colérique*, qu'elle ne subjuguera pas, et n'emportera pas même. (R.)

281. Commandement, Ordre, Précepte, Injonction, Jussion.

Les deux premiers de ces mots sont de l'usage ordinaire; le troisième est du style doctrinal; et les deux derniers sont des termes de jurisprudence ou de chancellerie. Celui de *commandement* exprime avec plus de force l'exercice de l'autorité; on *commande* pour être obéi. Celui d'*ordre* a plus de rapport à l'instruction du subalterne; on donne des *ordres* afin qu'ils soient exécutés. Celui de *précepte* indique plus précisément l'empire sur les consciences; il dit quelque chose de moral qu'on est obligé de suivre. Celui d'*injonction* désigne plus proprement le pouvoir dans le gouvernement; on s'en sert lorsqu'il est question de statuer, à l'égard de quelque objet particulier, une règle indispensable de conduite. Enfin, celui de *jussion* marque plus positivement l'arbitraire; il enferme une idée de despotisme qui gêne la liberté, et force le magistrat à se conformer à la volonté du prince.

Il faut attendre le *commandement*; la bonne discipline défend de le prévenir. On demande quelquefois l'*ordre*; il doit être précis. On donne souvent au *précepte* une interprétation contraire à l'intention du législateur; c'est l'effet ordinaire du commentaire. Il est bon, quelque formelle que soit l'*injonction*, de ne pas trop s'arrêter à la lettre, lorsque les circonstances particulières rendent abusive la règle générale. Il me semble que les cours de justice ne sauraient trop prévenir les lettres de *jussion*, et que le ministère ne doit en user que très-sobrement. (G.)

282. Commerce, Négoce, Trafic.

« Le *négoce* regarde les affaires de banque et de marchandises. Le *commerce* et le *trafic* ne regardent que les affaires de marchandises, avec cette différence, ce me semble, que le *commerce* se fait plus par vente et par achat, et le *trafic* par échange. » Ces notions, données par l'abbé Girard, sont bien légèrement hasardées.

Commerce, latin *commercium*, signifie à la lettre échange de marchandises, il est formé de *cum*, avec, ensemble, et de *merx*, *merces*, marchandises. Le *commerce* ne se fit d'abord que par échange immédiat; pour en généraliser l'idée, on en fait un échange de valeurs. Dans tous les sens, ce mot exprime un échange, une communication réciproque.

Négoce, latin *negotium*, est ordinairement composé par les étymologistes de *nec* et *otium*, privation de loisir, occupation. Le *négoce* est une espèce particulière de travail, d'affaire, d'occupation; l'occupation, l'exercice, la profession du *commerce*.

[redacted]

au service du *commerce*, ou cette partie du commerce exercée par des gens voués aux entreprises, aux soins, aux travaux de cette profession : c'est donc à tort qu'on dit le *commerce*, pour désigner le corps de ces agents, qui ne font pas en effet tout le *commerce*, mais qui servent le *commerce* : ce serait plutôt le *négoce*. Le *trafic* est ce *négoce* qui fait passer de lieux en lieux, ou de mains en mains, ou qui fait circuler tel ou tel objet particulier de *commerce*, par des agents intermédiaires placés entre le premier vendeur et le dernier acheteur. Ainsi, ce mot n'exprime qu'un service particulier du *négoce* borné à un certain genre d'industrie et de *commerce*, comme le *commerce* des soies, des laines.

Le *commerce* est cette communication complète qui embrasse tous les échanges et toutes les sortes d'échanges qui se font dans toute l'étendue de la circulation, depuis la production jusqu'à la consommation, depuis le cultivateur ou le propriétaire qui vend la denrée de son crû, et qui est le premier *commerçant* sans être *négociant*, jusqu'au consommateur qui termine les échanges en faisant le dernier achat de la chose pour son usage. Le *négoce* n'est qu'un service particulier que rendent au *commerce* des agents, des personnes intelligentes, éclairées et laborieuses, en épargnant aux producteurs ou aux fabricants et aux consommateurs la peine de se rapprocher les uns des autres pour leurs ventes et leurs achats, en calculant et balançant les moyens des uns et les besoins des autres, pour les accorder ensemble; en combinant et multipliant même les échanges en divers lieux, en divers pays, pour rendre plus favorable le débit de la denrée; en formant enfin les spéculations et exécutant les opérations nécessaires pour conduire les objets d'un terme à l'autre, avec le plus d'économie et d'avantage possible. Le *trafic* infiniment plus borné dans son industrie, dans ses lumières, dans ses entreprises, dans ses spéculations, dans ses opérations, consiste proprement à acheter là une marchandise pour revendre ici cette même marchandise avec profit; tandis que le *négoce* aura souvent fait, par un long circuit, et avec beaucoup de travail, plusieurs échanges différents pour arriver à la marchandise que vous attendez.

Une nation, un pays, fait le *commerce* de ses productions et de ses fabrications; cette nation fait son *commerce* lors même que l'étranger vient chez elle lui apporter des marchandises étrangères et prendre les siennes. Une maison, une compagnie attachée à des entreprises combinées, fait un *négoce* : elle *négocie*, achète de toute sorte de mains, échange, voiture, transporte, etc. Un simple revendeur fait le *trafic*.

Le producteur est donc l'auteur du *commerce* et le vrai *commerçant*. Le négociant est un agent très-utile du *commerce*, interposé entre le producteur et le consommateur. Le *trafiquant* est un agent du *négoce*, attaché à telle espèce de *commerce*.

Le *commerce* se prête à une infinité de divisions; *commerce* intérieur, *commerce* extérieur, *commerce* maritime, *commerce* en gros, *commerce* en détail, grand *commerce*, petit *commerce*, etc.; *commerce* des denrées, *commerce* des marchandises, etc. Le *négoce* se prend ordinairement d'une manière générique; mais il se prête aussi à des divisions; *négoce* en gros et en détail, etc.; mais surtout à des divisions relatives ou à l'intérêt ou à l'art : bon *négoce*, *négoce* lucratif, *négoce* inconnu, etc. Le *trafic* se fait aussi en gros et en détail, etc.; mais avec spécification de telle ou telle marchandise, *trafic* d'argent, de papiers, de soieries, de bonneteries, etc.

Je pourrais encore confirmer mes définitions par les emplois figurés de ces termes.

Le mot *commerce* sert toujours à désigner une communication réciproque ou de pensées, ou de lettres, de sentiments, d'intelligence, de services, de secours, où chacun donne, reçoit, rend, etc. On dit le *commerce* du monde, de la vie ; le *commerce* des savants, de deux amis, des époux, etc.

Les mots *négocier*, *négociation*, etc., désignent l'action de traiter, de manier, de conduire avec art, avec travail, des affaires publiques ou privées. On *négocie* un traité, une alliance, un mariage, un accommodement, etc.

Trafic est très-souvent employé pour désigner des pratiques mauvaises et intéressées, comme si l'on ne voyait dans le *trafic* que la vénalité ou une petite industrie, uniquement inspirée par l'intérêt, et tendant au profit. On fait des *trafics* d'amitié, de bienfaits, de louanges, de complaisances, de vertu, d'amour, etc. : tout cela signifie vendre. On *trafique* de la vertu, de l'amour, dit La Bruyère; tout est à vendre parmi les hommes. (R.)

La distinction de Roubaud est très-juste, mais l'usage a fait disparaître ces différences, aujourd'hui *commerce* et *commerçant* sont des mots généraux qui se disent de tout genre d'affaires, et de toute personne qui fait des affaires; *négoce* se prend en mauvaise part, *négoce* honteux, infâme *négoce* ; tandis que *négociant* se prend en bonne part et désigne un *commerçant* faisant des affaires importantes. *Trafic* et *trafiquant* ne s'emploient guère qu'au figuré, où on les prend en mauvaise part. (V. F.)

283. Commis, Employé.

Le *commis* a une mission, une *commission*; l'*employé* a une fonction, un *emploi*; le *commis* répond à un commettant : l'*employé* à un chef. Le *commis* a ses instructions et les suit : l'*employé* a des ordres, il les exécute.

Il y a des *commis* importants et très-importants : ceux-là gouvernent. Les *employés* sont gueux et misérables, ceux-ci vexent.

On parle de la fortune des *commis* puissants. On plaint le sort des pauvres *employés*.

Multipliez les affaires et les embarras, vous multiplierez les *commis* et vous augmenterez leur importance. Multipliez les prohibitions et les perceptions, vous multiplierez les *employés* et comblerez nos misères. (R).

284. Compagnon, Camarade.

Le *cómpagnon* est de notre *compagnie*, il fait route avec nous. Le *camarade* vit toujours avec nous, de la même vie : il est intime, familier.

Si j'ai une route longue ou dangereuse à faire, je chercherai un *compagnón* que je quitterai, sans y songer, une fois le danger ou l'ennui passé.

Mon *compagnon* est mon associé, mon *camarade* n'est pas loin d'être mon ami. On retrouve toujours avec joie ses *camarades* d'enfance. Deux *compagnons* s'aident, deux *camarades* se soutiennent.

[redacted]

On a beau réfuter ses vains raisonnements,
Son esprit se *complaît* dans de faux jugements. (Boil.)

Il y a des esprits qui se *plaisent* à mettre sans cesse en avant des paradoxes et qui les abandonnent aussitôt; ils s'y sont *plus*, ils ne s'y *complaisent* pas. (V. F.)

286. Complaisance, Déférence, Condescendance.

La *complaisance* ou le désir, le soin de *complaire*, est de se *plaire* à faire ce qui *plaît* aux autres. La *déférence*, ou l'attention à *déférer*, est de se *porter* (*ferre*) volontiers à préférer à ses propres sentiments l'acquiescement aux sentiments des autres. La *condescendance* ou l'action de *condescendre* est de *descendre* de sa hauteur pour se prêter à la satisfaction des autres, au lieu d'exercer rigoureusement ses droits.

Les nécessités, les bienséances, les convenances, les offices, les agréments de la société, de la familiarité, de l'intimité, obligent à la *complaisance* : elle fait toutes sortes de sacrifices de nos volontés, de nos goûts, de nos commodités, de nos jouissances, de nos vues personnelles. L'âge, le rang, la dignité, le mérite des personnes, nous imposent la *déférence* : elle subordonne ou soumet à ces titres notre avis, nos opinions, nos jugements, nos prétentions, nos desseins. Les faiblesses, les besoins, les goûts, les défauts d'autrui, demandent de la *condescendance* : elle fait que nous nous relâchons de notre sévérité ou des droits rigoureux de notre autorité, de notre supériorité, de notre liberté, de notre volonté.

Un mari a de la *complaisance* et de la *condescendance* pour sa femme : la femme a de la *déférence* pour son mari; ils ont l'un et l'autre de la *condescendance* pour leurs enfants. Nous nous devons tous de la *complaisance* les uns aux autres. Nous devons de la *déférence* à nos supérieurs : nous avons pour nos inférieurs de la *condescendance*. Le fort a de la *condescendance* pour le faible : les petits ont de la *déférence* pour les grands : on a de la *complaisance* pour tous ceux avec qui l'on vit.

Ces qualités annoncent de la bonté, de la douceur, de la facilité dans le caractère, dans l'humeur, dans l'esprit; mais la *complaisance* marque particulièrement une bonté affectueuse; la *déférence*, une douceur respectueuse; la *condescendance*, une facilité indulgente.

La *complaisance* est inspirée par le désir de *plaire*; et c'est le moyen de *plaire*. La *déférence* marque une docilité réglée par la science des égards; elle rend les autres contents d'eux et de nous. La *condescendance* tient à cette sorte d'aménité qui se prête volontiers à des tempéraments; elle se plie pour vous embrasser.

L'auteur du livre des Mœurs dit que la *complaisance* est une *condescendance* honnête, par laquelle nous plions notre volonté pour la rendre conforme à celle des autres; et qu'elle consiste à ne contrarier le goût de qui que ce soit, dans tout ce qui est indifférent pour les mœurs, à s'y prêter même autant qu'on le peut, et à le prévenir lorsqu'on l'a su deviner.

La *complaisance* cherche à prévoir, à saisir, à prévenir les goûts et les désirs des personnes, sans doute : mais il n'en est pas de même de la *condescendance*; elle attend, résiste, mais se rend. La *complaisance* fait qu'on n'a de volonté que celle des autres; la *condescendance* fait qu'on ne tient pas à sa volonté, quand elle est opposée à celle des autres. La *complaisance* a beaucoup plus d'affection et de générosité que la *condescendance* : si on la réduit à une pure *condescendance*, on la dénature au lieu de la définir.

La *déférence* a été mieux connue ou mieux sentie. L'usage est assez général d'y attacher l'idée d'une sorte d'hommage rendu au mérite et aux bienséances. D'Ablancourt nous dit qu'on en a pour les personnes de mérite et de qualité; Port-Royal, qu'il nous faut prévenir les uns les autres par des témoignages

d'honneur et de *déférence*; Saint-Évremont, que le respect et la *déférence* naissent de l'estime mutuelle que doivent avoir des amis.

287. Compliqué, Impliqué.

Les affaires ou les faits sont *compliqués* les uns avec les autres, par leur mélange et par leur dépendance. Les personnes sont *impliquées* dans les faits ou dans les affaires, lorsqu'elles y trempent ou qu'elles y ont quelque part.

Les choses extrêmement *compliquées* deviennent obscures à ceux qui n'ont ni assez d'étendue, ni assez de justesse d'esprit pour les démêler. Quand on est souvent dans la compagnie des étourdis, on est exposé à se voir *impliqué* dans quelque fâcheuse aventure.

Les affaires les plus *compliquées* deviennent simples et faciles à entendre, dans la bouche ou dans les écrits d'un habile avocat. Il est dangereux de se trouver *impliqué*, même innocemment, dans les affaires des grands, on en est toujours la dupe : ils sacrifient à leurs intérêts leurs meilleurs serviteurs.

Compliqué a un substantif qui est d'usage; *impliqué* n'en a point.

Rien n'embarrasse plus les médecins que la *complication* des maux, dont le remède de l'un est contraire à la guérison de l'autre. Il n'est pas gracieux d'avoir pour amis des personnes qui vous *impliquent* toujours mal à propos dans les fautes qu'elles commettent. (G.)

288. Conclusion, Conséquence.

Ces deux termes sont synonymes, en ce qu'ils désignent également des idées dépendantes de quelques autres idées.

Dans un raisonnement, la *conclusion* est la proposition qui suit de près celles qu'on y a employées comme principes, et que l'on nomme prémisses; la *conséquence* est la liaison de la *conclusion* avec les prémisses.

Une *conclusion* peut être vraie, quoique la *conséquence* soit fausse : il suffit, pour l'une, qu'elle énonce une vérité réelle; et pour l'autre, qu'elle n'ait aucune liaison avec les prémisses. Au contraire, une *conclusion* peut être fausse, quoique la *conséquence* soit vraie : c'est que, d'une part, elle peut énoncer un jugement faux; et de l'autre part, avoir une liaison nécessaire avec les prémisses, dont l'une, au moins dans ce cas, est elle-même fausse.

Quand la *conclusion* est vraie et la *conséquence* fausse, on doit nier la *conséquence*, et on le peut sans blesser la vérité de la *conclusion* : c'est qu'alors la négation ne tombe que sur la liaison de cette proposition avec les prémisses. Quand, au contraire, la *conclusion* est fausse et la *conséquence* vraie, on peut accorder la *conséquence* sans admettre la fausseté énoncée dans la *conclusion* : ce qu'on accorde ne tombe alors que sur la liaison de cette proposition avec les prémisses et non sur la valeur de la proposition.

Pour un raisonnement parfait, il faut de la vérité dans toutes les propositions et une conséquence juste entre les prémisses et la conclusion. La plus mauvaise espèce serait celle dont la *conclusion* et la *conséquence* seraient également fausses : ce ne serait pas même un raisonnement.

La *conclusion* d'un ouvrage en est quelquefois la récapitulation ; quelquefois c'est le sommaire d'une doctrine dont l'ouvrage a exposé ou établi les principes. Les diverses propositions qui énoncent cette doctrine fondée sur les principes de l'ouvrage, sans y être expressément comprises, sont ce qu'on appelle les *conséquences*. (B.)

289. Concupiscence, Cupidité, Avidité, Convoitise.

La *concupiscence* est la disposition habituelle de l'âme à désirer les biens, les plaisirs sensibles ; la *cupidité* en est le désir violent; l'*avidité* un désir insatiable; la *convoitise* un désir illicite.

La *concupiscence* est la suite du péché originel. Le renoncement à soi-même est le remède que propose l'Évangile contre cette maladie de l'âme. Ce renoncement, aussi inconnu à la philosophie humaine que la nature de l'origine du mal dont il est le remède, dispose généreusement le chrétien à réprimer les emportements de la *cupidité*, à prescrire des bornes raisonnables à l'*avidité*, à détester toutes les injustices de la *convoitise*. (B.)

290. Condition, État.

La *condition* a plus de rapport au rang qu'on tient dans les différents ordres qui forment l'économie de la république. L'*état* en a davantage à l'occupation ou au genre de vie dont on fait profession.

Les richesses nous font aisément oublier le degré de notre *condition*, et nous détournent quelquefois des devoirs de notre *état*.

Il est difficile de décider sur la différence des *conditions*, et d'accorder là-dessus des prétentions des divers *états*; il y a beaucoup de gens qui n'en jugent que par le brillant de la dépense.

Quelques personnes font valoir leur *condition*, faute de bien connaître le juste mérite de leur *état*. (G.)

291. De condition, De qualité.

La première de ces expressions a beaucoup gagné sur l'autre; mais quoique souvent très-synonymes dans la bouche de ceux qui s'en servent, elles retiennent toujours dans leur propre signification le caractère qui les distingue, auquel on est obligé d'avoir égard en certaines occasions pour s'exprimer d'une manière convenable. *De qualité* enchérit sur *de condition*; car on se sert de cette dernière expression dans l'ordre de la bourgeoisie, et l'on ne peut se servir de l'autre que dans l'ordre de la noblesse. Un homme né roturier ne fut jamais un homme *de qualité*; un homme né dans la robe, quoique roturier, se dit homme *de condition*.

Il semble que de tous les citoyens partagés en deux portions, les gens *de condition* en fassent une, et le peuple l'autre, distinguées entre elles par la nature des occupations civiles; les uns s'attachant aux emplois nobles, les autres aux emplois lucratifs : et que parmi les personnes qui composent la première portion, celles qui sont illustrées par la connaissance soient les gens *de qualité*.

Les personnes *de condition* joignent à des mœurs cultivées des manières polies; et les gens *de qualité* ont ordinairement des sentiments élevés.

Il arrive souvent que des personnes nouvellement devenues *de condition* donnent dans la hauteur des manières, croyant en prendre de belles; c'est par là qu'elles se trahissent, et font sur l'esprit des autres un effet tout contraire à leur intention. Quelques gens *de qualité* confondent l'élévation des sentiments avec l'énormité des idées qu'ils se font sur le mérite de la naissance, affectant continuellement de s'en targuer, et de prodiguer les airs de mépris pour tout ce qui est bourgeoisie : c'est un défaut qui leur fait beaucoup plus perdre que gagner dans l'estime des hommes, soit pour leur personne, soit pour leur famille. (G.)

292. Conduire, Guider, Mener.

Les deux premiers de ces mots supposent dans leur propre valeur une supériorité de lumières que le dernier n'exprime pas, mais en récompense, celui-ci renferme une idée de crédit et d'ascendant tout à fait étrangère aux deux autres. On *conduit* et l'on *guide* ceux qui ne savent pas les chemins; on *mène* ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas aller seuls.

Dans le sens littéral, c'est proprement la tête qui *conduit*, l'œil qui *guide*, et la main qui *mène*.

On *conduit* un procès ; on *guide* un voyageur ; on *mène* un enfant.

L'intelligence doit *conduire* dans les affaires ; la politesse doit *guider* dans les procédés ; le goût peut *mener* dans les plaisirs.

On nous *conduit* dans les démarches afin que nous fassions précisément ce qui convient de faire : on nous *guide* dans les routes pour nous empêcher de nous égarer : on nous *mène* chez les gens pour nous en procurer la connaissance.

Le sage ne se *conduit* par les lumières d'autrui qu'autant qu'il se les ait rendues propres. Une lecture attentive de l'Évangile suffit pour nous *guider* dans la voie du salut. Il y a de l'imbécillité à se laisser *mener* dans toutes ses actions par la volonté d'un autre ; les personnes sensées se contentent de consulter dans le doute, et prennent leur résolution par elles-mêmes. (G.)

293. Conférer, Déférer.

On dit l'un et l'autre, en parlant des dignités et des honneurs que l'on donne. *Conférer* est un acte d'autorité ; c'est l'exercice du droit dont on jouit. *Déférer* est un hommage ; c'est une préférence que l'on accorde au mérite.

Quand la conjuration de Catilina fut éventée, les Romains, convaincus du mérite de Cicéron et du besoin qu'ils avaient alors de ses lumières et de son zèle, lui *déférèrent* unanimement le consulat : ils ne firent que le *conférer* à Antoine. (B.)

294. Se confier, Se fier.

Se confier ne désigne guère que faire une confidence ; *se fier*, c'est proprement avoir de la confiance : le premier n'indique qu'un sentiment passager de l'âme et relatif aux circonstances ; l'autre exprime un sentiment absolu et indépendant de toute circonstance.

On *se confie* à tous ceux à qui l'on a fait des confidences, et comme une confidence ne prouve pas toujours pour celui à qui on la fait, on ne *se fie* pas à tous ceux à qui l'on *se confie*.

On *se fie* à la probité ; on *se confie* à la discrétion : à la cour il faut continuellement *se confier* et ne se *fier* jamais.

On *se confie* à son confesseur, et l'on ne *s'y fierait* pas toujours.

Les jeunes gens se *confient* leurs intrigues sans s'estimer : on estime toujours ceux à qui l'on *se fie*.

On peut dire à un homme dont on soupçonne la probité : comme votre

ment, soit par quelque ordre supérieur; les *associés* ont un objet commun d'intérêt.

Le fondement nécessaire de l'union entre des *confrères*, c'est l'estime réciproque; entre des *collègues*, c'est l'intelligence; entre des *associés*, c'est l'équité.

Il importe à notre tranquillité personnelle de bien vivre avec nos *confrères*, de captiver leur estime, de leur accorder la nôtre, et, s'ils nous forcent à la leur refuser, de garder au moins les bienséances.

Il importe au succès des opérations où nous sommes chargés de concourir, de nous entendre avec nos *collègues*; de leur communiquer toujours nos vues; de déférer souvent aux leurs; et, si nous sommes forcés de les contredire ou de leur résister, de le faire avec les plus grands ménagements : la conduite de Cicéron à l'égard d'Antoine, son *collègue* dans le consulat, est un modèle de conduite en ce genre.

Il importe à nos propres intérêts de respecter ceux de nos *associés*, de leur inspirer de la confiance par nos principes, de la confirmer par notre équité, et, si la perte n'est pas excessive, de faire même quelques sacrifices à leurs prétentions (B).

297. Confus, Déconcerté, Interdit.

Ces trois mots indiquent le trouble, l'embarras; mais la *confusion* semble toujours fondée sur de bonnes raisons, tandis qu'un rien suffit pour *déconcerter* ou pour *interdire*.

La *confusion* dépend plutôt de la chose qui l'occasionne que de la personne qui l'éprouve; tout le monde peut la connaître : mais il y a des gens qui ne peuvent jamais être *déconcertés* ou *interdits*; leur caractère s'y oppose.

La *confusion* peut être intérieure, cachée, quoiqu'elle se manifeste le plus souvent : être *déconcerté*, être *interdit*, sont des manières d'être extérieures, qui viennent moins de l'état de l'âme que de la contenance, qui n'existeraient pas si elles ne se faisaient pas voir.

La *confusion* peut naître du sentiment de nos torts; elle paraît même contenir l'aveu d'une sorte d'infériorité; c'est un mouvement d'humilité. Il suffit quelquefois, pour être *déconcerté*, d'avoir beaucoup d'amour-propre; si un mot nous blesse, et que nous ne trouvions pas sur-le-champ les moyens de sauver une honte à notre amour-propre, nous sommes *déconcertés*. On peut aussi se laisser *déconcerter* par timidité. Lorsqu'on n'a pas la répartie prompte, on est sujet à se voir *interdit* souvent.

Un homme *confus* reconnaît son tort ou donne de mauvaises excuses; un homme *déconcerté* en cherche et n'en trouve pas; un homme *interdit* garde le silence.

Un sot n'est jamais *confus*; un homme hardi n'est jamais *déconcerté*; un esprit prompt n'est pas aisé à *interdire*.

Un homme *confus* est celui dont l'embarras est causé par le vague de ses sentiments ou de ses pensées; il ne sait où courir. Un homme *déconcerté* est celui dont l'embarras vient de ce qu'il a été jeté hors de la ligne de ses idées, et qu'il ne sait comment y revenir. Un homme *interdit* est celui à qui on a rompu le fil de ses idées, et qui ne cherche même pas à le retrouver.

Un homme *confus* baisse les yeux; un homme *déconcerté* les tourne de côté et d'autre comme pour demander son chemin; un homme *interdit* a le regard fixe.

On dit : vos bienfaits me rendent *confus*; vos reproches me *déconcertent*; vos interpellations m'*interdisent*.

Pour être *confus*, il n'est pas nécessaire d'être pris à l'improviste. Etre *déconcerté* ou *interdit* dénote une surprise causée par quelque chose de brusque et d'inattendu.

On est souvent *confus* de s'être laissé *déconcerter* ou *interdire* aisément. La *confusion* indique un embarras provenant d'une sorte de honte. Etre *déconcerté* ou *interdit* n'annonce qu'un défaut de présence d'esprit. (F. G.)

298. Conjurer, Adjurer.

Conjurer c'est prier instamment; *adjurer* voulait dire primitivement sommer, ordonner au nom de Dieu, d'une puissance supérieure : il s'emploie au figuré dans le sens d'inviter, presser.

On *conjure* Dieu :

Ils *conjuraient* ce Dieu de veiller sur vos jours. (RACINE.)

On *adjure* au nom de Dieu, de l'honneur, de la patrie.

Celui qui *conjure* peut être supérieur, mais s'avoue inférieur par ses prières mêmes, ses supplications. Un père qui voit ses remontrances, son courroux impuissants, *conjure* son fils d'avoir au moins pitié de ses pleurs.

Celui qui *adjure* peut être inférieur, mais il met en avant des motifs supérieurs de céder.

Un sujet *conjure* son roi; au moyen âge, un moine *adjurait*, au nom de Dieu ou du pape, un roi de changer de vie.

Enfin il y a encore entre ces deux mots une autre différence qui vient de leur sens primitif. Autrefois on faisait des *conjurations* pour empêcher l'esprit malin de s'introduire, et on l'*adjurait* au nom de Dieu de quitter un lieu, un corps où il s'était établi; aujourd'hui, au figuré, on dit *conjurer* de ne pas faire, et *adjurer* de faire. (V. F.)

299. Connaisseur, Amateur.

Le *connaisseur* se pique d'avoir du goût, l'*amateur* affecte l'enthousiasme. L'un veut passer pour habile, l'autre pour passionné. «Avec cinq ou six termes de l'art, dit La Bruyère, on se donne pour *connaisseur* en musique, en tableaux, en bâtiments.» Il suffit de quelques phrases ampoulées et banales pour faire un *amateur*.

Le *connaisseur* prétend tout juger, l'*amateur* a la prétention d'être auteur. Le premier critique à tort et à travers les œuvres d'autrui, le second veut des louanges pour les siennes. Il est cependant de vrais *connaisseurs* et des *amateurs* dont la passion n'est pas malheureuse. Les uns et les autres ont la manie des collections, mais où le *connaisseur* choisit, l'*amateur* entasse : l'amour est aveugle. (V. F.)

300. Connexion, Connexité.

Ces mots expriment le rapport, la liaison, la dépendance, qui se trouvent entre certaines choses. La terminaison du premier, *ion*, marque l'action de lier ces choses ensemble : la terminaison du second, *ité*, marque la qualité des choses faites pour être liées ensemble.

Il semble d'abord que cette remarque s'accorde assez avec l'observation suivante de l'*Encyclopédie*. Le mot *connexion*, dit l'auteur de l'article, désigne la liaison intellectuelle des objets de notre médiation; celui de *connexité*, la liaison que les qualités existant dans les objets, indépendamment de nos réflexions, constituent entre ces objets. Ainsi il y aura *connexion* entre les abstraits, et *connexité* entre les concrets; et les qualités et les rapports, qui font la *connexité*, seront les fondements de la *connexion*; sans quoi, notre entendement mettrait dans les choses ce qui n'y est pas. (*Encycl.*, III, 880.)

Il y a donc *connexité* entre les abstraits comme entre les concrets, puisque la *connexité* fonde la *connexion*. Entre les objets de nos méditations, il faut une *connexité* métaphysique pour former une *connexion* ou liaison intellectuelle, et elle y est nécessairement comme pour former une *connexion* ou

une liaison réelle; entre les objets matériels, il faut qu'il y ait une *connexité* réelle ou des qualités réelles propres pour leur liaison.

Richelet dit que *connexion* signifie le rapport d'une chose avec une autre; et *connexité*, ce par quoi une chose a rapport à une autre; il s'explique mal.

Il y aurait donc *connexion* toutes les fois qu'il y aurait *connexité*, puisque le rapport est le résultat nécessaire des qualités relatives. La *connexion* ou la liaison existerait donc entre deux idées qui, malgré leur *connexité*, se présenteraient, non-seulement désunies, mais encore opposées l'une à l'autre.

Quelques gens prétendent, dit le Dictionnaire de Trévoux, qu'il y a quelque sorte de différence entre *connexité* et *connexion*. Ils veulent que *connexité* signifie une liaison et une dépendance naturelles, qui se trouvent entre les choses, sans que nous y contribuions en rien de notre part, telle qu'elle est entre la physique et la médecine : au lieu que *connexion* ne signifie, selon eux, qu'une liaison qui est à faire et à laquelle nous devons contribuer par notre art; comme si on disait : par la *connexion* de ces deux propositions, vous verrez que l'une sert d'éclaircissement à l'autre.

Il n'y aurait donc pas une *connexion* naturelle et nécessaire, indépendante de toute opération de l'esprit, entre les idées de père et d'enfant, d'époux et d'épouse, de souverain et de sujet, de débiteur et de créancier, et ainsi de tant d'autres idées corrélatives. Vous pourriez donc concevoir un homme qui doit sans devoir à quelqu'un; quelqu'un qui commande sans qu'un autre obéisse, etc.

Pour moi, je pense, 1° que *connexion* et *connexité* s'appliquent également à toute espèce d'objets entre lesquels il y a des rapports particuliers, de quelque nature que soient ces objets et ces rapports;

2° Que la *connexion* ne consiste pas dans ces simples rapports, et que la *connexité* peut exister sans elle; 3° que la *connexion*, qui souvent dépend de nos opérations, en est aussi quelquefois indépendante, et qu'elle vient alors d'une sorte d'intimité naturelle entre les choses, ou de leur état naturel. La *connexité* est la qualité ou la propriété naturelle, en vertu de laquelle la *connexion* a lieu ou peut avoir lieu.

Ainsi, *connexité* ne dénote qu'un simple rapport qui est dans les choses et dans la nature même des choses : la *connexion* énonce une liaison qui est établie entre les choses, et fondée sur ce rapport. Par la *connexité*, les choses sont faites pour être ensemble ; par la *connexion*, elles sont ensemble effectivement.

La *connexité* présente des liens pour enchaîner les choses les unes aux autres, et la *connexion* les noue.

Deux idées ont de la *connexité*; leur *connexion* forme un jugement. Par le raisonnement vous établissez la *connexion* entre des propositions qui n'avaient qu'une *connexité*. Un principe a de la *connexité* avec un autre ; l'antécédent a une *connexion* avec le conséquent, ou le corollaire avec la proposition démontrée. Entre deux vérités qui se rapportent par leur *connexité* l'une à l'autre, la vérité intermédiaire fera la *connexion*. La *connexité* d'un certain nombre de vérités demande que leur *connexion* forme la chaîne qu'on appelle la science.

Il y a de la *connexité* entre la géométrie et la physique; leur *connexion* est dans les mathématiques mixtes. La *connexité* de l'astronomie avec la navigation est démontrée par la *connexion* établie, par exemple, entre la connaissance des satellites de Jupiter et la détermination des longitudes. La *connexion* de la physique et de la théologie est sensible; leur *connexité* est développée par les savants. (R.)

301. Connivence, Complicité.

Union, entente pour faire le mal, avec cette différence que le *complice* est

l'associé du criminel, c'est-à-dire de moitié dans le crime commis, tandis que la *connivence* n'est qu'une tolérance coupable, la dissimulation d'un mal qu'on pouvait empêcher. La *connivence* du père a été cause des fautes de son fils. La fidélité de de Thou à garder le secret de son ami fut traitée de *connivence* par les juges et le fit condamner.

Toutes les fois que nous laissons passer, sans la réfuter, une médisance que nous savons être une calomnie, nous ne sommes pas seulement coupables de *connivence*, mais les vrais *complices* de la calomnie. (V. F.)

302. Conseiller d'honneur, Conseiller honoraire.

Le *conseiller d'honneur* est un conseiller en titre, à la place duquel est attachée cette qualification : le *conseiller honoraire* est un conseiller qui, après avoir rempli quelque temps cette charge, a obtenu des lettres de vétérance, et qui conserve les principaux honneurs de la charge, sans être tenu d'en remplir les fonctions.

Un *conseiller d'honneur* est en exercice; un *conseiller honoraire* n'y est plus. (B.)

303. Consentement, Permission, Agrément.

Termes relatifs à la conduite que nous avons à tenir dans la plupart des actions de la vie, où nous ne sommes pas entièrement libres, et où l'événement dépend en partie de nous, en partie de la volonté des autres (*Encycl.*, IV, 32.)

Le *consentement* se demande aux personnes intéressées dans l'affaire. La *permission* se donne par les supérieurs qui ont droit de régler la conduite, ou de disposer des occupations. Il faut avoir l'*agrément* de ceux qui ont quelque autorité, ou quelque inspection sur la chose dont il s'agit.

Nul contrat sans le *consentement* des parties. Les moines ne peuvent sortir de leur couvent sans *permission*. On n'acquiert point de charge à la cour sans l'*agrément* du roi.

On se fait quelquefois prier de donner son *consentement* à une chose qu'on désire beaucoup. Tel supérieur refuse des *permissions* qui prend pour lui des licences peu décentes. L'*agrément* du prince devient difficile à obtenir vis-à-vis d'un concurrent protégé. (G.)

En donnant notre *consentement*, nous promettons notre concours ; en donnant notre *permission*, nous faisons un acte de l'autorité dont nous nous départons. Notre *agrément* prouve que la chose qu'on nous demande nous *agrée*, c'est-à-dire nous convient et nous plaît. On peut arracher de force, ravir par

auxquelles on ne veut pas *adhérer*. On conteste celles dont on ne veut pas *tomber d'accord*.

Il semble que le mot de *consentir* suppose un peu de supériorité, que celui d'*acquiescer* emporte un peu de soumission; qu'il entre dans l'idée d'*adhérer* un peu de complaisance, et que *tomber d'accord* marque un peu d'aversion pour la dispute.

Les parents *consentent* à l'établissement de leurs enfants. Les partis *acquiescent* au jugement d'un arbitre. Les amants *adhèrent* aux caprices de leurs maîtresses. Les bonnes gens *tombent d'accord* de tout. (G.)

305. Considérable, Grand.

La collection des arrêts est un ouvrage *considérable*; l'Esprit des Lois est un *grand* ouvrage. Un courtisan accrédité est un homme *considérable*; Corneille était un *grand* homme. On dit de *grands* talents, et un rang *considérable* (d'Al.)

Ces deux mots sont synonymes au propre et au figuré : au propre, *considérable* ne se dit guère que de ce qui est étendu horizontalement; *grand* peut se dire de ce qui est élevé. Une étendue *considérable* de pays; une *grande* hauteur. On ne dit pas un homme d'une taille *considérable*, mais d'une *grande* taille. *Grand* semble le contraire de *petit*; *considérable* est plus directement opposé à *borné*.

Au figuré, un homme *considérable* est celui qui attire les regards du public par son rang, ses richesses, etc.; un *grand* homme fixe l'estime par ses talents ou ses vertus. On est *considérable* par des qualités extérieures, dues quelquefois au hasard; on est *grand* par soi-même. Un homme *considérable* peut ne pas être un *grand* homme; mais un *grand* homme est toujours *considéré*. (F. G.)

Considérable ne se dit pas seulement de ce qui mesure une *grande* étendue horizontalement, et l'Académie dit une hauteur *considérable*; mais *considérable* ne veut pas dire absolument, comme l'ont prétendu quelques synonymistes, très-*grand*. *Considérable* veut toujours dire, dans toutes ses acceptions, qui est pris en *considération*, qui mérite *considération*. Un homme sans fortune peut appeler *considérable* une somme perdue, qu'il sait n'être pas *grande*; elle n'est *grande* que pour lui. Quand on dit de quelqu'un : Il a une fortune *considérable*, c'est-à-dire, qui serait prise en *considération* par tout le monde, on dit beaucoup plus qu'une *grande*, qu'une très-*grande* fortune. On voit donc que *considérable* marque toujours l'importance de la chose qualifiée, et que, cette importance changeant suivant les temps et les personnes, le sens de *considérable* est aussi modifié. Si je dis : Le Languedoc est une *grande* province, je ne pense qu'à l'étendue du pays; mais si j'ajoute : Une étendue *considérable* de terres y est consacrée à la culture de la vigne, a été ravagée par la grêle, je montrerai l'importance de la production ou l'importance du désastre. Tout ce qui est *grand* est *considérable*, il s'en faut bien que tout ce qui est *considérable* soit *grand*. (V. F.)

306. Considération, Réputation.

Il ne faut point confondre la *considération* avec la *réputation* : celle-ci est, en général, le fruit des talents ou du savoir-faire; celle-là est attachée à la place, au crédit, aux richesses, ou, en général, au besoin qu'on a de ceux à qui on l'accorde. L'absence ou l'éloignement, loin d'affaiblir la *réputation*, lui est souvent utile; la *considération*, au contraire, est tout extérieure et semble attachée à la présence.

Un ministre incapable de sa place a plus de *considération* et moins de *réputation* qu'un homme de lettres ou qu'un artiste célèbre. Un homme riche et sot a plus de *considération* et moins de *réputation* qu'un homme de mérite pauvre.

Corneille avait de la *réputation*, comme auteur de Cinna; et Chapelain, de la *considération*, comme distributeur des grâces de Colbert. Newton avait de la *réputation*, comme inventeur dans les sciences, et de la *considération*, comme directeur de la Monnaie. (*Encycl.*, IV, 43.) Voici, selon madame de Lambert, la différence des idées que donnent ces deux mots :

La *considération* vient de l'effet que nos qualités personnelles font sur les autres : si ce sont des qualités grandes et élevées, elles excitent l'admiration ; si ce sont des qualités aimables et liantes, elles font naître le sentiment de l'amitié.

L'on jouit mieux de la *considération* que de la *réputation*; l'une est plus près de nous, et l'autre s'en éloigne ; quoique plus grande, celle-ci se fait moins sentir, et se convertit rarement en une possession réelle.

Nous obtenons la *considération* de ceux qui nous approchent, et la *réputation* de ceux qui ne nous connaissent pas. Le mérite nous assure l'estime des honnêtes gens, et notre étoile, celle du public.

La *considération* est le revenu du mérite de toute la vie, et la *réputation* est souvent donnée à une action faite au hasard ; elle est plus dépendante de la fortune. Savoir profiter de l'occasion qu'elle nous présente, une action brillante, une victoire, tout cela est à la merci de la renommée ; elle se charge des actions éclatantes ; mais en les étendant et les célébrant, elle les éloigne de nous.

La *considération* qui tient aux qualités personnelles est moins étendue ; mais comme elle porte sur tout ce qui nous entoure, la jouissance en est plus sensible et plus répétée : elle tient plus aux mœurs que la *réputation*, qui quelquefois n'est due qu'à des vices d'usage bien placés et bien préparés, ou d'autres fois même à des crimes heureux et illustres.

La *considération* rend moins, parce qu'elle tient à des qualités moins brillantes ; mais aussi la *réputation* s'use et a besoin d'être renouvelée. (*Encycl.*, XIV, 161.)

307. Considérations, Observations, Réflexions, Pensées.

Le terme de *considérations* est d'une signification plus étendue ; il exprime cette action de l'esprit qui envisage un objet sous les différentes faces dont il est composé. Celui d'*observations* sert à exprimer les remarques que l'on fait dans la société ou sur les ouvrages. Le terme de *réflexion* désigne plus particulièrement ce qui regarde les mœurs et la conduite de la vie. Celui de *pensées* est une expression plus vague, qui marque indistinctement les jugements de l'esprit.

[redacted]

demandent de la finesse; mais surtout de la justesse dans les applications. Les *pensées*, étant destinées à devenir la matière des *considérations*, à faire valoir les *observations*, à nourrir les *réflexions*, supposent dans l'esprit les qualités nécessaires au succès des unes et des autres, selon l'occurrence.

Les *Considérations* de M. Duclos sur les mœurs de ce siècle obtiendront les suffrages de la postérité, comme elles ont mérité ceux de notre âge, par l'importance des *observations* qui leur servent de base; par le goût de probité qui en caractérise les *réflexions*, et qui en fait presque autant de principes précieux dans la morale; et par une foule de *pensées* neuves, solides, agréables, et qui supposent dans l'auteur une étendue de lumières peu commune. (B.)

308. Consommer, Consumer.

Plusieurs de nos écrivains ont confondu ces deux termes, quoiqu'ils aient des significations très-différentes. « Ce qui a donné lieu à cette erreur, si je ne me trompe, dit M. de Vaugelas, c'est que l'un et l'autre emportent avec soi le sens et la signification d'ACHEVER: ainsi ils ont cru que ce n'était qu'une même chose. Il y a pourtant une étrange différence entre ces deux sens d'ACHEVER; car *consumer* achève en détruisant et anéantissant le sujet, et *consommer* achève en le mettant dans sa dernière perfection et son accomplissement entier. » (1)

Un homme *consommé* dans les sciences n'a certainement pas *consumé* tout son temps dans l'inaction ou dans des frivolités.

Quand on commence par *consumer* son patrimoine dans la débauche, on ne doit pas espérer de *consommer* jamais un établissement honorable.

Il est nécessaire, pour *consommer* le sacrifice de la messe, que le prêtre *consume* les espèces consacrées. (B.)

309. Constance, Fidélité.

La *constance* ne suppose point d'engagement; la *fidélité* en suppose un. On dit *constant* dans ses goûts, *fidèle* à sa parole.

Par la même raison, on dit plus communément *fidèle* en amour et *constant* en amitié, parce que l'amour semble un engagement plus vif que l'amitié pure et simple. On dit aussi un amant heureux et *fidèle*, un amant malheureux et *constant;* le premier est engagé, l'autre ne l'est pas.

Il semble que la *fidélité* tienne plus aux procédés, la *constance* aux sentiments. Un amant peut être *constant* sans être *fidèle*, si, en aimant toujours sa maîtresse, il brigue les faveurs d'une autre femme; il peut être *fidèle* sans être *constant*, s'il cesse d'aimer sa maîtresse, sans néanmoins en prendre une autre.

La *fidélité* suppose une espèce de dépendance : un sujet *fidèle*, un domestique *fidèle*, un chien *fidèle*. La *constance* suppose une sorte d'opiniâtreté et de courage: *constant* dans le travail, les malheurs.

La *fidélité* des martyrs à la religion a produit leur *constance* dans les tourments.

---

(1) Thomas Corneille, dans sa note sur cette remarque, dit que *consommation* est d'usage dans les différentes définitions de *consommer* et de *consumer;* et la même chose est répétée dans l'*Encyclopédie*, IV, 109. Cela n'est vrai, comme l'observe le Dictionnaire de l'Académie (1762), que pour désigner le grand usage qui se fait de certaines choses, comme de bois, de blé, de vin, de sel, de fourrage: hors de là, le verbe *consumer* produit *consomption*, pour signifier *destruction*. Ainsi l'on dit la *consommation* du sacrifice, pour l'entier accomplissement; et la *consomption* de l'hostie, pour la déglutition. (B.)

Fidèle, fidus, qui garde sa foi. *Constant, cum stans*, qui tient à ses premières volontés. (D'Al.)

310. Constant, Ferme, Inébranlable, Inflexible

Ces mots désignent, en général, la qualité d'une âme que les circonstances ne font point changer de disposition. Les trois derniers ajoutent au premier une idée de courage, avec ces nuances différentes, que *ferme* désigne un courage qui ne s'abat point; *inébranlable*, un courage qui résiste aux obstacles; et *inflexible*, un courage qui ne s'amollit point.

Un homme de bien est *constant* dans l'amitié, *ferme* dans les malheurs; et lorsqu'il s'agit de la justice, *inébranlable* aux menaces et *inflexible* aux prières. (*Encycl.*, IV, 58.)

311. Conte, Fable, Roman.

Un *conte* est une aventure feinte et narrée par un auteur connu. Une *fable* est une aventure fausse, divulguée dans le public, et dont on ignore l'origine. Un *roman* est un composé et une suite de plusieurs aventures supposées.

Le mot de *conte* est plus propre lorsqu'il n'est question que d'une aventure de la vie privée; on dit : le *conte* de la Matrone d'Éphèse. Le mot de *fable* convient mieux lorsqu'il s'agit d'un événement qui regarde la vie publique; on dit : la *fable* de la papesse Jeanne. Le mot de *roman* est à sa place lorsque la description d'une vie illustre ou extraordinaire fait le sujet de la fiction; on dit le *roman* de Cléopâtre.

Les *contes* doivent être bien narrés, les *fables*, bien inventées, et les *romans* bien suivis.

Les bons *contes* divertissent les honnêtes gens; ils se plaisent à les entendre. Les *fables* amusent le peuple; il en fait des articles de foi. Les *romans* gâtent le goût des jeunes personnes; elles en préfèrent le merveilleux outré au naturel simple de la vérité. (G.)

Tout le charme du *conte* est dans le récit; le *roman* tire son mérite de la peinture des mœurs, des passions, de la complication des aventures. Tout le mérite des *fables* est dans l'invention.

Par conséquent, un fait véritable qu'on narre avec charme, avec une intention plaisante ou railleuse, devient un *conte* dans la bouche du *conteur*. Si on mêle au récit des observations, si on y introduit des personnages nouveaux, si on presse les événements, on fait un *roman*.

Il y a des gens qui jouent de malheur : il court toujours sur eux de méchants *contes*; ils ont beau les traiter de *fables*, leurs amis les répètent et leurs

Il n'est guère possible à un homme éclairé d'être *satisfait* de son travail, quoiqu'il soit *content* du choix du sujet.

Callimaque, qui taillait le marbre avec une délicatesse admirable, était *content* du cas singulier qu'on faisait de ses ouvrages, tandis que lui-même n'en était jamais *satisfait*.

On est *content* lorsqu'on ne souhaite plus, quoiqu'on ne soit pas toujours *satisfait* lorsqu'on a obtenu ce qu'on souhaitait.

Combien de fois arrive-t-il qu'on n'est pas *content* après s'être *satisfait!* Vérité qui peut être d'un grand usage en morale. (*Encycl.*, IV, 3.)

En effet, il n'arrive presque jamais que l'on soit *content* après avoir obtenu la *satisfaction* la plus entière d'une injure. On désire d'acquérir un bien, enfin il arrive; on est *satisfait*, mais on n'est pas encore *content* : il aurait été plus heureux d'être *content* que *satisfait;* car, comme dit le proverbe, *contentement passe richesse.* (B.)

313. Contigu, Proche.

Ces mots désignent, en général, le voisinage; mais le premier s'applique principalement au voisinage d'objets considérables, et désigne de plus un voisinage immédiat.

Ces deux terres sont *contiguës*, ces deux arbres sont *proches* l'un de l'autre. (D'Al.)

314. Continuation, Continuité.

Continuation est pour la durée, *continuité* est pour l'étendue.

On dit : la *continuation* d'un travail et d'une action; la *continuité* d'un espace et d'une grandeur ; la *continuation* d'une même conduite, et la *continuité* d'un même édifice. (G.)

L'Académie donne les exemples suivants : la *continuité* du travail, la *continuité* de ce bruit m'importune ; et la *continuation* d'une muraille, d'une allée. Ces exemples semblent détruire la distinction établie par l'abbé Girard, mais la *continuation* d'un travail et la *continuité* du travail sont choses très-différentes : la première désigne un travail que l'on continue, la seconde un travail qui se continue sans interruption; c'est-à-dire que dans le premier cas on considère le travail par rapport à celui qui le fait et qui est maître de ne pas le continuer, dans le second on considère la durée du travail prise en elle-même. La *continuation* d'un travail que l'on aime plairait, si l'on n'était fatigué de la *continuité* du travail. On dit encore : la *continuité* et la *continuation* d'une allée. Dans le premier cas, je vois l'étendue de l'allée qui se continue sans interruption ; dans le second, l'action de continuer l'allée ou la partie qu'il a fallu ajouter pour la prolonger. La *continuité* de toutes les allées d'un parc est monotone ; la *continuation* de cette allée vous coûtera cher et vous prendra du temps. (V. F.)

315. Continuation, Suite.

Termes qui désignent la liaison et le rapport d'une chose avec ce qui la précède.

On donne la *continuation* de l'ouvrage d'un autre, et la *suite* du sien. On dit : la *continuation* d'une vente, et la *suite* d'un procès. On *continue* ce qui n'est pas achevé; on donne *suite* à ce qui l'est. (*Encycl.*, IV, 115.)

316. Continuel, Continu.

Il peut y avoir de l'interruption dans ce qui est *continuel;* mais ce qui est *continu* n'en souffre point. De sorte que le premier de ces mots marque proprement la longueur de la durée, quoique par intervalles et à diverses reprises; le second marque simplement l'unité de la durée, indépendamment de la

longueur ou de la brièveté du temps que la chose dure. Voilà pourquoi l'on dit un jeu *continuel*, des pluies *continuelles*; et une fièvre *continue*, une baisse *continue*. (G.)

Ces deux termes désignent l'un et l'autre une tenue suivie; c'est le sens général qui les rend synonymes : voici en quoi ils diffèrent.

Ce qui est *continu* n'est pas divisé; ce qui est *continuel* n'est pas interrompu. Ainsi la chose est *continue* par la tenue de sa constitution; elle est *continuelle* par la tenue de sa durée.

Le cliquet d'un moulin en mouvement fait un bruit *continuel*, parce qu'il est le même, sans interruption, tant que le moulin tourne; mais ce bruit n'est pas *continu*, parce qu'il est composé de retours périodiques séparés par des intervalles de silence; il est divisé. (B.)

317. Continuer, Persévérer, Persister.

Ces verbes indiquent tous trois un état de tenue dans la manière d'agir : le premier sans aucune autre addition; et les deux autres avec des idées accessoires qui les distinguent du premier et entre eux.

Continuer, c'est simplement faire comme on a fait jusque-là. *Persévérer*, c'est *continuer* sans vouloir changer. *Persister*, c'est *persévérer* avec constance ou opiniâtreté. Ainsi, *persister* dit plus que *persévérer*, et *persévérer* plus que *continuer*.

On *continue* par habitude, on *persévère* par réflexion, on *persiste* par attachement.

L'homme le plus estimable n'est pas celui qui, après avoir contracté l'heureuse habitude de la vertu, *continue* de la pratiquer; tant qu'il n'est soutenu que par l'habitude, il peut encore être séduit par des raisonnements captieux, ébranlé par de mauvais exemples, détourné de la bonne voie par une passion violente : il y a beaucoup plus à compter sur celui qui, connaissant les fondements et les avantages de la vertu, l'horreur et les dangers du vice, *persévère* en connaissance de cause à faire le bien et à fuir le mal : mais le comble du mérite, c'est d'y *persister*, nonobstant la fougue des passions, et malgré les persécutions des méchants. (B.)

318. Continuer, Poursuivre.

C'est ajouter à ce qui est commencé, dans l'intention d'arriver à la fin, et de faire un tout complet : le premier de ces deux mots ne dit rien de plus; mais le second suppose que les additions faites au commencement sont dans les mêmes vues, ont les mêmes qualités, et se font de la même main.

de passer ou pour étourdi ou pour inconstant. Quand on a bien commencé, il faut *poursuivre* pour ne pas se priver du succès qui est dû au début (B.)

319. Contraindre, Forcer, Violenter.

Le dernier de ces mots enchérit sur le second, comme celui-ci sur le premier; et le tout aux dépens de la liberté, qui est également ravie par l'action qu'ils signifient. Mais celui de *contraindre* semble mieux convenir pour marquer une atteinte donnée à la liberté dans le temps de la délibération, par des oppositions gênantes, qui font qu'on se détermine contre sa propre inclination, qu'on suivrait, si les moyens n'en étaient pas ôtés. Le mot *forcer* paraît proprement exprimer une attaque portée à la liberté, dans le temps de la détermination, par une autorité puissante, qui fait qu'on agit formellement contre sa volonté, dont on a grand regret de n'être pas le maître. Le mot de *violenter* donne l'idée d'un combat livré à la liberté, dans le temps de l'exécution même, par les efforts contraires d'une action vigoureuse, à laquelle on essaye en vain de résister.

Il faut quelquefois user de *contrainte* à l'égard des enfants; de *force* à l'égard du peuple, et de *violence* à l'égard des libertins.

Le sexe le plus faible et le plus docile est celui qui aime le moins à être *contraint*. Il y a des occasions où l'on n'est pas fâché d'avoir été *forcé* à faire ce qu'on ne voulait pas. L'ancienne politesse de la table allait jusqu'à *violenter* les convives pour les faire boire et manger. (G.)

Contraindre, c'est serrer fortement; du latin *cum stringere*.

Forcer, c'est se servir de sa force.

Violenter, c'est user de violence.

L'autorité *force*, la peur *contraint*, la tyrannie *violente*.

Contraint, on est tellement gêné qu'on ne peut faire que le mouvement imprimé; *forcé*, on cède à une puissance supérieure; *violenté*, on est maltraité; mais la violence dont nous sommes victimes peut nous rendre incapables de faire ce qu'on exige de nous. Le verbe *violenter* ne prend pas de régime indirect, marquant la résistance à vaincre, la direction à imprimer. On dit : *forcer*, *contraindre de* ou *à*; *violenter* s'emploie absolument.

Massillon dit en parlant des riches : Comme rien ne vous *contraint*, rien aussi ne vous *force*; c'est-à-dire : vous n'avez rien qui vous gêne, qui vous embarrasse dans votre poursuite du plaisir et de la volupté, et vous n'avez point de puissance supérieure à la vôtre; vous êtes libres et tout-puissants.

Les grandes choses *forcent*, les petites *contraignent*; le devoir *force*, la règle *contraint*.

L'air *contraint* est embarrassé. Ce qu'on a de mieux à faire quand on est *forcé*, c'est de s'exécuter de bonne grâce.

Quand on se *contraint* on se retient, on contient sa *force*; quand on se *force* on fait tous ses efforts : l'Héautontimorouménos de Térence se *violente*.

La pauvreté *force* au travail, elle *contraint* à l'économie la plus stricte, la plus serrée; la misère est un tyran qui *violente*. (V. F.)

320. Contraindre, Obliger, Forcer, Réduire.

Ces mots désignent en général une chose que l'on fait contre son gré. On dit le respect me *force* à me taire, la reconnaissance m'y *oblige*, l'autorité m'y *contraint*. Le mérite *oblige* les indifférents à l'estimer, il y *force* un rival juste, il y *contraint* l'envie. On dit, une fête d'*obligation*, un consentement *forcé*, une attitude *contrainte*. On se *contraint* soi-même, on *force* un poste et on *oblige* l'ennemi d'en décamper. (D'Al.)

Réduire, c'est mettre dans un tel état qu'il n'y ait plus de résistance possible. *Forcer* au silence, c'est fermer la bouche; *réduire* au silence, c'est ne rien laisser à dire. Un prince a tort de *forcer* ses sujets au silence, il vau-

drait mieux *réduire* ses ennemis et ses envieux au silence par ses vertus.

L'action de *forcer* est prompte, instantanée, *forcer* une ville; celle de *réduire* peut être lente, *réduire* une ville par la famine,

Réduire au passif fait toujours songer à la lutte soutenue; à l'état primitif d'où l'on a été jeté à bas. (V. F.)

321. Contravention, Désobéissance.

Ces mots désignent en général l'action de s'écarter d'une chose qui est commandée. La *contravention* est aux choses, la *désobéissance* aux personnes. La *contravention* à un règlement est une *désobéissance* au souverain. (*Encycl.*, IV, 127.)

Aujourd'hui *contravention* ne se dit guère que de la *désobéissance* aux règlements de police.

322. Contre, Malgré.

On agit *contre* la volonté ou *contre* la règle, et *malgré* les oppositions.

L'homme de bien ne fait rien *contre* sa conscience. Le scélérat commet le crime, *malgré* la punition qui y est attachée.

Les valets parlent souvent *contre* les intentions de leurs maîtres, et *malgré* leurs défenses.

La témérité fait entreprendre *contre* les apparences du succès, et la fermeté fait poursuivre l'entreprise, *malgré* les obstacles qu'on y rencontre.

Il est plus aisé de décider *contre* l'avis et le conseil d'un sage ami, que d'exécuter, *malgré* la force et la résistance d'un puissant ennemi.

La vérité doit toujours être soutenue *contre* les raisonnements des faux savants, et *malgré* les persécutions des faux zélés. (G.)

323. Contre, Malgré, Nonobstant.

Ces trois prépositions indiquent, entre le sujet et le complément du rapport, des oppositions différemment caractérisées.

Contre en marque une de contrariété formelle, soit à l'égard de l'opinion, soit à l'égard de la conduite. L'honnête homme ne parle point *contre* la vérité, ni le politique *contre* les opinions communes. Quoiqu'une action ne soit pas *contre* la loi, elle n'en est pas moins péché, si elle est *contre* la conscience.

Malgré exprime une opposition de résistance soutenue, soit par voie de fait, soit par d'autres moyens, mais sans effet de la part de l'opposant énoncé par le complément de la préposition. *Malgré* ses soins et ses précautions, l'homme subit toujours sa destinée. L'âme du philosophe reste libre, *malgré* les secousses

de l'ouvrier, de sa faute, de son délit, et *contrefaçon* quand il s'agira de remarquer le mérite de l'ouvrage, sa fabrication, sa qualité.

Les auteurs et les libraires se plaignent plutôt de la *contrefaction* d'un livre, parce qu'ils regardent l'atteinte portée à leur propriété. Le public se plaint ordinairement de la *contrefaçon* d'une marchandise, parce qu'il n'a égard qu'à la *malfaçon*, la mauvaise qualité de la chose. Peut-être est-ce par cette raison qu'en général on dit plutôt la *contrefaction* d'un livre et la *contrefaçon* d'une marchandise. (R.) •

325. Contrevenir, Enfreindre, Transgresser, Violer.

Contrevenir, venir, aller *contre*, faire une chose contraire à ce qui est prescrit, ordonné.

Enfreindre, latin *infringere*, composé de *frangere*, rompre, briser des liens.

Transgresser, latin *trans, gradi*, aller à travers, au delà, passer outre, franchir les bornes, les limites.

Violer, latin *violare*, de *vis*, force, violence, faire violence, faire outrage, commettre un grand excès.

Ainsi, à proprement parler, on *contrevient*, quand on va contre la voie tracée : on *enfreint*, quand on rompt ce qui lie : on *transgresse*, quand on sort des justes limites : on *viole* quand on perd tout égard pour les choses respectables.

Vous *contrevenez* à l'ordre, à l'ordonnance que vous n'observez pas. Vous *enfreignez* les lois, les engagements auxquels vous étiez soumis ou assujetti. Vous *transgressez* les lois, les préceptes, les commandements faits pour vous arrêter et vous contenir dans vos voies. Vous *violez* les lois, les droits, les choses que vous deviez le plus respecter et honorer.

La *contravention* regarde spécialement l'ordre positif, la discipline, la police, l'administration. C'est *contrevenir* à une sentence, à un arrêt, à un canon, à un engagement, que de ne pas les exécuter, ou même de ne pas en remplir toutes les conditions.

L'*infraction* concerne proprement l'ordre public ou privé auquel notre foi est spécialement engagée, les traités entre les souverains, les conventions entre les particuliers, les engagements réciproques entre le prince et les sujets, les liens de la sujétion à l'égard de Dieu, les vœux, les promesses, la parole. Le prince qui donne du secours aux ennemis de son allié *enfreint* le traité d'alliance. Un sujet *enfreint* les lois du royaume, un roi les priviléges des sujets.

La *transgression* s'exerce dans l'ordre moral et particulièrement dans l'ordre religieux à l'égard des lois naturelles, des lois sociales, des lois ou des préceptes ecclésiastiques, des lois ou des commandements de Dieu. Toute la postérité d'Adam est punie de ce qu'il a *trangressé* le commandement de Dieu.

La *violation* attaque audacieusement, dans l'ordre essentiel de la nature, des mœurs, de la société, de la religion, ce qu'il y a de plus pur, de plus innocent, de plus sacré, de plus inviolable. La brutalité *viole* la pudeur. La barbarie *viole* les asiles et les tombeaux. La perfidie *viole* le secret de l'amitié. L'impudicité *viole* la sainteté conjugale.

On *contrevient* par indiscipline : on *enfreint* par infidélité : on *transgresse* par licence : on *viole* par de grands excès.

La *contravention* est faute, délit; l'*infraction* est défection, improbité; la *transgression*, désobéissance, crime; la *violation*, énormité, forfait. (R.)

326. Contrition, Repentir, Remords.

La *contrition* est la douleur profonde et volontaire qu'un cœur sensible ressent d'avoir commis le péché ou le mal, considéré comme une offense faite à Dieu. Le *repentir* est le regret amer et réfléchi d'une âme timorée qui a

commis une faute ou une action répréhensible, et qui voudrait la réparer. Le *remords* est le reproche désolant et vengeur que la conscience vous fait d'avoir commis un crime ou une grave transgression des lois imprimées dans le cœur humain.

Ainsi la *contrition* regarde le péché ; elle est dans le cœur, et les motifs les plus sublimes de la religion l'inspirent. Le *repentir* regarde toute espèce de mal ou d'action regardée comme mal; il est dans l'âme; la réflexion et l'expérience le suggèrent. Le *remords* regarde le crime; il est dans la conscience; il nait en nous, pour ainsi dire sans nous, du crime même.

La *contrition* nous remet dans la bonne voie; le *remords* nous montre la bonne voie avec une sorte de désespoir.

Le *remords* porte le coupable au *repentir ;* le *repentir* nous retourne vers la bonne voie; le *repentir* porte le chrétien à la *contrition.*

Le *repentir* a souvent des motifs humains; la *contrition* n'a que des motifs surnaturels : telle est la grandeur de la foi. On a quelquefois du *repentir* d'avoir bien fait, jamais de *remords :* telle est la nature du bien.

Voyez, dans l'Evangile, les histoires du Publicain, de la Samaritaine, de la Madeleine, vous aurez une juste idée de la *contrition.*

Voyez dans Strabon la description de Furies, vous y reconnaîtrez le *remords.* Voyez dans Lucien cette dame vêtue de deuil, qui tourne la tête du côté de la vérité en pleurant de douleur et de honte: elle vous représente le *repentir.* (R.)

Le *remords* est la punition du crime, le *repentir* est le retour à la vertu, la religion seule nous rend capables de *contrition.*

327. Convaincre, Persuader.

La *conviction* tient plus à l'esprit, la *persuasion* au cœur. Ainsi on dit que l'orateur doit non-seulement *convaincre,* c'est-à-dire, prouver ce qu'il avance, mais encore *persuader,* c'est-à-dire toucher et émouvoir.

La *conviction* suppose des preuves; je ne pouvais croire telle chose; il m'en a donné tant de preuves qu'il m'en a *convaincu.* La *persuasion* n'en suppose pas toujours : la bonne opinion que j'ai de vous suffit pour me *persuader* que vous ne me trompez pas. On se *persuade* aisément ce qu'on désire: on est quelquefois très-fâché d'être *convaincu* de ce qu'on ne voulait pas croire.

Persuader se prend toujours en bonne part; *convaincre* se prend quelquefois en mauvaise part; je suis *persuadé* de votre amitié et bien *convaincu* de sa haine.

On *persuade* à quelqu'un de faire une chose; on le *convainc* de l'avoir faite;

[redacted]

l'opposition. L'*accord* produit la satisfaction réciproque, et fait cesser les contestations. (B.)

329. Conversation, Entretien.

Ces deux mots désignent en général un discours mutuel entre deux ou plusieurs personnes; mais avec cette différence que *conversation* se dit en général de quelque discours mutuel que ce puisse être ; au lieu qu'*entretien* se dit d'un discours mutuel qui roule sur quelque objet déterminé. Ainsi on dit qu'un homme est de bonne *conversation*, pour dire qu'il parle bien des différents objets sur lesquels on lui donne lieu de parler; on ne dit point qu'il est d'un bon *entretien*.

Entretien se dit de supérieur à inférieur; on ne dit point d'un sujet, qu'il a eu *conversation* avec le roi, on dit qu'il a eu un *entretien*: on se sert aussi du mot d'*entretien*, quand le discours roule sur une matière importante. On dit, par exemple : Ces deux princes ont eu ensemble un *entretien* sur les moyens de faire la paix entre eux.

Entretien se dit pour l'ordinaire des discours mutuels imprimés, à moins que le sujet n'en soit pas sérieux; alors on se sert du mot de *conversation* : on dit les *entretiens* de Cicéron sur la nature des dieux, et la *conversation* du P. Canaye avec le maréchal d'Hocquincourt.

Lorsque plusieurs personnes, surtout au nombre de plus de deux, sont rassemblées et parlent entre elles, on dit qu'elles sont en *conversation*, et non pas en *entretien*. (*Encycl.*, IV, 165.)

330. Conversation, Entretien, Colloque, Dialogue

Ces quatre mots désignent également un discours lié entre plusieurs personnes qui y ont chacune leur partie.

Le mot de *conversation* désigne des discours entre gens égaux ou à peu près égaux, sur toutes les matières que présente le hasard. Le mot d'*entretien* marque des discours sur des matières sérieuses, choisies exprès pour être discutées ; et par conséquent entre des personnes dont quelqu'une a assez de lumière ou d'autorité pour décider. Le mot de *colloque* caractérise particulièrement les discours prémédités sur des matières de doctrine et de controverse, et conséquemment entre des personnes instruites et autorisées par les partis opposés. Le terme de *dialogue* est général et peut également s'appliquer aux trois espèces que l'on vient de définir, il indique spécialement la manière dont s'exécutent les différentes parties du discours lié.

La liberté et l'aisance doivent régner dans les *conversations*. Les *entretiens* doivent être intéressants, et ne perdre jamais de vue la décence. Les *colloques* sont inutiles, si les parties ne s'entendent pas, et font plus de mal que de bien, si l'on ne procède pas de bonne foi : le fameux *colloque* de Poissy fut également répréhensible par ces deux points. Les *dialogues* ne peuvent plaire qu'autant que les différentes parties du discours sont assorties aux personnes, à leurs passions, à leurs intérêts, à leurs lumières et aux autres circonstances qui, en concourant à établir la scène, doivent en même temps y distinguer nettement chaque acteur.

Dans les sociétés de liaison et de plaisir, on tient des *conversations* plus ou moins agréables, selon que la compagnie est plus ou moins bien composée. Dans les assemblées académiques, on a des *entretiens* plus ou moins utiles, selon que la matière est plus ou moins intéressante, que les membres en sont plus ou moins instruits, et qu'ils parlent avec plus ou moins de netteté. Dans les temps de troubles et de divisions, il est bien dangereux de consentir à des *colloques*, parce que souvent ils ne servent que de prétextes aux brouillons, pour satisfaire leurs intérêts personnels aux dépens de la vérité qu'ils trahissent et de la tranquillité publique qu'ils sacrifient; et que c'est à coup sûr un

moyen de plus pour ranimer la fermentation, par le rapprochement et le choc des opinions contraires. Le *dialogue* doit être aisé, enjoué et sans apprêt dans les *conversations*; sérieux, grave et suivi dans les *entretiens*; clair, raisonné, travaillé, éloquent même et pathétique dans les *colloques*. (B.)

331. Conviction, Persuasion.

Ces deux mots expriment l'un et l'autre l'acquiescement de l'esprit à ce qui lui a été présenté comme vrai, avec l'idée accessoire d'une cause qui a déterminé cet acquiescement.

La *conviction* est un acquiescement fondé sur des preuves d'une évidence irrésistible et victorieuse. La *persuasion* est un acquiescement fondé sur les preuves moins évidentes, quoique vraisemblables; mais plus propres à déterminer en intéressant le cœur, qu'en éclairant réellement l'esprit.

La *conviction* est l'effet de l'évidence, qui ne trompe jamais; ainsi ce dont on est *convaincu* ne peut être faux. La *persuasion* est l'effet des preuves morales, qui peuvent tromper; ainsi l'on peut être *persuadé* de bonne foi d'une erreur très-réelle : ce qui doit disposer tous les hommes, en ce qui les concerne, à ne pas trop abonder dans leur sens, et à ne dédaigner aucun éclaircissement, quelque fortement qu'ils soient *persuadés* de la vérité de leurs opinions; et en ce qui concerne les autres, à ne pas conclure des erreurs qu'ils ont adoptées, qu'ils soient de mauvaise foi, et que l'égarement de leur esprit ne vienne que de la perversité de leur cœur.

Dans la république romaine, où il y avait peu de lois, et où les juges étaient souvent pris au hasard, il suffisait presque toujours de les *persuader*: dans notre barreau il faut les *convaincre*: ce qui prouve, pour le dire en passant, que notre rhétorique ne doit pas être calquée sans restriction sur celle des anciens.

La *conviction* n'est pas susceptible de plus ou de moins, parce que c'est l'effet nécessaire de l'évidence, qui n'admet elle-même ni plus ni moins. La *persuasion*, au contraire, peut être plus ou moins forte, parce qu'elle dépend de causes plus ou moins multipliées, plus ou moins lumineuses, plus ou moins efficaces.

Un raisonnement exact et rigoureux opère la *conviction* sur les esprits droits. L'éloquence et l'art peuvent opérer la *persuasion* dans les âmes sensibles. « Les âmes sensibles, dit M. Duclos, ont un avantage pour la société : c'est d'être *persuadées* des vérités dont l'esprit n'est que *convaincu* : la conviction n'est souvent que passive; la *persuasion* est active, et il n'y a de ressort que ce qui fait agir. » (B.)

dans son extension, quelque chose d'intime, d'affectueux, de pressant, de puissant. Il ajoute donc cette circonstance au sens du mot *inviter*. L'action de *convier* est une invitation affectueuse, amicale, pressante, engageante.

On *convie* à un banquet, à un festin, à des noces où il y a un nombre de *convives*. On *invitera* plutôt une personne seule à déjeuner, à dîner, à souper.

Les compagnies, les corps, sont *conviés* à une cérémonie, à une fête. Un savant, un physicien est *invité* à une recherche, à une expérience.

Le beau temps *invite* à la promenade, le beau temps et la bonne compagnie nous y *convient*.

Dans ces exemples, le nombre seul fait la différence des termes. Un intérêt particulier, attaché au mot *convier*, les distingue dans les exemples suivants.

On *convie* ses amis : on *invite* des gens de connaissance.

Les conjectures nous *invitent* à une tentative, des intérêts communs nous y *convient*.

La fortune *invite* en montrant de loin des récompenses; la vertu *convie*, en plaçant la récompense dans l'action même. Les motifs de la vertu sont en eux-mêmes bien plus puissants et plus pressants que ceux de la fortune.

Inviter à faire le bien, en le faisant soi-même, c'est y *convier*. L'exemple ajoute une grande force au discours.

Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en *convie*.

Substituez à ce dernier mot celui d'*inviter*, comme vous refroidirez ce sentiment! comme vous gâterez ce beau vers!

Cependant le mot *convier*, autrefois si justement préféré, pour son énergie particulière, au mot vague d'*inviter*, lui a presque partout cédé la place, même quand il s'agit d'exprimer son idée propre et naturelle. Serait-ce donc parce que c'est l'affection qui *convie*, et la politesse qui *invite*? (R.)

333. Copie, Modèle.

Le sens dans lequel ces mots sont synonymes ne se présente pas d'abord à l'esprit; le premier coup d'œil qui nous montre une *copie* faite sur un ouvrage qui est l'original, et un *modèle* servant d'original, met entre eux une différence totale et un éloignement parfait. Mais une seconde réflexion nous fait voir que l'usage emploie en beaucoup d'occasions ces deux mots sous une idée commune, pour marquer également l'original d'après lequel on fait l'ouvrage, et l'ouvrage fait d'après l'original : *copie* se prenant, ainsi que *modèle*, pour le premier ouvrage sur lequel on conduit le second; et *modèle* se prenant ainsi que *copie*, pour le second ouvrage conduit sur le premier. De façon qu'ils deviennent doublement synonymes; c'est-à-dire, qu'ils le sont dans l'un et l'autre sens, dont l'institution ou la première idée semblait avoir fait à chacun d'eux son partage, avec les différences suivantes.

Dans le premier sens, *copie* ne se dit qu'en fait d'impression, et du manuscrit de l'auteur sur lequel l'imprimeur travaille; *modèle* se dit en toute autre occasion, dans la morale comme dans les arts. L'épreuve n'est souvent fautive que parce que la *copie* l'est aussi. Tel imprimeur qui refuse une excellente *copie* en achète une mauvaise bien chère. Il n'est point de parfait *modèle* de vertu. Je crois que les arts et les sciences gagneraient beaucoup, si les auteurs s'attachaient plus à suivre leur génie qu'à imiter les *modèles* qu'ils rencontrent.

Dans le second cas, *copie* se dit pour la peinture, *modèle* pour le relief. La *copie* doit être fidèle, et le *modèle* doit être juste. Il semble que le second de ces mots suppose la ressemblance avec plus de force que le premier. Les tableaux de Raphaël ont de l'agrément jusque dans les mauvaises *copies*. Les simples *modèles* de l'antique qui sont au Louvre n'y figurent pas moins bien que les originaux des pièces modernes. (G.)

334. Coquetterie, Galanterie.

Chacun de ces deux termes exprime un vice qui a pour base l'appétit machinal d'un sexe pour l'autre.

La *coquetterie* cherche à faire naître des désirs; la *galanterie* à satisfaire les siens. (B.)

La *coquetterie* est toujours un honteux déréglement de l'esprit. La *galanterie* est d'ordinaire un vice de complexion.

Une femme *galante* veut qu'on l'aime et qu'on réponde à ses désirs : il suffit à une *coquette* d'être trouvée aimable et de passer pour belle. La première va successivement d'un engagement à un autre; la seconde, sans vouloir s'engager, cherchant sans cesse à vous séduire, a plusieurs amusements à la fois : ce qui domine dans l'une est la passion, le plaisir ou l'intérêt, et dans l'autre, c'est la vanité, la légèreté, la fausseté.

Les femmes ne travaillent guère à cacher leur *coquetterie;* elles sont plus réservées pour leurs *galanteries*, parce qu'il semble au vulgaire que la *galanterie*, dans une femme, ajoute à la *coquetterie*, mais il est certain qu'un homme coquet a quelque chose de pis qu'un homme galant.

La *coquetterie* est un travail perpétuel de l'art de plaire, pour tromper ensuite; et la *galanterie* est un perpétuel mensonge de l'amour.

Fondée sur le tempérament, la *galanterie* s'occupe moins du cœur que des sens, au lieu que la *coquetterie*, ne connaissant point les sens, ne cherche que l'occupation d'une intrigue par un tissu de faussetés. Conséquemment, c'est un vice des plus méprisables dans une femme, et des plus indignes d'un homme. (*Encycl.*, XVII, 766. La Bruyère, *Caract.*, ch. III.)

335. Correction, Exactitude.

Ces deux termes, également relatifs à la manière de parler ou d'écrire, y désignent également quelque chose de soigné et de régulier.

La *correction* consiste dans l'observation scrupuleuse des règles de la grammaire et des usages de la langue. L'*exactitude* dépend de l'exposition fidèle de toutes les idées nécessaires au but que l'on se propose. (B.)

La *correction* tombe sur les mots et les phrases; l'*exactitude* sur les faits et les choses.

L'auteur qui a écrit le plus *correctement*, traduit mot à mot de sa langue dans une autre, pourrait y être *très-incorrect*; ce qui est écrit *exactement* dans une langue, rendu fidèlement, est *exact* dans toutes les langues : la *correction* naît des règles, qui sont de convention, et variables d'une langue à l'autre, même d'un temps à l'autre dans la même langue; l'*exactitude* naît de la vé-

Il faut savoir mieux faire pour *corriger*. On peut *reprendre* plus habile que soi. Il n'y a que les supérieurs qui soient en droit de *réprimander*.

Peu de gens savent *corriger* : beaucoup se mêlent de *reprendre* : quelques-uns s'avisent de *réprimander* sans autorité.

Il faut *corriger* avec intelligence, *reprendre* avec honnêteté, et *réprimander* avec bonté et sans aigreur. (B.)

337. Cosmogonie, Cosmographie, Cosmologie.

La *cosmogonie* est la science de la formation de l'univers. La *cosmographie* est la science qui enseigne la construction, la figure, la disposition, et le rapport de toutes les parties qui composent l'univers. La *cosmologie* est proprement une physique générale et raisonnée, qui, sans entrer dans les détails trop circonstanciés des faits, examine du côté métaphysique les résultats de ces faits mêmes, fait voir l'analogie et l'union qu'ils ont entre eux, et tâche par-là de découvrir une partie des lois générales par lesquelles l'univers est gouverné (1).

La *cosmogonie* raisonne sur l'état variable du monde dans le temps de sa formation; la *cosmographie* expose dans toutes ses parties et ses relations l'état actuel de l'univers tout formé; et la *cosmologie* raisonne sur cet état actuel et permanent. La première est conjecturale; la seconde, purement historique; et la troisième, expérimentale.

De quelque manière qu'on imagine la formation du monde, on ne doit jamais s'écarter de deux grands principes : 1° celui de la création; car il est clair que la matière ne pouvant se donner l'existence à elle-même, il faut qu'elle l'ait reçue; 2° celui d'une intelligence suprême qui a présidé non-seulement à la création, mais encore à l'arrangement des parties de la matière en vertu duquel ce monde s'est formé. Ces deux principes une fois posés, on peut donner carrière aux conjectures philosophiques, avec cette attention pourtant de ne point s'écarter, dans le système de *cosmogonie* qu'on suivra, de celui que la Genèse nous indique que Dieu a suivi dans la formation des différentes parties du monde.

La *cosmographie* dans sa définition générale embrasse, comme on le voit, tout ce qui est l'objet de la physique. Cependant on a restreint ce mot dans l'usage à désigner la partie de la physique qui s'occupe du système général du monde. En ce sens la *cosmographie* a deux parties : l'astronomie, qui fait connaître la structure des cieux et la disposition des astres; et la géographie, qui a pour objet la description de la terre.

La *cosmologie* est la science du monde ou de l'univers considéré en général, en tant qu'il est un être composé, et pourtant simple par l'union et l'harmonie de ses parties; un tout qui est gouverné par une intelligence suprême, et dont les ressorts sont combinés, mis en jeu, et modifiés par cette intelligence. L'utilité principale que nous devons retirer de la *cosmologie*, c'est de nous élever, par les lois générales de la nature, à la connaissance de son auteur, dont la sagesse a établi ces lois, nous en a laissé voir ce qu'il nous était nécessaire d'en connaître pour notre utilité ou pour notre amusement, et nous a caché le reste pour nous apprendre à douter. (*Encycl.*, IV, 272 293, 294.)

338. Couler, Rouler, Glisser.

Ces mots expriment tous trois un mouvement de translation successif et

---

(1) Ces trois mots ont pour racine commune le nom grec κόσμος, monde : ajoutez-y γίνομαι, je nais, pour le premier; γράφω, je décris, pour le second; et λόγος discours, raisonnement, pour le troisième; voilà les trois étymologies complètes. (B.)

continu; mais ils ont chacun leur différence distinctive, qui les empêche d'être confondus et pris l'un pour l'autre. (B).

Couler marque le mouvement de tous les fluides et même de tous les corps solides réduits en poudre impalpable. *Rouler*, c'est se mouvoir en tournant sur soi-même. *Glisser*, c'est se mouvoir en conservant la même surface appliquée au corps sur lequel on se meut. (*Encycl.*, IV, 326.)

Ces mots s'emploient aussi métaphoriquement avec analogie à des différences toutes pareilles.

Couler se dit aussi du temps, pour marquer par comparaison combien ses parties se suivent de près, et disparaissent rapidement : d'une période, d'un vers, d'un discours entier, pour indiquer qu'il ne s'y trouve rien de rude, ni qui blesse l'oreille; que les parties en sont bien liées, et se succèdent naturellement, comme les eaux d'un ruisseau coulent d'une manière naturelle et agréable sur un fond uni, et d'une pente uniforme et douce.

Rouler se dit de toute action qui se répète souvent sur le même objet, de même qu'un corps *roulant* appuie souvent sur les mêmes points de sa circonférence. Ainsi, on *roule* de grands desseins dans sa tête, lorsqu'on en réfléchit souvent les parties : un livre *roule* sur une matière, lorsqu'il envisage les parties sous plusieurs aspects.

Glisser sert à marquer ce qui se fait légèrement et sans insister, et ce qui se fait avec adresse, ou d'une manière imperceptible. Quand on instruit la multitude, il faut *glisser* sur les points qui seraient plus propres à faire naître des difficultés que des lumières : on ne saurait apporter trop de soin pour empêcher qu'il ne se *glisse* parmi le peuple des opinions erronées ou séditieuses. L'image est sensible : un corps qui *glisse* sur un autre y passe rapidement, légèrement, et presque imperceptiblement, si la pente est favorable. (B.)

339. Couleur, Coloris.

La *couleur* est ce qui distingue les traits, et forme l'image visible des objets par ses variétés. Le *coloris* est l'effet particulier qui résulte de la qualité et de la force de la *couleur* par rapport à l'éclat, indépendamment de la forme et du dessin. La première a ses différences objectives, divisées par espèces et ensuite par nuances. Le second n'a que des différences qualificatives, divisées par degrés de beauté ou de laideur.

Toutefois il est rare qu'on ajoute à *coloris* une épithète qui le fasse prendre

nants et de l'œil du spectateur : c'est le *coloris* qui distingue la nature et la situation de chaque objet.

« La lumière solaire se décompose en sept *couleurs*. Toutes les richesses du *coloris* s'étalent à la fois sur la surface de la terre ; du premier coup d'œil tout est vu » (J.-J. Rousseau.)

Colorer, c'est rendre un objet sensible par une *couleur* déterminée : *colorier*, c'est donner à chaque objet le *coloris* qui lui convient. On *colore* une liqueur ; on *colorie* un tableau. (B.)

« Au figuré on invente des *couleurs* :

J'inventai des *couleurs*, j'armai la calomnie. (Racine.)

On prête aux choses un *coloris* particulier. Dans le premier cas, on ment ; dans le second, on arrange la vérité.

On dit que le style, l'expression a de la *couleur*, et que l'imagination revêt les pensées d'un agréable *coloris*. » (V. F.)

340. Tout à coup, Tout d'un coup.

Ces deux phrases adverbiales, employées indifféremment par plusieurs de nos écrivains, n'ont pourtant, si je puis parler ainsi, qu'une synonymie matérielle ; et au fond il n'y a pas une seule occasion où l'on puisse mettre l'une pour l'autre, je ne dis pas seulement sans pécher contre la justesse, mais même sans commettre un contre-sens.

Tout d'un coup veut dire tout en une fois ; *tout à coup* signifie soudainement, en un instant, sur-le-champ.

Ce qui se fait *tout d'un coup* ne se fait ni par degrés, ni à plusieurs fois ; ce qui se fait *tout à coup* n'est ni prévu, ni attendu.

Tout d'un coup tient plus de l'universalité, et *tout à coup* de la promptitude. Comme saint Paul était sur la route de Damas, où il se rendait pour exécuter contre les disciples de Jésus-Christ les ordres de la Synagogue, Dieu le frappa *tout à coup* d'une lumière très-vive, qui, l'éblouissant et le renversant par terre, lui ouvrit les yeux de l'âme ; et cet homme, qui auparavant ne respirait que fureur et sang, se trouva *tout d'un coup* instruit, touché, éclairé, rempli de zèle et de charité. (B.)

341. Couple, Paire.

On désigne ainsi deux choses de même espèce, mais avec des différences qu'il faut remarquer.

Un *couple* au masculin se dit de deux personnes unies ensemble par amour ou par mariage, ou seulement envisagées comme pouvant former cette union ; il se dit de même de deux animaux unis pour la propagation.

Une *couple*, au féminin, se dit de deux choses quelconques de même espèce, qui ne vont pas ensemble nécessairement, mais qui ne sont unies qu'accidentellement ; on le dit même des personnes et des animaux, dès qu'on ne les envisage que par le nombre.

Une *paire* se dit de deux choses qui vont ensemble par une nécessité d'usage, comme les bas, les souliers, les jarretières, les gants, les manchettes, les bottes, les boucles d'oreilles, les pistolets, etc., ou d'une seule chose nécessairement composée de deux parties qui font le même service, comme des ciseaux, des lunettes, des pincettes, des culottes, etc.

Couple, dans les deux genres, est collectif ; mais au masculin il est général, parce que les deux suffisent pour la destination marquée par le mot ; au féminin il est partitif, parce qu'il désigne un nombre tiré d'un plus grand. La syntaxe varie en conséquence, et l'on doit dire : « Un *couple* de pigeons est suffisant pour peupler une volière ; une *couple* de pigeons ne sont pas suffisants pour le dîner de six personnes. »

Une *couple* et une *paire* peuvent se dire aussi des animaux ; mais la *couple* ne marque que le nombre, et la *paire* y ajoute l'idée d'une association nécessaire pour une fin particulière. De là vient qu'un boucher peut dire qu'il achètera une *couple* de bœufs, parce qu'il en veut deux ; mais un laboureur doit dire qu'il en achètera une *paire*, parce qu'il veut les atteler à la même charrue. (B.)

342. De cour, De la cour.

Ces deux expressions, qui servent à qualifier, par rapport à la cour, ne doivent pas être confondues, ni employées indistinctement.

De cour est un qualificatif qui se prend en mauvaise part, et qui désigne ce qu'il y a ordinairement de vicieux et de répréhensible dans les *cours*. *De la cour* ne qualifie qu'en indiquant une relation essentielle à ce qui environne le prince.

Un homme *de cour* est un homme souple et adroit, mais faux et artificieux, qui, pour en venir à ses fins, met en usage tout ce qui se pratique dans les *cours* des princes contre les règles de la probité et de la droiture. Un homme *de la cour* est simplement un homme attaché auprès du prince, ou par sa naissance, ou par son emploi, ou par l'état de sa fortune.

Une femme *de la cour* y est fixée par sa naissance ou par son état : une femme *de cour* est une femme d'intrigues, qui n'est pas d'ordinaire une fort honnête personne.

Un page *de la cour* est un jeune gentilhomme attaché en cette qualité au service du prince ou d'un grand ; mais un page *de cour* est un effronté, qui ne respecte aucune bienséance.

On appelle proverbialement eau bénite *de cour* les vaines promesses, les caresses trompeuses, et les compliments captieux et importuns ; et ami *de cour*, des amis sur lesquels on ne peut guère compter. (B.)

343. Courage, Bravoure.

Le *courage* paraît plus propre au général et à tous ceux qui commandent ; la *bravoure* est plus nécessaire au soldat et à tout ce qui reçoit des ordres.

La *bravoure* est dans le sang ; le *courage* est dans l'âme : la première est une espèce d'instinct, le second est une vertu ; l'une est un mouvement presque machinal, l'autre est un sentiment noble et sublime.

On est *brave* à telle heure et suivant les circonstances ; on a du *courage* à tous les instants et dans toutes les occasions.

La *bravoure* est d'autant plus impétueuse, qu'elle est moins réfléchie : le

que les événements ne troublent point, et qui fait face avec fermeté à tous les accidents. (B.)

Le mot *vaillance* paraît d'abord devoir être compris dans ce parallèle; mais dans le fait c'est un mot qui a vieilli, et que *valeur* a remplacé : son harmonie et son nombre le font cependant employer dans la poésie.

Le *courage* est dans tous les événements de la vie; la *bravoure* n'est qu'à la guerre; la *valeur*, partout où il y a un péril à affronter et de la gloire à acquérir.

Après avoir monté vingt fois le premier à l'assaut, le *brave* peut trembler dans une forêt battue de l'orage, fuir à la vue d'un phosphore enflammé, ou craindre les esprits. Le *courage* ne croit point à ces rêves de la superstition et de l'ignorance; la *valeur* peut croire aux revenants, mais alors elle se bat contre le fantôme.

La *bravoure* se contente de vaincre l'obstacle qui lui est offert; le *courage* raisonne les moyens de le détruire; la *valeur* le cherche, et son élan le brise, s'il est possible.

La *bravoure* veut être guidée; le *courage* fait commander et même obéir; la *valeur* fait combattre.

La *brave* blessé s'enorgueillit de l'être; le *courageux* rassemble les forces que lui laisse encore sa blessure pour servir sa patrie; le *valeureux* songe moins à la vie qu'il va perdre, qu'à la gloire qui lui échappe.

La *bravoure* victorieuse fait retentir l'arène de ses cris guerriers; le *courage* triomphant oublie son succès pour profiter de ses avantages; la *valeur* couronnée soupire après un nouveau combat.

Une défaite peut ébranler la *bravoure;* le *courage* sait vaincre, et être vaincu sans être défait; un échec désole la *valeur* sans la décourager.

L'exemple influe sur la *bravoure;* plus d'un soldat n'est devenu *brave* qu'en prenant le nom de grenadier. L'exemple ne rend point *valeureux* quand on ne l'est pas; mais les témoins doublent la *valeur:* le *courage* n'a besoin ni de témoins ni d'exemples.

L'amour de la patrie et la santé rendent *brave*; les réflexions, les connaissances, la philosophie, le malheur, et plus encore la voix d'une conscience pure, rendent *courageux*; la vanité noble et l'espoir de la gloire produisent la *valeur*.

Les trois cents Lacédémoniens des Thermopyles, celui même qui échappa, furent *braves* : Socrate buvant la ciguë, Régulus retournant à Carthage, Titus s'arrachant des bras de Bérénice en pleurs, ou pardonnant à Sextus, furent *courageux* : Hercule terrassant les monstres, Persée délivrant Andromède, Achille courant aux remparts de Troie, sûr d'y périr, étonnèrent les siècles passés par leur *valeur*.

De nos jours, que l'on parcoure les fastes trop mal conservés et cent fois trop peu publiés de nos régiments, l'on trouvera de dignes rivaux des *braves* de Lacédémone : Turenne et Catinat furent *courageux* : Condé fut *valeureux*.

Enfin, l'on peut conclure que la *bravoure* est le devoir du soldat; le *courage*, la vertu du sage et du héros; la *valeur*, celle du vrai chevalier. (*Encycl.*, XVI, 820.)

« Il y a de faux *braves*, il n'y a point de faux *valeureux* : quelquefois il y a du *courage* à ne point montrer sa *bravoure*. »

345. Courre, Courir.

Courre est un verbe actif; c'est poursuivre quelque chose pour l'attraper. *Courir* est un verbe neutre; c'est aller fort vite pour avancer chemin.

On dit *courre* le cerf, *courir* à toute bride; et il me semble que ce ne serait pas mal de dire, que pour *courre* les bénéfices et les emplois, il faut *courir* aux ruelles et aux audiences (G.)

346. Cours, Courant.

Cours marque la direction de l'eau, le *cours* d'un ruisseau, d'une riviere; *cóurant* la force de l'eau qui court. Cette rivière a un *cours* sinueux, un *courant* rapide. Suivre le *cours* de l'eau, c'est avancer dans la même direction, soit en bateau, soit en marchant sur le bord; suivre le *courant*, c'est se laisser porter par l'eau qui entraîne; le *cours* de l'eau indique le chemin, le *courant* nous le fait faire. Remonter le *cours*, c'est marcher en sens contraire, remonter le *courant*, c'est lutter contre la force de l'eau. Au figuré on dit : suivre le *cours* de ses affaires, de ses occupations, s'abandonner au *courant* des affaires, des plaisirs. La même différence persiste. (V. F.)

347. Coursier, Cheval, Rosse.

Ce sont trois mots qui servent à réveiller l'idée de cet animal domestique qui est si utile à l'homme : en voici les différences :

Le mot de *cheval* est le nom simple de l'espèce, sans aucune autre idée accessoire; le mot de *coursier* renferme l'idée d'un *cheval* courageux et brillant; et celui de *rosse* ne présente que l'idée d'un *cheval* vieux et usé, ou d'une nature chétive.

Coursier et *rosse* peuvent se passer tous deux d'épithètes; mais *cheval* en a absolument besoin, pour distinguer un *cheval* d'un autre. (*Consid. sur les ouvr. d'esprit*, p. 62.)

La poésie, se proposant de peindre la belle nature, est en droit et en possession de préférer le terme de *coursier* pour parler d'un *cheval* de monture, ou des *chevaux* d'un char. Le mot de *cheval* au pluriel, ainsi que dans la prose, y désigne ordinairement les cavaliers; mais le mot de *rosse* n'est de mise que dans le style familier ou dans le burlesque, à cause de l'idée d'abjection qui est inséparable de celle de l'inutilité. (B.)

348. Coutume, Habitude.

La *coutume* regarde l'objet; elle le rend familier. *L'habitude* a rapport à l'action même; elle la rend facile. L'une se forme par l'uniformité, et l'autre s'acquiert par la répétition.

Un ouvrage auquel on est *accoutumé* coûte moins de peine. Ce qui est tourné en *habitude* se fait presque naturellement, et quelquefois même involontairement.

« *L'habitude* est une seconde nature. »

On *s'accoutume* aux visages les plus baroques par *l'habitude* de les voir; l'œil cesse à la fin d'en être choqué. Il n'en est pas de même des caractères aigres ou brusques; le temps use la patience. (G.)

On dit les *coutumes* d'une nation; les *habitudes* d'un homme. Il y a de bonnes et de mauvaises *habitudes*; une *coutume* est plus ou moins vieille.

L'habitude, dit Malebranche, est en général je ne sais quelle impression qui reste dans l'esprit, et qui fait qu'on a plus de penchant, de promptitude et de facilité à faire une chose qu'on a déjà faite, parce qu'on en rappelle l'idée, quand c'est pour agir de la même manière. (V. F.)

349. Craindre, Appréhender, Redouter, Avoir peur.

On *craint* par un mouvement d'aversion pour le mal, dans l'idée qu'il peut arriver. On *appréhende* par un mouvement de désir pour le bien, dans l'idée qu'il peut manquer. On *redoute* par un sentiment d'estime pour l'adversaire, dans l'idée qu'il est supérieur. On *a peur* par un faible d'esprit pour le soin de sa conversation, dans l'idée qu'il y a du danger.

Le défaut de courage fait *craindre*. L'incertitude du succès fait *appréhender*. La défiance des forces fait *redouter*. Les peintures de l'imagination font *avoir peur*.

Le commun des hommes *craint* la mort au-dessus de tout; les épicuriens *craignent* davantage la douleur, mais les gens d'honneur pensent que l'infamie est ce qu'il y a de plus à *craindre*. Plus on souhaite ardemment une chose, plus on *appréhende* de ne la pas obtenir. Quelque mérite qu'un auteur se flatte d'avoir, il doit toujours *redouter* le jugement du public. Les femmes ont *peur* de tout, et il est peu d'hommes qui, à cet égard, ne tiennent de la femme par quelque endroit : ceux qui n'*ont peur* de rien sont les seuls qui font honneur à leur sexe. (G)

On *craint* par réflexion; la *crainte* est fondée ou non; elle est toujours raisonnée, sinon raisonnable; elle prend sa source ou dans la grandeur du danger que nous voyons ou dans notre faiblesse que nous connaissons.

J'appellerai l'*appréhension* une *crainte* vague et indécise. Lorsqu'on ne voit pas clair dans l'avenir, qu'on hésite entre l'espoir de la réussite et la *crainte* de l'insuccès, on *appréhende* l'événement. Dans l'*appréhension*, on ne sait pas au juste ce que l'on *craint*, ni pourquoi l'on *craint*. C'est un degré de plus que l'inquiétude.

Redouter, c'est craindre avec fondement; voilà pourquoi c'est *craindre* très-fort. Il n'y a jamais lâcheté à *redouter*.

La *peur* ne raisonne pas, elle est instinctive, elle est subite. Ce qui nous surprend nous fait *peur* : une ombre, un rien, tout nous fait *peur*.

Peur a fait *peureux*, *craindre* a fait *craintif*, parce que l'on peut, par tempérament, être disposé à la *crainte*, à la *peur*. *Redouter* n'a formé ni substantif, ni adjectif actif, parce que l'on ne *redoute* pas par nature; il faut qu'il y ait une cause réelle, indépendante du caractère de celui qui *redoute*. Il a fait l'adjectif passif *redoutable*. *Peur* n'a pas de passif, parce que la *peur* vient de la faiblesse de celui qui a *peur*. *Appréhender* ne s'emploie pas au passif, parce que ni la cause, ni le sujet de l'*appréhension* n'est bien déterminé.

On dit à celui qui a *peur*, pour le rassurer : « Que *craignez-vous?* » Un homme peut être *craint* qui n'est pas *redoutable*; *redouté*, il est à *craindre*.

On dit : « *Je crains*, *je redoute*, *j'appréhende* sa colère. » Dans le premier cas on peut avoir tort; dans le second, on a raison de *craindre* les effets de cette colère, qu'on a déjà vue ou éprouvée; dans le troisième, on ne sait pas si elle éclatera.

Les exemples suivants confirment les différences que nous venons d'établir entre ces trois verbes :

Je *crains* Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre *crainte*. (Racine.)

Le péril le plus à *craindre* est celui qu'on *craint* le moins. (J.-J. Rousseau.)

Qui n'*appréhende* rien présume trop de soi. (Corn.)

et La Bruyère explique cette maxime :

La même justesse d'esprit qui nous fait écrire de bonnes choses nous fait *appréhender* qu'elles ne le soient pas assez pour mériter d'être lues.

Les hommes ne font pas assez de cas des hommes pour *redouter* leurs censures. (Massillon.)

Il faut ajouter que *craindre* a été employé très-souvent à la place de ses trois synonymes. On *craint* quelquefois ce qui n'est pas à *craindre*; alors c'est avoir *peur* et *appréhender*. D'autres fois, si ce que l'on *craint* est à *craindre*, *craindre* s'emploie pour *redouter*. (V. F.)

350. Crainte, Appréhension, Peur.

Ces expressions rappellent les divers états de l'âme qui se livre aux impressions du danger.

La *crainte* est en général une émotion fâcheuse qui va jusqu'à troubler l'imagination. C'est l'apparence du mal qui la produit : elle est plus ou moins

grande, selon que nous paraissons plus ou moins menacés ; c'est un calcul de probabilité.

L'*appréhension* est l'idée présente d'un danger : on *appréhende* les effets du tonnerre ; il y a possibilité qu'il vous frappe, c'est ce qui se présente d'abord à l'imagination. On *appréhende* que la fièvre ne revienne au malade sans qu'il y ait des symptômes suffisants, mais on la *craint* lorsqu'elle est apparente.

La *peur* est une erreur des sens.

Faire *peur* à quelqu'un, c'est le surprendre, lui causer un mouvement d'inquiétude. Lorsqu'on dit qu'un homme a *peur* de la mort, ce n'est pas de l'acte dont on parle, c'est de ce squelette

Au nez camard, à la tranchante faux.

On a *peur* des esprits : c'est de ces esprits que l'imagination peint, aux yeux du peuple crédule, des enfants et des femmes, armés de tous les moyens de nuire.

La *peur* est tellement l'erreur des sens, qu'on a de l'*appréhension* et des *craintes* fondées, sans avoir *peur*. On *craint* Dieu, et il ne fait pas *peur ;* les formes et les attributs qu'on lui prête excitent plutôt notre admiration. (R.)

351. Créance, Croyance.

L'Académie, dans ses Observations sur Vaugelas, détermine ainsi la valeur de ces termes : « *Croyance* signifie ce qu'on croit, opinion, sentiment, la confiance que l'on a en quelqu'un. J'ai cette *croyance* ; ce n'est pas là ma *croyance ;* la *croyance* des chrétiens ; les peuples avaient *croyance* en lui. *Créance* est ce que l'on confie à quelqu'un pour être dit secrètement à un autre. Il lui envoya sa *créance ;* et la lettre de *créance* est la lettre par laquelle on fait connaître qu'on peut ajouter *créance* à celui qui est chargé de la rendre. »

Cependant la *créance* se prend aussi, comme *croyance*, pour l'assentiment ou l'adhésion de l'esprit à une opinion. On dit, dans ce sens, la *créance* des juifs, des chrétiens, des bramines.

La *croyance* est une opinion pure et simple : la *créance* est une *croyance* ferme, constante, entière. Les vocabulistes conviennent que la *créance* est une *croyance* qu'on a pour des raisons solides ou apparentes. Vous donnez *croyance* à un fait qu'on vous rapporte sans autorité : vous n'accordez votre *créance*, une pleine *croyance*, qu'à des faits appuyés par des autorités puissantes. L'Evangile a votre *créance ;* vous n'avez qu'une simple *croyance* à l'égard de plusieurs points de l'histoire. Dans la plupart des chrétiens, dit un

Nous disons plutôt *croyance* dans le cours ordinaire des choses, et *créance* en matière grave, comme la religion, parce que la religion est ce qu'on croit le plus fermement. (R.)

352. Crédit, Faveur.

« L'un et l'autre de ces mots, dit Duclos, expriment l'usage que l'on fait de la puissance d'autrui, et marquent par conséquent une sorte d'infériorité, du moins relativement à la puissance qu'on emploie.

« Ce qui distingue ces deux termes, c'est la fin qu'on se propose en réclamant la puissance : obtenir un succès pour autrui, c'est *crédit*; l'obtenir pour soi-même, c'est *faveur*. » (*Considérations sur les mœurs*, etc., ch. VII.)

Ne nous y trompons pas; ce n'est là ni le *crédit*, ni la *faveur*. Le *crédit* est la facilité de déterminer la volonté de quelqu'un suivant vos désirs, en vertu de l'ascendant que vous avez sur son esprit, ou de la confiance qu'il a prise en vous. La *faveur* est la facilité que nous trouvons dans une personne disposée à faire tout ce qui nous est agréable, en vertu du faible qu'elle a pour nous, ou d'une bienveillance qu'elle nous prodigue. Le *crédit* est une faculté, une force, une puissance que nous exerçons sur autrui; il est dans nos mains : la faveur est un sentiment, un penchant, une faiblesse de celui qui se livre à vous; elle est dans son cœur. On dit la *faveur* du prince, la *faveur* du peuple, et non le *crédit* du prince, le *crédit* du peuple, parce que la *faveur* est la bienveillance même du prince, du peuple, qui se porte vers vous, et que le *crédit* est l'ascendant que vous avez vous-même, et dont vous usez sur le prince, sur le peuple.

Le *crédit* s'acquiert; la *faveur* se gagne. Le *crédit* se gagne quelquefois, et la *faveur* se donne.

Les lumières, le talent, les services, les vertus, acquièrent le *crédit*, par la bonne opinion, l'estime, la considération, la confiance qu'ils inspirent. Les complaisances, les flatteries, les adulations, le dévouement servile, gagnent la *faveur*, par une sorte de gratitude, par le retour, l'affection, l'attachement, le besoin de nous, et tel autre sentiment qu'il excite.

Un bon ministre acquiert du *crédit* sur un roi sage : un courtisan habile à satisfaire les goûts du prince gagne sa *faveur*. On gagne la *faveur* du peuple, qui aime sans raison : on acquiert du *crédit* dans une compagnie où la justice est consultée.

Le *crédit* appartient de droit au mérite : la *faveur* n'exclut pas le mérite.

On n'a point de *crédit* sur la Fortune, elle est aveugle et folle; mais on a sa *faveur*, car elle est aveugle et folle.

Le *crédit* ne donne pas la *faveur*; mais la *faveur* donne toujours du *crédit*.

Richelieu avec tout *crédit*, ou plutôt toute puissance sur l'esprit de son maître, était bien éloigné de la *faveur*. Luynes, Cinq-Mars et autres favoris avaient, par la *faveur*, beaucoup de *crédit*.

Il est vrai que quelquefois le *crédit* l'emporte sur la *faveur*.

Le *crédit* de Sully triompha souvent de la *faveur* des maîtresses; mais son maître était Henri IV.

Le *crédit* est une épreuve pour la vertu; il enfle et ébranle. La *faveur* est la plus fatale des épreuves; elle enivre et corrompt. (R.)

Le sens précis et en quelque sorte commercial que nous avons donné au mot *crédit* montre bien qu'il a quelque chose de plus solide que la *faveur*. (V. F.)

353. Creuser, Approfondir.

L'un et l'autre, dans le sens propre, marquent l'opération par laquelle on parvient à l'intérieur des corps, en écartant les parties extérieures qui y font obstacle; mais *approfondir*, c'est *creuser* plus avant, parce que c'est *creu-*

ser encore, pour parvenir à donner plus de profondeur à l'excavation.

Dans le sens figuré, il y a entre ces mots la même analogie et la même différence; ils marquent tous deux l'opération par laquelle on parvient à découvrir ce qu'il y a dans une matière de plus abstrait, de plus compliqué, de plus caché : mais *creuser* a plus de rapport au travail et à la progression lente des découvertes; *approfondir* tient plus du succès, et désigne mieux le terme du travail.

On doit d'autant moins *creuser* les mystères de la réligion, qu'il est impossible de les *approfondir*, parce qu'il est à craindre que, piquée de l'inutilité de son examen, la raison par orgueil, n'aime mieux les juger faux que de les croire incompréhensibles.

J'ai *creusé* autant que j'ai pu les principes généraux du langage : je ne croirai pas ma peine perdue, quand elle ne servirait qu'à prouver que l'on doit et que l'on peut les *approfondir*. (B.)

Creuser un sujet, c'est le rendre plus profond, par conséquent plus complet, c'est découvrir et étudier toutes les questions qui s'y rattachent de près ou de loin. Plus on *creuse* un sujet, plus on en voit l'étendue et la difficulté.

Approfondir, au figuré, ne veut pas dire rendre plus profond, mais pénétrer plus avant, plus profondément.

On *creuse* pour trouver une vérité, on *approfondit* la vérité trouvée.

On *creuse* un sujet, on *approfondit* une matière. On est libre d'étendre autant qu'on le veut et dans tous les sens son sujet; une matière a ses bornes. Le sujet appartient à l'auteur, la matière à tout le monde.

En *creusant* on découvre des nouveautés, en *approfondissant* on pénètre dans la connaissance de ce qu'il faut savoir. *Creuser* une science, c'est en reculer les bornes, aller plus loin que les autres; l'*approfondir*, c'est l'apprendre toute.

On peut trop *creuser*, on ne saurait trop *approfondir*.

La Bruyère a, comme il le dit, « *approfondi* les hommes, » il a pénétré jusqu'à « ce cœur, cet intérieur qu'il faut *approfondir*. » La Rochefoucauld, en *creusant* trop le cœur humain, a trouvé partout l'égoïsme. (V. F))

354. Cri, Clameur.

Le *cri* est une voix haute et poussée avec effort par une personne.

Le *clameur* est un grand *cri*, souvent tumultueux. *Clameur* ajoute à *cri* une idée de ridicule par son objet ou par son excès. Le plus grand usage de ce mot est au pluriel. La *clameur* publique est un soulèvement du peuple contre quelque scélérat. Le sage respecte le *cri* public et méprise les *clameurs* des sots. (Gat., *Encyclopédie*, IV, 461.)

356. Faire croire, Faire accroire.

Au jugement de Vaugelas, *accroire* est un excellent mot; et *faire accroire* est, selon l'Académie, une fort bonne manière de parler. « Il y a, dit l'auteur des Remarques, cette différence entre *faire croire* et *faire accroire*, que *faire croire* se dit toujours pour des choses vraies, et *faire accroire*, pour des choses fausses. Par exemple, si je dis : *Il m'a fait accroire qu'il ne jouait point*, je fais entendre qu'il ne m'a pas dit la vérité; mais si je dis : *Il m'a fait croire une telle chose*, je donne à entendre qu'il m'a *fait croire* une chose véritable. »

Il est certain que *faire accroire* ne se dit que des choses fausses : il est faux que *faire croire* ne se dise que des choses vraies. *Croire* signifie ajouter foi, donner croyance, prendre pour véritable, tenir pour vrai. Or, vous pouvez ajouter foi à une chose fausse; on peut vous la *faire croire* ou vous la persuader. Vous direz fort bien : *Il m'avait fait croire qu'il parlerait pour moi, et il n'en a rien fait.*

Vaugelas continue ainsi sa remarque : « D'autres disent que la différence qu'il y a entre *faire croire* et *faire accroire* n'est pas tant que l'un soit pour le vrai et l'autre pour le faux, qu'en ce que *faire accroire* emporte toujours que celui de qui on le dit a eu dessein en cela de tromper. » C'est le sentiment de l'Académie.

Cette distinction paraît plus vraisemblable, mais je ne la crois pas plus juste, et je m'en rapporte à l'exemple cité par l'Académie. « C'est dans ce sens, ajoute-t-elle, qu'on dit qu'un *homme s'en fait accroire*, pour faire entendre qu'il prend de lui des sentiments trop avantageux, qu'il s'attribue un mérite qu'il n'a pas. » Cet homme-là croit, à la vérité, une chose qui n'est pas; il se trompe, ou plutôt il s'abuse : mais certes, il n'a pas le dessein, il n'a pas formé le projet de se persuader une chose qu'il croit fausse, de se tromper, de s'abuser; car alors il ne s'abuserait pas, il ne s'en *ferait* pas *accroire*; il saurait bien qu'il se ment à lui-même.

Il me semble que la signification du mot *accroire* n'a point été développée dans toute son étendue. *Accroire* signifie *croire à*, *croire à quelqu'un*, *à sa parole*, *à son témoignage*, *à son rapport*; *croire* aux songes, aux sorts, aux sorciers, aux fables, aux influences morales des astres; c'est-à-dire, *croire* sans motif, sans raison, *croire* sur parole, légèrement, *croire* par crédulité. *Faire accroire*, c'est faire *croire* à quelqu'un tout ce qu'on lui conte, lui persuader, par sa propre autorité, ce qu'on veut; lui faire ajouter foi à des choses qu'il ne doit pas naturellement *croire*, soit à cause du caractère de la personne qui les dit, soit à raison des choses même qu'il dit. L'Académie observe fort bien, dans son Dictionnaire, qu'*en donner bien à garder*, c'est en *faire accroire*. Or, *on en donne à garder* quand on débite des contes, des balivernes, des fariboles, des choses ridicules, puériles, extravagantes, imaginaires. On en *conte* de même à quelqu'un, quand on veut lui en *faire accroire*, ou lui *faire croire* des choses indignes de foi. On *fait accroire que des vessies sont des lanternes*. On s'en *fait accroire*, lorsqu'on s'abuse sottement ou follement sur son propre mérite. Ainsi *faire croire* signifie simplement persuader une chose, obtenir la croyance de quelqu'un, lui inspirer de la confiance en vos discours. *Faire accroire* veut dire persuader des choses non croyables, ou bien abuser du crédit que l'on a sur l'esprit d'une personne, de sa crédulité, de sa simplicité, de sa confiance, de sa bonne foi, etc.

M. Beauzée a très-bien remarqué, dans la nouvelle Encyclopédie, que ces deux expressions signifient *déterminer la croyance*; mais que *faire accroire*, c'est la déterminer sans fondement, pour une chose qui n'est pas vraie; et *faire croire*, c'est simplement déterminer la croyance, avec abstraction de toute idée de fondement et de vérité. Ainsi on ne peut *faire accroire* que le faux, ou ce qu'on croit faux; on peut *faire croire* également le faux et le vrai.

Le même auteur fait encore l'observation suivante : « *Faire accroire* ne peut

s'attribuer qu'aux personnes, parce qu'il n'y a que les personnes qui puissent agir de propos délibéré et avec intention : *faire croire* peut s'attribuer aux personnes et aux choses, parce que les personnes et les choses peuvent également déterminer la *croyance*, et que cette phrase fait abstraction de toute intention. Les personnes *font accroire* le faux ; les choses *font croire* faussement. » Il est certain que la première de ces expressions ne s'emploie qu'à l'égard des personnes, et qu'elle indique du moins l'art ou le talent de persuader. (R.)

357. Croître, Augmenter.

« Les choses *croissent*, dit M. l'abbé Girard, par la nourriture qu'elles prennent : elles *augmentent* par l'addition qui s'y fait des choses de la même espèce. Les blés *croissent*, la récolte *augmente*.

« Mieux on cultive un terrain, plus les arbres y *croissent*, et plus les revenus *augmentent*.

« Le mot de *croître* ne signifie précisément que l'agrandissement de la chose, indépendamment de ce qui le produit. Le mot d'*augmenter* fait sentir que cet agrandissement est causé par une nouvelle quantité qui y survient. Ainsi, dire que la rivière *croît*, c'est dire uniquement qu'elle devient plus haute, sans exprimer qu'elle le devient par l'arrivée d'une nouvelle quantité d'eau : mais dire que la rivière *augmente*, c'est dire qu'il y arrive une nouvelle quantité d'eau qui la fait hausser. Cette différence est extrêmement délicate ; c'est pourquoi l'on se sert indifféremment de *croître* ou d'*augmenter* en beaucoup d'occasions où cette délicatesse de choix n'est de nulle importance, comme dans l'exemple que je viens de citer ; car on dit également bien que la rivière *croît* et que la rivière *augmente*, quoique chacun de ces mots ait même là son idée particulière. Mais il y a d'autres occasions où il est à propos, et quelquefois même nécessaire d'avoir égard à l'idée particulière et de faire un choix entre ces deux termes, selon la force du sens qu'on veut donner à son discours. Par exemple, lorsqu'on veut faire entendre, en parlant des passions, qu'elles sont dans notre nature ; que ce qui nous sert d'aliment leur sert aussi de nourriture et leur donne des forces, on se sert également du mot *croître* : ailleurs, on emploie celui d'*augmenter*, soit pour les passions, soit pour les talents de l'esprit.

« Toutes les passions naissent et *croissent* avec l'homme ; mais il y en a quelques-unes qui n'ont qu'un temps, et qui, après avoir *augmenté* jusqu'à un certain âge, diminuent ensuite, et disparaissent avec les forces de la nature ; il y en a d'autres qui durent toute la vie, et qui, *augmentant* toujours,

est la raison pourquoi le mot *croître* figure parfaitement bien en cet endroit avec l'ambition, puisqu'elle est une seule passion à qui les biens de la fortune semblent servir d'aliments pour la soutenir et la faire agir avec plus de force et plus d'ardeur.

« Les choses matérielles *croissent* par une addition intérieure et mécanique, qui fait l'essence de la nourriture propre et réelle; elles *augmentent* par la simple addition extérieure d'une nouvelle quantité de même matière. Les choses spirituelles *croissent* par une espèce de nourriture prise dans un sens figuré; elles *augmentent* par l'addition des degrés jusqu'où elles sont portées.

« L'œuf ne commence à *croître* dans l'ovaire que lorsque la fécondité l'a rendu propre à prendre de la nourriture, et il n'en sort que lorsque son volume est assez *augmenté* pour causer de l'altération dans la membrane qui l'y renferme.

« Notre orgueil *croît* à mesure que nous nous élevons; et il *augmente* quelquefois jusqu'à nous rendre haïssables à tout le monde. » (G.)

M. l'abbé Girard craint de paraître trop subtil dans cet article, et M. Beauzée n'en est pas entièrement satisfait. Tâchons donc d'éclaircir, de développer et de confirmer ou de rectifier ses idées.

Croître, c'est proprement grandir ou s'élever, pousser ou acquérir plus de hauteur ou de longueur, avec la consistance proportionnée, par la nourriture, ou la conversion de substance, ou la génération, la production d'une nouvelle substance dans la chose même : *augmenter*, c'est s'agrandir dans quelque sens que ce soit, devenir plus considérable, gagner ou acquérir en quantité quelconque, par l'addition, le mélange, l'incorporation d'une matière ou quantité nouvelle dans la première.

1° *Croître* a par lui-même un sens déterminé et complet, sans avoir besoin d'aucune addition quelconque pour être parfaitement entendu. *Augmenter* n'a qu'un sens incomplet et indéterminé, qu'il faut fixer par une addition expresse ou indiquée par le contexte, il faut expliquer dans quel sens ou sous quel rapport la chose *augmente* : on sait que la chose qui *croît*, *augmente* en hauteur, en solidité, en grosseur.

Les plantes, les petits des animaux, *croissent;* vous les voyez, dans ce mot seul, devenir plus grands. Les denrées *augmentent*, c'est-à-dire de prix : le mal *augmente*, c'est-à-dire de force ; il faut donc une idée accessoire pour en donner le sens.

On voit dans ces exemples et dans les suivants que c'est la chose même qui *croît*, et que c'est sa qualité qui *augmente*.

La rivière *croît*, c'est-à-dire qu'elle hausse : la rivière *augmente*, c'est-à-dire qu'elle s'élève, grossit ou s'étend.

L'incendie *croît* lorsqu'il élève vers le ciel de plus gros tourbillons de flammes et de fumée : il *augmente*, lorsqu'il s'étend, qu'il gagne, qu'il attaque de nouveaux objets.

On inférera de là que, dans un sens étendu, analogue, dans le sens figuré, le mot *croître* conviendra particulièrement aux objets auxquels l'idée d'élévation et de hauteur s'applique naturellement; et que le mot *augmenter* sera plus propre pour les objets qui réveilleraient plutôt l'idée contraire.

La générosité ne fait que *croître* dans une grande âme; la lâcheté ne fait qu'*augmenter* dans une âme basse.

A mesure que le luxe *croît*, la misère *augmente*.

Il est sensible que le mot *augmenter*, avec la propriété qu'il a d'exprimer aussi l'*augmentation* en hauteur, peut être souvent substitué à celui de *croître;* mais que *croître*, restreint à certaines dimensions, ne peut pas l'être également au verbe *augmenter*.

2° « Les choses *croissent*, dit l'abbé Girard, par la nourriture qu'elles prennent; elles *augmentent* par l'addition qui s'y fait des choses de la même

espèce. » Sa distinction est juste; mais il ne paraît pas s'accorder avec lui-même lorsqu'il ajoute que *croître* ne signifie que l'agrandissement, et qu'*augmenter* désigne l'accession d'une nouvelle matière. L'un et l'autre supposent et indiquent une nouvelle matière ou une nouvelle quantité; mais la différence est dans la manière de *croître* et d'*augmenter*, comme l'auteur l'explique encore lui-même en disant que « l'*accroissement* s'opère par une addition intérieure et mécanique, et l'*augmentation* par une addition extérieure.

La chose qui *croît* s'*accroît*; celle qui *augmente* est *augmentée*. La première semble produire le changement, la seconde le souffrir.

3° Le mot *croître* annonce un développement successif, une *crue* progressive, un *accroissement* gradué. Le mot *augmenter*, sans exclure cette gradation et cette progression, ne l'exige pas et ne la suppose pas. Ainsi, le premier est très-bien employé lorsqu'il s'agit de divers *accroissements*, d'*accroissements* déterminés, réguliers, périodiques, etc.; le second, lorsqu'il s'agit d'une *augmentation* simple, ou de diverses *augmentations* vagues, irrégulières, accidentelles, etc.

La lune, les jours *croissent* et *décroissent*. Le froid, les vents *augmentent* et diminuent. (R.)

358. Croix, Peines, Afflictions.

Le premier de ces mots appartient au style pieux; sa valeur est la plus étendue des trois, renfermant dans son objet ceux des deux autres. Les *peines* diffèrent des *afflictions*, en ce que celles-ci, moins ordinaires et plus fâcheuses, enchérissent sur celles-là, qui, de leur côté, paraissent plus inséparables de la nature humaine, et comme l'apanage de cette vie. Il semble que les *croix* soient distribuées par la Providence pour éprouver et faire valoir le mérite du chrétien; que les *peines* soient des suites de la situation et de l'état où l'on se trouve; et que les *afflictions* naissent des accidents causés par les circonstances du hasard, ou par la méchanceté des hommes, ou par une grande faute de conduite (G.)

359. Croyance, Foi.

Ces deux mots diffèrent, en ce que le dernier se prend quelquefois solitairement, et désigne alors la persuasion où l'on est des mystères de la religion. La *croyance* des vérités révélées constitue la *foi*.

Ils diffèrent aussi par les mots auxquels on les joint. Les choses auxquelles le peuple ajoute *foi* ne méritent pas toujours que le sage leur donne sa *croyance*. (*Encycl.*, VI, 516.)

[redacted]

est prompte et parfaite; c'est tout ce qu'on doit désirer dans la maladie. On dit de toutes les deux qu'elles sont faciles ou difficiles.

Il semble que la *cure* n'ait pour objet que les maux opiniâtres et d'habitude; au lieu que la *guérison* regarde aussi les maladies légères et de peu de durée.

Plus le mal est invétéré, plus la *cure* en est difficile. C'est souvent plus à la force du tempérament qu'à l'effet des remèdes qu'on doit sa *guérison*.

Les maux incurables ne sont pas seulement ceux dont la *cure* est absolument impossible, mais encore ceux dont on ignore la manière d'en procurer la *guérison*. (G.)

La *guérison* est le but, sinon le résultat, de la *cure*; la *cure* est le moyen employé pour obtenir la *guérison*.

D

361. Dam, Dommage, Perte.

Le premier de ces trois mots n'est plus guère en usage que parmi les théologiens, pour signifier les peines que les damnés souffriront par la privation de la vue de Dieu, ce qu'on appelle la peine du *dam*; ou dans cette phrase familière : *C'est votre dam*. *Dommage* diffère de perte, en ce qu'il désigne une privation qui n'est pas totale. Ainsi on dit : la *perte* de la moitié de mon revenu me causerait un *dommage* considérable.

Une *perte* se remplace, un *dommage* peut se réparer. (D'Al.)

Dommage désigne surtout le préjudice, le mal fait par la *perte*, c'est l'effet de la *perte*. La *perte* est une des causes du *dommage*, car le *dommage* peut aussi être produit par autre chose qu'une *perte* : un bénéfice manqué est un *dommage*, non une *perte*. C'est ainsi que s'explique le sens de l'expression familière de : C'est *dommage*. (V. F.)

362. Danger, Péril, Risque.

Danger, dit l'abbé Girard, regarde le mal qui peut arriver. *Péril* et *risque* regardent le bien qu'on peut perdre; avec cette différence que *péril* dit quelque chose de plus prochain, et que *risque* indique, d'une façon plus éloignée, la possibilité de l'événement. De là ces expressions : en *danger* de mort, au *péril* de la vie, sauf à en courir les *risques*. Le soldat qui a l'honneur en recommandation ne craint point le *danger*, s'expose au *péril* et court tranquillement tous les *risques* du métier.

« Ces trois mots, dit M. d'Alembert, désignent la situation de quelqu'un qui est menacé de quelque malheur; avec cette différence que *péril* s'applique principalement au cas où la vie est intéressée, et *risque* aux cas où l'on a lieu de craindre un mal comme d'espérer un bien. Un général court le *risque* d'une bataille pour se tirer d'un mauvais pas; et il est en *danger* de la perdre si les soldats l'abandonnent dans le *péril*. »

Danger vient de *dam* (dommage). Or, le *dam* ou dommage exprime plutôt la perte, l'altération d'un bien, que l'épreuve, le ressentiment du mal : il est donc faux que *danger* se distingue par cette première idée. Les théologiens entendent, par la peine du *dam*, la privation de la vision béatifique. *Danger* a été originairement employé pour désigner une terre sujette à confiscation, des droits imposés sur une chose, des amendes, un homme qui n'est pas libre, etc. Or, toutes ces applications roulent sur la perte de quelque bien. Si l'on dit en *danger de mort*, on dit aussi que la vie d'un homme est en *danger*, ou qu'il est en *danger* de perdre la vie. Ainsi l'on dit *sous peine de mort* ou *de la vie*. Enfin, l'Académie a défini le *danger* ce qui expose à un malheur, à une perte, à un dommage.

Péril vient de *per-eo*, passer à travers, périr, s'évanouir, éprouver une

grande peine. Le *péril*, latin *periculum*, est, à la lettre, ce à travers quoi il faut passer : ce qui désigne une situation pressante, une rude épreuve que l'on fait; car *periculum* signifie également épreuve, expérience; et cette expérience est telle que la chose peut périr, se perdre, s'évanouir, se dissiper.

Le *risque* est un hasard : le hasard a deux chances, une favorable, l'autre contraire; aussi l'on dit qu'un jeune homme court *risque* d'avoir cent mille livres de rente. M. d'Alembert a justement observé que ce mot se prend aussi en bonne part; et l'abbé Girard, qu'il n'indique que la possibilité de l'événement : j'aurais plutôt dit la probabilité. Voyez *hasarder*, *risquer*.

Ainsi donc le *danger* est littéralement une disposition des choses telle, qu'elle nous menace de quelque dommage; le *péril*, une rude épreuve par laquelle on passe avec un grand *danger*; le *risque*, une situation glissante dans laquelle on court des hasards.

Le *danger* menace ou de près ou de loin : le *péril* est présent, pressant, imminent et terrible : le *risque* expose plus ou moins. On craint le *danger*, et on le fuit; on redoute le *péril*, et on se sauve; on court le *risque*, et on se promet un bon succès. (R.)

363. Dangereux, Périlleux.

Qui expose, qui peut causer un mal, un dommage, avec une différence que Rouband n'a pas assez fait sentir dans l'article *Danger*, *Péril*.

Dangereux, qui expose évidemment à un malheur, sans compensation, sans chance autre que d'échapper.

Périlleux qui expose au *péril*, c'est-à-dire à un *danger* qui n'est pas certain, quoique grand, et qui laisse ouverture à l'espoir d'un grand succès.

Un poste *dangereux* et obscur, un poste *périlleux* et honorable; il n'est pas douteux que le poste *périlleux* ne soit *dangereux*, mais il met en vue, et l'honneur balance le danger.

Il me semble qu'il est du vrai courage de se résigner aux postes *dangereux*; la bravoure cherche plutôt les *périls* : elle est moins désintéressée.

Une maladie est *dangereuse*, jamais *périlleuse*; il n'y a rien à gagner.

Une affaire *dangereuse* est une mauvaise entreprise; l'audace engage dans une affaire *périlleuse* et l'audace est souvent récompensée.—*Dangereux* a trait davantage au résultat, *périlleux* à la complication de l'affaire même, à l'incertitude du résultat. Plus une chose est *dangereuse*, plus le mal est certain; plus elle est *périlleuse*, plus les chances sont diverses.

A vaincre sans *péril* on triomphe sans gloire.

[redacted]

365. Débattre, Discuter.

Débattre suppose plus de chaleur; *discuter*, plus de réflexion. On *débat* un point que chacun veut emporter; on *discute* une question que l'on veut éclaircir.

Débattre s'emploie surtout quand il est question d'intérêts personnels : *discuter*, quand il s'agit de choses générales. Des plaideurs *débattent* leurs propres intérêts; les juges *discutent* les droits des parties.

Lorsqu'en parlant de choses générales on se sert du mot *débattre*, c'est que les contestants ont pris avec assez de chaleur la cause qu'ils défendent, pour se faire de la victoire un intérêt personnel. Lorsqu'on *discute* une affaire d'intérêt, c'est que les deux parties y mettent assez de désintéressement et de bonne foi pour chercher seulement la raison et la justice. (F. G.)

366. De bon gré, De bonne volonté, De bon cœur, De bonne grâce.

On agit *de bon gré*, lorsqu'on n'y est pas forcé; *de bonne volonté*, lorsqu'on n'y a point de répugnance; *de bon cœur*, lorsqu'on y a de l'inclination; et *de bonne grâce*, lorsqu'on témoigne y avoir du plaisir.

Ce qui est fait *de bon gré* est fait sans peine. Ce qui est fait *de bonne volonté* est fait librement. Ce qui est fait *de bon cœur* est fait avec affection. Ce qui est fait *de bonne grâce* est fait avec politesse.

Il faut se soumettre *de bon gré* aux lois; obéir à ses maîtres *de bonne volonté;* servir ses amis *de bon cœur*, et faire plaisir à ses inférieurs *de bonne grâce*. (G.)

367. Débris, Décombres, Ruines.

Ces trois mots signifient en général les restes dispersés d'une chose détruite; avec cette différence que les deux derniers ne s'appliquent qu'aux édifices, et que le troisième suppose même que l'édifice ou les édifices détruits soient considérables. On dit, les *débris* d'un vaisseau, les *décombres* d'un bâtiment, les *ruines* d'un palais ou d'une ville.

Décombres ne se dit jamais qu'au propre : *débris* et *ruines* se disent souvent au figuré; mais *ruine*, en ce cas, s'emploie plus souvent au singulier qu'au pluriel. Ainsi l'on dit les *débris* d'une fortune brillante; la *ruine* d'un particulier, de l'Etat, de la religion, du commerce : on dit aussi quelquefois, en parlant de la vieillesse d'une femme qui a été belle, que son visage offre encore de belles *ruines*. (*Encycl.*, IV, 658.)

Les *débris* sont les morceaux d'une chose brisée, les *décombres* les matériaux épars d'un édifice renversé, les *ruines* ce qui existe d'un édifice abattu. D'après les *ruines*, on peut reconstruire en imagination l'édifice; on dit de belles *ruines*. Les *décombres* ne servent jamais à rien; on les fait enlever. Nous ne connaissons guère l'architecture des anciens que par des *ruines;* des *débris*, voilà presque tout ce qui nous reste de leur céramique. (V. F.)

368. Décadence, Ruine.

Ces deux mots diffèrent en ce que le premier prépare le second, qui en est ordinairement l'effet. Exemple : la *décadence* de l'empire romain, depuis Théodose, annonçait sa *ruine* totale.

On dit aussi des arts, qu'ils tombent en *décadence*; et d'une maison, qu'elle tombe en *ruine*. (*Encycl.*, IV, 659.)

369. Décadence, Déclin, Décours.

Décadence, du latin *cadere*, tomber, choir; d'où déchoir, commencer à tomber, aller à sa chute. *Déclin*, pente; d'où incliner, pencher, décliner, aller

en pente, en descendant. *Décours*, du latin *curro*, *cursus*, courir ; d'où *cours* et *décours* : *cours* ou révolution tirant à sa fin.

La *décadence* est l'état de ce qui va tombant : le *déclin*, l'état de ce qui va baissant : le *décours*, l'état de ce qui va décroissant.

On dit la *décadence* d'un édifice, des fortunes, des lettres, des empires, des choses sujettes à des vicissitudes, exposées à leur ruine : ces choses se dégradent et tombent. On dit le *déclin* du jour, de l'âge, de la maladie, des choses qui n'ont qu'une certaine durée, et qui s'affaiblissent vers leur fin : ces choses baissent et passent. On dit le *décours* de la lune, de la maladie, des choses assujetties à des périodes d'accroissement et de décroissement, et bornées à une révolution : ces choses décroissent et disparaissent.

Par la *décadence*, la chose perd de sa hauteur, de sa grandeur, de sa consistance. Par le *déclin*, la chose perd de sa force, de sa vigueur, de son éclat. Par le *décours*, la chose perd de son apparence, de son influence, de son énergie.

La *décadence* amène la chute et la ruine. Le *déclin* mène à l'expiration et à la fin. Le *décours* achève le cours et la révolution.

La *décadence* est plus ou moins rapide, comme l'élévation ; le *déclin*, plus ou moins sensible, comme la pente ; le *décours*, plus ou moins avancé, comme le progrès.

Décadence ne se dit guère qu'au figuré ; *décours* au propre ; *déclin* seul au moral comme au physique. Neuville dit le *déclin* de l'honnêteté, des mœurs, de la décence, etc. (R.)

370. Décence, Bienséance, Convenance.

Décence, état ou façon de paraître qui duit, décore ; latin : *decet*, qui est en état de paraître. *Bienséance*, état, manière qui est *séante*, sied bien, est à sa place. *Convenance*, état qui *convient*, cadre, va bien avec : de *venire* et *cum*, venir, aller avec, s'assembler, s'assortir.

La *décence* est, à la lettre, la manière dont on doit se montrer pour être considéré, approuvé, honoré. La *bienséance* est la manière dont on doit être dans la société pour y être bien, à sa place, comme il faut. La *convenance* est la manière dont on doit disposer, arranger, assortir ce qu'on fait, pour s'accorder avec les personnes, les choses, les circonstances.

La *décence* regarde l'honnêteté morale : elle règle l'extérieur selon les bonnes mœurs. La *bienséance* concerne l'honnêteté civile : elle règle nos actions selon les mœurs et les usages de la société. La *convenance* pure s'attache aux choses moralement indifférentes en elles-mêmes : elle règle des

371. Décence, Dignité, Gravité.

Ces trois termes désignent également les égards qui règlent la conduite, et déterminent le maintien.

Ils diffèrent entre eux, en ce que la *décence* renferme les égards que l'on doit au public; la *dignité*, ceux qu'on doit à sa place; et la *gravité*, ceux qu'on se doit à soi-même. (*Encycl.* XVII, 799.)

372. Décider, Juger.

Ces mots désignent en général l'action de prendre son parti sur une opinion douteuse, ou réputée telle. Voici les nuances qui les distinguent :

On *décide* une contestation et une question; on *juge* une personne et un ouvrage. Les particuliers et les arbitres *décident* : les corps et les magistrats *jugent*. On *décide* quelqu'un à prendre un parti; on *juge* qu'il en prendra un.

Décider diffère aussi de *juger*, en ce que ce dernier désigne simplement l'action de l'esprit, qui prend son parti sur une chose après l'avoir examinée, et qui prend ce parti pour lui seul, souvent même sans le communiquer aux autres; au lieu que *décider* suppose un avis prononcé, souvent même sans examen. On peut dire en ce sens, que les journalistes *décident*, et que les connaisseurs *jugent*. (*Encycl.*, IV, 668.)

> Pour de l'esprit, j'en ai sans doute, et du bon goût
> A *juger* sans étude et *décider* de tout. (MOLIÈRE).

Le XVIIIe siècle était un temps de combat, au moins de petite guerre, et, pour lancer son trait contre les journalistes, l'auteur de l'*Encyclopédie* oublie ou dénature le sens de ses synonymes : il prend *décider* en mauvaise part et *juger* dans une acception favorable, mais on peut aussi bien *juger* impertinemment que *décider* avec impudence, témoin le marquis de Molière dont nous citons les paroles.

Décider, c'est prononcer un arrêt.

Juger, c'est examiner et porter un jugement.

Avant de *décider* il faut *juger*; mais pour *juger*, il faut savoir, c'est-à-dire, appuyer son examen sur des faits établis et des principes certains.

Qui *décide* sans avoir *jugé* est un suffisant; qui *juge* sans savoir est un insolent ou un sot.

Il y a des gens qui *jugent* et n'osent jamais *décider*; il y en a d'autres qui *décident* avant d'avoir *jugé*. Les uns craignent d'avoir une opinion à soutenir, les autres sont pressés d'en avoir une. — Les uns et les autres sont inutiles. (V. F.)

373. Décime, Décimes, Dîmes.

Ces mots désignent également une contribution payable par les possesseurs des biens, et qui était originairement de la dixième partie des fruits.

Décime, au singulier, c'est la dixième partie des revenus ecclésiastiques, qui était levée extraordinairement pour quelque affaire jugée importante à la religion ou à l'Etat.

Décimes, au pluriel, est ce que les bénéficiers payaient annuellement à l'Etat sur les revenus de leurs bénéfices, sans aucune analogie déterminée entre les revenus et la contribution.

Dîme est la portion des fruits des biens laïcs donnée annuellement à l'Eglise par les fidèles, ou aux seigneurs par leurs vassaux. Quoique le mot semble indiquer la dixième partie, ce n'est pourtant le taux des *dîmes* qu'en un très-petit nombre d'endroits; il varie d'un lieu à un autre, et il n'y a d'uniformité que dans la quotité annuelle de chaque paroisse. (B.)

374. Décision, Résolution.

La *décision* est un acte de l'esprit, et suppose l'examen. La *résolution* est un acte de la volonté et suppose la délibération. La première attaque le doute, et fait qu'on se déclare. La seconde attaque l'incertitude, et fait qu'on se détermine.

Nos *décisions* doivent être justes pour éviter le repentir. Nos *résolutions* doivent être fermes, pour éviter les variations.

Rien de plus désagréable pour soi-même et pour les autres que d'être toujours *indécis* dans les affaires et *irrésolu* dans les démarches.

On a souvent plus d'embarras et plus de peines à *décider* sur le rang et sur la prééminence que sur les intérêts solides et réels. Il n'est point de *résolutions* plus faibles que celles que prennent au confessionnal et au lit le pécheur et le malade; l'occasion et la santé rétablissent bientôt la première manière de vivre.

Il semble que la *résolution* emporte la *décision*; et que celle-ci puisse être abandonnée de l'autre, puisqu'il arrive quelquefois qu'on n'est pas encore *résolu* à entreprendre une chose à laquelle on est déjà *décidé*; la crainte, la timidité, ou quelque autre motif, s'opposent à l'exécution de l'arrêt prononcé.

Il est rare que les *décisions* aient, chez les femmes, d'autre fondement que l'imagination et le cœur. En vain les hommes prennent des *résolutions*; le goût et l'habitude triomphent toujours de leur raison.

En fait de science, on dit : la *décision* d'une question et la *résolution* d'une difficulté.

C'est ordinairement où l'on *décide* le plus qu'on prouve le moins. Quoiqu'on réponde dans les écoles à toutes les difficultés, on en *résout* très-peu. (G.)

375. Décisions des conciles, Canons, Décrets.

Tous les articles déterminés par les conciles, dans les matières qui sont de leur juridiction, sont des *décisions*; et c'est un terme général, qui renferme sous soi deux espèces, les *canons* et les *décrets*.

Les *canons* sont les *décisions* qui concernent le dogme et la foi : les *décrets* sont les *décisions* qui règlent la discipline ecclésiastique.

Les *décisions des conciles* ne sont pas toutes également obligatoires. Les *canons* qui déterminent les articles de foi, et qui prononcent sur le dogme, sont obligatoires pour tous les fidèles, sans exception ni distinction de personnes ou de dignités; et c'est en vertu de l'autorité du Saint-Esprit, dont l'assistance perpétuelle a été promise à l'Eglise, en même temps qu'elle a reçu de Jésus-Christ la commission expresse et le droit exclusif d'

que l'on trouve de nouveau, et qui n'a pas l'un de ces trois caractères d'importance. (*Encycl.*, IV, 705.)

Il me semble aussi que l'idée de la *découverte* tient plus de la science, et que celle de l'*invention* tient plus de l'art. Une *découverte* étend la sphère de nos connaissances; une *invention* ajoute aux secours dont nous avons besoin. Comme les principes des sciences portent nécessairement sur des faits qui les établissent, et qui n'en sont que des cas particuliers, une *découverte* peut être due au hasard; mais une *invention* ne peut être que le résultat d'une recherche expresse. (B.)

On ne peut *découvrir* que ce qui existe, mais n'est pas connu : la découverte de l'Amérique; on *invente* ce qui n'existait pas : l'invention de l'imprimerie. La science n'est à vrai dire qu'une suite de *découvertes*; il est rare qu'une *découverte* de la science n'amène quelques nouvelles *inventions* de l'industrie. (V. F.)

377. Découvrir, Trouver.

« Ces mots, dit M. d'Alembert, signifient en général acquérir par soi-même la connaissance de ce qui est inconnu aux autres.

« Voici les nuances qui les distinguent. En cherchant à *découvrir*, en matière de science, ce qu'on cherche, on *trouve* souvent ce qu'on ne cherchait pas. Nous *découvrons* ce qui est hors de nous; nous *trouvons* ce qui n'est proprement que dans notre entendement, et qui dépend uniquement de lui : ainsi on *découvre* un phénomène de physique, on trouve la solution d'une difficulté.

« *Trouver* se dit aussi de ce que plusieurs personnes cherchent; et *découvrir*, de celles qui ne sont cherchées que par un seul. C'est pour cela qu'on dit *trouver* la pierre philosophale, les longitudes, le mouvement perpétuel, et non pas les *découvrir*. On peut dire en ce sens que Newton a *trouvé* le système du monde, et *découvert* la gravitation universelle; parce que le système du monde a été cherché par tous les philosophes, et que la gravitation est le moyen particulier dont Newton s'est servi pour y parvenir.

« *Découvrir* se dit aussi lorsque ce que l'on cherche a beaucoup d'importance; et *trouver*, lorsque l'importance est moindre. Ainsi, en mathématiques et dans les autres sciences, on doit se servir du mot *découvrir*, lorsqu'il est question de propositions et de méthodes générales; et du mot *trouver*, lorsqu'il est question de propositions et de méthodes particulières dont l'usage est moins étendu. On dit aussi, tel navigateur a *découvert* tel pays, et il a *trouvé* des habitants.

Il ne faut pas dire que les choses doivent être inconnues aux autres, pour les *découvrir* ou pour les *trouver*. Je *découvre* mon chapeau que mes amis ont caché; je le *trouve*, si un domestique l'a ôté de la place où je l'avais mis : or, mes amis ou le domestique savaient où il était, moi seul je l'ignorais. Le mot *découvrir* n'a ce sens que quand il est question de *découvrir* à quelqu'un; et ce sens est étranger à *trouver*, car on ne *trouve* pas à quelqu'un.

Découvrir signifie, à la lettre, comme on l'a vu dans l'article précédent, ôter de dessus une chose ce qui la couvre; et *trouver*, c'est porter ses regards, mettre la main sur une chose qu'on ne voyait pas. Ce mot revient au latin *invenire*, venir dans, parvenir à; comme *découvrir*, au latin *detegere*, ôter le couvercle, la couverture, le toit.

On *découvre* ce qui est caché ou secret, soit au moral, soit au physique on *trouve* ce qui ne tombe pas de soi-même sous les sens ou dans l'esprit. Ce que vous *découvrez* n'était pas visible ou apparent : ce que vous *trouvez* était visible ou apparent, mais hors de votre portée actuelle ou de vos regards. Une chose simplement égarée, vous la *trouvez*, quand vous arrivez à la place où elle est, mais vous ne la *découvrez* pas, car elle est manifeste et sans enveloppe.

La terre a dans son sein des mines et des sources, on les *découvre* : sur sa surface, des plantes et des animaux, on les *trouve*. On *découvre* un voleur qui se cachait; on *trouve* un voleur qui fuyait. Colomb et Cook ont *découvert* de nouveaux mondes ensevelis, pour le reste de l'univers, dans un immense Océan : ils ont *trouvé* dans ces contrées un nouveau règne végétal, un nouveau règne animal, mais la même espèce d'hommes.

On *découvre* des conspirations, des conjurations, des trames secrètes, et on ne les *trouve* point, parce qu'elles ne sont pas apparentes.

On *trouve* une personne chez elle, un ami à la promenade, des denrées au marché; et on ne les *découvre* pas, car ils y sont à *découvert*.

Les ruines curieuses d'Herculanum ont été *découvertes* et on y trouve des monuments précieux des arts et de l'histoire ancienne de l'Italie. En *découvrant* on *trouve* : on *trouve* sans *découvrir*.

L'usage, fondé sur le sens étymologique de ces mots, observe particulièrement la distinction suivante. *Découvrir* se dit proprement des choses qui existent toutes formées; et *trouver* se dit particulièrement des choses dont il n'existe, à proprement parler, que des élements ou des matériaux à combiner. Le mérite de *découvrir* est de lever les obstacles qui empêchent de voir ou de connaître la chose telle qu'elle est dans la nature ou en elle-même. Le mérite de *trouver* est surtout d'employer des moyens particuliers pour former la chose qui n'existait pas, ou qui n'existait, s'il faut ainsi parler, qu'en puissance. Il faut de la subtilité, de la pénétration, de la profondeur pour *découvrir*; il faut de l'invention, de l'imagination, de l'industrie pour *trouver*. Les exemples rendront cette distinction plus sensible.

Harvey *découvre* la circulation du sang; Torricelli, la pesanteur de l'air; Huyghens, l'anneau de Saturne; Newton, la gravitation universelle; l'Allemand Herschell vient de *découvrir* une nouvelle planète; toutes ces choses existaient, mais cachées, et la *découverte* n'a fait que les mettre au grand jour. Mais la poudre à canon, l'imprimerie, la boussole, le moyen de ressusciter les asphyxiés, le secret de s'emparer de la foudre ou plutôt de la matière fulminante et de la dissiper; l'art de résoudre des vapeurs en pluie, en neige, en grêle, en givre; les arts bienfaisants de suppléer à l'ouïe, à la parole, à la vue; le don de la parole transmis à des automates, toutes ces curieuses créations de l'intelligence humaine ont été *trouvées* et non *découvertes* : elles n'existaient pas dans la nature; il a fallu *trouver* ces choses ou les moyens de les exécuter.

La géométrie a *découvert* les propriétés des différentes figures; la chimie *découvre* différentes propriétés des corps; ces propriétés sont dans les objets

378. Déclarer, Découvrir, Manifester, Révéler, Déceler.

Faire connaître ce qui était ignoré est la signification commune de ces mots. Mais *déclarer*, c'est dire les choses exprès et de dessein, pour en instruire ceux à qui on ne veut pas qu'elles demeurent inconnues. *Découvrir*, c'est montrer, soit de dessein, soit par inadvertance, ce qui avait été caché jusqu'alors. *Manifester*, c'est produire au dehors les sentiments intérieurs. *Révéler*, c'est rendre public ce qui a été confié sous le secret. *Déceler*, c'est nommer celui qui a fait la chose, mais qui ne veut pas en être cru l'auteur.

Les criminels *déclarent* presque toujours leurs complices. Les confidentes *découvrent* ordinairement les intrigues. Les courtisans ne se *manifestent* pas aisément. Les confesseurs *révèlent* quelquefois, par leur imprudence, la confession des pénitents. Quand on ne veut pas être *décelé*, il ne faut avoir aucun témoin de son action (G.)

379. Découvrir, Déceler, Dévoiler, Révéler, Déclarer, Manifester, Divulguer, Publier.

Apprendre à autrui, de différentes manières, différentes choses qui ne sont pas connues.

A la lettre, *découvrir* signifie ôter ce qui couvre; *déceler*, indiquer ce qu'on *célait*; *dévoiler*, enlever le voile; *révéler*, retirer de dessous le voile; *déclarer*, mettre au *clair*, au jour; *manifester*, mettre sous la *main*, en évidence; *divulguer*, rendre *vulgaire*, commun; *publier*, rendre *public*, faire connaître à tout le monde.

Ce qui était caché aux autres, on le *découvre*, on le leur communique. Ce qui était dissimulé, on le *décèle* en le rapportant ou en le faisant remarquer. Ce qui n'était pas apparent et nu, on le *dévoile* en levant ou écartant les obstacles. Ce qui était secret, on le révèle en le dénonçant ou l'annonçant. Ce qui était inconnu ou incertain, on le *déclare* en l'exposant et en l'appuyant d'une manière positive. Ce qui était ignoré ou obscur, on le *manifeste* en le développant ouvertement ou l'étalant au grand jour. Ce qui n'était pas su, du moins de la multitude, on le *divulgue* en le répandant de côté et d'autre. Ce qui n'était pas public ou notoire, on le *publie*, en lui donnant l'éclat ou l'authenticité qui parvient à la connaissance de tout le monde.

On *découvre* des choses nouvelles, et l'envie d'en instruire quelqu'un fait qu'on les lui *découvre*. On aperçoit un homme qui se *cèle*, et l'envie de le desservir fait qu'on le *décèle*. On *découvre* un mystère, et l'envie de paraître ou de bien mériter fait qu'on le *dévoile*. On sait un secret, et l'envie d'en faire usage fait qu'on le *révèle*. On a une connaissance particulière, et l'envie de la faire valoir fait qu'on la *déclare*. On connaît le fond des choses, et l'envie de les faire pleinement et parfaitement connaître fait qu'on les *manifeste*. On a reçu quelque confidence, et l'envie de parler ou de nuire fait qu'on la *divulgue*. On a la possession ou la connaissance privée d'une chose, et l'envie que personne n'en ignore fait qu'on la *publie*. En morale, il y a du dessein ou de l'imprudence à *découvrir*; de la malveillance, une sorte de trahison, soit volontaire, soit involontaire à *déceler*; des motifs, de la prétention ou de la facilité à *dévoiler*; des vues, un intérêt ou une infidélité à *révéler*; un dessein formel, une volonté expresse à *déclarer*; une pleine franchise, une grande confiance, de l'appareil à *manifester*; de la malice, de l'infidélité ou de l'indiscrétion à *divulguer*; de l'affiche, de l'ostentation, quelque grand dessein à *publier*.

Déclarer, dit l'abbé Girard, c'est dire les choses exprès et à dessein; l'idée est vraie, mais secondaire et insuffisante : la déclaration annonce une démonstration claire, une action importante, une volonté décidée. *Découvrir*, continue l'auteur, c'est montrer, soit de dessein, soit par inadvertance, cela est

encore vrai; mais l'idée propre de *découvrir* n'est pas celle de *montrer;* car quand on *montre* à quelqu'un ce qu'il ne voyait pas, ce qu'il ne savait pas, quoique la chose ne fût pas cachée, ce n'est pas la *découvrir*. On ajoute que *manifester*, c'est produire au dehors ses sentiments intérieurs; mais c'est aussi les *découvrir*, les *déclarer*, etc.; si je dissimule une partie de mes sentiments, je ne les *manifeste* pas; et quand Dieu *manifestera* toute sa gloire, ou se *manifestera* dans toute sa gloire, il ne s'agira pas de *sentiments intérieurs*. *Révéler*, c'est, selon le même écrivain, rendre public ce qui a été confié sous le secret; mais celui qui va *révéler* au prince une conspiration ne la rend pas *publique*: celui qui *révèle* de grandes vérités qu'il a découvertes ne *révèle* pas le secret d'autrui. Enfin l'abbé Girard dit que *déceler*, c'est nommer celui qui ne veut pas être cru l'auteur d'une chose : cela n'est pas exact; le bout d'oreille qui *décèle* l'âne ne le nomme pas, encore moins le nomme-t-il comme auteur de quelque action : un geste, un regard qui *décèle* vos sentiments présents, ne nomme pas, et n'indique que des sentiments. Un homme qui se *cèle* ne cache pas pour cela son nom; il ne s'agit pas de nommer l'auteur d'une chose, lorsque Boileau veut reprocher à son esprit des défauts qu'il ne peut *celer*.

Peut-être m'objectera-t-on que quelques-uns de ces mots, tels que *découvrir* et *publier*, ne sont pas synonymes. Je réponds, 1° qu'ils tiennent tous à une idée principale qui leur est commune; 2° que si le titre les rapproche, l'explication ne permet pas de les confondre; 3° que tous ces mots entrent l'un dans l'autre, de manière à former une chaîne que je n'ai pas voulu rompre pour multiplier inutilement les articles. Si ce n'est pas là une raison, c'est du moins une excuse. (R.)

380. Décret, Loi.

Décret, du latin *decretum* ou *discretum*, de *decernere* ou *discernere*, exprime proprement l'action de discerner, de discuter et de juger, c'est un résultat d'opinions.

Ce mot nous a été transmis par les Latins avec toute sa force et ses diverses acceptions; c'est-à-dire, tantôt signifiant projet de *loi*, tantôt *décision* particulière. C'est dans ce sens que nous regardions les *décrets* des conciles, qui n'avaient force de *loi* qu'après avoir été vérifiés. C'est dans ce sens que nous regardions les arrêts des cours souveraines.

La *loi* est l'expression de la volonté souveraine. C'est sur ses bases que repose le bonheur public. Le *décret* n'est qu'un acte particulier, qui peut en certains cas déroger à la *loi* générale.

une personne peu régulière. On *décrédite* un homme d'affaires en publiant qu'il est ruiné.

On *décrédite* un ambassadeur, en disant qu'il n'a pas des pouvoirs absolus; on le *décrie*, en disant que c'est un homme sans foi et sans parole.

Le commun du monde se donne la liberté de *décrier* la conduite de ceux qui gouvernent. Si ce qu'on dit de nous est faux, aussitôt que nous nous en piquerons, nous le ferons croire véritable : le mépris de tels discours les *décrédite*. (Bouhours, *Rem. nouv.*, tome II.)

La jalousie et l'esprit de parti ont souvent *décrié* les personnes pour venir plus aisément à bout de *décréditer* leurs opinions. (B.)

382. Se dédire, Se rétracter.

Se dédire, revenir sur ce qu'on a dit : *se rétracter*, détruire ce qu'on a avancé. On avait jugé la conduite d'un homme sur un faux exposé; on apprend qu'on s'est trompé, on *se dédit* : on avait avancé contre lui des choses fausses, on *se rétracte*. Dans le premier cas, on revient sur le jugement qu'on avait porté; dans le second, on détruit l'assertion qu'on avait avancée.

Rétracter les opinions qu'on avait soutenues, c'est les détruire, du moins quant à soi et à l'opinion que l'on conserve. *Se dédire* du parti que l'on avait pris, c'est revenir sur le parti qu'on avait annoncé vouloir suivre.

Quand il s'agit de revenir sur ce qu'on a promis, *se rétracter* semble annoncer un engagement plus complet, et que l'on détruit; *se dédire*, une parole plus légère, et sur laquelle on revient : on *rétracte* un serment, on *se dédit* de sa promesse. (F. G.)

La *rétractation* a quelque chose de solennel; elle peut être forcée, publique. Pour se *dédire*, il suffit de ne plus dire de même.

De tout ce que j'ai dit, je me *dédis* ici. (Molière.)

En fait de mariage une fille a son dit et son *dédit*. (Brueys.)

383. Défaite, Déroute.

Ces mots désignent la perte d'une bataille, faite par une armée; avec cette différence que *déroute* ajoute à *défaite*, et désigne une armée qui fuit en désordre, et qui est totalement dissipée. (*Encycl.*, IV, 731.)

384. Défaveur, Disgrâce.

La *défaveur* est le prélude de la *disgrâce*. On encourt d'abord la *défaveur* du souverain, on tombe bientôt en *disgrâce*.

La *défaveur* peut n'être que momentanée; elle peut tenir à une maladresse du courtisan, à un moment d'humeur du prince : la *disgrâce* peut avoir d'aussi légers motifs; mais c'est un état plus durable.

La *disgrâce* a quelque chose de plus éclatant; elle se manifeste par des moyens publics et violents, tels que l'exil, la confiscation des biens, etc. La *défaveur* a quelque chose de plus particulier; elle se lit chaque matin sur le visage du maître, dans ses gestes, dans le son de sa voix.

Lorsque le surintendant Fouquet fut dépouillé de sa charge, on ne dit pas qu'il était en *défaveur*, mais en *disgrâce*. Fénelon ne fut jamais en *disgrâce* auprès de Louis XIV, mais toujours en *défaveur*.

La *défaveur* n'a rien de légal, elle semble dépendre uniquement de la volonte du maître; la *disgrâce* peut être causée par les fautes du sujet et prononcée comme une peine légitime.

Etre en *défaveur* auprès de quelqu'un signifie simplement ne pas être en faveur; être en *disgrâce* signifie avoir perdu les bonnes grâces que l'on possédait.

L'homme prudent et modeste peut être en *défaveur*, mais il sait ne pas

s'exposer à une *disgrâce*. Plus l'homme orgueilleux et entreprenant s'est élevé en faveur auprès du souverain, plus la *disgrâce* sera terrible et éclatante. (F. G.)

385. Défendre, Soutenir, Protéger.

On *défend* ce qui est attaqué ; on *soutient* ce qui est chancelant, qui ne tient pas de soi, près de tomber ; on *protége* ce qui est faible.

On *défend* en combattant, en agissant contre la force oppressive ; on *soutient* en appuyant de sa puissance, de son crédit, de son nom ; on *protége* en mettant à couvert.

Défendre suppose un danger réel et présent ; *soutenir* et *protéger* une faiblesse qui expose au danger ; on prend un *défenseur* quand on est en péril, il est bon de s'assurer toujours des *protecteurs*.

Si les faibles se *soutenaient* mutuellement, ils pourraient se *défendre* et n'auraient pas besoin de *protecteurs*, et, comme dit La Fontaine :

> C'est chère denrée qu'un *protecteur*.

On est *protégé* par les autres, on se *soutient* et se *défend* soi-même. (V. F.)

386. Défendu, Prohibé.

Ces deux mots désignent en général une chose qu'il n'est pas permis de faire, en conséquence d'un ordre ou d'une loi positive. Ils diffèrent en ce que *prohibé* ne se dit guère que des choses qui sont *défendues* par une loi humaine et de police.

La fornication est *défendue* ; et la contrebande *prohibée*. (*Encycl.*, IV, 735.)

387. Défense, Prohibition, Inhibition.

Défendre, latin : *defendere*, opposé à *offendere*, rencontrer. La *défense* est l'action d'éloigner, de repousser ce qu'on rencontre, ce qui vient nous heurter ce qui *offense* ; aussi défendre signifie-t-il protéger, garantir.

Prohiber et *prohibition*, *inhiber* et *inhibition*, sont des composés du verbe latin *habere*, avoir, tenir. *Prohiber* signifie tenir en avant, au loin, et opposer une barrière, mettre un empêchement, *défendre*. *Inhiber*, signifie avoir en, tenir en dedans et retenir, arrêter, *défendre* avec menaces. Valla et plusieurs savants mettent entre les verbes latins *prohibere* et *inhibere*, cette différence, que le premier annonce une *défense* générale de faire, soit de commencer, soit de continuer ; et le second, la *défense* particulière de continuer, de récidiver,

388. Défi, Bravade.

Défi, provocation, appel au combat.

Bravade, *défi* d'un fanfaron.

Autrefois les chevaliers, les rois mêmes, s'envoyaient des *défis*.

> Les *bravades* ne sont que des discours frivoles,
> Et qui songe aux effets néglige les paroles. (Corn.)

Aujourd'hui que l'habitude de se battre est passée et que le mot cartel qui avait remplacé *défi* est tombé dans le ridicule, *défi* a pris un sens qui convient à nos mœurs pacifiques.

Défier quelqu'un c'est le mettre en demeure de faire une chose; par une *bravade*, on s'engage à le faire soi-même : il y a *bravade* à relever certains *défis*. Mais les *bravades* ne s'arrêtent pas toujours aux paroles : ne *défiez* point un sot de faire une sottise; il la fera, n'est-ce que par *bravade*. (V. F.)

389. Dégoûtant, Fastidieux.

On qualifie ainsi tout ce qui cause une sorte de répugnance.

Dégoûtant va plus au corps qu'à l'esprit; *fastidieux*, au contraire, va plus à l'esprit qu'au corps. Ce qui est *dégoûtant* cause de l'aversion; ce qui est *fastidieux* cause de l'ennui.

Un homme est *dégoûtant*, s'il est d'une laideur extraordinaire, s'il est crasseux, si son visage ou ses mains sont cicatrisées, infectées de dartres, ou d'une espèce de lèpre; s'il se gratte indécemment, s'il mange avidement et malproprement; si ses habits sont en lambeaux, couverts de taches, ou même d'ordures; s'il sent mauvais : je veux dire qu'une seule de ces conditions le rend *dégoûtant*; car, qui les réunit toutes est horrible.

On appelle *fastidieux* celui qui veut faire le plaisant mal à propos, qui rit le premier, qui parle trop, qui dit des choses frivoles, et qui s'applaudit de ses sottises; en un mot, un homme ennuyeux, importun, fatigant par ses discours, par ses manières ou par ses actions.

Le blanc et le rouge dont les femmes croient s'embellir ne servent à la fin qu'à les rendre *dégoûtantes*, et les minauderies, où elles mettent quelquefois tant d'art, les rendent *fastidieuses*.

Quelquefois on se sert de *dégoûtant* avec relation à ce qui concerne l'esprit : alors il conserve encore quelque chose de sa première destination, en ce qu'il s'applique aux idées, qui sont comme le corps de la pensée; et *fastidieux* s'applique en ce cas à l'expression.

Les idées des choses qui sont *dégoûtantes* par elles-mêmes le sont aussi, et rendent *dégoûtants* les ouvrages qui en sont chargés.

L'afféterie, le précieux, quelquefois même le trop d'esprit, ne servent qu'à rendre *fastidieux* des écrits que l'on croyait rendre intéressants. (R.)

390. Degré, Marche.

Degré s'employait dans le dernier siècle pour signifier chaque *marche* d'un escalier; et le mot de *marche* était uniquement consacré pour les autels. Nous aurions peut-être bien fait de conserver ces termes distinctifs, qui contribuent toujours à enrichir une langue. (*Encycl.*, V, 929.)

Degré est encore aujourd'hui synonyme de *marche*, selon le Dictionnaire de l'Académie française, 1762. Mais je crois que le premier est plus propre à indiquer la hauteur de ces divisions égales dans l'escalier, et que le second convient mieux pour marquer le giron de chacune de ces divisions.

Ainsi, les *degrés* sont égaux ou inégaux, selon que les hauteurs en sont égales ou inégales; et les *marches* sont égales ou inégales, selon que les girons en sont également ou inégalement étendus.

On monte les *degrés*, et l'on se tient sur les *marches*. De là vient que ce der-

nier mot a paru consacré pour les autels, parce que les ecclésiastiques qui y servent se tiennent communément sur les *marches*, et que l'on a peu d'occasions de s'arrêter sur celles de tout autre escalier; mais on dira aussi très-bien que dans telle église l'autel est élevé de six ou dix *degrés*, parce qu'il ne s'agit là que de l'élévation. (B.)

La racine seule de ces deux mots établit la différence indiquée par Beauzée. *Degré*, même quand il est synonyme de *marche*, désigne les mesures de hauteur. Dans le langage ordinaire, on se sert plutôt de *marche* que de *degrés*; et, dans le style noble, si l'on se sert du mot degré, on ne l'emploie que lorsqu'il s'agit de monter ou de descendre.

391. Déguiser, Masquer, Travestir.

L'abbé Girard distingue de la manière suivante les participes *masqué*, *déguisé*, *travesti*.

« Il faut, pour être *masqué*, se couvrir d'un faux visage. Il suffit, pour être *déguisé*, de changer ses parures ordinaires. On ne se sert du mot *travesti* qu'en cas d'affaires sérieuses, lorsqu'il s'agit de passer en inconnu; et c'est alors prendre un habit connu et ordinaire dans la société, mais très-éloigné et très-différent de celui de son état.

« On se *masque* pour aller au bal; on se *déguise* pour venir à bout d'une intrigue; on se *travestit* pour n'être pas reconnu de ses ennemis. »

Déguisement et *travestissement* sont ainsi traités dans l'Encyclopédie :

« Tous les deux désignent un habillement extraordinaire, différent de celui qu'on a coutume de porter. Mais il semble que *déguisement* suppose une difficulté d'être reconnu, et que *travestissement* suppose seulement l'intention de ne l'être pas, ou même seulement l'intention de s'habiller autrement que de coutume.

« On dit d'une personne qui est au bal qu'elle est *déguisée*, et d'un magistrat habillé en homme d'épée, qu'il est *travesti*.

« D'ailleurs, *déguisement* s'emploie quelquefois au figuré, et jamais *travestissement*.

M. Beauzée fait la note suivante sur cette dernière assertion.

« Il me semble toutefois que c'est par un tour pareil de langage que l'on dit *déguiser* ses pensées, ses vues, ses démarches, la vérité; et *travestir* un ouvrage, comme l'Énéide, la Henriade, Télémaque : ainsi *travestir* s'emploie au figuré comme *déguiser*. »

Déguiser est formé de *guise*, mode, façon, manière, allure. *Travestir* est composé de *vestis*, habit, et de *trans*, qui signifie travers, de travers, d'une

L'auteur qui s'approprie adroitement les pensées d'autrui *déguise* ses larcins. Le traducteur qui ne conserve ni la pureté, ni l'élégance, ni les mouvements, ni les formes propres de l'original, *travestit* son auteur. (R.)

392. Délibérer, Opiner, Voter.

Ces trois termes sont consacrés dans le langage des compagnies autorisées pour décider certaines affaires, comme les tribunaux et cours de justice, les académies, les chapitres séculiers et réguliers, etc. : et ces termes sont tous relatifs à la décision ; le degré de relation en fait la différence.

Délibérer, c'est exposer la question, et discuter les raisons pour et contre : *opiner*, c'est dire son avis et le motiver : *voter*, c'est donner son suffrage, quand il ne reste plus qu'à recueillir les voix.

On commence par *délibérer*, afin d'examiner la matière dans tous les sens et sous tous les aspects : on *opine* ensuite, pour rendre compte à la compagnie de la manière dont on envisage la chose, et des raisons par lesquelles on s'est déterminé à l'avis que l'on propose : on *vote* enfin pour former la décision à la pluralité des suffrages.

La *délibération* est un préliminaire indispensable, pour mettre au fait ceux qui doivent prononcer : elle exige de l'attention; les *opinions* sont une espèce de résultat formé dans chaque tête, et qui, étant raisonné, devient une nouvelle source de lumières et de motifs pour préparer la décision : cette seconde opération exige du bon sens; enfin, la *votation* est la dernière main que l'on met à la décision, et l'opération qui la conclut et l'autorise : elle exige de l'équité. On écoute la *délibération*, on pèse les *opinions*, on compte les *voix*. (B.)

Il faut ajouter que la *délibération* implique l'occupation de l'assemblée tout entière : le sénat *délibère* : chaque membre du sénat romain *opinait* à son tour, c'est-à-dire : donnait son avis et le motivait.

393. Délicat, Délié.

Une idée de finesse et d'habileté semble constituer le fond commun de ces deux termes, qui ont d'ailleurs leurs différences caractéristiques. (B.)

Une pensée est *délicate* lorsque les idées en sont liées entre elles par des rapports peu communs, qu'on n'aperçoit pas d'abord, quoiqu'ils ne soient point éloignés, qui causent une surprise agréable, qui réveillent adroitement des idées accessoires et secrètes de vertu, d'honnêteté, de bienveillance, de volupté, de plaisir. Une expression est *délicate* lorsqu'elle rend l'idée clairement, mais qu'elle est empruntée par métaphore d'objets écartés, que nous voyons avec surprise et avec plaisir rapprochés tout d'un coup avec habileté. (*Encycl.*, IV, 743.)

Un esprit *délié* est un esprit propre aux affaires épineuses, fertile en expédients, insinuant, fin, souple, caché. Un discours *délié* est celui dont on ne démêle pas d'abord du premier coup d'œil l'artifice et la fin.

Il ne faut pas confondre le *délié* avec le *délicat* : les gens *délicats* sont souvent *déliés*; mais les gens *déliés* sont rarement *délicats*.

Répandez sur un discours *délié* la nuance du sentiment, et vous le rendrez *délicat* : supposez à celui qui tient un discours *délicat* quelque vue intéressée et secrète, et vous en ferez à l'instant un homme *délié*. (*Encycl.*, IV, 174.)

Le *délicat* tient toujours à d'heureuses dispositions, n'a que des effets agréables, et plaît toujours : le *délié* tient à des dispositions indifférentes en soi, peut avoir de bons et de mauvais effets, et offense souvent. La sensibilité de l'âme produit le *délicat*; la finesse de l'esprit, la souplesse, l'artifice, amènent le *délié*. Le mot *délicat* ne peut se prendre qu'en bonne part; celui de *délié* se prend en bonne et en mauvaise part, selon les circonstances. (B.)

394. Délicieux, Délectable.

Cicéron, *Tusc.*, livre IV, 18, définit la *délectation* une volupté répandue dans l'âme par l'onction pénétrante d'une sensation bien douce. La liquéfaction d'un corps doux et onctueux qui coule, se répand, s'attache, emplit, s'insinue, etc., est la figure sous laquelle ce philosophe nous présente ce genre de volupté. C'est ainsi que nous disons *inonder, enivrer de délices*. Il est à remarquer que la consonne *l* sert spécialement à désigner les fluides : on l'appelle liquide. De là le mot *lac, lait* : le lait et le miel servirent toujours à indiquer les jouissances les plus douces, ou les objets *délicieux*; et le verbe *lactare* signifie attirer, par un espoir doux et flatteur, ainsi qu'*allaiter*, ce qui rappelle l'idée première de *délice* et de *délectation*.

Le *délice* produit, par sa grande douceur, par une sorte de charme, la *délectation*. Le *délice* est la cause du plaisir, ou le plaisir, autant qu'il affecte l'âme de la manière la plus agréable, ou plutôt d'une manière voluptueuse. La *délectation* est le plaisir autant qu'il est senti, ou l'émotion voluptueuse causée dans l'âme par cette affection. L'objet *délicieux* portera dans l'âme le *délice*, ou un principe de *délectation*. L'objet *délectable* excitera dans l'âme la *délectation* ou le mouvement du plaisir.

Ces mots sont proprement faits pour être rapportés à l'organe du goût. Un mets est *délicieux* ou *délectable*. Par extension, ils embrassent tous les sens; et par analogie, les plaisirs de l'âme. Mais tout est aujourd'hui *délicieux*, jusqu'à la *tristesse*; et il n'y a presque plus rien de *délectable*. Quoique ces deux mots portent l'empreinte très-sensible d'une origine commune, et s'accordent manifestement dans leur idée capitale, la plupart des lecteurs seront surpris que je les traite comme synonymes.

L'épithète *délicieux* affecte à l'objet un attrait, des appas, un charme, avec un caractère particulier de *suavité*, si je puis ainsi parler, de finesse, de *délicatesse*; l'épithète *délectable* attribue à l'objet la propriété d'exciter le goût, d'attacher à la jouissance, de prolonger le plaisir, avec une sorte de sensualité, de mollesse et de tressaillement. Le buveur appelait autrefois *délectable* le vin que nos gourmets trouvent *délicieux*. Vous savourez la chose *délicieuse* et la chose *délectable*; mais, en savourant la chose *délectable*, il semble que vous mâchez le plaisir; tandis qu'en savourant la chose *délicieuse*, il semble que vous en exprimez voluptueusement ce qu'elle a de plus fin et de plus délicat. (R.)

395. Délire, Égarement.

Délire, dérangement momentané de l'esprit, occasionné par le mouvement de la fièvre. *Égarement*, résultat du délire ou de tout autre dérangement d'esprit

[redacted]

Le *délire* suppose toujours une action vive, ou du moins une agitation violente; l'*égarement* peut se manifester par la stupeur : un homme dans l'*égarement* de l'effroi peut demeurer à sa place quand il lui faudrait s'enfuir : le *délire* d'une passion quelconque le porterait plutôt à se précipiter au milieu du danger.

Egarements, au pluriel, se rapproche davantage du sens propre du mot; il ne signifie plus dérangement d'esprit, mais erreurs de conduite causées par des passions ou des faiblesses : le *délire* d'une première passion porte l'*égarement* dans les sens, et peut produire dans la conduite de longs *égarements*. (F. G.)

Il n'y a rien de bien qui n'ait un excès blâmable, même la dévotion, qui tourne en *délire*. (J.-J. Rousseau.)

On appelle *délire* le dernier degré de l'enthousiasme poétique. *Délire* ne marque que le paroxysme de l'exaltation, sans impliquer le mauvais résultat, et s'emploie quelquefois en bonne part : heureux, aimable *délire*. *Egarement*, au contraire, indique toujours la mauvaise voie où il engage :

> O haine de Vénus ! ô fatale colère !
> Dans quels *égarements* l'amour jeta ma mère ! (Racine.)

396. Demande, Question.

Ces deux mots signifient, en général, une proposition par laquelle on interroge.

Question se dit seulement en matière de doctrine; une *question* de physique, de théologie. *Demande*, lorsqu'il signifie interrogation, ne s'emploie guère que lorsque le mot de réponse y est joint; ainsi on dit : tel livre est par *demandes* et par *réponses*. Il est aisé de remarquer que nous ne prenons ici *demande* que dans le sens d'interrogation. C'est dans ce sens que ce mot est synonyme avec celui de *question*. (Anon.)

397. De même que, Ainsi que, Comme.

De même que est toujours un terme de comparaison : mais il y a des occasions où *ainsi que* et *comme* ne le sont pas, ayant d'autres significations, qu'on peut voir dans les Dictionnaires, et qu'il n'est pas de ma tâche de rapporter ici, puisque je ne dois traiter des mots qu'autant qu'ils sont synonymes. Ceux-ci ne l'étant donc que comme termes de comparaison, c'est en ce seul sens que je les place dans cet ouvrage, et que je vais en faire la différence, qui est assurément une des plus délicates de notre langue, et des plus difficiles à démêler.

De même que marque proprement une comparaison qui tombe sur la manière dont est la chose; ce qu'on peut nommer comparaison de modifications. *Ainsi que* marque particulièrement une comparaison qui tombe sur la réalité de la chose; ce qu'on peut nommer comparaison de faits ou d'actions. *Comme* marque mieux une comparaison qui tombe sur la qualité de la chose; ce qu'on peut nommer comparaison de qualifications. Je dirai donc, selon cette différence : Les Français pensent *de même que* les autres nations, mais ils ne se conduisent pas *de même;* parce qu'il n'est précisément question que d'une certaine manière de penser et de se conduire, qui est une modification de la pensée et de la conduite qu'on suppose en eux. Mais je dirais : Il y a des philosophes qui croient que les bêtes pensent *ainsi que* les hommes; parce qu'il s'agit de la réalité de la pensée qu'on attribue là à la bête aussi bien qu'à l'homme, et non d'aucune modification ou manière de penser, puisqu'on peut ajouter que : Quoique ces philosophes croient que les bêtes pensent *ainsi que* les hommes, ils ne croient pourtant pas qu'elles pensent *de même qu'*eux. Je dirais enfin que les expressions d'une personne qui ne conçoit les choses que confusément ne sont jamais justes *comme* celles d'une personne qui les conçoit

clairement; parce qu'il est là question d'une qualité de l'expression, ou d'une qualification qu'on lui donne. Par cette même raison, on dit hardi *comme* un lion, blanc *comme* neige, doux *comme* miel; et non pas *ainsi que*, ni *de même qu'*un lion, etc. L'usage est fixe à cet égard, même parmi ceux qui parlent le moins bien.

Lorsque ces mots sont placés à la tête de la comparaison, alors elle a deux membres : le second, qui est la réduction de la comparaison, commence par le mot *ainsi*, si c'est *ainsi que*, ou *comme* qui se trouve à la tête du premier membre; mais si c'est *de même que*, ce second membre commence par le mot *de même*. L'exemple suivant va rendre cette observation sensible.

De même que l'ambitieux n'est jamais content, *de même* le débauché n'est jamais satisfait. *Ainsi que* l'ordonne la Providence, *ainsi* va la fortune des États et des particuliers, des princes et des sujets. *Comme* les hommes vieillissent par le nombre des années, *ainsi* vieillissent les empires par le nombre des siècles : tout a un terme prescrit au delà duquel il ne passe pas. (G.)

398. Demeurer, Loger, Habiter.

Ces trois mots sont synonymes dans le sens où ils signifient la résidence; mais *demeurer* se dit par rapport au lieu topographique où l'on habite; et *loger*, par rapport à l'édifice où l'on se retire. On *demeure* à Paris, en province, à la ville, à la campagne. On *loge* au Louvre, chez soi, en hôtel garni.

Quand les gens de distinction *demeurent* à Paris, ils *logent* dans des hôtels; et quand ils *demeurent* à la campagne, ils *logent* dans des châteaux. (G.)

Habiter (lat. *Habitare*, fréquentatif de *habere*, avoir constamment), vivre d'*habitude* en un lieu, il est encore plus étendu que *demeurer*; les *habitants* de la terre, du ciel, etc. Il a formé *habitation*; *demeure* est du style noble, ne se dit que de l'*habitation* des grands; *logis* et *logement* sont familiers.

399. Demeurer, Rester.

Demeurer, c'est ne pas changer de place.

Rester, c'est ne pas s'en aller.

Ce qui *demeure* était auparavant ce qu'il est; ce qui *reste* peut n'avoir pas existé antérieurement : Cette vérité *demeure* établie, cette vérité *reste* établie. C'est-à-dire : dans notre discussion, nous n'avons pas ébranlé ni entamé la vérité qui *demeure*, nous avons peut-être établi celle qui *reste*, au moins nous l'avons discutée, et, pour ainsi dire, refaite pour nous-mêmes.

Ce qui *demeure reste* le même : Dieu *demeure* éternellement. Il est immuable.

[redacted]

Mariage forcé.) Pour établir l'âge de Sganarelle, Géronimo insiste sur la durée du temps passé.

Enfin *demeurer* est absolu, tandis que *rester* ajoute toujours une idée accessoire à l'idée générale : Il *demeure* longtemps ; il *reste* longtemps à tel endroit. Si je ne parle que de la longueur du temps passé au même lieu, j'emploierai le verbe *demeurer ;* si j'attends et si le temps passé n'est pas long en lui-même, mais plutôt relativement à mon attente, je dirai *rester.* (V. F.)

400. Au demeurant, Au surplus, Au reste, Du reste.

« J'ai toujours regret, dit Vaugelas, à l'occasion de la première de ces façons de parler, j'ai toujours regret aux mots et aux termes retranchés en notre langue, que l'on appauvrit d'autant; mais surtout je regrette ceux qui servent aux liaisons des périodes, comme celui-ci : (*au demeurant*), parce que nous en avons grand besoin, et qu'il les faut varier. » Il n'y a pas un écrivain qui ne partage ce sentiment.

Ces différentes manières de parler servent de transitions pour passer, d'une manière marquée, à quelque trait remarquable qui forme ou amène la conclusion ou la fin d'un discours.

Au demeurant est propre à désigner deux sortes de rapports: celui que les parties du discours ont entre elles, et celui qui se trouve entre les choses mêmes. Son idée est certainement celle de *demeure,* d'arrêt, de stabilité. Ainsi employée comme conjonction, cette façon de parler désigne le résultat, la conclusion, la fin, quelque chose de définitif, ce sur quoi l'esprit, le discours s'arrête, se repose, *demeure :* comme liaison des choses, elle désigne ce que l'objet est en soi, dans le fond, à *demeure*, en somme, d'après, avec, ou malgré ce qu'on en a dit.

Marot donne de cette manière le dernier coup de pinceau au portrait de son valet :

> Sentant la hart d'une lieue à la ronde,
> *Au demeurant*, le meilleur fils du monde.

Au surplus suppose une série, une gradation, une cumulation de choses au-dessus desquelles on en ajoute quelque autre, en outre, par réflexion, par complément, par surcroît. Ainsi, après avoir rapporté les nouvelles qui se débitent, et les raisons qu'il peut y avoir d'y croire, vous ajoutez qu'*au surplus* vous ne les garantissez pas.

D. Diègue, après qu'il a sondé le cœur de son fils, expose l'affront qu'il a reçu, commande la vengeance, et poursuit :

> ..... *Au surplus*, pour ne te point flatter,
> Je te donne à combattre un homme à redouter.

Voltaire a épargné ce passage que Vaugelas indique dans sa censure de la phrase adverbiale, avec tous les égards dus à un homme tel que Corneille. Les grammairiens ont remarqué qu'*au surplus* ne valait pas mieux qu'*au demeurant* ; qu'il n'avait jamais été de bel usage, mais qu'il pouvait être encore quelquefois employé.

Au reste désigne, d'une manière vague ou sans idée accessoire, ce qui *reste* à dire, un point, une observation qu'il importe d'ajouter ou de rappeler, comme on le voit dans les exemples suivants.

Boileau, après avoir vanté, au nom de Longin, le merveilleux talent d'Hypéride à manier l'ironie, dit : « *Au reste,* il assaisonne toutes ces choses avec un tour et une grâce inimitables.» Madame de Sévigné, en rapportant sa réponse à des offres très-obligeantes de madame de La Fayette, termine de la sorte son récit : « *Au reste,* je lui donne ma parole de n'être point malade, de ne point vieillir, de ne point radoter, et qu'elle m'aime toujours malgré sa menace. »

Du reste diffère d'*au reste*, selon Bouhours, en ce que ce qu'il annonce n'est pas du même genre que ce qui précède, et qu'il n'y a pas une relation essentielle; au lieu qu'on se sert d'*au reste* quand, après avoir exposé un fait et traité une matière, on ajoute quelque chose, dans le même genre, qui a du rapport à ce qu'on a déjà dit. (R.)

401. Démolir, Raser, Démanteler, Détruire.

C'est abattre un édifice, de manière pourtant que chacun de ces mots ajoute à cette idée principale, qui leur est commune, une idée accessoire propre et distinctive.

On *démolit* par économie, pour tirer parti des matériaux et de l'emplacement, ou pour réédifier; on *rase* par punition, afin de laisser subsister un monument de la vindicte publique; on *démantèle* par précaution, pour mettre une place hors de défense; on *détruit* dans toutes sortes de vues, et par toutes sortes de moyens, pour ne pas laisser subsister.

Un particulier fait *démolir;* la justice fait *raser;* un général fait *démanteler* une place qu'il a prise; et pour cela il en fait *détruire* les fortifications. (R.)

402. Démonstration d'amitié, Témoignage d'amitié.

Il ne faut pas confondre entièrement *démonstration* avec *témoignage* en matière d'amitié. *Démonstration* va tout à l'extérieur, aux airs du visage, aux manières agréables, aux caresses, à des paroles douces et flatteuses, à un accueil obligeant : *témoignage*, au contraire, est plus intérieur, et va au solide, à de bons offices, à des services essentiels. C'est une *démonstration* d'amitié que d'embrasser son ami; c'est un *témoignage* d'amitié que de prendre ses intérêts, que de lui prêter de l'argent. Les *démonstrations* d'amitié sont souvent frivoles; les *témoignages* d'amitié ne le sont pas d'ordinaire. Un faux ami, un traître, peut donner des *démonstrations* d'amitié; il n'y a qu'un véritable ami qui puisse donner des *témoignages* d'amitié. (Bouhours, *Remarques nouv.*, II, 229.)

« Ces deux mots sont synonymes, est-il dit dans l'*Encycl.* (IV, 822), avec cette différence d'un usage bizarre, que le premier dit moins que le second. Le père Bouhours en a fait autrefois la remarque, et le temps n'a point encore changé l'application impropre de ces deux termes. »

Le père Bouhours a remarqué, comme on vient de le voir, les nuances qui différencient ces deux termes; mais il n'y a remarqué ni bizarrerie de la part de l'usage, ni application impropre, et il n'a pas dû le faire. *Démonstration* vient de *montrer*, et veut dire l'action de *montrer*, de caractériser, par des signes extérieurs et sensibles, ce qui est intérieur ou insensible; et comme

d'une action dramatique. Le *dénoûment* défait le nœud, comme le mot le porte; la *catastrophe* fait la *révolution*, suivant le sens du grec καταστροφὴ, subversion, issue, événement tragique, etc.

Le *dénoûment* est la dernière partie de la pièce : la *catastrophe* est le dernier événement de la fable. Le *dénoûment* démêle l'intrigue; la *catastrophe* termine l'action. Le *dénoûment*, par des développements successifs, amène la *catastrophe*; la *catastrophe* complète le *dénoûment*. Le *dénoûment* fixe le cours des choses; la *catastrophe* en change la face.

L'art est dans le *dénoûment* ; l'effet, dans la *catastrophe*. Le *dénoûment* doit être rapide sans que la *catastrophe* soit brusque. Le *dénoûment* doit naître de l'intrigue même : la *catastrophe* doit sortir comme d'elle-même, des mœurs et de la situation des personnages.

Si la *catastrophe* est nécessaire, et par conséquent attendue, il faut cacher avec soin les moyens du *dénoûment*. Le moyen employé dans *Héraclius* est adroitement enveloppé dans le caractère équivoque d'Exupère; et ce serait en effet, comme on l'a dit, un chef-d'œuvre de l'art en ce genre, si jusqu'alors Léontine n'avait tenu, seule et sans la participation d'Exupère, tout le fil de l'intrigue, pour l'abandonner au *dénoûment*.

Le plus parfait *dénoûment* paraît être celui où l'action se décide par une *catastrophe* qui, avec la plus forte vraisemblance, excite la plus vive surprise. Quoi de plus surprenant et quoi de plus vraisemblable que de voir Cléopâtre se résoudre à boire la première dans la coupe empoisonnée, pour y engager, par son exemple, Antiochus et Rodogune? C'est là vraiment un coup de génie.

On reproche à Molière d'avoir trop négligé ses *dénoûments*. On pourrait reprocher à Racine d'avoir, dans plusieurs de ses pièces, affaibli l'effet de la *catastrophe*, en la transportant hors du théâtre, pour ne pas l'ensanglanter, selon le précepte d'Horace. (R.)

404. Dense, Épais.

Le resserrement ou le rapprochement des parties forme la *densité*, l'*épaisseur*.

Dense est un terme de physique, et il ne s'emploie que dans le sens physique.

Epais, d'abord *espois*, est un mot de tous les styles, même au figuré: homme *épais* (opposé à l'homme délié), comme une étoffe *épaisse*.

Vous considérez proprement dans le corps *épais* la profondeur ou l'espace d'une surface à l'autre du corps compacte; une planche est *épaisse* d'un pouce; une muraille l'est de deux pieds. Vous considérez dans un corps *dense* la gravité ou la pesanteur de la masse comparée avec le volume: l'or est plus *dense* que l'argent, le chêne que le sapin : avec le même volume, un lingot d'or pèse beaucoup plus qu'un lingot d'argent. Il en est de même du chêne à l'égard du sapin.

Épais est l'opposé de mince, *dense* est l'opposé de rare.

Nous supposons quelquefois des intervalles très-distincts et très-sensibles entre les parties d'un tout que nous appelons *épais*. Une forêt est *épaisse*, une main de papier l'est aussi. Dans le corps que nous appelons *dense*, nous supposons peu de pores ou des pores plus petits que dans d'autres corps: l'ébène est fort *dense*, eu égard au peuplier. L'eau est plus *dense* que l'air. (R.

405. Dénué, Dépourvu.

L'homme *dénue* est comme *nu*, laissé *nu*, mis à *nu*. L'homme *dépourvu*, est non *pourvu*, mal *pourvu*, manquant de *provisions*. Le premier de ces termes marque donc à la rigueur la *nudité*, un dépouillement, ou plutôt une privation

entière et absolue : le second n'exprime, à la lettre, qu'un manque ou une disette plus ou moins grande, par le défaut de *provisions*, de moyens. *Dénué* ne se dit qu'au figuré; *dépourvu* a les deux sens.

L'homme *dénué* de biens est dans la misère; l'homme *dépourvu* est dans le besoin.

La Bruyère nous présente souvent des personnes entièrement *dénuées* d'esprit; c'est la sottise pure. Il est moins rare de voir des gens *dépourvus* de sens commun; ce sens est peut-être moins commun que la déraison.

Dénué s'applique fort à propos à ce qui est propre, naturel, ordinaire à l'objet, comme le vêtement au corps. *Dépourvu* se rapporte particulièrement à tout ce qui a besoin ou coutume d'être *pourvu* ou de se pourvoir, de se prémunir, de se précautionner.

Un poëme est *dénué* de coloris, un discours est *dénué* de chaleur. Un peuple est *dépourvu* de lois, une place est *dépourvue* de munitions.

L'homme *dénué* de sagesse est, selon la comparaison d'un auteur chinois, comme une armée *dépourvue* de chef.

Combien de gens paraissent *dénués* de raison et de sensibilité, qui ne sont que *dépourvus* de lumières et de véritable instruction !

Dénué demande nécessairement après lui un régime; car il n'est figurément affecté à aucun sujet qui indique nécessairement un genre de privation. Mais *dépourvu*, au propre, laisse quelquefois son régime sous-entendu, à cause qu'il est assez annoncé par le sujet et par le reste de la phrase. Ainsi, l'on dit fort bien *un marché dépourvu*, *une maison dépourvue*, *une place dépourvue*, parce qu'on reconnaît, sans autre explication, de quelles choses la place, la maison, le marché sont dégarnis. Ainsi La Fontaine a dit :

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort *dépourvue*
Quand la bise fut venue. (R.)

On dit prendre au *dépourvu*, c'est-à-dire inopinément, sans laisser le temps de faire des *provisions* : Si vous me prenez au *dépourvu*, je vous ferai une mauvaise chère. (Acad.)

Dénué veut surtout dire qui a été dépouillé de ce qu'il avait, ou privé de ce qu'il devrait nécessairement avoir. (V. F.)

406. De plus, D'ailleurs, Outre cela.

De plus s'emploie fort à propos lorsqu'il est seulement question d'ajouter encore une raison à celles qu'on a déjà dites : il sert précisément à multiplier, et n'a rapport qu'au nombre. *D'ailleurs* est à sa vraie place lorsqu'il s'agit de joindre une autre raison de différente espèce à celles qu'on vient de rapporter : il sert proprement à rassembler, et a un rapport particulier à la diversité. *Outre cela* est d'un usage très-convenable lorsqu'on veut augmenter, par une nouvelle raison, la force de celles qui suffisaient par elles seules : il sert principalement à renchérir, et a un rapport spécial à l'abondance.

Pour qu'un État se soutienne, il faut que ceux qui gouvernent soient modérés, que ceux qui doivent obéir soient dociles, et que *de plus* les lois y soient judicieuses. Il y aura toujours des guerres entre les hommes, parce qu'ils sont ambitieux, que l'intérêt les gouverne, que *d'ailleurs* le zèle de la religion les rend cruels. L'Écriture sainte nous prêche l'unité d'un Dieu; la raison nous a démontre; *outre cela*, toute la nature nous la fait sentir. (G.)

407. Se dépouiller d'une chose, La dépouiller.

L'abbé de Choisy, dans la *Vie de Salomon*, dit : « Salomon, au pied des

autels, *dépouillait tout le* faste de la royauté; et ce grand roi, qui faisait trembler tous les autres rois, tremblait lui-même devant la majesté du Dieu vivant.» Il dit aussi : « Quand il s'était *dépouillé de* tous les embarras de la royauté pour ne se laisser voir qu'à ceux qu'il honorait de sa familiarité, il était alors le plus aimable des hommes.»

Bouhours doutait que l'expression *dépouiller le faste* fût bien établie; et il aurait mieux aimé dire *se dépouiller du* faste, comme des embarras. *Dépouiller une chose*, dans le sens de *s'en dépouiller*, est une expression reçue, autorisée par l'Académie, adoptée par les bons écrivains, enregistrée dans les dictionnaires. Ce critique célèbre convenait qu'on disait quelquefois *dépouiller ses* habits, *sa* chemise; mais il n'en voulait tirer aucune conséquence à l'égard du figuré.

L'action de *se dépouiller* d'une chose porte directement sur le sujet qui se *dépouille* : l'action de *dépouiller* la chose porte directement contre l'objet dont on veut *être dépouillé*. La première de ces images attire principalement votre attention sur la personne; vous assistez en quelque sorte à son *dépouillement :* par la seconde, votre attention est plutôt fixée sur la chose, vous verrez tomber *sa dépouille*. Si le prince *se dépouille* de sa grandeur, vous le voyez tel qu'un homme privé : s'il la *dépouille*, vous la voyez s'évanouir. Cette distinction est peut-être en elle-même un peu fine, mais sans subtilité; car la différence est manifestement déclarée par la construction grammaticale des deux phrases.

Ne croyez pas que pour *s'être dépouillé de* l'appareil de sa grandeur, on en ait *dépouillé l'*orgueil.

Pour qu'un sot constitué en dignité (ce qui arrive quelquefois), et fier de sa dignité (ce qui doit naturellement arriver), *se dépouille de sa morgue*, faudrait qu'il *dépouillât* sa sottise (et c'est ce qui ne peut pas arriver). (R.)

408. Dépravation, Corruption.

Depravatio, *depravare*, mots latins, sont formés de *pravus*, tortu, contrefait, mal fait, au physique et au moral. La *dépravation* défigure, déforme, dénature : la *corruption* gâte, décompose, dissout. *Corruptio*, *corrumpere*, autres mots latins, sont formés de *rumpere*, rompre, diviser, briser. Le composé *corrompre* marque l'altération, la désunion, la décomposition des parties.

Dépravation et *corruption* désignent le changement de bien en mal : mais le premier marque physiquement une forte altération des formes, des caractères sensibles, des proportions naturelles ou régulières de la chose; et le second, une grande altération des principes, des éléments, des parties, de la substance de la chose.

La *dépravation* du goût donne de la répugnance pour les aliments ordinaires, et l'appétence de choses mauvaises et nuisibles. La *corruption*, au physique, produit un changement considérable dans la substance, et tend à la putréfaction ou à la destruction de la chose. Le sens moral de ces mots suit leur sens physique.

Par la *dépravation*, vous marquez formellement l'opposition directe de la chose avec la règle, l'ordre, le modèle donné : par la *corruption*, vous désignez la viciation, la détérioration de la chose, et une fermentation tendant à sa dissolution. La *dépravation* donne à la chose une direction toute contraire à celle qu'elle doit avoir; la *corruption* travaille à détruire les qualités essentielles qu'elle doit avoir. La *dépravation* est l'effet d'un vice qui, par sa force maligne, dérange, détourne, pervertit, détruit les rapports nécessaires des choses : la *corruption* est l'effet d'un vice qui, par son impur venin, souille, gâte, infecte, dissout les principes vivifiants de la chose. Ce qui se *dépravе* perd sa manière propre d'être et d'agir : ce qui se *corrompt* perd sa vertu et sa substance.

La force des inclinations déréglées et des penchants désordonnés produit la *dépravation* des mœurs; la fermentation immodérée des erreurs et des passions en produira la *corruption*. Il faut redresser ce qui est *dépravé*; il faut purifier ce qui est *corrompu*. La *dépravation* exprime plutôt les déréglements apparents et excessifs, et la *corruption*, les vices internes et dissolus.

Il résulte de ces observations une règle générale pour appliquer à propos l'un ou l'autre de ces termes, jusqu'à présent peu entendus. *Dépravation* s'applique naturellement aux objets auxquels l'usage ordinaire joint les épithètes ou les qualifications de *droit*, *règle*, *régulier*, *bien fait*, *bien ordonné*, *beau*, *parfait*, et autres idées analogues; et *corruption*, à ceux auxquels il joint les qualifications de *sain*, *pur*, *innocent*, *intègre*, *bon*, *saint*, et autres idées semblables.

Ainsi vous direz plutôt *dépravation d'esprit* et *corruption de cœur*, parce que nous disons plutôt un esprit droit, bien fait, et un cœur pur, innocent. La *corruption* du cœur, dit Abadie, est la source de l'incrédulité : l'incrédulité est proprement une *dépravation d'esprit*. La *corruption des sentiments* produit la *dépravation des principes*; et, à son tour, la *dépravation* des principes produit la *corruption* des sentiments. Nous disons *la corruption de la chair et du sang*, parce que nous disons une *chair saine*, un *sang pur* : et nous ne dirons pas la *dépravation de la chair et du sang*: car nous ne pouvons pas dire une *chair droite*, un *sang juste*, puisqu'il ne s'agit point de leur conformation et de leur régularité. Nous disons une *doctrine corrompue*, par opposition à une *doctrine saine*. On dit, en matière d'arts et de belles-lettres, la *dépravation* et la *corruption du goût*, parce que le goût a ses règles, qu'il est ou n'est pas conforme à l'ordre naturel, qu'il est réglé ou déréglé, et parce qu'on dit en même temps, un *goût sain*, *bon*, *pur*, etc. (R.)

409. Dépriser, Déprimer, Dégrader.

Dépriser, *priser* moins ou peu, mettre une chose au-dessous du prix qu'elle a. De *prix*, nous avons fait *priser*, mettre un prix à la chose. *Dépriser* et *mépriser* sont les composés de ce verbe : *mépriser*, ne faire aucun cas; *dépriser*, faire peu de cas, estimer la chose fort au-dessous de ce qu'elle est estimée.

Déprimer, *presser* pour abaisser, pousser de haut en bas. C'est le latin *deprimere*, composé de *premere*, presser, comme *opprimere*, *exprimere*, *imprimere*, etc., opprimer, exprimer, imprimer, etc. Il ne s'emploie que dans le sens figuré.

Dégrader, ôter un *grade*, rejeter dans un *degré* bas, un rang inférieur. Le sens propre de *dégrader* est de destituer, de déposer une personne constituée

personne, une distinction honorable dans la chose, la privation flétrissante de cet honneur. Dans ces explications, je dis personne, pour l'agent, le sujet agissant ; et par le mot *chose*, j'entends également la personne. Le marchand qui surfait sa marchandise se plaint que vous la *déprisez* par une offre inférieure. L'homme gâté par la louange se plaint que vous le *déprimez* quand vous parlez de lui sur un autre ton. Le héros couronné par la cabale se plaint que vous le *dégradez* quand vous touchez à sa gloire.

Le bon homme qui ne se connaît pas se *déprise*. L'homme simple qui se voit exalté se *déprime*. L'homme bas et vil qui n'a pas les sentiments, les sentiments, les mœurs, l'esprit de sa dignité, se *dégrade*. (R.)

Dépriser et *déprimer* veulent dire mettre une chose, une personne au-dessous de ce qu'elle vaut ; *dégrader*, la faire tomber du rang qu'elle occupe. Les deux premiers marquent une intention maligne, rarement suivie d'effet, tandis que *dégrader* a toujours un effet. En *déprisant* certaines choses, on montre qu'on ne les connaît pas ; c'est s'avilir que *dépriser* à ce point l'humanité. (Massillon.) On se fait souvent convaincre de petitesse et d'envie et mépriser en *déprimant* les grands hommes. Il y a un art obligeant qui fait qu'on s'abaisse sans se *dégrader* (V. F.)

410. Dérober, Voler.

Dérober désigne une action furtive par laquelle on enlève secrètement ce qui appartient à un autre. *Voler* exprime seulement l'action de s'emparer, furtivement ou non, de la propriété d'autrui.

Un filou qui se glisse dans la foule et enlève à un homme sa bourse, en mettant autant de soin à n'être pas aperçu qu'à ne pas manquer son coup, la lui *dérobe*. Un voleur qui attend les gens sur le grand chemin pour leur demander la bourse ou la vie, *vole* et ne *dérobe* pas.

L'idée de violence n'entre jamais dans le mot de *dérober* ; dès qu'il y a eu effraction, combat, etc., on se sert du mot *voler*.

Il faut plus d'adresse pour *dérober*, plus de hardiesse pour *voler*. C'est à l'adresse que les Spartiates voulaient former leurs enfants quand ils leur permettaient de *dérober*, ils ne leur auraient pas permis de *voler* ouvertement.

Dérober se dit des petites choses : *voler* s'applique presque toujours à des objets plus importants. (F. G.)

411. Dérogation, Abrogation.

Ce sont deux actions législatives également opposées à l'autorité d'une loi ; mais chacune à sa manière. La *dérogation* laisse subsister la loi antérieure ; l'*abrogation* l'annule absolument. La loi *dérogeante* ne donne atteinte à l'ancienne que d'une manière indirecte et imparfaite : indirecte, en ce qu'elle en confirme l'expérience et l'autorité par l'acte même qui la suspend ; imparfaite, en ce qu'elle ne la contrarie que dans quelques points où l'une serait incompatible avec l'autre. La loi qui *abroge* est directement et pleinement opposée à l'ancienne ; directement, parce qu'elle est faite expressément pour l'annuler ; pleinement, parce qu'elle l'anéantit dans tous ses points.

Il n'y a que le législateur qui puisse *déroger* aux lois anciennes, ou les *abroger*. Les *dérogations* fréquentes prouvent, ou le vice de l'ancienne législation, ou l'abus actuel de la puissance législative. L'*abrogation* est quelquefois indispensable, quand les mœurs de la nation ou les intérêts de l'État sont changés.

L'usage des clauses *dérogatoires* dans les testaments a été *abrogé* par la nouvelle ordonnance qui concerne ces actes. (B.)

412. Désapprouver, Improuver, Réprouver.

Ces mots présentent des idées contraires à celle d'*approuver*, latin *probare*,

mais par une opposition graduellement plus forte. *Désapprouver*, ne pas *approuver*, n'être pas pour, juger autrement (*dis*, diversement, autrement); *improuver*, être contre; s'opposer, blâmer (*in*, contre; *réprouver*, s'élever contre; rejeter hautement, proscrire (*re* adversatif). *Improuver* signifie attaquer, combattre; et *réprouver*, condamner, proscrire.

On *désapprouve* ce qui ne paraît pas bien, bon, convenable. On *improuve* ce qu'on trouve mauvais, répréhensible, vicieux. On *réprouve* ce qu'on juge odieux, détestable, intolérable.

Vous *désapprouvez* une manière de penser, une manière commune d'agir. On *improuve* une opinion dangereuse, une action blâmable. Dieu *réprouve* les méchants, les infidèles.

On *désapprouve* par un simple jugement, une voix, un avis. On *improuve* par des discours, des raisonnements, des attaques. On *réprouve* par le décri, les condamnations, la proscription.

Aristide déclare que le dessein de Thémistocle serait utile à la république, mais contraire au droit sacré des gens; et, par ce simple jugement, il se borne à montrer qu'il le *désapprouve*. Thémistocle convient, par son silence, que son dessein peut être fortement *improuvé* : le peuple le *réprouve* unanimement.

La liberté *désapprouve*, elle a droit d'opiner; la raison *improuve*, elle a droit d'éclairer; l'autorité *réprouve*, elle a droit de proscrire.

L'homme simple et modeste se contente de *désapprouver*. L'homme suffisant et ardent se hâte d'*improuver*. L'homme impérieux et immodéré ne sait que *réprouver*.

L'esprit de contradiction *désapprouve* si vous *approuvez*. La rivalité *improuvera* ce que vous recommanderez. La misanthropie *réprouverait* ce que vous excuseriez. (R.)

Improuver s'emploie peu; *réprouver*, au participe passif, a un sens particulier, les *réprouvés*, les damnés, les maudits. Nous *désapprouvons* dans un temps ce que nous *approuvons* dans un autre. (La Bruyère.) Que de choses on est obligé de faire par obéissance ou par bienséance que l'on *désapprouve!* (V. F.)

413. Désert, Inhabité, Solitaire.

Désert vient du latin *deserere*, délaisser, abandonner, négliger. *Inhabité* est l'opposé d'*habité*. *Solitaire* est formé de *solus*, seul. Ce dernier se dit des personnes comme des lieux; il ne s'agit ici que des lieux.

Le lieu *désert* est donc négligé; il est vide et inculte. Le lieu *inhabité* n'est pas occupé; il est sans habitants, même sans habitations. Le lieu *solitaire*

On s'enfuira jusque dans des lieux *inhabités* pour se soustraire à la persécution. On se retirera dans un canton *solitaire* pour se délivrer du monde.

C'est une nouvelle vie, un nouveau monde; c'est l'homme sauvage, la terre abandonnée à elle-même; c'est l'affranchissement, l'indépendance, qu'on cherche dans les pays *déserts*. C'est la singularité, c'est un nouvel ordre de choses, c'est un nouvel aspect de la nature, qu'on va chercher dans une contrée *inhabitée*.

Heureux qui a vu, dans une île *inhabitée* et parée encore de ses grâces virginales, quelques-uns des genres innombrables de plantes que la nature y a déposés. (Bernardin de St-Pierre.)

C'est le repos, le calme; c'est la rêverie, la méditation; c'est soi qu'on va chercher dans un asile *solitaire*. (R.)

414. Déserteur, Transfuge.

Ces deux termes désignent également un soldat qui abandonne sans congé le service auquel il est engagé; mais le terme de *transfuge* ajoute à celui de *déserteur* l'idée accessoire de passer au service des ennemis.

Il n'y a pas de doute qu'un *transfuge* ne soit bien plus criminel et plus punissable qu'un simple *déserteur*; celui-ci n'est qu'infidèle, et le premier est traître; aussi le code militaire, excessif peut-être dans la mesure des peines qu'il prononce contre ces deux crimes, les a du moins proportionnées avec équité. (B.)

415. Déshonnête, Malhonnête.

Il ne faut pas confondre ces deux mots; ils ont des significations toutes différentes. *Déshonnête* est contre la pureté; *malhonnête* est contre la civilité, et quelquefois contre la bonne foi, contre la droiture. Des pensées, des paroles *déshonnêtes*, sont des pensées, des paroles qui blessent la chasteté et la pureté. Des actions, des manières *malhonnêtes*, sont des actions, des manières qui choquent les bienséances du monde, l'usage des honnêtes gens, la probité naturelle, et qui sont d'une personne peu polie et peu raisonnable.

Un procédé *déshonnête* serait mal dit s'il ne s'agissait pas de pureté; il faudrait dire un procédé *malhonnête*. Ce ne serait pas non plus bien parler que de dire, une parole *malhonnête* pour une parole sale; et quelques-uns de nos écrivains, qui disent, en ce sens-là, des chansons *malhonnêtes*, ne sont pas à suivre; il faut se servir, dans ces rencontres, du mot de *déshonnête*.

Déshonnête, au reste, ne se dit guère que des choses : on ne dit guère, une femme *déshonnête*, un homme *déshonnête*, pour dire, une femme ou un homme impudique.

Malhonnête se dit également des personnes et des choses. Il est difficile, a-t-on dit, qu'un *malhonnête* homme soit bon historien. On oublie plus aisément une réponse grossière, quoique *malhonnête* et désobligeante d'ailleurs, qu'une répartie fine et piquante.

Il faut dire à peu près la même chose de *déshonnêteté* et *malhonnêteté*, que de *déshonnête* et *malhonnête*, avec cette différence que *malhonnêteté* et *déshonnêteté* se disent des personnes comme des choses.

Il faut encore remarquer que, comme *déshonnête* et *malhonnête* sont opposés à *honnête*, qui signifie tout à la fois une personne chaste et une personne polie, *déshonnêteté* et *malhonnêteté* le sont à *honnêteté*, qui a aussi deux significations. Car de même que nous disons d'une personne qu'elle est fort *honnête*, pour marquer sa régularité ou sa politesse, nous exprimons l'un ou l'autre par le mot d'*honnêteté*. (Bouhours, *Remarques nouvelles*, t. II, p. 86.)

416. Désoccupé, Désœuvré.

Le sens propre de ces mots est clairement déterminé par leur rapport ma-

nifeste avec ceux d'*occupation* et d'*œuvre*. L'homme *désoccupé* n'a point d'*occupation* : l'homme *désœuvré* ne fait *œuvre* quelconque. L'*occupation* est un emploi de ses facultés et du temps, qui demande de l'application, de l'assiduité, de la tenue. L'*œuvre* est une action ou un travail quelconque, qui nous exerce et ne nous laisse pas dans l'inaction. On est *désoccupé* quand on n'a rien à faire ; mais, à proprement parler, rien de ce qui *occupe*. On est *désœuvré* lorsqu'on ne fait absolument rien, même rien qui amuse, parce qu'on ne veut rien faire ; car c'est là le propre du fainéant.

L'homme *désoccupé* a du loisir : l'homme *désœuvré* est tout oisif. On est souvent *désoccupé* sans être *désœuvré*. L'homme actif et laborieux, quand il est *désoccupé* ou sans *occupation*, ne demeure pas *désœuvré;* il amuse son loisir par quelque exercice.

Il y a beaucoup de gens (je ne citerai pas pour exemple un certain ordre de femmes), il y a, dis-je, beaucoup de gens dont la vie est toute *désoccupée*, quoiqu'elle ne soit nullement *désœuvrée* ; ils agissent, mais que font-ils ? Ceux qui ne savent pas employer le temps, le tuent, comme on dit.

La Bruyère dit qu'à la ville, comme ailleurs, il y a une classe de sottes gens; c'est celle des gens fades, oisifs, *désoccupés* : ils pèsent aux autres. Le temps, dit-il encore, pèse aux gens *désœuvrés*, et paraît court à ceux qui sont *occupés* utilement.

Vous reconnaîtrez l'homme *désoccupé* à un certain air de malaise et d'inquiétude : il semble chercher quelque chose qui lui manque. Vous reconnaîtrez l'homme *désœuvré* à un certain air de langueur et d'inertie ; il semble attendre quelque chose qui l'anime.

L'ennui est la peine de l'homme *désoccupé;* et l'oisiveté la punition de l'homme *désœuvré*.

Le mot de *désoccupation*, dit le Dictionnaire de Trévoux, s'applique à l'action de l'esprit comme à celle du corps, et celui de *désœuvrement* convient particulièrement à cette dernière sorte d'action. (R.)

417. Désordre, Confusion.

Désordre est opposé à *ordre*, *confusion* n'a pas de mot contraire qui corresponde. Le dérangement des choses qui ne sont pas à leur place, dans la disposition où elles devraient être, cause le *désordre*. Dans la *confusion*, toutes les choses sont troublées, brouillées, confondues.

Le *désordre* est dans l'ensemble, la *confusion* est à la fois dans l'ensemble et dans les parties.

Il peut y avoir *confusion* sans *désordre*; il suffit d'un mauvais arrangement:

projet; mais il est encore plus beau de mener à fin une entreprise difficile.

L'*entreprise* diffère en genre du *projet* et du *dessein :* le *projet* et le *dessein* ne diffèrent entre eux qu'en espèce. Le *projet* est moins réfléchi que le *dessein :* celui-ci suppose la connaissance d'un but et l'étude des moyens, un plan, en un mot ; l'autre ne suppose qu'une conception de l'esprit beaucoup plus vague.

On commence par faire un *projet;* on y réfléchit davantage, il devient *dessein :* le *dessein* une fois conçu, on fait de nouveaux *projets* pour l'*entreprise.*

Faire des *projets* suppose dans l'esprit une certaine inquiétude qui l'empêche de demeurer inactif. Concevoir un *dessein,* annonce qu'il est capable de combiner entre eux des moyens, et de les adapter au but. Hasarder l'*entreprise* indique de la hardiesse dans le caractère.

Des *projets* peuvent n'être que des châteaux en Espagne : un *dessein* peut ne pas être assez réfléchi : une *entreprise* peut être téméraire.

On dit un homme à *projets,* un *dessein* mal conçu, une *entreprise* mal dirigée.

On *projette* une *entreprise;* on n'en fait pas le *dessein*

César *projeta* l'*entreprise* la plus audacieuse, lorsqu'il tenta d'assujetir Rome : tout autre que lui, faute de savoir combiner un pareil *dessein,* eût renoncé à ce *projet.* (F. G.)

Un *projet* n'est qu'une pensée :

> Tous ses *projets* semblaient l'un l'autre se détruire. RACINE.
> En mille vains *projets* à toute heure il s'égare. BOILEAU.

Le *dessein* est un plan :

Mon *dessein* n'est point d'entrer dans tous les détails, mais seulement d'exposer des maximes générales et de donner des exemples dans les occasions difficiles. (J.-J. ROUSSEAU.)

419. Destin, Destinée.

Ces mots désignent, par leur valeur étymologique, une chose stable, arrêtée, fixée, ordonnée, statuée, déterminée d'avance; du latin *stare,* se tenir debout.

Par la terminaison du mot, la *destinée* annonce particulièrement la chaîne, la succession, la série des événements qui remplissent le *destin.* (Voyez *Hymen, Hyménée.*) De la formation et du genre des mots, il résulte aussi que le *destin* est ce qui *destine* ou *prédestine;* et la *destinée,* la chose ou la suite des choses qui est *destinée* ou *prédestinée.*

Le *Destin,* le plus grand des dieux de la mythologie grecque, règle, dispose, ordonne d'une manière immuable. La *destinée* est le sort réglé, disposé, ordonné par les décrets immuables du *Destin.* Le *Destin* veut, et ce qu'il veut est notre *destinée.* L'un désigne plutôt la cause, et l'autre l'effet.

Les Parques, secrétaires du *Destin,* suivant cette mythologie, gravent ses décrets sur le livre des *destinées,* et ce livre est l'histoire préordonnée de l'avenir.

Le *Destin* est contraire ou propice; la *destinée* heureuse ou malheureuse. Tout cède au pouvoir du *Destin,* quoi qu'on puisse faire contre *sa destinée.* Le sage se soumet au *destin,* et remplit sa *destinée.* Nous nous plaignons de notre *destinée,* et nous accusons le *Destin* de nos maux.

> Le Soleil... eut dessein autrefois
> De songer à l'hyménée;
> Aussitôt on ouït, d'une commune voix,
> Se plaindre de leur *destinée*
> Les citoyennes des étangs.

. . . . . .
Nous disons injure au sort,
Chose n'est ici plus commune :
Le bien nous le faisons ; le mal, c'est la Fortune.
On a toujours raison ; le *Destin*, toujours tort. (La Font.)

Les anciens philosophes entendaient par le *destin*, l'ordre, la série, l'enchaînement des causes, qui, en agissant les unes sur les autres, produisent des effets inévitables. Nous entendons principalement par *destinée*, l'ordre, la série, l'enchaînement des événements qui déterminent la nature de notre sort.

Destin emporte une idée de fatalité, de nécessité, de prédestination absolue, de force invincible. *Destinée* rappelle l'idée d'une vocation, d'une destination particulière, d'une sorte de prédestination par laquelle nous sommes appelés à un tel genre de vie ou de sort.

Ainsi, selon les lois physiques, inévitables, le *destin* de l'homme est de souffrir ; la *destinée* de tel homme est le malheur.

On dit unir ses *destinées*, s'attacher à la *destinée* de quelqu'un, suivre sa *destinée*, finir sa *destinée*, etc. Toutes ces manières de parler prouvent que la *destinée* a un cours, et qu'elle résulte d'une somme d'événements, ainsi que je l'ai dit d'abord.

Enfin, *destin* n'est communément employé que par les poëtes, les orateurs, et dans les genres où il est permis de créer des personnages allégoriques : *destinée* est le mot du discours ordinaire. *Destin* rappelle toujours une philosophie profane et une fatalité qui ne s'accordent pas avec nos idées chrétiennes ; tandis que ces mêmes idées se concilient fort bien avec celles de *destination* et même de *prédestination*, qui distinguent la *destinée*. (R.)

420. Destin, Sort.

Le *destin* s'applique plus ordinairement à une suite d'événements enchaînés et nécessaires ; le *sort* à un événement isolé ou momentané.

Le *sort* a quelque chose de plus petit et de plus passager que le *destin* ; le *destin* est plus grand et plus immuable.

Le *sort* est aveugle et tient du hasard ; le *destin* semble posséder quelques idées de science et de prévoyance : il paraît descendre d'en haut, et les anciens en avaient fait un dieu.

De là, le *destin* a un caractère bien plus imposant que le sort. On résiste au *sort*, on peut échapper au *sort* ; mais on se soumet au *destin*, on n'échappe pas au *destin*.

421. De tous côtés, De toutes parts.

De tous côtés paraît avoir plus de rapport à la chose même dont on parle; et *de toutes parts* semble en avoir davantage aux choses étrangères qui environnent celle dont on parle.

On va *de tous côtés* : on arrive *de toutes parts*.

On voit un objet *de tous côtés*, lorsque la vue se porte successivement autour de lui et le regarde dans toutes ses faces. On le voit *de toutes parts*, lorsque tous les yeux qui l'entourent l'aperçoivent, quoiqu'il ne soit vu de chacun d'eux que par une de ses faces.

Le malheureux a beau se tourner *de tous côtés* pour chercher la fortune, jamais il ne la rencontre. La faveur auprès du prince attire des honneurs *de toutes parts*, comme la disgrâce attire des rebuts. (G.)

422. Détail, Détails.

Les vocabulistes disent que *détail*, pour l'ordinaire, n'a point de pluriel. Bouhours applique même cette observation à son emploi figuré. On dit *le détail d'une affaire*; c'est un grand *détail*, etc., sans pluriel. Cependant ce critique ajoute qu'on peut dire *les détails de plusieurs affaires, les détails de la finance*, etc.; mais que le plus sûr est de dire le *détail* de ces choses.

On dit incontestablement *détails* comme *détail*; mais il en est de ces mots comme de *ruine* et de *ruines*, le pluriel a un sens différent du singulier.

Le *détail* est l'action de considérer, de prendre, de mettre la chose en petites parties ou dans les moindres divisions : les *détails* sont ces petites parties ou ces petites divisions telles qu'elles sont dans l'objet même.

Vous faites le *détail* et non les *détails* d'une histoire, d'une affaire, d'une aventure : vous en faites le *détail* en rapportant, en parcourant, en présentant les *détails* de la chose jusque dans ses plus petites particularités. Vous n'en faites pas les *détails*, parce qu'ils existent par eux-mêmes dans la chose, indépendamment de votre récit. Le *détail* est votre ouvrage; c'est votre récit *détaillé* : les *détails* sont de la chose; ce sont les petits objets ou les objets particuliers qu'on peut *détailler* ou considérer et employer en *détail*.

Il y a dans la police, dans le commerce, dans le ménage, dans la finance, mille petits *détails*, mille petites affaires, dont le *détail* ou l'exposition *détaillée* n'aurait point de fin. Un ministre s'occupe en gros ou en grand des affaires ou des grandes affaires; il laisse les *détails* ou les petites affaires, et les particularités des grandes affaires à ses commis : ses commis lui en font ensuite le *détail* ou le rapport.

> Ne vous chargez jamais d'un *détail* inutile
> Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant.

C'est à quoi nous invite Boileau.

Il y a pour les récits, les descriptions, un grand choix de *détails* à faire. Hérodote, dit Jean-Jacques Rousseau, sans portraits, sans maximes, plein de *détails* les plus capables d'intéresser et de plaire, serait peut-être le premier des historiens, si ces mêmes *détails* ne dégénéraient en simplicité... Plutarque excelle par les *détails*...

Détail annonce la manière dont vous représentez les choses; et *détails*, les choses mêmes que vous représentez.

Quelquefois on dit indifféremment et bien, *détail* et *détails*; mais sans que leur signification soit absolument la même, quoique les deux phrases reviennent à peu près à la même idée.

Ainsi on dira voilà le *détail*, ou voilà les *détails* de l'affaire : mais *détail* signifie proprement le récit *détaillé* que vous en avez fait; et *détails* ce que la chose avait de plus particulier.

On dit *beautés de détail* pour beautés qu'on trouve en *détaillant*, ou beautés de certains *détails*; *esprit de détails*, ou propre à saisir ou à régler les petits *détails*, etc. (R.)

423. Détroit, Défilé, Gorge, Col, Pas.

Passages étroits : *détroit* n'a point d'autre signification. Le *détroit* est, en général, un lieu serré, étroit, où l'on passe difficilement, soit une mer ou une rivière resserrée entre deux terres, soit une langue de terre entre deux eaux, ou un passage serré entre deux montagnes. Les *détroits* de Magellan, de Le Maire, de Gibraltar, etc., sont des bras de mer. Les Thermopyles, les Portes Caspiennes, les Fourches Caudines, sont des *détroits* entre des montagues. Les isthmes de Corinthe, de Panama, sont des *détroits* de terre entre deux mers.

Défilé vient de *fil*, *file*. C'est un lieu où l'on ne peut passer qu'à la *file*, à la suite les uns des autres; un passage qui, comme le *fil*, a de la longueur sans largeur : c'est un terme de guerre. Dans les pays fourrés, montagneux, marécageux, il y a des *défilés* où les troupes ne peuvent se déployer, où elles ne passent de front qu'en petit nombre. On garde un *défilé*; on s'engage dans un *défilé*; on attend l'ennemi à un *défilé*; on est pris dans un *défilé*.

Gorge signifie proprement l'entrée ou la partie du gosier que l'on voit quand la bouche est ouverte; et, par analogie, telle autre capacité qui lui ressemble, et qui conduit à un passage ou canal tel que celui des aliments : ainsi l'on dit la *gorge* pour l'entrée d'un passage dans les montagnes, ou même entre deux collines. On dit la *gorge de Marly* : on n'entre dans la Valteline que par une *gorge*.

Col désigne ce qui est long ou élevé comme une colonne, un support vide, creux comme une tige; le *col* ou le *cou* des animaux. Le *col*, en géographie, est un passage long et étroit, qui, comme le cou de l'homme, s'élargit dessus et dessous, à l'entrée et à la sortie, ou qui aboutit de chaque côté à des capacités plus grandes. On entre dans le *col d'Argentières* pour passer de France en Italie.

Pas est la marche, la démarche, l'enjambée; et c'est ainsi un lieu où l'on passe, et un passage étroit. C'est donc à ce mot qu'appartient proprement l'idée de passage ; mais le passage est difficile à passer ou facile à garder, soit sur mer, soit sur terre : il n'est pas long; ce n'est, pour ainsi dire, qu'un *pas*; mais un mauvais *pas*, ainsi que l'exprime le *mal-pas* du canal de Languedoc. On dit le *Pas de Calais*, le *Pas de Suze*, le *Pas de l'Écluse*.

Ces explications rendent la différence des termes trop sensible pour que je m'y arrête plus longtemps. (R.)

se sépare des autres, s'en éloigne, et les laisse, tant qu'il peut, derrière lui, pour les surpasser. Celui qui *précède* va avec les autres, marche de concert avec eux; ils viennent après lui, ou le suivent pour arriver avec lui.

Ainsi on dit figurément *devancer*, et non *précéder*, pour surpasser en mérite, en fortune, en talent. Le disciple *devance* le maître et ne le *précède* pas.

On *devance* à la course, au concours; et on emporte l'avantage, on remporte le prix sur ses concurrents. On *précède* dans une marche, dans une assemblée; et on prend le dessus ou le haut bout, on a le pas ou la préséance.

Celui qui sait mieux courir *devance* son compétiteur, et a le bénéfice. Celui qui, de droit ou de fait, est le premier en ordre, *précède* les autres et a la primauté.

Il faut nécessairement *aller* avant ou devant pour *devancer* : il suffit d'*être* avant ou devant pour *précéder*. Dans une assemblée, vous *précédez*, vous ne *devancez* pas.

Hésiode a *précédé* Homère; il existait avant lui. Sylla *devança* Marius dans la tyrannie; il y vint avant lui, et l'emporta sur lui.

La nuit a *précédé* le jour. L'aurore *devance* le soleil.

Les peuples qui jouissent d'un ciel serein, comme ceux de la Chaldée ont *devancé* les autres dans l'observation des astres. L'usage de compter par nuits a *précédé*, presque partout, celui de compter par jours.

L'instinct *devance* la raison : le désir *précède* la jouissance. (R.)

425. Devin, Prophète.

Le *devin* découvre ce qui est caché. Le *prophète* prédit ce qui doit arriver.

La *divination* regarde le présent et le passé. La *prophétie* a pour objet l'avenir.

Un homme bien instruit, et qui connaît le rapport que les moindres signes extérieurs ont avec les mouvements de l'âme, passe facilement dans le monde pour *devin*. Un homme sage, qui voit les conséquences dans leurs principes, et les effets dans leurs causes, peut se faire regarder du peuple comme un *prophète*. (G.)

Un proverbe dit : Je ne suis pas *devin*; et un autre : Nul n'est *prophète* en son pays.

426. Devoir, Obligation.

« Le *devoir*, selon l'abbé Girard, dit quelque chose de plus fort pour la conscience; il tient de la loi : la vertu nous engage à nous en acquitter. L'*obligation* dit quelque chose de plus absolu pour la pratique; elle tient de l'usage; le monde ou la bienséance exigent que nous la remplissions.

« Il est du *devoir* des conseillers de se rendre au Palais pour remplir les fonctions de leurs charges, et ils sont dans l'*obligation* d'y être en robe... On manque à un devoir : on se dispense d'une *obligation*... Il est du *devoir* d'un ecclésiastique d'être vêtu modestement, et il est dans l'*obligation* de porter l'habit noir et le rabat... Les politiques se font moins de peine de négliger leur *devoir* que d'oublier la moindre de leurs *obligations*. »

Personne n'ignore qu'il y a des *devoirs de bienséance* et *d'usage*, comme il y a des *obligations morales et légales*. S'il y a *devoir*, il y a *obligation* : s'il y a *obligation*, il y a *devoir*. Il ne faut donc pas distinguer le *devoir* de l'*obligation* par les différentes sortes de *devoir* et d'*obligations*. »

On entend par *devoir*, dit Trévoux, ce à quoi nous sommes obligés par la loi, par la coutume, par la bienséance. Ainsi, on dit les *devoirs* de la vie civile, de l'amitié, de la bienséance.

La loi nous impose l'*obligation*, et l'*obligation* engendre le *devoir*. Nous sommes tenus par l'*obligation*, et nous sommes tenus à un *devoir*. L'*obliga-*

tion désigne l'autorité qui lie, et le *devoir*, le sujet qui est lié. Le *devoir* présuppose l'*obligation*. Nous sommes dans l'*obligation* de faire une chose, et notre *devoir* est de la faire : c'est l'*obligation* qui nous lie, et c'est au *devoir* qu'elle nous lie.

Barbeyrac établit pour principe de l'*obligation* proprement dite, la volonté d'un supérieur dont on se reconnaît dépendant. Burlamaqui observe que la raison doit approuver et reconnaître le *devoir*, sans quoi il n'y aurait que violence.

L'*obligation* ne peut pas s'étendre au delà de l'autorité du supérieur qui commande; le *devoir*, au delà des facultés de l'inférieur à qui on commande. Il n'y a point d'*obligation* si la chose n'a pu être ordonnée; point de *devoir* si elle ne peut être exécutée.

Nos *obligations* naissent de notre constitution même : nos *devoirs* naissent de nos propres droits. Montesquieu dit fort bien que les lois sont les rapports des choses entre elles : les *obligations* déterminées par les rapports ne tendent qu'à développer, maintenir, concilier, perfectionner ces mêmes rapports pour l'intérêt propre et commun des choses; et nos *devoirs*, comme nos droits, ne sont que l'application, le développement, le maintien, la conciliation de ces rapports pour notre intérêt propre qui produit l'intérêt commun, comme l'intérêt commun produit notre propre intérêt. (R.)

L'article de Roubaud est confus, et ce qui cause la confusion, c'est l'emploi des exemples qui servent ordinairement à la dissiper. C'est qu'en effet, par les exemples, on risque tantôt de rabaisser le *devoir*, tantôt d'élever l'*obligation* outre mesure, et, plus on restreint le *devoir*, plus on le rapproche de l'*obligation*; plus on fait l'*obligation* générale, plus on l'élève au niveau du *devoir*.

Le *devoir* est un idéal à accomplir.

L'*obligation* est une nécessité qui nous lie.

Le *devoir* est proposé à la liberté humaine comme le bien auquel elle doit tendre ; l'*obligation* lui est imposée comme la loi qui doit la régir. On est toujours libre de manquer à ses *devoirs*; on n'est plus libre du moment qu'on a des *obligations*.

Ce qui est un *devoir* de par la loi naturelle et les principes de loi civile peut prendre la nature d'*obligation* par les détails de la loi civile et les règlements.

Ainsi, l'*obligation* nous tient plus fortement attachés, liés que le *devoir*, mais le *devoir* est d'un ordre plus élevé que l'*obligation*. Par une première faute, on peut s'être mis dans l'*obligation* de manquer toute sa vie à ses *devoirs*.

amour. *Dévotieux* signifie proprement parfait *dévot*, *dévot* dont la *dévotion* douce, tendre, affectueuse, respire et inspire l'amour : aussi était-il agréable à saint François de Sales. J'ai souvent lieu d'observer que la terminaison *eux* marque la passion, le penchant, l'habitude, le goût, la plénitude, la perfection, l'excès même et l'étalage.

Le *dévotieux* doit descendre aux plus petits objets, aux plus petits détails, aux plus petites pratiques de la *dévotion*, du culte. Pris en bonne part, il supposera la *dévotion* la plus scrupuleuse, et revêtue de ses formes les plus convenables et les plus touchantes. Pris en mauvaise part, ainsi que *dévot* se prend quelquefois, il désignera proprement l'attention la plus minutieuse à de petites pratiques, et la recherche la plus affectée dans les manières.

Montaigne dit que les Egyptiens étaient un peuple *dévotieux* : en effet, ils étaient naturellement *dévots*, et surtout singulièrement attachés aux cérémonies du culte, et scrupuleusement fidèles à ses plus petites pratiques.

Epicure n'était pas *dévot*, mais dans les temples, il était fort *dévotieux*.

Le *dévot* n'a qu'une simple *dévotion*; le *dévotieux* a une *dévotion* plus sentie et mieux exprimée. Celle du premier peut être sèche, dure, austère, chagrine; celle du second sera toujours douce, attrayante, affectueuse, onctueuse. Le *dévotieux* se distinguera du *dévot*, surtout par l'habitude extérieure, l'air, le ton, l'accent, la contenance propre à la chose. (R.)

Dévot est le terme général; on dit parfois : faux *dévot* (Mol., La Bruyère), le *dévotieux* est un *dévot* d'une espèce particulière, qu'a défini Roubaud. *Dévotieux*, déjà rare au XVIIe siècle, ne se dit presque plus aujourd'hui.

428. Dextérité, Adresse, Habileté.

La *dextérité* a plus de rapport à la manière d'exécuter les choses; l'*adresse* en a davantage aux moyens de l'exécution; et l'*habileté* regarde plus le discernement des choses mêmes. La première met en usage ce que la seconde dicte, suivant le plan de la troisième.

Pour former un gouvernement avantageux à l'Etat, il faut de l'*habileté* dans le prince, ou dans ses ministres, de l'*adresse* dans ceux à qui l'on confie la manœuvre du détail, et de la *dextérité* dans ceux à qui l'on commet l'exécution des ordres.

Avec un peu de talent et un peu d'*habitude* à traiter les affaires, on acquiert de la *dextérité* à les manier, de l'*adresse* pour leur donner le tour qu'on veut, et de l'*habileté* pour les conduire.

La *dextérité* donne un air aisé, et répand des grâces dans l'action. L'*adresse* fait opérer avec art et d'un air fin. L'*habileté* fait travailler d'un air entendu et savant.

Savoir couper à table et servir ses convives avec *dextérité*, mener une intrigue avec *adresse*, avoir quelque *habileté* dans les jeux de commerce et dans la musique; voilà, avec un peu de jargon, sur quoi roule aujourd'hui le mérite de nos aimables gens. (G.)

La *dextérité* est proprement l'*adresse* de la main; nous avons défini plus haut, avec Montesquieu, l'*adresse* (voir ce mot) une juste dispensation des forces que l'on a; l'*habileté* vient de l'habitude, de la connaissance des hommes ou des choses.

Le mot *dextérité* conviendra surtout aux petites choses. On ne pouvait assez louer sa *dextérité* à manier les affaires délicates. (Bossuet.)

On peut se donner l'air *habile* en parlant avec assurance, et surtout en se taisant; l'*adresse* et la *dextérité* ne peuvent se simuler, elles sont toutes dans l'action. (V. F.)

429. Diable, Démon.

Diable se prend toujours en mauvaise part; c'est un esprit malfaisant, qui

porte au vice, tente avec adresse, et corrompt la vertu. *Démon* se dit quelquefois en bonne part; c'est un fort génie qui entraîne hors des bornes de la modération, pousse avec violence, et altère la liberté. Le premier enferme dans son idée quelque chose de laid et d'horrible que n'a pas le second. Voilà pourquoi l'imagination, jouant de son mieux sur le pouvoir et la figure du *diable*, cause des peurs aux esprits faibles, fait qu'ils s'abstiennent d'en prononcer le nom, et que, par une fausse délicatesse, ils substituent à sa place celui de *démon*.

La malice est l'apanage du *diable*; la fureur est celui du *démon*. Ainsi l'on dit proverbialement que le *diable* se mêle des choses, quand elles vont de travers, par l'effet de quelque malignité cachée; et l'on dit que le *démon* de la jalousie possède un mari, lorsqu'il ne garde plus de mesure dans sa passion.

Les hommes, pour faire parade d'un fonds de vertu qu'ils n'ont pas, et rejeter sur un autre leur propre méchanceté, attribuent au *diable* une intention continuelle de les induire au crime. Les poëtes, dans leur enthousiasme, sont agités d'un *démon* qui les fait souvent sortir des règles du bon sens, et leur fait prendre le phébus pour le sublime du style poétique. (G.)

Dans le langage ordinaire, on dit d'un enfant vif, turbulent: c'est un *démon*; d'un homme emporté mais bon, on dit: c'est un bon *diable*. Cet homme me paraît un assez bon *diable*. (Volt.)

Il faut encore remarquer ceci, que *diable* est en quelque sorte un qualificatif:

Ce chat, *le plus diable* des chats. (La Font.)

Bon *diable*, méchant *diable*, etc; c'est que *démon* a un sens très-précis; *diable* est moins fixe; de là, toutes les fois qu'on ne veut pas juger trop décidément une personne vive, méchante ou bonne, on emploie ce dernier mot de préférence. (V. F.)

430. Diaphane, Transparent.

Le corps *diaphane* est celui à *travers* lequel la *lumière* brille; et le corps *transparent* celui à travers lequel les objets paraissent. La *diaphanéité* annonce donc simplement qu'on voit le *jour* à travers, mais sans exclure la visibilité des autres objets, puisque la lumière les éclaire : la *transparence* annonce la visibilité des objets, mais sans exiger absolument que toutes sortes d'objets paraissent à travers. Aussi l'usage autorise-t-il également à dire que l'eau, le cristal, le verre, les glaces, etc., sont ou *diaphanes* ou *transparents*.

L'eau, de sa nature, est *diaphane*; et si le ruisseau clair et limpide laisse

1° Que *vocabulaire* et *glossaire* ne s'appliquent guère qu'à de purs *dictionnaires* de mots; au lieu que *dictionnaire* en général comprend, non-seulement les *dictionnaires* de langues, mais encore les *dictionnaires* historiques, et ceux des sciences et des arts.

2° Que dans un *vocabulaire*, les mots peuvent n'être pas distribués par ordre alphabétique, et peuvent même n'être pas expliqués. Par exemple, si on voulait faire un ouvrage qui contînt tous les termes d'une science ou d'un art, rapportés à différents titres généraux, dans un ordre différent de l'ordre alphabétique, et dans la vue de faire seulement l'énumération de ces termes sans les expliquer, ce serait un *vocabulaire*. C'en serait même encore un, à proprement parler, si l'ouvrage était par ordre alphabétique, et avec explication des termes, pourvu que l'explication fût très-courte, presque toujours en un seul mot et non raisonnée.

3° A l'égard du mot de *glossaire*, il ne s'applique guère qu'aux *dictionnaires* de mots peu connus, barbares ou surannés. Tel est le *Glossaire ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, du savant Du Cange, et le *glossaire* du même auteur pour la langue grecque. (*Encycl.*, IV, 969.)

432. Diffamatoire, Diffamant, Infamant.

Le premier de ces mots sert à marquer la nature des discours ou des écrits qui attaquent la réputation d'autrui. Les deux autres marquent l'effet des actions qui nuisent à la réputation de ceux qui en sont les auteurs, avec cette différence que ce qui est *diffamant* est un obstacle à la gloire, fait perdre l'estime et attire le mépris des honnêtes gens; que ce qui est *infamant* est une tache honteuse dans la vie, fait perdre l'honneur, et attire l'aversion des gens de probité.

Plus on a d'éclat dans le public, plus on est exposé aux discours *diffamatoires* des jaloux et des mécontents. Qui a eu la sottise ou le malheur de faire quelque action *diffamante* doit être très-attentif à ne point se donner des airs de vanité. Quand on a sur son compte quelque chose d'*infamant*, il faut se cacher entièrement de tout le monde.

Les libelles *diffamatoires* sont plus propres à déshonorer ceux qui les composent, que ceux contre qui ils sont faits. Rien n'est plus *diffamant* pour un homme que les bassesses de cœur, et rien ne l'est plus pour les femmes que les faiblesses de galanterie poussées à l'excès. Il n'est, pour toutes sortes de personnes, rien de si *infamant* que les châtiments ordonnés par la justice publique. (G.)

433. Différence, Diversité, Variété.

La *différence* suppose une comparaison que l'esprit fait des choses, pour en avoir des idées précises qui empêchent la confusion. La *diversité* suppose un changement que le goût cherche dans les choses, pour trouver une nouveauté qui le flatte et le réveille. La *variété* suppose une pluralité de choses non ressemblantes que l'imagination saisit pour se faire des images riantes, qui dissipent l'ennui d'une trop grande uniformité.

La *différence* des mots doit servir à marquer celle des idées. Un peu de *diversité* dans les mets ne nuit pas à l'économie de la nutrition du corps humain. La nature a mis une *variété* infinie dans les plus petits objets; si nous ne l'apercevons pas, c'est la faute de nos yeux. (G.)

La *variété* consiste dans un assortiment de plusieurs choses différentes, quant à l'apparence ou aux formes, de manière qu'il en résulte un ensemble, un tableau agréable par leurs *différences* mêmes. La *diversité* consiste dans des *différences* assez grandes, soit quant à l'objet qui a changé, soit quant à deux ou plusieurs objets qui concourent ensemble, pour qu'ils ne se ressemblent pas, ou ne s'accordent pas, ou ne se rapportent pas l'un à l'autre;

de manière qu'ils semblent former un autre ordre de choses. La *différence* consiste dans la qualité ou dans la forme qui appartient à une chose exclusivement à l'autre, de manière qu'elle empêche de les confondre ensemble. La *variété* suppose plusieurs choses dissemblables et rassemblées comme sur un même fond; la *diversité* suppose une opposition et un contraste; la *différence* suppose la ressemblance. La *variété* coupe, rompt l'uniformité : la *différence* exclut l'identité ou la parfaite ressemblance. (R.)

Il n'y a point d'homme de lettres et de goût qui ne sente la *différence* des styles. (VOLT.) La *variété* est une des qualités nécessaires du style.

> Sans cesse, en écrivant, *variez* vos discours.
> Un style trop égal et toujours uniforme
> En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme. (BOILEAU.)

434. Différence, Inégalité, Disparité.

Termes relatifs à ce qui nous fait distinguer de la supériorité ou de l'infériorité entre des êtres que nous comparons.

Le terme *différence* s'étend à tout ce qui les distingue; c'est un genre dont l'*inégalité* et la *disparité* sont des espèces. L'*inégalité* semble marquer la *différence* en quantité, et la *disparité* la *différence* en qualité. (*Encycl.*, IV, 1037.)

435. Différend, Dispute, Querelle.

La concurrence des intérêts cause les *différends*. La contrariété des opinions produit les *disputes*. L'aigreur des esprits est la source des *querelles*.

On vide le *différend*; on termine la *dispute*; on apaise la *querelle*.

L'envie et l'avidité font qu'on a quelquefois de gros *différends* pour des bagatelles. L'entêtement, joint au défaut d'attention à la juste valeur des termes, est ce qui prolonge ordinairement les *disputes*. Il y a dans la plupart des *querelles* plus d'humeur que de haine. (G.)

436. Différend, Démêlé.

Le sujet du *différend* est une chose précise et déterminée sur laquelle on se contrarie, l'un disant *oui* et l'autre *non*. Le sujet du *démêlé* est une chose moins éclaircie, dont on n'est pas d'accord et sur laquelle on cherche à s'expliquer pour savoir à quoi s'en tenir.

La concurrence cause des *différends* entre les particuliers. L'ambition est la source de bien des *démêlés* entre les puissances (1). (G.)

[redacted]

Le mot de *difficulté* me paraît exprimer quelque chose qui naît de la nature et des propres circonstances de ce dont il s'agit. Celui d'*obstacle* semble dire quelque chose qui vient d'une cause étrangère. Celui d'*empêchement* fait entendre quelque chose qui dépend d'une loi, ou d'une force supérieure.

La disposition des esprits fait souvent naître dans les traités plus de *difficultés* que la matière même sur laquelle il est question de statuer. L'éloquence de Démosthène fut le plus grand *obstacle* que Philippe de Macédoine trouva dans ses routes politiques, et qu'il ne put jamais surmonter que par la force des armes. La proche parenté est un *empêchement* au mariage, que les lois ont mis et que les lois peuvent ôter. (G.)

La *difficulté* et l'*obstacle* embarrassent, mais ni l'un ni l'autre n'arrête les gens habiles, persévérants ou courageux; une chose peut se faire malgré sa *difficulté* et en dépit des *obstacles*. Mais tant qu'il y a *empêchement* à une chose, elle ne peut se faire; il faut pour qu'elle se fasse que cet *empêchement* soit levé. Voilà ce qui fait dire à l'abbé Girard que ce mot fait entendre une loi ou une force supérieure; une insurmontable *difficulté*, un invincible *obstacle* deviennent des *empêchements*. (V. F.)

438. Difformité, Laideur.

Ces deux mots sont synonymes, en ce qu'ils sont également opposés à l'idée de la beauté, quand on les applique à la figure humaine.

La *difformité* est un défaut remarquable dans les proportions, et la *laideur* un défaut dans les couleurs ou dans la superficie du visage.

« Il n'est pas indifférent à l'âme, dit Cicéron, d'être dans un corps disposé et organisé de telle ou de telle façon. » Sur quoi Montaigne s'exprime ainsi : « Cettuy-cy parle d'une *laideur* desnaturée et *difformité* de membres; mais nous appelons *laideur* aussi une mesavenance au premier regard, qui loge principalement au visage, et nous dégoûte par le teint, une tache, une rude contenance, par quelque cause souvent inexplicable, des membres pourtant bien ordonnés et entiers.... Cette *laideur* superficielle, et toutefois la plus impérieuse, est de moindre préjudice à l'état de l'esprit, et a peu de certitude en l'opinion des hommes. L'autre, qui d'un plus propre nom s'appelle *difformité*, plus substantielle, porte plus volontiers coup jusques au dedans. Non pas tout soulier de cuir bien lissé, mais tout soulier bien formé, montre l'intérieure forme du pied : comme Socrate disait de sa *laideur*, qu'elle en accusait justement autant en son âme, s'il ne l'eût corrigée par institution. »

J'ajouterai que *difformité* se dit de tout défaut dans les proportions convenables à chaque chose; aux bâtiments, aux formes des places, des jardins; aux tableaux, au style, etc.; mais *laideur* ne se dit guère que des hommes ou des meubles.

Dans le moral, on dit l'un et l'autre, mais avec quelque égard aux différences du sens physique. Ainsi l'on dit la *difformité*, et non la *laideur* du vice, parce que les habitudes vicieuses détruisent la proportion qui doit être entre nos inclinations et les principes moraux : mais on dit la *laideur* plutôt que la *difformité* du péché, parce que les péchés ne sont que des taches dans notre âme, qu'elles ne supposent pas une dépravation aussi substantielle que les vices, et qu'elles peuvent s'effacer par la pénitence. (B.)

439. Diffus, Prolixe.

Défaut de style contraire à la brièveté. Je profiterai des observations que Marmontel fait sur ces défauts, dans la nouvelle Encyclopédie, au mot *diffus*. Il est très-vrai que l'idée propre de *diffus* est de s'étendre en superficie; et celle de *prolixe* de se traîner pesamment en longueur.

Diffus, en latin *diffusus*, répandu çà et là, allant de côté et d'autre : *prolixe* est le latin *prolixus*, fort lâche ou relâché, étendu, en avant,

fort prolongé. De Gébelin dit : « qui traverse en avant, qui étend en travers, etc. »

Ainsi les écarts rendent proprement le style *diffus ;* les longueurs le rendent *prolixe*. Le défaut du *diffus* consiste à en dire beaucoup plus qu'il ne faudrait, par des accessoires superflus : le défaut du *prolixe* consiste à dire fort longuement, comme par de vaines circonlocutions, ce qu'il aurait fallu dire en bref. Le *diffus* se répand en paroles qui délayent la pensée dans des idées hors d'œuvre : le *prolixe* s'étend en mots qui délayent l'expression sans aucune utilité. Il y a, si je puis m'expliquer ainsi, une sorte de bavardage dans le discours *diffus*, et du verbiage dans le *prolixe*. Le premier dit trop de choses, l'autre trop de paroles. Il me semble, qu'ainsi caractérisés, ces deux défauts ne peuvent plus se confondre.

Le style de nos procureurs est *prolixe*, dit Marmontel ; celui de nos avocats est *diffus*. Cela doit être, quand on paye la longueur des écritures et l'abondance des paroles.

Je ne crois pas que *diffus* soit le contraire de plein. Le contraire de plein est vide : or, il y a plutôt surabondance ou superfluité dans le *diffus*, *plein* de choses qui ne sont ni essentielles, ni utiles à la pensée.

Le style *diffus* sera plutôt lourd que lâche : car l'effet naturel d'un attirail étranger et superflu est d'embarrasser et d'appesantir la marche.

Lâche est le contraire de *serré*, non de *ferme*. Vous *relâchez* ce qui est trop *serré* : vous *resserrez* ce qui est trop *lâche*.

Marmontel pense que *diffus* est le contraire de *précis*, et non pas de *concis ;* et *prolixe* le contraire de *pressé*. Girard et Beauzée estiment que l'opposé de *concis* est le *diffus* : le premier semble vouloir dire que l'opposé du *précis* est le *prolixe*, et le second le dit formellement.

Quel est donc le contraire de *prolixe ?* Je suis, avec Marmontel, pour *pressé*. L'idée propre de *presser* est de rapprocher, de joindre, de mettre *près à près* les choses, de manière qu'elles aient moins de volume, et qu'elles occupent peu d'espace.

Le style *concis* revient donc au style *coupé*, mais avec cette différence qu'il forme un genre, et un bon genre de style, au lieu d'une qualité, en quelque sorte accidentelle et même équivoque ; et qu'il marque plutôt l'énergie du discours, que *coupé*, qui n'en marque proprement que la forme. (R.)

440. Diligent, Expéditif, Prompt.

Lorsqu'on est *diligent*, on ne perd point de temps, et l'on est assidu à l'ou-

[redacted]

c'est *parler* contre sa pensée dans le dessein de tromper. Cependant, *faire un mensonge* est d'un usage constant dans le discours ordinaire. On peut aussi remarquer que nous distinguons des *mensonges* d'action et des *mensonges* de paroles. *Dire* et *faire des mensonges* se trouvent dans les Dictionnaires les plus modernes. Vous voyez dans un de ces ouvrages le *mensonge* officieux défini : *celui qui le fait pour faire plaisir à quelqu'un sans nuire à un autre; on le fait pour procurer la paix, pour obliger quelqu'un, pour prévenir quelque accident.* Les Latins disaient également *dire* et *faire, dicere* et *facere mendacium;* vous rencontrerez souvent le premier dans Cicéron, le second dans Quintilien.

Le P. Bouhours croit que *dire des mensonges* peut signifier quelquefois rapporter des *mensonges* dont on n'est pas l'auteur; au lieu que *faire des mensonges* signifie toujours qu'on en est l'auteur; et qu'ainsi *un diseur de mensonges,* tels que de faux bruits, ne ment pas en les contant, à moins qu'il ne les ait inventés, tandis qu'un faiseur de *mensonges* est proprement un *menteur.*

Les Latins semblent avoir fait cette distinction; ils disaient, en manière de proverbe : l'homme de bien se garde avec soin de *faire des mensonges;* l'homme sage d'*en dire.* Cependant, *dire des mensonges* devient alors une expression équivoque; car on ne sait pas s'il s'agit de *mensonges* de la personne même, ou de *mensonges* d'autrui.

La difficulté est de spécifier la différence entre *dire* et *faire des mensonges,* lorsqu'il est question de vrais *mensonges* dont on est soi-même l'auteur. Dire, c'est proférer; faire, c'est composer. Un oui ou un non, proféré contre sa conscience, est un *mensonge* qu'on dit; une histoire controuvée, un fable arrangée est un *mensonge* qu'on fait.

Dire un *mensonge* c'est donc simplement avancer, proférer, débiter comme vraie une chose qu'on sait être fausse, dans l'intention de tromper. Faire un *mensonge,* c'est fabriquer, combiner, composer un conte faux qu'on donne pour vrai, dans le dessein d'abuser. Les Latins disaient en ce sens *accommodare, componere, conflare mendacium.*

A dire un *mensonge,* il n'y a que de la fausseté, il y a de l'artifice à faire un *mensonge.* (R.)

442. Discernement, Jugement.

Le *discernement* regarde non-seulement la chose, mais encore ses apparences, pour ne la pas confondre avec d'autres; c'est une connaissance qui distingue. Le *jugement* regarde la chose considérée en elle-même pour en pénétrer le vrai; c'est une connaissance qui prononce. Le premier n'a pour objet que ce qu'il y a à savoir, et se borne aux choses présentes; il en démêle le vrai et le faux, les perfections et les défauts, les motifs et les prétextes. Le second s'attache encore à ce qu'il y a à faire, et pousse ses lumières jusque dans l'avenir; il sent le rapport et la conséquence des choses, et prévoit les suites et les effets. Enfin, l'on peut dire du *discernement* qu'il est éclairé, qu'il rend les idées justes, et empêche qu'on ne se trompe en donnant dans le faux ou dans le mauvais, et l'on peut dire du *jugement* qu'il est sage, qu'il rend la conduite prudente, et empêche qu'on ne s'égare en donnant dans le travers ou dans le ridicule.

Lorsqu'il est question de choisir ou de juger de la bonté et de la beauté des objets, il faut s'en rapporter aux gens qui ont du *discernement.* Lorsqu'il s'agit de faire quelque démarche, ou de se déterminer à prendre un parti, il faut suivre le conseil des personnes qui ont du *jugement.*

Les arts et les sciences veulent du *discernement*; il est plus ou moins délicat, selon la finesse de l'esprit et l'étendue des connaissances. Le gouvernement et la politique demandent du *jugement*; il est plus ou moins sûr, selon la force de la raison et l'habitude de l'expérience.

Qui n'a point de *discernement* est une bête. Qui manque tout à fait de *jugement* est un étourdi. (G.)

Le *jugement* est une faculté de l'esprit, un *jugement* est un acte de l'esprit; *juger* c'est apercevoir le rapport entre des idées qui s'offrent en même temps. Le *jugement* compare, classe et prononce.

Le *discernement* (lat. *discernere*) distingue, saisit les différences.

Considérer une chose en elle-même, en pénétrer le vrai, décider si elle est bonne ou mauvaise, vraie ou fausse, utile ou non, voilà le *jugement*; il fait agir avec prudence, avec justice, avec sûreté. Le *discernement* aperçoit toutes les différences, les nuances, les motifs, les prétextes, les convenances; il agit avec habileté et avec tact, il est bien près d'être le goût.

Le *jugement* a ses règles et ses lois, ses opérations peuvent être lentes, mais sûres.

Le *discernement* est plus subtil, plus rapide, comme instinctif.

Tout ce qui est mérite se sent, se *discerne*, se devine réciproquement. (La Bruyère.)

Il faut du *jugement* dans la conduite de la vie: pour se conduire dans le monde il faut beaucoup de *discernement*. «Mais après l'esprit de *discernement*, ce qu'il y a de plus rare au monde ce sont les diamants et les perles.» (La Bruyère) (V. F.)

443. Discord, Discorde.

Malherbe, et plusieurs poëtes avant et après lui, ont dit *discord* pour *discorde*, ainsi que Vaugelas et autres grammairiens l'ont observé. Pourquoi ne serait-il pas permis de dire *discord* ou *discorde*, comme *zéphyr* ou *zéphyre*? Nous avons laissé perdre *discord*. Marmontel le regrette dans son Discours sur l'autorité de l'usage: un orateur moderne l'a hasardé dans l'éloge funèbre d'un grand prince (*la lutte* et le discord *des pouvoirs étaient extrêmes*). Faudrait-il le réhabiliter? Oui, sans doute, s'il est utile, et s'il n'est pas purement et simplement le mot de *discorde* tronqué, sans idée particulière.

Le *discord* est à la *discorde* ce qu'est à la *concorde* l'*accord*. *Discord* n'est donc pas moins utile qu'*accord*; et le *discord* diffère de la *discorde* comme l'*accord* de la *concorde*. Le *discord* rompt l'*accord* ou l'harmonie des *cœurs*, des volontés, des sentiments, etc. La *discorde* détruit la *concorde* ou le concert et l'*accord* parfait et soutenu de tous les *cœurs*, de toutes les volontés, de tous les sentiments, etc.

Il est impossible qu'il ne s'élève quelquefois des *discords* entre les personnes qui s'aiment le plus. Est-on longtemps d'*accord* avec soi-même? Mais

harangues ni *oraisons*; et que, dans une conversation secrète, ou dans un tête-à-tête, on peut *haranguer* au lieu de *discourir*. Leur censure n'a été fondée que sur ce qu'ils ont pensé que le mot de *discours* était placé dans le sens général, où il marque tout ce qui part de la faculté de la parole, et non dans le sens particulier d'un *discours* préparé. Mais quelle apparence qu'on puisse le prendre dans un autre sens que dans celui-ci, pour le mettre en comparaison, et en faire un synonyme avec le mot de *harangue?* Ce préliminaire posé, voici comment je crois devoir caractériser ces mots :

La *harangue* en veut proprement au cœur; elle a pour but de persuader et d'émouvoir : sa beauté consiste à être vive, forte, et touchante. Le *discours* s'adresse directement à l'esprit; il se propose d'expliquer et d'instruire; sa beauté est d'être clair, juste et élégant. L'*oraison* travaille à prévenir l'imagination; son plan roule ordinairement sur la louange ou sur la critique; sa beauté consiste à être noble, délicate et brillante.

Le capitaine fait à ses soldats une *harangue* pour les animer au combat. L'académicien prononce un *discours* pour développer ou pour soutenir un système. L'orateur prononce une *oraison* funèbre pour donner à l'assemblée une grande idée de son héros.

La longueur de la *harangue* ralentit quelquefois le feu de l'action. Les fleurs du *discours* en diminuent souvent les grâces. La recherche du merveilleux dans l'*oraison* fait perdre l'avantage du vrai. (G.)

L'abbé Girard a beau dire que le dernier de ces mots est le seul qui suppose toujours quelque appareil ou quelque circonstance éclatante, les deux premiers n'impliquent ni n'excluent l'éclat. La *harangue* est un *discours* élevé, public, pompeux, solennel, un *discours* d'apparat; et le *discours* (synonyme de *harangue* et d'*oraison*) ne peut être que le *discours oratoire*, le *discours* d'éloquence distingué par les qualités ou les conditions propres à l'apparat. On *harangue* les princes, les grands, les troupes, le peuple, une grande assemblée, avec appareil et par un *discours oratoire*.

Discours marque proprement le genre de composition; il y a plusieurs sortes de *discours* : le *discours* familier, le *discours* historique, le *discours* académique, le *discours* philosophique, etc. Il s'agit ici du *discours oratoire*, ouvrage de l'orateur, et c'est ce que l'abbé Girard aurait dû remarquer.

Nous appelons particulièrement *harangues* les *discours* des généraux à leurs troupes, rapportés par les anciens historiens, comme s'ils avaient été prononcés. On appelle aussi de ce nom les hommages solennels rendus par un orateur, à la tête, au nom d'un peuple, d'un corps, à des princes, à des personnages constitués en dignité, et autres *discours* semblables : c'est proprement l'appareil et la pompe qui les érigent en *harangues*.

Oraison signifie *discours oratoire*. D'*os*, *oris*, les Latins firent *orare*, parler, demander, supplier; d'où *oratio*, *discours*, prière, oraison. Il semble que le mot, dans cette acception, prend une teinte de la demande et de la prière. Il porte aussi une idée d'art, comme dans son sens grammatical dont nous parlerons plus bas : l'*oraison* a ses règles; enfin c'est un mot technique. Il nous sert à dénommer les *discours* oratoires des anciens, les *oraisons* d'Isocrate, d'Eschine, de Démosthène, de Cicéron, ou autres composés à l'instar de celles-là dans une langue ancienne.

Le *discours oratoire* est l'ouvrage composé par l'orateur, selon les règles de l'art, et sur un sujet important, pour parvenir à ses fins, par une déduction de pensées et de raisonnements bien ordonnés, animés, soutenus, relevés par l'action de l'éloquence.

Dans le *discours*, on envisage surtout l'analogie et la ressemblance de l'énonciation avec la pensée énoncée; dans l'*oraison*, l'on fait plus attention à la matière physique de l'énonciation, et aux signes vocaux qui y sont employés. Ainsi, lorsqu'on dit en français, *Dieu est éternel* : en latin, *æternus est Deus*;

en italien *eterno è Iddio*; c'est toujours le même *discours*, parce que c'est la même pensée énoncée par la parole, et rendue avec la même fidélité; mais l'*oraison* est différente dans chaque énonciation, parce que les signes vocaux de l'une sont différents des signes vocaux de l'autre.

Le *discours* est donc plus intellectuel, ses parties sont les mêmes que celles de la pensée : le sujet, l'attribut et les divers compléments nécessaires aux vues de l'énonciation. Il est du ressort de la logique.

L'*oraison* est plus matérielle; ses parties sont les différentes espèces de mots : le nom, le pronom, l'adjectif, etc.; le mécanisme en est soumis aux lois de la grammaire. (B.)

445. Discrétion. Réserve.

Discrétion regarde autrui, c'est une sorte de prudence et de modération. Discernement fait *discrétion*. Crainte, prévoyance, font *réserve*, et le tout fait prudence.

Discrétion fait que le plus souvent on se contient; *réserve*, qu'on s'abstient. On peut être trop *réservé*, on ne peut être trop *discret;* il est plus facile d'être *réservé* que *discret*, de se taire que de ne dire que ce qu'il faut.

Discrétion de *discernere*, discerner, voir l'objet, le démêler, le saisir. C'est une sorte de discernement qui sert à régler nos actions et nos discours. C'est la science des égards et de la conduite; il n'est jamais pris en mauvaise part, même l'excès.

La *discrétion* consiste non-seulement à garder votre propre secret et celui d'autrui, mais à ne dire, n'entendre et ne faire que ce qu'il faut. Un zèle sans prudence n'est plus qu'*indiscrétion;* si l'homme *discret* ne trahit pas la vérité, souvent il ne la dit pas toute. La *discrétion*, en ce qui nous regarde personnellement, n'est que l'attention à nos intérêts, c'est esprit; elle est vertu quand elle est pour les autres.

Réserve, du latin *reservare*, *rem servare;* conserver la chose mot à mot, l'observer, la garder en *réserve;* c'est cette sorte de prudence qui ne vous permet pas de vous éloigner, de dépasser le point où vous êtes. L'homme *discret* sait ce qu'il peut dire; l'homme *réservé* ce qu'il doit taire. L'un *discerne* les objets, l'autre ne les perd pas de vue. (R.)

La *discrétion* est une des qualités de la politesse; la *réserve* a besoin d'être discrète pour n'être pas impolie; il lui faut un air de modestie et de timidité qui la sauve de l'apparence de circonspection et de méfiance. Quand l'homme *discret* arrête la curiosité, le *réservé* l'excite. La *réserve* est souvent la *discrétion* des gens faibles. (V. F.)

(latin, *disertus*), s'est plutôt dit d'un orateur habile, soigné, élégant de forme, facile et abondant, que d'un discours, quel qu'il fût.

447. Dispute, Altercation, Contestation, Débat.

Dispute vient du latin *putare*, penser; *dis*, en sens contraire. Le mot *dispute* est général et le sens en est étendu; en même temps qu'il indique la cause, c'est-à-dire la diversité d'opinions, il laisse entrevoir l'effet, c'est-à-dire la chaleur avec laquelle chacun soutient ses opinions et les moyens violents qu'il emploie pour les défendre. Quand l'aigreur, les attaques personnelles et directes se mêlent à la diversité d'opinion, la *dispute* dégénère en *altercation*. La *contestation* est une *dispute*, dans laquelle la diversité d'opinions porte sur des droits : faut-il s'étonner qu'elle dégénère souvent en *débats ?*

La Bruyère a dit : « On s'instruit par la *dispute*. Est-ce vrai même de la *discussion*, qui ne suppose pas entre les parties la même diversité d'opinions que la *dispute ?* » (V. F.)

448. Distinguer, Séparer.

On *distingue* ce qu'on ne veut pas confondre; on *sépare* ce qu'on veut éloigner.

Les idées qu'on se fait des choses, les qualités qu'on leur attribue, les égards qu'on a pour elles, et les marques qu'on leur attache, ou dont on les désigne, servent à les *distinguer*. L'arrangement, la place, le temps et le lieu, servent à les *séparer*.

Vouloir trop se *distinguer* des personnes avec qui nous devons vivre, c'est leur donner occasion de se *séparer* de nous.

La différence des modes et du langage *distingue* plus les nations que celle des mœurs. L'absence *sépare* les amis sans en désunir le cœur.

Je n'oserais dire la même chose des amants; et c'est à l'égard de ceux-ci qu'on dit que les absents ont tort. (G.)

449. Distinguer, Discerner, Démêler.

Vous *distinguez* un objet par les apparences; et, lorsque vous avez assez de lumière pour le reconnaître, vous le *discernez* à ses signes exclusifs ; et lorsque vous le *distinguez* de tout autre objet avec lequel il pourrait être confondu, vous le *démêlez* , à des signes particuliers qui le *distinguent* dans la foule des objets avec lesquels il se trouve confusément mêlé.

Dans l'obscurité ou dans l'éloignement, vous ne *distinguez* pas un objet ; vous ne *distinguez* pas si c'est un rocher ou un nuage, un homme ou un animal, du noir ou du brun : les traits de l'objet ne sont pas assez sensibles. Avec les mêmes apparences, sous le même aspect, vous ne *discernez* point un objet d'un autre ; vous ne *discernez* point le similor de l'or, une copie d'un original ; les traits de l'objet sont trop équivoques. Dans la confusion, au milieu du désordre, vous ne *démêlez* pas les objets : vous ne *démêlerez* pas les voix dans des acclamations, les drogues dans une mixtion, les fils d'un écheveau mêlé.

Il faut de la lumière, de l'intelligence et une application convenable, pour *distinguer;* de la science, de la sagacité, de la critique, pour *discerner;* de l'habileté, du travail, un esprit d'ordre et d'analyse pour *démêler*.

Pour reconnaître les objets, il faut les avoir bien *distingués*. Pour choisir entre des choses semblables, il faut savoir *discerner*. Pour rétablir l'ordre des choses interverti, il faut les *démêler*.

A l'air d'une personne, on *distingue*, selon Malebranche, l'estime qu'elle fait d'elle-même, ainsi que ses desseins sur l'estime des autres : le caractère de la personne bien connu, vous *discernez* les motifs de ses actions, comme à l'œuvre on *discerne* la main de l'ouvrier; sous quelque déguisement qu'elle

se travestisse, on la *démêle*; le masque dont elle se couvre est comme une glace qu'elle aurait mise devant son portrait. (R.)

La nature a *distingué* les diverses races d'hommes. (Fénelon.)

Elle savait estimer les uns sans fâcher les autres, quoiqu'elle *distinguât* le mérite, la faiblesse ne se sentait pas dédaignée. (Bossuet.)

> Qu'ils confondent leur haine et ne *distinguent* plus,
> Le sang qui les fit naître et le sang des vaincus. (Racine.)

Il faut avoir du mérite pour le *discerner* dans les autres. (Diderot.)

450. Distraire, Détourner, Divertir.

Distraire, en latin *distrahere*, tirer dans un sens, retirer de, attirer ailleurs. *Détourner*, tourner hors, hors de, donner un autre tour, changer le sens. *Divertir*, latin *vertere*, tourner diversement, diriger *vers* un autre but; faire changer d'objet.

Il est sensible que l'action de *distraire* est plus faible, plus douce, plus légère que celle de *détourner* ou de *divertir*. *Distraire* n'exprime qu'une simple séparation, un déplacement, et même un dérangement; tandis que *détourner* et *divertir* marquent une vraie révolution, un tout autre aspect, des changements *divers*. Il est constant par les mêmes applications et les acceptions différentes de *divertir*, qu'il marque un plus grand changement, une plus grande différence, un plus grand effet que *détourner*, puisqu'il se prend aussi pour *enlever*, *dissiper*, *amuser*, occuper ou employer entièrement d'une autre manière.

Au physique, on dira *distraire*, *détourner*, *divertir*, des deniers, des papiers, des effets, etc. On les *distrait* en les ôtant de leur place, en les séparant du reste, en les mettant à part; on les *détourne* en les mettant hors de portée, à l'écart, en les éloignant de leur voie ou de leur destination, en les employant à un autre dessein; on les *divertit* en les supprimant, en se les appropriant, en les dissipant.

Au figuré, nous disons *distraire*, *détourner*, *divertir* d'un travail, d'une occupation, d'une entreprise, d'un dessein, etc.

Il suffit d'interrompre l'attention de quelqu'un pour le *distraire* de son travail : il faut l'occuper, du moins pendant un temps, d'autre chose pour l'en *détourner*; il faudrait le lui faire oublier ou abandonner, en l'occupant de toute autre chose pour l'en *divertir*.

Celui qui n'est que *distrait* est encore plein de sa chose, en pensant à une

à laquelle on veut donner le change ou du relâche par des pensers doux et agréables.

Vous pouvez *distraire* d'un dessein une personne qui ne fait qu'y songer. vous l'en détacherez peu à peu. Vous devez *détourner* d'un mauvais dessein celui qui a résolu de l'exécuter ; il faut qu'il l'abandonne tout à fait. Il faudrait *divertir* l'homme plein de tristes pensées ; mais vous ne pouvez guère que l'en *distraire* insensiblement.

La vie de certaines gens n'est qu'une continuelle *distraction* ; il n'est pas à craindre de les *détourner* : que font-ils ? ils ont besoin d'être *divertis* ; ils s'ennuient de tout comme d'eux-mêmes.

La *distraction* est à l'esprit ce que le repos est au corps. Une tête forte et indépendante ressemble à la nature, que vous ne *détournez* de son cours qu'en l'assujettissant à ses propres lois. Ces perfides libéralités qui abusent les peuples, et ces jeux brillants qui les *divertissent* de la considération et du sentiment de leurs maux, sont les présents d'un ennemi et les séductions de la tyrannie.

L'amusement est bon lorsqu'il ne fait que *distraire* à propos, sans *détourner* du devoir et sans *divertir* des soins importants. (R.)

451. Diviser, Partager.

« L'un et l'autre de ces mots signifient que d'un tout on fait plusieurs parties : mais celui de *diviser* ne marque précisément que la désunion du tout pour former de simples parties ; et celui de *partager*, outre cette désunion du tout, a de plus un certain rapport à l'union propre de chaque partie, pour en former de nouveaux touts particuliers.

« La différence des intérêts *divise* les princes ; celle des opinions *partage* les peuples.

« On *divise* le tout en ses parties ; on le *partage* en ses portions.

« Voilà pourquoi l'on dit *diviser* un cercle, *partager* un héritage. » (G.)

Diviser, du mot latin *dividere*, séparer les parties d'un tout.

Partager vient de *partes agere*, faire des parts ou portions.

L'abbé Girard a bien saisi la différence de ces deux mots dans le sens propre. La *division* annonce la distribution d'un tout ou de plusieurs choses unies en parties différentes pour être mises ou seulement considérées à part. Le *partage* annonce la distribution d'un tout en *touts* ou en objets particuliers, pour être détachés et employés séparément. Le *partage* suppose la *division*, et va plus loin.

On *divise* l'année en mois, les mois en jours, la sphère en cercles, le cercle en degrés, et cette *division* n'est souvent qu'idéale. On *partage* le pain entre les convives, un héritage entre les cohéritiers, les bénéfices entre les intéressés, le butin entre les associés, etc. Le *partage* est réel, et la portion de chacun devient indépendante des autres.

Un orateur *divise* son discours en plusieurs points pour considérer une vérité sous divers rapports, et ces points sont liés les uns aux autres. Des puissances se *partagent* entre elles un pays hors d'état de se défendre, pour en augmenter leur empire, et chaque partie forme un corps indépendant des autres.

La terre n'était autrefois idéalement *divisée* qu'en trois grandes parties, qui tenaient pourtant l'une à l'autre. Les fleuves et les chaînes de montagnes la *partagent* réellement en masses différentes, entre lesquelles on voit une certaine solution de continuité.

Le géomètre travaille à *diviser* géométriquement un angle en trois parties égales. Le peuple de Rome poursuivit le *partage* des terres jusqu'à la ruine de la république.

Vous *divisez* une somme en plusieurs sommes particulières. Vous *partagez* vos secours entre les malheureux qui en sont le plus dignes.

Alexandre conquit le monde et ne forma pas un empire; tout était *divisé*, rien n'était uni dans ses conquêtes : à sa mort, *partagées* entre ses capitaines comme des dépouilles, elles firent plusieurs grands rois.

Au moral, ces mots ne conservent pas exactement les mêmes rapports distinctifs. La *division* marque alors la mésintelligence et l'opposition entre les personnes et les choses. Le *partage* n'emporte que la différence ou la diversité.

Les esprits *divisés* se choquent les uns les autres; des esprits *partagés* s'éloignent les uns des autres. Avec des vues croisées on se *divise*; avec des vues diverses on se *partage*. Des prétentions contraires nous *divisent*, des goûts différents nous *partagent*.

Il y a *partage* dès qu'on est deux. Une poule survient, il y a *division* entre les deux coqs.

Un conseil *partagé* ne sait que résoudre, un conseil *divisé* ne fait que troubler.

Si vous *partagez* le commandement, vous *divisez* l'armée. (B.)

452. Divorce, Répudiation.

Divorce, lat. *divortium*, exprime naturellement l'action propre du verbe *divertere*, divertir, tourner dans un autre sens, diviser, séparer. *Répudiation*, latin *repudiatio*, exprime l'action propre du verbe *repudiare*, répudier, rejeter, renvoyer.

Ces mots sont employés à désigner la rupture, la dissolution du mariage. Le *divorce* est proprement la séparation de deux époux; la *répudiation*, le renvoi de l'un par l'autre.

« Il y a, dit l'auteur de l'*Esprit des lois*, liv. XVI, c. 15, cette différence entre le *divorce* et la *répudiation*, que le *divorce* se fait par un consentement mutuel à l'occasion d'une incompatibilité mutuelle ; au lieu que la *répudiation* se fait par la volonté, pour l'avantage d'une des deux parties, indépendamment de la volonté et de l'avantage de l'autre. » (R.)

453. Diurne, Quotidien, Journalier.

Ces trois mots désignent tous un rapport à tous les jours, mais sous des aspects assez différents pour ne pas devoir être confondus.

Ce qui est *diurne* revient régulièrement chaque jour et en occupe toute la durée, soit qu'on entende par là une révolution entière de vingt-quatre heures, soit qu'on ne désigne que la partie de cette révolution pendant laquelle le soleil ou toute autre étoile est sur l'horizon.

Ce qui est *quotidien* revient chaque jour, mais sans en occuper toute le da-

intermittente qui vient et cesse tous les jours, et suivie de quelques heures d'intermission.

Journalier appartient absolument au langage commun et s'applique à toutes les autres choses qui se répètent tous les jours avec des variations accidentelles. Ainsi l'on dit l'expérience *journalière*, des occupations *journalières*, un travail *journalier*, pour marquer une expérience, des occupations, un travail qui recommencent chaque jour; et l'on ne pourrait pas y employer les termes de *diurne* ou de *quotidien*, qui excluraient l'idée de variation. Cette idée est si propre au mot *journalier* qu'il s'emploie même pour la marquer uniquement; et nous disons une humeur *journalière*, les armes sont *journalières*, pour dire une humeur changeante, les armes sont sujettes à des variations. Quelquefois on dit *journalier* pour *diurne*, parce que l'on fait abstraction de la régularité : le mouvement *journalier* du ciel; mais on ne peut jamais dire *journalier* pour *quotidien*. (B.)

454. Docilité, Douceur.

La *docilité* tient à la volonté, la *douceur* tient au caractère. Etre *docile*, c'est faire ce que veulent les autres; être *doux*, c'est se plaire à faire ce que les autres désirent.

Un enfant est *docile* lorsqu'il obéit à ses parents. Une femme est *douce* lorsqu'elle ne sait pas avoir d'autres volontés que celles de son mari.

La *docilité* peut n'être pas *douce*; elle se contente de se soumettre. La *douceur* est toujours *docile*; elle est heureuse de sa soumission.

La *docilité* ne discute pas. La *douceur* ne saurait pas discuter.

La *docilité* peut s'allier avec une grande fermeté de caractère; elle peut être le résultat d'une volonté soutenue de céder toujours. La *douceur* ne s'allie pas toujours avec la faiblesse; mais elle n'est jamais le résultat de la volonté.

La *docilité* peut s'acquérir. La *douceur* est un don de la nature.

La *docilité* se connaît elle-même; elle obéit et le sait bien. La *douceur* s'ignore; elle cède et ne s'en doute pas.

La *docilité* est une vertu. La *douceur* est un charme du caractère.

La *docilité* ne s'exerce que lorsqu'il y a lieu à l'obéissance. La *douceur* se fait sentir à tout moment, dans les moindres occasions.

La *docilité* ne s'exerce que de l'inférieur au supérieur; c'est un devoir. La *douceur* s'exerce envers tout le monde; c'est une grâce.

La *docilité* ne défend pas ses opinions contre ceux à qui elle se croit obligée de céder. La *douceur* soutient les siennes sans blesser personne.

La *docilité* est le contraire de l'opiniâtreté extérieure. La *douceur* est l'opposé de l'aigreur.

La *docilité* ne gouverne que les actions; elle n'a d'influence ni sur les sentiments ni sur les pensées. La *douceur* a plus d'abandon : elle se laisse persuader plus aisément.

La *docilité* croit qu'elle a raison de faire ce qu'on exige d'elle. La *douceur* croit que l'on a raison de l'exiger.

Une femme *docile* convient à un mari impérieux. Un mari *doux* est ce qu'il faut à une femme capricieuse.

La *docilité* peut venir du sentiment de sa supériorité personnelle. La *douceur* semble reconnaître la supériorité des autres. (F. G.)

455. Docte, Docteur.

Être *docte*, c'est être véritablement savant et habile; être *docteur*, c'est non-seulement être habile homme, mais avoir donné de sa science certaines preuves par lesquelles on ait obtenu ce titre.

Il faut néanmoins avouer que, depuis quelques années, on a mis une autre

différence entre ces deux mots, et qu'aujourd'hui le mot de *docteur* est fort au-dessous de celui de *docte* : ce qui est venu de ce que, dans un grand nombre d'habiles gens qui avaient ce degré, quelques-uns, ne soutenant pas leur nom par leur science, se sont trouvés *docteurs* sans être *doctes*. Cela a suffi pour ravaler un titre si beau : car c'est un vice qu'on ne guérira jamais, de juger du particulier en général dans les choses désavantageuses. (Andri de Boisregard; *Réfl. sur l'usage prés. de la langue franç.*, tome I.) (1)

456. Don, Présent, Cadeau.

Don, ce qu'on donne gratuitement, sans espoir de récompense ou de salaire. *Présent*, ce qu'on donne de la main à la main, ce qu'on offre, ce qu'on présente. On dit également les *dons* et les *présents* de Dieu, du ciel, de la nature; mais l'application est différente. Si on parle, d'une manière générale, des bienfaits répandus par Dieu, le ciel, la nature sur l'humanité, sur le monde, on se servira du mot *don*; si l'on veut désigner un *don* particulier accordé à un seul, par grâce spéciale, on dira plutôt *présent*. Phèdre, donnant à la divinité qui la poursuit implacablement des passions humaines, s'écrie :

> Détestables flatteurs, *présent* le plus funeste,
> Que puisse faire aux rois la colère céleste!

«On fait, dit Roubaud, *don* de son cœur, on n'en fait pas *présent* ; on cède l'empire sans livrer la chose. » Mais Racine, voulant parler d'un cœur qui s'abandonne tout entier, dit :

> Il lui fit de son cœur un *présent* volontaire.

« Puisque le *don* a pour but particulier l'avantage de celui à qui on le fait, on fait plutôt *don* de choses utiles ; puisque le *présent* est plutôt offert par le désir de plaire à la personne qui l'agrée, on fait plutôt *présent* de choses agréables. Ainsi, vous direz plutôt les *dons* de Cérès et les *présents* de Flore, suivant la remarque de d'Alembert. Vous direz, eu égard à l'utilité, *ô don du ciel! prévoyante sagesse!* et vous dites, eu égard à l'agrément, *présent du ciel! ô divine amitié!* Mais ce n'est pas à dire, comme on l'ajoute, que le *don* soit en lui-même d'une *nécessité absolue*, et le *présent* de *pur agrément.* » (R.)

Le *cadeau* était d'abord un repas, une fête que l'on offrait surtout aux femmes. (Voir Corneille, *le Menteur*.) Aujourd'hui il est, dans le style familier, synonyme de *présent* ; mais c'est un *présent* de petite valeur et fait uniquement en vue de la politesse. Le proverbe lui-même dit aujourd'hui : « Les petits *cadeaux* entretiennent l'amitié. » (V. E.)

rieure de la main ou du geste, pour livrer la chose dont on veut transporter la propriété ou l'usage. *Offrir* exprime particulièrement le mouvement du cœur qui tend à ce transport. Ainsi la valeur des deux derniers mots a plus de rapport à la partie préliminaire du don ; et celle du premier en a davantage à ce qui rend cet acte pleinement exécuté : c'est pourquoi l'on peut fort bien dire qu'on *présente* en *donnant*, et qu'on *offre* pour *donner* ; mais on ne peut changer l'ordre de ce sens.

Les biens, le cœur, l'estime se *donnent*. Les respects, le pain bénit, les cahiers des états ou des délibérations se *présentent*. Les services personnels s'*offrent*.

Ce n'est pas toujours la libéralité qui fait *donner*, l'intérêt y a quelquefois beaucoup de part. La manière de *présenter* peut être plus agréable que le *don* même de la chose. On *offre* plus souvent par pure politesse que par affection de cœur. (G.)

458. Douleur, Chagrin, Tristesse, Affliction, Désolation.

Ces mots désignent en général la situation d'une âme qui souffre. *Douleur* se dit également des sensations désagréables du corps et des peines de l'esprit ou du cœur : les quatre autres ne se disent que de ces dernières.

De plus, *tristesse* diffère de *chagrin* en ce que le *chagrin* peut être intérieur et que la *tristesse* se laisse voir au dehors. La *tristesse* d'ailleurs peut être dans le caractère ou dans la disposition habituelle, sans aucun sujet, et le *chagrin* a toujours un sujet particulier.

L'idée d'*affliction* ajoute à celle de *tristesse ;* celle de *douleur*, à celle d'*affliction* ; et celle de *désolation*, à celle de *douleur*.

Chagrin, *tristesse* et *affliction*, ne se disent guère en parlant de la *douleur* d'un peuple entier, surtout le premier de ces mots. *Affliction* et *désolation* ne se disent guère en poésie, quoique *affligé* et *désolé* s'y disent très-bien. *Chagrin*, en poésie, surtout lorsqu'il est au pluriel, signifie plutôt *inquiétude* et *souci*, que *tristesse* apparente ou cachée. (*Encycl.*, V, 82.)

459. Douleur, Mal.

Dans quelque sens qu'on prenne ces mots, le plaisir est toujours l'opposé de la *douleur*, et le bien l'est du *mal* ; mais ils ne sont proprement synonymes que dans le sens où ils marquent une sorte de sensation disgracieuse qui fait souffrir, et alors la *douleur* dit quelque chose de plus vif, qui s'adresse précisément à la sensibilité ; le *mal* dit quelque chose de plus générique, qui s'adresse également à la sensibilité et à la santé.

La *douleur* est souvent regardée comme l'effet du *mal*, jamais comme la cause. On dit de celle-là qu'elle est aiguë ; de l'autre, qu'il est violent. On dit aussi, par sentence philosophique, que la mort n'est jamais un *mal*, que la *douleur* en est un. (G.)

460. Douteux, Incertain, Irrésolu.

Ces trois termes marquent également l'état de suspension ou d'équilibre dans lequel se trouve l'âme à l'égard des objets qui fixent son attention.

Le *doute* vient de l'insuffisance des preuves, ou de l'égalité de vraisemblance entre les preuves pour et contre ; l'*incertitude*, du défaut des lumières nécessaires pour se décider ; et l'*irrésolution*, du défaut des motifs d'intérêt, ou de l'égalité des motifs opposés.

Le *doute* produit l'*incertitude ;* et tous deux concernent l'esprit, qui a besoin d'être éclairé ; l'*irrésolution* concerne le cœur, qui a besoin d'être touché. (B.)

Douteux ne se dit que des choses ; *incertain* se dit des choses et des per-

sonnes : *irrésolu* ne se dit que des personnes ; il marque de plus une disposition habituelle, et tient au caractère.

Le sage doit être *incertain* à l'égard des opinions douteuses, et ne doit jamais être *irrésolu* dans sa conduite. On dit d'un fait légèrement avancé, qu'il est *douteux* ; et d'un bonheur légèrement espéré, qu'il est *incertain* : ainsi *incertain* se rapporte à l'avenir, et *douteux* au passé ou au présent. *Encyclop.*, V, 90.)

461. Droit, Debout.

On est *droit* lorsqu'on n'est ni courbé ni penché. On est *debout* lorsqu'on est sur ses pieds.

La bonne grâce veut qu'on se tienne *droit*, le respect fait quelquefois tenir *debout*. (G.)

462. Droit, Justice.

Le *droit* est l'objet de la *justice* : c'est ce qui est dû à chacun. La *justice* est la conformité des actions avec le *droit* ; c'est rendre et conserver à chacun ce qui lui est dû. Le premier est dicté par la nature ou établi par l'autorité, soit divine, soit humaine ; il peut quelquefois changer selon les circonstances : la seconde est la règle qu'il faut toujours suivre ; elle ne varie jamais.

Ce n'est pas aller contre les lois de la *justice* que de soutenir et défendre ses *droits* par les mêmes moyens dont on se sert pour les attaquer. (G.)

463. Droit canon, Droit canonique.

Messieurs de Port-Royal, contre l'usage général de dire *droit canon*, hasardèrent *droit canonique*, appuyés par l'usage de dire en latin, *jus canonicum*.

C'est l'usage seul qu'on pourrait opposer aux novateurs, car le changement était en lui-même plausible et régulier : *droit canon* est une locution étrange. *Canon* est substantif ; or, il est contre la règle qu'un substantif s'accole à un autre pour faire l'office d'adjectif.

Les constitutions ecclésiastiques, ou les décisions légitimes des conciles, des papes, en fait de morale et de discipline, s'appelèrent *canons*, mot grec qui signifie *règle*. Un recueil de ces institutions était intitulé *Canons* ou *Canones*. Jamais les Pères de l'Eglise et les anciens docteurs ne joignirent au mot *canon* celui de *droit*, ou plutôt celui de *jus*, parce qu'il emporte avec lui une idée de commandement, de contrainte, de coaction ; et que, sous cet aspect il ne leur paraissait pas convenir à l'esprit de l'Eglise, qui cherche à persuader par la douceur. Denis le Petit osa, dit-on, le premier, dans le VIe siècle, allier le nom de *droit* avec celui de *canon*, lorsqu'il publia sa collection de *canons* et de lettres des papes. L'usage d'appeler *canon* ce genre de règle fit ensuite dire, contre les règles grammaticales, *droit canon*.

Ainsi, le *droit canon* est proprement le *droit*, appelé ou intitulé *canon*. Cette explication lève l'irrégularité apparente de la locution. Le *droit canonique* est l'espèce particulière de *droit* résultant des *canons* : *canonique* signifie qui appartient aux *canons*.

Le *droit canon* est le corps, le code, la législation même des *canons* ; le *droit canonique* est le sujet traité, la matière éclaircie, la chose établie par les *canons*. Le *droit canon*, c'est ce qui règle, ordonne : le *droit canonique*, c'est ce qui est réglé, ordonné. Le premier est ce qui nous impose le devoir ; le second, le devoir qui nous est imposé. Vous décidez par le *droit canon* une question de *droit canonique*. Ce qui est *canonique* a rapport à la loi, et le *canon* est la loi elle-même.

On dira le *droit canon* lorsqu'il s'agira de la chose, du *droit*, de l'autorité, de la science, en général : on dira le *droit canonique* lorsqu'il s'agira de par-

ticularités, de détails, de recherches, de discussions, de considérations relatives à ce *droit*. (R.)

464. Durable, Constant.

Ce qui est *durable* ne cesse point; il est ferme par sa solidité. Ce qui est *constant* ne change pas; il est ferme par sa résolution.

Il n'est point de liaisons *durables* entre les hommes, si elles ne sont fondées sur le mérite et sur la vertu. De toutes les passions, l'amour est celle qui se pique le plus d'être *constante*, et qui l'est moins. (G.)

Durable, qui a toutes les conditions nécessaires de durée, qui *dure*; *constant*, qui a en soi la qualité de rester toujours ce qu'il est. La *constance* est une qualité inhérente à l'essence de la chose, au caractère de la personne *constante*; une chose est *durable*, grâce à ses qualités propres ou par l'effet de causes étrangères. *Durable* ne se dit que des choses; *constant*, des choses et des personnes.

On dira le beau temps est *durable*, le temps est *constant*.

Il y a une grande différence entre une liaison *durable* et un amour *constant*. (V. F.)

465. Durant, Pendant.

Ces deux prépositions ont pour idée accessoire le temps. C'est par ce moyen qu'elles rapprochent les choses en le leur rendant commun, et les faisant arriver ensemble; avec cette différence, que *durant* exprime un temps de durée, et qui s'adapte dans toute son étendue à la chose à laquelle on le joint; que *pendant* ne fait entendre qu'un temps d'époque, qu'on n'unit pas dans toute son étendue, mais seulement dans quelqu'une de ses parties.

Les ennemis se sont cantonnés *durant* la campagne. La fourmi fait *pendant* l'été les provisons dont elle a besoin *pendant* l'hiver. (*Vrais principes*, disc. XI.) (G.)

466. Durée, Temps.

La *durée* ne peut être conçue que par rapport à un objet; le *temps* existe par lui-même, absolu, indépendant; les poëtes le personnifient; les païens en avaient fait un dieu.

La *durée* est au *temps* ce que l'étendue est à l'espace, c'est-à-dire que la *durée* est une partie du temps occupée de même que l'étendue est une partie de l'espace remplie; c'est l'espace de temps compris entre le commencement et la fin d'une chose; dans le mot *durée* il y a donc toujours sous-entendue et contenue l'idée de *temps*; la *durée* d'un règne, c'est la longueur du *temps* passé sur le trône par un même prince, la *durée* d'un siége, c'est le *temps* passé par une armée devant une ville qui résiste, etc.; sans *temps* point de *durée*.

Mais la *durée* n'est pas seulement une certaine quantité de *temps*; *temps* a lui-même ce sens quelquefois; il reste à déterminer leurs différences dans le cas où *temps* est pris dans le sens restreint d'un certain espace de *temps*. La *durée* n'est pas seulement une certaine quantité de *temps*, c'est cette quantité considérée sous un seul aspect. Tandis qu'un *temps* contient mille événements divers, qu'il peut en contenir simultanément autant qu'on en saurait imaginer, que ce *temps* tient aux *temps* qui précèdent comme à ceux qui suivront, la *durée* ne s'applique qu'à un seul fait, séparé de tous les autres et isolé dans le *temps*. De sorte qu'après avoir dit le *temps* qu'un prince est resté sur le trône, c'est-à-dire la *durée* de son règne, il reste encore à dire la date de son règne, c'est-à-dire rattacher son *temps* aux autres *temps*, dire encore la façon dont ce *temps* a été rempli, s'il a été brillant, heureux, etc.

Nous sommes en quelque sorte maîtres de notre *temps*, c'est-à-dire que nous pouvons l'employer à notre fantaisie, mais nous ne pouvons rien sur la

marche du *temps*, c'est cette marche qui fait notre *durée*, et, dit Buffon, l'homme entraîné par le torrent des *temps* ne peut rien pour sa propre *durée*.

Durée se prend quelquefois dans le sens d'une qualité abstraite : c'est la vie considérée par rapport au *temps*. (V. F.)

E

467. Ébahi, Ébaubi, Émerveillé, Stupéfait.

Ces termes sont familiers; *ébaubi* est même populaire et vieux. S'ils expriment énergiquement divers genres de surprises, faut-il les dédaigner ? La Fontaine et Molière s'en accommodèrent.

Nous sommes *ébahis* par la surprise qui nous fait tenir la bouche béante, comme il arrive aux enfants et aux badauds, avec l'air de l'enfance ou de l'ignorance prompte à admirer. Nous sommes *ébaubis* par une surprise qui nous étourdit, nous déconcerte, nous laisse à peine balbutier et nous tient comme suspendus dans le doute. Nous sommes *émerveillés* par une surprise qui nous attache avec une espèce de charme, ou avec une vive satisfaction, à la considération d'un objet qui nous paraît merveilleux, prodigieux, supérieur à notre intelligence. Nous sommes *stupéfaits* par une surprise qui nous rend immobiles, semble nous ôter l'usage de l'esprit et des sens, comme si nous étions stupides.

Les badauds, dit-on, sont *ébahis* dès qu'ils voient quelque chose de nouveau. Une personne qui voit arriver un événement tout à fait contraire à son attente et qu'elle ne peut pas croire, dira :

> J'en suis toute *ébaubie* et je tombe des nues. (Molière.)

Celui qui voit une chose qu'il n'aurait jamais pu imaginer, et qui éprouve l'espèce d'admiration que peuvent inspirer les objets d'un genre supérieur ou merveilleux dans leur genre, en est *émerveillé*. Il faut quelque chose de bien étrange pour produire l'effet décrit par Destouches dans les vers suivants :

> J'ouvre la porte et vois, non sans surprise extrême,
> En ouvrant brusquement, le bonhomme lui-même,
> Comme au mur attaché, *stupéfait*, interdit,
> Et qui n'a rien perdu de tout ce qui s'est dit. (R.)

468. Ébouche. Esquisse.

[redacted]

puisqu'il est applicable à tout ouvrage commencé, et qui doit s'avancer de l'état d'*ébauche* à celui de perfection.

Esquisse dit toujours moins qu'*ébauche*, quoiqu'il soit peut-être moins facile de juger de l'ouvrage sur l'*ébauche* que sur l'*esquisse*. (*Encyclop.*, V, 212.)

469. S'ébouler, S'écrouler.

L'idée commune de ces mots est de tomber en ruines en s'affaissant et en roulant. S'*ébouler* est, à la lettre, tomber en *roulant* comme une *boule*. S'*écrouler* est tomber en *roulant* avec précipitation et fracas.

Une butte s'*éboule* en se partageant par mottes, qui tombent en roulant sur elles-mêmes comme des boules; un rocher s'*écroule* en se brisant et roulant dans sa chute impétueusement et avec fracas. Les sables s'*éboulent*, les édifices s'*écroulent*. Les jardins suspendus de Sémiramis (belle expression pour dire des jardins en terrasse) se seraient *écroulés*; une petite terrasse mal liée s'*éboulera*. Un bastion de terre sablonneuse s'*éboulera* de lui-même : il faudra du canon pour qu'un bastion solide et revêtu s'*écroule*.

Celui qui creuse sous terre court risque d'y être enseveli par des *éboulements*. Celui qui bâtit sur des fondements trop faibles court risque d'être écrasé par l'*écroulement* de sa maison.

Si vous êtes assis sur un siége de gazon, que craignez-vous quand il s'*éboulerait?* Mais si vous tournez autour d'une montagne volcanique, tremblez que les rochers ne s'*écroulent*. La vérité morale serait-elle défigurée par ces emblèmes? (R.)

470. Ébullition, Effervescence, Fermentation.

Ce sont trois termes techniques, qui ne sont point entièrement synonymes, quoiqu'on les confonde aisément. M. Homberg est un des premiers qui en aient expliqué la différence et qui en aient fait l'exacte distinction. (*Encycl.*, V. 216.)

L'*ébullition* est le mouvement que prend un liquide qui bout sur le feu, et il se dit, en chimie, de deux matières qui, en se pénétrant, font paraître des bulles d'air.

L'*effervescence* est le mouvement qui s'excite dans une liqueur dans laquelle il se fait une combinaison de substances, telles que des acides qui se mêlent et produisent ordinairement de la chaleur.

La *fermentation* est le mouvement interne qui s'excite de lui-même dans un liquide, par lequel ses parties se décomposent pour former un nouveau corps.

L'eau qui bout est en *ébullition*; le fer dans l'eau-forte fait *effervescence*; et la bière est en *fermentation*. (*Dictionn. de l'Acad.* sous ces trois mots.)

La raison pourquoi on a confondu ces trois actions sous le nom de *fermentation* est que les *fermentations* s'échauffent ordinairement, en quoi elles ressemblent aux *effervescences*, et qu'elles sont presque toujours accompagnées de quelque gonflement, en quoi elles ressemblent aux *ébullitions* (*Encycl.*, V, 207.)

Le mot *ébullition* s'emploie dans un autre sens physique, pour désigner cette maladie qui cause sur la peau des élevures ou taches rouges. C'est une métaphore fondée sur la ressemblance de ces élevures de la peau avec les bulles, qui paraissent à la surface d'un liquide qui est en *ébullition*.

Les mots *effervescence* et *fermentation* s'emploient aussi dans un sens figuré, mais en passant du physique au moral. L'*effervescence* se dit du zèle subit et général des esprits, pour quelque objet déterminé vers lequel ils se portent avec une espèce de chaleur. La *fermentation* se dit de la division des esprits et des prétentions opposées des parties.

Il en est au moral comme au physique : l'*effervescence* des esprits peut être

sans *fermentation* : mais il n'y a point de *fermentation* dans les esprits sans quelque *effervescence*. (B.)

Au figuré, on peut très-bien appeler *fermentation* ce travail intérieur et comme souterrain des passions qui tout d'un coup éclatent au dehors : c'est alors de l'*effervescence*. Il faut remarquer que la *fermentation* a des degrés : les autres sont absolus. (V. F.)

471. Écarter, Détourner.

Écarter, c'est mettre de côté ; *détourner*, c'est faire changer de direction ; on *écarte* une pierre, on *détourne* un ruisseau. *Écarter* est plus violent, *détourner* demande plus d'adresse.

On *écarte* une bête qui se jette sur vous en la repoussant, on la *détourne* en l'effrayant, ou par une feinte.

Le renard *détourne* les chiens qui le poursuivent ; le brave va droit aux ennemis et les *écarte*.

Écarter les soupçons, c'est les repousser loin de soi ; les *détourner*, c'est les faire tomber ailleurs. Une bonne réputation les *écarte*, un mensonge habile les *détourne*.

D'un souffle l'Aquilon *écarte* les nuages. (Racine.)

Il y a encore des gens qui croient qu'on *détourne* l'orage en sonnant des cloches.

Alceste cherche

. . . . . Un endroit *écarté*
Où d'être homme d'honneur on ait la liberté.

Il y a, pour arriver aux dignités, ce qu'on appelle la grande voie : le chemin battu ; il y a le chemin *détourné*, ou de traverse, qui est le plus court. (La Bruyère.) (V. F.)

472. Échanger, Troquer, Permuter.

Ces trois mots désignent l'action de donner une chose pour une autre, pourvu que l'une des choses données ne soit pas de l'argent ; car, en ce cas, il y a vente ou achat.

On *échange* les ratifications d'un traité ; on *troque* des marchandises ; on *permute* des bénéfices.

Échanger est du style noble ; *troquer*, du style ordinaire et familier ; *permuter*, du style de palais. (*Encycl.*, V, 230.)

Changer et *échanger* sont naturellement, à l'égard de ces mots, comme le genre à l'égard des espèces. Ainsi, on *change* un lot contre un autre, des tableaux contre des meubles, un cheval borgne contre un aveugle : alors ce mot veut dire *troquer*. On dit *perdre* ou *gagner au change*, au *troc*, à l'*échange*, au marché. (R.)

473. Être échappé, Avoir échappé.

Ces deux expressions, que l'on pourrait croire synonymes, ne le sont nullement. *Etre échappé* a un sens bien différent de celui d'*avoir échappé* : le premier désigne une chose faite par inadvertance ; le second une chose non faite par inadvertance ou par oubli.

Ce mot m'est échappé, c'est-à-dire *j'ai prononcé ce mot sans y prendre garde.*

Ce que je voulais vous dire m'a échappé ; c'est-à-dire, *j'ai oublié de vous le dire* ; ou, dans un autre sens, *j'ai oublié ce que je voulais vous dire.* (*Encyl.*, V. 230.)

Ce n'est que relativement à la mémoire ou à l'attention que ces deux expressions ont une différence si marquée ; car, dans le sens propre, on dit indifféremment, selon le *Dictionnaire de l'Académie*, de 1762, *le cerf a échappé* ou *est échappé aux chiens.*

Je crois néanmoins que dans ce cas-là même il y a un choix à faire : que, quand on dit : *le cerf a échappé aux chiens*, c'est pour faire entendre que les chiens ne l'ont point atteint ou aperçu ; et que quand on dit : *le cerf est échappé aux chiens*, c'est pour faire entendre que les chiens l'ont vu et serré de près, mais qu'il s'est tiré du péril par agilité ou autrement. (B.)

474. Éclaircir, Expliquer, Développer.

On *éclaircit* ce qui était obscur, parce que les idées y étaient mal présentées ; on *explique* ce qui était difficile à entendre, parce que les idées n'étaient pas assez immédiatement déduites les unes des autres ; on *développe* ce qui renferme plusieurs idées réellement exprimées, mais d'une manière si serrée, qu'elles ne peuvent être saisies d'un coup d'œil. (*Encyclop.*, V, 268.)

Un livre qui a besoin d'*éclaircissement* pour être mis à la portée des contemporains qui parlent la même langue prouve par là même que l'auteur possédait mal ou sa langue ou sa matière.

Il y a telle proposition qui paraît un paradoxe, parce qu'on n'en voit pas la liaison avec les principes reçus ; vient-elle à être *expliquée*, la chaîne devient si sensible qu'on est presque honteux de n'avoir pas prévu l'*explication*.

Une définition bien faite comprend si bien toutes les idées qui constituent l'objet défini, qu'il ne s'agit plus que de la *développer* pour donner de cet objet une connaissance complète et entière.

Les *éclaircissements* répandent de la clarté ; les *explications* facilitent l'intelligence ; les *développements* étendent la connaissance.

Dans un livre élémentaire, il ne faut point d'autres *éclaircissements* que l'application des principes généraux aux exemples et aux cas particuliers ; ces principes doivent sortir si évidemment les uns des autres, que toute *explication* devienne inutile : l'exposition doit en être faite avec tant de méthode, que les dernières leçons ne paraissent être et ne soient en effet que des *développements* des premières. (B.)

475. Éclairé, Clairvoyant.

L'homme *éclairé* ne se trompe pas ; il sait. Le *clairvoyant* ne se laisse pas tromper ; il distingue.

L'étude rend *éclairé*. L'esprit rend *clairvoyant*.

Un juge *éclairé* connaît la justice d'une cause ; il est instruit de la loi qui

la favorise ou qui la condamne. Un juge *clairvoyant* pénètre les circonstances et la nature d'une cause; il est d'abord au fait, et voit de quoi il est question. (G.)

476. Éclairé, Clairvoyant, Instruit, Homme de génie.

Termes relatifs aux lumières d'esprit. *Eclairé* se dit des lumières acquises; *clairvoyant* des lumières naturelles : ces deux qualités sont entre elles comme la science et la pénétration. Il y a des occasions où toute la pénétration possible ne suggère point le parti qu'il convient de prendre; alors ce n'est pas assez d'être *clairvoyant*, il faut être *éclairé*; et, réciproquement, il y a des circonstances où toute la science possible laisse dans l'incertitude; alors ce n'est pas assez d'être *éclairé*, il faut être *clairvoyant*. Il faut être *éclairé* dans les matières de faits passés, de lois prescrites et autres semblables qui ne sont point abandonnés à notre conjecture; il faut être *clairvoyant* dans tous les cas où il s'agit de probabilité, et où la conjecture a lieu. L'homme *éclairé* sait ce qui s'est fait; l'homme *clairvoyant* devine ce qui se fera : l'un a beaucoup lu dans les livres, l'autre sait lire dans les têtes. L'homme *éclairé* se décide par des autorités, l'homme *clairvoyant* par des raisons.

Il y a cette différence entre l'homme *instruit* et l'homme *éclairé*, que l'homme *instruit* connaît les choses, et que l'homme *éclairé* en fait encore une application convenable; mais ils ont de commun que les connaissances acquises sont toujours la base de leur mérite; sans l'éducation ils auraient été des hommes fort ordinaires, ce qu'on ne peut pas dire de l'homme *clairvoyant*.

Il y a mille hommes *instruits* pour un homme *éclairé*, cent hommes *éclairés* pour un homme *clairvoyant* et cent hommes *clairvoyants* pour un homme de *génie*.

L'homme de *génie* crée les choses; l'homme *clairvoyant* en déduit les principes; l'homme *éclairé* en fait l'application; l'homme *instruit* n'ignore ni les choses créées, ni les lois qu'on en a déduites, ni les applications qu'on en a faites : il sait tout, mais il ne produit rien. (*Encyclop.*, V, 269.)

477. Éclat, Brillant, Lustre.

L'*éclat* enchérit sur le *brillant*, et celui-ci sur le *lustre*. De sorte que c'est avec raison qu'on a critiqué l'expression d'un auteur qui a défini le JE NE SAIS QUOI le *lustre du brillant*, et qu'on a remarqué qu'il aurait également bien dit le *brillant du lustre*; il aurait même mieux dit, s'il pouvait y avoir du mieux dans ce qui est absolument mauvais. Mais ces mots ne sont pas faits pour

des mots, la convenance des termes et l'arrangement de la phrase qu'on donne du *lustre* à ce qu'on dit. (G.)

L'*éclat* jette une vive lumière : l'*éclat* du soleil, du jour, et au figuré de la gloire, de la majeste, de la vertu.

Brillant se dit des pierreries ; il y a même une espèce de diamant qu'on appelle *brillant*.

Le *lustre* se donne aux étoffes ; c'est une sorte de poli qu'on leur ajoute afin qu'elles flattent l'œil davantage.

Tout ce qui est grand, retentissant, vif, a de *l'éclat*. L'*éclat* est une qualité inhérente à la chose, et, quoiqu'il se montre tantôt plus, tantôt moins, il fait toujours partie de la chose même. L'*éclat* produit toujours, ou du moins peut toujours produire de l'effet : il frappe, éblouit : l'*éclat* d'une chose est donc la qualité, ou l'ensemble des qualités qui font qu'elle frappe, éblouit. Il est de la nature du soleil d'avoir de l'*éclat*.

Le *brillant* est tout extérieur ; c'est le jeu de la lumière qui s'arrête, saute et se joue aux facettes d'un diamant. Il est petit, souvent passager; plus souvent faux.

Le *lustre* se donne et s'ajoute ; il dépend de l'arrangement, de la place, de l'aspect sous lequel on regarde un objet. Le malheur ajoute un nouveau *lustre* à la gloire des grands hommes. (Fénelon.)

Les princes verront que le *lustre* qui vient de la flatterie est superficiel et que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas. (Bossuet.)

Avec le mot *lustre* on se sert des verbes donner, ajouter, emprunter : (Un héros de soi-même emprunte tout son *lustre*. (Boileau.) Avec *éclat* c'est surtout le verbe avoir; c'est en effet comme une propriété de la chose : *éclat* a fait *éclatant*, *lustre* n'a pas d'adjectif simple qui en dérive.

Une vertu dans tout son *éclat* est à son plus haut degré, dans toute sa force; une vertu dans tout son *lustre* est vue dans son vrai jour. L'une ne peut rien faire au delà, l'autre ne peut être mieux placée. On ne dira pas de la vertu qu'elle ait du *brillant*, ni des *brillants*, c'est trop petit pour elle. On ne dirait même plus avec l'Académie (Edit. 1694) : « Il y a de grands *brillants* dans ce poëme, » mais on dit avec Molière :

> Ne vous enflez donc point d'une si grande gloire
> Pour les petits *brillants* d'une faible victoire. (V. F.)

478. Éclipser, Obscurcir.

Ces deux mots ne sont synonymes qu'au sens figuré ; ils diffèrent alors en ce que le premier dit plus que le second. Le faux mérite est *obscurci* par le mérite réel, et *éclipsé* par le mérite éminent.

On doit encore observer que le mot *éclipse* signifie un *obscurcissement* passager, au lieu que le mot *éclipser*, qui en est dérivé, désigne un *obscurcissement* total et durable, comme dans ce vers :

> Tel brille au second rang, qui s'*éclipse* au premier. (Volt.)
> (*Encycl.*, V, 298.)

479. Économie, Ménage, Épargne, Parcimonie.

Economie désigne une ordonnance, la juste distribution des parties d'un tout, le prudent et bon emploi des choses. Ainsi, on dit l'*économie* de la nature, de la Providence; l'*économie* légale, évangélique ; l'*économie* politique, rurale ; l'*économie* d'un discours, d'un poëme ; l'*économie* du temps, des talents, etc. Son idée principale est donc celle d'*ordre* et d'harmonie en grand ; *ménage* se restreint aux choses domestiques, à la dépense, au régime intérieur de la maison.

Epargne se dit proprement de la chose épargnée ; je ne sais pas pourquoi le trésor public ne s'appelle plus épargne, comme autrefois. On dit *épargne* de temps, de peine, etc. *Parcimonie* n'a qu'une idée précise et un emploi invariable : c'est une sorte de manière ou une attention très-particulière à *épargner*. L'*épargne* s'étend, en général, sur toutes les sortes de dépenses sur lesquelles il y a des suppressions ou des réductions à faire. La *parcimonie* s'exerce et s'attache aux plus petitites dépenses ou aux plus petits retranchements dans les grandes. L'Académie observe que ce mot n'est guère d'usage que dans le style soutenu.

L'*économie* est le système du gouvernement général d'une fortune, considéré dans tous ses rapports d'intérêts, d'affaires, d'administration, et sagement concerté, concilié avec les jouissances les plus convenables, la conservation, la bonification, l'amélioration de la chose autant qu'il est possible. Le *ménage* est une partie de l'*économie*, ou l'*économie* particulière qui dirige, calcule, surveille, règle les consommations intérieures de la famille, l'entretien de la maison, de manière à prévenir ou à empêcher tout excès, tout abus, toute perte, et à maintenir une juste proportion entre les besoins, les jouissances et les moyens. L'*épargne* est une branche de l'*économie* qui consiste à modérer, baisser, restreindre les dépenses, en s'abstenant des unes, en se contenant à l'égard des autres, en cherchant dans tout le bon marché, de façon que la dépense n'épuise pas les fonds à dépenser, et même qu'il reste dans les mains un excédant libre. La *parcimonie* est cette petite économie soigneuse, minutieuse, rigoureuse, qui entre dans les plus petits détails, épluche les plus petits intérêts, réduit jusqu'aux plus petites dépenses au plus petit terme possible pour faire de petites épargnes.

L'*économie* convient surtout aux fortunes considérables ; le *ménage* aux fortunes ordinaires ; l'*épargne* aux fortunes variables ; la *parcimonie* aux fortunes chétives.

C'est aux maris à être les *économes* des biens de la communauté ; c'est aux femmes à être *ménagères*. C'est aux chefs à être bien *épargnants* ; ce serait aux sous-ordres chargés des menus détails à être *parcimonieux*.

L'*économie* fait seule la richesse d'un Etat. Le *ménage* fait les maisons stables et honorables. L'*épargne* fait les fonds des cas fortuits ou extraordinaires. La *parcimonie* fait le pécule des pauvres.

L'*économie* ordonne souvent de grandes dépenses et en fournit les moyens. Le *ménage* a ses moyens bornés et les oblige à suffire à sa dépense. L'*épargne* gagne sur ses moyens et prolonge la dépense. La *parcimonie* tire un petit droit sur tout objet de dépense et s'en fait un moyen. (R.)

tableaux d'histoire d'une courte *épigraphe*. Les trois quarts des spectateurs, qui sont d'ailleurs très-capables de rendre justice à l'ouvrage, ne sont pas assez lettrés pour en deviner le sujet ; ces sujets sont souvent pour eux une belle personne qui plaît, mais qui parle une langue qu'ils n'entendent point ; on s'ennuie bientôt de la regarder parce que la durée des plaisirs où l'esprit ne prend point de part est bien courte. (*Encycl.*, V. 794.) Pour ce qui est des sentences que l'on met à la tête des livres, ces *épigraphes* ne sont pas toujours justes, et promettent quelquefois plus que l'auteur ne donne : on ne court jamais de risque à en choisir de modestes. (*Ibid.*)

La célèbre Phryné offrit de relever les murailles de Thèbes à condition qu'on gravât à sa gloire cette *inscription* : ALEXANDER DIRUIT, SED MERETRIX PHRYNE FECIT. (Alexandre a détruit les murs de Thèbes, et la courtisane Phryné les a rebâtis.)

Voilà où le mot *inscription* est à sa place : mais ce n'est pas bien parler que d'avoir employé ce terme dans une des bonnes traductions du *Nouveau Testament*, où l'on s'exprime ainsi : « Ils marquèrent le sujet de la condamnation de Jésus-Christ dans cette *inscription*, qu'ils mirent au-dessus de sa tête : CELUI-CI EST LE ROI DES JUIFS. » Il fallait se servir dans cet endroit du mot *écriteau* au lieu d'*inscription*. La raison du terme préféré par les traducteurs vient peut-être de ce qu'ils ont considéré l'objet plus que la nature de la chose : ce n'était réellement qu'un *écriteau*; les Juifs traitèrent en cette occasion l'innocence même comme le crime. (*Ibid.*, 357.)

481. Écrivain, Auteur.

Ces deux mots s'appliquent aux gens de lettres, qui donnent au public des ouvrages de leur composition. Le premier ne se dit que de ceux qui ont donné des ouvrages de belles-lettres, ou du moins il ne se dit que par rapport au style. Le second s'applique à tout genre d'écrire indifféremment ; il a plus de rapport au fond de l'ouvrage qu'à la forme ; de plus, il peut se joindre par la particule *de* au nom des ouvrages.

Racine, M. de Voltaire, sont d'excellents *écrivains* : Corneille est un excellent *auteur*. Descartes et Newton sont des *auteurs* célèbres ; l'*auteur* de la *Recherche de la Vérité* est un *écrivain* du premier ordre. (*Encycl.*, V. 372.)

> Qui dit froid *écrivain* dit *misérable* auteur. (BOILEAU.)

Tout l'esprit d'un *auteur* consiste à bien définir et à bien peindre. (LA BRUYÈRE.)

> Sans la langue, en un mot, l'*auteur* le plus divin
> Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant *écrivain*. (BOILEAU.)

482. Effacer, Raturer, Rayer, Biffer.

Ces mots signifient l'action de faire disparaître de dessus un papier ce qui est adhérent à sa surface. Les trois derniers ne s'appliquent qu'à ce qui est écrit ou imprimé; le premier peut se dire d'autre chose, comme des taches d'encre, etc. *Rayer* est moins fort qu'*effacer* ; et *effacer* que *raturer*.

On *raie* un mot en passant simplement une ligne dessus ; on *efface*, lorsque la ligne passée dessus est assez forte pour empêcher qu'on ne lise ce mot aisément : on le *rature*, lorsqu'on l'*efface* si absolument qu'on ne peut plus lire, ou même lorsqu'on se sert d'un autre moyen que la plume, comme d'un canif, d'un grattoir, etc.

On se sert plus souvent du mot *rayer* que du mot *effacer*, lorsqu'il est question de plusieurs lignes : on dit aussi qu'un écrit est fort *raturé*, pour dire qu'il est plein de *ratures*, c'est-à-dire, de mots *effacés*.

Le mot *rayer* s'emploie en parlant des mots supprimés dans un acte, ou d'un nom qu'on a ôté d'une liste, d'un tableau, etc. Le mot *biffer* est absolu-

ment du style d'arrêt; on ordonne, en parlant d'un accusé, que son écrou soit *biffé*. Enfin, *effacer* est du style noble, et s'emploie en ce cas au figuré; *effacer* le souvenir, etc. (*Encycl.*, V, 403.)

483. Effaré, Effarouché.

Être *effaré*, être troublé, mis hors de soi par un motif quelconque, être *effarouché*, être effrayé, avoir peur.

Un homme *effaré* ne pense à rien, ne voit rien; il est devenu presque stupide. Un homme *effarouché* voit tout, épie tout, se tient constamment sur ses gardes; il n'est occupé que de ce qui a causé son effroi.

> Il la quitte à ces mots: son amante *effarée*
> Demeure le teint pâle et la vue égarée. (Boileau).

Effaré exprime un état actuel, visible, dont la cause est récente : *effarouché* exprime un état qui peut ne pas être extérieur, dont la cause peut avoir cessé d'agir, mais qui reviendra dès qu'elle recommencera son action.

Je cherche à le familiariser avec les objets qui l'*effarouchent*, en les lui présentant de manière à ce qu'ils ne soient plus dangereux pour lui. (J.-J. Rousseau.)

On dit, cet homme est venu tout *effaré* m'annoncer une mauvaise nouvelle; heureusement elle s'est trouvée fausse : un enfant que vous avez *effarouché* par des manières brusques se cache dès qu'il vous aperçoit.

On peut avoir l'air *effaré* sans motif: l'air *effaré* peut tenir à la figure, à la démarche, à des circonstances purement extérieures. On n'est jamais *effarouché* sans cause, du moins supposée.

J'ai encore l'âme tout *effarouchée* de ce que j'ai vu. (Voltaire.)

Cet homme a toujours l'air si *effaré* qu'il *effarouche* tout ce qui l'approche.

Un homme *effaré* reste souvent immobile : c'est à son visage plus qu'à ses actions qu'on voit combien il est *effaré*. Un homme *effarouché* s'éloigne, s'enfuit; tout en lui montre qu'il est *effarouché*.

L'air *effaré* est le contraire de l'air calme, tranquille. L'air *effarouché* est le contraire de l'air confiant, familier.

Un homme fortement préoccupé de ce qui se passe en lui peut avoir l'air *effaré*; un homme *effarouché* ne s'occupe pas de ce qui se passe en lui; les objets extérieurs l'occupent seuls.

Un homme distrait est souvent *effaré*; un homme poltron est aisément *effarouché*.

Effaré ne se dit que des hommes; *effarouché* se dit de tous les êtres animés.

Ceux qui sont le moins exacts en civilités sont souvent ceux qui ont le plus de désirs *effectifs* de nous rendre des services *réels*. (NICOLE.)

485. Effectivement, En effet.

On prétend, dans l'*Encyclopédie*, que l'adverbe annonce toujours une preuve à l'appui d'une proposition, et que la phrase adverbiale sert quelquefois à opser la réalité à l'apparence et à l'imagination.

Je suis loin de croire qu'*effectivement* ne se mette qu'à l'appui d'une autre proposition. Pascal parle d'une chose mauvaise *effectivement* sans rapport à une autre proposition. Nicole remarque que les hommes se forment des idées de vertus qu'ils ne pratiquent jamais *effectivement*.

Je crois qu'*effectivement* peut très-bien être opposé à *fictivement*, comme *effectif* l'est à *fiotif*. Les exemples suivants le prouvent.

Une armée de trente mille homme, selon les rôles, n'est souvent pas *effectivement* de vingt mille. Mon portrait, c'est moi, mais ce n'est pas moi *effectivement*, ce n'est que ma représentation.

Effectivement est donc opposé à la fiction ou à la feinte; il marque la réalité physique, l'existence effective. *En effet* peut s'opposer à l'apparence; il indique alors le fond des choses, leur état interne ou caché. Ainsi l'on dit que l'hypocrite, vertueux en apparence, est vicieux *en effet* dans le fond.

Effectivement est une affirmation ou une confirmation que la chose annoncée est, qu'elle est réelle, positive, effectuée. *En effet* marque une preuve, une confirmation, une explication, un développement de la proposition, du raisonnement, du discours précédent, de quelque espèce que ce soit.

Effectivement est formé d'*effectif, ive*, qui effectue, réduit en acte, exécute, accomplit, etc.; il désigne donc proprement la production, la réalité, l'existence, l'exécution, l'accomplissement, la chose comme effective, ou la chose comme effectuée.

En effet signifie proprement dans le fait, selon le fait, dans la vérité du fait ou des choses, véritablement, selon ce qui est; il désigne plutôt une vérité de fait, une vérité fondée sur un fait, conforme à la chose ou à l'état de chose, et par là il devient plus propre à désigner la vérité de la proposition, tandis qu'*effectivement* l'est plus pour marquer la réalité de la chose même.

Je vous demande si *en effet* vous êtes guéri de votre maladie; c'est-à-dire, s'il est *vrai* que que vous soyez guéri : vous me répondrez que vous êtes *effectivement* guéri, c'est-à-dire que votre guérison est *effectuée* et réelle. (R.)

486. Efféminer, Amollir, Énerver.

Efféminer, rendre faible: *amollir*, rendre mou; *énerver*, diminuer les forces.

Efféminer fixe le degré de faiblesse; il signifie rendre faible comme une femme. *Amollir* et *énerver* sont plus vagues; ils désignent seulement une diminution de forces, d'activité.

Efféminer désigne moins la perte que l'on fait des forces que l'on avait que le changement d'état par lequel on devient semblable à une femme. *Amollir* et *énerver* expriment plutôt la diminution des forces que le changement d'état.

Efféminer indique ce que l'on devient; *amollir* et *énerver*, ce que l'on était et ce que l'on perd. *Efféminer* porte les idées sur le nouvel état de faiblesse où l'on se trouve; *amollir* et *énerver* sur l'ancien état de force dont on sort.

On dit que des parents ont *efféminé* leur fils par le genre d'éducation qu'ils lui ont donnée, parce qu'alors on veut peindre le caractère que cette éducation lui a fait prendre; on dit que les voluptés *amollissent* l'âme et *énervent* le courage, parce qu'alors on veut rappeler l'énergie et l'ardeur dont elles ont privé celui qui s'y est livré.

Il résolut de bannir la mollesse qui avait *efféminé* tant de rois de l'Asie. (Voltaire.)

Ces peuples s'étaient *amollis* dans les délices et dans l'oisiveté. (Fénelon)

On *énerve* la religion quand on la change. (Bossuet.)

Un homme *efféminé* se dévoile dans son maintien, son air, son visage ; tout porte l'empreinte de son caractère : ses goûts le trahissent. Un homme *amolli* n'est plus capable de choses grandes, difficiles ; il a perdu son élasticité morale, c'est à ses actions qu'on peut le reconnaître. Un homme *énervé* a peine à se remuer ; ses mouvements décèlent sa faiblesse.

Un homme *efféminé* s'occupe de niaiseries ; un homme *amolli*, de ses plaisirs ; un homme *énervé* ne s'occupe de rien.

Dans un homme *efféminé*, c'est le moral qui influe sur le physique ; ce qui *amollit* attaque le moral et le physique à la fois ; ce qui *énerve* attaque d'abord le physique, et par suite le moral.

Un homme *efféminé* peut, dans l'occasion, déployer un grand courage ; un homme *amolli* voit le danger, et par paresse néglige de l'éviter : un homme *énervé* le voit, voudrait le fuir et n'en a pas la force.

Ce qui *efféminé amollit* souvent, et ce qui *amollit* finit toujours par *énerver*. (F. G.)

487. Effigie, Image, Figure, Portrait.

L'*effigie* est pour tenir la place de la chose même. L'*image* est pour en représenter simplement l'idée.

Ce fils, ma seule joie et l'*image* d'Hector. (Racine.)

La *figure* est pour en montrer l'attitude et le dessin : Des *figures* qui semblent pleurer autour d'un tombeau. (Bossuet). Le *portrait* est uniquement pour la ressemblance.

On pend en *effigie* les criminels fugitifs. On peint les *images* de nos mystères. On a fait des *figures* équestres de nos rois. On grave les *portraits* des hommes illustres.

On dit vulgairement : Ce fils est le *portrait* de son père.

Effigie et *portrait* ne se disent, dans le sens littéral, qu'à l'égard des personnes. *Image* et *figure* se disent de toutes sortes de choses.

Portrait se dit, dans le sens figuré, pour certaines descriptions, que les orateurs et les poëtes font, soit des personnes, des caractères ou des actions.

Image se prend aussi dans le même sens ; mais le but qu'on se propose dans les *images* poétiques, c'est l'étonnement et la surprise ; au lieu que dans

488. S'efforcer, Tâcher.

Ces deux mots expriment deux actions qui ont pour but de parvenir à une chose peu en proportion avec nos moyens. *S'efforcer* indique l'effort que l'on fait pour y parvenir. Feignez, *efforcez-vous*. (Racine.) *Tâcher* indique le travail. Malheur à qui *tâche* en quelque genre que ce puisse être! (Voltaire.)

S'efforcer est un mouvement spontané, parce que la force doit réussir promptement et s'épuise vite. *Tâcher* est une action prolongée qui dépend du temps autant que des moyens qu'on emploie. On dit *s'efforcer sans relâche*, pour indiquer un renouvellement continuel d'efforts qui se succèdent les uns aux autres : *tâcher* emporte cette idée de continuité jusqu'à la fin de la *tâche* que l'on s'est imposée.

Trois fois le jeune vainqueur *s'efforça* de vaincre ces intrépides combatsants. (Bossuet.)

S'efforcer, au moral, donne l'idée d'une action plus énergique; *tâcher* d'une action plus molle et plus douce ; lorsqu'on veut faire on *s'efforce*; quand on ne veut qu'empêcher on *tâche*. Ainsi on *s'efforce* de parvenir à la gloire ou à la fortune ; on *tâche* de cacher sa mauvaise conduite ou de retarder sa ruine; on *s'efforce* de surmonter sa passion, on *tâche* de n'y pas céder.

La vanité *tâche* en quelque sorte de couvrir la honte de la mort par les honneurs de la sépulture. (Bossuet.)

Quand il s'agit d'une action physique, comme la force de l'homme a des bornes connues et que sa patience n'en a pas, il y a plus d'apparence de succès pour celui qui *tâche* que pour celui qui *s'efforce*. Un homme *s'efforcerait* en vain d'arracher les barreaux de sa prison ; il *tâche* de les enlever et peut y parvenir par un travail assidu.

Quand il s'agit au contraire d'une action morale, comme la force de l'âme dépend à un certain point de sa volonté, celui qui n'a pas la volonté d'employer toute sa force à se vaincre n'y réussira probablement pas. Celui qui *s'efforce* de réprimer ses penchants y parviendra mieux que celui qui se contente d'y *tâcher*.

C'est surtout des dispositions de l'âme qu'il faut *s'efforcer* de triompher par vertu; l'imagination plus rebelle demande qu'on *tâche* par adresse de la calmer. (F. G.)

489. Effrayant, Épouvantable, Effroyable, Terrible.

Ces mots désignent, en général, tout ce qui excite la crainte : *effrayant* est moins fort qu'*épouvantable;* et ceux-ci moins forts qu'*effroyable*, par une bizarrerie de langue, *épouvanté* étant au contraire plus fort qu'*effrayé*. De plus, ces trois mots se prennent toujours en mauvaise part, et *terrible* peut se prendre en bonne part et supposer une crainte mêlée de respect.

Ainsi on dit un cri *effrayant*, un bruit *épouvantable*, un monstre *effroyable*, un Dieu *terrible*.

Il y a encore cette différence entre ces mots qu'*effrayant* et *épouvantable* supposent un objet présent qui inspire de la crainte : *effroyable*, un objet qui inspire de l'horreur, soit par la crainte, soit par un autre motif, et que *terrible* peut s'appliquer à un objet non présent.

La pierre est une maladie *terrible;* les douleurs qu'elle cause sont *effroyables;* l'opération est *épouvantable* à voir : les seuls préparatifs en sont *effrayants*. (*Encycl.*, V, 412.)

490. Effronté, Audacieux, Hardi.

Ces trois mots désignent, en général, la disposition d'une âme qui brave ce que les autres craignent. Le premier dit plus que le second, et se prend toujours en mauvaise part, et le second dit plus que le troisième et se prend aussi presque toujours en mauvaise part.

L'homme *effronté* est sans pudeur ; l'homme *audacieux*, sans respect ou sans réflexion ; l'homme *hardi*, sans crainte.

> Je veux dans la satire un esprit de candeur
> Et fuis un *effronté* qui prêche la pudeur. (Boileau.)
> Et la mort est le prix de tout *audacieux*
> Qui, sans être appelé, se présente à leurs yeux. (Racine.)
> . . . Je ne suis point de ces femmes *hardies*. (Idem.)
> Le traître ose sur vous porter ses mains *hardies*. (Idem.)

La *hardiesse* avec laquelle on doit toujours dire la vérité ne doit jamais dégénérer en *audace*, et encore moins en *effronterie*.

Hardi se prend aussi au figuré : une voûte *hardie*. *Effronté* ne se dit que des personnes (1) ; *hardi* et *audacieux*, se disent des personnes, des actions et des discours (*Encycl.*, V, 412.)

491. Égaler, Égaliser.

Au jugement de M. de Voltaire, c'est un barbarisme de mots que de dire *égaliser* pour *égaler* les fortunes. Cependant *égaliser* est un mot français qui se trouve dans tous les dictionnaires, à la vérité comme un mot vieux. La critique même semblerait prouver qu'il n'est pas absolument inutile ; enfin il est resté au Palais.

Égaliser a une idée propre, bien distincte et différente de l'idée propre d'*égaler*. Par sa simple terminaison verbale, *égaler* signifie proprement être ou mettre à l'égal d'un autre, etc. ; et par la terminaison composée, *égaliser* signifie rendre égal, plein, uni, semblable, pareil, etc. ; comme *aiguiser* signifie rendre aigu ; *volatiliser*, rendre volatil, etc. Les deux terminaisons sont très-différentes : l'une marque purement l'état de la chose, ce qu'elle est ; l'autre exprime une action, ce qu'on fait de la chose. *Égaliser* rend, à la lettre, les verbes latins *exæquare*, *inæquare*, etc. : *égaler* ne rend que la valeur du verbe simple *æquare*.

Dans sa valeur propre, le mot *égaler* a un sens exclusif ; le mot *égaliser* ne saurait le suppléer. Ainsi l'on doit dire avec Vaugelas, qu'Alexandre s'était proposé d'*égaler* en tout la gloire de Bacchus ; avec La Bruyère, que Corneille ne peut être *égalé* dans les endroits où il excelle, etc.

Egaler, lorsqu'il est secondairement pris et employé dans le sens d'*égaliser*, exprime, d'une manière vague et indéterminée, l'action de travailler à mettre de niveau, sur la même ligne. Les Latins distinguent par les composés d'*æquare* différentes manières d'*égaliser*, en retranchant d'un côté, ou en

On doit avoir des *égards* pour les honnêtes gens, des *ménagements* pour ceux de qui on a besoin, des *attentions* pour ses parents ou ses amis, de la *circonspection* avec ceux avec qui l'on traite.

Les *égards* supposent, dans ceux pour qui on les a, des qualités réelles; les *ménagements*, de la puissance ou de la faiblesse; les *attentions*, des liens qui les attachent à nous; la *circonspection*, des motifs particuliers ou généraux de s'en défier. (*Encycl.*, V, 415.)

Les hommes en s'assemblant en société se sont en quelque sorte obligés à des *égards* réciproques, pour se rendre plus agréables les uns aux autres. (Saint-Évremond.)

Les *égards* sont moins sujets que les services à trouver des ingrats. (J.-J. Rousseau.)

A voir les *ménagements* dont j'usais on m'aurait cru faux. (J.-J. Rousseau.)

C'est un langage indécent qui blesse les *égards* et les *attentions* qui vous sont dus. (Massillon.)

Confus et déconcerté des bassesses, des soins superflus et des *attentions* frivoles de ceux qui l'entourent. (La Bruyère.)

493. Égards, Ménagements, Attentions.

M. d'Alembert joint à ces mots celui de *circonspection*. Il me semble néanmoins que *circonspection* marque proprement une qualité, ou l'exercice d'une qualité du genre de la prudence; au lieu que les *égards*, les *ménagements*, les *attentions*, ne sont que des manières d'agir, des sortes de soins, des procédés qui tendent à témoigner à quelqu'un des sentiments convenables et favorables, surtout la crainte de faire quelque chose qui lui déplaise (idée commune de ces synonymes). On a des *égards*, des *ménagements*, des *attentions*, et non de la *circonspection*, pour une personne : *circonspection* sera mieux considéré comme synonyme de retenue.

Égard est de la même famille que *regard*, comme l'Académie l'a observé, avec le même sens propre et primitif; et le *regard* n'est que la duplication de l'*égard*. On a dit au *regard* pour *à l'égard*. L'*égard* consiste proprement à *regarder* les personnes sous certains aspects ou certains rapports, à *regarder* à la manière dont il convient de les traiter; à *garder* dans nos actions et dans nos procédés les mesures que la raison, l'équité, la bienséance, les convenances nous prescrivent envers elles. Ainsi, par exemple, en considération de la pauvreté ou de l'infortune de quelqu'un, nous aurons pour lui des *égards*, et nous nous relâcherons de nos droits rigoureux contre lui.

L'idée de *ménagement* est de *faire moins* (*minus agere*) qu'on ne pourrait; d'épargner, d'en user avec modération, réserve et retenue. Nous *ménageons* les personnes comme nous *ménageons* nos biens. Nous usons de *ménagements* dans nos procédés, comme de *ménage* dans nos dépenses, en épargnant, en nous modérant, en nous contenant. Nous traitons les personnes avec *ménagement*, comme nous manions avec *ménagement* les objets ou casuels ou dangereux, tels que des vases fragiles ou des armes tranchantes.

J'ai dit ailleurs qu'*attention* exprime l'*action* et l'*effort* d'un esprit *tendu à*, vers un but, un objet. Les *attentions* sont des marques et des témoignages de l'*attention* particulière que l'on fait aux personnes dont on est occupé : elles consistent dans des soins officieux qui leur prouvent l'envie de leur procurer des agréments ou des avantages, de contribuer à leur satisfaction, de leur plaire, et de leur inspirer des sentiments favorables.

On a dit que les *égards* sont les effets de la justice; j'aimerais mieux dire de la *considération*; et la considération est inspirée, non-seulement par un sentiment de justice, mais encore par un sentiment d'honnêteté, et par les convenances sociales. On a dit que les *ménagements* sont l'effet de l'intérêt;

j'aimerais mieux dire de la *circonspection* ou de la *condescendance;* et la *circonspection* est inspirée par la crainte de blesser ou d'offenser les personnes, ou qui pourraient vous nuire, ou à qui vous pourriez nuire; crainte désintéressée dans ce dernier cas. On a dit que les *attentions* sont l'effet de la *reconnaissance* ou de l'*amitié;* j'aimerais mieux dire de l'*empressement* et du *zèle*; et cet empressement est inspiré, ou par une sorte d'affection, ou par le désir de gagner l'affection ou la bienveillance des personnes, quand même on n'aurait pour elles ni amitié ni estime, mais par intérêt.

Il serait grossier et dur de manquer d'*égards*, malavisé ou brutal de manquer de *ménagements;* inconséquent ou malhonnête de manquer d'*attentions* lorsqu'il en faut.

Il y a la science des *égards*, que l'usage du monde nous apprend; il y a l'art des *ménagements*, qui exige surtout la connaissance des hommes; il y a le choix des *attentions*, sur lequel la délicatesse ou la finesse de l'esprit nous éclaire. (R.)

494. L'Égoïste, l'Homme personnel.

L'*égoïste* et l'*homme personnel* ont été mis récemment sur le théâtre, et on les a regardés comme un seul et même personnage. Il me semble néanmoins qu'avec un air de ressemblance ils se distinguent facilement par des traits bien marqués.

L'*égoïste* est l'homme qui parle sans cesse de lui, ou qui dit toujours *moi*, latin *ego*. L'*homme personnel* est celui qui rapporte tout à lui, à sa *personne*, ou qui n'est conduit que par son intérêt personnel. *Moi* est certainement de l'homme qui parle; ainsi l'*égoïste* parle de lui. *Personnel* exprime la qualité de personne ou la *personnalité:* ce mot désigne donc la *personnalité* de l'agent.

Egoïser signifie certainement parler de soi, se citer soi-même à tout propos, ramener le discours à soi : c'est dans ce sens que les critiques ont reproché aux deux Scaliger d'*égoïser* dans leurs ouvrages comme dans les assemblées. Messieurs de Port-Royal ont inventé le mot d'*égoïsme* pour exprimer, dit-on, cet excès d'amour-propre qui consiste à parler trop de soi, à se citer, ou rapporter tout à soi.

Ainsi donc l'*égoïste* ne parle que de lui, et l'*homme personnel* ne songe qu'à lui. Le premier se met toujours au milieu de la scène, et le second au centre des choses. L'un, tout occupé de lui-même, veut vous occuper de lui; l'autre, quelquefois occupé de vous, ne s'en occupe que pour lui. L'amour-propre de l'*égoïste* est plus vain; l'amour-propre de l'*homme personnel* est plus profond. Le premier est ridicule, le second est redoutable. (R.)

guant l'arbre, on le soulage ; il en est plus fécond : en l'*émondant*, on le débarrasse : il en est plus paré.

L'*élagage* tombe plutôt sur les grosses branches ; l'*émondage* sur les branches menues. L'arbre serait suffoqué et épuisé par les premières ; il est déparé et hérissé par les autres.

On dit figurément *élaguer* un discours, un poëme, un ouvrage d'esprit, par la raison qu'il peut y avoir dans ces ouvrages des inutilités, des superfluités, une vaine surabondance qui en affaiblit ou en ôte le prix ; mais on ne dit pas les *émonder*, par la raison qu'il ne s'agit pas de les rendre propres et nets.

On dit *émonder* des graines et autres choses semblables, que l'on n'*élague* certainement pas, parce qu'il ne s'agit que de les *monder*, de les nettoyer, de les dépouiller de leur peau, de leur enveloppe, et autres parties nuisibles ou inutiles pour l'objet qu'on se propose. (R.)

L'homme embellit la nature même, il la cultive, l'étend, la polit, en *élague* le chardon et la ronce. (Buffon.)

Cet autre *émonde* un arbre et plante ses rameaux. (Delille.)

Elaguer montre le moyen ; on dit très-bien *élaguer* une branche ; *émonder* montre le résultat. En *élaguant*, on *émonde* ; mais on peut *émonder* autrement qu'en *élaguant*.

496. Élargissement, Élargissure.

Tous deux annoncent une augmentation de largeur ; mais le premier a rapport à la largeur de l'espace, et le second à celle de la matière.

Ainsi, l'*élargissement* se dit de tout ce qui devient plus spacieux, plus étendu en largeur ; d'un canal, d'une rivière, d'un cours, d'une promenade, d'un jardin, d'une maison, d'un chemin. *Elargissure* se dit de ce qui est ajouté pour élargir, et ne se dit que des meubles et des vêtements ; d'un rideau, d'une portière, d'un drap, d'une chemise, d'une camisole, d'une veste, d'une robe, etc. (B.)

497. Élection, Choix.

Ces deux termes ont été comparés par l'abbé Girard, en tant qu'ils marquent l'action de se déterminer pour un sujet plutôt que pour tout autre.

Quelquefois ils se rapportent au sujet sur qui est tombée la détermination. Ce qui les distingue alors, selon le P. Bouhours, c'est qu'*élection* se dit d'ordinaire dans une signification passive, et *choix* dans une signification active : l'*élection* d'un tel marque celui qui a été élu ; le *choix* d'un tel marque celui qui choisit.

L'*élection*, en quelque sorte miraculeuse, d'Ambroise pour le gouvernement de l'Eglise de Milan, justifia le *choix* que le prince en avait fait pour gouverner la province. (B.)

C'est dans ce sens qu'on dit : créature d'*élection*, vase d'*élection*. *Election* garde toujours un sens plus noble et plus relevé. (V. F.)

498. Élégance, Éloquence.

Je crois que l'*élégance* consiste à donner à la pensée un tour noble et poli, et à la rendre, par des expressions châtiées, coulante et gracieuse à l'oreille ; que ce qui fait l'*éloquence* est un tour vif et persuasif, rendu par des expressions hardies, brillantes et figurées, sans cesser d'être justes et naturelles.

L'*élégance* s'applique plus à la beauté des mots et à l'arrangement de la phrase. L'*éloquence* s'attache plus à la force des termes et à l'ordre des idées. La première, contente de plaire, ne cherche que les grâces à l'élocution ; la seconde, voulant persuader, met du véhément et du sublime dans le discours. L'une fait les beaux parleurs, et l'autre les grands orateurs. (G.)

Aujourd'hui l'*élégance* est une qualité nécessaire du style, mais ne risque

plus d'être confondue avec *éloquence*. L'*élégance* n'agit point, et l'*éloquence* agit. (V. F.)

499. Élévation, Hauteur.

Élévation, situation d'un objet élevé au-dessus des autres : *hauteur*, mesure comparative de l'*élévation*.

Tel ou tel degré d'*élévation* indique la *hauteur* spécifique de l'objet, à partir du sol au-dessus duquel il s'élève : son plus ou moins de *hauteur* se détermine souvent d'après ses rapports avec les objets auxquels on le compare.

Un chêne est *élevé*, parce que sa tête est réellement à une certaine distance au-dessus de la terre et des autres plantes. Quand on dit que les blés sont *hauts*, cela ne veut pas dire que leur *élévation* soit réellement considérable, mais seulement qu'elle l'est relativement aux autres degrés d'*élévation* par lesquels ils ont dû passer. Une maison *élevée* de quarante pieds au-dessus de terre n'est pas *haute*, parce que beaucoup de maisons le sont davantage : on remarquera la *hauteur* d'une cheminée *élevée* de cinq pieds, par comparaison à celle des cheminées ordinaires.

La *hauteur* se déterminant d'ordinaire par la comparaison avec des objets prochains ou semblables, on appelle *hauteur* une portion de terrain qui s'élève rapidement et d'une manière sensible au-dessus des terrains qui l'environnent. Une *élévation* de terrain est plus insensible, bien qu'elle soit quelquefois plus considérable. La colline de Montmartre forme une *hauteur*; les plaines de l'Amérique parviennent par degrés à une *élévation* de deux mille toises au-dessus de la mer.

L'*élévation* de caractère est la disposition qui nous place naturellement au-dessus de toutes les choses basses et petites : la *hauteur* est une disposition à nous placer au-dessus des autres plus que ne le comportent nos moyens. L'*élévation* est absolue; une âme *élevée* n'en voit point qui soit au-dessus d'elle : la *hauteur* est relative; un même homme peut être *haut* avec ses égaux et ses inférieurs, et bas avec ceux dont il dépend. (F. G.)

Louis eut toujours dans l'âme une *élévation* qui le portait toujours aux grandes choses. (Voltaire.)

La véritable *élévation* de l'esprit, c'est de pouvoir sentir toute la majesté et toute la sublimité de la foi. (Massillon.)

Vous voyez des gens qui entrent sans saluer que légèrement, qui marchent des épaules, qui se rengorgent comme une femme; ils vous interrogent sans vous regarder; ils parlent d'un ton *élevé* et qui marque qu'ils se sentent au

. . . . . Une femme en sait toujours assez
Quand la capacité de son esprit se *hausse*
A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse. (MOLIÈRE.)

Le prince n'avait pas besoin de se *hausser* pour paraître grand. (BOSSUET.)

Et, sur ses pieds en vain tâchant de se *hausser*,
Pour s'égaler à lui, tâche à le rabaisser. (BOILEAU.)
(V. F.)

501. Élève, Disciple, Écolier.

Ces trois mots s'appliquent en général à celui qui prend des leçons de quelqu'un. Voici les nuances qui les distinguent :

Un *élève* est celui qui prend des leçons de la bouche du maître. Un *disciple* est celui qui en prend des leçons en lisant ses ouvrages, ou qui s'attache à ses sentiments. *Ecolier* ne se dit, lorsqu'il est seul, que des enfants qui étudient dans les colléges : il se dit aussi de ceux qui étudient sous un maître un art qui n'est pas mis au nombre des arts libéraux : comme la danse, l'escrime, etc.; mais alors il doit être joint avec quelque autre mot qui désigne l'art ou le maître.

Un maître d'armes a des *écoliers;* un peintre a des *élèves* ; Newton et Descartes ont eu des *disciples* , même après leur mort.

Élève est du style noble ; *disciple* l'est moins, surtout en poésie ; *écolier* ne l'est jamais. (*Encycl.*, V. 357.)

Le terme d'*écolier* suppose que l'on reçoit des leçons réglées ou que l'on a besoin d'en recevoir, simplement pour apprendre ce que l'on ne sait pas : ainsi, tous ceux qui ont des maîtres pour en recevoir des leçons suivies sur quelque objet, sont *écoliers* : l'âge n'y fait rien. Le terme d'*élève* suppose que l'on reçoit ou qu'on a reçu des instructions plus détaillées, pour pouvoir exercer ensuite la même profession, soit en la pratiquant, soit en l'enseignant : ainsi, les maîtres de danse, d'escrime, d'équitation, etc., ont des *écoliers* à qui ils enseignent de leur art ce qui est jugé convenable à une belle éducation ; mais ceux qu'ils forment pour devenir maîtres comme eux sont leurs *élèves*. Le terme de *disciple* ne suppose que des adhésions aux sentiments du maître, sans rien indiquer de la manière dont on en a pris connaissance.

On enseigne des *écoliers ;* on forme des *élèves ;* on se fait des *disciples*.

L'état d'*écolier* est momentané ; celui d'*élève* est permanent ; celui de *disciple* peut changer. On n'est plus *écolier* quand on sait ce qu'on voulait apprendre, ou même quand on ne fait plus profession de l'étudier. On est *élève*, non-seulement tandis que l'on est dirigé par des leçons expresses pour un état qui en est la fin, mais même après que l'institution est consommée. On n'est *disciple* que par adhésion aux sentiments d'autrui ; on cesse de l'être en renonçant à ces sentiments. (B.)

Et ne sais bête au monde pire
Que l'*écolier*, si ce n'est le pédant. (LA FONTAINE.)
Moi, dit-il, qu'à mon âge, *écolier* tout nouveau,
J'aille pour un lutrin me troubler le cerveau. (BOILEAU.)

J'ai choisi mon *élève* parmi les esprits vulgaires, pour montrer ce que peut l'éducation sur l'homme. (J.-J. ROUSSEAU.)

On me croit son *disciple* et je le tiens à gloire. (CORNEILLE.)
Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,
Disciples d'Apollon, nos maîtres, pour mieux dire. (LA FONTAINE.)

502. L'Élite, La Fleur.

L'élite est ce qu'on peut choisir de meilleur entre plusieurs individus ou

plusieurs objets de la même espèce; la *fleur* est ce que leur réunion offre de plus beau et de plus agréable. Ainsi on dit l'*élite* de l'armée, c'est-à-dire les meilleurs et les plus braves soldats; la *fleur* de la jeunesse, c'est-à-dire les jeunes gens les plus beaux et les plus brillants.

L'*élite*, supposant un choix réfléchi et raisonné, ne s'applique qu'aux objets qui peuvent se choisir et se trier par individus ; la *fleur* s'applique également à ceux qu'on est obligé d'apprécier sur un coup d'œil général : ainsi on dit, non pas l'*élite*, mais la *fleur* de farine, pour indiquer la farine choisie. (F. G.)

503. Élocution, Diction, Style.

Le *style* a plus de rapport à l'auteur (le *style* c'est l'homme), la *diction*, à l'ouvrage; et l'*élocution*, à l'art oratoire. On dit d'un auteur qu'il a un bon *style*, pour faire entendre qu'il possède l'art de rendre ses idées; d'un ouvrage, que la *diction* en est bonne, pour exprimer qu'il est écrit d'une manière convenable à son genre; d'un orateur, qu'il a une belle *élocution*, pour signifier qu'il écrit bien.

On peut dire de Balzac qu'il a un bon *style*, mais que sa *diction* n'est pas assez conforme au genre qu'il a traité, et qu'enfin son *élocution* n'est pas toujours celle qui convient à l'éloquence. (*Consid. sur les ouvrages d'esprit*).

Il semble même qu'à partir des notions que l'on a posées ici comme fondamentales, le terme d'*élocution* est générique; les deux autres sont spécifiques, et caractérisent l'expression par les deux points de vue différents que l'on va marquer.

Diction ne se dit proprement que des qualités générales et grammaticales du discours; et ces qualités sont au nombre de deux, la correction et la clarté. Elles sont indispensables dans quelque ouvrage que ce puisse être, soit d'éloquence, soit de tout autre genre : l'étude de la langue et l'habitude d'écrire les donnent presque infailliblement, quand on cherche de bonne foi à les acquérir.

Style au contraire se dit des qualités du discours, plus particulières, plus difficiles et plus rares, qui marquent le génie et le talent de celui qui écrit ou qui parle : telles sont la propriété des termes, l'élégance, la facilité, la précision, l'élévation, la noblesse, l'harmonie, la convenance avec le sujet, etc. Nous n'ignorons pas néanmoins que les mots *style* et *diction* se prennent souvent l'un pour l'autre, surtout par les auteurs qui ne s'expriment pas sur ce sujet avec une exactitude rigoureuse ; mais la distinction que nous venons d'établir ne nous paraît pas moins réelle. (*Encycl.*, V, 520.)

Le *style* de La Bruyère, plein de tours admirables et d'expressions heureu-

plutôt qu'une *louange* : du moins, en ce cas, *louange* ne se dit guère que lorsqu'on loue quelqu'un d'une manière détournée et indirecte; exemple : Tel auteur a donné une *louange* bien fine à son ami d'Alembert.

« Il semble aussi que lorsqu'il est question des hommes, *éloge* dise plus que *louange*, du moins en ce qu'il suppose plus de titres et de droits pour être loué. On dit de quelqu'un qu'il a été comblé d'*éloges*, lorsqu'il a été loué beaucoup et avec justice; et d'un autre qu'on l'a accablé de *louanges*, lorsqu'on l'a loué avec excès et sans raison.

« Au contraire, en parlant de Dieu, *louanges* signifie plus qu'*éloge*; car on dit les *louanges* de Dieu.

« *Eloge* se dit encore des harangues prononcées ou des ouvrages imprimés à la *louange* de quelqu'un : *éloge* funèbre, *éloge* historique, *éloge* académique.

« Enfin, ces mots diffèrent aussi par ceux auxquels on les joint : on dit faire l'*éloge* de quelqu'un et chanter les *louanges* de Dieu. (D'ALEMBERT.)

« Il me semble que l'*éloge* est un témoignage honorable rendu à quelque objet envisagé sous un point de vue particulier, et que la *louange* est un témoignage honorable rendu sans restriction.

« Voilà pourquoi nous chantons les *louanges* de Dieu, parce que rien n'y est répréhensible ou médiocre, et que nous donnons des *éloges* aux hommes, parce qu'il y a du choix à faire, et que le bon y est mêlé de mauvais. C'est pour cela aussi que la *louange* est dangereuse pour les hommes, parce qu'elle peut persuader faussement à leur amour-propre qu'ils sont irréprochables à tous les égards, et que les *éloges* dispensés à propos sont des avis indirects du choix que l'on fait pour louer. (B.)

L'*éloge* est le témoignage avantageux que l'on rend au mérite, le suffrage qu'on lui donne, le témoignage favorable qu'on en porte. La *louange* est l'hommage qu'on lui rend, l'honneur qu'on lui porte, le tribut qu'on lui paye dans ses discours. L'*éloge* manifeste, établit ce que la *louange* suppose, vante. L'*éloge* est la raison de la considération, de l'estime, de l'admiration qu'on a pour l'objet : la *louange* est l'expression ou plutôt le cri de ces sentiments ou de tout autre sentiment favorable. L'*éloge* met le prix au mérite; la *louange* en est une récompense. L'*éloge* fonde la *louange* : la *louange* couronne l'*éloge*.

> Un *éloge* insipide et sottement flatteur
> Déshonore à la fois le héros et l'auteur. (BOILEAU.)

Les *louanges* que nous donnons se rapportent toujours par quelque chose à nous-mêmes. (MASSILLON.)

On dit qu'une action fait l'*éloge* d'une personne ou que le récit de ses actions suffit à son *éloge*. Pourquoi? parce que nos actions déposent pour nous, attestent notre mérite, établissent nos droits. On ne dira pas qu'une action est la *louange* d'une personne ou que ses actions suffisent à ses *louanges* : pourquoi? parce que nos actions ne nous célèbrent pas, et qu'elles ne sont pas des hommages qu'on nous rend.

Il est des cas malheureux où l'homme le plus modeste est forcé de faire son propre *éloge*, il n'y en a point ou l'on soit obligé de se donner des *louanges*. On fait son *éloge* par le simple récit et la justification de sa conduite : on se donne des *louanges* en parlant de soi avec ostentation, en se glorifiant.

La pudeur de ceux qui donnent les *louanges* les plus outrées est bien soulagée par l'amour-propre de ceux à qui elles s'adressent. (FONTENELLE.)

On fait l'*éloge* et non pas la *louange* d'une personne : on fait son *éloge* comme on fait son histoire, son apologie. On ne fait pas sa *louange*, parce que ce n'est proprement que l'expression de nos sentiments pour elle. La personne est le sujet de l'*éloge*, elle n'est que l'objet de la *louange*.

On donne également des *éloges* et des *louanges*, et alors les idées de ces termes se rapprochent l'une de l'autre. Les *éloges* sont des traits particuliers

d'*éloge*; on donne alors des témoignages particuliers d'un certain genre de mérite. L'*éloge* est plus fort de choses, la *louange* est plus forte en paroles. L'*éloge* loue mieux, la *louange* loue plus. L'*éloge* consacre les faits, la *louange* exalte les personnes.

L'*éloge* doit être vrai, impartial, judicieux, philosophique; la *louange* doit être fine, délicate, sincère, mesurée. L'*éloge* est placé dans la bouche de témoins clairvoyants, de gens éclairés, de maîtres de l'art, de juges de mérite; la *louange* est dans la bouche de tout le monde, dans celle du peuple, dans celle même des enfants.

Il y a des reproches qui louent et des *louanges* qui médisent. (La Rochefoucauld.)

Les justes *éloges* sont un parfum que l'on réserve pour embaumer les morts. (Voltaire.)

Louer Dieu, c'est le bénir et le glorifier. On ne fait pas l'*éloge* de Dieu, parce que pour faire l'*éloge* de quelqu'un il faut le juger, c'est pour cela que les grands aiment mieux les *louanges* que les *éloges*. On mérite l'*éloge*, comme on mérite le blâme de tout le monde; on mérite des *louanges*, les *louanges* de certaines personnes; il n'y a que Dieu qui ait droit aux *louanges* de tous sans restrictions. (V. F.)

505. Éloge, Panégyrique.

« On dit *éloge* funèbre, *éloge* historique, *éloge* académique, des harangues prononcées ou des ouvrages imprimés à la *louange* de quelqu'un. (B.) »

Le *panégyrique* est un discours d'apparat avec le parti pris d'avance de louer en tout celui dont il est parlé. C'est l'oraison funèbre des empereurs païens, qui avaient quelquefois la prudence de la faire composer de leur vivant. Un *éloge* est difficile et délicat à faire. Le *panégyrique* est nécessairement déclamatoire.

L'opposé de l'*éloge*, c'est la critique; l'opposé du *panégyrique*, c'est la satire. (V. F.)

506. Élogieux, Louangeur.

Élogieux se dit des choses : paroles, discours *élogieux*. *Louangeur* se dit des personnes. *Élogieux* ne se dit que des choses, parce que *éloge* n'a pas en français de verbe qui en dérive ou dont il soit formé, et qu'il n'exprime qu'un fait; tandis que *louange*, qui vient de louer, exprime une action, et a formé *louangeur*, qui se dit des personnes. *Élogieux* veut dire qui sert à l'éloge, qui est plein d'éloges: un discours *élogieux* énumère les qualités de celui qui est loué, ses titres à l'éloge; un homme *louangeur* a l'habitude, la manie de louer: il loue sans discernement: il entre dans la catégorie du flatteur, du

508. Éloigner, Écarter, Mettre à l'écart.

Ces trois verbes ont rapport à l'action par laquelle on cherche à faire disparaître quelque chose de sa vue, ou à en détourner son attention.

Éloigner est plus fort qu'*écarter*. Un prince doit *éloigner* de soi les traîtres, et en *écarter* les flatteurs.

Écarter est plus fort que *mettre à l'écart*. On *écarte* ce dont on veut se débarrasser pour toujours : on *met à l'écart* ce qu'on veut ou qu'on peut reprendre ensuite. Un juge doit *écarter* toute prévention, et *mettre à l'écart* tout sentiment personnel. (*Encycl.*, V, 221.)

Éloigner, mettre loin, mettre ou tenir à distance.

Écarter, mettre à l'écart, de côté, détourner.

Un pays *éloigné* est à une grande distance, un pays *écarté* est loin de notre chemin ou absolument de tout chemin. L'un est séparé de nous par un grand nombre de kilomètres, l'autre par la difficulté d'y parvenir : d'où un endroit *écarté* veut dire un endroit où l'on va rarement, non fréquenté; l'idée de solitude, de désert remplace l'idée d'*éloignement*. Le sommet solitaire d'une montagne *écartée*. (Massillon.) On s'*éloigne* quand on s'en va, on s'*écarte* quand on quitte le chemin que suivent les autres où celui qu'on a suivi jusque-là.

Horace les voyant l'un de l'autre *écartés*. (Corneille.)

Les Curiaces ne sont pas *éloignés* l'un de l'autre, mais ils sont assez loin, assez séparés pour ne pouvoir pas se joindre, ni se porter un mutuel secours.

Si *éloigner* est, comme le dit l'*Encyclopédie*, plus fort qu'*écarter*, *écarter* est plus brusque qu'*éloigner*. (V. F.)

509. Émaner, Découler.

Émaner désigne proprement la source d'où les choses sortent; *découler* indique spécialement un canal par où elles passent. Il *découle* du sang *par* une blessure; les odeurs *émanent* du corps; les pouvoirs particuliers *émanent* du trône; les bienfaits du prince *découlent* sur les peuples par le canal des ministres.

Émaner se dit surtout des parties très-subtiles et très-déliées qui se détachent et s'exhalent des corps par une transpiration insensible, ou par une voie semblable. *Découler* se dit des choses qui coulent et se répandent par quelque ouverture, d'une manière plus ou moins sensible. Il *émane* des corps les plus durs une infinité de corpuscules invisibles qui en épuisent la substance; il *découle* des veines de la terre des sucs qui forment les cristaux et les minéraux de toute espèce. La lumière *émane* du soleil : la sueur *découle* du corps.

Émaner n'indique souvent qu'un acte simple d'émission, de production ou de quelque autre opération semblable : *découler* annonce un flux, un écoulement suivi, une succession d'actes ou de choses. Nous disons qu'un tel arrêt est *émané* ou sorti d'un tel tribunal, et qu'il *découle* d'un principe une foule de conséquences. Les théologiens nous enseignent que le Fils *émane* du Père; que les grâces *découlent* sons cesse sur nous des trésors inépuisables de la miséricorde divine. (R.)

510. Embarras, Timidité.

L'*embarras* est l'incertitude de ce qu'on doit dire ou faire; la *timidité* est la crainte de dire ou de faire quelque chose de mal. La *timidité* ne se montre pas toujours au dehors; l'*embarras* est toujours extérieur : la *timidité* tient au caractère, l'*embarras* aux circonstances. On peut être *timide* sans être *embarrassé*, et *embarrassé* sans être *timide*. Ainsi on dit : cette personne est naturellement *timide* par circonspection et par réserve; mais l'usage qu'elle

a du monde fait qu'elle n'a jamais l'air *embarrassé* : au contraire, cette autre personne n'est point *timide* ; elle dit tout ce qui lui vient à la bouche, mais personne n'est plus *embarrassé* qu'elle quand elle a dit une sottise. (D'Al.)

En général, on est *embarrassé* parce que l'on est *timide* et le sentiment qu'on a de cet *embarras* augmente d'autant la *timidité*. (V. F.)

511. Emblème, Devise.

L'un et l'autre sont la représentation d'une vérité intellectuelle par un symbole sensible accompagné d'une légende qui en exprime le sens.

Ce qui distingue l'*emblème* de la *devise*, c'est que les paroles de l'*emblème* ont toutes seules un sens plein et achevé, et même tout le sens et toute la signification qu'elles peuvent avoir avec la figure ; ce qui n'est pas vrai des paroles de la *devise*, qui ne s'entendent bien que quand elles sont jointes à la figure.

On ajoute encore cette différence que la *devise* est un symbole déterminé à une personne, ou qui exprime quelque chose qui la concerne en particulier ; au lieu que l'*emblème* est un symbole plus général. L'*emblème* suppose souvent une comparaison entre des objets de même nature : la *devise* porte sur une métaphore, et souffre que les objets comparés soient de nature différente. (B.)

512. Embryon, Fœtus.

Embryon signifie en grec, comme *fœtus* en latin, ce qui est formé, produit dans le sein de la mère, le fruit du ventre, les petits, la portée.

Plusieurs médecins ont donné le nom d'*embryon* au *fœtus* ou à l'animalcule pendant tout le temps qu'il est renfermé dans le sein de sa mère : on appelle même *embryotomie* l'opération par laquelle on coupe en pièces le *fœtus* mort, afin de l'extraire de la matrice, etc.

L'usage est aujourd'hui assez général d'appeler *embryon* le corps brut et informe de l'animal, avant que la nature lui ait imprimé, par des linéaments sensibles, la figure propre à son espèce ; mais lorsque toutes les parties de l'animal sont développées et apparentes, c'est le *fœtus* proprement dit.

Plusieurs anatomistes ont reconnu qu'au trentième jour l'*embryon* était assez formé pour être regardé comme *fœtus*.

Dans la manière ordinaire de penser et de parler, nous attachons au mot *embryon* l'idée d'une extrême petitesse, relativement à une mesure donnée de grandeur. Ainsi nous disons figurément d'un très-petit homme, que c'est un *embryon*, un avorton : *fœtus* ne se dit qu'au sens propre.

Nous appliquons non-seulement aux animaux, mais encore aux plantes et aux fruits, le terme d'*embryon* : et c'est aussi lorsque les fruits et les [illegible]

Déjà au dix-septième siècle *embûche* se prenait au figuré; dès la fin de ce siècle il se disait au moral et s'employait en général. Aujourd'hui il est synonyme de piége et de tromperie, et bien qu'il ait gardé de son sens primitif l'idée d'attaque inattendue, violente, il ne fait plus image, c'est-à-dire qu'il a un sens propre.

Il diffère donc d'*embuscade* en ce que ce dernier est un terme presque technique; que, dans l'art militaire, l'*embuscade* est parfaitement permise, c'est un piége qu'on a moralement le droit de tendre à ses ennemis; c'est ce qu'à la chasse on appelle l'affût. L'*embûche*, au contraire, est un moyen infâme de s'attaquer et de nuire à autrui. Tandis qu'on choisit souvent les meilleures troupes pour une *embuscade*, ce sont les lâches qui dressent des *embûches*. Toutes les fois qu'on emploie le mot d'*embûches*, on songe en même temps, ou au danger de ceux qui courent risque d'y tomber, ou à la perversité de ceux qui les tendent.

On se met en *embuscade* pour faire peur à un enfant : c'est un jeu. Les prédicateurs disent que le monde est plein d'*embûches*. C'est l'esprit du mal qui s'acharne à notre perte. (V. F.)

514. Émissaire, Espion.

Émissaire, du latin *emissarius*, envoyé *de* ou *par*, indique celui qui est chargé d'une commission. Il diffère de l'*envoyé* ou de l'*ambassadeur*, en ce que ces derniers ont une mission publique et avouée, qu'ils sont chargés de traiter, au lieu que l'*émissaire* est sans pouvoir. Son métier est de répandre des bruits, de fausses alarmes, de suggérer, de soulever : aussi ce mot n'est pris qu'en mauvaise part, ainsi que son synonyme. C'est par des *émissaires* qu'on soulève un camp, une ville, une contrée; c'est par des *émissaires* qu'on tâte, qu'on sonde la disposition des esprits. Agents actifs d'un complot, ils en ignorent souvent la profondeur; ils ne sont que subalternes. L'habileté de celui qui les emploie consiste à bien choisir, et à ne jamais compromettre ses projets, alors même que ses *émissaires* ne réussiraient pas.

Espion est celui dont l'action est d'épier, latin *explorator*, qui va à la découverte, qui perce, qui examine. Il y a des *espions* dans les camps, dans les arsenaux, dans les cours, dans les cabinets. En temps de guerre, en temps de paix, la politique inquiète les soudoie partout.

L'*émissaire* doit avoir le talent de l'à-propos; il se montre et parle. L'*espion* n'a besoin que de voir; il se cache et se tait. L'*émissaire* sème; les événements qu'il a préparés sont la réponse à ses commettants. L'*espion* vient recueillir; il emporte furtivement ce qu'il trouve, et se met en rapport avec celui qui l'emploie. Celui qui veut fomenter se sert d'*émissaires*; celui qui veut savoir se sert d'*espions*. Au demeurant, ces personnages sont aussi vils l'un que l'autre; et entre leur métier ou tout autre, l'homme de probité est bientôt décidé.

A Sparte, le métier d'*espion* n'était pas vil, c'était un dévouement, il faisait partie de l'éducation; mais il était gratuit, et l'on ne connaissait pas les *émissaires*. (R.)

515. Empire, Règne.

Empire a une grâce particulière lorsqu'on parle des peuples ou des nations; *règne* convient mieux à l'égard des princes : ainsi l'on dit l'*empire* des Assyriens, et l'*empire* des Turcs; le *règne* des Césars, et le *règne* des Paléologues. Le premier de ces mots, outre l'idée d'un pouvoir de gouvernement ou de souveraineté, qui est celle qui le rend synonyme avec le second, a deux autres significations : l'une marque l'espèce ou plutôt le nom particulier de certains Etats, ce qui peut le rendre synonyme avec le mot de ROYAUME : l'autre marque

une sorte d'autorité qu'on s'est acquise, ce qui le rend encore synonyme avec les mots d'AUTORITÉ et de POUVOIR. Il n'est point ici question de ces deux derniers sens; c'est seulement sous la première idée, et par rapport à ce qu'il a de commun avec le mot *règne*, que nous le considérons à présent et que nous en faisons le caractère.

L'époque glorieuse de l'*empire* des Babyloniens est le *règne* de Nabuchodonosor; celle de l'*empire* des Perses est le *règne* de Cyrus; celle de l'*empire* des Grecs est le *règne* d'Alexandre; et celle de l'*empire* des Romains est le *règne* d'Auguste : ce sont les quatre grands *empires* prédits par le prophète Daniel.

Donner à Rome l'*empire* du monde est une pensée fausse dans le sens littéral; et, quelque beauté qu'on y trouve dans le figuré, elle sent toujours la dépendance d'un esclave qui parle de ses maîtres, ou du moins de ceux qui l'ont été. Je ne crois pas qu'un orateur russe ou chinois s'en servît en faisant l'éloge des Romains. Nous-mêmes, nous ne nous en servons point en parlant de l'*empire* des autres nations sous la puissance desquelles nous n'avons pas été, quoiqu'elles aient étendu leur domination aussi loin et sur d'aussi vastes contrées que l'a fait Rome.

Louer un prince par le nombre des guerres et des victoires arrivées sous son *règne*, c'est saisir ce que la gloire a de brillant : le louer par la douceur, par l'équité et par la sagesse de son *règne*, c'est choisir ce que la gloire a de solide.

Le mot d'*empire* s'adapte au gouvernement domestique des particuliers aussi bien qu'au gouvernement public des souverains : on dit d'un père qu'il a un *empire* despotique sur ses enfants; d'un maître, qu'il exerce un *empire* cruel sur ses valets; d'un tyran, que la flatterie triomphe, et que la vertu gémit sous son *empire*.

Le mot de *règne* ne s'applique qu'au gouvernement public ou général, et non au particulier. On ne dit pas qu'une femme est malheureuse sous le *règne*, mais bien sous l'*empire* d'un jaloux. Il entraîne, même dans le figuré, cette idée de pouvoir souverain et général : c'est par cette raison qu'on dit le *règne* et non l'*empire* de la vertu ou du vice; car alors on ne suppose ni dans l'un, ni dans l'autre, un simple pouvoir particulier, mais un pouvoir général sur tout le monde, et en toute occasion. Telle est aussi la raison qui est cause d'une exception dans l'emploi de ce mot à l'égard des amants qui se succèdent dans un même objet, et de ce qu'on qualifie du nom de *règne* le temps passager de leurs amours, parce qu'on suppose que, selon l'effet ordinaire de cette aveugle passion, chacun d'eux a dominé sur tous les sentiments de la

un *règne* long, court, pour marquer le temps qu'a duré l'autorité, un *empire* absolu, etc., pour indiquer la manière dont on a usé de l'autorité. (V. F.)

516. Empire, Royaume.

Ce sont des noms qu'on donne à différents Etats dont les princes prennent le titre d'empereur ou de roi : ce n'est pourtant pas cela seul qui en fait la différence.

Il me semble que le mot d'*empire* fait naître l'idée d'un Etat vaste et composé de plusieurs peuples ; que celui de *royaume* marque un Etat plus borné, et fait sentir l'unité de la nation dont il est formé. C'est peut-être de cette différence d'idées que vient la différente dénomination de quelques Etats, et les titres qu'en ont pris les princes ; je remarque du moins que si ce n'en est pas la cause, cela se trouve ordinairement ainsi ; comme on le voit dans l'*empire* d'Allemagne, dans l'*empire* de Russie et dans l'*empire* ottoman, dont tout le monde connaît la diversité des peuples et des nations qui les composent ; au lieu que dans les États qui portent le nom de *royaume*, tels que la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Pologne, on voit que la division par provinces n'empêche pas que ce ne soit toujours un même peuple, et que l'unité de la nation ne subsiste, quoique partagée en plusieurs cantons.

Il y a dans les *royaumes* uniformité de lois fondamentales, les différences des lois particulières et de la jurisprudence n'y sont que des variétés d'usage qui ne nuisent point à l'unité de l'administration politique : c'est même de cette uniformité, ou de la fonction du gouvernement, que les mots de *roi* et de *royaume* tirent leur origine ; c'est pourquoi il n'y a jamais qu'un prince, ou du moins qu'un ministère souverain, quoique administré par plusieurs. Il n'en est pas de même dans les *empires* : une partie se gouverne quelquefois par des lois fondamentales très-différentes de celles par lesquelles une autre partie du même *empire* se gouverne. Cette diversité y rompt l'unité de gouvernement, et ce n'est que la soumission, dans certains chefs, au commandement d'un supérieur général qui fait l'union de l'Etat. C'est aussi précisément de ce droit de commander que tirent leur étymologie les mots d'*empereur* et d'*empire*, de là vient qu'on y voit plusieurs souverains, et des *royaumes* mêmes en être membres.

L'Etat romain fut un *royaume* tant qu'il ne fut formé que d'un seul peuple, soit originaire, soit incorporé ; le nom d'*empire* ne lui convint et ne lui fut donné que lorsqu'il eut soumis d'autres peuples étrangers, qui, en devenant membres de cet Etat, ne cessèrent pas pour cela d'être des nations différentes, et sur lesquelles les Romains n'étendirent qu'une domination de commandement, et non d'administration.

Un *royaume* ne saurait atteindre l'étendue que peut avoir un *empire* ; parce que l'unité de gouvernement et d'administration, sur laquelle est fondé le *royaume*, ne va pas si loin, et demande plus de temps que le simple exercice de la supériorité, et le droit de recevoir certains hommages qui suffisent pour former des *empires*.

Les avantages qu'on trouve dans la société d'un corps politique contribuent autant, de la part des sujets, à former des *royaumes*, que l'envie de dominer de la part des princes. La seule ambition forme le plan des *empires*, qui, pour l'ordinaire, ne s'établissent et ne se soutiennent que par la force des armes. (G.)

517. Emplette, Achat.

Emplette emporte avec lui une idée particulière de la chose achetée ; et *achat* tient plus de l'action d'*acheter* : voilà pourquoi les épithètes qualificatives se joignent avec grâce au premier de ces mots. On dit, par exemple, une *emplette* utile, une *emplette* de goût ; ce qui ne conviendrait pas au mot *achat*;

mais, en revanche, celui-ci paraît être seul propre aux objets considérables, tel que des terres, des fonds, des maisons; au lieu que le mot d'*emplette* ne s'applique qu'aux objets de moindre conséquence, ou aux choses d'usage et de service ordinaire, telles que des habits, des bijoux, et autres de cette espèce. (G.)

518. Emplir, Remplir.

Remplir signifie rigoureusement *emplir de nouveau.*

Selon la remarque de Vaugelas, on dit *remplir un tonneau* quand on en a déjà tiré, et qu'on *remplit* ce qui est vide. Thomas Corneille ajoute qu'on dit toujours *remplir les tonneaux*, et non pas *emplir*, quand, après que le vin a bouilli quelques jours, au temps des vendanges, on y en remet pour les rendre pleins.

Remplir exprime donc l'action d'ajouter ce qui manque pour que la chose soit tout à fait pleine. *Emplir* exprime proprement l'action continue par laquelle vous comblez entièrement la capacité d'une chose.

Remplir, c'est donc aussi achever d'*emplir*. Vous *emplissez* tout de suite une bouteille de vin; un étang se *remplit* d'eau par des crues successives.

Emplir se prend ordinairement à la rigueur, de manière que le vase n'est *empli* que quand il n'y reste point de vide. *Remplir* se prend souvent dans un sens très-relâché, pour marquer seulement l'abondance ou la multitude. Dans les marchés libres, les sacs à blé ne font que s'*emplir* et se vider. Les financiers *remplissent* la cour, la ville et les provinces. On *emplit* sa bourse; un bois est *rempli* de voleurs.

Il semble qu'*emplir* se dise proprement des vases, des vaisseaux, des choses destinées à contenir de certaines matières. *Remplir* se dit indifféremment de toute place occupée par la multitude ou par la quantité. Vous *emplissez* une cruche d'eau, un verre de vin, vos poches de fruits; vous *remplissez* une rue de gravois, une basse-cour de fumier, un pays de mendiants.

Selon Vaugelas, *remplir* se dit d'ordinaire des choses immatérielles ou figurées, comme : *il a rempli tout l'univers de la terreur de son nom; il a dignement rempli la place de magistrat*; et *emplir* des choses matérielles.

Il est certain que dans le sens figuré on dit communément *remplir*; mais ce n'est pas à dire qu'*emplir* ne puisse très-bien être employé figurément, lorsque son idée propre prouvera l'analogie.

Ces grands mots dont alors l'acteur *emplit* sa bouche.

Il est clair que le mot *emplir* vous donne seul, dans ce cas, l'idée sensible et

[redacted]

naturel; la *violence* et l'*impétuosité* sont des dispositions que la nature nous donne et que les occasions ne font que développer.

Un président de la Cour des aides était d'un naturel froid et imperturbable : il tomba malade; son médecin dit que pour le guérir, il fallait mettre la bile en mouvement, le contraindre à se fâcher, à *s'emporter*. Après avoir tenté vainement divers moyens, on fit entrer chez lui quelqu'un qui venait le consulter, revêtu d'une robe de soie dont le froissement le faisait frissonner. Après quelques instants, impatienté du frissonnement que lui causait cette robe, il *s'emporta* : son *emportement* le guérit de son mal : il n'était dû ni à la *violence* ni à l'*impétuosité* de son caractère.

L'*emportement* et l'*impétuosité* éclatent toujours au dehors. La *violence* peut être intérieure et cachée.

Le cardinal de Richelieu était *violent*, rarement *emporté*, et jamais *impétueux*.

L'*impétuosité* peut être une vertu; la *violence* est toujours un défaut; l'*emportement* tonjours un tort.

Le courage *impétueux* de Henri IV à Fontaine-Française nous plaît. La *violence* et l'*emportement* de Henri VIII à Londres nous font horreur.

L'*impétuosité* nous fait entreprendre de surmonter les obstacles; souvent même elle nous empêche de les voir.

> Au récit imprévu de l'horrible insolence,
> Le prélat hors du lit, *impétueux*, s'élance. (Boileau.)

> Dans ses premiers transports l'amour impérieux
> S'irrite par la résistance;
> Loin de vouloir calmer ses flots *impétueux*
> Cède alors à la *violence*. (Corneille.)

La *violence* fait que nous nous irritons parfois des obstacles, sans le dire. L'*emportement* fait que nous déclamons contre eux. Il se borne souvent à des mots.

> Et ne voyais-tu pas, dans mes *emportements*,
> Que mon cœur démentait ma bouche à tous moments? (Racine.)

L'*emportement* a lieu du supérieur à l'inférieur. L'*impétuosité* se dit plus souvent de l'homme à la chose. La *violence* peut se dire de l'inférieur au supérieur.

Dans son *emportement*, Joseph II, empereur d'Allemagne, frappait son cocher de coups de canne : le cocher, naturellement *violent*, n'en perdit pas le souvenir. Prenez garde que votre *impétuosité* ne vous empêche de réussir dans vos projets.

Un homme *emporté* est parfois brutal. Un homme *violent* est souvent vindicatif. Un homme *impétueux* est ordinairement brave.

Lorsque Achille, impatient de conquérir la gloire qui l'attend, s'écrie :

> C'est à Troie, et j'y cours; et, quoi qu'on me prédise,
> Je ne demande aux dieux qu'un vent qui m'y conduise;
> Et quand moi seul enfin il faudrait l'assiéger,
> Patrocle et moi, seigneur, nous irons vous venger.

il est *impétueux*. Quand il répond à Agamemnon, qui lui reproche de vouloir lui-même la mort d'Iphigénie, qui peut seule lui ouvrir le chemin de Troie :

> Moi, je voulais partir aux dépens de ses jours?
> Et que m'a fait à moi cette Troie où je cours?

il est *emporté*. Enfin lorsqu'il dit à Agamemnon :

> Rendez grâce au seul nœud qui retient ma colère...

c'est avec une *violence* concentrée.

524. Émule, Émulateur.

On est *émule* de ses pairs ou de ses compagnons ; on est *émulateur* de quelque personnage distingué. L'*émule* a des *émules* ; l'*émulateur* a des modèles. L'*émule* tâche de surpasser son *émule* ; l'*émulateur* d'imiter son modèle. L'*émule* est actuellement ce que l'*émulateur* voudrait être, un digne concurrent. Votre *émule* marche en concurrence avec vous ; votre *émulateur* marche sur vos traces. Votre *émulateur* voudrait acquérir un titre égal, ou même supérieur au vôtre, votre *émule* a un mérite pareil au vôtre, et tâche d'acquérir un mérite supérieur.

Il arrive aux envieux du mérite de s'en croire les *émules*. La gloire des grands hommes fait plus d'ambitieux que d'*émulateurs*.

Il faut avoir le germe du héros pour en devenir l'*émulateur* ; il faut en avoir le succès pour en devenir l'*émule*.

L'*émulateur*, inspiré et guidé par de plus beaux modèles, l'emportera sur son *émule*.

On dit *émule* dans tout genre de travail et de concurrence : *émulateur* ne se dit que dans le grand, ou dans un ordre de choses distingué. Un écolier, comme un ouvrier, un homme de lettres, un capitaine, est l'*émule* d'un autre ; un guerrier, comme un savant, un ministre, un prince, est l'*émulateur* d'un personnage célèbre dans son genre. Le pantomime Hilas fut l'*émule* de Pylade ; Néron l'était des histrions ; Commode des gladiateurs ; Abailard le fut de saint Bernard ; Montecuculli de Turenne. Thésée fut l'*émulateur* d'Hercule, Lycurgue celui de Minos ; Charles XII l'a été d'Alexandre.

Le mot *émulateur*, quoique bien annoncé dans les dictionnaires, paraîtra nouveau, singulier, emphatique à beaucoup de gens. Ce n'est point parce qu'il ne s'emploie que dans le style soutenu, c'est parce que, dans le style soutenu même, il est aujourd'hui presque inusité. Divers mots remarquables par la même formation ont eu beaucoup de peine à s'établir ou à se maintenir, quoique également recommandables par leur harmonie et par leur signification. Je citerai le mot *conjurateur*, quoiqu'il annonce, non pas un simple *conjuré*, mais un chef, un promoteur, un des plus ardents complices de la conjuration. Quoi qu'il en soit, *émulateur* est un mot utile, beau, reçu, et différent d'*émule*. Les Latins disaient *æmulus* et *æmulator* dans les deux sens que nous venons de distinguer. Cicéron écrivait à Atticus, L. 1 : « Servilius est l'*émulateur* de Caton. » (R.)

525. En, Dans.

Lorsqu'il s'agit du lieu, *dans* a un sens précis et défini, qui fait entendre

526. Enchaînement, Enchaînure (1).

Liaison de choses qui, dépendantes les unes des autres, forment une chaîne ou une sorte de chaîne. *Enchaînement* ne se dit guère qu'au figuré, des objets physiquement ou métaphysiquement dépendants les uns des autres. *Enchaînure* ne se dit guère que dans le sens propre des ouvrages de l'art. Des anneaux, des fils, des cordons, et autres objets semblables, entrelacés les uns dans les autres, forment une *enchaînure* : des causes, des idées, des malheurs et autres objets qui conduisent successivement de l'un à l'autre, forment un *enchaînement*.

Les rapports que les sciences ont entre elles forment leur *enchaînement*; ils les *enchaînent* ensemble : la disposition même des anneaux, qui entrent les uns dans les autres, est leur *enchaînure* : c'est l'état de la chose *enchaînée*. (R.)

527. Enchanter, Charmer, Ravir.

Enchanter exprime l'effet que produit sur nous un plaisir vif et qui émeut l'imagination. *Charmer*, l'effet que produit un plaisir doux et qui pénètre jusqu'à l'âme. *Ravir*, l'effet d'un plaisir enivrant qui suspend le cours de nos idées et absorbe toutes nos facultés.

On est *enchanté* d'un beau spectacle; *charmé* de l'aspect d'une jolie campagne; *ravi* d'une musique délicieuse qui transporte.

Pour qu'un objet nous *enchante*, il faut qu'il nous frappe par quelque chose qui nous sorte de nos idées habituelles, comme le pourraient faire les objets qui se présenteraient à nous par *enchantement*. L'objet capable de nous *charmer* est celui qui, s'associant à nos plus chères idées, à nos plus douces habitudes, s'assimilant, pour ainsi dire, à notre nature, s'insinue dans notre âme comme ces *charmes* magiques, ces philtres qui produisent en nous des effets que nous croyons naturels et qui nous font sentir leur pouvoir sans nous avertir de leur présence.

Les paroles flatteuses *enchantaient* son cœur. (Fénelon.)

> Là pour nous *enchanter* tout est mis en usage. (Boileau.)
> Ingrats, un Dieu si bon ne peut-il vous *charmer* ? (Racine.)

Les devins *charment* l'inquiétude des jeunes femmes qui ont de vieux maris. (La Bruyère.)

Un objet dont nous sommes *ravis* exerce sur nos facultés un empire qui nous ôte la libre possession de nous-mêmes, et nous *ravit* le pouvoir de diriger nos pensées et même nos actions.

O spectacle merveilleux, qui *ravit* en admiration le ciel et la terre! (Bossuet.)

On est souvent *enchanté* au premier coup d'œil, et désenchanté l'instant d'après. On est *charmé* moins vite, et quelquefois pour la vie. On n'est *ravi* qu'un moment, mais ce moment peut renaître.

Un homme *enchanté* d'abord de la beauté d'une femme aimable s'attache bientôt à elle, *charmé* de son caractère; et s'il parvient à s'en faire aimer, c'est toujours avec le même *ravissement* qu'il l'entend lui-même répéter les expressions de sa tendresse.

Un même objet peut nous *enchanter* tant qu'il peut produire sur nous des impressions nouvelles; pour qu'il continue de nous *charmer*, il suffit qu'il produise sur nous des impressions douces : il peut conserver longtemps la puissance de nous *ravir*, quoique l'exercice de cette puissance soit souvent suspendue.

---

(1) Nous ne rapportons point sur ces mots le synonyme de Beauzée, absolument semblable à celui-ci. (*Note de l'éditeur.*)

L'habitude, qui rend tout familier, détruit l'*enchantement;* la réflexion, qui prévoit et explique tout, le dissipe. L'habitude et la réflexion ajoutent au *charme* que l'on a éprouvé d'abord : l'habitude diminue le *ravissement*, et le *ravissement* tue la réflexion.

Un peu de surprise se mêle presque toujours à l'*enchantement* : l'affection s'unit au sentiment que nous éprouvons pour ce qui nous *charme* : le *ravissement* ne va pas sans un peu de trouble (F. G.)

528. Encore, Aussi.

Encore a plus de rapport au nombre et à la quantité; sa propre énergie est d'ajouter et d'augmenter : quand il n'y en a pas assez, il en faut *encore*. L'amour est non-seulement libéral, mais *encore* prodigue.

Aussi tient davantage de la similitude et de la comparaison; sa valeur particulière est de marquer de la conformité et de l'égalité dans les choses, lorsque le corps est malade, l'esprit l'est *aussi* : ce n'est pas seulement à Paris qu'il y a de la politesse, on en trouve *aussi* dans la province (G.)

529. Endurant, Patient.

Endurant, qui *endure*, qui souffre avec patience, avec constance, des *duretés*, des injures, des outrages, des contradictions, des persécutions de la part des hommes. *Patient*, qui *pâtit*, qui souffre avec modération, avec douceur, sans agitation, sans murmure, quelque genre de peine que ce soit. *Patient* est le genre : *endurant* est l'espèce. *Patient* a beaucoup d'acceptions selon lesquelles il n'est point synonyme d'*endurant*.

Il s'agit de vivre avec les hommes pour sentir la nécessité d'être *endurant*; il suffit de vivre pour sentir la nécessité d'être *patient*.

Il y a des personnes très-*patientes* à l'égard des maux qui leur arrivent par le cours de la nature, et fort mal *endurantes* à l'égard de ceux qui leur viennent de la main des hommes. La nature est sur nous, il faut bien se résigner : les hommes sont nos frères; s'ils nous blessent, ils blessent ou notre cœur ou notre amour-propre.

Job qui, dans les plus terribles angoisses, chante les louanges de Dieu, est *patient*. David qui, entendant les malédictions de Séméi, défend qu'on le punisse, est *endurant*.

L'homme délicat et irascible n'est pas *endurant;* l'homme sensible et vif n'est point *patient*.

Le maître qui, par des confidences ou de toute autre manière, se met dans la dépendance de ses domestiques, s'oblige à être non-seulement *patient*, mais

530. Énergie, Force.

Nous ne considérons ici ces mots qu'en tant qu'ils s'appliquent au discours; car dans d'autres cas leur différence saute aux yeux.

Il semble qu'*énergie* dit encore plus que *force*, et qu'*énergie* s'applique principalement aux discours qui peignent et au caractère du style. On peut dire d'un orateur, qu'il joint la *force* du raisonnement à l'*énergie* des expressions. On dit aussi une peinture *énergique* et des images *fortes*. (*Encycl.*, V, 651.)

531. Enfant, Enfantin, Enfantillage, Puéril.

On applique la qualification d'*enfant* aux personnes, et celle de *puéril* à leurs discours ou à leurs actions; ainsi l'on dirait d'un homme qu'il est *enfant*, et que tout ce qu'il dit est *puéril*. Le premier de ces mots désigne dans l'esprit un défaut de maturité, et le second un défaut d'élévation. Un discours d'*enfant* est un discours qui n'a point de raison : un discours *puéril* est un discours qui n'a point de noblesse. Une conduite d'*enfant* est une conduite sans réflexion, qui fait qu'on s'amuse à des bagatelles, faute de connaître le solide : une conduite *puérile* est une conduite sans goût, qui fait qu'on donne dans le petit, faute d'avoir des sentiments. (G.)

Enfantin, qui est d'un enfant, qui convient à un enfant : voix *enfantine*, manières *enfantines*; *puéril*, digne tout au plus d'un enfant, indigne d'un homme : excuse, raisonnement, joie *puérile*. Causes *puériles*. Ma frayeur me semblait *puérile*. (J. J. Rousseau.)

Puéril a fait *puérilité*; mais *enfantillage* ne vient pas d'*enfantin*; il y a un diminutif de plus. Un enfant qui fait des *enfantillages* n'est pas de son âge. Quelle différence y a-t-il donc entre *puérilité* et *enfantillage*?

C'est que *puérilité* entraîne l'idée de jugement et de blâme que ne contient pas le mot d'*enfantillage*, et quoique les mêmes choses puissent être des *enfantillages* ou des *puérilités*, si on veut parler d'actions, de paroles, de manières d'enfant, mais qui n'ont rien de blâmable chez une personne d'un âge qui semble les exclure, qui ont même de la naïveté, de la grâce, on dira *enfantillages*; si, au contraire, on trouve ces mêmes actes méprisables, on les taxera de *puérilité*.

Ainsi, les *enfantillages* rappellent l'enfant dans ce qu'il a d'aimable, les *puérilités* dans ce qu'il a d'incomplet, de mal formé. Aussi *enfantillage* se dira-t-il surtout de l'extérieur, des manières; *puérilité*, des choses de l'esprit. Beaucoup de femmes qui ont presque passé l'âge de la coquetterie affectent de l'*enfantillage*: rien de plus rebutant qu'une vieille qui fait l'*enfant*. Raisonnements oiseux, sophismes, paradoxes : *puérilités*, c'est-à-dire défauts qui n'appartiennent qu'aux hommes. (V. F.)

532. Enfanter, Accoucher, Engendrer.

La valeur commune et littérale de ces mots est de produire par voie de paternité ou de maternité, avec les différences qui suivent. *Enfanter* ne joint à cette signification générale aucune autre idée accessoire : d'ailleurs on ne l'emploie que rarement et dans certaines occasions graves et sérieuses, où il est comme consacré; c'est ainsi qu'il est dit de la Vierge, qu'elle *enfantera* un fils qui sera nommé Jésus. *Accoucher* a uniquement rapport à la femme et marque précisément le moment ou plutôt l'action particulière de mettre l'enfant au monde. *Engendrer* se dit également pour les deux sexes; et ne bornant pas la force de la signification au seul instant de la naissance, il s'applique indéfiniment à ce qui contribue à la génération.

Jadis la terre *enfanta* des géants ambitieux jusqu'à vouloir escalader le ciel; aujourd'hui elle n'*enfante* plus que des êtres rampants.

Dans le style figuré, on se sert d'*enfanter* pour ce qui est proprement ouvrage, soit de la plume, soit de la main. Le mot d'*accoucher* y est employé

pour les productions d'esprit, et toujours relativement à l'instant du travail qui les fait éclore : de plus, il y conserve l'idée accessoire de difficulté, par similitude à celle qu'on a dans l'*accouchement* naturel. Quant au mot d'*engendrer*, ce style le place ordinairement dans ce qui est l'effet de l'humeur. Les exemples suivants en vont être la preuve.

Il y a plus de gloire à un auteur d'*enfanter* en toute sa vie un seul volume qui soit bon, que d'en *enfanter* plusieurs mauvais chaque année. L'amour du gain, de concert avec celui de la parure, *enfante* les colifichets et tous les ouvrages frivoles de la mode.

Un poëte qui vient d'*accoucher* d'un sonnet, ou d'une épigramme, n'a rien de plus pressé que d'en faire part au public. Si l'on fait bien attention à la nature des synonymes et à la forme de cet ouvrage, on verra qu'il a fallu que mon esprit fût à chaque article dans les travaux de l'*accouchement* pour mettre au jour les différences délicates que l'usage a bien formées et conçues dans son sein, mais que l'on ne s'était pas encore avisé de développer et de publier.

On dit d'un homme facétieux qu'il n'*engendre* pas mélancolie. Le jeu n'*engendre* des querelles et de la mauvaise humeur, que lorsque la cupidité en est l'âme au lieu d'un honnête amusement. (G.)

533. Enfin, A la fin, Finalement.

Enfin, en fin, signifie en finissant, pour finir, pour conclusion, en un mot. *A la fin* signifie après tout cela, au bout du compte, en dernière analyse, pour résultat des choses. *Finalement* signifie *en fin finale,* ou, comme on a dit, *à la fin finale,* c'est-à-dire pour dernière conclusion, définitivement, selon la valeur du mot *final,* qui ne s'applique qu'à certains objets. On dit une quittance *finale,* une sentence *finale,* etc., toujours pour indiquer une dernière opération, sans aucun retour; mais *finalement* est vieux et populaire.

Suivant ces explications données ou reçues par les vocabulistes, *enfin* annonce particulièrement, par une sorte de transition, la fin ou la conclusion d'un discours, d'un récit, d'un raisonnement. *A la fin* annonce la fin ou le résultat des choses, des affaires, des événements considérés en eux-mêmes. *Finalement* annoncerait un résultat *final* ou une conclusion *finale.*

Enfin, c'est mon plaisir, je veux me satisfaire. *Enfin,* ce qui est arrivé peut arriver encore. Ce mot ne marque, dans ces phrases et autres semblables, que la conclusion de quelques discours. *A la fin*, le masque tombe, et l'homme reste. *A la fin,* tous les impôts retombent sur les propriétaires des terres. Cette locution désigne le résultat propre des choses, sans égard au discours. Nos comptes sont *finalement* arrêtés ; vos raisons sont *finalement* déduites ; cet ad-

Il est sensible que dans ces phrases *enfin* serait faible et insuffisant, parce qu'il ne désignerait pas les rapports marqués par l'expression *à la fin*. (R.)

534. Enflé, Gonflé, Bouffi, Boursouflé.

L'idée commune à tous ces termes est celle d'une élévation, d'une extension qui augmente le volume ordinaire du corps, et qui est causée, ou semble l'être, par l'eau, par l'air, par des humeurs, etc.

Enflé offre l'idée du fluide qui est, *en*, *dans* le corps. *Gonflé* offre l'idée particulière d'une forte tension, causée par une trop grande plénitude, ce semble, dans un corps vide qui a la capacité de contenir plus ou moins de matière.

Bouffi offre l'idée d'une enflure grosse, mais avec quelque chose de flasque qui donne au corps un faux embonpoint, comme quand on *enfle* ou *gonfle* sa bouche, ses joues pour souffler, bouffer. *Boursouflé* offre l'idée d'une enflure, surtout de la peau, du tégument, etc., celle d'un corps qu'on souffle et d'une bourse qu'on emplit, ou autre chose semblable.

Le mot *enflé* est comme le genre à l'égard des autres mots : il se dit de tout corps qui reçoit une extension par les fluides. Un ballon est *enflé* par l'air qu'on y introduit; la voile est *enflée* par le vent; une jambe est *enflée* par une tumeur.

Le mot *gonflé* convient proprement aux corps qui, dans le vide de leur capacité, reçoivent assez de matière pour s'*enfler* au point qu'ils semblent ne pouvoir pas en contenir davantage. Un ballon est *gonflé*, lorsqu'il est si *enflé* qu'on ne peut guère le souffler davantage. L'estomac, les joints, le ventre, sont *gonflés* lorsque la peau est fort tendue; mais les mains, les cuisses, les jambes s'*enflent*, et ne se *gonflent* point, parce qu'elles ne sont pas, comme ces autres parties du corps, vides en dedans, et disposées pour contenir diverses matières.

Le mot *bouffi* ne s'applique qu'aux chairs qui, par indisposition, sont *enflées* de manière que l'on paraît être engraissé; mais toutefois avec un air malsain. Il se dit proprement du visage; mais on l'étend à toute l'habitude du corps.

Le mot *boursouflé* se dit proprement des choses que l'on souffle pour leur donner un gros volume, et, par analogie, de celles qui ont, avec peu de matière, tant de volume, qu'elles paraissent avoir été *soufflées*. Le bœuf que le boucher *souffle* pour détacher plus facilement le cuir de la chair est *boursouflé*. Les pâtisseries légères, qui ont beaucoup de volume avec peu de consistance, sont *boursouflées*.

Ces mots s'emploient dans des sens figurés, et ils nous présentent encore alors les mêmes nuances. En morale, un homme plein de lui-même, d'orgueil, de vanité, de tout ce qui est, comme l'on dit, du vent, *est enflé*, *gonflé*, *bouffi*.

Un style est *enflé*, *bouffi*, *boursouflé*, mais il n'est pas *gonflé*. Le défaut du style *enflé*, dit Boileau, est de vouloir aller au delà du grand : c'est plutôt d'excéder la mesure naturelle du sujet. Il est *bouffi* lorsqu'il sort tout à fait du sujet, et qu'en affectant beaucoup de grandeur et de force, il décèle beaucoup de faiblesse et de lâcheté. Il est *boursouflé* lorsqu'il n'est rempli que de mots, de grands mots vides de sens et d'idées. (R.)

535. Ennemi, Adversaire, Antagoniste.

Les *ennemis* cherchent à se nuire; ordinairement ils se haïssent, et le cœur est de la partie. Les *adversaires* font prévaloir leurs prétentions l'un contre l'autre; ils se poursuivent avec animosité, mais l'intérêt a plus de part à leur conduite que le cœur. Les *antagonistes* embrassent des partis opposés; ils se

traitent quelquefois avec aigreur, mais leur éloignement ne vient que de leur différente façon de penser.

Les premiers font la guerre, veulent détruire, et portent leurs coups jusque sur la personne. Les seconds contestent, veulent s'approprier quelque chose, et en priver le compétiteur; la cupidité est le motif le plus fréquent de leur désunion. Les troisièmes s'opposent réciproquement à leurs progrès, et veulent chacun avoir raison dans leurs disputes; le goût et les opinions sont presque toujours l'objet de leurs débats.

Il y a des nations dont les sujets naissent *ennemis* de ceux de la nation voisine. Un riche plaideur est un *adversaire* plus à craindre que le plus éloquent avocat. Scaliger et Petau furent dans leurs temps grands *antagonistes*. (G).

536. Ennoblir, Annoblir.

Ennoblir, rendre plus considérable, plus noble, plus illustre. *Anoblir*, faire noble, rendre noble, donner des lettres de noblesse.

Anoblir exprime un changement d'état social; *ennoblir*, un changement d'état moral. Une belle action *ennoblit* un caractère; il y a des charges qui *anoblissent*.

Les *anoblis* ne sont pas toujours *ennoblis* aux yeux des hommes de sens; tous ceux qui se sont *ennoblis* par une conduite généreuse n'ont pas été *anoblis*.

Ennoblir s'applique aux choses : les sciences, les lettres, *ennoblissent* la nation qui les cultive. *Anoblir* ne se dit que des personnes.

Ennoblir exprime une augmentation de noblesse, une élévation dont la cause est toujours dans celui qui y parvient.

Anoblir exprime une métamorphose d'état, qui n'est souvent qu'un changement de nom, sans que celui qui l'obtient y ait contribué par son mérite : aussi peut-on être *anobli* pour des crimes : la vertu seule peut *ennoblir*. (F. G.)

537. Énoncer, Exprimer.

Énoncer, faire connaître, produire au dehors. *Exprimer*, tirer le suc en pressant, rendre les traits de la chose, faire l'empreinte, représenter au naturel. Il est clair que ce dernier désigne, en matière de discours et de paroles, une image plus marquée, plus parfaite de l'idée que le premier, qui ne sert qu'à la déclarer et à la faire connaître.

Vous *énoncez* votre pensée en la rendant d'une manière intelligible : vous l'*exprimez* en la rendant d'une manière sensible.

Les gestes concourent, avec les mouvements du visage, à *exprimer* les mou-

538. S'enquérir, S'informer.

« Le mot n'est pas noble (dit-on en parlant de *s'enquérir*); il paraît proscrit du discours ordinaire, admis tout au plus dans le jargon du palais.» Certes, cette proscription ne ferait honneur ni à notre goût ni à nos lumières. *S'enquérir* était du beau langage dans le dernier siècle : j'en ai la preuve dans les écrits des femmes qui fréquentaient la cour, et qui ont laissé une réputation littéraire. Il est bon et utile, car il tient à une grande famille, et il dit quelque chose de plus fort et de plus précis que son synonyme *s'informer*, mot qui ne conserve aucune trace de son origine, puisque le sens propre d'*informer* est de donner la forme.

S'enquérir, c'est faire des *enquêtes* ou des recherches plus ou moins diligentes, curieuses, étendues ou profondes pour acquérir la connaissance, une connaissance ample ou exacte, ou même la certitude de la chose. *S'informer*, c'est seulement chercher, demander des lumières, des éclaircissements pour savoir ce qui est.

S'enquérir dit plus que *s'informer*; comme *quérir* dit plus que chercher, *requérir* que demander, etc. *S'enquérir*, en latin *inquirere*, c'est scruter, fouiller en dedans, dans le fond, *intus quærere*, comme le remarquent les vocabulistes. En demandant une chose à quelqu'un, on s'en *informe*; en la demandant à plusieurs personnes, pour juger par leurs témoignages comparés, ou en pressant ou poursuivant de questions une personne instruite, on *s'enquiert*. Ce dernier verbe est l'espèce; l'autre est le genre.

Ainsi, celui qui questionne *s'enquiert*; celui qui demande *s'informe*.

A force de *s'enquérir*, on découvre; à force de *s'informer*, on apprend. (R.)

539. Enseigner, Apprendre, Instruire, Informer, Faire savoir.

Enseigner, c'est uniquement donner des leçons. *Apprendre*, c'est donner des leçons dont on profite. *Instruire*, c'est mettre au fait des choses par des mémoires détaillés. *Informer*, c'est avertir les personnes des événements qui peuvent être de quelque importance. *Faire savoir*, c'est simplement rapporter ou mander fidèlement les choses.

Enseigner et *apprendre* ont plus de rapport à tout ce qui est propre à cultiver l'esprit et à former une belle éducation; c'est pourquoi l'on s'en sert très à propos lorsqu'il est question des arts et des sciences. *Instruire* a plus de rapport à ce qui est utile, à la conduite de la vie et au succès des affaires; ainsi il est à sa place lorsqu'il s'agit de quelque chose qui regarde ou notre devoir ou nos intérêts. *Informer* renferme particulièrement, dans l'étendue de son sens, une idée d'autorité à l'égard des personnes qu'on *informe* et une idée de dépendance à l'égard de celles dont les faits sont l'objet de l'*information*; c'est par cette raison que ce mot est à merveille lorsqu'il est question des services ou des malversations de gens employés par d'autres, et de la manière dont se comportent les enfants, les domestiques, les sujets, enfin tous ceux qui ont à rendre raison à quelqu'un de leur conduite et de leurs actions. *Faire savoir* a plus de rapport à ce qui satisfait simplement la curiosité; de sorte qu'il convient mieux en fait de nouvelles.

Le professeur *enseigne*, dans les écoles publiques, ceux qui viennent entendre ses leçons. L'historien *apprend* à la postérité les événements de son siècle. Le prince *instruit* ses ambassadeurs de ce qu'ils ont à négocier : le père *instruit* aussi ses enfants de la manière dont ils doivent vivre dans le monde. L'intendant *informe* la cour de ce qui se passe dans la province; comme le surveillant *informe* les supérieurs de la bonne ou mauvaise conduite de ceux qui leur sont soumis. Les correspondants se *font savoir* réciproquement tout ce qui arrive de nouveau et de remarquable dans les lieux où ils sont.

Il faut savoir à fond pour être en état d'*enseigner*. Il faut de la méthode et de la clarté pour *apprendre* aux autres, de l'expérience et de l'habileté pour

bien *instruire*, de la prudence et de la sincérité pour *informer* à propos et au vrai, des soins et de l'exactitude pour *faire savoir* ce qui mérite de n'être pas ignoré.

Bien des gens se mêlent d'*enseigner* ce qu'ils devraient encore étudier. Quelques-uns en *apprennent* aux autres plus qu'ils n'en savent eux-mêmes. Peu sont capables d'*instruire*. Plusieurs prennent la peine, sans qu'on les en prie, d'*informer* les gens de tout ce qui peut leur être désagréable. Il y en a d'autres qui, par leur indiscrétion, *font savoir* à tout le monde ce qui est à leur propre désavantage. (G.).

540. Ensemble, A la Fois.

Ensemble indique la réunion momentanée ou prolongée de plusieurs choses ou de plusieurs actions : *à la fois*, la rencontre de plusieurs mouvements dans un même moment. Deux livres se mettent *ensemble* dans une bibliothèque, et tous deux tombent *à la fois*, quoique l'un puisse tomber d'un côté et l'autre de l'autre. Deux chanteurs chantent *ensemble* dans un duo, quoiqu'ils ne chantent pas *à la fois ;* et si l'un des deux chante faux, ils auront beau chanter *à la fois*, ils ne chanteront pas *ensemble*. Deux hommes voyagent *ensemble* et partent *à la fois*, c'est-à-dire au même moment ; ou bien ils se battent *ensemble* et s'arrêtent *à la fois*. Pour les choses qui ne peuvent avoir qu'un moment d'existence, *ensemble* veut dire *à la fois :* ainsi deux coups de fusil partent *ensemble*, c'est-à-dire *à la fois*, quoiqu'ils se dirigent vers des côtés différents.

Ensemble désigne plutôt le rapport qui existe entre les actions ou les choses; *à la fois*, celui qui existe entre les instants. (F. G.)

541. Entendre, Comprendre, Concevoir.

Se faire des idées conformes aux objets présentés, c'est la signification commune de ces mots; mais *entendre* marque une conformité qui a précisément rapport à la valeur des termes dont on se sert ; *comprendre* en marque une qui répond directement à la nature des choses qu'on explique ; et celle qu'exprime le mot de *concevoir* regarde plus particulièrement l'ordre et le dessein de ce qu'on se propose. Le premier s'applique très-bien aux circonstances du discours, au ton dont on parle, au tour de la phrase, à la délicatesse des expressions ; tout cela s'*entend*. Le second paraît mieux convenir en fait de principes, de leçons, de connaissances spéculatives; ces choses se *comprennent*. Le troisième s'emploie avec grâce pour les formes, les arrangements, les projets, les plans; enfin, tout ce qui dépend de l'imagination se *conçoit*.

On *entend* les langues, on *comprend* les sciences et l'on *conçoit* ce qui regarde

sans *écouter*. *Ouïr* n'est guère d'usage qu'au prétérit : il diffère d'*entendre* en ce qu'il marque une sensation plus confuse : on a quelquefois *ouï* parler sans avoir *entendu* ce qui a été dit.

Il est souvent à propos de feindre de ne pas *entendre*. Il est malhonnête d'*écouter* aux portes. Pour répondre juste, il faut avoir *ouï* distinctement. (G.)

543. Entendre raillerie, Entendre la raillerie.

Ces deux expressions ne sont point synonymes, et peut-être, par cette raison, ne devraient-elles pas trouver place ici; mais elles se ressemblent si fort à l'extérieur, qu'il peut y avoir, pour bien des gens, autant de danger de prendre l'une pour l'autre, que si elles étaient synonymes en effet. Les différences qui les distinguent peuvent donc conduire au même but, qui est de mettre en état de parler avec justesse.

Entendre raillerie, c'est prendre bien ce qu'on nous dit, c'est ne s'en point fâcher, c'est non-seulement savoir souffrir les *railleries*, mais aussi les détourner avec adresse et les repousser avec esprit. *Entendre la raillerie*, c'est *entendre* l'art de railler; comme *entendre* la poésie, c'est *entendre* l'art et le génie des vers. (*Encycl.*, XIII, 766.)

On dit qu'un homme *entend la raillerie*, pour dire qu'il a la facilité, l'art, le talent de bien railler; et qu'il *entend raillerie*, pour dire qu'il ne s'offense point de ce qu'on lui dit en raillant. (*Dictionn. de l'Acad.*, 1762.)

Il y a des auteurs si amoureux de leurs pensées, qu'ils n'*entendent* point *raillerie* sur la contradiction, quelque mesurée qu'elle soit; c'est qu'ils ont écrit pour être loués, et qu'ils jugent qu'ils ont manqué leur coup. Les moins emportés ont quelquefois recours à l'ironie et au sarcasme pour se venger; c'est qu'ils ignorent sans doute qu'il faut plus d'esprit et de talent pour bien *entendre la raillerie* que pour bien défendre une opinion vraie ou vraisemblable. Qu'ils n'écrivent que pour être utiles, ils seront moins contredits, ou ils seront moins sensibles; cela revient au même pour leur amour-propre. (B.)

544. Entêté, Opiniâtre, Têtu, Obstiné.

Ces épithètes marquent un défaut qui consiste dans un trop grand attachement à son sens. Mais ce défaut, dans un *entêté*, semble venir d'un excès de prévention qui le séduit, et qui, lui faisant regarder les opinions qu'il a embrassées comme les meilleures, l'empêche d'en approuver et d'en goûter d'autres. Dans un *opiniâtre*, ce défaut paraît être l'effet d'une constance mal entendue, qui le confirme dans ses volontés, et qui, lui faisant trouver de la honte à avouer le tort qu'il a, l'empêche de se rétracter. Dans un *têtu*, ce défaut vient d'une pure indocilité ou bonne opinion de soi-même, qui fait que se consultant seul, il ne compte pour rien le sentiment d'autrui. Dans un *obstiné*, ce défaut me paraît provenir d'une espèce de mutinerie affectée, qui le rend intraitable, qui, tenant un peu de l'impolitesse, fait qu'il ne veut jamais céder.

Entêté et *têtu* désignent un défaut fondé plutôt sur un esprit trop fortement persuadé que sur une volonté trop difficile à réduire, et dont, par conséquent, le propre effet est de faire trop abonder en son sens : avec cette différence entre eux, que l'*entêté* croit et se persuade également les sentiments des autres comme les siens, et même après quelque sorte d'examen ou de raisonnement; au lieu que le *têtu* ne s'en tient qu'aux siens propres, et le plus souvent du premier aspect, sans aucune réflexion.

Opiniâtre et *obstiné* désignent, tout au contraire, un défaut plus fondé sur une volonté revêche que sur une conviction d'esprit, et dont l'effet particulier tend directement à ne se point rendre au sens des autres, malgré toutes les lumières contraires : avec cette différence que l'*opiniâtre* refuse ordinairement de se rendre à la raison par une opposition à céder qui lui est comme natu-

relle et de tempérament, au lieu que l'*obstiné* ne s'en défend souvent que par une volonté de pur caprice et de propos délibéré. (G.)

545. Enthousiasme, Exaltation.

Enthousiasme, état momentané, mouvement extraordinaire d'esprit, causé presque toujours par une cause extérieure. *Exaltation*, état habituel, élévation constante que l'âme doit à ses propres forces, qui est dans sa propre nature.

Un homme susceptible d'*enthousiasme* en prend lorsqu'il rencontre ce qui peut lui en inspirer. Un homme plein d'*exaltation* la porte dans tous ses jugements, dans toutes ses idées, dans ses actions; il donne à tout sa couleur personnelle.

On peut inspirer de l'*enthousiasme* à quelqu'un qui n'y est pas enclin, parce que ce n'est qu'un élan momentané qui n'engage à rien pour la suite; on ne donne pas de l'*exaltation*, parce que c'est une disposition soutenue, et que l'homme n'a pas assez de force pour soutenir longtemps un caractère qui ne lui est pas naturel.

L'*enthousiasme* désigne une sorte d'inspiration, qui, dans le sens primitif du mot, était divine. La Sibylle rendait des oracles pendant son *enthousiasme*, c'est-à-dire pendant le temps où le dieu la possédait. C'est de là qu'on est parti pour appliquer ce mot à l'élan par lequel un homme de génie s'élève, en quelque sorte au-dessus de lui-même, et semble inspiré par un dieu. On dit l'*enthousiasme* d'un poëte, d'un orateur. L'*exaltation* ne désigne qu'une élévation de sentiments au-dessus des sentiments ordinaires; elle peut être raisonnée : un vrai chrétien doit, dans beaucoup d'occasions, passer pour *exalté* aux yeux du monde; mais on ne l'accusera jamais d'*enthousiasme*, parce que tous ses mouvements sont égaux. L'*exaltation* fondée sur la conviction religieuse répand sur toute la vie une grande sérénité; l'*enthousiasme* est l'opposé du calme.

L'*enthousiasme* s'applique plus souvent aux facultés intellectuelles; l'*exaltation*, aux facultés morales : cependant on dit, l'*enthousiasme* du bien.

Etre *enthousiaste*, c'est être facile à prévenir, à entraîner; être *exalté*, c'est ne pas penser comme la plupart des hommes. (F. G.)

546. Entier, Complet.

Une chose est *entière* lorsqu'elle n'est ni mutilée, ni brisée, ni partagée, et que toutes ses parties sont jointes ou assemblées de la façon dont elles doivent l'être : elle est *complète* lorsqu'il ne manque rien, et qu'elle a tout

ment se rapporte directement à votre action; *en entier* s'applique immédiatement à l'objet, l'ouvrage : de même vous avez *entièrement* payé votre dette, vous en avez fait le payement *entier*; vous avez payé votre dette *en entier*, vous l'avez payée *tout entière*.

S'il est souvent indifférent d'employer l'une ou l'autre de ces manières de parler, puisque le résultat paraît être le même, il n'en est pas moins nécessaire quelquefois d'employer l'une des deux à l'exclusion de l'autre. Vous direz *entièrement* quand il s'agira de marquer l'étendue de votre action, et *en entier* lorsqu'il faudra proprement déterminer l'étendue de l'effet ou de la chose.

Vous avez *entièrement* compté une somme; la somme est *en entier* dans le sac. Vous ne diriez point que vous avez compté *en entier*; et il ne faut pas dire que la somme est *entièrement* à cette place.

Une personne change *entièrement* d'avis; on ne dira pas qu'elle en change *en entier* : c'est la personne qui change et non l'avis. Elle en change *entièrement*, en ce qu'elle n'en conserve rien; l'avis reste *en entier*, mais ce n'est pas celui de la personne.

La peste a cessé *entièrement* et non *en entier*. La peste en elle-même ne se divise pas comme un tout qui a plusieurs parties; mais son cours ou son action a plus ou moins de force, et passe par divers degrés d'affaiblissement jusqu'à son entière cessation.

En entier indiquera aussi ce qui se fait tout à la fois, en un seul coup, par un seul acte, tout ensemble; tandis qu'*entièrement* désigne une succession d'actes ou une action dont les influences divisées se portent sur divers objets.

Une ville est *entièrement* engloutie par plusieurs secousses de tremblements de terre; par une seule ouverture subite de la terre elle est engloutie *en entier*. (R.).

548. Entourer, Environner, Enceindre, Enclore.

Enclore, c'est enfermer une chose comme dans un rempart, former tout autour une *clôture* de manière qu'elle soit cachée, défendue. Un parc est *enclos* de murs, pour que les personnes n'y entrent pas, et que le gibier n'en sorte point. On fait *enclore* un jardin pour le mettre à l'abri des incursions, et même afin qu'on n'y soit pas vu. Défendre à un propriétaire d'*enclore* son champ, c'est lui défendre de garder son bien. *Enclore* ne se dit qu'au propre, et, comme le simple *clore*, il est défectif.

Enceindre, c'est renfermer une chose dans une *enceinte*, l'*entourer* dans toute sa circonférence, comme d'une ceinture, de manière que n'étant nulle part ouverte ou découverte, d'un côté ses limites soient fixées, et de l'autre son accès soit défendu.

Ce mot, peu usité, ne se dit que d'une étendue assez considérable. Une ville est *enceinte* de murailles; on fait *enceindre* de fossés une forêt. On a dit *enceindre* et non pas *enclore* un bois de troupes : la *clôture* est permanente et à demeure, l'*enceinte* peut être mobile et seulement tracée.

Les idées distinctives des deux verbes précédents sont bien marquées. Il n'en est pas de même d'*environner* et d'*entourer* : leur étymologie ne donne que l'idée générale et commune de mettre une chose autour d'une autre, de former un cercle autour de celle-ci, de la revêtir ou enfermer dans toute sa circonférence. On *entoure* et on *environne* une ville de murs; et l'on dira de même *enceindre* et *enclore* une ville.

Après beaucoup de recherches et de réflexions sur la valeur et l'emploi des mots *entourer* et *environner*, je serais disposé à croire que ce qui *entoure* touche de plus près à la chose qu'il *entoure*, qu'il forme tout autour une chaîne plus serrée, qu'il a des rapports plus étroits avec elle; tandis que ce qui *environne* peut être plus ou moins éloigné, plus vague, moins continu, plus détaché et plus indépendant de ce qu'il *environne*.

Je me fonde sur certaines façons de parler usitées. Un anneau *entoure* le doigt; un bracelet *entoure* le bras; une bordure *entoure* un tableau; des diamants *entourent* un portrait. On dit dans tous ces cas *entourer* plutôt qu'*environner*.

Mais les cieux *environnent* la terre; des satellites *environnent* une planète; des places fortes *environnent* un Etat, etc.

Ainsi ce qui est *autour* d'une chose en est tout près; mais *environ* ne signifie qu'un peu près; les *alentours* ne s'étendent pas aussi loin que les *environs*. La chose *entourée* est comme le centre de ce qui l'*entoure*; la chose *environnée* n'a nécessairement qu'un rapport de position avec ce qui l'*environne*.

Ces mots s'emploient également au figuré; *entourer* s'y renfermera donc dans un cercle plus étroit, et il indiquera des rapports plus intimes; *environner*, plus libre et plus pompeux, embrassera un champ plus vaste, et conviendra surtout dans les grandes images. L'homme est *environné* de misères; le pauvre en est tout *entouré*. (R.)

549. Entremise, Médiation.

Entremise est l'action d'une personne qui s'emploie à traiter une affaire entre deux personnes éloignées l'une de l'autre. La *médiation*, l'action de celle qui s'emploie à concilier des intérêts opposés.

Accorder son *entremise*, c'est se mettre entre deux points éloignés pour servir de canal aux choses qui ne peuvent passer de l'un à l'autre directement et sans intermédiaire : accorder sa *médiation*, c'est se placer comme terme moyen entre deux extrêmes pour les rapprocher.

L'*entremise* n'est nécessaire qu'entre des gens éloignés par leur situation respective : la *médiation* ne sert qu'entre des gens séparés par la haine ou par des intérêts contraires. On proposera son *entremise* pour traiter entre des gens qui ne se connaissent pas; sa *médiation*, pour réconcilier des ennemis.

L'*entremise* ne sert que de communication; elle peut s'employer entre des gens de condition différente : la *médiation* est le point moyen duquel les deux extrêmes doivent également se rapprocher; elle ne peut avoir lieu qu'entre égaux. C'est par l'*entremise* d'un ami puissant qu'un inférieur obtiendra son pardon du supérieur à qui il a déplu. La *médiation* s'emploiera entre deux amis brouillés.

L'*entremise*, qui n'agit quelquefois que sur les choses, peut s'employer sans avoir été demandée par les personnes envers qui on l'emploie : la *médiation* ne peut agir qu'en rapprochant les volontés; il faut qu'elle ait été désirée par les deux partis.

Les princes ont trop d'agents à leurs ordres pour avoir besoin de l'*entremise* de personne, si ce n'est dans leurs affaires secrètes : l'opposition de leurs intérêts réciproques fait qu'ils ont souvent besoin de *médiation*. (F. G.)

550. Envie, Jalousie.

Voici les nuances par lesquelles ces mots diffèrent :

1° On est *jaloux* de ce qu'on possède, et *envieux* de ce que possèdent les autres : c'est ainsi qu'un amant est *jaloux* de sa maîtresse; un prince, *jaloux* de son autorité (*Encycl.*, V, 738.)

La *jalousie* est donc, en quelque manière, juste et raisonnable, puisqu'elle ne tend qu'à conserver un bien qui nous appartient, ou que nous croyons nous appartenir; au lieu que l'*envie* est une fureur qui ne peut souffrir le bien des autres. (La Rochefoucauld.)

La *jalousie* ne règne pas seulement entre des particuliers, mais entre des nations entières, chez lesquelles elle éclate quelquefois avec la violence la plus funeste : elle tient à la rivalité de la position, du commerce, des arts, des talents et de la religion. (*Encycl.*, VIII, 439.)

L'homme qui dit qu'il n'est pas né heureux pourrait du moins le devenir par le bonheur de ses amis ou de ses proches : l'*envie* lui ôte cette dernière ressource. (La Bruyère, *Caract.*, ch. xi.)

2° Quand ces deux mots sont relatifs à ce que possèdent les autres, *envieux* dit plus que *jaloux*. Le premier marque une disposition habituelle et de caractère ; l'autre peut désigner un sentiment passager ; le premier désigne un sentiment actuel plus fort que le second. On peut être quelquefois *jaloux* sans être naturellement *envieux* : la *jalousie*, surtout au premier mouvement, est un sentiment dont on a quelquefois peine à se défendre ; l'*envie* est un sentiment bas, qui ronge et tourmente celui qui en est pénétré. (*Encycl.*, V, 738.)

La *jalousie* est l'effet du sentiment de nos désavantages comparés au bien de quelqu'un : quand il se joint à cette *jalousie* de la haine, et une volonté de vengeance dissimulée par faiblesse, c'est *envie*. (*Connaiss. de l'esprit humain*, page 85.)

Toute *jalousie* n'est point exempte de quelque sorte d'*envie*, et souvent même ces deux passions se confondent. L'*envie*, au contraire, est quelquefois séparée de la *jalousie*, comme est celle qu'excitent dans notre âme les conditions fort élevées au-dessus de la nôtre, les grandes fortunes, la faveur, le ministère.

L'*envie* et la haine s'unissent toujours et se fortifient l'une l'autre dans un même sujet ; et elles ne sont reconnaissables entre elles qu'en ce que l'une s'attache à la personne, l'autre à l'état et à la condition. (La Bruyère, *Caract.*, ch. xi.)

551. Envier, Avoir envie.

Nous *envions* aux autres ce qu'ils possèdent ; nous voudrions le leur ravir. Nous *avons envie* pour nous de ce qui n'est pas en notre possession ; nous voudrions l'*avoir*. Le premier est un mouvement de jalousie ou de vanité ; le second l'est de cupidité ou de volupté.

Les subalternes *envient* l'autorité des supérieurs. Les enfants *ont envie* de tout ce qu'ils voient.

Il me paraît qu'on se sert plus à propos d'*envier* pour les avantages personnels et généraux ; mais qu'*avoir envie* va mieux pour les choses particulières et détachées de la personne. Ainsi l'on dit *envier* le bonheur de quelqu'un, et *avoir envie* d'un mets. (G.)

552. Envier. Porter envie.

C'est également désirer avec une sorte de chagrin ce qui est en la possession d'un autre ; mais ces deux expressions donnent à cette passion des tournures différentes : on *envie* les choses, et on *porte envie* aux personnes.

Voiture, dans une de ses lettres à M. Costar, s'exprime de cette sorte : « Moi qui, en toute autre occasion, me réjouis de vos avantages plus que des miens propres, et qui ne vous *envie* pas votre esprit, votre science, ni votre réputation, je vous *porte envie* d'avoir été huit jours avec M. de Balzac. (Bouhours, *Rem. nouv.*, tome I.)

553. Épanchement, Effusion.

Épancher, verser en *penchant*, en inclinant doucement, répandre goutte à goutte.

Effusion, écoulement abondant, débordement, profusion, prodigalité.

L'*effusion* est plus vive, plus abondante, plus continue que l'*épanchement*. Par une meurtrissure, il se fait un *épanchement* de sang ; il y en aura *effusion* par une large plaie. Un *épanchement* de bile cause des incommodités ; l'*effusion* de la bile cause la jaunisse. Les libations usitées dans les sacrifices anciens se faisaient plutôt par *épanchement* que par *effusion*, c'est-à-dire qu'on

se contentait ordinairement d'*épancher* quelques gouttes de la liqueur, au lieu de l'*épandre*, ou, comme on dit à présent, de la *répandre*.

Ces mots conservent leur différence au figuré. On dit souvent l'*épanchement* et l'*effusion* du cœur. Si les hommes connaissaient le plaisir des *épanchements* de l'amitié, dit Saint-Évremont, ils le préféreraient à tous les autres.

Un cœur sensible cherche à se soulager par des *épanchements*; un cœur trop plein cherche à se décharger par des *effusions*.

Les passions douces et discrètes se communiquent par des *épanchements*; les passions violentes et impétueuses se répandent par des *effusions*.

Les premières larmes d'une douleur longtemps concentrée provoquent leur affluence : les premiers *épanchements* de l'âme provoquent l'*effusion*.

L'*épanchement* naît surtout du penchant ou de l'attrait : ainsi on dit, en matière de dévotion, l'*épanchement* de l'âme. L'*effusion* naît de différentes dispositions, ou naturelles, ou accidentelles de l'âme : ainsi l'*effusion* est naturelle à l'homme communicatif comme au pécheur contrit.

L'*épanchement*, considéré comme l'ouvrage du penchant, se fait surtout d'un cœur dans un autre. L'*effusion*, considérée comme l'effet d'un naturel facile, se fait de l'âme sur tous les objets. (R.)

554. Épithète, Adjectif.

Dumarsais estime que l'*adjectif* est destiné à marquer les propriétés physiques et communes des objets, et que l'*épithète* désigne ce qu'il y a de particulier et de distinctif dans les personnes et dans les choses, soit en bien, soit en mal. Cette distinction ne pourrait regarder que les *épithètes* appellatives qui forment une dénomination, ou les *épithètes* patronymiques qui indiquent des rapports d'origine : comme quand on dit : *Philippe le Long, Henri le Grand, Scipion l'Africain*, etc. Ces *épithètes* forment des espèces de surnoms ou de prénoms.

Cet habile grammairien veut que l'*adjectif* se prenne dans le sens physique, et que, dans le sens figuré, il soit *épithète*. Mais si vous dites, un fruit *doux* est agréable à manger, et il est agréable de traiter avec un homme *doux*; *doux* est, ce me semble, également *adjectif* dans le sens propre et dans le sens figuré. Il faut mettre l'*adjectif* dans la *phrase* : vous pouvez y mettre ou n'y pas mettre l'*épithète*. On dit une *épithète oiseuse*, lorsque le mot est inutile : on ne dit pas un *adjectif oiseux*; il ne serait alors qu'une *épithète*. L'*épithète* n'est que placée auprès du sujet : l'*adjectif* est lié avec le sujet.

L'*épithète* appartient proprement à la poésie et à l'éloquence : elles souffrent, elles exigent même une certaine abondance de paroles. L'*adjectif* appartient à la grammaire et à la logique; elles veulent qu'on dise tout ce qu'il faut, et qu'on ne dise que ce qu'il faut. L'*épithète* et l'*adjectif* se joignent au substantif pour en modifier l'idée principale par des idées secondaires : mais l'idée de l'*adjectif* est nécessaire, elle sert à déterminer et compléter le sens de la proposition, et l'idée de l'*épithète* n'est souvent qu'utile, elle sert à l'agrément et à l'énergie du discours. Retranchez d'une phrase l'*adjectif*, elle est incomplète, ou plutôt c'est une autre proposition : retranchez-en l'*épithète*, la proposition pourra rester entière; mais déparée ou affaiblie. Telle est la règle générale pour distinguer l'*épithète* de l'*adjectif*.

L'*esprit* chagrin *attriste en quelque sorte les objets les plus riants. La pâle Mort frappe également du pied à la porte des cabanes et à celle des palais*. Supprimez dans la première phrase l'adjectif *chagrin*, cela n'a plus de sens : supprimez dans la seconde l'épithète *pâle*, le sens reste, mais l'image est décolorée.

M. Sulzer a fort bien distingué l'*épithète* proprement dite, du simple *adjectif*. « Il y a, dit-il, une autre espèce d'*épithètes*, qu'on pourrait nommer grammaticales, parce qu'elles ne sont que ce qu'on nomme en grammaire des

adjectifs. Celles-ci n'ont point de beauté esthétique, mais elles sont nécessaires à l'intelligence du discours; par exemple, enfant *gâté*, esprit *chagrin*. Sans elles, l'idée principale n'aurait pas la détermination indispensable pour former un sens précis. »

L'*adjectif* détermine en quelque sorte le véritable sens du substantif. L'*épithète* confirme l'expression. (R.)

555. Épître, Lettre.

Lettres se dit généralement de toutes celles qu'on écrit d'ordinaire, surtout en prose, et de celles qui ont été écrites par des auteurs modernes ou dans des langues vivantes : ainsi l'on dit, les *lettres* de Balzac, de Voiture, de Mme de Sévigné, écrites en français; les *lettres* du cardinal d'Ossat, du cardinal de Bentivoglio, écrites en italien; les *lettres* de Guévara, d'Antonio Perez, en espagnol; les *lettres* de Grotius, de Muret, de Jacques Bongars, en latin, etc.

Épître, au contraire, se dit en parlant des *lettres* écrites par les anciens, dont les langues sont mortes : ainsi l'on dit, les *épîtres* de Cicéron, de Sénèque, de Pline. Il est pourtant vrai que les traducteurs modernes ont dit *lettres*, en parlant de celles de Pline et de Cicéron. Le mot d'*épître* est consacré surtout aux écrits de ce genre qui nous viennent des apôtres; les *épîtres* de saint Paul, de saint Jacques, de saint Pierre, de saint Jean, de saint Jude; et l'on dit aussi l'*épître* de la messe, pour marquer la lecture qui s'y fait de quelque morceau de ces *épîtres* apostoliques, ou même, par extension, de quelque livre que ce soit de l'Ancien Testament.

Dans le style moderne, on donne généralement le nom de *lettres* à toutes celles que l'on écrit en prose, de quelque matière qu'elles traitent, et avec quelque étendue qu'elles soient écrites : il ne faut en excepter que celles que l'on met à la tête des livres pour les dédier, et que l'on nomme *épîtres* dédicatoires. Mais on donne le nom d'*épîtres* aux *lettres* écrites en vers, qui ont le caractère de celles d'Horace : ainsi l'on dit, les *épîtres* de Despréaux, de Rousseau.

Tout ce qui peut faire la matière d'un discours en forme peut aussi faire la matière d'une *lettre;* celui qui l'écrit doit donc, proportion gardée, se proposer, ainsi que l'orateur, d'instruire, de toucher et de plaire. Il y a des *lettres* de pur raisonnement; d'autres, de sentiment; d'autres, de simple agrément : les premières exigent un style simple; les secondes, un style pathétique; les dernières un style fleuri : mais toutes demandent du naturel.

Il faut croire, dit un auteur moderne, que l'estime et l'amitié ont inventé l'*épître* dédicatoire; mais la bassesse et l'intérêt en ont bien avili l'usage.

On attache aujourd'hui à l'*épître* en vers l'idée de la réflexion et du travail, et on ne lui permet point les négligences de la *lettre*. L'*épître* comme la *lettre* n'a point de style déterminé; elle prend le ton de son sujet, et s'élève ou s'abaisse, suivant le caractère des personnes. (B.)

556. Errer, Vaguer.

Vaguer est presque inusité quoique nous ayons sans cesse à la bouche *vague*, substantif : *vague*, adjectif; *vagabond*, *extravaguer*, etc. Mais un Bossuet ne craindra pas de dire que l'homme qui se présente à vous par contrainte, par bienséance, laisse *vaguer* ses pensées, sans que vos discours arrêtent son esprit distrait. Cet exemple suffit pour nous montrer qu'à tort on nous assure que ce mot ne se dit point au figuré. Les Latins, de qui nous l'avons immédiatement reçu, en font un fréquent usage en ce sens : et nous disons pensée *vague*, discours *vague*, etc.

Vaguer, c'est *errer* d'une manière *vague* et vaine, à l'aventure, sans suivre aucune route déterminée, sans s'arrêter nulle part, sans but, sans dessein, sans raison, sans retenue.

Des peuples *errants* ne se fixent nulle part; ils changent souvent de lieu : des peuples *vagabonds* ne s'arrêtent pas; ils sont, pour ainsi dire, toujours en course, sans fixer un terme à leurs mouvements.

Celui qui *erre* va sans savoir son chemin; celui qui *vague*, va toujours sans savoir où. Quand on *erre*, on est tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; quand on *vague*, on est partout, on n'est nulle part. L'homme égaré *erre*, l'homme oisif *vague*. Sans boussole vous *errez*; au gré des vents, vous *vaguez*.

Avec de l'inconstance on *erre*, avec de la légèreté on *vague*. L'esprit *erre* d'objet en objet; l'imagination *vague* au loin de rêveries en chimères. (R.)

557. Érudit. Docte, Savant.

Ces trois termes sont synonymes, en ce qu'ils supposent des connaissances acquises par l'étude.

L'*érudit* et le *docte* savent des faits dans tous les genres de littérature : l'*érudit* en sait beaucoup; le *docte* les sait bien. Le *docte* et le *savant* connaissent avec intelligence; le *docte* connaît des faits de littérature, qu'il sait appliquer; le *savant* connaît des principes, dont il sait tirer les conséquences.

Une bonne mémoire et de la patience dans l'étude suffisent pour former un *érudit* : ajoutez-y de l'intelligence et de la réflexion, vous aurez un homme *docte* : appliquez celui-ci à des matières de spéculation et de sciences, et donnez-lui de la pénétration, vous en ferez un *savant*.

Si l'on peut employer indifféremment les termes d'*érudit* et de *docte*, c'est lorsqu'on ne veut indiquer que l'objet du savoir, sans rien dire de la manière dont on sait. Si les termes de *docte* et de *savant* peuvent être pris l'un pour l'autre, c'est lorsqu'on ne veut désigner que la manière intelligente et raisonnée dont ils savent, et que l'on fait abstraction de l'objet du savoir. Mais les termes d'*érudit* et de *savant* ne peuvent jamais se mettre l'un pour l'autre, parce qu'ils diffèrent en tout point, et par l'objet, et par la manière : cette différence est si grande, que *savant* est toujours un éloge; au lieu que l'on dit quelquefois, par une sorte de mépris, qu'un homme n'est qu'un *érudit*.

Ces trois termes se disent des personnes; mais il n'y a que *docte* et *savant* qui se disent des ouvrages.

On dit d'un livre qui contient beaucoup de faits de littérature et grand nombre de citations, non pas qu'il est *érudit*, mais qu'il est rempli d'*érudition*. On dit un *docte* commentaire, pour marquer que l'*érudition* y est employée avec discrétion et avec intelligence. Un ouvrage est *savant* quand on y traite les grands principes des sciences rigoureuses, ou qu'on les y emploie pour la fin particulière qu'on se propose. (R.)

même, et il désigne une confiance appuyée sur quelque motif : le second regarde particulièrement le moment heureux de l'événement, sans exclure ni désigner, par sa propre énergie, aucun fondement de confiance. On *espère* d'obtenir les choses; on *attend* qu'elles viennent.

« Il faut toujours *espérer* en la bonté du ciel, et *attendre*, sans murmurer, l'heure de la Providence.

« Plus on a de témérité à *espérer*, plus on a d'impatience à *attendre*.

« Il semble aussi que ce qu'on *espère* soit plutôt une grâce ou une faveur, et que ce qu'on *attend* soit plus une chose de devoir et d'obligation. Ainsi, nous *espérons* des réponses favorables à nos demandes, et nous en *attendons* de convenables à nos propositions. »

Espérer signifie, à la lettre, voir en avant, dans l'avenir, et, par une restriction reçue, prévoir quelque chose d'heureux.

Attendre signifie être *attentif*, s'appliquer, avoir l'esprit *tendu* vers ce qui doit arriver.

Ainsi *espérer* indique primitivement un acte de *prévoyance*; et *attendre*, une continuité d'*attention*. On *espère*, on se flatte, on aime à croire qu'une chose arrivera : on *attend* ce qui doit arriver, on y songe, on s'en occupe. On *espère*, donc le succès; on *attend* l'événement. Le succès qu'on *espère* est un succès heureux; l'événement qu'on *attend* peut être heureux ou malheureux. On *attend* l'événement même, de même qu'on *espère* le succès en lui-même. Un accusé *espère* un jugement favorable, et il *attend* son jugement.

On *espère* contre toute espérance. *Espérer* ne désigne donc pas nécessairement une confiance fondée sur quelque motif. On *attend* ce qu'on a lieu de croire qui sera. L'*attente* est donc accompagnée, ou plutôt elle est fondée sur la confiance. On *espère* ce qu'on désire; on *attend* ce qu'on croit. On *espère* gagner à la loterie; on *attend* impatiemment qu'elle se tire. Vous *espérez* un service de quelqu'un; vous l'*attendez* d'un ami.

Ce n'est donc pas précisément une grâce ou une faveur qu'on *espère* plutôt; mais l'on *espère* un bien incertain, et l'on *attend* une chose ou nécessaire, ou très-probable.

« J'*espère*, dit l'abbé Girard, que mon ouvrage sera goûté du public, et j'en *attends* un jugement équitable. » Ses *espérances* ont été justifiées; son *attente* sera remplie. Pour moi, j'*espère* que le public approuvera ma critique; et j'*attends* un jugement raisonné de nos maîtres pour m'y conformer. (R.)

560. Espoir, Espérance.

On prétend qu'*espoir* est moins usité en prose qu'en vers : cependant je l'ai trouvé chez les prosateurs autant que chez les poëtes. Bouhours, en défendant ce mot contre Ménage, cite plusieurs phrases où l'abbé Regnier l'a employé, dans son excellente traduction de Rodriguès. Mais il est d'un usage moins commun que son synonyme, par la raison qu'il ne s'applique pas indifféremment, comme *espérance*, à toutes sortes d'objets de nos désirs.

Ainsi l'*espérance* s'étend sur tous les genres de biens que nous désirons obtenir, avec plus ou moins de penchant à croire que nous les obtiendrons. L'*espoir* s'adresse proprement à cette sorte de bien dont nous désirons le plus ardemment la possession, et dont la privation serait pour nous un malheur. Le désir et la crainte qui accompagnent l'*espoir* sont toujours plus ou moins vifs; il n'en est pas toujours de même de l'*espérance*. L'*espoir*, tout détruit, mènerait au *désespoir* : le *désespoir* est évidemment le contraire de l'*espoir*.

L'*espérance* trompée ne nous laisse souvent dans le cœur qu'un sentiment de peine.

Espoir n'indique qu'un sentiment peut-être passager, une disposition actuelle, tandis qu'*espérance* désigne plutôt une disposition habituelle, un état ou une modification plus ou moins constante. (R.)

L'*espérance* est une sorte de faculté de l'âme humaine; c'est une qualité qui diminue avec l'accroissement de l'âge. Les jeunes gens, qui vivent surtout dans l'avenir, sont tout à l'*espérance*.

> L'illusion féconde habite dans mon sein,
> D'une prison sur moi les murs pèsent en vain;
> J'ai les ailes de l'*Espérance*.

Les vieillards qui n'ont plus rien à attendre de l'avenir médisent de l'*espérance*, et répètent le mot de Franklin : « Celui qui vit d'*espérance* court risque de mourir de faim. »

L'*espérance* est une force active, énergique; ses effets sont connus : elle soutient, relève, console. Les poëtes la personnifient.

L'*espoir* n'est que l'*espérance* particulière et momentanée de chacun; tandis que l'*espérance* embrasse tous les biens que l'on peut convoiter, l'*espoir* a un but déterminé; l'*espérance* vient de la confiance, du sentiment intime et irréfléchi de sa propre force, l'*espoir* naît souvent de la réflexion, quelquefois de la force seul du désir. On a plus ou moins d'*espérance*, suivant qu'on est, par sa nature ou par son âge, plus ou moins disposé à espérer; on a plus ou moins d'*espoir*, suivant qu'on croit plus ou moins au succès.

Mais *espérance* se prend à son tour dans un sens particulier; on dit une *espérance*, des *espérances*; on ne dit pas des *espoirs*. Dans cette acception, *espérance* signifie non plus la faculté d'espérer, l'état d'une âme qui espère, mais une chance favorable qui donne droit d'espérer, qui engage à l'*espoir*. Ce jeune homme donne de belles *espérances*; l'*espérance* de la patrie.

Il est très-différent de dire : il m'a donné de grandes *espérances*, il m'a donné de l'*espoir*. Dans le premier cas, je veux dire : il m'a fait de belles promesses, il m'a montré des chances de succès; dans le second : il a relevé mon courage. Il y a des naturels tristes à qui les plus belles *espérances* ne font pas naître l'*espoir*, et des esprits confiants qui ne perdent point l'*espoir* même quand ils ont perdu la dernière *espérance*,

Résumons : l'*espérance* est la confiance dans l'avenir. L'*espérance* toute trompeuse qu'elle est, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agréable. (La Rochefoucault.) L'*espoir* est l'idée qu'on se fait d'obtenir un bien que l'on désire vivement.

> L'*espoir* un instant nous soulage. (Molière.)

Une *espérance* est un point d'appui pour l'*espoir*. (V. F.)

564. Esprit. Raison. Bon sens. Jugement. Entendement. C...

choses communes; il empêche d'être la dupe des charlatans et des fripons, et il ne donne ni dans le ridicule du langage affecté, ni dans le travers de la conduite capricieuse. Le *jugement* est solide et clairvoyant : il bannit l'air imbécile et nigaud, met aisément au fait des choses, parle et agit en conséquence de ce qu'on dit et de ce qu'on propose. La *conception* est nette et prompte : elle épargne les longues explications, donne beaucoup d'ouverture pour les sciences et pour les arts, met de la clarté dans les expressions et de l'ordre dans les ouvrages. L'*intelligence* est habile et pénétrante; elle saisit les choses abstraites et difficiles, rend les hommes propres aux divers emplois de la société civile, fait qu'on s'énonce en termes corrects, et qu'on exécute régulièrement. Le *génie* est heureux et fécond; c'est plus un don de la nature qu'un ouvrage de l'éducation : quand on a soin de le cultiver, on en est toujours récompensé par le succès; il met du caractère et du goût dans tout ce qui part de lui.

Un galant homme ne se pique point d'*esprit*, s'attache à avoir de la *raison*, veille à ne se point écarter du *bon sens*, travaille à former son *jugement*, exerce son *entendement*, cherche à rendre sa *conception* juste, se procure en toutes choses le plus d'*intelligence* qu'il peut, et suit son *génie*.

La bêtise est l'opposé de l'*esprit*, la folie l'est de la *raison*, la sottise l'est du *bon sens*, l'étourderie l'est du *jugement*, l'imbécillité l'est de l'*entendement*, la stupidité l'est de la *conception*, l'incapacité l'est de l'*intelligence*, et l'ineptie l'est du *génie*.

Il faut dans le commerce des dames de l'*esprit*, ou du jargon qui en ait l'apparence. L'on n'est obligé qu'à fournir de la *raison* dans les cercles d'amis. Le *bon sens* convient avec tout le monde. Le *jugement* est nécessaire pour se maintenir dans la société des grands. L'*entendement* est de mise avec les politiques et les courtisans. La *conception* fait goûter les conversations instructives et savantes. L'*intelligence* est utile avec les ouvriers et dans les affaires. Le *génie* est propre avec les gens à projets et à dépense.

562. Étonnement, Surprise, Consternation

Un événement imprévu, supérieur aux connaissances et aux forces de l'âme, lui cause les situations humiliantes qu'expriment ces trois mots. Mais l'*étonnement* est plus dans les sens, et vient de choses blâmables ou peu approuvées. La *surprise* est plus dans l'esprit, et vient de choses extraordinaires. La *consternation* est plus dans le cœur, et vient de choses affligeantes.

Le premier de ces mots ne se dit guère en bonne part; le second se dit également en bonne et mauvaise part; et le troisième ne s'emploie jamais qu'en mauvaise part. La beauté d'une femme ne cause point d'*étonnement*, et sa laideur produit quelquefois cet effet. La rencontre d'un ami, comme celle d'un ennemi, peut causer de la *surprise*. Un accident qui attaque l'honneur ou qui dérange la fortune est capable de jeter dans la *consternation*.

L'*étonnement* suppose dans l'événement qui le produit une idée de force; il peut frapper jusqu'à suspendre l'action des sens extérieurs. La *surprise* y suppose une idée de merveilleux; elle peut aller jusqu'à l'admiration. La *consternation* y en suppose une de généralité; elle peut pousser la sensibilité jusqu'à un certain abattement.

Les cœurs bien placés sont toujours *étonnés* des perfidies, quelque fréquentes qu'elles soient. Le peuple est *surpris* de beaucoup d'effets naturels, dont il enrichit la liste des miracles ou des sortiléges. Dans les calamités publiques et dans les maux pressants, on est *consterné*, parce qu'on manque de ressources, ou qu'on se défie de celles qu'on a.

Plus on est expérimenté, moins on est susceptible d'*étonnement*, parce que les choses réelles donnent l'idée des possibles. L'esprit supérieur trouve rarement un sujet de *surprise*, parce qu'il sait que ce qu'il ne connaît pas n'est

pas plus extraordinaire que ce qu'il connaît; et que les causes cachées sont également, comme les causes connues, des ressorts mécaniques de la nature, ou des ordres absolus de celui qui la gouverne. Le parfait chrétien et le vrai philosophe sont à l'abri de toute *consternation*, parce qu'ils connaissent la supériorité de la Providence et des causes premières, dont ils respectent les desseins et les effets par une entière soumission. (G.)

Tout ce qui est inattendu *surprend;* ce qui *surprend* par sa grandeur *étonne;* ce qui abat, afflige, *consterne.*

> Le zèle de Joad n'a point dû vous *surprendre.* (Racine.)
>
> Non, d'Alcide jamais la valeur invincible
> N'a d'un exploit si rare *étonné* les humains. (Voltaire.)
>
> Des enfants de Lévi la troupe *consternée.* (Racine.)

Pour être *surpris,* il suffit d'être pris au dépourvu par un événement ; pour être *étonné,* il faut avoir considéré l'événement. On s'*étonne,* on ne se *surprend* pas. La réflexion produit souvent l'*étonnement,* détruit la *surprise.* Une *surprise* peut nous causer de l'*étonnement* si elle est assez forte pour troubler, déconcerter notre âme. La *surprise* est rapide, passagère; on est quelquefois longtemps avant de revenir de son *étonnement.* Il y a des gens dont l'amitié subtile prend plaisir à causer des *surprises* continuelles. Les sots sont *surpris* de tout, parce qu'ils ne prévoient rien ; ils ne sont *étonnés* de rien, parce qu'ils ne peuvent comprendre la grandeur de rien.

La *consternation* est l'état produit par une grande douleur à laquelle on n'était pas préparé et qui nous trouve sans force pour la lutte. (V.F.)

563. Étouffer. Suffoquer.

Otez la respiration, vous *étouffez,* en empêchant les poumons de recevoir l'air et de le rejeter alternativement : sur quelque organe de la respiration qu'on agisse, on *suffoque,* en bouchant le canal de la respiration. La pression des poumons produit l'*étouffement :* la *suffocation* est produite par un embarras particulier dans la trachée-artère ou dans les bronches.

Un fétu arrêté dans la trachée-artère *suffoque.* On *étouffe* dans un air trop dense ou trop rare. Les noyés ne sont point *étouffés,* comme on l'a cru, par l'eau qui entre dans les poumons; ils sont *suffoqués* par l'eau qui, pesant sur la glotte, bouche le passage de l'air. Une violente colère *suffoque ;* une déglutition précipitée *étouffe.*

Etouffer se dit, dans un sens plus étendu, de diverses choses qu'on fait périr, finir, cesser, faute de communication avec l'air. Ainsi, on *étouffe* le

la force de réflexion qui constitue la raison, comme une liqueur qu'on a laissé *évaporer* a perdu la force qui était sa principale qualité. Une liqueur *éventée* a perdu toute sa saveur. L'*écervelé*, par son défaut de jugement, fait supposer en lui l'absence de la cervelle où l'on croit qu'il réside.

Le caractère de l'*écervelé* se marque par des actions déréglées, sans mesure et quelquefois sans but. On dit courir comme un *écervelé*.

C'est un *écervelé* qui court sans savoir où.

L'*étourdi* se fait reconnaître à ses actions, quelquefois incohérentes et contraires à ses intérêts, à ses idées habituelles, à ses volontés même. L'*évaporé*, n'ayant de principes sur rien, agit d'après la fantaisie du moment. L'*éventé* ne s'applique qu'à des niaiseries, et ne se fait remarquer que par des ridicules.

Les airs et les modes, voilà le domaine de l'*éventé;* il ne va pas plus loin : l'*évaporé* porte sa légèreté sur les plus grands intérêts de la vie : un grand intérêt peut fixer l'*étourdi* et le forcer à la réflexion : l'*écervelé* ne connaît d'intérêt que celui de la passion ou de la fantaisie qui le transporte dans le moment.

L'*étourdi* peut manquer, sans le vouloir, aux égards, aux convenances, à ses devoirs même : l'*évaporé* n'y attache aucune importance : l'*éventé* n'y pense pas : l'*écervelé* les foule aux pieds.

L'*étourdi* peut cesser de l'être quand l'âge l'aura mûri : une *étourderie* peut même n'être que le résultat passager d'un mouvement de vivacité dans un caractère ordinairement réfléchi. Un *écervelé* peut, quand ses passions se seront calmées, acquérir le jugement qui lui manque : un *évaporé* ne sera jamais qu'un homme sans raison : un *éventé* ne sera jamais qu'un sot.

L'*étourderie*, quelquefois aimable dans la jeunesse, mérite au moins l'indulgence, parce qu'elle peut s'unir à des qualités très-estimables : on ne peut avoir d'estime pour un caractère *évaporé* : l'*éventé* inspire du mépris : on craint l'*écervelé*, dont les folies peuvent devenir dangereuses. (F. G.)

565. Être d'humeur, Être en humeur.

Chacune de ces phrases signifie être en disposition, avec cette différence qu'*être d'humeur* se dit plus ordinairement d'une disposition habituelle qui tient de l'inclination, du tempérament, de la constitution naturelle; et qu'*être en humeur* marque toujours une disposition actuelle et passagère.

Ainsi, quand on dit : Je ne *suis* pas *d'humeur* à rebuter les gens qui me demandent quelque chose; il n'*est* pas *d'humeur* à souffrir une insulte; on entend par-là le tempérament, le naturel, une disposition ordinaire et habituelle : mais quand on dit : Je ne *suis* pas *en humeur* d'écrire, de me promener, de faire des visites, on veut dire seulement qu'on n'est pas disposé à tout cela dans le moment qu'on parle. (*Dictionnaire de l'Académie;* Bouhours, *Remarques nouvelles*, tome I.)

566. Être faible, Avoir des faiblesses.

Nous *sommes faibles* par la disposition habituelle de manquer, en quelque sorte, malgré nous, soit aux lumières de la raison, soit aux principes de la vertu. Nous *avons des faiblesses* quand nous y manquons en effet, entraînés par quelque cause différente de cette disposition habituelle.

On *est faible* tout à la fois par la disposition du cœur et de l'esprit, et cette disposition constitue le caractère de l'homme *faible*. On *a des faiblesses* ordinairement par la surprise du cœur; ce sont des exceptions dans le caractère de l'homme *qui a des faiblesses*. Personne n'est exempt d'*avoir des faiblesses :* mais tout le monde n'*est* pas homme *faible*.

On *est faible* sans savoir pourquoi, et parce qu'il n'est pas en soi d'être autrement : on *est faible*, ou parce que l'esprit n'a point assez de lumières pour se décider, ou parce qu'il n'est pas assez sûr des principes qui le déterminent pour s'y tenir fortement attaché; ou *est faible* par timidité, par paresse, par la mollesse et la langueur d'une âme qui craint d'agir, et pour qui le moindre effort est un tourment. Au contraire, on *a des faiblesses*, ou parce qu'on est séduit par un sentiment louable, mais trop écouté, ou parce qu'on est entraîné par une passion.

L'homme *faible*, dépourvu d'imagination, n'a pas même la force qu'il faut pour avoir des passions : l'autre n'*aurait* point de *faiblesses*, si son âme n'était sensible ou son cœur passionné. Les habitudes ont sur l'un tout le pouvoir que les passions ont sur l'autre.

On abuse de la disposition du premier, sans lui savoir gré de ce qu'on lui fait faire; c'est qu'on voit bien qu'il ne le fait que parce qu'il *est faible* : on sait gré à l'autre *des faiblesses* qu'il *a* pour nous, parce qu'elles sont des sacrifices. Tous deux ont cela de commun, qu'ils sentent leur état, et qu'ils se le reprochent : car s'ils ne le sentaient pas, il y aurait d'un côté imbécillité, et de l'autre folie : mais, par ce sentiment, l'homme *faible* devient une créature malheureuse, au lieu que l'état de l'autre a ses plaisirs comme ses peines.

L'homme *faible* le sera toute sa vie; toutes les tentatives qu'il fera pour sortir de cet état ne feront que l'y plonger plus avant. L'homme qui *a des faiblesses* sortira d'un état qui lui est étranger; il peut même s'en relever avec éclat. Turenne, n'étant plus jeune, *eut la faiblesse* d'aimer madame de C***; il *eut la faiblesse* plus grande de lui révéler le secret de l'État. Il répara la première en cessant d'en voir l'objet; il répara la seconde en l'avouant. Un homme *faible* aurait fait les mêmes fautes, mais jamais il ne les aurait réparées. (*Encycl.*, VII, 27, 28.)

567. Être, Exister, Subsister.

Être convient à toutes sortes de sujets, substances ou modes, et à toutes les manières d'*être*, soit réelles, soit idéales, soit qualificatives. *Exister* ne se dit que des substances, et seulement pour en marquer l'*être* réel. *Subsister* s'applique également aux substances et aux modes, mais avec un rapport à la durée de leur *être*, que n'expriment pas les deux premiers mots.

On dit des qualités, des formes, des actions, de l'arrangement, du mouvement et de tous les divers rapports, qu'ils *sont*. On dit de la matière, de l'esprit, des corps et de tous les *êtres* réels, qu'ils *existent*. On dit des états, des ouvrages, des affaires, des lois, et de tous les établissements qui ne sont ni détruits, ni changés, qu'ils *subsistent*.

Le verbe *être* sert ordinairement à marquer l'événement de quelque modification ou propriété dans le sujet; celui d'*exister* n'est d'usage que pour exprimer l'événement de la simple existence; et l'on emploie celui de *subsister*, pour désigner un événement de durée qui répond à cette existence ou à cette modification. Ainsi l'on dit que l'homme *est* inconstant; que le phénix n'*existe* pas; que tout ce qui est d'établissement humain ne *subsiste* qu'un temps. (G.)

568. Étroit, Strict.

On dit au physique *étroit*, et non pas *strict*; un habit *étroit*, une voie *étroite*, une étoffe *étroite*, etc.

Etroit sert aussi à désigner, au figuré, des relations intimes, ou de fortes liaisons; alliance *étroite*, *étroite* amitié, correspondance *étroite*, *étroite* familiarité, etc. *Strict* n'a point cette acception.

Mais on dit, le sens *étroit* ou *strict* d'une proposition, un droit *strict* ou *étroit*, un devoir *étroit* ou *strict*, une obligation *stricte* ou *étroite*, etc. *Étroit*

signifie alors rigoureux, sévère, et c'est la signification propre de *strict*. *Étroit* est du discours ordinaire; *strict* est du style des théologiens, des philosophes, des jurisconsultes. *Strict*, comme terme dogmatique, est d'une précision plus rigoureuse qu'*étroit*. *Étroit* se dit par opposition au sens *étendu*, et *strict* par opposition au sens *relâché*. Le sens *strict* est très-*étroit*; c'est le sens le plus sévère.

Il me semble qu'*étroit* désigne plutôt ce que la chose est en soi, et *strict*, la manière dont on la prend. Ainsi, une obligation est *étroite*, ou rigoureuse en elle-même, et on prend une obligation dans le sens *strict*, ou dans toute la rigueur de la lettre.

On dit qu'un homme a la conscience *étroite*, et non *stricte*, pour marquer qu'il a des principes sévères ou des sentiments scrupuleux; mais on dit qu'il est *strict*, et non *étroit*, pour marquer qu'il prend tout à la rigueur et au pied de la lettre, dans la plus régulière exactitude. (R.)

569. Étudier, Apprendre.

Étudier, c'est uniquement travailler à devenir savant. *Apprendre* c'est y travailler avec succès.

L'on *étudie* pour *apprendre;* et l'on *apprend* à force d'*étudier*.

Les esprits vifs *apprennent* aisément, et sont paresseux à *étudier*.

On ne peut *étudier* qu'une chose à la fois, mais on peut en *apprendre* plusieurs; cela dépend de la connexion qu'elles ont avec celle qu'on *étudie*.

Plus on *apprend*, plus on sait; et quelquefois plus on *étudie*, moins on sait.

C'est avoir bien *étudié* que d'avoir *appris* à douter.

Il y a certaines choses qu'on *apprend* sans les *étudier*; il y en a d'autres qu'on *étudie* sans les *apprendre*.

Les plus savants ne sont pas ceux qui ont le plus *étudié*, mais ceux qui ont le plus *appris*.

On voit des personnes *étudier* continuellement sans rien *apprendre*, et d'autres tout *apprendre* sans *étudier*.

Le temps de la jeunesse est le temps d'*étudier* : mais ce n'est que dans un âge plus avancé qu'on *apprend* véritablement; car il faut que l'esprit soit formé pour digérer ce que le travail a mis dans la mémoire. (G.)

570. Éveiller, Réveiller.

L'abbé Girard assure que « le premier de ces mots est d'un plus fréquent usage dans le sens littéral, et le second dans le sens figuré. » Bouhours avait observé que, dans le sens propre ces mots se confondaient assez souvent, et que nos meilleurs écrivains ne les distinguaient pas trop; mais le second est peut-être employé davantage au figuré. Quoi qu'il en soit, une différence incertaine dans l'usage ne constitue pas une différence réelle dans la valeur des mots.

L'abbé Girard ajoute que « l'un se fait quelquefois sans le vouloir, et que l'autre marque ordinairement du dessein. » Si j'entends bien cette phrase, elle établit plutôt l'identité que la diversité de sens dans ces deux termes; car si l'un se fait seulement *quelquefois* sans le vouloir, il marque donc *ordinairement* du dessein; il se fait donc aussi *quelquefois* sans le vouloir.

Enfin, il dit que « le moindre bruit *éveille* ceux qui ont le sommeil tendre, et qu'il faut peu de chose pour *réveiller* une passion qui n'a pas été parfaitement déracinée du cœur. » Je demande pourquoi, je demande quelle est la différence générale qui résulte de cette application particulière, si elle est juste.

Il vaut mieux entendre, sur cet article, Bouhours, qui a répandu dans ses remarques une assez grande quantité de synonymes, pour qu'il doive être compté parmi les synonymistes, avec cet avantage particulier sur ceux qui

l'ont suivi, qu'il éclaircit la valeur des mots, ou confirme ses opinions par des exemples tirés des bons écrivains.

« Après y avoir fait réflexion, dit-il, il m'a semblé qu'on pouvait mettre quelque différence entre *éveiller* et *réveiller;* que le premier se dit proprement par rapport à une heure réglée, et le second, par rapport à un temps extraordinaire. Je m'explique : un homme qui a coutume de se lever à cinq heures du matin, et qui ne veut pas dormir davantage, dira à ses gens : Ne manquez pas de m'éveiller à cinq heures; et ces gens diront : Voilà cinq heures qui sonnent, il faut *éveiller* monsieur. Ainsi on demande : Monsieur est-il *éveillé?* En m'*éveillant*, j'ai senti un grand mal de tête.

« Au contraire, une personne qui a une affaire importante en tête, et qui attend des nouvelles avec impatience, dira, en se couchant : S'il vient des lettres cette nuit, qu'on ne manque de me *réveiller*. Et je dirais sur ce pied-là : Feu M. le Prince, étant général d'armée, voulait qu'on le *réveillât* toutes les fois qu'il arrivait un courrier. Je dirais aussi : Un grand bruit m'a *réveillé*; je me suis *réveillé* en sursaut, car *réveiller* emporte quelque chose d'irrégulier et de subit, ou une affaire qui survient tout d'un coup, ou un bruit qu'on n'a pas accoutumé d'entendre. Je dis là-dessus ce que je pense, et je laisse à juger au public si j'ai tort ou non, etc. »

L'auteur de cette remarque a mieux senti que discerné la valeur propre des deux termes. Ce n'est point par l'heure, c'est par les circonstances particulières du sommeil et de l'*éveil* ou du *réveil* que ces mots diffèrent ; et c'est précisément à raison de ces circonstances que ses applications sont justes.

Éveiller exprime l'action simple de tirer de l'état de sommeil et d'amener à l'état de veille. *Réveiller* exprime, par la force connue de la particule *re*, la réitération ou le redoublement d'action, de force, de résistance; réitération, redoublement qui supposent que la personne, ou s'est endormie, ou dormait profondément.

Ainsi, 1° on s'*éveille*, quand on s'*éveille* naturellement ou de soi-même pour la première fois : si l'on s'endort de nouveau, à la seconde fois on se *réveille*. Vous *réveillez* de même celui qui s'est endormi après que vous l'avez eu *éveillé*. Pour marquer l'heure de votre *réveil*, sans autre circonstance, vous direz : Je me suis *éveillé* à cinq heures du matin. Si vous voulez marquer l'heure à laquelle vous avez coutume de vous *éveiller*, vous direz : Je me *réveille* toujours à cinq heures. Vous demanderez qu'on vous *éveille* à cinq heures du matin; mais si vous avez de la peine à vous *éveiller* tout à fait, il faut qu'on vous *réveille*.

Aussi en est-il de ces mots, au figuré, comme d'*animer* et de *ranimer*.

[redacted]

571. Événement, Accident, Aventure.

Événement se dit en général de tout ce qui arrive dans le monde, soit au public, soit aux particuliers, et il est le mot convenable pour les faits qui concernent l'Etat ou le gouvernement. *Accident* se dit de ce qui arrive de fâcheux, soit à un seul, soit à plusieurs particuliers; et il s'applique également aux faits qui ne sont pas personnels comme à ceux qui le sont. *Aventure* se dit uniquement de ce qui arrive aux personnes, soit que les choses viennent inopinément, soit qu'elles soient la suite d'une intrigue; et ce mot marque quelque chose qui tient plus du bonheur que du malheur. Il me semble aussi que le hasard a moins de part dans l'idée d'*événement* que dans celle d'*accident* et d'*aventures*.

Les révolutions d'Etat sont des *événements* : les chutes d'édifices sont des *accidents* : les bonnes fortunes des jeunes gens sont des *aventures*.

La vie est pleine d'*événements* que la prudence ne peut prévoir. La plupart des *accidents* n'arrivent que par défaut d'attention. Il est peu de gens qui aient vécu dans le monde sans avoir eu quelque *aventure* bizarre. (G.)

572. Exceller, Être excellent.

Exceller suppose une comparaison, met au-dessus de tout ce qui est de la même espèce, exclut les pareils, et s'applique à toutes sortes d'objets. *Etre excellent* place simplement dans le plus haut degré, sans faire de comparaison, souffre des égaux, et ne convient bien qu'aux choses de goût. Ainsi l'on dit que le Titien a *excellé* dans le coloris; Michel-Ange dans le dessin; et que Silvia *est excellente* actrice.

Quelque mécanique que soit un art, les gens qui y *excellent* se font un nom. Plus un mets *est excellent*, plus il est quelquefois dangereux d'en trop manger. (G.)

573. Exciter, Animer, Encourager.

Exciter, c'est inspirer le désir ou réveiller la passion. *Animer*, c'est pousser à l'action déjà commencée, et tâcher d'en empêcher le ralentissement. *Encourager*, c'est dissiper la crainte ou la timidité par l'espérance d'un succès facile, et faire prévaloir le motif de la gloire ou de l'intérêt sur les apparences du danger et sur les frayeurs de la poltronnerie.

Il est des âmes dures que les plus grandes misères d'autrui ne peuvent *exciter* à la générosité, ni même à la compassion; et il en est de si tendres, qu'*excitées* par tous les objets qu'on leur présente, elles en prennent les impressions; et n'étant véritablement rien par elles-mêmes, elles sont tour à tour ce qu'on veut qu'elles soient.

Que penser de ces gens affectueux qui, offrant partout leur médiation, ne font qu'*animer* les parties les unes contre les autres?

Rien n'*encourage* plus le soldat que l'assurance, le propos, et l'exemple de celui qui le commande. Tel homme est *encouragé* par les premiers succès, et tel autre par les premières infortunes : je compterais plus sur le dernier. (G.)

574. Exciter, Inciter, Pousser, Animer, Encourager, Aiguillonner, Porter.

La plupart de ces mots ne sont synonymes que dans le sens figuré, et ils y sont assez indifféremment employés l'un pour l'autre, parce qu'on n'en prend que l'idée commune, peut-être souvent faute d'en avoir saisi les propriétés distinctives.

Exciter, c'est *pousser* vivement, presser fortement quelqu'un pour l'engager à poursuivre un objet, ou à le poursuivre avec plus d'ardeur. *Inciter*, c'est s'insinuer assez avant dans l'esprit de quelqu'un, et le solliciter assez forte-

ment pour le déterminer, l'attacher, l'entraîner, le porter à la poursuite d'un objet. *Pousser*, c'est donner une impulsion, imprimer des mouvements, forcer le penchant, prêter ses forces à quelqu'un pour le faire aller ou avancer plus vite vers un but. *Animer*, c'est inspirer une nouvelle activité, communiquer un ferment, donner de la chaleur, *exciter* une passion ou un sentiment vif dans l'âme de quelqu'un, pour qu'il agisse avec empressement et avec constance. *Encourager*, c'est aider la faiblesse, élever le cœur, animer et ranimer le courage, inspirer, soutenir la hardiesse, l'audace, donner une nouvelle énergie à quelqu'un, pour que rien ne le détourne d'un objet ou ne l'arrête dans sa poursuite. *Aiguillonner*, c'est piquer quelqu'un dans les endroits sensibles, le solliciter avec des traits perçants, l'exciter par les moyens les plus pressants, et avec une force en quelque sorte coactive, pour qu'il fournisse une carrière. *Porter*, c'est déterminer le penchant ou la volonté de quelqu'un, l'emporter par son ascendant, le mener sans résistance, disposer en quelque sorte de lui, et lui faire ce qu'on veut.

On *excite* celui qui ne songe point à la chose, celui qui manque de résolution, celui qui agit languissamment, celui qui s'arrête ou se rebute. On *incite* celui qui n'est pas disposé à la chose, qui ne s'y intéresse guère, qui ne s'y attache pas, qui ne la prend pas à cœur, qui n'a ni penchant, ni motif assez fort pour lui inspirer de l'empressement. On *pousse* celui qui ne veut pas ou qui ne veut que faiblement la chose, celui qui balance, celui qui ne se hâte pas, celui qui agit mollement, celui qui manque de vigueur, de force, de fermeté, de constance. On *anime* celui qui manque du côté de l'âme, celui qui n'a que de la froideur ou de l'indifférence pour la chose, qui ne sent pas vivement, celui qui ne sort pas de son apathie, celui qui n'est point propre à l'action, celui qui manque de volonté, de chaleur et d'ardeur. On *encourage* celui qui est lâche et timide, celui qui se défie de lui-même, celui qui s'exagère les difficultés, celui qui se lasse, celui que les mauvais succès rebutent. On *aiguillonne* celui qui ne peut vaincre sa paresse ou son inertie, celui qui est d'une humeur récalcitrante, celui qui va mollement ou nonchalamment, celui qui succombe ou qui se cabre. On *porte* celui qui est dominé ou subjugué, celui qui a un caractère trop facile, celui qui ne fait point de résistance, celui qui se laisse mener plutôt que de se conduire lui-même, celui qui est seulement mû comme un être passif. (R.)

575. Excuse, Pardon.

On fait *excuse* d'une faute apparente : on demande *pardon* d'une faute réelle. L'une est pour se justifier, et part d'un fonds de politesse; l'autre est pour

est de *déshériter* par sa volonté pure l'héritier naturel ou légal, quel qu'il soit; l'autre est d'*exhéréder* les enfants, en les privant, pour des causes légales, de leur légitime même.

Un père *exhérède* donc ses enfants en les dépouillant de toute espèce de droit et de part dans sa succession, par une exclusion expresse et motivée, et en vertu de la loi qui l'autorise à punir par l'*exhérédation* certaines offenses déterminées et spécifiées par la loi elle-même. On *déshérite* ses héritiers naturels, en léguant à d'autres ses biens libres, par la simple institution d'un autre héritier ou d'un légataire, et sans cause énoncée, en vertu du droit de disposer de sa propriété.

Il est bien flétrissant d'être *exhérédé*, puisque cette tache suppose une grave violation des droits les plus sacrés de la nature, et qu'elle est imprimée par des mains naturellement disposées à défendre de la honte le front du coupable. Il n'est que malheureux d'être *déshérité*, car on peut l'être sans tort, sans cause, par un goût particulier, un caprice, une passion injuste de la part du testateur.

Comme Thémistocle, vous avez éprouvé la disgrâce d'être *exhérédé*; montrez, comme Thémistocle, que la fortune ne *déshérite* pas la vertu.

Une facilité singulière pour *exhéréder* ses enfants à volonté, c'est le portefeuille; une manière très-usitée de *déshériter* les familles, c'est le fonds perdu.

Quel temps! quelles mœurs! si les pères et mères ont de fréquents motifs d'*exhéréder* leurs enfants, et si des parents *déshéritent* leurs proches, leurs enfants mêmes!

La nature, notre mère commune, ne *déshérite* personne; elle donne à chacun son talent, elle laisse à tous et à chacun leurs droits : mais que de malheureux nous semble *exhérédés*, dépouillés comme ils le sont par le vice des institutions humaines! (R.) (1).

577. Exigu, Petit.

Un repas *exigu*, une somme *exiguë*, un logement *exigu*, c'est-à-dire insuffisant. On dira que les moyens d'un homme sont *exigus*, au moral et au physique, pour exprimer qu'il manque d'esprit et de biens : en un mot, c'est l'insuffisance que ce mot rappelle, plutôt que la petitesse.

Petit exprime l'état réel de petitesse, sans désigner l'insuffisance, à moins qu'il ne soit comparé. On dira c'est un *petit* enfant, on ne dira pas qu'il est *exigu*, à moins qu'en parlant de ses proportions, on ne veuille dire qu'il a la poitrine, la capacité trop *exiguë*. On dira qu'une ville est *petite*, que son assiette est *exiguë*. La fortune d'un homme est *petite*, il pourra vivre; si elle est *exiguë*, elle ne suffira pas, de quelque économie qu'il use. (R.)

578. Exiler, Bannir.

La différence de ces termes est si connue, que je ne me proposais pas d'en parler. Selon l'usage relatif à nos mœurs, l'*exil* est prononcé par un ordre de l'autorité, et le *bannissement* par un jugement de la justice. Le *bannissement* est la peine infamante d'un délit jugé par les tribunaux : l'*exil* est une disgrâce encourue sans déshonneur, pour avoir déplu. L'*exil* vous éloigne de votre patrie, de votre domicile; le *bannissement* vous en chasse ignominieusement. Les Tarquins furent *bannis* de Rome par un décret public : Ovide fut *exilé* par un ordre d'Auguste.

A parler dans la rigueur de notre langue, Coriolan fut *banni*, puisqu'il fut

(1) Quoique la nouvelle législation ait détruit en partie ce qui sert de base à ce synonyme, j'ai cru devoir l'insérer ici, soit à cause de l'emploi figuré des deux mots, soit à cause des auteurs où ils se trouvent. (*Note de l'Edit.*)

condamné par un jugement solennel du peuple : selon les mœurs et la langue des Romains, il fut *exilé;* car les Latins exprimaient l'idée propre du *bannissement* par le mot d'*exil* (*exilium*); et ce mot ne peut marquer qu'un *bannissement* dans l'histoire de la république romaine. Ainsi, non-seulement les poëtes ont le choix d'*exiler* ou de *bannir* un ancien Romain, mais les historiens eux-mêmes le *bannissent* ou l'*exilent* à leur gré; et c'est ainsi qu'en usent Vertot, Rollin, et tous nos bons écrivains. Ce que je dis du mot *exiler* à l'égard de ces peuples, je le dis à l'égard de tous les peuples qui, ne connaissant pas les voies d'autorité, ont toujours suivi les voies judiciaires quand il s'est agi de chasser un habitant.

Le *bannissement* imprime une tache : la qualification de *banni* est injurieuse : ainsi Campistron, lorsqu'il s'agit d'insulter et d'humilier Mérione, l'appelle *un banni de la Grèce*. Mais s'il est question de plaindre le héros, il n'est plus qu'un *exilé*.

Par ces mêmes raisons, on ne se *bannit* pas, on *s'exile* soi-même: on ne se *bannit* pas, car on ne se chasse pas honteusement; on *s'exile*, car on s'éloigne volontairement. Cependant on dirait fort bien d'un homme qui s'enfuit ou s'expatrie pour éviter une expulsion honteuse, méritée par une action honteuse, qu'il se *bannit* lui-même.

Enfin, *bannir* n'exprime que l'idée de chasser d'un lieu, tandis qu'*exiler* sert aussi quelquefois à marquer le lieu où l'on est relégué. On n'est pas banni d'un lieu dans un autre; mais on est *exilé* d'un lieu, et on l'est dans un autre.

Bannir signifie mettre hors de la société ou d'un ressort par un jugement public ou solennel. *Exiler* signifie seulement mettre hors du pays ou de la société. (R.)

579. Expédient, Ressource.

L'*expédient* est un moyen de se tirer d'embarras ou de lever une difficulté quelconque : la *ressource* est un moyen de se relever d'une chute ou de sortir d'une grande détresse. La *ressource* suppose un mal à réparer : l'*expédient* ne suppose qu'un obstacle à vaincre. La *ressource* supplée à ce que nous avons perdu, à ce qui nous manque; l'*expédient* vient à bout de ce qui s'oppose à nous, de ce qui résiste. L'*expédient* opère dans toutes les affaires difficiles: la *ressource* roule sur quelque grand intérêt. L'*expédient* facilite le succès; la *ressource* remédie au mal. La *ressource* agit plus en grand et avec une plus grande vertu, et dans des conjonctures plus critiques que l'*expédient*.

Dans les affaires courantes de la vie, nous avons sans cesse besoin d'*expédients*.

On est à bout de *ressources* quand on n'a plus d'argent, à bout d'*expédients* quand on ne sait où en trouver. (V. F.)

580. Expérience, Essai, Épreuve.

L'*expérience* regarde proprement la vérité des choses; elle décide de ce qui est ou de ce qui n'est pas, éclaircit le doute et dissipe l'ignorance. L'*essai* concerne particulièrement l'usage des choses; il juge de ce qui convient ou ne convient pas, en fixe l'emploi, et détermine la volonté. L'*épreuve* a plus de rapport à la qualité des choses : elle instruit de ce qui est bon ou mauvais, distingue le meilleur, et guérit de la crainte d'être trompé. Ainsi, l'*expérience* est relative à l'existence, l'*essai* à l'usage, l'*épreuve* aux attributs (*Encycl.*, V. 837.)

On fait des *expériences* pour savoir, des *essais* pour *choisir*, et des *épreuves* pour connaître.

Nous nous assurons par l'*expérience* si la chose est; par l'*essai*, quelles sont ses qualités; par l'*épreuve*, si elle a la qualité que nous lui croyons. (*Encycl.*, ibid.)

L'*expérience* confirme nos opinions; elle est la mère de la science. L'*essai* conduit notre goût; il est la voix de la satisfaction. L'*épreuve* rassure notre confiance; elle est le remède contre l'erreur et contre la fourberie. (G.)

581. Extérieur, Dehors, Apparence.

L'*extérieur* est ce qui se voit; il fait partie de la chose, mais la plus éloignée du centre. Le *dehors* est ce qui environne; il n'est pas proprement de la chose, mais il en approche le plus. L'*apparence* est l'effet que la vue de la chose produit, ou l'idée qu'on s'en forme par cette vue.

Les toits, les murs, les jours et les entrées, font l'*extérieur* d'un château; les fossés, les cours, les jardins et les avenues en font les *dehors*; la figure, la grandeur, la situation et le plan de l'architecture en font l'*apparence*.

Dans le sens figuré, *extérieur* se dit plus souvent de l'air et de la physionomie des personnes; *dehors* est plus ordinaire pour les manières et pour la dépense; et *apparence* semble être plus d'usage à l'égard des actions et de la conduite.

L'*extérieur* prévenant n'est pas toujours accompagné du vrai mérite. Les *dehors* brillants ne sont pas des preuves certaines d'une fortune solide. Les pratiques de dévotion sont des *apparences* qui ne décident rien sur la vertu. (G.)

582. Extirper, Déraciner.

Extirper indique toujours l'action d'enlever avec force le corps de la place à laquelle il tenait fortement; au lieu que *déraciner* sert ordinairement à désigner l'action seule de détacher les racines ou les liens qui retiennent le corps, quoique le corps même reste à la même place. Un ouragan *déracine* les arbres et ne les *extirpe* pas; ces arbres restent à leur place, mais avec leurs racines détachées ou rompues. On *déracine* un cor au pied en cernant le calus tout autour, pour l'*extirper* ensuite. Une dent est *déracinée* sans être arrachée : un polype n'est *extirpé* qu'autant qu'il est enlevé avec toutes ses racines.

L'action d'*extirper* demande toujours une force et un effort que n'exige pas toujours l'action de *déraciner*; car il n'y a souvent, pour *déraciner*, qu'à détacher des racines faibles et superficielles; au lieu que pour *extirper*, il faut enlever le corps entier, et arracher une souche plus ou moins forte, et capable de résistance.

Au figuré, ces mots signifient détruire entièrement des choses surtout pernicieuses, des abus, des maux, des habitudes, des erreurs, des hérésies, etc.

On *déracine* ce qui a jeté des racines profondes : telles sont les habitudes invétérées ; on les *déracine* en détruisant ce qui les produit et ce qui les nourrit. On *extirpe* ce qui a pris beaucoup de consistance et de force, des passions, par exemple : on les *extirpe* en les détruisant sans en laisser aucune trace. (R.)

F

583. Fabrique, Manufacture.

Fabrique présente spécialement l'idée de l'industrie, de l'art, du travail même de la fabrication. *Manufacture* a spécialement rapport au genre d'établissement ou d'entreprise, aux ouvrages mêmes et à leur commerce. L'ouvrier dit *fabrique* là où le marchand dit *manufacture*. On remarque la bonté de la *fabrique*, et on parle du commerce des *manufactures*. Les mots *fabriquer*, *fabrication*, etc., expriment l'industrie ; les mots *facture*, *factorerie*, etc., sont plus particuliers au commerce.

La *fabrique* roule plutôt sur des objets plus communs et d'un usage plus ordinaire ; la *manufacture*, sur des objets plus relevés et d'une plus grande recherche. On dira des *fabriques* de bas, de bonnets, et des *manufactures* de glaces, de porcelaines ; des *fabriques* de draps communs, et des *manufactures* de draps superfins. Les *fabriques* sont donc, par leur utilité, beaucoup plus précieuses que les *manufactures*. On a très-bien observé et fort bien dit que Colbert, pour élever des *manufactures*, renversa les *fabriques*. Il y a des *manufactures* royales, et non des *fabriques* royales.

Dans le même genre de fabrication ou d'ouvrages, la *fabrique* est une *manufacture* en petit ; et la *manufacture* est une *fabrique* en grand. Lorsqu'il n'est question que de l'étendue de l'entreprise, la *manufacture* a beaucoup d'avantage sur la *fabrique* : mais il ne faut pas toujours s'en rapporter au nom ; le faste ne prouve pas la richesse : le mot de *fabrique* est donc modeste ; *manufacture* est un grand mot. (R.)

584. Fabuleux, Faux.

Fabuleux, qui est inventé, controuvé ; *faux*, qui n'est pas vrai. *Faux* ne désigne que la chose en elle-même, sa *fausseté* : *fabuleux* y joint l'idée de l'invention, de celui qui l'a imaginée.

Un homme qui raconte une nouvelle qu'il croit vraie, quoiqu'elle ne le soit pas, ne raconte qu'une chose *fausse*. Un homme qui raconte une nouvelle qu'il invente, raconte une chose *fabuleuse*.

fort réjouissant). De *facetus, facetosus,* nous avons fait *facétieux,* fécond en *facéties,* plein de *facéties,* espèce de plaisanterie qui divertit beaucoup, qui inspire la joie, qui fait rire.

Ces mots, employés sans restriction, se prenaient en très-bonne part chez les Latins. Les meilleurs écrivains nous présentent les *facéties* parées ou accompagnées d'agrément, de délicatesse, d'urbanité, et assaisonnées de sel, sans mélange de scurrilité ou de basse bouffonnerie. Cicéron dit qu'Aristophane fut le *facétieux* poëte de l'ancienne comédie ; que Scipion surpassait tous ses contemporains en *facéties* piquantes : dans son dialogue de l'*Orateur*, il distingue deux sortes de *facéties,* l'une soutenue et répandue dans tout le discours, ou la raillerie, et l'autre courte et piquante, ou le bon mot ; et la *facétie* est, selon lui, tant dans les actions que dans les paroles. Mais dans nos derniers siècles de barbarie et de mauvais goût, des compilateurs dignes de ce temps-là ont recueilli et publié tant de ridicules *plaisanteries*, tant de bouffonneries dégoûtantes, sous le titre de *facéties;* les histrions ont donné, sous le même nom, tant de mauvaises farces, que l'idée du mot en a été corrompue, et le mot même décrédité. Cependant nos bons écrivains du dernier siècle ont encore dit souvent *facétie, façétieux*, dans leur sens primitif et pur.

Facétieux est un terme à conserver, et il faudrait le réhabiliter, s'il était proscrit : il dit plus que *plaisant,* et dit mieux que bouffon. Scarron, bouffon si souvent, est souvent aussi très-*facétieux.*

Molière n'est pas seulement *plaisant,* il est *facétieux :* sa *plaisanterie* est non-seulement agréable, mais vive, enjouée, piquante et très-comique. Une action, une parole est agréable sans être *plaisante;* elle peut être *plaisante* sans être absolument *facétieuse.* Le *plaisant* plaît et récrée par sa gaieté, sa finesse, son sel, sa vivacité et sa manière piquante de surprendre : il excite un plaisir vif et la gaieté. Le *facétieux* plaît et réjouit par l'abandon d'une humeur enjouée, un mélange heureux de folie et de sagesse ; en un mot, par la plus grande gaieté comique, il excite le rire et la joie. (R.)

Je ne voudrais pas dire avec Roubaud que Molière soit *plaisant,* ni *facétieux.* Il est comique et quelquefois bouffon. Rabelais est l'écrivain *facétieux* par excellence, et Voltaire parmi les modernes.—Aujourd'hui, au lieu d'être *facétieux,* on dit : avoir de l'*humour;* c'est Voltaire lui-même qui a défini cette qualité de l'esprit anglais. (Voir *Plaisanterie, Facétie, Farce, Bouffonnerie.*)

Malgré le conseil de Roubaud l'adjectif *facétieux* ne s'emploie guère aujourd'hui ; et, *plaisant,* dans le sens où il est pris ici, s'applique plutôt aux choses qu'aux personnes : un mot *plaisant.* O le *plaisant* projet d'un poëte ignorant! Joint à un nom de personne et surtout placé avant le substantif, *plaisant* est plutôt synonyme de ridicule. Mais, pris substantivement, il a gardé son sens véritable, qui fait des *plaisanteries*, qui veut faire rire : un bon *plaisant* est une chose rare.—Il ne manque jamais là un mauvais *plaisant* qui domine.—On marche sur les mauvais *plaisants* et il pleut partout de ces sortes d'insectes. (La Bruyère.) (V.F.)

586. Facile, Aisé.

Ils marquent l'un et l'autre ce qui se fait sans peine : mais le premier de ces mots exclut proprement la peine qui naît des obstacles et des oppositions qu'on met à la chose ; et le second exclut la peine qui naît de l'état même de la chose. Ainsi l'on dit que l'entrée est *facile,* lorsque personne n'arrête au passage ; et qu'elle est *aisée,* lorsqu'elle est large et commode à passer. Par la même raison, on dit d'une femme qui ne se défend pas, qu'elle est *facile ;* et d'un habit qui ne gêne pas, qu'il est *aisé.*

Il est mieux, ce me semble, de se servir du mot de *facile* en dénommant l'action, et de celui d'*aisé* en exprimant l'événement de cette action : de sorte

que je dirais d'un port commode, que l'abord en est *facile*, et qu'il est *aisé* d'y aborder (1).

De ces deux adjectifs se forment les deux adverbes *aisément* et *facilement*, qui, outre les différences qu'ils puisent de leurs sources, en ont encore une particulière, que je dois sans doute faire remarquer ici : c'est que l'une a meilleure grâce dans ce qui regarde l'esprit, et l'autre dans ce qui regarde le cœur. Je dirais donc, en parlant d'une personne de bonne société, qu'elle comprend *aisément* les choses fines, et pardonne *facilement* les désobligeances, plutôt que de dire qu'elle comprend *facilement* et pardonne *aisément*. Ce choix est délicat, je l'avoue; mais je le sens, pourquoi un autre ne le sentirait-il pas (2)? (G.)

587. Façon, Figure, Forme, Conformation.

La *façon* naît du travail, et résulte de la matière mise en œuvre; l'ouvrier la donne plus ou moins recherchée, selon qu'il est habile dans l'art. La *figure* naît du dessin, et résulte du contour de la chose; l'auteur du plan la fait plus ou moins régulière, selon qu'il est capable de justesse. La *forme* naît de la construction, et résulte de l'arrangement des parties; le conducteur de l'ouvrage la rend plus ou moins naturelle, selon qu'il sait régler son imagination. La *conformation* ne se dit guère qu'à l'égard des parties du corps animal; elle naît de leur rapport, et résulte de la disposition qu'elles ont à s'acquitter de leurs fonctions : la nature la produit plus ou moins convenable, selon la concurrence accidentelle des causes physiques.

La *façon* de l'ouvrage l'emporte souvent sur le prix de la matière. On ne donne guère, en architecture, la *figure* ronde qu'aux pièces uniques et isolées. Le paganisme a peint la Divinité sous toutes sortes de *formes*, dont les chrétiens n'ont retenu dans leurs images que celles de l'homme et de la colombe. La tournure de l'esprit dépend de la *conformation* des organes.

On dit de la *façon*, qu'elle est belle ou laide; de la *figure*, qu'elle est gracieuse ou désagréable; de la *forme*, qu'elle est ordinaire ou extraordinaire; et de la *conformation*, qu'elle est bonne ou mauvaise.

La mode décide sur la *façon*; l'ancienneté ayant toujours tort à cet égard. Le coup d'œil détermine pour la *figure*; il ne s'agit que de l'avoir juste. L'espèce règle la *forme*; il faut y assujettir le goût. La proportion préside à la *conformation*; les causes naturelles s'en écartent moins que les arbitraires.

Conformation n'est point employé dans le sens figuré; *façon*, *figure* et *forme* le sont, avec cette différence, qu'alors le premier de ces mots se dit particulièment à l'égard de l'action personnelle; le second, à l'égard de la contenance; et le troisième, à l'égard du cérémonial.

Chacun a sa *façon* propre de penser et d'agir. Un homme qui souffre fait une triste *figure* avec des gens en pleine santé, qui ne respirent que la joie. La *forme* devient souvent plus essentielle que le fond. (G.)

588. Façon, Manière.

La *façon* est ce qui donne la forme à un ouvrage, à une action : la *manière* est ce qui donne un tour particulier à l'action, à l'ouvrage. Nous appelons *façon*,

---

(1) Cette distinction me paraît chimérique; et je crois que, dans les deux tours, on doit également employer le mot *aisé*, si l'on parle de l'état du port; et celui de *facile*, si l'on veut marquer qu'il ne s'y trouve aucun obstacle factice. C'est aller contre l'esprit du langage que de supposer des variations dans le sens primitif des mots. (B.)

(2) Ce choix porte sur les différences indiquées dès le commencement; dans la première phrase, on veut marquer les dispositions habituelles de l'état de l'esprit de la personne dont on parle; dans la seconde, on veut exclure positivement les obstacles qui pourraient naître des passions du cœur. C'est donc toujours le même principe. (B.)

le travail qui rend la chose propre à quelque service : nous appelons *manière* ce que les Latins appelaient *mode* ou modification. La *forme* est l'ensemble ou le résultat des différentes modifications : la *manière* est une modification particulière de la *façon*. La *façon* dit quelque chose de général; elle détermine le genre ou l'espèce : la *manière* dit quelque chose de particulier; elle détermine les singularités distinctives, une industrie propre.

Nous dirons qu'une personne a *bonne façon*, c'est-à-dire que ses formes, ses habitudes, son maintien, ses mouvements, plaisent et préviennent. Nous ne dirons pas qu'elle a *bonne manière;* nous dirons qu'elle a de *belles manières*, des *manières agréables*, comme on dira qu'elle a bon air, un grand air. Les *manières*, comme les airs, entrent dans la *façon*, et servent à la distinguer.

On donne une *façon* à un champ, et il y a différentes *manières* de la donner. La *manière* est ici, comme dans mille autres cas, à l'égard de la *façon*, ce que la manipulation est à l'égard de l'opération totale ou de l'ouvrage entier. La *manière* est le moyen particulier employé à cette *façon*.

Une chose est faite en *façon* d'une autre, c'est-à-dire dans les mêmes formes, ou d'une fabrique semblable. On trouve dans un ouvrage la *manière* ou la main de l'ouvrier, c'est-à-dire le trait particulier qui distingue son industrie.

Chaque art a sa *façon*, ses formes, ses procédés, son industrie, son genre d'ouvrage. Chaque ouvrier a sa *manière*, ou quelque chose qui lui est particulier dans ce genre de travail, d'industrie et d'ouvrage. La *façon* caractérise l'ouvrage en général, et la *manière*, l'esprit de l'ouvrier.

Chacun a sa *façon;* chacun a sa *façon* de vivre, c'est-à-dire son habitude, sa coutume : chacun a sa *manière* : chacun a sa *manière* de vivre, c'est-à-dire une mode particulière, propre à soi, et distincte de toute autre.

Tous les grammairiens appelaient *façon de parler* des locutions, des phrases, soit régulières, soit irrégulières, consacrées par l'usage. On appellera fort bien *manière de parler*, une phrase, une locution singulière ou hasardée en passant, selon les circonstances du discours.

Dans le commerce du monde, les *façons* sont des formes, des formalités, des cérémonies, des choses convenues : les *manieres* sont des modes, des modifications, des accompagnements, des accessoires, des particularités remarquables, des actions. Il est plus agréable d'être reçu sans *façon* qu'avec beaucoup de cérémonie. La *manière* de donner vaut souvent mieux que ce qu'on donne.

Deux synonymistes ont prononcé que les *façons* ont quelque chose d'étudié, d'affecté, de recherché; et les *manières*, quelque chose de plus simple, de plus naturel, de plus vrai. La vérité est que les *façons* tiennent à un cérémonial établi, et dès lors elles supposent une sorte de recherche; au lieu que les *manières* sont de la personne même : et de là il résulte que les *manières* ont quelque chose de plus particulier, de plus remarquable, que les *façons*. Il n'en est pas moins vrai que les *façons* souvent sont plus naturelles, par exemple, dans l'homme essentiellement poli, et les *manières* plus recherchées, par exemple, dans un homme habituellement affecté. Aussi un homme est *façonné*, par là même qu'il est formé aux usages du monde; mais il est *maniéré* lorsqu'il se singularise par des *manières* outrées qui ne sont ni dans la nature ni dans les mœurs.

On dit les *manières* et non les *façons* d'une nation. Cet usage est généralement reçu, et bien fondé; car, selon les remarques précédentes, les *manières* sont des traits distinctifs, des singularités remarquables, etc. (R.)

Il me semble que les auteurs qui ont cherché à montrer la différence de ces deux mots ne l'ont pas assez nettement marquée, et surtout ne l'ont pas suivie dans toutes les acceptions où ils sont souvent pris l'un pour l'autre et confondus.

Façon vient de *facere*, faire; c'est l'action de faire, de travailler une chose

et le résultat de ce travail; l'ouvrier l'imprime à la matière mise en œuvre.

Manière (de *manus*, main, d'où manier, tenir dans ses mains), indique le travail par rapport non à la matière, au résultat, mais à l'ouvrier.

On dit ceci est de la *façon* d'un tel, c'est-à-dire a été fait par un tel; cette robe a bonne *façon*. Dans ces deux exemples, on ne pourrait pas mettre *manière* à la place de *façon*. Chaque ouvrier a sa *façon* et sa *manière*, c'est-à-dire, dans le premier cas, donne aux produits de son travail une forme particulière; dans le second, a des moyens de travail qui lui sont particuliers. Il y a une bonne et une mauvaise *façon*, c'est le goût et la mode qui en sont juges. Il n'y a pas une bonne et une mauvaise *manière*; tous les moyens sont bons qui arrivent à une bonne fin,—en fait d'arts, s'entend.

A voir une chose faite, à sa forme, à la disposition des parties, à sa *façon*, on reconnaîtra l'ouvrier. A voir travailler un ouvrier, on saisira sa *manière*; un connaisseur pourra la deviner à la vue de l'objet, d'après les détails de l'exécution.

Façon indique donc toujours le résultat du travail; *manière* seulement les habitudes de l'ouvrier, et même plus généralement habitude. Où il y a action, travail, on mettra *façon*; où il n'y a qu'habitude particulière, spéciale, on dira *manière*. On dit *manière d'être* et *façon d'agir*.

Dire de quelqu'un : il rit d'une *manière* ou d'une *façon* singulière,—c'est faire entendre, dans le premier cas : qu'il a l'habitude de rire soit avec une grimace, soit avec un bruit particulier; dans le second, qu'il a dans le moment un rire qui ne lui est pas habituel, ou bien qu'il se travaille pour se faire un rire à lui.

> Et sa *façon* de rire, et son ton de fausset
> Ont-ils de vous charmer su trouver le secret ? (Molière).

Vous parlez avec chaleur de la *manière* dont elle remplit ses devoirs d'épouse et de mère. (J.-J. Rousseau.)

C'est-à-dire du zèle et de la conscience qu'elle y apporte, mettez *façon* ce sera dire l'aisance avec laquelle elle s'en acquitte.

C'est une *manière* de petit-maître, parlant assez résolûment pour faire trouver ses réparties spirituelles à ceux qui n'en écoutent que le ton. (J.-J. Rousseau.) C'est un petit-maître d'une espèce particulière.

C'est une *façon* de philosophe, de bel esprit; c'est un homme qui n'est ni philosophe, ni bel esprit, mais qui s'en donne l'air; il y a dans cette expression l'idée de *contrefaçon*.

Ce sont des ombres, des *façons* de chevaux. (Molière.)

synonymes : mais *faction* annonce de l'activité, et une machination secrète, contraire aux vues de ceux qui n'en sont point; *parti* n'exprime qu'un partage dans les opinions. (B.)

Le terme de *parti*, par lui-même, n'a rien d'odieux : celui de *faction* l'est toujours.

Un grand homme et un médiocre peuvent avoir aisément un *parti* à la cour, dans l'armée, à la ville, dans la littérature; on peut avoir un *parti* par son mérite, par la chaleur et le nombre de ses amis, sans être chef de *parti*. Le maréchal de Catinat, peu considéré à la cour, s'était fait un grand *parti* dans l'armée, sans y prétendre.

Un chef de *parti* est toujours un chef de *faction* : tels ont été le cardinal de Retz, Henri, duc de Guise, et tant d'autres.

Un *parti* séditieux, quand il est encore faible, quand il ne partage pas tout l'Etat, n'est qu'une *faction*. La *faction* de César devint bientôt un *parti* dominant qui engloutit la république. Quand l'empereur Charles VI disputait l'Espagne à Philippe V, il avait un *parti* dans ce royaume, et enfin il n'y eut plus qu'une *faction*; cependant on peut dire toujours : Le *parti* de Charles VI. Il n'en est pas ainsi des hommes privés : Descartes eut longtemps un *parti* en France; on ne peut pas dire qu'il y eut une *faction*. (*Encycl.*, VI, 360.)

Les amis de César ne formèrent d'abord qu'une *faction*, parce qu'ils étaient obligés de cacher leurs menées aux yeux du gouvernement; dès qu'ils furent suffisamment en force, le secret devint inutile et impossible, et ils formèrent un *parti*.

Descartes n'eut jamais de *faction*, parce qu'il ne fallut jamais recourir à des voies obliques ou ténébreuses pour être cartésien, cela ne tient qu'à la diversité des opinions : mais s'il s'agit d'opinions théologiques, le *parti* le moins favorisé et le moins fondé peut aisément devenir *factieux*, et le devient presque toujours; et le désir et le besoin de faire des prosélytes conduit à la *faction*. (B.)

590. Fade, Insipide.

Ce qui est *fade* ne pique pas le goût; ce qui est *insipide* ne le touche point du tout. Ainsi, le dernier enchérit sur le premier; il ne manque à l'un qu'un degré d'assaisonnement, et tout manque à l'autre.

Dans les ouvrages d'esprit, ils sont tous deux très éloignés du beau; mais le *fade* paraissant en affecter et en chercher les grâces déplaît et choque; l'*insipide* ne paraissant pas même le connaître, ennuie et rebute.

A l'égard de la beauté du sexe, je ne crois pas qu'il y en ait d'*insipide* qu'à ceux qui sont d'un tempérament tout à fait insensible; mais on dit une beauté *fade* lorsqu'elle n'est pas animée, et qu'elle n'a aucun de ces agréments, soit de vivacité ou de langueur, qui sont faits pour réveiller l'œil du spectateur. (G.)

On dit un goût *fade*; *insipide* veut dire qui n'a point de goût.

Un vin rouge et vermeil, mais *fade* et doucereux. (Boileau.)

Celui-là, chez eux, est sobre et modéré qui ne s'enivre que de vin; l'usage trop fréquent qu'ils en ont fait le leur a rendu *insipide*. (La Bruyère.)

Parleur *insipide*, *fade* adulateur.

591. Faible, Débile.

Faible est, tant au propre qu'au figuré, d'un usage infiniment plus étendu que *débile*. Un soutien, un appui, un moyen, un ressort, un roseau, un mur, une poutre, une monnaie, un ouvrage, un discours, un raisonnement, etc., sont *faibles* et non *débiles*; c'est par le privilége de poëte que Boileau dit un *débile arbrisseau*. Ce mot ne s'applique guère qu'aux animaux, à leurs facultés,

à leurs membres, et, par analogie, à certaines facultés spirituelles de l'homme : ainsi l'on dira que l'esprit devient *débile*, comme le corps, à mesure qu'on vieillit. L'emploi figuré de ce mot est très-bon lorsqu'il s'agit de désigner, dans le moral, un rapport actuel et intime avec le physique.

Le sujet *faible* n'a pas assez de force relative : le sujet *débile* est d'une grande *faiblesse*. Le premier, fort jusqu'à un certain point, ne remplit bien qu'une certaine carrière ; le second, avec l'air toujours *faible*, ne la remplit que difficilement. Une vue *faible* ne soutient pas le grand jour : le jour fatigue une vue *débile* : un estomac *faible* digère bien une certaine dose d'aliments : un estomac *débile* digère toujours mal.

Le *faible* enfant parle, agit avec vivacité ; il saute, il court, il est toujours en action ; mais le *débile* vieillard est lent et paresseux à se mouvoir : s'il parle, sa voix est tremblante ; s'il marche, il chancelle ; toujours inertie ou langueur. L'un n'a point d'énergie ; l'autre n'a qu'une énergie limitée.

L'esprit *faible* n'a pas assez de force pour résister, pour penser et agir d'après lui contre le vœu d'un autre ; il est subjugué par l'ascendant que vous prenez sur lui. L'esprit *débile* n'a pas la force de se déterminer, de penser, d'agir d'après lui-même et avec suite ; il obéit à l'impulsion que le premier objet lui donne. Le premier n'est pas loin de la bêtise ; le second touche à l'imbécillité. (R.)

592. Faibles, Faiblesses.

Il y a la même différence entre les *faibles* et les *faiblesses* qu'entre la cause et l'effet : les *faibles* sont la cause, les *faiblesses* sont l'effet. Un *faible* est un penchant qui peut être indifférent, au lieu qu'une *faiblesse* est une faute toujours répréhensible. (*Encycl.*, VII, 27.)

593. Faible, Inconstant, Léger, Volage, Indifférent.

Une femme *faible* est celle à qui l'on reproche une faute, qui se la reproche à elle-même, dont le cœur combat la raison, qui veut guérir, qui ne guérira jamais, ou qui ne guérira que bien tard : une femme *inconstante* est celle qui n'aime plus ; une *légère*, celle qui déjà en aime un autre ; une *volage*, celle qui ne sait si elle aime ni ce qu'elle aime ; une *indifférente*, celle qui n'aime rien. (La Bruyère, *Caract.*, ch. III.)

Les femmes accusent les hommes d'être *volages*, et les hommes disent que les femmes sont *légères*. (*Id.*, ch. IV.)

594. Faim, Appétit.

[redacted]

595. Faire, Agir.

On *fait* une chose; on *agit* pour la *faire*.

Le mot de *faire* suppose, outre l'action de la personne, un objet qui termine cette action et qui en soit l'effet. Celui d'*agir* n'a point d'autre objet que l'action et le mouvement de la personne, et peut de plus être lui-même l'objet du mot *faire*.

L'ambitieux, pour *faire* réussir ses projets, ne néglige rien; il *fait* tout *agir*.

La sagesse veut que, dans tout ce que nous *faisons*, nous *agissions* avec réflexion. (G.)

596. Faire aimer de, Faire aimer à.

On met *de* après *faire aimer*, lorsque *aimer* signifie le sentiment affectueux et tendre que l'on a pour quelqu'un; sentiment qui fait les amis ou les amants: mais on se sert de *à* si *aimer* marque seulement l'attachement et le goût que l'on prend à certaines choses, et le sentiment de plaisir qu'elles donnent.

La politesse, la complaisance, la docilité et la modestie font *aimer* un jeune homme *de* tous ceux qui aperçoivent en lui ces belles qualités.

La religion fait *aimer* les souffrances mêmes, à ceux dont elle *a* rempli l'âme et l'esprit. (Audry de Boisregard, *Réflexions sur l'usage présent de la langue française*, tome I.)

597. Faix, Charge, Fardeau.

« La *charge*, dit l'abbé Girard, *est ce qu'on doit ou ce qu'on peut porter.* » Ce n'est point là l'idée propre et simple du mot. Ce que vous pouvez porter est votre *charge*, c'est-à-dire la *charge* proportionnée à vos forces : ce que vous devez porter n'est que la *charge* qui vous est destinée : ce que vous portez est en effet votre *charge* présente; mais l'abbé Girard a voulu réserver cette phrase pour la notion du *fardeau*.

Il ajoute donc que *le fardeau est ce qu'on porte*. Cela serait assez juste, sans la terminaison qui modifie le mot radical; mais il est faux que tout ce que vous portez soit un *fardeau* : il est certain que vous appelez *fardeaux* des masses pesantes destinées à être portées, etc.

Enfin, selon notre auteur, *le faix joint à l'idée de ce qu'on porte, celle d'une certaine impression sur ce qui porte*. Cette dernière idée paraîtra peut-être commune au *faix* et au *fardeau* : on plie, on succombe sous le *fardeau* comme sous le *faix*; le *fardeau*, comme le *faix*, peut vous accabler, vous écraser : c'est là l'effet de la pesanteur renfermée dans le *fardeau*.

Dans le sens propre et naturel des mots, la *charge* est ce qu'on impose, ce qu'on met dessus pour être porté : le *fardeau*, la charge pesante qu'on ne porte qu'avec effort : le *faix*, un fardeau (formé surtout par accumulation) dont on peut être surchargé.

La *charge* est forte ou faible, pesante ou légère, grande ou petite, etc.

Pesant est l'épithète ordinaire de *fardeau*.

> C'est un *fardeau pesant* qu'un nom trop tôt fameux.

Il faut appesantir la *charge* pour en faire un *fardeau*. Ainsi, comme le dit Quinault, c'est une *charge* bien *pesante* qu'un *fardeau* de quatre-vingts ans.

Nous appelons particulièrement *faix* ce qui s'amasse, se complique, s'accumule, s'accroît progressivement : le *faix* des années, le *faix* des affaires multipliées, le *faix* des différents impôts, le *faix* du travail. (R.)

> Me fera-t-on porter double bât, double *charge* ? (La Fontaine.)
>
> Voudrais-je, de la terre inutile *fardeau*?... (Racine.)
>
> Tu fais honte à ces rois que le travail étonne
> Et qui sont accablés du *faix* de leur couronne. (Boileau.)

598. Fallacieux, Trompeur.

Serment *fallacieux*, salutaire contrainte,
Que m'imposa la force et qu'accepta la crainte. (*Rodog.*, II, 1.)

« L'éloquent Bossuet (dit M. de Voltaire dans ses remarques sur ce passage) est le seul qui se soit servi, après Corneille, de cette belle épithète, *fallacieux*. Pourquoi appauvrir la langue? Un mot consacré par Corneille et Bossuet peut-il être abandonné? »

Je trouve ce mot employé par Bossuet dans son *second Discours sur l'histoire universelle*, après le récit de la chute du premier homme : Sous la figure du serpent, dont le rampement tortueux était une vive image des dangereuses insinuations et des discours *fallacieux* de l'esprit malin, Dieu fait voir à Ève, notre mère commune, son ennemi vaincu, et lui montre cette semence bénite par laquelle son vainqueur devait avoir la tête écrasée, etc.

Fallacieux est donc vraiment un mot autorisé; il est beau, il est nécessaire. Ce qui *trompe* ou induit à erreur, de quelque manière que ce soit, est *trompeur* : ce qui est fait pour tromper, abuser, jeter dans l'erreur par un dessein formé de tromper, avec l'artifice et l'appareil imposant le plus propre à abuser, est *fallacieux*. *Trompeur* est un mot générique et vague; tous les genres de signes et d'apparences incertaines sont *trompeurs* : *fallacieux* désigne la fausseté, la fourberie, l'imposture étudiée; des discours de protestation, des raisonnements sophistiques, sont *fallacieux*. Ce mot a des rapports avec ceux d'*imposteur*, de *séducteur*, d'*insidieux*, de *captieux*, mais sans équivalent. *Imposteur* désigne tous les genres de fausses apparences ou de trames concertées pour abuser ou pour nuire : l'hypocrisie, par exemple, la calomnie, etc. *Séducteur* exprime l'action propre de s'emparer de quelqu'un, de l'égarer par des moyens adroits et insinuants. *Insidieux* ne marque que l'action de tendre adroitement des piéges et d'y faire tomber. *Captieux* se borne à l'action subtile de surprendre quelqu'un et de le faire tomber dans l'erreur. *Fallacieux* rassemble la plupart de ces caractères. (R.)

599. Famille, Maison.

Famille est plus de bourgeoisie. *Maison* est plus de qualité.

On dit en parlant de la naissance, être d'honnête *famille* et de bonne *maison*. On dit aussi *famille* royale et *maison* souveraine.

Les *familles* se font remarquer par les alliances, par une façon de vivre polie, par des manières distinguées de celles du bas peuple, et par des mœurs cultivées qui passent de père en fils. Les *maisons* se forment par les titres, par

La Pucelle d'Orléans, décriée chez les Anglais, estimée par les Français, est également *fameuse* chez l'une et l'autre nation. Les princes brillent pendant leur vie; mais ils ne sont *illustres* dans la postérité que par les monuments de grandeur, de sagesse et de bonté qu'ils laissent après eux. Il y a des auteurs *célèbres* qu'il n'est pas permis de blâmer, même dans ce qu'ils ont de blâmable, sans faire courir beaucoup de risque à sa propre réputation. Il suffit d'être *renommé* dans un art ou un métier, à Paris, pour y faire bien vite sa fortune.

Fameux, *célèbre* et *renommé*, se disent des personnes et des choses; mais *illustre* ne s'applique qu'aux personnes, du moins quand on veut être scrupuleux sur le choix des termes.

Érostrate, chez les Grecs, brûla le temple de Diane pour se rendre *fameux*; il y réussit plus par la défense que les juges firent de le nommer, que par son action : la plupart de nos libelles ont le même sort; ils se tirent de la poussière, et se rendent *fameux* par un arrêt. Les Gobelins ont été des teinturiers si *renommés*, que leur nom est demeuré au lieu où ils travaillaient et aux ouvrages que d'autres ont continués après eux. Je doute que les vins de Falerne aient été plus *renommés* que ceux de Champagne et de Bourgogne. (G.)

601. Famine, Disette.

Famine, manque de vivre; *disette*, manque d'une chose quelconque.

On prend souvent *disette* dans le sens de *disette de vivres*, et alors même ce mot n'est pas parfaitement synonyme avec *famine*.

La *famine*, à proprement parler, est l'état où se trouve un pays qui n'a pas de quoi se nourrir; la *disette* est l'absence des aliments.

La *famine* désigne le malheur même: la *disette* est la cause de ce malheur.

On peut souffrir de la *disette* sans que la *famine* soit encore dans le pays : ce sont les pauvres qui souffrent seuls alors; mais quand une fois la *famine* est arrivée, les riches souffrent aussi.

Dans un temps de *disette*, les vivres sont plus chers et plus rares; dans un temps de *famine*, tout sert de vivres. (F. G.)

602. Fanée, Flétrie.

Ces deux mots diffèrent entre eux du plus au moins; le second enchérit au-dessus du premier. Une fleur qui n'est que *fanée* peut quelquefois reprendre son éclat : mais une fleur *flétrie* n'y revient plus.

La beauté, comme la fleur, se *fane* par la longueur du temps et peut se *flétrir* promptement par accident. (G.)

603. Fantasque, Bizarre, Capricieux, Quinteux, Bourru.

Toutes ces qualités, très-opposées à la bonne société, sont l'effet et en même temps l'expression d'un goût particulier, qui s'écarte mal à propos de celui des autres. C'est là l'idée générale qui les fait synonymes, et sous laquelle ils sont employés assez indifféremment dans beaucoup d'occasions, parce qu'on n'a point alors en vue les idées particulières qui les distinguent : mais chacun n'en a pas moins son propre caractère, que je crois rencontrer assez heureusement en disant que s'écarter du goût par excès de délicatesse, ou par une recherche du mieux, faite hors de raison, c'est être *fantasque*; s'en écarter par une singularité d'objet non convenable, c'est être *bizarre*; par inconstance ou changement subit de goût, c'est être *capricieux*; par une certaine révolution d'humeur ou de façon de penser, c'est être *quinteux*; par grossièreté de mœurs et défaut d'éducation, c'est être *bourru*. (G.)

Le *fantasque* dit proprement quelque chose de difficile; le *bizarre*, quelque chose d'extraordinaire; le *capricieux*, quelque chose d'arbitraire; le *quinteux*,

quelque chose de périodique ; et le *bourru*, quelque chose de maussade. (G.)

Le *fantasque* passe sans mesure d'un extrême à l'autre

La *fantasque* inégale,
Qui m'aima le matin, souvent me hait le soir. (Boileau.)

Le *capricieux* se décide sans règle et n'écoute dans ses déterminations que l'inspiration du moment; les enfants sont *capricieux*, les malades sont souvent *fantasques*.

Le *quinteux* aime à contredire : il change d'opinion et de manières pour n'être point de l'avis d'autrui ; un cheval *quinteux* a des moments de révolte.

Quand je veux dire blanc, la *quinteuse* dit noir. (Boileau.)

Le *bizarre* aime à se singulariser, à ne rien faire comme tout le monde : Je sais bien que ma conduite a l'air *bizarre* et choque toutes les maximes communes. (J.-J. Rousseau.)

Le *bourru* est un *bizarre* grossier.

On est *capricieux* par légèreté, *fantasque* par dérèglement d'imagination, *quinteux* par mouvement d'humeur, *bizarre* le plus souvent par affectation, *bourru* par *bizarrerie* et par manque d'éducation. C'est un défaut qui peut s'ajouter à tous les autres :

Et dût-on m'appeler et *fantasque* et *bourru*. (Boileau.)

ou qui peut gâter de bonnes qualités; qui n'a rencontré des *bourrus* bienfaisants? (V. F.)

604. Farouche, Sauvage.

On est *farouche* par caractère; *sauvage* par défaut de culture.

Le *farouche* n'est pas sociable ; le *sauvage* n'est pas bien dans la société : le premier ne se plaît pas avec les hommes, parce qu'il les hait ; le second, parce qu'il ne les connaît pas ; celui-là voit dans tous les hommes des ennemis ; celui-ci n'y a pas encore vu ses semblables : le *farouche* épouvante la société : le *sauvage* en a peur.

Le *sauvage* n'est qu'un être inculte ; le *farouche* est un être monstrueux : ménagez le *sauvage*, ou il deviendra *farouche*; ne heurtez pas le *farouche*, il deviendrait féroce.

Avec une imagination ardente, une âme dure et inflexible, le *farouche*, à travers son humeur noire, ne voit la société que sous un jour odieux : qu'il ait des vertus ou qu'il n'ait que des vices, il n'aperçoit dans les hommes que leurs vices ; il serait fâché de leur trouver des vertus. Le sauvage n'a

Les peuples *sauvages* ne sont pas tous *farouches* : il y a des peuples *farouches* parmi les peuples policés. (R.)

605. Fatal, Funeste.

Ils signifient également une chose triste et malheureuse; mais le premier est plus un effet du sort, et le second est plus une suite du crime.

Les gens de guerre sont en danger de finir leurs jours d'une manière *fatale;* et les scélérats sont sujets à mourir d'une manière *funeste.*

Ces mots ont souvent un sens augural ; je veux dire qu'on s'en sert pour marquer quelque chose qui annonce un fâcheux événement, ou qui en est l'occasion : alors *fatal* ne désigne qu'une certaine combinaison dans les causes inconnues, qui empêche que rien ne réussisse, et fait toujours arriver le mal plutôt que le bien. *Funeste,* présage des accidents plus grands et plus accablants, soit pour la vie, pour l'honneur, ou pour le cœur.

La galanterie fait la fortune aux uns, et devient *fatale* aux autres. Toute liaison nouée par le vice est *funeste.* (G.)

606. Favorable, Propice.

Ce qui penche vers nous, ce qui est bien disposé pour nous, ce qui nous seconde ou nous sert, nous est *favorable.* Ce qui est sur nous ou près de nous, pour nous protéger ou nous assister; ce qui vient avec empressement à notre secours, ce qui détermine l'événement ou nous fait réussir, ce qui a la puissance et la réduit en acte, nous est *propice.* Une influence plus importante, plus grande, plus puissante, plus immédiate, plus efficace, plus salutaire, distingue ce qui est *propice* de ce qui n'est que *favorable.*

Un client prie un patron de lui être *favorable* : le pêcheur prie Dieu de lui être *propice.* Caton est *favorable* à Pompée : les dieux sont *propices* à César. L'occasion nous est *favorable,* et le destin *propice.*

Dans tous les cas, les personnes et les choses nous sont *favorables* ou contraires : dans les tribulations, les dangers, les cas majeurs, Dieu, le ciel, la fortune, le sort, le pouvoir, sont *propices,* ou ennemis, ou funestes. Les Latins opposaient *invidiosus*, malveillant, à *favorable* ; Cicéron, *pro Cœlio,* Tacite, *Mœurs des Germains,* opposent aux dieux *propices* les dieux irrités.

Un bon ami est un génie *favorable* : un bon prince est un astre *propice.* Il suffit, pour m'être *favorable,* que vous vous intéressiez à mes succès, et que vous secondiez mes désirs : il faut, pour nous être *propice,* qu'on nous sauve du malheur ou qu'on nous procure un bonheur ou un grand bien. Celui-là nous est *favorable,* qui veut notre satisfaction : celui qui fait notre bien, même malgré nous, c'est lui qui nous est *propice.* Un penchant *favorable* nous fait condescendre à des vœux indiscrets, une bonté *propice* les rejette.

Nous dirons également un temps, une occasion, une saison *favorable* ou *propice.* La saison *favorable* est un temps propre pour la chose ; la saison *propice* est le temps propre de la chose. Il convient d'agir dans le temps *favorable* ; il faut agir dans le temps *propice.* (R.)

607. Faute, Crime, Péché, Délit, Forfait.

La *faute* tient de la faiblesse humaine; elle va contre les règles du devoir. Le *crime* part de la malice du cœur : il est contre les lois de la nature. Le *péché* ne se dit que par rapport aux préceptes de la religion : il va proprement contre les mouvements de la conscience. Le *délit* part de la désobéissance ou de la rébellion contre l'autorité légitime : il est une transgression de la loi civile ; voilà pourquoi il est du style du palais. Le *forfait* vient de la scélératesse et de la corruption entière du cœur : il blesse les sentiments d'humanité, viole la foi, et attaque la sûreté publique.

Les emportements de la colère et les intrigues de la galanterie sont des

fautes; les calomnies et les assassinats sont des *crimes*; les mensonges et jugements téméraires sont des *péchés*; les duels et les contrebandes sont des *délits*; les incendies et les empoisonnements, des *forfaits*.

Il faut pardonner la *faute*, punir le *crime*, ne point décider sur le *péché*, examiner la nature du *délit*, et avoir horreur du *forfait*. (G.)

Faute, *crime* et *forfait* expriment une mauvaise action, relativement au degré de méchanceté : la *faute* est moins grave que le *crime*; le crime moins grave que le *forfait*. Le *crime* est la plus grande des *fautes*; le *forfait*, le plus grand des *crimes*.

Les lois n'ont presque point décerné de peines contre les *fautes*, elles en ont attaché à chaque *crime*; elles sont quelquefois dans le cas d'en inventer pour punir les *forfaits*.

Il y a des *fautes* plus ou moins graves, des *crimes* plus ou moins grands, des *forfaits* plus ou moins atroces. (*Encycl.*, VII, 134.)

Péché et *délit* expriment une mauvaise action, relativement à la différence des lois qui sont violées, et de la personne offensée. Le *péché* offense Dieu, parce que c'est une transgression de la loi divine : le *délit* offense la société, parce que c'est une transgression des lois civiles.

Dieu a accordé à l'Église le pouvoir de retenir ou de remettre les *péchés*; et aux puissances de la terre, le droit de juger et de punir les *délits*.

Le *péché* et le *délit*, selon le degré de méchanceté, sont des *fautes*, des *crimes* ou des *forfaits*; et la même mauvaise action peut être un *péché* sous un point de vue, et un *délit* sous un autre. (B.)

608. Faute, Défaut, Défectuosité, Vice, Imperfection.

Faute renferme dans son idée un rapport accessoire à l'auteur de la chose, en sorte qu'en marquant le manquement effectif de l'ouvrage, il désigne aussi le manquement actif de l'ouvrier. *Défaut* n'exprime que ce qu'il y a de mal dans la chose, sans rapport à l'auteur; mais il exprime un mal qui consiste dans un écart positif de la règle. *Défectuosité* marque quelque chose qui n'est pas mal par lui-même, mais uniquement par rapport au but de la chose, ou au service qu'on s'en propose. *Vice* dit un mal qui naît du fond ou de la disposition naturelle de la chose, et qui en corrompt la bonté. *Imperfection* désigne quelque chose de moins d'importance que tout ce que les mots précédents font entendre; et il est plus d'usage dans la morale que dans la physique et dans la mécanique.

La concession d'un pouvoir sans bornes est une grande *faute* dans l'établissement du gouvernement; il n'est point de législateur qui l'ait faite. Quelques

des résultats. La *fertilité* déploie, étale les richesses de la *fécondité*. L'abondance est l'idée accessoire ou plutôt secondaire de ces termes.

« *Fécond* (dit M. de Voltaire dans l'ancienne *Encyclopédie*, tom. VI, et dans le Recueil de ses œuvres) est le synonyme de *fertile*, quand il s'agit de la culture des terres; » on peut dire également un terrain *fécond* et *fertile*, *fertiliser* et *féconder* un champ. La maxime qu'il n'y a point de synonymes, veut dire seulement qu'on ne peut se servir des mêmes mots dans toutes les occasions. Ainsi une femelle, de quelque espèce qu'elle soit, n'est point *fertile*; elle est *féconde*. On *féconde* des œufs, on ne les *fertilise* pas. La nature n'est pas *fertile*, elle est *féconde*.

Ces applications même nous apprennent pourquoi deux mots synonymes ne s'emploient pas également dans toutes les occasions. Leur ressemblance fait qu'on se sert quelquefois indifféremment de l'un et de l'autre : leur différence fait qu'on se sert de l'un à l'exclusion de l'autre, lorsqu'il s'agit d'exprimer son idée distinctive. Les œufs, les grains, les semences, les pepins, sont *féconds* lorsqu'ils ont la vertu de produire : un champ, un arbre, une année sont *fertiles*, lorsqu'ils rapportent abondamment.

Les terres du Pérou étaient si *fertiles*, qu'elles rapportaient jusqu'à cent pour un : quelle était la *fécondité* de la nature dans ces climats !

Si nous confondons, en parlant des terres, les mots *féconder* et *fertiliser*, c'est que nous parlons en cultivateurs plutôt qu'en physiciens. L'argile n'est pas *féconde*; mais on demande les moyens de la *fertiliser*; car nous visons au rapport, et qui veut l'effet, veut la cause. Il n'est pas toujours nécessaire de faire un choix rigoureux des mots.

Ainsi les engrais *fécondent* réellement la terre, parce qu'ils lui apportent des principes de *fécondité*; mais les labours la *fertilisent*, et ne la *fécondent* pas, car ils ne font que la disposer à recevoir ces principes.

Le soleil *féconde* la nature; car il la rend, par sa chaleur vivifiante, capable de produire, et l'on ne dira pas qu'il la *fertilise*. L'industrie humaine *fertilise* jusqu'aux rochers, comme on l'a vu surtout dans la Palestine, mais ne les *féconde* pas.

Le sel ne rend pas la terre *féconde*, il est même contraire à la *fécondité*; mais il concourt à la rendre *fertile*, en divisant et modifiant les principes d'une *fécondité* désordonnée.

On a dit que la *fécondité* semblait plutôt venir de la nature, et que la *fertilité* tenait plus de l'art. Sans doute tous les principes de la *fécondité* n'appartiennent qu'à la nature; mais l'art qui les extrait, les combine et les applique, n'en *féconde* pas moins la terre, qui serait stérile sans son industrie.

De même la *fertilité* des moissons est sans doute l'ouvrage de l'art; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a des terres naturellement *fertiles* qui se couvrent, sans culture, de productions abondantes.

Les idées de cause et d'effet sont si propres, l'une à la *fécondité*, et l'autre à la *fertilité*, qu'il est d'un usage très-ordinaire de donner aux causes l'épithète de *fécondes*, et aux effets celle de *fertiles* exclusivement. Nous disons une pluie, une chaleur *féconde*, parce que la pluie, la chaleur, donnent ou augmentent la *fécondité*, la force de produire : nous disons des vendanges, des moissons *fertiles*, lorsque les produits sont abondants; et nous ne dirons pas une pluie *fertile*, ou une moisson *féconde*.

Lorsque le ciel, par sa vertu *féconde*,
Eut fait sortir l'univers de ses flancs. (Rousseau.)

La tragédie, informe et grossière en naissant,
N'était qu'un simple chœur, où chacun en dansant,
Et du dieu des raisins entonnant les louanges,
S'efforçait d'attirer de *fertiles* vendanges. (Boileau.)

Au figuré, un génie est *fécond*, il crée; un écrivain n'est pas *fertile*, quoi qu'il fasse, s'il ne dit rien de neuf.

Une plume sera *fertile* ou *féconde*. Si vous ajoutez qu'elle enfante, produit, crée, vous direz plutôt avec Voltaire, qu'elle est *féconde*, que vous ne direz avec Boileau, qu'elle est *fertile*. Un auteur est *fécond* par l'abondance et la richesse de ses productions; par la multitude de ses œuvres ou de ses livres, il n'est que *fertile*. Un orateur est *fécond* ou *fertile*, selon l'un ou l'autre sens, quoi qu'on en dise.

Par la raison encore que le mot *fécond* a la propriété particulière d'exprimer la faculté et l'action de produire, d'engendrer, d'enfanter, ce qui produit par la voie de la génération ou par une voie figurément comparable à celle-là, est *fécond* et non *fertile*. « Cette méthode, ce principe, ce sujet, dit Voltaire, sont d'une *grande fécondité*, et non d'une *grande fertilité*. La raison en est, ajoute-t-il, qu'un principe, un sujet, une méthode, produisent des idées qui naissent les unes des autres, comme des êtres successivement enfantés; ce qui a rapport à la génération. » Cette remarque très-juste condamne le passage de la *Henriade*, où la Ligue est dépeinte comme *un monstre affreux, engraissé de carnage et fertile en tyrans*. Le mot propre et nécessaire est *fécond*. (R.)

610. Feindre, Dissimuler.

Feindre, se servir d'une fausse apparence pour tromper, faire semblant; *dissimuler*, cacher ses sentiments, ses desseins.

La *dissimulation* fait partie de la *feinte*; l'une cache ce qui est, l'autre montre ce qui n'est pas.

Les femmes savent *feindre* bien mieux que *dissimuler*, parce que la *dissimulation* demande plus de discrétion, et la *feinte* plus d'adresse.

Louis XI disait : Qui ne sait pas *dissimuler* ne sait pas régner. Les vrais machiavélistes ajoutent, qui ne sait pas *feindre*.

La *dissimulation* est le contraire de la franchise; la *feinte* est le contraire de la sincérité.

Feindre la gaieté est un mauvais moyen de *dissimuler* sa tristesse. Orosmane est trop franc pour *dissimuler*,

Trop généreux, trop grand pour s'abaisser à *feindre*. (F. G.)

611. Félicitation, Congratulation.

Nous faisons des compliments de *félicitation* à quelqu'un en lui témoignant la part que nous prenons aux événements agréables ou heureux qui lui arrivent : nos pères faisaient autrefois des compliments de *congratulation*; et de même nous disons *féliciter* lorsqu'ils disaient *congratuler*.

Féliciter était tenu pour barbare à la cour, au rapport de Vaugelas, quoique très-commun dans plusieurs provinces, lorsque Balzac entreprit de l'accréditer, en sollicitant pour lui les suffrages. « Si le mot *féliciter n'est pas français*, disait, dans une lettre à M. L'Huillier, cet écrivain à qui la langue a tant d'obligations, *il le sera l'année qui vient*; *et M. de Vaugelas m'a promis de lui être favorable*. » En effet, sa prédiction fut accomplie, suivant le témoignage de l'Académie française.

Féliciter, dans le sens de *congratuler*, était réellement barbare, puisqu'il ne conserva pas alors son vrai sens, selon la valeur de notre substantif *félicité* (bonheur, béatitude), et celle du verbe latin *felicitare* (faire, rendre heureux). *Congratuler*, au contraire, était bien établi dans la langue, avec l'expression propre de ces éléments, selon l'idée de la chose et dans le sens du latin *congratulari*. M. de Voltaire remarque que *féliciter* est d'une prononciation plus

douce et plus sonore que *congratuler* dont il a pris la place. Je conviens de la douceur des mots *féliciter* et *félicitation*; que l'on convienne du prix des termes *congratulation* et *congratuler*.

Les *félicitations* ne sont que des compliments ou des discours obligeants faits à quelqu'un sur un événement heureux; les *congratulations* sont des témoignages particuliers du plaisir qu'on en ressent avec lui, ou d'une satisfaction commune qu'on éprouve. *Féliciter* ne peut, par la constitution du mot, désigner que l'action de dire ou d'appeler quelqu'un heureux, au lieu de l'action de le faire ou de le rendre tel. Mais *congratuler*, par la valeur de ses éléments, signifie exactement se conjouir, ou se réjouir avec, ensemble, d'un événement agréable à la personne, et lui en témoigner la joie que l'on partage avec elle; et il faut convenir que les compliments de *congratulation* s'accordent bien avec ceux de *condoléance*.

Ces mots diffèrent entre eux, comme démonstration et témoignage d'amitié.

Les *félicitations* ne sont donc que des paroles obligeantes; les *congratulations* sont des marques d'intérêt : la politesse *félicite*, l'amitié *congratule*. (R.)

612. Fermeté, Constance.

La *fermeté* est le courage de suivre ses desseins et sa raison; et la *constance* est une persévérance dans ses goûts. L'homme *ferme* résiste à la séduction, aux forces étrangères, à lui-même; l'homme *constant* n'est point ému par de nouveaux objets, et il suit le même penchant qui l'entraîne toujours également. On peut être *constant* en condamnant soi-même sa *constance* : celui-là est *ferme*, que la crainte des disgrâces, de la douleur, de la mort même, l'espérance de la gloire, de la fortune, ou des plaisirs, ne peuvent écarter du parti qu'il a jugé le plus raisonnable et le plus honnête.

Dans les difficultés et les obstacles, l'homme *ferme* est soutenu par son courage et conduit par sa raison; il va toujours au même but : l'homme *constant* est conduit par son cœur; il a toujours les mêmes besoins.

On peut être *constant* avec une âme pusillanime, un esprit borné; mais la *fermeté* ne peut être que dans un caractère plein de force, d'élévation et de raison.

La légèreté et la facilité sont opposées à la *constance* : la fragilité et la faiblesse sont opposées à la *fermeté*. (*Encyclop.*, VI, 527.)

613. Fermeté, Entêtement, Opiniâtreté.

Chacun de ces mots exprime une persévérance inébranlable dans le parti qu'on a pris, c'est ce qui les rend synonymes : mais des idées accessoires les différencient les uns des autres. (B.)

1° Il ne faut pas confondre la *fermeté* avec l'*entêtement*. L'homme *ferme* soutient et exécute avec vigueur ce qu'il croit vrai et conforme à son devoir, après avoir mûrement pesé les raisons pour et contre : l'*entêté* n'examine rien; son opinion fait sa loi.

2° L'*opiniâtreté* ne diffère de l'*entêtement* que du plus au moins. On peut réduire un *entêté*, en flattant son amour-propre, jamais un *opiniâtre*; il est inflexible et entier dans ses sentiments. D'où il suit que l'*entêtement* comme l'*opiniâtreté* sont des vices du cœur ou de l'esprit, quelquefois aussi d'une mauvaise méthode de raisonner. (*Encyclop.*, XVII, 770.)

On est *ferme* dans ses résolutions; c'est le fruit de la sagesse : *entêté* dans ses prétentions; c'est un effet de vanité : *opiniâtre* dans ses sentiments; c'est une suite de l'amour-propre qui fait qu'on s'identifie avec ses propres pensées. (B.)

614. Fictif, Fictice.

Ces adjectifs, dérivés de *fictum*, *feint*, présentent également l'idée de feinte, simulation, imagination, supposition, hypothèse. Le premier est beau-

coup plus usité que le second. On dit : un être *fictif*, un compte *fictif*, des immeubles *fictifs*. Leur différence résulte de leur terminaison.

La terminaison de *fictif* est active, du moins dans la plupart des adjectifs de cette classe, et celle de *fictice* est passive, ou prise ordinairement dans un sens passif. *Fictif* est ce qui feint, comme *nominatif* est ce qui nomme ; *expéditif*, ce qui expédie vite la besogne ; *décisif*, ce qui décide ou tranche, etc. *Fictice* est ce qui est feint ; comme *factice*, ce qui est artificiel (et non artificieux) ; *subreptice*, ce qui est surpris par un faux exposé ; *novice*, ce qui est neuf ou n'est pas fait à une chose, etc.

La chose *fictive* est donc celle qui feint, c'est-à-dire qui, par fiction, représente, simule, imite, figure une chose existante ou réelle : la chose *fictice* est celle qui est feinte, c'est-à-dire, qui n'est qu'une fiction, une chose imaginée, controuvée, supposée, sans réalité. Un portrait est une chose *fictive* en ce qu'il représente une personne ; et c'est la personne même, mais *fictice* ou figurée sans réalité. Le papier-monnaie n'est qu'une monnaie *fictive*, représentant une monnaie réelle : il n'est qu'une richesse *fictice*, n'ayant point de valeur réelle ou intrinsèque. Les rentes sont des immeubles *fictifs*, en tant que, dans le droit, elles sont traitées comme telles ; elles ne sont pas des immeubles *fictices*, car elles ont en effet la valeur d'immeubles. Un être imaginaire et qui ne figure rien de réel, n'est que *fictice* : l'homme, pris dans un sens abstrait, est un être *fictif* qui représente l'espèce humaine, comme si elle ne formait qu'un individu. (R.)

615. Fierté, Dédain.

Le premier de ces mots se dit également en bien et en mal ; je ne le prends néanmoins ici qu'en mauvaise part, parce que c'est dans ce seul sens qu'il est synonyme avec l'autre. Ils dénotent alors tous les deux un sentiment qui nous empêche de nous familiariser, et qui nous éloigne des personnes que nous croyons au-dessous de nous, soit par la naissance, les biens ou les talents : avec cette différence que la *fierté* est fondée sur l'estime qu'on a de soi-même ; et le *dédain*, sur le peu de cas qu'on fait des autres, ce qui rend celui-ci plus odieux et plus insupportable.

La fortune donne ordinairement de la *fierté* aux gens d'un petit esprit ou d'une sotte éducation. Il y a une sorte de gens vains qui se font du *dédain* une décoration personnelle, qu'ils produisent comme une étiquette, pour annoncer le mérite qu'ils prétendent avoir, et où l'on ne manque pas de lire le contraire de ce qu'ils y croient écrit.

[redacted]

entendu; mais qui ne sent pas le *délicat* du premier coup, ne le sentira jamais. On peut chercher l'un, et il faut saisir l'autre.

Fin est d'un usage plus étendu; on s'en sert également pour les traits de malignité comme pour ceux de bonté. *Délicat* est d'un service comme d'un mérite plus rare; il ne sied pas aux traits malins, et il figure avec grâce en fait de choses flatteuses. Ainsi l'on dit, une satire *fine*, une louange *délicate*. (G.)

617. Fin, Subtil, Délié.

Un homme *fin* marche avec précaution par des chemins couverts. Un homme *subtil* avance adroitement par des voies courtes. Un homme *délié* va d'un air libre et aisé par des roûtes sûres.

La défiance rend *fin*. L'envie de réussir, jointe à la présence d'esprit, rend *subtil*. L'usage du monde et des affaires rend *délié*.

Les Normands ont la réputation d'être *fins*. Les Gascons passent pour *subtils*. La cour fournit les gens les plus *déliés*. (G.)

618. Finesse, Délicatesse.

Je n'entreprends point de définir ces mots dans le sens moral qu'ils peuvent recevoir l'un et l'autre; je ne les considère que comme des qualités de l'esprit ou des caractères des ouvrages de l'esprit.

La *finesse* me paraît être l'art de saisir les vérités que tout le monde n'aperçoit pas. La *délicatesse* est le sentiment vif et habituel des convenances que tout le monde ne sent pas.

Quid verum? voilà l'objet des recherches de l'esprit *fin*. *Quid decens?* voilà l'objet du tact d'un esprit *délicat*.

La *finesse* est de l'esprit; la *délicatesse* est de l'âme. On analyse *finement*; on sent avec *délicatesse*.

La *finesse* cherche dans les objets ce qui peut piquer la curiosité; la *délicatesse* ne s'attache qu'à ce qui éveille et attire le sentiment.

La *finesse* discerne, la *délicatesse* choisit.

Vauvenargues a dit : « Les grandes pensées viennent du cœur. » Les pensées *délicates* en viennent aussi, quoiqu'elles ne viennent pas de si avant.

La *finesse* appartient à la *vue* de l'esprit; la *délicatesse* à ces autres sens de l'âme qui répondent au *toucher*, à l'*odorat* et au *goût*, et qui, comme ses organes, pénètrent plus intimement les objets, et nous font connaître leur organisation la plus cachée.

On dit bien un toucher *fin*, un goût *fin*; mais alors on considère le toucher, le goût et l'odorat comme distinguant les qualités des corps, pour les définir plutôt que pour les sentir. Lorsqu'on veut rendre l'impression que reçoit l'âme plutôt que la nature de l'objet qui la cause, on dit : un toucher *délicat*, un goût *délicat*, la *délicatesse* de l'odorat.

« Un goût *délicat* sent vivement; un goût *fin* trouve la raison des impressions reçues. » (V. F.)

Les délicats sont malheureux, dit La Fontaine; c'est que l'odorat et le goût sont blessés par les mauvaises odeurs et par les mauvais mets. La *finesse* n'a pas le même inconvénient, parce que les objets de la vue, à moins qu'ils ne soient hideux, ne nous donnent pas de sensations aussi désagréables, aussi pénétrantes que le goût et l'odorat.

La *finesse* a ses illusions; elle embrasse quelquefois l'ombre au lieu du corps; elle brouille les idées, pour vouloir les distinguer avec trop de précision. La *délicatesse* a ses préventions; elle exagère les objets et ses propres impressions. On éclaire plus facilement la *finesse* trompée que la *délicatesse* prévenue.

La *finesse* est en action; la *délicatesse* est en impressions reçues. Il faut agir

pour exercer l'une; l'âme est presque passive pour l'autre, et ne fait que s'y livrer.

La *finesse* et la *délicatesse*, dans les ouvrages d'esprit, sont des caractères très-distincts.

Ovide est plus *fin* que *délicat;* Tibulle est plus *délicat* que *fin*. Je mettrais volontiers la même différence entre Horace et Anacréon, dans leurs chansons: le premier a plus de *finesse*, le second plus de *délicatesse*.

En peignant les caractères, La Bruyère et La Rochefoucauld sont souvent *fins*; Vauvenargues est plus *délicat* que tous les deux.

La *délicatesse* cache sous le voile des paroles ce qu'il y a dans les choses de rebutant. La *finesse* emploie des mots qui laissent beaucoup à entendre.

Dans la comédie, Molière a plus de *finesse* que de *délicatesse*; Térence a plus de *délicatesse* que de *finesse*; mais il a moins de l'une et de l'autre que le comique français.

Le développement des grandes passions est plus spirituel et plus *fin* dans Voltaire; dans Racine, il est plus profond et plus *délicat*.

Dans les *Éloges* de Fontenelle, la *finesse* est si grande, qu'elle dégénère parfois en subtilité; mais il manque quelquefois de *délicatesse*.

Dans le commerce des hommes, la *finesse* consiste à tout voir; la *délicatesse* à tout sentir. La première fait dire ce qu'il faut; la seconde ne fait dire que ce qu'il faut.

Une louange *fine* et une louange *délicate* ne sont pas la même chose : peu de gens sont dignes de celle-ci; quant à l'autre, peu de gens sont en état de la distinguer et d'en sentir le prix. La première est un encens doux, mais qu'il faut brûler pour le sentir, et qui donne un peu de fumée; la seconde est une odeur qui s'exhale de la fleur jetée sur vos pas.

Peut-être la *finesse* et la *délicatesse* dans l'esprit sont-elles, jusqu'à un certain point, opposées l'une à l'autre; de sorte qu'avec beaucoup de *finesse*, on doit avoir moins de *délicatesse*. (d'Al.)

La *finesse*, dans les ouvrages d'esprit comme dans la conversation, consiste dans l'art de ne pas exprimer directement sa pensée, mais de le laisser aisément apercevoir : c'est une énigme dont les gens d'esprit devinent tout d'un coup le mot. La *finesse* diffère de la *délicatesse*.

La *finesse* s'étend également aux choses piquantes et agréables, au blâme et à la louange, aux choses même indécentes, couvertes d'un voile, à travers lequel on les voit sans rougir. On dit des choses hardies avec *finesse*. La *délicatesse* exprime des sentiments doux et agréables, des louanges *fines*.

Ainsi la *finesse* convient plus à l'épigramme; la *délicatesse*, au madrigal. Il

les points indivisibles qui se touchent, les fils déliés qui s'entrelacent et s'unissent.

La *finesse* diffère de la *pénétration* en ce que la *pénétration* fait voir en grand, et la *finesse* en petit détail. L'homme *pénétrant* voit loin ; l'homme *fin* voit clair, mais de près : ces deux facultés peuvent se comparer au télélescope et au microscope.

Un homme *pénétrant*, voyant Brutus immobile et pensif devant la statue de Caton, et combinant le caractère de Caton, celui de Brutus, l'état de Rome, le rang usurpé par César, le mécontentement des citoyens, etc., aurait pu dire : Brutus médite quelque chose d'extraordinaire. Un homme *fin* aurait dit : Voilà Brutus qui s'admire dans l'un de ses caractères, et aurait fait une épigramme sur la vanité de Brutus.

Un *fin* courtisan, voyant le désavantage du camp de M. de Turenne, aurait fait semblant de ne pas s'en apercevoir ; un grenadier *pénétrant* néglige de travailler au retranchement, et répond au général : « Je vous connais, nous ne coucherons pas ici. »

La *finesse* ne peut suivre la *pénétration*, mais quelquefois aussi elle lui échappe. Un homme profond est *impénétrable* à un homme qui n'est que *fin*, car celui-ci ne combine que les superficies ; mais l'homme profond est quelquefois surpris par l'homme *fin* ; sa vue hardie, vaste et rapide, dédaigne ou néglige d'apercevoir les petits moyens ; c'est Hercule qui court, et qu'un insecte pique au talon.

La *délicatesse* est la *finesse* du sentiment qui ne réfléchit point ; c'est une perception vive et rapide du résultat des combinaisons. Si la *délicatesse* est jointe à beaucoup de sensibilité, elle ressemble encore plus à la *sagacité* qu'à la *finesse*.

La *sagacité* diffère de la *finessse*, 1° en ce qu'elle est dans le tact de l'esprit, comme la *délicatesse* est dans le tact de l'âme ; 2° en ce que la *finesse* est superficielle, et la *sagacité* pénétrante : ce n'est point une *pénétration* progressive, c'est une *pénétration* soudaine qui franchit le milieu des idées, et touche au but dès le premier pas. C'est le coup d'œil du grand Condé. Bossuet l'appelle ILLUMINATION ; elle ressemble en effet à l'illumination dans les grandes choses. (*Encycl.*, VI, 816.)

La *finesse* imagine souvent au lieu de voir ; à force de supposer, elle se trompe : la *pénétration* voit, et la *sagacité* va jusqu'à prévoir. (*Consid. sur les mœurs*, chap. XIII, édit. de 1764.)

620. Finesse, Ruse, Astuce, Perfidie.

La *ruse* se distingue de la *finesse* en ce qu'elle emploie la fausseté. La *ruse* exige la *finesse* pour s'envelopper plus adroitement, et pour rendre plus subtils les piéges de l'artifice et du mensonge. La *finesse* ne sert quelquefois qu'à découvrir et à rompre ces piéges ; car la *ruse* est toujours offensive, et la *finesse* peut ne pas l'être. Un honnête homme peut être *fin*, mais il ne peut être *rusé*. Du reste, il est si facile et si dangereux de passer de l'un à l'autre, que peu d'honnêtes gens se piquent d'être *fins* : le bon homme et le grand homme ont cela de commun, qu'ils ne peuvent se résoudre à l'être.

L'*astuce* est une *finesse* pratique dans le mal ; mais en petit : c'est la *finesse* qui nuit ou qui veut nuire. Dans l'*astuce*, la *finesse* est jointe à la méchanceté, comme à la fausseté dans la *ruse*. Ce mot, qui n'est plus d'usage, a pourtant sa nuance ; il mériterait d'être conservé.

La *perfidie* suppose plus que de la *finesse* ; c'est une fausseté noire et profonde, qui emploie des moyens plus puissants, qui meut des ressorts plus cachés que l'*astuce* et la *ruse*. Celles-ci, pour être dirigées, n'ont besoin que de la *finesse*, et la *finesse* suffit pour leur échapper ; mais pour observer et démasquer la *perfidie*, il faut la pénétration même. La *perfidie* est un abus de la

confiance fondée sur des garants inviolables, tels que l'humanité, la bonne foi, l'autorité des lois, la reconnaissance, l'amitié, les droits du sang, etc.; plus ces droits sont sacrés, plus la confiance est tranquille, et plus par conséquent la *perfidie* est à couvert. On se défie moins d'un citoyen que d'un étranger, d'un ami que d'un concitoyen, etc.; ainsi, par degrés, la *perfidie* est plus atroce, à mesure que la confiance violée était mieux établie. (*Encyclop.*, V, 816.)

621. Finir, Cesser, Discontinuer.

On *finit* en achevant l'entreprise; on *cesse* en l'abandonnant; on *discontinue* en l'interrompant.

Pour *finir* son discours à propos, il faut le faire un moment avant que d'ennuyer. On doit *cesser* ses poursuites dès qu'on s'aperçoit qu'elles sont inutiles. Il ne faut *discontinuer* le travail que pour se délasser, et pour le reprendre ensuite avec plus de goût et plus d'ardeur.

L'homme est né pour la peine; il n'a pas *fini* une affaire qu'il lui en survient une autre; il a beau chercher le repos et la tranquillité, la Providence ne lui permet pas en cette vie de *cesser* de travailler, et si l'ennui et l'épuisement lui font quelquefois *discontinuer* son labeur, ce n'est pas pour longtemps; il est bientôt contraint de retourner à sa tâche, et de reprendre la charrue.

La maxime qui dit qu'il ne faut rien commencer qu'on ne puisse *finir*, est bonne: celle qui défend de *cesser* un ouvrage pour en commencer un autre sans nécessité, me paraît encore meilleure. Il est souvent à propos de *discontinuer* le travail de l'esprit: mais ce n'est pas dans le temps que l'imagination, pleine de feu, se trouve en état de mieux manier son sujet; c'est seulement au premier instant qu'on s'aperçoit qu'elle se ralentit, parce qu'il ne faut ni l'arrêter quand elle est en train, ni la forcer lorsqu'elle s'arrête.

Les personnes qui ne *finissent* point leurs narrations, et ne *cessent* de parler sans *discontinuer*, sont aussi peu propres à la conversation que celles qui ne disent mot. (G.)

622. Flatteur, Adulateur.

L'un et l'autre cherchent à plaire aux dépens de la vérité: mais on *flatte* la personne du côté du cœur; on l'*adule* du côté de l'esprit.

Le *flatteur* ne désapprouve rien; il justifie ce qui est blâmable, et tâche même d'ériger le vice en vertu. L'*adulateur* loue tout; il fait l'apologie du mauvais, et ose prodiguer les applaudissements au ridicule.

La *flatterie* est propre à nourrir les passions: l'*adulation* satisfait la vanité. L'une est le talent du courtisan vulgaire; l'autre fait le caractère du bel esprit

c'est l'*adulari* du latin; racine *dulcis*, *doux*. Ce mot n'a donc pas par lui-même un sens défavorable. Mais comme le mot *flatter* se prend en bonne et en mauvaise part, nous n'avons pu emprunter un nouveau mot, portant une idée semblable, sans le distinguer par une idée particulière; et nous avons employé *aduler* en mauvaise part, et comme pour désigner quelque chose de doucereux, de fade, de fastidieux, telle qu'une louange plate, grossière, servile. Ce verbe ne se dit guère que dans la conversation, et en badinant : c'est tout le contraire d'*adulateur*, beau mot fort cher aux orateurs et aux poëtes. (R.)

Le vice des *flatteurs*, c'est qu'ils applaudissent au mal aussitôt qu'au bien. (La Rochefoucault.)

Le *flatteur* n'a pas assez bonne opinion de soi, ni des autres. (La Bruyère.)

Apprenez que tout *flatteur*
Vit aux dépens de celui qui l'écoute. (La Fontaine.)

L'*adulateur* ne cherche qu'à nous plaire. (Fénelon.)

L'*adulation* est la compagne immortelle des rois. (Massillon.)

623. Flexible, Souple, Docile.

Flexible, ce qui *fléchit*, ce qu'on peut *fléchir*. *Souple*, ce qui se plie et replie en tout sens. *Docile*, qui reçoit l'instruction. Ce dernier mot ne peut se dire proprement que des personnes, il se dit du corps et de l'esprit; on l'applique aussi aux animaux :

Les coursiers du Soleil à sa voix sont *dociles*. (Boileau.)
Ses superbes coursiers *dociles* à sa voix. (Racine.)

La poésie va même quelquefois plus loin : Un ruisseau *docile*. (Racine.)

L'osier, le jonc, sont *flexibles* : des étoffes, des gants sont *souples* : un enfant, un élève sont *dociles*.

Le corps, la voix, les fibres sont *flexibles*, ou capables de ployer par une grande *flexibilité* ou naturelle ou acquise. Les fibres des enfants, molles et *flexibles*, prennent sans effort le pli qu'on leur donne. (J.-J. Rousseau.) Par une grande facilité à exécuter divers mouvements, ils sont *souples*. Par leur *flexibilité* naturelle, ils sont *dociles* au travail, à l'exercice, au manége, et deviennent *souples*.

Au figuré, la différence de ces termes est la même.

La flexibilité est une facilité de caractère qui ne permet pas d'opposer une longue et forte résistance, et qui se tourne avec assez d'aisance d'un sens dans un autre. Les dictionnaires définissent la *souplesse*, tantôt docilité, complaisance, soumission aux volontés d'autrui; tantôt, avec l'abbé Girard, une disposition à s'accommoder aux conjonctures, aux événements imprévus : ni l'une ni l'autre de ces notions ne sont exactes; on est fort *souple*, on exerce sa *souplesse*, sans qu'il soit question ni d'événements imprévus, ni de volonté d'autrui. *La souplesse* est une versatilité de caractère qui fait qu'on prend avec une dextérité ou une adresse singulière la manière d'être et d'agir que l'on juge la plus convenable aux circonstances, et pour soi, ou qui fait qu'on se montre habilement tel qu'on veut paraître plutôt que tel qu'on est. *La docilité* est une douceur de caractère qui nous rend propres à recevoir et à suivre les leçons, les conseils, les avis, les instructions, les réprimandes, les corrections, les volontés, les ordres d'autrui, et par là même à nous laisser guider ou conduire.

L'homme *flexible* se prête; l'homme *souple* se plie et se replie; l'homme *docile* se rend.

L'homme *flexible* peut résister, mais il cède. Le *souple* vous prévient s'il

peut : il est aussitôt comme vous voulez qu'il soit. La personne *docile* délibère; elle fait ensuite ce que vous voulez.

Le complaisant est *flexible;* le flatteur est *souple;* le simple est *docile*. La *flexibilité* est plutôt passive, comme le mot le porte ; vous faites *fléchir* l'homme. La *souplesse* est plutôt active; vous n'avez pas besoin de plier l'homme, il se plie. La *docilité* est en partie passive et en partie active. L'homme reçoit l'impulsion et la suit volontairement.

La *flexibilité* est une qualité favorable et nécessaire. La *souplesse* est une qualité équivoque et suspecte; elle tient souvent de la finesse, de l'artifice, de la ruse. La *docilité* est une qualité heureuse et louable.

La rigidité est la qualité directement opposée à la *flexibilité* : la roideur est le contraire de la *souplesse*. L'humeur revêche est précisément en opposition avec la *docilité*.

Par la *flexibilité*, on s'accommode au goût des autres, pour être bien avec eux. Par la *souplesse*, on se fait tout à tous, pour les avoir tous à soi. Par la *docilité*, on met dans les autres la confiance qu'on n'a pas en soi pour être bien avec soi.

Trop de *flexibilité*, est faiblesse; trop de *souplesse*, manége; trop de *docilité*, pusillanimité. (R.)

624. Folâtre, Badin.

Folâtre (diminutif de *fol*), qui fait de petites folies, qui se livre à une folie amusante, à la manière des enfants. *Badin*, qui aime à jouer, qui cherche à rire, en jouant comme un enfant.

On a l'humeur *folâtre* et l'esprit *badin*. L'humeur *folâtre* fait qu'on agit sans raison, mais avec assez d'agrément pour se passer de raison : l'esprit *badin* fait qu'on joue sur les choses, quelquefois avec de la raison, mais en l'égayant.

La vivacité du sang, la gaieté, la pétulance, rendent *folâtre*. La légèreté de l'esprit, l'enjouement, la frivolité, rendent *badin*. Le *folâtre* est plus agissant, plus remuant, plus sémillant, plus volage : le *badin* est plus plaisant, plus rieur, plus varié ou plus facile en amusements ou en amusettes.

Une personne posée n'est pas *folâtre* ; une personne sérieuse n'est pas *badine*. On ne *folâtre* pas sans des manières *folâtres* : on *badine* quelquefois sans avoir l'air *badin*, et souvent on n'en *badine* que mieux.

Nous avons *badinage* et *badinerie*. Ce dernier mot n'est guère usité, quoique souvent écrit par les meilleurs auteurs du siècle de Louis XIV ; et le premier est plus élégant. Le mot *badinage* indique particulièrement la nature, le

les a le premier imaginées et mises au monde. *Ériger*, c'est changer en mieux la valeur des choses; il ne s'emploie bien que pour les fiefs et les dignités.

Louis IX a *fondé* les Quinze-Vingts. Louis XIV a *établi* les Filles de Saint-Cyr. Ignace de Loyola a *institué* les Jésuites. Paris a été *érigé* en archevêché en 1662, sous Louis XIII. (G.)

Fonder est le mot le plus général; on dit *fonder* un *établissement*, des *institutions*. C'est jeter les *fondements* d'une chose, donner ce qui est nécessaire à son existence : des *fonds*. *Fonder*, c'est commencer une chose avec l'intention d'en assurer la durée.

Établir c'est rendre stable, mettre en état, asseoir en un lieu; *établir* une loi, un dogme, c'est mettre cette loi, ce dogme en usage, en vigueur; *établir* quelqu'un, c'est lui faire une position; s'*établir*, c'est prendre un état et un établissement; une fille *établie* est pourvue.

Ainsi dans *fonder* l'idée de commencement est jointe à celle de durée; dans *établir*, c'est l'idée de durée, de solidité qui l'emporte. Un monument qui n'est que *fondé* n'est pas achevé; une maison *établie* est complète. On peut dire que le temps ne *fonde* rien et qu'il *établit* tout. Une vérité *fondée* s'appuie sur des principes certains qui la font solide; une vérité *établie* a depuis longtemps cours, elle se *fonde* sur son ancienneté. Que de choses *fondées* et qui ont trompé leur *fondateur* en ne durant point; tout ce qui est *établi* dure quelque temps.

Instituer, du latin *instituere*, a le même sens qu'*établir*, mais avec cette différence qu'*établir* c'est *fonder* la durée d'une chose en assurant la place, et qu'*instituer* c'est *fonder* la durée en assurant le temps. On *institue* des fêtes, des jeux, etc., tout ce qui revient à une époque fixe. Il se dit de tout ce qui a besoin d'une organisation, d'une constitution; on appelle *institut*, la constitution d'un ordre religieux. De plus c'est l'autorité qui *institue*, celui qui *institue* peut destituer; on s'*établit*, on ne s'*institue* pas soi-même. Ce qui est *institué* est complet dès sa *fondation* : Jésus-Christ a *institué* les Sacrements, Henri III a *institué* l'ordre du Saint-Esprit. Quand il s'agit des personnes, *instituer* ajoute à *établir* quelque chose de solennel, d'officiel.

Ériger c'est dresser, élever; il se dit de tout ce qui est droit, debout : une croix, une statue, un tombeau, etc. — *Eriger* une statue en l'honneur d'un grand homme; au moral, il indique un changement dans la situation, l'élévation d'un degré : on *érige* une terre en fief, en baronnie. Il exprime toujours une action prompte, quelquefois violente : s'*ériger* en juge, s'*ériger* en république, en état indépendant. (V. F.)

626. Forfait, Crime.

Forfait a tous les caractères du *crime* réfléchi, du dessein formé, du *crime* rare.

Crime a un domaine plus étendu, et s'applique indistinctement à tout ce qui trouble l'ordre social ou moral.

Le *crime* est une mauvaise action, il n'annonce rien que de bas et de méchant; *forfait*, au contraire, a une sorte d'élévation tirée du caractère de celui qui est capable de le commettre.

Crime s'applique à toutes les actions punissables ou méchantes; on s'en sert quelquefois par exagération, en parlant des fautes légères. *Forfait* ne s'applique qu'aux *crimes* éclatants, rares, hors de la classe ordinaire, et suppose toujours le plus. Le *crime* s'oublie, on l'abolit. Le *forfait* frappe, il reste gravé. Le *crime* peut être l'effet des circonstances, il peut être involontaire; le *forfait* naît du caractère, il veut l'audace et l'énormité.

Qu'on se garde de croire que mon intention soit d'apothéoser le *forfait!* non, pas plus que le *crime*; mais il est de mon sujet d'en distinguer les caractères. Il est des gens qui *suent le crime*; c'est l'expression dont on s'est servi

pour peindre, de nos jours, un homme qui fut ambitieux, et à qui il manqua le courage pour exécuter les *forfaits* qu'il avait conçus.

L'intention seule suffit pour établir le *crime*; mais il n'en est pas de même du *forfait*, qui exige l'exécution. Le *crime* naît plus souvent de l'infraction des lois positives; et le *forfait*, des lois de la nature. (R.)

627. Fort, Très.

Fort, particule intensive.; *très*, particule extensive.

L'emploi de ces deux particules comme signes du superlatif ne doit pas être indifférent, et la distinction que je viens d'établir entre elles me paraît propre à le déterminer. Dire qu'un homme est *très*-savant, c'est dire qu'il sait beaucoup de choses, qu'il a des connaissances étendues; dire qu'il est *fort* savant, c'est dire qu'il sait parfaitement, qu'il a des connaissances profondes.

Fort est l'opposé de faible; *très* est l'opposé de peu.

Fort vient de *fortis*, *fortiter*, fortement, qui exprime l'intensité de force, d'action. *Très*, selon Nicot et Ménage, vient de *trans*, au-delà, plus loin, qui exprime la prolongation, l'augmentation d'étendue.

L'usage confirme cette distinction : on dit plutôt *très*-grand que *fort* grand; je crois que l'on ferait bien d'y avoir toujours égard, et d'employer la particule *fort* pour peindre le superlatif d'intensité, en réservant la particule *très* pour le superlatif d'étendue.

Ainsi, quand on voudra apprécier la puissance d'un souverain d'après l'étendue de ses États et le nombre de ses sujets, on dira qu'il est *très*-puissant; quand on voudra l'estimer d'après ses moyens moraux, la bonne administration, l'ordre de ses finances, etc., on dira qu'il est *fort* puissant.

C'est ici une modification que je propose, et non une règle que je veuille établir. (F. G.)

628. Fortuné, Heureux.

Fortuné, dit Vaugelas, est plus noble qu'*heureux*.

Selon la valeur intrinsèque des mots, *fortuné* signifie favorisé de la fortune; *heureux*, jouissant du bonheur ou d'un bonheur. On est donc proprement *fortuné* par de grands avantages ou par des faveurs signalées de la fortune; on est *heureux* par la jouissance des biens qui font le bonheur ou y concourent.

Or, dans quels cas, dans quelles circonstances de la vie, dans quel genre d'événements faisons-nous intervenir la *fortune*, le sort, un grand hasard? Lorsqu'il s'agit d'un bonheur extraordinaire, d'un bien inespéré, d'un succès

Nous appelons aussi quelquefois *fortuné* et *heureux* ce qui nous est favorable ou avantageux, ce qui contribue à nous rendre *heureux* ou *fortunés* avec la même différence. (R.)

629. Fou, Extravagant, Insensé, Imbécile.

Le *fou* manque par la raison, et se conduit par la seule impression mécanique. L'*extravagant* manque par la règle, et suit ses caprices. L'*insensé* manque par l'esprit, et marche sans lumières. L'*imbécile* manque par les organes, et va par le mouvement d'autrui, sans aucun discernement.

Les *fous* ont l'imagination forte; les *extravagants* ont les idées singulières; les *insensés* les ont bornées; les *imbéciles* n'en ont point de leur propre fond. (G.)

630. Le foudre, La foudre.

Foudre n'est pas indifféremment féminin ou masculin : il est féminin au propre dans le discours ordinaire et dans le langage des physiciens : il est quelquefois masculin dans le style recherché et figuré : il l'est au pluriel, suivi d'une grande épithète; il l'est toujours quand on le personnifie. Dans ce dernier cas, il doit prendre naturellement le genre, ou du héros qu'il désigne métaphoriquement, ou de l'être puissant dont il exprime la force; le genre du mot est alors relatif au sujet de la proposition.

Nous disons que *la foudre* éclate, tombe, frappe : le physicien traite de la formation, de la nature, des effets de *la foudre*. Mais un héros est *un foudre* de guerre ; un orateur est *un foudre* d'éloquence; le dieu adoré à Séleucie est *le foudre*.

Le physicien considère *la foudre* comme un effet naturel ; mais pour animer votre tableau et relever l'action, vous direz *le foudre* et *les foudres vengeurs*. (R.)

631. Fouetter, Fustiger, Flageller.

Frapper, ou plutôt battre à nu avec quelque instrument, certaines parties du corps : idée qui constitue la synonymie de ces trois mots.

Fouetter, terme générique, se dit à l'égard de tous les instruments, et de quelque manière qu'on les emploie, même des mains. *Fustiger*, c'est toucher rudement avec des verges. *Flageller*, c'est *fouetter*, ou plutôt *fustiger* violemment et même ignominieusement.

Nous attachons ordinairement et particulièrement au *fouet* l'idée de peine; à la *fustigation*, celle de correction; à la *flagellation*, celle de pénitence.

On condamne les malfaiteurs au *fouet*, peine infamante, selon l'opinion établie, fondée sur ce que le *fouet* est naturellement destiné pour les animaux, et qu'il était réservé pour les esclaves. Dans les maisons de correction, on *fustige* les jeunes gens mal morigénés; mais en secret, pour éloigner d'eux toute idée de flétrissure. On ne parle plus de *flagellation* que dans le style dévot et religieux.

Fustiger et *flageller* ne s'appliquent qu'aux personnes : cependant on trouve *flageller* (pour battre à coup redoublés) appliqué aux animaux. Mais *fouetter* se dit des animaux, et même des objets inanimés. On *fouette* les chevaux, les chiens, pour les faire obéir. On *fouette* de la crême pour la faire mousser. L'enfant *fouette* sa toupie avec une lanière pour la faire tourner. On dit métaphoriquement que le vent *fouette*, lorsqu'il vous bat et qu'il vous fait des impressions semblables à celles des coups de *fouet*, etc. (R.)

632. Fourbe, Fourberie.

La *fourbe* est le vice, l'action propre du *fourbe*. La *fourberie* est l'habitude, le trait, le tour, l'action particulière du *fourbe*. La *fourbe* dit plus que *four-*

berie, en ce qu'elle concentre, pour ainsi dire, toute l'intensité, la force du vice ; et que *fourberie* n'est que l'action simple, le résultat de la *fourbe*. S'il ne s'agit que d'une action particulière, la *fourbe* sera plus profonde, plus artificieuse, plus impénétrable que la *fourberie*. Ainsi, Appius inventa une *fourbe* détestable, dont le succès devait être de faire tomber Virginie entre ses mains. En effet, la trame du décemvir n'était pas une *fourberie* commune et facile à découvrir, ou même à soupçonner. C'est pourquoi l'emploi de la *fourbe* n'est pas si fréquent que celui de la *fourberie*. (R.)

Après la distinction établie par Roubaud, il me semble inutile d'ajouter que *fourbe* est plus souvent employé en poésie.

> Ta *fourbe* à cet enfant, traître, sera funeste. (Racine.)
> Un million comptant par ses *fourbes* acquis. (Boileau.)

633. Fournir le sel, Fournir du sel, Fournir de sel.

Vaugelas ne voit dans ces trois façons de parler qu'une différence de construction : la dernière lui paraît la meilleure et la plus élégante. Th. Corneille trouve que la première et la troisième ont la même signification, et que l'une n'est pas moins élégante que l'autre. Le Dictionnaire de Trévoux juge que l'on ne doit préférer l'une à l'autre que selon la manière de s'en servir, et qu'il faut dire : la rivière leur *fournit* tout *le sel* dont ils ont besoin, leur *fournit du sel* pour tous leurs besoins, les *fournit de* tout *le sel* dont ils ont besoin ; ce qui est en effet grammaticalement exact.

Mais ces trois phrases simples, la rivière *fournit le sel*, *fournit du sel*, *fournit de sel*, ont trois significations différentes ; et il n'y en a qu'une de bonne pour exprimer telle idée particulière, sans addition ou circonlocution. La première marque l'espèce de la chose fournie, *le sel* ; la seconde, une partie ou quantité indéterminée de la chose, *du sel* ; la troisième, la quantité de la chose, relative et nécessaire à la consommation, la fourniture *de sel*.

Les choses que la terre, les eaux, les régnicoles, les étrangers *fournissent*, *le sel*, est la sorte, ou l'espèce, ou une des sortes que la rivière *fournit* pour telle destination : elle peut *fournir* aussi le poisson et autres denrées, ou bien on en tire d'ailleurs. Ainsi, pour un repas, l'un *fournira* le vin, l'autre les viandes, un troisième le couvert. Ainsi, dans une société de commerce, l'un *fournit* l'argent, l'autre son travail.

La rivière *fournit*, ou donne, ou apporte *du sel*, une quantité quelconque, peu ou beaucoup, plus ou moins, sans aucun autre rapport : il suffit qu'on en tire ou qu'on en reçoive par la rivière. Ainsi quelqu'un *fournit de* l'argent,

que l'on avait dessein de suivre. S'*égarer*, c'est ne plus reconnaître son chemin, être dans un chemin que non-seulement on ne voulait pas prendre, mais que l'on ne connaît pas, d'où l'on ne sait se tirer.

En se *fourvoyant*, l'on peut s'*égarer* ou non; mais toutes les fois que l'on s'*égare* on s'est *fourvoyé*.

Quand on rencontre plusieurs chemins, et qu'au lieu de prendre celui qui mène où l'on voulait aller, on en suit un autre qui mène ailleurs, on se *fourvoie;* quand, au milieu d'une forêt, on ne sait plus où l'on est et comment sortir, on s'*égare*.

Se *fourvoyer*, comme le dit Ménage, vient du mot français *voie*, et de la particule prépositive *for* (en français ancien *fors*, *hors*, *dehors*), qui est de l'ancienne langue germanique, et signifie souvent le vice de l'action comme dans *forligner*, *forfaire*. Ainsi, se *fourvoyer*, c'est sortir de la voie. S'*égarer*, selon Ménage, vient de la particule privative *e*, *ex*, et du mot *gare*, *se garer*, qui vient du vieux teutonique *waren*, se garantir, se défendre. Ainsi, s'*égarer* signifie être hors d'état de se garantir, ne savoir plus où l'on est.

Dans un sens figuré, se *fourvoyer* signifie aussi sortir du bon chemin. Plus on suit ses passions, plus on se *fourvoie* du chemin du salut. S'*égarer* signifie se tromper, errer au hasard, sans guide, au gré des désirs aveugles, ne suivre aucun chemin, se laisser entraîner partout. Veut-on dire que les philosophes païens n'ont pas pris la route qui mène à la vérité, on dira qu'ils se sont *fourvoyés* dans la recherche de la vérité : veut-on parler des rêveries qu'ils ont faites, des erreurs où ils sont tombés en tous sens, on dira qu'ils se sont *égarés* dans cette recherche.

On peut se *fourvoyer* volontairement; c'est le cas de ceux qui font ce qu'ils savent être mal; on ne s'*égare* que par erreur ou par faiblesse. (F. G.)

635. Fragile, Faible.

Ces deux adjectifs désignent en général un sujet qui peut aisément changer de disposition par un défaut de courage. (B.)

L'homme *fragile* diffère de l'homme *faible*, en ce que le premier cède à son cœur, à ses penchants; et le second, à des impulsions étrangères. La *fragilité* suppose des passions vives; et la *faiblesse* suppose l'inaction et le vide de l'âme. L'homme *fragile* pèche contre ses principes; et l'homme *faible* les abandonne, il n'a que des opinions. L'homme *fragile* est incertain de ce qu'il fera; et l'homme *faible* de ce qu'il veut.

Il n'y a rien à dire à la *faiblesse* : on ne la change pas. Mais la philosophie n'abandonne pas l'homme *fragile;* elle lui prépare des secours, et lui ménage l'indulgence des autres; elle l'éclaire, elle le conduit, elle le soutient, elle lui pardonne. (*Encycl.*, VII, 273.)

La religion est donc supérieure à la philosophie : car tout ce que celle-ci se vante de faire en faveur de l'homme *fragile*, et qui n'est que trop souvent inefficace dans ses mains, la religion le fait d'une manière bien plus sûre et bien plus abondante. Elle fait plus, elle n'abandonne pas même l'homme *faible* qui devient fort dans celui qui le fortifie. Dieu a choisi ce qu'il y avait de *faible* parmi les hommes pour confondre ce qu'ils avaient de fort : et le triomphe de la religion a été d'inspirer à l'âge et au sexe le plus *faible* un courage invincible au milieu des tourments, et aux âmes les plus *fragiles*, une fermeté inébranlable contre les tentations les plus séduisantes, les plus constantes, les plus dangereuses. (B.)

636. Fragile, Frêle.

Ces deux termes, dit M. Beauzée, indiquent également une consistance faible, et qui oppose peu de résistance à la force.

Un corps *frêle*, dit un encyclopédiste, est celui qui, par sa consistance

élastique, molle et déliée, est facile à ployer, courber, rompre : ainsi la tige d'une plante est *frêle* ; la branche de l'osier est *frêle*. Il y a donc entre *fragile* et *frêle* cette petite nuance, que le terme *fragile* emporte la faiblesse du tout et la roideur des parties ; et *frêle* pareillement la faiblesse du tout et la mollesse des parties.

On ne dirait pas aussi bien du verre qu'il est *frêle*, que l'on dit qu'il est *fragile* ; ni d'un roseau qu'il est *fragile*, comme on dit qu'il est *frêle*.

On ne dit point d'une feuille de papier ou de taffetas que ce sont des corps *frêles* ou *fragiles*, parce qu'ils n'ont ni roideur ni élasticité, et qu'on les plie comme on veut sans les rompre. (*Encyclopédie*, VII, 295.)

Une consistance *frêle* est aisément altérée, mais elle se rétablit : une consistance *fragile* est aisément détruite, et elle ne se rétablit plus. La faiblesse est le caractère commun de l'un et de l'autre.

Au figuré, on dit d'une santé qui s'altère aisément, et que peu de chose dérange, qu'elle est *frêle* : de tout ce qui n'est pas solidement établi et qui peut aisément se détruire, qu'il est *fragile*. (B.)

Nous disons d'un appui, d'un soutien, d'un support, en général de tout ce qui porte, qu'il est *frêle*. Nous disons des biens périssables, passagers, sujets à se dissiper, à s'évanouir, qu'ils sont *fragiles*.

Il semble, comme on l'a observé, que *frêle* annonce quelque chose de plus frivole, de moins considérable que *fragile*.

La chose *fragile* se brise et ne ploie pas ; le corps *frêle* ploie et ne casse pas. (R.)

637. Franchise, Véracité.

On est *franc* par caractère, et *vrai* par principes. On est *franc* malgré soi, on est *vrai* quand on le veut. La *franchise*, interrogée souvent, ne peut garder un secret ; mais la *véracité* étant une vertu, cède toujours le pas à une vertu d'un ordre supérieur, lorsqu'elle la rencontre.

La *franchise* se trahit, la *véracité* se montre. La *véracité* est courageuse, la *franchise* est imprudente.

Un menteur qui se repent peut devenir *vrai*, mais jamais *franc*.

On pourrait persuader à un homme *franc* qu'il doit mentir ; mais cela ne servirait à rien, car il ne pourrait exécuter sa résolution : si un homme *vrai* l'avait prise, le plus difficile serait fait.

Je regarde le visage d'un homme *franc* ; j'écoute la parole d'un homme *vrai*. Il faut souhaiter de traiter avec un homme *franc*, mais confier ses intérêts à un homme *vrai* ; car dans la négociation la vertu est [illegible]

enseignaient à leurs enfants. La *franchise* ne s'apprend pas, elle naît de la noblesse et de l'indépendance de l'âme; ne l'attendez ni des tyrans ni des esclaves. La *sincérité* vient du cœur; et quand elle n'est pas sur les lèvres, elle se montre dans les yeux.

Sa noble intégrité
Sur ses lèvres toujours plaça la *vérité*. (*Adèl. du Guescl.*)
Ce mot m'est échappé, pardonnez ma *franchise*. (*Henriade.*)
Elle est dans l'âge heureux où règne l'innocence;
A sa *sincérité* je dois ma confiance. (*Zaïre.*)

Coucy était *vrai;* Henri IV *franc;* Zaïre *sincère.*

Voulez-vous n'être pas trompé? interrogez l'homme *vrai;* laissez parler l'homme *franc;* regardez la femme *sincère.*

J'aime à trouver la *vérité* dans l'amitié, la *franchise* dans le commerce, la *sincérité* dans l'amour.

Pour prouver que ces distinctions ne sont pas seulement subtiles, et que ces qualités sont réellement distinctes, prenez les défauts qui les avoisinent, et dans lesquels elles dégénèrent lorsqu'elles ne se renferment point dans leur juste mesure, et vous verrez qu'ils ne peuvent se transporter indifféremment de l'une à l'autre; que la *vérité* peut devenir dure, la *franchise* brusque, la *sincérité* indiscrète.

Je redoute la sévérité de ce philosophe lorsqu'il me dit la *vérité.* Je suis bien sûr de savoir de ce vieux militaire tout ce qu'il pense; mais il mêle trop de brusquerie à sa *franchise.* La *sincérité* de cette jeune personne est si aimable! pourquoi faut-il que j'aie à me plaindre de son indiscrétion? (M. DEVAINES.)

639. Fréquenter, Hanter.

Pourquoi laissons-nous vieillir le mot *hanter,* si souvent employé dans le dernier siècle par des écrivains aussi délicats et aussi purs que Vaugelas et Bouhours, et soigneusement recueilli dans tous les dictionnaires? On ne se sert guère que de *fréquenter,* comme si nous ne sentions même plus que l'un et l'autre verbes ajoutent quelque chose de particulier à l'idée commune de visiter souvent.

L'idée propre de *fréquenter* est celle de concours, d'affluence; l'idée distinctive de *hanter*, celle de société, de compagnie. Rigoureusement parlant, c'est la multitude, la foule qui *fréquente;* et elle *fréquente* des lieux, des places : c'est une personne, ce sont des particuliers qui *hantent,* et ils *hantent* des personnes, des assemblées.

Vous *fréquentez* un grand seigneur; et vous *hantez* les grands.

Nous disons qu'un port, un marché, un chemin sont *fréquentés,* parce qu'il y aborde, il y accourt, il y passe beaucoup de monde. Nous ne disons pas qu'une place, une rue, un bois sont *hantés,* parce que ce mot n'exprime pas un concours de monde qui va, mais l'habitude de quelques personnes qui vont dans un certain monde, dans une certaine société.

Par extension on a dit, en parlant d'un particulier, *fréquenter les personnes*; et l'on a dit *fréquenter* les lieux, sans y ajouter l'idée d'un concours de monde. Mais une personne en *fréquente* une autre, qu'elle visite souvent, tandis qu'elle *hante* plutôt une classe, un ordre de gens avec lesquels elle vit en bonne ou mauvaise compagnie.

On dit *fréquenter* les sacrements, pour dire aller souvent à confesse, à la sainte table : on ne dira pas les *hanter*; car il ne s'agit pas là de se familiariser ou de se réunir avec des sociétés.

Hanter ajoute aussi à *fréquenter* l'idée d'une habitude ou d'une fréquentation familière (autrement *hantise*) qui influe sur les mœurs, sur la conduite,

sur la réputation, sur la manière de penser, de parler, de vivre, comme on le voit dans les exemples cités ci-dessus. Dis-moi qui tu *hantes*, je te dirai qui tu es : c'est ainsi qu'il faut dire, au lieu de gâter, comme on l'a fait, le proverbe, en substituant au mot *hanter* celui de *fréquenter*. (R.)

640. Frivole, Futile.

Nous appelons *frivole*, selon la définition des dictionnaires, ce qui est vain et léger, des bagatelles, des choses de peu de considération et de peu de conséquence ; mais nous appelons aussi les mêmes objets *futiles*, sans aucune différence, selon les mêmes dictionnaires.

A proprement parler, la chose *frivole* manque de solidité ; la chose *futile*, de consistance. La première, casuelle ou précaire, ne peut subsister et remplir longtemps l'objet qu'on se propose ; la seconde, vaine et fugitive, ne peut subsister et produire l'effet qu'on doit en attendre. Je n'estime pas la chose *frivole*, car elle n'est pas d'un grand usage ; elle a même peu de valeur. La *frivolité* est un défaut de qualité : *futilité* est le défaut de la qualité propre ou essentielle à la chose.

Une chose qui ne mérite pas notre attachement, ni notre estime, ni nos recherches, est *frivole*. Un bien qui ne tient qu'à l'opinion, à la fantaisie, à l'illusion, est *futile*.

La science, avec les spéculations même les plus hautes, mais sans influence sur les mœurs, serait *frivole*. La science des mots, sans l'application aux choses, serait *futile*.

Qu'est-ce qu'un homme *frivole ?* celui qui s'occupe sérieusement de petites choses, et légèrement des objets sérieux, un enfant. Qu'est-ce qu'un homme *futile ?* celui qui parle et agit sans raison, sans réflexion, inconsidérément, ou, comme on dit, *en l'air*, sans savoir ou même sans vouloir savoir ce qu'il convient de dire ou de faire. Nous disons souvent des craintes, des espérances, des prétentions, etc., *frivoles* ; c'est-à-dire destituées d'un fondement solide. Nous disons surtout des paroles, des discours *futiles* ; c'est-à-dire vides de sens, de raison, d'idées. (R.)

641. Fugitif, Fuyard.

Fugitif, qui a pris la fuite, qui s'est échappé. *Fuyard*, qui est en fuite, qui fuit pour échapper à ceux qui le poursuivent.

Fugitif exprime le résultat de l'action de s'enfuir, l'état où se trouve celui qui s'est enfui : *fuyard* exprime l'action même, l'état où se trouve celui qui fuit.

Un homme échappé de sa prison et caché dans une maison voisine, est un *fugitif* ; s'il court pour se sauver, c'est un *fuyard*.

Fugitif adjectif a le même sens que *fugitif* pris substantivement. On dit un *fugitif*, et un homme *fugitif*. *Fuyard*, pris adjectivement, signifie accoutumé à s'enfuir : on dit animaux *fuyards*, troupes *fuyardes*. Pris substantivement, il se dit ordinairement au pluriel, en parlant des gens de guerre qui s'enfuient du combat : poursuivre les *fuyards*, rallier les *fuyards*. (F. G.)

642. Fuir, Éviter, Éluder.

On *fuit* les choses et les personnes qu'on craint, et celles qu'on a en horreur ; on *évite* les choses qu'on ne veut pas rencontrer et les personnes qu'on ne veut pas voir, ou dont on ne veut pas être vu ; on *élude* les questions auxquelles on ne veut ou l'on ne peut répondre.

Pour *fuir*, on tourne vers le côté opposé, et l'on s'éloigne avec vitesse, afin de n'être pas pris. Pour *éviter*, on prend une autre route, et l'on s'écarte subtilement, afin de n'être point aperçu, ou de ne pas donner dans le panneau.

Pour *éluder*, on fait semblant de n'avoir pas entendu, et l'on change adroitement de propos, afin de n'être pas obligé à s'expliquer.

On *fuit* en courant : on *évite* en se détournant : on *élude* en donnant le change.

Nous *fuyons* ceux qui nous poursuivent : nous *évitons* ceux qui nous font peine : nous *éludons* les conversations qui nous déplaisent.

La peur fait *fuir* devant son ennemi ; la prudence en fait quelquefois *éviter* la présence ; et l'adresse en fait *éluder* les attaques.

On dit *fuir* et *éviter* le danger ; mais le *fuir*, c'est ne pas s'y exposer : l'*éviter*, c'est n'y pas tomber : on dit *éluder* le coup.

Le remède le plus sûr contre la peste est de *fuir* bien loin des lieux où elle est. Le moyen le plus propre pour conserver l'innocence des mœurs est d'*éviter* les mauvaises compagnies. L'art de garder le secret demande de l'habileté à *éluder* les questions curieuses. (G.)

643. Funérailles, Obsèques.

Le mot de *funérailles* marque proprement le deuil, et celui d'*obsèques*, le convoi. C'est la douleur qui préside, pour ainsi dire, aux *funérailles*, et c'est la piété qui conduit les *obsèques*.

Par les *funérailles*, nous déplorons, avec tout l'éclat du deuil, la perte de la personne dont nous allons déposer les restes précieux dans le sein de la nature et de la religion ; par les *obsèques*, nous rendons comme un dernier tribut de devoir à la personne dont nous allons consacrer, en quelque sorte, les dépouilles par les religieux honneurs de la sépulture.

Les *funérailles* et les *obsèques* annoncent un enterrement fait avec plus ou moins de cérémonies ; mais le mot pompeux de *funérailles* annonce surtout des *obsèques* pompeuses. L'église ne fait proprement que des *obsèques*, et le faste en fait des *funérailles*. Le discours relevé s'empare des *funérailles*, et le récit simple, quoique noble, se contente des *obsèques* ; on dira les *obsèques* d'un particulier, et même d'un prince ; mais on dit les *funérailles*, en général, lorsqu'il s'agit de décrire les cérémonies funèbres usitées chez un peuple. (R.)

644. Fureur, Furie.

« Quoique ces deux mots, dit Vaugelas, signifient une même chose, il ne faut pas toujours les confondre, parce qu'il y a des endroits où, si l'on use de l'un l'on n'userait pas de l'autre. Par exemple, on dit *fureur poétique*, *fureur divine*, *fureur martiale*, *fureur héroïque*, et non pas *furie poétique*, *furie martiale*. Au contraire, on dit *durant la furie du combat*, la *furie du mal*, etc., et l'on ne dirait pas la *fureur du combat*, la *fureur du mal*, etc. ; il semble que le mot de *fureur* dénote davantage l'agitation violente du dedans ; et le mot de *furie*, l'agitation violente du dehors. »

La remarque est juste. La *fureur* est, à la lettre, un feu ardent ; la *furie* est une flamme éclatante. La *fureur* est en nous ; la *furie* nous met hors de nous. La *fureur* nous possède ; la *furie* nous emporte. Vous contenez votre *fureur*, à peine il en jaillit des étincelles ; vous vous abandonnez à la *furie*, c'est un tourbillon. La *fureur* n'est pas *furie* si elle n'est point manifestée ; la *fureur* mène à la *furie*. La *fureur* a des accès ; la *furie* est l'effet de l'accès violent.

On souffle la *fureur* pour exciter la *furie*.

Toute passion violente est *fureur* ; la colère violente fait la *furie*.

La patience poussée à bout se tourne en *fureur* ; la colère longtemps contrainte, sans cesse aiguillonnée, se déchaîne avec *furie*.

La *furie* est précisement l'agitation extérieure ; la *fureur* a souvent la même agitation ; mais la *furie* se distingue toujours de la *fureur* par l'éclat, la violence, l'excès des transports. La *fureur* a divers degrés d'impétuosité ; la *furie* est une *fureur* éclatante qui attaque, renverse, détruit. (R.)

645. Furies, Euménides.

Les Romains appelaient *Furies*, les Grecs *Euménides*, certaines divinités subalternes chargées de tourmenter la conscience des coupables.

Les *Euménides* appartiennent proprement à la mythologie et à l'histoire grecques; et les *Furies* à la mythologie et à l'histoire romaines. Mais le nom de *Furies* et sa famille sont si connus dans notre langue, qu'on dira, même familièrement, d'une femme méchante et emportée, que c'est une *furie*. Le nom d'*Euménides* n'est familier qu'aux savants.

Furies est devenu tout à fait français et n'a presque rien conservé de son origine; il veut dire divinités en fureur, en train de poursuivre le coupable, ou personnes furieuses qui ressemblent à des *furies*.

Euménides au contraire, qui s'écrit toujours avec une lettre majuscule, a conservé un sens mythologique : ce sont les divinités chargées de punir les coupables. C'est un mot qui ne s'emploie plus guère aujourd'hui que la poésie s'est déshabituée des formes mythologiques, mais il est souvent employé dans les tragiques du XVIIe et du XVIIIe siècle. (V. F.)

646. Furieux, Furibond.

Furieux signifie celui qui est habituellement et souvent dans un état de fureur, ou dans des emportements violents, causés par un déréglement ordinaire de l'esprit et de la raison. C'est ainsi que nous appelons *furieux* l'homme attaqué d'un genre terrible de folie.

Le *furibond* a un grand fonds de colère, de furie; il est sujet à des accès, à des transports fréquents de fureur, ou il en offre les signes, les traits les plus multipliés et les plus forts.

Tous les vocabulistes définissent le *furieux*, celui qui est en furie, transporté de fureur; et le *furibond*, celui qui est sujet à rentrer en furie, ou à éprouver de grands emportements de colère ou de fureur.

Ainsi *furieux* dénote particulièrement l'acte de fureur ou l'accès de furie; et *furibond* la disposition à ces accès et leur fréquence. Le *furibond* est souvent *furieux*.

Celui-là est *furibond*, qui jamais n'est maître de lui-même; celui-là est *furieux*, qui cesse de l'être. Il y a dans le second un violent écart, et dans le premier, un vice de caractère ou d'humeur.

L'homme colère, lorsqu'il est souvent et fortement contrarié, devient *furibond*. L'homme le plus doux, lorsqu'on abuse à tout excès de sa bonté, devient *furieux*. Mais *furieux* se dit aussi quelquefois dans son sens primitif, pour exprimer un caractère porté à la fureur. Le lion, le taureau, le tyran, sont des animaux *furieux*. De même *furibond* désigne quelquefois un simple accès de furie, comme dans cette phrase partout citée : *Il vint à nous tout furibond*. Alors il dénote dans la furie des circonstances aggravantes, et surtout les traits les plus expressifs de la passion la plus désordonnée.

Le *furieux* est menaçant et terrible; le *furibond* est hideux et effrayant. La raison du *furieux* est aliénée; le visage du *furibond* est défiguré. Le *furieux* est un fou emporté; le *furibond*, un horrible énergumène.

Nous n'appliquons guère l'épithète de *furibond* qu'aux personnes : les Latins disaient un chien, un taureau, des animaux *furibonds*, et rien n'empêche de les imiter. Ce que nous venons de rapporter des traits caractéristiques du *furibond* nous dispense de dire pourquoi il ne saurait être applicable aux choses. Mais *furieux* est prodigué aux choses comme aux personnes; et non-seulement à tout ce qui est remarquable par la violence, l'impétuosité, l'excès, mais par tout ce qui est étonnant, extraordinaire, prodigieux en son genre. Ainsi un gros turbot est *furieux* aussi bien qu'un torrent; une dépense est *furieuse* comme une tempête. (R.)

647. Futur, Avenir.

« Ces mots, dit l'abbé Girard, sont plus caractérisés par la diversité des styles que par la différence des significations. *Futur* est d'un grand usage dans le dogmatique. La grammaire connaît les temps *futurs* : la philosophie de l'école traite du *futur* contingent. L'expression même poétique (et même le haut style) s'accommode très-bien des races *futures*. La place d'*avenir* se trouve dans la morale comme dans le langage ordinaire de la conversation. La réflexion sur le passé et l'inquiétude sur l'*avenir* ne servent souvent qu'à nous ravir la jouissance du présent. On se console d'une infortune passagère par la perspective d'un *avenir* heureux. »

« Le *futur*, dit Beauzée, est relatif à l'existence des êtres, et l'*avenir* aux révolutions des événements. On peut parler avec certitude des choses *futures*, et prédire celles d'un certain ordre par les seules lumières naturelles : on ne peut que conjecturer sur l'*avenir*, et il est impossible de le prédire sans une révélation expresse. »

Cette distinction est fondée sur la valeur propre des mots ; *futur*, temps du verbe *être*, signifie *ce qui sera*, ce qui doit être ; il exprime donc l'*existence*, *Avenir* signifie ce qui est *à venir*, chose contingente, comme ce qui est à faire, à savoir, à *venir* ou arriver : il annonce donc les *événements*. La grammaire dit *futur*, parce qu'elle considère l'ordre nécessaire des temps ; la morale dit *avenir* parce qu'elle considère surtout l'incertitude des choses.

Ainsi, des signes vagues et obscurs ne sont que de vains présages de l'*avenir* ; mais des signes physiques et nécessaires sont des présages certains d'une révolution *future* dans l'ordre naturel. On dit fort bien les *générations futures*, les *races futures*, les siècles *futurs* ; car ils seront comme le présent est : on dira les changements *à venir*, les *biens à venir*, le *bonheur à venir*, lorsqu'on présentera les choses comme incertaines. L'astronomie prédit le *futur* ; des éclipses, des conjonctions, des retours, ce qui en effet sera : la divination prédit l'*avenir*, des guerres, des morts, des succès, ce qui peut être ou ne pas être. On a fort bien dit : *hasarder le présent pour l'avenir* ; et on oppose fort bien *la vie future à la vie présente*.

Avenir est, dans l'usage, plus vaste que *futur* ; il paraît plus étendu, même plus éloigné ; c'est ce qui viendra plutôt que ce qui vient ; et l'on dira plutôt *futur* de ce qui va bientôt arriver. De *futurs* époux vont bientôt se marier ; mais leur postérité est dans l'*avenir*. (R.)

G

648. Gager, Parier.

Gager, opposer, dans une contestation, *gage* à *gage*, avec la convention que celui du vaincu sera le prix du vainqueur. *Parier*, risquer un objet contre un autre, avec *parité* ou égalité dans des cas incertains ou aux mêmes conditions.

La *gageure* est une espèce de défi accepté moyennant le *gage* convenu : le *pari* est une espèce de jeu joué, ou censé joué but à but. Le défi de la *gageure* ressemble à celui du combat judiciaire, où l'assaillant jetait son *gage* de bataille : le jeu du *pari* ressemble à celui de *pair ou non*, où l'on met son argent au hasard d'un événement quelconque.

A Rome et en Grèce, les plaideurs avaient coutume de commencer les procès par une sorte de défi ou de *gageure* ; et, pour gage de la bonté respective de leur cause, le demandeur et le défendeur déposaient ou promettaient le vingtième ou le dixième du prix de la chose en litige pour celui des deux qui la gagnerait.

En Angleterre, les gens pécunieux jouent des sommes considérables à des

paris sur des choses incertaines, à l'égard desquelles ils n'ont rien à faire que d'attendre l'événement; et on appelle jouer à la paix ou à la guerre, *parier* pour ou contre la paix ou la guerre; et ainsi de la victoire d'un coq sur un autre, de la sérénité ou de l'obscurité d'un jour éloigné, du succès d'une navigation, de la vie d'une personne, etc.

Vous *gagez* particulièrement, quand il s'agit de vérifier, de prouver, d'accomplir un point, un fait, dans la croyance ou la persuasion que votre opinion est bonne, que votre prétention est juste. Vous *pariez* particulièrement, quand il s'agit d'événements contingents, douteux, dépendants, du moins en partie, du hasard ou de causes étrangères, dans l'espérance ou l'augure que le sort favorisera votre parti, que votre parti l'emportera. Celui qui *gage* pèse les raisons, les motifs, les autorités : celui qui *parie* calcule les chances, les probabilités, les hasards de perte ou gain. Si l'on vous conteste un fait, vous *gagerez* impatiemment qu'il est vrai : si les avis sont partagés sur un événement incertain, vous *parierez* par amusement pour ou contre. L'amour-propre est ordinairement plus intéressé dans les *gageures* que la cupidité; on veut avoir raison : la cupidité l'est bien davantage dans les *paris*, on veut gagner de l'argent. Un gladiateur, plein de confiance, *gage* contre un autre de le terrasser : les spectateurs, indifférents pour la personne de l'un ou de l'autre, *parient* pour l'un ou pour l'autre. Des joueurs *parient*, des concurrents *gagent*. L'usage est plutôt pour *gageure* dans les contestations, et pour *pari* au jeu; et il a peu d'égard à l'idée de *gage* et à celle de *parité*. (R.)

On *gage* qu'on fera une chose, on *parie* qu'une nouvelle est vraie.

649. Gages, Appointements, Honoraires.

L'acception dans laquelle ces mots sont synonymes n'admet les deux premiers qu'au pluriel. Cette différence, dans l'emploi grammatical, n'est pas ce qui en distingue le caractère essentiel ; ce sont les diverses nuances du sens qui opèrent cette distinction. *Gages* n'est d'usage qu'à l'égard des domestiques de particuliers, et des gens qui se louent pendant quelque temps au service d'autrui pour des occupations serviles. *Appointements* se dit pour tout ce qui est place, ou qu'on regarde comme tel, depuis la plus petite commission jusqu'aux plus grands emplois et aux premières dignités de l'État. *Honoraire* a lieu pour les maîtres qui enseignent quelque science ou quelques-uns des arts libéraux, et pour ceux à qui on a recours, dans l'occasion, pour obtenir quelque conseil salutaire, ou quelque autre service, que leur doctrine ou leur fonction met à portée de rendre.

Les *gages* varient; ils sont de convention entre celui qui sert et celui qui

et par les façons d'agir, qu'on est *réjouissant*. Le triste, le sérieux, l'ennuyeux, sont précisément leurs opposés.

Notre *gaieté* tourne presque entièrement à notre profit : notre *enjouement* satisfait autant ceux avec qui nous nous trouvons que nous-mêmes ; mais nous sommes uniquement *réjouissants* pour les autres.

Un homme *gai* veut rire ; un homme *enjoué* est de bonne compagnie ; un homme *réjouissant* fait rire.

Il convient d'être *gai* dans les divertissements ; d'être *enjoué* dans les conversations libres ; et il faut éviter d'être *réjouissant* par le ridicule. (G.)

651. Gai, Gaillard.

Gaillard diffère de *gai* en ce qu'il présente l'idée de la gaieté jointe à celle de la bouffonnerie, ou même de la licence. Il est peu d'usage, et les occasions où il puisse être employé avec goût sont rares.

On dit très-bien : il a le propos *gai*, et, familièrement, il a le propos *gaillard*.

Un propos *gaillard* est toujours *gai*, un propos *gai* n'est pas toujours *gaillard*.

On peut avoir à une grille de religieuses le propos *gai* : si le propos *gaillard* s'y trouvait, il y serait déplacé. (*Encycl.*, VII, 424.)

652. Gain, Profit, Lucre, Émolument, Bénéfice.

Le *gain* semble être quelque chose de très-casuel, qui suppose des risques et du hasard ; voilà pourquoi ce mot est d'un grand usage pour les joueurs ou pour les commerçants. Le *profit* paraît être plus sûr et venir d'un rapport habituel, soit de fonds, soit d'industrie : ainsi l'on dit les *profits* du jeu pour ceux qui donnent à jouer, ou fournissent les cartes ; et le *profit* d'une terre, pour exprimer ce qu'on en retire, outre les revenus fixés par les baux. Le *lucre* est d'un style plus soutenu, et dont l'idée a quelque chose de plus abstrait et de plus général : son caractère consiste dans un simple rapport à la passion de l'intérêt, de quelque manière qu'elle soit satisfaite : voilà pourquoi l'on dit très-bien d'un homme qu'il aime le *lucre*, et qu'en pareille occasion l'on ne se servirait pas des autres mots avec la même grâce. L'*émolument* est affecté aux charges et aux emplois, marquant non-seulement la finance réglée des appointements, mais encore tous les autres revenants-bons. *Bénéfice* ne se dit guère que pour les banquiers, les commissionnaires, le change et le produit de l'argent ; ou, dans la jurisprudence, pour les héritiers, qui, craignant de trouver une succession surchargée de dettes, ne l'acceptent que par bénéfice d'inventaire.

Quelques rigoristes ont déclaré illicite tout *gain* fait au jeu de hasard. On nomme souvent *profit* ce qui est vol. Tout ce qui n'a que le *lucre* pour objet est roturier. Ce n'est pas toujours où il y a le plus d'*émoluments* que se trouve le plus d'honneur. Le *bénéfice* qu'on tire du changement des monnaies ne répare pas la perte réelle que ce dérangement cause dans l'État. (G.)

653. Galimatias, Phébus.

Ce sont des façons de parler qui, à force d'affectation, répandent de l'embarras et de l'obscurité dans le discours. Quelle différence y a-t-il entre l'un et l'autre ? (B.)

Le *galimatias* est un discours embrouillé et confus qui semble dire quelque chose, et ne dit rien. Parler *phébus*, c'est exprimer avec des termes trop figurés et trop recherchés ce qui doit être dit plus simplement. (*Dictionn. de l'Acad.*)

Le *galimatias* renferme une obscurité profonde et n'a de soi-même nul sens raisonnable. Le *phébus* n'est pas si obscur, et a un brillant qui signifie, ou

semble signifier quelque chose : le soleil y entre d'ordinaire, et c'est peut-être ce qui, en notre langue, a donné lieu au nom de *phébus*.

Ce n'est pas que quelquefois le *phébus* ne devienne obscur, jusqu'à n'être pas entendu; mais alors le *galimatias* s'y joint, ce ne sont que brillants et que ténèbres de tous côtés. (Bouhours, *Manière de bien penser*, Dialogue IV.)

Tous ceux qui veulent parler de ce qu'ils n'entendent point ne peuvent pas manquer de donner dans le *galimatias*, parce qu'on ne peut rendre d'une manière nette, claire et distincte, que des idées nettes, précises et conçues distinctement.

Ceux qui, sans avoir étudié les grands maîtres de l'art, ni approfondi le goût de la nature, prétendent se distinguer par une élocution brillante, sont en grand danger de ne se distinguer que par le *phébus*, parce qu'il est naturel qu'ils jugent du mérite de leur expression par ce qu'elle leur a coûté, et qu'elle leur coûte d'autant plus, qu'elle s'éloigne plus de la nature.

Il est aisé, d'après ces notions, de dire pourquoi il se trouve tant de *galimatias* dans les compositions de la plupart de nos jeunes rhétoriciens, et tant de *phébus* dans plusieurs discours de nos jeunes orateurs : c'est qu'on exige des uns qu'ils parlent avant d'avoir appris à penser, et que les autres veulent recueillir les fruits de l'éloquence avant de s'y être formés d'après les grands modèles. (B.)

Une chose vous manque, ami, à vous et à vos semblables les diseurs de *phébus*, c'est l'esprit, et il y a en vous une chose de trop, qui est l'opinion d'en avoir plus que les autres : voilà la source de votre pompeux *galimatias*. (La Bruyère.)

654. Garantir, Préserver, Sauver.

Garantir, mettre sous sa *garantie*, tenir dans sa sauvegarde, protéger contre l'injure, répondre de la sûreté. *Préserver*, pourvoir à la *conservation*, parer d'avance aux accidents, prémunir contre les dangers, veiller à la sûreté. *Sauver*, rendre sain et sauf, délivrer d'un mal, exempter d'un malheur.

Ce qui vous couvre et vous protége de manière à empêcher l'impression qui vous serait nuisible, vous *garantit*. Ce qui vous prémunit contre quelque danger funeste, vous *préserve*. Ce qui vous délivre d'un grand mal ou vous arrache à un grand péril, vous *sauve*. Les vêtements qui vous couvrent, vous *garantissent* des injures du temps. Les gens armés qui vous accompagnent, vous *préservent* de l'attaque des voleurs. La nature, vigoureuse encore, et des remèdes qui la secondent, vous *sauvent* d'une maladie.

On est *garanti* par la résistance; elle arrête, rompt, ou amortit le coup. On est *préservé* par la vigilance; elle prévient, écarte ou dissipe le danger. On est *sauvé* par les secours; ils combattent, détruisent ou repoussent le mal. Une cuirasse vous *garantit* des effets du trait qu'elle émousse : vous *préservez* votre maison des coups de la foudre par des conducteurs métalliques qui la dissipent : tombé dans la rivière, vous luttez contre les flots et vous vous *sauvez* à la nage.

L'homme sage prend des mesures pour se *garantir* d'un accident ordinaire ou probable. L'homme prévoyant prend des précautions pour se *préserver* des malheurs même éloignés, mais probables. L'homme fort, attaqué ou menacé, fait tous ses efforts pour se *sauver* du péril présent ou prochain. (R.)

655. Garder, Retenir.

On *garde* ce qu'on ne veut pas donner, on *retient* ce qu'on ne veut pas rendre.

Nous *gardons* notre bien, nous *retenons* celui d'autrui.

L'avare *garde* ses trésors; le débiteur *retient* l'argent de son créancier.

L'honnête homme a de la peine à *garder* ce qu'il possède, lorsque le fripon est autorisé à *retenir* ce qu'il a pris. (G.)

Garder a aussi le sens de conserver en vue de l'avenir qu'on soit ou non en droit de posséder : ce qui est bon à prendre est bon à *garder*.

Retenir c'est *garder* malgré autrui. Je voudrais vous *garder* avec nous, mais je n'ose vous *retenir*.

Garder c'est continuer à avoir ; *retenir* c'est défendre, empêcher qu'on ne reprenne ; c'est *garder* de force. (V. F.)

656. Gardien, Garde.

Ces deux mots marquent également une personne au soin ou à la *garde* de qui l'on a confié quelque chose ; mais celui de *gardien* n'a pour objet que la conservation de la chose ; au lieu que celui de *garde* renferme de plus dans son idée un office économique dont on doit s'acquitter, selon les ordres du supérieur ou du maître de la chose. Ainsi, l'on dit qu'on est *gardien* d'un dépôt, et *garde* du trésor royal, parce que, dans le premier cas, il n'y a qu'à veiller à la sûreté de ce qui a été déposé, et dans le second cas, il y a des devoirs à remplir, soit pour la recette, soit pour la distribution des deniers. Par la même raison on se sert, dans le style de la procédure, du terme de *gardien* pour des meubles exécutés ou des biens saisis, et, dans le style militaire, du terme de *garde*, pour certaines fonctions, soit auprès de la personne du prince ou du commandant, soit dans divers postes qu'on fait occuper. Le *gardien* est responsable de tout ce qui est porté par le procès-verbal, à moins qu'il ne prouve fracture ou violence. Les *gardes* du roi occupent pendant la nuit les postes que les *gardes* de la porte occupent pendant le jour.

Gardien a beaucoup plus de grâce que dans le sens figuré, de même qu'à l'égard des choses morales ; et à l'égard de celles qui ne sont ni à notre usage, ni à notre disposition, mais seulement sous notre protection, pour empêcher que d'autres n'en usent, ou ne les enlèvent. *Garde* convient mieux dans le sens littéral, et à l'égard des choses matérielles, ainsi qu'à l'égard de celles qui sont entre nos mains ou sous notre gouvernement, et sur lesquelles nous avons quelque droit d'usage ou de maniement.

Je ne crois pas que les parents puissent trouver de meilleurs *gardiens* de la virginité de leurs filles, que le bon exemple, l'amitié, l'exactitude et la douceur dans l'éducation. Il n'y a pas en France de plus belle commission que celle de *garde* des sceaux.

Il me semble que le *gardien* a un air de supériorité, et le *garde* un air de service. C'est peut être par cette raison qu'on a donné le nom de *gardien* à certains supérieurs religieux, tels que le *gardien* des capucins ; et celui de *garde*, à certaines fonctions pour le service du public, pour le commerce, comme *garde*-note, *garde*-magasin.

Le sage ne doit jamais avoir d'autre *gardien* de son secret que lui-même. Les meilleurs *gardes*, ce sont les yeux du maître. (G.)

657. Gaspiller, Dissiper, Dilapider.

Dissiper, latin *dissipare*, répandre çà et là, éparpiller, disperser de tous côtés, répandre de différentes manières.

Dilapider, latin *dilapidare* ; de *lapis*, pierre ; ôter les pierres d'un champ, épierrer, démolir, disperser les pierres d'un édifice. Ce mot, uniquement employé dans notre langue au figuré, ne peut convenir qu'à la destruction d'une grande fortune, d'une fortune bien fondée, bien établie, bien solide, comme un édifice.

Celui qui répand de tous côtés, en dépenses désordonnées ce qu'il a, son argent, ses revenus, son bien, comme s'il promenait sa fortune dans le ton-

neau percé des Danaïdes, *dissipe*. Celui qui dépense le fonds avec les revenus d'une belle fortune, qui la démolit et disperse les matériaux et les ruines, *dilapide*. Celui qui, par une mauvaise administration, laisse gâter, perdre, *piller*, emporter son bien en dégâts et en fausses dépenses, *gaspille*.

Les héritiers d'un avare *dissipent* son héritage, s'ils ont souffert de son avarice. Les gens de la Cour et les agents de la fiscalité *dilapideraient* la fortune publique, si on les laissait faire. Un nombreux domestique et les gens d'affaires versés dans leur métier *gaspilleront* les plus grands revenus, si le chef n'en est pas le premier économe. (R.)

658. Général, Universel.

Ce qui est *général* regarde le plus grand nombre des particuliers, ou tout le monde en gros. Ce qui est *universel* regarde tous les particuliers, ou tout le monde en détail.

Le gouvernement des princes n'a pour objet que le bien *général* : mais la providence de Dieu est *universelle*.

Un orateur parle en *général* lorsqu'il ne fait point d'application particulière. Un savant est *universel* lorsqu'il sait de tout. (G.)

Le *général*, selon le Dictionnaire de l'Académie, est commun à un très-grand nombre : l'*universel* s'étend à tout. Ainsi, l'autorité de cette compagnie confirme les notions établies ci-dessus par l'abbé Girard.

Le *général* comprend la totalité en gros; l'*universel*, en détail. Le premier n'est point incompatible avec des exceptions particulières; le second les exclut absolument.

Aussi dit-on qu'il n'y a point de règle si *générale* qui ne souffre quelque exception : et l'on regarde comme un principe *universel*, une maxime dont tous les esprits, sans exception, reconnaissent la vérité dès qu'elle leur est présentée en termes clairs et précis.

C'est une opinion *générale*, que les femmes ne sont pas propres aux sciences et aux lettres : madame Deshoulières, madame Dacier, madame la marquise du Châtelet, madame de Grafigny, chacune dans leur genre, font une exception d'autant plus honorable pour le sexe, qu'elle prouve la possibilité de bien d'autres. C'est un principe *universel*, que les enfants doivent honorer leurs parents : l'intention du Créateur se manifeste sur cela en tant de manières, qu'il ne peut y avoir aucun cas de dispense.

Dans les sciences, le *général* est opposé au particulier; l'*universel*, à l'individuel.

Ainsi, la physique *générale* considère les propriétés communes à tous les

ajouté de même un bon supplément; que Harris a donné, en anglais, des recherches philosophiques sur la grammaire *générale*; que ni les uns, ni les autres ne savaient toutes les langues; que néanmoins le public a honoré leurs écrits de son suffrage; et que j'aime mieux être l'objet que l'auteur d'une objection qui tombe également sur des écrivains si célèbres.

Au reste, mon ouvrage ayant été honoré des hommes de lettres les plus distingués et de plusieurs académies illustres, je puis le regarder comme jouissant d'une approbation *générale*, quoique, d'une part, les fautes qui peuvent m'y être échappées, et, de l'autre, les contradictions de quelques antagonistes, m'interdisent l'espérance d'une approbation *universelle*. (B.)

659. Génie, Goût, Savoir.

Le *génie* est un pur don de la nature; ce qu'il produit est l'ouvrage d'un moment. Le *goût* est l'ouvrage de l'étude et du temps, il tient à la connaissance d'une multitude de règles, ou établies, ou supposées: il fait produire des beautés qui ne sont que de convention.

Pour qu'une chose soit belle, suivant les règles du *goût*, il faut qu'elle soit élégante, finie, travaillée, sans le paraître. Pour être de *génie*, il faut quelquefois qu'elle soit négligée, qu'elle ait l'air irrégulier, escarpé, sauvage.

L'amour de ce beau éternel qui caractérise la nature, la passion de conformer ses tableaux à je ne sais quel modèle qu'il a créé, et d'après lequel il a les idées et les sentiments du beau, voilà le *goût* de l'homme de *génie*. (*Encycl.*, VII, 582.)

Le sentiment exquis des défauts et des beautés dans les arts constitue le *goût*. La vivacité des sentiments, la grandeur, la force de l'imagination, l'activité de la conception, font le *génie*.

Le *goût* discerne les choses qui doivent exciter des sensations agréables. Le *génie*, par ses productions admirables, fournit des sensations piquantes et imprévues.

Le *goût* se fortifie par l'habitude, par l'esprit philosophique, par le commerce des gens de *goût*. Quoique le *génie* soit un pur don de la nature, il s'étend par la connaissance des objets qu'il peut peindre, des beautés dont il peut les embellir, des caractères, des passions qu'il veut exprimer; tout ce qui excite le mouvement des esprits, favorise, provoque et échauffe le *génie*.)*Encycl.*, VIII, 694.)

Le *génie* est cette pénétration ou cette force d'intelligence par laquelle un homme saisit vivement une chose faite ou à faire, en arrange lui-même le plan, puis la réalise au dehors; il la produit, soit en la faisant comprendre par le discours, soit en la rendant sensible par quelque ouvrage de sa main.

Le *goût*, dans les belles-lettres comme en toute autre chose, est la connaissance du beau, l'amour du bon, l'acquiescement à ce qui est bien.

Le *savoir*, est, dans les arts, la recherche exacte des règles que suivent les artistes, et la comparaison de leur travail avec les lois de la vérité et du bon sens.

De ces trois facultés, la moins commune est le *génie*; la plus stérile, quand elle est seule, est le *savoir*; la plus désirable de toutes est le *goût*, parce qu'il met le *savoir* en œuvre, qu'il empêche les écarts ou les chutes de *génie*, et qu'il est la base de la gloire des artistes. (Pluche, *Mécan. des langues* p. 130, 135.)

660. Génie, Talent.

Avec du *talent* on peut être, par exemple, un bon militaire; avec du *génie*, un bon militaire devient un grand général.

C'est quelquefois l'assemblage des *talents*, c'est toujours la perfection de celui que la nature nous a donné, qui décèle le *génie*.

On étudie, on cherche son *talent*; souvent on le manque : le *génie* se développe de lui-même.

Le *talent* peut être enfoui, parce qu'il n'a pas des occasions pour éclater; le *génie* perce malgré tous les obstacles : c'est lui seul qui produit, le *talent* ne fait guère que mettre en œuvre. (TURPIN DE CRISSÉ, *Discours préliminaire de l'Essai sur l'art de la guerre.*)

661. Génie, Esprit.

Un homme de *génie* ne doit rien aux préceptes : et quand il le voudrait, il ne saurait presque s'en aider; il se passe des modèles, et quand on lui en proposerait, peut-être ne saurait-il en profiter; il est déterminé par une sorte d'instinct à ce qu'il fait, et à la manière dont il le fait. Voilà Corneille qui, sans modèle, sans guide, trouvant l'art en lui-même, tire la tragédie du chaos où elle était parmi nous.

Un homme d'*esprit* étudie l'art; ses réflexions le préservent des fautes où peut conduire un instinct aveugle : il est riche de son propre fonds; et avec le secours de l'imitation, maître des richesses d'autrui. Voilà Racine qui venant après Sophocle, Euripide, Corneille, se forme sur leurs différents caractères, et, sans être ni copiste, ni original, partage la gloire des plus grands originaux.

Il est vrai que le *génie* s'élève où l'*esprit* ne saurait atteindre : mais l'*esprit* embrasse au delà de ce qui appartient au *génie*.

Avec du *génie*, on ne saurait être, s'il faut ainsi dire, qu'une seule chose. Corneille n'est que poëte; il ne l'est même que dans ses tragédies, à prendre le mot de POËTE dans le sens d'Horace.

Avec de l'*esprit* on sera tout ce qu'on voudra, parce que l'*esprit* se plie à tout. Racine a réussi dans le tragique et dans le comique : son discours à l'Académie est admirable; ses deux lèttres contre Port-Royal, ses petites épigrammes, ses préfaces, ses cantiques, tout est marqué au bon coin.

Ajoutons que le *génie*, dans la force même de l'âge, n'est pas de toutes les heures, et que surtout il craint les approches de la vieillesse. Corneille, dans ses meilleures pièces, a d'étranges inégalités; et dans les dernières, c'est un feu presque éteint.

Au contraire, l'*esprit* ne dépend pas si fort des moments; il n'a presque ni haut ni bas; et quand il est dans un corps bien sain, plus il s'exerce, moins il s'use. Racine n'a point d'inégalité marquée, et la dernière de ses pièces, *Athalie*, est son chef-d'œuvre.

On me dira que Racine n'est point parvenu, comme Corneille, jusqu'à

L'*esprit* rend les talents plus brillants sans les rendre plus solides; le *génie*, avec moins d'application, voit tout, devance l'étude même, et perfectionne les talents. (Turpin de Crissé, *Disc. prél. de l'Essai sur l'art de la guerre.*)

Talent, goût, esprit, bon sens, choses différentes, non incompatibles.

Entre le *bon sens* et le *bon goût*, il y a la différence de la cause à l'effet.

Entre *esprit* et *talent* il y a la différence du tout à sa partie.

Appellerai-je homme d'*esprit* celui qui, borné et renfermé dans quelque art, ou même dans une certaine science qu'il exerce dans une grande perfection, ne montre hors de là ni jugement, ni mémoire, ni vivacité, ni mœurs, ni conduite; qui ne s'entend point, ne pense point, s'annonce mal; un musicien, par exemple, qui, après m'avoir enchanté par ses accords, semble s'être remis avec son luth dans un même étui. (La Bruyère.)

662. Gens, Personnes.

Le mot *gens* a une valeur très-indéfinie, qui le rend incapable d'être uni avec un nombre, et d'avoir un rapport marqué à l'égard du sexe. Celui de *personnes* en a une plus particularisée, qui le rend plus susceptible de calcul et de rapport au sexe, quand on veut le désigner.

Il y a d'honnêtes *gens* à la cour: les *personnes* de l'un et de l'autre sexe y sont plus polies qu'ailleurs.

Le plaisir de la table n'admet que *gens* de bonne humeur, et ne souffre pas qu'on soit plus de huit *personnes*.

Pour bien faire le détail d'une compagnie, il faut faire connaître la qualité des *gens* et le nombre des *personnes* qui la composent.

Dans tous les gouvernements il se trouve des *gens* malintentionnés; et il y a toujours dans les assemblées quelques *personnes* mécontentes.

Les rois ne sont pas des *personnes* sacrées aux *gens* propres à tout entreprendre. (G.)

Les grammairiens ont justement observé que le mot de *gens*, comme synonyme de *personnes*, a une valeur indéfinie qui le rend incapable de s'unir avec un nombre. Ils ajoutent que si cette règle souffre exception, c'est quand le mot est précédé d'un adjectif. Ainsi, l'on dit quatre jeunes *gens*, trois honnêtes *gens*, etc.

La raison de l'exception est, si je ne me trompe, que l'adjectif placé avant le substantif s'amalgame et se confond tellement avec lui, qu'ils ne forment ensemble qu'une dénomination dont l'adjectif donne l'idée dominante: on dira *deux braves gens, trois sottes gens*, comme on dirait *deux braves, trois sots*, etc.

La raison de la règle, c'est que le mot *gens* est collectif et indéfini; au lieu que celui de *personnes* est en lui-même particulier et individuel.

Gent, gens, signifie proprement race, lignée; c'est donc un mot collectif par sa nature; aussi, chez les Latins, signifie-t-il peuple, nation. Le droit des *gens* est le droit des nations. On disait autrefois la *gent*: Malherbe dit la *gent* qui porte le turban. Segrais a dit encore *gent farouche*, comme le cardinal du Perron *gent invincible*, l'un et l'autre traduisant l'Énéide. Nous dirons encore burlesquement, *la gent moutonnière, la gent trotte-menu*, avec Lafontaine. Enfin, le mot *gens* est sans cesse employé suivant sa valeur étymologique pour désigner une espèce particulière, une classe, un ordre de *personnes*, de citoyens, d'acteurs. Ainsi nous disons *gens d'Église, gens du monde, gens de finance, gens de livrée, gens d'affaires, gens de métier, gens de qualité, gens de mer, gens de journée, gens de robe*; et de même, *gens de bien, gens d'honneur, gens de sac et de corde, gens de rien, gens sans aveu*. Nous dirons au singulier, *homme d'affaire, homme de robe, homme de rien, homme d'honneur*, etc. La propriété de ce mot est donc incontestablement d'exprimer le genre, l'espèce, la

force, l'état des *personnes*, ou de désigner collectivement les *personnes* d'un tel état, ou par leur état, leur condition, leur profession, leurs qualités communes.

Quant à la valeur du mot *personne*, l'homme le moins instruit sait ou sent qu'il indique ce qui est propre, particulier à l'objet, ce qu'il a de personnel ou d'exclusif, ce qui le caractérise et le distingue. Une telle *personne* est un tel individu : votre *personne* est vous, c'est votre *personne*, vous êtes telle *personne*. Nous ne dirons pas, pour désigner une sorte ou espèce de *gens*, ce sont des *personnes de métier*, des *personnes d'affaires*, des *personnes du roi* ou *de cour*, des *personnes du peuple*, etc.; ou des *personnes de cœur*, des *personnes d'honneur*, des *personnes de néant*.

Le mot *gens* a donc la propriété distinctive de désigner la foule ou la quantité indéfinie, et l'espèce ou les quantités spécifiques des *personnes*, collectivement considérées sous ce rapport commun; et le mot de *personnes*, des individus différents et leurs qualités propres, ou sous des rapports particuliers à chacun, ou sous un rapport commun de circonstances, abstraction faite de tout autre.

En disant les *gens du monde*, vous spécifiez la sorte de *gens*. Si vous dites des *gens*, sans addition, vous désignez une sorte de *gens*, ou des *gens* d'une sorte particulière, mais sans la spécifier. Vous dites que vous avez vu *plusieurs personnes*, et par là vous n'indiquez entre elles aucun rapport; vous direz que vous les avez *vues se promener*, et par là vous ne marquez entre elles d'autre rapport que celui d'une action semblable.

Vous direz qu'il y avait à telle fête *toute sorte de gens*, ou des *gens de toute espèce*, pour marquer la foule et le mélange des états. Vous direz que vous ne connaissez pas les *personnes* qui passent, sans attacher à ce mot d'autre idée que celle d'individus ou de particuliers qui vous sont inconnus.

On demande quel était sous les rois de la première et de la seconde race, en France, l'*état des personnes?* L'*état des gens* aurait supposé une condition commune, et ce mot n'aurait été ni clair ni noble.

Lorsqu'il s'agira d'une assemblée composée de *gens* du même ordre, pour exécuter ensemble une chose de leur état, vous direz qu'il n'y avait que des *gens* ou des sujets choisis. Lorsque vous ne voudrez désigner ni objet, ni dessein, ni rapport commun, vous parlerez de *personnes* choisies.

Il y a gens et gens, c'est-à-dire différentes sortes ou espèces de *gens*: il y a aussi *personnes et personnes*, c'est-à-dire des *personnes* d'un mérite ou d'un caractère particulier ou différent.

On dira pour toute la jeunesse, sans distinction, les *jeunes gens* : pour distinguer le sexe, on dira les *jeunes personnes*.

663. Gentils, Païens.

Il est important de distinguer deux mots qui, mal entendus et mal appliqués, confondent deux ordres d'hommes religieusement différents.

Fleury remarque que les Juifs comprenaient généralement tous les étrangers sous le nom de *goïm*, nations ou *gentils*, comme les Romains les désignaient par le nom de *barbares*, et ensuite par celui de *gentils* ou *gentes*. Par le même nom de *gentils*, les Juifs désignaient spécialement ceux qui n'étaient pas de leur religion. Leurs auteurs appelèrent ainsi dans la suite les chrétiens. Or, parmi ces *gentils* incirconcis, il y en avait, ainsi que Fleury le remarque, *qui adoraient le vrai Dieu*, et à qui l'on accordait la permission d'habiter la Terre-Sainte, pourvu qu'ils observassent la loi de nature et l'abstinence du sang. Quelques savants prétendent que les *gentils* furent appelés de ce nom à cause qu'ils n'ont que la loi naturelle et celles qu'ils s'imposent à eux-mêmes, par opposition aux Juifs et aux chrétiens, qui ont une loi positive et une religion révélée qu'ils sont obligés de suivre. L'Eglise naissante ne parlait que de *gentils*.

Après l'établissement du christianisme, les peuples restés infidèles furent appelés *pagani* (païens), soit, selon le sentiment de Baronius, parce que les empereurs chrétiens obligèrent, par leurs édits, les adorateurs des faux dieux à se retirer dans les campagnes, où ils exercèrent leur religion ; soit parce qu'en effet l'idolâtrie, après la conversion des villes, se maintint encore dans les villages ou bourgs (*pagus*) ; soit, comme le dit saint Jérôme, parce que les infidèles refusèrent de s'enrôler dans la *milice* de Jésus-Christ, ou qu'ils aimèrent mieux quitter le service que de recevoir le baptême, ainsi qu'il fut ordonné l'an 310, suivant la remarque de Fleury ; car, chez les Latins, *paganus* était opposé à *miles* (soldat). Quoi qu'il en soit, le nom de *païen* fut donné aux infidèles qui, retirés des villes, persévérèrent dans le culte des faux dieux. Les *gentils* furent appelés à la foi, et obéirent à leur vocation : les *païens* persistèrent dans leur idolâtrie.

Le mot de *gentils* ne désigne donc que des gens qui ne croient pas la religion révélée ; et celui de *païens* distingue ceux qui sont attachés à une religion mythologique ou au culte des faux dieux. Les *païens* sont *gentils*, mais les *gentils* ne sont pas tous *païens*. Confucius et Socrate, qui rejetaient la pluralité des dieux, étaient *gentils*, et n'étaient point *païens*. Les adorateurs de Jupiter, de Fô, de Brahma, de Xaca, de La et autres dieux, sont *païens* ; les sectateurs de Mahomet, adorateurs d'un seul Dieu, sont, à proprement parler, *gentils*.

Celui qui ne croit point en Jésus-Christ, mais qui n'honore pas de faux dieux, est *gentil* : celui qui honore les faux dieux, et qui par conséquent a des sentiments tout opposés à la foi, est *païen*.

Dans l'usage commun de ces mots, le nom de *gentils* ne s'applique guère qu'aux nations anciennes considérées dans leur opposition avec le judaïsme ou le christianisme naissant. La qualification de *païens*, nous la répandons généralement sur tous les peuples qui, dans tous les temps, ont adoré de fausses divinités.

L'usage attache encore au mot *païen* une idée de mauvaises mœurs, de mœurs grossières, déréglées, brutales, impies, abominables : cette tache n'est pas également imprimée au mot *gentil*. (R.)

664. Gérer, Régir.

Gérer (de *gerere*, porter), porter le poids des affaires dont le soin nous a été remis. *Régir* (de *regere*, gouverner), gouverner les choses qui ont été confiées à notre conduite. On *gère* les affaires d'un particulier ; on *régit* ses domaines. On peut *gérer* partout où il y a des affaires ; ainsi on *gère* une succession où

il y a plus de dettes que de biens. On ne *régit* que lorsqu'il se trouve des biens à soigner et à conserver.

Gérer suppose une autorité plus absolue, et qui rend en quelque sorte responsable; *régir* suppose une commission bornée par des règlements auxquels doit se conformer celui qui *régit*. Le ministre qui a mal *géré* les finances d'un État peut être puni comme étant coupable, et comme en ayant fait un mauvais emploi : dire qu'il les a mal *régies*, c'est dire seulement qu'il a négligé ou ignoré les soins et les détails nécessaires de l'administration : on ne peut l'accuser que d'incapacité. (F. G.)

665. Gibet, Potence.

La *potence* est un *gibet* de bois d'une forme déterminée : *gibet* est donc une sorte de genre ou un mot plus vague ; aussi nous appelons également *gibet*, et la potence où l'on étrangle les coupables, et les fourches patibulaires où on les expose. Nous disons même que notre Sauveur est mort sur un *gibet*, et ce *gibet* est une croix.

Gibet, plus usité autrefois, est réellement le mot propre, puisqu'il n'a pas d'autre acception dans notre langue; au lieu que *potence* sert, dans une foule d'arts, à dénommer différentes pièces analogues, quant à la forme. Mais ce dernier est devenu le terme vulgaire, et même celui de la justice; par là même le premier est devenu plus noble.

Le *gibet* est plutôt le genre de supplice, la *potence* est l'instrument du supplice. On dit proverbialement que le *gibet* ne perd jamais ses droits. Le *gibet* n'est là que le signe de la peine : la *potence*, ainsi que la corde ou la hart, sont les moyens d'exécution de cette peine. C'est la *potence* qu'on dresse ; la *potence* est, dans toutes les applications du mot, un instrument, un engin, une espèce travaillée. (R.)

666. Gigot, Éclanche.

Ces mots servent à distinguer la cuisse du mouton ou la partie supérieure du quartier de derrière coupée pour la cuisine et la table. *Éclanche* est un terme de boucherie quelquefois employé par les bourgeois de Paris. *Gigot* est le terme de l'usage ordinaire, et partout également adopté, et moins trivial.

Éclanche vient visiblement de *hanche* : la *hanche* est une partie du corps qui s'emboîte avec une autre. *Hanche* tient au grec ἀγκὴ, qui désigne le bras, un membre lié à un autre, formant un angle par une jointure. L'*éclanche* est donc proprement la partie supérieure de la cuisse, cette partie charnue qui tient à la *hanche*, celle qui va s'emboîter dans les charnières du buste.

Trop peu d'*honneur* pour moi suivrait cette victoire.
A vaincre sans péril on triomphe sans *gloire*. (CORNEILLE.)

L'homme peut être indifférent pour la *gloire*; mais il ne lui est pas permis de l'être pour l'*honneur*.

L'amour n'est qu'un plaisir, l'*honneur* est un devoir. (CORNEILLE.)

« L'*honneur* des femmes est la chasteté. On manque à l'*honneur*, on ne manque pas à la *gloire*.

Isabelle pourrait perdre dans ces hantises
Les semences d'*honneur* qu'avec nous elle a prises. (MOLIÈRE.

Le désir d'acquérir de la *gloire* pousse quelquefois le courage du soldat jusqu'à la témérité; et les sentiments d'*honneur* le retiennent souvent dans le devoir, malgré les mouvements de la crainte.

Il est assez d'usage, dans le discours, de mettre l'intérêt en antithèse avec la *gloire*, et le goût avec l'*honneur*. Ainsi l'on dit qu'un auteur qui travaille pour la *gloire* s'attache plus à perfectionner ses ouvrages que celui qui travaille pour l'intérêt; et que, quand un avare fait de la dépense, c'est plus par *honneur* que par goût. (G.)

Il y a des gens qui se font *gloire* d'actions déshonorantes, d'autres qui se font *honneur* des actions ou des mots d'autrui. (V. F.)

668. Glorieux, Fier, Avantageux, Orgueilleux.

Le *glorieux* n'est pas tout à fait le *fier*, ni l'*avantageux*, ni l'*orgueilleux*. Le *fier* tient de l'arrogant, du dédaigneux, et se communique peu. L'*avantageux* abuse de la moindre déférence qu'on a pour lui. L'*orgueilleux* étale l'excès de la bonne opinion qu'il a de lui-même. Le *glorieux* est plus rempli de vanité; il cherche plus à s'établir dans l'opinion des hommes; il veut réparer par les dehors ce qui lui manque en effet.

Le *glorieux* veut paraître quelque chose. L'*orgueilleux* croit être quelque chose. (*Encycl.*, VII, 716.)

L'*avantageux* agit comme s'il était quelque chose. Le *fier* croit que lui seul est quelque chose, et que les autres ne sont rien. (B).

669. Glose, Commentaire.

Ils sont tous les deux des interprétations ou des explications d'un texte; mais la *glose* est plus littérale, et se fait presque mot à mot : le *commentaire* est plus libre, et moins scrupuleux à s'écarter de la lettre. Il leur est assez ordinaire d'être diffus sur ce qui s'entend aisément et de garder le silence sur les endroits difficiles. (G.)

670. Gourmand, Goinfre, Goulu, Glouton.

Le défaut commun exprimé par ces termes est celui de manger trop, immodérément, avec excès, ou l'intempérance dans le manger.

Le *gourmand* aime à manger et à faire bonne chère; il faut qu'il mange, mais non sans choix. Le *goinfre* est d'un si haut appétit, ou plutôt d'un appétit si brutal, qu'il mange à pleine bouche, bâfre, se gorge de tout, assez indistinctement; il mange et mange pour manger. Le *goulu* mange avec tant d'avidité, qu'il avale plutôt qu'il ne mange; ou qu'il ne fait que tordre et avaler, comme on dit : il ne mâche pas, il gobe. Le *glouton* court au manger, mange avec un bruit désagréable, et avec tant de voracité qu'un morceau n'attend pas l'autre, et que tout a bientôt disparu devant lui : il engloutit; on le dirait du moins.

Gourmand est un mot générique; car le vice, pris en général, s'appelle *gourmandise*. Mais l'usage journalier est de le réduire à une espèce particulière de *mangeurs* : et cette espèce, c'est celle des gens qui se livrent trop à leur goût, pour les bons morceaux principalement. Dans l'ancienne *Encyclopédie*, la *gourmandise* est un amour raffiné et désordonné de la bonne chère : c'est peut-être trop dire; ce caractère conviendrait peut-être plutôt au défaut du *friand*, qui aime les morceaux délicats, les savoure, et s'y connaît bien. Le Dictionnaire de Trévoux veut que le *gourmand* ne mange qu'avec avidité et avec excès; c'est trop ou trop peu, puisqu'on dit tous les jours aux personnes, à des femmes, sans injure et avec amitié, qu'elles sont *gourmandes*, parce qu'elles choisissent les morceaux, ou qu'elles mangent trop, eu égard à leur santé, lors même qu'elles mangent sans avidité et beaucoup moins que d'autres, et sans apparence d'excès. Il est naturel que le *gourmand* distingue les mets, comme le *gourmet* les vins. Grande et bonne chère, voilà pour le *gourmand* : chère fine et délicate, pour le *friand*.

Les vocabulistes conviennent que le *goinfre* fait tout son plaisir de la table, et son dieu de son ventre; il vit pour manger. Sa *gourmandise* est sans goût, c'est une débauche sans finesse; on dirait qu'il veut tout manger d'un morceau, et qu'il ne rassasie pas. Sa manière est de *bâfrer*, c'est-à-dire de manger avidement, copieusement, bruyamment, mettant tout en pièces, faisant sauter les bribes, comme on dit.

Le propre du *goulu* est de manger avec une si grande avidité, qu'il semble avaler tout d'un coup les morceaux : il les *gobe*, comme on gobe un œuf, une huître, c'est-à-dire qu'il les avale sans mâcher ou savourer la chose. On dit aussi *gobeur;* mais ce mot populaire n'exprime que l'action simple, sans blâme et sans imputation d'excès ou d'avidité déplacée, ce qui distingue le *goulu*. Le gobeur d'huîtres peint par la Fontaine n'est pas *goulu*; il mange le mets comme le mets doit être mangé. Le peuple a renchéri sur le mot *goulu* par celui de *gouliafre*. Le *gouliafre* est extrêmement et vilainement *goulu*.

Le *glouton* ressemble fort au *goulu*, mais plus brutalement vorace, il se jette avec plus d'ardeur sur sa proie, s'acharne sur elle, la dévore d'une manière dégoûtante, et avec tant de rapidité qu'il semble vouloir l'*engloutir* ou l'avoir *engloutie*. Ainsi, le loup est particulièrement appelé un animal *glouton*. Le *glouton* est comme une brute affamée; le *glouton* est *goulu* et *safre*; *goulu*, par la manière dont il avale; *safre*, par la manière dont il se jette et s'acharne sur le manger : ce dernier mot désigne particulièrement l'instinct vorace, et se dit proprement des animaux. (R.)

[redacted]

tion où nous le prenons ici, signifie l'ordre de comptabilité, les règles, la direction de certaines affaires, l'exercice de la justice, en un mot, tous les objets dont les principes sont établis, et dont il ne reste qu'à faire l'application. L'*administrateur* est passif quant aux principes; il est actif quant à l'exécution. (R.)

672. Grâce, Faveur.

Selon le Dictionnaire de Trévoux, *grâce* et *faveur* ne sont pas synonymes; mais leur synonymie y est parfaitement établie par les définitions. La *faveur*, dit-on, est une bienveillance gratuite qu'on cherche à obtenir; ce mot suppose plutôt un bienfait qu'une récompense. La *grâce* est une *faveur* qu'on fait à quelqu'un sans y être obligé : c'est plus que justice.

Grâce dit quelque chose de gratuit, un bienfait gratuit, un service gratuitement rendu : *faveur* dit quelque chose d'affectueux, le gage d'un intérêt particulier, le soin du zèle pour le bonheur ou la satisfaction de quelqu'un. Vous êtes *gratifié* par un bien, par un avantage qui ne vous est point dû : vous êtes *favorisé* par des biens, par des préférences qui vous distinguent.

La *grâce* exclut le droit, et par conséquent le mérite strict : la *faveur* fait acception des personnes, sans exclure tout titre. La *grâce* est étrangère à la justice : la *faveur* est opposée à la rigueur.

La récompense n'est point *grâce*; car elle est due. Mais, par abus, on l'appelle *grâce*, dès qu'il y entre de la *faveur*.

La *grâce*, quoiqu'elle ne puisse être rigoureusement méritée, est faite néanmoins pour le mérite; la *faveur* ne suppose pas le mérite, si ce n'est celui de plaire. On verse des *grâces* sur le citoyen utile, on comble de *faveurs* l'inutile courtisan. Le ciel accorde des *grâces*, et la fortune, des *faveurs*.

La bonté, la bienfaisance, la clémence, la générosité, font ou accordent une *grâce*. Une bienveillance particulière, l'inclination personnelle, un goût de préférence, font ou accordent une *faveur*.

On accorde une *grâce* même à son ennemi; on n'accorde des *faveurs* qu'à ceux qu'on aime.

La *grâce* intéresse plus ou moins celui qui la reçoit; la *faveur* intéresse plus ou moins celui qui la fait.

La *grâce* annonce principalement la puissance et la supériorité dans celui qui l'accorde; la *faveur* annonce plutôt le faible, la familiarité dans celui qui la fait. (R.)

673. Grâces, Agréments.

Les *grâces* naissent d'une politesse naturelle, accompagnée d'une noble liberté : c'est un vernis qu'on répand dans le discours, dans les actions, dans le maintien, et qui fait qu'on plaît jusque dans les moindres choses. Les *agréments* viennent d'un assemblage de traits que l'humeur et l'esprit animent, ils l'emportent souvent sur ce qui est régulièrement beau.

Il semble que le corps soit plus susceptible de *grâces*; et l'esprit d'*agréments*. L'on dit d'une personne qu'elle marche, danse, chante avec *grâce*, et que sa conversation est pleine d'*agréments*.

Que peut désirer un homme dans une dame, que de trouver, au delà d'un extérieur formé de *grâces* et d'*agréments*, un intérieur composé de ce qu'il y a de plus solide dans l'esprit et de plus délicat dans les sentiments! En est-il de ce caractère? (G.)

La *grâce* fait partie de la beauté, elle lui est nécessaire, elle la complète, c'est le charme de la beauté.

Agréments ne donne pas l'idée de la beauté, c'est quelque chose de vif et de piquant qui ne l'exclut pas, mais au besoin la remplace ou la fait oublier.

L'harmonie des contours, une certaine aisance dans les mouvements, rien

de brusque, de heurté, ni de choquant, voilà la *grâce*. Le contraire n'empêche pas et donne quelquefois les *agréments*.

La *grâce* est une qualité particulière de l'ensemble.

Les *agréments* sont plus difficiles à définir parce qu'ils indiquent plutôt l'effet produit que la cause. Ils sont plutôt dans les détails.

De *grâces* et d'attraits je vois qu'elle est pourvue. (MOLIÈRE).

Grâces dit ici quelque chose de solide.

Agrément se prend souvent pour désigner quelque chose d'agréable, non indispensable : talent d'*agrément*, robe surchargée d'*agréments*.

La *grâce* existe d'une manière absolue ; les *agréments* sont particuliers à la personne chez qui on les remarque. Il est des gens qui se travaillent sans cesse à faire des *grâces* : ce sont des *grâces* sans *agrément*. (V. F.)

674. Gracieux, Agréable.

L'air et les manières rendent *gracieux*. L'esprit et l'humeur rendent *agréable*.

On aime la rencontre d'un homme *gracieux*; il plaît. On recherche la compagnie d'un homme *agréable*, il amuse.

Les personnes polies sont toujours *gracieuses*; et les personnes enjouées sont ordinairement *agréables*.

Ce n'est pas assez pour la société d'être d'un abord *gracieux* et d'un commerce *agréable*; il faut encore avoir le cœur droit et la bouche sincère.

Qu'il est difficile de ne pas s'attacher où l'on trouve toujours, à la suite d'une réception *gracieuse*, une conversation *agréable* !

Il me semble que c'est plus par les manières que par l'air que les hommes sont *gracieux*, et que les femmes le sont plutôt par leur air que par leurs manières, quoiqu'elles puissent l'être par celles-ci; car il s'en trouve qui, avec l'air *gracieux*, ont les manières rebutantes. Il me paraît aussi que ce qui contribue le plus à rendre l'homme *agréable*, est un esprit vif et délié; et que ce qui y a le plus de part à l'égard de la femme, est un humeur égale et enjouée (1).

Lorsque ces mots sont employés dans un autre sens, pour marquer des qualités personnelles, alors celui de *gracieux* exprime proprement quelque chose qui flatte le sens ou l'amour-propre; et celui d'*agréable*, quelque chose qui convient au goût et à l'esprit.

Il est *gracieux* d'avoir toujours de beaux objets devant soi, et d'être bien reçu partout. Rien n'est plus *agréable* à un bon esprit que la bonne [illegible]

sèment ordinairement dans les champs, et les secondes sont le partage des jardins.

Le mot de *graine* fait précisément naître l'idée d'une semence propre à germer et à fructifier, ce que ne fait pas celui de *grain*. Ainsi l'on dit que le chènevis est la *graine* du chanvre; mais on ne dit pas qu'il en est le *grain* (1); ils conservent même cette analogie de signification dans le sens figuré.

Tel a sa mémoire chargée des sages et prudentes maximes des grands hommes, qui n'a pas lui-même un *grain* de bon sens. Il est difficile que d'une mauvaise *graine* il vienne un bon fruit. (G.)

676. Grand, Énorme, Atroce.

Ces trois épithètes se rapportent au crime, et marquent ici le degré d'intensité.

Grand est une expression générique employée au physique et au moral, pour exprimer la hauteur, l'élévation, l'étendue; elle s'applique, comme l'observe l'Académie, aux choses qui surpassent les autres du même genre, mais qui n'excèdent pas les proportions connues.

Grand suppose donc une extension déterminée. Il y a des crimes plus ou moins *grands*, comparés avec d'autres de même espèce.

Énorme, du latin *enormis*, formé de *norma*, règle, avec l'adversative, ou plutôt l'exclusive *e*, signifie littéralement hors de la règle, outre mesure. C'est une expression figurée qui rappelle l'excès.

Le mot *crime*, applicable à toutes les infractions du pacte social, n'a qu'une valeur indéfinie. L'épithète *grand* en fixe l'étendue et la classe; celle d'*énorme* le distingue, le met hors des rangs.

Atroce, du latin *atrox*, dérivé d'*ater*, noir, horrible, cruel, ajoute à l'idée de *grand* et d'*énorme* celle d'un concours de circonstances qui l'aggravent. Tullie, faisant passer son char sur le cadavre de son père; Néron, faisant assassiner sa mère, commettent des *crimes énormes* : mais Caracalla, faisant poignarder devant lui son frère dans les bras de sa mère, mais Atrée, faisant boire à Thyeste le sang de ses enfants, commettent des *crimes atroces*.

Il est de *grands* crimes que l'honneur et le préjugé prescrivent, et on leur obéit. Il est des crimes *énormes* que l'affreuse politique a trouvé le moyen de justifier. Quant au crime *atroce*, comme il suppose toujours le plus, et qu'il porte avec lui l'idée d'une barbarie qu'aucun motif ne saurait excuser, il n'a jamais eu d'apologistes. (R.)

677. Grandeur d'âme, Générosité, Magnanimité.

La *grandeur* est une qualité relative; c'est une supériorité d'élévation. La *grandeur d'âme* est dans les sentiments élevés au-dessus des sentiments vulgaires. La *magnanimité* est proprement la qualité constitutive d'une grande âme : mais c'est surtout la *grandeur de l'âme* qu'exprime la *magnanimité*; et c'est ainsi qu'il s'agit de l'envisager. Dès que la *magnanimité* est considérée comme une vue particulière, ce n'est pas seulement de la *grandeur d'âme*, c'est la *grandeur d'âme* dans toute sa hauteur, sa perfection, sa plénitude. La *générosité* est la qualité qui distingue une *bonne race*, la noblesse du sang, l'homme d'une âme forte : *gens*, race, désigna chez les Latins l'espèce de famille que nous appelons *maison*.

On conçoit assez que la *grandeur d'âme* est cette sorte d'instinct qui nous fait tendre au grand et découvrir le beau. Il est facile de se convaincre que la

---

(1) On dit pourtant un *grain* de chènevis; mais c'est comme on dit un *grain* de sable, pour assigner un des éléments individuels, ou de la *graine* de chènevis, ou d'un monceau de sable. (B.)

générosité se distingue surtout par ce grand caractère qui nous fait user de nos avantages, relâcher de nos droits, sacrifier nos intérêts en faveur des autres; et c'est par cette idée que le mot devient quelquefois synonyme de *libéralité*. L'orateur Mascaron, dans l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, trace un si beau portrait du *magnanime*, d'après Aristote et Sénèque, qu'il craint qu'on ne fasse à son personnage le même reproche qu'un prophète faisait autrefois à un roi : *Tu n'es qu'un homme, et tu fais comme si tu avais le cœur d'un Dieu.*

La *grandeur d'âme* fait de grandes choses; la *générosité* fait des choses grandes par les efforts d'un désintéressement sublime et au profit d'autrui. La *magnanimité* fait les choses grandes, sans efforts et sans idée de sacrifice, comme le vulgaire fait des choses simples et communes; la *générosité* relève la *grandeur d'âme* par un sentiment de bonté, d'humanité, de bienfaisance: la *magnanimité*, simple et naïve comme le génie, rehausse, sans se connaître, la *grandeur* par la beauté de l'âme.

La *grandeur d'âme* se détermine par des motifs nobles et honorables. Les motifs les plus purs et les plus sublimes déterminent la *générosité*. La *magnanimité* n'a pas besoin de motifs pour se déterminer; c'est le bien, c'est le vrai, c'est le beau, qu'elle considère; elle y tend comme à son centre.

La *grandeur d'âme* fait tête à la fortune; la *générosité* fait rougir la fortune; la *magnanimité* se rit de la fortune.

La *grandeur d'âme* aspirera peut-être à la gloire. La *générosité* ne voudrait pas de la gloire sans être utile, et si elle ne l'achetait son prix. La *magnanimité* laisse venir la gloire, s'en passe, et la sacrifie.

La *grandeur d'âme* pardonne une injure; la *générosité* rend le bien pour le mal; la *magnanimité* veut, en oubliant l'injure, la faire oublier même à l'offenseur : *Soyons amis, Cinna;... je t'ai comblé de biens, je veux t'en accabler.*

On admire la *grandeur d'âme*; on admire et on aime la *générosité*; on s'enthousiasme pour la *magnanimité*. (R.)

678. Grave, Grief.

Quelle différence y a-t-il donc entre des fautes, des délits, des crimes, des péchés, les uns *graves*, les autres *griefs*? Le sens moral de l'adjectif *grave* est celui de sérieux et d'important : c'est dans ce sens qu'on dit *un homme grave*, *une affaire grave*; c'est dans ce sens qu'on doit dire, *une faute*, *un crime grave*. Le mot *grief*, toujours pris moralement, marque surtout le mal que la chose fait, le tort ou le préjudice qu'elle cause, l'énergie qu'elle déploie : ainsi le

qui dit constamment la vérité par haine du mensonge; un écrivain qui s'appuie toujours sur la raison; un prêtre ou un magistrat attachés aux devoirs austères de leurs professions; un citoyen obscur, mais dont les mœurs sont pures et sagement réglées, sont des personnages *graves:* si leur conduite est éclairée et leurs discours judicieux, leur témoignage et leur exemple auront toujours du poids.

L'homme *sérieux* est différent de l'homme *grave:* témoin don Quichotte, qui médite *sérieusement* ses folles entreprises et ses aventures périlleuses. Un prédicateur qui annonce des vérités terribles sous des images ridicules, ou qui explique des mystères par des comparaisons impertinentes, n'est qu'un bouffon *sérieux.* (*Encycl.*, XVII, 798.)

Le *grave* est au *sérieux* ce que le plaisant est à l'enjoué; il a un degré de plus, et ce degré est considérable.

On peut être *sérieux* par humeur, et même faute d'idées. On est *grave* par bienséance ou par l'importance des idées qui donnent de la gravité. (*Encycl.*, VII, 855.)

680. Grave, Sérieux, Prude.

On est *grave* par sagesse et par maturité d'esprit; on est *sérieux* par humeur et par tempérament; on est *prude* par goût et par affectation.

La légèreté est l'opposé de la *gravité*; l'enjouement l'est du *sérieux;* le badinage l'est de la *pruderie.*

L'habitude de traiter les affaires nous donne de la *gravité.* Les réflexions d'une morale sévère rendent *sérieux.* Le désir de passer pour *grave* fait qu'on devient *prude.* (G.)

681. Grêle, Fluet.

Grêle, maigre, allongé, qui manque de nourriture et de soutien : *fluet,* petit, délicat et faible. Un homme *fluet* est celui dont toutes les proportions annoncent la faiblesse physique : une taille *grêle,* celle dont la faiblesse tient à un défaut de proportion entre sa hauteur et sa grosseur : une voix *grêle* est celle qui manque de volume, une voix claire, perçante; une tournure *fluette* vient d'une organisation faible; un corps *grêle* peut annoncer seulement une santé détruite. (F. G.)

682. Gros, Épais.

Une chose est *grosse* par l'étendue de sa circonférence; elle est *épaisse* par l'une de ses dimensions.

Un arbre est *gros*; une planche est *épaisse.*

Il est difficile d'embrasser ce qui est *gros:* on a de la peine à percer ce qui est *épais.*

683. Guerrier, Belliqueux, Martial, Militaire.

Un *guerrier* est celui qui fait la guerre, un prince *belliqueux* est celui qui l'aime; une âme *martiale* est celle dans laquelle se trouvent les qualités qui rendent propre à faire la guerre : un *militaire* est celui dont le métier est de faire la guerre, quoiqu'il n'ait peut-être jamais l'occasion de la faire de sa vie.

On dit le courage *guerrier,* pour exprimer celui qui sert à la guerre : un attirail *guerrier* est celui que l'on emploie pour la guerre; la musique *guerriere* est celle dont on fait usage à la guerre; une musique *belliqueuse* est celle qui inspire l'amour de la guerre. On dit une contenance *martiale,* pour exprimer une contenance qui annonce la force, le courage et les qualités propres à la guerre : un maintien *militaire* est celui qui annonce un homme formé au métier de la guerre.

Un bon *militaire* est celui qui sait bien son métier; un *guerrier* fameux est

celui qui la fait d'une manière brillante et distinguée; une humeur belliqueuse peut exister sans la science de la guerre ou les occasions de la faire; un courage *martial* ne se se manifeste guère que quand l'occasion le demande.

Le mot *militaire* s'applique à tout ce qui concerne l'art, le métier de la guerre : ainsi l'on dit, les évolutions *militaires*, le génie *militaire*, etc. Le mot *guerrier* à tout ce qui tient aux habitudes de la guerre : ainsi l'on dit des souvenirs *guerriers*, des plaisirs *guerriers*, etc. Le mot *belliqueux*, indiquant un goût et une volonté effective de faire la guerre, ne s'applique guère qu'à un prince, une nation : on ne dit point d'un particulier qu'il est *belliqueux*. Le mot *martial* désignant quelques-unes des qualités qui appartenaient au dieu de la guerre, ne s'applique point aux individus, mais seulement à quelques-unes de leurs qualités ou de leurs dispositions : on ne dit pas d'un homme qu'il est *martial*.

L'art *militaire* est bon à perfectionner chez une nation; les habitudes *guerrières* sont avantageuses à y entretenir; l'humeur *belliqueuse* a ses dangers; les idées *martiales* nourrissent l'honneur. (F. G.)

684. Guider, Conduire, Mener.

Guider, faire *voir*, enseigner, tracer, montrer la *voie*.

Conduire, montrer le chemin, être à la tête, commander, tirer à soi, diriger la marche.

Mener, conduire par la main ou comme par la main, faire aller; se faire suivre; entraîner avec soi, se rendre maître, ou par force, ou par manége.

L'idée propre et unique de *guider* est d'éclairer ou montrer la voie. L'idée de *conduire* est de diriger, régir, gouverner une suite d'actions : celle de *mener* est de disposer de l'objet ou de sa marche; la lumière seule *guide*. On *conduit* par le commandement comme par l'instruction ou par le concours : l'autorité, la force, la supériorité, l'ascendant nous *mènent*. Le mot *conduire* partage donc avec *guider* l'idée d'enseignement; avec *mener*, celle d'empire.

Vous *guidez* un voyageur, un apprenti, un écolier, etc., en leur montrant la route qu'ils doivent suivre. Vous *conduisez* un étranger, un client, un ami, etc., en leur prêtant vos lumières, vos conseils, vos secours; mais vous *conduisez* aussi des troupes, des travailleurs, des animaux, etc., en ordonnant, en commandant : vous *menez* des enfants, des aveugles, des prisonniers, des imbéciles, en les tenant, en les faisant aller de gré ou de force.

L'art *guide* le médecin; le médecin *conduit* le malade, et la nature *mène* le malade à la santé ou à la mort.

[redacted]

ou d'un savant, ou d'un juge. Un homme peut avoir lu tout ce qu'on a écrit sur la guerre, et même l'avoir vue, sans être *habile* à la faire : il peut être *capable* de commander; mais pour acquérir le nom d'*habile* général il faut qu'il ait commandé plus d'une fois avec succès. Un juge peut savoir toutes les lois sans être *habile* à les appliquer. Le savant peut n'être *habile* ni à écrire ni à enseigner.

L'*habile* homme est donc celui qui fait un grand usage de ce qu'il sait. Le *capable* peut, et l'*habile* exécute. (*Encycl.*, VIII, 6.)

J'ajouterai encore qu'on devient *habile* par étude, par expérience, qu'on est *capable* par nature. Du reste, ces mots s'éloignent de plus en plus l'un de l'autre; *habile* est restreint à une qualité particulière; *capable*, au contraire, de plus en plus vague, a besoin d'un régime qui détermine et précise le sens; même quand il est employé absolument, le régime semble sous-entendu et se supplée facilement. Un homme *habile* désigne un homme adroit, plein de dextérité; un homme *capable*, si l'on n'ajoute ce qu'il peut faire, est loué bien vaguement ou avec excès, on peut n'être *capable* de rien, on est rarement *capable* de tout. Un *habile* général sait son métier, en possède toutes les finesses et toutes les ruses; un général *capable* suffit à l'emploi qu'il remplit; il n'est pas *incapable*, voilà tout.

Le prince de Condé tenait pour maxime qu'un *habile* général peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris. (Bossuet.)

Dans la diplomatie, pour qu'on soit *capable* de quelque chose, la première condition est d'être *habile*. (V. F.)

Quel homme parut d'abord plus *capable* des grandes affaires? (Bossuet.)

686 .Habile homme, Honnête homme, Homme de bien.

Je ne doute point que beaucoup de lecteurs ne soient choqués de voir l'expression d'*habile homme* présentée ici comme synonyme des deux autres : ceux-ci s'en offenseront, parce que la sincérité de leur probité ne leur permet pas d'imaginer que d'autres hommes n'en aient que le masque; ceux-là, parce qu'ils ne voudraient pas même que l'on soupçonnât un pareil déguisement, ni qu'on les examinât de trop près. Il est pourtant vrai que l'un des plus grands observateurs des mœurs a vu, dans celles de notre nation, ces expressions, si éloignées en apparence, et selon leur sens primitif, près de se confondre, et de n'avoir plus que le même sens. Ecoutons-le. (B.)

L'*honnête homme* tient le milieu entre l'*habile homme* et l'*homme de bien*, quoique dans une distance inégale de ces deux extrêmes. La distance qu'il y a de l'*honnête homme* à l'*habile homme* s'affaiblit de jour à autre et est sur le point de disparaître.

L'*habile homme* est celui qui cache ses passions, qui entend ses intérêts, qui y sacrifie beaucoup de choses, qui a su acquérir du bien ou en conserver.

L'*honnête homme* est celui qui ne vole pas sur les grands chemins, et qui ne tue personne, dont les vices enfin ne sont pas scandaleux.

On connaît assez qu'un *homme de bien* est *honnête homme*; mais il est plaisant d'imaginer que tout *honnête homme* n'est pas *homme de bien*. L'*homme de bien* est celui qui n'est ni un saint ni un dévot, et qui s'est peiné à n'avoir que de la vertu. (La Bruyère, *Caract.*, ch. 12.)

L'*habile homme* de La Bruyère, désigné par un nom un peu plus adouci, est celui que l'on appelle un GALANT HOMME : c'est tout ce que peut opérer le Traité du vrai mérite. Le faux Panage ne peut raisonnablement se flatter que sa morale puisse faire quelque chose de mieux qu'un *honnête homme*. La Bruyère, plus profond que ces deux écrivains, plus pur dans ses principes, et plus éclairé dans ses intentions, ira peut-être jusqu'à faire un *homme de bien*.

L'Évangile fait des hommes meilleurs que tous ceux-là : il réprouve les vertus feintes du GALANT HOMME, ou de l'*habile homme;* il exige quelque chose

de plus pur et de plus délicat que les vertus faciles de l'*honnête homme* qui ne suit que la morale captieuse du trop commode Panage; il donne des motifs plus nobles et plus sûrs aux vertus réelles de l'*homme de bien*. Il n'y a que la religion qui purifie et qui affermisse les vertus humaines. (B.)

La prédiction de la Bruyère est aujourd'hui accomplie et la différence disparue entièrement entre *habile homme* et l'*honnête homme*, à tel point qu'*habile homme* semble reprendre faveur et désigne un mérite particulier, tandis que l'*honnête homme* n'a d'autre vertu que de n'avoir pas été condamné par les tribunaux, ni d'autre honneur que de faire honneur à ses affaires. (V. F.)

687. Habile, Savant, Docte.

Les connaissances qui se réduisent en pratique rendent *habile*. Celles qui ne demandent que de la spéculation font le *savant*. Celles qui remplissent la mémoire font l'homme *docte*.

On dit du prédicateur et de l'avocat, qu'ils sont *habiles*; du philosophe et du mathématicien, qu'ils sont *savants*; de l'historien et du jurisconsulte, qu'ils sont *doctes*.

L'*habile* semble plus entendu, le *savant* plus profond, et le *docte* plus universel.

Nous devenons *habiles* par l'expérience, *savants* par la méditation, *doctes* par la lecture. (G.)

Il n'est pas étonnant, dit Montaigne, si, en étudiant, ni les maîtres, ni les écoliers ne deviennent pas plus *habiles*, quoiqu'ils se fassent plus *doctes*.

Un sot *savant* est sot plus qu'un sot ignorant. (Molière.)

Ayons plus de soin de nous rendre intelligibles que de paraître *doctes*.
Saint-Évremond.

Aujourd'hui *docte* s'emploie moins et *savant* a pris le sens que *docte* avait autrefois.

688. Habitant, Bourgeois, Citoyen.

Habitant se dit uniquement par rapport au lieu de la résidence ordinaire, quel qu'il soit, ville ou campagne. *Bourgeois* marque une résidence dans la ville, et un degré de condition qui tient le milieu entre la noblesse et le paysan. *Citoyen* a un rapport particulier à la société politique; il désigne un membre de l'État dont la condition n'a rien qui doive l'exclure des charges et des emplois qui peuvent lui convenir, selon le rang qu'il occupe dans la république.

Les judicieuses et fidèles observations des voyageurs sur les mœurs des divers *habitants* de la terre, contribuent, autant que l'exacte description des lieux, à rendre leurs relations intéressantes. La vraie politesse ne se trouve guère que chez les courtisans et les principaux *bourgeois* des villes capitales. Dans les États républicains, rien n'est au-dessus de la qualité de *citoyen*; la personne même qui gouverne s'en fait honneur; un stadhouder, un doge, un sénateur, un député, sont d'illustres *citoyens* qui gouvernent leur patrie, et à qui les autres obéissent, moins par soumission que par une sage et libre coopération au bon gouvernement. Il n'en est pas de même dans les États monarchiques; le pouvoir y élève au-dessus de tous les autres celui qui en est saisi, et ne laisse aucun titre commun qui sente tant soit peu l'égalité. Un empereur, un roi, un duc, ne sont point des *citoyens*; ce sont des princes qui gouvernent leurs peuples, ou qui commandent à leurs sujets : ceux-ci obéissent par soumission, et le degré de modération ou d'excès dans cette soumission, fait que le vrai *citoyen* se conserve chez eux, ou qu'il s'anéantit par la servitude.

Il faut nécessairement abandonner sa patrie quand on a tous les *habitants* pour ennemis. Le personnage le plus ridicule dans le commerce de la société est le *bourgeois* petit-maître. Il était beau d'être simple *citoyen* romain sous les consuls; mais sous les empereurs, le consul même fut bien peu de chose; et il y a aujourd'hui plus de vraie noblesse dans un roturier suisse, qui est *citoyen* d'une patrie, que dans un bacha turc, qui est esclave d'un maître. (G.)

689. Habitation, Maison, Séjour, Domicile, Demeure.

Une *habitation* est un lieu qu'on habite quand on veut. On a une maison dans un endroit qu'on n'habite pas; un *séjour*, dans un endroit qu'on n'habite que par intervalle; un *domicile* dans un endroit qu'on fixe aux autres comme le lieu de sa résidence; une *demeure*, partout où l'on se propose d'être longtemps.

Après le *séjour* assez court et assez troublé que nous faisons sur le terre, un tombeau est notre dernière *demeure*. (*Encycl.*, VIII, 17.)

Le mot de *maison* désigne le bâtiment destiné à garantir des injures de l'air, des entreprises des méchants, et des attaques des bêtes féroces : une *maison* est grande ou petite, élevée ou basse, vieille ou neuve, faite de pierres ou de brique, couverte de tuiles ou de chaume, etc.

Le mot d'*habitation* caractérise l'usage que l'on fait d'une *maison* relativement à toutes ses dépendances, tant intérieures qu'extérieures : une *habitation* est commode ou incommode, saine ou malsaine, riante ou triste, etc.

Les mots de *séjour* et de *demeure* sont relatifs au plus ou moins de temps que l'on habite dans un lieu. Le *séjour* est une *habitation* passagère; la *demeure*, une habitation plus durable : l'un et l'autre ne peuvent être que plus ou moins longs. Si l'on emploie ces mots avec d'autres épithètes, c'est qu'ils sont mis pour *maison* ou pour *habitation*, n'y ayant alors aucun besoin d'insister sur les idées accessoires qui différencient ces synonymes.

Le terme de *domicile* ajoute à l'idée d'*habitation* celle d'un rapport à la société civile et au gouvernement, et de là vient que ce terme n'est guère usité que dans le style de pratique. (B.)

690. Hableur, Fanfaron, Menteur.

Hableur, qui ne dit rien sans exagérer, qui se plaît à débiter des mensonges : *fanfaron*, qui se vante, qui exagère tout ce qui est dans les intérêts de son amour-propre : *menteur*, qui dit des mensonges.

Le *hableur* se plaît à tout augmenter : s'il parle de ses voyages, il raconte cent choses qu'il n'a point vues, sans autre intérêt que le plaisir d'exagérer. S'il parle de ce qui est arrivé à un autre, il y ajoute, comme il le fait pour ses propres aventures; il rougirait de laisser aller la vérité toute nue, il faut qu'il l'embellisse, qu'il brode. Ce mot vient de l'espagnol *hablar*, parler beaucoup, *hablador*, qui parle beaucoup, et, par là, du latin *fabulari*, qui signifiait souvent *converser*, *fabula*, *fable*, *invention*, que les écrivains de la dernière latinité ont quelquefois pris pour *parole*. Le *hableur* est celui qui fait des fables, qui invente. Il y a dans ses récits non-seulement des mensonges, mais de l'invention : c'est surtout en racontant qu'il développe son caractère.

Le *fanfaron* exagère tout ce qu'il croit pouvoir lui faire honneur; il ment par amour-propre; et comme il n'a besoin de mentir que parce que la vérité ne lui suffit pas, un *fanfaron* est ordinairement l'opposé de ce qu'il dit être : ainsi, un *fanfaron* de bravoure est presque toujours un poltron, etc. Le *fanfaron* peut être véridique sur tout ce qui ne le concerne pas; mais s'il vient à avoir le moindre intérêt dans le sujet de la conversation, il ne faut plus compter sur sa sincérité. Ce mot vient de l'arabe *farrar*, qui signifie dans son sens primitif, *briller*, *reluire*, et désigne, dans un sens accessoire, la *pompe*,

le *faste*, ce qui jette de la poudre aux yeux; par réduplication, *farfar*.

Le *menteur* est celui qui dit ce qu'il sait n'être pas vrai.

On est *hableur* par habitude, *fanfaron* par amour-propre, et *menteur* par intention.

Être *hableur* ou *fanfaron* est une disposition du caractère; être *menteur* est un résultat de la volonté.

Le *hableur* peut quelquefois se persuader à lui-même qu'il dit la vérité, parce qu'il a souvent dans l'esprit la même exagération que dans les discours. Le *fanfaron* ne cherche à persuader les autres que parce qu'il sent l'impossibilité de se persuader lui-même. Le *menteur* cherche à cacher la vérité.

Le *Dorante* de Corneille est *hableur* quand il exagère ce qu'il a fait; *menteur* quand il se dit marié, quoiqu'il ne le soit pas; mais il n'est point *fanfaron*, car il est brave. (F. G.)

691. Haillon, Guenille.

Vieux morceau d'étoffe, vieilles hardes en lambeaux, mais avec cette différence que *haillon* éveille l'idée de la pauvreté, sans mépris, tandis que *guenille* entraîne avec lui une idée de malpropreté, d'inutilité. On peut anoblir l'expression de *haillon* par l'emploi qu'on en fait : Après cette campagne, les troupes firent leur rentrée couvertes de glorieux *haillons*. Un mendiant arrogant se drape dans ses *haillons;* il y a la vanité de la misère comme l'orgueil de la richesse; *guenille* garde son sens bas, même au figuré : le corps, cette *guenille*. (Molière.) (V. F.)

692. Haine, Aversion, Antipathie, Répugnance.

Le mot de *haine* s'applique plus ordinairement aux personnes. Les mots d'*aversion* et d'*antipathie* conviennent à tout également. On ne se sert de celui de *répugnance* qu'à l'égard des actions, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de faire quelque chose.

La *haine* est plus volontaire, et paraît jeter ses racines dans la passion ou dans le ressentiment d'un cœur irrité et plein de fiel. L'*aversion* et l'*antipathie* sont moins dépendantes de la liberté, et paraissent avoir leurs sources dans le tempérament ou dans le goût naturel; mais avec cette différence, que l'*aversion* a des causes plus connues, et que l'*antipathie* en a de plus secrètes. Pour la *répugnance*, elle n'est pas, comme les autres, une habitude qui dure; c'est un sentiment passager, causé par la peine ou par le dégoût de ce qu'on est obligé de faire.

Les manières impertinentes et les mauvaises qualités qu'on remarque dans les personnes, ou qu'on leur attribue, nourrissent la *haine*; elle ne cesse que

les souffrir, et nous en rend la compagnie fatigante. La *répugnance* empêche qu'on ne fasse les choses de bonne grâce, et donne un air gêné, qui fait voir que ce n'est pas le cœur qui commande ce que l'on exécute.

Il y a moins loin, comme l'a dit un homme d'esprit, de la *haine* à l'amour, que de la *haine* à l'indifférence. C'est quelquefois pour ceux avec qui le devoir nous engage à vivre, que nous avons le plus d'*aversion*. Rien ne dépend moins de nous que l'*antipathie*; tout ce que nous pouvons faire, c'est de la dissimuler. On ne doit jamais faire avec *répugnance* ce que la raison, l'honneur et le devoir exigent.

Il ne faut avoir de la *haine* que pour le vice; de l'*aversion* que pour ce qui est nuisible; de l'*antipathie* que pour ce qui porte au crime; et de la *répugnance* que pour les fausses démarches, ou pour ce qui peut donner atteinte à la réputation. (G.)

693. Hameau, Village, Bourg.

Ces trois termes désignent également un assemblage de plusieurs maisons destinées à loger les gens de la campagne.

La privation d'un marché distingue un *village* d'un *bourg*, comme la privation d'une église paroissiale distingue un *hameau* d'un *village*.

Si l'on élève donc l'une auprès de l'autre quelques maisons rustiques, voilà un *hameau* : ajoutez à ce *hameau* une église paroissiale, c'est un *village*: faites tenir dans ce *village* un marché réglé, vous aurez un *bourg*. (B.)

C'est un petit *village* ou plutôt un *hameau*. (Boileau.)

De tous côtés nous remarquions des *villages* bien bâtis, des *bourgs* qui égalaient des villes. (Fénelon.)

694. Haleine, Souffle.

Ces mots désignent particulièrement l'émission ou la sortie de l'air chassé des poumons. Ouvrez la bouche, et laissez sortir cet air de lui-même ou par le mouvement seul des poumons et sans efforts, c'est l'*haleine* : rapprochez les deux coins de la bouche, et poussez l'air avec un effort particulier, c'est le *souffle*.

Le *souffle*, pressé et contraint, devient plus fort et plus sensible que la simple *haleine* libre et épandue. Produits d'une manière différente, ils produisent des effets différents. Avec l'*haleine*, vous échauffez; vous refroidissez avec le *souffle*. Le *souffle* a perdu, par la pression des lèvres, la chaleur de l'*haleine*. Votre *haleine* fera vaciller la lumière d'une bougie; votre *souffle* l'éteindra. Le *souffle* ramasse en un point toute l'*haleine*, et en augmente la force par l'impulsion.

Le mot *haleine* indique particulièrement le jeu habituel de la respiration; et on lui attribue des qualités habituelles. Le mot *souffle* ne marque proprement qu'un acte particulier ou un état accidentel de la respiration, et des modifications passagères.

L'*haleine* manque, on est hors d'*haleine*, on reprend *haleine*, etc. Toutes ces manières de parler ont un rapport marqué avec le cours ordinaire de la respiration. L'homme excédé de fatigue *souffle*, a le *souffle* fort et précipité. Il est *essoufflé*; il ne s'agit là que d'un état accidendel et passager.

L'*haleine* et le *souffle* appartiennent aussi aux vents : mais leur *souffle* est de même plus fort et plus sensible que leur *haleine*. Vous direz le *souffle* des aquilons, et l'*haleine* des zéphirs. Une douce agitation de l'air n'est qu'une *haleine* : mais un léger courant d'air est un *souffle*. (R.)

695. Haletant, Essoufflé.

Haletant, dont la respiration est fréquente, entrecoupée, pénible.

Essoufflé, qui a perdu le souffle, l'haleine.

Quand on est *essoufflé*, on ne peut plus rien faire, il faut s'arrêter ou tomber : on court tout *haletant*, si on cessait de courir, peut-être ne *halèterait*-on plus.

On n'est *essoufflé* que par la fatigue corporelle, une course rapide, un effort violent : toute émotion vive et forte, crainte, joie, colère, haine, plaisir, peut rendre *haletant*.

Ce dernier mot est d'un fréquent usage en poésie. (V. F.).

696. Harceler, Agacer, Provoquer.

Harceler indique une action qui inquiète, tourmente celui qui la subit. *Agacer* désigne l'intention de plaisanter et d'exciter à la plaisanterie. *Provoquer* exprime une attaque faite à dessein d'engager celui qui est *provoqué* à se défendre.

Un fâcheux nous *harcèle* par ses importunités; un railleur nous *agace* par ses sarcasmes; un ennemi nous *provoque* par ses insultes.

Il est toujours ennuyeux d'être *harcelé*, quelquefois désagréable d'être *agacé* par quelqu'un à qui on ne veut pas répondre, et souvent funeste de *provoquer* un adversaire plus fort que soi.

Agacer est le moins inquiétant des trois; il exprime même quelquefois le dessein d'engager par des manières attrayantes. Une coquette *agace* tout le monde. *Harceler* indique une suite d'actions importunes, désagréables. On peut quelquefois *provoquer* vivement d'un seul mot.

Être *agacé* par une femme dont on ne se soucie pas, *harcelé* par un homme à qui l'on ne peut rendre le service qu'il demande, *provoqué* quand on ne peut se venger, sont trois choses presque aussi fâcheuses l'une que l'autre.

Harceler ne suppose pas toujours dans celui qui *harcèle*, la volonté d'être désagréable à celui qui est *harcelé*; il indique souvent un but personnel à celui qui *harcèle*. *Agacer* suppose toujours de la part de celui qui *agace*, l'intention d'être remarqué. *Provoquer* indique le désir d'irriter, d'insulter celui à qui l'on s'adresse. (F. G.)

697. Hardiesse, Audace, Effronterie.

Il y a, dans la *hardiesse*, quelque chose de mâle; dans l'*audace*, quelque chose d'emporté; dans l'*effronterie*, quelque chose d'incivil.

La *hardiesse* marque du courage et de l'assurance. L'*audace* marque de la

vement sans rien déranger, au lieu que l'*audace*, semblable à la main impétueuse d'un étourdi, met le désordre et le fracas dans ce qui était fait pour l'accord et pour l'harmonie. A l'égard de l'*effronterie*, elle n'agit point du tout sur les grandes qualités, parce qu'elles ne se trouvent jamais ensemble; son influence ne regarde que ce qu'il y a de mauvais; elle répand sur les défauts de l'âme, un coloris qui les rend encore plus laids qu'ils ne le sont par eux-mêmes. (G.)

698. Harem, Sérail.

Ces deux mots ne sont pas synonymes, mais ils ont été souvent confondus, même par des écrivains classiques. Racine et Voltaire, par exemple, dans leurs tragédies, appellent *sérail* l'appartement où sont renfermées les femmes chez les mahométans. C'est *harem* qu'il faut dire en ce sens. Le *sérail* est un palais, surtout celui du sultan. Dans le *sérail* se trouve le *harem*, mais cependant il y a des *sérails* sans *harem*.

699. Hargneux, Querelleur.

Hargneux, qui est d'humeur chagrine. *Querelleur*, qui est d'humeur chicaneuse.

Un homme *hargneux* est toujours un peu triste; on le dirait mécontent de lui et des autres.

Je fuis les complexions tristes et les hommes *hargneux*, comme les empestés. (Montaigne.)

Un homme *querelleur* peut avoir l'humeur gaie; il cherche à mécontenter les autres.

Le *querelleur* prend souvent le ton goguenard, par exemple, Mercure, dans l'*Amphitryon*, de Molière, quand il s'attaque à Sosie.

Un homme *hargneux* trouve partout des torts. Un homme *querelleur* en cherche partout.

Un homme *hargneux* est grognon; un homme *querelleur* est contrariant. On peut être *querelleur* sans être *hargneux*; mais un homme *hargneux* est presque toujours *querelleur*.

Le mot *hargneux* porte nos idées sur l'homme lui-même qui a ce triste caractère, plutôt que sur les preuves qu'il en donne : Le mot *querelleur* les dirige plutôt sur l'effet de ce défaut que sur le défaut même, plutôt sur le désagrément des *querelles* que sur l'homme qui les cherche.

On évite un homme *hargneux*; on craint un homme *querelleur*. (F. G.)

700. Hasard, Fortune, Sort, Destin.

Le *hasard* ne forme ni ordre ni dessein; on ne lui attribue ni connaissance ni volonté; et ses événements sont toujours très-incertains. La *fortune* forme des plans et des desseins, mais sans choix; on lui attribue une volonté sans discernement; et l'on dit qu'elle agit en aveugle. Le *sort* suppose des différences et un ordre de partage; on ne lui attribue qu'une détermination cachée, qui laisse dans le doute jusqu'au moment qu'elle se manifeste. Le *destin* forme des desseins, des ordres et des enchaînements de causes; on lui attribue la connaissance, la volonté et le pouvoir; ses vues sont fixes et déterminées.

Le *hasard* fait, la *fortune* veut, le *sort* décide, le *destin* ordonne.

La plupart des succès sont plus l'effet du *hasard* que de l'habileté. Il en coûte beaucoup au repos, pour contraindre la *fortune* à nous regarder d'un œil favorable. On a vu des intrépides abandonner leur vie au *sort* du dé. Tout ce qui est écrit dans le livre du *destin* est inévitable, parce qu'on ne peut, ni forcer son tempérament, ni voir au delà de la portée de ses lumières. (G.)

701. Hasarder, Risquer.

Le premier de ces mots n'indique que l'incertitude du succès : le second menace d'une mauvaise issue.

A choses égales on *hasarde*; avec du désavantage on *risque*. Vous *hasardez* en jouant contre votre égal, vous *risquez* contre un joueur plus habile. Si vous *risquez* peu pour avoir beaucoup proportionnellement, vous *hasardez*.

L'homme froid et prudent *hasarde* peu, l'homme ardent et intrépide *risque* beaucoup. Celui-ci fera des coups de main; et celui-là des coups de tête.

Dans le cours ordinaire des choses, *qui ne* hasarde *rien n'a rien*, dit le proverbe : dans les cas extrêmes, selon une autre façon de parler proverbiale, on risque *le tout pour le tout*.

La raison même *hasarde*; la passion *risque*. Toute notre vie n'est qu'un calcul de probabilités : la folie ne calcule pas ou calcule mal.

Le joueur qui, avec une fortune de 100,000 livres, *hasarde* 50,000 livres au pair, ne songe pas qu'il *risque* de perdre la moitié de son bien; et que s'il gagne, sa fortune ne sera que d'un tiers plus forte. Voyez les tables de probabilités de Buffon.

Le mot *harsarder* n'indique pas un succès, un événement plutôt que l'autre tandis que *risquer* sert à indiquer dans la phrase tel ou tel genre d'événement; ainsi, on *hasarde* son argent, on *risque* de le perdre et même d'en gagner.

Hasarder suppose toujours une action libre; vous *hasardez* avec connaissance de cause, et parce que vous voulez. Mais *risquer* n'exige pas toujours un choix de votre part; vous *risquez* quelquefois sans le savoir et sans le vouloir. *Hasarder*, c'est mettre au *hasard* : *risquer*, c'est mettre en *risque* ou y être. Ainsi, dans les phrases suivantes, *risquer* a un sens passif que *hasarder* ne saurait avoir.

L'homme qui se *hasarde* le moins, *risque* à chaque instant de périr par mille accidents. Cette considération fait que les uns exposent témérairement leur vie aux *hasards*; et que les autres craignent de la perdre sans *risque* apparent. Il est clair que le *risque* couru dans ces cas-là, n'est pas un *hasard* que l'on ait cherché. (R.)

702. Hâter, Presser, Dépêcher, Accélérer.

Hâter marque une diligence plus ou moins grande et soutenue : *presser*, une impulsion forte et de la vivacité sans relâche; *dépêcher*, une activité inquiète et empressée même jusqu'à la précipitation : *accélérer*, un accroissement de

saison, qui mûrit avant le temps, qui arrive avant les autres. *Prématuré*, dont la maturité accélérée prévient la saison, ou dont on prévient la maturité.

Hâtif indique seulement une chose avancée; *précoce* et *prématuré* marquent la circonstance de *devancer* ou *prévenir* la saison, le temps propre, les productions du même genre : *précoce* n'exprime point d'autre idée. *Prématuré* désigne une maturité forcée ou une fausse maturité, quelque chose qui est contre nature; c'est le sens ordinaire que nous lui donnons au figuré. Ainsi la chose *précoce* arrive avant la saison, et la chose *prématurée* arrive avant la saison propre, et hors de saison : telle est l'entreprise *prématurée*. Ce qui est *précoce* est hors de l'ordre commun; ce qui est *prématuré* est contre l'ordre naturel.

La diligence et la vitesse distinguent le *hâtif* : la célérité et l'antériorité, le *précoce* : la précipitation et l'anticipation, le *prématuré*.

Les fruits qui viennent les premiers ou dans la primeur, sont *hâtifs*. Les fruits qui viennent naturellement ou par une bonne culture, avant la saison propre à leur espèce, sont *précoces*. Les fruits qui viennent par force avant la saison convenable, et trop tôt pour acquérir la bonté et la perfection de leur maturité naturelle, sont *prématurés*.

Ces mots s'appliquent figurément à l'esprit, à la raison, aux qualités et aux objets qui, par la succession de leurs développements et de leurs accroissements, ou par des périodes ou par des révolutions marquées, ont de l'analogie avec le cours ordinaire de la végétation; et les mêmes nuances les distinguent encore.

Ainsi la valeur qui n'attend pas le nombre des années est *hâtive* : la raison qui étonne dans l'enfance est *précoce* : la crainte qui prévoit un danger si éloigné qu'il n'est, pour ainsi dire, que possible, est *prématurée*.

La nature est *hâtive* dans les femmes, et toutefois, avec leur constitution délicate et sujette à beaucoup de maladies particulières, en général, elles vivent plus longtemps que les hommes. Il y a des esprits *précoces*, mais l'Histoire des Enfants célèbres prouve la vérité de cette remarque, que s'ils portent des fleurs avant le temps, rarement produisent-ils des fruits. La fécondité des Indiennes est vraiment *prématurée*; elles sont encore des enfants qu'elles cessent d'en faire.

Quoique *hâtif* soit un mot consacré dans le jardinage, il n'exprime point par lui-même la maturité avancée des productions de la terre : il est également applicable à tout ce qui vient de bonne heure. Au propre, on *hâte* ses pas comme on *hâte* des fruits. *Hâtif* est le contraire de *tardif* : comme on dit des *cerises hâtives* et des *cerises tardives*; on aura raison de dire des *gelées hâtives*, ainsi qu'on dit des *gelées tardives*.

Précoce est si propre au jardinage, qu'on dit des *précoces* pour des fruits *précoces*.

Prématuré est évidemment propre à ce qui s'appelle *mûr*; et cette qualité regarde proprement les fruits. Ainsi, à proprement parler, les fleurs ne sont pas *prématurées*, elles sont *précoces*; mais les fruits sont *précoces* et *prématurés*. (R.)

704. Haut, Hautain, Altier.

Hautain et *altier* modifient, par des idées accessoires, celle de *haut*.

Hautain signifie ce qui vient d'un cœur, d'un esprit, d'un naturel *haut*; ce qui marque, respire, affecte, affiche la *hauteur*. *Altier* veut proprement dire *très-haut*, fort *haut*, qui a une *hauteur* décidée, prédominante.

Haut est un mot simple, générique et variable, qui, au physique, marque l'élévation perpendiculaire ou la dimension au-dessus de l'horizon; au figuré, l'élévation en pouvoir, en dignité, etc., ainsi que la grandeur, l'excellence, la supériorité en tout genre; et, dans le sens de *hautain*, la fierté, l'orgueil.

Hautain ne se dit proprement que des personnes, et, vraisemblablement par cette raison, nos anciens écrivains l'employaient souvent dans la simple acception de *haut*, pour exprimer la *hauteur* morale de l'homme en bonne ou en mauvaise part.

Altier se dit particulièrement des personnes: mais comme son acception est celle de *très-haut*, très-élevé, La Motte a pu dire, dans une ode, *des forêts altières*. La cime *altière* d'un cèdre figurera bien dans une description poétique; et ce mot sera particulièrement adopté dans le style soutenu.

Haut exprimant la *hauteur* morale de l'homme, se prend en bonne ou en mauvaise part, suivant les applications; car il y a une *hauteur*, comme une fierté, un orgueil, convenable. *Hautain* se prend ordinairement en mauvaise part; mais la métaphore, et en général la poésie, le dépouillent quelquefois de son idée vicieuse, et le ramènent à l'ancien usage. Ainsi J.-B. Rousseau dit *une lyre fière et hautaine*. *Altier* peut être pris en bonne part, surtout quand la grande *hauteur*, la sublime élévation, est propre au sujet. M. de Voltaire dit indifféremment, dans la *Henriade*, *la tête altière* de la vérité, du calvinisme, de la discorde, etc. Jupiter doit avoir les sourcils *altiers*. Il y a quelque chose d'*altier* dans le front de la majesté, etc. On dit l'aigle *altier*. Dans la *Henriade*, Essex paraît au milieu de nos guerriers :

> Tel que dans nos jardins un palmier sourcilleux
> A nos ormes touffus mêlant sa tête *altière*,
> Paraît s'enorgueillir d'une tige étrangère.

La *hauteur*, dans l'homme *haut*, est pure et simple, mais susceptible de toutes sortes de modifications. Dans l'homme *hautain*, elle est vaniteuse, boursoufflée, glorieuse, importante, dédaigneuse, arrogante, jactancieuse, superbe. Dans l'homme *altier*, elle est dure, ferme, imposante, impérieuse, absolue.

L'homme *haut* ne s'abaisse pas; l'homme *hautain* vous rabaisse; l'homme *altier* veut vous asservir plutôt que vous abaisser.

La noblesse rend naturellement *haut*, parce qu'elle vous élève au-dessus des autres. La grandeur rend *hautain*; car, par sa *hauteur* et avec son éclat, tout paraît, loin d'elle, petit, obscur. Le pouvoir rend *altier*, puisque, de droit ou par l'habitude, vous n'avez qu'à vouloir, les choses sont.

L'air *haut*, loin d'imposer une sorte de respect, comme l'air grand, ou de préparer à l'estime, comme l'air noble, met en garde et indispose l'amour-propre des autres contre les prétentions sèches de l'orgueil, qui font qu'on vous craint et vous évite si on en a la facilité, ou qu'on se roidit et qu'on vous défie s'il faut rester en face. Les manières *hautaines*, gestes d'un personnage comique qui chausse le cothurne, excitent, comme une offense générale et publique, le ressentiment de tout le monde, et découvrent l'enflure d'un petit esprit aux traits du ridicule qui le perce de toutes parts. Le ton *altier*, s'il fait trembler le faible, le lâche, l'esclave, révolte la liberté des autres, provoque la résistance et la ligue, réveille l'horreur indocile et inflexible de la tyrannie, lors même qu'il n'est que l'organe de la raison, de la justice, de la légitime autorité. (R.)

705. Hébéter, Abrutir.

Hébéter, c'est émousser, du latin *hebes*, ôter à l'esprit toute pointe et tout aiguillon. *Abrutir*, c'est rendre semblable à la *brute*, incapable de rien comprendre et de rien sentir. L'inaction *hébète*, la paresse finit par *abrutir*. L'*hébètement* vient peu à peu; on dit par hyperbole qu'on est *abruti* par une chose qui surprend, de même qu'on dit : Je demeurai stupide. Mais ce sont là des exagérations d'autant plus sensibles que beaucoup de gens disent ce mal d'eux-mêmes. (V. F.)

706. Hérédité, Héritage.

Hérédité (terme de pratique), *héritage* (terme vulgaire), succession dont on *hérite*, c'est-à-dire dont on devient le maître (lat. *herus*), par la mort de l'ancien maître. L'*héritier* est le maître nouveau.

La terminaison *age* désigne la chose; et la terminaison *ité*, la qualité. *Héritage* indique proprement les biens dont on *hérite; hérédité*, la qualité ou la destination des biens, en vertu de laquelle on en *hérite*. L'*hérédité*, à proprement parler, est la succession aux droits du défunt; et l'*héritage*, la succession à ses biens. La propriété ou le domaine que le testament ou la loi vous défère, forme l'*hérédité* : le bien ou le fonds que l'ancien possesseur vous laisse, constitue l'*héritage*. En vous portant pour héritier, vous entrez dans l'*hérédité*, et vous prenez ensuite possession de l'*héritage*. Sans toucher à l'*héritage*, vous vous immiscez dans l'*hérédité* par un acte simple d'*héritier*.

Hérédité designe si bien une qualité distinctive ou un droit particulier attaché à la chose, qu'on dit l'*hérédité* d'une charge ou d'un office, pour annoncer que l'office ou la charge est héréditaire par concession du prince. *Héritage* désigne si particulièrement les biens mêmes, qu'on appelle *héritage* un domaine, un fonds de terre, et qu'on dit, en conséquence, vendre, acquérir, mettre en valeur, améliorer un *héritage*. (R.)

707. Hérétique, Hétérodoxe.

L'*hérésie* est une opinion particulière, une erreur à laquelle on s'attache fortement, et par laquelle on se sépare de la communion.

L'*hétérodoxie* est dans l'opinion qui s'écarte de l'opinion reçue.

Hérétique exprime ce qui sépare et rompt l'union; *hétérodoxe*, ce qui détruit la conformité.

Un sentiment *hérétique* est un sentiment contraire à celui de l'Eglise catholique ou universelle. Une opinion *hétérodoxe* est une opinion contraire à la foi ou à la règle des fidèles.

Hérétique désigne la scission, ce qui fait secte ou appartient à une secte. *Hétérodoxe* n'indique que la discordance, sans aucune idée de parti ou de relation avec un parti.

Il y a dans l'*hérétique* un caractère d'opiniâtreté, de révolte, d'indépendance; il n'y a dans l'*hétérodoxe* que l'écart de l'erreur, d'une fausse croyance, d'un déréglement d'esprit.

Nous qualifions proprement d'*hérétiques* ceux qui, frappés d'anathème par l'Eglise, en restent opiniâtrément séparés. La qualification d'*hétérodoxe* n'emportera que le reproche ou l'accusation d'erreur. (R.)

708. Héros, Grand homme.

L'un et l'autre ont des qualités brillantes qui excitent l'admiration des autres hommes, et qui peuvent avoir une grande influence sur le bien public; mais l'un est bien différent de l'autre. (B.)

Il semble que le *héros* est d'un seul métier, qui est celui de la guerre; et que le *grand homme* est de tous les métiers, ou de la robe, ou de l'épée, ou du cabinet, ou de la cour : l'un et l'autre, mis ensemble, ne pèsent pas un homme de bien.

Dans la guerre, la distinction entre le *héros* et le *grand homme* est délicate : toutes les vertus militaires font l'un et l'autre. Il semble néanmoins que le premier soit jeune, entreprenant, d'une haute valeur, ferme dans les périls, intrépide; que l'autre excelle par un grand sens, par une vaste prévoyance, par une haute capacité et par une longue expérience. Peut-être qu'Alexandre n'était qu'un *héros*, et que César était un *grand homme*. (La Bruyère, *Caract.*, ch. 2.)

Le terme de *héros*, dans son origine, était consacré à celui qui réunissait les vertus guerrières aux vertus morales et politiques, qui soutenait les revers avec constance, et qui affrontait les périls avec fermeté. L'*héroïsme* supposait le *grand homme*. Dans la signification qu'on donne à ce mot aujourd'hui, il semble n'être uniquement consacré qu'aux guerriers qui portent au plus haut degré les talents et les vertus militaires; vertus qui souvent, aux yeux de la sagesse, ne sont que des crimes heureux qui ont usurpé le nom de vertus au lieu de celui de qualités.

On définit un *héros*, un homme ferme contre les difficultés, intrépide dans le péril, et très-vaillant dans les combats; qualités qui tiennent plus du tempérament et d'une certaine conformation des organes, que de la noblesse de l'âme. Le *grand homme* est bien autre chose : il joint au talent et au génie la plupart des vertus morales; il n'a dans sa conduite que de beaux et nobles motifs; il n'envisage que le bien public, la gloire de son prince, la prospérité de l'Etat et le bonheur des peuples. Le nom de César donne l'idée d'un *héros;* celui de Trajan, de Marc-Aurèle ou d'Alfred, nous présente un *grand homme*. Titus réunissait les qualités du *héros* et celles du *grand homme*.

Le titre de *héros* dépend du succès; celui de *grand homme* n'en dépend pas toujours : son principe est la vertu, qui est inébranlable dans la prospérité comme dans les malheurs. Le titre de *héros* ne peut convenir qu'aux guerriers; mais il n'est point d'état qui ne puisse prétendre au titre sublime de *grand homme;* le *héros* y a même plus de droit qu'un autre.

Enfin, l'humanité, la douceur, le patriotisme, réunis aux talents, sont les vertus d'un *grand homme;* la bravoure, le courage, souvent la témérité, la connaissance de l'art de la guerre et le génie militaire, caractérisent davantage le *héros :* mais le parfait *héros* est celui qui joint à toute la capacité et à toute la valeur d'un grand capitaine, un amour et un désir sincère de la félicité publique. (*Encycl.*, VIII, 182.)

Le *héros* est celui qui porte jusqu'au plus haut degré certaines qualités brillantes, le *grand homme* est celui qui a à un haut point toutes les qualités qui sont nécessaires à l'homme, de sorte que le *héros* est en quelque sorte au-dessus et en dehors de l'humanité, tandis que le *grand homme* est le type et le modèle de l'homme. Aussi les qualités et les mérites du *héros* changent suivant le point de vue où on se place, tandis qu'on demande toujours au *grand homme* le même assemblage de vertus. On est le *héros* d'une fête, et l'on peut n'être qu'un fat.—Il y a des *héros* en mal comme en bien. (La Rochefoucauld.)

Grand homme se prend encore pour exprimer tous les genres de mérite.

des *histoires* particulières, etc. etc., avec des subdivisions à l'infini.

2° Les *fastes* sont des espèces de tablettes, ou des notes, des inscriptions, des nomenclatures, en un mot, des souvenirs de changements authentiques dans l'ordre public, d'actes solennels, d'institutions nouvelles, d'origines importantes, de personnages illustres, les plus dignes d'être transmis à la postérité. Cnéius Flavius compila le premier, à Rome, des *fastes* pour annoncer au peuple les jours de plaidoierie ou de palais. On eut ensuite des *fastes sacrés*, des *fastes consulaires*, etc., espèce de calendrier où l'on annonçait les fêtes, les assemblées publiques, les jeux publics, les magistrats élus, les jours heureux ou malheureux.

Nos modernes abrégés chronologiques peuvent servir à donner une idée du genre et de la manière des *fastes*.

3° La *chronique* est l'*histoire* des temps, ou l'*histoire* chronologique divisée selon l'ordre des temps. La chronologie est son objet principal. La plus ancienne des *chroniques* conservées, celle des marbres de Paros ou d'Arondel, ne marque certains événements, tels qu'une fondation, une émigration, des morts célèbres, que pour fixer le temps écoulé depuis leur arrivée. Les savants qui, comme Marsham et Petau, ont écrit des *chroniques*, semblent aussi subordonner les faits aux dates, en discutant, éclaircissant et déterminant les époques.

Les gazettes sont des espèces de *chroniques*.

4° Les *annales* sont des *chroniques* ou des *histoires* chronologiques divisées par *années*, comme les journaux proprement dits le sont par *jours*. La *chronique* des Grecs était réglée par les olympiades, et celle des Romains par les consulats.

Un savant Romain, cité par Aulu-Gelle, prétendait que l'*histoire* diffère des *annales*, en ce que l'historien parle du temps présent, et rapporte ce qu'il a vu, tandis que l'annaliste parle du temps passé, et rapporte ce qu'il n'a point vu. Cette distinction, appuyée par Servius, est fondée sur ce que le mot *histoire* signifie en grec une *expérience propre*. Tacite, dans la division de son grand ouvrage, paraît s'y être conformé. Mais Aulu-Gelle établit fort bien que l'*histoire* est à l'égard des *annales* ce que le genre est à l'espèce. On ajoute, d'après Cicéron, que les *annales* se bornent à exposer les faits sans ornements, *année* par *année*; au lieu que l'*histoire* raisonne sur ces mêmes faits, dont elle recherche les causes, les motifs, les ressorts, etc.

5° Les *mémoires* sont, comme le dit fort bien Bacon, les matériaux de l'*histoire*. Aussi plusieurs de ses ouvrages sont-ils intitulés : *Mémoires pour servir à l'histoire*, comme ceux de d'*Avrigny*. Le style de ce genre est libre; on peut y discuter les faits; on y développe les affaires, on y entre dans les détails. L'historien puise surtout dans les *mémoires* des gens employés aux affaires, acteurs ou témoins dignes de foi; tels que Comines, Sully, Bassompière, le cardinal de Retz, etc. Bougeant écrivait l'*histoire* d'un *traité de paix* sur les *mémoires* d'un grand négociateur.

Les *mémoires* (ainsi que le mot le porte) ont été ainsi appelés, parce qu'ils conservent et fixent la *mémoire* des choses.

6° Les *commentaires* sont des canevas d'*histoires* ou des *mémoires* sommaires. Plutarque appelle les *commentaires* de César, des éphémérides qui fournissent le fonds ou la matière à l'*histoire*. Cicéron dit : ce n'est pas un discours, c'est une table de matières, ou un *commentaire* un peu moins sec.

7° La *relation* est le récit ou le rapport circonstancié d'un événement, d'une entreprise, d'une conjuration, d'un traité, d'une révolution, d'une fête, d'un voyage, etc. Le mérite de ce genre consiste surtout dans l'exactitude, le choix, l'utilité des détails et la vérité des couleurs. « On n'a presque point de bonnes relations de batailles, dit Leibnitz : la plupart de celles de Tite-Live paraissent imaginaires autant que celles de Quinte-Curce. »

8° Les *anecdotes* sont des recueils de faits secrets, des particularités curieuses, propres à éclaircir les mystères de la politique et à développer les ressorts cachés des événements. L'objet de ce genre est de manifester les causes, les mobiles, les ressorts inconnus; ces causes souvent si petites qui produisent les grands effets; ces mobiles souvent frivoles, qui inspirent d'importantes résolutions; ces ressorts souvent si fragiles qui opèrent les révolutions les plus mémorables. Aussi les Anglais appellent-ils ce genre singulier, *histoire digérée*; c'est l'*histoire secrète*.

9° La *vie* est l'*histoire* de l'homme dans tous les moments et dans toutes les circonstances; jusque dans sa maison, dans sa famille, au milieu de ses amis, avec lui-même. L'*histoire* nous dépeint l'homme en habit de parade, ou l'homme public : la *vie* nous peint l'homme, comme on dit, en déshabillé, ou l'homme privé. Celle-là donne plus à l'admiration, celle-ci à l'exemple. (R.)

710. Historiographe, Historien.

Historiographe, titre fort différent de celui d'*historien*. On appelle communément en France *historiographe* l'homme de lettres pensionné, et, comme on disait autrefois, appointé pour écrire l'histoire. Alain Chartier fut *historiographe* de Charles VII. Depuis ce temps, il y eut souvent des *historiographes* de France en titre; et l'usage fut de leur donner des brevets de conseillers d'Etat, avec les provisions de leur charge. Ils étaient commensaux de la maison du roi.

A Venise, c'est toujours un noble du sénat qui a ce titre et cette fonction. Il est bien difficile que l'*historiographe* d'un prince ne soit pas un menteur. Celui d'une république flatte moins, mais il ne dit pas toutes les vérités.

Chaque souverain choisit son *historiographe*. Pélisson fut d'abord choisi par Louis XIV pour écrire les événements de son règne. Racine, le plus élégant des poëtes, et Boileau, le plus correct, furent ensuite substitués à Pélisson.

Peut-être le propre d'un *historiographe* est de rassembler les matériaux, et on est *historien* quand on les met en œuvre. Le premier peut amasser; le second, choisir et arranger. L'*historiographe* tient plus de l'annaliste simple, et l'*historien* semble avoir un champ libre pour l'éloquence. Ce n'est pas la peine de dire ici que l'un et l'autre doivent également dire la vérité : mais on peut examiner cette grande loi de Cicéron : *Ne quid veri tacere non audeat*: qu'il faut oser ne taire aucune vérité.

Gardons-nous de ce respect humain, quand il s'agit des fautes publiques reconnues, des prévarications, des injustices que le malheur des temps a arrachées à des corps respectables! On ne saurait trop les mettre au jour; ce sont

homme peut être flatté. *L'homme de bon sens*, au contraire, passe pour un homme si ordinaire, qu'on croit pouvoir se donner pour tel sans vanité; c'est celui qui a assez de jugement et d'intelligence pour se tirer à son avantage des affaires ordinaires de la société. (*Encycl.*, II, 329.)

713. L'Homme vrai, l'Homme franc.

L'homme vrai dit fidèlement ce qui est : *l'homme franc* dit librement ce qu'il pense.

L'homme vrai dit seulement les choses comme elles sont : *l'homme franc*, libre dans ses discours, dit son sentiment sur les choses, à cœur ouvert.

L'homme vrai est incapable de fausseté, et ne connaît pas le mensonge; *l'homme franc* est incapable de dissimulation, et ne connaît pas la politique. Vous opposerez à celui-là le personnage faux, à celui-ci le personnage dissimulé.

L'homme vrai dit sa pensée, parce qu'elle est la vérité : *l'hommme franc* dit la vérité, parce qu'elle est sa pensée.

La première de ces qualités tient à la droiture naturelle du cœur, ou à un sentiment profond de l'ordre qui ne permet pas de trahir la vérité. La seconde appartient à un esprit dominé par sa pensée et secondé par une humeur brusque, vive, indocile, libre de toute crainte, qui ne lui permet pas de dissimuler ce qu'il pense.

Soumis à cette règle, *l'homme vrai* ne parle que quand il le faut, et ne dit que ce qu'il doit dire. Mené par son penchant, *l'homme franc* parlera quelquefois quand il faudra se taire, et dira ce qu'il ne devra pas dire.

Il faut du courage à *l'homme vrai* qui ne peut pas toujours dire la vérité sans danger. Il y a plutôt de la hardiesse dans *l'homme franc* qui ne s'arrête pas à considérer, à calculer le danger.

Si *l'homme vrai* voulait trahir la vérité, sa honte le trahirait : si *l'homme franc* voulait trahir sa pensée, sa contrainte le décèlerait.

C'est un ami utile que *l'homme vrai* : c'est encore un ennemi utile que *l'homme franc*. (R.)

714. Honnête, Civil, Poli, Gracieux, Affable.

Nous sommes *honnêtes* par l'observation des bienséances et des usages de la société. Nous sommes *civils* par les honneurs que nous rendons à ceux qui se trouvent à notre rencontre. Nous sommes *polis* par les façons flatteuses que nous avons dans la conversation et dans la conduite, pour les personnes avec qui nous vivons. Nous sommes *gracieux* par des airs prévenants pour ceux qui s'adressent à nous. Nous sommes *affables* par un abord doux et facile à nos inférieurs qui ont à nous parler.

Les manières *honnêtes* sont une marque d'attention. Les *civiles* sont un témoignage de respect. Les *polies* sont une démonstration d'estime. Les *gracieuses* sont une preuve d'humanité. Les *affables* sont une insinuation de bienveillance.

Il faut être *honnête* sans cérémonie, *civil* sans importunité, *poli* sans fadeur, *gracieux* sans minauderie et *affable* sans familiarité. (G.)

715. Honnête homme, Homme honnête.

Les dénominations changent souvent de valeur, selon les temps, les lieux, les conjonctures, les mœurs, les opinions. Le juste de l'Évangile n'est pas celui de Platon : le sage de Salomon n'est pas celui des stoïciens : *l'honnête homme* est tantôt celui qui possède certaines vertus, tantôt celui qui est d'une condition honnête ou qui n'a rien de bas, tantôt celui qui tient un certain état ou qui a un train. *L'homme honnête* est, ou un observateur attentif des usages et des bienséances de la société, ou un observateur religieux des règles de

l'*honnêteté*. L'*honnêteté* morale est l'acception dans laquelle nous prendrons ici ces deux dénominations. Quelle est, en fait de vertu, la différence entre l'*honnête homme* et l'*homme honnête?*

Cette question doit d'abord se résoudre par les principes établis dans la question générale traitée à l'article *savant homme* et *homme savant*. L'adjectif, placé devant le substantif, retrace le caractère propre, ou du moins un attribut caractéristique ou principal de la personne; placé à la suite, il n'offre qu'un trait particulier de la personne, ou une simple qualification : cette différence est essentielle et primitive. (*Voyez* l'article cité.)

Mais l'*homme honnête* et l'*honnête homme* se distinguent encore, ce me semble, l'un de l'autre par des couleurs et des ombres assez tranchantes. Comme les manières et les formes déterminent l'*homme* civilement *honnête*, soit imitation, soit confusion, nous considérons ordinairement dans l'*homme* moralement *honnête* les apparences : nous lui demandons des dehors, tandis qu'il suffit pour l'*honnête homme* des principes de sentiment et de mœurs. Le respect de la loi et l'amour du devoir font l'*honnête homme*; le respect humain et l'amour de l'estime publique peuvent faire l'*homme honnête*.

L'*honnête homme* a les vertus essentielles; cette probité qui, dans un ressort bien plus étendu que celui des lois, nous défend de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît; cette bonne foi dans les procédés, et cette fidélité dans les paroles, qui montrent toujours l'homme tel qu'il est et tel qu'il sera, etc. Il a ces vertus, mais ces vertus n'excluent pas certains défauts fâcheux pour la société: l'humeur chagrine, la rudesse et la grossièreté des manières; l'entêtement et l'opiniâtreté, la raideur et l'inflexibilité, etc.

L'*homme honnête* n'a peut-être pas dans l'âme toutes ces vertus, du moins au même degré; mais il a précisément les qualités sociales opposées à ces défauts; la modération est son trait distinctif. Maître de lui-même, il ne songe qu'à rendre les autres contents d'eux et de lui; sévère pour soi, indulgent pour autrui, sa fermeté n'a rien de dur; il est franc, mais avec réserve : sa politesse est bienveillante; il a cette égalité d'humeur que l'on prendrait pour le signe de l'égalité d'âme. Enfin il cède aux bienséances, aux égards, à vos intérêts et à vos goûts, tout ce que sa vertu pliante et tempérée lui permet d'accorder à la condescendance.

Ainsi les vertus propres de l'*honnête homme* sont des vertus capitales, primitives, fondamentales : les qualités de l'*homme honnête* ornent ces vertus, les perfectionnent, les complètent. Voulez-vous des modèles ou des exemples de l'un et de l'autre, prenez le *Misanthrope* : Alceste est l'*honnête homme*:

716. Honnir, Bafouer, Vilipender.

Honn signifie, en allemand, *déshonorer*, et c'est dans ce sens qu'on a dit *honnir*. Mais est-ce l'idée pure et entière de *déshonorer* que ce mot présente? Je ne le crois pas. Son idée propre est de faire *honte* à quelqu'un, de s'élever et de se récrier contre lui, de manière à blesser encore plus sa pudeur que son honneur, et de le poursuivre de traitements humiliants et flétrissants. *Honnir* a une valeur positive, qui est celle de répandre la *honte*. Réservé au style comique ou familier, il indique les manières vulgaires de traiter honteusement, surtout par des cris injurieux.

Bafouer, c'est proprement *huer* quelqu'un à pleine bouche, s'en *jouer* sans ménagement, s'en moquer d'une manière outrageante, l'accabler d'affronts et d'injures.

Vilipender, c'est traiter quelqu'un de vil, ou comme vil, d'une manière avilissante, avec un grand mépris; le décrier, le dénigrer, détruire sa réputation.

Honnir est le cri du soulèvement et de l'indignation; *bafouer* est l'action de la dérision et de l'avanie; *vilipender* est l'expression du mépris et du décri.

Vous *honnissez* celui que vous voulez perdre d'honneur et couvrir de honte. Vous *bafouez* celui que vous voulez immoler à la risée et couvrir de confusion. Vous *vilipendez* celui que voulez ravaler et fouler aux pieds.

Quoique *honnir*, autrefois si usité, et *vilipender* fort négligé, ne soient que du style comique ou du moins familier, il me semble que ces mots, employés dans les circonstances ou avec les accessoires propres à faire sortir et sentir leur énergie, produiraient un effet particulier qu'aucun autre terme n'obtiendra. *Honnir* mériterait surtout d'être favorisé des bons écrivains. (R.)

717. Honte, Pudeur.

Les reproches de la conscience causent la *honte*. Les sentiments de modestie produisent la *pudeur*. Elles font quelquefois, l'une et l'autre, monter le rouge au visage; mais alors on rougit de *honte*, et l'on devient rouge par *pudeur*.

La *pudeur* sied bien à tout le monde, mais il faut savoir la vaincre et jamais la perdre. (Martin.)

Il ne convient point de se glorifier, ni d'avoir *honte* de sa naissance, ce sont des traits d'orgueil; mais il convient également au noble et au roturier d'avoir *honte* de leurs fautes! Quoique la *pudeur* soit une vertu, il y a néanmoins des occasions où elle passe pour faiblesse et pour timidité. (G.)

718. Confusion, Honte.

Confusion, *honte*, ont rapport au sentiment pénible que cause l'humiliation d'une faute.

La *honte* est un sentiment pénible et humiliant que l'âme éprouve par la conscience d'une faute qui l'avilit.

La *confusion* est un sentiment que l'âme éprouve de ce que sa *honte* est connue des autres. J.-J. Rousseau a bien fait sentir la différence de ces deux expressions dans le passage suivant : J'aimais mieux supporter une fois la *confusion* que j'avais méritée, que de nourrir une *honte* éternelle au fond de mon cœur.

En ce sens, la *honte* est intérieure; la *confusion* est extérieure. (Laveaux.

719. Hors, Hormis, Excepté.

Hors, autrefois *fors*, du latin *foras*, opposé à *dans*, désigne seulement ce qui n'*est pas dans* le cas présent, ce qui est dans un autre cas : la séparation est bien marquée par le mot, mais sans aucun signe d'*exclusion*.

Hormis, autrefois *hors-mis*, c'est-à-dire *mis hors*, exprime formellement cette dernière idée, celle d'un cas ou d'un objet particulier qui est ou qui doit être *mis hors* de la classe dont il s'agit.

Excepté, du latin *exceptum*, tiré ou distrait de, indique bien qu'il faut distinguer tel objet des autres, et ne pas les confondre ensemble.

Hors annonce donc la séparation qui existe entre tel objet et les objets collectivement énoncés : *hormis*, l'exclusion qu'il faut donner à un objet particulier, naturellement compris dans la proposition collective : *excepté*, la distraction particulière qu'il faut faire de la proposition générale.

Le citoyen libre a le pouvoir civil de tout faire pour ses intérêts, *hors* l'injustice : l'injustice est évidemment et par elle-même *hors* du pouvoir civil de l'homme; il ne s'agit point là d'exclure positivement ce qui ne peut être inclus ou renfermé dans la généralité.

Le mahométisme permet toutes sortes d'aliments, *hormis* le vin, et non pas *hors* le vin, comme le dit l'abbé Girard; car la loi de Mahomet *met* le vin *hors* de cette permission, le défend expressément, sans quoi il aurait été permis comme tout le reste.

A la venue du Messie, tout était Dieu, *excepté* Dieu même. Il faut là distraire Dieu de la proposition générale qui le renfermait.

Hors exprime la proposition générale ou collective, et détermine les objets qu'elle n'embrasse pas, quelquefois jusqu'à la réduire à une proposition particulière. Ainsi, dans ce vers si connu :

Nul n'aura de l'esprit, *hors* nous et nos amis.

Molière explique par le dernier membre de sa phrase, à qui effectivement ses personnages refuseront de l'esprit, à qui ils en accorderont : il s'agit de deux partis *séparés* qui se balancent et se combattent l'un l'autre.

Hormis restreint la proposition, et la corrige par des soustractions expresses. Ainsi, dans cette phrase, *le testateur appelle ses proches à sa succession*, hormis *tels et tels qui n'ont pas besoin de ses bienfaits ou qui en étaient indignes*, la proposition, vague d'abord, est resserrée dans des bornes fixes par l'exclusion, exprimée à la fin, de tels ou tels parents qu'elle aurait compris dans cette addition.

Excepté suppose toujours une règle ou une proposition générale qu'elle rend en quelque sorte conditionnelle. Ainsi vous direz que, *dans une ville où il y a toute sorte de ressources pour ceux qui ne travaillent pas, tout le monde est à son aise*, excepté *ceux qui travaillent*; l'exception signifie *ceux-ci étant exceptés*, ou *si vous exceptez ceux-ci*. La proposition reste générale, malgré l'exception, et la règle est vraie par l'exception même ou avec cette condition. (R.)

720. Hospice, Hôpital.

Hospice, du latin *hospitium*, se disait d'une maison religieuse ouverte aux voyageurs, aux pèlerins. C'est en ce sens qu'on dit l'*hospice* du mont Saint-Bernard. Aujourd'hui, on appelle *hospice* un asile ouvert aux vieillards, aux infirmes sans ressources : l'*hospice* des Vieillards, des Incurables, des Jeunes Aveugles.

L'*hôpital* est une maison de charité où l'on reçoit et traite les malades indigents.

La différence qui existe entre ces deux mots c'est qu'une fois admis dans un *hospice*, on y reste jusqu'à la fin de ses jours, tandis qu'on sort de l'*hôpital* une fois guéri. L'*hospice* est une maison de retraite, l'*hôpital* n'est qu'un lieu de secours momentané. (V. F.)

721. Humeur, Fantaisie, Caprice.

Ces trois mots désignent en général un sentiment vif et passager dont nous sommes affectés sans sujet; avec cette différence que *caprice* et *humeur* tiennent plus au caractère, et *fantaisie*, aux circonstances ou à un état qui ne dure pas, et qu'*humeur* emporte outre cela avec lui une idée de tristesse. Une coquette a des *caprices*; un hypocondre, un misanthrope, ont de l'*humeur*; une femme grosse, un enfant, ont des *fantaisies*. *Fantaisie* a rapport à ce qu'on désire; *caprice*, à ce qu'on dédaigne; *humeur*, à ce qu'on entend ou qu'on voit. De ces trois mots, *fantaisie* est le seul qui s'applique aux animaux; *humeur*, le seul qui s'applique aux hommes; *caprice*, le seul qui s'applique aux êtres moraux. On dit les *caprices* du sort. (D'Al.)

722. Hydropote, Abstème.

Hydropote, mot d'origine grecque, qui ne boit que de l'eau. *Abstème*, mot d'origine latine, qui ne boit point de vin. Aulu-Gelle, *liv.* 10, *ch.* 23, rapporte que les femmes de Rome et du Latium étaient appelées *abstèmes*, parce qu'elles ne buvaient jamais de *vin*.

L'*Abstème* est naturellement regardé comme *hydropote*, quoiqu'il y ait des gens qui ne boivent ni vin, ni eau. J'ai vu, dans des pays de cidre, des personnes qui, ne faisant point usage de vin, auraient craint de devenir le lendemain hydropiques si elles avaient avalé un verre d'eau.

Hydropote est un mot de médecine, *abstème*, un mot de jurisprudence, tant civile que canonique. Ainsi, lorsqu'il s'agit de goût naturel, de santé, de régime physique, le premier est mieux placé; et le second est plus convenable lorsqu'il est question de loi, de règle, de régime moral ou religieux.

Par le simple mot d'*hydropote*, sans explication, vous entendez plutôt celui qui a naturellement pour l'eau un goût particulier, exclusif, antipathique à celui du vin. Par le simple mot d'*abstème*, sans accessoire, vous entendez seulement celui qui, de fait, ne boit point de vin, et se réduit à l'eau, soit par une aversion naturelle pour le vin, soit par mortification ou pour toute autre cause.

Hydropote a un sens positif, rigoureux et précis; c'est le pur buveur d'eau : *abstème* a par lui-même un sens négatif, moins déterminé, plus étendu; c'était quelquefois, chez les Latins, un homme sobre dans l'usage du vin, et même, en général, un homme *abstinent*, sans détermination du genre d'abstinence.

Ces deux mots, quoiqu'utiles, ne sont pas usités dans le langage ordinaire : *hydropote* l'est encore moins qu'*abstème*. Nous disons plutôt comme les Italiens et les Allemands, *buveurs d'eau* : on a dit *boileau* comme l'espagnol *aguado*; mais il ne nous reste, comme *boivin*, qu'en nom propre. (R.)

723. Hymen, Hyménée.

Les Grecs et les Latins appelaient *hymen* ou *hyménée*, le dieu qui présidait aux mariages.

L'*hymen* ne serait-il pas plutôt le dieu particulier des noces, et l'*hyménée* celui du mariage? Alors l'*hymen* présiderait à la célébration du mariage, et les époux resteraient sous les lois de l'*hyménée*. Le premier formerait les nœuds; le second les tiendrait indissolublement serrés. L'*hymen* ferait l'époque, et l'*hyménée* embrasserait la durée de l'union. En effet, le mot *hyménée* semble indiquer l'effet, la suite, le résultat de l'*hymen*, le cours, la révolution, le période entier du mariage arrêté et solennisé par l'*hymen*.

Nous estimons donc que le mot *hymen* annonce purement et simplement le mariage, et que celui d'*hyménée* le désigne dans toute son étendue, ses suites, ses circonstances, ses dépendances, ses rapports. (R.)

724. Hypocrite, Cafard, Cagot, Bigot.

Faux dévots. Il y a des *hypocrites* de vertu, de probité, d'amitié, et en tout genre de sentiments honnêtes. Mais les mots de *cafard*, *cagot* et *bigot*, nous obligent à considérer ici l'*hypocrite* de religion.

L'*hypocrite* joue la dévotion, afin de cacher ses vices; le *cafard* affecte une dévotion séduisante pour la faire servir à ses fins; le *cagot* charge le rôle de la dévotion, dans la vue d'être impunément méchant ou pervers; le *bigot* se voue aux petites pratiques de la dévotion, afin de se dispenser des devoirs de la vraie piété.

Le premier abuse de la religion, le second la prostitue, le troisième la dénature, le dernier l'avilit.

La dévotion est, chez l'*hypocrite*, un masque; chez le *cafard*, un leurre; chez le *cagot* un métier; chez le *bigot*, une livrée.

L'*hypocrite* ressemble à l'ange de ténèbres qui se transforme en ange de lumière; le *cafard*, à ce Simon le Magicien qui voudrait acheter les dons du Saint-Esprit pour en faire un commerce lucratif; le *cagot*, à ce pharisien qui extermine sa face pour acquérir le droit de déchirer son prochain; le *bigot*, au juif charnel qui veut avoir satisfait à la loi avec quelques observances cérémonielles.

L'*hypocrite* se déguise sous l'appareil de la religion. Habile comédien, profond dans sa manœuvre, composé dans ses manières, imposant par tous ses dehors, il fait illusion; mais une éternelle contrainte, des surprises subites faites par ses passions et à ses passions, la crainte et l'embarras causés par des regards curieux et pénétrants, l'impossibilité de tenir sa conduite cachée toujours séparée de ses mœurs publiques, le démasquent.

Le *cafard* fait de la religion un instrument d'iniquité. Artificieux captateur, affecté pour être remarqué, tout dévot ou plutôt dévotieux avec l'air et les manières du patelinage, il prévient les esprits; son affectation même, sa duplicité marquée par ses efforts et par des contrastes, l'abus de ses succès, le trahissent.

Le *cagot* accommode la religion à ses vices, à sa méchanceté. Vrai charlatan, fastueux dans son affiche, puissant en paroles et en momeries, monté

pousser des élans, baiser la terre et se frapper la poitrine : il est *cagot* lorsqu'avec un grand appareil d'austérité entre la haire et le cilice, il s'arme d'un faux zèle contre le monde, et surtout contre la femme et le fils de son bienfaiteur. Lorsqu'il fait avec le ciel ses accommodements, qu'il refuse ce qu'il veut pour être forcé à l'accepter, qu'au lieu de se défendre il s'accuse lui-même, pour n'être pas cru, c'est un *cafard*. Enfin c'est l'*hypocrite* consommé dans tous les genres ou toutes les manières d'hypocrisie. (R).

Paris. — Imprimé chez Bonaventure et Ducessois, quai des Augustins, 55.

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL
DES SYNONYMES
DE
LA LANGUE FRANÇAISE.

I

725. Ici, Là

Ici est le lieu même où est la personne qui parle; *là* est un lieu différent. Le premier marque et spécifie l'endroit; le second est plus vague; il a besoin pour être entendu d'être accompagné de quelque signe de l'œil ou de la main, ou d'avoir été déterminé auparavant dans le discours.

On dit venez *ici*, allez *là* : l'un est plus près, l'autre est plus éloigné. (B.)

Les biens sont loin de nous et les maux sont *ici*. (VOLTAIRE.)

On comprendra bien la différence de ces deux adverbes dans les adverbes composés *ici-bas*, *là-bas*. *Ici-bas* c'est la terre, *là-bas* c'est l'enfer, c'est un peu l'inconnu. (V. F.)

726. Idée, Pensée, Imagination.

L'*idée* représente l'objet, la *pensée* le considère, l'*imagination* le forme. La première peint, la seconde examine, la troisième séduit.

On est sûr de plaire dans la conversation, quand on a des *idées* justes, des *pensées* fines, et des *imaginations* brillantes.

On ne s'entend pas, dans la plupart des contestations, faute de simplifier les *idées*. On reproche aux Anglais de trop creuser les *pensées*. On accuse les femmes de prendre souvent les *imaginations* pour des réalités. (G.)

Une *idée* est la représentation d'un objet dans notre esprit, elle tient à la fois de l'objet représenté et de l'esprit qui le réfléchit.

Toute *pensée* est un jugement; c'est-à-dire une comparaison entre plusieurs idées; la *pensée* est plus personnelle à celui qui l'a que l'*idée*. Il y a des *idées* nécessaires, il n'y a pas de *pensées* nécessaires.

Il ne dépend pas toujours de nous de n'avoir pas d'*idées* fausses; privés de la révélation, les anciens avaient une *idée* fausse de la Divinité et de la vie future; notre esprit est responsable, sinon coupable, de nos *pensées* fausses.

Les *idées* sont comme les matériaux de nos *pensées*; il nous faut travailler à les avoir exactes, si nous voulons n'avoir que des *pensées* justes.

Une *pensée* est complète en elle-même; et chaque *pensée*, dit Condillac, a ses proportions et ses ornements.

Dans une *pensée*, il y a à la fois une *idée* et un sentiment, voilà pourquoi Vauvenargues dit que les grandes *pensées* viennent du cœur.

Une *idée* est indépendante, sinon de l'expression, au moins de la forme;

la netteté, dit Vauvenargues, épargne les longueurs et sert de preuves aux *idées*. Une *pensée* a besoin d'une forme vive, ingénieuse, délicate.

On a une *idée*, on exprime sa *pensée*.

Un homme qui dit toutes les *idées* qui lui viennent dépense au jour le jour tout son esprit; celui qui dit toutes ses *pensées* ne garde rien dans le cœur.

Un enfant est peu propre à trahir sa *pensée*. (Racine.)

On dit : j'ai l'*idée*, et : j'ai la *pensée* de faire telle chose; le premier marque l'invention, le second l'intention. Une bonne *idée*, c'est une *idée* heureuse, qui aura du succès; une bonne *pensée* est un bon mouvement du cœur; c'est le commencement d'une bonne action. (V. F.)

727. Il faut, Il est nécessaire, On doit.

La première de ces expressions marque plus précisément une obligation de complaisance, de coutume, d'intérêt personnel; *il faut* hurler avec les loups; *il faut* suivre la mode; *il faut* connaître avant que d'aimer. La seconde marque plus particulièrement une obligation essentielle et indispensable : *il est nécessaire* d'aimer Dieu pour être sauvé; *il est nécessaire* d'être complaisant pour plaire. La troisième est plus propre à désigner une obligation de raison ou de bienséance : *on doit*, dans chaque chose, s'en rapporter aux maîtres de l'art; *on* doit quelquefois éviter en public ce qui a du mérite dans le particulier. (G.)

728. Illusion, Chimère.

Une *illusion* est l'effet d'une chose ou d'une idée qui nous déçoit par une apparence trompeuse; une *chimère* est une idée destituée de fondement.

Une *chimère* est ce qui n'existe point, ce qui ne peut exister, non plus que le monstre fabuleux auquel on donna le nom de *chimère*. Une *illusion* est la manière fausse dont nous voyons une chose qui existe ou qui peut exister. La Bélise des *Femmes savantes*, qui croit tous les hommes amoureux d'elle, se met des *chimères* en tête : une femme qui aime se fait *illusion* sur la durée probable de l'amour qu'elle inspire.

Le mot *chimère* s'entend de la chose même dont nous supposons l'existence; le mot *illusion*, de l'effet que produit sur nous la chose qui nous trompe. Une chose fausse est une *chimère*; une chose mal vue fait *illusion*; l'erreur qu'elle cause est l'*illusion*.

La *chimère* étant une création de l'imagination ne peut exister que par rapport à des objets entièrement soumis à l'imagination : l'*illusion* peut avoir lieu

ces deux termes, qui ont cependant des différences considérables, tant par rapport au sens que par rapport à la syntaxe.

Imaginer, c'est former quelque chose dans son esprit; c'est, en quelque sorte, créer une idée, en être l'inventeur.

S'imaginer, c'est tantôt se représenter dans l'esprit, tantôt croire et se persuader quelque chose.

Imaginer ne peut jamais avoir pour complément immédiat qu'un nom; mais *s'imaginer* peut être suivi immédiatement d'un nom, d'un infinitif, et d'une proposition incidente.

Celui qui *imagina* les premiers caractères de l'alphabet a bien des droits à la reconnaissance du genre humain.

Les esprits inquiets *s'imaginent* d'ordinaire les choses tout autrement qu'elles ne sont.

La plupart des écrivains polémiques *s'imaginent* avoir bien humilié leurs adversaires lorsqu'ils leur ont dit beaucoup d'injures: c'est une méprise grossière; ils se sont avilis eux-mêmes.

On s'*imagine* qu'on aura quelque jour, le temps de penser à la mort; et, sur cette fausse assurance, on passe sa vie sans y penser. (B.)

Imaginer se prête aux acceptions différentes de penser et de concevoir, créer ou inventer, combiner ou conjecturer, estimer ou présumer. *S'imaginer* signifie croire sans raison, ou légèrement, à ses pensées, à ses imaginations, à ses rêveries ; se persuader ce qu'on *imagine*, s'en faire un préjugé, le mettre bien avant dans son esprit, s'en repaître sans cesse; en un mot, s'y attacher ou y attacher quelque importance.

Nos meilleurs écrivains confondent souvent ensemble *s'imaginer* et se *persuader*. Plusieurs, dit Malebranche, *s'imaginent* bien connaître la nature de leur esprit: plusieurs autres sont *persuadés* qu'il n'est pas possible d'en rien connaître. On *s'imagine*, dit Pascal, qu'il y a quelque chose de réel et de solide dans les choses mêmes: on se *persuade* que si on avait obtenu cette charge on se reposerait ensuite avec plaisir; et l'on ne sent pas la nature insatiable de la cupidité. Dans ces deux phrases, l'*imagination* et la *persuasion* vont de pair, ou l'une naît de l'autre.

Celui qui *imagine* une chose se la figure; celui qui *se* l'*imagine* se la figure telle qu'il l'*imagine*. Avec une *imagination* vive, un cerveau tendre, un esprit faible, on *s'imagine* tout ce qu'on *imagine*. Quand on a mis tant d'esprit pour *imaginer* un système, comment *s'imaginer* qu'il est absurde?

Je ne puis *imaginer* un pur athée; je conçois qu'un sot *s'imagine* l'être.

Celui qui a beaucoup lu est sujet à *s'imaginer* qu'il *imagine* ce qui n'es. qu'un souvenir.

Nous n'*imaginons* rien que d'après les impressions profondes que nous avons reçues. Ce fou qui s'*imaginait* que tous les vaisseaux du Pirée étaient à lui s'était fort occupé de fortune et de commerce.

L'*imagination* est plus vive ou plus forte dans celui qui *s'imagine* que dans celui qui ne fait qu'*imaginer*. Celui qui *imagine* invente, et peut n'être pas persuadé lui-même; celui qui *s'imagine* s'identifie avec son invention; il est persuadé. (R.)

730. Imiter, Copier, Contrefaire.

Termes qui désignent en général l'action de faire ressembler.

On *imite* par estime; on *copie* par stérilité; on *contrefait* par amusement.

On *imite* par écrit; on *copie* les tableaux; on *contrefait* les personnes.

On *imite* en embellissant; on *copie* servilement; on *contrefait* en chargeant. (*Encycl.*, IV, 133.)

Celui qui *imite* se propose un exemple, un modèle et tâche à l'égaler; l'*imitation* de la vie de Jésus-Christ est le travail constant d'un bon chrétien.

En *imitant*, on peut et on doit garder son originalité. *Copier*, c'est rendre avec exactitude ce qu'on a sous les yeux; il y a du mérite à bien *copier*; la *copie* de la fresque de Michel-Ange, faite par Sigalon, est presque un chef-d'œuvre : si on *copie* un ouvrage et qu'on en donne la *copie* comme une œuvre originale, on est plagiaire. Si on prend *contrefaire* dans le sens de charger, il n'est guère synonyme d'*imiter*; mais il a dans l'industrie un sens qui le rapproche de ces deux mots : *contrefaire*, c'est *imiter* un produit de manière à tromper l'acheteur qui prend la contrefaçon pour le produit véritable; les *contrefacteurs* sont les plagiaires du commerce. (V. F.)

731. Immanquable, Infaillible.

Immanquable, ce qui ne peut *manquer*, ce qui arrivera certainement. *Infaillible*, qui ne peut être en défaut, errer, se tromper ou être trompé. *Immanquable* ne se dit que des choses : un événement est *immanquable*; le succès d'une entreprise bien combinée est *immanquable*. *Infaillible* se dit proprement des personnes, de la science, de l'opinion : un oracle est *infaillible*; la conséquence de deux prémisses évidentes est *infaillible*.

Infaillible, appliqué secondairement aux choses, diffère d'*immanquable* par son idée propre, par un rapport particulier à la science, au jugement porté sur les choses. *Immanquable* désigne la certitude objective, ou que l'objet est en lui-même certain; et *infaillible*, la certitude idéale qu'on a une science certaine de l'objet.

Un effet est *immanquable*, qui dépend d'une cause nécessaire : une prédiction est *infaillible*, qui procède d'une science certaine. Le lever du soleil est *immanquable*, c'est l'ordre de la nature; une règle d'arithmétique est *infaillible*, elle est fondée sur l'évidence.

Lorsque vous me dites qu'un effet est *infaillible*, c'est votre jugement que vous m'apprenez, sur le rapport des moyens avec la fin. Si vous me dites qu'il est *immanquable*, c'est la réalité de ce rapport nécessaire que vous me présentez, sans l'appuyer de votre croyance. Vous croyez quelquefois une affaire *infaillible*, qu'elle n'est rien moins qu'*immanquable*. Vous trouviez que le gain d'un bon procès était *infaillible*, et l'événement vous apprend qu'il n'était pas *immanquable*. Aussi, dans le cas où ces mots peuvent être assez indifféremment employés, *immanquable*, portant sur la nature ou l'ordre naturel des choses, dit-il quelque chose de plus fort et de plus affirmatif qu'*infaillible*, dans lequel il entre toujours de l'opinion, et par là quelque incertitude, lorsque l'un et l'autre termes ne sont pas pris à toute rigueur.

Dans le style trop commun de l'exagération, on dira qu'une affaire que

passe la mesure et ne garde plus de proportion est *démesuré*. Ce qui passe par-dessus les bornes et se répand au dehors, hors de là, est *excessif*. Ce qui passe de beaucoup le but et va loin par delà est *outré*.

La chose *immodérée* pèche par trop de force et d'action; la chose *démesurée* pèche beaucoup par trop d'étendue et de grandeur; la chose *excessive* pèche par surabondance et abus; la chose *outrée* pèche par violence et exagération.

Il faut retenir et contenir ce qui deviendrait *immodéré*; il faut réprimer et resserrer ce qui serait *démesuré*; il faut arrêter et réduire ce qui devient *excessif*; il faut adoucir et affaiblir ce qui est *outré*. (R.)

Excessif et *exorbitant* se disent de presque tout ce qui, étant susceptible d'accroissement, en a reçu plus qu'il ne convenait; l'un et l'autre font entendre qu'il y a du trop, mais le dernier semble enchérir sur le premier, car ce qui est *excessif* va au delà des bornes, en sortant du cours ordinaire, et ce qui est *exorbitant* les dépasse de beaucoup, se trouve hors de toute proportion. Des prétentions *exorbitantes* sont plus fortes en effet que des prétentions *excessives*, on ne saurait prévoir jusqu'où elles iront.

Ce qui établit encore une différence bien marquée en ces termes, c'est qu'en donnant tous les deux l'idée d'un excès, le premier peut cependant être pris en bonne ou mauvaise part, et le second ne s'entend jamais que dans le sens où il indique un excès vicieux. Une *excessive* bonté peut se prendre en effet pour une grande indulgence, ou pour beaucoup de générosité, comme pour une grande faiblesse; mais je doute qu'une bonté qu'on se permettrait d'appeler *exorbitante* pût passer pour autre chose qu'une bêtise rare ou qu'une faiblesse impardonnable. (Le R.)

733. Immunité, Exemption.

L'*immunité* est la dispense d'une *charge* onéreuse : l'*exemption* est une exception à une *obligation* commune. L'*exemption* vous met hors de rang : l'*immunité* vous met à l'abri d'une servitude.

Immunité ne se dit proprement qu'en matière de jurisprudence et de finance : c'est une *exemption* de charges civiles ou de droits fiscaux. L'*exemption* s'étend à tous les genres de charges, de droits, de devoirs, d'obligations, dont on ne peut être affranchi; ainsi on dit *exemption* de soins, de vices, d'infirmités, etc., dans l'ordre ou moral ou physique.

L'*immunité* est proprement un titre en vertu duquel les personnes et les choses sont soustraites à quelques charges civiles ou sociales.

L'*exemption* est l'affranchissement particulier de quelque charge à laquelle des personnes ou des choses auraient été soumises avec les autres, sans cette exception à la règle commune.

L'*immunité* est plutôt une sorte de droit établi et fondé sur la nature ou la qualité des choses. L'*exemption* est plutôt une sorte de privilége accordé en faveur ou par des considérations particulières. L'*immunité* des personnes et des biens ecclésiastiques est un droit ancien ou une possession ancienne, fondée sur leur consécration au culte divin. L'*exemption* des églises et des monastères soumis à la juridiction des évêques est une faveur par laquelle les papes prouvent, au jugement des docteurs de l'Église, qu'ils ont la plénitude de puissance, mais non qu'ils aient la plénitude de justice. Sans doute c'est pour cette raison que l'*immunité* semble avoir quelque chose de respectable, et que l'*exemption* entraîne souvent quelque chose d'odieux.

Immunité s'applique principalement aux *exemptions* dont des corps, des communautés, des villes, un ordre de citoyens, jouissent. On dira plutôt *exemption* lorsqu'il s'agira de priviléges particuliers, personnels ou attachés à des offices qui ne tiennent point à l'ordre naturel de la société.

Immunité marque, d'une manière générale, la décharge ou l'*exemption* de charge, sans spécifier de laquelle; c'est au mot *exemption* que cette fonction

grammaticale est réservée. On dit l'*exemption* et non l'*immunité* des tailles, de droit, de franc-fief, de guet et de garde, de tutelle, d'hommage. On dit l'*immunité* plutôt que l'*exemption* de personnes, de lieux, d'un genre de commerce, d'une communauté. L'*immunité* tombe donc proprement sur les objets qui en jouissent, et l'*exemption* détermine de quels avantages particuliers ils jouissent. La prérogative de l'*immunité*, attachée à certains lieux, procure à ceux qui les habitent l'*exemption* de certains droits, de certaines sujétions, de poursuites personnelles.

Les *libertés*, les *franchises*, les *immunités*, les *exemptions*, sont souvent associées et mêlées dans le style des règlements. On observe que les *libertés* et les *franchises* consistent à n'être point sujet à certaines charges ou devoirs; au lieu que l'*immunité* et l'*exemption* consistent à en être déchargé par une concession particulière, sans laquelle on y serait sujet. (*Voyez* LIBERTÉ, FRANCHISE.) (R.)

734. Imperfection, Défaut, Défectuosité.

Le *défaut* est ou le manque d'une bonne qualité, d'un avantage qu'il convient, mais qu'il n'est pas absolument nécessaire d'avoir pour être bien, ou une qualité positive, répréhensible et désavantageuse qui contrarie, qui affaiblit, offusque ce qu'on a de beau, de bien. C'est un *défaut* de n'avoir pas ce qu'il *faut*, ou d'avoir ce qu'il ne *faut* pas pour être conforme à la règle, au modèle du bien, du beau, en ayant toutefois les conditions les plus essentielles à la règle, et les traits les plus caractéristiques des modèles.

La *défectuosité* est uniquement un *défaut de forme*, de conformation, de configuration, ou tout autre accident qui ôte à la chose une propriété. C'est une *défectuosité* dans un acte que de n'être point paraphé à toutes les apostilles; ce *défaut de forme* rend l'acte défectueux et sujet à contestation. Une *défectuosité*, un accident, empêchent qu'un bloc de marbre ne soit taillé en statue; ce mot ne se dit pas dans le sens moral où les formes ne font rien. La *défectuosité* rend la chose informe, difforme ou non conforme, ou peu propre à sa destination.

Imperfection n'exprime proprement qu'un *défaut* négatif, l'absence, la privation, le manque: s'il désigne quelquefois des *défauts* graves, c'est de la manière la plus douce et la plus modérée, comme si l'on ne pouvait pas exiger qu'une chose fût parfaite.

L'*imperfection* fait que la chose n'a pas le degré de perfection qu'elle doit ou peut avoir. Le *défaut* fait que la chose n'a pas toute l'intégrité, toute la rectitude, ou toute la pureté qu'elle doit avoir. La *défectuosité* fait que la chose

Au palais et en logique, on appelle quelquefois *impertinent* ce qui n'appartient pas à la question, ce qui n'y a point rapport, selon le sens primitif du mot.

Insolent, à la lettre : ce qui n'est pas accoutumé, ce qui n'est pas d'usage, ce dont on n'a pas l'habitude : du latin, *soleo*, avoir coutume, faire à l'ordinaire, aller par le chemin battu : nous disions autrefois *souloir*. Le sens propre de ce mot, nous l'exprimons ordinairement par celui d'*extraordinaire* : il est mieux rendu par celui d'*inaccoutumé*, qui est vraiment le mot propre ; car *extraordinaire* présente une trop grande idée avec un mouvement de surprise. On dit encore au palais *insolite* ; et ce mot était bon ; mais il ne se dit plus que d'un acte, d'une procédure, d'un jugement contraire à l'usage et aux règles. *Insolent* n'est qu'un mot de blâme, qui annonce une hardiesse vaine et injurieuse, *telle qu'on en voit peu d'exemples*. Donat appelle *insolent* celui qui agit contre la loi humaine et naturelle.

L'*impertinent* manque avec impudence aux égards qu'il convient d'avoir ; l'*insolent* manque, avec arrogance, au respect qu'il doit porter. L'*impertinent* vous choque ; l'*insolent* vous insulte.

Quelquefois l'*impertinent* ne fait que mépriser les règles de bienséance ; il ne vous en veut pas, à vous. Toujours l'*insolent* affecte de dédaigner les personnes ; c'est à vous qu'il en veut.

L'*impertinent* est ridicule et insupportable : l'*insolent* est odieux et punissable. On fuit, on chasse l'*impertinent* : on repousse, on bannit l'*insolent*.

Les airs de la fatuité, de la prétention, sont *impertinents*. Le fat est entre l'*impertinent* et le sot. (La Bruyère.) Les airs de hauteur, de dédain, sont *insolents*. (R.)

736. Impétrer, Obtenir.

Impétrer est un terme de palais, *obtenir* est de tous les styles : l'un et l'autre signifient se faire accorder ce qu'on désire.

Mais si l'on réussit en *impétrant*, c'est en suivant des formes, en présentant requête, en faisant valoir des droits : et quoiqu'on puisse parvenir quelquefois de même à son but en employant les seuls moyens d'un *impétrant*, ou en y joignant les instances, les prières et l'importunité, on est encore plus assuré d'*obtenir* par le travail et les soins, la patience, le temps, le mérite ou l'habileté, l'adresse, la ruse, et quelquefois la force.

Ainsi, on ne peut *impétrer* que par des moyens juridiques, et il en est mille autres pour *obtenir*.

Il suffit qu'un office soit vacant pour l'*impétrer* en s'y prenant à temps. Les courtisans savent bien que pour *obtenir* un poste avantageux, il faut commencer par le faire perdre à celui qui l'occupe.

Le royaume du ciel ne s'*obtient* que par la violence ; il faut le ravir, nous dit l'Évangile. Un bénéfice s'*impétrait* plus facilement en cour de Rome. On n'*obtient* l'approbation de gens de bien qu'en méritant leur estime. (Le R.)

737. Impétueux, Véhément, Violent, Fougueux.

La vigueur de l'essor et la rapidité de l'action sur un objet caractérisent l'*impétuosité*. L'énergie et la rapidité constante des mouvements distinguent la *véhémence*. L'excès et l'abus, ou les ravages de la force, dénoncent la *violence*. La *violence* et l'éclat de l'explosion signalent la *fougue*.

Une bravoure *impétueuse* fait une belle action. Un caractère *véhément* exécute avec une grande vivacité de grandes choses. Une humeur *violente* se porte à tous les excès. Un homme *fougueux* fait de grands écarts.

Un style *impétueux* est très-rapide, et souvent trop ; il va par bonds et souvent au hasard. Un discours *véhément* va droit à ses fins, et avec toute la rapidité propre à accélérer le succès. Une satire qui ne ménage et ne respecte rien dans son audace emportée est *violente*. L'ode inspirée par un véritable enthousiasme est *fougueuse*.

Impétueux et *véhément* ne s'appliquent qu'au mouvement et à ses causes; avec cette différence que le mouvement *impétueux* est plus précipité et moins durable ou moins égal que celui de la *véhémence*. *Violent* se dit de tout genre d'excès et d'abus de la force. *Fougueux* ne tombe que sur les êtres animés ou personnifiés.

Impétueux et *véhément* se prennent au figuré, en bonne ou mauvaise part. *Violent* ne se prend qu'en mauvaise part, si ce n'est dans quelques applications détournées. *Fougueux* ne se prend guère qu'en mauvaise part, si ce n'est quand il s'agit d'un raisonnable enthousiasme. (R.)

L *impétuosité*, en latin *impetus*, désigne la force ou la violence d'un mouvement causé par l'impulsion de plusieurs choses qui se précipitent les unes sur les autres. On dira du vol d'un oiseau qu'il est rapide; on ne diras pas qu'il est *impétueux*. Un torrent est *impétueux*, parce que son mouvement est causé par ses eaux, qui se précipitent les unes sur les autres. Les vents *impétueux*, dit Buffon, se précipitent avec fureur. On dit qu'un homme a un parler *impétueux*, lorsqu'il parle vite, et que les paroles sortent précipitamment de sa bouche, comme si elles étaient poussées les unes par les autres. La *véhémence*, du latin *vehere*, *evehere*, porter en haut, élever, se dit d'un mouvement violent qui soulève, qui agit de bas en haut. On dit la *véhémence* des vagues, parce que la nature des vagues est de s'élever avec violence. Ce n'est pas l'*impétuosité*, c'est la *véhémence* des vents qui soulève les flots. *Violence* vient de *vis*, force. Il marque la force du mouvement, abstraction faite de toute cause et de toute manière. *Fougue*, du latin *fuga*, ne se dit que des hommes et des animaux. Il signifie un mouvement subit et désordonné causé par la crainte, par l'effroi ou par l'excès extraordinaire d'une pensée violente et qui rend incapable d'aucune réflexion, d'aucune retenue. Ainsi les flots, les vents, sont *impétueux*, lorsqu'ils opèrent un mouvement violent en se portant les uns sur les autres. Les *vents* sont *véhéments*, lorsqu'il soulèvent les flots ou qu'ils emportent les objets qu'ils rencontrent sur la terre: ils sont *violents* toutes les fois que leur mouvement a beaucoup de force. Les hommes et les animaux sont *fougueux*, les uns lorsqu'ils sont poussés violemment par l'excès d'une passion qui les aveugle; les autres, lorsque quelque crainte ou quelque douleur subite les trouble tellement qu'ils ne sont plus retenus par aucune espèce de frein. Au figuré, on dit la jeunesse *impétueuse*, un zèle *impétueux*, une colère *impétueuse*, un caractère *impétueux*; et toutes ces expressions supposent des sentiments, des désirs, des passions, des fantaisies qui se poussent avec violence les unes les autres, jusqu'à ce qu'ils se soient manifestés au dehors. Un style *impétueux* est un style dont les idées se pressent avec force

peut s'étendre jusqu'à l'athéisme, ou se borner à des doutes sur la religion que l'on n'a pas encore abandonnée. L'*irréligion* n'a qu'un seul type ; déiste ou athée, l'homme *irréligieux* est le même dans toutes ses actions, puisque son esprit se refuse à toute idée de la nécessité d'un culte et son cœur à tout acte d'amour. L'*incrédule* peut n'être pas un *impie*, si, se bornant à ne pas croire, il ne s'en fait pas un sujet de joie et de triomphe : il peut y avoir un *impie* qui ne soit pas *incrédule*, et qui, par un orgueil brutal et insensé, renie le Dieu qu'il croit dans son cœur. (F. G.)

L'*esprit fort* est l'homme qui se produit comme *incrédule* ou au moins sceptique, non-seulement à l'égard des idées religieuses, mais en face de tout ce qu'il traite de préjugés et d'idées préconçues. Il n'admet que ce qui est géométriquement démontré ou ce qui tombe sous ses sens : les nouvelles découvertes en physique même le trouvent longtemps récalcitrant, et les récits héroïques des temps un peu reculés ne sont que fables à ses yeux. L'*esprit fort* se pique d'être *incrédule* en toutes matières. (N.)

739. Impoli, Grossier, Rustique.

C'est un plus grand défaut d'être *grossier* que d'être simplement *impoli* ; et c'en est encore un plus grand d'être *rustique*.

L'*impoli* manque de belles manières ; il ne plaît pas. Le *grossier* en a de désagréables ; il déplaît. Le *rustique* en a de choquantes ; il rebute.

L'*impolitesse* est le défaut des gens d'une médiocre éducation ; la *grossièreté* l'est de ceux qui en ont eu une mauvaise ; la *rusticité* l'est de ceux qui n'en ont point eu.

On souffre l'*impoli* dans le commerce du monde ; on évite le *grossier* ; on ne se lie point du tout avec le *rustique*. (G.)

Une action, une parole, le ton est *impoli* ou *grossier* ; la *rusticité* est dans les manières. On est *rustique* dans tous ses actes, quand on l'est ; on peut être *impoli* par inadvertance ou avec intention, *grossier* sans s'en douter. Celui qui ne fait pas attention aux gens auxquels il s'adresse risque fort d'être *impoli* ; celui qui se laisse aller aux mouvements de son caractère est quelquefois *grossier* ; le *rustique* est ridicule et déplacé parmi des gens bien élevés.

Je ne voudrais pas laisser dire que la rusticité est un plus grand défaut que la grossièreté. La rusticité est un défaut de forme, la grossièreté un vice foncier du caractère. L'éducation peut transformer un naturel *rustique* ; elle ne peut que vernir un naturel *grossier*. (V. F.)

740. Importun, Fâcheux.

Ce qui est *importun* nous agite, nous fatigue et nous tourmente. Ce qui est *fâcheux* nous déplaît, nous gêne ou nous ennuie. C'est un *fâcheux* voisinage que celui d'un lieu de mauvaise odeur : un bruit continuel est *importun*.

Il suffit de la privation de ce qui nous plaît pour rendre une chose *fâcheuse* ; elle ne se rend *importune* que par une action qui nous contrarie ; l'absence de la fortune est *fâcheuse* ; les soins qu'elle exige sont quelquefois *importuns*.

Un *fâcheux* est celui qui par sa présence vient troubler des moments agréables pour nous : un *importun*, celui qui vient nous arracher à des occupations qui nous attachent. Un tiers est *fâcheux* quand il dérange un tête-à-tête ; un homme affairé maudit l'*importun* qui vient l'interrompre.

L'*importunité* ne vient quelquefois que des circonstances où se trouve celui que l'on dérange ; tel homme, qu'on recevrait habituellement avec plaisir, n'est *importun* que pour avoir mal choisi son moment.

Sa présence à la fin pourrait être *importune*. (Racine.)

C'est le rôle d'un sot d'être *importun* ; un homme d'esprit sent s'il convient ou s'il ennuie. (La Bruyère.)

Si le *fâcheux* ne l'était pas un peu par le caractère, il s'apercevrait bien quand il gêne et se retirerait; car il suffit, pour être *importun*, d'un moment, d'un mot, ou d'un mouvement qui dérange: la comédie des *Fâcheux*, de Molière, présente une suite de gens qui ne sont d'eux-mêmes qu'*importuns*, mais qui deviennent *fâcheux* par les obstacles qu'ils mettent à la rencontre d'Orphise et d'Éraste: le *fâcheux* prolonge l'ennui ou la gêne qu'il cause. (F. G.)

741. Impossibilité, Impuissance.

Impossibilité est passif, *impuissance* est actif, c'est là leur différence. Je m'explique : l'*impossibilité* dépend des qualités de la chose qu'on veut faire, des circonstances qui l'accompagnent indépendantes de celui qui veut la faire; l'*impuissance* est le manque de force dans le sujet. Le résultat de l'action est *impossible*; l'action est *impuissante*. Nous sommes moins souvent arrêtés par l'*impossibilité* des choses que par notre propre *impuissance*, ou plutôt nous aimons mieux appeler les choses *impossibles* que nous avouer *impuissants*; mais les *impossibilités* sans nombre que nous rencontrons à chaque pas nous avertissent constamment de notre *impuissance*.

On dit également mettre quelqu'un dans l'*impossibilité*, dans l'*impuissance* de...; mais, dans le premier cas, les embarras suscités rendent la chose d'une difficulté insurmontable; dans le second, c'est ôter à la personne tout moyen d'agir. (V. F.)

742. Impôt, Imposition, Tribut, Contribution, Subside, Subvention, Taxe, Taille.

Impôt, autrefois *impost*, latin *impositum*, ce qui est *posé*, *mis*, *assis* sur. *Imposition*, l'action d'*imposer*, l'acte par lequel on *impose*, l'*impôt* considéré relativement à cet acte. Ces mots expriment particulièrement, par leur valeur propre, l'assiette de la charge.

Tribut, en latin *tributum*, exprime le partage fait, accordé, assigné à la puissance, selon le sens du verbe *tribuere*. *Contribution* marque le concours de ceux qui contribuent, chacun pour leur contingent, à cette charge, avec un rapport particulier à la levée ou au payement.

Subside, latin *subsidium*, désigne un soutien, un appui, une aide, et indique un acte volontaire, et un impôt subsidiaire ou secondaire.

Subvention, du latin *subvenire* (venir au secours), marque le secours, l'aide, l'assistance dans un besoin pressant, dans les nécessités de l'État.

culier, variable, payable par tel ordre de *personnes* qui *contribuent* au même objet. Elle est au *tribut* ce que l'*imposition* est à l'*impôt*.

Le *subside* est le secours accordé à celui qui le reçoit par ceux qui le payent. Si ce *subside* est l'*impôt* même, c'est l'*impôt* tel que les peuples ont consenti à le payer, mais rigoureusement un *impôt* secondaire ou auxiliaire.

La *subvention* est une *imposition* auxiliaire ou une augmentation d'*impôt* accordée ou exigée dans une nécessité pressante et seulement pour cette nécessité. C'est proprement un secours fait pour cesser avec le besoin.

La *taxe* est proprement une *imposition* extraordinaire en deniers ou sommes déterminées et proportionnelles, mises, dans certains cas, sur certaines personnes.

La *taille* est une *imposition* particulière sur la roture, et dans son origine une capitation, comme je l'ai fait remarquer. Mais on dit quelquefois les *tailles* en général, pour désigner en gros des *impositions* mises, ce me semble, à titre de dépendance particulière, sur le peuple, ou plutôt des contributions populaires, variables, réparties et réglées sous une forme de *taxe*. Il semble qu'en usant de ce mot, on veuille affecter une sorte de note aux personnes.

L'*impôt* est payé par le *citoyen*, comme membre de la société. Les *impositions*, fondées sur le devoir naturel de l'*impôt*, sont des prescriptions faites à ce titre au citoyen par la souveraineté. On fait l'histoire économique de l'*impôt*, et le détail historique des *impositions*; j'aurais fondu l'une et l'autre dans l'histoire des finances, partie de l'histoire générale sans laquelle il n'y a point d'histoire.

Le *tribut* et les *contributions* sont payés par les sujets, les vassaux, les vaincus, et même des princes souverains, comme un gage de dépendance.

Le *subside* est payé par un peuple politiquement libre et considéré comme tel, parce qu'il s'impose lui-même. Une puissance absolument indépendante paye des *subsides* à une autre puissance.

La *subvention* est payée passagèrement à la nécessité, par le citoyen comme par le sujet, et par les peuples politiquement libres comme par les autres. Les dons gratuits extraordinaires sont des espèces de *subventions*.

Les *taxes* sont payées par les sujets ou par certaines classes de sujets. Par là, on entend les *taxes* régulières, fixes et permanentes, créées sans le concours des peuples.

Les *tailles* sont payées par le peuple, ainsi qu'elles l'ont été par des vassaux ou par des serfs. Les seigneurs levaient des *tailles* dans leurs domaines. (R.)

743. Imprécation, Malédiction, Exécration.

L'*imprécation* est, à la lettre, l'action de prier contre, du latin *precatio*, action de prier, et *in*, contre. La *malédiction* est l'action de maudire, du latin *dictio*, action de dire, et *malè*, mal. L'*exécration* est l'action d'*exécrer*, du latin *secratio*, *consecratio*, action de sacrer ou consacrer, et *ex*, dehors. *Exécration* exprime deux actions différentes, celle de perdre la qualité de *sacré*, et celle d'attirer ou provoquer contre quelqu'un la vengeance divine. Dans un sens relâché, il désigne encore une sainte horreur, l'horreur la plus profonde, ou même l'action digne de cette horreur. Il s'agit de l'*exécration* qui réclame la colère du ciel contre un objet.

L'*imprécation* est donc proprement une prière; la *malédiction*, un souhait ou un arrêt prononcé; l'*exécration* une sorte d'anathème religieux.

L'*imprécation* invoque la puissance contre un objet; la *malédiction* prononce son *malheur*; l'*exécration* le dévoue à la vengeance céleste.

Celui qui abuse indignement et impunément de son pouvoir contre celui qui ne peut se défendre s'attire des *imprecations*; le faible opprimé ne peut

qu'appeler au secours : celui qui se complaît dans le mal qu'il fait aux autres, ou même dans celui qu'il leur voit souffrir, s'attire des *malédictions* ; la plainte dédaignée se change en cris de haine : celui qui viole audacieusement ce qu'il y a de plus sacré s'attire des *exécrations* ; le sacrilége est proprement et rigoureusement *exécrable*.

L'*imprécation* part de la colère et de la faiblesse : c'est une règle que Jésus-Christ a donnée aux chrétiens de pardonner toute injure et de bénir ceux qui les chargent d'*imprécations*. La *malédiction* vient aussi de la justice et de la puissance : l'*exécration* naît d'une horreur religieuse, et c'est pourquoi ce sentiment s'appelle aussi *exécration*, comme quand on dit avoir en *exécration*. Dans l'*Avare* de Molière, Clitandre se trouve presque forcé par l'avarice de son père à faire des *imprécations* contre lui, et Harpagon répond en lui donnant sa *malédiction*. (R.)

744. Imprévu, Inattendu, Inespéré, Inopiné.

Imprévu, ce qui arrive sans que nous l'ayons *prévu*. *Inattendu*, ce qui arrive sans que nous nous y soyons *attendus*. *Inespéré*, ce qui arrive que nous n'osions *espérer*. *Inopiné*, ce qui arrive subitement sans que nous ayons pu l'imaginer ou y songer.

Imprévu regarde les choses qui forment l'objet particulier de notre *prévoyance* ; tels sont les événements intéressants qui surviennent dans nos affaires, nos entreprises, notre fortune, notre santé : nous tâchons de les prévoir, pour nous précautionner, nous prémunir, nous régler, nous conduire. Au milieu de notre course, un obstacle *imprévu* nous arrête.

Inattendu regarde les choses qui forment l'objet particulier de notre *attente* ; tels sont les événements ordinaires qui doivent naturellement arriver, qui sont dans l'ordre commun, auxquels nous sommes plus ou moins préparés. La visite d'une personne avec qui vous n'êtes pas en société ou en relation d'affaires est *inattendue*.

Inespéré regarde les choses qui forment l'objet de nos *espérances*, et par conséquent de nos désirs ; tels sont les événements agréables qui nous délivrent d'une peine, qui nous procurent un plaisir, qui contribuent à notre satisfaction : nous les désirons, nous y croyons. Une faveur longtemps sollicitée en vain est *inespérée*.

Inopiné regarde les choses qui font le sujet de notre surprise ; tels sont les événements extraordinaires qui surpassent notre conception, contrarient nos idées, ne nous tombent pas dans l'esprit, et qui arrivent à l'improviste ; nous n'y songions pas, nous ne les imaginions pas, nous n'y étions nullement pré-

ni mesure. L'*éhonté* n'a plus de sentiment; il n'y a rien qu'il n'ose, qu'il ne brave, qu'il ne viole de sang-froid.

L'*impudent* a secoué le premier des freins qui nous est imposé pour nous retenir dans la bonne voie et nous détourner du mal, la *pudeur*. L'*effronté* a surmonté le sentiment qui naturellement nous contient dans les bornes de la modération, la crainte. L'*éhonté* a rompu depuis le premier jusqu'au dernier des liens qui nous empêchent du moins de donner dans les excès et de nous y complaire, la *honte* et la *crainte de la honte*. (R.)

On dit un menteur *impudent*, un coquin *effronté*, un voleur *éhonté*.

Il y a des gens qui naissent *impudents*; les enfants sont souvent *effrontés*; il y a du cynisme à être *éhonté*.

746. Inaccessible, Inabordable.

On dit d'une montagne qu'elle est *inaccessible* et non *inabordable*, et d'un lieu entouré d'eau, de marécages, de boue, qu'il est *inabordable* et non *inaccessible*. Faites un chemin, la montagne ne sera plus *inaccessible*, sans qu'il y ait de changé que le chemin qui mène au sommet. Faites sécher les eaux qui rendent le lieu *inabordable*, et tout sera changé. Que conclure? Qu'un lieu est *inaccessible* pour des causes qui lui sont étrangères; *inabordable*, pour des causes qui lui sont propres. Exemple : Gravir cette montagne *inaccessible* est une entreprise *inabordable*. On dit *inaccessible* à : Ce chemin est *inaccessible* aux voitures, mais *accessible* aux piétons; ce poëte s'élève à des hauteurs *inaccessibles*, c'est-à-dire où les autres ne peuvent le suivre.

Appliqués aux personnes, la différence de ces deux mots est encore plus marquée : être *inaccessible* tient aux affaires, à la position, aux circonstances; être *inabordable* tient au caractère : l'homme *inaccessible* ne vous reçoit pas, l'homme *inabordable* vous reçoit si mal, qu'il vaudrait mieux qu'il ne vous reçût pas. Les rois sont *inaccessibles*; s'il leur fallait donner accès à tous ceux qui veulent les approcher, ils ne feraient que recevoir des demandes. La colère rend *inabordable*; il y a peu de gens *inabordables*: ceux qui sont *inaccessibles* à la prière ne le sont pas toujours à la crainte. (V. F.)

747. Inaction, Désœuvrement, Oisiveté.

Inaction, l'état de celui qui ne fait rien; *désœuvrement*, l'état de celui qui n'a rien à faire; *oisiveté*, l'état de celui qui fait des riens, dont la vie se passe sans occupations importantes. L'*inaction* emporte la cessation de toute activité, au moins extérieure : l'*oisiveté* comporte également et l'indolence et une activité employée à des choses inutiles; le *désœuvrement* suppose toujours une activité sans emploi.

L'*inaction* ne peut être durable que pour les corps insensibles : l'*oisiveté* est un état permanent, entretenu par une activité sans fatigue L'agitation, engendrée par une activité inutile, rend le *désœuvrement* impossible à supporter longtemps.

Après le travail, l'*inaction* a ses douceurs : pour beaucoup de gens, l'*oisiveté* est un état plein de charme.

Un homme qui se repose n'est pas *désœuvré*, car il a quelque chose à faire, c'est de se reposer : il n'est pas *oisif*, car le repos dont il a besoin pour rétablir ses forces est pour lui une affaire importante; il n'est qu'*inactif*.

Un homme qui se promène a l'air *désœuvré*, s'il se promene sans autre objet que celui de passer un temps dont il n'a rien à faire : s'il s'amuse, il n'est qu'*oisif*: pour retomber dans l'*inaction*, il faut qu'il s'arrête. (F. G.)

748. Inadvertance, Inattention.

J'aurais négligé d'assigner la différence de ces termes, si je n'avais vu des vocabulistes définir l'*inadvertance* un défaut d'attention, une action commise

sans attention aux suites qu'elle peut avoir. Il me semble que c'est là précisément l'*inattention* et nullement l'*inadvertance*.

Selon la valeur propre des mots, l'*inadvertance* désigne le défaut ou la faute de n'avoir pas tourné ou porté ses regards sur un objet, de manière qu'on n'a pu traiter la chose comme elle l'exigeait ; et l'*inattention*, le défaut ou la faute de n'avoir pas *tendu* et fixé sa pensée sur un objet, de manière à pouvoir traiter la chose comme on le devait. Vous voyez une personne, et vous n'*attendez* pas à savoir les égards que vous devez observer ; si vous la heurtez, c'est une *inattention*. Vous n'apercevez pas cette personne, et vous n'êtes pas *averti* de l'attention que vous devez y faire ; si vous la choquez, c'est une *inadvertance*.

Dans l'*inadvertance*, vous n'avez pas pris garde, mais vous n'étiez point averti ; dans l'*inattention*, vous étiez averti de prendre garde, et vous ne l'avez pas fait. Dans le premier cas, vous auriez pu ; vous auriez dû, dans le second, éviter la faute. L'*inadvertance* est un accident involontaire ; l'*inattention* est une négligence répréhensible ; cependant l'*inadvertance*, si vous avez pu et dû la prévenir, est un tort comme l'*inattention*. Il y aura un défaut de prévoyance dans l'*inadvertance* ; il y a dans l'*inattention* un défaut de soin.

Un homme abstrait, absorbé dans ses abstractions, est sujet à de grandes *inadvertances* ; il ne voit ni entend. Un homme distrait, emporté par ses distractions, est sujet à de grandes *inattentions* ; il voit sans remarquer, il entend sans distinguer.

Les gens vifs tombent dans des *inadvertances*, ils vont à leur but sans regarder autour d'eux. Les esprits légers tombent dans des *inattentions* ; ils sont à peine tournés vers un objet qu'ils en regardent un autre,

Avec de fréquentes *inadvertances*, vous passerez pour étourdi dans la société, avec de fréquentes *inattentions*, vous passerez pour impoli.

749. Inaptitude, Incapacité, Insuffisance, Inhabileté.

L'*inaptitude* est le contraire de l'*aptitude*, et l'*aptitude* est une disposition naturelle et particulière qui rend fort propre à une chose.

L'*incapacité* est le contraire de la *capacité*, et la *capacité* est une faculté assez grande pour pouvoir saisir, embrasser et contenir son objet ; et, par analogie, la faculté de concevoir, de comprendre, d'exécuter. C'est le sens propre du latin *capax* (capable), et de sa nombreuse famille.

L'*insuffisance* est le contraire de la *suffisance*, prise dans son vrai sens ; et la *suffisance* est le pouvoir proportionnel, ou la possession des moyens nécessaires pour réussir.

[redacted]

On peut souvent suppléer à l'*insuffisance*; on peut quelquefois réparer l'*incapacité*; mais l'*inaptitude* est sans remède. (B.)

750. Incendie, Embrasement.

Je trouve dans un dictionnaire que l'*incendie* est un grand *embrasement*, et l'*embrasement* un grand *incendie*. Vaugelas remarque que les bons écrivains du temps du cardinal du Perron et de Coeffeteau évitaient le mot d'*incendie*; et même que les plus exacts de son temps préféraient celui d'*embrasement*. Selon lui, *embrasement* se dit d'un feu mis au hasard, et *incendie* d'un feu mis à dessein. Présentement, observe Bouhours, *incendie* n'est pas moins usité dans le sens d'*embrasement*.

Un corps est proprement *embrasé* lorsqu'il est pénétré de feu dans toute sa substance, sans que ce feu s'élance au-dessus de sa surface; circonstance qui distingue le corps *enflammé*. Le feu, lorsqu'il a pénétré toutes les parties d'une grande masse ou d'un amas de choses, forme l'*embrasement* proprement dit, comme il faut que tout brûle ou que tout soit en feu pour former le *brasier*. L'*embrasement* est donc une sorte de conflagration ou de combustion totale, ou plutôt un feu général. L'*incendie*, au contraire, a des progrès successifs: il s'allume, il s'accroît, il se communique, il gagne, il embrasse des masses énormes, des maisons, des villages, des bois, des forêts.

Une étincelle allume un *incendie*, et l'*incendie* produit un vaste *embrasement*. L'*incendie* est un courant de feu, l'*embrasement* présente un brasier ardent. L'incendie porte, lance de toutes parts les flammes; dans l'*embrasement*, le feu est partout, tout brûle, tout se consume.

L'*incendie* de Rome, par Néron, commença dans la partie du cirque adossée au mont Palatin et au mot Cœlius. Faute de remparts et d'édifices revêtus de gros murs, et par le concours actif d'une foule d'incendiaires, l'*embrasement* fut bientôt général: l'*incendie* dura six jours et six nuits.

L'*embrasement* ne présente l'objet que sous un aspect physique; l'*incendie* le présente en outre sous un aspect moral. C'est l'effet naturel que nous considérons dans l'*embrasement*; c'est un malheur, et un grand malheur, que nous considérons dans l'*incendie*. La physique et la chimie s'occuperont de l'*embrasement* des corps; l'histoire nous retracera les terribles effets d'un grand *incendie*.

Il est inutile d'observer que ces mots, employés au figuré, se distinguent par les mêmes différences. Une guerre qui s'allume successivement entre plusieurs puissances, une révolte qui gagne d'une province à l'autre, forment des *incendies*. Une guerre qui est allumée tout à la fois en divers pays, une révolte qui a éclaté tout d'un coup dans plusieurs provinces, sont des *embrasements*.

Enfin le mot *incendie* désigne proprement, par sa terminaison, ce qui est, l'état où est la chose; et *embrasement*, l'action, la cause, ce qui fait que la chose est dans cet état. (R.)

751. Incertitude, Doute, Irrésolution.

Dans le sens où ces mots sont synonymes, ils marquent tous les trois une indécision: mais l'*incertitude* vient de ce que l'événement des choses est inconnu; le *doute* vient de ce que l'esprit ne sait pas faire un choix; l'*irrésolution* vient de ce que la volonté a de la peine à se déterminer.

On est dans l'*incertitude* sur le succès de ses démarches; dans le *doute* sur ce qu'on doit faire; et dans l'*irrésolution* sur ce qu'on veut faire.

L'homme sage ne sort guère de l'*incertitude* sur l'avenir, du *doute* sur les opinions, et de l'*irrésolution* sur les engagements. (B.)

752. Inclination, Penchant.

L'*inclination* dit quelque chose de moins fort que le *penchant*. La première nous porte vers un objet, et l'autre nous y entraîne.

Il me semble aussi que l'*inclination* doive beaucoup à l'éducation, et que le *penchant* tienne plus du tempérament.

Le choix des compagnies est essentiel pour les jeunes gens, parce qu'à cet âge on prend aisément les *inclinations* de ceux qu'on fréquente. La nature a mis dans l'homme un *penchant* insurmontable vers le plaisir ; il le cherche même au moment qu'il croit se faire violence.

On donne ordinairement à l'*inclination* un objet honnête ; mais on suppose celui du *penchant* plus sensuel, et quelquefois même honteux. Ainsi, l'on dit qu'un homme a de l'*inclination* pour les arts et pour les sciences ; qu'il a du *penchant* à la débauche et au libertinage. (G.)

753. Incroyable, Paradoxe.

On se sert d'*incroyable* en fait d'événements, et de *paradoxe* en fait d'opinions. On raconte des choses *incroyables :* on propose des *paradoxes*.

Le peuple et les enfants ne trouvent rien d'*incroyable* lorsque ce sont leurs maîtres qui parlent. Une proposition nouvelle, quoique vraie, risque d'être traitée de *paradoxe*, tandis qu'une vieille opinion, quoique extravagante, conserve tout son crédit. (G.)

754. Inculpé, Accusé, Prévenu.

Dans le style du palais, style auquel appartiennent principalement ces termes, *inculper* a surtout le sens particulier d'impliquer, de mêler quelqu'un dans une mauvaise affaire. Le sens rigoureux d'*accuser* est de dénoncer ouvertement et de traduire quelqu'un devant un juge, comme auteur ou coupable d'un délit, pour en poursuivre la punition.

L'*inculpation* n'est qu'une allégation et un reproche ; l'*accusation* est un acte formel et une action criminelle.

On *inculpe* celui qu'on ne craint pas de mette en cause : on *accuse* celui qui est l'objet direct de l'action.

On *inculpe* proprement en matière légère ; il s'agit d'une faute. On *accuse* surtout en matière plus ou moins grave ; on *accuse* d'une mauvaise action, d'un vice.

On *inculpe*, soit en imputant ce qui est réellement faute, soit en imputant à faute ce qui ne l'est peut-être pas. On *accuse* d'un mal réel, d'une action mauvaise, d'une chose réellement répréhensible ou reprochable.

L'*inculpation* a l'air d'être arbitraire, précaire, conjecturale : l'*accusation*, est décidée, prononcée, ferme. On impute en *inculpant ;* on attaque en *accusant*.

On croit voir une sorte de malice dans l'*inculpation*, et dans l'*accusation*, une sorte de malveillance. (R.)

En termes de palais, l'*inculpation*, la *prévention*, l'*accusation* sont les trois degrés conduisant au jugement définitif qui absout ou condamne. Un homme est *inculpé* d'un délit ou d'un crime, en vertu de certains indices ou rumeurs qui le font mettre en état d'arrestation ; envoyé par le ministère public devant une chambre ou un juge d'instruction, il y comparaît comme *prévenu*, et si cette autorité déclare qu'il y a lieu à suivre, il est traduit comme *accusé* devant le tribunal compétent. Dans un pays agité, les *inculpations* sont graves et nombreuses : un gouvernement soupçonneux met beaucoup de ses ennemis en état de *prévention* ; mais le nombre d'*accusations* judiciaires et surtout de condamnations ne répond pas toujours à ces rigueurs préliminaires, non plus qu'aux desseins de ceux qui les ont conseillées. (N.)

755. Incurable, Inguérissable.

Cure désigne proprement le traitement du mal ; *guérison* exprime à la lettre le rétablissement de la santé. Le premier de ces mots annonce donc

plutôt le moyen, et l'autre l'effet. Ainsi, le mal *incurable* est celui qui résiste à tous les remèdes; et la maladie *inguérissable*, celle qui ne laisse aucun espoir de salut.

La *cure* est l'ouvrage de l'art ou elle est censée l'être:

D'un *incurable* amour remèdes impuissants ! (RACINE.)

La *guérison* appartient bien autant à la nature qu'à l'art; elle s'opère quelquefois sans remèdes, et même malgré les remèdes.

La folie est un mal *incurable*, on ne la guérit pas; mais elle n'est pas *inguérissable*, on en guérit.

La faim et la soif, dit Nicole, sont des maladies mortelles; les causes en sont *incurables*; et si l'on n'en arrête l'effet pour quelque temps, elles l'emportent sur tous les remèdes. L'homme est toujours mourant d'une maladie *inguérissable* et toujours croissante: sa nature est de se détruire.

Je dis plutôt d'un mal qu'il est *incurable*, et d'une maladie qu'elle est *inguérissable*, parce que le mal n'attaque quelquefois que des organes ou des fonctions qui ne sont pas nécessaires à la vie et même à la santé, au lieu que la maladie attaque la santé même, si ce n'est pas toujours la vie. Or, la *cure* détruit bien le mal, mais c'est proprement la *guérison* qui rend la santé. Ainsi, le mal *incurable* n'est pas toujours funeste et mortel; il n'en est pas de même de la maladie *inguérissable*. On vit avec des maux *incurables*; quant à la maladie *inguérissable*, on en meurt.

La *cure* regarde proprement le mal, elle le combat; la *guérison* regarde la personne, elle lui rend la santé. Ainsi, le mal est plutôt *incurable*, et la maladie *inguérissable*. Un mal ne sera pas *incurable*, tandis que le malade, par sa mauvaise conduite, est *incurable*.

Malade en état si piteux,
Dites-vous, est *inguérissable*:
Et puis, que faire d'un goutteux?
La goutte est un mal *incurable*. (R.)

756. Incursion, Irruption.

L'*incursion* est l'action de courir, de faire une course, de se jeter dans une voie, sur un objet étranger, pour en rapporter quelque avantage ou une satisfaction quelconque. L'*irruption* est l'action de rompre, de forcer les barrières, et de fondre avec impétuosité sur un nouveau champ pour y porter et y répandre le ravage.

L'*incursion* est brusque et passagère : si l'on sort tout à coup de sa carrière, on y rentre bientôt. L'*irruption* est violente et soutenue : si l'on renverse la barrière, c'est pour se répandre. L'*incursion* est faite, comme une course, dans un esprit de retour; et l'*irruption* est un acte de violence fait dans un esprit de destruction ou de conquête. Un peuple barbare fait des *incursions* dans un pays pour le piller; il y fera des *irruptions* pour s'en emparer, s'il le peut, ou pour le dévaster, tant qu'il ne sera pas repoussé. Les Barbares qui détruisirent l'empire romain commencèrent par des *incursions* qu'ils renouvelèrent souvent, parce que les empereurs payaient bien leur retraite, et finirent par de terribles *irruptions*, dont la violence ne s'arrêta que quand il ne leur resta plus qu'à s'asseoir sur les ruines de l'empire. (R.)

757. Indemniser, Dédommager.

Indemniser, terme de palais, c'est *dédommager* quelqu'un d'une perte en vertu d'une obligation, d'un titre quelconque par lequel on était engagé. Les *indemnités* sont dans l'ordre de la justice, de l'équité, de la probité, du calcul; les *dédommagements* sont accordés par la bonté, par la bienveillance, par la pitié, par la charité, si toutefois ils ne sont pas rigoureusement dus. L'*indem-*

nité est par elle-même plus rigoureuse et plus égale que le *dédommagement* : le *dédommagement* peut être plus ou moins faible ou léger, eu égard à la perte que l'*indemnité* doit couvrir. On *indemnise* en argent ou en valeurs égales, des pertes ou des privations appréciables en argent ou en valeurs égales, celui qui ne doit pas les supporter : on *dédommage* par des compensations quelconques, des pertes ou des privations de toute espèce, celui-là même à qui on aurait pu les laisser supporter. L'*indemnité* vous rend la même somme de fortune ; le *dédommagement* tend à vous rendre une somme semblable d'avantage ou de bonheur.

Un propriétaire *indemnise* son fermier dans les cas majeurs, suivant les conventions. Le riche *dédommage*, par bienfaisance, le pauvre d'une perte fâcheuse. (R.)

La réparation que l'on fait en *indemnisant* est un acte de justice rigoureuse, si le mal à réparer est notre fait, ou si ceux qui en souffrent ne l'éprouvent qu'à notre occasion; elle est un grand acte de générosité quand elle a lieu pour rendre *indemnes* des malheureux que l'oppression, l'injustice ou des fléaux destructeurs réduisent à la misère; mais la réparation que l'on fait en *dédommageant* est un simple acte d'équité qui peut s'ennoblir par les circonstances, et devenir dans quelques-unes un acte sublime, parce qu'il est toujours volontaire : c'est ce qui établit une différence entre *indemniser* et *dédommager*.

On n'*indemnise*, en effet, qu'en réparant le mal en entier, et l'on *dédommage* en compensant par quelque bien le mal qu'en justice stricte on n'est pas tenu à réparer. Des entrepreneurs qui ont perdu sur un marché peuvent en être *dédommagés* par un plus avantageux qui leur permet de se refaire. Pour les *indemniser*, il aurait fallu leur tenir compte de tout ce qu'ils ont perdu.

Mais quand on disposerait de tous les trésors du monde, il serait impossible d'*indemniser* des braves qui ont laissé des membres sur un champ de bataille ou qu'un coup de feu a fait perdre la vue. Dans l'impuissance de les *indemniser* de ce qu'ils ont perdu, la patrie les *dédommage* par des récompenses honorables et par des distinctions. (Le R.)

758. Indifférence, Insensibilité, Apathie.

Ces deux termes étant appliqués à l'âme la peignent également comme n'étant point émue par l'impression des objets extérieurs qui semblent destinés à l'émouvoir. (B.)

L'*indifférence* est à l'âme ce que la tranquillité est au corps ; et la léthargie est au corps ce que l'*insensibilité* est à l'âme : ces dernières modifications

plus avant, et même sans y avoir causé le moindre ébranlement ni l'altération la plus légère.

L'*indifférence* fait des sages et l'*insensibilité* fait des monstres. (*Encycl.*, VII, 787.)

L'*apathie* ne poursuit aucun objet, elle ne sent pas le prix des objets. L'*indifférence* ne poursuit aucun objet ni ne s'en éloigne ; elle n'est pas plus affectée par leur jouissance qu'elle ne le serait par leur privation.

L'*apathie* produit toujours l'inaction ; elle étouffe la raison. L'*indifférence* ne produit pas toujours l'inaction, parce que dans la paix dont l'âme jouit, la raison conserve son empire. Au défaut d'intérêt et de goût on suit des impulsions étrangères, et l'on s'occupe des choses au succès desquelles on est de soi-même fort indifférent.

L'*Encyclopédie* dit que l'*indifférence* fait des sages; oui, si elle est modérée et qu'elle ne se porte pas sur les devoirs de la société : un homme *indifférent* au bonheur de ses enfants, de son épouse, de ses amis, de son pays, est un monstre. Il peut supporter avec la même égalité d'âme le bonheur ou le malheur qui leur arrive, mais il ne doit pas être *indifférent* sur les moyens de prévenir le dernier.

La véritable *indifférence* philosophique est celle qui, regardant du même œil tous les événements de la vie, n'en suit pas moins, pour les diriger, les règles et les conseils de la raison.

Apathique a plus de rapport à l'inaction de l'âme, qui ne les poursuit pas, et qui ne sent aucun motif pour les poursuivre; et *insensible* en a davantage aux objets mêmes qui ne font aucune impression sur l'âme.

L'âme *apathique* est paralysée tout entière par l'*apathie*; elle ne s'exerce sur rien : l'âme *insensible* n'est frappée que par quelques endroits. On peut être *insensible* à une chose et ne pas l'être à plusieurs autres choses. L'honnête homme est *insensible* aux attraits du vice; il ne l'est pas aux attraits de la vertu.

L'homme *apathique* n'agit jamais que contre son gré ou poussé par une force extérieure; l'homme *insensible* à certaines choses agit souvent avec goût lorsqu'il est question d'autres choses. (Lavaux.)

759. Indisposé, Incommodé.

Ces deux mots servent à exprimer l'état d'une personne dont la santé n'est pas dans son assiette, mais avec cette différence que l'*indisposition* est un malaise général, répandu dans toute la personne, sans qu'on puisse préciser ni le siége de la souffrance, ni la cause du mal.

Incommodé, au contraire, suppose que l'on connaît la cause du mal. Il y a des gens que la plus faible odeur *incommode*. J'ai été hier très-*incommodée* par le bruit et je suis restée tout *indisposée* aujourd'hui.

L'*indisposition*, qui n'a rien de grave en soi, peut être le prélude ou la suite d'une maladie dangereuse. L'*incommodité* cesse, en général, avec la cause.

Beaucoup de gens se disent *indisposés* et mangent fort bien, qui n'en sont pas *incommodés*. (V. F.)

760. Indolent, Nonchalant, Paresseux, Négligent, Fainéant.

On est *indolent* par défaut de sensibilité; *nonchalant*, par défaut d'ardeur; *paresseux*, par défaut d'action; *négligent*, par défaut de soin.

Rien ne pique l'*indolent ;* il vit dans la tranquillité et hors des atteintes que donnent les fortes passions. Il est difficile d'animer le *nonchalant;* il va mollement et lentement dans tout ce qu'il fait. L'amour du repos l'emporte, chez le *paresseux*, sur les avantages que procure le travail. L'inattention est l'apanage du *négligent;* tout lui échappe, et il ne se pique point d'exactitude.

L'*indolence* émousse le goût; la *nonchalance* craint la fatigue; la *paresse* fuit la peine; la *négligence* apporte des délais, et fait manquer l'occasion.

Je crois que l'amour est de toutes les passions la plus propre à vaincre l'*indolence*. Il me semble qu'on surmonte plus aisément la *nonchalance* par la crainte du mal que par l'espérance du bien. L'ambition fut toujours l'ennemie mortelle de la *paresse*. Des intérêts personnels et considérables ne souffrent point de *négligence*. (G.)

L'*indolent* craint la peine, il n'aime que la tranquillité. Le *nonchalant* craint la fatigue, il n'aime qu'un doux loisir. Le *négligent* craint l'application, il n'aime que la dissipation. Le *paresseux* craint l'action, il n'aime rien tant que le repos. Le *fainéant* craint le travail, il n'aime que l'oisiveté.

Faute de passions, de désirs, de goûts, d'appétits vifs, l'*indolent* ne prend point de part ou d'intérêt aux choses: s'il agit, il ne s'agite pas, ou ne s'agite pas assez pour en souffrir, et c'est ce qui constitue la tranquillité. Faute de chaleur, d'empressement, d'activité, d'énergie, le *nonchalant* n'a pas cœur à l'ouvrage; lâche et lent, s'il agit c'est à son aise ou à loisir; et s'il prend la peine que la difficulté des choses exige, il se tient toujours fort loin de l'excès. Faute de zèle, de vigilance, de soin, de tenue, le *négligent* ne fait rien que trop tard et à demi: ce n'est point à faire qu'il se refuse, c'est à faire une chose qui demande de l'application, ou à donner à la chose l'application qu'elle demande; il évite, par la distraction, la gêne et l'ennui. Faute de ressort, de courage, de volonté, de résolution, le *paresseux* reste comme il est, plutôt que de se mouvoir même pour être mieux, et lors même qu'il le voudrait: l'inaction est son élément; cette inaction, presque absolue, qui exclut jusqu'à l'action douce et uniforme qu'admet la tranquillité. Faute de bonne volonté, d'émulation, d'habitude, d'âme, le *fainéant* reste là, désœuvré, non comme le *paresseux* qui n'a pas la force d'entreprendre, mais parce qu'il a une volonté décidée de ne rien faire: il ne fait rien même quand il fait quelque chose; sa manière est de végéter, ou plutôt il croupit.

L'*indolence* semble prendre sa source dans une sorte d'apathie, dans l'indifférence; la *nonchalance*, dans la froideur du tempérament, dans la langueur des organes; la *négligence*, dans l'insouciance, dans la légèreté de l'esprit; la *paresse*, dans une sorte d'inertie, dans une grande mollesse: la *fainéantise*, dans la lâcheté de l'âme, dans une éducation et une vie oiseuses.

L'abbé Girard a sur ces termes, à peu de chose près, le même fonds d'idées; peut-être était-il à propos de les approfondir et de les développer davantage. Dans deux articles différents, il semble même confondre le *nonchalant* et le *paresseux*. Le *nonchalant*, dit-il, va mollement et lentement dans tout ce qu'il

Induire en, c'est faire aller *dans*, faire tomber *dans; induire à*, c'est faire aller *à* ou *vers*, ou mettre seulement sur la voie.

Induire quelqu'un *en* tentation, c'est le mettre dans l'état, à l'épreuve de la tentation, le tenter, le faire tenter; *induire* quelqu'un *au* mal, c'est l'engager à mal faire, le mettre dans la disposition de faire le mal. La préposition *en* exprime l'état où l'on est, et la préposition *à* le but où l'on tend. *Induire en* est la façon de parler la plus naturelle, puisque *in* signifie *en : induire à*, suivi d'un substantif, est une manière de parler elliptique, car c'est proprement *induire à faire*. Entre ces deux locutions, il y a, ce me semble, la même différence qu'entre *conduire dans* et *conduire à*: on *conduit dans* le lieu où l'on est; on *conduit au* lieu où l'on veut aller.

Pourquoi ne dirait-on pas également, mais dans des cas différents, *induire en erreur*, comme on l'a toujours fait, et *induire à erreur*, comme l'ont affecté quelques personnes? Ces expressions n'ont pas le même sens, l'une et l'autre ont leur place distincte. A proprement parler, vous trompez celui que vous *induisez en erreur* en lui faisant adopter une chose fausse; vous faites que celui-là se trompe, que vous *induisez à erreur*, en lui suggérant des idées avec lesquelles il se trompera, s'il les suit; dans le second cas, vous êtes une cause éloignée de l'erreur, vous en êtes la cause immédiate dans le premier. Un principe mal entendu vous *induit à erreur*, car vous êtes dans l'*erreur* dès que vous l'entendez mal: une vérité imparfaitement connue vous *induit en erreur:* car, si elle ne vous trompe pas, puisque c'est une vérité, par là même que vous la connaissez mal, elle vous expose à vous tromper vous-même.

« On peut *induire en erreur* en étant de bonne foi, mais à coup sûr ce n'est pas sans dessein que le méchant vous *induit à erreur*. » (R.)

762. Industrie, Savoir-faire.

L'*industrie* est un tour ou une adresse de la conduite; le *savoir-faire* est un avantage d'art ou de talent.

Dans la nécessité, la ressource de l'*industrie* est plus prompte; celle du *savoir-faire* est plus sûre.

On nomme chevaliers d'*industrie* ceux qui, sans biens, sans emplois, sans métier, vivent néanmoins dans le monde d'une façon honnête, quoique aux dépens d'autrui. Il y a dans tous les états un *savoir-faire* qui en augmente les profits et les honneurs, et qui s'acquiert plus par pénétration que par maximes. (G.)

763. Ineffable, Inénarrable, Indicible, Inexprimable.

Ineffable, de *fari*, *effari*, parler, proférer. *Inénarrable*, de *narrare*, narrer, raconter. *Indicible*, de *dicere*, dire, mettre au jour. *Inexprimable*, d'*exprimere*, exprimer, représenter fidèlement par la parole.

Ainsi donc on ne peut proférer le mot, parler de la chose, qui est *ineffable*; on se tait. On ne peut raconter les faits, rapporter dans toutes leurs circonstances les choses qui sont *inénarrables*; on les indique à peine. On ne peut dire, mettre dans tout son jour ce qui est *indicible*; on le fait entendre. On ne peut exprimer, peindre au naturel ce qui est *inexprimable*; on ne fait que l'affaiblir.

A l'égard des choses *ineffables*, il nous manque l'intelligence des choses ou la liberté d'en parler. A l'égard des choses *inénarrables*, il nous manque la faculté de les concevoir ou bien de les expliquer et de les développer entièrement. A l'égard des choses *indicibles*, il nous manque des idées nettes et des paroles convenables; à l'égard des choses *inexprimables*, il nous manque la force des couleurs ou la suffisance du discours.

C'est le mystère qui rend la chose *ineffable*. C'est le merveilleux qui rend

la chose *inenarrable*. C'est le charme secret qui rend la chose *indicible*. C'est la force ou l'intensité qui rend la chose *inexprimable*.

Les attributs de Dieu, les mystères de la religion, les grâces divines, les secrets de la Providence, etc., sont *ineffables*: nous ne les comprenons pas, nous ne les pénétrons pas, nous en parlons mal.

Les grandeurs et la gloire de la Divinité, les merveilles de la nature, les prodiges de la création, les ravissements de la béatitude, les voies miraculeuses de la Providence, tous ces objets élevés au-dessus de l'esprit et du langage humain, sont *inenarrables*. Saint Paul, ravi au troisième ciel, y voit des choses *inenarrables*.

Les sentiments et les sensations, leur douceur et leur charme, les délices et les voluptés, l'attrait et la suavité de la grâce, le je ne sais quoi que l'on sent si bien sans pouvoir en démêler la vertu, c'est ce qu'on qualifie d'*indicible*: on dit un plaisir, une satisfaction, une joie *indicible*; on sent tout cela, mais on ne peut pas dire, définir, expliquer ce que c'est.

Tout ce qui est au-dessus de l'expression, tout ce qui est si fort, si extraordinaire, que la langue ou le discours ne peut le rendre sans l'affaiblir, tout cela est *inexprimable*.

Ineffable et *inénarrable* sont du style religieux; ils seraient bons dans tous les genres de sublime. *Indicible* est un mot de conversation : il faut l'y laisser; mais on pouvait l'étendre à tout ce qui ne peut ou ne doit pas être dit. *Inexprimable* est usité dans tous les styles, et devrait favoriser *exprimable*. (R.)

764. Ineffaçable, Indélébile.

Ineffaçable est un mot purement français, formé du verbe *effacer*, changer la face, altérer les formes, défigurer les traits, rendre méconnaissable. *Indélébile* est un mot purement latin, du verbe *delere*, renverser de fond en comble, ruiner, perdre tout à fait, détruire entièrement. Les théologiens, qui parlent si souvent latin en français, ont dit un *caractere indelébile*.

Il suffit qu'une empreinte ne soit pas nette et entière pour être effacée. Une chose est *indélébile* lorsqu'il est impossible de l'effacer, de l'ôter, de l'enlever, de la dissiper entièrement.

Ineffaçable désigne donc proprement l'apparence de la chose empreinte sur une autre; lorsque cette apparence doit toujours être sensible, la chose est *ineffaçable*. *Indélébile* désigne proprement la ténacité d'une chose adhérente à une autre, lorsque cette adhérence est indestructible.

Ainsi la forme est vraiment *ineffaçable* et la matière *indélébile*. Rien ne fera disparaître aux yeux la marque, l'empreinte *ineffaçable*; rien n'enlèvera de

l'événement. Vous direz d'un projet, d'un dessein, qu'il est *ineffectif;* et d'un secours, d'un remède, qu'il est *inefficace.* Une velléité qui se borne à un désir fugitif, et qui n'a point de puissance, est *ineffective :* une volonté qui se réduit en acte, mais qui échoue, est *inefficace.* L'abbé de Rancé a parlé de ces velléités, de ces désirs, de ces intentions sans vertu, quand il a employé l'épithète d'*ineffectif.* Dans ce sens, ce mot serait utile. (R.)

766. Inexorable, Inflexible, Impitoyable, Implacable.

Inexorable, qu'on ne gagne point, qu'on ne peut fléchir par les prières. *Inflexible,* qui ne fléchit point, qu'on ne peut plier; il ne s'agit que d'une acception morale de dureté. *Impitoyable,* qui est sans pitié, qu'on ne touche point. *Implacable,* qu'on ne peut apaiser, qu'on ne ramène point.

La sévérité de la justice et la jalouse obstination du pouvoir rendent *inexorable.* Le rigide et *inexorable* ministère de la justice. (Bossuet.) La rigidité des principes et la roideur du caractère rendent *inflexible.* La férocité de l'humeur et l'insensibilité du cœur rendent *impitoyable.* La violence de la colère et la profondeur du ressentiment rendent *implacable.*

Vous avez beau vous humilier devant le personnage *inexorable,* vous ne le gagnez pas; point de grâce. Vous avez beau chercher un faible au personnage *inflexible,* il ne cède pas; point de rémission. Vous avez beau présenter au personnage *impitoyable* les objets les plus propres à l'attendrir, vous ne le touchez pas; sans quartier. Vous avez beau faire des remontrances et offrir des satisfactions au personnage *implacable,* il ne se rend pas; point de paix.

Il faudrait inspirer de la clémence à celui qui est *inexorable,* de la bénignité à celui qui est *inflexible,* de la pitié à celui qui est *impitoyable,* de la modération à celui qui est *implacable.*

Soyons donc fiers devant l'homme *inexorable,* fermes devant l'homme *inflexible,* constants devant l'homme *impitoyable,* flegmatiques avec l'homme *implacable.* (R.)

On dit une haine *implacable :*

> Pourriez-vous n'être plus ce superbe Hippolyte
> *Implacable* ennemi des amoureuses lois. (Racine.)
>
> *Implacable* Vénus! suis-je assez confondue? (Racine.)

On dit le sort *impitoyable :*

> ...Le triste jouet d'un sort *impitoyable.* (Racine.)

Une volonté, un caractère *inflexibles :*

> Mais de faire fléchir un courage *inflexible,*
> De porter la douleur dans une âme insensible. (Racine.)

767. Infamie, Ignominie, Opprobre.

Infamie, formé de *in,* non ou sans, et de *fama,* réputation; autrefois *fame,* d'où *famé, diffamé, infâme,* etc. *Ignominie,* formé de la même négation, et de *nomen,* nom. *Opprobre,* formé de *ob,* devant, en face, et de *probrum,* blâme, reproche, affront, grande honte.

Selon la force des termes, l'*infamie* ôte la réputation, flétrit l'honneur; l'*ignominie* souille le nom, donne un vilain renom; l'*opprobre* assujettit aux reproches, soumet aux outrages.

Selon les interprètes latins, le mot *infamia* diffère d'*ignominia* en ce que l'*infamie* est répandue par la voix publique et l'*ignominie* prononcée par le juge. L'*infamie* est, au contraire, dans notre langue, une peine infligée par la loi et non l'*ignominie : La Cour te déclare infâme.* Mais il y a aussi une *infamie* de fait. Tous les savants conviennent que l'*ignominie* est une note imprimée sur le nom, et Cicéron (I, 4, de sa *République*) observe que l'animadversion du jugement tombant sur le *nom,* elle s'appelle, pour cette raison, *ignominie.*

C'est donc le jugement qui frappe d'*infamie*. C'est l'opinion d une profonde humiliation attachée aux supplices ou aux peines des crimes bas, qui fait l'*ignominie*. C'est l'abondance de l'*infamie* et de l'*ignominie*, versée, pour ainsi dire, à pleines mains. qui consomme l'*opprobre*.

C'est l'*ignominie* proprement dite qui se répand sur la famille d'un coupable, car c'est elle qui répand la honte sur le nom. Il y a sans doute une *infamie* à périr par la main du bourreau; mais la décollation, par là qu'elle n'est pas censée *ignominieuse*, ne fait point rejaillir la honte sur la famille; les accessoires aggravants d'un supplice *ignominieux* vont jusqu'à l'*opprobre*.

Les idées de honte et de blâme sont communes à ces termes : l'*infamie* aggrave ces idées par celles de décri, de flétrissure, de déshonneur; l'*ignominie*, par celles d'humiliation, d'avilissement, de turpitude; l'*opprobre*, par celles de rebut, de scandale, d'anathème.

Une action *infâme* ou qui mérite l'*infamie*, nous l'appelons aussi *infamie*. Un avare fait des *infamies* pour avoir de l'argent. Une action *ignominieuse* ne s'appelle point une *ignominie*; ce mot exprime uniquement une grande humiliation publique. Une action ne s'appellera pas non plus un *opprobre*; mais on dit d'une personne abandonnée aux plus horribles excès, qu'elle est la honte et l'*opprobre* de sa famille, de son sexe. (R.)

768. Infatuer, Fasciner, Entêter.

Prévenir, préoccuper à l'excès, tel est le sens figuré de ces termes. *Infatuer*, latin *infatuare*, signifie à la lettre rendre fou, faire perdre le sens, renverser l'esprit ou la tête : de *fatuus*, insensé, extravagant, qui parle sans savoir ce qu'il dit; et n'oublions pas l'idée de *fat*. *Fasciner*, latin *fascinare*, signifie littéralement soumettre par des regards, par des charmes, vaincre par l'œil, éblouir par des prestiges qui font voir les choses autrement qu'elles ne sont. *Entêter*, c'est, littéralement, porter à la tête, troubler la tête, offenser le cerveau : c'est l'effet produit figurément sur la tête prise pour l'esprit.

L'*infatuation* vous remplit si fort l'esprit d'une idée ou d'un objet qui vous plaît ou vous flatte, qu'il n'est guère possible de vous en détacher. La *fascination* vous aveugle ou vous éblouit si fort, que vous ne pouvez plus voir les objets tels qu'ils sont, et que vous les voyez tels que vous les imaginez, sans vouloir même qu'on vous dessille les yeux ou qu'on en ôte le bandeau. L'*entêtement* vous tourne l'esprit et vous possède si fort, qu'on ne sait comment vous faire entendre raison, et que vous ne voulez rien entendre.

On *infatue* les esprits vains, les têtes qui fermentent et qui s'exaltent. On *fascine* les esprits faibles et superficiels, les gens qu'on subjugue par leur crédulité opiniâtre. On *entête* les gens décidés, ceux qui se persuadent volontiers ce qui leur convient.

On nous *infatue* et nous nous *infatuons*. On nous *fascine* bien plus que nous ne nous *fascinons*. Nous nous *entêtons* bien plus qu'on ne nous *entête*.

Il y a une sorte d'engouement [1] dans celui qui est *infatué*, et l'engouement empêche que la vérité ne passe jusqu'à son esprit. Il y a de l'aveuglement dans celui qui est *fasciné*; et l'aveuglement fait qu'on ne croit plus qu'à ses visions. Il y a de la résolution dans celui qui est *entêté*; et sa résolution ne lui permet pas de se départir de son idée.

Dans le sens commun à ces termes, nous disons, en conversation, *embabouiner*, *enfariner*, *empaumer*, pour jeter un ridicule sur la personne qui se laisse prévenir.

On *embabouine* celui qui se laisse puérilement amuser ou bercer comme un enfant, comme un sot.

---

(1) Engoué signifie littéralement qui en a jusqu'au gosier, qui a le passage du gosier bouché ou embarrassé.

Enfariner, à la lettre, poudrer avec de la farine: ce mot se dit, au figuré, pour désigner une légère teinture, une couche superficielle, une apparence de science. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'exprimer par ce terme une prévention, cette prévention est légère, prise à la légère, inconsidérée, vaine et risible. On dit proverbialement qu'un homme est venu, la gueule *enfarinée*, dire ou faire quelque chose, pour lui attribuer un empressement ridicule et une sotte confiance.

Empaumer, c'est recevoir dans la *paume* de la main, serrer fortement contre la *paume* de la main, frapper avec la *paume* de la main. Au figuré, on *empaume* l'esprit de quelqu'un, quand on s'en rend le maître de manière à lui faire croire ou lui faire faire tout ce qu'on veut, comme si on le tenait dans sa main. (R.)

769. Infection, Puanteur.

Infection vient du latin *inficere*, teindre, imprimer, souiller, corrompre; c'est la communication d'une mauvaise odeur qui répand la corruption d'un corps sur les autres. L'idée de la mauvaise odeur est propre à la *puanteur*.

Ainsi l'*infection* répond une *puanteur* contagieuse; et la *puanteur* est l'odeur forte et désagréable exhalée des corps sales, pourris, ou de tout autre corps qui, à cet égard, s'assimile à ceux-là. La *puanteur* offense le nez et le cerveau; l'*infection* porte la corruption et attaque la santé. Vous direz la *puanteur* d'un morceau de viande gâtée, et l'*infection* des cadavres. La *puanteur* d'une personne sale nous fait reculer; de grands marais répandent l'*infection* et la maladie dans un village, dans un canton.

Il y a des vapeurs *puantes*, telles que celle de la savate brûlée, qui sont salutaires dans certains accidents; mais des vapeurs *infectes* sont toujours funestes ou malfaisantes.

On dit que la peste *infecte* une ville, ce n'est pas à dire qu'elle l'*empuantisse* : ce n'est pas la mauvaise odeur, c'est un air malsain qu'elle répand; tant il est vrai que l'idée propre d'*infect* et de sa famille est celle d'une corruption contagieuse. On dit proverbialement que les paroles ne *puent* point, attendu qu'il y a des paroles sales et déshonnêtes, et que la saleté produit la mauvaise odeur; tant il est vrai que l'idée propre de *puer* et de sa famille est celle de sentir mauvais par saleté.

Les mots de cette dernière famille ne sont employés qu'au propre ou dans des façons de parler populaires ou familières. Il n'en est pas de même de l'autre famille; *infecter* est très-communément employé au moral et dans tous les genres de style : on dit *infecter* les esprits, les mœurs, l'enfance, un peuple, etc., d'hérésie et de superstitions. (R.)

770. Inférer, Induire, Conclure.

Ces termes de philosophie indiquent l'action de tirer des conséquences de quelques propositions qu'on a établies.

L'idée propre d'*inférer* est de passer à quelque autre proposition, en vertu des rapports qu'elle a ou qu'on lui suppose avec les propositions précédentes. L'idée propre d'*induire* est de *conduire* à une autre idée ou au but par les rapports et la vertu des propositions *déduites* qui y mènent : l'idée propre de *conclure* est de terminer son raisonnement ou sa preuve, en vertu des rapports nécessaires ou démontrés des prémisses avec la conséquence.

Inférer marque l'action de porter, transporter, pour ainsi dire, l'esprit sur un autre objet : vous pouvez donc *inférer* d'un principe, d'un raisonnement, quelque chose de très-éloigné qui n'est ni annoncé, ni prévu, et dont ensuite il faudra développer et démontrer les rapports avec la thèse ou la vérité posée : par exemple, de ce qu'un homme est libre de droit, j'*infère*, par des raisonnements suivis et d'une conséquence à l'autre, qu'il faut laisser l'ouvrier con-

venir du salaire avec celui qui veut l'employer. *Induire* marque l'action de conduire à un but par la voie qui doit y mener : vous *induisez* donc par une suite de propositions, de déductions, de conséquences, qui naturellement et progressivement rapprochent l'esprit de la vérité à laquelle il s'agit de le faire parvenir : par exemple, la nécessité de renouveler tous les ans la dépense de l'agriculture vous *induit* à celle de prélever les avances sur les produits de la culture, pour la maintenir dans le même état; la nécessité de prélever ces avances, à celle de les laisser intactes et exemptes de toutes autres charges; la nécessité de les laisser intactes, à celle de rejeter ou d'imposer toute autre charge sur la portion des fruits appartenant au propriétaire, sous peine de dégrader la culture par la soustraction des avances, et c'est où vous en voulez venir. *Conclure* marque le dernier terme du raisonnement ou de l'argument qui prouve la proposition : vous *concluez* donc, par la conséquence que vous tirez de l'argument, comme une vérité prouvée qui met fin au raisonnement. Par exemple, vous dites : Un être essentiellement bon est essentiellement juste : Dieu est l'être essentiellement bon ; donc, il est essentiellement juste. Ou bien : Dieu est bon; donc, il est juste. Cette dernière proposition est la *conclusion*, qui, par une conséquence, *clôt*, pour ainsi dire, le discours. (R.)

771. Infidèle, Perfide, Déloyal.

Une femme *infidèle*, si elle est connue pour telle de la personne intéressée, n'est qu'*infidèle* : s'il la croit fidèle, elle est *perfide*. (La Bruyère, *Caractères*, chap. III.)

D'après cela, on peut conclure que l'*infidélité* est un simple manque de foi, un simple violement des promesses qu'on avait faites, et que la *perfidie* ajoute à cela le vernis imposteur d'une *fidélité* constante.

L'*infidélité* peut n'être qu'une faiblesse; la *perfidie* est un crime réfléchi. (B.)

L'*infidèle* manque à ses promesses, le *déloyal* manque à l'honneur, le *perfide* à la bonne foi et à la vérité.

Un dépositaire *infidèle* est un homme *déloyal*, parce que tout dépôt est sacré; il sera *perfide*, s'il berce d'un faux espoir celui qu'il trompe et qu'il vole. (V. F.)

772. Ingrat à, Ingrat envers.

Corneille a dit, dans la scène seconde du dernier acte de *Pompée* :

Mais voyant que ce prince *ingrat à* ses mérites...

A l'occasion de ce vers, M. de Voltaire avertit le lecteur que nous disons *ingrat envers quelqu'un*, et non pas *ingrat à quelqu'un*. Cette observation, très-juste, n'est point une critique du vers. Corneille, ou Achorée, ne dit pas que Ptolémée soit *ingrat envers Pompée;* mais qu'il est *ingrat*, c'est-à-dire insensible *aux mérites* de cet illustre malheureux.

M. de Voltaire dit lui-même :

Ingrat à tes bontés, *ingrate à* ton amour.
Mort de César,, act. I, sc. IV.

Racine avait dit :

. . . . . Ces mêmes dignités
Ont rendu Bérénice *ingrate à* vos bontés.

On dira fort bien une terre *ingrate à* la culture, un esprit *ingrat aux* leçons. Un sujet est *ingrat* s'il ne prête point, s'il offre peu de chose à dire. Une terre *ingrate à* la culture ne répond pas aux soins, ne paye pas les peines du laboureur ; un esprit *ingrat aux* leçons n'en profite pas.

Ainsi on est *ingrat aux* choses et *ingrat envers* les personnes. *Ingrat à* désigne l'indifférence, l'insensibilité, la résistance aux soins, aux efforts, au

travail; ou l'inutilité, l'inefficacité, le peu d'effet du travail, des efforts, des forces sur l'objet *ingrat*. *Ingrat envers* désigne le vice de celui qui manque de gratitude, qui n'est pas reconnaissant, qui n'a pas les sentiments dus à son bienfaiteur.

773. Inhumer, Enterrer.

Inhumer signifie, à la lettre, comme *enterrer*, mettre en terre, déposer dans la terre, du latin *humus*, terre, et *in*, en. Le latin *inhumare* étant employé dans les épitaphes, les inscriptions, les actes, les registres mortuaires, *inhumer* a été affecté à la sépulture ecclésiastique, et il signifie *enterrer* avec des cérémonies religieuses, rendre les honneurs funèbres, ceux de la sépulture. *Enterrer* distingue donc l'acte matériel de mettre en terre; et *inhumer*, l'acte religieux de donner la sépulture.

On *enterre* tout ce qu'on cache en terre: on *inhume* l'homme à qui l'on rend les honneurs funèbres. Les ministres de la religion *inhument* les fidèles: un assassin *enterre* le cadavre de la personne qu'il a tuée. On *enterre* en tous lieux: on *inhume* proprement en terre sainte ou dans les lieux consacrés à cet usage pieux.

Inhumer ne se départ point de son caractère religieux. *Enterrer* prête, par sa valeur physique, à des applications figurées et relâchées. Ainsi, on dit d'un homme qu'il s'est *enterré*, qu'il s'*enterre* tout vivant, parce qu'il ne vit pas dans le monde et pour le monde, comme si on ne vivait pas quand on vit avec soi et pour soi. On dit qu'un local, une maison, des fonds, sont *enterrés*, quand ils sont cachés, entourés, dominés de toutes parts. On *enterre* un secret qu'on ne révèle pas. On *enterre*, ou plutôt on enfouit un talent dont on ne fait aucun usage. (R.)

774. Inimitié, Rancune, Animosité, Ressentiment.

L'*inimitié* est plus déclarée; elle paraît toujours ouvertement. La *rancune* est plus cachée; elle dissimule.

Les mauvais services et les discours désobligeants entretiennent l'*inimitié*; elle ne finit que lorsque, fatigué de nuire, on se raccommode, ou que, persuadé par des amis communs, on se réconcilie. Le souvenir d'un tort ou d'un affront reçu conserve la *rancune* dans le cœur; elle n'en sort que lorsqu'on n'a plus aucun désir de vengeance, ou qu'on pardonne sincèrement.

L'*inimitié* n'empêche pas toujours d'estimer son ennemi, ni de lui rendre justice; mais elle empêche de le caresser et de lui faire du bien autrement que par certains mouvements d'honneur et de grandeur d'âme, auxquels on sacrifie quelquefois sa vengeance. La *rancune* fait toujours embrasser avec plaisir l'occasion de se venger; mais elle sait se couvrir de l'extérieur de l'amitié jusqu'au moment qu'elle trouve à se satisfaire.

Il y a quelquefois de la noblesse dans l'*inimitié*; et il serait honteux de n'en point avoir pour certaines personnes: mais la *rancune* a toujours quelque chose de bas; un courage fier refuse nettement le pardon, ou l'accorde de bonne grâce.

On a vu les sentiments être héréditaires, et l'*inimitié* se perpétuer dans les familles: les mœurs sont changées; le fils ne veut du père que la succession des biens. Les réconciliations parfaites sont rares: il reste souvent bien de la *rancune* après celles qui paraissent être les plus sincères; et la façon de pardonner qu'on attribue aux Italiens est assez celle de toutes les nations.

Je crois qu'il n'y a que les perturbateurs du repos public qui doivent être l'objet de l'*inimitié* d'un philosophe. S'il y a un cas où la *rancune* soit excusable, c'est à l'égard des traîtres; leur crime est trop noir pour qu'on puisse penser à eux sans indignation. (G.)

L'*inimitié* est un sentiment, un état d'hostilité entre deux ou plusieurs personnes, deux familles, deux peuples.

L'*animosité* est une sorte de colère constante contre quelqu'un, c'est l'irritation de la haine.

Le *ressentiment* est le souvenir d'une injure qu'on n'a pas pardonnée.

La *rancune* est un vif désir de vengeance qu'on dissimule.

L'*inimitié* est commune aux deux ennemis. Longtemps la France et l'Angleterre ont été divisées par une violente *inimitié*.

L'*animosité* est injuste, violente.

Les *ressentiments* s'élèvent quelquefois dans les cœurs alors même qu'on croit avoir oublié les motifs qui ont fait naître d'abord le mécontentement.

Il est malheureux d'être forcé de dire que la *rancune* peut faire le fond d'un caractère. Il y a des gens qui gardent le souvenir d'une injure, comme d'autres le souvenir d'un bienfait. Les gens *rancuniers* devraient, ce semble, être les plus disposés à la reconnaissance. (V. F.)

775. Inintelligible, Inconcevable, Incompréhensible.

Ces trois termes marquent également ce qui n'est pas à la portée de l'intelligence humaine ; mais ils le marquent avec des nuances différentes.

Inintelligible se dit par rapport à l'expression ; *inconcevable*, par rapport à l'imagination ; *incompréhensible*, par rapport à la nature de l'esprit humain.

Ce qui est *inintelligible* est vicieux, il faut l'éviter : ce qui est *inconcevable* est surprenant, il faut s'en défier ; ce qui est *incompréhensible* est sublime, il faut le respecter.

Les athées sont si peu fondés dans le malheureux parti qu'il ont pris, que dès qu'on les presse de rendre compte de leurs opinions, ils ne tiennent que des propos vagues et *inintelligibles*. Nonobstant l'obscurité de leurs systemes et les inconséquences de leurs principes, il est *inconcevable* combien ils séduisent de jeunes gens, à la faveur de quelques plaisanteries ingénieuses et de beaucoup d'impudence ; comme si toutes les raisons devaient disparaître devant l'effronterie, comme si la nature, dans laquelle ils affectent de se retrancher, n'avait pas elle-même des mystères aussi *incompréhensibles* que ceux de la révélation. (B.)

776. Injurier, Invectiver.

Injurier quelqu'un, lui dire des *injures* ou des paroles offensantes. *Invectiver* contre une personne ou une chose, se répandre contre elle en *invectives* ou discours véhéments. L'*injure* consiste ici particulièrement dans les termes, et l'*invective* dans les choses et la manière. Des flots d'*injures* ou de choses offensantes vomis sur un objet sont des *invectives*. Ce mot vient du latin *invehere*, s'emporter contre ; la *véhémence* et l'abondance le distinguent.

Le mépris, l'insolence, la grossièreté, *injurient* : la chaleur, la colère, le zèle, *invectivent*. Les *injures* appartiennent aux gens du peuple, à ceux qui sont faits pour en être. Les *invectives* sont pour les gens ardents qui s'abandonnent à leur vivacité, sans même abandonner la décence.

Une *injure* dite de sang-froid est plus piquante et plus humiliante qu'une longue et sanglante *invective* : il vaut encore mieux exciter une grande colere qu'un grand mépris.

L'homme qui se respecte n'*injurie* pas ; mais, violemment ému, il *invective* avec noblesse et dignité.

Dans une dispute littéraire, celui qui *injurie* est un sot, et celui qui *invective* est un fou.

On n'*injurie* que les personnes ; on *invective* aussi contre les choses, contre les vices, les abus, les mœurs.

Injurier désigne particulierement l'effet produit par le discours, l'offense :

invectiver désigne proprement la qualité distinctive de l'action, la véhémence. (R.)

777. Insidieux, Captieux.

Les vocabulistes entendent également par ces mots, *ce qui tend à surprendre*; ils les considèrent donc et les présentent comme synonymes.

En effet, ces mots annoncent un artifice employé pour surprendre, tromper, abuser.

Dans l'emploi des moyens *insidieux*, l'intention est d'induire en erreur ou en faute; dans celui des moyens *captieux*, elle est d'emporter le consentement ou le suffrage.

Pour parvenir au premier but, on vous tend un piége; pour atteindre au second, on jette sur vous une espèce de charme.

Les moyens *insidieux* sont de douces insinuations, des suggestions adroites, des finesses subtiles. Les moyens *captieux* sont des séductions spécieuses, des illusions éblouissantes, de belles apparences.

La malice des premiers est cachée, vous n'y voyez rien; la malice des seconds est parée de dehors trompeurs, vous voyez les choses tout autres qu'elles ne sont en effet.

Tout ce qui tend à surprendre, discours, actions, caresses, flatteries, présents, etc., s'appelle *insidieux*. On n'appelle *captieux* que les discours, les raisonnements, les questions, les termes, etc. Ceux-ci n'attaquent que l'esprit ou la raison; ceux-là vous attaquent de toutes parts. Comme les discours de Mithridate sont *insidieux* lorsqu'il frappe au cœur de Monime pour l'ouvrir jusqu'au fond par l'épanouissement de la joie! Comme ils sont *captieux* lorsque son génie, planant au-dessus de tous les obstacles, vole de l'Asie jusque dans les murs de Rome!

L'artifice le plus grossier réussit quelquefois où les moyens les plus *insidieux* échouent : Troie se laisse prendre par un cheval de bois. Un argument *captieux* a, suivant les esprits, un succès que les raisons les plus solides n'auraient pas : l'éclair vous éblouit.

La galanterie est un mensonge *insidieux* de l'amour. La modestie est le langage le plus *captieux* de la vanité.

Ce que les raisonnements les plus *captieux* n'ont pas produit, souvent une caresse *insidieuse* l'opère.

Les présents d'une main intéressée sont *insidieux*. L'amour-propre est le plus *captieux* des sophistes. Craignez le serpent caché sous l'herbe; redoutez les chants mélodieux des sirènes. (R.)

778. Insinuer, Persuader, Suggérer.

On *insinue* finement et avec adresse; on *persuade* fortement et avec éloquence; on *suggère* par crédit et avec artifice.

Pour *insinuer*, il faut ménager le temps, l'occasion, l'air et la manière de dire les choses. Pour *persuader*, il faut faire sentir les raisons et l'avantage de ce qu'on propose. Pour *suggérer*, il faut avoir acquis de l'ascendant sur l'esprit des personnes.

Insinuer dit quelque chose de plus délicat. *Persuader* dit quelque chose de plus pathétique. *Suggérer* emporte quelquefois dans sa valeur quelque chose de frauduleux.

On couvre habilement ce qu'on veut *insinuer*. On propose nettement ce qu'on veut *persuader*. On fait valoir ce qu'on veut *suggérer*.

On croit souvent avoir pensé de soi-même ce qui a été *insinué* par d'autres. Il est arrivé plus d'une fois qu'un mauvais raisonnement a *persuadé* des gens qui ne s'étaient pas rendus à des preuves convaincantes et démonstratives. La société des personnes qui ne pensent et n'agissent qu'autant qu'elles sont

suggérées par leurs domestiques ne peut être d'un goût bien délicat. (G.)

779. Instant, Pressant, Urgent, Imminent.

Instant, qui ne s'arrête pas, qui insiste vivement, qui poursuit ardemment; mot formé de la négation *in*, et de *stans*, qui s'arrête, reste, demeure fixe. *Pressant*, participe de presser, mettre *près* à *près* ou tout contre, serrer de près, pousser fortement contre. *Urgent*, qui étreint ou serre très-étroitement, pique vivement, pousse violemment, contraint durement; du latin *urgere*. *Imminent*, du latin *imminere*, menacer de près, être prêt à tomber dessus, prendre sur, être tout contre.

Instant ne se dit que des prières, des demandes, des sollicitations, des poursuites qu'on fait avec continuité, persévérance, pour obtenir ce qu'on désire. *Pressant* se dit de tout ce qui ne souffre aucun délai, ou de ce qui ne laisse point de relâche, des personnes et des choses qui nous portent à l'action, ou qui veulent une prompte exécution. *Urgent* se dit de certaines choses qui nous aiguillonnent et nous travaillent toujours plus fortement, jusqu'à nous plonger dans la peine, la souffrance, le malheur, si nous n'y avons bientôt pourvu.

Ainsi les sollicitations *instantes* tendent à ravir, par une ardente persévérance et par une sorte de violence douce, notre consentement, ou à déterminer notre volonté en faveur d'un objet à l'égard duquel nous n'étions pas bien disposés. Les considérations *pressantes* nous poussent, avec une forte impulsion, à faire ou à faire au plus vite ce que nous ne ferions pas, ou ce que nous négligerions de faire, soit pour notre intérêt, soit pour un intérêt étranger. Les causes *urgentes* nous portent, avec une force majeure et violente, à les satisfaire, ou à sortir de l'état dans lequel elles nous tourmentent, si nous ne voulons aggraver le mal. Les dangers *imminents* nous avertissent, par leurs menaces, de ramasser nos forces pour nous dérober aussitôt à un mal très-prochain, sous peine d'en être tout à l'heure frappés.

Quelques grammairiens se servent indifféremment d'*imminent* ou *éminent*; faisons-leur en sentir la différence.

Eminent signifie toujours *grand*, plus grand que les autres, élevé au-dessus, qui surpasse : c'est un terme de comparaison. Il y a donc des cas où l'on pourrait absolument dire un péril *éminent*, mais dans le sens d'un grand péril; car *éminent* se prend aussi dans le sens propre : on dit *lieu éminent*. Mais il ne faut pas le dire, par la raison qu'on a confondu *éminent* avec *imminent*, et qu'il ne faut pas donner lieu de les confondre. Tous ceux qui savent la langue disent *péril imminent*, et non *éminent*, lorsqu'il s'agit d'un péril

édits. L'*insurrection* peut comprendre toutes les classes de la société, se manifester contre tous les actes de l'autorité à laquelle on veut se soustraire, et par tous les moyens qu'on peut employer. L'*émeute* n'est jamais qu'un mouvement populaire qui se borne souvent à des cris, et dont les moyens sont en général peu efficaces ou les résultats peu importants. La *sédition*, ordinairement excitée par des chefs qui animent, se manifeste et par les discours et par les actions. On dit : Il y a eu une *émeute* à la halle, une *révolte* dans telle ville; telle province est en *insurrection;* l'esprit de *sédition* peut être répandu dans tout un empire.

L'*émeute* une fois apaisée, il n'en est plus question; la *révolte* réprimée, tout rentre dans le devoir. La *sédition* peut être calmée et laisser encore des suites à craindre; l'*insurrection* ne cesse guère que lorsque le parti qui la soutient est entièrement accablé.

L'*insurrection* peut être légitime contre une autorité usurpatrice, oppressive : la *révolte* peut avoir lieu contre des actes arbitraires; mais elle est toujours répréhensible, parce qu'elle s'exerce contre une autorité légitime et par des moyens illégitimes : l'*émeute* est l'effet d'une mutinerie irréfléchie, qui ne considère ni le genre de l'autorité contre laquelle elle s'élève, ni le plus ou moins de justice de l'acte qui l'excite; ni le plus ou moins de légitimité des moyens qu'elle emploie. La *sédition*, toujours coupable, est l'effet des menées de quelques esprits turbulents et audacieux, auxquels tous motifs sont égaux, tous moyens sont bons, et, la plupart du temps, tous résultats indifférents.

Les *révoltés* ne marchent plus de concert avec l'autorité à laquelle ils devaient se soumettre (*retro volvere*, tourner en arrière). Les *insurgés* se soulèvent et marchent contre l'autorité qu'ils veulent renverser (*insurgere*, se lever contre). Les *séditieux* font schisme, se séparent des autres citoyens (*seditio pro seditione*, l'action d'*aller à part*, *ségrégation*; c'est ainsi qu'on appelait les retraites du peuple romain hors des murs). *Émeute* signifie simplement agitation, mouvement (*motus*, mouvement). (F. G.)

781. Intérieur, Dedans.

L'*intérieur* est caché par l'extérieur. Le *dedans* est renfermé par le dehors.

Il faut savoir pénétrer dans l'*intérieur* des hommes pour n'être pas la dupe de leur extérieur. Un bâtiment doit être commode en *dedans* et régulier en dehors.

Les politiques ne montrent jamais l'*intérieur* de leur âme; ils retiennent au *dedans* d'eux-mêmes tous les mouvements de leurs passions. (G.)

782. Intérieur, Interne, Intrinsèque.

Intérieur se dit principalement des choses spirituelles : *interne* a plus de rapport aux parties du corps : *intrinsèque* s'applique à la valeur ou à la qualité qui résulte de l'essence des choses mêmes, indépendamment de l'estimation des hommes.

La dévotion doit être *intérieure* : les maladies *internes* sont les plus dangereuses : les fréquentes mutations des monnaies ont appris à faire attention à leur valeur *intrinsèque*. (G.)

Il n'y a point là de différence assignée entre *intérieur* et *interne*; et il est faux qu'*interne* se dise plutôt du corps, et *intérieur* de l'esprit. Tout corps a un *intérieur* ou des parties *intérieures*. On dit l'*intérieur* et l'*extérieur* de la maison; les organes tant *intérieurs* qu'*extérieurs*, des animaux : la surface *intérieure* et la surface *extérieure* d'un globe creux, etc., comme on dit le commerce *intérieur*, et le commerce *extérieur*, etc. Rien de plus usité que ce langage. Fénelon dit souvent les *opérations internes* du Saint-Esprit, les *douceurs internes* de la grâce, etc.

Intérieur signifie ce qui est dans la chose, sous sa surface, et non apparent, par opposition à *extérieur*, qui est apparent, hors de la chose, à sa surface. *Interne* signifie ce qui est profondément caché et enfoncé dans la chose et agit en elle, par opposition à *externe*, qui vient du dehors, et agit du dehors sur elle. *Intrinsèque* signifie ce qui fait comme partie de la chose, ce qui lui est propre ou essentiel, ce qui en fait le fond, par opposition à *extrinsèque*, qui n'est pas dans la constitution de la chose, ce qui tient à d'autres causes et au dehors.

Nous appelons *intérieur* tout ce qui n'est pas apparent, visible ou très-sensible. Nous appelons *interne* tout ce qui est caché, si bien renfermé, si concentré dans la chose, qu'il faut en quelque manière pénétrer dans la chose même pour en découvrir le secret. Enfin, on distingue les propriétés et les qualités *intrinsèques* de toutes celles qui sont accidentelles, accessoires, adventices, adhérentes au sujet.

Intérieur est le mot vulgaire et de tous les styles. *Interne* est un mot de science, de médecine, de physique, de métaphysique et de théologie, et *intrinsèque* est un mot de métaphysique, de scolastique, de commerce. (R.)

Il faut ajouter à ces mots *intestins* qui ne s'emploie guère qu'en parlant des guerres civiles, des troubles intérieurs. Guerres *intestines*, troubles *intestins*. (Voltaire.) (V. F.)

783. Intérieur, Intime.

Intérieur est un comparatif ; *intime* un superlatif. *Intérieur* veut dire seulement qui est plus au-dedans qu'une autre chose ; *intime* qui est plus au dedans que tout. Voilà pourquoi *intérieur* est toujours mis en opposition avec *extérieur*. La vie *intime* et la vie *intérieure* ne sont pas même chose, et nous laissons pénétrer dans notre *intérieur* bien des gens que nous n'admettons pas à notre *intimité*.

En parlant de l'âme, la même différence subsiste. Des *mouvements intérieurs*. (Acad.) ne se manifestent pas au dehors ; mais une persuation *intime* est enracinée au plus profond de nous-mêmes, et fait en quelque sorte partie de nous ; rien ne peut détruire ni violer notre sens *intime*, qui est la conscience. Lorsque l'on dit, en parlant des chrétiens, la vie *intérieure*, on entend la vie spirituelle, dévote, opposée à la vie mondaine. (V. F.)

784. Intrigue, Cabale, Brigue, Parti.

Une *intrigue* est la réunion des moyens employés par une ou plusieurs personnes pour un objet quelconque : une *brigue* est la réunion combinée des dé-

soumettre. Une *cabale* est le moyen dont on se sert pour entraîner l'opinion publique, qu'il faut frapper de toutes les manières. Pour qu'un *parti* s'élève, il faut un endroit où des intérêts personnels peu pressants laissent le loisir de se livrer à ses passions ou à ses opinions : c'est rarement à la cour, souvent dans les républiques; quelquefois en France, dans la littérature, qui n'offre pas de grands intérêts à compromettre; rarement dans les affaires, où chacun songe trop à soi pour suivre le *parti* d'un autre.

Les différents personnages qui composent une *brigue* marchent tous d'un même pas, et suivent tous le même chemin sous les ordres d'un même chef. Les acteurs d'une *cabale*, plus livrés à leur industrie, et moins unis par un dessein positif, se reconnaissent à certains signes de ralliement. Les hommes d'un même *parti* se retrouvent, naturellement attirés par la conformité du langage et des opinions. Plusieurs personnes peuvent agir dans une même *intrigue* à l'insu les unes des autres.

L'esprit d'*intrigue* en suppose l'adresse en même temps que le goût; l'esprit de *cabale* n'est que le goût du bruit et des tracasseries; l'esprit de *parti* suppose de l'entêtement et des passions vives, quelquefois aveugles. Une *brigue* peut être formée par les circonstances et par un homme habile, sans qu'aucun de ceux qui la composent y ait été amené par une disposition particulière de son caractère.

Il peut y avoir de la grandeur dans un *parti*; il faut de la finesse dans une *intrigue* ; une *brigue* puissante peut avoir quelque chose d'imposant; il n'y a dans une *cabale* que de la petitesse et du ridicule. (F. G.)

785. Inventer, Trouver.

On *invente* de nouvelles choses par la force de l'imagination. On *trouve* des choses cachées, par la recherche et par l'étude. L'un marque la fécondité de l'esprit; et l'autre, la pénétration.

La mécanique *invente* les outils et les machines: la physique *trouve* les causes et les effets.

Le baron de Ville a *inventé* la machine de Marly : Harvey a *trouvé* la circulation du sang. (G.)

786. Invisible, Imperceptible.

Invisible, qui n'est pas visible, ne peut être vu.

Imperceptible, qui ne peut être *perçu* par les sens et surtout par le sens de la vue.

Ce qui est *imperceptible* est *invisible*, mais par une seule cause: c'est par sa petitesse qui échappe à notre vue.

Dieu est *invisible*, les atomes sont *imperceptibles*.

> C'est dans un moindre objet, *imperceptible* ouvrage,
> Que l'art de l'ouvrier se montre davantage. (L. Racine.)

L'anneau de Gygès le rendait *invisible*.

Ce qui est *invisible* peut cesser de l'être; Dieu n'a pas toujours été *invisible* pour les hommes. Ce qui est *imperceptible* cesserait d'être ce qu'il est s'il cessait d'être *imperceptible*. L'*imperceptibilité* tient à la nature même de la chose, c'est une des qualités essentielles de son être; tout ce que nous ne pouvons voir dans le moment est *invisible* pour nous. Je dis d'un ami que je n'ai pas rencontré chez lui, après plusieurs visites inutiles, qu'il est *invisible*; cela tient aux circonstances qui l'ont dérobé à ma vue.

On dit encore d'une chose très-éloignée que c'est un point *imperceptible* à l'horizon, non un point *invisible*. Un point *invisible* n'existe pas pour nous, un point *imperceptible* est si petit que nous ne pouvons distinguer quelle forme cache sa petitesse. (V. F.)

787. Irrésolu, Indécis.

L'irrésolu ne sait à quoi se résoudre; il est aussi lent à prendre un parti que l'homme résolu est leste à le faire. *L'indécis* ne sait à quoi se décider; il est aussi lent à avoir un sentiment que l'homme décidé est leste à s'en former un. S'il ne s'agit que d'une *irrésolution* ou d'une *indécision* passagère, on est *irrésolu* tant qu'on est indéterminé sur ce qu'on doit faire; et *indécis*, tant qu'on est incertain sur ce qu'on doit conclure. Dans le premier cas, on craint et on délibère; dans le second, on doute et on examine. *L'irrésolu* flotte d'un parti à l'autre, sans s'arrêter définitivement à aucun; l'*indécis* balance entre des opinions, sans se fixer par un jugement.

On est surtout *irrésolu* dans les choses où il s'agit de se déterminer par goût ou par sentiment. On est proprement *indécis* dans celles où il faut se déterminer par raison et après une discussion.

On est quelquefois très-*décidé* sur la bonté d'un parti, sans être résolu à le suivre; et quelquefois on est *résolu* à suivre un parti, sans être *décidé* sur sa bonté. *L'irrésolu* hésite plutôt sur ce qu'il fera; l'*indécis*, sur ce qu'il doit faire.

Dans l'*irrésolution*, l'âme n'est affectée d'aucun objet assez fortement pour se porter vers lui de préférence. Dans l'*indécision*, l'esprit ne voit dans aucun objet des motifs assez puissants pour fixer son choix.

Une âme faible, craintive, pusillanime, indolente, sans énergie, sans élasticité, sera *irrésolue*; un esprit faible, timide, lent, léger, dépourvu de lumières, dénué de sagacité, sera *indécis*.

Il faut exciter, piquer, aiguillonner, entraîner l'*irrésolu*; il faut éclairer, instruire, persuader, convaincre l'*indécis*. Prenez de l'empire sur le cœur du premier, et de l'ascendant sur l'esprit du second.

L'irrésolu aime souvent qu'on le tire de son *irrésolution*; il sent que c'est faiblesse, il se condamne. *L'indécis* résiste plutôt quand on veut le retirer de son *indécision*; il se persuade volontiers que c'est prudence, il s'en applaudit.

L'irrésolu et l'*indécis* font le tourment de ceux qui ont à traiter avec eux. L'on ne conclut rien avec celui-ci; l'on ne fait rien avec celui-là; mais aussi sont-ils bien punis l'un et l'autre : l'*irrésolu*, par des regrets toujours renaissants; l'*indécis*, par des inquiétudes éternelles.

Nous aimons assez l'homme *résolu*, il montre un certain courage; et nous plaignons l'*irrésolu*, il nous paraît faible. Nous suspectons l'homme *décidé*, il pourrait être présomptueux; et nous méprisons l'*indécis*, il nous paraît sot.

L'irrésolu n'est pas fait pour des professions dans lesquelles on est fréquemment obligé de se porter subitement à l'action.

Irascible veut dire qui est prompt à se mettre en colère.

L'homme *irritable* ne laisse pas toujours percer son irritation ; les caractères timides sont souvent *irritables*. Le mécontentement intérieur rend *irritable*. L'homme *irascible* éclate.

L'homme *irritable* est d'une sensibilité extrême ; il souffre, il est à plaindre ; l'homme *irascible* s'emporte sans motif, et, sa colère une fois déchaînée, il est à craindre.

Il faut ménager l'homme *irritable*, par compassion ; et l'homme *irascible*, par prudence ; mais le plus sage est de les éviter l'un et l'autre ; on ne peut jamais être sûr de ne pas réveiller la souffrance de l'un, ni la colère de l'autre. (V. F.)

789. Irrité, Courroucé.

C'est une distinction trop marquée, quoique juste, que de dire, comme l'a fait l'abbé Girard, que le *courroux* est la *colère* des puissants, et l'*irritation* la *colère* des faibles.

C'est notre impuissance qui nous *irrite* ; l'entêtement, de mauvaises raisons que nous ne pouvons vaincre nous *irritent*. Il faut quelque chose de plus pour nous mettre en *courroux*. Le *courroux* s'exerce contre la cause du *courroux* : un père *courroucé* sévit contre son fils.

On est *irrité* d'une chose et non contre une chose ; si le *courroux* est dangereux, l'*irritation* est inutile. Un homme *irrité* nous fait de la peine, l'homme *courroucé* peut nous faire du mal.

Il y a du ridicule à s'*irriter* de tout ; il y a souvent au *courroux* une cause légitime : une lionne à qui l'on arrache ses petits est en *courroux*.

On dit de la mer qu'elle est *irritée* et *courroucée*. Dans le premier cas, on ne marque que l'agitation des flots ; dans le second, on voit davantage les menaces et les dangers. (V. F.)

790. Ivre, Soûl.

Ivre, que le vin a privé de l'usage de la raison : *soûl*, qui a bu autant de vin qu'il peut en boire.

Un homme *ivre* peut n'être pas *soûl*, c'est-à-dire qu'il peut n'être pas repu, rassasié de vin : un homme *soûl* est presque toujours *ivre*, parce que l'estomac est souvent plus fort que la tête.

Un homme *ivre* chancelle ; un homme *soûl* tombe dans un coin pour y cuver son vin.

Au figuré, *ivre* se dit de ceux qui ont l'esprit troublé par les passions ; *soûl*, de ceux qui sont ennuyés, lassés d'une chose. Être *ivre* de gloire, c'est être troublé par la gloire, par la passion de la gloire, par les plaisirs et l'agitation de la gloire. Être *soûl* de gloire, c'est en être las, rassasié, n'en vouloir plus.

L'homme peut être *ivre* de bonheur, mais il n'en est jamais *soûl*. L'*ivresse* indique la faiblesse de nos facultés morales ; être *soûl* marque les bornes de nos forces, le rassasiement de nos désirs. (F. G.)

J

791. Jaboter, Jaser, Caqueter.

Ceux qui *jabotent* ensemble parlent et causent bas, avec un petit murmure, comme s'ils marmottaient. Ceux qui *jasent* parlent et causent à leur aise, d'abondance de cœur, et trop. Ceux qui *caquètent* parlent et causent sans utilité, sans solidité, avec assez d'éclat ou de bruit, avec peu d'égards ou d'attention pour les autres.

Causer, c'est s'entretenir familièrement. On cause sur des choses graves comme sur des choses frivoles : on cause d'affaires, comme pour son plaisir. *Jaboter*, *jaser*, *caqueter*, s'appliquent proprement à des conversations sans importance et sur des objets sans intérêt.

De jeunes filles, ennuyées d'une conversation dont elle ne sont pas, s'en vont tout doucement *jaboter* dans un petit coin. Des amants qui n'ont plus rien à se communiquer *jasent* encore longtemps. Des femmelettes réunies en cercle, sans aucun sujet de conversation, et sans raison dans leurs propos, *caquètent*. (R.)

792. Jaillir, Rejaillir.

Jaillir fut condamné sans raison par Vaugelas : l'usage l'a maintenu dans son ancienne possession. Ménage, qui le protégait, observe que l'on dit *jaillir* pour marquer une action simple, absolue et directe, et *rejaillir*, pour signifier le redoublement de cette action. Cela est vrai dans tous les cas.

> J'aime ces jeux où l'onde, en des canaux pressée,
> Part, s'échappe et *jaillit*, avec force élancée.
>
> DELILLE (Poëme des *Jardins*).

Cette description est la définition du mot simple ; le sens du verbe composé est bien marqué dans cet autre vers du même poëme :

> Faites courir, bondir et *rejaillir* cette onde.

Rejaillir signifie également *jaillir* plusieurs fois et *jaillir* de divers côtés. L'eau *jaillit* en un flot du tuyau droit ; elle sort avec impétuosité : divisée en filets différents, comme une gerbe, elle *rejaillit* sur divers points de la circonférence.

La lumière *jaillit* du sein du soleil et *rejaillit* sur l'immensité de l'espace.

Jaillir ne se dit que des fluides à qui le mouvement semble être en quelque sorte naturel : ils coulent, ils se répandent, ils s'élèvent comme d'eux-mêmes, tandis que les corps solides restent en repos et dans un état d'inertie, si on ne leur imprime un mouvement. Moïse fit *jaillir* une fontaine d'un rocher ; le feu *jaillit* des veines du caillou.

Rejaillir se dit des fluides, et, par extension, des solides qui sont renvoyés, repoussés, réfléchis. La balle qui frappe contre la muraille est *réfléchie* ; mais la pierre qui se brise contre la muraille, *rejaillit* en morceaux.

Au figuré, on dira très-bien que les idées, les expressions *jaillissent* d'un esprit fécond, d'une bouche éloquente : le poëte, après avoir maudit l'aridité d'un détail, sent tout à coup un trait heureux *jaillir* d'un fonds stérile. Cent

ou lui envie les récompenses : passion stérile, qui laisse l'homme dans l'état où elle le trouve ; qui le remplit de lui-même, de l'idée de sa réputation ; qui le rend froid et sec sur les actions ou sur les ouvrages d'autrui ; qui fait qu'il s'étonne de voir dans le monde d'autres talents que les siens, ou d'autres hommes avec les mêmes talents dont il se pique : vice honteux qui, par son excès, rentre toujours dans la vanité et dans la présomption ; et qui ne persuade pas tant à celui qui en est blessé, qu'il a plus d'esprit et de mérite que les autres, qu'il lui fait croire qu'il a lui seul de l'esprit et du mérite.

L'*émulation* et la *jalousie* ne se rencontrent guère que dans les personnes de même art, de même talent et de même condition. Les plus vils artisans sont les plus sujets à la *jalousie*. Ceux qui font profession des arts libéraux ou de belles-lettres, les peintres, les musiciens, les orateurs, les poëtes, tous ceux qui se mêlent d'écrire, ne devraient être capables que d'*émulation*. « Faire mieux est une douce vengeance contre ceux qui nous donnent de la *jalousie* en faisant bien. » La Bruyère, *Caract.*, de l'homme.

Au fond, la basse *jalousie* n'a rien de commun avec l'*émulation* si nécessaire aux talents : la première en est le poison, celle-ci en est l'aliment, et elle est également glorieuse à ceux qui en sont animés et à ceux qui en sont l'objet. (B.)

794. A jamais, Pour jamais.

Manières de parler elliptiques. *A jamais*, c'est-à-dire *de manière à ne jamais finir, au point de ne jamais cesser, jusqu'à n'avoir jamais de terme ou de retour. Pour jamais*, c'est-à-dire *pour ne jamais finir, afin de ne jamais finir, pour une durée qui n'aura jamais de terme.*

A jamais est fait pour exprimer énergiquement l'intensité de l'action, de la chose, par sa durée ; *pour jamais* exprime simplement l'étendue de l'action, de la chose, quant à sa durée. Cette dernière locution marque l'intensité, le fait, une circonstance de temps ; la première marque la force de la cause, l'énergie de l'action, la grandeur de l'effet. La passion dit *à jamais*, et le récit *pour jamais*.

Un homme est perdu *à jamais* quand le mal est tel qu'il est impossible de le réparer. Un homme est perdu *pour jamais* quand il est à croire qu'en effet il ne se relèvera pas de sa disgrâce. Une action est mémorable *à jamais* lorsqu'elle est si grande, si belle, si éclatante, qu'elle ne doit *jamais* être oubliée : mais une action n'est pas mémorable *pour jamais ;* car le souvenir immortel n'est ni établi par l'intention, ni mis en fait, ni susceptible de former une circonstance de l'action.

Pour augmenter l'énergie de la locution *à jamais*, on dit *à tout jamais*, ou *au grand jamais*, tant il est vrai que l'énergie en est le caractère propre, et qu'elle appartient au langage de la passion (1). On ne dit point *pour tout jamais* : pourquoi ? parce que l'expression *pour jamais* ne désigne que la durée, et qu'une durée éternelle n'a pas, dans le langage froid et juste de la philosophie, de plus ou de moins.

---

(1) C'est pourquoi Racine a pu employer cette locution : *au grand jamais*, pour désigner avec une emphase comique un temps passé :

> La pauvre Babonnette ! Hélas ! lorsque j'y pense,
> Elle ne manquait pas une seule audience !
> Jamais, *au grand jamais*, elle ne me quitta.
> (*Les Plaideurs*, acte I, sc. IV.)

Par là, Dandin a l'air d'affirmer que Babonnette, non-seulement ne le quitta jamais, mais que, si elle vivait encore, et dût-elle vivre éternellement, elle ne manquerait jamais, *au grand jamais*, de le suivre à l'audience. (V. F.)

Pour jamais exprime, par une phrase négative, ce qu'exprime d'une manière positive *pour toujours*. Cette locution marque la durée entière d'un temps : l'autre exclut toute exception à cette durée, et par là même elle en est plus forte : ce n'est pas seulement *tout, toujours*, c'est *tout, sans réserve*; c'est *toujours dans la plus grande rigueur*. En disant qu'une chose ne *finit jamais*, il semble que vous vouliez marquer tous les points d'une durée dont vous désirez inutilement la fin, et que la chose en paraisse plus longue.

Deux amants se jurent d'être *à jamais* l'un à l'autre : deux époux sont l'un à l'autre *pour jamais*. La dernière phrase n'exprime que le fait, ce qui est. Dans la première, il s'agit d'exprimer la force des sentiments par la durée éternelle d'un attachement libre. (R.)

795. Joie, Gaieté.

La *joie* est dans le cœur ; la *gaieté* est dans les manières : l'une consiste dans un doux sentiment de l'âme; l'autre, dans une agréable situation d'esprit.

Il arrive quelquefois que la possession d'un bien, dont l'espérance nous avait causé beaucoup de *joie*, nous procure beaucoup de chagrin. Il ne faut souvent qu'un tour d'imagination pour faire succéder une grande *gaieté* aux larmes qui paraissent les plus amères. (G.)

La *joie* consiste dans un sentiment de l'âme plus fort, dans une satisfaction plus pleine; la *gaieté* dépend davantage du caractère, de l'humeur, du tempérament : l'une, sans paraître toujours au dehors, fait une vive impression au dedans; l'autre éclate dans les yeux et sur le visage. On agit par *gaieté*; on est affecté par la *joie*.

Les degrés de la *gaieté* ne sont ni bien vifs ni bien étendus ; mais ceux de la *joie* peuvent être portés au plus haut période : ce sont alors des transports, des ravissements, une véritable ivresse.

Une humeur enjouée jette de la *gaieté* dans les entretiens ; un événement heureux répand la *joie* jusqu'au fond du cœur. On plaît aux autres par la *gaieté*; on peut tomber malade et mourir de *joie*. (*Encycl.*, VIII, 867.)

Le premier degré du sentiment agréable de notre existence est la *gaieté*. La *joie* est un sentiment plus pénétrant.

Les hommes qui ont de la *gaieté* n'étant pas d'ordinaire si ardents que le reste des hommes, ils ne sont peut-être pas capables des plus vives *joies* : mais les grandes *joies* durent peu, et laissent notre âme épuisée.

La *gaieté*, plus proportionnée à notre faiblesse que la *joie*, nous rend confiants et hardis, donne un être et un intérêt aux choses les moins importantes, fait que nous nous plaisons par instinct en nous-mêmes, dans nos possessions, nos entours, notre esprit, notre suffisance, malgré d'assez grandes misères. Cette intime satisfaction nous conduit quelquefois à nous estimer nous-mêmes par de très-frivoles endroits ; et il me semble que les personnes qui ont de la *gaieté*, sont ordinairement un peu plus vaines que les autres. (*Connaissance de l'esprit humain*, page 53.)

La *gaieté* est opposée à la *tristesse*, comme la *joie* l'est au *chagrin*. La *joie* et le *chagrin* sont des situations ; la *tristesse* et la *gaieté* sont des caractères. Mais les caractères les plus suivis sont souvent distraits par les situations : et c'est ainsi qu'il arrive à l'homme *triste* d'être ivre de *joie*, et à l'homme *gai* d'être accablé de *chagrin*. (*Encycl.*, VII, 423.)

796. Joindre, Accoster, Aborder.

On *joint* la compagnie dont on s'était écarté : on *accoste* le passant qu'on rencontre sur sa route : on *aborde* les gens de connaissance.

Les personnes se *joignent* pour être ensemble : elles s'*accostent* pour se connaître : elles s'*abordent* pour se saluer ou se parler.

Les amants ou les rêveurs n'aiment pas qu'on se *joigne* à eux ; la meilleure

compagnie leur déplaît. Quel avantage d'*accoster* un menteur ou un taciturne? On n'en est pas plus instruit. Personne ne s'empresse d'*aborder* les gens fiers et rustiques ; il y a toujours du désagrement à craindre. (G.)

797. Jour, Journée.

Il me semble qu'il en est de la synonymie de ces deux termes, comme de celle d'*an* et d'*année* (1).

Le *jour* est un élément naturel du temps, comme l'*an* en est un élément déterminé. De là vient qu'on se sert du mot *jour* pour marquer une époque, ainsi que pour déterminer l'étendue d'une durée. De même que l'on fait abstraction de l'étendue des points élevés, on envisage aussi le *jour* sans attention à sa durée.

La *journée* est envisagée, au contraire, comme une durée déterminée, et divisible en plusieurs parties, à laquelle on rapporte les événements qui peuvent s'y rencontrer. De là vient que l'on qualifie la *journée* par les événements même qui en remplissent la durée.

La semaine est composée de sept *jours* ; le mois ordinaire, de trente *jours* ; et l'année de trois cent soixante-cinq *jours*. On désigne la vie entière par la pluralité de ses éléments : nous avons vu de nos *jours* de grands événements. Quand on a passé ses beaux *jours* dans l'oisiveté ou dans la débauche, on est presque assuré de passer ses vieux *jours* dans la misère ou dans la douleur.

La *journée* est l'espace de temps qui s'écoule depuis l'heure où l'on se lève jusqu'à l'heure où l'on se couche. Quand le temps est serein et doux, il fait une belle *journée*. Une *journée* est heureuse ou malheureuse, agréable ou triste, à raison des événements qui s'y passent. La *journée* de Malplaquet fut fâcheuse pour la France, celle de Fontenoy fut glorieuse. On donne aussi le nom de *journée* au travail que l'on fait dans le cours d'une *journée*, et souvent au salaire même de ce travail.

Le mot de *jour* se prend quelquefois pour la clarté du soleil quand il est sur l'horizon, et quelquefois pour les ouvertures pratiquées dans un bâtiment, à dessein d'y introduire cette clarté : dans aucun de ces deux sens, *jour* n'est synonyme de *journée* ; et les exemples qui ne se prêteraient point aux distinctions que l'on vient d'assigner rentreraient à coup sûr dans l'un des deux, soit proprement, soit figurément. (B.)

Le *jour* exprime une durée et il est susceptible d'être divisé, aussi l'a-t-il été de plusieurs manières par les peuples divers. On appelle *jour* artificiel le temps de la lumière qui est déterminé par le lever et le coucher du soleil, et *jour* naturel celui qui est composé de 24 heures, depuis minuit jusqu'au minuit suivant. Ces diverses acceptions du mot *jour* n'ont rapport qu'à la physique et au temps. Mais l'espace de temps auquel on a donné ce nom a des rapports essentiels avec nous; et l'on appelle *journée* cet espace considéré sous ce point de vue. Ainsi la *journée* en ce sens est l'espace de temps qui s'écoule pour nous, depuis l'heure où nous nous levons jusqu'à celle où nous nous couchons. Une *journée* est heureuse ou malheureuse, agréable ou désagréable, triste ou gaie, à raison des événements relatifs à nous, qui s'y passent. On donne aussi le nom de *journée* au travail que l'on fait dans le courant d'une *journée*, et souvent au salaire même du travail. Il a fait un beau *jour* se dit relativement à la pureté de l'air, à l'état de l'atmosphère. Il a fait une belle *journée* se dit relativement aux actions, aux travaux, aux desseins que ce beau *jour* a ou doit avoir favorisés. Le lever du soleil nous annonçait un beau

(1) Il faut remarquer pourtant qu'on ne dit pas un *an heureux*, tandis qu'on dit un beau *jour*, un *jour* heureux. On dit aussi le matin de tel *jour*, et non le printemps, l'automne de tel *an*. (V. F.)

jour, nous en profitâmes pour faire une partie de chasse, et nous eûmes une belle *journée*. (L.)

798. Joute, Tournois.

La *joute* était proprement le combat à la lance de seul à seul ; on a ensuite étendu la signification de ce mot à d'autres combats, par l'abus qu'en ont fait nos anciens écrivains, qui, en confondant les termes, ont souvent mis de la confusion dans nos idées.

Nous devons par conséquent distinguer les *joutes* des *tournois*. Les *tournois* se faisaient entre plusieurs chevaliers qui combattaient en troupe, et la *joute* était un combat singulier d'homme à homme. Quoique les *joutes* se fissent ordinairement dans les *tournois* après les combats de tous les champions, il y en avait cependant qui se faisaient seules, indépendamment d'aucun *tournoi*. (*Encyclop.*)

799. Joyau, Bijou.

Les *joyaux* sont plus beaux, plus riches, plus précieux; les *bijoux* sont plus jolis, plus agréables, plus curieux. Dans la comparaison, on voit le *joyau* plus en grand, et le *bijou* plus en petit. On dit les *joyaux* de la couronne, on les garde dans un trésor : une femme parle de ses *bijoux*, elle les serre dans un écrin.

Vous donnerez à des enfants quelques *bijoux*, et non des *joyaux ;* une femme s'est réservé dans son contrat de mariage ses *joyaux*; c'est ainsi du moins qu'on disait autrefois, plutôt que ses *bijoux*. Le *joyau* est censé d'un plus grand prix que le *bijou*. Ainsi donc les *joyaux* sont pris, en général ou collectivement, pour marquer la richesse de l'ensemble, et un *bijou*, tel *bijou* en particulier, pour en marquer la qualité et l'usage.

Le *bijou* est toujours un ouvrage travaillé ; le *joyau* n'est quelquefois que la matière brute. C'est surtout la façon que l'on considère dans le *bijou*, et la matière dans le *joyau*. Ainsi, la joaillerie se distingue de la bijouterie en ce qu'elle comprend dans son négoce les pierreries qui ne sont pas taillées ou montées. On comprend dans la dénomination de *bijou* une quantité prodigieuse de choses usuelles, telles que des tabatières, des cannes, des étuis, et ces choses-là ne sont pas des *joyaux*, comme les pierreries.

800. Jovial, Gai.

L'homme *jovial* a une grosse joie, bruyante, qui fatigue quelquefois ; la *gaieté* est aimable et communicative. Le *jovial* rit de tout et cherche à faire rire ; l'homme *gai* a de l'à-propos. Entre eux deux, il y a la distance du sourire fin au gros rire. (V. F.)

801. Jugement, Sens.

Le *sens* intellectuel doit, selon le mot, et par une analogie évidente, être dans l'esprit ce que le *sens* matériel est dans le corps; c'est la faculté de prévenir, connaître, distinguer, discerner les objets, leurs qualités, leurs rapports; lorsque cette faculté lie, combine ces rapports, et prononce sur leur existence, c'est le *jugement*.

Le *sens* est, ce me semble, l'intelligence qui rend compte des choses; et le *jugement*, la raison qui souscrit à ce compte : ou si l'on veut, le *sens* est le rapporteur qui expose le fait, ou le témoin qui en dépose ; et le *jugement*, le juge qui décide. Nous *jugeons* sur le rapport de nos *sens*.

Le *jugement* est selon le *sens*. Qui n'a point de *sens* n'a point de *jugement;* qui a peu de *sens* a peu de *jugement ;* qui a perdu le *sens* a perdu le *jugement*. Il est évident que le *sens*, qui donne la connaissance des choses, règle le *jugement*, qui prononce sur l'état des choses.

Il est facile de comprendre pourquoi le *jugement* et le *sens* sont si souvent

confondus : c'est la même faculté de l'esprit appliquée à des opérations différentes, mais liées ensemble. Ainsi, l'on dit partout que le *sens* est la faculté de comprendre et de *juger* raisonnablement, selon la droite raison ; mais il est clair que, quand cette faculté *juge*, c'est le *jugement*, et que l'idée de *juger* est absolument étrangère au mot *sens*, qui ne peut par lui-même énoncer que des idées analogues à celles des *sens* physiques.

Le *sens* est la raison qui éclaire : le *jugement* est la raison qui détermine. Ainsi, à proprement parler, le *jugement* n'est pas, comme le dit un moraliste profond, une grande lumière de l'esprit ; c'est la détermination à recevoir et à suivre, dans les choses morales et intellectuelles, la lumière que le *sens* lui présente.

Nous sentons bien que le *sens* n'est pas décidé, déterminé, fixe et ferme comme le *jugement*, lorsque nous disons *à mon sens*, pour marquer une sorte d'instinct, de goût, de penchant, une idée, une opinion légère, un avis qui n'est pas raisonné et décidé. Vous parlez ainsi pour dire que vous ne *jugez* pas, que vous ne portez pas un *jugement*, que c'est plutôt affaire de goût que de *jugement*.

Ce n'est pas que le *sens* ne juge ; mais alors, si nous ne l'appelons pas *jugement*, la raison en est que ces opérations sont si rapides, qu'on ne les distingue pas, qu'on ne les aperçoit pas ; on juge, on se détermine comme par instinct. On voit, on sent, pour ainsi dire ; le *jugement* raisonne ou combine ; on dirait que le *sens* dispense de raisonner et de combiner dans ces cas-là.

L'homme d'un grand *sens* voit d'un coup d'œil, au loin, par-dessus tous les esprits, au fond des choses, et si bien, qu'il semble se passer de *jugement* : son coup d'œil vaut la réflexion et la méditation. Voir et juger est pour lui même chose.

Avec le *bon sens* on a le *jugement solide*. Un homme de *sens* aura de la profondeur dans le *jugement*. Le *sens commun* promet assez de *jugement* pour qu'on se conduise bien dans les conjonctures ordinaires de la vie. On dira plutôt un *grand sens* qu'un *grand jugement* ; je viens de dire pourquoi. Le *sens*, joint à l'habitude des affaires, rend le *jugement sûr*.

En vain vous auriez le *sens droit*, si vous n'avez pas le *jugement sain* : la droiture ou la rectitude de l'esprit suffit au *sens* ; outre la rectitude de l'esprit, il faut, pour le *jugement*, la droiture de l'âme. La passion qui n'est pas assez forte pour vous ôter le *sens*, est assez maligne pour corrompre votre *jugement* ; elle met en contradiction le *sens* qui voit bien les choses, avec le *jugement* qui obéit à la volonté pervertie. Il y a des juges éclairés et corrompus.

Celui qui n'a point de *sens* est bête et imbécile : celui qui n'a point de *jugement* est fou, extravagant.

L'homme *sensé* a de la rectitude, du discernement, de la sagesse dans l'esprit ; l'homme *judicieux* a de plus de la réflexion, de la critique et de la profondeur : on écoute l'homme *sensé*, on consulte l'homme *judicieux*.

Le *sens* regarde particulièrement la conduite, les affaires, les objets usuels : le *jugement* embrasse tous les objets du raisonnement. (R.).

802. Juriste, Jurisconsulte, Légiste.

Juriste, qui fait profession de la science du droit : *jurisconsulte*, qui consulte ou est consulté sur le droit, sur des points de droit ; *légiste*, qui fait profession de la science des lois.

Nous ne disons plus guère aujourd'hui que *jurisconsulte*, et nous appelons même *jurisconsultes* des gens qu'on ne consulte pas, mais qui seraient bons à consulter, tels que des juges habiles, qui ne sont, à proprement parler, que *juristes*. (R.)

Juriste est celui qui fait profession de la science du droit.

Légiste est celui qui fait profession de la science de la loi. Définissons *droit* et *loi*.

Droit est pris, en jurisprudence, pour la masse, la collection des lois qui régissent l'empire; on dit *le corps du droit*.

Loi signifie règle prescrite : son effet est particulier, elle fait partie du *droit*.

La *loi* est donc au *droit* ce que la partie est au tout; et c'est par cette distinction et l'application des exemples que nous reconnaîtrons le *juriste*.

L'avocat est *juriste*, le procureur *légiste*. (Anon.)

803. Justesse, Précision.

La *justesse* empêche de donner dans le faux, et la *précision* écarte l'inutile.

Le discours *précis* est une marque ordinaire de la *justesse* de l'esprit. (G.)

804. Juste, Équitable, Impartial.

Ce qui est *juste* de fait, en vertu d'un droit parfait et rigoureux, l'exécution peut en être exigée par la force, si l'on n'y satisfait pas de bon gré. Ce qui est *équitable* ne se fait qu'en vertu d'un droit imparfait et non rigoureux; l'exécution ne peut en être exigée par les lois de la contrainte, elle est abandonnée à l'honneur et à la conscience de chacun.

Le contrat de louage donne au propriétaire le droit parfait d'exiger du locataire, même par force, le payement du loyer; il est donc *juste* de le payer, et c'est une *injustice* d'éluder ou de refuser ce payement. Le pauvre n'a qu'un droit imparfait à l'aumône qu'il demande, et il ne peut l'exiger par contrainte; mais le principe de l'égalité naturelle en fait un devoir à la conscience de l'homme riche. Il est donc *équitable* de remplir ce devoir ; et si ce n'est pas une *injustice*, c'est au moins une *iniquité* de s'en dispenser quand on peut s'en acquitter.

Ce sont les lois positives qui décident de ce qui est *juste* ou *injuste* : ce sont les principes de la loi naturelle qui constatent le droit moins rigoureux d'après l'égalité naturelle, et qui, par conséquent, décident de ce qui est *équitable* ou inique. (B.)

L'homme *juste* est celui qui obéit aux lois, qui remplit ses obligations et ses devoirs. Le christianisme appelle *justes* ceux qui suivent exactement la loi de Dieu. On n'est donc pas seulement *juste* par sa conduite envers les autres.

Équitable, qui suit les règles de l'*équité*; c'est-à-dire qui accorde aux autres tout ce que l'*équité* permet d'accorder, qui ne se laisse détourner par rien de l'application de la justice naturelle. Si les rois veulent se faire aimer, leur premier soin doit être de se montrer *équitable*. Un juge *équitable* [illegible]

Votre existence, vos facultés, vos talents, votre travail, les fruits de votre travail, votre fortune, votre réputation, votre honneur, sont à vous ; la *justice* défend qu'on y porte atteinte, elle efface l'atteinte qu'on y a portée. Mes besoins, mes erreurs, mes misères, mes fautes, mes torts, sont de la faiblesse humaine; l'*équité* y compatit, elle vous engage à me faire du bien quand le bien est de le faire.

La *justice* nous sépare, en quelque sorte, nous isole, nous défend contre chacun et contre tous, comme s'ils étaient ou s'ils pouvaient devenir nos ennemis. L'*équité* nous rapproche, nous lie, nous confond, pour ainsi dire, ensemble comme amis, comme frères, comme membres du même corps : la propriété est exclusive ; l'égalité est communicative.

La *justice* laisse une grande inégalité entre les hommes; l'*équité* travaille à la faire disparaître par une égalité de bonheur.

Pendant que la *justice* répare les torts que vous avez soufferts par l'injustice des hommes, l'*équité* vous presse de réparer envers eux les torts qu'ils souffrent par l'injustice du sort. Rendez le bien pour le bien ; c'est encore un principe d'égalité : partout vous trouverez des compensations à faire.

Ne faites tort à personne, réparez les torts que vous aurez faits ; voilà les préceptes de la *justice*. Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez point qu'on vous fît : faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fît à vous-même : voilà les grands préceptes de l'*équité*... (R.)

Résumons : *justice*, dérivé de *jus*, droit, est, suivant les jurisconsultes, l'action de rendre à chacun ce que le droit ou la loi lui donne : elle ne peut exister que chez les hommes réunis en société, ayant adopté des règles positives.

L'*équité* est la loi naturelle, qui connaît moins les règles de convention, que le sentiment intime qui nous invite à agir envers les autres comme nous voudrions qu'on en usât envers nous.

La *justice* est inflexible ; elle assure la tranquillité des États et veille à la sûreté des citoyens. Mais elle se trouve souvent en opposition avec l'*équité*; parce que, jugeant d'après des règles invariables, elle ne doit jamais voir que le fait ; au lieu que l'*équité*, se rapprochant de l'intention, n'a d'autres lois que celles que la nature ou les circonstances lui dictent.

L'*équité* nous ramène à l'observance des lois naturelles : elles ne sont pas écrites, mais elles se font sentir ; et c'est à ce cri du besoin d'aimer et de traiter les hommes en frères que nous cédons. « On n'est homme, dit La Bruyère, que lorsqu'on est *équitable*. »

Un père dénaturé déshérite son fils : la *justice* doit confirmer ces dispositions, mais l'*équité* défend de les exécuter.

J'ai été frappé, injurié, j'ai reçu dommage : la *justice* m'offre un recours ; mais si c'est par erreur, si la réparation que j'ai droit de prétendre entraîne la ruine d'un homme plus malheureux que coupable, dois-je la poursuivre ?

Tout est *juste* quand la loi prononce ; c'est à l'*équité* à tempérer la rigueur de ses arrêts. (Anon.)

806. Justification, Apologie.

Justifier, montrer, prouver, déclarer l'innocence d'un accusé, la justice d'une demande, son bon droit : *apologie* est un mot grec, qui signifie discours pour la défense de quelqu'un, l'action de repousser, par écrit ou de vive voix, une inculpation.

La *justification* est le but de l'*apologie* ; l'*apologie* est un moyen de *justification*. L'*apologie* n'est que la défense de l'accusé; la preuve ou la manifestation de son innocence fait sa *justification*.

Le terme de *justification* se prend aussi dans le sens d'*apologie*, pour la défense d'un accusé ; mais il annonce alors une preuve complète, ou l'assurance du succès; tandis que tout autre marque seulement le dessein et la tâche

de se disculper. Je fais mon *apologie* quand je me défends ; et ma *justification*, quand je me défends d'une manière victorieuse. L'*apologie* n'est qu'un moyen de vous justifier : des pièces justificatives, les dépositions de témoins, etc., opèrent aussi votre *apologie*. (R.)

807. Justifier, Défendre, Disculper.

L'un et l'autre veulent dire travailler à établir l'innocence ou le droit de quelqu'un. En voici les différences :

Justifier suppose le bon droit, ou au moins le succès : *défendre* suppose seulement le désir de réussir.

Cicéron *défendit* Milon, mais il ne put parvenir à le *justifier*. L'innocence a rarement besoin de se *défendre*, le temps la *justifie* presque toujours. (*Encycl.*, IV, 734.)

Disculper, c'est *justifier* d'une faute imputée. « Ce qui *disculpe* le fat ambitieux de son ambition est le soin que l'on prend, s'il a fait une grande fortune, de lui trouver un mérite qu'il n'a jamais eu, et aussi grand qu'il veut l'avoir. » (La Bruyère.)

L

808. Labyrinthe, Dédale.

Labyrinthe désigne le dessin de l'ouvrage ; *dédale* marque l'habileté de l'ouvrier. *Labyrinthe* est devenu le nom propre des constructions, des plantations, des lieux dont les tours et les détours sont si multipliés, qu'on s'y égare et qu'on ne sait où trouver une issue ; il se dit au propre et au figuré. *Dédale*, nom détourné et appliqué de l'ouvrier à l'ouvrage, ne se dit guère que figurément des choses infiniment compliquées, qu'il est difficile de concevoir nettement et de tirer au clair, si ce n'est en poésie ou dans le style relevé. Ainsi nous disons le *labyrinthe de Versailles ;* mais le poëte l'appellera fort bien un *dédale*, surtout en considérant la curiosité de l'ouvrage.

Dédale est un mot noble, *labyrinthe* est un mot commun à tous les styles. On dira également le *labyrinthe* et le *dédale* des lois : on dira plutôt le *labyrinthe* que le *dédale* de la chicane. Le palais de la justice est un vaste *dédale*, et ses avenues sont quelquefois des *labyrinthes* dangereux. (R.)

809. Laconique, Concis.

L'idée commune attachée à ces deux mots est celle de brièveté ; voici les nuances qui les distinguent :

Les *lacs* sont formés de cordons enlacés, entremêlés, noués. Les *lacs d'amour* sont des chiffres entremêlés, des lettres enlacées, des cordons noués d'une certaine manière. Les *lacs* du chasseur sont des nœuds coulants. L'ouvrage tissu de ces *lacs* est un *lacis*.

Les *rets* sont formés d'un lacis ; ce sont des espèces de *filets* pour la chasse ou pour la pêche : il y en a de différentes sortes. Le mot *filet* est le genre à l'égard des *rets* et autres espèces de piéges tendus aux animaux.

Le *filet* est formé d'un assemblage ou plutôt d'un réseau de fils, de ficelles, de *lacs*, soit pour la chasse et la pêche, soit pour différents autres usages. *Filet* est d'un usage aussi étendu en français que *rete* l'était en latin.

Au figuré, nous dirons qu'une personne est prise dans des *lacs*, des *rets*, des *filets* qu'on lui a tendus, ou bien qu'elle leur a échappé ou qu'elle s'en est tirée, sans trop avoir égard à la différence propre des termes.

Les *lacs* sont plus fins, plus subtils, moins sensibles, moins compliqués : ils attirent, ils surprennent, ils attachent, selon la valeur et la définition propre du mot. Vous tombez dans les *lacs* d'un sophiste. Cette application du mot est très-ordinaire chez les Latins. Vous êtes pris dans les *lacs* d'une coquette : une coquette se prend dans ses propres *lacs*.

Rets ne se dit guère au figuré, mais il n'y a aucune raison de l'en exclure. Les *rets* vous arrêtent dans votre chemin, vous embarrassent dans des liens multipliés, vous retiennent malgré les efforts que vous faites pour vous en débarrasser. Il y a plus d'étendue, plus de force, plus de combinaisons, plus de liens dans les *rets* que dans les *lacs*.

Le *filet* est un piége caché ou déguisé, dans lequel on se trouve enveloppé sans pouvoir trouver une issue. Aux propriétés particulières des *rets*, il joint celle d'une capacité qui entoure et renferme comme dans un voile. Ainsi, quand plusieurs objets sont pris et enveloppés à la fois, on dit : voilà un beau coup de *filet*. (R.)

811. Laine, Toison.

Une *toison* est la totalité de la *laine* dont l'animal est revêtu ; on distingue différentes sortes de *laines* dans une *toison*.

Quoi qu'on en dise, il est infiniment plus avantageux de bien soigner les troupeaux du pays et leurs *laines*, que d'y établir des races plus parfaites, tirées de loin. L'introduction des meilleures brebis étrangères procure à peine deux ou trois belles *toisons* à grands frais.

On coupe, on enlève, on lave, on vend la *toison*, mais c'est la *laine* que l'industrie prépare et travaille de mille manières. La *toison* n'est qu'un objet de vente ; la *laine* est la matière mise en œuvre par différents arts. Je veux dire que la *toison* redevient *laine*, ou qu'elle en reprend le nom dans les mains de divers fabricants. (R.)

La *laine* est la matière dont se compose la *toison*. On appelle *toison*, non pas, comme l'ont prétendu certains dictionnaires, la *laine tondue*, mais tout ce qui est à tondre : on dit très-bien d'un mouton : Cet animal a une belle *toison*; si l'on dit que la *laine* en est belle, on voudra faire entendre qu'elle est de bonne qualité ; une belle *toison* concourt à la beauté de l'animal. (V. F.)

812. Lamentable, Déplorable.

Lamentable, qui mérite, qui excite des *lamentations*, c'est-à-dire des cris plaintifs, longs et immodérés. *Déplorable*, qui mérite, qui tire des pleurs, c'est-à-dire des larmes accompagnées de cris, latin : *ploratus*, qu'on aurait pu appeler *déploration*. Je demande la permission de me servir de ce mot, pour la commodité du discours. La *déploration* est plus vive et plus pathétique que la *lamentation*, plus lugubre et plus traînée elle-même que la *déploration*.

La *déploration* est d'un homme qui se désole, qui se désespère ; la *lamentation*, d'un homme qui ne peut se modérer, se consoler. Celui qui *déplore* son sort vous touche et vous attache ; celui qui se *lamente* sur le sien vous attriste et vous afflige.

L'objet *lamentable* est donc fait pour exciter en vous, par de fortes impressions, des sentiments si douloureux, qu'ils éclatent par des cris et s'exhalent par de longues plaintes et de longs regrets. L'objet *déplorable* est fait pour exciter en nous par des impressions touchantes, une sensibilité si vive, qu'il faut non-seulement des cris, mais encore des larmes amères pour exprimer notre douleur.

La situation des personnes est *déplorable* ; leurs cris même sont *lamentables*. (R.)

Il me semble qu'aujourd'hui l'usage a davantage éloigné l'un de l'autre ces deux mots ; *déplorable* a gardé son ancien sens : qui mérite des pleurs, de la pitié : sort *déplorable*, conduite *déplorable* ; et même, appliqué aux personnes, comme dans Racine :

Vous avez devant vous un prince *déplorable*.

et *lamentable* veut dire plutôt qui convient à la douleur, aux *lamentations* ; des cris, un ton *lamentable*. En exagérant cette nuance, on dit dans la conversation : cet acteur a une voix *déplorable*, c'est-à-dire très-mauvaise, méprisable, et sa voix *lamentable* m'a vivement touché. (V. P.)

813. Lamentation, Plainte, Gémissement.

Ce sont également des expressions de la sensibilité de l'âme ; c'est en cela que consiste l'idée commune. (B.)

La *lamentation* est une *plainte* forte et continuée. La *plainte* s'exprime par le discours ; les *gémissements* accompagnent la *lamentation*.

On se *lamente* dans la douleur ; on se *plaint* du malheur.

L'homme qui se *plaint* demande justice, celui qui se *lamente* implore la pitié. (*Encycl.*, IX, 228.)

Les *lamentations* ne sont pas de simples *gémissements*.

Le *gémissement* est une voix plaintive, tendre, pitoyable, inarticulée ; il échappe d'un cœur serré ou oppressé : la *lamentation* est l'effusion d'un cœur qui ne peut ni se contenir ni s'arrêter ; elle est grande, sombre, lugubre, opiniâtre. La colombe et la tourterelle *gémissent* et se *lamentent* pas. Cicéron définit la *lamentation*, une douleur exprimée par des cris immodérés et lugubres, *ejulatus* : le *gémissement*, dit le même philosophe, est quelquefois permis

vide ou le vague des cieux ; il les *darde* lorsqu'il les jette à plomb sur un objet, le frappe et le pénètre.

Au figuré, *lancer* est d'un très-grand usage : on *lance* des regards, des traits, des sarcasmes, des anathèmes, etc. *Darder* ne s'emploie guère qu'au propre. *Darder*, pris figurément, marquera plus de véhémence que *lancer*, avec la direction plus courte et l'intention formelle de frapper. (R.)

Darder ne veut pas dire *lancer* un *dard*, mais le tenir de manière à le *lancer* ; c'est l'effort qu'on fait pour viser juste et frapper fort ; dans le tableau des Sabines du peintre David, Romulus *darde* son javelot, il est prêt à le *lancer*. On dit le soleil *darde* ses rayons, c'est qu'il ne les lâche pas. On trouverait très-peu d'exemples du verbe *darder* aux temps passés ; quand on a *dardé*, on *lance* et on oublie l'action auxiliaire et préparatoire pour ne songer qu'à la principale. (V. F.)

815. Landes, Friches, Jachère.

Lande annonce une étendue que *friche* ne demande pas. Il y a des *friches* dans des cantons, des *landes* dans des provinces. Les *landes* sont de mauvaises terres qui ne donnent que quelques misérables productions ; les *friches* sont des terres incultes ou négligées, auxquelles il ne manque que la culture. Dans un pays neuf, des colons cultivent d'abord les *friches*, et laissent les *landes*. La *lande* est telle par sa nature même ; la *friche* n'est telle que faute de culture.

On prétend, dans un dictionnaire, qu'on ne dit plus guère des *friches*, quoiqu'on dise tomber en *friche*. De l'expression très-usitée, *tomber en friche*, on entend surtout les terres qu'on abandonne ou qu'on néglige après les avoir cultivées. Les *landes* existent par elles-mêmes ; les *friches* se forment par notre négligence ou par dégénération.

On appelle encore *landes* les passages longs, secs, vains, vagues et ennuyeux d'un ouvrage. On dit d'une personne qui a de l'esprit naturel, mais sans acquit et sans connaissance pour le faire valoir, que c'est *un esprit en friche*. (R.)

On appelle *jachère* une terre laissée en *friche*, c'est-à-dire sans travail, afin de lui laisser le temps de se reposer. Il y a des agriculteurs qui conseillent de donner au moins une façon aux *jachères*. (V. F.)

816. Langage, Langue, Idiome, Dialecte, Patois, Jargon.

Ce qu'il y a de commun entre ces termes, c'est qu'ils marquent tous la manière d'exprimer les pensées ; c'est par là qu'ils sont synonymes : voici les différences par où ils cessent de l'être :

Le mot de *langage* est le plus général, et il ne comprend dans sa signification que l'idée qui lui est commune avec tous les autres, celle de la manière d'exprimer les pensées, sans aucune autre détermination ; en sorte que l'on donne le nom de *langage* à tout ce qui fait ou paraît faire connaître les pensées ; de là vient que l'on dit même, le *langage* des yeux, un *langage* par signes, tel que celui des sourds et muets ; le geste est un *langage* muet.

Les autres mots ajoutent à cette idée générale et commune, celle du moyen dont on se sert pour rendre sensible l'expression des pensées : chacun de ces termes suppose que la parole est le moyen, et par conséquent que le *langage* est oral. C'est par cette nouvelle idée qu'ils diffèrent tous du mot *langage* ; mais puisqu'elle leur est commune, ils sont encore, à cet égard, synonymes entre eux, il faut chercher les idées accessoires qui les distinguent.

Une *langue* est la totalité des usages propres d'une nation pour exprimer les pensées par la parole. Tout est usage dans les *langues* ; le matériel et la signification des mots, l'analogie et l'anomalie des terminaisons, la servitude ou la liberté des constructions, le purisme ou le barbarisme des ensembles. Les

mots en sont consignés dans les dictionnaires ; l'analogie en est exposée dans les grammaires particulières de chacune.

Si, dans le *langage* oral d'une nation, on ne considère que l'expression des pensées par la parole, d'après les principes généraux et communs à tous les hommes, le nom de *langue* exprime parfaitement cette idée ; mais si l'on veut encore y ajouter les vues particulières à cette nation, et les tours singuliers qu'elles occasionnent nécessairement dans sa manière de parler, le terme d'*idiome* est alors celui qui convient le mieux à cette idée moins générale et plus restreinte. De là vient que l'on donne le nom d'*idiotisme* aux tours d'élocution qui sont propres à un *idiome* : c'est dans cette propriété que consistent les finesses et les délicatesses de chacun ; et on ne peut les apprendre que par la fréquentation des honnêtes gens de chaque nation, ou par la lecture assidue et réfléchie de ses meilleurs écrivains.

Si une *langue* est parlée par une nation composée de plusieurs peuples égaux, et dont les États sont indépendants les uns des autres, tels qu'étaient anciennement les Grecs, et tels que sont aujourd'hui les Italiens et les Allemands, avec l'usage général des mêmes mots et de la même syntaxe, chaque peuple peut avoir des usages propres sur la prononciation, ou sur la déclinaison des mêmes mots : ces usages subalternes, également légitimes, à cause de l'égalité des États où ils sont autorisés, constitue les *dialectes* de la *langue* nationale.

Si, comme les Romains autrefois, et les Français aujourd'hui, la nation est une par rapport au gouvernement, il ne peut y avoir dans sa manière de parler qu'un usage légitime, celui de la cour et des gens de lettres à qui elle doit des encouragements. Tout autre usage qui s'en écarte dans la prononciation, dans les terminaisons, ou de quelque autre façon que ce puisse être, ne fait ni une *langue* ou un *idiome* à part, ni un *dialecte* de la *langue* nationale : c'est un *patois* abandonné à la populace des provinces, et chaque province a le sien.

Un *jargon* est un *langage* particulier aux gens de certains états vils, comme les gueux et les filous de toute espèce, ou c'est un composé de façons de parler, qui tiennent à quelque défaut dominant de l'esprit ou du cœur, comme il arrive aux petits-maîtres, aux coquettes, etc. Le mot de *jargon* fait donc toujours naître une idée de mépris, qui ne se trouve point à la suite des termes précédents : et si on l'emploie quelquefois pour désigner quelque *langage* bien autorisé, c'est alors pour marquer le cas que l'on en fait dans le moment, plutôt que celui qu'il en faut faire dans tous les temps.

Le *langage* se sert de tout pour manifester les pensées. Les *langues* n'emploient que la parole. Les *idiomes* se sont approprié exclusivement certains

autre, qu'il est encore tout *langoureux*. Vous trouverez *langoureux* celui qui paraît toujours *languissant*.

Il ne suffit pas d'être *languissant* pour être appelé *langoureux*, il faut le paraître par des signes ou des démonstrations frappantes de langueur, et d'une langueur assez soutenue, et surtout mêlée de plaintes et de marques de sensibilité.

Pour une Iris en l'air, faire le *langoureux*. (Boileau.)

Aussi *langoureux* sert-il à exprimer cette espèce de langueur qu'on attribue à quelque passion violente, tandis que la langueur exprimée par le mot *languissant* ne désigne que l'abattement ou la simple diminution des forces.

Ainsi parle un esprit, *languissant* de mollesse. (Boileau.)

Des regards *languissants* sont *langoureux*, s'ils sont tendres en même temps. (R.)

818. Lares, Pénates.

Les *lares* et les *pénates* sont, dans la mythologie, des dieux ou des génies tutélaires des habitations, des maisons, des villes, des contrées, de tous les lieux.

Les *lares* peuvent être particulièrement considérés comme les dieux protecteurs de l'habitation et de la famille en général; les *pénates*, comme les dieux tutélaires de la maison intérieure ou de la chose domestique. Les *lares* gardaient surtout la maison des ennemis du dehors; les *pénates* la préservaient des accidents intérieurs.

Les *lares* président proprement à la sûreté; les *pénates* président particulièrement au ménage.

Nous disons, poétiquement ou familièrement, nos *pénates*, et non pas nos *lares*, pour nos foyers domestiques. On va revoir ses *pénates*, on les salue. (R.)

819. Larmes, Pleurs.

Larmes est la dénomination propre de l'humeur limpide que la compression des muscles fait sortir du sac lacrymal et découler de l'œil. *Pleur*, mot détourné de sa signification naturelle, désigne une espèce particulière et une abondance de *larmes*, ou des *larmes* abondantes et accompagnées de cris, de sanglots, de lamentations, des éclats de la douleur. Le rire, la joie, l'artifice, comme la douleur, l'affliction, une surprise extraordinaire, enfin, toute cause physique qui produit une compression des muscles de l'œil, fait couler des *larmes*. Les *pleurs*, comme on l'a fort bien observé, sont toujours marqués par quelque chose de lugubre, par une émotion violente, des signes éclatants, une inspiration et une expiration précipitée.

Voyez ces termes mis en opposition par les bons écrivains; les *pleurs* enchérissent toujours sur les *larmes*. Il ne faut pas, dit Saint-Évremont, que les *larmes d'une absence* soient aussi lugubres que les *pleurs des funérailles*. La *tragédie en pleurs*, dit Boileau, nous arrache des *larmes pour nous divertir*.

Rien n'est plus doux que de douces *larmes*; tout est amer dans les *pleurs*. Les *larmes* soulagent, et les *pleurs* semblent aigrir la douleur.

Les *larmes* embellissent souvent la beauté; les *pleurs* la défigurent.

L'homme dur, qui n'a jamais versé de *larmes*, versera des *pleurs*, et pas une *larme* ne tombera sur lui.

La sensibilité, la pitié, la tendresse, les passions douces, répandent des *larmes*: la colère, la fureur, le désespoir, les passions violentes, ne versent que des *pleurs*.

Le repentir sincère nous donne des *larmes*; le remords déchirant n'a que des *pleurs*.

Les *larmes* des femmes, dit un proverbe espagnol, valent beaucoup et coûtent peu. Les *pleurs* des hommes valent peu et coûtent beaucoup.

La différence entre *pleurs* et *larmes* est bien marquée dans ce vers de Voltaire, où Tancrède dit à Argire:

Pardonnez, dans l'état où vous êtes,
Si je mêle à vos *pleurs* mes *larmes* indiscrètes.

On dit une *larme*, et non pas un *pleur* : voilà pourquoi j'ai dit qu'il y avait dans les *pleurs* une sorte d'abondance ou de continuité. Il n'appartient qu'à Bossuet de dire un *pleur*, et encore ce *pleur* est une lamentation, suivant le sens naturel du mot : « là commencera ce *pleur* éternel; là, ce grincement de dents qui n'aura jamais de fin. » *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.* (R.)

820. Larron, Fripon, Filou, Voleur.

Ce sont des gens qui prennent ce qui ne leur appartient pas, avec les différences suivantes. Le *larron* prend en cachette ; il dérobe. Le *fripon* prend par finesse ; il trompe. Le *filou* prend avec adresse et subtilité ; il escamote. Le *voleur* prend de toutes manières, et même de force et avec violence.

Le *larron* craint d'être découvert ; le *fripon* d'être reconnu; le *filou*, d'être surpris; et le *voleur*, d'être pris. (G.)

821. Las, Fatigué, Harassé.

Ces trois termes dénotent également une sorte d'indisposition qui rend le corps inerte au mouvement et à l'action.

On est *las* quand on est affecté du sentiment désagréable de cette inaptitude ; et cette *lassitude*, faisant abstraction de toute cause, peut être forcée ou spontanée; forcée, si elle est l'effet ou la suite d'un mouvement excessif; spontanée, si elle n'a été précédée d'aucun exercice violent que l'on puisse en regarder comme la cause.

On est *fatigué* quand, par le travail ou le mouvement, on s'est mis dans cet état d'inaptitude.

On est *harassé*, quand on ressent une *fatigue* excessive.

Quand on est *las* du travail, il faut le suspendre ou le changer; car ce n'est quelquefois que l'uniformité qui *lasse*. Quand on est *fatigué*, il faut se reposer; quand on est *harassé*, il faut se rétablir. (B.)

822. Lasciveté, Lubricité, Impudicité.

Penchants, passions, vices relatifs aux plaisirs des sens, à l'amour, à la luxure.

Les mots latins *lascivus*, *lascivia*, *lasciviire*, expriment proprement l'idée de bondir, sauter, folâtrer. Nos mots *lascifs* et *lasciveté* ne désignent qu'une forte inclination aux plaisirs des sens, marquée par des mouvements particuliers. Le mot latin *lubricus* signifie glissant, en pente, où l'on ne peut se retenir : nos mots *lubrique* et *lubricité* ne désignent que le penchant violent ou presque irrésistible d'un sexe vers l'autre. *Impudicité* marque, par la négation *in*, le contraire de la *chasteté*, de la *pudeur*, de la *pudicité*.

Le *lascif* tressaille à la vue de son objet ou à la seule idée du plaisir; il désire vivement ; il jouit voluptueusement. Le *lubrique* est emporté vers son objet; sans frein dans ses désirs, dans ses plaisirs il est sans retenue. L'*impudique* se livre sans pudeur à un objet ou à ses goûts; sans respect pour la pureté, il se souille de jouissances criminelles.

La *lasciveté* naît d'un tempérament amoureux, irritable, voluptueux. La *lubricité* consiste dans l'extrême pétulance, l'incontinence hardie, l'insatiable avidité de ce tempérament qui dévore son objet avant d'en jouir; et qui, également irrité par la résistance et par la jouissance, va sans cesse demandant à son objet de nouveaux plaisirs, les provoque par la débauche. L'*impudicité* résulte des sentiments et des mœurs propres à ce tempérament et à ces vices, et contraires à la modération de la nature, à la sainteté des règles.

Ce qui dénote la *lasciveté*, la *lubricité*, l'*impudicité*, comme les regards, les gestes, les postures ; ce qui excite ces penchants, comme des vers, des livres, des tableaux, tout cela s'appelle *lascif*, *lubrique*, *impudique*.

M. Beauzée dit, à la suite des Synonymes de l'abbé Girard, que la *luxure*

est une habitude, un penchant criminel d'un sexe vers un autre ; la *lubricité*, l'influence sensible de ce penchant sur les mouvements indélibérés; la *lasciveté*, la manifestation extérieure de ce penchant par des actes étudiés et prémédités. Je n'ai pas trouvé de raisons capables de justifier ces dernières assertions. (R.)

823. Lasser, Fatiguer.

La continuation d'une même chose *lasse ;* la peine *fatigue :* on se *lasse* à se tenir debout, on se *fatigue* à travailler.

Être *las*, c'est ne pouvoir plus agir; être *fatigué*, c'est avoir trop agi.

La *lassitude* se fait quelquefois sentir sans qu'on ait rien fait ; elle vient alors d'une disposition du corps et d'une lenteur de circulation dans le sang. La *fatigue* est toujours la suite de l'action ; elle suppose un travail rude, ou par la difficulté, ou par la longueur.

Dans le sens figuré, un suppliant *lasse* par sa persévérance, et il *fatigue* par ses importunités.

On se *lasse* d'attendre; on se *fatigue* à poursuivre. (G.)

824. Le, Les.

Un écrivain attentif ne dira pas indifféremment *l'homme* est raisonnable, ou *les* hommes sont raisonnables.

Quand il s'agit de l'universalité des individus, je crois que le singulier de l'article est plus propre à en marquer la totalité physique sans restriction, parce qu'il en fait naturellement naître l'idée par celle de l'unité.

Le pluriel, au contraire, est plus propre à distinguer l'universalité morale, parce que ce nombre avertit naturellement du détail en montrant la pluralité; et que le détail n'étant nécessaire que quand l'uniformité manque, le pluriel indique, par une conséquence assez analogue, que l'universalité n'est pas si entière qu'il ne puisse y avoir des exceptions.

L'usage de l'article singulier *le, la*, est donc particulièrement propre aux cas où l'attribut est, comme disent les philosophes, en matière nécessaire; l'usage du pluriel *les* suppose, au contraire, que l'attribut est en matière contingente.

Ainsi il faut dire *l'homme* est raisonnable, pour faire entendre que la faculté de raisonner, qui est en effet de l'ordre des choses nécessaires, appartient à toute l'espèce humaine et en est un attribut essentiel.

Mais on doit dire *les* hommes sont raisonnables, si l'on veut parler du bon usage de la raison, parce que cet attribut est en matière contingente, et que, dans le détail des individus, plusieurs se trouveraient exceptés de l'universalité. (B., *Gramm. gén.*, l. II, ch. III.)

825. Légal, Légitime, Licite.

Légal se dit proprement des *formes*, des observances, des choses prescrites par la loi positive, sous peine, ou de nullité, ou d'animadversion de la part de la loi. *Légitime* se dit des choses fondées sur la *justice* essentielle ou sur la loi sociale dérivée de la *loi naturelle* de justice : en un mot, sur un droit qu'on ne peut violer sans tomber dans l'injustice. *Licite* se dit proprement des actions ou des choses que les lois regardent du moins comme indifférentes, et qu'elles rendraient moralement mauvaises si elles les défendaient.

C'est la forme qui rend la chose *légale ;* c'est le *droit* qui rend la chose *légitime*; c'est le pouvoir qui rend la chose *licite*.

Une élection est *illégale*, si l'on n'y observe pas toutes les conditions requises par la loi. Une puissance est *illégitime*, si elle exerce la force sans droit, contre notre droit. Un commerce est *illicite*, quoique bon dans l'ordre naturel, si la loi le défend en vertu d'un droit.

Vous avez peut-être de *légitimes* sujets de plainte contre quelqu'un, mais

sans pouvoir intenter une action *légale* contre lui; et la vengeance personnelle et arbitraire n'est jamais *licite*. (R.)

826. Légère, Inconstante, Volage, Changeante.

Tous ces mots sont synonymes. Ce sont des métaphores empruntées de différents objets : *léger*, des corps, tels que les plumes, qui, n'ayant pas assez de masse eu égard à leur surface, sont détournées et emportées çà et là, à chaque instant de leur chute; *inconstant*, de l'atmosphère, de l'air et des vents; *volage*, des oiseaux ; *changeant*, de la surface de la terre ou du ciel, qui n'est pas un moment de même. (*Encycl.*, XVIII, 441.)

Une *légère* ne s'attache pas fortement ; une *inconstante* ne s'attache pas pour longtemps ; une *volage* ne s'attache pas à un seul; une *changeante* ne s'attache pas au même.

La *légère* se donne à un autre, parce que le premier ne la retient pas; l'*inconstante*, parce que son amour est fini; la *volage*, parce qu'elle veut goûter de plusieurs ; et la *changeante*, parce qu'elle veut en goûter de différents.

Les hommes sont ordinairement plus *légers* et plus *inconstants* que les femmes; mais celles-ci sont plus *volages* et plus *changeantes* que les hommes. Ainsi, les premiers pèchent par un fonds d'indifférence qui fait cesser leur attachement; et les secondes, par un fonds d'amour qui leur fait souhaiter de nouveaux attachements. Par conséquent le mérite des hommes me paraît être dans la persévérance, et celui des femmes dans la résistance : le premier est plus rare; le second plus glorieux. Les uns doivent se munir contre les dégoûts, les autres contre les attaques : choses très-difficiles, j'ose même dire impossibles, à moins que la raison, de concert avec le cœur, ne soit également de la partie. (G.)

827. Légèrement, à la légère.

Légèrement énonce une simple modification de la manière dont les choses sont ou doivent être; *à la légère* désigne un costume différent de celui que les choses ont dans l'état naturel : l'adverbe marque une *particularité;* la phrase adverbiale, une *singularité*.

Nous disons armé, vêtu *légèrement* et *à la légère*. Des soldats armés *légèrement* ont des armes et des vêtements qui ne les chargent point. Des soldats armés *à la légère* ont une espèce particulière d'armure qui les distingue.

Au figuré, comme au propre, *légèrement* se dit quelquefois en bonne part : par exemple, lorsqu'il signifie *superficiellement;* mais au figuré nous ne disons *à la légère* qu'en mauvaise part.

Vous ne parlez que *légèrement* d'une chose que vous ne touchez qu'en passant; et ce n'est pas en parler *à la légère*, vous faites bien.

Un panégyriste passe *légèrement* sur les défauts et les torts de son héros; et certes il ne le fait pas *à la légère*, il agit avec réflexion et avec adresse.

Légèrement, pris au figuré, dans le même sens qu'*à la légère*, dénote ou un défaut de réflexion, d'examen, de jugement, ou un défaut d'égards, de ménagement, de bienséance. C'est agir ou inconsidérément ou lestement.

L'homme qui ne réfléchit pas agit *légèrement*; l'homme frivole agit *à la légère*.

Vous parlez *légèrement* lorsqu'il vous échappe une parole imprudente. Vous parlez *à la légère* lorsque vous affectez dans vos discours un ton léger. (R.)

828. Lent, Lambin.

Le *lambin* agit lentement par légèreté, par distraction, par paresse : l'homme *lent* agit lentement par faiblesse, par indisposition, faute d'énergie. Le *lambin* est léger, distrait ; il interrompt son travail à chaque instant pour s'occuper d'objets qui n'y ont point rapport. La vieillesse rend un homme *lent* : la

légèreté rend les jeunes gens *lambins*. On obtient rarement d'un *lambin* un ouvrage suivi et bien fait : un homme *lent* travaille souvent avec attention. *Lambin* est familier ; *lent* est de tous les styles. (L.)

829. Lépreux, Ladre.

Le *lépreux* et le *ladre* sont attaqués de la même maladie. La *lèpre* est le genre de maladie : la *ladrerie* est cette maladie particulière dont un sujet est actuellement atteint.

Les hommes sont plutôt *lépreux*, et les animaux *ladres*. La *lèpre* était très-commune chez les Juifs : la *ladrerie* est assez commune parmi les cochons.

Au figuré, *lèpre* est un mot noble ; on dit *la lèpre du péché* : *ladrerie* est un mot dérisoire ; on appelle *ladrerie* une vilaine et sordide avarice.

Le nom de *lèpre* vient de l'Orient, comme la maladie qu'il désigne.

Ladre désigne l'état très-avancé de la maladie, celui où le corps, tout couvert d'ulcères ou d'écailles, parvient à un si haut degré d'insensibilité, qu'on le perce avec une aiguille sans qu'il en souffre aucune douleur.

Nous disons, tant au physique qu'au moral, qu'un homme est *ladre*, lorsqu'il paraît insensible, que rien ne le pique, qu'il souffre tout sans se plaindre. (R.)

830. Levant, Orient, Est.

Le *levant* est littéralement le lieu où le soleil paraît se lever par rapport à un pays : cette dénomination est tirée du *soleil levant*. L'*orient* est le lieu du ciel où le jour commence à luire, la lumière à briller. L'*est*, est le lieu de l'horizon d'où le vent souffle quand le soleil se lève ; le mot désigne le souffle, le vent *est* que le lever du soleil excite.

Le *levant* appartient proprement à la sphère, à la géographie ; l'*orient*, à la cosmogonie, à l'astronomie ; l'*est*, à la navigation, à la météorologie.

La terre qui est immédiatement devant nous et plus près du soleil *levant*, est notre *levant* ; mais tout l'espace de terre qu'il éclaire avant nous est l'*orient*. Nous appelons *Levant* une portion de l'empire ottoman qui borne d'un côté une partie de l'Europe ; et les vastes contrées des Indes et autres pays éloignés s'appellent *Orient* : tant il est vrai que ce dernier mot a un sens plus vaste. Mais quand il s'agit de diriger notre marche ou de marquer sa direction, nous allons à l'*est*, à l'*ouest*, etc. (R.)

L'*est* est un des quatre points cardinaux, il est opposé à l'*ouest* ; c'est précisément le point où le soleil se lève à l'équinoxe du printemps et à l'équinoxe d'automne, il est à égale distance du nord et du sud.

Le *levant* et l'*orient* désignent le lieu, le pays où le soleil semble se lever, par rapport à un autre pays. Ces deux mots ne précisent pas le point même où le soleil se lève, mais toute l'étendue du ciel et des contrées qu'il éclaire d'abord. Voilà pourquoi nous disons le commerce du *Levant*, les régions de l'*Orient*. *Orient* (du latin : *oriri*) est le mot poétique et savant ; *levant* est le mot usuel et commercial : La coque du *Levant*. L'*orient* est le berceau de la civilisation. (V. F.)

831. Lever, Élever, Soulever, Hausser, Exhausser.

On *lève* en dressant ou en mettant debout. On *élève*, en plaçant dans un lieu ou dans un ordre éminent. On *soulève*, en faisant perdre terre et portant en l'air. On *hausse*, en ajoutant un degré supérieur, soit de situation, soit de force, soit d'étendue. On *exhausse*, en augmentant la dimension perpendiculaire, c'est-à-dire en donnant plus de hauteur par une continuation de la chose même.

On dit *lever* une échelle, *élever* une statue, *soulever* un coffre, *hausser* les épaules et la voix, *exhausser* un bâtiment. (G.)

832. Lever, Hausser.

L'action de *lever* a proprement pour objet d'ôter, de tirer, d'enlever la

chose de la place où elle était. L'action de *hausser* a pour objet propre de donner plus de hauteur, plus d'élévation, un plus haut degré dans la ligne perpendiculaire, à la chose qu'on *hausse*.

Aussi le mot *lever* ne signifie-t-il, dans une foule de cas, qu'ôter une chose de dessus une autre, détacher une partie d'un tout, prendre ou supprimer ce qui était imposé, tirer ce qui était dans un lieu, sans aucune idée de *hausser*, de rendre plus haut, de mettre plus haut, caractère distinctif et ineffaçable de ce dernier terme.

En général, dans les cas où *lever*, outre son idée fondamentale, rappelle celle de hauteur, il désigne seulement la hauteur propre, naturelle, ordinaire d'un corps, qui, par un simple changement de situation et de direction, la reprend sans qu'il y ait rien d'ajouté à sa mesure naturelle, tandis que *hausser*, dans les mêmes cas et par opposition, demande un nouveau degré de hauteur ajouté à la hauteur que l'objet avait déjà.

Vous étiez assis, vous vous *levez*, et vous ne vous *haussez* pas ; vous êtes alors debout et dans votre hauteur; si vous vous mettez sur la pointe du pied, et que vous éleviez les bras tant que vous pouvez pour toucher un objet trop élevé pour vous, vous vous *haussez*, vous vous élevez au-dessus de votre hauteur naturelle. (R.)

833. Lever un plan, Faire un plan.

Lever un plan et *faire un plan* sont deux opérations très-distinctes.

On *lève un plan* en travaillant sur le terrain, c'est-à-dire en prenant des angles et en mesurant des lignes, dont on écrit les dimensions dans un registre, afin de s'en ressouvenir *pour faire le plan*.

Faire un plan, c'est tracer en petit sur du papier, du carton ou toute autre matière semblable, les angles et les lignes déterminées sur le terrain dont on a *levé le plan*, de manière que la figure tracée sur la carte ou décrite sur le papier soit tout à fait semblable à celle du terrain, et possède en petit, quant à ses dimensions, tout ce que l'autre contient en grand. (*Encyclop.*, IX, 443.)

834. Libéralité, Largesse.

La *libéralité* est la vertu qui donne *librement*, gratuitement, généreusement, celle d'un homme *libre*, puissant, noble. Le don ou la chose donnée est une *libéralité*. Au figuré, on a dit *largesse* pour exprimer les dons faits d'une main *large* (*larga manu*, disent les Latins), ou la grande étendue de ces dons.

La *libéralité* est un don généreux, la *largesse* une ample *libéralité*. Ce qu'on donne *libéralement* n'est pas dû; ce qu'on donne *largement* n'est pas compté ou mesuré. S'il y a dans les *libéralités* de l'abondance, il y aura dans les *largesses* de la profusion. Mais la *libéralité* est toujours un don, tandis que la *largesse* n'est souvent que profusion dans la dépense. On peut payer *largement*, sans avoir le mérite de la *libéralité*.

L'économie peut suffire pour des *libéralités*; pour des *largesses*, il faut de l'opulence. Dans les occasions d'exercer la charité, la bienfaisance, la bienveillance envers les pauvres, envers un client, envers un ami, on fait des *libéralités*; dans les occasions d'apparat, des fêtes, des réjouissances envers la tourbe, la populace, la canaille, on fait des *largesses*. (R.)

835. Libéralité, Générosité.

Ces deux mots ont une racine semblable: l'un vient du latin *liberalis*, qui convient à un homme libre ; l'autre du latin *generosus*, de race, de noblesse.

Si le motif qui fait agir est le même, il y a une assez grande différence dans les effets.

L'homme *généreux* s'oublie lui-même et est *libéral* même de sa personne, tandis que le *libéral* n'est *généreux* que par sa facilité à donner. Lorsque la

libéralité va jusqu'à nous faire prendre sur notre nécessaire, elle n'est pas loin d'être de la *générosité*. La Rochefoucauld a raison de dire qu'on n'est *libéral* que quand on donne sans intérêt, mais le désintéressement n'est pas la seule condition de la *libéralité* ; il faut, sans le réclamer jamais, savoir le prix de ses dons, autrement l'on tombe dans la prodigalité. On peut être d'instinct et de nature *libéral*, sans pouvoir exercer sa *libéralité*. La *libéralité* est une vertu de grand seigneur. La *générosité* est de toutes les conditions; bien des gens n'auraient que de la *libéralité*, s'ils étaient riches, que la pauvreté fait *généreux;* ils font *libéralement* don de leur personne ; c'est la seule chose qu'ils aient à donner. (V. F.)

836. Liberté, Franchise.

La *liberté* est le pouvoir de réduire en actes ses facultés, ou d'exercer sa volonté. La *franchise* est une exemption de charges ou de conditions onéreuses sur l'exercice de ses facultés et de sa volonté. La *liberté* exige la faculté et la possibilité présente de faire la chose : la *franchise* lui facilite l'exécution entière de la chose par la levée de quelque obstacle ou de quelque difficulté. La *liberté* peut être gênée, restreinte, traversée, arrêtée; la *franchise* la délivre de gêne et d'embarras.

La *liberté* a d'ailleurs un domaine infiniment plus étendu que la *franchise*. Il y a toutes sortes de *libertés : liberté* physique, *liberté* morale, *liberté* théologique, *liberté* civile, etc. La *franchise* n'a guère lieu que dans l'ordre politique, l'ordre civil, l'ordre moral. Je veux dire que l'usage du mot *franchise* est restreint à tel ou tel ordre de choses ; au lieu que partout où il s'agit de pouvoir faire ou ne pas faire, il y a *liberté*.

On dit qu'un peuple est politiquement *libre* lorsqu'il est gouverné par lui-même ; est-ce qu'il n'est pas toujours gouverné par des lois et par des magistrats bons ou mauvais? On appelle un peuple *franc*, lorsqu'il n'est point assujetti à des impôts.

Il est faux que l'on soit *libre* dès qu'on n'obéit qu'aux lois : et si ces lois sont tyranniques? La *liberté* n'est que dans la jouissance pleine et entière de ses droits. Il est ridicule de se croire *franc* d'une charge, parce qu'on ne la supporte pas en personne ; la *franchise* n'est réelle qu'autant que la charge ne retombe pas indirectement sur vous, comme la taille de votre fermier y retombe.

La *liberté* regarde également le droit naturel, le droit commun, le droit positif : la *franchise* n'est proprement que du droit positif. La *liberté* sera plutôt dans la règle générale ; la *franchise*, dans l'exception particulière. La *liberté* suppose plutôt un droit ; la *franchise*, un privilége. C'est pour une province une *liberté* que de s'imposer elle-même ; c'est pour un ordre de citoyens une *franchise* que de n'être pas imposé.

La *liberté* est commune à la nation ; la *franchise* est pour certain ordre de l'État ou pour de simples particuliers.

Le mot *franchise* s'applique principalement aux exemptions de droits pécuniaires, et c'est là surtout que la *franchise* est bien distinguée de la *liberté*.

Les lois prohibitives ôtent la *liberté* du commerce ; les lois fiscales en ôtent la *franchise*. Un commerce est *libre* dans tous les ports ; il n'est *franc* que dans les ports privilégiés ; là, j'ai la *liberté* de passer avec une marchandise, en payant; un autre qui a la *franchise*, passe sans payer.

Au moral, la *franchise* est une *liberté* de parler exempte de toute dissimulation. Dans quelque sens qu'on prenne ce mot, dit M. de Voltaire, il donne toujours une idée de *liberté*.

La *franchise* fait dire ce qu'on pense ; la *liberté* fait oser dire ce qu'on dit. C'est la vérité, c'est la droiture qui inspire la *franchise* ; c'est la hardiesse, c'est le courage qui inspire la *liberté*. On parle avec *franchise* à ses amis, à

ceux qui demandent des conseils : on parle avec *liberté* à des supérieurs, à ceux à qui l'on doit des ménagements. (R.)

837. Libertin, Vagabond, Bandit.

Le dérèglement est le partage de tous les trois : mais le *libertin* pèche proprement contre les bonnes mœurs ; la passion ou l'amour du plaisir le domine. Le *vagabond* manque par la conduite ; l'indocilité ou l'amour excessif de la liberté l'écarte des bonnes compagnies. Le *bandit* pèche par le cœur et la probité, il ne se conforme pas même aux lois civiles. (G.)

838. Libre, Indépendant.

Un être *libre* est celui qui n'est asservi à aucune contrainte. Un être *indépendant* est celui qui n'est soumis à aucune considération. La *liberté* consiste dans l'affranchissement des actions ; l'*indépendance*, dans l'affranchissement des volontés. Un homme *libre* ne fait que ce qu'il veut ; un homme *indépendant* ne veut que ce qui lui plaît, sans avoir de motif qui l'oblige à diriger ses volontés d'un côté plutôt que d'un autre.

L'homme est un être *libre* : il a le choix de ses actions ; mais il n'est pas *indépendant*, parce qu'il a toujours des motifs qui déterminent ses volontés : il n'est jamais *indépendant* de son devoir, quoiqu'il soit *libre* de ne pas s'y conformer.

Un peuple *libre* est celui qui se gouverne par les lois qu'il s'est données, et qu'il peut changer sans qu'aucun individu soit privé de la faculté de concourir à ces changements. Un peuple, considéré comme peuple, est *indépendant* tant qu'il n'est soumis à aucune loi. L'*indépendance* politique ne peut exister dans l'état de civilisation, mais la *liberté* politique n'exclut pas les bonnes lois et le bon ordre : l'une consiste dans l'égalité des droits, l'autre dans la nullité des devoirs. Les troubles civils sont venus souvent de ce que l'on a confondu la *liberté* avec l'*indépendance*.

En ne parlant que des individus et des rapports sociaux, un homme *libre* est celui qui n'a pas d'engagement ; pour ne pas être *indépendant*, il suffit d'avoir des entours. Un homme qui n'est pas marié est *libre* ; mais il a des parents ou des amis qu'il ne veut pas désobliger, il n'est pas *indépendant*.

Avoir l'esprit *libre* est avoir l'esprit dégagé des soins, des soucis qui l'assujettissent et le forcent à s'occuper de certaines idées. Un esprit *indépendant* est celui qui ne se laisse diriger par aucun préjugé et dominer par aucune autorité.

Une âme *libre* est celle que rien ne peut asservir ; un caractère *indépendant* est celui qui ne veut s'assujettir à rien.

Un homme ferme peut être *libre* sous la domination la plus dure, s'il n'y reste soumis que par sa volonté ; mais tant qu'il y veut rester soumis, il n'est point *indépendant*.

Le manque de *liberté* porte d'ordinaire sur les actions importantes de la vie, la *dépendance* sur les actions de détail ; car ce sont les seules qu'on puisse soumettre volontairement aux autres.

On peut être privé de sa *liberté* et le sentir à peine ; il y a des esclaves heureux. La *dépendance* se fait apercevoir à tous les instants ; poussée à un certain point, il est rare qu'elle ne soit pas pénible.

Un animal *libre* est *indépendant* ; car ses actions une fois *libres*, rien n'assujettit ses volontés. L'homme possède la *liberté* morale ; mais l'*indépendance* morale n'existe pour personne. (F. G.)

839. Se licencier, S'émanciper.

Se *licencier*, se donner congé, ou plutôt prendre la *licence*, dans l'acception

usitée du mot : *Licence*, abus de la liberté, liberté immodérée. *S'émanciper*, se mettre hors de tutelle ou de puissance, ou plutôt prendre une *liberté* qu'on n'a pas ou qu'on ne prenait pas.

Se *licencier* dit manifestement plus que *s'émanciper*. Plus les femmes cherchent à *s'émanciper* et à se *licencier*, dit Bourdaloue, plus elles s'exposeront à des mécontentements et à des ennuis. Se *licencier* ne se dit qu'en matière morale, quand on sort des bornes du devoir, du respect, de la modestie. *S'émanciper* peut être familièrement dit dans les choses indifférentes qu'on n'avait pas osé faire, qui ne sont que hardies; mais, à la rigueur, il marque seulement trop de liberté au lieu d'une vraie *licence*.

Qui *s'émancipe* pourra bientôt se *licencier*. (R.)

840. Licite, Permis.—Loisible.

On peut faire l'un et l'autre : ce qui est *licite*, parce qu'aucune loi ne l'a déclaré mauvais; ce qui est *permis*, parce qu'une loi expresse l'a autorisé.

Ce qui est *licite*, tant que la loi n'a rien prononcé de contraire, est indifférent en soi : ce qui est *permis*, avant que la loi s'expliquât, était mauvais en vertu d'une autre loi antérieure.

Ce qui cesse d'être *licite* devient *illicite*, et ces deux termes ont un rapport plus marqué à l'usage que l'on doit faire de sa liberté; ils caractérisent les objets de nos devoirs. Ce qui cesse d'être *permis* devient défendu; et ces termes ont un rapport plus marqué à l'empire de la loi : ils caractérisent notre dépendance.

L'usage de la viande est *licite* en soi ; mais l'Église l'ayant défendu pour certains jours de l'année, il n'est *permis* alors qu'à ceux qui, sur de justes motifs, sont dispensés de l'abstinence par l'autorité de l'Église même : il est *illicite* pour tous les autres. (B.)

La grande différence qui existe entre ces deux mots, c'est que *licite* est devenu un mot à peu près technique, tandis que *permis* est de tous les styles. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi, et principalement par la loi de l'Église est *licite*; toute autorité a le droit d'accorder des permissions et par conséquent de faire les choses *permises*. Les grands se croient tout *permis* (Massillon); c'est-à-dire qu'ils se permettent tout. Tout ce qui flatte leurs désirs leur paraît *permis* (Fléchier), c'est-à-dire qu'ils n'obéissent à d'autre loi qu'à leurs passions. *Permis* va quelquefois jusqu'à signifier possible. Il a montré qu'il n'est pas *permis* aux rebelles de faire perdre la majesté à un roi qui sait se connaître. (Bossuet.) Celui à qui il est *permis* plus qu'il n'est juste, veut plus qu'il ne lui est *permis*. (Bossuet.) On appellera encore *permis* tout ce qui n'est pas réprouvé par les mœurs d'une nation, ni réprimé par le ridicule. Chez une nation si vaine que la nôtre, la vanité des petites choses est la seule *permise*, parce qu'elle est à la portée de tout le monde. (La Harpe.)

Elle convient qu'il n'est pas *permis* à un certain âge de faire la jeune. (La Bruyère). Molière ne donne-t-il pas l'explication de cette pensée :

... A son âge, il sied mal de faire la jolie.

Une sorte de coquetterie est *permise* aux filles à marier. (J.-J. Rousseau.) Cette coquetterie a en vue, comme on dit, le bon motif.

Quand La Harpe dit qu'il n'est jamais *permis* d'insulter au génie, au malheur, à la pauvreté, il entend que nulle autorité, nulle circonstance ne peuvent prévaloir contre le respect qui est dû aux grands hommes, aux malheureux et aux pauvres. Et il a raison de dire jamais, car ce qui est défendu aujourd'hui peut être *permis* demain. Une liberté *permise* entre amis devient inconvenante en présence d'étrangers.

Loisible voulait dire d'abord qu'on a le temps, le *loisir* de faire : il est en ce sens fréquemment employé par Rabelais, surtout avec une négation : autre

propos ne nous fut *loisible* avec eux tenir. On trouve dans Molière le même mot dans une autre acception. Célimène dit à Alceste :

—Eh bien! allez, sortez, il vous est tout *loisible*.

Cela peut pourtant s'expliquer par cette phrase : Faites de votre temps ce que vous voudrez. On le rencontre encore dans le style officiel du XVIe et du XVIIe siècle. Nous ne l'avons rappelé que parce que déjà regretté par Marmontel, il semble oublié tout à fait.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher cette expression de Racine :

Oui, madame, *à loisir* vous pouvez vous défendre.

Il n'est pas étonnant que *loisible* ait été pris dans le sens de *permis* : le temps est une condition essentielle de la liberté. (V. F.)

841. Lien, Liaison.

Le *lien* est l'objet qui sert à faire la *liaison*.

Le *lien* est indépendant des choses liées.

La *liaison* n'existe pas par elle-même, ce n'est que le rapport établi entre les choses unies par le *lien*.

Quelquefois *liaison* s'entend de la connexité de choses mêlées et confondues ensemble, sans qu'il y ait de *lien;* mais elle n'existe qu'en raison des choses liées.

Un *lien* est par lui-même, les *liens* du sang.

Une *liaison* se fait, il faut éviter les *liaisons* dangereuses. (V. F.)

842. Lier, Attacher.

On *lie* pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent. On *attache* pour arrêter une chose ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne.

On *lie* les pieds et les mains d'un criminel, et on l'*attache* à un poteau.

On *lie* un faisceau de verges avec une corde : on *attache* une planche avec un clou.

Dans le sens figuré, un homme est *lié* lorsqu'il n'a pas la liberté d'agir; c'est dans ce sens qu'on dit : *lier* les bras à quelqu'un, et il est *attaché* quand il n'est pas en état de changer de parti ou de le quitter.

L'autorité et le pouvoir *lient*. L'intérêt et l'amour *attachent*.

Nous ne croyons pas être *liés* lorsque nous ne voyons pas nos liens; et nous ne sentons pas que nous sommes *attachés* lorsque nous ne pensons point à faire usage de notre liberté. (G.)

Lier : serrer avec un lien, de manière à réunir ensemble les parties et en faire un tout. *Lier* une gerbe de blé, un fagot.

Attacher : joindre une chose à une autre au moyen d'un crochet, d'un clou, d'un lien.

La chose *liée* n'est plus libre, mais peut être indépendante de toute autre. La chose *attachée* ne peut s'écarter de celle à laquelle elle est *attachée*.

Lié indique l'état, *attaché* l'état et la situation. Dans l'épître de Boileau, Louis XIV se plaint d'être *lié* (c'est-à-dire empêché d'agir) par sa grandeur qui l'*attache* au rivage.

Les parties de la chose *liée* ne peuvent plus s'écarter les unes des autres; ce qui est *lié* n'est plus libre. Une personne *liée* perd l'usage de ses mouvements. Quand on a les bras *liés* on ne peut plus les remuer : ils sont serrés ou l'un contre l'autre, ou le long du corps, ou « derrière le dos. » (Fénelon.) L'expression « avoir les bras *liés* » veut dire être dans l'impuissance.

On dit cependant *lier* deux choses ensemble, et alors *lier* devient tout à fait synonyme d'*attacher;* mais deux choses *liées* entre elles sont si intimement unies qu'elles n'en font pour ainsi dire plus qu'une. *Lier* les idées, les mots,

c'est les enchaîner à la suite les uns des autres sans qu'il s'y voie d'interruption. Deux notes *liées* s'exécutent d'un même coup, comme une seule.

Attacher veut dire fixer en un endroit, mais ce qui est *attaché* garde une liberté relative. Un chien *attaché* peut atteindre encore à une certaine distance; aussi le proverbe a-t-il soin de dire : nos chiens sont *liés*; il renchérit sur la vérité pour ôter tout sujet de crainte. Molière exagère aussi l'expression quand il fait dire à la femme de Lucas : Là où la chèvre est *liée*, il faut qu'elle broute. C'est qu'en effet son mari la tient de court.

Au figuré la même différence subsiste. Il faut *lier* davantage les soldats avec la nation. (Bernardin de Saint-Pierre.)

Unissez vos chagrins, *liez* vos intérêts. (Racine.)

Deux choses *attachées* l'une à l'autre restent distinctes.

Les hommes ont *attaché* des noms pompeux à toutes les entreprises des passions. (Massillon.) Si vous *attachez* les récompenses et les honneurs à la vertu. (Fénelon.)

Le devoir, la foi jurée, la parole *lient*, obligent.

L'affection, la reconnaissance *attachent*.

... *Lié* par un devoir barbare. (Racine.)

Direz-vous que l'amour ne vous *attache* point à elle ? (Fénelon.)

Lier s'emploie seul, il dit tout par lui-même. A *attacher* on joint souvent les mots liens, nœuds, chaînes pour expliquer la force de l'engagement. On est plus ou moins solidement *attaché*; on est *lié*, ou on ne l'est pas.

Les nœuds qui m'*attachent* à vous. (Racine.)

Les mêmes *liens* qui l'*attacherent* au prince son époux, l'*attachèrent* à la France. (Massillon.) La gloire et les honneurs sont l'unique *lien* et le seul devoir qui les *attachent*. (Id.)

On dit être *attaché* à quelqu'un, être *lié* avec quelqu'un; l'*attachement* est personnel : on peut être *attaché* à quelqu'un qui ne se soucie point de notre affection, ou l'ignore. La *liaison* est réciproque : deux époux, deux amis sont *liés* ensemble. (V. F.)

843. Lieu, Endroit, Place, Emplacement.

Lieu marque un total d'espace :

Sommes-nous chez les Turcs, pour enfermer les femmes ?
Car on dit qu'on les tient esclaves en ce lieu.

Endroit n'indique proprement que la partie d'un espace plus étendu : Il dit que la ville a des *endroits* faibles et mal fortifiés. (La Bruyère.) *Place* insinue une idée d'ordre et d'arrangement. Ainsi l'on dit le *lieu* de l'habitation, l'*endroit* d'un livre cité :

..... Hippocrate commande
Et dit en quelque *endroit*..... (Regnard.)

la *place* d'un convive ou de quelqu'un qui a séance dans une assemblée.

On est dans le *lieu*. On cherche l'*endroit*. On occupe la *place*.

Paris est le *lieu* du monde le plus agréable. Les espions vont dans tous les *endroits* de la ville. Les premières *places* ne sont pas toujours les plus commodes.

Il faut, tant qu'on peut, préférer les *lieux* sains, les *endroits* connus, et les *places* convenables. (G.)

L'*emplacement* est une *place* qui convient à sa destination et se dit surtout d'une étendue de terrain où l'on a dessein d'élever des bâtiments.

L'abbé Girard ne parle pas de l'acception du mot *lieu* qu'on trouve dans le passage suivant du *Lutrin* :

Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéants faisaient chanter matines,
Veillaient à bien dîner et laissaient, en leur *lieu*,
A des chantres gagés le soin de louer Dieu.

propos ne nous fut *loisible* avec eux tenir. On trouve dans Molière le même mot dans une autre acception. Célimène dit à Alceste :

—Eh bien! allez, sortez, il vous est tout *loisible*.

Cela peut pourtant s'expliquer par cette phrase : Faites de votre temps ce que vous voudrez. On le rencontre encore dans le style officiel du XVIe et du XVIIe siècle. Nous ne l'avons rappelé que parce que déjà regretté par Marmontel, il semble oublié tout à fait.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher cette expression de Racine :

Oui, madame, *à loisir* vous pouvez vous défendre.

Il n'est pas étonnant que *loisible* ait été pris dans le sens de *permis* : le temps est une condition essentielle de la liberté. (V. F.)

841. Lien, Liaison.

Le *lien* est l'objet qui sert à faire la *liaison*.

Le *lien* est indépendant des choses liées.

La *liaison* n'existe pas par elle-même, ce n'est que le rapport établi entre les choses unies par le *lien*.

Quelquefois *liaison* s'entend de la connexité de choses mêlées et confondues ensemble, sans qu'il y ait de *lien;* mais elle n'existe qu'en raison des choses liées.

Un *lien* est par lui-même, les *liens* du sang.

Une *liaison* se fait, il faut éviter les *liaisons* dangereuses. (V. F.)

842. Lier, Attacher.

On *lie* pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent. On *attache* pour arrêter une chose ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne.

On *lie* les pieds et les mains d'un criminel, et on l'*attache* à un poteau.

On *lie* un faisceau de verges avec une corde : on *attache* une planche avec un clou.

Dans le sens figuré, un homme est *lié* lorsqu'il n'a pas la liberté d'agir; c'est dans ce sens qu'on dit : *lier* les bras à quelqu'un, et il est *attaché* quand il n'est pas en état de changer de parti ou de le quitter.

L'autorité et le pouvoir *lient*. L'intérêt et l'amour *attachent*.

Nous ne croyons pas être *liés* lorsque nous ne voyons pas nos liens; et nous ne sentons pas que nous sommes *attachés* lorsque nous ne pensons point à faire usage de notre liberté. (G.)

Lier : serrer avec un lien, de manière à réunir ensemble les parties et en faire un tout. *Lier* une gerbe de blé, un fagot.

Attacher : joindre une chose à une autre au moyen d'un crochet, d'un clou, d'un lien.

La chose *liée* n'est plus libre, mais peut être indépendante de toute autre. La chose *attachée* ne peut s'écarter de celle à laquelle elle est *attachée*.

Lié indique l'état, *attaché* l'état et la situation. Dans l'épître de Boileau, Louis XIV se plaint d'être *lié* (c'est-à-dire empêché d'agir) par sa grandeur qui l'*attache* au rivage.

Les parties de la chose *liée* ne peuvent plus s'écarter les unes des autres; ce qui est *lié* n'est plus libre. Une personne *liée* perd l'usage de ses mouvements. Quand on a les bras *liés* on ne peut plus les remuer : ils sont serrés ou l'un contre l'autre, ou le long du corps, ou « derrière le dos. » (Fénelon.) L'expression « avoir les bras *liés* » veut dire être dans l'impuissance.

On dit cependant *lier* deux choses ensemble, et alors *lier* devient tout à fait synonyme d'*attacher;* mais deux choses *liées* entre elles sont si intimement unies qu'elles n'en font pour ainsi dire plus qu'une. *Lier* les idées, les mots,

c'est les enchaîner à la suite les uns des autres sans qu'il s'y voie d'interruption. Deux notes *liées* s'exécutent d'un même coup, comme une seule.

Attacher veut dire fixer en un endroit, mais ce qui est *attaché* garde une liberté relative. Un chien *attaché* peut atteindre encore à une certaine distance; aussi le proverbe a-t-il soin de dire : nos chiens sont *liés*; il renchérit sur la vérité pour ôter tout sujet de crainte. Molière exagère aussi l'expression quand il fait dire à la femme de Lucas : Là où la chèvre est *liée*, il faut qu'elle broute. C'est qu'en effet son mari la tient de court.

Au figuré la même différence subsiste. Il faut *lier* davantage les soldats avec la nation. (Bernardin de Saint-Pierre.)

Unissez vos chagrins, *liez* vos intérêts. (Racine.)

Deux choses *attachées* l'une à l'autre restent distinctes.

Les hommes ont *attaché* des noms pompeux à toutes les entreprises des passions. (Massillon.) Si vous *attachez* les récompenses et les honneurs à la vertu. (Fénelon.)

Le devoir, la foi jurée, la parole *lient*, obligent.

L'affection, la reconnaissance *attachent*.

... *Lié* par un devoir barbare. (Racine.)

Direz-vous que l'amour ne vous *attache* point à elle ? (Fénelon.)

Lier s'emploie seul, il dit tout par lui-même. A *attacher* on joint souvent les mots liens, nœuds, chaînes pour expliquer la force de l'engagement. On est plus ou moins solidement *attaché;* on est *lié*, ou on ne l'est pas.

Les nœuds qui m'*attachent* à vous. (Racine.)

Les mêmes *liens* qui l'*attachèrent* au prince son époux, l'*attachèrent* à la France. (Massillon.) La gloire et les honneurs sont l'unique *lien* et le seul devoir qui les *attachent*. (Id.)

On dit être *attaché* à quelqu'un, être *lié* avec quelqu'un; l'*attachement* est personnel : on peut être *attaché* à quelqu'un qui ne se soucie point de notre affection, ou l'ignore. La *liaison* est réciproque : deux époux, deux amis sont *liés* ensemble. (V. F.)

843. Lieu, Endroit, Place, Emplacement.

Lieu marque un total d'espace :

Sommes-nous chez les Turcs, pour enfermer les femmes?
Car on dit qu'on les tient esclaves en ce lieu.

Endroit n'indique proprement que la partie d'un espace plus étendu : Il dit que la ville a des *endroits* faibles et mal fortifiés. (La Bruyère.) *Place* insinue une idée d'ordre et d'arrangement. Ainsi l'on dit le *lieu* de l'habitation, l'*endroit* d'un livre cité :

..... Hippocrate commande
Et dit en quelque *endroit*..... (Regnard.)

la *place* d'un convive ou de quelqu'un qui a séance dans une assemblée.

On est dans le *lieu*. On cherche l'*endroit*. On occupe la *place*.

Paris est le *lieu* du monde le plus agréable. Les espions vont dans tous les *endroits* de la ville. Les premières *places* ne sont pas toujours les plus commodes.

Il faut, tant qu'on peut, préférer les *lieux* sains, les *endroits* connus, et les *places* convenables. (G.)

L'*emplacement* est une *place* qui convient à sa destination et se dit surtout d'une étendue de terrain où l'on a dessein d'élever des bâtiments.

L'abbé Girard ne parle pas de l'acception du mot *lieu* qu'on trouve dans le passage suivant du *Lutrin* :

Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéants faisaient chanter matines,
Veillaient à bien dîner et laissaient, en leur *lieu*,
A des chantres gagés le soin de louer Dieu.

propos ne nous fut *loisible* avec eux tenir. On trouve dans Molière le même mot dans une autre acception. Célimène dit à Alceste :

—Eh bien! allez, sortez, il vous est tout *loisible*.

Cela peut pourtant s'expliquer par cette phrase : Faites de votre temps ce que vous voudrez. On le rencontre encore dans le style officiel du XVIe et du XVIIe siècle. Nous ne l'avons rappelé que parce que déjà regretté par Marmontel, il semble oublié tout à fait.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher cette expression de Racine :

Oui, madame, *à loisir* vous pouvez vous défendre.

Il n'est pas étonnant que *loisible* ait été pris dans le sens de *permis* : le temps est une condition essentielle de la liberté. (V. F.)

841. Lien, Liaison.

Le *lien* est l'objet qui sert à faire la *liaison*.

Le *lien* est indépendant des choses liées.

La *liaison* n'existe pas par elle-même, ce n'est que le rapport établi entre les choses unies par le *lien*.

Quelquefois *liaison* s'entend de la connexité de choses mêlées et confondues ensemble, sans qu'il y ait de *lien;* mais elle n'existe qu'en raison des choses liées.

Un *lien* est par lui-même, les *liens* du sang.

Une *liaison* se fait, il faut éviter les *liaisons* dangereuses. (V. F.)

842. Lier, Attacher.

On *lie* pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent. On *attache* pour arrêter une chose ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne.

On *lie* les pieds et les mains d'un criminel, et on l'*attache* à un poteau.

On *lie* un faisceau de verges avec une corde : on *attache* une planche avec un clou.

Dans le sens figuré, un homme est *lié* lorsqu'il n'a pas la liberté d'agir; c'est dans ce sens qu'on dit : *lier* les bras à quelqu'un, et il est *attaché* quand il n'est pas en état de changer de parti ou de le quitter.

L'autorité et le pouvoir *lient*. L'intérêt et l'amour *attachent*.

Nous ne croyons pas être *liés* lorsque nous ne voyons pas nos liens; et nous ne sentons pas que nous sommes *attachés* lorsque nous ne pensons point à faire usage de notre liberté. (G.)

Lier : serrer avec un lien, de manière à réunir ensemble les parties et en faire un tout. *Lier* une gerbe de blé, un fagot.

Attacher : joindre une chose à une autre au moyen d'un crochet, d'un clou, d'un lien.

La chose *liée* n'est plus libre, mais peut être indépendante de toute autre. La chose *attachée* ne peut s'écarter de celle à laquelle elle est *attachée*.

Lié indique l'état, *attaché* l'état et la situation. Dans l'épître de Boileau, Louis XIV se plaint d'être *lié* (c'est-à-dire empêché d'agir) par sa grandeur qui l'*attache* au rivage.

Les parties de la chose *liée* ne peuvent plus s'écarter les unes des autres; ce qui est *lié* n'est plus libre. Une personne *liée* perd l'usage de ses mouvements. Quand on a les bras *liés* on ne peut plus les remuer : ils sont serrés ou l'un contre l'autre, ou le long du corps, ou « derrière le dos. » (Fénelon.) L'expression « avoir les bras *liés* » veut dire être dans l'impuissance.

On dit cependant *lier* deux choses ensemble, et alors *lier* devient tout à fait synonyme d'*attacher;* mais deux choses *liées* entre elles sont si intimement unies qu'elles n'en font pour ainsi dire plus qu'une. *Lier* les idées, les mots,

c'est les enchaîner à la suite les uns des autres sans qu'il s'y voie d'interruption. Deux notes *liées* s'exécutent d'un même coup, comme une seule.

Attacher veut dire fixer en un endroit, mais ce qui est *attaché* garde une liberté relative. Un chien *attaché* peut atteindre encore à une certaine distance; aussi le proverbe a-t-il soin de dire : nos chiens sont *liés*; il renchérit sur la vérité pour ôter tout sujet de crainte. Molière exagère aussi l'expression quand il fait dire à la femme de Lucas : Là où la chèvre est *liée*, il faut qu'elle broute. C'est qu'en effet son mari la tient de court.

Au figuré la même différence subsiste. Il faut *lier* davantage les soldats avec la nation. (Bernardin de Saint-Pierre.)

Unissez vos chagrins, *liez* vos intérêts. (Racine.)

Deux choses *attachées* l'une à l'autre restent distinctes.

Les hommes ont *attaché* des noms pompeux à toutes les entreprises des passions. (Massillon.) Si vous *attachez* les récompenses et les honneurs à la vertu. (Fénelon.)

Le devoir, la foi jurée, la parole *lient*, obligent.

L'affection, la reconnaissance *attachent*.

... *Lié* par un devoir barbare. (Racine.)

Direz-vous que l'amour ne vous *attache* point à elle ? (Fénelon.)

Lier s'emploie seul, il dit tout par lui-même. A *attacher* on joint souvent les mots liens, nœuds, chaînes pour expliquer la force de l'engagement. On est plus ou moins solidement *attaché*; on est *lié*, ou on ne l'est pas.

Les nœuds qui m'*attachent* à vous. (Racine.)

Les mêmes *liens* qui l'*attachèrent* au prince son époux, l'*attachèrent* à la France. (Massillon.) La gloire et les honneurs sont l'unique *lien* et le seul devoir qui les *attachent*. (Id.)

On dit être *attaché* à quelqu'un, être *lié* avec quelqu'un; l'*attachement* est personnel : on peut être *attaché* à quelqu'un qui ne se soucie point de notre affection, ou l'ignore. La *liaison* est réciproque : deux époux, deux amis sont *liés* ensemble. (V. F.)

843. Lieu, Endroit, Place, Emplacement.

Lieu marque un total d'espace :

Sommes-nous chez les Turcs, pour enfermer les femmes ?
Car on dit qu'on les tient esclaves en ce lieu.

Endroit n'indique proprement que la partie d'un espace plus étendu : Il dit que la ville a des *endroits* faibles et mal fortifiés. (La Bruyère.) *Place* insinue une idée d'ordre et d'arrangement. Ainsi l'on dit le *lieu* de l'habitation, l'*endroit* d'un livre cité :

..... Hippocrate commande
Et dit en quelque *endroit*..... (Regnard.)

la *place* d'un convive ou de quelqu'un qui a séance dans une assemblée.

On est dans le *lieu*. On cherche l'*endroit*. On occupe la *place*.

Paris est le *lieu* du monde le plus agréable. Les espions vont dans tous les *endroits* de la ville. Les premières *places* ne sont pas toujours les plus commodes.

Il faut, tant qu'on peut, préférer les *lieux* sains, les *endroits* connus, et les *places* convenables. (G.)

L'*emplacement* est une *place* qui convient à sa destination et se dit surtout d'une étendue de terrain où l'on a dessein d'élever des bâtiments.

L'abbé Girard ne parle pas de l'acception du mot *lieu* qu'on trouve dans le passage suivant du *Lutrin* :

Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéants faisaient chanter matines,
Veillaient à bien dîner et laissaient, en leur *lieu*,
A des chantres gagés le soin de louer Dieu.

propos ne nous fut *loisible* avec eux tenir. On trouve dans Molière le même mot dans une autre acception. Célimène dit à Alceste :

—Eh bien! allez, sortez, il vous est tout *loisible*.

Cela peut pourtant s'expliquer par cette phrase : Faites de votre temps ce que vous voudrez. On le rencontre encore dans le style officiel du XVIe et du XVIIe siècle. Nous ne l'avons rappelé que parce que déjà regretté par Marmontel, il semble oublié tout à fait.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher cette expression de Racine :

Oui, madame, *à loisir* vous pouvez vous défendre.

Il n'est pas étonnant que *loisible* ait été pris dans le sens de *permis* : le temps est une condition essentielle de la liberté. (V. F.)

841. Lien, Liaison.

Le *lien* est l'objet qui sert à faire la *liaison*.

Le *lien* est indépendant des choses liées.

La *liaison* n'existe pas par elle-même, ce n'est que le rapport établi entre les choses unies par le *lien*.

Quelquefois *liaison* s'entend de la connexité de choses mêlées et confondues ensemble, sans qu'il y ait de *lien;* mais elle n'existe qu'en raison des choses liées.

Un *lien* est par lui-même, les *liens* du sang.

Une *liaison* se fait, il faut éviter les *liaisons* dangereuses. (V. F.)

842. Lier, Attacher.

On *lie* pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent. On *attache* pour arrêter une chose ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne.

On *lie* les pieds et les mains d'un criminel, et on l'*attache* à un poteau.

On *lie* un faisceau de verges avec une corde : on *attache* une planche avec un clou.

Dans le sens figuré, un homme est *lié* lorsqu'il n'a pas la liberté d'agir; c'est dans ce sens qu'on dit : *lier* les bras à quelqu'un, et il est *attaché* quand il n'est pas en état de changer de parti ou de le quitter.

L'autorité et le pouvoir *lient*. L'intérêt et l'amour *attachent*.

Nous ne croyons pas être *liés* lorsque nous ne voyons pas nos liens; et nous ne sentons pas que nous sommes *attachés* lorsque nous ne pensons point à faire usage de notre liberté. (G.)

Lier : serrer avec un lien, de manière à réunir ensemble les parties et en faire un tout. *Lier* une gerbe de blé, un fagot.

Attacher : joindre une chose à une autre au moyen d'un crochet, d'un clou, d'un lien.

La chose *liée* n'est plus libre, mais peut être indépendante de toute autre. La chose *attachée* ne peut s'écarter de celle à laquelle elle est *attachée*.

Lié indique l'état, *attaché* l'état et la situation. Dans l'épître de Boileau, Louis XIV se plaint d'être *lié* (c'est-à-dire empêché d'agir) par sa grandeur qui l'*attache* au rivage.

Les parties de la chose *liée* ne peuvent plus s'écarter les unes des autres; ce qui est *lié* n'est plus libre. Une personne *liée* perd l'usage de ses mouvements. Quand on a les bras *liés* on ne peut plus les remuer : ils sont serrés ou l'un contre l'autre, ou le long du corps, ou « derrière le dos. » (Fénelon.) L'expression « avoir les bras *liés* » veut dire être dans l'impuissance.

On dit cependant *lier* deux choses ensemble, et alors *lier* devient tout à fait synonyme d'*attacher;* mais deux choses *liées* entre elles sont si intimement unies qu'elles n'en font pour ainsi dire plus qu'une. *Lier* les idées, les mots,

c'est les enchaîner à la suite les uns des autres sans qu'il s'y voie d'interruption. Deux notes *liées* s'exécutent d'un même coup, comme une seule.

Attacher veut dire fixer en un endroit, mais ce qui est *attaché* garde une liberté relative. Un chien *attaché* peut atteindre encore à une certaine distance; aussi le proverbe a-t-il soin de dire : nos chiens sont *liés*; il renchérit sur la vérité pour ôter tout sujet de crainte. Molière exagère aussi l'expression quand il fait dire à la femme de Lucas : Là où la chèvre est *liée*, il faut qu'elle broute. C'est qu'en effet son mari la tient de court.

Au figuré la même différence subsiste. Il faut *lier* davantage les soldats avec la nation. (Bernardin de Saint-Pierre.)

Unissez vos chagrins, *liez* vos intérêts. (Racine.)

Deux choses *attachées* l'une à l'autre restent distinctes.

Les hommes ont *attaché* des noms pompeux à toutes les entreprises des passions. (Massillon.) Si vous *attachez* les récompenses et les honneurs à la vertu. (Fénelon.)

Le devoir, la foi jurée, la parole *lient*, obligent.

L'affection, la reconnaissance *attachent*.

... *Lié* par un devoir barbare. (Racine.)

Direz-vous que l'amour ne vous *attache* point à elle ? (Fénelon.)

Lier s'emploie seul, il dit tout par lui-même. A *attacher* on joint souvent les mots liens, nœuds, chaînes pour expliquer la force de l'engagement. On est plus ou moins solidement *attaché*; on est *lié*, ou on ne l'est pas.

Les nœuds qui m'*attachent* à vous. (Racine.)

Les mêmes *liens* qui l'*attachèrent* au prince son époux, l'*attachèrent* à la France. (Massillon.) La gloire et les honneurs sont l'unique *lien* et le seul devoir qui les *attachent*. (Id.)

On dit être *attaché* à quelqu'un, être *lié* avec quelqu'un; l'*attachement* est personnel : on peut être *attaché* à quelqu'un qui ne se soucie point de notre affection, ou l'ignore. La *liaison* est réciproque : deux époux, deux amis sont *liés* ensemble. (V. F.)

843. Lieu, Endroit, Place, Emplacement.

Lieu marque un total d'espace :

Sommes-nous chez les Turcs, pour enfermer les femmes?
Car on dit qu'on les tient esclaves en ce lieu.

Endroit n'indique proprement que la partie d'un espace plus étendu : Il dit que la ville a des *endroits* faibles et mal fortifiés. (La Bruyère.) *Place* insinue une idée d'ordre et d'arrangement. Ainsi l'on dit le *lieu* de l'habitation, l'*endroit* d'un livre cité :

..... Hippocrate commande
Et dit en quelque *endroit*..... (Regnard.)

la *place* d'un convive ou de quelqu'un qui a séance dans une assemblée.

On est dans le *lieu*. On cherche l'*endroit*. On occupe la *place*.

Paris est le *lieu* du monde le plus agréable. Les espions vont dans tous les *endroits* de la ville. Les premières *places* ne sont pas toujours les plus commodes.

Il faut, tant qu'on peut, préférer les *lieux* sains, les *endroits* connus, et les *places* convenables. (G.)

L'*emplacement* est une *place* qui convient à sa destination et se dit surtout d'une étendue de terrain où l'on a dessein d'élever des bâtiments.

L'abbé Girard ne parle pas de l'acception du mot *lieu* qu'on trouve dans le passage suivant du *Lutrin* :

Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéants faisaient chanter matines,
Veillaient à bien dîner et laissaient, en leur *lieu*,
A des chantres gagés le soin de louer Dieu.

propos ne nous fut *loisible* avec eux tenir. On trouve dans Molière le même mot dans une autre acception. Célimène dit à Alceste :

—Eh bien! allez, sortez, il vous est tout *loisible*.

Cela peut pourtant s'expliquer par cette phrase : Faites de votre temps ce que vous voudrez. On le rencontre encore dans le style officiel du XVIe et du XVIIe siècle. Nous ne l'avons rappelé que parce que déjà regretté par Marmontel, il semble oublié tout à fait.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher cette expression de Racine :

Oui, madame, *à loisir* vous pouvez vous défendre.

Il n'est pas étonnant que *loisible* ait été pris dans le sens de *permis* : le temps est une condition essentielle de la liberté. (V. F.)

841. Lien, Liaison.

Le *lien* est l'objet qui sert à faire la *liaison*.

Le *lien* est indépendant des choses liées.

La *liaison* n'existe pas par elle-même, ce n'est que le rapport établi entre les choses unies par le *lien*.

Quelquefois *liaison* s'entend de la connexité de choses mêlées et confondues ensemble, sans qu'il y ait de *lien;* mais elle n'existe qu'en raison des choses liées.

Un *lien* est par lui-même, les *liens* du sang.

Une *liaison* se fait, il faut éviter les *liaisons* dangereuses. (V. F.)

842. Lier, Attacher.

On *lie* pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent. On *attache* pour arrêter une chose ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne.

On *lie* les pieds et les mains d'un criminel, et on l'*attache* à un poteau.

On *lie* un faisceau de verges avec une corde : on *attache* une planche avec un clou.

Dans le sens figuré, un homme est *lié* lorsqu'il n'a pas la liberté d'agir; c'est dans ce sens qu'on dit : *lier* les bras à quelqu'un, et il est *attaché* quand il n'est pas en état de changer de parti ou de le quitter.

L'autorité et le pouvoir *lient*. L'intérêt et l'amour *attachent*.

Nous ne croyons pas être *liés* lorsque nous ne voyons pas nos liens; et nous ne sentons pas que nous sommes *attachés* lorsque nous ne pensons point à faire usage de notre liberté. (G.)

Lier : serrer avec un lien, de manière à réunir ensemble les parties et en faire un tout. *Lier* une gerbe de blé, un fagot.

Attacher : joindre une chose à une autre au moyen d'un crochet, d'un clou, d'un lien.

La chose *liée* n'est plus libre, mais peut être indépendante de toute autre. La chose *attachée* ne peut s'écarter de celle à laquelle elle est *attachée*.

Lié indique l'état, *attaché* l'état et la situation. Dans l'épître de Boileau, Louis XIV se plaint d'être *lié* (c'est-à-dire empêché d'agir) par sa grandeur qui l'*attache* au rivage.

Les parties de la chose *liée* ne peuvent plus s'écarter les unes des autres; ce qui est *lié* n'est plus libre. Une personne *liée* perd l'usage de ses mouvements. Quand on a les bras *liés* on ne peut plus les remuer : ils sont serrés ou l'un contre l'autre, ou le long du corps, ou « derrière le dos. » (Fénelon.) L'expression « avoir les bras *liés* » veut dire être dans l'impuissance.

On dit cependant *lier* deux choses ensemble, et alors *lier* devient tout à fait synonyme d'*attacher;* mais deux choses *liées* entre elles sont si intimement unies qu'elles n'en font pour ainsi dire plus qu'une. *Lier* les idées, les mots,

c'est les enchaîner à la suite les uns des autres sans qu'il s'y voie d'interruption. Deux notes *liées* s'exécutent d'un même coup, comme une seule.

Attacher veut dire fixer en un endroit, mais ce qui est *attaché* garde une liberté relative. Un chien *attaché* peut atteindre encore à une certaine distance; aussi le proverbe a-t-il soin de dire : nos chiens sont *liés*; il renchérit sur la vérité pour ôter tout sujet de crainte. Molière exagère aussi l'expression quand il fait dire à la femme de Lucas : Là où la chèvre est *liée*, il faut qu'elle broute. C'est qu'en effet son mari la tient de court.

Au figuré la même différence subsiste. Il faut *lier* davantage les soldats avec la nation. (Bernardin de Saint-Pierre.)

Unissez vos chagrins, *liez* vos intérêts. (Racine.)

Deux choses *attachées* l'une à l'autre restent distinctes.

Les hommes ont *attaché* des noms pompeux à toutes les entreprises des passions. (Massillon.) Si vous *attachez* les récompenses et les honneurs à la vertu. (Fénelon.)

Le devoir, la foi jurée, la parole *lient*, obligent.

L'affection, la reconnaissance *attachent*.

... *Lié* par un devoir barbare. (Racine.)

Direz-vous que l'amour ne vous *attache* point à elle ? (Fénelon.)

Lier s'emploie seul, il dit tout par lui-même. A *attacher* on joint souvent les mots liens, nœuds, chaînes pour expliquer la force de l'engagement. On est plus ou moins solidement *attaché*; on est *lié*, ou on ne l'est pas.

Les nœuds qui m'*attachent* à vous. (Racine.)

Les mêmes *liens* qui l'*attachèrent* au prince son époux, l'*attachèrent* à la France. (Massillon.) La gloire et les honneurs sont l'unique *lien* et le seul devoir qui les *attachent*. (Id.)

On dit être *attaché* à quelqu'un, être *lié* avec quelqu'un; l'*attachement* est personnel : on peut être *attaché* à quelqu'un qui ne se soucie point de notre affection, ou l'ignore. La *liaison* est réciproque : deux époux, deux amis sont *liés* ensemble. (V. F.)

843. Lieu, Endroit, Place, Emplacement.

Lieu marque un total d'espace :

Sommes-nous chez les Turcs, pour enfermer les femmes ?
Car on dit qu'on les tient esclaves en ce lieu.

Endroit n'indique proprement que la partie d'un espace plus étendu : Il dit que la ville a des *endroits* faibles et mal fortifiés. (La Bruyère.) *Place* insinue une idée d'ordre et d'arrangement. Ainsi l'on dit le *lieu* de l'habitation, l'*endroit* d'un livre cité :

..... Hippocrate commande
Et dit en quelque *endroit*..... (Regnard.)

la *place* d'un convive ou de quelqu'un qui a séance dans une assemblée.

On est dans le *lieu*. On cherche l'*endroit*. On occupe la *place*.

Paris est le *lieu* du monde le plus agréable. Les espions vont dans tous les *endroits* de la ville. Les premières *places* ne sont pas toujours les plus commodes.

Il faut, tant qu'on peut, préférer les *lieux* sains, les *endroits* connus, et les *places* convenables. (G.)

L'*emplacement* est une *place* qui convient à sa destination et se dit surtout d'une étendue de terrain où l'on a dessein d'élever des bâtiments.

L'abbé Girard ne parle pas de l'acception du mot *lieu* qu'on trouve dans le passage suivant du *Lutrin* :

Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéants faisaient chanter matines,
Veillaient à bien dîner et laissaient, en leur *lieu*,
A des chantres gagés le soin de louer Dieu.

propos ne nous fut *loisible* avec eux tenir. On trouve dans Molière le même mot dans une autre acception. Célimène dit à Alceste :

—Eh bien! allez, sortez, il vous est tout *loisible*.

Cela peut pourtant s'expliquer par cette phrase : Faites de votre temps ce que vous voudrez. On le rencontre encore dans le style officiel du XVIe et du XVIIe siècle. Nous ne l'avons rappelé que parce que déjà regretté par Marmontel, il semble oublié tout à fait.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher cette expression de Racine :

Oui, madame, *à loisir* vous pouvez vous défendre.

Il n'est pas étonnant que *loisible* ait été pris dans le sens de *permis* : le temps est une condition essentielle de la liberté. (V. F.)

841. Lien, Liaison.

Le *lien* est l'objet qui sert à faire la *liaison*.

Le *lien* est indépendant des choses liées.

La *liaison* n'existe pas par elle-même, ce n'est que le rapport établi entre les choses unies par le *lien*.

Quelquefois *liaison* s'entend de la connexité de choses mêlées et confondues ensemble, sans qu'il y ait de *lien;* mais elle n'existe qu'en raison des choses liées.

Un *lien* est par lui-même, les *liens* du sang.

Une *liaison* se fait, il faut éviter les *liaisons* dangereuses. (V. F.)

842. Lier, Attacher.

On *lie* pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent. On *attache* pour arrêter une chose ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne.

On *lie* les pieds et les mains d'un criminel, et on l'*attache* à un poteau.

On *lie* un faisceau de verges avec une corde : on *attache* une planche avec un clou.

Dans le sens figuré, un homme est *lié* lorsqu'il n'a pas la liberté d'agir; c'est dans ce sens qu'on dit : *lier* les bras à quelqu'un, et il est *attaché* quand il n'est pas en état de changer de parti ou de le quitter.

L'autorité et le pouvoir *lient*. L'intérêt et l'amour *attachent*.

Nous ne croyons pas être *liés* lorsque nous ne voyons pas nos liens; et nous ne sentons pas que nous sommes *attachés* lorsque nous ne pensons point à faire usage de notre liberté. (G.)

Lier : serrer avec un lien, de manière à réunir ensemble les parties et en faire un tout. *Lier* une gerbe de blé, un fagot.

Attacher : joindre une chose à une autre au moyen d'un crochet, d'un clou, d'un lien.

La chose *liée* n'est plus libre, mais peut être indépendante de toute autre. La chose *attachée* ne peut s'écarter de celle à laquelle elle est *attachée*.

Lié indique l'état, *attaché* l'état et la situation. Dans l'épître de Boileau, Louis XIV se plaint d'être *lié* (c'est-à-dire empêché d'agir) par sa grandeur qui l'*attache* au rivage.

Les parties de la chose *liée* ne peuvent plus s'écarter les unes des autres; ce qui est *lié* n'est plus libre. Une personne *liée* perd l'usage de ses mouvements. Quand on a les bras *liés* on ne peut plus les remuer : ils sont serrés ou l'un contre l'autre, ou le long du corps, ou « derrière le dos. » (Fénelon.) L'expression « avoir les bras *liés* » veut dire être dans l'impuissance.

On dit cependant *lier* deux choses ensemble, et alors *lier* devient tout à fait synonyme d'*attacher;* mais deux choses *liées* entre elles sont si intimement unies qu'elles n'en font pour ainsi dire plus qu'une. *Lier* les idées, les mots,

c'est les enchaîner à la suite les uns des autres sans qu'il s'y voie d'interruption. Deux notes *liées* s'exécutent d'un même coup, comme une seule.

Attacher veut dire fixer en un endroit, mais ce qui est *attaché* garde une liberté relative. Un chien *attaché* peut atteindre encore à une certaine distance; aussi le proverbe a-t-il soin de dire : nos chiens sont *liés*; il renchérit sur la vérité pour ôter tout sujet de crainte. Molière exagère aussi l'expression quand il fait dire à la femme de Lucas : Là où la chèvre est *liée*, il faut qu'elle broute. C'est qu'en effet son mari la tient de court.

Au figuré la même différence subsiste. Il faut *lier* davantage les soldats avec la nation. (Bernardin de Saint-Pierre.)

Unissez vos chagrins, *liez* vos intérêts. (Racine.)

Deux choses *attachées* l'une à l'autre restent distinctes.

Les hommes ont *attaché* des noms pompeux à toutes les entreprises des passions. (Massillon.) Si vous *attachez* les récompenses et les honneurs à la vertu. (Fénelon.)

Le devoir, la foi jurée, la parole *lient*, obligent.

L'affection, la reconnaissance *attachent*.

... *Lié* par un devoir barbare. (Racine.)

Direz-vous que l'amour ne vous *attache* point à elle ? (Fénelon.)

Lier s'emploie seul, il dit tout par lui-même. A *attacher* on joint souvent les mots liens, nœuds, chaînes pour expliquer la force de l'engagement. On est plus ou moins solidement *attaché*; on est *lié*, ou on ne l'est pas.

Les nœuds qui m'*attachent* à vous. (Racine.)

Les mêmes *liens* qui l'*attachèrent* au prince son époux, l'*attachèrent* à la France. (Massillon.) La gloire et les honneurs sont l'unique *lien* et le seul devoir qui les *attachent*. (Id.)

On dit être *attaché* à quelqu'un, être *lié* avec quelqu'un; l'*attachement* est personnel : on peut être *attaché* à quelqu'un qui ne se soucie point de notre affection, ou l'ignore. La *liaison* est réciproque : deux époux, deux amis sont *liés* ensemble. (V. F.)

843. Lieu, Endroit, Place, Emplacement.

Lieu marque un total d'espace :

Sommes-nous chez les Turcs, pour enfermer les femmes?
Car on dit qu'on les tient esclaves en ce lieu.

Endroit n'indique proprement que la partie d'un espace plus étendu : Il dit que la ville a des *endroits* faibles et mal fortifiés. (La Bruyère.) *Place* insinue une idée d'ordre et d'arrangement. Ainsi l'on dit le *lieu* de l'habitation, l'*endroit* d'un livre cité :

..... Hippocrate commande
Et dit en quelque *endroit*..... (Regnard.)

la *place* d'un convive ou de quelqu'un qui a séance dans une assemblée.

On est dans le *lieu*. On cherche l'*endroit*. On occupe la *place*.

Paris est le *lieu* du monde le plus agréable. Les espions vont dans tous les *endroits* de la ville. Les premières *places* ne sont pas toujours les plus commodes.

Il faut, tant qu'on peut, préférer les *lieux* sains, les *endroits* connus, et les *places* convenables. (G.)

L'*emplacement* est une *place* qui convient à sa destination et se dit surtout d'une étendue de terrain où l'on a dessein d'élever des bâtiments.

L'abbé Girard ne parle pas de l'acception du mot *lieu* qu'on trouve dans le passage suivant du *Lutrin* :

Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéants faisaient chanter matines,
Veillaient à bien dîner et laissaient, en leur *lieu*,
A des chantres gagés le soin de louer Dieu.

propos ne nous fut *loisible* avec eux tenir. On trouve dans Molière le même mot dans une autre acception. Célimène dit à Alceste :

—Eh bien! allez, sortez, il vous est tout *loisible*.

Cela peut pourtant s'expliquer par cette phrase : Faites de votre temps ce que vous voudrez. On le rencontre encore dans le style officiel du XVIe et du XVIIe siècle. Nous ne l'avons rappelé que parce que déjà regretté par Marmontel, il semble oublié tout à fait.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher cette expression de Racine :

Oui, madame, *à loisir* vous pouvez vous défendre.

Il n'est pas étonnant que *loisible* ait été pris dans le sens de *permis* : le temps est une condition essentielle de la liberté. (V. F.)

841. Lien, Liaison.

Le *lien* est l'objet qui sert à faire la *liaison*.

Le *lien* est indépendant des choses liées.

La *liaison* n'existe pas par elle-même, ce n'est que le rapport établi entre les choses unies par le *lien*.

Quelquefois *liaison* s'entend de la connexité de choses mêlées et confondues ensemble, sans qu'il y ait de *lien;* mais elle n'existe qu'en raison des choses liées.

Un *lien* est par lui-même, les *liens* du sang.

Une *liaison* se fait, il faut éviter les *liaisons* dangereuses. (V. F.)

842. Lier, Attacher.

On *lie* pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent. On *attache* pour arrêter une chose ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne.

On *lie* les pieds et les mains d'un criminel, et on l'*attache* à un poteau.

On *lie* un faisceau de verges avec une corde : on *attache* une planche avec un clou.

Dans le sens figuré, un homme est *lié* lorsqu'il n'a pas la liberté d'agir; c'est dans ce sens qu'on dit : *lier* les bras à quelqu'un, et il est *attaché* quand il n'est pas en état de changer de parti ou de le quitter.

L'autorité et le pouvoir *lient*. L'intérêt et l'amour *attachent*.

Nous ne croyons pas être *liés* lorsque nous ne voyons pas nos liens; et nous ne sentons pas que nous sommes *attachés* lorsque nous ne pensons point à faire usage de notre liberté. (G.)

Lier : serrer avec un lien, de manière à réunir ensemble les parties et en faire un tout. *Lier* une gerbe de blé, un fagot.

Attacher : joindre une chose à une autre au moyen d'un crochet, d'un clou, d'un lien.

La chose *liée* n'est plus libre, mais peut être indépendante de toute autre. La chose *attachée* ne peut s'écarter de celle à laquelle elle est *attachée*.

Lié indique l'état, *attaché* l'état et la situation. Dans l'épître de Boileau, Louis XIV se plaint d'être *lié* (c'est-à-dire empêché d'agir) par sa grandeur qui l'*attache* au rivage.

Les parties de la chose *liée* ne peuvent plus s'écarter les unes des autres; ce qui est *lié* n'est plus libre. Une personne *liée* perd l'usage de ses mouvements. Quand on a les bras *liés* on ne peut plus les remuer : ils sont serrés ou l'un contre l'autre, ou le long du corps, ou « derrière le dos. » (FÉNELON.) L'expression « avoir les bras *liés* » veut dire être dans l'impuissance.

On dit cependant *lier* deux choses ensemble, et alors *lier* devient tout à fait synonyme d'*attacher;* mais deux choses *liées* entre elles sont si intimement unies qu'elles n'en font pour ainsi dire plus qu'une. *Lier* les idées, les mots,

c'est les enchaîner à la suite les uns des autres sans qu'il s'y voie d'interruption. Deux notes *liées* s'exécutent d'un même coup, comme une seule.

Attacher veut dire fixer en un endroit, mais ce qui est *attaché* garde une liberté relative. Un chien *attaché* peut atteindre encore à une certaine distance; aussi le proverbe a-t-il soin de dire : nos chiens sont *liés*; il renchérit sur la vérité pour ôter tout sujet de crainte. Molière exagère aussi l'expression quand il fait dire à la femme de Lucas : Là où la chèvre est *liée*, il faut qu'elle broute. C'est qu'en effet son mari la tient de court.

Au figuré la même différence subsiste. Il faut *lier* davantage les soldats avec la nation. (Bernardin de Saint-Pierre.)

Unissez vos chagrins, *liez* vos intérêts. (Racine.)

Deux choses *attachées* l'une à l'autre restent distinctes.

Les hommes ont *attaché* des noms pompeux à toutes les entreprises des passions. (Massillon.) Si vous *attachez* les récompenses et les honneurs à la vertu. (Fénelon.)

Le devoir, la foi jurée, la parole *lient*, obligent.

L'affection, la reconnaissance *attachent*.

... *Lié* par un devoir barbare. (Racine.)

Direz-vous que l'amour ne vous *attache* point à elle ? (Fénelon.)

Lier s'emploie seul, il dit tout par lui-même. A *attacher* on joint souvent les mots liens, nœuds, chaînes pour expliquer la force de l'engagement. On est plus ou moins solidement *attaché;* on est *lié*, ou on ne l'est pas.

Les nœuds qui m'*attachent* à vous. (Racine.)

Les mêmes *liens* qui l'*attachèrent* au prince son époux, l'*attachèrent* à la France. (Massillon.) La gloire et les honneurs sont l'unique *lien* et le seul devoir qui les *attachent*. (Id.)

On dit être *attaché* à quelqu'un, être *lié* avec quelqu'un; l'*attachement* est personnel : on peut être *attaché* à quelqu'un qui ne se soucie point de notre affection, ou l'ignore. La *liaison* est réciproque : deux époux, deux amis sont *liés* ensemble. (V. F.)

843. Lieu, Endroit, Place, Emplacement.

Lieu marque un total d'espace :

Sommes-nous chez les Turcs, pour enfermer les femmes ?
Car on dit qu'on les tient esclaves en ce lieu.

Endroit n'indique proprement que la partie d'un espace plus étendu : Il dit que la ville a des *endroits* faibles et mal fortifiés. (La Bruyère.) *Place* insinue une idée d'ordre et d'arrangement. Ainsi l'on dit le *lieu* de l'habitation, l'*endroit* d'un livre cité :

..... Hippocrate commande
Et dit en quelque *endroit*..... (Regnard.)

la *place* d'un convive ou de quelqu'un qui a séance dans une assemblée.

On est dans le *lieu*. On cherche l'*endroit*. On occupe la *place*.

Paris est le *lieu* du monde le plus agréable. Les espions vont dans tous les *endroits* de la ville. Les premières *places* ne sont pas toujours les plus commodes.

Il faut, tant qu'on peut, préférer les *lieux* sains, les *endroits* connus, et les *places* convenables. (G.)

L'*emplacement* est une *place* qui convient à sa destination et se dit surtout d'une étendue de terrain où l'on a dessein d'élever des bâtiments.

L'abbé Girard ne parle pas de l'acception du mot *lieu* qu'on trouve dans le passage suivant du *Lutrin* :

Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéants faisaient chanter matines,
Veillaient à bien dîner et laissaient, en leur *lieu*,
A des chantres gagés le soin de louer Dieu.

propos ne nous fut *loisible* avec eux tenir. On trouve dans Molière le même mot dans une autre acception. Célimène dit à Alceste :

—Eh bien! allez, sortez, il vous est tout *loisible*.

Cela peut pourtant s'expliquer par cette phrase : Faites de votre temps ce que vous voudrez. On le rencontre encore dans le style officiel du XVIe et du XVIIe siècle. Nous ne l'avons rappelé que parce que déjà regretté par Marmontel, il semble oublié tout à fait.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher cette expression de Racine :

Oui, madame, *à loisir* vous pouvez vous défendre.

Il n'est pas étonnant que *loisible* ait été pris dans le sens de *permis* : le temps est une condition essentielle de la liberté. (V. F.)

841. Lien, Liaison.

Le *lien* est l'objet qui sert à faire la *liaison*.

Le *lien* est indépendant des choses liées.

La *liaison* n'existe pas par elle-même, ce n'est que le rapport établi entre les choses unies par le *lien*.

Quelquefois *liaison* s'entend de la connexité de choses mêlées et confondues ensemble, sans qu'il y ait de *lien;* mais elle n'existe qu'en raison des choses liées.

Un *lien* est par lui-même, les *liens* du sang.

Une *liaison* se fait, il faut éviter les *liaisons* dangereuses. (V. F.)

842. Lier, Attacher.

On *lie* pour empêcher que les membres n'agissent, ou que les parties d'une chose ne se séparent. On *attache* pour arrêter une chose ou pour empêcher qu'elle ne s'éloigne.

On *lie* les pieds et les mains d'un criminel, et on l'*attache* à un poteau.

On *lie* un faisceau de verges avec une corde : on *attache* une planche avec un clou.

Dans le sens figuré, un homme est *lié* lorsqu'il n'a pas la liberté d'agir; c'est dans ce sens qu'on dit : *lier* les bras à quelqu'un, et il est *attaché* quand il n'est pas en état de changer de parti ou de le quitter.

L'autorité et le pouvoir *lient*. L'intérêt et l'amour *attachent*.

Nous ne croyons pas être *liés* lorsque nous ne voyons pas nos liens; et nous ne sentons pas que nous sommes *attachés* lorsque nous ne pensons point à faire usage de notre liberté. (G.)

Lier : serrer avec un lien, de manière à réunir ensemble les parties et en faire un tout. *Lier* une gerbe de blé, un fagot.

Attacher : joindre une chose à une autre au moyen d'un crochet, d'un clou, d'un lien.

La chose *liée* n'est plus libre, mais peut être indépendante de toute autre. La chose *attachée* ne peut s'écarter de celle à laquelle elle est *attachée*.

Lié indique l'état, *attaché* l'état et la situation. Dans l'épître de Boileau, Louis XIV se plaint d'être *lié* (c'est-à-dire empêché d'agir) par sa grandeur qui l'*attache* au rivage.

Les parties de la chose *liée* ne peuvent plus s'écarter les unes des autres; ce qui est *lié* n'est plus libre. Une personne *liée* perd l'usage de ses mouvements. Quand on a les bras *liés* on ne peut plus les remuer : ils sont serrés ou l'un contre l'autre, ou le long du corps, ou « derrière le dos. » (Fénelon.) L'expression « avoir les bras *liés* » veut dire être dans l'impuissance.

On dit cependant *lier* deux choses ensemble, et alors *lier* devient tout à fait synonyme d'*attacher;* mais deux choses *liées* entre elles sont si intimement unies qu'elles n'en font pour ainsi dire plus qu'une. *Lier* les idées, les mots,

c'est les enchaîner à la suite les uns des autres sans qu'il s'y voie d'interruption. Deux notes *liées* s'exécutent d'un même coup, comme une seule.

Attacher veut dire fixer en un endroit, mais ce qui est *attaché* garde une liberté relative. Un chien *attaché* peut atteindre encore à une certaine distance; aussi le proverbe a-t-il soin de dire : nos chiens sont *liés*; il renchérit sur la vérité pour ôter tout sujet de crainte. Molière exagère aussi l'expression quand il fait dire à la femme de Lucas : Là où la chèvre est *liée*, il faut qu'elle broute. C'est qu'en effet son mari la tient de court.

Au figuré la même différence subsiste. Il faut *lier* davantage les soldats avec la nation. (Bernardin de Saint-Pierre.)

Unissez vos chagrins, *liez* vos intérêts. (Racine.)

Deux choses *attachées* l'une à l'autre restent distinctes.

Les hommes ont *attaché* des noms pompeux à toutes les entreprises des passions. (Massillon.) Si vous *attachez* les récompenses et les honneurs à la vertu. (Fénelon.)

Le devoir, la foi jurée, la parole *lient*, obligent.

L'affection, la reconnaissance *attachent*.

... *Lié* par un devoir barbare. (Racine.)

Direz-vous que l'amour ne vous *attache* point à elle ? (Fénelon.)

Lier s'emploie seul, il dit tout par lui-même. A *attacher* on joint souvent les mots liens, nœuds, chaînes pour expliquer la force de l'engagement. On est plus ou moins solidement *attaché;* on est *lié*, ou on ne l'est pas.

Les nœuds qui m'*attachent* à vous. (Racine.)

Les mêmes *liens* qui l'*attachèrent* au prince son époux, l'*attachèrent* à la France. (Massillon.) La gloire et les honneurs sont l'unique *lien* et le seul devoir qui les *attachent*. (Id.)

On dit être *attaché* à quelqu'un, être *lié* avec quelqu'un ; l'*attachement* est personnel : on peut être *attaché* à quelqu'un qui ne se soucie point de notre affection, ou l'ignore. La *liaison* est réciproque : deux époux, deux amis sont *liés* ensemble. (V. F.)

843. Lieu, Endroit, Place, Emplacement.

Lieu marque un total d'espace :

Sommes-nous chez les Turcs, pour enfermer les femmes ?
Car on dit qu'on les tient esclaves en ce lieu.

Endroit n'indique proprement que la partie d'un espace plus étendu : Il dit que la ville a des *endroits* faibles et mal fortifiés. (La Bruyère.) *Place* insinue une idée d'ordre et d'arrangement. Ainsi l'on dit le *lieu* de l'habitation, l'*endroit* d'un livre cité :

..... Hippocrate commande
Et dit en quelque *endroit*..... (Regnard.)

la *place* d'un convive ou de quelqu'un qui a séance dans une assemblée.

On est dans le *lieu*. On cherche l'*endroit*. On occupe la *place*.

Paris est le *lieu* du monde le plus agréable. Les espions vont dans tous les *endroits* de la ville. Les premières *places* ne sont pas toujours les plus commodes.

Il faut, tant qu'on peut, préférer les *lieux* sains, les *endroits* connus, et les *places* convenables. (G.)

L'*emplacement* est une *place* qui convient à sa destination et se dit surtout d'une étendue de terrain où l'on a dessein d'élever des bâtiments.

L'abbé Girard ne parle pas de l'acception du mot *lieu* qu'on trouve dans le passage suivant du *Lutrin* :

Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéants faisaient chanter matines,
Veillaient à bien dîner et laissaient, en leur *lieu*,
A des chantres gagés le soin de louer Dieu.

On dit en ce sens : en son *lieu* et *place*, chaque chose doit venir en son *lieu*. Mais *lieu* a toujours quelque chose de vague qui le distingue des trois autres. (V. F.)

844. Limer, Polir.

Le sens propre de *limer* est d'enlever avec la lime les parties superficielles et saillantes d'un corps dur : celui de *polir* est de rendre, par le frottement, un corps uni, luisant, agréable à l'œil.

L'action de *limer* a plusieurs objets différents : on *lime* pour *polir*, pour scier ou couper. L'action de *polir* s'exerce par différents moyens : on *polit* avec la *lime*, avec l'émeri, avec le polissoir, etc.

Limer pour *polir*, c'est enlever les aspérités, les parties superflues, ce qu'un corps a de rude et de raboteux. *Polir* ajoute à cet effet celui de donner au corps la netteté, la clarté, le lustre qu'exige la perfection. Vous apercevrez les coups de *lime* sur l'ouvrage, si on ne lui a pas donné le *poli*.

Lime, au figuré, désigne fort bien la critique qui retranche, réforme, corrige, efface ce qu'il y aurait d'inégal, d'inexact, de dur, de rude dans un ouvrage d'esprit : *poli* désigne bien la dernière façon, la dernière main, la perfection, l'agrément et le brillant qu'il s'agit d'y mettre.

Polir fait que le travail de *limer* disparaît. L'exactitude, la correction, la précision, l'égalité, font un style *limé* : le style *poli* a de plus beaucoup d'élégance, une grande pureté, une douce harmonie, quelque chose de brillant ou de lumineux. Bossuet et Corneille ne s'occupent point à *limer* leur style ; Fénelon et Racine *polissent* le leur avec beaucoup de soin.

Bouhours dit : Il faut prendre garde de ne rien ôter de la substance et de l'agrément du discours, à force de le *limer* et de le *polir*. Voilà l'écrivain qui sent la force des termes, et les met à leur place. Il faut *polir* et *limer* un ouvrage, dit Saint-Évremond, afin d'en ôter la *première rudesse*, qui sent le travail de composition. Voilà un écrivain qui intervertit les termes et néglige son style. Il est clair que *polir* dit plus que *limer ;* qu'il ne s'agit pas de *limer* après qu'on a *poli ;* et qu'on ôte la première rudesse de la composition en *limant*, au lieu qu'on *polit* pour ôter toute trace de rudesse. (R.)

Limer marque le travail, *polir* la perfection acquise.

On ne saurait trop *polir* son style :

> *Polissez* le sans cesse et le *repolissez*. (Boileau.)

A force de *limer*, on enlève toute vigueur et toute originalité.

> Les gens qui *liment*, *liment*, *liment*
> Affaiblissent les vers qu'ils riment. (Scarron.) (V. F.)

845. Limon, Fange, Boue, Bourbe, Crotte.

Ces termes désignent également une terre imbibée d'eau, mais non de la même manière.

Le *limon* est proprement une terre délayée, entraînée et enfin déposée par les eaux. Les rivières charrient et déposent du *limon*. Le *limon* rend l'eau trouble ; la liqueur rassise, le *limon* reste au fond. Le *limon* se pétrit : nous sommes tous pétris du même *limon*, du *limon* dont Adam fut formé. Ce mot s'emploie noblement, au figuré, pour exprimer notre origine.

> La nature vous a formé
> D'un *limon* moins grossier que le *limon* vulgaire. (Mme Deshoulières.)

La *fange* est une terre très-délayée, presque liquide, plus étalée que profonde, et assez claire. Ce qui est *fange* dans les campagnes est *boue* dans les villes, c'est-à-dire plus épais, plus sale, plus noir. M. de Voltaire ne suppose que de la *fange* dans les sillons des champs.

> Dans les sillons *fangeux* de la campagne humide,
> Le roi marche incertain, sans escorte et sans guide.

Boue renchérit sur *fange*; et c'est pourquoi Port-Royal dit : Il m'a *tiré d'un abîme de fange et de boue*. L'homme bas rampe dans la *fange* ; l'animal immonde se vautre dans la *boue*. L'homme d'une très-basse origine est né dans la *fange* : l'homme vil par ses mœurs est une âme de *boue*.

La *boue* est une terre détrempée plus ou moins épaisse, sale, noire et puante, telle que celle qui s'amasse dans les rues des villes après la pluie. En fait de bassesse, il n'y a rien au-dessous de la *boue*. On traîne dans la *boue* celui qu'on traite avec la dernière ignominie. Celui qui passe d'un état élevé ou honoré à un état vil et méprisé tombe dans la *boue*.

La *bourbe* est une *boue* profonde, entassée, très-épaisse, telle que celle qui se forme dans les eaux croupissantes, les étangs, les marais, ou qu'on laisse amonceler dans les campagnes : on y enfonce, on n'y saurait marcher, on ne s'en tire pas, on s'y embourbe, elle forme un *bourbier*. Un amas de *boue* s'appelle *bourbe*; au figuré, une affaire embarrassée est un *bourbier*.

La *crotte* est une terre détrempée, *fange* ou *boue*, une poussière liée par les eaux de la pluie, qui rejaillit quand on y marche pesamment, s'attache aux vêtements, à la personne, etc., et les salit, les tache, les gâte. C'est dans les rues et autres lieux où l'on marche, qu'il y a de la *crotte*; on s'y *crotte*. C'est la *crotte* qu'un carrosse, un cheval, font jaillir sur le pauvre passant. (R.)

Limon est le dépôt des eaux courantes.

Bourbe est le dépôt des eaux croupissantes; *boue* est de la terre détrempée, telle que celle qu'on trouve dans les rues.

Fange est une vraie onomatopée qui peint le bruit que fait le pied sortant de la *boue* où il s'est empreint.

Crotte est moins la cause que l'effet; c'est le verbe *crotter* qui le fournit, et qui donne l'idée de taches sales, de portions de *boue* attachées aux souliers, aux vêtements : on se *crotte* avec de la *boue*, et souvent on ne se *crotte* pas en marchant dans la *boue*.

Le Nil dépose le *limon*; c'est au fond des mares d'eau croupissantes qu'on trouve de la *bourbe*. C'est après la pluie qu'on trouve de la *boue* dans les rues; sa différence avec *fange* ne se fait pas sentir : la *boue* ne devient *crotte* que lorsqu'elle a taché ou gâté nos vêtements. (Anon.)

846. Liquide, Fluide.

Liquide, qui a, comme l'eau, la propriété, momentanée ou non, de couler : *fluide*, dont la nature est de couler, de n'être pas solide.

La *fluidité* est inséparable des *liquides*, mais la *liquidité* n'est pas essentielle aux *fluides*. L'air est un *fluide* quoiqu'il ne soit pas *liquide*. Dire d'une substance autre que l'eau, qu'elle est *liquide*, c'est dire que sous ce rapport elle est semblable à l'eau; dire qu'elle est *fluide*, c'est dire simplement que ses particules n'ont pas entre elles cette force de cohésion qui les rendrait solidement unies.

La nature des *liquides* est de couler de haut en bas; la *fluidité* s'exerce en tout sens; on dit les *fluides* électriques. (F. G.)

847. Lisière, Bande, Barre.

Ces trois termes peuvent être considérés comme synonymes; car ils désignent une idée générale qui leur est commune, beaucoup de longueur sur peu de largeur et d'épaisseur; mais ils sont différenciés par des idées accessoires. La *lisière* est une longueur sur peu de largeur, prise ou levée sur les extrémités d'une pièce ou d'un tout. La *bande* est une longueur sur peu de largeur et d'épaisseur, qui est prise dans la pièce, ou même n'en a jamais fait partie. La *barre* est une pièce ou même un tout qui a beaucoup de longueur sur peu de largeur, avec quelque épaisseur, et qui peut faire résistance. Ainsi, l'on dit la *lisière* d'une province, d'un drap d'une toile; une *bande* de toile, d'étoffe, de papier; une *barre* de bois ou de fer. (*Encycl.*, II, 57.)

848. Liste, Catalogue, Rôle, Nomenclature, Dénombrement.

Liste est une suite plus ou moins longue de simples et brièves indications, mises ordinairement les unes au-dessous des autres.

Catalogue est un mot grec, qui signifie recensement ou état détaillé. Le *catalogue* est fait avec un certain ordre, une certaine distribution, un dessein particulier, et même avec des explications et des éclaircissements. Ce n'est pas une simple *liste*, il contient plus d'indications, il est même quelquefois raisonné et accompagné de discours. On a fait un ouvrage très-savant sous le titre de *Catalogue des papes*. Un *catalogue* est bien ou mal fait, selon que les indications sont ou ne sont pas justes et suffisantes.

Rôle, autrefois *roole*, est le mot *rotulus*, *rotulum*, de la basse latinité, petit *rouleau;* car on roulait autrefois ces sortes de *listes*, comme toutes les expéditions de justice, écrites sur des parchemins collés ou cousus à la suite les uns des autres. On dit le *rôle des tailles*, le *rôle des causes à plaider*, le *rôle des soldats*, le *rôle des ouvriers*, etc. Ces applications sont d'autant plus convenables, qu'il s'agit d'objets qui *roulent*, pour ainsi dire, ensemble, qui viennent chacun à leur tour, qui sont renfermés dans un certain cercle. Le *rôle* est une sorte de registre qui marque le rang, le tour, l'ordre à observer à l'égard des personnes qui sont engagées dans le même état, assujetties à la même condition, soumises à une règle commune.

Nomenclature signifie manifestation, exposition, *dénombrement des noms*. Les Romains appelaient *nomenclateurs* ces gens qui se chargeaient d'apprendre aux candidats les noms de tous les citoyens qu'ils rencontraient, afin que ces solliciteurs fussent en état de saluer chacun par son nom, selon la règle très-sensée de la civilité romaine. La *nomenclature* joue surtout un grand rôle dans la botanique. On pourrait définir ce mot, la grande science de la mémoire.

Le *dénombrement* (mot formé de *nombre*) est un compte détaillé des parties d'un certain tout, comme des habitants d'une ville, d'un empire; et c'est là le cas où le mot est ordinairement employé. On veut savoir, fort inutilement, quant à l'objet qu'on a coutume de se proposer, le *nombre* des hommes qu'il y a dans un pays, et on en fait le *dénombrement*.

On appelle aussi *dénombrement*, en rhétorique, la division des parties d'un discours; j'aimerais mieux dire énumération, ce mot est littéraire. Le *dénombrement* semble nous annoncer plutôt le *nombre* des objets; l'énumération nous rappelle plutôt la division des parties ou les particularités de la chose. Vous ne faites pas le *dénombrement* des vertus de votre héros, vous en faites l'énumération.

L'histoire romaine dit *cens* pour *dénombrement*, à l'égard des habitants d'une ville, d'un pays et de leurs biens. Mais le mot *cens*, *census*, signifie proprement estimation, jugement, revenu; et le *cens* avait pour objet, dans le *dénombrement des citoyens et de leurs biens*, de régler, sur leurs déclarations authentiques, la quotité des contributions de chacun, selon ses facultés, comme de connaître le nombre des combattants. Nous entendons par *recensement* une nouvelle vérification, en terme de droit, de finance, de commerce. (R.)

849. Littéralement, A la lettre.

Dans le sens littéral, ou conformément à la valeur des termes et des paroles. *Littéralement* désigne le sens naturel et propre du discours; *à la lettre*, désigne le sens strict et rigoureux. L'adverbe signifie, selon la force naturelle des termes et la signification grammaticale des expressions : la phrase adverbiale signifie, dans toute la rigueur morale et au pied de la *lettre*.

Il ne faut pas prendre *littéralement* ce qui ne se dit que par métaphore. Il ne faut pas prendre *à la lettre* ce qui ne se dit qu'en plaisantant.

Nous devons entendre *littéralement* les passages de l'Écriture, le texte des canons, les lois, tout ce qui fait autorité, tant qu'il n'y a point de raison natu-

relle et valable de leur attribuer un autre sens. Mais il ne faut pas toujours les entendre *à la lettre* : car *la lettre tue ; c'est l'esprit qui vivifie.*

On rend *littéralement*, ou par une simple version, le texte d'un auteur, lorsque les expressions et les phrases correspondantes dans les deux langues, ont les mêmes propriétés et font le même effet dans l'une et dans l'autre.

On ne prend pas les compliments *à la lettre*, mais on tâche tant qu'on peut, d'en croire quelque chose ; on sait pourtant qu'ils ne signifient rien. (R.)

850. Littérature, Érudition, Savoir, Science, Doctrine.

Il y a, ce me semble, entre les quatre premières de ces qualités, un ordre de gradation et de sublimité d'objet, suivant le rang où elles sont ici placées. La *littérature* désigne simplement les connaissances qu'on acquiert par les études ordinaires du collége ; car ce mot n'est pas pris ici dans le sens où il sert à dénommer en général l'occupation de l'étude et les ouvrages qu'elle produit. L'*érudition* annonce les connaissances les plus recherchées, mais dans l'ordre seulement des belles-lettres. Le *savoir* dit quelque chose de plus étendu, principalement dans ce qui est de pratique. La *science* enchérit par la profondeur des connaissances, avec un rapport particulier à ce qui est de spéculation. Quant au mot de *doctrine*, il ne se dit proprement qu'en fait de mœurs et de religion : il emporte aussi une idée de choix dans le dogme, et d'attachement à un parti ou à une secte.

La *littérature* fait les gens lettrés ; l'*érudition* fait les gens de lettres ; le *savoir* fait les doctes ; la *science* fait les savants ; la *doctrine* fait les gens instruits.

Il y a eu un temps où la noblesse se piquait de n'avoir pas même les premiers éléments de *littérature*. Le goût de l'*érudition* fournit des amusements infinis à une vie tranquille et retirée. Il faut, dans le *savoir*, préférer l'utile au brillant. Le reproche d'orgueil qu'on fait à la *science* n'est qu'une orgueilleuse insulte de la part de l'ignorance. On suit ordinairement la *doctrine* de ses maîtres, sans trop examiner si elle est bonne. (G.)

Il semble inutile de faire remarquer que le mot *littérature* a presque complétement perdu ce sens aujourd'hui. Il signifie surtout la science de l'histoire littéraire d'un pays, la connaissance des œuvres des principaux écrivains d'une nation et même de toutes. (V. F.)

851. Livre, Franc.

Ces deux mots ne sont plus aujourd'hui synonymes, comme on le répétait d'après Bouhours.

La *livre* se divisait autrefois en vingt sous, et le sou en quatre liards, ou douze deniers. Pour se conformer au calcul décimal, les nouvelles lois ont décidé que le *franc* se diviserait en cent parties appelées centimes.

L'emploi qu'on faisait autrefois indistinctement des mots *franc* et *livre*, parce qu'ils avaient la même signification, a fait croire que dans le nouveau système il devait en être de même, et qu'une pièce de 5 *francs* représentait 5 *livres* ou les 5/6 d'un écu de 6 *livres*.

Cette opinion est une erreur manifeste : le *franc* est une nouvelle unité différente de la *livre*. Les lois avaient trouvé moyen d'altérer sans cesse le poids de la *livre ;* celui du *franc* est invariablement cinq grammes ; et, par un heureux hasard, les cinq grammes se sont trouvés très-rapprochés du poids de la pièce d'argent qui aurait représenté notre ancienne *livre*. Présentement on ne s'exprime plus que par *francs*. On dira 3 *francs*, 22 *francs*, 33 *francs*, etc. (*Man. Rép.*)

852. Livrer, Délivrer.

Livrer, mettre en main, au pouvoir, dans la possession de quelqu'un ; et *délivrer*, remettre dans les mains, au pouvoir, en liberté ou à la libre disposition de quelqu'un.

Délivrer a deux acceptions différentes : la première, celle du latin *liberare*, affranchir, mettre en liberté ; la seconde, celle de *livrer*, mettre entre les mains de quelqu'un, spécialement ce qui était retenu, ce à quoi l'on était tenu. Celui qui *délivre* une chose, la *livre* en se libérant ou en s'acquittant ; on se *libère*, s'acquitte, en la *livrant*. *Délivrer*, dans le sens de *livrer*, ajoute à ce dernier l'idée d'une charge dont on s'acquitte ou d'un marché qu'on exécute.

Livrer n'exprime donc que la simple tradition d'une main à l'autre, à quelque titre que ce soit. *Délivrer* exprime l'action de *livrer*, dans les formes ou dans les règles, en vertu d'une charge ou d'une obligation dont on s'acquitte à l'égard de la personne qui est en attente ou en souffrance. Vous *délivrez* la chose que vous devez *livrer*. Vous gardez ce que vous le *livrez* pas : vous retiendriez à la personne ce que vous avez à lui *délivrer*. La *livraison* change la possession de la chose : la *délivrance* acquitte l'un et satisfait l'autre. On vous *livre* des effets qu'on veut mettre dans vos mains ; on vous *délivre* les effets d'une succession que vous recueillez.

On *livre* des marchandises, on *délivre* des certificats. (R.)

853. Logique, Dialectique.

La *logique* est une science qui a pour objet la recherche de la vérité. La *dialectique* est un art qui sert de moyen à la *logique* dans cette recherche.

La *logique* s'occupe du fond des idées ; la *dialectique*, de la manière de les présenter, des formes du langage.

La *logique* s'applique à distinguer le vrai du faux ; la *dialectique* à présenter une proposition de manière à ce qu'elle paraisse vraie : on peut employer la *dialectique* pour soutenir une chose fausse. Un bon *dialecticien* peut être un mauvais *logicien*. (F. G.)

854. Logis, Logement.

Logis désigne une retraite suffisante pour établir une demeure : *logement* annonce de plus une destination personnelle.

En effet, on dit, un bon ou un mauvais *logis* ; un *logis* spacieux, commode, grand ou petit : et l'on ne dit pas mon *logis*, votre *logis*, le *logis* du concierge, j'ai un beau *logis* ou un *logis* commode, parce que les adjectifs possessifs et le verbe *avoir* marquent une destination personnelle qu'exclut le mot de *logis*.

Mais le mot de *logement*, qui renferme d'abord la signification de *logis*, et en outre l'idée accessoire d'une destination personnelle, se construit comme le mot *logis*, et s'adapte en outre avec tout ce qui caractérise la destination. Ainsi, l'on dit un bon ou un mauvais *logement*, un *logement* spacieux, commode, grand ou petit ; mais on dit encore mon *logement*, votre *logement*, le *logement* du concierge, j'ai un beau *logement*, ou un *logement* commode.

Le maréchal des *logis* est un officier qui met la craie pour marquer les *logis* qui seront occupés par ceux de la suite de la cour ; et on le nomme ainsi parce qu'il n'est chargé d'aucune destination personnelle dans cette opération.

Mais l'officier municipal qui assigne aux troupes, par des billets, le lieu de retraite où chacun doit se rendre, distribue en effet les *logements*, parce que chacun de ces billets détermine une destination personnelle. (B.)

855. Loisir, Oisiveté.

Tous deux sont relatifs au temps et à la faculté d'agir. Le *loisir* est un temps de liberté ; on peut en disposer pour agir ou pour ne pas agir, pour un genre d'action ou pour un autre : Je n'ai pu dignement employer ce *loisir*. (Racine.) La liberté n'est pas *oisiveté*. (La Bruyère.) L'*oisiveté* est un temps d'inaction : la liberté pouvait en disposer autrement, mais elle a fait son choix. L'*oisiveté* est l'abus du *loisir*.

Le *loisir* d'un homme de bien occasionne souvent beaucoup de bonnes actions. L'*oisiveté* ne peut occasionner que des maux.

Les troubles de la république romaine nous ont valu les *Œuvres philosophiques* de Cicéron. Quelles leçons nous aurions perdues, si ce grand homme s'était livré à l'*oisiveté*, au lieu de consacrer son *loisir* à l'étude de la sagesse ! (B.)

L'indolente *oisiveté* n'engendre que la paresse et l'ennui ; le charme des doux *loisirs* est le fruit d'une vie laborieuse. (J.-J. Rousseau.) C'est là surtout qu'est la différence de ces deux mots : on entend par *loisir* le temps libre que nous laissent nos occupations et dont nous jouissons comme d'un repos ou que nous employons à notre gré. L'*oisiveté* est l'état de celui qui ne fait rien ou qui fait des riens. La paresse ne s'assouvit pas par l'*oisiveté*, et vous trouverez même fort peu de paresseux que l'*oisiveté* n'incommode ; entrez dans un café, on y joue aux dames. (Vauvenargues.) Mais l'*oisiveté* peut être noble : A l'*oisiveté* du sage il ne manque qu'un plus beau nom. (La Bruyère.)

Un paresseux ou un sot qui a du *loisir*, je veux dire du temps de reste, ne sait comment l'employer.

> Je plains l'homme accablé du poids de son *loisir*;
> Le travail est toujours le père du plaisir. (Voltaire.)
> Non, je ne connais point de fatigue si rude
> Que l'ennuyeux *loisir* d'un mortel sans étude. (Boileau.)

Il me semble que dans ces deux cas, Voltaire et Boileau ont dit *loisir* et non *oisiveté*, parce que, toute blâmable qu'elle soit, l'*oisiveté* a pour l'indolent une volupté, un mol engourdissement qui la lui fait chère. Ils ont voulu, l'un et l'autre, montrer et plaindre l'homme à qui il manque de quoi occuper son activité plutôt que le paresseux qui donne à l'*oisiveté* tous ses *loisirs;* ils auraient pour ce dernier plus de mépris que de pitié. (V. F.)

856. Longuement, Longtemps.

Longuement, disait Vaugelas, n'est plus en usage à la cour, où il était si usité il n'y a que vingt ans; c'est pourquoi l'on n'oserait plus s'en servir dans le beau langage : on dit *longtemps* au lieu de *longuement*.

Longtemps ne veut pas dire *longuement*, et je doute que *longuement* ait jamais été employé dans le sens pur et simple de *longtemps* : il y ajoute l'idée d'un augmentatif, bien, très, fort, *plus longtemps* qu'à l'ordinaire, que les autres, que la chose ne l'exige, etc.

L'Académie observe que *longuement* ne se disait qu'en plaisantant, et pour marquer qu'un discours, qu'un sermon avait ennuyé. On dit sans plaisanter que quelqu'un a prêché *longuement*.

Longtemps désigne seulement une certaine mesure, une durée de temps, d'existence, d'action : *longuement* exprime, à la lettre, une action faite d'une *manière* plus ou moins *longue*, lente, paresseuse, languissante, etc.

Tant qu'on intéresse ou qu'on amuse, on ne parle pas *longuement*, quoiqu'on parle *longtemps*.

Avec une abondance d'idées on parle *longtemps* : avec une abondance de paroles on parle *longuement*. (R.)

857. Loquacité, Bavardage.

Défauts qui consistent à trop parler.

Le *bavard* ne peut rien garder de ce qu'il sait, il est indiscret.

Le *loquace* s'étend longuement sur ce qu'il dit.

Le *bavard* dit souvent trop ; le *loquace* entasse des mots et ne dit rien.

Il est naturel à la douleur de se répandre en plaintes, la *loquacité* même lui est permise; mais c'est à la condition qu'on ne dira rien que de juste. (Voltaire.)

Une douleur *bavarde* ne pourrait remplir cette condition.

On peut juger, dit d'Alembert, combien il y a loin de la véritable éloquence

à cette *loquacité* si ordinaire au barreau, qui consiste à dire si peu avec tant de paroles.

Le *bavard* et le *loquace* importunent, mais le *bavard* est plus à craindre, le *loquace* plus ennuyeux. Ajoutons que le premier défaut tient au caractère ; quelquefois il est tout l'homme : il y a des *bavards* qui ne sauraient être autre chose ; la *loquacité* est plutôt un défaut de l'esprit qui ne fait que gâter les autres qualités que l'on peut avoir. (V. F.)

858. Lorsque, Quand.

Ce sont deux mots de l'ordre de ceux que la grammaire nomme conjonctions, pour marquer de certaines dépendances et circonstances dans les événements qu'ils joignent : mais *quand* paraît plus propre pour marquer la circonstance du temps, et *lorsque* paraît mieux convenir pour marquer celle de l'occasion. Ainsi je dirais : il faut travailler *quand* on est jeune ; il faut être docile *lorsqu'*on nous reprend à propos. On ne fait jamais tant de folies que *quand* on aime ; on se fait aimer *lorsqu'*on aime : le chanoine va à l'église *quand* la cloche l'avertit d'y aller; et il fait son devoir *lorsqu'*il assiste aux offices.

Cette différence paraîtra peut-être trop subtile ; mais pour être délicate, elle n'en est pas moins réelle ; on peut même se la rendre plus sensible, si l'on veut : il n'y a pour cet effet qu'à substituer, dans les exemples que je viens de donner, d'autres termes à la place de *quand* et *lorsque*. L'on verra que des expressions qui ne marquent précisément que la circonstance du temps, telles que celles-ci, *dans le temps que*, *au moment que*, *aux heures que*, conviendraient parfaitement à la place du mot *quand*, et qu'elles n'y changeraient rien au sens; mais qu'elles ne conviendraient point à la place de *lorsque*, et qu'elles y altéreraient le sens : au lieu que des expressions qui marquent d'autres circonstances que celles du temps, y conviendraient bien à la place du mot *lorsque*, et n'y conviendraient pas à la place du mot *quand*. Car enfin, dire qu'il faut travailler *quand* on est jeune, c'est dire qu'il faut travailler dans le temps et non dans l'occasion de la jeunesse : mais dire qu'il faut être docile *lorsqu'*on nous reprend à propos, c'est dire qu'il faut l'être dans les occasions, et non dans le temps où l'on nous reprend. De même, en disant qu'on ne fait jamais tant de folies que *quand* on aime, on veut dire que le temps où l'on est amoureux est celui où l'on fait le plus de folies ; et non que ce soit faire des folies que d'aimer. Mais en disant qu'on se fait aimer *lorsqu'*on aime, on veut dire qu'on se fait aimer en aimant : il n'est point alors question du temps où l'on se fait aimer, mais de ce qui est propre à se faire aimer. Il est aussi très-clair, dans le troisième exemple, que *quand* signifie que le chanoine va à l'église aux heures que la cloche l'y appelle ; et que *lorsque* marque uniquement qu'il fait son devoir en assistant aux offices, et non qu'il le remplit dans le temps qu'il y assiste; car peut-être y manque-t-il alors en n'y assistant pas comme il le faut.

Cette substitution de termes justifie mes observations sur la différence de ces deux mots, et peut servir en d'autres occasions pour faire un choix entre eux. Il y aura peut-être quelques personnes qui, en lisant cet éclaircissement, penseront que je n'aurais pas mal fait d'en mettre à quelques autres articles; mais je prends la liberté de leur dire que je n'ai jamais eu le dessein d'ennuyer par de longues dissertations ; je les prie même de me pardonner celle-ci : je ne veux qu'indiquer les différences des synonymes, et le faire de manière que cet ouvrage n'ôte pas au lecteur le plaisir d'y mettre quelque chose de lui. (G.)

L'explication est claire : mais la distinction sur quoi est-elle fondée ? Est-il vrai que le mot *quand* exprime proprement la circonstance du temps ? Est-il vrai que le mot *lorsque* marque celle de l'occasion ? C'est ce qu'il fallait prouver d'abord.

L'usage confond si bien la valeur de ces mots, qu'ils sont généralement employés, et par les meilleurs écrivains, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, et même identiquement dans la même phrase, comme dans ces vers de Racine :

Si tu m'aimais, Phédime, il fallait me pleurer,
Quand d'un titre funeste on me vint honorer ;
Et *lorsque*, m'arrachant du doux sein de la Grèce,
Dans ce climat barbare on traîna ta maîtresse.

Mais l'étymologie nous donne l'intelligence parfaite que l'usage nous refuse : elle démontre que la propriété de marquer la circonstance du temps appartient à *lorsque*, et que toute autre circonstance peut aussi être indiquée par le mot *quand* ; ce qui accuse l'abbé Girard de la plus forte des méprises.

Lors est la même chose que l'*heure*, latin *hora*, italien *ora*, français *heure*. *Lors de son élection, de son décès*, signifie sans doute *à l'heure, au temps de son décès* ; donc le propre de *lorsque* est évidemment de marquer la circonstance des temps. *Quand* désigne proprement la liaison, l'ensemble, la vertu de ce mot est donc d'indiquer un rapport indéterminé entre deux choses sans aucune idée particulière de temps. Le latin *quando* ne la présente pas davantage. Il signifie particulièrement *fois*, la *fois que*, cette *fois*, etc. Le mot *quand* n'exprime qu'une liaison, un enchaînement, un concours de choses arrivées dans tel cas, telle occasion, telle circonstance. Par cette qualité générique même, il devient propre à désigner la circonstance particulière du temps, circonstance que le concours suppose : seul même il peut la désigner dans l'interrogation ; car le mot *lorsque* ne peut être employé pour demander *en quel temps*. On ne dira pas, *lorsque viendrez-vous?* Il faut nécessairement dire, *quand viendrez-vous?* Pourquoi n'interroge-t-on point par *lorsque?* parce que le mot *que* forme union, et suppose déjà une autre idée ou une partie de phrase. *Lorsque* signifie *à cette heure*, et non *à quelle heure*.

Il est à observer que *quand* se prend encore tantôt pour *quoique*, tantôt pour *si*. Ainsi vous direz : Je ne ferais pas une injustice *quand* la loi me l'ordonnerait ; c'est-à-dire, quoique la loi me l'ordonnât, ou mieux *dans le cas même* où la loi me l'ordonnerait. *Quand* cet homme ne réussira pas dans son entreprise, que vous en reviendra-t-il ? C'est-à-dire, si cet homme ne réussit pas, supposé qu'il ne réussisse pas, dans le cas où il ne réussirait pas, etc. Il est évident que dans ces exemples, *quand* ne signifie pas en tel temps, mais en tel cas ; or, dans ces mêmes exemples, on ne peut pas dire *lorsque*, et c'est par la raison qu'il ne signifie pas *en tel cas*, et qu'il signifie *en tel temps*. Donc la vertu propre du mot *quand* est de marquer la circonstance *du cas*. (R.)

859. Louche, Équivoque, Amphibologique.

Ces trois mots désignent également un défaut de netteté qui vient d'un double sens, c'est en quoi ils sont synonymes ; mais ils indiquent ce défaut de diverses manières qui les différencient.

Ce qui rend une phrase *louche* vient de la disposition particulière des mots qui la composent, lorsque les mots semblent au premier aspect avoir un certain rapport, quoique véritablement ils en aient un autre ; c'est ainsi que les personnes *louches* paraissent regarder d'un côté pendant qu'elles regardent d'un autre. Si, en parlant d'Alexandre, on disait : *Germanicus a égalé sa vertu, et son bonheur n'a jamais eu de pareil*, ce serait, selon la *Rem.* 119 de Vaugelas, une phrase *louche*, parce que la conjonction *et* semble réunir *sa vertu et son bonheur* comme complément du verbe *a égalé*, au lieu que *son bonheur* est le sujet d'une seconde proposition réunie à la première par la conjonction.

« Je sais bien, continue Vaugelas, en parlant de ce vice d'élocution, et son observation doit être adoptée, je sais bien qu'il y a assez de gens qui nommeraient ceci un scrupule, et non pas une faute, parce que la lecture de toute

la période fait entendre le sens, et ne permet pas d'en douter; mais toujours ils ne peuvent pas nier que le lecteur et l'auditeur n'y soient trompés d'abord; et quoiqu'ils ne le soient pas longtemps, il est certain qu'ils ne sont pas bien aises de l'avoir été, et que naturellement on n'aime pas à se méprendre : enfin, c'est une imperfection qu'il faut éviter, pour petite qu'elle soit, s'il est vrai qu'il faille toujours faire les choses de la façon la plus parfaite qu'il se peut, surtout lorsqu'en matière de langage, il s'agit de la clarté de l'expression. »

L'Académie, dans son observation sur cette *Rem.* 119, ne trouve point condamnable la phrase de Vaugelas, parce que l'attribut *n'a jamais eu de pareil*, vient immédiatement après *son bonheur*, qui en est le sujet. Elle ne trouve la phrase vicieuse et *louche*, que quand le sujet de la seconde proposition est éloigné de son verbe par un grand nombre de mots comme : *Je condamne sa paresse, et les fautes que sa nonchalance lui fait faire en beaucoup d'occasions, m'ont toujours paru inexcusables.* Cette dernière phrase est bien plus vicieuse que la première; mais si l'on ne veut regarder que comme un scrupule la difficulté de Vaugelas, au moins faut-il convenir que c'est un scrupule bien fondé.

Ce qui rend une phrase *équivoque*, vient de l'indétermination essentielle à certains mots, lorsqu'ils sont employés de manière que l'application actuelle n'en est pas fixée avec assez de précision.

Tels sont les mots conjonctifs *qui*, *que*, *dont*; parce que n'ayant par eux-mêmes ni nombre, ni genre déterminé, la relation en devient nécessairement douteuse, pour peu qu'ils ne tiennent pas immédiatement à leur antécédent. De là naît l'*équivoque* de cette phrase : *Il faut imiter l'obéissance du Sauveur qui a commencé sa vie et l'a terminée* : le mot *qui* semble se rapporter à *Sauveur*, tandis que la raison exige qu'il se rapporte à l'obéissance.

Telles sont encore les pronoms de la troisième personne, *il*, *elle*, *lui*, *ils*, *eux*, *elles*, *leur*, les mots démonstratifs *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*, et les mots *le*, *la*, *les*, quand ils ne sont pas immédiatement avant un nom, parce que les objets dont on parle étant de la troisième personne, dès qu'il y a dans le même discours plusieurs noms du même genre et du même nombre, il doit y avoir incertitude sur la relation de ces mots indéterminés, si l'on n'a soin de rendre cette relation bien sensible par quelques-uns de ces moyens, qui ne manquent guère à ceux qui savent écrire. De là l'*équivoque* de cette phrase citée dans la *Rem.* 549 de Vaugelas : *Je vois bien que de trouver de la recommandation aux paroles, c'est chose que malaisément je puis espérer de ma fortune : voilà pourquoi je la cherche aux effets.* « Ce *la*, dit Vaugelas, est *équivoque*; car selon le sens, il se rapporte à *recommandation*, et selon la construction des paroles, il se rapporte à *fortune*, qui est le substantif le plus proche, et il convient à *fortune* aussi bien qu'à *recommandation*. » De là encore l'*équivoque* de cette phrase : *Il estimait le duc, et dit qu'il était vivement touché de ce refus* : on ne sait à qui se rapporte *il était touché*, si c'est au duc ou à celui qui l'estimait.

Tels sont enfin les adjectifs possessifs *son*, *sa*, *ses*, *leur*, *sien*, parce que la troisième personne déterminée à laquelle ils doivent se rapporter peut être incertaine à leur égard comme à l'égard des pronoms personnels, et pour la même raison. De là l'*équivoque* de cette phrase : *Lysias promit à son père de n'abandonner jamais ses amis* : s'agit-il des amis de Lysias ou de ceux de son père ?

Toute phrase *louche* ou *équivoque* est, par là même, *amphibologique*. Ce dernier terme est plus général, et comprend sous soi les deux premiers comme le genre comprend les espèces. Toute expression susceptible de deux sens différents est *amphibologique*, selon la force du terme; et c'est tout ce qu'il signifie : les deux autres ajoutent à cette idée principale l'indication des causes qui doublent le sens.

De quelque manière qu'une phrase soit *amphibologique*, elle a l'espèce de vice la plus condamnable, puisqu'elle pèche contre la netteté, qui est, selon Quintilien et suivant la raison, la première qualité du discours : il faut donc corriger ce qui est *louche*, en rectifiant la construction, et éclaircir ce qui est *équivoque*, en déterminant d'une manière bien précise l'application des termes généraux. (B.)

860. Lourd, Pesant.

Le mot de *lourd* regarde plus proprement ce qui charge le corps : celui de *pesant* a un rapport plus particulier à ce qui charge l'esprit. Il faut de la force pour porter l'un, et de la supériorité de génie pour soutenir l'autre.

L'homme faible trouve *lourd* ce que le robuste trouve léger. L'administration de toutes les affaires d'un Etat est un fardeau bien *pesant* pour un seul. (G.)

M. l'abbé Girard compare ces termes, en prenant l'un dans le sens propre, et l'autre dans le sens figuré. Mais on peut les comparer, en les prenant tous deux, ou dans le sens primitif, ou dans le sens figuré.

Dans le premier sens, tout corps est *pesant*, parce que la *pesanteur* est la tendance générale des corps vers le centre; mais on ne peut appeler *lourd* que ceux qui ont une *pesanteur* considérable, relativement ou à leur masse, ou à la force qu'on y suppose. Le léger n'est l'opposé que du *lourd*, et ce n'est que par extention que quelquefois on l'oppose au *pesant*.

Différents hommes porteront des charges plus ou moins *pesantes*, à raison de la différence de leurs forces; mais un homme faible trouvera trop *lourd* un fardeau qui ne paraît à un homme vigoureux qu'une charge légère.

Dans le sens figuré, et quand il s'agit de l'esprit, il me semble que le mot de *lourd* enchérit encore sur celui de *pesant*; que l'esprit *pesant* conçoit avec peine, avance lentement, et fait peu de progrès; et que l'esprit *lourd* ne conçoit rien, n'avance point, et ne fait aucun progrès.

La médiocrité est l'apanage des esprits *pesants*; mais on peut en tirer quelque parti : la stupidité est le caractère des esprits *lourds*, on n'en peut rien tirer. (B.)

Pesant marque le poids d'un corps considéré en lui-même; les corps sont plus ou moins pesants en raison de leur densité. Tous diront que la pierre tombe parce qu'elle est *pesante*. (J.-J. Rousseau.) Ce sont ces différents mélanges qui rendent les terres *pesantes* ou légères, etc. (Buffon.)

Lourd veut dire qui est difficile à remuer, à lever, à transporter à cause de son poids. Bossuet a dit une *lourde* machine, pour exprimer qu'il était pénible et malaisé de mettre cette masse en mouvement, et Fénelon, dans cette phrase : « Les *pesantes* machines qui ébranlent les murailles; » ne considère que l'effet produit par la masse mise en mouvement. Le soldat romain était *pesamment* armé, mais l'exercice l'empêchait de trouver *lourdes* ses armes *pesantes*.

Ainsi la chose *pesante* remplit son objet, est telle absolument ou doit être telle; la chose *lourde* est embarrassante à cause de son poids.

Quand il s'agit cependant d'une chose qui est portée, *pesant* devient absolument synonyme de *lourd*. Un fardeau *pesant*, une charge *pesante*. (Boileau.)

Jetez là ces mousquets trop *pesants* pour vos bras.

En parlant des animaux, de l'homme, *pesant* veut dire qui se remue difficilement, rarement, qui a à porter une *lourde* masse.

D'aise on entend sauter les *pesantes* baleines. (Boileau.)

Le bœuf est *pesant*. (Aimé Martin.)

Lourd indique l'air embarrassé, emprunté.

L'âne de la Fontaine, qui veut caresser son maître, « s'en vient *lourdement*, » et la morale de la fable c'est que

Jamais un *lourdaud* quoi qu'il fasse,
Ne saurait passer pour galant.

Au figuré, un esprit *pesant*, conçoit avec peine, avance lentement. Pluton voulait renvoyer « l'âme du singe dans le corps d'un âne *pesant* et stupide pour lui ôter sa souplesse, sa vivacité et sa malice. » (Fénelon.) L'esprit *lourd* est à la fois gauche et prétentieux; on dit une plaisanterie *lourde*, un esprit *pesant* ne plaisante jamais. Le ton de la conversation ne doit être ni pesant ni triste. Un style *pesant* s'arrête à tout, veut tout dire et n'avance jamais; mais il peut pécher par excès de conscience. Un style *lourd* est grossièrement orné. L'un fatigue, l'autre impatiente et dégoûte.

861. Loyal, Franc.

La difficulté de trouver un synonyme à *loyal* est une preuve démonstrative de son utilité. Il faudrait, s'il nous manquait, exprimer l'idée du mot par une phrase. Et s'il y a des personnes *loyales*, comment exprimer leur qualité propre autrement que par le substantif *loyauté?*

On a coutume de joindre ensemble les deux épithètes *franc* et *loyal:* homme *franc* et *loyal*, procédé *franc* et *loyal*. Il y a donc des rapports particuliers entre la *franchise* et la *loyauté;* et la *loyauté* renchérit sur la *franchise*.

La *loyauté* est une *franchise* de mœurs et de manières, par laquelle l'âme se montre et se déploie avec cette liberté et cette aisance qui annoncent tout à la fois et la pureté et la noblesse des sentiments. L'homme *franc* est droit et ouvert; l'homme *loyal* est *franc* avec une sorte de générosité, avec cet abandon de l'homme sûr de lui-même, et qui non-seulement ne dissimule rien, mais encore n'a rien à dissimuler de ce qui peut servir à le faire connaître et juger. L'homme *franc* a le caractère vrai : l'homme *loyal* relève ce caractère par une sorte de naïveté, par une sorte de noblesse, par une sorte de grâce dans les manières.

On dit qu'une marchandise est *loyale*, quand elle est bonne, bien conditionnée. Si l'on pouvait dire qu'elle est *franche*, ce serait pour marquer qu'on n'y trouve ni mélange ni alliage, ni apprêt, ni altération. On approuve celle-ci, on loue l'autre.

Les vocabulistes expliquent le mot *loyauté* par ceux de *fidélité* et de *probité:* ils définissent l'homme *loyal*, un homme plein de probité et d'honneur : ils donnent pour *déloyal* celui qui n'a ni parole, ni foi ni loi; et la *déloyauté* est infidélité, perfidie. La *loyauté* est donc une fidélité, et par conséquent une probité *franche*, naturelle, pure, noble, généreuse, sans apprêt, sans efforts, et, pour ainsi dire, sans aucune sorte d'imperfection.

L'*homme loyal* ressemble beaucoup au *galant homme*, pris, non pas pour homme de bonne compagnie ou d'un commerce agréable, mais pour l'homme de probité, d'un commerce aussi facile que sûr.

Le *galant* homme met dans le commerce la droiture, l'honnêteté, la probité que l'homme *loyal* a dans le caractère. Vous avez raison de compter sur les procédés honnêtes de la part du *galant* homme; il ne vous faudra qu'un mot de l'homme *loyal* pour être sûr de ses sentiments et de sa conduite. Confiez sans crainte vos intérêts au *galant* homme; rapportez-vous-en à l'homme *loyal*, qui sera plutôt pour vous que pour lui-même. Il faut traiter avec le *galant* homme pour le connaître; il n'y a, pour ainsi dire, qu'à voir, qu'à entendre l'homme *loyal*, pour le connaître à fond. Le *galant* homme aura de la franchise : l'homme *loyal* a la franchise d'un cœur ouvert. Le *galant* homme fait bien ce qu'il doit : l'homme *loyal* le fait comme si c'était son plaisir, et c'est en effet son plaisir. (R.)

862. Lumière, Lueur, Clarté, Éclat, Splendeur.

M. d'Alembert a dit : *Éclat* est une *lumière* vive et passagère; *lueur*, une *lumière* faible et durable; *clarté*, une *lumière* durable et vive. Ces trois mots se

prennent au figuré et au propre : *splendeur* ne se dit qu'au figuré; la *splendeur* d'un empire.

L'abbé Girard avait, ce me semble, mieux dit : « La *lueur* est un commencement de *clarté*, et la *splendeur* en est la perfection : ce sont les trois différents degrés de *lumière*. (Et l'*éclat?*)... Tout le secours de la *lueur*, ajoute-t-il, se borne à faire apercevoir et découvrir les objets : la *clarté* les fait parfaitement distinguer et connaître; la *splendeur* les montre dans leur *eclat* (dans tout leur *éclat*, dans leur plus grand *éclat*). »

La *lumière* est ce au moyen de quoi les objets sont visibles, ce qui fait le jour, ce qui fait que nous voyons. Les autres mots n'expriment que des modifications et des gradations de la *lumière*. La *lueur* est une *lumière* faible, un *commencement de clarté*, un *rayon*; mais ce n'est nullement une propriété de la *lueur* d'être durable; il est bien plutôt à présumer qu'elle sera *passagère* et *fugitive*, épithètes qu'on y joint si souvent, et avec raison, puisqu'il est dans la nature de ce qui est faible de s'évanouir, de se dissiper, de périr bientôt. Un feu follet jette une *lueur*; une *lueur* d'espérance ne se soutient pas; cependant une *lueur* peut absolument être durable.

La *clarté* est une *lumière* suffisante, un jour pur et qui chasse les ombres : comme la *lueur*, elle peut fort bien n'être pas durable. Un éclair produit une très-vive *clarté* qui vous laisse à l'instant dans une obscurité profonde. On voit nettement et assez, quand on voit *clair*. Il y a une *clarté* pâle et faible, comme une *clarté* vive et brillante.

Éclat désigne une grande *lumière*, comme un grand bruit : l'*éclat* est une forte et très-brillante *lumière*, une *clarté* aussi abondante que vive. Nulle raison de dire qu'il n'est que passager; l'*éclat* du soleil, l'*éclat* du diamant, l'*éclat* de la gloire, sont ou peuvent être fort durables.

La *splendeur* est la plus grande *lumière*, un *éclat* éblouissant, la plénitude de la *lumière* et de l'*éclat*. Ce mot se dit au propre, et proprement du soleil et des astres qui renferment la plénitude de la *lumière*. Au figuré, il est synonyme de pompe, magnificence, etc.

Ainsi donc la *lueur* est une *lumière* faible et légère; la *clarté*, une *lumière* assez vive, et plus ou moins pure; l'*éclat*, une *lumière* brillante ou une vive *clarté*; la *splendeur*, la plus grande *lumière* et le plus vif *éclat*.

La *lumière* fait voir, la *lueur* fait voir imparfaitement et confusément; la *clarté* fait voir distinctement et nettement; l'*éclat* fait voir facilement et parfaitement, mais quelquefois en affectant trop fortement la vue pour qu'elle puisse le soutenir longtemps ou le fixer; la *splendeur* fait voir tout l'*éclat* de la chose, et avec tant d'*éclat* que les yeux en sont éblouis.

La *lumière* est en opposition directe avec les ténèbres. La *lueur* perce ces mêmes ténèbres. La *clarté* dissipe l'obscurité. L'*éclat* chasse les ombres. La *splendeur* est toute lumière.

Dans l'usage figuré de ces termes, on observera les mêmes différences et la même gradation. (R.)

863. Luxe, Faste, Somptuosité, Magnificence.

Ces mots désignent de grandes, grosses ou fortes dépenses : le *luxe*, une dépense excessive, désordonnée; le *faste*, une dépense d'apparat, d'éclat; la *somptuosité*, une dépense extraordinaire, généreuse; la *magnificence*, une dépense dans le grand et le beau. *Luxe* ne doit être pris qu'en mauvaise part, comme il le fut toujours. *Faste* suit naturellement la même règle. On veut y mettre des exceptions qui n'ont pourtant pas lieu au figuré, quand on dit, par exemple, *faste* de science, de vertu, de douleur, etc. *Somptuosité* a besoin d'idées accessoires pour qu'il énonce l'excès ou l'abus d'une manière déterminée. *Magnificence* est proprement un terme d'éloge, exprimant une qualité

des personnes ; il annonce même une vertu noble et sublime ; mais aussi la *magnificence* peut tomber dans le *faste* et le *luxe*.

Le *luxe* joue la richesse ou l'opulence : dérèglement d'esprit et de conduite. Le *faste* joue la grandeur, la majesté : vanité des vanités. La *somptuosité* annonce la grandeur, et l'opulence : grande puissance déployée avec une grande énergie. La *magnificence* annonce l'opulence et la grandeur, relevées par la manière et par l'objet ; c'est, pour ainsi dire, la majesté dans toute sa gloire, si des ombres étrangères ne l'obscurcissent.

Considérez le *luxe* épouvantable de ces rois de Perse, qui promettent les plus grandes récompenses à ceux qui inventeront de nouveaux plaisirs et de nouveaux moyens de dépense, et vous prédirez les victoires d'Alexandre. Considérez le *faste* triomphal de ces Romains qui étalent les dépouilles, les images et le deuil des peuples vaincus, et transportez-vous ensuite au milieu des ruines immenses qu'ils ont dispersées dans de vastes déserts. Élevez jusqu'au sommet des pyramides d'Égypte vos régards étonnés de leur *somptuosité*; baissez-les ensuite sur ces monceaux d'ossements humains qui se sont accumulés autour d'elles pour leur construction. Parcourez curieusement toutes les *magnificences* du château de Versailles ; mais regardez ensuite à ses fondements, et cherchez enfin tout autour les beautés de la nature.

Le *luxe* est malheureusement de tous les états ; il y en a jusque chez le bas peuple ; il se glisse dans le genre de dépenses les plus communes. Le *faste* ne se trouve proprement que chez les riches, dans leurs bâtiments, dans leurs meubles, dans leurs habillements, dans leurs équipages et leur train ; mais l'appareil ne convient que dans les fêtes, les cérémonies, les solennités. La *somptuosité* concerne proprement les festins, les édifices, les monuments, les choses d'éclat : il est peu d'hommes assez opulents pour étaler en tout genre une *somptuosité* habituelle. La *magnificence* ne sied qu'aux grands qui, aux moyens de faire des dépenses extraordinaires, joignent des titres pour les rendre éclatantes, mais par un usage bien entendu, qui les fait estimer, honorer et glorifier, en rendant leur *magnificence* aussi utile qu'agréable au public. (R.)

M

864. Maflé, Joufflu, Bouffi.

Maflé, qui a le visage plein et large ; *joufflu*, qui a de grosses joues.

Joufflu n'exprime que l'embonpoint des joues. *Maflé* exprime proprement la grosseur de la partie antérieure du visage, celle des lèvres et des parties

enfant *joufflu* a, au moins, l'apparence de la santé; la chair molle de l'enfant *bouffi* doit inquiéter sur sa santé. (V. F.)

865. Magicien, Sorcier.

Gens que l'on croyait doués d'un pouvoir surnaturel grâce à leur commerce avec les esprits; mais le *magicien* était regardé comme bienfaisant, le *sorcier* comme dangereux. C'était le *magicien* qui tirait les horoscopes; il y avait des *magiciens* à la cour, auprès des grands; le *sorcier* jetait les sorts. Quand on prenait en haine un *magicien* qui manquait de complaisance ou d'adresse on le faisait brûler comme *sorcier*.

Aujourd'hui *magicien* se dit, au figuré, d'un homme habile dans un métier; *sorcier* de celui qui montre une sagacité extraordinaire, surnaturelle. Pour deviner cela, il faut être *sorcier;* je ne suis pas *sorcier*. (V. F.)

866. Maint, Plusieurs.

Maint, dit La Bruyère, est un mot qu'on ne devait jamais abandonner, et par la facilité qu'il y avait à le couler dans le style, et par son origine qui est française. Vaugelas remarquait qu'à moins d'être employé dans un poëme héroïque, il ne serait pas bien reçu, si ce n'est en raillant. Thomas Corneille rapporte qu'il pouvait encore figurer avec grâce, non-seulement dans une épigramme ou dans un conte, mais encore dans un poëme héroïque, surtout quand on le répète, comme dans ce vers :

Dans *maints* et *maints* combats sa valeur éprouvée.

On ne le souffre que dans le style marotique et dans l'enjouement de la conversation.

Maint signifie *plusieurs* : mais *plusieurs* marque purement et simplement la pluralité, le nombre, tandis que *maint* réduit la plularité à une sorte d'unité, comme si les objets formaient une exception, un tout séparé du reste, un corps à part.

La locution *maint auteur* semble annoncer un nombre d'auteurs qui forment une sorte de classe, et comme s'ils faisaient cause commune : *plusieurs* n'annonce que le nombre, sans désigner aucun rapport particulier entre eux, si ce n'est qu'ils ont la même opinion, la même marche, le même titre, quelque chose de semblable. Ces mots disent plus que *quelques-uns*, et moins que *beaucoup*.

Maint a le privilége rare de se répéter et d'exprimer par sa répétition un assez grand nombre. On dit *maint* et *maint*, comme *tant* et *tant*. Ces sortes de licences contribuent beaucoup à donner aux langues des formes distinctives qui les rendent intraduisibles, quant à la grâce et au génie; et par là elles ont quelque chose de précieux. La locution *maint* et *maint* est si commode, qu'on ne peut, en quelque manière, s'empêcher de s'en servir de temps en temps, et de dire *mainte* et *mainte fois*. (R.)

867. Maintenir, Soutenir.

Maintenir, c'est, à la lettre, *tenir la main* à une chose, la *tenir* dans le même état : *soutenir*, c'est *tenir* une chose *par-dessous* ou *en-dessous*, la *tenir* à une place. On *maintient* ce qui est déjà tenu, et qu'il faut tenir encore pour qu'il subsiste dans le même état : on *soutient* ce qui a besoin d'être tenu par une force particulière, et qui courrait risque, sans cela, de tomber.

C'est surtout la vigilance qui *maintient :* c'est surtout la force qui *soutient*. La puissance *soutient* les lois; les magistrats en *maintiennent* l'exécution. On

soutient ce qui est faible, chancelant : on *maintient* ce qui est variable, changeant.

Il faut de la force pour *soutenir* toujours son caractère : il faut de l'habileté pour *maintenir* longtemps son crédit.

Vous *soutenez* des assauts, des efforts : vous *maintenez* les choses dans l'ordre et à leur place. Vous *soutenez* votre droit contre celui qui l'attaque : vous *maintenez* les prérogatives de votre place lorsque vous ne les négligez pas.

On *maintient* son dire en insistant par sa constance : on *soutient* son opinion en combattant pour elle avec des preuves.

La santé se *maintient* par le régime ; la vie se *soutient* par la subsistance.

Des juges vous *maintiennent* dans la possession de vos biens ; des amis vous *soutiennent* dans vos entreprises : l'établissement qui reste dans le même état se *maintient*; celui qui résiste aux choses se *soutient*. (R.)

868. Maintien, Contenance.

Ces deux termes sont également destinés à exprimer l'habitude extérieure de tout le corps, relativement à quelques vues ; et c'est la différence de ces vues qui distingue ces deux synonymes.

Le *maintien* est le même pour tous les états, et ne varie qu'à raison des circonstances. La *contenance* varie aussi selon les circonstances, mais chaque état a la sienne.

Le *maintien* est pour marquer des égards aux autres hommes, il est bon quand il est honnête. La *contenance* est pour imposer aux autres hommes ; elle est bonne quand elle annonce ce qu'elle doit annoncer dans l'occasion : celle du prêtre doit être grave, modeste, celle du magistrat, grave et sérieuse, celle du militaire, fière et délibérée, etc. D'où il suit qu'il ne faut avoir de la *contenance* que quand on est en exercice, mais qu'il faut toujours avoir un *maintien* honnête et décent. Le *maintien* est pour la société ; il est de tous les temps : la *contenance* est pour la représentation, hors de là c'est pédantisme.

Le *maintien* séant marque de l'éducation, et même du jugement ; il décèle quelquefois des vices : il ne faut pas trop compter sur les vertus qu'il semble annoncer ; il prouve plus en mal qu'en bien. La *contenance* indique, selon les conjonctures, de l'assurance, de la fermeté, de l'usage, de la présence d'esprit, de l'aisance, du courage, etc., et marque qu'on a vraiment ces dispositions, soit dans le cœur, soit dans l'esprit ; mais elle est souvent un masque imposteur. Il y a une infinité de bonnes *contenances*, parce qu'il y a des états différents, et que les positions varient : mais il n'y a qu'un bon *maintien*, parce que l'honnêteté civile est une et invariable. (*Encyclopédie*, VIII, IX, 882.) (B.)

Le *maintien* est, comme dit Beauzée, « l'habitude extérieure du corps, » la manière de se tenir ; chacun a son *maintien*, mais il y en a un qui est le plus honnête, il peut s'apprendre, et nos pères, qui se soumettaient plus respectueusement aux lois de la civilité, suivaient les leçons du maître de *maintien*.

La *contenance* ne s'apprend pas, mais se prend, c'est l'extérieur que nous nous donnons quand nous sommes en représentation ou en lutte. C'est un *maintien* de circonstance. On dit : faire bonne *contenance*, comme faire bonne figure.

Le *maintien* fait partie de notre manière d'être, la *contenance* est presque une action.

Si un maître d'armes dit : j'ai été content de son *maintien* et de sa *contenance* dans cette affaire ; par *maintien* il entendra la manière de tenir l'épée, de se fendre ; par *contenance*, l'air courageux.

A ce noble *maintien*
Quel œil ne serait pas trompé comme le mien?

dit Thésée, en apercevant Hippolyte, qui ne sait rien encore de l'accusation portée contre lui par sa belle-mère. Quand il l'apprend, il perd d'abord toute *contenance*, puis il reprend, dans la conscience de sa vertu, une *contenance* fière et un *maintien* assuré.

La vertu a son *maintien* qui la fait reconnaître : mettez-la en doute, accusez-la, vous la reconnaîtrez à sa *contenance*.

« Comment, dit La Bruyère, emprunter une *contenance* grave et importante, et qui l'avertisse que je crois le valoir bien et au delà? »

Les gens qui n'ont pas l'habitude du monde y apportent un mauvais *maintien;* les gens timides perdent vite *contenance*. Surpris, on est *décontenancé*. Quand on n'est pas content de son *maintien*, on cherche une *contenance*. Un objet que l'on tient, un livre que l'on feuillette sert au besoin de *contenance*. Les colifichets qui complètent la toilette des femmes ne servent guère qu'à donner une *contenance*. (V. F.)

869. Maison des champs, Maison de campagne.

On nomme ainsi une maison située hors de la ville : mais il y a quelque différence entre les deux expressions.

L'idée des champs réveille celle de la culture, parce qu'on ne les a distingués les uns des autres que pour les mettre en valeur; et l'idée de la campagne réveille celle de la ville, à cause de l'opposition, de la liberté dont on jouit d'un côté, avec la contrainte où l'on est de l'autre.

Cela posé, une *maison des champs* est une habitation avec les accessoires nécessaires aux vues économiques qui l'ont fait construire ou acheter, comme un verger, un potager, une basse-cour, des écuries pour toutes sortes de bétail, un vivier, etc. Une *maison de campagne* est une habitation avec les accessoires nécessaires aux vues de liberté, d'indépendance et de plaisir qui en ont suggéré l'acquisition, comme avenues, remises, jardins, parterres, bosquets, parc même, etc.

Voilà sur quoi est fondé ce que dit le P. Bouhours de ces deux expressions, que la seconde est plus noble que la première : c'est qu'une *maison de campagne* convient aux gens de qualité, vu que leur état suppose de l'aisance; et qu'une *maison des champs* convient à la bourgeoisie, dont l'état semble exiger plus d'économie dans la dépense.

Cependant rien n'empêche qu'on ne puisse parler de la *maison de campagne* d'un bourgeois, s'il en a une, et de la *maison des champs* d'un chancelier de France, si sa maison n'est en effet que cela : dans le premier cas, c'est peindre le luxe du petit bourgeois; dans le second, c'est caractériser la noble simplicité du magistrat : dans tous les deux, c'est parler avec justesse et faire justice. (B.)

870. Maison, Hôtel, Palais, Château.

Ce sont des édifices également destinés au logement des hommes; c'est en quoi ces mots sont synonymes. La différence de ces noms vient de celle des états des particuliers qui occupent ces édifices.

Les bourgeois occupent des *maisons* : les grands à la ville occupent des *hôtels* : les rois, les princes et les évêques, y ont des *palais* : les seigneurs ont des *châteaux* dans leurs terres. (B.)

871. Maison, Logis.

Ce sont deux termes également destinés à marquer l'habitation. Mais le mot de *maison* marque plus particulièrement l'édifice : celui de *logis* est plus relatif à l'usage.

On *loge* dans une *maison* ; et une *maison* a plusieurs corps de *logis*, qui peuvent être occupés par différentes personnes : on peut même établir dans une *maison* autant de *logis* qu'il y a de chambres, pourvu que chaque chambre soit suffisante aux besoins de ceux qu'on y *loge*. (B.)

872. Majesté, Dignité.

Majesté, grandeur extérieure, et qui convient aux premiers rangs : *dignité*, grandeur, qui peut se manifester extérieurement, mais qui tient davantage aux qualités intérieures et essentielles, et peut se trouver dans tous les rangs, parce qu'il y a dans tous une grandeur relative. La *majesté* n'appartient qu'aux rois et aux princes; la *dignité* paternelle est de toutes les classes. Dans tous les états, l'honnête homme, injustement soupçonné, peut montrer la *dignité* de l'innocence.

Le maintien a de la *dignité* quand il annonce des qualités propres à imposer: la *majesté* peut tenir seulement à une belle représentation. On peut revêtir un homme d'une *dignité* effective : le titre de *majesté* n'est que la marque du rang des rois.

La *dignité royale* comprend tout l'assemblage des devoirs et des prérogatives de la royauté ; la *majesté* royale n'est que l'éclat du trône.

On dit la *majesté* du style, et la *dignité* des pensées. (F. G.).

873. Maladresse, Malhabileté.

L'un et l'autre expriment un défaut d'aptitude pour réussir. Mais il y a entre ces deux termes une différence : c'est que la *maladresse* se dit, dans le sens propre, du peu d'aptitude aux exercices du corps; et que la *malhabileté* ne se dit que du manque d'aptitude aux fonctions de l'esprit.

Un joueur de billard est *maladroit;* un négociateur est *malhabile*.

Comme nous aimons assez à rendre sensibles les idées intellectuelles, par des métaphores tirées des choses corporelles, on nomme quelquefois, au figuré, *maladresse*, le manque d'intelligence et de capacité pour les opérations qui dépendent des vues de l'esprit ; mais il n'y a pas réciprocité, et l'on ne nommera jamais *malhabileté* le défaut d'aptitude aux exercices corporels.

On peut donc dire qu'un négociateur est *maladroit;* mais on ne dira pas qu'un joueur de billard soit *malhabile*. (B.)

Il faut ajouter ici, ce qui explique la différence de l'emploi de ces deux mots, que *malhabileté* est actif, *maladresse* actif et passif à la fois, c'est-à-dire que *malhabileté* ne s'applique jamais qu'au sujet de l'action, tandis que *maladresse* se dit aussi bien du sujet de l'action que de l'action elle même ; une *maladresse* est l'acte d'un *maladroit* et en soi-même une action *maladroite*.

De là, quand on les applique uniquement aux personnes, une différence entre ces deux mots : *maladresse* ne marque que le résultat, *malhabileté* les causes personnelles de la *maladresse*. Le défaut d'habitude fait la *malhabileté;* on est *maladroit* par nature. Une *maladresse* peut être utile; et s'apercevoir de sa *malhabileté*, c'est presque s'en corriger. (V. F.)

874. Malavisé, Imprudent.

Avisé, qui *voit* à sa chose, qui voit bien. *Prudent*, qui voit en avant, qui aperçoit au loin.

Celui qui ne s'avise pas des choses dont il doit s'aviser est *malavisé* ; celui qui ne voit pas aussi avant dans la chose qu'il y aurait dû voir est *imprudent*. Le *malavisé* ne regarde pas assez à la chose qu'il fait, il la fait mal : l'*imprudent* ne sait pas bien la valeur de ce qu'il fait, il fait mal. Le premier n'a pas pris conseil des circonstances et des convenances ; il les choque : le second n'a pas approfondi les conséquences et les suites de la chose; elle tourne contre lui. Celui-là manque d'attention, de circonspection : celui-ci manque de

sagesse, d'application, de prévoyance. Le *malavisé*, qui ne se soucie point de voir les difficultés, est un sot. L'*imprudent*, qui ne s'embarrasse pas de courir des risques, est un fou.

A dire tout ce qu'on pense sans savoir devant qui on parle, on est fort *malavisé*. A dire des choses qui peuvent offenser quelqu'un qui peut se venger, on est fort *imprudent*. (R.)

875. Malcontent, Mécontent.

Tous deux signifient *qui n'est pas satisfait*, mais avec quelques différences qu'il est essentiel d'observer.

Il me semble que l'on est *malcontent* quand on n'est pas aussi satisfait que l'on avait droit de l'attendre ; et que l'on est *mécontent*, quand on n'a reçu aucune satisfaction.

De là vient que *malcontent*, ainsi que l'observe l'Académie dans son Dictionnaire, se dit plus particulièrement du supérieur à l'égard de l'inférieur, parce que l'inférieur est censé du moins avoir fait quelque chose pour la satisfaction du supérieur : au contraire, *mécontent* se dira plutôt de l'inférieur à l'égard du supérieur, par une raison contraire. Ainsi, un prince peut être *malcontent* des services de quelqu'un de ses sujets ; un père, de l'application de son fils; un maître, des progrès de son élève; un citoyen, du travail d'un ouvrier, etc. Un sujet, au contraire, peut être *mécontent* des passe-droits que lui fait le prince ; un fils, de la prédilection trop marquée de son père pour un autre de ses enfants ; un élève, de la négligence ou de l'impéritie de son maître; un ouvrier, du salaire que l'on a donné à son travail.

Malcontent et *mécontent* ayant un sens passif, il faut appliquer dans des sens contraires les verbes *contenter mal* et *mécontenter*, qui ont le sens actif. Ainsi, les inférieurs *contentent mal* les supérieurs, et les supérieurs *mécontentent* les inférieurs.

Malcontent exige toujours un complément avec la préposition *de*; et ce complément exprime ce qui aurait dû donner une entière satisfaction. *Mécontent* peut s'employer d'une manière absolue et sans complément.

De là vient qu'il se prend quelquefois substantivement, et dans cette acception il ne se dit qu'au pluriel. Mais *malcontent* ne peut jamais se prendre substantivement, quoique le P. Bouhours ait écrit : « C'est la coutume des *malcontents* de se plaindre. » C'est dans cet écrivain une véritable faute, qui vient de ce qu'on n'avait pas encore, de son temps, démêlé les justes différences des deux termes dont il s'agit. (B.)

876. Malentendu, Quiproquo.

Malentendu, erreur qui vient de ce qu'on a mal entendu ou mal compris quelque chose : *quiproquo*, erreur qui consiste à prendre une chose pour une autre (*qui pro quo*). Une personne se méprend sur l'heure du rendez-vous qu'on lui a donné, c'est un *malentendu* : chargée de commissions pour deux autres personnes, elle dit à l'une ce qu'elle devait dire à l'autre et *vice versa*, c'est un *quiproquo*.

Un *quiproquo* est souvent l'effet d'un *malentendu*. (F. G.)

877. Malfaisant, Nuisible, Pernicieux.

Malfaisant, dont la nature est de faire le mal :

> D'animaux *malfaisants* c'était un très-bon plat. (La Fontaine.)

Nuisible, qui produit un mal, soit par sa nature, soit par les circonstances.

> Mais la raison d'État veut souvent qu'on préfère
> A la vertu *nuisible* un crime nécessaire. (Quinault.)

Pernicieux, qui détruit ou met en danger ce qui est exposé à son influence. La gloire! qu'y a-t-il pour les chrétiens de plus *pernicieux* et de plus mortel? (Bossuet.) L'air d'une contrée est *malfaisant* par sa nature, ou bien il peut être *nuisible* seulement à certains tempéraments auxquels il devient *pernicieux* si l'on ne prend pas les précautions nécessaires.

Un homme a un caractère *malfaisant* : un autre fait, pour vous être utile, une démarche que les circonstances rendent *nuisible* : un conseil *pernicieux* est celui qui peut vous perdre. (F. G.)

878. Malfamé, Diffamé.

Malfamé, qui n'a pas une bonne réputation : *diffamé*, qui est perdu de réputation.

Un homme *malfamé* est celui que sa conduite, ses principes, ont insensiblement mis en mauvaise réputation auprès de beaucoup de gens. Un homme *diffamé* est celui qu'un éclat déshonorant a perdu de réputation aux yeux de tout le monde.

On n'est *malfamé* que dans l'opinion et par elle. La *diffamation* peut être le résultat d'un acte juridique, d'une procédure infamante.

On évite un homme *malfamé*, il semble qu'on le craigne ; on fait honte à un homme *diffamé*, on rougirait de le recevoir.

La *diffamation* peut ne pas diffamer, si elle est injuste, si le public ne l'admet pas ; mais un homme *malfamé* n'est jamais honoré en public, parce que c'est le public lui-même qui a prononcé sur son compte. (F. G.)

879. Mal parler, Parler mal.

M. Beauzée pense que ces deux expressions ne sont pas synonymes. *Mal parler* tombe, selon lui, sur les choses que l'on dit ; et *parler mal*, sur la manière de les dire : le premier est contre la morale, et le second contre la grammaire.

« C'est *mal parler* que de dire des choses offensantes, surtout à ceux à qui l'on doit du respect ; de tenir des propos inconsidérés, déplacés, qui peuvent nuire à celui qui les tient ou à ceux dont on parle. C'est *parler mal* que d'employer des expressions hors d'usage ; d'user de termes équivoques ; de construire d'une manière embarrassée ou à contre-sens ; d'affecter des figures gigantesques en parlant de choses communes ou médiocres ; de choquer la quantité en faisant longues les syllabes qui doivent être brèves, ou brèves les syllabes qui doivent être longues.

« Il ne faut ni *mal parler* des absents, ni *parler mal* devant les savants, etc. »

Pour moi, je ne vois dans ces deux manières de parler qu'une différence de construction sans aucune différence de sens ; et je dirais également, il ne faut ni *mal parler* devant les savants, ni *parler mal* des absents. Il en est de *mal* comme de *bien* : or, on a dit l'art de *bien parler*, comme l'art de *bien penser*, dans un sens grammatical. *Mal* se met également devant ou après mille autres verbes avec la même signification : vous direz *mal enfourner* ou *enfourner mal* une affaire. (R.)

Bien que l'on dise également *mal parler* et *parler mal de quelqu'un*, toutefois la distinction de Beauzée contre laquelle réclame Roubaud est juste ; toute la confusion vient de ce qu'on ne place l'adverbe avant les verbes qu'à l'infinitif et aux temps composés de l'auxiliaire et du participe ; on ne dit pas : il *mal parle*, il *mal parlera*. (V. F.)

880. Malheur, Accident, Désastre.

Tous ces mots annoncent et désignent un fâcheux événement. Mais *malheur* s'applique particulièrement aux événements de fortune et de choses étrangères

à la personne. L'*accident* regarde proprement ce qui arrive dans la personne même.

C'est un *malheur* de perdre son argent ou son ami; c'est un *accident* de tomber ou d'être blessé; c'est un *désastre* de se voir tout à coup ruiné et déshonoré dans le monde.

On dit un grand *malheur*, un cruel *accident*, et un *désastre* affreux. (G.)

La distinction établie par l'abbé Girard est par trop rigoureuse : *accident* se dit généralement de tout événement fortuit, plutôt malheureux qu'heureux. *Malheur* a trait davantage au résultat. Si vous tombez, c'est un *accident;* si vous vous cassez la jambe, c'est un *malheur*. Un *malheur* peut être causé par un *accident;* il peut aussi être la suite nécessaire de la mauvaise conduite, de l'imprudence. Il peut à son tour être cause d'un *désastre :* la perte d'un membre est un *malheur* pour un ouvrier, un *désastre* pour sa famille qu'il nourrissait par son travail. Un incendie est souvent un *accident*, un *malheur* et un *désastre*. (V. F.)

881. Malheureux, Misérable.

Le P. Bouhours observe que l'on dit indifféremment une vie *malheureuse*, une vie *misérable;* et que, pour dire d'un homme que c'est un méchant homme, on dit indifféremment : c'est un *malheureux*, c'est un *misérable*. Ce n'est pas que ces deux mots aient une signification identique, et soient parfaitement synonymes : c'est qu'ils expriment tous deux, quoique sous des aspects différents, une idée qui leur est commune, et la seule à laquelle on fasse attention dans les exemples proposés : c'est l'idée d'une situation fâcheuse et affligeante.

Mais *malheureux* présente directement cette idée fondamentale ; et *misérable* n'exprime directement que la commisération qui la suppose, comme l'effet suppose la cause.

On peut être *malheureux* par quelques accidents imprévus et fâcheux, sans être réduit pour cela à un état digne de compassion : mais celui qui est *misérable* est réellement réduit à cet état ; il est excessivement *malheureux*.

Malheureux est donc moins énergique que *misérable;* et il peut y avoir des cas où, pour parler avec justesse, il ne serait pas indifférent de dire une vie *malheureuse*, ou une vie *misérable*.

Ulysse errant sur toutes les mers, exposé à toutes sortes de périls, essuyant toutes sortes d'aventures fâcheuses, cherchant sans cesse sa chère Ithaque qui semblait le fuir, menait alors une vie *malheureuse*.

Philoctète, abandonné par les Grecs dans l'île de Lemnos, en proie à la douleur la plus aiguë et aux horreurs de l'indigence et de la solitude, y mena pendant plusieurs années une vie *misérable*.

On est *malheureux* au jeu, on n'y est pas *misérable* : mais on peut devenir *misérable* à force d'y être *malheureux*.

On plaint proprement les *malheureux*, et c'est tout ce qu'exige l'humanité; mais on doit assister les *misérables*, ou avoir du moins pitié de leur sort.

Voici deux vers de Racine, où ces deux mots sont employés avec les différences que je viens d'assigner :

> Haï, craint, envié, souvent plus *misérable*
> Que tous les *malheureux* que mon pouvoir accable.

Quelquefois ces mots sont employés, non pas pour caractériser simplement une situation fâcheuse et affligeante, mais pour indiquer que l'être auquel on les applique est digne de cette situation : et c'est dans ce second sens que l'on dit d'un méchant, d'un fourbe, d'un homme sans mœurs, sans pudeur, sans aucune élévation d'âme, que c'est un *malheureux* ou un *misérable*.

Mais comme il y a des choses qui doivent exciter la pitié sans être soumises aux événements fortuits qui font les *malheureux*, il y a bien des cas où il serait

ridicule d'employer cet adjectif, quoique l'on puisse très-bien employer celui de *misérable*.

C'est ainsi que l'on dit d'un écrivain dont on ne fait point de cas, que c'est un auteur *misérable*, un *misérable* poëte, un *misérable* historien, un *misérable* grammairien ; et de ses écrits, que ce sont de *misérables* rapsodies, un poëme *misérable*, un *misérable* commentaire, etc. (B.)

882. Malice, Malignité, Méchanceté.

Ces mots expriment tous trois une disposition à nuire, contraire par conséquent à cette bienveillance universelle, également recommandée par la loi naturelle et par la religion. (B.)

Il y a dans la *malice* de la facilité et de la ruse, peu d'audace, point d'atrocité. Le *malicieux* veut faire de petites peines, et non causer de grands malheurs; quelquefois il veut seulement se donner une sorte de supériorité sur ceux qu'il tourmente; il s'estime de pouvoir le mal, plus qu'il n'a de plaisir à en faire.

Il y a dans la *malignité* plus de suite, plus de profondeur, plus de dissimulation, plus d'activité que dans la *malice*.

La *malignité* n'est pas aussi dure et aussi atroce que la *méchanceté*; elle fait verser des larmes, mais elle s'attendrirait peut-être si elle les voyait couler.

Le substantif *malignité* a une tout autre force que son adjectif *malin* ; on permet aux enfants d'être *malins*; on ne leur passe la *malignité* en quoi que ce soit, parce que c'est l'état d'une âme qui a perdu l'instinct de la bienveillance, qui désire le malheur de ses semblables, et souvent en jouit. (*Encycl.*, IX, 946.)

On leur passe des *malices*, on va quelquefois jusqu'à les y encourager, parce que, sans tenir à rien de révoltant, la *malice* suppose une sorte d'esprit dont on peut tirer parti par la suite. Cette sorte d'indulgence est pourtant dangereuse; la ruse que suppose la *malice* dispose insensiblement à la *malignité*, parce que rien ne coûte à l'amour-propre pour réussir ; et de la *malignité* à la *méchanceté*, il y a si peu de distance qu'il n'est pas difficile de prendre l'une pour l'autre. (B.)

883. Malin, Malicieux, Mauvais, Méchant.

Le *malin* l'est de sang-froid; il est rusé; quand il nuit, c'est un tour qu'il joue : pour s'en défendre, il faut s'en défier. Le *mauvais* l'est par emporte-

ainsi l'on dit la *malice du péché*, pour désigner le venin caché qu'il renferme : ainsi l'on dit qu'on a fait une chose nuisible sans *malice*, sans mauvaise intention. Disons qu'il y a divers degrés ou plutôt différentes sortes de *malice*, depuis la *malice agréable* jusqu'à la *malice noire*. Les Latins disaient *malitia mala*, pour exprimer celle dans laquelle il entrait de la méchanceté. *Malicieux* est donc le plus faible de tous ces termes, puisqu'il ne se prend pas même toujours dans un sens odieux.

« Le *malin*, dit encore l'abbé Girard, l'est de sang-froid. »

N'est-ce pas le *malicieux* que l'auteur nous donne pour le *malin?* Il a été trompé sans doute par l'abus que l'on fait de ce dernier mot, surtout en parlant des enfants. On appelle, et fort mal à propos, *malin* un enfant qui fait des *malices* assez ingénieuses; et ses *tours malins* ne sont que des *malices* : il n'est donc que *malicieux*. Absolument parlant, un enfant peut être *malin* dans le sens propre du mot, mais il ne l'est que comme un enfant.

Il y a dans l'homme *malin* de la *malice* et de la *méchanceté*, mais sa *malice* est plus malveillante, plus malfaisante et plus profonde que celle de l'homme purement *malicieux* : mais sa *méchanceté* est couverte, dissimulée, artificieuse sans la brutalité, sans la violence, sans l'abandon de l'homme proprement *méchant*. Le *malin* prend plaisir à faire du mal.

« Boileau semble donner raison à l'abbé Girard lorsqu'il dit :

Le Français, né *malin*, créa le vaudeville. »

L'abbé Girard poursuit ainsi : « Le *mauvais* l'est par emportement. »

Ne dirait-on pas que l'emportement fait le *mauvais?* cependant on peut être *mauvais*, sans être proprement emporté, quoique la dureté, la brutalité, la violence du caractère, contribuent à rendre *mauvais* : il y a même des gens emportés qui sont très-bons. En général, une chose est *mauvaise* quand elle a quelque vice ou quelque défaut essentiel, ou qu'elle n'a pas les qualités relatives à l'usage qu'on en fait, à l'idée qu'on en a, au service qu'on en attend. C'est ainsi que du pain est *mauvais*, qu'une action est *mauvaise*, que l'air est *mauvais*.

Le *mauvais* ne vaut rien. Un homme est *mauvais* quand au lieu de l'indulgence, de la douceur, de l'humanité, de l'équité, des qualités qui font l'homme bon, il a les vices contraires qui font que dans l'occasion qu'il y a d'exercer ces vertus caractéristiques de l'homme ou de l'espèce, il fait du mal.

Le *méchant* est animé de la haine du bien, de ses semblables, de ce qu'il doit aimer, de ce qu'il doit faire. Il est possible qu'on naisse avec des dispositions prochaines pour le devenir, car il naît des monstres. Il n'est que trop facile de le devenir avec un caractère dur et féroce, avec une humeur atrabilaire, avec des passions aigries, avec l'ignorance et le mépris de tous les principes, avec des habitudes licencieuses. Le *méchant* est *mauvais*, quand il a l'occasion de faire du mal; mais de plus, il cherche les occasions d'en faire. (R.)

884. Maltraiter, Traiter mal.

Traiter signifie agir avec quelqu'un de telle ou telle manière : d'où vient que *maltraiter* et *traiter mal* désignent également une manière d'agir qui ne saurait convenir à celui qui en est l'objet. Mais la différence des constructions en met une grande dans le sens.

Maltraiter signifie faire outrage à quelqu'un, soit de paroles, soit de coups de main. *Traiter mal* signifie faire faire mauvaise chère à quelqu'un, ou n'en pas user avec lui à son gré.

Un homme violent et grossier *maltraite* ceux qui ont affaire à lui : un homme avare et mesquin *traite mal* ceux qu'il est forcé d'inviter à manger.

Maltraité en un mot vient de *maltraiter* ; *mal traité* en deux mots vient de *traiter mal*.

Tel qui a été *mal traité* au jeu, n'avait que cette ressource pour n'être pas *maltraité* à l'audience du grand contre qui il a joué. (B.)

Les synonymistes qui ont comparé ces deux mots ne voient en général qu'une différence de degré entre *maltraiter* et *traiter mal*. Il y en a une autre cependant : *traiter mal*, c'est ne pas *traiter* suivant les conventions, les usages, comme parler mal, c'est parler contrairement aux règles. On *maltraite* ses domestiques lorsqu'on les frappe, on les *traite mal* lorsqu'on ne les nourrit pas bien. On *traite mal* quelqu'un non-seulement en lui faisant faire mauvaise chère, comme le dit Beauzée, mais encore en manquant de politesse à son égard. (V. F.

885. Maniaque, Lunatique.

Maniaque, possédé de manie, comme *démoniaque*, possédé du démon.

Maniaque vient du grec μανία, folie furieuse.

Lunatique vient de *luna*, lune, soumis aux influences de la *lune*.

Le sens que nous avons donné au mot *manie* a modifié celui de *maniaque*.

Depuis que l'on ne croit plus à l'influence de la lune sur le cerveau, *lunatique* ne veut plus dire que fantasque, changeant d'humeur.

Le *maniaque* a des goûts bizarres, une ou plusieurs *manies*. (V. F.)

886. Manifeste, Notoire, Public.

Manifeste, qui est mis en lumière, à portée d'être connu de tout le monde; *manifester*, c'est mettre au jour ce qui était, en quelque sorte, dans les ténèbres.

Notoire, ce qui est fort connu, ce qui l'est d'une manière certaine. Ce mot est proprement un terme de droit ; et les jurisconsultes nous apprennent qu'on appelait *notaria* les accusations et les informations qui donnaient la connaissance et la preuve du fait. La *notoriété* fait preuve. Ce qui est *notoire* est si bien connu, qu'il est certain et indubitable.

Public, pris adjectivement, s'applique à toute sorte d'objets assez généralement connus. Ce que tout le monde voit, ce que tout le monde dit, ce que tout le monde croit, etc., est également *public*. C'est ici ce que tout le monde sait ou connaît ; mais ce mot ne marque que l'étendue de la connaissance, sans établir par lui-même la certitude de la chose, ce qui est propre au mot *notoire*.

Il est donc facile de connaître ce qui est *manifeste ;* ce qui est *notoire* est bien certainement connu : on connaît assez généralement ce qui est *public*.

La chose *manifeste* n'est plus cachée : la chose *notoire* n'est plus incertaine:

exprimer des idées communes à divers genres de choses? Sans cette distinction, sans cette variété, ou plutôt sans cette diversité, une langue n'aurait qu'une couleur et qu'un style.

Manége et *manigance* viennent de *main*, *manus*. La main, l'instrument le plus adroit, ou, pour mieux dire, l'instrument par excellence, est naturellement faite pour désigner l'adresse, la dextérité, l'artifice, la finesse, la subtilité, et c'est une propriété que toutes les langues ont affectée à ces noms différents. Ainsi donc le *manége* est une manière adroite d'agir ou de faire, de manier. La *manigance* est un mauvais *manége*, une manière rusée de faire des choses basses, de vilaines choses, furtivement et sous main.

Quant au mot *machination*, tout le monde sent qu'il doit exprimer l'action d'assembler ou de combiner des ressorts ou des moyens cachés pour venir à bout d'un dessein qu'on n'oserait mettre au jour.

La *manigance* est donc un emploi de petites manœuvres cachées et artificieuses pour parvenir à quelque fin. La *machination* est l'action de concerter et de conduire sourdement des artifices odieux qui tendent à une mauvaise fin. Le *manége* est une conduite habile, ou plutôt adroite, avec laquelle on manie, on ménage si bien les esprits et les choses, qu'on les amène insensiblement à ses fins.

La *manigance* est naturelle au brouillon qui n'a que de petits moyens. La *machination* convient à ces gens sans honneur et sans vertu, pour qui tous les moyens sont bons, et les moyens les plus lâches les meilleurs. Le *manége* est la ressource familière de ceux qui vivent dans des lieux où l'on ne fait rien, où l'on n'a rien, où l'on n'est rien que par *manége*.

Le petit peuple n'entend guère que la *manigance* : l'intérêt, la passion, la malignité, enseignent la *machination* : la cour est la grande école du *manége*.

Les sots sont tous coupables de *manigance*. Il n'y a que de malhonnêtes gens qui le soient de *machination*. Il faut des gens fins, souples et stylés, pour le *manége*. (R.)

888. Manœuvre, Manouvrier.

Le *manœuvre* est un ouvrier subalterne qui sert ceux qui font l'ouvrage. Le *manouvrier* est un ouvrier mercenaire qui gagne sa vie à travailler pour ceux qui ordonnent ou entreprennent l'ouvrage.

Manœuvre est la dénomination propre de certains aides qui servent les maçons et les couvreurs dans les fonctions qui ne demandent point d'art ou d'apprentissage. *Manouvrier* est une dénomination générale qui s'applique à toutes les sortes de gens de journée salariés. Le *manouvrier* diffère du *journalier*, en ce que le *journalier* tire son nom de la *journée* qu'il fait et qu'il gagne, tandis que le *manouvrier* tire proprement le sien de son *ouvrage* et de son industrie. Vous regardez le *manœuvre* relativement au métier qu'il fait; vous considérez le *manouvrier* relativement au rang qu'il occupe dans la société. Le *manœuvre* est un petit ouvrier; le *manouvrier* est un pauvre *manœuvre*.

Pour désigner un mauvais ouvrier, nous disons quelquefois : *c'est un manœuvre;* la raison en est qu'on appelle proprement *manœuvre* celui qui n'est employé qu'aux plus simples travaux, ou qui apprend l'art plutôt qu'il ne l'exerce. Mais le *manouvrier* peut être fort habile; et s'il n'est pas entrepreneur ou maître, ce n'est pas faute de capacité, mais parce qu'il est atteint du vice de pauvreté. (R.)

889. Manque, Défaut, Faute, Manquement.

On a coutume de distinguer *manque* et *défaut* de *faute* et *manquement;* des idées particulières m'obligent à traiter de tous ces mots dans le même article, et j'espère qu'il n'en resultera aucune confusion.

Le *manque* est l'absence de la quantité qu'il devrait y avoir, ce qui s'en *manque* pour qu'une chose soit complète ou entière, par opposition à ce qu'il y aurait de trop. Le *défaut* est l'absence de la chose qu'on n'a pas, de ce qu'on désirerait, de ce qu'on n'a pas en sa possession, par opposition à ce qu'on y a.

Dans un sac qui doit être de mille francs, vous trouvez trente livres à dire, il y a trente livres de *manque*; le *manque*, le *déficit* est de trente livres : c'est ainsi qu'on parle, et vous ne direz pas là *défaut* pour *manque*. Le *manque* est donc en effet ce qui s'en *manque*, ou ce qui *manque* d'une quantité déterminée, fixée, ordonnée. Mais ces rapports ne sont nullement indiqués par le *défaut* : le *défaut* existe toutes les fois que vous n'avez pas une chose, ou que la chose cesse, comme quand on dit le *défaut de la cuirasse*, ou au *défaut de l'épaule* : le *manque* est toujours relatif, le *défaut* plutôt absolu.

Le *manque* d'esprit dit qu'on n'a pas la dose d'esprit ordinaire ou convenable. Le *défaut* d'esprit exprime une privation quelconque, et même la nullité. Le *manque* suppose donc une règle ou une mesure donnée, ce qui le distingue du *défaut*, qui en fait abstraction.

La *faute* est synonyme de *manquement*. Le *manquement* est, dit-on, une *faute* d'omission, tandis que la *faute* est tantôt de commettre ce qui n'est pas permis, et tantôt d'omettre ce qui était prescrit. Ne nous y trompons pas, le *manquement* n'exclut pas l'action positive : une insulte est un *manquement* de respect; or l'insulte est une action, une *faute* très-positive. Il faut donc dire que la *faute* s'appelle *manquement* lorsqu'on la considère comme une action par laquelle on *manque* à une règle, à une loi.

Par la *faute*, on fait mal; par le *manquement*, on n'observe pas la règle. Dans la *faute* il y a toujours une omission qui forme le *manquement* proprement dit. Le *manquement* est fait à la règle; ainsi nous disons *manquement de foi*, *de respect*, *de parole* : nous ne disons pas une *faute de parole*, *de respect*, *de foi*; ce terme marque l'opposition au bien, le mal.

Manquement paraît donc plus faible que *faute* : aussi a-t-on dit que le *manquement* est une *faute* légère.

Comme on dit *manquement*, on dit aussi *manque de foi*. *Manque* exprime la nature, l'espèce de la chose, d'une manière générale : *manquement* exprime l'action ou l'omission par laquelle on est coupable de ce *manque*. On dit le *manque de foi* et un *manquement de foi* : le *manque de foi* n'existe que par et dans le *manquement*. (R.)

890. Mansuétude, Douceur, Bonté.

[redacted]

presque que perfectionner ces qualités par un exercice habituel et constant. M. de Gébelin élève notre esprit bien plus haut. En convenant que *suetus*, *suetudo*, marquent la coutume, il cherche et trouve dans la racine *man* l'acceptiton de *bonté*, celle de *bonté* parfaite. Les premiers Latins disaient *manus* pour bon; de là *manna*, manne, suc doux et mielleux; de là *immanis*, qui n'est pas bon, qui est cruel, outré; de là vraisemblablement *humanus*, humain; de là aussi *amœnus*, doux et agréable, etc. (1).

La *bonté* formera donc le fond de la *mansuétude*. Mais la *mansuétude* est l'habitude d'être *bon*, ou une *bonté* constamment exercée et nécessairement perfectionnée par cette pratique constante : aussi est-elle la *bonté* la plus *douce*, la plus égale, la plus parfaite. C'est la *bénignité*, quand il s'agit de se prêter au bien, à l'indulgence, à la clémence, à la bienfaisance : c'est la *débonnaireté* quand il faut être patient, modéré, résigné jusqu'à la longanimité. Aussi l'Académie l'a-t-elle appelée *bénignité*, *débonnaireté*, *douceur* d'âme. Aussi les écrivains sacrés, et spécialement saint Paul, associent-ils souvent la *mansuétude* avec la *bonté*, la *bénignité*, la *patience*, l'humilité, la longanimité, la modération, etc. Il en est de même des philosophes profanes de l'ancienne Rome.

L'idée de la plus grande *douceur* est inséparable de tant de *bonté*. Enfin la constance propre à la *mansuétude* se réduit à une égalité d'âme qui, en même temps qu'elle nous rend *doux*, traitables et faciles, lorsque c'est à nous à exercer la *bonté*, nous donne la force, la fermeté, l'espèce d'immobilité par laquelle on résiste aux impulsions de la colère et à toutes les atteintes étrangères sans en être ébranlé. C'est avec ces traits que Speusippe peint la *mansuétude*; et Festus, en la retenant toujours dans le juste milieu de la modération, ne veut pas même que la miséricorde l'attriste.

Ainsi la *mansuétude* est une constante égalité de l'âme, qui, fondée sur une *bonté* inaltérable, et accompagnée d'une *douceur* inépuisable, supporte le mal de la même manière et avec la même vertu dont elle fait le bien.

La *mansuétude* n'est proprement, dans notre langue, qu'une vertu chrétienne ; elle est néanmoins dans l'ordre purement moral, telle que les Latins nous l'ont transmise, et je ne vois aucune raison pour borner ainsi l'usage d'un terme si précieux et si distingué de tous ses prétendus synonymes. (R.)

891. Marchandises, Denrées.

Le mot *marchandise* sert souvent, comme un terme générique, à désigner en gros tous les objets de commerce : mais souvent aussi on le met en opposition avec *denrée*, et alors il doit indiquer une classe particulière d'objets de commerce. Cette opposition n'est pas nouvelle : et quoique du Cange assure que, dans la basse latinité, *denrée* exprimait toute sorte de *marchandises*, l'un et l'autre mot annoncent, et jusque dans les actes publics, deux objets différents.

Les *denrées* sont les productions de la terre qui, brutes ou préparées, se vendent ou se débitent, jusque dans le plus petit détail, pour les besoins de la vie, et se consomment au premier usage : les *marchandises* opposées à *denrées*

---

(1) Je ne puis m'empêcher de relever ici la manie qu'ont eue plusieurs étymologistes, et spécialement les disciples de Court de Gébelin, d'aller chercher bien loin ce qu'ils avaient tout près d'eux. Faire dériver *mansuetus* de *manu assuetus*, c'est se conformer à la vraisemblance, à l'esprit de l'antiquité et à l'usage des Romains. Cependant M. de Gébelin, et après lui M. Roubaud, ne s'en contentent pas ; et, sous le prétexte de donner une origine plus noble à un mot qui n'avait pas, lors de sa formation, le sens qu'il a reçu depuis, et sous lequel ces savants l'envisagent, ils se jettent dans des recherches aussi inutiles qu'éloignées du véritable esprit des langues anciennes. (*Note de l'éditeur.*)

sont les matières premières, travaillées, façonnées, manufacturées, simples ou combinées, appropriées par l'industrie à divers usages, ou faites pour l'être, et qui ne se consomment que par un usage plus ou moins long.

Divers vocabulistes définissent la *denrée*, ce qui se vend pour la nourriture et pour la subsistance des hommes et des bêtes. D'autres disent, après Savary, que le mot *denrée* est le nom qu'on donne aux plantes propres à notre nourriture, comme artichauts, carottes, navets, panais, choux ; et qu'on peut distinguer les grosses *denrées*, telles que les blés, le foin, le vin, le bois (à brûler) ; et les menues, comme les fromages, les fruits, les graines, les légumes. Tous ces objets concourent à notre subsistance ; et au premier usage qu'on en a fait en ce genre, ils se détruisent. Mais les métaux, les lins, les chanvres, les draperies, les merceries, les toiles, les bonneteries, etc., sont purement des *marchandises* et non des *denrées*, parce qu'ils forment des matières durables, ou des ouvrages d'industrie destinés à d'autres besoins que ceux de notre subsistance journalière, et qui ne s'usent que par une consommation lente.

La *denrée* est proprement ce qui se vend et qui se débite ; la *marchandise*, ce qui se trafique, ce qui se revend. Le vigneron qui vend son vin, le vin de son cru, vend une *denrée* : le marchand qui l'achète et le revend, vend une *marchandise*. Est marchand qui vend une *marchandise*, et n'est pas marchand qui vend ses *denrées*. (R.)

892. Mari, Époux.

Mari désigne la qualité physique. *Époux* marque l'engagement social ; c'est le terme sacramental ou moral. Le *mari* répond à la *femme*, comme le mâle à la femelle. L'*époux* répond à l'*épouse* comme un conjoint à l'autre.

Époux est donc par lui-même un mot plus noble ; il est seul du haut style : *mari* est plus familier.

Le mot *mari* annonce la puissance ; le mot *époux* n'annonce que l'union. Qui prend un *mari*, prend un maître ; qui prend une *épouse*, prend une compagne. Une femme est en puissance de *mari* : le *mari* est le chef et le maître de la communauté : deux *époux* sont l'un à l'autre.

Le *mari* a les droits, et l'*époux* les devoirs. Tel qui ne se souvient pas qu'il est *époux*, n'oublie pas qu'il est *mari*. (R.)

893. Marquer, Indiquer, Désigner, Marque, Indice, Signe.

Le propre du verbe *marquer* est de distinguer et de faire discerner un objet par des caractères particuliers, de manière qu'on ne puisse pas le méconnaître ou le confondre avec un autre. Le propre d'*indiquer* est de donner des

indique l'objet éloigné que vous voulez montrer : une carte vous *indique* votre route.

La fumée *désigne* le feu : le signalement *désigne* la personne : l'enseigne *désigne* le marchand : les pavillons différents *désignent* les nations : le pouls *désigne* l'état de la santé. (R.)

894. Marri, Fâché, Repentant.

Marri mériterait d'être conservé, soit parce qu'il est affecté surtout à un genre particulier de style (au style religieux), et que c'est, dans une langue, une perfection, que d'avoir des mots, des locutions, des formes exclusivement propres aux différents genres du discours, soit parce qu'il exprime seul l'espèce de tristesse et de chagrin que les Latins appelaient *mœror*.

Fâché est un mot plus vague; il exprime un déplaisir quelconque, et jusqu'à un mécontentement léger et passager. La vertu propre du mot est d'exprimer une sorte de colère, un commencement de colère, un ressentiment, le mouvement d'un sang ou d'un cœur échauffé.

On peut être *fâché* sans qu'il y ait lieu au regret; mais le regret est inséparable du *repentir*. On n'est *repentant* que comme on est *marri* de ses propres actions : mais le mot *repentant* ne tombe pas toujours, comme *marri*, sur des *fautes*.

L'homme *marri* de ses fautes, les pleure, les déplore ; et, dans sa douleur amère et profonde, il demande sa grâce, il demande son pardon avec les sentiments et les accents tendres et pathétiques d'un cœur contrit qui mérite de l'obtenir. L'homme *fâché* de ses fautes, les déteste, s'en indigne; et, dans son ressentiment, tourné contre lui-même, il commence, en quelque sorte, à venger sur lui le tort ou l'offense qu'il s'agit de réparer. L'homme *repentant* de ses fautes, s'en tourmente et les abjure ; et, dans ses regrets justes et réfléchis, il sent la nécessité, il reconnaît le devoir de réparer ses torts et d'expier ses offenses.

C'est la douleur que vous voyez dominer dans l'homme *marri;* il semble n'avoir pas même d'autre sentiment. C'est l'humeur que vous croyez voir dominer dans l'homme *fâché*, mais ses motifs la corrigent. C'est le regret qui domine l'homme *repentant*, et ce regret est en lui-même salutaire. (R.)

895. Massacre, Carnage, Boucherie, Tuerie.

Massacrer signifie littéralement assommer avec une *massue*, ou d'une manière *exécrable* (1): c'est tuer, écraser, déchirer impitoyablement, jusqu'à ne pas laisser aux objets leur forme sensible. Ainsi l'on dit d'un ouvrage très-mal fait, très-défiguré, qu'il est *massacré*.

Carnage vient de *caro, carnis, chair* : c'est proprement l'action de *faire chair*, de mettre en pièces ou à mort une multitude d'êtres vivants. On dit qu'un animal vit de *carnage* lorsqu'il se nourrit de chair.

La *boucherie* est proprement le lieu où l'on rassemble et tue les animaux, pour notre *bouche*, pour notre nourriture. Mais ce mot exprime aussi l'action même de les tuer ; et c'est une *boucherie* que de tuer une grande quantité de personnes dans le même lieu.

Tuerie est de même le lieu particulier où l'on tue des animaux, mais sans aucune autre indication donnée par le mot même. Ainsi, quand il désigne l'action de faire tuer, de faire périr beaucoup de gens, il n'exprime ni dessein, ni intention ; et c'est pourquoi il se dit particulièrement des meurtres qui arrivent, comme par accident ou par malheur, dans une grande presse, un grand tumulte, une grande bagarre; ce qui a fait dire, avec quelque raison,

(1) Cette étymologie est au moins douteuse. (V. F.)

que ce mot n'est pas noble; mais c'est le mot propre et nécessaire pour exprimer le cas que je viens de décrire.

La barbarie, la férocité, l'atrocité, dans toute leur horreur, ordonnent le *massacre*. La soif du sang, la fureur effrénée, l'acharnement poursuivent le *carnage*. L'humeur sanguinaire, l'ardeur de dévorer sa proie, l'impitoyable cruauté, font une *boucherie*. Une aveugle impétuosité, un horrible désordre, les chocs tumultueux d'une foule emportée, causent une *tuerie*.

Il y a cette différence entre *tuerie* et *boucherie*, pris dans le sens propre et pour des lieux particuliers, qu'à la *tuerie* on ne fait que tuer les animaux, et qu'à la *boucherie* on en étale et vend la chair. La *tuerie* (1) est ordinairement dans la *boucherie*. Il a souvent été question de transférer les *tueries* (et non les *boucheries*) hors des grandes villes; ce qui serait bon, si le prix de la viande n'en était pas augmenté. (R.)

896. Masse, Volume.

La *masse* est la quantité de matière d'un corps. La *masse* se distingue par là du *volume*, qui est l'étendue du corps en longueur, largeur et profondeur. On doit juger de la *masse* des corps par leur poids, car Newton a trouvé, par des expériences fort exactes, que le poids des corps était proportionnel à la quantité de matière qu'ils contiennent.

Il s'en faut beaucoup que la *masse* ou la quantité de matière des corps occupe tout le *volume* de ces mêmes corps. L'or, par exemple, qui est le plus pesant de tous les corps, étant réduit en feuilles minces, donne passage à la lumière et à différents fluides, ce qui prouve qu'il y a beaucoup de pores et d'interstices entre ses parties. (*Encycl.*)

897. Mater, Mortifier, Macérer.

Mat, de la même famille que *bat*, battre; en oriental, tuer; grec ματζω, écraser, broyer; latin *mactare*, tuer, assommer, égorger. Ce mot, employé d'une manière figurée ou adoucie, veut dire dompter, soumettre, subjuguer. Somaize dit que *mattus* veut dire, en latin, triste, mortifié, dompté, subjugué.

Mortifier est, à la lettre, faire *mort*, commencer la corruption, opérer la destruction. La *mortification*, dit très-pertinemment Bossuet, est un essai, un apprentissage et un commencement de *mort*. Ce mot désigne physiquement l'altération des mixtes, un changement de figure, la perte de la qualité caractéristique, la soustraction de la chaleur vivifiante. Son premier effet est d'attendrir, d'amollir, d'énerver. Au figuré, *mortifier* signifie réprimer, abaisser, humilier, faire honte, couvrir de confusion.

Macérer vint de *mac*, mâchoire, et tout ce qui sert à concasser, à broyer, à briser, à meurtrir, à exprimer le suc des mixtes. Cette dernière idée est propre à la *macération* physique. Ce mot tient particulièrement à *macer* (2), maigre: l'effet propre de cette action est d'amaigrir, d'atténuer, de rendre souple, et par conséquent d'attendrir, d'amollir, de flétrir, de réduire une chose à l'état d'un corps mâché, meurtri, épuisé.

Ces mots ne sont pas synonymes dans toutes leurs applications : il faut les distinguer par leurs applications mêmes.

On dit *mater* des animaux, et particulièrement des oiseaux; on les *mate* en les dressant, en les domptant, en les apprivoisant, en les exerçant à leur faire faire ce qu'on veut. On dit *mortifier* des corps, et particulièrement des viandes

(1) En ce sens au lieu de *tuerie* on dit aujourd'hui *abattoir*.

(2) C'est là la véritable racine de *macérer* Nous n'avons pas besoin de dire que celle de mater est encore une *fantaisie* de Roubaud. V. F.

et des chairs : on les *mortifie* en les dépouillant des principes de leur mouvement ou de leur vie, en amortissant leur force, en détruisant le tissu de leurs parties, en les altérant pour les amollir ou les attendrir, ou les mener à la putréfaction, comme quand on bat la viande ou qu'on la laisse exposée à l'air. On dit *macérer* des mixtes, et surtout des plantes, en affaiblissant leur vertu, en les faisant tremper ou rouir dans une liqueur, en faisant passer leurs principes dans la liqueur même, en les flétrissant par quelque moyen semblable.

En style chrétien, on dit également *mater, mortifier, macérer* son corps ou sa chair. Vous *matez* le corps par les violences que vous lui faites pour le dompter, le réduire en servitude, comme dit saint Paul : vous le *mortifiez* par le soin que vous prenez de réprimer ses appétits, d'amortir ses désirs, de briser l'aiguillon de la chair : vous le *macérez* par les exercices qui le tourmentent et le tiennent dans un état de souffrance. (R.)

Mater son corps est le devoir de tout homme sage; le *mortifier* est la tâche du chrétien; le *macérer*, le bonheur de l'ascète. (V. F.)

898. Matière, Sujet.

« La *matière*, dit l'abbé Girard, est ce qu'on emploie dans le travail; le *sujet* est ce sur quoi l'on travaille.

« La *matière* d'un discours consiste dans les mots, dans les phrases et dans les pensées. Le *sujet* est ce qu'on explique par ces mots, par ces phrases et par ces pensées.

« Les raisonnements, les passages de l'Écriture sainte, les pensées des Pères de l'Église, les caractères des passions, et les maximes de morale, sont la *matière* des sermons. Les mystères de la foi et les préceptes de l'Évangile en doivent être le *sujet*. »

L'auteur prend évidemment ici la *matière* pour les *matériaux;* or, *matière* n'est point, dans cette acception, synonyme de *sujet*. On ne dira jamais que les mots, les pensées, les raisonnements, sont le *sujet* d'un discours ; c'est la *matière* dont ils sont composés. Mais outre cette *matière* qu'on met en œuvre ou ces *matériaux* , il y a une *matière* sur laquelle on travaille, dont on traite, qu'on explique; et c'est celle-là qui est synonyme de *sujet* : le *sujet* est la *matière* particulière dont nous traitons.

La *matière* est le genre d'objets dont on traite ; le *sujet* est l'objet particulier qu'on traite. Un ouvrage roule sur une *matière*, et on y traite divers *sujets*. Les vérités de l'Évangile sont la *matière* des sermons : un sermon a pour *sujet* quelqu'une de ces vérités.

Il faut posséder toute la *matière* pour bien traiter le plus petit *sujet*. Tout tient à tout. (R.)

899. Matinal, Matineux, Matinier.

De ces trois mots, dit Vaugelas, *matineux* est le meilleur; c'est celui qui est le plus en usage, soit en parlant, soit en écrivant, soit en prose soit en vers. *Matinal* n'est pas si bon, il s'en faut de beaucoup : les uns le trouvent trop vieux, et les autres trop nouveau ; et l'un et l'autre ne procèdent que de ce qu'on ne l'entend pas dire souvent. *Matineux* et *matinal* se disent seulement des personnes : il serait ridicule de dire l'*étoile matineuse* ou *matinale*. Pour *matinier*, il ne se dit plus, ni en prose ni en vers, ni pour les personnes, ni pour autre chose, surtout au masculin; car il serait insupportable de dire un *astre matinier* : mais au féminin, l'*étoile matinière* pourrait trouver sa place quelquefois.

« L'Académie, dit Th. Corneille sur cette remarque, a été du sentiment de Vaugelas en faveur de *matineux*, quoique plusieurs aient témoigné qu'ils diraient à une femme : Vous êtes bien *matinale*, plutôt que : Vous êtes bien

matineuse. » *Matinier* signifie ce qui appartient au matin ; il n'est en usage que joint à *étoile*: *étoile matinière.*

Matinal a prévalu depuis sur *matineux;* et l'Académie a jugé que le premier doit s'appliquer à celui qui s'est levé matin, et le second, à celui qui est dans l'habitude de se lever matin. Si l'usage d'appliquer *matinal* aux personnes se maintient, il faut nécessairement adopter cette distinction. (R.)

900. Mécontents, Malintentionnés.

Les *mécontents* ne sont pas satisfaits du gouvernement, des ministres, de l'administration des affaires ; ils désirent qu'on y fasse quelque changement. Les *malintentionnés* ne sont pas satisfaits de leur propre situation, et pensent à s'en procurer une qui soit à leur gré.

Il y a des *mécontents* dans les temps de trouble, parce que la tempête fait aisément perdre la tête à un pilote qui n'a pas assez d'expérience et de lumières, et que la manœuvre peut en souffrir. Il y a des *malintentionnés* dans tous les temps, parce que dans tous les temps il y a des passions, et que les passions sont toujours injustes. (B.)

Ces deux mots, qu'il était peut-être utile de distinguer du temps de Beauzee, ne sauraient plus être confondus aujourd'hui. (V. F.)

901. Médiocre, Modique.

Médiocre, qui tient le milieu entre les extrêmes, entre le grand et le petit, le bon et le mauvais, le beau et le laid.

Modique qui est renfermé dans des bornes, souvent étroites.

On dit une fortune *médiocre,* un bien *modique;* l'une est moyenne, honnête ; l'autre rigoureusement suffisant.

Modique, dit Laveau, est relatif à la quantité, il se rapproche du besoin ; *médiocre* se dit des qualités ; dans cette acception, le *médiocre* se rapproche du mauvais, et : Il y a de certaines choses dont la *médiocrité* est insupportable. (La Bruyère.) (V. F.)

902. Méfiance, Défiance.

La *méfiance* est une crainte habituelle d'être trompé. La *défiance* est un doute, que les qualités qui nous seraient utiles ou agréables, soient dans les hommes, ou dans les choses, ou en nous-mêmes.

La *méfiance* est l'instinct du caractère timide et pervers. La *défiance* est l'effet de l'expérience et de la réflexion.

Le *méfiant* juge les hommes par lui-même, et les craint. Le *défiant* en pense

se *défier* tient plus au caractère. Exemple : il est presque également dangereux dans la société de n'être jamais *méfiant*, et d'avoir le caractère *défiant*, de ne se *méfier* de personne, et de se *défier* de tout le monde.

4° On se *méfie* des choses qu'on croit ; on se *défie* des choses qu'on ne croit pas. Je me *méfie* que cet homme est un fripon, et je me *défie* de la vertu qu'il affecte. Je me *méfie* qu'un tel dit du mal de moi ; mais quand il en dirait du bien, je me *défierais* de ses louanges.

5° On se *méfie* des défauts, on se *défie* des vices. Exemple : il faut se *méfier* de la légèreté des hommes, et se *défier* de leur perfidie.

6° On se *méfie* des qualités de l'esprit, on se *défie* de celles du cœur. Exemple : je me *méfie* de la capacité de mon intendant, et je me *défie* de sa probité.

7° On se *méfie* dans les autres d'une bonne qualité qui est réellement en eux, mais dont on attend pas l'effet qu'elle semble promettre ; on se *défie* d'une bonne qualité qui n'est qu'apparente. Exemple : un général d'armée dira : Je n'ai point donné de bataille, cette campagne, parce que je me *méfiais* de l'ardeur que mes troupes témoignaient, et qui n'aurait pas duré longtemps, et je me *défiais* de la bonne volonté apparente de ceux qui devaient exécuter mes ordres.

8° Au contraire, quand il s'agit de soi-même, on se *méfie* d'une mauvaise qualité qu'on a ; on se *défie* d'une bonne qualité dont on n'attend pas tout l'effet qu'elle semble promettre : il faut se *méfier* de sa faiblesse, et se *défier* quelquefois de ses forces mêmes.

9° La *méfiance* suppose qu'on fait peu de cas de celui qui en est l'objet ; la *défiance* suppose quelquefois de l'estime. Exemple : un général doit quelquefois se *méfier* de l'habileté de ses lieutenants, et se *défier* toujours des mouvements qu'un ennemi actif et rusé fait en sa présence. (*Encyclop.*)

904. Mélancolique, Atrabilaire.

Le *mélancolique* et l'*atrabilaire* sont tourmentés d'une bile noire et tenace, qui, adhérente aux viscères, trouble les digestions, envoie des vapeurs épaisses au cerveau, arrête et vicie les humeurs, et cause enfin le plus grand désordre dans toute l'économie animale.

La *mélancolie*, susceptible de gradations, ne va que par excès jusqu'à l'*atrabile* (qu'on me permette ce mot).

Il y a une *mélancolie* douce, agréable même : l'*atrabile* est toujours cruelle et terrible. Une simple tristesse vous donne l'air *mélancolique* qui intéresse, mais l'habitude de l'âme et la férocité des traits donnent cet air *atrabilaire* qui effraye.

Le *mélancolique* est dans un état de langueur et d'anxiété ; sa tristesse est morne et inquiète. L'*atrabilaire* est dans un état de fermentation et d'angoisse; sa tristesse est sombre et farouche. Le *mélancolique* évite le monde, il veut être seul ; l'*atrabilaire* repousse les hommes, et il ne peut vivre avec lui-même. La *mélancolie* attendrit d'abord le cœur que l'*atrabile* endurcit. Le *mélancolique*, sensible à l'intérêt que vous lui témoignez, l'est encore aux peines de ses semblables ; l'*atrabilaire*, ennemi des autres et de lui-même, voudrait ne voir que des êtres plus malheureux que lui.

On est d'un tempérament *mélancolique*, on a l'humeur *atrabilaire*. Le *mélancolique* meurt lentement, c'est l'*atrabilaire* qui se tue. (R.)

905. Mêler, Mélanger, Mixtionner.

Mêler est le verbe simple et le genre : *mélanger* et *mixtionner* sont des dérivés ; ils modifient et restreignent l'idée simple.

Mêler, c'est mettre ensemble, avec, dans, entre, etc., à dessein ou sans dessein, avec art ou sans art, avec une sorte de confusion quelconque, toutes

sortes de choses, de quelque manière que ce soit, en brouillant, en joignant, en incorporant, en déplaçant, en alliant, etc. *Mélanger*, c'est assembler, assortir ou composer, combiner à dessein et avec art, des choses qui doivent naturellement se convenir, pour obtenir par leur agrégation et leur variété, un résultat avantageux et un nouveau tout. *Mixtionner* c'est *mélanger*, fondre des drogues dans des liqueurs, de manière qu'elles restent incorporées, et que la composition produise des effets particuliers.

On *mêle*, on incorpore ensemble des liqueurs ; on *mêle*, on bat les cartes : on *mêle*, on brouille maladroitement des écheveaux. Le peintre *mélange* habilement ses couleurs : le *mélange* industrieux des couleurs fait la peinture. L'on *mixtionne* artificiellement des substances étrangères les unes aux autres, que l'on fond ou confond ensemble, et c'est proprement la drogue qui distingue la *mixtion*. Un breuvage *mixtionné* est dénaturé.

Vous *mêlez* le vin avec l'eau pour le boire : vous *mélangez* différentes sortes de vins pour les corriger ou améliorer l'un par l'autre et en faire un autre vin : vous *mixtionneriez* le vin que vous frelateriez avec des drogues. (R.)

906. Se mêler, S'immiscer.

Intervenir dans des choses qui nous sont étrangères; mais *se mêler* peut ne montrer que de l'imprudence sans indiscrétion, tandis que *s'immiscer* marque toujours de l'indiscrétion.

Les gens qui *se mêlent* de ce qu'ils ne savent pas ne font de tort qu'à eux-mêmes ; ceux qui *s'immiscent* dans les affaires d'autrui sont souvent dangereux pour ceux même qu'ils prétendent secourir.

L'indiscrétion qu'emporte avec elle l'action de *s'immiscer* fait qu'on emploie ce verbe toutes les fois qu'on entre plus avant, trop avant. Il y a des gens qui *se mêlent* un peu de tout et ne font rien ; d'autres qui n'ont l'air de *se mêler* de rien et qui *s'immiscent* partout.

C'est *se mêler* maladroitement d'une chose que d'en parler sans la connaître; c'est *s'immiscer* malhonnêtement dans une affaire que d'agir sans le consentement et l'agrément des parties intéressées.

Quand on *se mêle* d'une querelle de ménage, on commet une imprudence, et l'on n'y gagne rien ; on a presque toujours un but intéressé quand on *s'immisce* dans un ménage divisé. (V. F.)

907. Mémoire, Souvenir, Ressouvenir, Réminiscence.

Ces quatre mots expriment également l'attention renouvelée de l'esprit à des idées qu'il a déjà aperçues. Mais la différence des points de vue accessoires

le cœur, c'est l'acte d'une faculté nécessaire à la sensibilité, elle sert à l'échauffer.

C'est dans ce sens que l'auteur du *Père de famille* a écrit : « Rapportez tout au dernier moment, où la *mémoire* des faits les plus éclatants ne vaudra pas le *souvenir* d'un verre d'eau présenté à celui qui a soif. »

On a le *ressouvenir* ou la *réminiscence* des choses quand on peut ; cela tient à des causes indépendantes de notre liberté. Mais le *ressouvenir* ramène tout à la fois les idées effacées et la conviction de leur préexistence ; l'esprit les reconnaît ; au lieu que la *réminiscence* ne fait que réveiller les idées anciennes, sans rappeler aucune trace de cette préexistence : l'esprit croit les connaître pour la première fois.

La *réminiscence* peut faire jouir sans scrupule des plaisirs de l'invention. C'est un piége où maints auteurs ont été pris. (*Encyclop.*, X, 326.)

908. Ménage, Ménagement, Épargne.

On se sert du mot de *ménage* en fait de dépense ordinaire ; de celui de *ménagement* dans la conduite des affaires ; et de celui d'*épargne* à l'égard des revenus.

Le *ménage* est le talent des femmes ; il empêche de se trouver court dans le besoin. Le *ménagement* est du ressort des maris ; il fait qu'on n'est jamais dérangé. L'*épargne* convient aux pères ; elle sert à amasser pour l'établissement de leurs enfants. (G.)

909. Mensonge, Menterie.

Une *menterie* est une simple fausseté avancée dans l'intention de tromper : le *mensonge* est une fausseté méditée, combinée, composée de manière à tromper, à séduire, à abuser. Cette dernière assertion n'est point une supposition gratuite. Le *mensonge* est la *menterie* à laquelle on a fort songé, qu'on a méditée, arrangée, composée avec art. Le *mensonge* est aussi fable et fiction ; la poésie, dit-on, vit de *mensonges :*

Le *mensonge* et les vers sont de tout temps amis,

dit La Fontaine.

Et c'est pourquoi *mensonge* est du style noble, et *menterie* du style très-familier. Le *mensonge* est une grande et profonde *menterie* : il est inspiré par quelque intérêt important, il vise à un but élevé. La *menterie* n'a ni motifs, ni les mêmes présomptions, elle est simple et familière : c'est un *mensonge* léger, badin, du moins sans conséquence, si l'on se borne à l'usage.

Vous n'accuserez pas sérieusement quelqu'un en face de *mensonge ;* vous l'offenseriez : le *mensonge* est en général grave. Vous lui reprocherez en plaisantant une *menterie*, il n'en sera pas blessé : la *menterie* est plus ou moins légère.

L'hypocrisie est un *mensonge* continuel d'action, ou, comme dit La Bruyère, un *mensonge* de toute la personne ; car elle est artificieuse, profonde et séduisante.

Un plaisant ne met dans son jeu que de la *menterie*, car il n'y met ni l'intention, ni l'importance, ni la malignité d'un mauvais dessein.

Par des *mensonges* on se rend odieux, et par des *menteries*, méprisable. *Menteries* et *mensonges* rendent indigne de foi : eh ! qui croirait dans les grandes choses celui qu'il ne croit pas dans les petites.

Le fourbe fait des *mensonges*, le bavard dit des *menteries*. Celui-ci ne trompe personne, l'autre trompe les plus fins.

La civilité du monde est *menterie* plutôt que *mensonge*, elle ne trompe personne. (R.)

910. Menu, Délié, Mince.

Le *menu* n'a quelquefois rapport qu'à la grosseur dont il manque, et d'au-

tres fois il en a la grandeur en tous sens. Le *délié* n'est opposé qu'à la grosseur, supposant toujours une sorte de longueur. Le *mince* n'attaque que l'épaisseur, pouvant beaucoup avoir des autres dimensions. Ainsi l'on dit une jambe et une écriture *menues*, un fil *délié*, une planche et une étoffe *minces*. (G.)

911. Mépriser, Dédaigner, Mépris, Dédain.

Mépriser, c'est mal priser, croire mauvais, indigne d'attention; *dédaigner*, c'est ne pas daigner regarder.

Le *mépris* vient donc du peu d'estime qu'on fait d'une chose, d'une personne; le *dédain*, de l'estime où l'on est de soi.

On *méprise* un conseil qu'on ne trouve ni utile, ni important; on *dédaigne* un conseil, quand on a confiance absolue en ses propres lumières.

On a quelquefois raison de *mépriser*, jamais de *dédaigner*; il y a des choses et des hommes *méprisables*; *dédain* n'a pas formé d'adjectif en ce sens, et c'est naturel. Il y a beaucoup de choses et d'hommes *dédaignés* parce qu'il y a beaucoup de fierté et d'aveuglement parmi les grands.

On dit tomber dans le *mépris* (le *mépris* est passif); quand on dit essuyer le *dédain*, il faut ajouter de qui (*dédain* est toujours actif).

En général, nous aimons mieux être *méprisés* que *dédaignés*, c'est-à-dire que nous pardonnons plus facilement à un autre la mauvaise opinion qu'il a de nous, que la trop bonne idée qu'il a de lui. Il est vrai qu'il est plus facile de faire tomber son *mépris* que son *dédain* : nous le détromperons plus vite sur notre compte que sur le sien. (V. F.)

912. Merci, Miséricorde.

Nous disons demander, crier *merci*, *miséricorde*, c'est-à-dire grâce et pardon.

On demande *merci* comme on demande pardon, même pour les fautes les plus légères, comme on demande quartier ou grâce de reproches, de railleries. On demande *miséricorde* comme on implore la clémence dans des cas graves, pour des fautes graves, comme on implore la pitié, des secours dans de grands dangers, dans de vives alarmes. Si quelqu'un vous excède de quelque manière, vous criez *merci*; dans une grande calamité, le peuple crie *miséricorde*.

Merci ne se dit plus que dans certaines phrases particulières : dès lors il a perdu son ancienne noblesse, et il ne convient plus que dans des occasions communes. Les grandes idées morales appartiennent à *miséricorde*.

L'on demande *merci* à celui à la discrétion de qui l'on est, et qui fait trop sentir sa supériorité; l'on implore la *miséricorde* de celui qui peut punir et pardonner, perdre et sauver. Le faible demande *merci*; le criminel implore la *miséricorde*. On implore la *miséricorde* de Dieu, celle du prince; on demande *merci* au plus fort.

On est, on se remet, on s'abandonne à la *merci*, à la *miséricorde* de quelqu'un, c'est-à-dire à sa discrétion.

On est à la *merci* des bêtes féroces, des causes aveugles comme des êtres intelligents; la *miséricorde* n'appartient qu'aux êtres sensibles, bons par leur nature, capables de pitié.

Merci exprime également la grâce que l'on fait et celle que l'on rend : *grand merci* signifie *je vous remercie*, je vous rends grâces; *miséricorde* ne désigne que la vertu qui fait grâce, et les actes de cette vertu : on a de la *miséricorde*, on fait *miséricorde* ou des actes de *miséricorde*, mais on ne rend pas *miséricorde* comme on rend grâces.

Merci vient du latin *merces*, prix, récompense; et, par extension, faveur grâce. On mérite en quelque sorte sa grâce, en s'humiliant pour la demander;

on reconnaît, on commence a payer du moins la grâce qu'on a reçue, par celle que l'on rend. Voilà comment ce mot a naturellement deux sens.

Quant à *miséricorde*, ce mot exprime littéralement la sensibilité du *cœur* (*cor*, *cordis*), l'attendrissement de l'âme sur la *misère*, sur les maux d'autrui. C'est une sorte de pitié envers celui qui souffre. (R.)

913. Mériter, Être digne.

Le *mérite* est proprement dans les actions, les œuvres, les services qui, selon la raison, la justice, l'équité, mènent à la récompense, exigent un prix, donnent un droit.

Digne signifie, mot à mot, qui domine sur les autres, qui est distingué par ses qualités, soit par la naissance, soit par sa place, par son talent, par sa vertu, par son *mérite*.

Ainsi l'on *mérite* par ses actions, par ses services : l'on est *digne* par ses qualités, par sa supériorité. Le *mérite* donne une sorte de droit; la *dignité* donne un titre. Ce qu'on *mérite* est récompense dans quelque sens. On est aussi *digne* de récompense et même d'une faveur. Celui qui *mérite* s'est rendu *digne* par sa conduite, ses travaux, le bon emploi de ses qualités et de ses talents. *Mériter*, être *digne*, se prennent en bonne et en mauvaise part.

« Dès qu'on suppose, dit Burlamaqui, que l'homme se trouve, par sa nature et par son état, assujetti à suivre certaines règles de conduite, l'observation de ces règles fait la perfection de la nature humaine et de son état... En conséquence, nous reconnaissons que ceux qui répondent à leur destination, qui *font ce qu'ils doivent*, et contribuent ainsi au bien et à la perfection du système de l'humanité, sont *dignes* de notre approbation, de notre estime et de notre bienveillance ; qu'ils peuvent raisonnablement *exiger* de nous ces sentiments, et qu'ils ont quelque *droit* aux effets avantageux qui en sont les suites naturelles.... Tels sont les fondements du *mérite*. »

S'agit-il d'une place qui se donne aux services? celui qui a rendu le plus de services la *mérite*. Ne faut-il pour une place que de la capacité? celui qui a donné le plus de preuves de capacité en est le plus *digne*.

A celui qui demande une chose destinée à servir de récompense, vous répondrez, sans l'offenser, qu'il ne l'a point *méritée ;* vous ne lui direz point qu'il n'en est pas *digne*, à moins qu'il n'ait *mérité* l'exclusion : vous l'offenseriez. Dans le premier cas, c'est lui dire seulement qu'il n'a pas assez de services; dans le second, c'est le taxer au moins d'incapacité.

Nous disons souvent un *homme de mérite*, et quelquefois familièrement un *digne homme*. L'honnêteté, la probité, la droiture, la franchise, qui forment le fond du caractère de la personne, font le *digne* homme; il est *digne* d'estime, de confiance, de bienveillance. Des qualités excellentes et remarquables, le bon emploi de ces qualités, l'emploi propre à nous assurer l'approbation des honnêtes gens et la considération publique, c'est là ce qui fait l'homme de *mérite;* il *mérite* bien de la société, de la patrie, de l'humanité. (R.)

914. Mésaise, Malaise.

Le *mésaise* n'est que la simple privation d'aise ou de bien-être, et le *malaise* un mal positif, ennemi de l'aise ou du bien-être. *Mésaise* marquera proprement une situation dans laquelle, après avoir cessé d'être bien, on n'est pas encore mal ; et le *malaise*, une situation dans laquelle on est mal, sans avoir un mal déterminé. (R.)

915. Mésuser, Abuser.

Mal user. Il y a donc deux manières générales de *mal user* distinctes et importantes à distinguer.

Il y a un emploi de choses qui est *mauvais*, il y en a un qui est *méchant;* et

[redacted]

Abuser s'est aussi trop, avec excès, plus qu'il n'est permis ou convenable, et par suite quelquefois aussi à mal faire.

Abuser de ses forces ce n'est pas précisément en faire un usage criminel, c'est s'en servir jusqu'à les épuiser. On peut abuser de ses forces soit par imprudence, et même par générosité. *Mésuser* de ses forces serait les dépenser inutilement, ou les employer à mal faire. Lorsqu'on dit abuser de sa force, de son pouvoir, etc., *abuser* veut dire se servir pour faire le mal, parce que l'abus qu'on fait de sa force, de sa puissance ne peut nuire qu'à autrui. Partout où la modération est de rigueur, qui abuse fait le mal.

Quand on dit *l'abuse* de votre indulgence, de votre patience, il est bien évident que l'on n'entend point qu'on en use mal, mais seulement qu'on s

[redacted]

Métail signifie un alliage de *métaux*, une composition, ou simplement un mélange.

Métal marque donc un *métal* quelconque, pur et simple; *métail*, une composition de *métaux*, ou un mélange dans lequel il entre quelque *métal*. Ainsi, quand nous voudrons enrichir la langue et parler clairement, nous dirons que l'or est un *métal*, que l'argent est un *métal*; et que le similor est un *métail*, que le tombac est un *métail*.

Si les choses n'étaient pas telles, j'ose dire qu'elles devraient l'être. Il est ridicule de dire qu'une tabatière d'or de Manheim n'est pas d'or, mais qu'elle est de *métal*, comme si l'or n'était pas un *métal* : la contradiction ou l'équivoque cesse, si l'on dit qu'elle est de *métail*. (R.)

917. Métamorphoser, Transformer.

Opérer un changement de forme.

La *métamorphose* appartient à la mythologie: le mot dénomme les changements de formes opérés par les dieux de la fable. La *transformation* appartient également à l'ordre naturel et à l'ordre surnaturel, le mot indique tout changement de forme quelconque, même dans le langage des sciences exactes.

Métamorphose n'exprime, au propre, qu'un changement de forme; *transformation* désigne encore quelquefois d'autres changements, comme la transmutation ou la conversion des métaux, la transsubstantiation ou le changement de substance, etc. Les mystiques appellent *transformation* l'état d'une âme confondue, perdue, abîmée, pour ainsi dire, en Dieu par la contemplation.

La *métamorphose* emporte toujours une idée de merveilleux; et il n'en est pas de même de la *transformation*, suivant ce qui vient d'être remarqué. Ainsi, au figuré, la *métamorphose* est une *transformation* merveilleuse, extraordinaire, étonnante, un changement prodigieux, inattendu, incroyable, de manières, de conduite, de sentiments, de caractère ou de mœurs. La *métamorphose* est d'ailleurs une *transformation* si entière, que l'objet, ne conservant aucun de ses traits, est absolument méconnaissable. La *transformation* sera plus simple et plus facile; elle s'arrête même ordinairement aux apparences et aux manières.

Le libertin se *transforme* quelquefois par respect humain; il est *métamorphosé* par la conversion. (R.)

918. Métier, Profession, Art.

Le *métier* est un genre de service que l'on rend dans la société : la *profession* est un genre d'état auquel on se dévoue : l'*art* est un genre d'industrie qu'on exerce.

Métier désigne la condition qu'on remplit; *profession*, la destination que l'on suit; *art*, le talent qu'on cultive.

Le *métier* fait l'ouvrier, l'homme de travail : la *profession* fait l'homme d'un tel ordre, d'une telle classe : l'*art* fait l'artisan, l'artiste, l'homme habile.

Le *métier* demande un travail de la main; la *profession*, un travail quelconque; l'*art*, un travail de l'esprit, sans exclure comme sans exiger le travail de la main.

Ainsi vous dites le *métier* de boulanger, le *métier* de chaudronnier, le *métier* de maçon. Mais on dit la *profession* de commerçant, d'avocat, de médecin, et non pas le *métier*; car ces gens-là ne travaillent pas de la main. Enfin, on dit également l'*art* de la serrurerie ou de l'horlogerie, de la peinture ou de la sculpture, de la rhétorique ou de la poésie, pour désigner le génie des choses, sans égard à la manière de les exécuter.

Cependant le mot de *métier* est quelquefois relevé par son régime; ainsi l'on dit le *métier des armes*.

La *profession* se prend pour la livrée que l'on porte ou l'affiche qu'on se donne; ainsi l'on dit *profession* d'être honnête homme, homme d'honneur, bon citoyen, etc. : on est joueur, ivrogne de *profession*.

Enfin, l'*art* se prend pour l'adresse, l'habileté en tout genre; ainsi on dit: l'*art d'aimer*, l'*art de plaire*, etc., etc. (R.)

919. Mettre, Poser, Placer.

Mettre a un sens plus général; *poser* et *placer* en ont un plus restreint: mais *poser*, c'est mettre avec justesse, dans le sens et de la manière dont les choses doivent être mises; *placer*, c'est les mettre avec ordre dans le rang et le lieu qui leur conviennent. Pour bien *poser*, il faut de l'adresse dans la main : pour bien *placer*, il faut du goût et de la science.

On *met* des colonnes pour soutenir un édifice; on les *pose* sur des bases; on les *place* avec symétrie. (G.)

920. Mignon, Mignard, Gentil, Joli.

Une élégante régularité dans de petites formes, la délicatesse des traits, les agréments propres de la petitesse constituent le *mignon*. La délicatesse et la douceur dans des traits animés, l'air et les manières gracieuses, une expression tendre, distinguent le *mignard*. Un assortiment de traits fins qui sied et ne messied pas; cette vivacité franche qui, par ses façons, donne de l'agrément et semble donner de l'esprit à tout; cette facilité naturelle de manières qui a toujours de la grâce et fait disparaître les défauts, caractérisent le *gentil*. L'élégance et la finesse des traits du *mignon*, la douceur tendre du *mignard* ou la vivacité riante du *gentil*, l'air de la grâce ou d'un ensemble formé pour les grâces, brillent dans le *joli*.

On est plutôt *mignon* et *joli* par les traits et les formes; on est plutôt *mignard* et *gentil* par l'air et les manières.

Le *mignon* plaît. Le *mignard* montre l'intention de plaire, et il plaît s'il est naturel. Le *gentil* n'a pas besoin de songer à plaire. Le *joli* plaît parce qu'il est précisément fait pour plaire. (R.)

921. Milieu, Centre.

On entend par *milieu*, en langage mathématique, un point situé à égale distance des extrémités d'une ligne; et par *centre* le point situé à égale distance de tous les points de la circonférence, dans un cercle, ou, dans un polygone,

Gentillesse désigne, dans ses différentes applications, des agréments légers, des traits fins, des ornements délicats, de jolies choses, et spécialement de petits ouvrages délicatement travaillés et curieux par la façon. On achète des *gentillesses* à la foire (1).

Les *vétilles* sont de petites choses qui gênent, embarrassent, arrêtent.

Je ne sais pourquoi les vocabulistes négligent de remarquer l'acception de *misère*, pris pour une bagatelle, un rien, une chose méprisable, qui ne doit faire aucune sensation. On dit sans cesse qu'une chose n'est qu'une *misère*, qu'il ne faut faire aucune attention à de petites *misères*.

Ainsi *minutie* désigne proprement la petitesse, le peu de conséquence d'une chose qu'on néglige, qu'on laisse de côté : *babiole*, la puérilité, le peu d'intérêt d'une chose qui ne peut occuper, qui ne convient qu'à des enfants : *bagatelle*, le peu de valeur, la frivolité d'une chose qu'on ne peut estimer, dont on ne saurait faire grand cas : *gentillesse*, la légèreté, le peu de solidité d'une chose qui n'a que le mérite de l'agrément : *vétille*, la futilité, le peu de force d'une chose dont on ne doit pas s'embarrasser : *misère*, la pauvreté, la nullité d'une chose qu'on compte pour rien, qui ne doit pas affecter, qu'on méprise. (R.)

923. Mirer, Viser.

Mirer, regarder, considérer attentivement. *Viser*, tendre, diriger la vue vers un point. *Mirer* n'exprime que l'action de considérer; *viser* indique la fin ou le terme de l'action. On *mire* un objet et on *vise* un but, comme dit Malherbe dans sa traduction des *Bienfaits* de Sénèque. *Mirer* ne se dit guère qu'au propre; et *viser* s'emploie souvent au figuré, pour désigner les *vues* que l'on a, l'objet qu'on a en *vue*.

Un canonnier *mire* une tour et *vise* à l'abattre.

Nous avons beau *mirer* les objets, nous y sommes toujours trompés plus ou moins. Nous avons beau *viser* droit à un but, les voies qui y mènent n'y mènent pas toujours. (R.)

924. Mobilier, Mobiliaire.

Termes de droit et d'économie. *Meuble*, chose *mobile* ou transportable. *Mobilier*, qui est *meuble*, qui fait *meuble* : *mobiliaire*, qui a rapport aux *meubles*, au *mobilier* (pris substantivement), ou qui est regardé comme *meuble*, lors même que ce n'est pas un *meuble* proprement dit. *Mobilier* marque la qualité de la chose; *mobiliaire*, une relation quelconque avec la chose.

Les lits, les tables, les chaises, sont proprement des effets *mobiliers*; l'argent, les obligations, les récoltes coupées, sont proprement *mobiliaires*; ils ne sont pas *meubles*, mais on les assimile aux *meubles*. La richesse *mobilière* est en *meubles*; la richesse *mobiliaire* est en effets de tous genres, ou *meubles* ou assimilés aux *meubles*, et rangés dans cette classe. *Mobiliaire* a donc par lui-même une plus grande étendue de sens que *mobilier*, quoiqu'on attribue à ce dernier la même capacité. Quand nous voudrons dire que quelqu'un a fait des dispositions relatives à ses meubles, nous dirons des dispositions *mobiliaires*. La justice relative aux meubles, ou plutôt au *mobilier*, s'appellera *mobiliaire*. (R.)

925. Modification, Modifier, Modificatif, Modifiable.

Dans l'école, *modification* est synonyme de mode ou accident. Dans l'usage commun de la société, il se dit des choses et des personnes : des choses, par exemple d'un acte, d'une promesse, d'une proposition, lorsqu'on la restreint

(1) Ce mot ne s'emploie plus en ce sens. Voilà l'inconvénient de vouloir classer et définir des mots qui ne dépendent que du caprice de la mode.

à des bornes dont on convient. Le *modificatif* est la chose qui *modifie* : le *modifiable* est la chose qu'on peut *modifier*. Un homme qui a de la justesse dans l'esprit, et qui sait combien il y a peu de propositions généralement vraies en morale, les énonce toujours avec quelque *modificatif* qui les restreint à leur juste étendue, et qui les rend incontestables dans la conversation et dans les écrits. Il n'y a point de cause qui n'ait son effet; il n'y a point d'effet qui ne *modifie* la cause sur laquelle la chose agit. Il n'y a point un atome dans la nature qui ne soit exposé à l'action d'une infinité de causes diverses. Moins un être est libre, plus on est sûr de le *modifier*, et plus la *modification* lui est nécessairement attachée. Les *modifications* qui nous ont été imprimées nous changent sans ressource, et pour le moment et pour toute la suite de la vie, parce qu'il ne se peut jamais faire que ce qui a été une fois tel n'ait pas été tel. (*Encycl.*)

926. Moment, Instant.

Un *moment* n'est pas long; un *instant* est encore plus court.

Le mot de *moment* a une signification plus étendue; il se prend quelquefois pour le temps en général, et il est d'usage dans le sens figuré. Le mot d'*instant* a une signification plus resserrée; il marque la plus petite durée du temps et n'est jamais employé que dans le sens littéral.

Tout dépend de savoir prendre le *moment* favorable; quelquefois un *instant* trop tôt ou trop tard est tout ce qui fait la différence du succès à l'infortune.

Quelque sage et quelque heureux qu'on soit, on a toujours quelque fâcheux *moment* qu'on ne saurait prévoir. Il ne faut souvent qu'un *instant* pour changer la face entière des choses qu'on croyait le mieux établies.

Tous les *moments* sont chers à qui connaît le prix du temps.

Chaque *instant* de la vie est un pas vers la mort. (G.)

L'article de l'abbé Girard manque un peu de clarté. Il me semble que voici une distinction vraie et mieux marquée :

Un *instant* est une division insensible du temps pris en général, un *moment* une petite partie de notre temps; un *moment* est un *instant* que nous saisissons au passage et que nous remplissons d'une occupation : je n'ai pas un *instant* à moi; tous mes *moments* sont pris. Le temps se compose d'*instants*; une journée est vite perdue pour qui ne remplit pas tous ses *moments*.

Hâtons-nous! le temps fuit et nous traîne avec soi;
Le *moment* où je parle est déjà loin de moi. (Boileau.)

928. Le grand monde, Le beau monde.

L'Académie a dit : On appelle le *grand monde*, la cour et les gens de *haute* qualité; et l'on dit le *beau monde*, pour signifier les gens les plus polis. Ces notions sont justes. C'est la naissance et le rang qui font la grandeur, et par conséquent le *grand monde* : c'est une politesse aisée tout à la fois et noble, l'élégance des formes, une certaine fleur d'esprit, la délicatesse du goût, la finesse du tact, l'urbanité dans le langage, un certain charme dans les manières, c'est là ce qui fait le *beau monde*; car c'est la perfection et l'éclat qui constituent la beauté.

Le *grand monde* est la première classe de la société; le *beau monde* est l'élite du *monde poli*.

Le *grand monde* est un grand tourbillon qu'il faut voir de loin pour ne pas en être froissé ou foulé. Le *beau monde* est un cercle qu'il faut voir quelquefois pour se polir et s'urbaniser. (R.)

929. Mont, Montagne, Montueux, Montagneux.

Il y a des pays *montueux* et des pays *montagneux*. Les *monts* font les pays *montueux*; et les *montagnes*, les pays *montagneux*.

L'Académie, Bouhours, et M. Beauzée surtout, ont fort bien observé que le *mont* désigne une masse détachée, ou réellement, ou idéalement, de toute autre, et que ce mot ne se dit guère en prose qu'avec un nom propre, le *mont* Sinaï, le *mont* Parnasse, le *mont* Atlas, le *mont* Taurus, le *mont* Cenis, les *monts* Pyrénées, etc. :

> Au pied du *mont* Adule, entre mille roseaux... (Boileau.)
> Où sur le *mont* Sina la loi nous fut donnée...
> *Mont* fameux où Dieu même a longtemps habité. (Racine.)

au lieu que le mot de *montagne* ne forme qu'une dénomination vague, désignant seulement l'espèce de corps ou de masse, sans aucune distinction individuelle; aussi faut-il qu'il soit suivi de la préposition *de* pour être appliqué à des objets individuels, et l'on dit les *montagnes* des Alpes, les *montagnes* de Suisse, etc. Les *montagnes* de l'Afrique et du Pérou sont les plus hautes que l'on connaisse. (Buffon.)

L'usage ne suppose-t-il pas manifestement entre eux quelque différence physique, marquée par une modification particulière dans le mot composé? La *montagne* ne réveille-t-elle pas toujours dans notre esprit l'idée d'une masse plus forte, plus grosse, plus large, plus vaste, en général plus grande que *mont*? Le *mont* est opposé au val ou vallon :

> Sacré *mont*, fertile vallée! (Racine.)

On court par *monts* et par *vaux* : la *montagne* est proprement opposée à la *plaine*; on mène paître un troupeau de la *plaine* sur la *montagne*. Si une province est divisée en deux parties, l'une fort élevée à l'égard de l'autre, la partie élevée s'appelle la *montagne*, et l'autre la *plaine*. La *montagne* a toujours quelque chose de grand et d'extraordinaire : Semblable à ces hautes *montagnes*, dont la cime, au-dessus des nues et des tempêtes, trouve la sérénité dans sa hauteur, et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne. (Bossuet.) Le *mont* varie et s'abaisse même par degrés jusqu'à devenir un *monticule*.

Ainsi, un pays fort inégal, tout coupé de terres, de collines, de *monticules*, de *monts*, est *montueux*. Un pays, tantôt très-élevé, tantôt très-bas, entrecoupé de *montagnes* et de plaines, hérissé d'un côté, uni de l'autre, est *montagneux*. (R.)

930. Moquerie, Plaisanterie, Raillerie.

La *moquerie* se prend en mauvaise part; la *raillerie* peut être prise en bonne ou en mauvaise part, suivant les circonstances. La *plaisanterie* en soi ne peut être prise qu'en bonne part.

La *moquerie* est une dérision qui vient du mépris qu'on a pour quelqu'un; elle est plus offensante même qu'une injure qui ne suppose que de la colère.

La *moquerie* est de toutes les injures celle qui se pardonne le moins; elle est le langage du mépris, et l'une des manières dont il se fait mieux entendre ; elle attaque l'homme dans son dernier retranchement qui est l'opinion qu'il a de soi-même ; elle veut le rendre ridicule à ses propres yeux, et ainsi elle le convainc de la plus mauvaise disposition où l'on puisse être pour lui, et le rend irréconciliable. (La Bruyère.) On ne se *moque* pas de Dieu. (Bossuet.) On *raille* la religion. (Boileau.)

La *raillerie* est une dérision qui désapprouve seulement, et qui tient plus de la pénétration de l'esprit que de la sévérité du jugement : elle peut être offensante si elle tend à découvrir ou à exagérer les vices du cœur, à déprécier les qualités de l'esprit auxquelles on a des prétentions ; hors de là elle peut même être agréable à celui qui en est l'objet.

Celui qui est d'une éminence au-dessus des autres, qui le met à couvert de la répartie, ne doit jamais faire une *raillerie* piquante. (La Bruyère.) La *raillerie* ne convient pas à ceux qui sont élevés au-dessus des autres. (Fléchier.) Les *railleries* du maître deviennent bientôt des blessures dans la bouche des courtisans. (Massillon.) Il y a de petits défauts que l'on abandonne volontiers à la censure, et dont nous ne haïssons pas d'être *raillés* ; ce sont de pareils défauts que nous devons choisir pour *railler* les autres. (La Bruyère). La *raillerie*, qui fait une partie des amusements de la conversation est difficile à manier. (Mme Lambert.) Évitez la *raillerie*, c'est un piége que votre esprit tend à votre repos. (Saint-Évremond.) La *raillerie* est l'épreuve de l'amour-propre. La *raillerie* naît d'un mépris content. (Vauvenargues.) De la plus douce *raillerie* à l'offense il n'y a qu'un pas. (Mme Lambert.)

Il entend *raillerie* autant qu'homme de France. (Molière.)

La *plaisanterie* est un badinage fin et délicat sur des objets peu intéressants; l'effet ne peut en être que de réjouir, pourvu que l'usage en soit modéré.

Les sots sont toujours prêts à se fâcher et à croire qu'on se *moque* d'eux, et qu'on les méprise ; il ne faut jamais hasarder la *plaisanterie*, même la plus douce et la plus permise, qu'avec des gens polis et qui ont de l'esprit. (La Bruyère.)

La *moquerie* est outrageante; la *raillerie* peut être innocente, obligeante ou piquante. La *plaisanterie* est agréable, si elle est ingénieuse, et fade, si elle manque de sel. (B.)

Ajoutons que la *moquerie* ne suppose pas toujours d'esprit: La *moquerie* est souvent indigence d'esprit (La Bruyère); que la *raillerie* montre de l'esprit: La *raillerie* est un discours en faveur de son esprit contre son bon naturel (Montesquieu) ; ou au moins un certain genre d'esprit : La *raillerie* est souvent une marque de stérilité, elle vient au secours quand on manque de bonnes raisons. (La Rochefoucauld.) La *plaisanterie* est un tour particulier d'esprit; la *plaisanterie* a ses règles et ses limites :

Au dépens du bon sens gardez de *plaisanter*. (Boileau.)

L'on marche sur les mauvais *plaisants*, et il pleut par tous pays de cette sorte d'insectes. Un bon *plaisant* est une pièce rare; à un homme qui est né tel il est encore fort délicat d'en soutenir longtemps le personnage; il n'est pas ordinaire que celui qui fait rire se fasse estimer. (La Bruyère.)

931. Mot, Parole.

La *parole* exprime la pensée : le *mot* représente l'idée qui sert à former la pensée. C'est pour faire usage de la *parole* que le *mot* est établi. La première est naturelle, générale et universelle chez les hommes. Le second est arbitraire et varié, selon les divers usages des peuples. Le oui et le non sont toujours et en tous lieux les mêmes *paroles*; mais ce ne sont pas les mêmes *mots* qui les expriment en toutes sortes de langues et dans toutes sortes d'occasions.

On a le don de la *parole*, et la science des *mots*. On donne du tour et de la justesse à celle-là ; on choisit et l'on range ceux-ci.

Il est de l'essence de la *parole* d'avoir un sens et de former une proposition ; mais le *mot* n'a, pour l'ordinaire, qu'une valeur propre à faire partie de ce sens ou de cette proposition. Ainsi les *paroles* diffèrent entre elles par la différence des sens qu'elles ont : le mauvais sens fait la mauvaise *parole*; et les *mots* diffèrent entre eux, ou par la simple articulation de la voix, ou par les diverses significations qu'on y a attachées : le mauvais *mot* n'est tel que parce qu'il n'est point en usage dans le monde poli.

L'abondance des *paroles* ne vient pas toujours de la fécondité et de l'étendue de l'esprit. L'abondance des *mots* ne fait la richesse de la langue qu'autant qu'elle a pour origine la diversité et l'abondance des idées. (G.)

Parole vient de parler ; il éveille toujours l'idée d'une personne qui parle.

Une *parole* est un *mot*, ou plusieurs *mots*, dont se sert celui qui parle et auxquels il donne une intention particulière, et comme une valeur propre.

Un *mot* peut être écrit aussi bien que dit.

> Si j'écris quatre *mots* j'en effacerai trois. (Boileau.)

Les *mots* se considèrent en eux-mêmes, indépendamment de l'usage qu'en fait telle ou telle personne. Ce qui fait l'importance des *paroles*, c'est l'autorité de celui qui les a prononcées. Quand Bossuet dit : Un roi me prête ses *paroles*; en s'adressant à des rois, à des grands, il s'appuie du nom de David, du roi prophète.

Les *mots* ont leur valeur propre et leur sens précis.

Pour bien comprendre les *paroles* de quelqu'un, il est bon de connaître son caractère habituel, ou ses dispositions du moment; l'ironie, par exemple, est rarement marquée par les *mots* eux-mêmes ; elle est toute dans les *paroles*. *Parole* comprend non-seulement les *mots*, mais le ton qu'on met à les prononcer, c'est-à-dire le sens particulier qu'on veut leur donner.

Une *parole* est inconvenante qui ne convient pas à celui qui la dit, ou qui ne devrait pas être dite en présence de celui à qui elle s'adresse. La *parole* est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui écoute. (Montaigne.) Un *mot* inconvenant n'est de mise nulle part.

En parlant à une personne ombrageuse, il faut faire attention à ses *paroles* pour ne point la blesser ; pour parler avec précision, il faut choisir les *mots* justes:

> Et mon esprit tremblant sur le choix de ses *mots*
> N'en dira jamais un s'il ne tombe à propos. (Boileau.)

Vous pouvez lui répéter mes *paroles mot* pour *mot*.

On est toujours responsable de ses *paroles*, pas toujours des *mots* qu'on emploie. On peut se tromper sans mauvaise intention. Les *mots* se comptent, les *paroles* se pèsent et se jugent.

> Un *mot* de votre bouche, en terminant nos peines,
> Peut rendre Esther heureuse entre toutes les reines. (Racine.)

Je vais vous conter l'affaire en quatre *mots*. (ACADÉMIE.) Il n'y a qu'un *mot* qui serve.

Et ces riens enfermés dans de grandes *paroles*. (BOILEAU.)

Beaucoup de *mots*, *paroles* inutiles.

Quelquefois *mot* se dit d'une maxime, d'un dit notable d'un personnage connu; mais alors il a trait surtout à la brièveté de la sentence. C'est en un sens analogue qu'on dit un bon *mot*, un *mot* plaisant, profond, fin, etc., et qu'on prête une intention aux *mots* : un *mot* blessant.

On oppose le plus souvent les *paroles* aux actions, les *mots* au sens et aux idées.

Il faut des actions et non pas des *paroles*. (RACINE.)
Affecta d'enfermer moins de *mots* que de sens. (BOILEAU.) (V. F.)

932. Mot, Terme, Expression.

Le *mot* est de la langue; l'usage en décide. Le *terme* est du sujet : la convenance en fait la bonté. L'*expression* est la pensée; le tour en fait le mérite.

La pureté du langage dépend des *mots* : sa précision dépend des *termes*, et son brillant, des *expressions*.

Tout discours travaillé demande que les *mots* soient français, que les *termes* soient propres, et que les *expressions* soient nobles.

Un *mot* hasardé choque moins qu'un *mot* qui a vieilli. Les *termes* d'art sont aujourd'hui moins ignorés dans le grand monde; il en est pourtant qui n'ont de grâce que dans la bouche de ceux qui font profession de ces arts. Les *expressions* guindées et trop recherchées font à l'égard du discours ce que le fard fait à l'égard de la beauté du sexe; employées pour embellir, elles enlaidissent. (G.)

Mot me paraît principalement relatif au matériel, ou à la signification formelle qui constitue l'espèce : *terme* se rapporte plutôt à la signification objective qui détermine l'idée, ou aux différents sens dont elle est susceptible.

LEURRER, par exemple, est un *mot* de deux syllabes; voilà ce qui en concerne le matériel; et par rapport à la signification formelle, ce *mot* est un verbe, au présent de l'infinitif. Si l'on veut parler de la signification objective, dans le sens propre, LEURRER est un *terme* de fauconnerie; et dans le sens figuré, où nous l'employons au lieu de TROMPER par de fausses apparences, c'est un *terme* métaphorique. Ce serait parler sans justesse, et confondre les nuances, que de dire que LEURRER est un *terme* de deux syllabes, et que ce *terme* est à l'infinitif; ou bien que LEURRER, dans son sens propre, est un *mot*

934. Mourant, Moribond, Agonisant.

Mourant, qui se meurt; *moribond* qui va mourir. (Académie.)

Le *mourant* est en train de mourir, sur l'heure même; le *moribond* ne peut tarder à mourir, il traîne la mort après lui.

Le champ de bataille est couvert de morts et de *mourants*; c'est dans les hospices qu'on voit des *moribonds*.

Comme on juge de la santé par la mine, *moribond* se dit de l'air extérieur, du corps.

> Que diable voulez-vous que l'amour aille faire
> Dans un corps *moribond*, à ses feux si contraire! (Regnard.)

Le *mourant* de La Fontaine se plaint de la mort qui lui répond :

> Le plus semblable aux morts meurt le plus à regret.

C'est la définition du *moribond*.

La mort tient déjà le *mourant*, elle poursuit et presse le *moribond*.

Les longs discours d'un *mourant* expriment plus son regret de la vie, que sa résolution à la mort. (Saint-Evremond.) La religion console et soutient les *mourants*. Jésus-Christ rendit la santé aux paralytiques et aux *moribonds*. (Bourdaloue.)

L'*agonisant* (du grec ἀγὼν, combat) lutte entre la vie et la mort. C'est donc un *mourant*. Mais *agonisant* montre le *mourant* se débattant contre la mort, en proie aux dernières souffrances qui vont l'emporter : c'est un mot figuré; de plus, il ne s'emploie guère qu'en style religieux : les prières des *agonisants*. Le ministre saint s'entretient avec l'*agonisant* de l'immortalité de son âme. (Chateaubriand.) L'idée de lutte, de douleur, a disparu; on ne voit plus que la paix et les consolations de la religion. (V. F.)

935. Mur, Murailles.

Le *mur* est un ouvrage de maçonnerie; la *muraille* est une sorte d'édifice. Le *mur* est susceptible de différentes dimensions; la *muraille* est un *mur* étendu dans ses différentes dimensions: on dit les *murs* du jardin, et les *murailles* d'une ville.

L'architecte, le maçon, distinguent différentes espèces de *murs*; ils considèrent surtout les qualités de leur construction. Le voyageur, le curieux, s'arrêteront plutôt à l'espèce appelée *murailles*; ils en considéreront surtout la force, la grandeur et la beauté.

Le propre du *mur* est d'arrêter, de retenir, de séparer, de partager, de fermer. L'idée particulière de la *muraille* est celle de couvrir, de défendre, de fortifier, ou de servir de rempart, de boulevard.

Les *murs* domestiques nous séparent les uns des autres, et nous bornent. A la Chine, en Égypte et en Angleterre, on construisit une grande *muraille* pour défendre le côté faible de l'empire contre les barbares.

Pendant la guerre, les soldats romains n'allaient jamais se renfermer dans les *murailles* des villes; ils étaient toujours campés; mais ils bordaient leurs camps de *murs*, de fossés, de palissades. (R.)

936. Mutation, Changement, Révolution.

Mutation est une nouvelle supposition d'objet. Son action est physique; et si quelquefois on s'en sert au figuré, c'est en lui conservant toute sa force d'origine.

Changement est une expression vague, indéterminée, qui se modifie, au lieu que *mutation* est un terme absolu. L'usage, en respectant sa force d'expression, l'a relégué dans le vocabulaire de la jurisprudence. Si quelquefois on s'en sert dans le style soutenu, l'Académie observe que ce n'est qu'au pluriel.

Le *changement* résulte d'une simple altération, d'une simple modification; les adjectifs en déterminent la force et l'étendue.

Les *mutations* sont l'effet de la lutte des principes opposés ou divers : les *changements* multipliés les amènent ; et les maux accrus par cette fluctuation rapide, qui ne laisse que peu ou point d'espace pour le bien, finissent par causer les *révolutions*, ces crises du corps social, qui l'épurent ou le gangrènent, le guérissent ou le dissolvent. Par les *changements*, vous jugerez de l'insuffisance des vues et des moyens. Par les fréquentes *mutations*, vous jugerez de l'incertitude ou de l'absence des principes, et par le tout vous prédirez les *révolutions*.

Révolution est, au propre, le mouvement périodique d'un astre, et son retour au point de départ. L'acception figurée qu'il prend ici est absolument métaphorique.

Les empires, en *révolution*, sont une liqueur en fermentation, qui se trouble et se décompose pour former un nouveau corps. Sa vapeur enivre et asphyxie, et cette effervescence dure jusqu'au moment où la partie spiritueuse se dégageant rejette ou précipite toutes les parties hétérogènes.

Le *changement* n'est qu'une altération ; la *mutation* est une succession d'objets ; la *révolution* est une décomposition totale. (R.)

937. Mutuel, Réciproque.

Le mot *mutuel* désigne l'échange ; le mot *réciproque*, le retour. Le premier exprime l'action de donner et de recevoir de part et d'autre ; et le second, l'action de rendre selon qu'on reçoit, c'est-à-dire la réaction.

L'échange est libre et volontaire ; *on donne en échange*, et cette action est *mutuelle*. Le retour est dû ou exigé : *on paye de retour*, et cette action est *réciproque*.

Les choses qui s'échangent sont *mutuelles* ; les choses qui se compensent sont *réciproques*. L'affection est *mutuelle* dès qu'on s'aime l'un l'autre ; elle est *réciproque* lorsqu'on se rend sentiment pour sentiment.

Des services volontaires, désintéressés, sont *mutuels* ; des services imposés, mérités, acquittés de part et d'autre, sont *réciproques*. Des amis se rendent l'un à l'autre des services *mutuels* : les maîtres et les domestiques s'acquittent les uns envers les autres par des services *réciproques*.

Mutuel ne se dit guère qu'en matière de volonté, de sentiment, de société : *amitié mutuelle, obligation mutuelle, don mutuel*. *Réciproque* s'étend sur une foule de choses éloignées de cette idée : on dit des *termes réciproques*, des *verbes réciproques*, des *figures réciproques*, des *influences réciproques*, etc., pour exprimer particulièrement la réaction, la corrélation, le retour, la *réciprocation* ou l'action de rendre la pareille. (R.)

Tel que cette aimable rougeur qui, tout à coup, et sans le consentement de la volonté trahit les mouvements secrets d'une âme ingénue, le *naïf* échappe à un génie éclairé par un esprit juste et guidé par une sensibilité fine et délicate : mais il ne doit rien à l'art ; il ne peut être ni commandé ni retenu. (B.)

Naïf est un des mots qu'on emploie le plus souvent sans qu'on l'ait jamais défini avec précision. Qualité morale ou qualité littéraire, le *naïf*, la *naïveté* change de sens suivant l'emploi qu'on en fait : nous allons essayer d'être plus précis qu'on ne l'a été jusqu'ici.

Naïf vient du latin *nativus*, de naissance ; une qualité *naïve* est telle que nous l'avons reçue en naissant, sans que l'éducation, le frottement des choses et des hommes, la désillusion, l'expérience l'aient en rien altérée; la *naïveté* est l'ensemble des qualités qu'on apporte en naissant. Voilà le sens primitif du mot, et comme l'origine de la *naïveté*; maintenant établissons les qualités distinctives d'une qualité *naïve*, et nous aurons les diverses acceptions, le sens plus étendu et complexe du mot.

Une qualité *naïve* est entière, sans mélange, sans modération, sans exagération; elle se traduit en toute liberté, sans discernement du bien ni du mal, des lieux ni des personnes : c'est là le caractère de la *naïveté*.

Nous pouvons expliquer maintenant les sens très-divers du mot *naïf* : une jeune fille *naïve* est innocente; un jeune homme *naïf*, dans le langage ordinaire, n'est pas bien loin d'être un niais.

La qualité naturelle et native d'une jeune fille est l'innocence, et nous l'estimons à ce point que nous préférons l'ignorance qui la conserve dans toute son intégrité à la science qui pourrait l'altérer; de là le mot *naïf* est pris ici dans un sens favorable et même *naïveté*, dans cette acception, signifie, en le restreignant encore plus, ignorance de tout ce qui est contraire à l'innocence.

Dans un jeune homme, au contraire, nous voulons la science, et nous l'achetons au prix même de l'innocence : de là le mot *naïf* est pris dans un sens défavorable et signifie niaiserie ignorante; et même la liberté de l'éducation des jeunes gens aujourd'hui, faisant presque une nécessité de savoir toutes choses, *naïveté* signifie ignorance ridicule sur certains sujets, de sorte que l'épithète de *naïf* sert à louer ou à blâmer une même qualité suivant la personne à laquelle on l'applique.

Aussi *naïveté* a-t-il encore d'autres acceptions : ainsi *naïveté* est pris dans le sens de franchise ; mais la *naïveté* laisse tout dire, tandis que la franchise fait tout dire; il y a mérite à être franc, parce qu'on n'est franc qu'à condition d'avoir la conscience de sa franchise, c'est-à-dire le courage de son opinion malgré les obstacles et les dangers; la *naïveté* est bien différente, ce n'est pas une vertu, ce n'est qu'une qualité, c'est-à-dire qu'elle n'a pas la conscience d'elle-même; elle dit simplement les choses sans faire attention aux conséquences. Voilà pourquoi une *naïveté* n'est quelquefois qu'une étourderie.

Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait pas de mérite à être *naïf*, mais il y a surtout de grands charmes attachés à la *naïveté*, et un des plus grands peut-être, c'est qu'elle s'ignore.

Diderot dit : « On est *naïvement* héros, *naïvement* scélérat, *naïvement* beau, *naïvement* orateur, *naïvement* philosophe; sans *naïveté*, point de beauté; on est un arbre, une fleur, une plante, un animal *naïvement*, je dirais presque que de l'eau est *naïvement* de l'eau, sans quoi elle visera à de l'acier poli ou au cristal. La *naïveté* est une grande ressemblance de l'imitation avec la chose : c'est de l'eau prise dans le ruisseau et jetée sur la toile. » Tout cela est spirituel, mais n'est qu'à peu près juste : si l'on est *naïvement* héros, c'est-à-dire si l'on fait sans s'en douter des actions héroïques, on n'est pas un

héros, c'est-à-dire on n'a pas le mérite de ses grandes actions; de même pour être *naïvement* scélérat, il faudrait n'avoir pas conscience du bien ni du mal. Est-ce possible? Il ne suffit pas qu'il n'y ait pas besoin d'effort à faire le bien pour qu'on le fasse *naïvement*; on ne le fait que *naturellement*. De même, il ne suffit pas de se laisser aller sans résistance à ses mauvais instincts pour être *naïvement* scélérat. Diderot ici me semble vouloir dire qu'on naît orateur, poëte, héros, scélérat et que l'on n'est pas le maître de diriger ni de développer son esprit ni son cœur. En ce sens il parle avec justesse, mais il est fataliste. Ce qui est vrai, c'est qu'un héros peut être *naïf*; il peut croire *naturelle* et générale la grandeur de ses sentiments, de son courage et juger de l'élévation de tous par la sienne; des hauteurs où il vit, il n'a pas arrêté ses yeux sur la petitesse des autres hommes, et il est modeste et *naïf* parce qu'il les croit tous semblables à lui. Il est plus difficile d'être *naïf* dans la scélératesse, c'est-à-dire de trouver *naturels* les plus grands crimes.

Prenons un autre exemple qui nous fera mieux comprendre encore; on dit : la passion est *naïve*. Les gens passionnés, tout entiers à leur passion se laissent guider par elle sans autre soin que de la contenter; ne voyant plus d'autre bien que la jouissance, d'autre mal que la privation; incapables de toute autre chose que de poursuivre leur but, capables de tout pour l'atteindre, oubliant tout, et tout à une seule pensée, ils redeviennent enfants et sont *naïfs*. C'est encore dans le même sens qu'on dit des hommes de génie qu'ils sont *naïfs*, c'est-à-dire que, pleins de leur sujet et tout à leur invention, ils ne voient pas toujours, absorbés dans la contemplation du beau, le bien ou le mal moral, qu'ils sont souvent mauvais juges du mérite de leurs propres ouvrages, enfin qu'ils n'ont pas l'esprit critique; l'esprit critique est l'opposé du *naïf*.

Jusqu'ici nous n'avons étudié la *naïveté* qu'en tant que qualité morale, examinons-la maintenant comme qualité littéraire.

Qu'entend-on par un auteur *naïf*? Est-ce seulement celui qui crée ou fait agir et parler des personnages *naïfs*? Je ne le crois pas, et je crois être en cela de l'avis de tout le monde; car, en même temps que l'on reconnaît que le personnage d'Eliacin dans *Athalie* tire toute sa grâce de sa *naïveté*, personne ne s'est avisé de dire que Racine fût un auteur *naïf*. La *naïveté*, en littérature, n'est pas non plus le *naturel* à son dernier degré; ce n'est pas le sublime du *naturel*. L'auteur *naïf* est celui qui oublie le lecteur, dépouille l'auteur et ne voit que son personnage ou que son récit; qui parle sans se soucier de l'effet qu'il produit, guidé par son goût seul et la propre lumière de son génie; de là une sorte d'abandon, presque d'insouciance qui fait sa grâce; de là aussi une ori-

que l'on peut expliquer que tout le monde s'accorde à appeler par-dessus tous *naïf* La Fontaine, l'auteur qui a peut-être le plus de malice, de finesse cachée sous des apparences de bonhomie, et qui se sert plus que pas un de l'allusion qui ne semble pas *naïve*.

« Les fables de La Fontaine ont une simplicité ingénieuse et une *naïveté* spirituelle. Tout ce que dit La Fontaine est simple et *naturel* : c'est une certaine *naïveté* que peu de gens connaissent, et qui fait pourtant tout l'agrément du discours ; c'est une *naïveté* inimitable, tant estimée dans les écrits de Térence, c'est le *molle* et le *facetum* d'Horace et qu'Apollon ne donne qu'à ses favoris. » (Saint-Evremond.)

Ainsi en littérature, l'auteur le plus *naturel* est le plus propre à plaire au plus grand nombre, l'auteur le plus *naïf* est le plus original. Le père Bouhours a dit, avec Boileau, qu'il semble qu'une pensée *naturelle* devrait venir à tout le monde ; on l'avait dans la tête avant de la lire, elle paraît aisée à trouver, et ne coûte rien dès qu'on la rencontre ; elle vient encore moins de l'esprit de celui qui pense, que de la chose dont on parle. On peut dire d'une pensée *naïve* qu'elle surprend toujours, non par elle-même, mais par la manière dont elle se présente, qu'elle semble neuve quoique déjà connue, qu'elle tient plutôt de l'esprit de celui qui pense que du sujet ; mais cependant elle est *naturelle*. (V. F.)

940. Une naïveté, La naïveté.

Ce qu'on appelle une *naïveté* est une pensée, un trait d'imagination, un sentiment qui nous échappe malgré nous, et qui peut quelquefois nous faire tort à nous-mêmes. C'est l'expression de la légèreté, de la vivacité, de l'ignorance, de l'imprudence, souvent de tout cela à la fois. Telle est la réponse de la femme à son mari agonisant, qui lui désignait un autre mari : Prends un tel, il te convient, crois-moi. Hélas ! dit la femme, j'y songeais.

La *naïveté* consiste dans je ne sais quel air simple et ingénu, mais spirituel et raisonnable, tel qu'est celui d'un villageois de bon sens, ou d'un enfant qui a de l'esprit ; elle fait les charmes du discours. Tel est le ton de ce madrigal :

Vous n'écrivez que pour écrire,
C'est pour vous un amusement ;
Moi qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire. (B.)

941. Naïveté, Candeur, Ingénuité.

La *naïveté* est l'expression la plus simple et la plus naturelle d'une idée dont le fond peut être fin et délicat ; et cette expression simple a tant de grâce et d'autant plus de mérite qu'elle est le chef-d'œuvre de l'art dans ceux à qui elle n'est pas naturelle.

La *candeur* est le sentiment intérieur de la pureté de son âme, qui empêche de penser qu'on ait rien à dissimuler.

L'*ingénuité* peut être une suite de la sottise, quand elle n'est pas l'effet de l'inexpérience ; mais la *naïveté* n'est souvent que l'ignorance des choses de convention, faciles à apprendre, et bonnes à dédaigner ; et la *candeur* est la première marque d'une belle âme. (Duclos, *Considér. sur les mœurs de ce siècle*, ch. xiii, édit. de 1764.)

Ce qui frappe dans la *naïveté*, c'est la vivacité et la grâce ; dans *l'ingénuité*, c'est la simplicité tantôt louable, tantôt regrettable ; dans la *candeur*, c'est l'extrême pureté.

Cet âge est innocent. Son *ingénuité*
N'altère point encor la simple vérité. (Racine.)

L'*ingénuité* fait avouer jusqu'aux fautes que l'on commet et rend excusable.

L'*ingénuité* fait avouer tout ce qu'on sait, et tout ce qu'on sent. Comme elle est peu éclairée, elle fait souvent manquer à la prudence, au secret, et se trahit elle-même. (Trévoux.)

L'esprit *naïf* a des mouvements spontanés et irréfléchis; l'esprit *ingénu* n'a jamais songé à certaines choses. L'âme *candide* n'a aucune idée de ce qui pourrait ternir sa candeur.

On peut être *naïf*, *ingénu* par instants; on ne peut être *candide* qu'à la condition de l'être toujours.

La *candeur* est la perfection de l'innocence.

On peut s'en vouloir de de sa *naïveté*, se repentir de son *ingénuité*; qui rougit de sa *candeur* a cessé d'être *candide*.

La *naïveté* se feint; l'*ingénuité* aussi. Avec une *ingénuité* dissimulée, elle trompe ceux qui ne la connaissent pas. (Académie.) La vieille, d'un air *ingénu*... (Le Sage.) L'*ingenuité* a ses inconvénients : Les choses vous échappent sans que vous y entendiez aucun mal, mais après tout, avec votre *ingénuité* prétendue, ou plutôt avec cette *ingénuité* précipitée et trop aveugle, vous faites sur ceux qui vous écoutent de très-vives impressions, et vous leur portez des coups très-douloureux. (Bourdaloue.)

Il faudrait une grande habileté de dissimulation et un grand fonds de perfidie pour jouer la *candeur*.

Les âmes pleines de *candeur* sont d'ordinaire plus simples dans le bien que précautionnées contre le mal. (Fénelon.) La *candeur* se perd vite et ne se regagne jamais. N'espérez plus de franchise ni de *candeur* d'un homme qui s'est livré à la cour. (La Bruyère).

La *naïveté* et l'*ingénuité* sont davantage des qualités de l'esprit : la *candeur* est toute l'âme.

Quelle *candeur*, quelle innocence de mœurs ! (La Bruyère.) (V. F.)

942. Narrer, Raconter, Conter.

Narrer est de la rhétorique et d'apparat; on ne regarde proprement qu'à la manière. *Raconter* est de l'instruction, et en tout genre de choses; on regarde surtout à la vérité et à la fidélité. *Conter* est de la conversation ou dans le genre familier; on regarde au fond et à la forme.

On *narre* avec étude ou avec art, pour attacher, intéresser, prévenir un auditoire, un tribunal, le public qui juge. On *raconte* avec exactitude, pour rendre compte, expliquer les faits. On *conte* avec agrément, pour amuser, pour plaire, et récréer sa société.

La *narration* doit être claire, élégante, facile, concise. Le *récit* doit être simple, fidèle, circonstancié, exempt de réticences et de détours. Le *conte* doit être familier, court, piquant et curieux. Le *conte* a ses règles comme la *narration*; c'est de même un genre d'ouvrage. Le *récit* a ses lois plutôt que des règles; il doit peindre les faits, comme la parole les pensées. (R.)

943. Nation, Peuple.

Dans le sens littéral et primitif, le mot *nation* marque un rapport commun de naissance, d'origine; et *peuple*, un rapport de nombre et d'ensemble. La *nation* est une grande famille; le *peuple* est une grande assemblée. La *nation* consiste dans les descendants d'un même père; et le *peuple*, dans la multitude d'hommes rassemblés en un même lieu.

La même langue dans la bouche de deux *peuples* éloignés, comme les *Bretons* et les *Gallois*, annonce qu'ils ne sont originairement qu'une *nation*. La confusion des langues dans l'idiome d'une *nation*, tel que l'anglais, annonce qu'elle n'est, quant à sa composition, qu'un *peuple mêlé*.

Un *peuple* étranger qui forme une colonie dans un pays lointain est encore anglais, allemand, français; il l'est de *nation* ou d'origine.

Politiquement parlant, la *nation* et le *peuple* conservent leur caractère

propre et leurs différences naturelles. La *nation* est une grande famille politique à l'instar de la famille naturelle. Le *peuple* est une grande multitude rassemblée et réunie par des liens communs.

Nous considérons particulièrement dans la *nation* la puissance, les droits des citoyens, les relations civiles et politiques. Nous considérons dans le *peuple* la sujétion, le besoin surtout de la protection, et des rapports divers de tout genre.

Un roi est le chef d'une *nation* et le père d'un *peuple*.

La *nation* est le corps des citoyens; le *peuple* est l'ensemble des régnicoles.

L'État étant conquis et soumis à un nouvel ordre de choses, la *nation* proprement dite est détruite, mais le *peuple* reste.

Le *peuple* est encore distingué de la *nation* comme un ordre particulier de l'Etat. La *nation* est le tout; le *peuple* est la partie, et cette partie est composée d'une grande multitude. La *nation* se divise en plusieurs ordres, et le *peuple* en est le dernier. (R.)

944. Naturel, Tempérament, Constitution, Complexion.

Naturel annonce les propriétés, les qualités, les dispositions, les inclinations, les goûts; en un mot, le caractère qu'on a reçu de la nature, avec lequel on est né. Ce mot se prend ordinairement dans un sens moral : on le dit quelquefois dans le sens physique de *constitution*.

Le *tempérament* est proprement ce qui fait l'humeur, ce que produit dans le corps animal le mélange avec la dose des humeurs *tempérées* ou modérées l'une par l'autre.

Le mélange des humeurs produit dans le corps le *tempérament*. L'humeur dominante forme le *tempérament* sanguin ou bilieux, chaud ou froid, bouillant ou flegmatique, etc. Le bon *tempérament* résulte surtout de l'équilibre des humeurs.

La *constitution* s'étend plus loin : elle consiste dans la composition et l'ordonnance des différents éléments des corps, des différentes parties d'un tout, qui le *constituent* ou l'*établissent* tel, ou qui fondent ou forment son existence, son *état*, sa manière propre et *stable* d'être.

La force ou l'irritabilité des nerfs influe sur la *constitution* du corps.

La *complexion* indique proprement les habitudes formées, les plis pris, les penchants ou les dispositions habituelles, soit qu'elles naissent du *tempérament* ou des humeurs, soit qu'elles naissent de quelque autre élément *constitutif* du corps. Les médecins distinguent quatre *complexions* générales, selon que l'une des quatre humeurs prédomine.

Le *naturel* est donc formé de l'assemblage des qualités naturelles; le *tempérament*, du mélange des humeurs; la *constitution*, du système entier des parties constitutives du corps; la *complexion*, des habitudes dominantes que le corps a contractées.

Le *naturel* fait le caractère, le fond du caractère; le *tempérament*, l'humeur, l'humeur dominante; la *constitution*, la santé, la base ou le premier principe de la santé; la *complexion*, la disposition, la disposition habituelle du corps. (R.)

945. Nautique, Naval.

Nautique qui regarde la navigation en général.

Naval qui concerne la marine militaire.

L'art *nautique*, combat *naval*.

Nautique est un terme presque exclusivement scientifique, il vient du grec. Astronomie, observation, cartes, baromètre *nautiques*.

Naval, vient du latin, *navis*. Couronne *navale*, victoire *navale*. armée *navale*. (V. F.)

946. Nef, Navire.

Nef n'est, depuis longtemps, qu'un terme poétique; et tant pis. Il peut être considéré comme le mot simple, et employé comme genre.

Navire distingue une espèce de bâtiment de haut bord pour aller en mer, il sert aussi à désigner collectivement tous les grands bâtiments ou les vaisseaux. *Nef* devrait au moins servir de genre à l'égard des petits bâtiments, et *navire* à l'égard des autres.

Nef marque proprement quelque chose d'élevé, de construit sur l'eau; *navire*, une maison flottante, une habitation pour aller sur mer. *Nef* distingue l'élévation et la forme : ainsi l'on dit *nef* d'église, et l'on appelle *nefs* certains petits vases qui ont la forme d'une *nef*. *Navire* exprime particulièrement l'idée d'aller, de nager, de voguer, de *naviguer*; le *navire* est la *nef* qui va. (R.)

Malgré les regrets de Roubaud, *nef* est resté un terme poétique et inusité. (V. F.)

947. Nègre, Noir.

Nègre est le latin *niger*, noir. Les Portugais, qui les premiers découvrirent la côte occidentale de l'Afrique, appelèrent *Negro* le peuple de couleur noire répandu sur la plus grande partie de cette côte, et le pays *Nigritie*. Les *nègres* étaient auparavant désignés par le nom commun d'*Ethiopiens*.

Le *nègre* est proprement l'homme d'un tel pays; et le *noir*, l'homme d'une telle couleur.

Vous opposez les *noirs* aux blancs, et des *nègres* vous faites une sorte de bétail.

Si la couleur des *noirs* en fait physiquement une autre espèce d'hommes, comment arrive-t-il que les *nègres* transplantés dans d'autres climats blanchissent d'une génération à l'autre; et que les Européens noircissent, transplantés dans celui des *noirs*, sans croisement de races, et par des changements gradués du noir au blanc et du blanc au noir. (R.)

Il est bien entendu que nous laissons à Roubaud la responsabilité de cette assertion. (V. F.)

948. Néologie, Néologisme.

La *néologie* annonce un genre nouveau de langage, des manières nouvelles de parler, l'invention ou l'application nouvelle des termes. Le *néologisme* marquera l'abus ou l'affectation à se servir de mots nouveaux, d'expressions et de mots ridiculement détournés de leur sens naturel ou de leur emploi

949. Net, Propre.

Ces adjectifs sont synonymes, en tant qu'on les oppose à *sale*.

Net, ce qui est blanc, clair, poli, sans ordure, sans souillure, sans tache, sans défaut, sans mélange étranger. *Propre* exprime ce qui constitue l'essence, ce qui appartient en propre, ce qui est convenable ou disposé pour une fin; mais par une ellipse particulière à notre langue, selon la remarque de Gébelin, il prend la signification de *net*, *ajusté*.

La *propreté* ajoute donc à la *netteté* l'idée d'un arrangement ou d'une disposition convenable à la destination et à l'usage de la chose. La *netteté* n'est que le premier élément de la *propreté*. Une chose est *propre* quand elle est *nette* et arrangée comme il convient.

On dit d'un gros mangeur qui ne laisse rien dans les plats, qu'il fait les plats *nets* : mais ces plats-là ne sont pas pourtant *propres*, il faut les laver pour qu'on y mange. (R.)

Ainsi *net* veut dire surtout qui n'a rien d'étranger qui le salisse, le ternisse; *propre* qui est dans l'état le plus convenable. Avoir les mains *nettes*, c'est n'avoir rien gardé; faire table *nette*, c'est n'y rien laisser, etc. (V. F.)

950. Neuf, Nouveau, Récent.

Ce qui n'a point servi est *neuf*. Ce qui n'avait pas encore paru est *nouveau*. Ce qui vient d'arriver est *récent*.

On dit d'un habit, qu'il est *neuf*; d'une mode, qu'elle est *nouvelle*; et d'un fait, qu'il est *récent*.

Une pensée est *neuve* par le tour qu'on lui donne; *nouvelle*, par le sens qu'elle exprime; *récente*, par le temps de sa production.

Celui qui n'a pas encore l'expérience et l'usage du monde est un homme *neuf*. Celui qui ne commence que d'y entrer, ou qui est le premier de son nom, est un homme *nouveau*. L'on est moins touché des anciennes histoires que des *récentes*. (G.)

951. Nippes, Hardes.

Nippes, dit Gébelin, signifie *hardes*, habillements avec lesquels on est toujours propre, et qui se lavent.

Hardes, dit encore ce savant, c'est tout l'équipage d'une personne, tout ce qui est destiné à être porté sur soi. *Hardes*, en français, signifie troupe, bande, compagnie de bêtes, d'oiseaux.

Les *hardes* sont expressément distingnées des *nippes* dans divers passages d'auteurs connus. Ainsi Molière fait dire à son avare : que l'emprunteur prendra, pour une partie de la somme, des *hardes*, *nippes* et bijoux.

Les dictionnaires nous donnent le mot *nippes* pour un terme générique qui se dit tant des habits que des meubles, et de tout ce qui sert à l'ajustement et à la parure; et le mot *hardes* pour un terme collectif qui désigne tout ce qui sert à l'habillement, et par conséquent à la parure, et par extension, des meubles destinés à parer une chambre.

Nippes indique donc également et des habits et des meubles, et *hardes* n'indique proprement que des habits ou des habillements quelconques.

Quand il s'agit de désigner l'habillement, en quoi ces deux termes diffèrent-ils l'un de l'autre? En ce que le mot *hardes* renferme toutes les sortes de vêtements qu'on porte sur soi pour quelque fin que ce soit, pour l'utilité, pour la nécessité, pour l'agrément : mais les *nippes* sont des *hardes* destinées surtout à la propreté et à la parure, comme le linge dont on change, et qu'on lave pour être propre. S'il est parlé dans la même phrase de *hardes* et de *nippes*, les *hardes* sont de gros vêtements qui couvrent, et l'on parle de *nippes* pour marquer précisément qu'il y a des *hardes* de parure et de propreté.

S'ils désignent des meubles, quels meubles particuliers désignent-ils l'un ou l'autre? *Nippes* désigne de même les meubles ou plutôt les effets employés pour la propreté, comme le linge de table ou de lit : *hardes* ne peut désigner que certains petits meubles portatifs et à l'usage de la personne, comme des étuis, des couteaux.

Le mot *hardes* marque nécessairement une collection, un amas, un paquet, tandis que *nippes* ne fait qu'indiquer le genre d'objets ou de choses.

Hardes n'a point de singulier, et *nippes* en a un, quoiqu'il soit plus fréquemment employé au pluriel. Les *hardes* se prennent donc en gros; les *nippes* peuvent être considérées en détail.

Hardes se dit également de ce qui concerne les hommes et les femmes; *nippes* se dit plutôt de ce qui concerne les femmes, comme si la propreté et la parure étaient particulièrement affectées à ce sexe, ou si leurs *nippes* formaient la partie principale de leurs effets ou de leurs jouissances. (R.)

952. Nocher, Pilote, Nautonier.

On a dit *nocher* et *nautonier*; on ne dit guère ni l'un ni l'autre, si ce n'est en poésie, et je ne sais pourquoi. Le *nocher* est proprement le maître, le patron, le chef, le conducteur du bâtiment; le *pilote* est un conducteur. Le *nocher* conduit sa barque; le *pilote* gouverne son vaisseau en habile navigateur et sous les ordres d'un capitaine.

Le *nautonier* travaille à la manœuvre du bâtiment : c'est ce qu'exprime la terminaison du mot. Il n'est pas le matelot, car celui-ci est proprement attaché au service des mâts, des navires à mâts. Il n'est pas le marinier, car celui-ci ne sert proprement que sur mer, ou, par extension, sur les grandes rivières. Il n'est pas le batelier, car celui-ci ne mène qu'un bateau : le *nautonier* conduit une barque. (R.)

953. Noircir, Dénigrer.

Dénigrer est le latin *denigrare*, composé de *nigrare*, noircir, rendre noir. *dénigrer*, travailler à rendre noir par décoloration ou dégradation de couleur, comme il arrive à ce qui se ternit, se flétrit, s'obscurcit. *Dénigrer* ne se dit qu'au figuré : *noircir* prend, au figuré, l'idée rigoureuse de *noirceur*.

L'idée de *dénigrer* est de peindre en noir : celle de *noircir* est de peindre des plus noires couleurs.

Celui qui vous *dénigre* veut vous nuire; il attaque votre réputation, il ravale votre mérite. Celui qui vous *noircit* veut vous perdre; il attaque votre hon-

ou de leurs actions morales. Par la raison que *dénigrer* s'adresse à tout genre de mérite, il s'applique aux choses ; car on tâche de rabaisser leur prix, de les rendre méprisables. On *dénigre* un ouvrage, une marchandise; on ne les *noircit* pas : on *dénigre* et on *noircit* un auteur, un marchand. (R.)

954. Noise, Querelle, Rixe, etc.

Il y a différentes sortes de disputes ou de combats de paroles, dans lesquels les esprits s'entre-choquent plus ou moins, par divers motifs, avec des conséquences différentes, enfin, avec des caractères particuliers qui leur ont fait donner divers noms. Je demande la permission de rassembler ici les notions de ces termes, quoiqu'ils ne soient pas annoncés dans mon titre. Tous ces objets s'éclairent les uns les autres.

L'opposition des opinions, le désir de défendre la sienne, l'envie de la faire prévaloir, l'opiniâtreté à ne pas céder, la vivacité qui s'en mêle, forment et maintiennent la *dispute*.

La force et l'éclat de la discussion ou plutôt de la contestation, l'esprit de parti impétueux et obstiné, les altercations vives et multipliées, avec les grands mouvements de l'opposition, portés même jusqu'au tumulte, font et distinguent le *débat*.

L'alternative de la parole qui passe d'une bouche à l'autre, la contestation tout entrecoupée de réponses, de répliques, de ripostes, qui sont plutôt des mots et des saillies que des raisonnements suivis, l'impatience que la contradiction excite et qui excite la vivacité de la contradiction, et même des cris, mais sans querelle établie, forment l'*altercation*.

La confusion et l'embarras des choses, la difficulté de les débrouiller et de les éclaircir, la dissension portée dans les esprits par la diversité de sentiments ou d'intérêts brouillés comme les affaires, l'attache à son sens ou à son intérêt avec des raisons apparentes pour s'y tenir, et sans raisons suffisantes pour s'en départir, produisent les *démêlés*.

La différence de sentiments, de volonté, de prétentions, etc., qui intéressent, piquent, compromettent la fortune, l'honnêteté, l'honneur; quelque passion, l'amour-propre, la mésintelligence qui se refuse à l'accord et provoque le conflit, l'humeur ou la passion qui veut avoir raison ou satisfaction de la chose, produisent le *différend*.

Ces sortes de divisions sont quelquefois accompagnées ou suivies de *querelle*, de *noise*, de *rixe*, etc.

La *querelle* est, à la lettre, une plainte vive et emportée contre quelqu'un : *quereller*, se plaindre avec emportement, traiter mal, accabler de reproches.

La *noise* est une sorte de *querelle* méchante, maligne, faite pour nuire, molester, vexer, ou de manière à causer du mal, du tort, du tourment.

La *rixe* est une sorte de *querelle* accompagnée d'injures, de coups ou du moins de menaces, de gestes ou de signes insultants d'une vive colère. La *rixe* est une petite guerre entre des particuliers. C'est là un terme de pratique; et dès lors ce mot indique une *querelle* qui mérite l'animadversion de la justice. *Riote* est un diminutif de *rixe* : il indique une petite *querelle* populaire, de ménage, de société, etc. Ce mot est bas.

Les gens pétulants et emportés sont sujets aux *querelles*. Les personnes aigres, acariâtres, sont sujettes aux *noises*. Le peuple grossier et brutal est sujet aux *rixes*. (R.)

955. Nom, Renom, Renommée.

Volito per ora virûm, je vole de bouche en bouche : voilà l'idée commune de ces trois termes. Ils signifient ce qu'on publie de quelqu'un; tandis que *réputation* exprime littéralement ce qu'on en pense; et la *célébrité*, l'éloge qu'on en fait. Mais dans l'usage, le *nom* annonce plutôt une sorte de *célébrité*, le

renom se rapporte mieux à la *réputation;* la *renommée* est au-dessus de l'une et de l'autre. Sans épithètes, ces trois synonymes se prennent communément en bonne part : mais le mot *nom* ne se dit guère que dans le genre noble, au lieu qu'on dit d'un artisan qu'il a du *renom;* le *renom* est la réputation d'être un bon ouvrier : la *renommée* n'est que dans le grand. Employés comme synonymes les uns des autres, ils désignent divers degrés d'une *grande réputation :* le *renom* ajoute au *nom* et la *renommée* au *renom.*

Nom signifie ce qui fait connaître et reconnaître. Avec l'acception de *renom,* il n'est d'usage que dans certaines phrases : acquérir, se faire un *nom;* avoir, laisser un *nom,* c'est-à-dire se faire connaître, être bien connu. Il ne s'emploie que dans un sens absolu; vous avez un *nom* et non pas du *nom,* quoiqu'on ait dit un peu de *nom,* quelque *nom,* au lieu de *renom.* Il rejette le régime composé : on n'acquiert pas le *nom* d'être homme d'honneur; on en acquiert le *renom.*

Le *renom* est le *nom* répété, redoublé, répandu : il emporte donc un plus grand *nom,* une plus grande réputation. Quand il est employé d'une manière absolue, comme dans ces exemples : homme de *renom,* ville de *renom,* il prend le sens de *renommée* qui ne s'emploie pas de cette sorte.

La *renommée* est un très-grand *nom,* un *nom* partout connu; le *renom* qui a le plus d'éclat et de durée; une réputation aussi haute que vaste, formée par le concours des *cent voix,* par une sorte de concert ou d'accord unanime, et même par une espèce de jugement public, qui, sur des faits et des titres connus, et même éclatants, fixe l'opinion et la mémoire. Ce mot ne signifie quelquefois que le bruit qui court, ou même l'estimation commune. Souvent il annonce un personnage allégorique qui sème les bruits et distribue les réputations.

Par le *nom,* vous êtes connu, distingué : par le *renom,* on fait du bruit, on a de la vogue : par la *renommée,* vous êtes fameux, tout est rempli de votre *nom,* et il est durable. Le *nom* vous tire de l'obscurité, le *renom* vous donne de l'éclat : la *renommée* vous couronne de toute sa gloire. Le *nom* vous a élevé au-dessus de votre sphère; le *renom* vous a élevé au-dessus de vos pairs; la *renommée* vous a élevé sur le grand théâtre où les réputations n'ont ni bornes, ni fin. En deux mots, ce que le *nom* commence, le *renom* l'avance, la *renommée* le consomme.

Avec un mérite brillant et les circonstances, on se fait un *nom.* Des qualités et des succès qui éblouissent les esprits et flattent la faveur populaire, dépend le *renom.* Aux places élevées, aux talents sublimes, aux qualités transcendantes, à ce qui produit de profondes impressions et de grands effets

dis et m'*appelle*. Mais dans une acception secondaire *appeler* signifie dire le *nom* de la personne ou lui donner un *nom*, sans l'intention de la faire venir à soi ou à son secours; et c'est alors qu'il devient synonyme de *nommer*, et c'est la différence des synonymes que nous cherchons.

Nommer, dire le *nom* ou donner un *nom*; je viens d'expliquer le sens de ce dernier mot. *Appeler* annonce proprement des signes faits avec la main : l'*appel* est un signal pour faire venir. Mais, comme en *appelant* il est assez ordinaire que l'on *nomme* les personnes, on a dit *appeler* pour *nommer* : comment l'*appelez*-vous? comment se *nomme*-t-il? *Nommer*, marque le *nom* propre de la personne: *appeler* n'énonce qu'un signe ou une qualification distinctive, quelle qu'elle soit. On *nomme* quelqu'un par son nom; on l'*appelle* de diverses manières.

La belle Hélène fit trois fois le tour du cheval de bois pour découvrir le piége; et dans l'espérance que les Grecs se trahiraient par surprise, elle *appela* leurs principaux capitaines en les *nommant* par leurs *noms*, et en contrefaisant la voix de diverses de leurs femmes.

Appeler demande à sa suite quelque *nom* ou quelque signe particulier pour qu'il signifie *nommer* : mais on ne *nomme* les gens que par leurs *noms*, ou propres, ou patronymiques ou usités; et on les *appelle*, ou de leurs *noms*, ou par leurs qualités, ou de différentes qualifications.

Vous *nommez* Tibère, et vous l'*appelez* monstre. Vous *nommez* Louis XII, et vous l'*appelez* le père du peuple. Vous *nommez* Bayard ou du Terrail, et vous l'*appelez* le chevalier sans peur et sans reproche.

Plusieurs anciens peuples (et il reste des traces de cet usage dans le Nord), en *nommant* un tel, l'*appelaient* fils d'un tel; il n'y avait pas moyen de renier son père. Ce que nous *appelons* un don, le sage le *nomme* une dette. (FÉNELON.)

Jean de Montigny, premier président du parlement de Paris, fut *appelé* le Boulanger par le peuple reconnaissant des secours qu'il lui avait procurés dans une disette. Après lui, sa famille se *nomma* le Boulanger. (R.)

957. Nonne, Nonnette, Nonnain, Religieuse.

Noms donnés autrefois aux religieuses, et dont les deux derniers sont employés encore dans le style badin.

Nonne est le mot simple; il signifie une fille religieuse. *Nonnette* est un diminutif de *nonne*; c'est une jeune religieuse. *Nonnain* est une fille d'un ordre religieux ou appartenant à un corps de religieuses.

Le premier de ces termes exprime donc l'état ou la qualité de la personne; le second, sa jeunesse, ou quelque chose de tendre ou de fin; le troisième, un rapport particulier de la personne avec l'ordre ou la société dont elle est.

La *nonne* diffère de la *religieuse* en ce qu'elle est agrégée à une famille et soumise à une mère spirituelle, au lieu que l'autre est vouée à une espèce particulière de religion, et soumise à une règle. (R.)

958. Notes, Remarques, Observations, Considérations, Réflexions.

Les *notes* disent quelque chose de court et de précis. Les *remarques* annoncent un choix et une distinction. Les *observations* désignent quelque chose de critique et de recherché. Les *réflexions* expriment seulement quelque chose d'ajouté aux pensées de l'auteur.

Les *notes* sont souvent nécessaires; les *remarques* sont quelquefois utiles; les *observations* doivent être savantes; les *réflexions* ne sont pas toujours justes.

Le changement des mœurs et des usages fait que la plupart des auteurs ont besoin de *notes*. Il y aurait peut-être d'aussi bonnes *remarques* à faire sur les modernes que sur les anciens. Les *observations* historiques qu'on a faites rendent l'antiquité plus connue. Les *réflexions* ne servent, le plus souvent, qu'à faire perdre de vue la première pensée. (G.)

Les *notes* servent proprement à éclairer ou expliquer un texte : les *remarques*, à relever dans un ouvrage ou dans un sujet ce qui arrête ou mérite particulièrement l'attention : les *observations*, à découvrir, par un nouvel examen, des choses nouvelles, et à conduire, par de nouveaux développements ou d'un ouvrage ou d'un sujet, à des résultats du moins plus certains ; les *considérations*, à développer avec étendue les différents rapports d'un objet intéressant et la raison des choses, en présentant l'objet distinct sous ses différentes faces : les *réflexions*, à creuser les idées ou à tirer de nouvelles pensées du fond des choses.

Les *notes* doivent être claires, courtes, précises, comme les notices et les notions; car il ne s'agit que d'expliquer des mots, des passages, des allusions, en un mot de dissiper quelques obscurités; et si elles étaient fort étendues, elles seraient des commentaires.

Les *remarques* doivent être nouvelles, utiles, critiques; car il serait peu judicieux de vouloir faire remarquer ce que tout le monde remarque, ou ce que personne ne se soucie de remarquer.

Les *observations* doivent être lumineuses, curieuses savantes; car c'est pour démêler ce qu'il y a de plus fin, découvrir ce qui est caché, développer ce qui est intéressant, qu'on met une attention particulière à observer, qu'on étudie les choses, qu'on exerce avec constance sa sagacité et sa critique.

M. Beauzée donnerait, ce me semble, lieu de croire qu'il confond les *observations* avec les *remarques*; car il dit que le mot d'*observations* sert à exprimer les *remarques* que l'on fait dans la société ou sur les ouvrages; et il ajoute que les *observations* demandent de la sagacité pour démêler ce qui est le moins sensible, et du goût pour choisir ce qui est plus digne d'attention, et pour rejeter ce qui n'en mérite point. L'abbé Girard estime que les *remarques* annoncent un choix et une distinction, et que les *observations* désignent quelque chose de critique et de recherché. Il y a certainement plus de recherches dans les *observations* que dans les *remarques*: vous *remarquez* ce qui vous frappe, et vous *observez* pour découvrir et savoir. Il faut, sans doute, dans les unes et dans les autres, du goût et de la critique : mais dans les *remarques*, c'est plutôt la critique de l'homme de goût qui sent; et dans les *observations*, celle d'un savant qui interroge les choses, les détaille, les creuse, les possède.

Les *considérations* doivent être étendues et profondes; elles ne s'exercent proprement que sur des objets *considérables*, faits pour être *considérés*, dignes de *considération*, selon le rapport naturel que ces mots ont entre eux.

Les *réflexions* doivent être naturelles sans être triviales, exprimées d'une manière neuve et piquante, plutôt judicieuses et solides que subtiles et ingénieuses, car il faut qu'elles naissent du sujet, qu'elles instruisent et se gravent dans l'esprit. (R.)

959. Notifier, Signifier.

Notifier, c'est *signifier* formellement et nettement, d'une manière authentique, dans les formes, de façon que la chose soit non-seulement connue, mais indubitable, constante, notoire. Vous *signifiez* ce que vous déclarez avec une résolution expresse aux personnes : vous *notifiez* ce que vous leur *signifiez* en règle ou avec les conditions propres à donner à votre *signification* la valeur convenable ou le poids nécessaire. Ce qu'on vous a *signifié*, vous ne pouvez l'ignorer; vous ne pouvez pas éluder ce qu'on vous a *notifié*.

On *notifie* des ordres, de manière à ne laisser que la ressource de l'obéissance : on *signifie* ses intentions, de manière à ne pas laisser l'excuse de l'ignorance.

Vous *notifiez* à un valet ou à un ouvrier de sortir de chez vous : vous le chassez, il s'en va : vous ne voudriez pas le *signifier* à une personne de votre société, mais l'on entend ce que vous voulez dire et l'on part. (R.)

Notifier, c'est faire savoir d'une façon claire, précise, en latin : *notum facere*, rendre connu.

Signifier, c'est donner un ordre absolu.

Notifier, c'est donner connaissance d'une chose publiquement, légalement : on *notifie* aux accusés la liste du jury ; on *signifie* aussi un jugement, etc., par huissier, mais la *notification* n'entraîne pas nécessairement d'acte de la part de celui qui la reçoit, tandis que la *signification* exige l'exécution de la chose *signifiée*.

Un maître qui a le droit de garder ou de renvoyer son valet n'a qu'à lui *notifier* de sortir ; la connaissance de sa volonté suffit ; mais un propriétaire est obligé de faire *signifier* par huissier le congé d'un locataire récalcitrant. D'un congé *notifié* par le propriétaire, on ne fait que prendre note ; on obéit à un congé *signifié* judiciairement. (V. F.)

960. Nourrir, Alimenter, Sustenter.

Ces termes ne sont tous les trois synonymes qu'autant qu'ils désignent un soin relatif à la conservation de la vie par les aliments.

Nourrir, c'est fournir à la substance des corps vivants, de manière qu'elle soit conservée par les aliments qui se transforment en cette substance même. *Alimenter*, c'est fournir à leur substance, de manière qu'ils aient toujours des aliments pour se *nourrir*. *Sustenter*, c'est pourvoir à leurs besoins rigoureux et pressants, de manière que, par vos aliments, ils aient ce qui est nécessaire pour vivre.

L'idée nécessaire d'*alimenter* est d'entretenir d'aliments : aussi n'exprime-t-il point celle d'entretenir immédiatement la vie ou la substance, ou l'existence même des objets ; acception des mots *nourrir* et *sustenter*. Ainsi l'aliment, le pain, par exemple, n'*alimente* pas, il *nourrit* et *sustente*. Tout aliment, en tant qu'il entretient notre substance, *nourrit* : la nourriture suffisante et nécessaire pour soutenir la vie *sustente*. Il y a donc une mesure donnée de nourriture pour *sustenter* ; mais, avec plus ou moins d'aliments, on est *nourri* bien ou mal, trop ou trop peu, ou avec toute autre sorte de modifications. On sait déjà que *nourrir* signifie entretenir la substance par la conversion de l'aliment en cette substance ; au lieu que *sustenter* signifie seulement soutenir la vie sans aucun rapport à la manière dont l'effet est opéré par les aliments. (R.)

961. Nourrissant, Nutritif, Nourricier.

Nourrissant, qui nourrit, qui nourrit beaucoup. *Nutritif*, qui a la faculté de nourrir, de se convertir en la substance de l'objet. *Nourricier*, qui opère la nutrition, qui se répand dans le corps pour en augmenter la substance. Le premier de ces termes marque l'effet ; le second, la puissance ; le troisième, l'action.

Les mets *nourrissants* abondent en parties *nutritives*, dont l'estomac extrait une grande quantité de sucs *nourriciers*.

Nourrissant est le mot usité. *Nutritif* est un mot dogmatique : les médecins disent un remède purgatif et *nutritif* : on distingue par la qualification de *nutritives* les parties subtiles des aliments propres à la nutrition, des autres substances grossières qui en sont séparées par l'effervescence de l'estomac. Le mot *nourricier* appartient proprement à la physique des corps animés, et spécialement des plantes. (R.)

962. Nue, Nuée, Nuage.

Il semble que *nue* marque plus particulièrement les vapeurs les plus élevées, que *nuée* désigne mieux une grande quantité de vapeurs étendues dans l'air et promettant de l'orage, et que *nuage* soit plus propre à caractériser un amas de vapeurs fort condensées.

Ainsi l'idée de *nue* fait penser à l'élévation; celle de *nuée*, à la quantité et à l'orage; et celle de *nuage*, à l'obscurité.

On dit donc d'un oiseau qu'il se perd dans les *nues*, pour dire qu'il s'élève fort haut dans la région de l'air; qu'une *nuée* s'étend vers la droite, pour marquer ce qui est exposé aux accidents dont elle menace; et qu'un *nuage* ne tardera point à crever, pour indiquer qu'il est extraordinairement condensé et noir.

Ces idées accessoires deviennent presque les principales dans le sens figuré.

On dit élever quelqu'un jusqu'aux *nues*, pour dire le louer excessivement : faire sauter quelqu'un aux *nues*, pour dire l'impatienter, faire qu'il s'emporte : tomber des *nues*, pour dire être extrêmement surpris et étonné, ou quelquefois embarrassé, comme on l'est quand on tombe de haut : un homme tombé des *nues*, pour désigner un homme qui n'est connu ni avoué de personne sur la terre : se perdre dans les *nues*, en parlant de quelqu'un qui, dans ses discours et dans ses raisonnements, s'élève de manière à faire perdre aux autres et à perdre lui-même de vue le sujet qu'il traite, ou ce qu'il a entrepris de prouver.

L'autre a peur de ramper, il se perd dans la *nue*. (Boileau.)

C'étoient des pensements vains, en *nue*. (Montaigne.) On voit dominer dans toutes ces phrases l'idée d'élévation, celle de vapeurs a disparu ; et, dans tous ces cas, on ne pourrait se servir ni de *nuée*, ni de *nuage*, qui ne réveilleraient point l'idée d'élévation que l'on envisage principalement.

On dit figurément qu'une *nuée* se forme, et ne tardera pas à éclater, pour faire entendre qu'une entreprise, un complot, une conspiration, un projet de punition ou de vengeance se prépare, et n'est pas loin de se manifester par des effets frappants : et l'on dit une *nuée* d'hommes, d'oiseaux, d'animaux, pour une troupe considérable des uns ou des autres. Ici, quelle *nuée* de témoins (Massillon). On voit dominer ici l'idée de la quantité, ou de quelque chose de sinistre.

Enfin l'on dit un *nuage* de poussière, pour marquer l'obscurcissement de l'air par la quantité de poussière qui y est élevée. Avoir un *nuage* devant les yeux, pour désigner quelque chose que ce soit qui empêche de voir distinctement; et plus figurément encore on appelle *nuages* les doutes, les incertitudes et les ignorances de l'esprit humain. Ici c'est l'idée d'obscurité qui est principalement envisagée. Les passions produisent des *nuages* qui nous dérobent les vérités les plus sensibles. (Nicole.)

Madame, ou je me trompe, ou, durant vos adieux,
Quelques pleurs répandus ont obscurci vos yeux.
Puis-je savoir quel trouble a formé ce *nuage?* (Racine.)
Il est certains esprits dont les sombres pensées
Sont d'un *nuage* épais toujours embarrassées. (Boileau.)

963. Nuer, Nuancer.

Nuer vient de *nue*. Les couleurs variées produisent à peu près sur un fond le même effet que les nues sur le ciel.

Nuer et *nuancer* signifient, dit-on, mêler et assortir les couleurs, de manière qu'il se fasse une diminution insensible d'une couleur à l'autre, ou d'une même couleur, en la faisant passer du clair à l'obscur, ou de l'obscur au clair. Les anciens dictionnaires semblent avoir uniquement affecté au verbe *nuer* la première de ces idées, qui attribue à ce mot la seule propriété d'assortir les couleurs par une diminution insensible. *Nuancer* désignerait donc l'assortiment des différentes teintes de la même couleur; ce mot, inconnu aux vocabulistes de ce temps-là, est encore peu usité.

Nuer signifie proprement former des nuances, soit avec différentes couleurs, soit d'une seule; *nuancer*, assortir ces *nuances* selon leurs propres rapports. Il est à observer que *nuer* un dessin signifie marquer sur les fleurs les couleurs que l'ouvrier doit employer : ainsi le dessinateur *nue*, et l'ouvrier *nuance*. Dans le Dictionnaire du Commerce, *nuer*, c'est disposer les couleurs selon leurs *nuances*; et *nuancer*, disposer les *nuances* de l'étoffe, de la tapisserie, de la broderie.

Nuer se dit proprement de ces sortes d'ouvrage : cependant les fleuristes disent une fleur bien *nuée*; l'anémone appelée albertine est *nuée* d'incarnat. Les naturalistes diront que des papillons et des chenilles étalent une riche variété de couleurs *nuées* avec un art infini.

Dans ces applications, *nuer* indique une diversité de couleurs. Les brodeurs appellent or *nué* l'or employé avec de la soie dans un ouvrage, de sorte que l'or serve comme de fond au tableau, et que la soie serve à donner les couleurs convenables aux figures.

Nuer ne se dit point au figuré; mais on y dit *nuancer* pour désigner la différence fine, délicate, imperceptible qui se trouve entre les mots, les idées, les mêmes espèces de choses, comme vertus, passions, etc., et c'est une raison d'approprier au mot *nuancer* l'expression particulière des nuances de la même chose ou de la même couleur.

En dernière analyse, *nuer* exprime l'action ou l'art d'assortir et de distribuer sur un fond ou un tissu les couleurs ou leur teintes, selon les rapports qu'elles ont entre elles, avec le fond et avec les objets qu'elles figurent, représentent ou imitent. *Nuancer* exprime l'action ou l'art d'observer, de distinguer, d'employer les nuances, soit celles qui forment ou marquent le passage d'une couleur à une autre, soit celles qui marquent ou forment les différents degrés d'une même couleur, selon que la chose l'exige. (R.)

964. Nul, Aucun.

Nul, ne ullus, ne unus, pas un, pas un seul; *aucun, aliquis unus,* quelqu'un. *Nul* porte avec lui sa négation; *aucun* en attend une pour en devenir le synonyme. *Nul* a plus de force exclusive et absolue qu'*aucun*. *Nul* exclut chacun, chaque individu, chaque chose, d'une manière déterminée, depuis la première jusqu'à la dernière : *aucun*, négatif, exclut quelqu'un, celui-ci ou celui-là, une chose ou une autre, d'une manière indéterminée. *Nul* n'ose, c'est-à-dire qu'il n'y a pas un seul qui ose; *aucun* d'eux n'ose, c'est-à-dire qu'il ne se trouve pas quelqu'un qui ose. L'homme négatif est sans égards, n'a *nul* égard pour vos prières : il les rejette absolument; l'homme honnête et capable d'égards n'a *aucun* égard à vos prières dans telle occasion; il ne se rend pas. La justice rigoureuse, qui ne fait *nulle* acception des personnes, n'en fera *nulle* en votre faveur : l'équité, moins sévère, qui fait quelquefois acception des malheureux et des faibles n'en fera *aucune*. Vous n'aurez *nulle* considération, quand vous devez n'en avoir pas la moindre : vous n'en avez *aucune*, quand vous auriez pu en avoir quelqu'une.

De la force des termes, il résulte que *nul* peut et doit en général être employé en régime, tout comme *aucun*, quoi qu'en disent quelques grammairiens. Selon eux, au lieu de dire : les injures ne firent sur lui *nulle* impression, il faudrait dire : les injures ne firent sur lui *aucune* impression. Pourquoi donc, si un terme renchérit sur l'autre, si vous avez besoin de marquer une parfaite insensibilité, s'il est utile d'aggraver le reproche? *Nul* ajoute à *aucun*, comme *point* à *pas*. Si l'oreille préfère quelquefois *aucun* à *nul*, il n'en faut pas moins que la justesse de l'expression l'emporte, dans les cas graves, sur la délicatesse de l'oreille.

Nous disons fort bien : je n'ai vu cet homme-là *nulle* part; je ne fais *nul* cas de celui-ci, je ne dois *nul* égard à l'autre; un contrat est *nul* et de *nul* effet.

Les personnes les plus délicates parlent ainsi. Une observation grammaticale à faire, c'est que, loin d'exclure *nul* du régime, il est absolument nécessaire, lorsque la phrase ne porte point de négation, et la raison en est que, sans une négation particulière, *aucun* signifie *quelqu'un* ou *quelque*. Et c'est pourquoi on a bien dit : le bien est de *nulle* considération devant Dieu, mais non pas devant les hommes; cette pièce est de *nulle* valeur; cette machine est bien inventée, mais elle est de *nul* usage. On ne dirait pas qu'une chose est d'*aucun* usage, d'*aucune* valeur, d'*aucune* considération, pour exprimer qu'elle n'en a point : *aucun* ne prend ce sens que dans la proposition négative. Des historiens disent : Il y avait peine de mort contre quiconque avait tué volontairement *aucun* de ces animaux; il n'appartient qu'à ceux qui ignorent la liaison de toutes les espèces de connaissances entre elles, d'en mépriser *aucune* partie. *Aucun* est là mis en mauvais style, à la vérité, mais dans son vrai sens pour *quelqu'un* ou *quelque*. On le trouve encore en ce sens très-souvent dans La Fontaine.

Nul se dit au nominatif, pour *personne*, sans rapport à un nom exprimé. *Nul* ne sait s'il est digne d'amour ou de haine; *nul* ne va au Père que par le Fils. *Nul* désigne là, sans aucun nom, de la manière la plus précise et la plus propre au style énergique des sentences, l'universalité des hommes. *Aucun* se lie nécessairement avec un nom : ainsi vous direz *aucun* auteur, *aucune* raison, *aucun* de ces gens-là.

Nul se prend encore dans une autre acception absolument étrangère à *aucun* : il marque l'invalidité, la *nullité* d'un acte et autres choses semblables. On dit aussi, en ce sens, qu'un homme est *nul*, quand il n'a ni vertu, ni caractère. Cette acception sert bien encore à confirmer la force négative du mot, qui réduit les choses à rien, qui fait qu'elles sont comme si elles n'étaient pas. (R.)

965. Numéral, Numérique.

Le mot *numérique* n'est pas la même chose que *numéral*; car la chose *numérale* forme toujours un nombre; mais il n'en est pas de même de la chose *numérique*. *Trois* est un nom *numéral* ou un nom de nombre : mais une différence *numérique* n'est pas même cette différence dans le nombre, c'est celle d'un individu à un autre. *Numéral* signifie ce qui dénomme un nombre; *numérique*, ce qui a rapport aux nombres. Les lettres *numérales* servent de chiffres, les vers *numéraux* marquent des dates; mais les rapports *numériques* sont seulement tirés des nombres; l'arithmétique *numérique* se sert seulement de chiffres au lieu de lettres. (R.)

O

966. Obéissance, Soumission.

L'*obéissance* est une action; la *soumission* est un résultat de la volonté. La *soumission* peut être passive, l'*obéissance* est nécessairement active; ainsi l'on se *soumet* à une maladie que Dieu nous envoie, lorsqu'on ne peut rien faire pour l'empêcher : on *obéit* à sa loi en faisant ce qu'elle ordonne ou en évitant ce qu'elle défend.

L'*obéissance* peut être absolument forcée (1).

La *soumission* ne l'est que jusqu'à un certain point; car elle n'existe pas tant que la volonté y résiste. Pour se *soumettre*, il faut le vouloir; et, quoique la volonté puisse être forcée par des considérations auxquelles on cède avec répu-

(1) *Obéissance* se dit aussi au passif : *obéissance* paternelle, c'est-à-dire que les enfants doivent aux parents.

L'Égypte ramenée à son *obéissance*. (Racine.)

Il faut captiver tout entendement sous l'*obéissance* de la loi. (Bossuet.) (V. F.)

gnance, la *soumission* n en est pas moins volontaire. L'*obéissance* peut être involontaire ou même contraire à la volonté; on peut *obéir* à un mouvement qui entraîne sans que l'on y songe, ou bien à une force irrésistible qui nous pousse malgré nous. On se *soumet* à une autorité à laquelle il serait dangereux de résister.

L'*obéissance* peut être feinte; la *soumission* peut n'être qu'extérieure. Celui qui feint d'*obéir* trompe sur son action; celui qui feint de se *soumettre* ne trompe que sur sa volonté : son *obéissance* réelle à l'ordre qu'on lui donne peut être l'effet d'une feinte *soumission* à l'autorité qui le lui prescrit.

L'*obéissance* est un acte momentané et qui se renouvelle à chaque occasion d'*obéir;* la *soumission* est une disposition générale à remplir tous les ordres qu'on pourra recevoir, à subir tous les traitements auxquels on pourra être exposé. Un enfant peut manquer d'*obéissance* un jour et en avoir le lendemain : celui qui n'*obéit* pas toujours n'a pas de *soumission.*

L'*obéissance* peut être simplement une chose de devoir et de principes : la *soumission* tient davantage au caractère.

L'*obéissance* peut conserver une sorte de fierté, et n'exclut pas les remontrances. La *soumission,* plus humble, ne se permet pas même les murmures.

L'*obéissance*, en dirigeant les actions, laisse tout le reste libre; la *soumission* s'étend quelquefois jusqu'aux mouvements du cœur, jusqu'aux réflexions de l'esprit. On *soumet* sa raison à la foi, et son âme aux afflictions. (F. G.)

967. Obliger, Engager.

Obliger dit quelque chose de plus fort; *engager* dit quelque chose de plus gracieux. On nous *oblige* à faire une chose, en nous en imposant le devoir ou la nécessité. On nous y *engage* par des promesses ou par de bonnes manières.

Les bienséances *obligent* souvent ceux qui vivent dans le grand monde à des corvées qui ne sont point de leur goût. La complaisance *engage* quelquefois dans de mauvaises affaires ceux qui ne choisissent pas assez bien leurs compagnies. (G.)

Ces deux verbes ont des acceptions nombreuses et diverses qui semblent les éloigner tout à fait l'un de l'autre; nous allons essayer de les expliquer.

Obliger, latin *ligare*, lier, est plus restreint qu'*engager*. Il ne se prend jamais au propre dans le sens de lier, attacher. *Obliger*, c'est créer une obligation, une nécessité morale. Noblesse *oblige*. L'équité, la loi naturelle *obligent*. (Académie.) Si ces honneurs ont quelque chose de solide, c'est qu'ils *obligent* de donner au monde un grand exemple. (Bossuet.) Alors même qu'*obliger* se rapproche davantage de forcer, contraindre, il y a toujours une idée morale qui s'y joint. Le mauvais état de ses affaires *obligeait* le prince à ces démarches. (Voltaire.) Il y a en effet des nécessités si extrêmes qu'elles font oublier les délicatesses de l'honneur ou des dangers si grands qu'on ne peut les braver en face. C'est ainsi que la cruauté des tyrans *obligeait* les premiers disciples de la foi de se cacher dans les lieux obscurs. (Massillon.)

On dit aussi *obliger* de l'argent, c'est le donner en nantissement, en garantie, de telle sorte qu'on ne peut plus en disposer. Tibère ordonna que ceux qui voudraient de l'argent en auraient du trésor public en *obligeant* des fonds pour le double. (Montesquieu.)

S'*obliger* soi-même, c'est lier sa parole : on ne saurait s'*obliger* pour le passé ni promettre ce qu'on n'a plus le pouvoir de tenir. (J.-J. Rousseau.)

Enfin, *obliger* quelqu'un, c'est lui faire plaisir, avoir de l'obligeance pour lui, lui faire une obligation de la reconnaissance.

Obliger ceux qu'on aime,
Qu'on estime surtout, c'est s'*obliger* soi-même. (Colin d'Harleville.)
Tout lui plaît et déplaît, tout le choque et l'*oblige*. (Boileau.)

Engager se prend au propre. C'est mettre une chose en gage. *Engager* sa

montre, ses hardes. C'est dans ce sens primitif qu'on dit, au figuré, *engager* sa parole, son honneur; on donne sa parole, son honneur en gage. Les objets *engagés*, les gages, ne nous appartiennent plus, et on ne peut les dégager qu'en remplissant des conditions fixées et convenues.

On dira *engager* pour commencer une chose qu'on n'est plus maître de faire cesser une fois en train : *Engager* un combat, une lutte, une discussion.

On s'*engage* dans un chemin quand on s'y aventure sans savoir si l'on pourra retourner sur ses pas. On s'*engage* de plus en plus (Bossuet) à mesure qu'on s'avance davantage.

Il y a donc dans s'*engager* l'idée d'une action qui commence. *Engager* quelqu'un à faire une chose, c'est la lui conseiller, l'y amener doucement. Tandis qu'on *oblige* tout d'un coup, on *engage* peu à peu.

Mais à *engager* s'ajoute encore l'idée d'embarras, d'empêchement. Ce qui est *engagé* ne peut se dégager. Socrate, les pieds *engagés* dans une grosse pièce de bois. (Bernardin de Saint-Pierre.) Il s'emploiera donc en parlant de situations difficiles, d'affaires obscures, douteuses, dont on doit souhaiter et dont il est difficile de se tirer. Les erreurs où les derniers de ses pères l'avaient *engagé*. (Bossuet.)

Maintenant, si nous comparons ces deux mots dans le sens unique où ils sont synonymes : imposer une contrainte à quelqu'un, nous dirons, comme l'abbé Girard, qu'*obliger* est plus rigoureux qu'*engager*. *Engager* ne compromet jamais que l'avenir, *obliger* met en demeure dans le présent. Il faut prendre garde de s'*engager* étourdiment, parce qu'en s'*engageant*, on se lie, on s'*oblige*. On s'*oblige* par les promesses que l'on fait aux autres pour les *engager*. *Obliger* s'emploie en parlant de toute sorte de devoir, *engager* en parlant des devoirs agréables. (V. F.)

968. Obliger à faire, Obliger de faire.

Th. Corneille et Bouhours ont remarqué, et prouvé par l'usage, que plusieurs de nos verbes, tels qu'*obliger, contraindre, forcer, s'efforcer, tâcher*, etc., prennent également après eux la préposition *à* et la préposition *de*, quand ils sont suivis d'un autre verbe, comme d'un régime. Ainsi l'on dit *obliger, contraindre, forcer*, etc., *à faire* ou *de faire*. Il est sans doute plus naturel de dire *à* ou *de* devant un verbe, selon qu'on dit l'un ou l'autre devant un substantif, *obliger à faire* une chose, comme *obliger* à une chose, etc.; mais l'usage a ses licences, et même ses raisons pour s'écarter de la règle générale. Il s'agirait donc de trouver dans ces deux manières de s'exprimer une différence générale qui en déterminât le sens particulier et en réglât l'emploi.

Si je ne me trompe, 1° la préposition *à*, placée entre les deux verbes, marque particulièrement le rapport, l'influence et l'action de la cause, de la puissance, du sujet qui *oblige, force* ou *contraint* : au lieu que la préposition *de* marque spécialement l'effet de cette cause et de cette action sur l'objet ou le sujet qui est *contraint, forcé* ou *obligé*; 2° la préposition *à* désigne plutôt le genre d'action et le but, sans aucun rapport déterminé de temps; au lieu que la préposition *de* annonce plutôt l'acte et l'exécution, ou présente ou prochaine, et par conséquent avec une détermination de temps assez précise.

Je prouve la première de ces distinctions relative à la cause et à l'effet. Nous disons plutôt *à* lorsque le verbe régisseur est à l'actif, et *de* lorsqu'il est au passif. Vous vous *obligez à faire* une chose, et vous êtes *obligé de la faire*. La nécessité nous *force à* nous aider, et nous sommes *forcés de* nous aider. La résistance vous *contraint à* user de force, et vous êtes *contraint d'*en user... Corneille observe qu'on met plutôt *de* que *à* après le passif. Bouhours observe, et confirme par des exemples, que nos bons auteurs le pratiquent presque toujours ainsi. Or, il est à remarquer qu'avec le verbe passif, vous n'êtes pas même *obligé d'*énoncer la cause; ainsi vous dites : je suis *obligé de* partir,

forcé de me défendre, *contraint de* céder, sans autre énonciation. L'actif énonce au contraire nécessairement la cause; ainsi vous direz : la loi m'*oblige*, le respect me *force*, la fortune me *contraint*.

Je prouve la seconde différence relative à l'action et à l'acte. La préposition *à* désigne précisément le genre et l'objet de l'obligation, tandis que par *de* l'obligation se fait sentir dans l'acte ou à l'égard de l'exécution de la chose. Ainsi la religion *oblige* le diffamateur *à* réparer l'honneur de son prochain aux dépens du sien propre; c'est un devoir qu'il doit remplir; mais la justice l'*oblige*, par une condamnation, *de faire* à sa partie réparation d'honneur; c'est une peine qu'il subit. Vous vous occupez *à* une chose quand elle est l'objet de vos occupations, ou que c'est votre genre d'occupation ordinaire; vous vous occupez *de* la chose, quand vous y songez, quand vous y travaillez actuellement. L'ambition *force* le courtisan *à* ramper; il faudra qu'il rampe : quand il rampe, elle le *force de* ramper.

Aussi dit-on *à* plutôt que *de* lorsqu'il ne s'agit que d'une obligation morale et générale à remplir dans l'occasion; au lieu qu'on dit bien plutôt *de* que *à* lorsqu'il s'agit d'une nécessité physique et présente, dans le temps même de l'exécution. Je ne sais même, disait Bouhours, si, quand *obligé* emporte une obligation étroite de conscience, *à* ne serait pas mieux que *de*. Oui, certes, lorsqu'on ne parle que d'une loi, d'une règle, d'une autorité qui vous impose un devoir ou une nécessité, abstraction faite de la circonstance du temps; mais dans la circonstance du temps, on est *obligé* par une force *d'*agir ainsi. La charité vous *oblige à* pardonner lorsque vous serez offensé; vous êtes *obligé de* pardonner dans le cas précis de l'offense.

Cette seconde distinction s'accorde parfaitement avec la première, et elles se confirment l'une l'autre. L'actif, qui demande après lui la préposition *à*, n'exprime que l'existence de l'obligation, mais le passif, qui suppose déjà l'existence de l'obligation, en marque l'accomplissement et l'effet par la préposition *de*. (R.)

969. Obscène, Déshonnête.

Obscène dit beaucoup plus que *déshonnête* dans le même ordre de choses.

La chose *obscène* viole ouvertement les vertus que la chose *déshonnête* blesse. Je dis *ouvertement*, car c'est ce que la préposition *ob* (1) exprime. L'*obscénité* ajoute à la *déshonnêteté* l'immodestie ou plutôt la licence impudente. Violer, tromper, commettre un adultère, dit Cicéron, c'est chose *déshonnête*, honteuse en soi, mais cela se dit sans *obscénité*. Il paraît que les Latins étendaient plus loin que nous l'emploi du mot *obscène*.

O femmes! souvenez-vous bien qu'une pensée *déshonnête* fait perdre la pureté, et qu'une parole *obscène* fait perdre la pudeur.

Des pensées *déshonnêtes* se présentent quelquefois aux cœurs les plus purs; mais des manières *obscènes* appartiennent à la plus sale corruption.

Obscène ne se dit communément que de certaines choses, de choses apparentes, des paroles, des tableaux, des postures, de ce qu'on peut appeler des *nudités : déshonnête* convient généralement à toute chose qui blesse la pudeur ou la pureté. On a pourtant des idées, des imaginations *obscènes*, lorsque les idées forment des images qu'on se plaît à considérer. Les sexes des plantes ne feraient pas plus naître dans les enfants des idées *obscènes* que les sexes des animaux, qu'ils voient tous les jours à découvert. (Bernardin de Saint-Pierre.)

(1) Roubaud semble oublier quelle est l'étymologie latine du mot *obscène* (*ob* devant, *cœnum*, boue) et qu'il avait souvent un tout autre sens qu'en français. *Obscœnique canes*, dit Virgile (*Géorg.*, I, 470), les chiens de mauvais présage; et ailleurs (*Énéide*, l. IV, v. 455) :

Fusaque in obscenum se vertere vina cruorem.

Mais la plus légère pensée peut être *déshonnête*. En général, l'*obscénité* fait tableau, et ce tableau prononce fortement ce qu'il y a de plus *déshonnête*. On dira bien, avec l'Académie, un poëte *obscène*, et de même d'un peintre, d'un auteur, d'une personne quelconque; mais, selon la remarque de Bouhours, on ne dira guère une personne *déshonnête*. (R.)

970. Obscur, Sombre, Ténébreux.

Obscur, qui n'est pas clair, privé de clarté. *Sombre*, qui n'a qu'une faible lumière, qui est à l'ombre. *Ténébreux*, qui est sans lumière, noir.

Obscur, faute de *clarté*, de manière que les objets sont au moins plus difficiles à voir ou à distinguer. *Sombre*, faute de *jour*, de manière que la lumière éclaire moins les objets que les ombres ne les effacent. *Ténébreux*, faute de toute *lumière*, de manière qu'on ne voit rien; on ne voit pas.

Un lieu est *obscur*, qui n'est pas assez éclairé. Un bois est *sombre*, dont l'épaisseur, interceptant le jour, n'y laisse pénétrer qu'une faible et triste lumière. L'enfer est *ténébreux*, ou s'il s'y élève quelque *sombre* lueur, elle ne sert qu'à rendre les ténèbres visibles et plus affreuses. Des nuages épais et la fuite du jour rendent le temps *obscur* : des nuées *sombres* et l'appareil de la nuit le rendent *sombre*. La nuit, la nuit parfaite, le rend *ténébreux*.

L'*obscurité* inspire des pensées et des sentiments différents, selon ses degrés et ses modifications. Le *sombre* inspire la tristesse et la crainte. Les *ténèbres* inspirent la terreur et l'effroi.

Ces mots, au figuré, s'appliquent à des objets divers; et cette diversité d'application sert encore à l'intelligence de leur sens propre.

Un homme est *obscur* qui n'est pas connu, qui est confondu dans la foule, qu'on ne remarque pas. Sa vie est *obscure* si elle est cachée, inconnue, sans éclat, sans appareil. Dans tous ces cas, l'*obscurité* empêche de connaître, de remarquer, de distinguer, il en est de même de l'*obscurité* des temps, du passé et de l'avenir, où l'on ne voit rien de clair.

Sombre ne se dit figurément que de l'air du visage, de l'humeur, des personnes, des pensées, etc. *Sombre* est couvert, triste, renfrogné, repoussant : une humeur *sombre* est inquiète, chagrine, rêveuse, mélancolique, atrabilaire.

Ténébreux se dit proprement des actions, des projets, des entreprises odieuses et secrètes, enveloppées de voiles impénétrables. (R.)

971. Obséder, Assiéger.

Obséder signifie littéralement *assiéger*. Il vient du latin *obsidere*, assiéger.

Au propre, on *assiége* une ville, une place, un ennemi, etc. *Obséder* ne se dit qu'au figuré. Il paraît qu'*obséder* a été spécialement emprunté du latin pour le style mystique. Dans ce style, il suffit de dire qu'un homme est *obsédé*, pour faire entendre qu'il l'est par le malin esprit, qui s'attache à le poursuivre d'illusions pour le posséder.

Les personnes et les choses nous *assiégent*, comme nous *assiégeons* les choses et les personnes. Il n'y a que les personnes ou les êtres intelligents, et des êtres moraux qui *obsèdent*; ils n'*obsèdent* que les personnes.

> Souvent de ses erreurs notre âme est *obsédée*. (Voltaire.)

On *assiége* par l'assiduité, les assauts, les poursuites, pour parvenir à un but quelconque : on *obsède* par l'assiduité, l'artifice, la malignité, pour parvenir à gagner et gouverner la personne.

> Vous avez trop d'amants qu'on voit vous *obséder*,
> Et mon cœur de cela ne peut s'accommoder. (Molière.)

Ainsi *obséder* quelqu'un, c'est l'*assiéger* sans cesse, le circonvenir ou l'en-

velopper par les circuits artificieux de la séduction, pour s'emparer de son esprit et de ses volontés. L'*obsession* a pour but la *possession*. Je ne suis plus à moi, je suis dans l'état d'une vraie *obsession*. (Mme DE SÉVIGNÉ.) (R.)

972. Observation, Observance.

Selon la remarque de Bouhours, *observance* signifie proprement règle, institut, constitution religieuse, réforme. Nous disons les *observances* régulières, l'étroite *observance*. Nous appelons aussi *observances* les cérémonies légales, les pratiques extérieures. Nous disons les *observances* de la loi de Moïse.

On a dit aussi l'*observance* pour l'*observation* des commandements de Dieu, des règles d'un monastère, etc. Ainsi, comme le remarque Bouhours, la règle, qui est elle-même l'*observance*, a conduit insensiblement à l'*observance* de la règle.

Il résulte de là qu'*observance* se dit pour et comme *observation* en matière religieuse : dans tout autre cas, on ne dit qu'*observation*. On ne dira pas l'*observance* des lois civiles ou des règles de l'art.

Il en résulte encore que l'*observance* regarde proprement les règles monastiques et les pratiques cérémonielles. On loue un religieux de son zèle pour l'exacte *observance* des constitutions de son ordre : on loue les gentils de leur zèle pour l'*observation* de la loi naturelle. On dira l'*observance* du jeûne, et l'*observation* des préceptes de la charité.

L'*observance* est proprement le résultat de l'*observation*, ou l'*observation* accomplie. L'*observation* fait, exécute ; l'*observance* suppose la chose faite, exécutée. En suivant la même idée, *observation* sera plus propre à désigner une action particulière, l'*observation* particulière d'un précepte, les *observations* différentes des différents préceptes ; et *observance* l'exécution habituelle et entière, l'*observation* fidèle, constante, absolue de la loi. (R.)

973. Observer, Garder, Accomplir.

Ces termes sont synonymes dans le sens de faire, suivre, exécuter ce qui est prescrit par un commandement, une règle, une loi.

Le sens propre d'*observer* est d'avoir sous les yeux, de donner son attention à. Le sens propre de *garder* est de tenir sous sa *garde*, d'avoir toujours ses regards sur l'objet, pour le conserver, le maintenir, le défendre. Le sens propre d'*accomplir* est celui d'achever, de remplir, de compléter, de consommer.

Vous *observez* la loi par votre attention à exécuter ce qu'elle prescrit : vous la *gardez* par le soin continuel de veiller à ce qu'elle ne soit violée en aucun point : vous l'*accomplissez* par votre exactitude à remplir entièrement et finalement tout ce qu'elle ordonnait.

Observer marque proprement la fidélité à son devoir ; *garder*, la persévérance et la continuité ; *accomplir*, la perfection ou la consommation de l'œuvre.

Le précepte qui n'oblige qu'à certaines actions et dans certains cas, comme le précepte du jeûne, vous l'*observez*. L'obligation qui vous lie sans cesse, et que vous pouvez à chaque instant violer, comme la foi conjugale, vous la *gardez*. L'œuvre qu'il s'agit de terminer ou de mettre à fin, comme une pénitence imposée, vous l'*accomplissez*. (R.)

Garder a deux acceptions : défendre, être le *gardien* de, et retenir, observer. Il semble qu'en comparant *garder* à *observer*, Roubaud n'aurait dû avoir en vue que la seconde de ces exceptions : *garder* le respect, le silence, les bienséances, ce n'est pas les défendre, c'est éviter de les choquer, de les rompre ; tandis qu'*observer* indique une attention réelle, effective en même temps que minutieuse ; *garder* ne représente que l'idée négative de ne pas violer, ne pas transgresser. On *observe* le silence, quand le silence est commandé ; on le

garde en se taisant. On aurait tort de ne pas *observer* le silence prescrit ; on est quelquefois coupable de *garder* le silence.

Une conscience exacte *observe* fidèlement les règles. Une conscience timorée *garde* scrupuleusement les lois. Une conscience droite donne la force d'*accomplir* sans trouble tous les devoirs, même ceux qui sont en dehors des règles et des lois. (V. F.)

974. Obstacle, Empêchement.

L'*obstacle* est devant vous, il vous arrête; l'*empêchement* est çà et là autour de vous, il vous retient. Pour avancer, il faut surmonter, aplanir l'*obstacle* ; pour aller librement, il faut ôter l'*empêchement*, le lever.

L'*obstacle* a quelque chose de grand, d'élevé, de résistant; et c'est pourquoi il faut le vaincre, le surmonter; il faut encore le détruire ou passer pardessus. L'*empêchement* a quelque chose de gênant, d'incommode, d'embarrassant ; et c'est pourquoi il faut l'ôter, le lever, ou s'en débarrasser ; c'est un lien à rompre.

L'*obstacle* se trouve surtout dans les grandes entreprises et avec de grandes difficultés; l'*empêchement*, dans les actions ordinaires et avec des difficultés ordinaires. Les *obstacles* allument le courage ; les *empêchements* l'impatientent.

Celui qui craint les difficultés voit partout des *obstacles*. Celui qui manque de bonne volonté a toujours des *empêchements*. (R.) (Voir *Difficulté, obstacle, empêchement.*)

975. Occasion, Occurrence, Conjoncture, Cas, Circonstance.

Occasion se dit pour l'arrivée de quelque chose de nouveau, soit que cela se présente ou qu'on le cherche, et dans un sens assez indéterminé pour le temps comme pour l'objet. *Occurrence* se dit uniquement pour ce qui arrive sans qu'on le cherche, et avec un rapport fixé au temps présent. *Conjoncture* sert à marquer la situation qui provient d'un concours d'événements, d'affaires ou d'intérêts. *Cas* s'emploie pour indiquer le fond de l'affaire, avec un rapport singulier à l'espèce et à la particularité de la chose. *Circonstance* ne porte que l'idée d'un accompagnement, ou d'une chose accessoire à une autre qui est la principale.

On connaît les gens dans l'*occasion*, il faut se comporter selon l'*occurrence* des temps. Ce sont ordinairement les *conjonctures* qui déterminent au parti qu'on prend. Quelques politiques prétendent qu'il y a des *cas* où la raison défend de consulter la vertu. La diversité des *circonstances* fait que le même

à faire naître des *occasions* qu'à profiter de celles qui se présentent. (La Rochefoucauld.)

L'*occurrence* (lat. *ob currere*, courir devant), aussi rapide que l'*occasion*, est tout à fait indépendante de notre volonté. Elle n'a pas non plus un rapport déterminé avec l'entreprise. Il semble que dans l'*occasion*, le hasard nous aide; dans l'*occurrence*, il agit sans songer à nous, ou se fait notre ennemi; car on dit bien *occurrence* funeste, fatale; tandis qu'avec *occasion* on joint le plus souvent, ou l'on sous-entend l'idée de favorable.

La *conjoncture* (lat. *cum jungere*, joindre avec) sert, comme dit l'abbé Girard, à marquer la situation qui provient d'un concours d'événements, d'affaires ou d'intérêts. Si un événement unique, inattendu, complique la situation, on dira très-bien : en cette *conjoncture*. Il s'emploie le plus souvent au pluriel. Il y a peu de règles générales et de mesures certaines pour commander; l'on suit les temps et les *conjonctures*. (La Bruyère.) Toute confiance est dangereuse si elle n'est entière : il y a peu de *conjonctures* où il ne faille tout dire ou tout cacher. (Idem.)

Cas est plus précis : il est déterminé : *dans tel ou tel cas*; mais, en même temps, il regarde l'avenir. C'est une *occasion* prévue. Il sert à fixer la conduite à tenir, la règle à suivre dans une *circonstance* déterminée. En *cas* de mort, de maladie, etc. Il appartient aux langues techniques; à la médecine, à la législature. On ne sait si ce sont les *casuistes* qui ont créé les *cas* de conscience, ou les *cas* de conscience les *casuistes*; mais ils s'entretiennent mutuellement.

Les *circonstances* (lat. *circum stantia*, choses se tenant autour) se composent de toutes les choses accessoires qui accompagnent le fait principal; elles en sont comme les signes distinctifs, les particularités. (Voir *Circonstance*, *conjoncture*.) (V. F.)

976. Odeur, Senteur.

L'*odeur* est l'émanation des corps, sensible à l'odorat; et la *senteur* est cette même émanation sentie par l'odorat. L'*odeur* peut absolument n'être pas sentie, il suffit qu'elle s'exhale; il faut que la *senteur* le soit, elle frappe le sens. L'*odeur* peut être assez légère et faible pour qu'elle soit insensible; mais la *senteur* est toujours plus ou moins forte ou abondante, pour qu'elle affecte l'organe : aussi n'appelle-t-on *senteur* qu'une *odeur* forte. L'*odeur* est commune à une infinité de corps : la *senteur* est propre à certains corps *odoriférants*, tels que les aromates, certaines fleurs, certains fruits. On ne dit pas qu'un corps qui ne sent rien n'a point de *senteur*; il n'a point d'*odeur*. La *senteur* se répand au loin, prédomine, absorbe les *odeurs* faibles ou délicates.

Odeur est donc le terme générique; et c'est celui qu'on emploie pour exprimer l'espèce particulière d'*odeur* de chaque espèce de corps, au lieu que *senteur* ne se dit guère que d'une manière vague et indéterminée, pour une forte *odeur*. Nous disons l'*odeur* et non la *senteur* du plâtre, du charbon, du thym, etc., pour distinguer les espèces. Un bois a l'*odeur*, et non la *senteur* de la rose. Un mélange a une *odeur*, et non une *senteur* vineuse. Au pluriel, les *odeurs* et les *senteurs* sont également des parfums agréables destinés à embaumer, à parfumer, à faire sentir bon.

On dit figurément *odeur* de sainteté, l'*odeur* des vertus, etc. *Senteur* ne se dit que dans le sens propre. (R.)

977. Odieux, Haïssable.

Odieux, qui est haï; *haïssable*, qui est digne de l'être.

Si l'objet *haïssable* est digne de haine, l'objet *odieux* est digne de toute votre haine.

Avec certains défauts, on est *haïssable*; avec certains vices, on est *odieux*.

Un homme méchant, pervers, dangereux, est *odieux*; une personne incommode, fâcheuse, impatiente, contrariante, devient *haïssable*.

Il n'y a point d'homme si parfait, qu'il ne soit *haïssable* pour un autre. Il n'y a point de méchant si endurci, qu'il ne soit quelquefois *odieux* à lui-même.

Haïssable ne se dit guère que des personnes ou de leurs manières, et dans le style modéré. *Odieux* se dit dans tous les styles, des personnes et des choses. (R.)

Une chose, une personne peut être *odieuse* en un moment donné, à une seule personne, sans l'être d'une manière absolue et sans mériter de l'être. La vertu était *odieuse* à Néron. Les grands sont *odieux* aux petits. (La Bruyère.) Alceste, le misanthrope, dans sa mauvaise humeur s'écrie :

> Tous les hommes me sont à tel point *odieux*,
> Que je serais fâché d'être sage à leurs yeux.

Haïssable se prend toujours d'une manière générale. Pascal dit : Nous sommes *haïssables;* et il trouve que nous ne nous haïssons pas assez en effet.

Mais ce qui est *odieux* à une seule personne peut devenir *odieux* à d'autres, l'être même à tous, et c'est dans ce sens étendu et général qu'il faut comparer *odieux* à *haïssable*.

Comme la réalité l'emporte sur la possibilité, *odieux* dit plus que *haïssable*. Tout crime est *haïssable;* mais un crime *odieux* est tel qu'il ne peut rester ignoré, et qu'une fois connu, il ne peut pas ne pas être réprouvé, détesté de tous sans exception.

Haïssable suppose toujours un jugement; *odieux* est invincible comme l'instinct. (V. F.)

978. Odorant, Odoriférant.

On a beau dire que ces deux termes signifient la même chose, *odoriférant* doit ajouter une idée à celle d'*odorant*, par l'addition de *fer*, latin : *ferre*, qui signifie porter, produire, pousser au dehors, jeter, répandre. *Odoriférant* exprime la propriété de produire l'odeur, de l'exhaler de son sein, de la répandre au loin; tandis qu'*odorant* désigne seulement la chose qui a de l'odeur, qui en donne, qui en jette. Le corps *odoriférant* est donc naturellement très *odorant*. On flaire, on sent ce qui est *odorant* : on n'a pas besoin de flairer ce qui est *odoriférant*, il se fait sentir. Aussi l'Académie dit-elle une *fleur odorante*, un *bois odorant*, et des *parfums odoriférants*, des *aromates odoriférants*. Les corps *odoriférants* parfument, embaument; les corps *odorants* ont une odeur agréable, sentent bon. (R.)

qui dit plus qu'un long discours, et qui compromet moins. Tout se peint dans les *regards*, au moral comme au physique.

Les amants trahissent par les *œillades* l'intelligence qu'ils veulent cacher. Il y a un *coup d'œil* d'avis qu'on jette inutilement sur ceux qui ne pensent pas à ce qu'ils disent. Le *regard* ou la manière de *regarder* propre à chacun indique ou décèle le caractère à celui qui sait lire sur les visages.

Œillade ne se dit qu'au propre et dans le style familier. Dans le style soutenu, il faut dire *coup d'œil* pour *œillade*. *Coup d'œil* se dit au figuré, comme *regard*. (R.)

Regard est le mot général et par lequel Roubaud aurait dû commencer. Il est de tous les styles. C'est ou l'action de l'œil qui regarde, ou l'expression des yeux.

J'entendrai des *regards* que vous croirez muets. (Racine.)

Ce n'est que dans cette dernière acception qu'il peut être synonyme d'*œillade*.

Le *coup d'œil* est un *regard* rapide, qui voit promptement ou qui veut avertir quelqu'un. Mais il est si vif que, pour le saisir et le comprendre, il faut presque être prévenu à l'avance. Un *coup d'œil* échangé trahit l'intelligence. Si la légèreté jette, comme le dit Roubaud, un *coup d'œil* vain, c'est qu'elle est incapable d'arrêter longtemps ses *regards*; si l'orgueil lance un *coup d'œil* dédaigneux, c'est que l'orgueilleux trouve que rien, excepté lui, ne vaut la peine qu'il y abaisse ses *regards*. Le curieux jette un *coup d'œil* furtif partout où il ne peut promener ses *regards*.

L'*œillade* n'est que l'expression des yeux; l'*œillade* est un *coup d'œil* qui ne veut pas tant voir qu'être vu. Le *regard* peut être involontaire et trahir un sentiment secret; bien des gens mentent en parlant, qui se démentent par leurs *regards*. L'*œillade* a toujours ses desseins et sa destination. Il y a toujours un peu de manége et d'affectation dans l'*œillade*. De tendres *regards*, un *coup d'œil* même suffit à la passion sincère; la coquetterie de tous ses *regards* fait des *œillades*. Si les amants se trahissent par des *œillades*, c'est qu'un *regard* attentif ou un *coup d'œil* indiscret les surprend. (V. F.)

980. Œuvre, Ouvrage.

Œuvre dit précisément une chose faite; mais *ouvrage* dit une chose travaillée et faite avec art. Les bons chrétiens font de bonnes *œuvres*, les bons ouvriers font de bons *ouvrages*.

Le mot d'*œuvre* convient mieux à l'égard de ce que le cœur et les passions engagent à faire. Le mot d'*ouvrage* est plus propre à l'égard de ce qui dépend de l'esprit ou de la science. Ainsi l'on dit une *œuvre* de miséricorde et une *œuvre* d'iniquité, un *ouvrage* de bon goût et un *ouvrage* de critique.

Œuvres, au pluriel, se dit pour le recueil de tous les *ouvrages* d'un auteur; mais lorsqu'on les indique en particulier, ou qu'on leur joint quelque épithète, on se sert du mot d'*ouvrages*.

Il y a dans les *Œuvres* de Boileau un petit *ouvrage*, qui n'est presque rien, mais qu'on dit avoir produit un grand effet, en arrêtant le ridicule qu'on était prêt à se donner par la condamnation de la philosophie de Descartes; c'est l'*Arrêt de l'université de Stagire*. (G.)

Œuvre exprime proprement l'action d'une puissance, ce qui est fait, produit par un *agent*; *ouvrage*, le travail de l'industrie, ce qui est fait, exécuté, par un *ouvrier*. On dit l'*œuvre* de la création est l'*ouvrage* de six jours : la création est elle-même l'*œuvre* de la Toute-Puissance : le monde, sorti des mains du Créateur dans six jours d'exécution, est son *ouvrage*. La force productive est dans l'*œuvre*; l'effet de son action est dans l'*ouvrage*. L'*œuvre* de la rédemption est ce que Jésus-Christ a fait pour le salut des hommes; et son *ouvrage* est leur salut. Nous admirons dans les *œuvres* de la nature son énergie,

et dans ses *ouvrages* leur beauté. La puissance et l'action de l'agent font l'*œuvre* : l'*ouvrage* est le résultat du travail et de l'industrie. On dit *œuvre* et non *ouvrage* de la chair. L'artisan fait des *ouvrages*, et son chef-d'*œuvre* est la plus belle production de son talent.

L'*œuvre* est l'action, l'action faite par une puissance : or, qu'est-ce que la morale considère ? les actions, les actions bonnes ou mauvaises, le bien et le mal, la vertu et le vice, principes de ces actions. L'*ouvrage* est le travail, ce qui résulte ou reste de ce travail : or, qu'est-ce que la science entend par *ouvrage ?* les discours, les écrits, les pièces, les traités, les livres ; et l'art, le mérite, les beautés ou les défauts qui sont dans l'*ouvrage* même. L'*œuvre* morale n'est qu'une action bonne ou mauvaise, selon les mœurs, et cette action est produite par la miséricorde, par l'iniquité, etc. L'*ouvrage* littéraire est une chose bonne ou mauvaise, selon la science; on trouve dans la chose même de la critique et du goût.

Mais les *ouvrages* d'esprit sont des *productions* d'un auteur : aussi les appelle-t-on quelquefois *œuvres*, *œuvres* de théâtre, *œuvres* morales, *œuvres* mêlées, *œuvres* complètes, *œuvres* posthumes, etc. L'abbé Girard prétend qu'*œuvres* se dit, au pluriel, du recueil de tous les *ouvrages* d'un auteur, et que lorsqu'on les indique en particulier, et qu'on leur joint quelque épithète, on se sert du mot d'*ouvrages*. Ce qui signifie un recueil entier, c'est le mot *œuvre* au singulier et au masculin, quand il s'agit de gravures; l'*œuvre* de Callot, l'*œuvre* de Balechou.

Œuvre est le titre de certains ouvrages. Les *œuvres* annoncent l'auteur; les *ouvrages* le supposent; l'*œuvre* est sa production; le livre est son *ouvrage*. L'*œuvre* est l'*ouvrage*, en tant qu'il est fait par l'auteur et considéré comme tel; l'*ouvrage* est bien fait par l'auteur, mais on le considère tel qu'il est en lui-même ou indépendamment de ce rapport. Ainsi l'on juge l'*ouvrage* et non l'*œuvre* : l'*ouvrage* est bon ou mauvais en lui-même et sans égard à celui qui l'a fait; mais à l'*œuvre*, on connaît l'*ouvrier*, on juge l'homme.

Avec les données précédentes, mes lecteurs se rendront facilement raison des différentes manières usitées d'employer ces termes. Par exemple, on dit mettre en *œuvre* des matériaux : mettre des matériaux en *œuvre*, c'est donner la forme ou la façon à la matière, l'employer à faire quelque *ouvrage*. L'action d'employer ou de former est propre à l'ouvrier, à la personne, et c'est là l'*œuvre*. La matière employée, mise en *œuvre*, qui a reçu la forme, est l'*ouvrage*.

La nature, dit un illustre écrivain, fait le mérite; et la fortune le met en *œuvre*. La fortune fait ainsi, par ses influences, le prix de l'*ouvrage*.

On dira se mettre à l'*œuvre* et se mettre à l'*ouvrage*. On se met à l'*œuvre*, quand on commence son travail; on se met à l'*ouvrage*, quand on commence à donner, par son travail, des formes à la matière. (R.)

981. Office, Charge.

Ces termes désignent également des titres qui donnent le pouvoir d'exercer quelque fonction publique. (B.)

On confond souvent *charge* et *office* : et en effet tout *office* est une *charge*, mais toute *charge* n'est pas un *office*. Ainsi les *charges* dans les parlements sont de véritables *offices* : mais les places d'échevins, consuls et autres *charges* municipales, ne sont pas des *offices* en titre, quoique ce soient des *charges*; parce que ceux qui les remplissent ne les tiennent que pour un temps, sans autre titre que celui de leur élection : au lieu que les *offices* proprement dits sont une qualité permanente, et en conséquence sont aussi appelés *états*. (*Encyclopédie*, XI, 414.)

982. Office, Ministère, Charge, Emploi.

L'idée propre d'*office*, c'est d'obliger à faire une chose utile à la société :

celle de *ministère* est d'agir pour un autre, au nom d'un autre, d'un maître qui commande : celle de *charge*, de porter un fardeau, ou de faire une chose pénible pour un bien ou un avantage commun : celle d'*emploi*, d'être attaché à un travail qui est commandé.

L'*office* impose un devoir ; le *ministère*, un service ; la *charge*, des fonctions ; l'*emploi*, de l'occupation.

L'*office* donne en même temps un pouvoir, une autorité pour faire ; le *ministère*, une qualité, un titre pour représenter les personnes, disposer des choses ; la *charge*, des prérogatives, des priviléges qui honorent ou distinguent le titulaire ; l'*emploi*, des salaires, des émoluments qui payent ou récompensent le travail. (R.)

983. Offrande, Oblation.

Dans un sens rigoureux, l'*oblation* est l'action d'offrir ; et l *offrande* est la chose à offrir, et ensuite la chose offerte.

L'*offrande* est donc proprement la chose destinée pour l'*oblation*. Si l'usage, intervertissant les idées, attribue également à l'*oblation* l'idée de l'*offrande*, et à l'*offrande* l'idée de l'*oblation*, la différence n'en existe pas moins dans les mots ; et le sens primitif de l'un n'est que le sens détourné de l'autre.

L'*offrande* se fait, dit-on, à Dieu, à ses saints, et même à ses ministres : l'*oblation* ne se fait qu'à Dieu. L'*oblation* est alors un vrai sacrifice ; l'*offrande* est seulement un don religieux. L'*offrande* du pain et du vin dans le sacrifice de la messe est une *oblation*. Les présents que les fidèles font à l'autel sont proprement des *offrandes*.

Oblation a toujours un sens plus rigoureux qu'*offrande* ; et il ne se dit que pour exprimer le sacrifice ou le don fait avec les cérémonies religieuses prescrites à cet effet. Ainsi toute *offrande* n'est pas *oblation* : et l'idée du don, ou même du dévouement, suffit pour constituer une *offrande* sans aucune cérémonie. (R.)

984. Offusquer, Obscurcir.

Offusquer signifie empêcher de voir ou d'être vu, du moins de voir ou d'être vu clairement dans sa clarté naturelle, par l'interposition ou l'opposition d'un corps, d'un obstacle. *Obscurcir* exprime l'action simple et vague de faire perdre à un objet sa lumière ou son éclat, sans aucun rapport indiqué ni au moyen ni à la vue.

Le soleil est *obscurci* lorsqu'il a perdu son éclat : si vous le considérez dans les nuages, il est *offusqué*. Les nuages l'*obscurcissent* et l'*offusquent* : ils l'*obscurcissent* en lui ôtant sa lumière ; ils l'*offusquent* en vous empêchant de le voir, ou en l'empêchant d'être vu.

Les passions *obscurcissent* l'entendement de quelque manière qu'elles le troublent : elles l'*offusquent* en élevant autour de lui des nuages, ou en s'interposant entre lui et la vérité.

La grandeur nous *offusque*, et nous tâchons de l'*obscurcir*.

La gloire de Miltiade *offusquait* l'esprit de Thémistocle : la gloire de Thémistocle *obscurcit* celle de Miltiade. Vous pouvez dire que la gloire de Thémistocle *offusque* celle de Miltiade ; mais non que celle de Miltiade *obscurcit* l'esprit de Thémistocle. La raison en est que l'*offuscation* tombe ou sur vous qui voyez et considérez l'objet, ou sur l'objet lui-même, au lieu que l'*obscurcissement* ne touche que l'objet seul.

L'objet qui vous éblouit, vous *offusque* ; et vous n'en soutenez la lumière qu'à mesure qu'il s'*obscurcit*.

Trop de paroles *offusquent* le discours ; et cette surabondance fait perdre de vue ce que vous dites, ce qui vaut quelquefois son prix. Trop de brièveté dans l'expression *obscurcit* l'idée ; mais cette *obscurité* vous donne un air de profondeur, ce qui a bien aussi son mérite. (R.)

985. Oisif, Oiseux.

Termes qui annoncent également l'inaction et l'inutilité.

Être *oisif*, c'est ne rien faire, être sans action, sans occupation : être *oiseux*, c'est avoir quelque rapport à l'oisiveté, soit par goût, parce qu'on l'aime, par habitude, parce qu'on y passe sa vie; ou par ressemblance, parce qu'on est inutile.

On doit donc appeler *oisifs* l'homme, les animaux, les êtres qu'on regarde comme inactifs, si l'on veut dire qu'ils sont actuellement dans l'inaction; mais si l'on veut dire qu'ils en ont l'habitude, on doit les appeler *oiseux*, ainsi que de toutes les choses inutiles, comme l'inaction, quand même ce seraient des actions.

Tel qui paraît *oisif* peut être occupé très sérieusement; car la contention de l'esprit est souvent un exercice plus pénible que le travail corporel; mais si ses pensées n'aboutissent qu'à des projets chimériques, à des systèmes sans fondement ou sans proportion, ce ne sont plus que des réflexions *oiseuses*. (B.)

Avec du loisir, on est *oisif*; avec de l'oisiveté, on est *oiseux*.

Oisif n'exprime proprement que l'acte, un état passager, l'inaction actuelle: *oiseux* marque l'habitude, la qualité ou l'état permanent, l'inertie. On est *oisif* dès qu'on n'est pas en activité; quand on croupit dans l'inaction, on est *oiseux*.

Un ouvrier qui n'a point d'ouvrage est *oisif*: un ouvrier qui ne veut pas travailler est *oiseux*. Le premier ne fait rien, quoique peut-être il voulût faire quelque chose: le second ne fait rien, parce qu'il ne veut pas faire, et même quand il fait quelque chose, mais d'inutile ou d'*oiseux*. (R.)

986. Ombrageux, Soupçonneux, Méfiant.

L'*ombrageux* voit tout en noir, tout l'offusque. Le *soupçonneux* voit tout en mal, tout le choque. Le *méfiant* est toujours en garde, il craint tout.

Ombrageux se dit, au figuré, de personnes qu'un rien offusque; il est pris en mauvaise part. C'est le caractère de l'homme timide, que son ombre effraye.

Le *soupçonneux* vit de soupçons, et conjecture toujours le mal. L'*ombrageux* peut revenir, et lorsqu'il a touché l'objet, il se rassure; mais le *soupçonneux* est inquiet, quand il n'y a même rien qui puisse justifier ses craintes. Le premier se trompe en s'arrêtant à la surface; celui-ci néglige les apparences, et présume le mal lorsqu'il ne le voit pas.

L'homme *méfiant* se tient en garde: ce n'est pas de l'ombre, c'est de la personne, c'est de la chose qu'il a peur.

L'*ombrageux* s'arrête aux apparences; le *soupçonneux*, à la supposition; le *méfiant* à la crainte d'être trompé. (R.)

Ombrageux est celui qui s'effraye et s'offense facilement. Il était quelquefois *ombrageux* et facile à offenser. (J.-J. Rousseau.) On l'a dit d'abord d'un cheval peureux et que la peur rend difficile.

Le *méfiant* n'ose se fier à personne, et souffre de ce manque de confiance. La *méfiance* va toujours s'exagérant : après s'être *méfié* des gens, on se *méfie* des choses; après s'être *méfié* des autres, on se *méfie* de soi et l'on n'est plus bon à rien. (Pr. de Ligne.)

Le *soupçonneux* ne se contente pas de se *méfier*, il suppose le mal et agit comme si ses soupçons étaient fondés. Non-seulement il prend ses précautions, mais il attaque sous prétexte de se défendre.

L'*ombrageux* est difficile à vivre; le *méfiant* est malheureux; le *soupçonneux* est méchant.

Avec beaucoup de ménagements, on peut guérir, ou du moins, calmer l'*ombrageux*; il est malaisé de rassurer le *méfiant*; il faut se défier du *soupçonneux*.

L'*ombrageux* se brouille avec ses amis; le *méfiant* n'ose pas en avoir; le *soupçonneux* les traite comme des ennemis.

On est *ombrageux* par timidité; *méfiant* par faiblesse; *soupçonneux* par la conscience du mal qu'on a fait. (V. F.)

987. On, L'on.

Ces deux expressions sont entièrement semblables pour le sens; elles ne diffèrent dans l'usage que par rapport à la délicatesse de l'oreille, pour éviter la cacophonie. Il me paraît qu'on doit se servir de *l'on* après *et*, *si*, *ou*, et même après *que*, lorsque le mot qui suit commence par la syllabe *com*; qu'ailleurs, il est ordinairement mieux de se servir d'*on*.

Que *l'on* convienne toujours de la valeur des termes, si *l'on* veut s'entendre. *On* peut commencer à lire cet ouvrage par où *l'on* voudra; et *l'on* doit le lire à plus d'une reprise.

Quelquefois la poésie met *l'on* au lieu d'*on*, uniquement pour la mesure du vers. (G.)

Dans l'écriture abrégée, *hom* voulait dire *homo*, *homme*. *Hom*, *hon*, se prononce *on* : par succession de temps, on a écrit comme on prononçait. *On dit* signifie donc *homme dit*. *On* ou *homme dit* est une proposition particulière; car *on* signifie un homme quelconque, quelqu'un, et des gens. *L'on*, *l'homme dit*, est une proposition générale; *l'on* signifie les hommes, la généralité, la multitude du moins. *On* est un pronom indéfini : *l'on* est une expression collective.

Cette distinction si naturelle de sens, Vaugelas, Dumarsais, et presque tous nos habiles grammairiens, l'ont reconnue. Dumarsais reproche même à l'abbé Girard de ne pas l'avoir observée. « Quand nous disons *si l'on* au lieu de *si on*, dit-il en parlant du bâillement, l'*l* n'est point alors une lettre euphonique, quoi qu'en dise l'abbé Girard. *On* est un abrégé de *homme*; on dit *l'on* comme on dit *l'homme*. *On* marque une proposition indéfinie, *individuum vagum*. » Comment se peut-il donc que ce grammairien philosophe conclue ensuite, avec la foule, « qu'il est indifférent pour le sens de dire *on* dit ou *l'on* dit, » et que c'est à l'oreille à décider lequel doit être préféré?

C'est une règle que quand on répète plusieurs *on* ou *l'on*, il faut toujours dire de même. *On* loue, *on* crie, et non pas *on* dit et *l'on* fait. (R.)

988. Ondes, Flots, Vagues.

Les *ondes* sont l'effet naturel de la fluidité d'une eau qui coule; elles ne s'appliquent guère qu'à l'égard des rivières, et laissent une idée de calme ou de cours paisible. Les *flots* viennent d'un mouvement accidentel, mais assez ordinaire; ils indiquent un peu d'agitation, et s'appliquent proprement à la mer. Les *vagues* proviennent d'un mouvement plus violent; elles marquent par conséquent une plus forte agitation, et s'appliquent également aux rivières comme à la mer.

On coule sur les *ondes*; on est porté sur les *flots*; on est entraîné par les *vagues*.

Un terrain raboteux rend les *ondes* inégales : un grand vent fait enfler les *flots*, et excite des *vagues*. (G.)

Les *ondes* sont les courbures qui se forment à la surface des fleuves, des lacs, ou de la mer, et qui semblent distinguer entre elles les masses d'eau qui se poussent et se succèdent. Il se dira d'une eau tranquille, mais étendue; autrement ce n'est plus qu'une expression plus noble pour dire les eaux. L'idée de grandeur s'y trouve si nécessairement comprise que l'on emploie le mot d'*ondes* toutes les fois qu'il s'agit de l'immensité, ou même de la profondeur de la mer. Son vaisseau, après avoir été longtemps le jouet des vents, fut enseveli dans les *ondes*. (Fénelon.) Les matelots furent étonnés jusqu'à perdre

[illegible] les uns l'autre eux se précipitèrent dans les *ondes*. (Bossuet.) [illegible] une *onde* d'une autre, aussi le trouve-t-on plus [illegible] au pluriel; Racine a dit pourtant :

> Cependant, sur le dos de la plaine liquide,
> S'élève à gros bouillons une montagne humide;
> L'*onde* approche, se brise et vomit, à nos yeux,
> Parmi des *flots* d'écume un monstre furieux.

Les *flots*, beaucoup plus petits que les *ondes*, sont formés de la division des [illegible], s'élèvent des *ondes*. Bossuet, parlant de la reine d'Angleterre, dit : « Lorsque, venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne, elle voulut, pour ainsi dire les *ondes* se courber devant elle et soumettre toutes ces *vagues* à la domination des mers. » Les *vagues* ont donc aussi moins d'étendue que les *ondes*.

Les *flots* sont distincts les uns des autres; on peut, pour ainsi dire les compter.

> Le *flot* qui l'apporta recule épouvanté. (Racine.)

Le *flot* pousse le *flot*, le remplace. Nos années se poussent successivement comme les *flots*. (Bossuet.) C'est là une comparaison dont les poëtes modernes ont peut-être abusé.

L'éloquence et la poésie leur prêtent la colère, la fureur, etc. Celui qui dompte la fureur des mers et qui dompte les *flots* soulevés. (Bossuet.)

> Celui qui met un frein à la fureur des *flots*. (Racine).

Les *flots* excités s'entre-choquent, se brisent les uns contre les autres.

Les *vagues* sont plus hautes et plus étendues que les *flots*. Des *vagues* hautes comme des montagnes. (Buffon.) Les *vagues* viennent se briser contre les rochers. (Buffon.)

Ainsi *ondes* exprime une grande étendue d'eau, le plus souvent calme; *flots*, une eau très-courante, ou agitée en sens divers; *vagues*, une eau divisée en grandes masses distinctes, qui se précipitent d'une grande hauteur et le plus souvent viennent se jeter sur les bords.

Les *ondes* portent et ensevelissent; les *flots* ballottent et brisent; les *vagues* entraînent et engloutissent. (V. F.)

989. On ne saurait, On ne peut.

On ne saurait paraît plus propre pour marquer l'impuissance où l'on est de faire une chose. *On ne peut* semble marquer plus précisément et avec plus d'i[illegible]

tenir; l'autre suppose un discernement de l'esprit, pour s'en tenir à ce qu'il y a de mieux.

Entre deux choses parfaitement égales, il y a à *opter*, mais il n'y a pas à *choisir*.

On est quelquefois contraint d'*opter*, mais on ne l'est jamais de *choisir*. Le *choix* est un plein exercice de la liberté; c'est pourquoi, lorsque le sens ou l'expression marque une nécessité absolue, il est mieux de se servir du mot d'*opter* que de celui de *choisir;* de là vient que l'usage dit, puisqu'il est impossible de servir en même temps deux maîtres, il faut *opter*.

Le mot de *choisir* ne me paraît pas non plus être tout à fait à sa place lorsqu'on parle de choses entièrement disproportionnées, à moins qu'il n'y soit employé dans un sens ironique. Par exemple, je ne dirais pas, il faut *choisir* ou de Dieu ou du monde; mais je dirais, il faut *opter;* car le *choix* étant une préférence fondée sur la comparaison des choses, il n'y a pas lieu où il n'y a point de comparaison à faire. Un prédicateur dirait cependant avec beaucoup de grâce : « Messieurs, le joug du Seigneur est doux, et nous conduit au comble de tous les biens; le joug du monde est dur, et nous plonge dans l'abîme de tous les maux : *choisissez* maintenant auquel des deux vous voulez vous soumettre; » parce qu'alors il se trouve une fine ironie dans l'emploi de *choisir*.

Je ne connais point de droit de *choix;* mais il y a un droit d'*option* : c'est lorsque entre plusieurs choses à distribuer, on a droit de prendre avant les autres celle qu'on veut. Quand on a ce droit, on a par conséquent la liberté de *choisir* : car on peut *opter* par *choix*, en examinant quelle est la meilleure; comme on peut *opter* sans *choix*, en se déterminant indifféremment pour la première venue.

Nous n'*optons* que pour nous; mais nous *choisissons* quelquefois pour les autres.

On peut *opter* sans *choisir;* il n'y a qu'à suivre le hasard ou le conseil d'autrui : mais on ne peut *choisir* sans *opter*, quand on *choisit* pour *soi*.

Lorsque les choses sont à notre *option*, il faut tâcher de faire un bon *choix*.

Entre le vice et la vertu il n'y a point d'accommodement; il faut *opter* pour l'un ou pour l'autre. Rien ne me paraît plus difficile à *choisir* qu'un ami.

Si j'avais à *opter* entre un ami fort zélé, mais indiscret, et un ami discret, mais moins zélé, je *choisirais* le dernier. (G.)

991. Orage, Tempête, Bourrasque, Ouragan.

L'*orage* produit le tonnerre, la pluie, la grêle, la *tempête*. La *tempête* est un vent violent, accompagné ordinairement de pluie ou de grêle, et qui s'élève quelquefois pendant l'*orage*, quelquefois sans *orage*. Les *orages* de mer portent ordinairement le nom de *tempêtes*, parce que la *tempête*, c'est-à-dire le grand vent, est pour les vaisseaux la partie essentielle de l'*orage*, ce qui leur fait courir le plus de danger. Il y a des *orages* sans *tempête*, quand la pluie et le tonnerre ne sont pas accompagnés de vent : il y a des *tempêtes* sans *orage*.

Orage s'emploie au figuré pour signifier le choc et l'agitation des sentiments qui se combattent : on dit les *orages* des passions. *Tempête* exprime un effet plus violent et plus momentané; on dit : cette nouvelle excita dans son âme une violente *tempête*.

Ces deux expressions s'appliquent aux coups de la fortune : l'*orage* est plus prévu, on le voit se former; la *tempête* se manifeste au moment où elle éclate : on songe alors à se mettre à l'abri.

L'*ouragan* est un tourbillon qui s'élève pendant l'*orage* ou fait partie de la *tempête* : il ne s'emploie qu'au propre.

La *bourrasque* est un coup de vent passager en mer, comme l'*ouragan* un tourbillon passager sur terre : il se dit, au figuré, des saillies brusques et momentanées d'une humeur bizarre. (F. G.)

992. Ordinaire, Commun, Vulgaire, Trivial.

Le fréquent usage rend les choses *ordinaires, communes, vulgaires* et *triviales*, mais il y a à cet égard un ordre de gradation entre ces mots, qui fait que *trivial* dit quelque chose de plus usité que *vulgaire*, qui, à son tour, enchérit sur *commun*, et celui-ci sur *ordinaire*. Il me paraît aussi qu'*ordinaire* est d'un usage plus marqué pour la répétition des actions; *commun*, pour la multitude des objets; *vulgaire*, pour la connaissance des faits, et *trivial*, pour la tournure du discours.

La dissimulation est *ordinaire* à la cour. Les monstres sont *communs* en Afrique. Les disputes de religion ont rendu *vulgaires* bien des faits qui n'étaient connus que des savants. De tous les genres d'écrire, il n'y a que le comique où les expressions *triviales* puissent trouver place.

Ces mots peuvent être considérés dans un autre sens que dans celui du fréquent usage : ils se disent souvent par rapport au petit mérite des choses; et ils ont encore un ordre de gradation, de façon que le dernier de ces mots est celui qui ôte le plus au mérite. Ce qui est *ordinaire* n'a rien de distingué. Ce qui est *commun* n'a rien de recherché. Ce qui est *vulgaire* n'a rien de noble. Ce qui est *trivial* a quelque chose de bas. (G.)

993. Ordonner, Commander.

Le *commandement* est la notification de l'*ordre*. Celui qui gouverne *ordonne* : celui qui fait exécuter *commande*. On *ordonne*, en vertu de l'autorité, à celui qui doit obéir : on *commande*, en vertu d'un pouvoir ou d'une charge, à celui qui doit exécuter.

Il faut la puissance, la force, pour *ordonner* : il faut une domination, une supériorité, pour *commander*. Un maître *ordonne*, un chef *commande*. La loi, la justice *ordonnent*, la force en main; un général, un officier *commande*, par son grade, une armée, une troupe; comme une citadelle *commande* une ville, ou une montagne la plaine, par son élévation. Un général *ordonne* un assaut à des troupes; l'officier principal le *commande* ou le conduit.

L'action d'*ordonner* a toujours quelque chose de plus absolu, de plus impérieux que celle de *commander*. Les pouvoirs distribués pour *commander* n'*ordonnent* qu'au nom du roi. On *ordonne* comme on veut de la chose dont on dispose : un souverain n'oublie pas qu'il est homme, et qu'il *commande* à des hommes.

La même différence est sensible dans des applications éloignées du ton absolu de l'autorité. Le médecin qui gouverne un malade *ordonne* les remèdes: un particulier qui emploie un artisan lui *commande* un ouvrage. (B.)

ses défauts sous les yeux. On ne saurait mieux mortifier un homme *vain*, qu'en ne faisant aucune attention aux avantages dont il veut se faire honneur. Pour confondre le *présomptueux*, il n'y a qu'à le présenter à l'exécution. (G.)

996. Origine, Source.

L'*origine* est le premier commencement des choses qui ont une suite : la *source* est le principe ou la cause qui produit une succession de choses. L'*origine* met au jour ce qui n'y était point : la *source* répand au dehors ce qu'elle renfermait dans son sein. Les choses prennent naissance à leur *origine*; elles tiennent leur existence de leur *source*. L'*origine* nous apprend dans quel temps, en quel lieu, de quelle manière les objets ont paru au jour; la *source* nous découvre le principe fécond d'où les choses découlent, procèdent, émanent avec plus ou moins de continuité ou d'abondance.

Les familles tirent leur *origine* d'un homme connu, du moins jadis, qu'elles appellent leur auteur, parce qu'il l'est de leur noblesse; mais cet homme nouveau, et très-nouveau, avait un père et des aïeux inconnus, et peut-être est-il bon d'ignorer la *source* de son illustration, ce qu'il a fait pour y parvenir, et ce que la fortune a fait pour l'y élever.

Toute *origine* est petite; l'embryon d'un géant n'est pas moins imperceptible que celui d'un nain. Toute *source* est primitivement faible; les plus grands fleuves, comme les ruisseaux que vous franchissez d'un pas, descendent d'un filet d'eau.

Il est curieux de savoir les *origines*, si elles peuvent nous éclairer. Il est bon de connaître les *sources*, si nous pouvons y puiser. (R.)

997. Orner, Parer, Décorer.

Orner, ajouter à une chose les accessoires destinés à l'embellir. *Parer*, orner comme pour un jour de fête ou d'apparat. *Décorer*, donner à une chose les ornements convenables, nécessaires, décents, appropriés à l'usage qu'on en veut faire.

Une maison qui vient d'être bâtie a besoin d'être *décorée*, au moins de papiers, de glaces, etc.; on l'*orne* ensuite avec plus ou moins de magnificence; on peut, les jours de cérémonie, la *parer* de fleurs et d'autres ornements étrangers.

Les catholiques *décorent* leurs églises de tableaux représentant l'histoire du saint auquel ils la dédient : ils l'*ornent* plus ou moins de marbres, de pilastres; ils *parent* l'autel les jours de grandes fêtes.

Une femme est *parée* quand son vêtement annonce plus d'apprêt qu'à l'ordinaire : sa robe peut tous les jours être *ornée* d'un simple ruban. Un homme n'est *décoré* que par un ordre qui désigne son mérite ou sa dignité.

On dit d'un fripon qu'il *décore* sa conduite d'une apparence d'honnêteté; d'un menteur, qu'il *orne* la vérité; d'un hypocrite, qu'il se *pare* d'un faux zèle. (F. G.)

Orner est le mot général; il veut dire ajouter à une chose de quoi la rendre plus belle. *Parer* y ajoute l'idée d'un but particulier, d'une époque déterminée.

On *orne* pour embellir; on *pare* pour embellir tel jour, pour une cérémonie, une fête, en l'honneur de quelqu'un. *Décorer*, c'est donner à une chose les ornements appropriés. C'est l'art qui *décore*. En consacrant « le rocher » à la vertu par une inscription, je le rends plus vénérable qu'en le *décorant* des cinq ordres de l'architecture. (Bernardin de Saint-Pierre.)

Il y a relation entre *parer* et préparer :

> Calchas est prêt, madame, et l'autel est *paré*. (Racine).

Avec *orner*, on ajoute le plus souvent un régime indirect qui indique

quelle sorte d'*ornements* on a employés. *Orner* de fleurs, de statues, etc.

Du temple *orné* partout *de* festons magnifiques. (Racine.)

Orner, au propre, se dit plutôt des choses que des personnes, des animaux que des hommes.

Un coursier pompeusement *orné*. (Racine.)
Ma mère Jézabel... pompeusement *parée*. (Racine.)

Orner ne veut dire qu'ajouter des *ornements*; *parer*, ajouter ou disposer les *ornements* avec plaisir, avec amour : Une mère *pare* sa fille, ne l'*orne* pas. Phèdre, désespérant de plaire à Hippolyte et saisie de remords au moment où sa passion est près d'éclater, s'écrie :

Que ces vains *ornements*, que ces voiles me pèsent.

Elle oublie qu'elle a voulu être ainsi *parée* pour Hippolyte; Œnone le lui rappelle :

Vous-même à vous *parer* vous excitiez nos mains.

Boileau dit : acteurs mal *ornés*; c'est que les acteurs ne se *parent* pas pour leur plaisir, mais pour le plaisir d'autrui.

On ne dit guère *s'orner* soi-même, mais *se parer*.

Parer indique en outre quelque chose de frivole, de féminin : Théognis sort *paré* comme une femme. (La Bruyère.) Les cheveux *ornent* la tête de l'homme; c'est la nature qui a donné à tous cet *ornement*; la coquetterie sait en faire une *parure*. *Se parer* et se farder, c'est chercher à imposer aux yeux, et vouloir paraître selon l'extérieur contre la vérité; c'est une espèce de menterie. (La Bruyère.) C'est une antithèse très-piquante que celle de J.-J. Rousseau : La simplicité les *pare*.

Ce qui *décore* est ce qui convient, ce qui sied le mieux :

La grâce *décorait* son front et ses discours. (André Chénier.)

Le cygne *décore* et embellit tous les lieux qu'il fréquente. (Buffon.) Tant il y semble à sa place et nécessaire. Les étoiles *décorent* le firmament. (Massillon.)

Cependant l'emploi qu'on a fait de *décor* et *décoration* en parlant des théâtres n'a pu rester sans influence sur le sens du mot *décorer*.

Au figuré, comme au propre, *orner* n'éveille pas, ainsi que *parer* et *décorer* l'idée de l'effet produit sur les autres. Celui qui *orne* sa mémoire, son esprit, peut ne pas songer aux autres. On dit *orné* de vertu, de sagesse. (Fénelon.) Si Dieu a *orné* l'homme des dons lumineux de la sainteté, de la justice (Massillon), ce n'est assurément pas pour qu'il s'en *pare*, ni s'en *décore*, c'est-à-dire pour qu'il en tire vanité, ou en conçoive de l'orgueil. Cicéron *pare* son style (Fénelon), parce qu'il vise à l'effet.

Décorer diffère de *parer* en ce qu'il indique quelque chose de plus solide; *parer* ne va qu'à l'apparence.

Les Grecs, à vous ouïr, m'ont *paré* d'un vain titre. (Racine.)

Décorer de la pourpre, c'est revêtir des insignes du commandement, et donner effectivement la puissance suprême. Aman propose à Assuérus de *parer* du diadème le sujet que le roi veut honorer : il ne voit que des honneurs extérieurs.

En vain de vos bienfaits Mardochée est *paré*,

dit Esther; c'est-à-dire que les marques d'honneur qu'il a reçues ne lui servent point réellement, ne le défendent pas contre Aman.

Qui se *pare* des dépouilles d'autrui veut passer pour autre qu'il n'est; celui qui se *décore* de ses propres vices brave hautement l'opinion; l'un rend, dit-on, intérieurement hommage au mérite; l'autre foule la vertu audacieusement aux pieds. (V. F.)

998. Os, Ossements.

Les *os* prennent le nom d'*ossements* lorsque, desséchés, dépouillés de chair et de tout ce qui sert à les unir, ils ne composent plus aucun ensemble, et n'appartiennent plus à un corps particulier. Cette dénomination générique, qui ne s'emploie qu'au pluriel, n'a plus lieu dès qu'on désigne les *os* par leur nom ou leur caractère propre et la place qu'ils occupaient dans le corps dont ils faisaient partie : ainsi on a trouvé un champ rempli d'*ossements*, parmi lesquels on a distingué les *os* de la tête d'un cheval et ceux du bras d'un homme. (F. G.)

999. Ourdir, Tramer, Machiner.

Au propre, *ourdir* signifie disposer les fils pour faire une toile, et *tramer*, passer des fils entre et à travers les fils tendus sur le métier. On commence par faire la chaîne ; et, par l'entrelacement des fils passés dans un sens contraire ou en travers, on forme la trame.

Ces termes ne se confondent point dans le sens propre ; mais au figuré on dit, sans avoir égard à leur idée rigoureuse, *ourdir* et *tramer* un mauvais dessein, une trahison, etc. Cependant il est bien sensible que *tramer* dit plus qu'*ourdir ;* c'est un dessein plus arrêté, une intrigue plus forte, des mesures plus concertées, des apprêts plus avancés pour l'exécution. *Ourdir*, c'est commencer ; on *ourdit* même une *trame : tramer*, c'est avancer l'ouvrage de manière à lui donner la consistance convenable ; la chose étant *tramée*, elle est toute prête.

Si donc il est utile de déterminer l'état de la chose et d'en distinguer les progrès, il l'est aussi d'employer figurément le mot *ourdir* pour annoncer le commencement d'un projet, un dessein informe, les premières idées et les premiers traits de la chose ; et celui de *tramer* pour annoncer une intrigue qui se noue, des moyens qui se combinent, et la forme et la consistance que la chose commence à prendre.

Ourdir a trait davantage à l'habileté avec laquelle les mesures sont prises et concertées ; *tramer* ne montre que l'horreur du dessein et des moyens. Le premier considère la ruse au point de vue de l'art, l'autre de la morale.

> La ruse la mieux *ourdie*
> Peut nuire à son inventeur. (La Fontaine.)

On *ourdit* une brigue, une intrigue ; on ne *trame* que des complots, des conspirations, quelque chose d'affreux.

> *Trame* une perfidie inouïe à la cour. (Racine.)

On dit *tramer* la perte de quelqu'un, la ruine de l'État et même *tramer* contre.

Nous disons aussi, dans le même sens, *machiner*, qui marque quelque chose de plus artificieux, de plus profond, de plus compliqué, et même de plus bas ou de plus odieux. (R.)

Machiner, plutôt voisin de *tramer* que d'*ourdir*, indique la mise en mouvement de ressorts plus nombreux et plus grands. Tout le monde peut *tramer* un complot ; il faut avoir de la force, de la puissance pour *machiner*. (V. F.)

1000. Outil, Instrument.

L'*outil* est une invention utile, usuelle, simple, maniable, dont les arts mécaniques se servent pour faire des travaux et des ouvrages simples et communs. L'*instrument* est une invention adroite, ingénieuse, dont les arts plus relevés et les sciences même se servent pour faire des opérations et des ouvrages d'un ordre supérieur ou plus relevé. Si la chose était plus compliquée, plus savante, plus puissante, ce serait une *machine*. L'*engin* annoncerait surtout l'esprit d'invention ; une sorte de génie.

On dit les *outils* d'un menuisier, d'un charpentier, et des *instruments* de chirurgie, de mathématiques. L'agriculture a des *outils* et des *instruments* : la pioche est un *outil*, la grande charrue est un *instrument*. Le luthier fait avec des *outils* des *instruments* de musique. L'*instrument* est en lui-même un ouvrage supérieur à l'*outil*.

L'*outil* est, en quelque sorte, le supplément de la main ; elle s'en aide. L'*instrument* est un supplément de l'intelligence ou de l'habileté. L'*outil* ne fait qu'obéir ; l'*instrument* exécute avec art. L'*outil* a sa propriété, l'*instrument* a son habileté, si je puis parler ainsi, ou son industrie propre. Il y a des *instruments* qui, une fois mis en action, font tout par eux-mêmes ; l'*outil* suit la main.

La nécessité a inventé les *outils* : la science a imaginé les *instruments*. En perfectionnant les *outils*, on en vient aux *instruments*.

Par les *outils* d'un peuple, vous connaissez son genre d'industrie ; par ses *instruments*, vous connaissez quel est chez lui l'état des arts et des sciences.

Celui qui, le premier, considéra le bras de l'homme et ses manœuvres avec la sagacité de l'observateur, fut l'inventeur d'*outils* le plus fécond, et le premier créateur d'*instruments*. La main, modèle d'un nombre prodigieux d'*outils*, est le premier des *instruments*. (R.)

1001. Outrageant, Outrageux.

Outrageant, participe présent du verbe *outrager*, converti en adjectif verbal, exprime l'action d'*outrager*. *Outrageux*, formé du substantif *outrage*, espèce particulière d'offense, désigne la nature de la chose, sa propriété ou son caractère, l'effet qu'elle doit par elle-même produire ; elle est faite pour *outrager*, c'est le propre de la chose d'offenser cruellement. Ainsi un discours, un procédé *outrageant* fait un outrage : le discours, le procédé *outrageux* fait outrage.

L'Académie observe qu'*outrageant* ne se dit que des choses, tandis qu'*outrageux* s'applique également aux personnes. Cette observation confirme la distinction précédente ; car un homme *outrageux* a l'intention et le dessein, l'habitude et le défaut, le caractère et l'humeur qui portent à outrager. (R.)

1002. Outré, Indigné.

On est *outré* par le sentiment violent d'une injure personnelle. Il suffit, pour être *indigné*, du sentiment de droiture et de justice, qui fait qu'une âme honnête se soulève contre une mauvaise action, que l'effet nous en soit personnel ou étranger. Le premier sentiment porte sur le tort que l'on nous a fait ; le second, sur l'action que l'on a commise : on est *outré* du mauvais procédé d'un ami, *indigné* de la perfidie qu'il a mise dans sa conduite. (F. G.)

Outré ne porte pas en soi sa cause ; il n'a pas comme *indigné* un substantif qui y corresponde : un homme *indigné* ressent de l'*indignation*. On dit *outré* de douleur, de colère, de dépit, de ressentiment. Ces fameuses victoires dont la vertu était *indignée*. (Bossuet.) Les Macédoniens étaient *indignés* de voir rougir ce prince d'avoir Philippe pour père. (Montesquieu.) (V. F.)

1003. Ouvrage de l'esprit, Ouvrage d'esprit.

Quoique l'esprit ait part à l'un et à l'autre, ce qui fait la synonymie des deux expressions, ce sont pourtant des choses différentes.

Tout ce que les hommes inventent dans les sciences et dans les arts est un *ouvrage de l'esprit* : les compositions ingénieuses des gens de lettres, soit en prose, soit en vers, sont des *ouvrages d'esprit*.

On entend par *ouvrage de l'esprit* un ouvrage de la raison et de cette intelligence qui distingue l'homme de la bête : on entend par *ouvrage d'esprit* un

ouvrage de la raison polie, et de cette fine intelligence qui distingue un homme d'un homme. (Bouhours, *Mém. nouv.*, tome I.)

Les systèmes des règles qui constituent la logique, la rhétorique, la poétique, sont de beaux *ouvrages de l'esprit : la Théorie des sentiments agréables, le Lutrin, la Henriade, Athalie, Tartufe,* sont d'excellents *ouvrages d'esprit* (1). (B.)

P

1004. Pacage, Pâturage, Pâtis, Pâture, Prairie.

Le *pacage* est un lieu propre pour nourrir et engraisser du bétail. Le *pâturage* est un champ où le bétail pâture et se repaît. Le *pâtis* est une terre où l'on met paître le bétail. La *pâture* est un terrain inculte où le bétail trouve quelque chose à paître.

On dit de *bons pacages*, de *gras pâturages*, un *simple pâtis*, une *vaine pâture*.

Pacage désigne la qualité de la terre et la production propre dont elle se couvre. *Pâturage* marque la propriété de la terre et l'abondance de la production propre au bétail, et l'usage qu'on en fait. *Pâtis* rappelle seulement l'action simple de paître; le bétail y trouve à paître, c'est-à-dire de l'herbe à brouter ou à manger sur pied. *Pâture* ne se prend, dans l'acception présente, que pour un lieu vain et entièrement négligé, qui ne peut donner qu'une herbe rare, courte et pauvre. (R.)

Pacage est un terme de coutume ; il désigne plutôt le droit de faire paître que la dépaissance elle-même. Ce droit s'exerçait pendant un certain temps de l'année, soit dans les chaumes, soit dans les prés, après la fauchaison. Le mot *pâturage*, étant générique, ne suffisait pas pour exprimer une action limitée; on fit *pacage*. On a dit ensuite, par extension, *pacages* gras et *pacager*; mais l'Académie observe que c'est un terme de coutume.

Pâturage est d'un usage général, il désigne un lieu couvert d'herbes, où les troupeaux paissent habituellement. On dit aussi droit de *pâturage*, mais dans un autre sens, comme dans les communaux, les marais et les landes, où l'on peut mener *paître* dans toutes les saisons de l'année. Ainsi l'un désigne une faculté limitée, et l'autre un droit habituel.

Les *pâtis* sont des espèces de landes ou de friches, où l'herbe est rare et ne se fauche pas : on sait que la nature dans les lieux arides et secs compense, par l'excellence et la salubrité des sucs, l'abondance qu'on n'y trouve pas.

Pâture est un mot générique, employé au propre et au figuré; c'est la nourriture qu'on trouve dans les *pâturages*, les *pâtis* ou les *pacages*. Si *pacage* n'avait pas son acception propre, si *pâturage* n'était pas un terme trop vague, si *pâtis* n'eût pas désigné une étendue indéfinie et la nature du terrain, on n'eût pas donné une valeur nouvelle au mot *pâture*, dont l'effet est pris ici pour la cause. (Anon.)

Le *pâturage* est un lieu où l'on mène paître les troupeaux; il fait naître une idée de richesse, d'abondance. *Gras pâturages*. (Delille, Fénelon.) *Fertiles pâturages*. (Fléchier.) De plus, il indique le travail de l'homme : on fait, on améliore un *pâturage*.

Le *pâtis*, au contraire, est un lieu où les animaux trouvent à paître; mais il n'est ni semé, ni cultivé par les hommes. Le cerf de La Fontaine, qui s'est caché dans l'étable, s'adresse aux bœufs :

> Mes frères, leur dit-il, ne me décelez pas;
> Je vous enseignerai les *pâtis* les plus gras.

---

(1) Je ne crois pas qu'aujourd'hui *ouvrage d'esprit* signifie autre chose qu'*ouvrage spirituel ;* par conséquent on ne dirait pas qu'*Athalie* est un *ouvrage d'esprit*, ce sont d'autres qualités qui distinguent et recommandent le chef-d'œuvre de Racine. (V. F.

Il est donc faux de dire, comme l'auteur anonyme de l'article ci-dessus, que, dans les *pâtis*, l'herbe soit rare; mais il est vrai qu'elle ne se fauche pas. Les *pâtis* sont le plus souvent propres à devenir d'excellents *pâturages;* il suffit de les drainer et de les fumer.

Pâture diffère de *pâturage*, non par le manque de culture, mais, comme le dit Roubaud, par la rareté de l'herbe. On dit une vaine, une maigre *pâture*. Il s'emploie rarement en ce sens, et signifie le plus souvent la nourriture que les animaux trouvent dans les *pâtis* et les *pâturages*.

> Dans les dédales verts que formaient les halliers,
> L'herbe tendre, le thym, les humbles violiers
> Présentaient aux troupeaux une *pâture* exquise. (La Fontaine.)

Une *prairie* est un champ où croît de l'herbe; à la différence du *pâturage*, la *prairie* fournit l'herbe qui fait le foin. On mène cependant les troupeaux dans les *prairies*, mais c'est une fois la première herbe fauchée.

Les poëtes et les orateurs l'emploient souvent au lieu de *pâturage*. Il mène Sophronyme voir la belle *prairie* où erraient les grands troupeaux mugissant sur le bord du fleuve. (Fénelon.) C'est qu'ils ne considèrent pas l'utilité, mais la beauté. On dira que la Normandie est coupée de *prairies*; la plupart de ces *prairies* sont des *pâturages*. (V. F.)

1005. Pacifique, Paisible.

Pacifique, opposé à la guerre ; *paisible*, où se trouve la paix. *Pacifique* est un caractère; *paisible* est un état. Quand le peuple est *paisible*, on ne voit point comment le calme peut en sortir. (La Bruyère.) Des dehors *paisibles* nous trompent et nous font supposer dans les familles une paix qui n'y est pas. (Idem.) Un caractère *paisible* est celui dont la disposition est telle qu'il ne s'y trouve rien qui trouble sa paix ou celle des autres : un caractère *pacifique* peut être agité et mis en mouvement par l'amour de la paix.

Un homme *pacifique* ne demeurera pas *paisible* spectateur d'une querelle; un homme *paisible* pourra passer sans s'en inquiéter. Le repos d'un prince *pacifique* sera violemment troublé par une menace de guerre; un prince guerrier peut être *paisible* au milieu des combats. Dans tous ses combats, on vit Condé résolu, *paisible*. (Bossuet.) L'homme *pacifique* ne craint que la guerre et les querelles.

> Je hais de tout mon cœur les esprits colériques,
> Et porte grand amour aux hommes *pacifiques*. (Molière.)

L'homme *paisible* est naturellement éloigné de toute espèce d'agitation. Ainsi, l'humeur *pacifique* peut s'allier avec une très-grande activité d'esprit. Ces vertus *pacifiques* qui font les grands rois. (Massillon.) Une humeur *paisible* est en général le résultat d'une sorte d'indolence. Un sommeil *paisible* est un sommeil que rien ne trouble :tel est celui qu'a peint Boileau dans *le Lutrin* (chant I).

> Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
> Règne sur le duvet une molle indolence :
> C'est là que le prélat, muni d'un déjeuner,
> Dormant d'un léger somme, attendait le dîner.

Paisible indique le repos; *pacifique*, l'amour du repos, de la paix.

Un règne *pacifique* est celui qui n'a été marqué par aucune guerre; un règne *paisible* est celui qui n'a été troublé par aucune agitation. (F. G.)

1006. Pâle, Blême, Livide, Hâve, Blafard.

Faible de coloris, ou défiguré par une teinte de blanc sans éclat, un objet est *pâle*. Très-*pâle*, dépouillé de toute la vivacité de ses couleurs, ou plutôt

changé de couleur, un objet est *bléme*. Plombé et taché, ou chamarré de noir, un objet est *livide*. Morne et défiguré par le décharnement, un objet est *hâve*. *Pâle* jusqu'à l'affadissement, blanchi jusqu'à l'extinction de ses couleurs, un objet est *blafard*.

Le teint d'une personne est *pâle* dès qu'il n'est pas animé. Si les chairs ont perdu leur couleur propre et leur vie, il est *bléme*. Il est *livide* lorsqu'un mélange de blanc et de noir lui donne une couleur sombre et rembrunie. Quand la couleur est morte ou effacée par un blanc mat ou inanimé, il est *blafard*. On dira plutôt une mine *hâve* qu'un teint *hâve*, parce que le mot teint n'exprime que le coloris, et que le mot *hâve* rassemble deux qualités, celle de la couleur qui est d'un blanc-brun, et celle de la maigreur qui n'est pas applicable au teint.

Un convalescent est *pâle*. Une personne saisie de crainte est *bléme*. Un malheureux tout meurtri de coups est *livide*. Un pénitent consumé par des macérations est *hâve*. Une femme crépie de blanc est *blafarde*.

Un objet est *pâle* ou naturellement ou par accident. Cette épithète s'applique aux personnes, aux couleurs, à toutes sortes de lumières, aux corps lumineux. Une personne est *pâle*, une couleur est *pâle*, une lumière est *pâle*, le soleil est *pâle*.

> Où courez-vous ainsi tout *pâle* et hors d'haleine ?....,
> Minos juge aux enfers tous les *pâles* humains. (Racine.)
> D'un tyran soupçonneux, *pâles* adulateurs. (Boileau.)
> Revêtu de lambeaux, tout *pâle*; mais son œil
> Conservait sous la cendre encore le même orgueil. (Racine.)

Un objet n'est guère *bléme* que par accident. Cette épithète ne convient qu'aux personnes ou aux êtres personnifiés; et dans les personnes, il n'y a que le visage, le teint ou sa couleur qui soit *bléme*.

> ..... La main des Parques *blémes*
> De vos jours et des miens se joue également. (La Fontaine.)
> La Pauvreté sèche, *pâle*, au teint *bléme*,
> De porte en porte allait traînant le pas. (Voltaire.)
> ..... Plus défait et plus *bléme*
> Que n'est un pénitent sur la fin du carême. (Boileau.)

Des coups, des contusions, des maladies, l'épanchement du sang et sa corruption rendent *livide* une personne ou plutôt son teint, ses chairs, sa peau.

> La sombre Jalousie au teint *pâle* et *livide*. (Voltaire.)

Hâve ne s'applique aussi qu'aux personnes, et proprement à l'air, au visage, à son ensemble. Les yeux creux, enfoncés, éteints, contribuent, comme les joues creuses, *pâles*, décharnées, à former un visage *hâve*.

Blafard se dit en général de toute couleur, de toute lumière qui n'a point d'éclat ou de vivacité, de tous les objets qui tirent sur le blanc ou qui blanchissent en se décolorant. Le soleil, offusqué par des vapeurs qui ne font qu'amortir ses feux sans le cacher, est *blafard*. (R.)

On dit un ciel *blafard*, une lanterne *blafarde*.

1007. Panégyrique, Éloge.

Le *panégyrique* est un *éloge* mêlé d'enthousiasme et d'exaltation : l'*éloge* peut être accompagné de blâme; le *panégyrique* exclut et repousse le blâme : il n'est illimité que sur la louange.

L'*éloge* peut être partiel : on fait l'*éloge* de la conduite d'un homme en certaine occasion, quoiqu'en général on n'estime pas son caractère; de son cœur, quoiqu'on ne fasse pas cas de son esprit. Le *panégyrique* est général, absolu, comprend toutes les parties du caractère d'un homme, toutes les particularités de sa conduite.

L'*éloge* peut être vrai, même quand il tombe sur l'homme le moins louable, car il n'en est guère qui ne mérite quelque louange; il est difficile que le *panégyrique* ne soit pas outré, même quand il s'agit du plus grand homme, car il n'en est guère qui ne mérite quelque blâme.

L'imagination a plus de part aux *panégyriques* que la raison; ce sont des hyperboles continuelles. (Fléchier.)

La plupart des *éloges* académiques sont des *panégyriques*.

L'Académie française serait plus propre à fixer, par les charmes de l'éloquence, les regards de la nation sur nos grands hommes, si elle cherchait moins par ses *éloges* à faire le *panégyrique* des morts que la satire des vivants. (Bernardin de Saint-Pierre.)

L'*éloge* peut être simple, naturel, amené par hasard : le *panégyrique* ne se fait guère sans apprêt, et à moins d'être dicté par un grand enthousiasme, il demande beaucoup d'adresse et d'art.

Un *éloge* ennuyeux, un froid *panégyrique*. (Boileau.)

Un *éloge* touchant peut sortir de toutes les bouches : un bon *panégyrique* a besoin d'un orateur. (F. G.)

1008. Parabole, Allégorie, Apologue.

Il me semble que la *parabole* a pour objet les maximes de morale; l'*allégorie*, les faits d'histoire. L'une et l'autre sont une espèce de voile qu'on peut rendre plus ou moins transparent, et dont on se sert pour couvrir le sens principal, en ne le présentant que sous l'apparence d'un autre. Ce déguisement se fait dans la *parabole* par la substitution d'un autre sujet, peint avec des couleurs convenables à celui qu'on a en vue. Il s'exécute dans l'*allégorie*, en introduisant des personnages étrangers et arbitraires au lieu des véritables, ou en changeant le fond réel de la description en quelque chose d'imaginé.

Les *paraboles* sont fréquentes dans les instructions que nous donne le Nouveau Testament. L'*allégorie* fait le caractère de la plupart des ouvrages orientaux. (G.)

L'*allégorie* est une fiction qui consiste à présenter un objet à l'esprit pour en faire entendre un autre. Il ne faut pas prendre l'*allégorie* à la lettre; on ne comprendrait que la moitié du sens. L'ode célèbre dans laquelle Horace représente la république romaine en proie à de nouvelles guerres civiles sous l'image d'un vaisseau qui va braver de nouveaux orages est une *allégorie*. Des philosophes, des Pères de l'Église ont vu des *allégories* dans beaucoup de récits de l'Ancien Testament. Il y a des savants qui ne voient que des *allégories* dans les légendes de la mythologie grecque.

son but; et *ostentation*, la manière de faire l'action et son principe, ou sa cause.

On *fait* plutôt *parade* d'une chose qu'on n'en *fait ostentation;* l'usage ordinaire est d'exprimer l'action par le premier de ces mots.

On fait une chose, non avec *parade*, mais avec *ostentation;* ce qui désigne la manière de faire.

On se met en *parade* pour être vu; on s'y montre avec *ostentation*. On fait une chose *pour la parade;* on la fait *par ostentation*. *Pour*, marque la fin; et *par*, le principe.

Parade ne désigne que l'appareil extérieur; l'*ostentation* seule est le vice : l'*ostentation* fait *parade* des choses.

Une chose de *parade* est faite pour les occasions d'apparat, ou avec appareil : une chose d'*ostentation* se fait par vanité, par vaine gloire.

On a des habits de *parade* pour la cérémonie : celui qui est réduit à se faire valoir par ses habits les étale avec *ostentation*. (R.)

1010. Paralogisme, Sophisme.

Le *paralogisme* n'est qu'un raisonnement faux, un argument vicieux, une conclusion mal tirée ou contraire aux règles. Le *sophisme* est un trait d'artifice, un raisonnement insidieux, un argument captieux. Telle est la distinction qui paraît être reçue.

Le *paralogisme* et le *sophisme* induisent en erreur : le *paralogisme*, par défaut de lumière ou d'application; le *sophisme*, par malice ou par une subtilité méchante. Je me trompe par un *paralogisme;* par un *sophisme*, on m'abuse. Le *paralogisme* est contraire aux règles du raisonnement : le *sophisme* l'est de plus à la droiture d'intention. *Paralogisme* est un terme dogmatique : et par là même il désigne plutôt une opposition aux règles de l'art; *sophisme* est un terme plus familier, et il désigne plutôt l'art d'abuser, ou le métier de chicaner; c'est aussi l'idée propre à tous les mots français de la même famille. (R.)

1011. Parasite, Écornifleur.

Gens qu'on appelle trivialement *piqueurs d'assiettes*, *chercheurs de franches lippées*, *écumeurs de marmites*, parce qu'ils font métier d'aller manger à la table d'autrui.

L'assiduité à une table et l'art de s'y maintenir distinguent le *parasite* : l'avidité de manger et l'art de surprendre des repas distinguent l'*écornifleur*. Le *parasite* a du moins l'air de chercher le maître et de s'en occuper : il prend des formes; l'*écornifleur* a l'air de ne chercher que la table et de s'en occuper uniquement : il n'a guère besoin que d'impudence. Le *parasite* sait se faire donner ce qu'il convoite, et du moins on le souffre : l'*écornifleur* escroque souvent ce qu'on n'a pas envie de lui donner, et on le souffre impatiemment. Le *parasite* paye en empressements, en complaisances, en bassesses, sa commensalité; l'*écornifleur* mange, le repas est payé. Il y a des *parasites* qu'on est bien aise de conserver; il n'y a pas un *écornifleur* dont on ne tâche de se défaire. (R.)

Parasite est de tous les styles; *écornifleur* est familier. (V. F.)

1012. Paresse, Fainéantise.

La *paresse* est un moindre vice que la *fainéantise* : celle-là semble avoir sa source dans le tempérament; et celle-ci dans le caractère de l'âme. La première s'applique à l'action de l'esprit comme à celle du corps : la seconde ne convient qu'à cette dernière sorte d'action.

Le *paresseux* craint la peine et la fatigue : il est lent dans ses opérations,

et fait traîner l'ouvrage. Le *fainéant* aime à être désœuvré, il hait l'occupation et fuit le travail. (G.)

La *paresse* a des degrés, la *fainéantise* n'en a pas.

On peut être *paresseux* pour certaines choses et point pour d'autres. Quoique mon fils ne soit pas *paresseux* d'écrire, je n'ai jamais de lettres comme les autres. (Mme DE SÉVIGNÉ.) Il n'y a que les *paresseux* de bien faire qui ne sachent faire du bien que la bourse à la main. (J.-J. ROUSSEAU.) La *fainéantise*, au contraire, s'étend à tout.

La *paresse* peut être d'un jour, d'un moment. Ce jour-là, je ne fus pas *paresseux* à me lever de bon matin. (LE SAGE.)

Paresse est pris quelquefois comme synonyme de lenteur, sans qu'il y ait de la faute du *paresseux*.

> Où donc est ce grand cœur dont tantôt l'allégresse
> Semblait du jour trop lent accuser la *paresse*. (BOILEAU.)
> Le pendu ressuscite, et, sur ses pieds tombant,
> Attrape les plus *paresseuses*. (LA FONTAINE).

La *paresse* n'est pas incorrigible. La gloire peut réveiller quelquefois dans les grands l'assoupissement de la *paresse*. (MASSILLON.)

Elle n'est pas toujours volontaire. De toutes les passions, celle qui est la plus inconnue à nous-mêmes c'est la *paresse*. (LA ROCHEFOUCAULD.)

Les *paresseux* sont ceux qui remettent tout au lendemain; ils comptent toujours retrouver plus tard le courage qu'ils n'ont pas la force de prendre de suite. Ils se trompent eux-mêmes. Le *fainéant*, au contraire, est décidé à ne jamais rien faire.

> Qu'est devenu ce temps, cet heureux temps
> Où les rois s'honoraient du nom de *fainéants?*
> . . . . . .
> Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
> Ces pieux *fainéants* laissaient chanter matines. (BOILEAU.)

Le *paresseux*, en ne faisant rien, ne fait de tort qu'à lui-même; le *fainéant* est à charge à la société. J'aime la *paresse* des gens d'esprit; il n'y a que les sots *paresseux* qui soient à craindre. (PRINCE DE LIGNE.) L'accueil qu'on y faisait aux *fainéants* qui venaient y chercher fortune achevait de dévaster le pays. (J.-J. ROUSSEAU.) (V. F.)

1013. Parfait, Fini, Achevé.

Le *parfait* regarde proprement la beauté qui naît du dessin et de la con-

mais il peut être trop *fini*, c'est-à-dire trop curieusement travaillé. (V. F.)

1014. Partager, Répartir, Distribuer.

Partager une chose, c'est la diviser en différentes parts, qu'on *répartit* ensuite en les assignant à différentes personnes ou à différents objets, qu'on *distribue* en les appliquant à leurs différentes destinations.

On *partage* ce qui est un; on *répartit* ce qui est déjà *partagé;* on *distribue* tout ce qui est divisé ou susceptible de division.

Partager suppose, au moment du *partage*, la possession ou la présence totale de la chose qu'on *partage : répartir* exprime la *distribution* régulière et combinée de toutes les parties : on peut *distribuer* sans ordre, sans choix, sans disposition préliminaires. Ainsi on *partage* une somme d'argent avant d'en rien dépenser : on la *répartit* lorsque les différentes portions en sont encore réunies dans une même main ou dans un même lieu; on peut la *distribuer* à mesure, sans que l'emploi des différentes parties en soit combiné ou déterminé par quelque idée de justice ou de proportion.

Partager renferme une intention; *répartir* une disposition; *distribuer* n'est qu'une action.

Partager n'exprime que l'intention de faire participer un certain nombre de personnes ou d'objets à une même chose sans aucun rapport au motif qui détermine le *partage;* un *partage* peut être légal ou arbitraire, volontaire ou obligé. *Répartir* suppose des considérations tirées des droits des personnes ou de l'avantage de la chose; une *distribution* n'a quelquefois d'autres règles que le hasard. Ainsi le *partage* d'une succession se fera selon le gré du père ou selon la loi : la *répartition* des emplois d'une république se fera d'après les talents de ceux qui y prétendent; la *répartition* d'une somme entre des créanciers, selon les droits qu'ils peuvent avoir. On *distribue* de l'argent au peuple en le lui jetant par les fenêtres, sans s'embarrasser qui l'attrape. (F. G.)

1015. Participer, Prendre part, Avoir part, Partager.

Participer au malheur de quelqu'un, c'est le partager réellement; y *prendre part*, c'est s'unir, par sentiment, à la douleur qu'il en reçoit.

On *participe* à une chose dans laquelle on a une part réelle et personnelle : on *prend part* d'affection à la chose dans laquelle on n'a aucun intérêt. Deux camarades *participent* à une bonne action et à la récompense qui en revient; un tiers désintéressé *prend part* à la joie qu'ils en ressentent. (F. G.)

En ajoutant *avoir part* et *partager*, nous sommes obligés de revenir sur les deux mots qui faisaient le sujet de cet article.

D'abord, entre *avoir part* et *prendre part;* il y a une différence sensible marquée par les verbes qui composent ces deux expressions : on *a part* involontairement; on *prend part* volontairement.

> Et comme vous *aviez* votre *part* aux offenses,
> Je vous ai réservé votre part aux vengeances. (Boileau.)

Participer vient du latin *partem capere, prendre part;* il n'indique pas cependant l'intention, sans néanmoins l'exclure tout à fait.

> *Participe* à ma gloire au lieu de la souiller. (Corneille.)

On *participe* aux péchés des autres quand on les y engage par de mauvais exemples. (Nicole.)

Avoir part exclut tout à fait la volonté :

> Et pour être punis, *avons*-nous *part* au crime? (Corneille.)

On *a* plus ou moins de *part* à une chose : Ils déshonorent ceux qui *ont eu* quelque *part* au hasard de leur élévation. (La Bruyère.)

Participer, c'est *avoir* une grande *part*, toute la *part* qu'on peut *avoir*.

Partager et *prendre part* indiquent l'un et l'autre une action volontaire; mais en *partageant*, on *prend* une *part* réelle et active; tandis que celui qui *prend part* ne *prend* que la *part* qu'il veut ou qu'il peut.

Chimène, je *prends part* à votre déplaisir.

dit le roi à l'amante de Rodrigue; ce n'est que de la compassion.

Dans *Horace*, Sabine qui ne peut pas *partager* les dangers de son mari et de ses frères s'écrie :

Je *prendrai part* aux maux sans en *prendre* à la gloire.

De plus, celui qui *prend part* ne *prend* que sa *part* à lui; celui qui *partage* semble *prendre* celle des autres. Un général, en *prenant part* au combat, court des dangers pour son propre compte; le général qui *partage* les fatigues de ses soldats semble les soulager d'autant. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de l'amitié, n'est-ce pas de dire que l'ami qui *partage* nos chagrins les diminue de moitié, et que celui qui *partage* notre joie la double? (V. F.)

1016. Partie, Part, Portion.

La *partie* est ce qu'on détache du tout. La *part* est ce qui en doit revenir. La *portion* est ce qu'on en reçoit. Le premier de ces mots a rapport à l'assemblage; le second, au droit de propriété; et le troisième, à la quantité.

On dit une *partie* d'un livre et une *partie* du corps humain; une *part* de gâteau, et une *part* d'enfant dans la succession; une *portion* d'héritage et une *portion* de réfectoire.

Dans la coutume de Normandie, toutes les filles qui viennent à partager ne peuvent pas avoir plus de la troisième *partie* des biens pour leur *part*, qui se partage entre elles par égales *portions*. (G.)

1017. Pas, Point.

Pas énonce simplement la négation; *point* appuie avec force et semble affirmer. Le premier souvent ne nie la chose qu'en partie ou avec modification : le second la nie toujours absolument, totalement et sans réserve. Voilà pourquoi l'un se place très-bien devant les modificatifs, et que l'autre y aurait mauvaise grâce. On dirait donc, n'être *pas* bien riche, et n'avoir *pas* même le nécessaire; mais si l'on voulait se servir de *point*, il faudrait ôter les modifications, et dire, n'être *point* riche, n'avoir *point* le nécessaire.

Cette même raison fait que *pas* est toujours employé avec les mots qui servent à marquer le degré de qualité ou de quantité, tels que BEAUCOUP, FORT, UN, et autres semblables; que *point* figure mieux à la fin de la phrase, devant la particule DE, avec DU TOUT, qui, au lieu de restreindre la négation, en confirme la totalité.

Pour l'ordinaire, il n'y a *pas* beaucoup d'argent chez les gens de lettres. La plupart des philosophes ne sont *pas* fort raisonnables. Qui n'a *pas* un sou à dépenser n'a *pas* un grain de mérite à faire paraître. Si, pour avoir du bien, il en coûte à la probité, je n'en veux *point*. Il n'y a *point* de ressource dans une personne qui n'a *point* d'esprit. Rien n'est sûr avec les capricieux : vous croyez être bien, *point* du tout; l'instant de la plus belle humeur est suivi de la plus fâcheuse. (G.)

Telle personne n'est *pas* riche, mais elle n'est peut-être *pas* fort éloignée de l'être. Telle autre n'est *point* riche, et il s'en faut bien qu'elle le soit.

On n'a *pas* d'esprit quand on n'en est pas pourvu; on n'a *point* d'esprit quand on en est dénué.

Vous ne croyez *pas* une chose qu'on ne peut vous persuader. Vous ne croyez *point* celle que votre esprit rejette absolument. (R.)

1018. Passer, Se passer.

Ces deux termes désignent également une existence passagère et bornée; mais ils la présentent sous des aspects différents.

Passer se rapporte à la totalité de l'existence; *se passer* a trait aux différentes époques de l'existence. Le temps *passe* si rapidement qu'à peine avons-nous le loisir de former des projets, bien loin d'avoir celui de les exécuter. Une partie de la vie *se passe* à désirer l'avenir; et l'autre, à regretter le passé.

Les choses qui *passent* n'ont qu'une existence bornée; les choses qui *se passent* ont une existence qui varie et se dégrade. Un grand motif de consolation, c'est que les maux de cette vie *passent* assez promptement, et que ceux même qui paraissent les plus obstinés *se passent* à la longue, et disparaissent enfin.

Ce qui *passe* n'est point durable; ce qui *se passe* n'est point stable. La beauté *passe;* et une femme qui veut fixer son mari pour toujours doit plutôt recourir à la vertu qui ne *passe* point. Bien des femmes, qui se voient abandonnées de ceux qui leur faisaient la cour, aiment mieux accuser les hommes d'inconstance, de légèreté ou même d'injustice, que de reconnaître de bonne foi que leur beauté *se passe* insensiblement, et que le charme s'affaiblit. (B.)

Les verbes neutres diffèrent des mêmes verbes accompagnés du pronom, en ce que les neutres désignent d'une manière générale la propriété ou la qualité, le sort ou la destination du sujet, l'état de la chose ou le fait et l'événement final : au lieu que les autres désignent d'une manière particulière les changements successifs, l'action progressive, le travail ou la crise qui attaque actuellement le sujet et conduit à l'événement final.

La qualité et le sort des choses qui *passent*, c'est de n'avoir qu'une existence bornée et de finir. L'état actuel et la révolution des choses qui *se passent*, c'est d'être sur leur déclin ou dans une crise de décadence qui annonce leur fin.

Les fleurs et les fruits *passent* : ils n'ont qu'une saison. Les fleurs et les fruits *se passent* lorsqu'ils se fanent ou se flétrissent.

Bouhours observe que s'il s'agissait, par exemple, de la beauté en général, on dirait la beauté *passe;* mais que s'il s'agit d'une belle personne qui commence à vieillir, on dira plus proprement et plus élégamment sa beauté *se passe* : c'est que le sort de la beauté en général est de *passer*; mais l'événement particulier à telle beauté, c'est de *se passer* par des altérations successives.

Comme le mot *passer* n'a trait qu'à la durée et à la fin, on s'en sert particulièrement pour marquer le peu de durée des choses. Comme le verbe *se passer* désigne particulièrement une action ou une révolution, il sert particulièrement à indiquer un rapport à l'emploi des choses. Ainsi, Bouhours remarque, avec ce goût fin qui le distingue, et sans pouvoir en rendre raison, que quand on parle du temps, seulement pour exprimer la rapidité avec laquelle il s'échappe, on dit le temps *passe*, les jours *passent* : mais que quand on parle du temps avec rapport à l'usage que nous en faisons, on dit qu'il *se passe*.

La vie *passe*, et elle *se passe* à perdre la plus grande partie du temps.

La vaine joie *passe* comme un éclair : la peine *se passe* avec le temps et la réflexion.

Passons à quelques autres verbes qui de même, dans un sens neutre, désignent simplement la qualité, la destination, le résultat et l'événement; tandis qu'avec la forme réciproque, ils indiquent une succession d'efforts, de changements, de progrès, jusque vers le terme de l'événement final.

La viande *pourrit*, les confitures *chancissent*, le pain *moisit*, et ce sont des accidents que ces objets doivent éprouver, ou même qu'ils éprouvent actuellement. La viande *se pourrit*, les confitures *se chancissent*, le pain *se moisit;* ces objets sont alors dans la crise ou fermentation qui produit la *pourriture*, la *chancissure* ou la *moisissure*.

Un homme *meurt* qui rend le dernier soupir; un homme *se meurt* qui se débat contre la mort. (R.)

1019. Patelin, Patelineur, Papelard.

L'opinion commune sur l'origine du mot *patelin* est que la langue l'a reçu de l'auteur de l'ancienne farce intitulée l'*Avocat Patelin*. Quel qu'en soit le créateur, le mot est bien fait; et vous en trouvez aussitôt le sens par ses rapports marqués, soit avec la dénomination de *patte-pelue*, donnée à celui qui fait comme le loup imitant la patte de brebis pour attirer l'agneau, soit avec la phrase très-usitée, *faire patte de velours;* c'est ce que fait le *patelin*, patte douce. *Papelard* semblerait venir de *palpator*, flatteur, par une transposition très-naturelle de la lettre L. Le *papelard* est en paroles, selon les idées reçues, ce que le *patelin* est par ses manières.

Le Dictionnaire de l'Académie appelle *patelin* l'homme souple et artificieux, qui, par des manières flatteuses et insinuantes, fait venir les autres à ses fins. Il appelle *patelineur* celui qui, par des manières souples et artificieuses, tâche de faire venir les autres à ses fins. Le *papelard* est ordinairement un hypocrite, un faux dévot; mais c'est aussi tout homme caressant et rusé, qui flatte et amadoue avec de belles paroles, pour séduire. Celui-ci a dessein de tromper; les autres ont dessein de gagner les gens.

Patelin marque la qualité, le défaut, le vice. *Patelineur* marque l'action de faire le *patelin*, l'habitude du *patelinage*.

Papelard marque le vice, la manie, l'affectation, l'excès.

On est *patelin* par caractère, et par un caractère souple et artificieux. On est *patelineur* par le fait et par les manières propres du *patelin*. On est *papelard* par hypocrisie et par un manége caché. (R.)

Ces trois mots appartiennent au style familier et badin, et ne se trouvent guère employés que dans La Fontaine et les pièces légères de Voltaire. (V. F.)

1020. Pâtre, Pasteur, Berger.

Pâtre se prend dans un sens générique et collectif, pour désigner tout gardien de toute espèce de troupeaux, comme le bouvier, le chevrier, le porcher, le berger; et il se dit particulièrement de ceux qui gardent le gros bétail, les bœufs, les vaches, etc. *Pasteur* se prend quelquefois dans un sens générique; mais il se dit proprement de celui qui garde le menu bétail. Le *berger* n'est qu'un gardien de moutons ou de brebis, ou plutôt il en est l'éducateur.

Nous avons coutume d'attribuer au *pâtre* des mœurs grossières. Je ne sais si ce n'est point par une sorte de rapport qu'on suppose entre l'homme et le gros bétail qu'on met particulièrement sous sa garde. O Zénobie, après que vous aurez mis la dernière main à cet édifice, quelqu'un de ces *pâtres* qui habitent les sables voisins de Palmyre achètera à deniers comptants cette royale maison. (La Bruyère.)

> Le *pâtre* de Montel (Sixte-Quint) est le rival des rois. (Voltaire.)
> Je suis un pauvre *pâtre*; et ce m'est trop de gloire
> Que deux nymphes d'un rang le plus haut du pays
> Disputent à se faire un époux de mon fils. (Molière.)

Nous supposons, au contraire, dans le *berger*, des mœurs simples et douces, comme à son troupeau. Apollon retiré parmi les *bergers*. (Fénelon.)

Nous donnons plutôt au *pasteur* des qualités morales, surtout pour l'administration, parce qu'il n'est guère employé qu'au figuré pour désigner des chefs spirituels ou temporels. (R.)

Pasteur s'emploie en parlant des peuples primitifs et nomades. Les peuples *pasteurs*. (Bossuet.) Il est du style élevé et de la grande poésie.

Dans la *Pastorale comique* de Molière, l'auteur appelle riches *pasteurs* les

deux prétendants à la main de la bergère Iris ; c'est un *pâtre* qui apporte à Lycas un cartel de la part de Phisène ; et c'est le *berger* Corydas que préfère Iris. Enfin la même pensée exprimée par La Bruyère et par Fléchier fait comprendre que la différence des styles distingue plus ces mots que la différence des conditions qu'ils représentent.

« Le *berger* est-il fait pour le troupeau ou le troupeau pour le *berger?* » demande La Bruyère, et Fléchier répond : « Le *pasteur* est fait pour l'Eglise et non pas l'Église pour le *pasteur.* » (V. F.)

1021. Pauvreté, Indigence, Disette, Besoin, Nécessité, Misère, Dénûment, Pénurie.

La *pauvreté* est une situation de fortune opposée à celle de la richesse, dans laquelle on est privé des commodités de la vie, et dont on n'est pas toujours le maître de sortir ; c'est pourquoi l'on dit que *pauvreté* n'est pas vice.

La richesse permet une juste fierté,
Mais il faut être souple avec la *pauvreté.* (Boileau.)

L'*indigence* enchérit sur la *pauvreté ;* on y manque des choses nécessaires ; elle est, dans l'état de fortune, l'extrémité la plus basse, ayant à l'autre bout pour antagoniste, la supériorité que fournissent les biens immenses : il n'y a point d'homme qui ne puisse s'en tirer, à moins qu'il ne soit hors d'état de travailler. Un art, quelque petit qu'il soit, est, dans l'opulence, une distraction contre les passions et l'ennui ; mais dans l'*indigence,* c'est une ressource contre le *besoin.* (Bernardin de Saint-Pierre.) Je ne pouvais plus comme autrefois envisager l'*indigence* en philosophe cynique. (Lesage.)

La *disette* est un manque de vivres, dont l'opposé est l'abondance ; elle semble venir d'un accident, ou d'un défaut de provisions, plutôt que d'un défaut de biens-fonds. Il fallait faire marcher en hâte une armée que la *disette* affaiblissait. (Voltaire.) La crainte de retomber dans la *disette* ferma nos ports à l'exportation du blé. (Voltaire.)

Le *besoin* et la *nécessité* ont moins de rapport à l'état et à la situation habituelle que les trois mots précédents : mais ils en ont davantage au secours qu'on attend, ou au remède qu'on cherche ; avec cette différence entre eux deux, que le *besoin* semble moins pressant que la *nécessité.*

C'est en effet la vraie grâce de l'aumône, en soulageant les *besoins* des *pauvres,* de diminuer en nous d'autres *besoins,* c'est-à-dire ces *besoins* honteux qu'y fait naître la délicatesse. (Bossuet.)

Il a voulu que l'abondance des uns suppléât à la *nécessité* des autres. (Fléchier.) Le premier argent qu'il reçut d'Espagne, malgré les *nécessités* de sa maison, fut donné à ses amis. (Bossuet.) Pressant *besoin ; nécessité* urgente.

Une heureuse étoile ou d'heureux talents tirent de la *pauvreté* ceux qui y sont nés, et la prodigalité y plonge les riches. Un travail assidu est le remède contre l'*indigence ;* si l'on manque d'y avoir recours, elle devient une juste punition de la fainéantise. Les sages précautions préviennent la *disette ;* les consommations superflues et immodérées la causent quelquefois. Quand on est dans le *besoin,* c'est à ses amis qu'il faut demander de l'aide ; mais il faut aussi s'aider soi-même, de peur de les importuner. Le moyen d'être secouru dans une extrême *nécessité* est d'implorer les personnes vraiment charitables.

Les lettres ne sont guère cultivées au milieu des richesses, et elles le sont mal dans la *pauvreté ;* une fortune honnête est leur état convenable. Le plus noble et le plus doux plaisir que procurent les grands biens à ceux qui les possèdent, est de pouvoir répandre un superflu qui fournisse le nécessaire à ceux qui sont dans l'*indigence ;* s'ils pensent et usent autrement de leur fortune, ils en sont indignes. Les *disettes* qui arrivent dans un État sont une marque indubitable que la police n'y est pas parfaite, ou qu'elle n'y est pas fidèlement

administrée. On connaît le véritable ami dans le *besoin ;* mais tant qu'on peut, il ne faut pas se mettre dans le cas de faire cette épreuve. Un grand cœur ne se laisse point abattre dans la *nécessité* : il cherche des expédients pour en sortir, ou il la souffre avec une patience que l'obscurité n'empêche pas d'être héroïque. Ces lieux sombres où la honte tient tant de *nécessités* cachées. (Fléchier). (G.)

La *misère* est plus triste et plus *nécessiteuse* encore que l'*indigence*. On ne peut pas ne pas en souffrir extrêmement. La *misère* ne consiste pas dans la privation des choses, mais dans le besoin qui s'en fait sentir. (J.-J. Rousseau.) La *misère* étouffe l'esprit. (Saint-Évremond.) On vit dans l'*indigence*, et l'on meurt de *misère*. Le spectacle de la *misère* est navrant. Il y a des *misères* sur la terre qui saisissent le cœur : il manque à quelques-uns jusqu'aux aliments; ils redoutent l'hiver, ils appréhendent de vivre. (La Bruyère.)

Dénûment vient du verbe dénuer; c'est l'état d'un homme dénué, dépouillé de ce qu'il avait auparavant. C'est une *indigence* d'autant plus vivement sentie qu'on y est moins fait, à moins qu'elle ne soit volontaire.

Pénurie (du latin *penuria*) signifie manque de fournitures, de provisions. Il se dira surtout d'une *disette*, d'un *besoin* momentané, mais grand. La *pénurie* n'est que de la gêne. (V. F.)

1022. Pauvre, Indigent, Nécessiteux, Mendiant, Gueux, Besogneux.

« Je ne suis point *pauvre*, » disait un bon paysan qui n'avait pour tout bien que ses bras, et sur ses bras une famille; mais à qui l'on offrait la charité quand il demandait du travail. Il y a le *pauvre* qui demande du travail pour vivre, et le *pauvre* qui demande l'aumône et qui en vit. Le premier est un homme *pauvre;* le second est ce qu'on appelle un *pauvre*, un *mendiant*, un *gueux*. *Pauvre* de profession, il fait le métier de *mendiant*, et communément avec la livrée du *gueux* ; il mendie, il gueuse. *Pauvreté* n'est pas vice, sans doute; mais la *mendicité* est l'abus et la honte de la *pauvreté*. Je ne dis pas que le *mendiant* soit coupable, et encore moins punissable ; je dis seulement que c'est ou sa faute ou celle d'autrui d'en être réduit là. Quoi qu'il en soit, il fallait d'abord distinguer le *pauvre*, l'*indigent*, le *nécessiteux*, le *gueux*, qui ne sont que dans le besoin, d'avec ceux qui se font un état de la *mendicité*.

Le *pauvre* a peu; il est mal partagé, il manque de fortune.

L'*indigent* n'a point de bien; il éprouve le besoin, il pâtit.

Le *nécessiteux* est dans les liens et les douleurs de la nécessité, d'un besoin

ma patrie soit puissante et formidable, si, triste et inquiet, je vis moi-même dans l'*indigence*. (La Bruyère.)

Le *nécessiteux* est dans une extrême détresse; il manque des nécessités de la vie.

Je dis au riche avare : assiste l'*indigent*. (Voltaire.)

Ses charités s'étendaient sur les personnes malades et *nécessiteuses*. (Bossuet.)

Il est inouï que les favoris des rois soient *pauvres* et *nécessiteux*. (Patin.)

Le *mendiant* professe, pour ainsi dire, la misère; il va sollicitant la charité publique.

Les *mendiants* vivent de leurs plaies. (Chateaubriand.) On voyait des troupes de *mendiants* sans religion et sans discipline demander avec plus d'obstination que d'humilité. (Fléchier.) La *mendicité* même n'est plus la ressource de l'*indigence* puisqu'on emprisonne les *mendiants*. (Bernardin de Saint-Pierre.)

Le *gueux*, gueusant, étale la nudité ou le dénûment de la misère; il mendie avec l'appareil le plus dégoûtant et le plus révoltant.

Croyez-vous dégrader un *pauvre* de sa qualité d'homme en lui donnant le nom méprisant de *gueux*. (J.-J. Rousseau.)

Dorine dit à Orgon en parlant de Tartufe :

A quel sujet aller avec tout votre bien
Choisir un gendre *gueux*.....

Et Orgon à son tour dans son regret d'avoir été dupé par un fourbe :

Et moi qui l'ai reçu *gueusant* et n'ayant rien !

La *pauvreté* est une condition laborieuse; l'*indigence* une dangereuse crise; la *nécessité* une maladie mortelle; la *mendicité* une profession infâme; la *gueuserie*, prise pour le métier fainéant de *gueuser*, est la plus vile et la plus odieuse *mendicité*. (R.)

Besogneux a été rajeuni par Beaumarchais qui l'emploie souvent. C'est un homme qui demande sans cesse, qui est toujours dans le besoin et a toujours besoin des autres. On dit l'air, le ton *besogneux*. Le *besogneux* ne diffère du *mendiant* que par le rang qu'il occupe dans le monde; il tient le milieu entre le *mendiant* et le solliciteur. (V. F.)

1023. Paye, Solde, Salaire.

Le *salaire* est le prix ou la rétribution due à un travail, à un service. La *paye* est le *salaire* continu d'un travail ou d'un service continu ou rendu chaque jour. La *solde* est le prix ou la *paye* d'un service rendu par une personne *soudoyée*, c'est-à-dire engagée et obligée à le rendre moyennant ce *salaire*, et, dans une autre acception, le payement ou l'acquit final d'un compte.

Il ne faut pas définir la *paye*, ce qu'on donne aux gens de guerre pour leur *solde*, comme si elle ne regardait que les soldats : on dit aussi la *paye* des ouvriers quand on leur distribue tout à la fois le *salaire* qu'ils ont gagné dans un certain temps, par une suite de travaux.

Quoique la *solde* regarde, selon l'usage ordinaire, le *soldat*, il faut observer que *soldat* vient de *solde*, et non *solde* de *soldat*. Ainsi, il y avait des *soldes* avant qu'il y eût des *soldats*; et l'on dit *soudoyer*, avoir, tenir à la *solde* des agents, des espions, etc., engagés et payés pour d'autres genres de service.

Le *salaire* concerne proprement l'ouvrier qui, pour gagner chaque jour sa vie, travaille pour autrui chaque jour. Mais ce mot s'applique aussi généralement à toute rétribution légitimement et rigoureusement due pour tout genre de soin : ainsi l'on dit que toute peine mérite *salaire*.

Paye désigne particulièrement l'action de payer, de distribuer, de délivrer actuellement la *solde* ou les *salaires* que l'on doit, selon les conventions qui ont été faites. *Solde* désigne surtout l'engagement par lequel on s'est mis au

service et sous la puissance d'autrui pour tel genre de service avec la condition de la *solde*. *Salaire* désigne spécialement un droit et un besoin rigoureux dans celui qui le gagne. (R.)

1024. Payer, Acquitter.

Payer, donner ce dont on est convenu, le prix d'une chose.

Acquitter, décharger d'un fardeau, libérer ou délivrer d'une charge, rendre tranquille et libre.

Ainsi *payer*, c'est remplir la condition d'un marché en livrant le prix convenu d'une chose ou d'un service qu'on reçoit. *Acquitter*, c'est remplir une charge imposée, de manière à être libéré et quitte avec celui envers qui elle était imposée.

On *paye* des denrées, des marchandises, des services, des travaux, etc., ce qu'on reçoit moyennant un prix; mais on n'*acquitte* pas ces objets. On *acquitte* des obligations, des billets, des contrats, ce qui engage et grève à quelque titre; et ce n'est pas dans ce sens qu'on les *paye*. On s'*acquitte* d'un devoir, et l'on ne le *paye* pas. En *payant* une dette, on s'*acquitte* envers son créancier. Le *payement* termine le marché; l'*acquit* décharge la personne ou la chose.

Vous *payez* un droit pour prix de quelque équivalent : vous *acquittez* un droit à titre de charge. Vous *payez* des impôts, le tribut, à raison des avantages que vous retirez de la protection et des dépenses publiques : vous *acquittez* des droits de péage et d'entrée, dans la simple idée d'acquérir ou de recouvrer la liberté de passer et d'entrer.

On *paye* les personnes et l'on s'*acquitte* envers elles. Vous *acquittez* quelqu'un lorsque vous *payez* pour lui. *Acquitter*, c'est toujours décharger; *payer*, c'est satisfaire.

On ne *paye* pas un bienfait, il est gratuit; mais on *acquitte* envers le bienfaiteur les obligations de la reconnaissance, c'est un devoir.

On dit *payer* de paroles, d'excuses; *payer* de sa tête, de sa personne, *payer* d'ingratitude, de mépris; *payer* de complaisance, d'attention; *payer* d'audace, d'effronterie, etc. C'est comme si l'on disait métaphoriquement *payer* en telle ou telle monnaie : il s'agit de la manière de remplir les conditions données, ou de donner en retour, en réponse, en revanche. Il n'en est pas de même d'*acquitter*; on *acquitte* ou on n'*acquitte* pas; la chose à faire est toute déterminée par l'obligation. La raison de cette différence est que le mot *payer* n'exprime que l'action de donner, livrer, faire; et que l'action entraîne les particularités; au lieu qu'*acquitter* marque l'effet de rendre quitte, et par conséquent il suppose qu'on fait ce qui est prescrit pour rendre quitte. A la vérité, on dit s'*acquitter* bien ou mal d'un emploi, parce qu'en morale il ne s'agit pas seulement de faire, il faut bien faire. (R.)

1025. Avoir peine, Avoir de la peine à faire une chose.

Nous disons de même, *avoir pitié* et *avoir de la pitié*, *avoir envie* et *avoir de l'envie*; *avoir horreur* et *avoir de l'horreur*, etc. *Avoir pitié*, *honte*, *soif*, c'est l'équivalent et l'explication des verbes qui seraient formés de ces noms. *Aimer*, *estimer*, *craindre*, etc., signifient *avoir amour*, *estime*, *crainte*. Les Latins disent *misereri*, avoir pitié; *pudere*, avoir honte; *sitire*, avoir soif, etc.

Dans la phrase *avoir peine*, *pitié*, *horreur*, ces noms sont des noms d'*espèce*, pris dans un sens indéfini, sans extension et sans restriction, sans gradation et sans qualification. Dans la phrase *avoir de la peine*, *de la pitié*, *de l'horreur*, ces noms, précédés de l'article, sont pris dans un sens particulier ou individuel et susceptible de restriction, d'extension, de qualification, en un mot de modifications différentes.

La phrase *avoir peine*, *honte*, etc., exprime uniquement l'espèce de sentiment qu'on a, le genre de disposition où l'on est. La phrase *avoir de la peine*,

de la honte, etc., marque tel effet qu'on sent, certaine épreuve qu'on fait, avec telle circonstance, dans un sens particulier ou particularisé.

Vous *avez peine* à faire la chose à laquelle vous répugnez naturellement; vous *avez de la peine* à faire ce que vous ne faites qu'avec plus ou moins de difficulté.

Nous *avons peine* à concevoir ce qui choque nos idées; nous *avons de la peine* à concevoir ce qui ne nous est pas présenté d'une manière claire et intelligible.

Il est clair que le nom sans l'article donne au discours plus de rapidité que le nom précédé de l'article. Il est sensible qu'il doit lui donner plus de force, puisqu'il exclut la restriction que le nom souffre ordinairement dans le second cas, si les accessoires n'en changent la valeur. (R.)

Il me semble que Roubaud conclut mal et que si dans *avoir peine* le substantif fait corps avec le verbe, il doit nécessairement perdre de son énergie tandis qu'il conserve tout entier son sens propre dans l'expression *avoir de la peine*.

Vous marchez d'un tel pas qu'on *a peine* à vous suivre. (Molière.)

signifie simplement qu'on suit à peine, qu'il est malaisé de suivre. S'il y avait qu'on *a de la peine*, cela voudrait dire qu'on éprouve une véritable fatigue, qu'il est pénible de suivre.

La sainte justice de Dieu devant laquelle les anges *ont peine* à soutenir leur innocence. (Bossuet.) C'est-à-dire devant laquelle les anges même sont à peine assez purs. Quand toutes les preuves s'amassent contre un accusé, son avocat *a de la peine* à le défendre.

Ils *ont peine* à s'échapper
Du piége de l'artifice. (Racine.)

Ils y échappent *à peine*, ils y restent quelquefois empêchés. Ils ont *de la peine* à s'échapper, marquerait les efforts qu'ils feraient. A cet aspect, je sentis une impression que *j'aurais peine* à rendre. (J.-J. Rousseau.) J'eus toute *la peine* du monde à démêler la vérité. (Idem.)

« *J'ai peine* à contempler son grand cœur dans ces dernières épreuves, » dit Bossuet qui n'insiste pas sur le chagrin qu'il ressent personnellement, mais rend par cette expression vague le sentiment que tout le monde subirait à sa place et que ses auditeurs éprouvent comme lui.

On emploiera très-bien *avoir peine* avec un sujet inanimé : une voiture *a peine* à avancer et les chevaux ont de la *peine* à la tirer. (V. F.)

1026. Penchant, Pente, Propension, Inclination.

Au propre, le *penchant* est une direction qui porte la chose vers le bas : la *pente* est un abaissement progressif qui mène la chose de haut en bas : la *propension* est une tendance naturelle de la chose vers un terme qui l'attire puissamment : l'*inclination* est une impression naturelle qui fait plier ou courber la chose d'un côté.

Nous disons, au propre, le *penchant* d'une montagne, d'une colline, et le *pente* d'une montagne, d'une rivière. Le *penchant* est un point quelconque d'inclinaison ou d'abaissement, avec opposition au sommet : la *pente* comprend tous les points du *penchant*, ou les divers degrés d'inclinaison sur la surface du plan incliné. Vous êtes sur le *penchant* de la montagne quand vous la descendez : vous suivez, vous graduez, vous mesurez sa *pente* ou l'étendue de son abaissement. Nous disons proprement la *pente* et non le *penchant* d'une rivière, parce que la rivière a une inclinaison prolongée et progressive, tandis qu'elle n'a pas un sommet. *Propension* est un terme métaphysique qui désigne une sorte de force interne par laquelle un objet gravite ou tend en bas : ainsi les corps graves ont une *propension* naturelle vers le bas ou leur centre. *Inclina-*

tion ne se dit guère dans un sens physique, que quand il s'agit de courber son corps ou sa tête, ou de pencher doucement un autre corps ; comme quand on verse par *inclination*. Hors de là, et s'il est question de lignes et de plans, on dit *inclinaison* : l'*inclinaison* de l'axe de la terre.

Le *penchant* et la *pente* ne figurent guère dans la métaphysique : il n'en est pas de même de la *propension*, et surtout de l'*inclination*. L'*inclination* est une impression reçue qui nous porte vers certaines choses. Ainsi nous avons de l'*inclination* pour le bonheur, pour la conservation de notre être; nous avons de l'*inclination* pour les sciences, etc., ce sont là nos mobiles. Quand une *inclination* est si forte et si puissante, que l'âme est dans un état violent si elle ne se réunit à son objet, comme un corps s'il n'est pas dans son centre, c'est une *propension*. En métaphysique, l'*inclination* devient *propension*, comme en morale elle devient *penchant*, par un accroissement de force et d'énergie.

En morale, le *penchant* marque une forte impulsion ; la *pente*, une situation glissante; la *propension*, un puissant attrait; l'*inclination*, une sorte de goût ou une disposition favorable. (R.)

L'article de Roubaud n'est ni très-clair, ni tout à fait juste. Distinguons d'abord *pente* et *penchant* qui se prennent tous deux au propre. On dit la *pente* et le *penchant* d'une montagne, d'une colline, d'un fleuve.

A *pente* on ajoute le plus souvent un adjectif qui indique le degré d'inclinaison du terrain : une *pente* douce, une *pente* rapide ; nous n'avons trouvé *penchant*, au propre, qu'employé absolument.

Le *penchant* est ce qui penche, la partie, le côté qui penche. *On dit le penchant* de l'âge pour le déclin.

> J'ai vu nos tristes journées
> Décliner vers leur *penchant*. (J.-B. Rousseau.)

Ce mot a quelque chose de vague; il s'emploie quand on veut peindre une situation agréable : Sur le *penchant* de la colline. (La Bruyère.)

> Bâti sur le *penchant* d'un long rang de collines. (Boileau.)

La *pente* est précisément l'espace de terrain incliné, ou le degré d'*inclinaison*. Une *pente* de trois lieues. Une *pente* de cinq mètres par lieue. On dit à *mi-pente*; on ne dit pas à *mi-penchant*.

Pente, marquant l'inclinaison du terrain, indique la peine qu'éprouvent ceux qui y marchent, la difficulté à gravir en montant et à s'arrêter, se retenir en descendant. On s'arrête sur le *penchant* d'un précipice; on roulerait, sans pouvoir s'arrêter, sur la *pente*. Qui grimpe sur une hauteur, s'il cesse de s'élever

contraires. Notre *pente*, c'est la direction que nous suivons en nous laissant aller à notre nature. L'homme a un désir naturel et une *pente* invincible pour être heureux. (MALLEBRANCHE.) Il n'est rien de plus doux que de suivre la *pente* que la nature nous donne. (TRÉVOUX.)

De tous les animaux l'homme a le plus de *pente*
A se porter dedans l'excès. (LA FONTAINE.)

Leur extrême *pente* à rire aux dépens d'autrui. (LA BRUYÈRE.) Arrêter la *pente* d'une nature toujours rapide vers le mal. (MASSILLON.) Il n'y a que l'amour de Dieu qui puisse changer dans un cœur cette *pente* de la nature, de ne s'attacher qu'à soi-même. (BOSSUET.)

Le *penchant* est plus vif et surtout plus particulier que la *pente*. Tous les hommes ont une même *pente*; chaque homme a ses *penchants*. Notre *pente*, c'est notre nature; nos *penchants* forment notre caractère. Le *penchant* prend sa source dans les premières mœurs. (MASSILLON.) Rien ne montre mieux les vrais *penchants* d'un homme que l'espèce de ses attachements. (J.-J. ROUSSEAU.) Il donne toujours l'idée de quelque chose d'agréable, de facile. Notre *penchant* nous porte à des idées plus agréables. (FLÉCHIER.)

Ils suivaient sans remords leur *penchant* amoureux. (RACINE.)

De là, sans que rien prouve que les *penchants* soient nécessairement mauvais en eux-mêmes, on les voit souvent blâmer, et il faut du courage pour les combattre et les vaincre.

L'*inclination* n'a point l'entraînement passionné du *penchant*; elle n'emporte pas, comme lui, la volonté; mais elle la fléchit doucement. L'*inclination* est a la fois un goût et une intention. Elle s'acquiert comme un goût, quoi qu'elle puisse comme un goût, être naturelle. Je commençais à combattre mes *inclinations* furtives (ce sont celles que lui avait données son séjour parmi les voleurs) et à vivre en garçon d'honneur. (LE SAGE.) Rendu inutile à sa patrie, dont il avait été le soutien, ensuite, je ne sais comment, contre sa propre *inclination*, armé contre elle. (BOSSUET.) Comme l'*inclination* s'acquiert, qu'elle agit sur la volonté sans la troubler et la confondre, elle dit presque toujours quelque chose de plus relevé que *penchant*. Mais les *penchants* ont une ténacité que n'a pas l'*inclination*.

Propension s'emploie rarement en ce sens; c'est un mot scientifique. Pris au figuré, il ne renferme pas, comme les mots que nous venons de distinguer, une idée morale : il constate un fait sans le juger. Les enfants ont une grande facilité à saisir le ridicule, et une grande *propension* à s'en amuser. (CONDORCET.) (V. F.)

1027. Pendant que, Tandis que.

Pendant que n'est guère employé que pour désigner la circonstance ou l'époque commune des choses; au lieu que *tandis que*, par un usage familier aujourd'hui, sert à marquer des rapports moraux entre deux choses, et à faire sortir les oppositions, les contrastes, les disparates, comme si l'on disait *au contraire, au lieu que, au rebours*.

Ainsi Bossuet, pour présenter uniquement les faits dans leurs rapports chronologiques, se sert toujours du premier terme, comme dans les phrases suivantes. *Pendant que* la valeur de Constantin maintenait l'empire dans une souveraine tranquillité, le repos de sa famille fut troublé par les artifices de Fausta sa femme. *Pendant que* Rome était affligée d'une peste épouvantable, saint Grégoire le Grand fut élevé malgré lui sur le siége de saint Pierre; il apaise la peste par ses prières. *Pendant que* la puissance des Perses était si bien réprimée par Héraclius, Mahomet s'érigea en prophète parmi les Sarra-

sins, etc. Jean-Baptiste Rousseau veut, au contraire, exprimer l'opposition ou le contraste par *tandis que*, dans les passages suivants :

> C'est l'asile du juste, et la simple innocence
> Y trouve son repos; *tandis que* la licence
> N'y trouve qu'un sujet d'effroi.
>
> . . . . . .
>
> *Tandis que* votre bras faisait le sort du monde,
> Vos bienfaits ont daigné descendre jusqu'à moi. (R.)

1028. Pensée, Penser.

Le mot *pensée* ne désigne que l'action de *penser*; tandis que *penser* en marque la manière propre et distinctive.

Avec des traits si caractérisés, *penser* a nécessairement et manifestement une énergie que *pensée* ne peut jamais acquérir. Frappé du grand sens et de l'excellence du mot, La Bruyère le trouve beau, et vante ses effets en poésie. *Penser* est le verbe changé en substantif par une conversion familière à notre langue. Ainsi nous disons le *rire* d'une personne, le *parler* d'une autre, le *faire* d'une artiste, etc. Or, ces substantifs verbaux marquent le genre, l'espèce, la manière propre de *rire*, de *parler*, de *faire* de la personne : et c'est précisément ce que marque le *penser*. Le *penser* des âmes fortes leur donne un idiome particulier. (J.-J. Rousseau.) Ce n'est pas tout : *penser* et *pensée* diffèrent essentiellement quant à la forme : de là une différence naturelle de sens. *Pensée* a, comme l'italien *pensata*, une terminaison passive : c'est la *chose pensée*, l'effet ou le produit de l'action de *penser*. *Penser*, au contraire, a la forme active du verbe : il désigne l'action, l'opération, l'efficacité, la cause productive. Aussi le *penser* a-t-il une activité et une efficacité particulière; c'est le travail et le tourment de l'esprit : il le tient et pensant et pensif; il l'attache à ses *pensées*, et le mène de l'une à l'autre.

Avec des *pensées* on est pensant; avec des *pensers* on est pensif.

Les *pensées* inspirées et entretenues par une douce rêverie, par un tendre souvenir, par un sentiment affectueux, sont des *pensers*, et ces *pensers* nourrissent la rêverie.

L'amour vous tient dans d'éternelles *pensées*, et ces *pensers* sont une de ses plus douces jouissances.

Nous nous consumons en *pensées* plutôt tristes qu'agréables. A la grande douleur succèdent de mélancoliques *pensers* qu'on aime mieux que la joie. (R.)

Penser s'emploie encore en métaphysique pour exprimer d'une manière absolue la faculté de penser. Quel est l'homme sur la terre qui peut assurer, sans une impiété absurde, qu'il est impossible à Dieu de donner à la matière le sentiment et le *penser*? (Voltaire.) (V. F.)

1029. Pensée, Perception, Sensation, Conscience, Idée, Notion.

Ce n'est pas moi qui présente ces termes comme synonymes; je les trouve associés de la sorte et avec *opération de l'esprit* (définition particulière d'un mot) dans le XIe volume de l'ancienne Encyclopédie : je les rapporte pour examiner les explications qu'on en donne.

« Tous ces termes, dit l'auteur de l'article, semblent être synonymes, du moins à des esprits superficiels et paresseux, qui les emploient indifféremment dans leur façon de s'expliquer : mais comme il n'y a point de mots absolument synonymes, et qu'ils ne le sont tout au plus que par la ressemblance que produit en eux l'idée générale qui leur est commune à tous, je vais marquer leur différence délicate, c'est-à-dire la manière dont chacun diversifie une idée principale par l'idée accessoire qui lui constitue un caractère propre et singulier. Cette idée principale est celle de la *pensée*; et les idées accessoires

qui les distinguent, en sorte qu'ils ne sont point parfaitement synonymes, en sont les diverses nuances. » Je doute que mes lecteurs aperçoivent une grande synonymie entre tous ces mots divers, et que personne les confonde au point de dire, par exemple, *sensation* pour *idée*, ou *notion* pour *conscience*. Quoi qu'il en soit, en examinant les idées de l'auteur, je me bornerai à y ramener ou à y opposer les *notions* simples, communes et usitées de ces termes, métaphysiquement pris, sans m'embarrasser ni des sens particuliers que chaque école peut leur donner dans son langage, ni des acceptions détournées qu'il a plu à l'usage de leur attribuer. Je traite de la langue que tout le monde parle, et que nous devons tous entendre.

« On peut regarder le mot *pensée* comme celui qui exprime toutes les opérations de l'âme : ainsi j'appellerai *pensée* tout ce que l'âme éprouve, soit par des impressions étrangères, soit par l'usage qu'elle fait de sa réflexion; et *opération* la *pensée*, en tant qu'elle est propre à produire quelque changement dans l'âme, et, par ce moyen, à l'éclairer et à la guider. »

Tous ces termes annoncent des modifications de l'âme. La *pensée* est l'*opération* propre de l'esprit. L'âme pense et sent : le cœur sent et l'esprit pense. A mettre une différence entre la *pensée* et l'*opération* de l'esprit, il faut dire que *pensée* ne présente qu'un acte pur et simple, et qu'*opération* indique une action, un travail de l'esprit.

« J'appelle *perception* l'impression qui se produit en nous par la présence des objets. »

La *perception* est, pour ainsi dire, la vision de l'objet présent qui, par l'impression qu'il fait sur l'entendement, s'en fait *apercevoir* et connaître. *Apercevoir* n'est pas simplement *recevoir* les impressions des objets, c'est encore les leur rapporter comme à leur cause ou à leur source. Cette dernière opération suppose manifestement la réflexion d'après l'impression reçue.

« J'appelle *sensation* cette même impression qui se produit en nous, en tant qu'elle vient par les sens. »

La *sensation* est la *perception* excitée dans l'âme par la force des impressions produites sur nos *sens* ou sur les organes du corps, à la présence des objets extérieurs et sensibles. La *sensation* est donc une sorte de *perception* matérielle. Il y a des *perceptions* purement intellectuelles, telles que celles des objets spirituels, des choses abstraites, des *notions* générales, des objets moraux : elles appartiennent à l'entendement pur, et l'esprit n'a pas besoin de s'en former des images corporelles. La *sensation* va donc, pour ainsi dire, à l'âme par le sens; car c'est l'âme qui sent, et non le corps. La *sensation* est dans l'âme, qui en éprouve de la douleur, du plaisir ou tout autre sentiment, en même temps qu'il s'y forme des *perceptions* corporelles.

« J'appelle *conscience* la connaissance qu'on prend des objets. »

En métaphysique, la *conscience* est le sentiment intérieur que nous avons des objets, sans en avoir reçu l'idée par une impression étrangère. Nous avons le sentiment intérieur de notre existence, de nos pensées, de notre liberté, sans qu'on nous en donne l'*idée*.

Nous n'avons la connaissance des objets étrangers que par les idées que nos impressions nous en donnent : cette connaissance est une *perception* acquise, ce sentiment est *conscience*. En morale, la *conscience* est le sentiment intérieur de ce qui est bien et de ce qui est mal. Il est des objets dont nous jugeons bien sans réflexion, comme par instinct, mais par sentiment, par ce sentiment intérieur qui fait la *conscience*. La *conscience* est donc avec raison regardée comme un *sens intime*.

Ceci donne la différence propre de la *sensation* (1) et du *sentiment*. Le *sen-*

(1) Voyez le synonyme de l'abbé Girard, *sentiment, sensation, perception*.

timent appartient à cette espèce de sens intime; et la *sensation* est dans la dépendance des sens corporels. Le *sentiment* est en nous comme une modification de l'âme, comme une chose qui nous est propre : la *sensation* vient du dehors, elle va dans l'âme porter une *idée* ou réveiller quelque *sentiment*. Le *sentiment* est à l'âme comme la *pensée* qu'elle produit : la *sensation* est à l'âme comme l'*idée* qu'elle reçoit. Vous voyez un enfant dans quelque danger, une *sensation* pénible vous trouble, et un *sentiment* impétueux vous fait voler à son secours. La *sensation* est passive et toujours passagère : le *sentiment* est actif et souvent très-durable. La *sensation* est proprement physique; mais le *sentiment* est moral. Les *sensations* ne sont que des accidents; les *sensations* forment nos affections, nos passions, nos vertus, nos vices, notre naturel, notre caractère, nos mœurs, notre bonheur ou notre malheur. Reprenons.

« J'appelle *idée* la connaissance qu'on prend des objets comme image. »

L'*idée* est, en effet, selon le sens propre du mot l'image, la représentation des objets, intimement unie à l'âme ou gravée dans son entendement. C'est par l'*idée* ou la représentation immédiate des choses, que l'esprit les aperçoit et les reconnaît : c'est par cette *idée*, conservée dans la mémoire, que la mémoire nous les rappelle.

« J'appelle *notion* toute *idée* qui est notre propre ouvrage. »

Toute *idée* qui est notre propre ouvrage est notre *pensée*, et non pas une *notion*. L'*idée* représente l'objet; la *notion* en représente quelques détails. Si l'*idée*, dit Leibnitz, représente ce qu'un objet a de commun avec les autres individus de son espèce, c'est alors une *notion*; et, en effet, elle en considère et compare alors les qualités communes. La *notion* déploie l'*idée* de la chose, mais d'une manière succincte et imparfaite.

Après ces *notions*, un peu hasardées, notre auteur continue :

« On ne peut, dit-il, prendre indifféremment ces termes l'un pour l'autre, qu'autant qu'on n'a besoin que de l'idée principale qu'ils signifient. » Ces cas sont rares, et il n'y en a peut-être point où tel de ces mots puisse être employé pour tel autre; comme *conscience* pour *sensation* : et l'auteur le reconnaît lui-même tout aussitôt.

« On peut, dit-il, appeler les *idées* simples indifféremment *perceptions* ou *idées*; mais on ne doit point les appeler *notions*, parce qu'elles ne sont pas l'ouvrage de l'esprit. On ne doit pas dire la *notion* du blanc; il faut dire la *perception* du blanc. »

On ne dit pas la *notion* du blanc, parce que l'*idée* du blanc est une idée simple et première qui ne s'analyse pas; et la *notion* est un essai d'analyse. On ne dit pas non plus la *pensée* du blanc, quoique, selon l'auteur, la *pensée* soit tout ce que l'âme éprouve. Ainsi, ce n'est point parce que la *notion* est l'ouvrage de l'esprit, qu'on ne dira pas la *notion* au lieu de la *perception* ou l'*idée* du blanc.

On dira indifféremment *perception* ou *idée*, lorsque leur différence n'influera pas sur le sens de la proposition; ce qui arrive assez souvent. Mais s'il existe entre ces termes une différence, il est des cas où l'un des deux ne peut pas être mis à la place de l'autre sans entraîner une confusion et une erreur. Selon l'auteur, la *perception* est l'impression, et l'*idée* est l'image : or l'impression diffère manifestement de l'image imprimée. Dans la réalité, la *perception* est l'action d'apercevoir; or cette action doit être quelquefois nécessairement distinguée de l'image imprimée dans l'esprit, c'est-à-dire de l'*idée*. La *perception* suppose l'objet présent à l'esprit, elle suppose que l'esprit le considère : il n'en est pas de même de l'*idée*; elle reste gravée dans l'esprit sans que l'objet lui soit présent, sans que son *image* lui soit présente. L'esprit a la *perception* de l'objet par le moyen de l'*idée*; et il a souvent l'*idée* de l'objet sans en avoir la *perception* actuelle. Enfin, on ne dira jamais que la *perception* représente les objets; on ne dira jamais que l'*idée* les aperçoive; donc il ne faut

pas appeler indistinctement *idées* ou *perceptions*, les *idées* mêmes simples.

Nous dirons également des *idées* ou des *perceptions* claires ou obscures, distinctes ou confuses, simples ou complexes, parce qu'il ne s'agit ici que de considérer des qualités communes aux *idées* et aux *perceptions*, sans aucun égard à l'attention que l'esprit peut leur donner, et à la manière dont il peut les envisager. Nous dirons encore que l'esprit forme, avec ses *perceptions* ou ses *idées* combinées, des jugements et des raisonnements; car il est évident que l'esprit donne alors à l'*idée* l'attention que la *perception* exige. Mais s'il faut exprimer formellement cette attention, c'est de la *perception* et non de l'*idée* qu'on parlera.

« Les *notions*, à leur tour, continue l'auteur, peuvent être considérées comme images; on peut, par conséquent, leur donner le nom d'*idées*, mais jamais celui de *perceptions*; ce serait faire entendre qu'elles ne sont pas notre ouvrage : on peut dire la *notion* de la hardiesse, et non la *perception* de la hardiesse : ou si l'on veut faire usage de ce terme, il faut dire les *perceptions* qui composent la *notion* de la hardiesse. »

Notre métaphysicien revient toujours à son idée que la *notion* est notre propre ouvrage, tandis que les *idées* et les *perceptions* sont produites en nous. Mais il y a des *notions*, comme des *idées* ou des *perceptions*, reçues et acquises. La *notion* peut être considérée comme une image; elle est même un petit tableau, puisqu'elle expose divers traits de la chose. La *notion* peut donc s'appeler *idée*; mais moins parce que ce dernier mot signifie image, que parce que, dans une acception secondaire, une *idée* se prend pour un court exposé, ou pour un assemblage de rapports considérés dans la chose : ainsi l'on donne une *idée*, un petit précis, une légère notice d'une affaire.

Quant à *perception*, il ne se dit pas pour *notion*, parce que la *perception* ne se présente que comme une *idée* simple, au lieu que la *notion* comprend plusieurs *idées*, et parce que la *perception* n'est que la vue de l'objet qui se fait connaître à nous; tandis que la *notion* en est une connaissance distincte et détaillée qui le fait mieux connaître. Si les *perceptions* composent, comme on le dit, la *notion* de la hardiesse, il est évident qu'on a des *perceptions* de la hardiesse, et que la *notion* n'en est qu'un assemblage.

Enfin, l'article de l'*Encyclopédie* est terminé par cette observation : « Une chose qu'il faut encore remarquer sur les mots d'*idée* et de *notion*, c'est que le premier signifie une *perception* considérée comme image; et le second, une *idée* que l'esprit a lui-même formée : les *idées* et les *notions* ne peuvent appartenir qu'aux êtres qui sont capables de réflexion; quant aux bêtes, si tant est qu'elles *pensent*, et qu'elles ne soient point de purs automates, elles n'ont que des *sensations* et des *perceptions*; et ce qui devient pour elle une *perception*, devient *idée* à notre égard, par la réflexion que nous faisons que cette *perception* représente quelque chose. »

S'il est vrai que les bêtes n'aient pas de *notions*, puisque les *notions* entraînent des réflexions, des comparaisons, des jugements, je demande pourquoi l'auteur refuse nettement des *idées* aux animaux, quand il n'ose leur refuser des *pensées*? Pourquoi il leur refuse des *idées*, sous prétexte qu'elles sont des images, pendant que les corps mêmes retracent des images? Pourquoi il leur refuse des *idées*, quand il leur accorde des *perceptions* qui ne font apercevoir les objets que par des *idées* ou des images? (R.)

1030. Penser, Songer, Rêver.

On *pense* tranquillement et avec ordre pour connaître son objet. On *songe* avec plus d'inquiétude et sans suite, pour parvenir à ce qu'on souhaite. On *rêve* d'une manière abstraite et profonde pour s'occuper agréablement.

Le philosophe *pense* à l'arrangement de son système : l'homme embarrassé

d'affaires *songe* aux expédients pour en sortir : l'amant solitaire *rêve* à ses amours.

Le plaisir de *rêver* est peut-être le plus doux, mais le moins utile et le moins raisonnable de tous.

J'ai souvent remarqué que les choses obscures ne paraissent claires qu'à ceux qui ne savent pas *penser* nettement; ils entendent tout sans pouvoir rien expliquer. Est-il sage de *songer* aux besoins de l'avenir d'une manière qui fasse perdre la jouissance des biens présents? (G.)

L'homme qui *pense* a l'esprit appliqué à une chose.

L'homme qui *songe* a une chose qui l'occupe, soit que volontairement il en rappelle l'idée, soit que cette idée l'obsède malgré lui.

L'homme qui *rêve* est absorbé, abstrait dans une idée.

L'application sérieuse de l'esprit, l'occupation ou l'obsession de l'esprit, l'abstraction de l'esprit, voilà ce que nous montrent ces trois verbes.

L'homme qui *pense* n'aime pas à être distrait; celui qui *songe* revient toujours, de bon gré ou malgré lui, à son objet; celui qui *rêve* ne saurait être distrait, puisqu'il est abstrait; c'est-à-dire distrait de tout, excepté de l'objet de ses rêveries.

Penser est un acte naturel de l'esprit; tout le monde *pense* plus ou moins. Les Anglais *pensent* trop, les Français ne *pensent* pas d'ordinaire assez. (Saint-Évremond.) Il *pense* et il parle tout à la fois; mais la chose dont il parle est rarement celle à laquelle il *pense*. (La Bruyère.)

Songer, c'est être occupé, s'inquiéter d'une chose.

On *pense* pour connaître; on *songe* pour agir.

Suivant les personnes qu'il rencontre, le faux dévot se met à genoux et il prie, ou il ne *songe* ni à se mettre à genoux, ni à prier. (La Bruyère.) Ce n'était plus cet ardent vainqueur qui semblait vouloir tout emporter; c'était une douceur, c'était une charité qui *songeait* à gagner les cœurs. (Bossuet.) Pendant que le parlement d'Angleterre *songe* à congédier l'armée, cette armée toute indépendante réforme elle-même à sa mode le parlement. (Bossuet.) Le parlement se disposait à agir. Mais quand « Gand tombe avant qu'on *pense* à le munir (Bossuet), » l'idée même d'agir n'est pas venue à l'esprit.

Qui *pense* à se marier, en conçoit l'idée; qui y *songe*, *pense* à l'exécution.

Le distrait de Regnard jette la montre pour le tabac, et dit : « Je n'y *pensais* pas. » Le distrait de La Bruyère « ne *songeant* plus ni à l'heure » qu'il a demandée, « ni à la montre, la jette dans la rivière. » Il a oublié ce qui l'intéressait tout à l'heure.

On dit *penser* sérieusement à une chose; on ne *songe* que sérieusement

songer, alors même qu'il n'ajoute pas les idées accessoires et particulières que nous avons indiquées, renchérit sur *penser*.

Qui ne *pense* qu'à soi oublie les autres; qui ne *songe* qu'à soi écrase les autres s'ils gênent son avancement.

Quelques synonymistes ont prétendu qu'on *pensait* au passé et qu'on *songeait* à l'avenir. C'est une assertion un peu téméraire, ne serait-ce qu'en présence de ce vers de Racine :

Songe, songe Céphise, à cette nuit cruelle,
Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle.

Rêver, c'est *penser* uniquement à une chose. Les amants se plaisent à *rêver* dans un lieu solitaire pour entretenir leurs *pensées*. (Trévoux.)

Rêvant à son malheur tout le long du voyage. (La Fontaine.)

C'est *penser* à certaines choses mal à propos. *Rêver* dans l'église à Dieu et à ses affaires. (La Bruyère.) De là être distrait :

..... Il *rêve*, il est distrait. (Regnard.)

Il parle, il *rêve*, il reprend la parole. (La Bruyère.)

C'est encore *penser* à des niaiseries, à des chimères :

Il *rêve* fort à rien..... (Regnard.)

On n'étudie plus, on n'observe plus : on *rêve*. (J.-J. Rousseau.)

C'est se laisser aller aux fantaisies de son esprit. La fatigue même de *penser* me devient chaque jour plus pénible. J'aime à *rêver*, mais librement, en laissant errer ma tête et sans m'asservir à aucun sujet. (J.-J. Rousseau.)

C'est enfin *penser* longtemps à une chose, la chercher longtemps :

Ma main sans que j'y *rêve* écrira Raumaville...
Dès que j'y veux *rêver* ma veine est aux abois. (Boileau.)

(Voir l'article de Roubaud, *Songer à, penser à.*) (V. F.)

1031. Penseur, Méditatif, Pensif, Rêveur.

Un *penseur* est un homme d'une grande force et d'une grande habitude de pensée; un esprit *méditatif* est un esprit porté à la méditation : on n'est *pensif* qu'au moment où une pensée occupe ; *rêveur*, qu'au moment où on se livre à la rêverie.

L'air *rêveur* donne à la physionomie quelque chose de vague et de distrait; l'air *pensif*, quelque chose de sérieux et de préoccupé. M. Delille, en peignant la Mélancolie, a dit :

..... L'astre du soir la voit souvent *rêveuse*
Regarder tendrement sa lumière amoureuse.

Et plus loin :

Pensive, et sur sa main laissant tomber sa tête,
Un tendre souvenir est sa plus douce fête.
(*L'Imag.*, chant. III.)

Un *penseur* est rarement *pensif* ou *rêveur* : sa physionomie annonce ordinairement la liberté d'esprit, qui résulte de la facilité et de la netteté de ses pensées. Le silence d'un esprit *méditatif* marque la réflexion et non la préoccupation : habitué à la méditation, il s'y livre sans fatigue et s'y arrache sans peine.

Un *penseur* ne s'attache ordinairement qu'à des idées générales et à de grands objets : un esprit *méditatif* trouve partout des sujets de méditations qui le ramènent à des idées importantes. Un projet qui occupe l'esprit rend *pensif*; un sentiment qui remplit l'âme et l'imagination rend *rêveur*.

La crainte rend *pensif*; l'espérance, mêlée de crainte, peut rendre *rêveur* : les souvenirs rendent *rêveur*, le passé semble le domaine de la *rêverie*. (F. G.)

1032. Perçant, Pénétrant.

Le mot de *perçant* tient de la force de la lumière et du coup d'œil; celui de *pénétrant* tient de la force de l'attention et de la réflexion. Un esprit *perçant* voit les choses au travers des voiles dont on les couvre : il est difficile de lui cacher la vérité; il ne se laisse pas tromper. Un esprit *pénétrant* approfondit les choses sans s'arrêter à la superficie : il n'est pas aisé de lui donner le change; il ne se laisse point amuser. (G.)

1033. Périphrase, Circonlocution.

La *périphrase*, et de même la *circonlocution*, consiste à dire en plus de paroles ce qu'on aurait pu dire en moins, selon la définition de Quintilien.

La *périphrase* suppose la *phrase* : or nous entendons par *phrase* une proposition composée de divers termes, et qui forme un sens. La *circonlocution* suppose la *locution*; et nous entendons par *locution*, une certaine manière de s'exprimer qui a quelque chose de particulier. Ainsi la *périphrase* devrait naturellement rouler sur une proposition entière, et la *circonlocution*, sur une expression quelconque. Par *circonlocution*, vous appellerez Louis XII, *le père du peuple*; Alexandre, *le vainqueur de Darius* : ce n'est pas là une *phrase*. Par *périphrase*, vous direz que le *soleil sort des bras de Thétys*, ou qu'*il se replonge dans l'Océan*, pour dire qu'il se lève ou qu'il se couche : chacune de ces propositions a un sens complet. Cette différence est dans les termes, quoiqu'on n'y ait point d'égard; car, ainsi que l'observe Dumarsais, la *périphrase* tient aussi la place d'un mot, quoique ce soit plutôt l'office de la *circonlocution* (1).

Périphrase est proprement un terme de rhétorique : la *périphrase* est une figure par laquelle, à l'expression simple d'une idée, vous substituez une description ou une expression plus développée, pour rendre le discours plus agréable, plus noble, plus sensible, plus frappant, plus intéressant, plus pittoresque. *Circonlocution* est un terme plus simple : la *circonlocution* sera plutôt une expression détournée, développée et substituée à l'expression naturelle, sans art, ou moins par art et avec une intention oratoire ou poétique, que par nécessité, par convenance, pour la commodité, pour l'utilité, soit parce qu'on n'a pas le mot ou l'expression propre, soit parce qu'il est propre de s'en abstenir, soit parce qu'il s'agit de faciliter l'intelligence des choses. La *circonlocution* serait donc la *périphrase* commune, familière, sans prétention de style et de recherche dans l'élocution : la *périphrase* serait donc la *circonlocution* oratoire ou poétique, faite pour embellir ou relever le discours.

Dans la conversation ordinaire, nous usons de *circonlocutions* pour faire entendre ce que nous ne voulons pas ou ne pouvons pas dire d'une manière expresse; et ces détours ne s'appellent pas des *périphrases*. Mais vous appelez *périphrases* des *circonlocutions* inutiles, superflues, étudiées, affectées, opposées à la simplicité naturelle de la conversation. Ainsi la *circonlocution* sert plutôt à voiler, déguiser, à affaiblir ou adoucir, par une manière détournée, ce que la *périphrase* a plutôt pour objet de développer, d'éclairer ou de renforcer, et d'étaler par une exposition plus circonstanciée et plus frappante. (R.)

---

(1) Malgré Roubaud, l'usage a été le plus fort, et c'est user de *périphrase* que de dire, au lieu de Louis XII : le père du peuple. Dans les mots composés, les mots simples qui servent à les former ne gardent pas leur sens propre dans toute la rigueur. Du reste, la différence de sens entre *périphrase* et *circonlocution*, très-clairement établie dans le paragraphe suivant, vient non pas de la différence entre *phrase* et *locution*, mais de ce que *périphrase* est tiré du grec et *circonlocution* du latin; le premier est resté noble et technique, le second usuel et familier. (V. F.)

1034. Perméable, Pénétrable.

Ces deux termes appartiennent au langage didactique de la physique, et se disent de tout corps dont l'existence n'exclurait pas la coexistence d'un autre corps dans le même espace ; mais ils s'entendent dans des sens différents.

Un corps est *perméable* lorsque ses pores sont capables de laisser le passage à quelque autre corps ; c'est ainsi qu'un corps transparent est *perméable* à la lumière.

Un corps serait *pénétrable*, si le même espace qu'il occuperait tout entier pouvait encore admettre un autre corps sans déplacer le premier.

Il est aisé de voir que la *pénétrabilité* est une qualité purement hypothétique, imaginée par le péripatétisme, pour ne pas rester court sur les phénomènes crus trop légèrement, ou trop difficiles à expliquer ; elle implique contradiction. Les corps sont *perméables* à d'autres corps ; cela est attesté en mille manières par les faits naturels et par les expériences de l'art : mais les corps sont *impénétrables* les uns à l'égard des autres. (B.)

1035. Perpétuel, Continuel, Éternel, Immortel, Sempiternel.

Perpétuel, appliqué au temps, à la durée, désigne proprement l'action de traverser, pour ainsi dire, toute l'étendue du temps, d'aller toujours, de ne pas finir.

Continuel marque proprement l'action qui se fait avec tenue, suite, constance, sans relâche, sans interruption, ce à quoi on tient la main et longtemps, qui ne cesse pas.

Éternel désigne l'état, la qualité de ce qui est de tout temps, en tout temps, dans tous les temps. Mais ce mot ne signifierait-il pas plutôt l'*être*, celui qui *est*, celui qui est même avant et après les temps? car l'Éternel, proprement dit, n'a pas commencé d'être.

Immortel. Il marque la qualité de ce qui ne meurt pas, de ce qui vit toujours.

Sempiternel. Ce mot qualifie ce qui est à jamais, ce qui existe toujours, ce qui ne s'évanouira pas.

Ainsi *perpétuel* désigne le cours et la durée d'une chose qui va ou qui revient toujours ; *continuel*, le cours ou la durée prolongée d'une chose qui ne s'arrête pas, ou une suite longue de choses qui se succèdent rapidement : *éternel*, la durée de l'objet qui n'a ni commencement ni fin, ou du moins qui n'a point de fin : *immortel*, la durée de l'être qui ne meurt pas ou ne passe pas : *sempiternel*, la durée de la chose qui existe toujours ou qui ne périra pas.

Par la valeur propre des termes, *perpétuel* et *continuel* expriment une action ou un cours de choses, avec cette différence que *perpétuel* exclut toute borne à la durée de la chose dans l'avenir, et que *continuel* marque une chose commencée et suivie, sans rien déterminer sur sa durée future. *Éternel*, *immortel*, *sempiternel*, ne font proprement qu'annoncer un état permanent et illimité dans sa durée ; mais avec cette différence qu'*éternel* exprime littéralement la durée du temps ; *immortel*, la durée de la vie ; *sempiternel*, la durée de l'existence. Dans un sens strict, *éternel* exclut un commencement, de même qu'une fin, *immortel* et *sempiternel* font abstraction du commencement.

Le mot *perpétuel* n'exclut ni n'exige la continuation rigoureuse et absolue, sans interruption et sans intermission : ainsi nous disons également le *mouvement perpétuel* (et il ne cesse jamais), et des *rentes perpétuelles* (et elles ne font que revenir à certaines époques).

Le mot *continuel* ne souffre point d'interruption, ou il veut une succession rapide sans autres accessoires : ainsi, des pluies sont longues et *continuelles*, dans une saison, mais à la fin elles cessent. Si des maux *continuels*, ou qui ne laissent point de relâche, duraient toujours, ils seraient *perpétuels*.

Le mot *éternel* réunit les idées de *continuité* et de *perpétuité*, toujours avec

une idée plus ou moins sévère et même effrayante; ou plutôt il emporte toute la *continuité* et la *perpétuité* du temps : c'est dans ce dernier sens que Dieu est *éternel*; dans un autre sens, les peines de l'enfer sont *éternelles*, ou sans cesse et sans fin.

Le mot *immortel* marque la sorte d'éternité de l'être vivant ou d'un être personnifié, et de tout objet à qui l'on attribue la vie : l'âme est *immortelle*; la gloire qui ne passe point, qui vit dans la mémoire des hommes, est *immortelle*, etc.

Le mot *sempiternel* rappelle une sorte d'éternité successive qui parcourt, comme par degrés, toute la suite des temps, pour ainsi dire, jour par jour, tous les jours, toujours (*semper*), pour ne jamais finir; mais ce mot, purement latin, n'est point usité, et il ne se dit qu'en raillant, d'une femme très-vieille, et qui, ce semble, ne peut mourir.

Ces termes se relâchent de leur sévérité, et ne marquent souvent qu'une durée, ou un temps plus ou moins long. Ainsi un supérieur de couvent est *perpétuel*, lorsqu'il l'est pour sa vie; et on érige des monuments *perpétuels* qui durent tant qu'ils peuvent : des plaintes très-longues et très-fréquentes sont *continuelles* : ce qui dure outre mesure, contre notre attente ou l'ordre commun, de manière à fatiguer, à excéder, est *éternel* : ce qui mérite ou laisse une longue et glorieuse mémoire est *immortel* : la personne qui passe les bornes de la vie, et qu'on semble ennuyé de voir vivre, est *sempiternelle*. Ces applications en disent assez pour que le lecteur distingue aisément ce qui se prend en bonne ou mauvaise part. (R.)

Il y a à observer, après l'article de Roubaud, que *perpétuel*, latin : *perpetuus*, qui dure toujours, n'exprime la persistance de la durée que pendant un espace de temps limité, restreint. C'est en cela qu'il diffère d'*éternel*, qui n'a pas eu de commencement, ou au moins, n'aura pas de fin. Une rente *perpétuelle* n'est pas *éternelle* : elle a eu un commencement. Le roi Charles VII imposa la taille, qui depuis ce temps-là a été *perpétuelle*. (Bossuet). Une prison *perpétuelle* (Bernardin de Saint-Pierre), un exil *perpétuel* (Académie), cessent avec la fin de la vie du condamné.

Continuel, latin : *continuus*, qui se tient, se succède sans interruption, ne marque pas plus que *perpétuel* la durée absolue, mais la durée sans interruption pendant un certain temps, ou plutôt la répétition fréquente d'un même fait, d'une même action. Un père de famille, qui se plaît dans sa maison, a, pour prix des soins *continuels* qu'il s'y donne, la *continuelle* jouissance des plus doux sentiments de la nature. (J.-J. Rousseau). La jeunesse est une ivresse *continuelle*. (La Rochefoucauld.) Les morts et les vivants se rempla-

ment d'amertume qui nous fait regarder nos peines comme *éternelles* (J.-J. Rousseau). Un amour *éternel*. (Idem.)

Les discours *éternels* de sagesse et d'honneur. (Molière.)

L'exagération le rend même comique :

..... Il est oncle *éternel*. (Regnard.)

Il n'y a rien à ajouter à ce que dit Roubaud, d'*immortel* et de *sempiternel*. (V. F.)

1036. Persévérer, Persister.

Persévérer signifie continuer avec attache, ou plutôt poursuivre, avec une longue constance, ce qu'on avait commencé et même continué. *Persister* signifie soutenir avec attachement, et confirmer avec une ferme assurance, ce qu'on a décidé ou résolu.

Persévérer se dit proprement des actions et de la conduite ; *persister*, des opinions et de la volonté. C'est dans la pratique ou l'exercice d'une chose, dans le bien ou dans le mal, dans un genre d'occupations ou de vie, qu'on *persévère* : c'est dans son sentiment ou dans son dire, dans sa détermination ou dans sa résolution, dans sa manière de penser ou de vouloir, qu'on *persiste*.

Vous ne *persistez* pas dans le travail ou l'étude; vous y *persévérez* : vous *persistez* dans votre déposition ; et vous n'y *persévérez* qu'autant qu'il est question d'actes répétés ou d'affirmations multipliées. Pour *persévérer*, il faut toujours agir de même, sans se démentir ; pour *persister*, il n'y a qu'à demeurer ferme, sans varier. Celui qui *persévère* dans sa révolte se comporte toujours en rebelle ; il faut l'arrêter dans sa marche : celui qui *persiste* dans sa révolte y est fermement attaché ; il faudrait changer ses sentiments.

J'ai dit que *persévérer* marquait l'attache, je veux dire une assiduité soutenue : j'ai dit que *persister* marquait l'attachement, je veux dire une volonté ferme. Il suffit d'un acte de récolement pour qu'un témoin *persiste* dans sa déposition : il faut une suite d'épreuves pour qu'un fidèle soit censé *persévérer* dans sa foi. On *persévère* par l'habitude de faire, et c'est ce qui demande une longue constance : on *persiste* par la force de la résolution, et c'est ce qui annonce la fermeté. On commence à pratiquer la vertu par amour-propre ; on continue par honneur ; on *persévère* par habitude. (Charron.)

Dans son aveuglement croyez-vous qu'il *persiste*. (Corneille.)

A *persévérer*, on arrive à son but : à *persister*, on demeure dans le même état. Rien ne résiste à celui qui *persévère* : celui qui *persiste* résiste à tout. Celui qui *persévèrera* jusqu'à la fin sera sauvé. (R.)

1037. Personnage, Rôle.

Ces deux termes désignent également l'objet d'une représentation, soit sur la scène, soit dans le monde.

Le terme de *personnage* est plus relatif au caractère de l'objet représenté ; celui de *rôle*, à l'art qu'exige la représentation : le choix des épithètes dont ils s'accommodent dépend de cette distinction.

Un *personnage* est considérable ou peu important ; noble ou bas, principal ou subordonné, grand ou petit, intéressant ou froid, amoureux, ambitieux, fier, etc. Un *rôle* est aisé ou difficile, soutenu ou démenti, rendu avec intelligence et avec feu, estropié ou exécuté maussadement.

C'est au poëte à décider les *personnages* et à les caractériser ; c'est à l'acteur à choisir son *rôle*, à l'étudier et à le bien rendre.

Il est presque impossible à un méchant de faire longtemps, sans se démentir, le *rôle* d'homme de bien : ce *rôle* est trop difficile pour lui, parce qu'il le tiendrait dans une contrainte d'autant plus gênante que l'acteur est plus loin de ressembler au *personnage* qu'il veut jouer. (B.)

Il n'est pas étonnant que ces deux mots aient été souvent employés l'un pour l'autre, et par les meilleurs auteurs, par Molière entre autres (voir l'*Impromptu de Versailles*, scène Ire), puisque le *personnage*, en parlant, en agissant, fait le *rôle*, et que le *rôle* est ce qu'a à dire ou à faire le *personnage*.

Personnage vient de personne, latin : *persona*. Le *personnage* est une personne de théâtre, ou plutôt une personne qui est sur un théâtre, qui est en vue, en représentation.

Se croire un *personnage* est fort commun en France. (La Fontaine.)

Les *personnages* d'une pièce de théâtre sont les hommes et les femmes qui paraissent et agissent dans cette pièce. Une pièce à trois *personnages*.

Eschyle dans le chœur jeta les *personnages*. (Boileau.)

L'auteur dramatique prend ses *personnages*, tantôt dans l'histoire, tantôt dans son imagination. L'auteur à qui je dois l'heureux *personnage* d'Ériphyle. (Racine.) Cette Aricie n'est point un *personnage* de mon invention. (Idem.) Tous les *personnages* qu'il représente sont des *personnages* en l'air. (Molière.) Les *personnages* se distinguent entre eux, soit par leur état, qui est ou bas ou élevé, soit par leur caractère, et *personnage* est quelquefois synonyme de caractère : le caractère de Phèdre, le *personnage* d'Hippolyte, (Racine, Préface de *Phèdre*.) Vous faites le poëte, et vous devez vous remplir la tête de ce *personnage*, dit Molière à Du Croisy, auquel il explique aussitôt le caractère et les manières du poëte ridicule.

Le *rôle* d'un acteur est ce qu'il a à dire, à faire. Tenir son *rôle* à la main. Nous ne savons pas nos *rôles*. (Molière.) Répéter ou repasser son *rôle*.

Mais l'acteur, en jouant un *rôle*, représente un *personnage*; de là vient la confusion, et Molière a pu dire : Je ne me souviens pas d'un mot de mon *personnage*. Je m'acquitterai fort mal de mon *personnage*.

Mais le *personnage* d'un acteur est la personne que représente l'acteur, et son *rôle* est ce qu'il dit ou fait au nom de son *personnage*. Vous faites voir que vous êtes excellente comédienne, de bien représenter un *personnage* qui est si contraire à votre humeur. (Molière.) Tâchez de bien prendre le caractère de vos *rôles*, et de vous figurer que vous êtes ce que (c'est-à-dire le *personnage* que) vous représentez.

Ainsi le *personnage* laisse oublier l'acteur, qui doit disparaître pour ne montrer que le *personnage*, et le *rôle* appelle l'attention sur l'acteur qui doit bien remplir le sien. Vous faites le même *personnage* que dans la *Critique*... Je crois que vous ne vous acquitterez pas mal de ce *rôle*. (Molière.) Prenez garde de bien représenter (répéter) avec moi votre *rôle* de marquis. (Idem.)

Le *personnage* d'un *rôle* serait le caractère peint dans ce *rôle*.

Le *rôle* d'un *personnage* est ce que fait ou dit le *personnage*, la place qu'il occupe dans la pièce. Un héros qui ne joue d'autre *rôle* que celui d'être aimé ou d'aimer ne peut jamais émouvoir; il cesse dès lors d'être un *personnage* de tragédie. (Voltaire.) La Fontaine dit que dans son ouvrage, ample comédie à cent actes divers,

Hommes, dieux, animaux, tout y fait quelque *rôle*.

Et Chamfort remarque : C'est en effet comme de vrais *personnages* dramatiques qu'il faut les considérer.

Contrefaire un comédien, dit Molière, dans un *rôle* comique, ce n'est pas le peindre lui-même; c'est peindre d'après lui les *personnages* qu'il représente, et se servir des mêmes traits qu'il est obligé d'employer aux différents tableaux des caractères ridicules qu'il imite d'après nature; mais contrefaire un comédien dans des *rôles* sérieux, c'est le peindre par des défauts qui sont entièrement de lui, puisque ces sortes de *personnages* ne veulent ni les gestes, ni le ton de voix ridicules dans lesquels on le reconnaît. (*Impromptu de Versailles*.)

Les *rôles* d'une pièce font l'intrigue, les *personnages* sont les caractères.

Quand on juge les *personnages* d'une pièce, on emploie le mot *rôle*, soit pour exprimer la conduite qu'y tient tel *personnage*, soit, en parlant des caractères mêmes, pour en marquer le mérite au point de vue dramatique : Ce *rôle* me paraît d'autant plus admirable qu'il se trouve dans la seule tragédie où l'on pouvait l'introduire, et qu'il aurait été déplacé partout ailleurs. (VOLTAIRE.)

On dit ordinairement : il y a dans cette pièce un *rôle* de marquis, un *rôle* d'amoureux, un *rôle* de coquette, etc. Mais s'il s'agit de l'état même, de la qualité des *personnages*, c'est ce dernier mot qu'il vaudra mieux employer. Quoiqu'il y ait dans la pièce des *personnages* d'hommes, ces *personnages* n'ont pas laissé d'être représentés par des filles avec toute la bienséance de leur sexe. (RACINE.)

Quand il ne s'agit plus de comédie, je veux dire, du moins, quand le théâtre est le monde, ces différences subsistent.

Nous avons dit, en définissant *personnage*, que ce mot donnait toujours l'idée de la représentation. Le *personnage*, c'est l'extérieur, le rang, tout ce qui se voit, se remarque.

Sur le théâtre du monde, nous sommes tous acteurs; nous avons donc tous un *rôle*, et nous représentons un *personnage* qui est bas ou élevé, grand ou petit, noble ou ridicule. C'est votre fait de jouer le *personnage* qui vous est donné; mais le choisir, c'est le fait d'un autre. (PASCAL.)

Que vous jouez au monde un petit *personnage*. (MOLIÈRE.)

Ces décorations si magnifiques, qui nous éblouissent et qui embellissent nos histoires, cachent souvent les *personnages* les plus vils et les plus vulgaires (MASSILLON). Agricola quittait le *personnage* et les airs du maître, dès qu'il avait achevé les fonctions de sa charge. (BOUHOURS.)

Notre *rôle* est non-seulement la place que nous tenons dans le monde, le bruit que nous y faisons, mais notre conduite même, nos rapports avec les autres. C'était autrefois le *rôle* des amants de souffrir et de faire les avances; les femmes à leur tour se sont chargées de ce *rôle*, dit La Bruyère, qui trouve qu'elles font un *personnage* ridicule. Combien de *personnages* différents joue un courtisan! (TRÉVOUX.) C'est son *rôle*.

L'esprit ne saurait jouer longtemps le *personnage* du cœur. (LA ROCHEFOUCAULD.) Il n'en joue jamais le *rôle*.

Rôle signifie même ce que l'on a à faire, le devoir ou encore l'influence qu'on exerce. Cet ambassadeur a bien joué son *rôle* dans les négociations dont on l'avait chargé. (ACADÉMIE.) Je ferai voir quel était le *rôle* du poëte lyrique. (MARMONTEL.) Le *rôle* des femmes; le *rôle* de la Providence.

Personnage montre tellement l'extérieur seul que l'on prend, que l'on feint un *personnage*. Cromwell faisait le docteur et le prophète, aussi bien que le soldat et le capitaine, mêlant ainsi mille *personnages* divers. (BOSSUET.)

Un dévot *personnage* (LA FONTAINE) n'est pas un vrai dévot. Qui joue le *rôle* d'un traître trahit. (V. F.)

1038. Pesanteur, Poids, Gravité.

La *pesanteur* est dans le corps une qualité qu'on sent et qu'on distingue par elle-même. Le *poids* est la mesure ou le degré de cette qualité; on ne le connaît que par comparaison. La *gravité* est précisément la même chose que la *pesanteur*, avec un peu de mélange de l'idée du *poids*; c'est-à-dire qu'elle désigne une certaine mesure générale et indéfinie de *pesanteur*. Ce mot, pris dans le sens physique, est un terme dogmatique de science, qui n'est guère d'usage que dans l'occasion où l'on parle d'équilibre, et lorsqu'on le joint avec le mot de CENTRE : ainsi l'on dit que pour mettre un corps dans l'équilibre, il

faut trouver le centre de *gravité*; mais on s'en sert plus fréquemment au figuré, lorsqu'il s'agit de mœurs et de manières.

On dit absolument, et dans un sens indéfini, qu'une chose a de la *pesanteur*; mais on dit relativement et d'une manière déterminée, qu'elle est d'un tel *poids*; de deux livres, par exemple, de trois, de quatre, etc.

Mille raisons prouvent la *pesanteur* de l'air, et le mercure en marque le *poids*.

Au siècle d'Aristote, la *pesanteur* des corps était une qualité occulte qui les faisait tendre vers leur centre; et de notre temps, elle est une impulsion ou un mouvement inconnu qui les envoie dans les places que la nature leur a assignées. Le *poids* seul a d'abord réglé la valeur des monnaies; ensuite l'autorité les a fait valoir par l'empreinte du coin.

Dans le sens figuré, la *pesanteur* se prend en mauvaise part; elle est alors une qualité opposée à celle qui provient de la pénétration, de la vivacité de l'esprit. Le *poids* s'y prend en bonne part; il s'applique à cette sorte de mérite qui naît de l'habileté jointe à un extérieur réservé, et qui procure à celui qui le possède du crédit et de l'autorité sur l'esprit des autres.

Rien n'est si propre à délivrer l'esprit de la *pesanteur* naturelle que le commerce des dames et de la cour. La réputation donne plus de *poids*, chez le commun du peuple, que le vrai mérite.

L'étude du cabinet rend savant, et la réflexion rend sage; mais l'une et l'autre émoussent quelquefois la vivacité de l'esprit, et le font paraître pesant dans la conversation, quoiqu'il pense finement. (G.)

1039. Pestilent, Pestilentiel, Pestilentieux, Pestiféré.

Pestilent, qui tient de la peste, du caractère de peste, qui est contagieux. *Pestilentiel*, qui est infecté de la peste, qui est propre à répandre la contagion. *Pestilentieux*, qui est tout infecté et tout infect de peste, qui est pour répandre de tous côtés la contagion. *Pestiféré*, qui produit, porte, communique, répand partout la peste, la contagion.

Une chose est *pestilente*, qui peut exciter ou communiquer un venin : on dit une fièvre *pestilente*, un souffle *pestilent*, un air *pestilent*, etc. Cicéron oppose les lieux *pestilents* aux lieux *salubres* : leur infection peut causer ou communiquer la contagion.

Pestilentiel tient à *pestilence*, et *pestilence* marque le règne de la peste, une contagion établie, une influence épidémique. Des maladies *pestilentielles*, comme les fièvres malignes et les petites-véroles pourprées, sont propres à engendrer de funestes épidémies : des exhalaisons ou des vapeurs *pestilentielles* sont les

brusquement et impétueusement; la *turbulence* ne veut et ne désire que le mouvement, le bruit et l'agitation.

La *vivacité* dans les actions est le contraire de la lenteur; la *pétulance* indique le manque de réflexion; la *turbulence* le manque d'idées et le besoin de mouvement.

Un homme, à tout âge, une femme peuvent avoir de la *vivacité*; la *pétulance* n'est permise qu'à un jeune homme; la *turbulence* n'est supportable que dans un enfant.

La *vivacité* est toujours agréable; la *pétulance* quelquefois effrayante; la *turbulence* toujours importune.

On a de la *vivacité* dans l'esprit, dans le caractère, comme dans les actions; la *pétulance* ne se montre que dans les mouvements; la *turbulence* est un mouvement perpétuel sans règle et sans but.

La *vivacité* peut être le caractère naturel d'une nation. Des peuples *turbulents* peuvent ne devoir leur inquiétnde qu'à un défaut de police, à une situation pénible ou à un mauvais gouvernement. La *pétulance*, qui se manifeste par un mouvement brusque et spontané, ne peut appartenir qu'aux individus. (F. G.)

1041. Peu, Guère.

Peu est l'opposé de beaucoup; et *guère* en devient une forte négation. S'il n'y a *guère* d'une chose, non-seulement il n'y en a pas *beaucoup*, mais il n'y en a pas assez, il n'y en a pas ce qu'il faut; il y en a *trop peu*, *fort peu*; il n'y en a presque point. L'usage est parfaitement conforme à cette observation.

Mais je dois remarquer d'abord que *peu* affirme positivement la petite quantité, et que *guère* ne fait que l'indiquer ou la supposer. *Peu* détermine une petite quantité; et dès lors il convient au ton positif, à l'assertion formelle, à l'opinion décidée. *Guère* ne détermine rien sur la petite quantité; et dès lors il laisse nécessairement un doute et quelque chose de vague dans l'idée de *peu*. A la vérité, dès qu'il exclut la quantité, il laisse *bien peu* de chose.

Qui ne voit *guère*, dit La Fontaine, n'a *guère* à dire : ce n'est pas à dire que qui sait *peu* parle *peu*. Savoir *peu* et parler *peu* expriment l'opposition formelle à *beaucoup*; ne voir *guère*, n'avoir *guère* à dire, indique l'idée vague de *pas grand'chose*; mais l'esprit invite, par cette manière de parler, à diminuer l'objet, le réduit presque à rien, comme on le verra par d'autres exemples.

Un homme qui a *peu* d'argent en a, et peut-être assez : un homme qui n'en a *guère*, en manque ou en manquera. Vous demandez d'un plat, *peu*; mais si l'on ne vous en sert pas assez, vous trouvez qu'il n'y en a *guère*, qu'il y en a *trop peu*, *bien peu*. Vous rencontrerez mille exemples semblables, où *guère* indique une *quantité insuffisante*, tandis que *peu* ne marque que la petite quantité, sans accessoire.

Il y a différents degrés de *peu* : *bien peu*, *fort peu*, *trop peu*, *très-peu*, *tant soit peu*, *si peu que rien*. Il n'en est pas ainsi de *guère*, il désigne le *peu* comme indivisible : il exclut donc naturellement, par son emploi négatif, tout ce qu'il peut exclure, et il ne laisse du *peu* que ce qu'il est obligé d'en laisser, *le moins*.

Avec *peu*, on fait quelquefois *beaucoup*: avec *trop peu*, on ne fait *guère*, on ne fait pas grand'chose.

Peu, qui comporte des degrés de comparaison, ne se place pas devant des comparatifs ou des termes de comparaison : or c'est précisément le contraire de son synonyme. On dit qu'une personne n'est *guère mieux*, ou *guère meilleure* qu'une autre; et il faudrait dire qu'elle est, non pas *peu*, mais substantivement, *un peu mieux*, *un peu meilleure* qu'une autre. Or il est évident qu'*un peu* marque une différence sensible, un jugement positif, une quantité certaine; au lieu que *guère* n'indique alors qu'une quantité insensible, un jugement douteux, une différence insensible ou si légère, qu'on n'en fait pas cas.

S'il n'y a *guère moins* de probabilité pour une opinion que pour une autre, elles sont presque également probables; s'il y en a *un peu plus* pour celle-là que pour celle-ci, elles le sont inégalement. Ainsi *guère* dit ordinairement moins, ou marque moins de grandeur et de quantité que *peu*.

Aussi l'Académie observe-t-elle que *guère* se met souvent pour *presque*, *presque point*, comme quand ce mot est suivi d'un *que*. Par exemple, il n'y a *guère que* lui qui fût capable de faire cela; c'est-à-dire il est presque le seul, peut-être le seul homme capable de le faire; s'il y en a d'autres, il y en a *fort peu*.

Enfin, il est très-ordinaire d'employer le mot *guère* pour adoucir la force et modérer l'énergie de la négation absolue *pas* ou *point*, par un air d'exception ou de doute. Ainsi, pour ne pas dire sèchement qu'une femme est laide, vous dites qu'elle n'est *guère* jolie; et vous diriez qu'elle n'est pas fort jolie, pour dire qu'elle l'est *peu* ou qu'elle ne l'est que *peu*. (R.)

1042. Peur, Frayeur, Terreur.

Ces trois expressions marquent par gradation les divers états de l'âme, plus ou moins troublée par la vue de quelque danger. Si cette vue est vive et subite, elle cause la *peur;* si elle est plus frappante et réfléchie, elle produit la *frayeur;* si elle abat notre esprit, c'est la *terreur*.

La *peur* est souvent un faible de la machine pour le soin de sa conservation, dans l'idée qu'il y a du péril. La *frayeur* est un trouble plus grand, plus frappant, plus persévérant. La *terreur* est une passion accablante de l'âme, causée par la présence réelle, ou par l'idée très-forte d'un grand péril.

Pyrrhus eut moins de *peur* des forces de la république romaine que d'admiration pour ses procédés. Attila faisait un trafic continuel de la *frayeur* des Romains; mais Julien, par sa sagesse, sa constance, son économie, sa valeur, et une suite perpétuelle d'actions héroïques, rechasse les Barbares des frontières de son empire; et la *terreur* que son nom leur inspirait les contint tant qu'il vécut.

Dans la *peur* qu'Auguste eut toujours devant les yeux d'éprouver le sort de son prédécesseur, il ne songea qu'à s'éloigner de sa conduite : voilà la clef de toute la vie d'Octave.

On lit qu'après la bataille de Cannes la *frayeur* fut extrême dans Rome : mais il n'en est pas de la consternation d'un peuple libre et belliqueux, qui trouve toujours des ressources dans son courage, comme de celle d'un peuple esclave, qui ne sent que sa faiblesse.

On ne saurait exprimer la *terreur* que répandit César lorsqu'il passa le Rubicon; Pompée lui-même, éperdu, ne sut que fuir, abandonner l'Italie, et gagner promptement la mer. (*Encycl.*, XII, 480.)

La *peur* est une passion. La *peur* est de toutes les passions celle qui jette l'âme dans de plus grands troubles. (Saint-Évremond.)

..... La plus forte passion
C'est la *peur*..... (La Fontaine.)

Il est des gens qui sont naturellement disposés à la *peur;* ce sont les *peureux*, les poltrons; et ils s'en corrigent difficilement.

..... Et la *peur* se corrige-t-elle? (La Fontaine.)

Peur est en ce sens synonyme de crainte et de lâcheté. Mais *peur* se dit aussi d'un mouvement subit et involontaire, d'une impression reçue. C'est en ce sens qu'il est synonyme de *frayeur*. L'article de l'*Encyclopédie* se contredit pour ne pas faire cette distinction. En effet, après avoir dit que la *peur* est causée par la vue vive et subite d'un danger, il donne comme exemple la *peur* qu'Auguste eut toujours devant les yeux.

Peur a toujours trait à ce qui se passe au-dedans de nous. C'est une sensation. Ce mot n'indique ni la cause, ni l'effet du trouble intérieur que l'on

éprouve, mais les mots qui l'accompagnent déterminent quelquefois cette cause et cet effet. La *peur* de la mort; une grande *peur*; mourir de *peur*.

La *frayeur* n'est pas seulement une *peur* plus grande. Ce mot peint le désordre causé par la *peur* : le saisissement, le refroidissement. Son courage épuisé succombe, son sang se glace de *frayeur*. (Marmontel.) On a la *frayeur* peinte sur le visage.

Calmez, reine, calmez la *frayeur* qui vous presse,

dit Assuérus à Esther, qui tombe évanouie en sa présence.

Que ne peut la *frayeur* sur l'esprit des mortels? (Racine.)

La *frayeur* lui aura fait voir ces hommes plus grands et plus forts que lui-même et il leur aura donné le nom de géants. (J.-J. Rousseau.)

La *terreur* montre surtout la cause qui la produit. Souvent il s'emploie activement. On dit, en parlant d'un conquérant, la *terreur* de ses armes, de son nom. La *terreur* de cette situation et le grand nom de Corneille couvrent ici tous les défauts. (Voltaire.) Il s'emploie aussi mieux que les deux autres en parlant d'une manière générale ou d'un grand nombre de gens. Il se répand autour des trônes certaines *terreurs* qui empêchent de parler aux rois avec liberté. (Fléchier.)

Et ces profonds respects que la *terreur* inspire. (Racine.)
Un mal qui répand la *terreur*. (La Fontaine.)

La *terreur* et la désertion se répandent dans les rangs ennemis. (Bossuet.)

Et ses sons et leurs cris dont son camp étonné
Ont répandu le trouble et la *terreur* subite
Dont Gédéon frappa le fier Madianite. (Racine.)

On oppose la *peur* à la réalité du mal. On a souvent plus de *peur* que de mal. On en est quitte pour la *peur*.

On dit une *terreur* salutaire. Il y a des gens qu'il est bon de faire trembler. Dans le camp du grand Condé on ne connaît point les vaines *terreurs* qui fatiguent et rebutent plus que les véritables. (Bossuet.)

Repoussez une injuste *terreur*. (Racine.)

Terreur panique.

La *peur* saisit, glace (Racine); la *frayeur* fait frissonner, trembler; la *terreur* accable. (V. F.)

1043. Piquant, Poignant.

Piquer signifie *percer* dans, entamer légèrement avec une pointe, faire par ce moyen un petit trou : la *piqûre* est plus ou moins légère; elle ne fait qu'une petite ouverture; elle ne pénètre pas très-avant dans un corps épais et gros. Nous disons *poindre*, plutôt dans le sens de *percer*, paraître, commencer à luire comme le jour, ou à pousser comme les herbes, quand on n'en voit qu'une petite *pointe*, que dans le sens littéral de *piquer*. Cependant on dit en proverbe : *poignez vilain, il vous oindra; oignez vilain, il vous poindra;* mais, dans cet exemple, le mot ne désigne que vaguement l'action de faire du mal ou de la peine. Il faut donc consulter ses dérivés; or, ces dérivés désignent quelque chose de très-piquant, très-perçant, très-aigu, plus ou moins profond et douloureux. Ainsi la *ponction* n'est pas une simple *piqûre;* la *componction* est une vive douleur; un *poignard* est une arme cruelle, et qui cause une grande douleur, etc.

Poignant dit donc plus que *piquant*. Un point de côté vous *poind* et ne vous *pique* pas; il vous cause une vive douleur avec des élancements, comme si l'on donnait des coups de lancette, et non de petits coups d'épingle. Une injure *poignante pique* jusqu'au vif, *perce* jusqu'au cœur. L'envie la plus brûlante et

la plus *poignante*. (Saint-Simon.) Le *piquant* est même quelquefois très-agréable : il réveille, il chatouille : on est toujours blessé, toujours souffrant de ce qui est *poignant*.

La différence ordinairement observée dans l'usage de ces mots, consiste en ce que *piquant* s'applique à la cause, à la chose qui pique ; et *poignant*, au mal, à la douleur que vous éprouvez. Un trait est *piquant*, et votre mal est *poignant*. Manquant de tout dans mon chagrin *poignant*. (Voltaire.) Traits *piquants* et satiriques. (La Bruyère.) Vous dites une raillerie *piquante* et une douleur *poignante* : une épigramme est *piquante*, et le remords est *poignant*. Ce mot est surtout une qualification de l'effet ou de la cause interne, tandis que l'autre désigne proprement l'action d'une cause extérieure. (R.)

On trouve pourtant dans Rousseau : Bonheur, plaisir, transport, que ces traits sont *poignants*. Mais la contradiction n'est ici qu'apparente : il s'agit en effet de sentiments. (V. F.)

1044. Pis, Pire.

Cherchez le mot *pis*, vous le trouverez partout qualifié d'abord d'*adjectif comparatif*. Je l'ai cru sur la foi de l'autorité, je pourrais dire sur la foi publique. Mais en tâchant de découvrir une différence entre *pire* et *pis*, adjectifs, je n'ai pu reconnaître dans ce dernier qu'un adverbe.

Si *pis* était adjectif, il serait du moins quelquefois joint à un substantif, puisque c'est là l'office propre de l'adjectif. Or, il ne l'est jamais; du moins je ne le trouve dans aucun exemple à citer. On ne dira pas un remède *pis* que le mal ; on ne dira pas qu'un malade est dans un *pis* état qu'il n'était, etc.; c'est toujours *pire* que vous joignez à un substantif.

On suppose que *pis* est adjectif dans les phrases suivantes : il n'y a rien qui soit *pis* que cela ; ce que je trouve de *pis* : il ne me saurait rien arriver de *pis*. Or, ces exemples ne prouvent rien. *Pis* est adverbe dans ces phrases, comme *mieux* dans celles-ci : il n'y a rien qui soit *mieux* que cela ; ce que j'y trouve de *mieux*, etc. *Pis* est l'opposé de *mieux*, et il se place de même dans le même cas, comme adverbe ; *pire* est l'opposé de *meilleur*, et il s'emploie de même seul comme adjectif.

Pis adjectif aurait un féminin, car ce mot ne saurait être des deux genres : serait-ce *pire?* Mais *pire* est un mot des deux genres ; et il est ridicule de supposer qu'un adjectif qui est masculin et féminin ait encore, on ne sait pourquoi, un autre masculin. *Pire* est le latin *pejor*, des deux genres, comme *meilleur*, *melior* ; *pis* est l'adverbe *pejùs*, comme *mieux* est *meliùs*.

Pis est adverbe ; on en convient ; or, s'il n'est point de cas où il ne puisse être reconnu pour adverbe, comme *mieux*, il n'est que cela. [redacted]

vous *trouvez de pis*, est ce qui vous paraît *être plus mal*, ce qu'il peut *arriver de plus mal*.

Pis désigne adverbialement, comme *plus mal*, le *pire état*, le *pire événement*; ainsi que *mieux*, quand on dit *le mieux*, désigne le *meilleur état*, la *meilleure action*.

Le *pire* réveille toujours l'idée d'un substantif, par lequel vous expliquerez votre phrase. Qui choisit prend *le pire*, c'est-à-dire le plus mauvais parti, l'objet le plus mauvais. Il n'y a point de degré du médiocre *au pire*, c'est-à-dire entre le degré médiocre ou moyen, et le degré *pire* ou le plus bas. Toujours *le pire* se rapporte à un mal ou à un autre substantif équivalent et suffisamment indiqué; et c'est *le pire* ou le plus grand des maux comparés.

Tout rentre ainsi dans la règle ; et il ne reste ni bizarrerie, ni inconséquence, ni difficulté, ni synonymie. (R.)

1045. Pitié, Compassion, Commisération, Miséricorde.

La *pitié* est proprement la qualité de l'âme qui dirige sur les malheureux le sentiment de la bienveillance ou plutôt de la charité universelle. La *compassion* est le sentiment de *pitié* actuellement excité dans l'âme par les malheureux dont la douleur nous frappe droit au cœur. La *commisération* est l'expression sensible d'un vif intérêt qui, excité dans l'âme par la *compassion*, se répand sur les malheureux avec plus ou moins d'effet.

La *pitié* résulte d'une correspondance générale établie dans la constitution et l'organisation des êtres sensibles, en vertu de laquelle, si vous faites résonner dans les uns les cordes de la douleur, vous les ébranlez dans les autres. Chaque homme, dit Montaigne, porte la forme entière de l'humaine condition. La *compassion* est l'effet actuellement produit dans ce système d'harmonie par le seul mouvement imprimé à une touche, et non, comme le dit Pope, l'effet d'une imagination qui s'élève par degrés de l'idée vive au sentiment réel de la misère des hommes : l'âme est émue avant que l'imagination travaille ; aussi les bêtes donnent-elles des signes sensibles de *compassion*. La *commisération*, en vertu du mouvement communiqué, forme un accord harmonieux par lequel les âmes se répondent les unes aux autres, et la voix de l'attendrissement se mêle avec celle de la souffrance : un cri de plainte excite une exclamation.

La *pitié* nous conduit naturellement au grand précepte de ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît : elle nous apprend par sentiment ce que la raison démontre à la rigueur, que l'intérêt de chacun est celui de tous, et que l'intérêt de l'humanité est celui de chacun. La *compassion* ou la *pitié*, appliquée à des cas particuliers, fournit de si fortes preuves de ces vérités, qu'elle va jusqu'à désarmer l'ennemi furieux, qui se croit alors et se trouve en effet plus heureux de sauver sa victime suppliante que de l'immoler à sa colère. Voyez Marcellus, considérant ce peuple infortuné qu'il vient d'écraser et d'ensevelir sous les ruines de Syracuse ; il frémit de sa gloire, et il en est puni comme d'un grand crime par les larmes amères et intarissables d'une *commisération* stérile et désespérée. (R.)

L'article de Roubaud nous semble avoir besoin d'être résumé et éclairci : La *pitié* est une qualité de l'âme; elle fait partie de notre âme. Le sentiment de la *pitié* dort dans le cœur de l'homme, jusqu'à ce que le cri de la douleur vienne le réveiller. (J.-J. Rousseau.)

La *compassion* ainsi que la *commisération* est ce sentiment éveillé, excité, appliqué à un malheur particulier.

Qui est sans *pitié* est cruel : Cet âge est sans *pitié*. (La Fontaine.) On est ou on n'est pas touché de *compassion*, de *commisération*, dans une circonstance donnée. *Pitié* avait fait *pitoyable*, c'est-à-dire capable de *pitié* et *impitoyable* est resté en ce sens : *compassion* et *commisération* n'ont pas fait d'adjectifs.

La *compassion* (du latin : *pati*, souffrir; *cum*, avec) fait qu'on pâtit avec,

en même temps, qu'on compatit : Je me *compassionne* fort tendrement des affections d'autrui et pleurerais aisément, si, par occasion que ce soit, je savais pleurer. (MONTAIGNE.)

La *commisération* (latin : *commiserari*, déplorer, pleurer) fait plaindre ceux qui souffrent.

La *pitié* ne partage pas toujours ainsi les douleurs des malheureux. *Pitié* se prend quelquefois dans le sens de mépris.

Et les deux bras croisés, du haut de son esprit,
Il regarde en *pitié* tout ce que chacun dit. (MOLIÈRE.)

Le vaincu qui implore la *pitié* du vainqueur ne lui demande pas de le plaindre, mais de l'épargner. Il n'y a qu'un cœur barbare qui ne soit pas touché de la *compassion* qu'on témoigne pour lui, la *pitié* peut blesser l'amour propre : Rien n'est plus insupportable à un grand courage que d'être aux autres un objet de *pitié*. (BOSSUET.) Dieu ne souffre pas des maux des hommes et cependant

Dieu regarde en *pitié* son peuple malheureux. (RACINE.)

Lorsque le Fils de Dieu était dans l'éternité de sa gloire, sa *miséricorde* pour les hommes n'était pas accompagnée d'une *compassion* effective, parce que toute véritable *compassion* suppose quelque douleur, et que le Fils de Dieu était alors incapable de pâtir et de compatir : il avait *pitié* de nous comme de ses enfants et de ses ouvrages. Mais depuis l'incarnation, il a commencé à avoir *compassion* de nous, à nous plaindre comme ses frères, comme ses semblables, comme des hommes tels que lui. (BOSSUET.) C'est par orgueil, dit La Rochefoucauld, que nous plaignons nos ennemis. La *pitié* nous laisse et quelquefois sert à nous montrer supérieurs aux malheureux que nous plaignons : par la *compassion*, nous partageons les peines, nous nous faisons les égaux des affligés.

Ainsi la *pitié* est un sentiment moins vif que la *compassion* et la *commisération* : elle diffère encore des deux autres en ce qu'elle fait agir. La *compassion* et la *commisération* consolent en mêlant leurs larmes aux pleurs des affligés ; la *pitié* vient en aide aux faibles, aux malheureux. Les marques de *compassion* (LA ROCHEFOUCAULD.) sont des larmes, de douces paroles ; les marques de la *pitié* sont des secours, des bienfaits réels. Fléchier l'appelle une espèce de tristesse mêlée d'amour pour ceux qui souffrent. Elle tient de près à la charité. On peut être touché de *compassion*, c'est-à-dire ému au fond du cœur et cependant ne pas obéir à ses émotions, demeurer sans *pitié*, sans faire grâce, sans secourir.

La *commisération* est plus douce que la *compassion* : la *commisération* doit être un sentiment très-doux. (J.-J. ROUSSEAU.) La *compassion* afflige, la *commisération* attendrit. Mais la *compassion* peut rester tout à fait stérile ; la *commisération*, quoique ne poussant pas directement à l'action comme la *pitié*, en est moins éloignée que la *compassion*. Ce qui le prouve c'est que les spectacles affreux, la vue des supplices, ou même la représentation de malheurs imaginaires excitent notre *compassion*. On donne des marques de *compassion*, on peut jouer la *compassion*. La *commisération* se sent plus qu'elle ne se montre ; elle se communique ; elle nous attendrit et nous apprend des attentions délicates envers celui que nous voyons malheureux. Un discours excite la *commisération*, et un discours nous demande d'agir.

La *miséricorde* est une sorte de *pitié* qui pousse à faire grâce, à pardonner, une grande bonté. Que la clémence et la *miséricorde* croissent avec l'âge dans cet enfant précieux. (MASSILLON.) Elle a senti jusqu'où va la misère humaine, jusqu'où vont les *miséricordes* divines. (FLÉCHIER.) (V. F.)

1046. Plaindre, Regretter.

On *plaint* le malheureux : on *regrette* l'absent. L'un est un mouvement de la pitié, et l'autre est un effet de l'attachement.

La douleur arrache nos *plaintes*. Le repentir excite nos *regrets*.

Un courtisan en faveur est l'objet de l'envie : et, lorsqu'il tombe dans la disgrâce, personne ne le *plaint*. Les princes les plus loués pendant leur vie ne sont pas toujours les plus *regrettés* après leur mort.

Le mot de *plaindre*, employé pour soi-même, change un peu la signification qu'il a lorsqu'il est employé pour autrui. Retenant alors l'idée commune et générale de sensibilité, il cesse de représenter ce mouvement particulier de pitié, qu'il fait sentir lorsqu'il est question des autres, et, au lieu de marquer un simple sentiment, il emporte de plus, dans sa signification, la manifestation de ce sentiment. Nous *plaignons* les autres lorsque nous sommes touchés de leurs maux ; cela se passe au dedans de nous, ou du moins peut s'y passer sans que nous le témoignions au dehors. Nous nous *plaignons* de nos maux lorsque nous voulons que les autres en soient touchés : il faut pour cela les faire connaître. Ce mot est encore quelquefois employé dans un autre sens que celui dans lequel je viens de le définir ; au lieu d'un sentiment de pitié, il en marque un de repentir : on dit en ce sens qu'on *plaint* ses pas, qu'un avare se *plaint* de toutes choses, jusqu'au pain qu'il mange.

Quelque occupé qu'on soit de soi-même, il est des moments où l'on *plaint* les autres malheureux. Il est bien difficile, quelque philosophie qu'on ait, de souffrir longtemps sans se *plaindre*. Les gens intéressés *plaignent* tous les pas qui ne mènent à rien. Souvent on ne fait semblant de *regretter* le passé que pour insulter au présent.

Un cœur dur ne *plaint* personne. Un courage féroce ne se *plaint* jamais. Un paresseux *plaint* sa peine plus qu'un autre. Un parfait indifférent ne *regrette* rien.

La bonne maxime serait, à mon avis, de *plaindre* les autres lorsqu'ils souffrent sans l'avoir mérité ; de ne se *plaindre* que quand on peut par là se procurer du soulagement ; de ne *plaindre* ses peines que lorsque la sagesse n'a pas dicté de se les donner ; et de *regretter* seulement ce qui méritait d'être estimé. (G.)

1047. Plaisanterie, Facétie, Bouffonnerie, Farce.

La *plaisanterie* est le contraire du sérieux : elle rit et fait rire.

La *facétie* est une espèce particulière de *plaisanterie* : une *plaisanterie* fine, ou l'excès de la *plaisanterie*.

La *bouffonnerie* est toujours un excès. C'est une *plaisanterie* grossière.

La *farce* est une espèce de comédie remplie, *farcie* de *plaisanteries* vives, *bouffonnes* ; ou encore l'espèce de *plaisanterie* qui convient à ces pièces.

Le *plaisant* ne rit et ne fait rire que de ce qui ne doit point être pris au sérieux. La *plaisanterie* est un art qui demande du goût et de la discrétion.

Aux dépens du bon sens gardez de *plaisanter*. (Boileau.)

Un bon *plaisant* est une pièce rare. Le monde est plein de mauvais *plaisants* ; il pleut partout de cette sorte d'insectes. (La Bruyère.)

La *facétie* tourne en *plaisanterie* des choses qui ne sont point *plaisantes* d'elles-mêmes ; c'est de ce contraste qu'elle tire sa finesse et son sel. C'est, par exemple, une action ridicule faite sérieusement. Y a-t-il rien de plus ridicule que de voir le grand Condé baiser la châsse de Sainte-Geneviève dans une procession, y frotter son chapelet, le montrer au peuple, et prouver par cette *facétie* que les héros sacrifient souvent à la canaille ? (Voltaire.) La *facétie* emporte violemment le rire par ses saillies inattendues. La *facétie* outrée, déplacée devient *bouffonnerie*.

Pour le *bouffon* rien n'est sacré : il ne respecte rien, ni les autres ni lui-lui-même. Il se met en scène et se donne en spectacle. Il est méprisable.

En vain par sa grimace un *bouffon* odieux
A table nous fait rire et divertit nos yeux.

Prenez-le tête-à-tête, ôtez-lui son théâtre,

. . . . . .

Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux. (Boileau.)

La *bouffonnerie* est à l'opposé du bon sens et du bon goût. On est étonné de voir naître et éclore le bon sens du sein de la *bouffonnerie*. (La Bruyère.) La chaire semblait disputer ou de *bouffonnerie* avec le théâtre, ou de sécheresse avec l'école. (Massillon.) Le génie des pièces comiques est de chercher la *bouffonnerie;* César même ne trouvait pas que Térence fût assez *plaisant;* on veut plus d'emportement dans le risible. (Bossuet.) On dit faire le métier de *bouffon*, servir de *bouffon*. Faut-il que l'art de penser, le plus beau partage des hommes, devienne une source de ridicules, et que les gens d'esprit, rendus souvent par leurs querelles le jouet des sots, soient les *bouffons* d'un public dont ils devraient être les maîtres! (Voltaire.)

Le Pays sans mentir est un *bouffon plaisant*. (Boileau).

La *plaisanterie* enjouée badine et ne va qu'à l'agrément. La *facétie* peut avoir un but plus élevé qu'elle déguise sous une forme *plaisante*. Les *facéties* de Voltaire n'étaient point simplement destinées à faire rire : il ressort un enseignement du contraste même qui s'y remarque entre le ton et le sujet.

La *plaisanterie* est une qualité, une habitude d'esprit. Bien que Voltaire ait donné le nom de *Facéties* à quelques-uns de ses ouvrages, la *facétie* n'est point un genre littéraire. Le genre *bouffon* a été à la mode avec Scarron. La *farce* est une comédie où tout est exagéré, poussé à la charge, à la parodie. Mais, quoique grossière, une bonne *farce* vaut mieux qu'une froide comédie: Boileau regrettait, dit-on, certaines *farces* de Molière qui avaient été perdues.

La Bruyère dit qu'il est malaisé de soutenir longtemps le personnage de *plaisant*, parce qu'il est rare que celui qui fait rire se fasse estimer. Le *bouffon* est tout de suite méprisé. Il ne me semble pas que la *facétie* soit autre chose qu'une qualité, une disposition de l'esprit qui ne touche en rien au caractère. Il n'y a que les *facéties* déplacées qui compromettent. Un *plaisant*, un *bouffon* se donnent pour tâche de faire rire, d'amuser les autres ; qui a l'esprit *facétieux* voit promptement le côté *plaisant*, risible. (V. F.)

1048. Plaisir, Bonheur, Félicité.

Ce qu'on appelle *bonheur* est une idée abstraite composée de quelques idées de *plaisir* : car qui n'a qu'un moment de *plaisir* n'est point un homme *heureux;* de même qu'un moment de douleur ne fait point un homme malheureux.

Le *plaisir* est plus rapide que le *bonheur*, et le *bonheur* plus passager [illegible]

ils s'en font un de remplir leur devoir. C'est un *délice* pour certaines personnes de boire à la glace, même en hiver, et cela est indifférent pour d'autres, même en été. Les femmes poussent ordinairement la sensibilité jusqu'à la *volupté*, mais ce moment de sensation ne dure guère; tout est chez elles aussi rapide que ravissant.

Tout ce que je viens de dire ne regarde ces mots que dans le sens où ils marquent un sentiment ou une situation gracieuse de l'âme. Mais ils ont encore, surtout au pluriel, un autre sens, selon lequel ils expriment l'objet, ou la cause de ce sentiment, comme quand on dit d'une personne qu'elle se livre entièrement aux *plaisirs*, qu'elle jouit des *délices* de la campagne, qu'elle se plonge dans les *voluptés*. Pris dans ce dernier sens, ils ont également, comme dans l'autre, leurs différences et leurs délicatesses particulières. Alors le mot de *plaisirs* a plus de rapport aux pratiques personnelles, aux usages et au passe-temps; tels que la table, le jeu, les spectacles et les galanteries. Celui de *délices* en a davantage aux agréments que la nature, l'art et l'opulence fournissent; telles que de belles habitations, des commodités recherchées et des compagnies choisies. Celui de *voluptés* désigne proprement des excès qui tiennent de la mollesse, de la débauche et du libertinage, recherchés par un goût outré, assaisonnés par l'oisiveté, et préparés par la dépense, tels qu'on dit avoir été ceux où Tibère s'abandonnait dans l'île de Caprée. (G.)

1050. Plausible, Probable, Vraisemblable.

Plausible, qu'on peut approuver; *probable*, qu'on peut prouver, par des raisonnements; *vraisemblable*, qu'on peut supposer vrai.

Une excuse est *plausible* quand elle présente des apparences spécieuses; une opinion est *probable* quand elle a beaucoup de preuves en sa faveur; un fait est *vraisemblable*, quand ce qu'on en raconte ressemble à ce qui doit être vrai.

Le *vraisemblable* est ce que les apparences approchent le plus de la certitude; le *probable*, ce que la réflexion fait paraître *vraisemblable*; le *plausible*, ce que la bonne volonté peut admettre comme *probable*. (F. G.)

1051. Plein, Rempli.

Il n'en peut plus tenir dans ce qui est *plein*. On n'en peut pas mettre davantage dans ce qui est *rempli*. Le premier a un rapport particulier à la capacité du vaisseau, et le second à ce qui doit être reçu dans cette capacité.

Aux noces de Cana, les vases furent *remplis* d'eau, et, par miracle, ils se trouvèrent *pleins* de vin. (G.)

Plein est un adjectif : il exprime une qualité.

Rempli est un participe : il marque le résultat d'une action.

Ce qui est *plein* est tel naturellement, ou pour avoir été *rempli*. Ce qui est *rempli* n'est *plein* que parce qu'on y a mis ce qui y est contenu.

Plein indique donc l'état de la chose, abstraction faite des causes qui l'ont rendue telle, ou de l'époque où elle a reçu ce qu'elle contient. *Rempli* rappelle ces causes ou cette époque.

Plein prend des modifications : très-*plein*, assez, pas assez, trop *plein*, à moitié *plein*. *Rempli* n'en prend pas.

Mais *rempli* est plus souvent que *plein* accompagné de régimes qui expriment la nature de la chose contenue. En effet, dans ce qui est *rempli*, il y a ce qu'on y a mis, et l'on y peut mettre les choses les plus opposées; ce qui est *plein* contient ce qui doit y être, le contenu pour lequel il est fait.

Une bouteille est plus ou moins *pleine*, elle est *remplie* de vin, d'huile, d'eau, etc.

Au moral, on dira plutôt *plein* de ce qui est naturel, habituel, constant; *rempli* de ce qui est accidentel, fortuit, passager. L'écureuil a les yeux *pleins*

de feu. (Buffon.) Toutes les œuvres de Dieu sont *pleines* de sa providence. (Bossuet.) Dans les cours des rois, tout est *plein* de ces jalousies. (Massillon.)

Il était *plein* d'esprit, de sens et de raison. (Boileau.)

On dit : *plein* et *rempli* de courroux ; dans le premier cas, on ne constate que l'état de l'homme courroucé ; dans le second la cause de son courroux ou le moment où son courroux s'est allumé.

L'homme *plein* de lui est tel par caractère :

C'est un homme gonflé de l'amour de soi-même. (Molière.)

On peut être *rempli* de soi un instant : c'est une vanité moins durable et moins profonde : Jamais homme n'eut tant droit d'être *rempli* de lui-même, si jamais on peut avoir droit d'en être *rempli*. (Bourdaloue.)

Mais *rempli* s'emploiera surtout quand, au lieu de se borner à constater un fait, on voudra remonter jusqu'à l'auteur. Les cieux sont *pleins* de la gloire de Dieu.—Le Seigneur aime la miséricorde et la justice : la terre est *remplie* de ses bienfaits. (La Harpe.) Il n'est rien de si dangereux qu'une longue vie quand elle n'est *remplie* que de vaines entreprises. (Bossuet.) Une vie *pleine* est une vie bien *remplie*. La vie *remplie* de tant de projets passagers et vains est-elle autre chose qu'un songe? (Bernardin de Saint-Pierre.)

L'esprit est *plein* : il n'y a aucune place pour le souci ni l'inquiétude. (Pascal.) Quand on est *plein* d'une chose on ne saurait voir autre chose, parler d'autre chose ; il faut s'épancher ; c'est comme un trop *plein* dont il faut se délivrer. Celui qui est *rempli* a reçu tout ce qu'il peut contenir ; c'est l'orateur qui est *plein* et les auditeurs sortent *remplis*. (V. F.)

1052. Plier, Ployer.

Vaugelas a très-bien observé que ces mots ont deux significations fort différentes ; mais on n'a pas voulu l'entendre : et *plier* a pris, presque partout, la place de *ployer*, sans toutefois l'exclure de la langue, car les bons écrivains et surtout les poëtes, *ploient* encore des choses que la foule n'a aucune raison de *plier*.

Tout le monde sait, dit Vaugelas, que *plier* veut dire faire des *plis* ou mettre par *plis*, comme *plier* du papier, du linge ; et *ployer* signifie céder, obéir, et, en quelque façon, succomber, comme *ployer* sous le faix, une planche qui *ploie* à force d'être chargée. Mais comme on a dit aussi *plier* pour céder ou obéir, *ployer* a paru dès lors inutile.

Plier, c'est mettre en double ou par *plis*, de manière qu'une partie de la chose se rabatte sur l'autre : *ployer*, c'est mettre en forme de boule ou d'arc, de manière que les deux bouts de la chose se rapprochent plus ou moins. On *plie* à plat ; on *ploie* en rond. Personne ne contestera qu'on ne *plie* de la sorte : la preuve que c'est ainsi qu'on *ploie* est dans l'usage général et constant d'expliquer ce mot par ceux de *courber* et *fléchir*. *Plier* et *ployer* diffèrent donc comme la *courbure* du *pli*. Le papier que vous plissez, vous le *pliez* ; le papier que vous roulez, vous le *ployez*. Cette distinction fort claire démontre l'utilité des deux mots.

On avait *plié* ce que vous *dépliez* : on avait *ployé* ce que vous *déployez*. *Déployer* est-il un mot inutile, et le confondez-vous avec *déplier* ? Pourquoi donc abandonner *ployer* ou le confondre avec *plier*? Vous ne *pliez* ni ne *dépliez* l'étendard que vous roulez ou déroulez, vous le *ployez* et *déployez*.

Plier se dit particulièrement des corps minces et flasques, ou du moins fort souples, qui se plissent facilement et gardent leur *pli* ; *ployer* se dit particulièrement des corps roides et élastiques qui fléchissent sous l'effort et tendent à se rétablir dans leur premier état. On *plie* de la mousseline, et on *ploie* une branche d'arbre. Quand je dis particulièrement, je ne dis pas exclusivement et sans exception. (R.)

Malgré Vaugelas et les grammairiens, ces deux mots se confondent souvent et l'usage a été le plus fort. On dit *plier* sous le poids, sous le faix. (La Bruyère.)

Cependant la distinction de Roubaud est juste et il est des cas où il faut l'observer avec exactitude. Toutes les fois qu'il y a dans la chose ou la personne qui *plie* ou qu'on *plie* faiblesse, douceur, facilité à céder, il vaut mieux dire *plier*. Avec la violence, l'effort, on mettra plutôt *ployer*. Elle le *plie* avec douceur sous le joug maternel. (Fléchier.) Il y a des gens qui par un reste d'équité ne rompront pas les lois, mais ils les *plieront* à leurs intérêts. (Fléchier.) On oppose *plier* à rompre, à briser; tandis qu'en *ployant*, on brise quelquefois.

Je *plie* et ne romps pas. (La Fontaine.)

Faites seulement que les hommes n'empiètent pas sur ceux qui cèdent par modestie, et ne brisent pas ceux qui *plient*. (La Bruyère.)

Qui *plie* se redresse, qui *ploie* reste courbé. (V. F.)

1053. Plus, Davantage.

Ces mots sont également comparatifs, et marquent tous les deux la supériorité; c'est en quoi ils sont synonymes; voici en quoi ils diffèrent.

Plus s'emploie pour établir explicitement et directement une comparaison; *davantage* en rappelle implicitement l'idée, et la renverse; après *plus*, on met ordinairement un *que*, qui amène le second terme, ou le terme conséquent du rapport énoncé dans la phrase comparative; après *davantage*, on ne doit jamais mettre *que* parce que le second terme est énoncé auparavant (1).

Ainsi l'on dira, par une comparaison directe et explicite, les Romains ont *plus* de bonne foi que les Grecs; l'aîné est *plus* riche que le cadet. Mais, dans la comparaison inverse et implicite, il faut dire les Grecs n'ont guère de bonne foi, les Romains en ont *davantage*; le cadet est riche, mais l'aîné l'est *davantage*.

Dès que la comparaison est directe, et que le terme conséquent est amené par un *que*, on ne doit pas, quoi qu'en dise le P. Bouhours, se servir de *davantage*. Ainsi l'on ne doit pas dire, conformément à la décision de cet écrivain : « Vous avez tort de me reprocher que je suis emporté, je ne le suis pas *davantage* que vous : il n'y a rien qu'il faille *davantage* éviter, en écrivant, que les équivoques : jamais on ne vous connut *davantage* que depuis qu'on ne vous voit plus. » Il faut dire, dans le premier exemple, je ne le suis pas *plus* que vous; dans le second, il n'y a rien qu'il faille éviter avec *plus* de soin que les équivoques; et dans le troisième, jamais on ne vous connut *mieux* que depuis qu'on ne vous voit plus. (B.)

Plus pouvant être suivi de *que* et du terme de la comparaison, étant opposé directement à *moins*, a plus de précision que *davantage*. Qui veut *plus* désire peut-être une quantité déterminée à laquelle se bornent ses désirs; qui veut *davantage* pourra bien n'avoir jamais assez.

Je lis dans La Bruyère : Ne pourrait-on faire comprendre aux personnes d'un certain caractère et d'une profession sérieuse, pour ne pas dire *plus*, que... *Davantage* ne voudrait pas dire la même chose. Dire *plus*; c'est aller plus loin, plus haut, et dire *davantage*, c'est en dire plus long.

Mais des exemples plus nombreux donnent exactement le même sens à ces deux mots. Dans *les Fâcheux* de Molière, Climène et Oronte tiennent, l'une pour l'amant jaloux, l'autre pour le confiant :

---

(1) Il faut observer toutefois que *davantage que* s'est employé jusqu'au XVIIe siècle, et qu'on le trouve fréquemment dans Pascal et dans La Bruyère. Il ne se dit plus du tout aujourd'hui. (V. F.)

ORONTE.

Je crois que notre cœur doit donner son suffrage
A qui fait éclater du respect *davantage*.

CLIMÈNE.

Et moi, que si nos vœux doivent paraître au jour,
C'est pour celui qui fait éclater *plus* d'amour.

Remarquons encore que *plus* se joignant à des adverbes, on emploie quelquefois *davantage* où *plus* ne saurait être bien placé seul. Il n'y a rien, dit La Bruyère, qui mette *plus* subitement un homme à la mode, et qui le soulève *davantage* que le jeu. (V. F.)

1054. Poison, Venin.

On désigne par là certaines choses qui peuvent attaquer les principes de la vie par quelque qualité maligne; c'est le sens propre et primitif : dans le sens figuré, on le dit des choses qui tendent à ruiner les principes de la religion, de la morale, de la subordination politique, de la société ou de l'honnêteté civile.

Poison, dans le sens propre, se dit des plantes ou des préparations dont l'usage est dangereux pour la vie; *venin* se dit spécialement du suc de ces plantes, ou de certaine liqueur qui sort du corps de quelques animaux.

La ciguë est un *poison* : le suc qu'on en exprime en est le *venin*.

Le sublimé est un *poison* violent; il renferme un *venin* corrosif qui donne la mort avec des douleurs cruelles.

Tout *poison* produit son effet par le *venin* qu'il renferme; mais on ne peut pas dire qu'il y ait *poison* partout où il y a du *venin* : et jamais on ne dira, par exemple, le *poison* de la vipère et du scorpion.

Le mot *poison* suppose une contexture naturelle ou artificielle dans les parties propres à contenir et à cacher le *venin* qui s'y trouve; et le mot de *venin* désigne plus particulièrement le suc, ou la liqueur qui attaque les principes de la vie.

C'est avec cette différence que ces deux termes s'emploient dans le sens figuré, et il faut peut-être ajouter que le terme de *poison* y désigne une malignité préparée avec art, ou cachée du moins sous des apparences trompeuses; au lieu que le terme de *venin* ne réveille que l'idée de malignité subtile et dangereuse, sans aucune attention aux apparences extérieures.

Certains philosophes modernes affectent de répandre dans leurs écrits un *poison* d'autant plus séduisant qu'ils font continuellement l'éloge de l'humanité, de la raison, de l'équité, des lois : mais aux yeux de la saine raison, qu'ils outragent en l'invoquant, rien n'est plus subtil que le *venin* de cette audacieuse philosophie, qui attaque en effet les fondements de la société même. (B.)

Le *poison*, de sa nature, est mortel; quelquefois le *venin* n'est que malfaisant. Le *poison* se forme d'un *venin* mortel. Le *venin* est dans la chose, et la chose elle-même est un *poison*, considérée relativement aux ravages qu'elle produit dans les corps, quand on l'a avalée. On dit qu'une plante est un *poison*, pour exprimer sa propriété distinctive à l'égard de l'animal qui la mangerait comme une autre plante. On ne dit pas qu'un animal est un *poison*, il n'a que du *venin*, car sa propriété n'est pas d'empoisonner comme aliment. Le *venin* est la qualité maligne de la chose : le *poison* est le contraire de l'aliment, quant à l'effet. La nature donne seule le *venin* : l'art emploie, extrait, prépare les *poisons*. (R.)

Poison vient du latin : *Potio*, breuvage. Il se prenait autrefois en bonne part. (MÉNAGE.)

Le *poison* se boit, s'avale. (SAINT-ÉVREMOND). Il se dit par exagération d'une

boisson désagréable au goût. Boileau, en parlant du vin offert par l'hôte du *Repas ridicule*, dit :

Toutefois, avec l'eau que j'y mets à foison,
J'espérais adoucir la force du *poison*.

C'est une *boisson* qui fait mal, qui cause la mort. On l'oppose à nourriture : Vous faire un *poison* mortel de ce que Jésus-Christ a établi pour être la nourriture spirituelle de votre âme. (Bourdaloue.)

Le *poison* se prépare comme une potion. Le *poison* préparé par des mains habiles. (Massillon.) Il se donne, se fait prendre, etc.

On suit les effets du *poison* dans le corps ou, au figuré, dans l'âme, dans les nations infectées : Vos mœurs forment un *poison* qui gagne les peuples et les provinces, qui infecte les États, qui change les mœurs publiques, qui donne à la licence un air de noblesse et de bon goût, etc. (Massillon.)

On dit mourir de, faire mourir par le *poison*.

Il m'a fallu flatter ses insolents ministres,
Dont j'ai craint quelquefois le fer et le *poison*. (Corneille.)

Il se dit au figuré de tout ce qui est funeste, trompeur, enivrant :

L'or, ce *poison* brillant qui naît dans nos climats. (Voltaire.)
Vous, malheureux, assis dans la chaire empestée
Où le mensonge règne et répand son *poison*. (Racine.)
.... Quel funeste *poison*
L'amour a répandu dans toute ma maison ! (Racine.)
Il est d'autres erreurs, dont l'aimable *poison*
D'un charme bien plus doux enivre la raison. (Boileau.)

L'ennui, qui est le *poison* de la vie ; le *poison* de la crainte. (Voltaire.)

Venin, latin : *venenum*, drogue, *poison*, est une sorte de liqueur malfaisante contenue dans le corps de certains animaux, et qu'ils lancent sur ceux qui les attaquent. Il indique donc quelque chose d'intérieur, de caché, de subtil. On dit le *venin empoisonne* : c'est-à-dire qu'une fois lancé par l'animal, ses effets sont les mêmes que ceux du *poison*. Cette justice infernale se glisse partout, comme un serpent ; elle *empoisonne* de son *venin* les établissements les plus utiles. (Bernardin de Saint-Pierre.)

Cependant les effets du *venin* peuvent être moins violents que ceux du *poison* : on dit *venin* dangereux et *venin* empoisonné.

Ainsi ce qui distingue ces deux mots, c'est que le *poison* est une substance étrangère qui nuit, cause la mort en pénétrant dans le corps, tandis que le *venin* est quelque chose de subtil, d'intérieur, qu'on répand, qu'on lance contre. Il se disait autrefois du principe des maladies contagieuses ; il a été remplacé par *virus*. Le premier a toujours rapport aux effets produits, le second davantage à la cause, à l'auteur du mal. Le *venin* de la haine, de la malignité ; le *poison* de la flatterie. Le *venin* produit un mal intérieur moins facile à définir que le mal causé par le *poison* :

Pourquoi nourrissez-vous le *venin* qui vous tue ? (Racine.)

On le dit quelquefois pour ce qu'il y a de plus subtil dans le *poison*. Le *poison* est le breuvage, le *venin* le principe nuisible qui y est contenu :

J'ai pris, j'ai fait couler dans mes brûlantes veines
Un *poison* que Médée apporta dans Athènes ;
Déjà jusqu'à mon cœur le *venin* parvenu
Dans ce cœur expirant jette un froid inconnu. (Racine, *Phèdre*, acte V, sc. vii.)
(V. F.)

1055. Le point du jour, La pointe du jour.

Pour juger entre ces deux manières de parler, il faut en connaître la valeur. Le *point* et la *pointe du jour* diffèrent naturellement entre eux comme le *point* et la *pointe*. Ainsi le *point* et la *pointe du jour* s'accordent à désigner le plus

petit jour, par la raison que le *point* et la *pointe* désignent ce qu'il y a de plus petit.

Le *point* est la plus petite division de l'étendue : la *pointe* est le plus petit bout de la chose. Le *point du jour* est le premier et le plus simple élément de la *journée* qui commence à courir : la *pointe du jour* est la première et la plus légère apparence du *jour* qui commence à luire. Le jour est la clarté répandue dans le monde; la journée est la succession des temps renfermés dans la durée du jour : or, la *pointe* est au *point* comme le jour à la journée.

Je m'explique. La *pointe* fait le *point;* la *pointe* de l'aiguille fait le *point* de couture, un ouvrage : la *pointe du jour* fait le *point du jour* ou le commencement du temps que dure le *jour*. La *pointe* fait partie du corps; le *point* est un ouvrage distinct. La *pointe du jour* est le premier rayon du jour qui commence à poindre ou à percer les ténèbres; c'est la naissance du jour : le *point du jour* est le premier instant qui commence à marquer la division des époques différentes de la journée ou du jour considéré dans sa durée; c'est l'origine du temps. Le *point du jour* est le commencement de la durée, comme le midi en est le milieu; la *pointe du jour* est le commencement de la clarté, comme le grand jour en est la plénitude ou l'éclat. L'observateur se lève avant le *point du jour* pour considérer la petite *pointe du jour*. Vous partez au *point du jour* à cette époque, et vous marchez à la *pointe du jour* ou à la clarté du jour naissant. Vous mesurez le temps par le *point du jour* : la *pointe du jour* vous fait distinguer les objets.

On dit la petite *pointe du jour* et non le petit *point*. Le *point* est ordinairement censé n'avoir point d'étendue. Le *point du jour* est donc regardé comme indivisible : la *pointe*, au contraire, a plus ou moins de longueur ou de grosseur; et c'est une raison pour dire la petite *pointe du jour*. (R.)

1056. Poli, Policé, Civilisé.

Ces deux premiers termes, également relatifs aux devoirs réciproques des individus dans la société, sont synonymes par cette idée commune : mais les idées accessoires mettent entre eux une grande différence.

Poli ne suppose que des signes extérieurs de bienveillance; signes toujours équivoques, et, par malheur souvent contradictoires avec les actions. *Policé* suppose des lois qui constatent les devoirs réciproques de la bienveillance commune, et une puissance autorisée à maintenir l'exécution des lois. (B.)

Les peuples les plus *polis* ne sont pas aussi les plus vertueux : les mœurs simples et sévères ne se trouvent que parmi ceux que la raison et l'équité ont *policés*, et qui n'ont pas encore abusé de l'esprit pour se corrompre.

Les peuples *policés* valent mieux que les peuples *polis*.

Chez les barbares, les lois doivent former les mœurs; chez les peuples *policés*, les mœurs perfectionnent les lois, et quelquefois y suppléent; une fausse *politesse* les fait oublier. (Duclos, *Considér. sur les mœurs de ce siècle*, ch. Ier, édit. de 1764.)

Dans l'article de Beauzée et dans les *Considérations* de Duclos, le sens de *poli* est mal saisi. Il ne s'agit pas ici de la *politesse* des personnes, mais de la *politesse* des peuples, et ce n'est pas la même chose. Un homme *poli* peut manquer de vertu ou de sincérité, et sa *politesse* peut être menteuse : il n'en est pas de même de la *politesse* d'une nation.

Un peuple *poli* est l'opposé d'un peuple grossier; c'est celui dont les mœurs sont douces, le goût formé, l'esprit cultivé.

Un peuple *policé* obéit à un gouvernement, à des lois.

Un peuple *civilisé* est celui chez lequel l'industrie, le commerce, les sciences, les arts, le gouvernement, tout est dans un grand éclat et un progrès constant.

Un peuple *civilisé* peut n'être pas *poli* : les Anglais qui sont *civilisés* ne sont pas *polis;* les Français le sont davantage. Les peuples se *civilisent* peu à peu,

à mesure qu'ils s'éloignent de la barbarie; ils sont *policés* du moment qu'ils ne sont plus sauvages ni nomades; il faut une disposition naturelle aux peuples pour devenir *polis*. Les Béotiens étaient *policés* et *civilisés* comme les autres peuples de la Grèce; la nature les avait faits grossiers, ils ne furent jamais *polis*.

Un peuple sans *police* n'est qu'un amas d'hommes, qui ne compte pas parmi les nations; les nations *civilisées* peuvent se perdre par l'excès même de la *civilisation;* un peuple *poli* charme et attire à lui ses ennemis même, et triomphe de ses vainqueurs. De toutes les villes de la Grèce, Sparte était la mieux *policée:* Athènes la plus *civilisée* et la plus *polie*.

On dit d'une manière générale : les nations *policées, civilisées,* par opposition aux peuples barbares et sauvages. On dit moins les peuples *polis*. La *politesse* est une qualité plus rare et plus particulière. (V. F.)

1057. Poltron, Lâche.

L'abbé Girard dit que le *lâche* recule, et que le *poltron* n'avance pas; il a raison : mais l'application est commune aux deux, et ce n'est pas par un simple jeu de mots et des traits insignifiants qu'on peut les distinguer.

Lâche est une expression figurée qui regarde la force; non-seulement c'est le manque d'énergie, mais c'est l'incapacité de tension. Le péril effraye tellement l'homme *lâche*, qu'il ne conçoit pas même l'idée de la résistance.

Poltron(1) est, selon les uns, l'ellipse de *pollex truncatus*, pouce coupé (moyen dont se servaient ceux qui craignaient d'aller à la guerre); selon d'autres, c'est l'allemand *polster*, qui signifie oreiller, parce qu'on suppose que le *poltron* aime à rester au lit. La première étymologie me paraît plus naturelle, d'autant que l'usage l'a, pour ainsi dire, consacrée, en donnant le nom de *poltron* aux oiseaux de proie auxquels on coupe l'ongle du doigt de derrière.

Poltron est celui qui craint le danger, qui se laisse aller à la peur. Il diffère du *lâche*, en ce que celui-ci n'ose ni reculer ni se servir de ses armes, et que le *poltron*, qui n'est qu'intimidé, met tout en usage pour se sauver.

Le *lâche* tombe, s'abandonne et se laisse achever. Le *poltron* dort l'œil ouvert, il fuit, il craint le bruit de la guerre; mais, s'il est forcé, il se bat, et se bat bien : aussi dit-on qu'il ne faut pas le réveiller, au lieu que l'épée du *lâche* ne fit jamais de mal.

La *lâcheté* suppose l'abandon absolu du devoir, l'incapacité de le remplir; la *poltronnerie*, prévoyance trop inquiète, n'est quelquefois qu'un excès de prudence, au lieu que l'autre est l'excès de faiblesse. Par l'abandon de l'un, vous jugerez de sa *lâcheté;* par sa prévoyance outrée, vous jugerez de la *poltronnerie* de l'autre.

Ces deux qualifications sont toujours prises en mauvaise part : celle de *lâche*, infiniment plus fâcheuse, conserve toujours la force de son origine, sans jamais être modifiée.

Par *lâche* ou *lâcheté*, on caractérise l'individu; on embrasse, pour ainsi dire, toutes les actions de sa vie. *Poltron* a un sens moins étendu, il ne s'applique qu'à certaines circonstances. On rit quelquefois d'une *poltronnerie*, mais non d'une *lâcheté* : celle-ci est vice, l'autre n'est qu'un défaut. (R.)

1058. Pontife, Prélat, Évêque.

Pontife, qui fait ou dirige les choses sublimes, les choses saintes, celles de la religion. Le latin *pontifex* qualifie l'homme chargé des choses sacrées, puissant en matière de religion, chef religieux. Le *pontife*, dit Cicéron, préside aux choses sacrées.

Prélat, qui est élevé au-dessus des autres, placé dans un rang haut, distin-

---

(1) Étymologie forcée. *Poltron* vient de l'italien *poltrone*, qui signifie lit de plume et qui, pris au figuré, fait allusion à la mollesse du *poltron*.

gué par sa place, selon la valeur du latin *prælatus*, qu'il nous a plu d'appliquer à l'ordre ecclésiastique exclusivement à tout autre. Il y a dans l'Église deux ordres de *prélats* : les *évêques* prennent le premier; le second est composé d'abbés, de généraux d'ordre, de doyens, etc., qui ont des droits honorifiques, tels que celui de porter la crosse et la mitre, etc. A Rome, les ecclésiastiques qui ont le droit de porter l'habit violet s'appellent *prélats*. Le *prélat* est distingué par la supériorité et par des honneurs.

Évêque, espèce de magistrat qui, par une consécration ou destination particulière, exerce une juridiction et veille au gouvernement d'un district, d'un diocèse. C'est le grec ἐπίσκοπος, lat. *episcopus*, inspecteur, surveillant, intendant.

Ainsi vous êtes *pontife* par la puissance et par la hauteur des fonctions que vous exercez dans l'Église; vous êtes *prélat* par la dignité et par le rang que vous occupez dans la hiérarchie ecclésiastique; vous êtes *évêque* par la consécration et par le gouvernement spirituel que vous avez d'un diocèse. Le *pontificat* est une domination; la *prélature* une distinction; l'*épiscopat* une charge. La domination du *pontife* lui donne le droit de commander et de présider : la distinction du *prélat* lui attribue la préséance et des prérogatives honorifiques : la charge d'*évêque* impose le devoir de veiller et de pourvoir aux besoins spirituels d'un troupeau.

Dans le langage ordinaire, le nom de *pontife* n'est donné qu'au *souverain pontife* (au pape), aux *pontifes* de l'ancienne Rome ou autres anciens, aux saints *évêques* dont l'église fait l'office : ces cas-là exceptés, *pontife* ne se dit que dans le style relevé, pour désigner un *évêque*; et ce nom imprime toujours la vénération. *Prélat* est de tous les styles, et surtout du style poétique, qui ne s'accommode pas du mot d'*évêque*; mais ce nom, qui n'exprime ni juridiction ni office particulier, a quelquefois exprimé la censure, qui s'égaye sur l'oisiveté, l'inutilité, le faste, l'ambition, les vices de quelques individus de cet ordre : ainsi ce nom n'est pas toujours aussi respecté qu'il est respectable. *Évêque* est le nom propre et vulgaire des *prélats* chargés de la conduite spirituelle d'un diocèse : ce nom honorable distingue des simples prêtres l'ordre éminent de ceux qui jouissent de toute la gloire et de tous les pouvoirs du sacerdoce; et chaque *évêque* se distingue des autres par le nom de la ville où il est censé résider (1). (R.)

1059. Porter, Apporter, Transporter, Emporter.

Porter n'a précisément rapport qu'à la charge du fardeau. *Apporter* renferme l'idée du fardeau et celle du lieu où l'on *porte*. *Transporter* a rapport non-seulement au fardeau et au lieu où l'on doit le *porter*, mais encore à l'endroit d'où on le prend. *Emporter* enchérit par-dessus toutes ces idées, en y ajoutant une attribution de propriété à l'égard de la chose dont on se charge.

Nous faisons *porter* ce que, par faiblesse ou par bienséance, nous ne pouvons *porter* nous-mêmes. Nous ordonnons qu'on nous *apporte* ce que nous souhaitons avoir. Nous faisons *transporter* ce que nous voulons changer de place. Nous permettons d'*emporter* ce que nous laissons aux autres, ou ce que nous leur donnons.

Les crocheteurs *portent* les fardeaux dont on les charge; les domestiques *apportent* ce que leurs maîtres les envoient chercher; les voituriers *trans-*

(1) On sait qu'au XVIIe et au XVIIIe siècle, les évêques vivaient plus à la cour que dans leurs diocèses, et que tous les écrivains se sont égayés, comme le fait ici malicieusement Roubaud, sur cet oubli du devoir.

C'est aux *prélats* de cour prêcher la résidence. (BOILEAU.)

Cette épigramme n'a plus de sel, aujourd'hui qu'elle n'a plus de fondement. (V. F.)

portent les marchandises que les commerçants envoient d'une ville dans une autre. Les voleurs *emportent* ce qu'ils ont pris.

Virgile a loué le pieux Énée d'avoir *porté* son père Anchise sur ses épaules, pour le sauver du sac de Troie. Saint Luc nous apprend que les premiers fidèles *apportaient* aux apôtres le prix des biens qu'ils vendaient. L'histoire nous montre, à n'en pouvoir douter, que la Providence punit toujours l'abus de l'autorité, en la *transportant* en d'autres mains. Si l'un de nos traducteurs avait bien fait attention aux idées accessoires qui caractérisent ces synonymes, il n'aurait pas dit que le malin esprit *emporta* Jésus-Christ, au lieu de dire qu'il le *transporta*. (G.)

1060. Poster, Aposter.

On *poste* pour observer ou pour défendre. On *aposte* pour faire un mauvais coup. La troupe est *postée*; l'assassin est *aposté*. (G.)

1061. Posture, Attitude.

Posture, manière dont le corps est mis, *posé* (lat. *positus*). *Attitude*, manière convenable d'être du corps, de la tête, etc.; c'est le latin *aptitudo*, disposition propre, convenable; mot qui, passant par la langue italienne, a pris un *t* au lieu du *p*, *attitudine*.

La *posture* est une manière de poser le corps, plus ou moins éloignée de son habitude ordinaire : l'*attitude* est une manière de tenir le corps, plus ou moins convenable à la circonstance présente. La *posture*, même la plus commode, n'est jamais sans gêne, et on en change : l'*attitude*, même la moins ordinaire, est dans la nature ou la convenance des choses, et on s'y maintient; sinon l'*attitude* devient *posture*. La *posture* de suppliant est une *attitude* fort contrainte.

La *posture* marque la position, et la position est mobile. L'*attitude* marque la contenance, et la contenance est ferme. Une personne souffrante ne fait que changer de *posture* : l'homme constant gardera longtemps la même *attitude*.

La *posture* est singulière; elle a toujours quelque chose qui, sortant de la nature ou de l'état ordinaire du corps, se fait remarquer. L'*attitude* est pittoresque; elle est l'expression naturelle du caractère, de la passion, de l'état actuel de l'âme.

Les positions forcées, outrées, bizarres, celles de la caricature ou de la charge, s'appelleront des *postures*. Les formes nobles, agréables, expressives, du maintien et de la contenance, s'appelleront des *attitudes*.

Ces *postures* sont au corps ce que les grimaces sont au visage; ces *attitudes* sont au corps ce que l'air est à la figure.

Les baladins font des *postures* ridicules pour exciter le rire; les acteurs des *attitudes* nobles pour représenter leur personnage.

Celui qui pour marcher prend l'*attitude* d'un danseur se met dans une *posture* ridicule. L'*attitude* naturelle, convenable et belle dans la danse, n'est qu'une *posture* affectée, outrée et risible hors de là.

Enfin la *posture* embrasse le corps entier, au lieu que l'*attitude* n'est quelquefois que de certaine partie, telle que de la tête.

Posture est le terme vulgaire; *attitude* est un terme d'art, employé par le peintre, le sculpteur, le danseur, etc. (R.)

1062. Poudre, Poussière.

La *poudre* est la terre desséchée, divisée et réduite en petites molécules : la *poussière* est la *poudre* la plus fine, que le moindre vent enlève, qui s'envole, se dissipe, s'attache aux corps qu'elle rencontre.

Lorsque la terre est si desséchée qu'elle se met en *poudre*, il s'élève dans

les chemins beaucoup de *poussière*, et les voyageurs en sont couverts. Si vous réduisez un corps en *poudre*, il s'en élève une *poussière* incommode et souvent dangereuse. On dit du tabac en *poudre*, quand il est trop fin, que c'est de la *poussière*.

Dans le style hyperbolique, il suffit de renverser et de détruire pour mettre en *poudre;* il faut renverser de fond en comble et dissiper pour réduire en *poussière*.

Nous appelons *poudres* différentes sortes de compositions ou de substances broyées, pulvérisées et semblables à la *poudre* : ainsi nous disons *poudre de senteur, poudre à canon, poudre à poudrer*, etc. Nous appellerons *poussière* tout ce qu'il y aura de plus subtil et de plus fin, comme cette matière qui s'élève sur les étamines des fleurs pour les féconder. (R.)

Rien ne vient confirmer l'assertion de Roubaud que la *poussière* est plus fine, plus subtile que la *poudre*. Ce qui ressort des expressions composées qu'il cite : *poudre* à canon, etc., c'est que *poudre* se dit de toute matière réduite en très-petites parties, de la terre comme des autres. *Poussière* ne se dit que de la terre (1). La *poussière* est une *poudre* particulière, formée de la terre : on dit mordre la *poussière*, rouler dans la *poussière*.

Poudre est donc un mot général, plus noble, plus souvent employé par les poëtes classiques.

Poussière est un mot plus ordinaire, plus particulier, partant plus énergique. Boileau dit :

Le Jonas inconnu sèche dans la *poussière*.

et, dans le *Lutrin*, parodiant le style sublime :

Oh! que d'écrits obscurs, de livres ignorés,
Furent en ce grand jour de la *poudre* tirés!

La *poudre* est, aussi bien que la *poussière*, emportée par le vent :

Qu'ils soient, comme la *poudre* et la paille légère,
Que le vent chasse devant lui! (Racine.)

Mais *poussière*, ne signifiant jamais que *poudre* de la terre, donne l'idée de quelque chose de sale, ou de salissant, de vil, etc. :

Je l'ai trouvé couvert d'une affreuse *poussière*,
Revêtu de lambeaux..... (Racine.)

Quelquefois des compléments l'ennoblissent :

Que ne puis-je, au travers d'une noble *poussière*,
Suivre de l'œil un char volant dans la carrière! (Racine.)

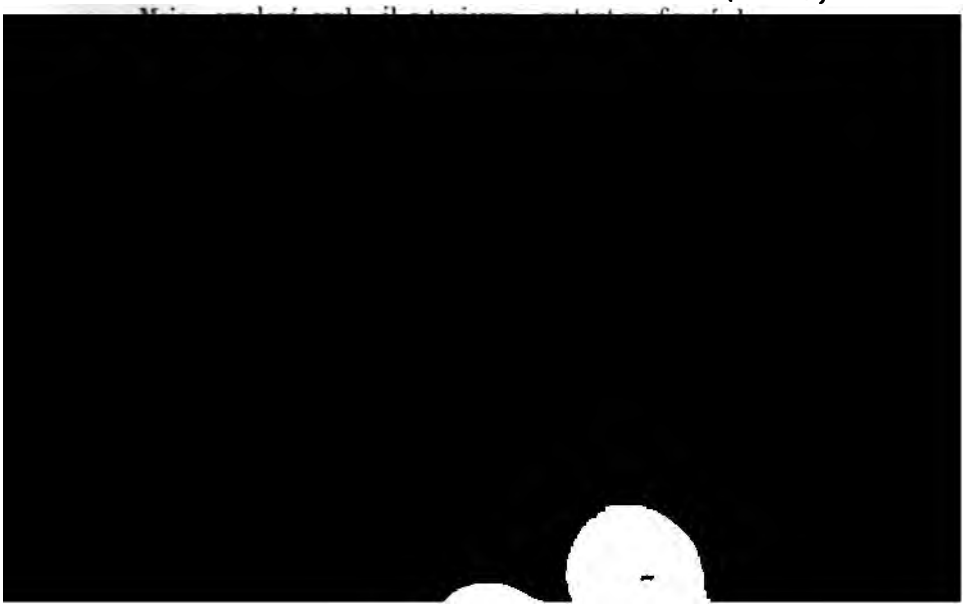

dire seulement insensible. Il ne s'agit pas ici « de la *poussière* et de l'infection du tombeau. » (MASSILLON.)

Toutes les fois qu'on veut s'appesantir sur cette idée de faiblesse, de misère, de néant, de décomposition affreuse, on dira *poussière* et non pas *poudre*. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la *poussière* avec les grands de la terre, comme parle Job. (BOSSUET.) Les uns et les autres dormiront dans la même *poussière*. (FLÉCHIER.) Dormez votre sommeil, riches de la terre, et demeurez dans votre *poussière*. (BOSSUET.)

Déplorable Sion, qu'as-tu fait de la gloire?...
Tu n'es plus que *poussière*.... (RACINE.)

Réduire en *poudre*, c'est briser, broyer, détruire : Dieu, qui foudroie tous nos pouvoirs jusqu'à les réduire en *poudre*. (BOSSUET.) Tirer de la *poussière*, c'est tirer de bien bas. (V. F.)

1063. Pour, Afin.

Ces deux mots sont synonymes dans le sens où ils signifient qu'on fait une chose en vue d'une autre, mais *pour* marque une vue plus présente; *afin* en marque une plus éloignée.

On se présente devant le prince *pour* lui faire sa cour; on lui fait sa cour *afin* d'en obtenir des grâces.

Il me semble que le premier de ces mots convient mieux lorsque la chose qu'on fait en vue de l'autre en est une cause plus infaillible; et que le second est mieux à sa place, lorsque la chose qu'on a en vue en faisant l'autre en est une suite moins nécessaire.

On tire le canon sur une place assiégée *pour* y faire une brèche, et *afin* de pouvoir la prendre par assaut, ou de l'obliger à se rendre.

Pour regarde plus particulièrement un effet qui doit être produit. *Afin* regarde proprement un but où l'on veut parvenir.

Les filles d'un certain âge font tout ce qu'elles peuvent *pour* plaire, *afin* de se procurer un mari. (G.)

1064. Pour, Quant.

Ces deux mots sont très-synonymes. *Pour* me paraît cependant avoir meilleure grâce dans le discours, lorsqu'il s'agit de la personne ou de la chose qui régit le verbe suivant; *quant* me paraît y mieux figurer lorsqu'il s'agit de ce qui est régi par le verbe. Je dirais donc : *Pour* moi, je ne me mêle d'aucune affaire étrangère; *quant* à moi, tout m'est indifférent.

La religion des personnes éclairées consiste dans une foi vive, dans une morale pure, et dans une conduite simple, guidée par l'autorité divine et soutenue par la raison. *Pour* celle du peuple, elle consiste dans une crédulité aveugle et dans les pratiques extérieures autorisées par l'éducation et affermies par la force de l'habitude. *Quant* à celle des gens d'église, on ne la connaîtra au juste que quand on en aura séparé les intérêts temporels. (G.)

L'usage n'a pas consacré la distinction établie par l'abbé Girard pour l'emploi de *pour* et de *quant à*. Du reste, elle n'avait point d'autre raison que l'harmonie, et il est difficile que les oreilles aient toutes la même délicatesse. *Quant à* ne s'est pas introduit sans difficulté dans la langue. Vaugelas ne le tolère qu'avec des restrictions et Ménage le réprouve. Racine et Corneille ne l'emploient guère, tandis que Molière et La Fontaine en font grand usage. En prose, ces deux mots se rencontrent aussi souvent l'un que l'autre, et La Bruyère, dans son chapitre *De quelques usages*, les met sur la même ligne, sans les distinguer, en regrettant *de moi*, qu'ils ont remplacé et aboli. Il est certain qu'ils sont communément confondus.

Il semble cependant que *quant à* a une plus grande énergie que *pour*. Il peut servir à marquer une opposition que *pour* ne ferait pas assez sentir.

Pour moi appelle l'attention sur ce que je vais dire. *Quant à moi* marque une opposition entre ma pensée ou mes desseins et ceux des autres. *Quant à* met à part la chose dont on parle; *pour* ne la met qu'en évidence. *Quant à* forme l'expression de *quant à soi*. Garder son *quant à soi*, c'est prendre une posture particulière, avoir l'air hautain; se tenir sur son *quant à soi*, c'est être réservé, méfiant. (V. F.) (Voir *Quant à, Pour*.)

1065. Pourtant, Cependant, Néanmoins, Toutefois.

Pourtant a plus de force et plus d'énergie; il assure avec fermeté, malgré tout ce qui pourrait être opposé. *Cependant* est moins absolu et moins ferme; il affirme seulement contre les apparences contraires. *Néanmoins* distingue deux choses qui paraissent opposées, et il en soutient une sans détruire l'autre. *Toutefois* dit proprement une chose par exception; il fait entendre qu'elle n'est arrivée que dans l'occasion dont on parle.

Que toute la terre s'arme contre la vérité, on n'empêchera *pourtant* pas qu'elle ne triomphe. Quelques docteurs se piquent d'une morale sévère; ils recherchent *cependant* tout ce qui peut flatter la sensualité. Corneille n'est pas toujours égal à lui-même; *néanmoins* Corneille est un excellent auteur. Que ne haïssait pas Néron? *toutefois* il aimait Poppée. (G.)

1066. Pouvoir, Puissance, Faculté.

Ces mots sont expliqués et pris ici dans le sens physique et littéral. Ils signifient tous une disposition dans le sujet, par le moyen de laquelle il est capable d'agir ou de produire un effet; mais le *pouvoir* vient des secours ou de la liberté d'agir; la *puissance* vient des forces, et la *faculté* vient des propriétés naturelles.

L'homme, sans la grâce, n'a pas le *pouvoir* de faire le bien. La jeunesse manque de savoir pour délibérer, et la vieillesse manque de *puissance* pour exécuter. L'âme humaine a la *faculté* de raisonner, et en même temps la facilité de s'en acquitter tout de travers.

Faut-il regarder le *pouvoir* de mal faire comme un défaut dans l'être raisonnable, et serait-il mieux que toute sa *puissance* se bornât au bien? J'avais dit oui dans ma précédente édition; et, dans celle-ci, je laisse répondre Pope, qui dit non. La *faculté* de désirer sert à rendre l'homme habile et laborieux; mais elle contribue aussi à le rendre malheureux.

Le *pouvoir* diminue. La *puissance* s'affaiblit. La *faculté* se perd.

L'habitude diminue beaucoup le *pouvoir* de la liberté. L'âge n'affaiblit que la *puissance* et non le désir de satisfaire ses passions. L'âme ne perd ses

l'*abîme*. Le premier emporte avec lui l'idée d'un vide escarpé de toutes parts, d'où il est presque impossible de se retirer quand on y est. Le second renferme une idée particulière de voracité insatiable qui entraîne, fait disparaître et consume tout ce qui en approche. Le troisième emporte l'idée d'une profondeur immense, jusqu'où l'on ne saurait parvenir, et où l'on perd également de vue le point d'où l'on est parti et celui où l'on voudrait aller.

Le *précipice* a des bords glissants et dangereux pour ceux qui marchent sans précaution, et inaccessibles pour ceux qui sont dedans : la chute est rude. Le *gouffre* a des tours et des circuits dont on ne peut se dégager dès qu'on y fait un pas; et l'on y est emporté malgré soi. L'*abîme* ne présente que des routes obscures et incertaines qu'aucun but ne termine : on s'y jette quelquefois tête baissée, dans l'espérance de trouver une issue; mais le courage rebuté y abandonne l'homme, et le laisse dans un chaos de doutes et d'inquiétudes accablantes.

Le chemin de la fortune est, à la cour, environné de *précipices*, où chacun vous pousse de son mieux. Une femme débauchée est un *gouffre* de malheurs : tout y périt, la vertu, les biens et la santé. Souvent la raison du philosophe, à force de chercher de l'évidence en tout, ne fait que se creuser un *abîme* de ténèbres.

L'avarice est le *précipice* de l'équité. Paris est le *gouffre* des provinces. L'infini est l'*abîme* du raisonnement. (G.)

1068. Précis, Concis.

Précis regarde ce qu'on dit, et *concis*, la manière dont on le dit. L'un a la chose pour objet, et l'autre l'expression. Le premier va au fait, l'autre en abrége l'expression.

Le discours *précis* ne s'écarte pas du sujet, rejette les idées étrangères, et méprise tout ce qui est hors de propos. Le discours *concis* explique et énonce en très-peu de mots, et bannit tout le surabondant.

Les digressions empêchent d'être *précis*, et le style diffus est l'opposé du *concis*.

La première de ces qualités est bonne en toute occasion; la seconde ne convient pas avec toutes sortes de personnes, parce que le demi-mot ne suffit pas à la plupart des gens : il faut leur dire le mot entier. (G.)

1069. Précis, Succinct, Concis.

Le *précis* et le *succinct* regardent les idées : le *précis* rejette celles qui sont étrangères, et n'admet que celles qui tiennent au sujet; le *succint* se débarrasse des idées inutiles, et ne choisit que celles qui sont essentielles au but.

Le *concis* est relatif à l'expression; il rejette les mots superflus, évite les circonlocutions inutiles, et ne fait usage que des termes les plus propres et les plus énergiques.

L'opposé du *précis* est le prolixe; l'opposé du *succinct* est l'étendu; l'opposé du *concis* est le diffus.

On peut dire du *succinct* et du *précis* ce que Quintilien disait de Démosthène et de Cicéron : « On ne peut rien ôter au premier, on ne peut rien ajouter au second. » Si l'on retranche du *succinct*, on devient obscur; si l'on ajoute au *précis*, on devient prolixe. Au contraire, en ajoutant au *succinct*, on ne fait que l'étendre; en retranchant du *précis*, on le ramène au *succinct*. Mais on ne peut ni retrancher ni ajouter au *concis* : si vous en retranchez, vous devenez obscur et vous fatiguez; si vous y ajoutez, vous devenez diffus et vous ennuyez. (B.)

1070. Précision, Abstraction.

Serait-il nécessaire d'avertir que le mot *abstraction* n'est pris ici que dans le sens physique, selon lequel on dit communément faire *abstraction* d'une

chose ; et non dans le sens qui a rapport à celui de distraction. Je crois l'observation inutile ; la voilà néanmoins faite en faveur d'un lecteur à qui la concurrence du mot *précision* ne ferait pas d'abord saisir son juste point de vue. J'ajoute que ces deux mots ont une idée commune qui les rend synonymes ; que cette idée est peinte aux yeux mêmes dans leur étymologie ; qu'elle est celle d'une séparation faite par la force de l'esprit dans la considération des objets, et que, bien loin qu'il faille s'écarter de cette signification essentielle à l'un et à l'autre de ces mots, pour chercher leur propre différence, je pense qu'il serait très-difficile de la trouver ailleurs que dans les diversités de cette idée principale et synonyme, et de former sans elle leurs caractères particuliers. Les voici donc sur ce plan, tels que je suis capable de les représenter.

La *précision* sépare les choses véritablement distinctes, pour empêcher la confusion qui naît du mélange des idées. L'*abstraction* sépare les choses réellement inséparables, pour les considérer à part indépendamment les unes des autres. La première est un effet de la justesse et de la netteté de l'entendement, qui fait qu'on n'ajoute rien d'inutile et hors d'œuvre au sujet qu'on traite, en le prenant néanmoins dans sa juste totalité ; par conséquent elle convient partout, dans les affaires comme dans les sciences. La seconde est l'effort d'un esprit métaphysique, qui écarte du point de vue tout ce qu'on veut détacher du sujet qu'on traite : elle le mutile un peu, mais elle contribue quelquefois à la découverte de la vérité, et quelquefois elle entraîne dans l'erreur : il s'en faut donc servir, mais en même temps s'en défier.

Il me semble que la *précision* a plus de rapport aux choses qu'on peut non-seulement considérer à part, mais qu'on peut aussi concevoir être l'une sans l'autre, telles que seraient, par exemple, l'aumône et l'esprit de charité. Il me paraît que l'*abstraction* regarde plus particulièrement les choses qu'on peut, à la vérité, considérer à part, mais qu'on ne saurait concevoir être l'une sans l'autre ; telles que sont, par exemple, le corps et l'étendue. Ainsi le but de la *précision* est de ne point sortir du sujet, en éloignant pour cet effet tout ce qui lui est étranger ; et celui de l'*abstraction* est de ne pas entrer dans toute l'étendue du sujet, en n'en prenant qu'une partie, sans aucun égard à l'autre.

Il n'y a point de science plus certaine ni plus claire que la géométrie, parce qu'elle fait des *précisions* exactes : on y a cependant mêlé certaines *abstractions* métaphysiques, qui font que les géomètres tombent dans l'erreur comme les autres ; non pas, à la vérité, quand il est question de grandeur et de mesure, mais quand il est question de physique.

On ne saurait se faire des idées trop *précises* ; mais il est quelquefois des

1071. Prédication, Sermon.

On s'applique à la *prédication*, et l'on fait un *sermon*. L'une est la fonction du prédicateur, l'autre est son ouvrage.

Les jeunes ecclésiastiques qui cherchent à briller s'attachent à la *prédication*, et négligent la science. La plupart des *sermons* sont de troisième main dans le débit; l'auteur et le copiste en ont fait leur profit avant l'orateur.

Les discours faits aux infidèles, pour annoncer l'Évangile, se nomment *prédications*. Ceux qui sont faits aux chrétiens, pour nourrir leur piété, sont des *sermons*.

Les apôtres ont fait autrefois des *prédications* remplies de solides vérités. Les prêtres d'aujourd'hui font des *sermons* pleins de brillantes figures. (G.)

1072. Prédiction, Prophétie.

Annonce des choses futures. La *prédiction* peut porter sur des événements soumis aux calculs de la prévoyance. La *prophétie*, toujours indépendante de la raison, ne peut être que l'effet de l'inspiration : ainsi on *prédit* une éclipse, ou l'événement d'un procès. Daniel avait *prophétisé* la venue de Jésus-Christ.

Chez les païens, l'art de la divination avait ses règles. Les auspices, d'après le vol des oiseaux ou les entrailles des victimes, faisaient des *prédictions*. Apollon avait accordé à Cassandre le don de *prophétie;* elle ne consultait que l'esprit du Dieu. (F. G.)

1073. Prééminence, Supériorité.

La *prééminence* est l'attribut d'un homme plus élevé en dignité que les autres; la *supériorité* est celui d'un homme plus grand que les autres par ses qualités personnelles. On peut dire que la *supériorité* dépend de la taille; la *prééminence*, du siége sur lequel on est placé.

La *prééminence* tient à l'opinion; la *supériorité* est de fait : on peut accorder la *prééminence* à certaines qualités; l'opinion décide souvent de leur prix; la *supériorité* d'esprit est une chose réelle qu'on ne peut disputer ni déplacer. (F. G.)

1074. Premier, Primitif.

Si l'on conçoit une suite de plusieurs êtres qui se succèdent dans un certain espace de temps ou d'étendue, celui de ces êtres qui est à la tête de cette suite, qui la commence, est celui que l'on appelle, pour cela même, *premier* ou *primitif;* les idées accessoires qui différencient ces deux mots en font disparaître la synonymie.

Premier se dit en parlant de plusieurs êtres réels ou abstraits, entièrement distingués les uns des autres, mais que l'on envisage seulement comme appartenant à la même suite. *Primitif* se dit en parlant des états successifs d'un même être.

L'enchaînement des révolutions occasionnées par les événements, et préparées par les passions, ramène enfin Rome à son gouvernement *primitif*, qui était monarchique. Depuis qu'elle eut chassé les rois jusqu'au temps où elle fut asservie par les empereurs, elle fut gouvernée par deux chefs, sous le nom de consuls, dont l'autorité suprême était annuelle : les deux *premiers* furent L. Junius Brutus et L. Tarquinius Collatinus.

La langue que parlaient Adam et Ève est la *première* de toutes les langues; et si les différents idiomes qui distinguent les nations ne sont que différentes formes de cette langue, elle est aussi la langue *primitive* du genre humain : on peut appuyer cette opinion par bien des preuves.

Si l'on ne comparait que les mœurs des *premiers* chrétiens avec les nôtres, et la discipline rigoureuse de l'Église *primitive* avec l'indulgence que l'Église d'aujourd'hui est forcée d'avoir, on serait tenté de croire que nous n'avons

pas conservé la religion des *premiers* siècles; et c'est par ce sophisme que les novateurs ont séduit les peuples, en leur cachant ou leur déguisant les preuves invincibles de l'immortalité de la doctrine *primitive*, et de l'indéfectibilité de l'Église, qui en est dépositaire. (B.)

1075. Préoccupation, Prévention, Préjugé.

Préoccupation désigne l'action d'occuper, de saisir l'esprit mal à propos; *prévention*, celle de prévenir, de disposer d'avance l'esprit; *préjugé*, celle de juger, de croire trop tôt. (R.)

Tous ces termes, dit Beauzée, expriment une disposition intérieure, opposée à la connaissance certaine de la vérité. La *préoccupation* et la *prévention* sont des dispositions qui empêchent l'esprit d'acquérir les connaissances nécessaires pour juger régulièrement des choses; avec cette différence que la *préoccupation* est dans le cœur, et qu'elle rend injuste, au lieu que la *prévention* est dans l'esprit, et qu'elle l'aveugle. Le *préjugé* est un jugement porté précipitamment sur quelque objet, après un exercice insuffisant des facultés intellectuelles.

Il semble que l'amour-propre soit le premier principe de la *préoccupation*; un homme *préoccupé* ne connaît rien de si vrai que ses idées, rien de si solide que ses systèmes, rien de si raisonnable que ses goûts, rien de si juste que de satisfaire ses passions, rien de si équitable que de sacrifier tout à ses intérêts. La paresse semble être le premier principe de la *prévention* : il est trop pénible pour un paresseux d'examiner par lui-même, et de ne se décider que d'après des réflexions trop lentes; il aime mieux se déterminer par l'autorité de ses maîtres, par l'approbation des personnes qui font un certain bruit dans le monde, par les usages que la coutume a autorisés, par les habitudes que l'éducation lui a fait prendre. Les *préjugés* naissent de l'une de ces deux sources : les uns viennent de trop de confiance en ses propres lumières; ce sont les effets de la *préoccupation;* les autres viennent de trop de confiance aux lumières d'autrui : ce sont des effets de la *prévention;* ces deux dispositions se fortifient ensuite par les *préjugés* mêmes qu'elles font naître; et l'on voit enfin la *préoccupation* dégénérer en brutalité, et la *prévention* en opiniâtreté.

Il est nécessaire d'être en garde contre les décisions de l'amour-propre, pour ne pas se *préoccuper* injustement. Il est sage de suspendre son jugement sur les insinuations du dehors, pour ne pas se laisser *prévenir* aveuglément. Il est raisonnable d'examiner mûrement, pour ne pas se remplir l'esprit de *préjugés,* dont on a ensuite bien de la peine à se détromper, ou dont on ne se détrompe jamais. (B.)

La *préoccupation* n'est pas seulement dans le cœur : vous avez l'esprit *préoccupé*, comme vous l'avez *occupé;* et c'est aussi ce que vous répondez pour vous excuser de n'avoir pas entendu ce qu'on vous disait. La *prévention* tient fort souvent au cœur; la *prévention* des pères et mères pour leurs enfants vient de là. Le cœur, comme dit Saint-Évremond, a ses *préventions* aussi bien que l'esprit. La *prévention* et la *préoccupation* mènent au *préjugé*.

La *préoccupation* est l'état d'un esprit si plein, si possédé de certaines idées, qu'il ne peut plus en entendre ou en concevoir de contraires. La *prévention* est une disposition de l'âme telle qu'elle la fait pencher à juger plus ou moins favorablement ou défavorablement d'un objet. Le *préjugé* est un jugement anticipé, ou une croyance établie sans un examen suffisant ou une connaissance convenable de la chose.

La *préoccupation* ôte la liberté de l'esprit; elle l'absorbe. La *prévention* ôte l'impartialité du jugement; elle suborne. Le *préjugé* ôte le doute raisonnable; il tranche.

La *préoccupation* n'est jamais bonne à rien; elle fait tort même à la vérité,

par là même qu'elle empêche l'erreur de se défendre. Il y a des *préventions* justes et raisonnables : ainsi la justice et la raison veulent que nous consultions nos *préventions* pour l'homme d'une probité reconnue, et contre l'homme suspect et de mauvaise foi, si nous avons à traiter avec eux. Les *préjugés* seront légitimes lorsque, fondés sur des présomptions fortes, ils ne formeront que des jugements provisoires, sur lesquels l'esprit se repose, en attendant une instruction plus ample. Le *préjugé* n'est alors qu'une opinion.

La *préoccupation* naît de quelque impression vive et profonde, qui remplit de son objet la capacité de l'esprit et captive la pensée. La *prévention* naît de certains rapports qui, en nous intéressant à l'égard d'un objet, ne permettent pas à l'âme de conserver son équilibre et son indifférence. Les *préjugés* naissent surtout de la faiblesse et de la paresse de l'esprit, qui aime mieux juger et croire que douter et apprendre. (R.)

1076. Prérogative, Privilége.

La *prérogative* regarde les honneurs et les préférences personnelles; elle vient principalement de la subordination ou des relations que les personnes ont entre elles. Le *privilége* regarde quelque avantage d'intérêt ou de fonction; il vient de la concession du prince ou des statuts de la société.

La naissance donne des *prérogatives*. Les charges donnent des *priviléges*. (G.)

A Rome, on appelait *prérogative* la tribu ou la centurie qui votait la première. *Prérogative* veut dire aujourd'hui avantage honorifique qui distingue certains corps, certains particuliers. Sans doute une haute naissance est une *prérogative* illustre à laquelle le consentement des nations a de tout temps attaché des distinctions d'honneur et de l'hommage. (Massillon.) C'est l'ordre du monde qui a attaché certaines *prérogatives* d'honneur à la naissance et à la qualité. (Nicole.)

Privilége (du latin *privati lex* : loi spéciale concernant un particulier), est un avantage réel accordé à quelqu'un à l'exclusion des autres. Il se distingue de la *prérogative* en ce qu'il n'est pas seulement honorifique. Les citoyens qui ont bien mérité de la patrie doivent être récompensés par des honneurs et non par des *priviléges* : car la République est à la veille de sa ruine sitôt qu'on peut penser qu'il est beau de ne pas obéir aux lois. (J.-J. Rousseau.) Il n'y a rien à perdre à être noble : franchises, immunités, exemptions, *priviléges*, que manque-t-il à ceux qui ont un titre? (La Bruyère.) On a encouragé par de petits *priviléges* la profession des hommes qui travaillent aux mines : on a joint à l'augmentation du travail celle du gain. (Montesquieu.) Les terres nobles auront des *priviléges* comme les personnes. (Montesquieu.) Le droit de rester couvert devant le roi est une des *prérogatives* de la grandesse espagnole.

Les *prérogatives* ne choquent point comme les *priviléges*, qui, en exceptant les uns, font porter double poids aux autres. Un des *priviléges* les moins à charge à la société et surtout à celui qui le donne... (Montesquieu). Il y a peu de *priviléges* qui ne blessent la justice; les *prérogatives* aiguisent l'honneur et excitent l'émulation.

La racine de *privilége* indique son origine, qui est une loi. Si les *privilégiés* ont des avantages sur ceux qui ne le sont pas, ils sont inférieurs au souverain qui leur a accordé ce *privilége*, et il y a là une distinction nouvelle. La *prérogative* est une sorte de droit; le *privilége* une concession faite, une faveur accordée. La *prérogative* royale. Toutes ces *prérogatives* sont particulières à la noblesse et ne passeront point au peuple. (Montesquieu.) Le roi accorde des *priviléges*. (V. F.)

1077. Près, Proche, Auprès.

Proche exprime le superlatif; une grande proximité, un étroit voisinage.

Nous disons qu'un homme a *approché fort près*, *très-près* du but; il a été *proche* ou *tout proche*.

Ces deux prépositions doivent être suivies de la particule *de*; mais quelquefois on la supprime dans le discours familier, pour abréger, quand elles ont pour régime un substantif de plusieurs syllabes, et mieux encore un régime composé : *près* ou *proche le Pont-Neuf, la porte Saint-Antoine*. Mais la préposition *de* se met quelquefois devant *près*, et non pas devant *proche*. Voir *de près*, suivre *de près*, serrer *de près*, tenir *de près*, toucher *de près*, et non *de proche*. Dans ces cas-là, *près* acquiert la valeur de *proche*, celle d'une grande proximité; et par là même il en exclut l'usage.

Le mot *près* se prend donc adverbialement; il n'en est pas de même de *proche* : mais *proche* se prend adjectivement, et il n'en est pas de même de *près*. Je sais qu'on a coutume de dire que *proche* est, ainsi que *près*, adverbe dans ces phrases : ces deux villages sont *tout proche* ou *tout près*; ces deux amis logent *assez près* ou *assez proche*; mais il est aisé de remarquer que, dans ces cas là, le régime est seulement sous-entendu, et qu'on entend alors *près* ou *proche d'ici*, ou *l'un de l'autre*.

On dit *près* et non *proche* de faire, de tomber, de partir, de parler, de périr, et autres verbes.

Proche ne s'emploie qu'au propre et dans le langage ordinaire, pour exprimer une proximité de lieu ou de temps; il est beaucoup moins usité que son synonyme. *Près* est très-usité dans tous les genres de style : il s'emploie selon diverses acceptions et dans une foule d'expressions figurées. (R.)

Près est de ces trois mots le plus fréquemment employé, et le plus général.

Proche est plus rare : il a conservé la forme de l'adjectif, et s'emploie le plus souvent avec le verbe *être*. Mais, tandis que *près* n'indique que la situation, *proche* indique un rapport entre les choses qui sont *près* l'une de l'autre. Le fer, étant *proche* de l'aimant, va s'y joindre. (PORT-ROYAL.) La proximité produit ce résultat. Dans toutes les conditions, le pauvre est bien *proche* de l'homme de bien, et l'opulent n'est guère éloigné de la friponnerie. (LA BRUYÈRE.) *Proche de*, en indiquant la proximité, fait une sorte de rapprochement, établit une analogie.

Auprès, quand il ne marque que la situation des choses ou des personnes, veut dire *très-près*, *tout près*.

> Lévite, il faut placer, Joad ainsi l'ordonne,
> Le glaive de David *auprès* de sa couronne. (RACINE.)

Ce corps pâle et sanglant, *auprès* duquel fume encore la foudre qui l'a frappé. (FLÉCHIER.) Cet inconnu que le hasard a placé *auprès* de vous dans une voiture publique. (LA BRUYÈRE.)

Mais il diffère surtout des deux autres en ce qu'il sert à exprimer les rapports fréquents, habituels, les liens d'amitié, de devoir, d'intérêt, etc., qui tiennent une personne *près* d'une autre. D'où vient que, connaissant ces deux méchants hommes, vous les gardez encore *aupres* de vous? (FÉNELON). Le jeune prince *auprès* duquel vos noms et vos qualités vous attachent. (MASSILON.) Quand je vois *auprès* des grands, à leur table, quelquefois dans leur familiarité, de ces hommes alertes, intrigants et aventuriers. (LA BRUYÈRE.) Être avec les gens qu'on aime, cela suffit : rêver, leur parler, ne leur parler point, penser à eux, penser à des choses indifférentes, mais *auprès* d'eux, tout est égal. (LA BRUYÈRE.) (V. F.)

1078. Présenter, Offrir.

Présenter signifie littéralement mettre devant, sous la main, devant ou sous les yeux de quelqu'un; *présent*, ce qui est *près*, devant, en *présence*.

Offrir signifie porter devant, mettre en avant : *offre*, ce qu'on met en avant, ce qu'on propose ; de *ferre*, porter, et *ob*, devant, en avant.

Il n'y a personne qui ne conçoive d'abord la différence qu'il y a entre faire une *offre*, et une *présentation* : on sait donc ce qui distingue *offrir* de *présenter*. Vous *présentez* à quelqu'un ce que vous avez à lui donner de la main à la main ; vous ne *présentez* que ce qui est *présent* : vous *offrez* ce que vous désirez de donner ou de faire, sans qu'il soit nécessaire de livrer ou d'exécuter actuellement la chose ; vous *offrez* ce qui n'est pas *présent*, comme ce qui l'est. *Présenter*, c'est *offrir* une chose *présente* : *offrir*, c'est proposer une chose quelconque, *présente* ou absente. Vous *présentez* ce que vous avez à la main, sous la main : vous *offrez* ce que vous avez à votre disposition, en votre pouvoir. *Présenter* un bouquet, c'est *offrir* un présent. Vous *présentez* des hommages par des signes actuels de respect et de soumission : vous *offrez* des services par la proposition d'en rendre quand l'occasion s'en *présentera*. Rien n'est plus simple et plus palpable ; on ne confond pas une *présentation* avec une *proposition*.

On *présente* donc à une personne, afin qu'elle reçoive ou qu'elle prenne, comme de la main à la main : on lui *offre*, afin qu'elle accepte ou qu'elle agrée. *Recevoir*, c'est prendre ce qu'on vous donne : *accepter*, c'est consentir à ce qu'on vous propose (1). Il suffit qu'on trouve bon ce que vous *offrez* : il faut que vous remettiez en quelque sorte à la personne ce que vous lui *présentez*. Si vous ne faites pas connaître la valeur des mots *recevoir* et *accepter*, vous expliquez une énigme par une autre.

Vous *présentez* quelqu'un dans une société ; il est reçu, admis. Il *offre* de faire la partie qu'on voudra, et ses *offres* sont agréées ou acceptées.

On *offre* de faire, de dire, d'aller, etc. : choses à venir ; on *présente* les remerciements qu'on fait, l'hommage qu'on rend, le placet qu'on donne, choses qu'on rend présentes. On *offre* de payer ; on *présente* l'argent en payement. On *offre* de faire des réparations d'honneur, et on *présente* ses soumissions pour les faire.

On *présente* ce qu'on a ; on *offre* ce qu'on peut.

Personne ne vous *présente* de secours quand vous êtes dans la détresse ; tout le monde vous *offre* ses services quand vous n'en avez pas besoin. (R.)

Ces deux mots sont encore synonymes employés dans l'expression particulière de *s'offrir*, *se présenter* à la vue, à l'esprit de. *Se présenter* ne veut dire que se trouver, devenir *présent*, paraître devant les yeux avec ou sans l'intention de se montrer.

> .... Dans ce désordre, à mes yeux se *présente*
> Un jeune enfant couvert d'une robe éclatante. (Racine.)

S'offrir, c'est *se présenter* volontairement. Une occassion *se présente* ; c'est le hasard qui la fait naître. Une occasion qui *s'offre* est censée y mettre de la complaisance. De là on dira plutôt *s'offrir* que *se présenter*, en parlant de personnes, de choses qui paraissent en même temps, se pressent en foule devant les yeux ou dans l'esprit. Une idée *se présente* à l'esprit. Des pensées *s'offrent* en foule. Combien de tes pensées viennent *s'offrir* à ma vue. (Fléchier.) C'est

---

(1) L'abbé Girard dit que *recevoir* exclut simplement le refus ; et qu'*accepter* semble marquer un consentement ou une approbation plus expresse. Cette distinction est insuffisante. *Recevoir* comporte, pour ainsi dire, une prise de possession de la chose, tandis qu'*accepter* n'exprime que le consentement ou l'agrément donné à la chose. Ce que vous avez *reçu*, vous l'avez ; mais vous n'avez fait qu'autoriser ce que vous avez *accepté*. Un négociant *accepte* et ne *reçoit* pas une lettre de change. Vous *recevez* même malgré vous, mais vous n'*acceptez* que de plein gré. (R.) *Voyez* le synonyme *Recevoir*, *Accepter*.

au dernier moment de votre vie que *s'offriront* à vous des idées bien différentes de celles que vous avez aujourd'hui. (Massillon.)

Une chose indifférente *se présente;* un spectacle saisissant, affreux *s'offre.*

> Tu le vis, tu frémis, et ta chute prochaine
> Dans ce moment affreux *s'offrit* à tes esprits. (Voltaire.)

La chose qui *s'offre* se montre tout entière, reste longtemps sous les yeux; celle qui *se présente* peut ne faire que passer. A Pompéï, c'est la vie des anciens qui *s'offre* à nous telle qu'elle était. (Mme de Stael.) (V. F.)

1079. Présomption, Conjecture.

Présomption, action de *présumer,* c'est-à-dire de prendre d'avance un avis, une opinion; ou l'opinion prise d'avance, un jugement préalable, *opinio præsumpta,* disent les jurisconsultes.

Conjecture, de *conjicere, conjectare,* jeter ensemble ou avec, augurer, deviner, interpréter, par une allusion marquée à l'action de jeter les dés, de tirer au sort.

La *présomption* est une opinion fondée sur des motifs de crédulité : la *conjecture* est une opinion établie sur de simples apparences. La physionomie n'est pas une règle donnée pour juger des hommes; elle nous peut servir de *conjecture.* (La Bruyère.) La *présomption* est plus forte de raison que la *conjecture.* La *présomption* forme un préjugé légitime; la *conjecture* n'est qu'un simple pronostic. Au défaut de l'évidence on peut avoir des *conjectures,* et ces *conjectures* peuvent être si fortes qu'elles donnent lieu à une raisonnable *présomption.* (Bourdaloue.) Il y a des *présomptions* si fortes qu'elles vont jusqu'à la certitude et tiennent lieu de preuves même dans les crimes; d'autres ne sont que des *conjectures* qui laissent dans le doute. (Trévoux.)

La *présomption* est réelle, je veux dire fondée sur des faits certains, des vérités connues, des commencements de preuves : la *conjecture* est idéale, je veux dire tirée par des raisonnements, des interprétations, des suppositions. La *présomption* est donnée par les choses : la *conjecture* est trouvée par l'imagination.

La *présomption* attend la certitude : la *conjecture* tend à la découverte. La *présomption* a lieu surtout à l'égard des faits positifs, dans les affaires civiles, pour des actions morales à juger : elle est familière au jurisconsulte et à l'orateur. En fait de *présomption,* celle de la loi vaut mieux que celle de l'homme; lorsque le juge *présume,* les jugements deviennent arbitraires; lorsque la loi *présume,* elle donne au juge une règle fixe. (Montesquieu.) La *conjecture* s'exerce principalement sur des choses cachées, des vérités inconnues, des principes éloignés à découvrir ; elle est familière aux philosophes et aux savants. Croit-on qu'il n'y ait que le médecin qui, sur des demi-preuves, en soit réduit à *conjecturer?* (Bourdaloue.) Il ne suffit pas de *présumer,* il faut prouver : il ne suffit pas de *conjecturer,* il faut trouver. La *présomption* doit se changer en conviction; la *conjecture* en réalité.

La *présomption* est un poids qui fait pencher la balance, mais qui ne la fait pas tomber. La *conjecture* n'est qu'une voie ouverte pour chercher la vérité. (R.)

1080. Pressentir, Se douter, Soupçonner.

On *pressent* ce qui doit arriver; on *soupçonne* une chose cachée; on se *doute* de celle qui n'est pas tout à fait connue.

Pressentir exprime une idée vague et peu arrêtée, comme celle qu'on peut avoir de l'avenir : *soupçonner* une idée confuse et légèrement motivée, comme on peut l'avoir sur une chose qui ne se manifeste point extérieurement. *Se douter* est l'expression d'une croyance qui n'a pas acquis le degré de certitude dont elle est susceptible.

Pressentir un événement tient ordinairement à la nature des circonstances, qui semblent se disposer de manière à l'amener : *soupçonner* une chose tient surtout à l'idée qu'on a du caractère et des sentiments de ceux qui doivent l'avoir faite : *se douter* d'un fait, c'est en juger sur certaines apparences qui le rendent probable.

On *pressent* une résolution avant qu'elle soit prise : on *soupçonne* des intentions avant que rien les ait fait connaître : on *s'en doute* au moment où elles commencent à se manifester.

Un homme appelé dans le cabinet d'un ministre *pressent* de quelle affaire on va lui parler; il *soupçonne* quels sont les motifs qu'on peut avoir pour s'adresser à lui; et au ton qu'on prend avec lui, il *se doute* bientôt des propositions qu'on va lui faire. (F. G.)

1081. Sous le prétexte, Sur le prétexte.

Ces deux locutions sont bonnes, selon Bouhours, et même également usitées; ce qu'il prouve par des citations. Sans rien contester à l'usage, j'observerai que la préposition *sur* ne s'accorde point avec le sens du mot *prétexte*, qui, formé du latin *prætextere* (tendre devant, mettre dessus, couvrir), désigne un *tissu*, un voile, une enveloppe, ce qui cache, couvre, déguise la chose : or la chose qui est couverte est *sous* ce qui la couvre, et non *sur*.

Quoi qu'il en soit, l'usage a-t-il prétendu donner le même sens à deux prépositions contraires, telles que *sous* et *sur?* il me paraît plus naturel de penser qu'il a laissé à chacune son sens naturel, et qu'il en résulte deux prépositions différentes. On fonde, on établit, on appuie *sur* : on couvre, on dissimule, on cache *sous*. Ainsi on fonde, on appuie ses desseins, ses actions, *sur un prétexte* : on cache ses desseins, ses motifs, *sous un prétexte*. Le *prétexte* est une raison fausse, feinte, apparente et mauvaise. Quand on fait une chose sans raison, on la fait *sur un prétexte*; quand on la fait pour des raisons qu'on dissimule, on la fait *sous un prétexte*. Dans le premier cas, on veut s'autoriser, se disculper; dans le second, se déguiser, en imposer. On cherche un *prétexte sur* quoi l'on s'appuie pour s'autoriser à faire la sottise ou le mal qu'on a envie de faire : on imagine un *prétexte sous* lequel on fasse passer une action ou une entreprise pour toute autre chose que ce qu'elle est. Le premier *prétexte* a pour objet de nous tromper par une fausseté; et le second, de nous séduire par une imposture. On prendra une résolution *sur un prétexte* plausible : on déguise ses vrais motifs *sous un prétexte* spécieux.

On laisse aller le mal, *sur le prétexte* qu'il est impossible d'y remédier; on protége les abus *sous le prétexte* qu'ils tiennent à des choses utiles; mais en effet parce qu'ils sont utiles à ceux qui les protégent. Dans la première phrase, le *prétexte* n'est qu'une mauvaise raison qu'on donne de sa conduite; et dans la seconde, un déguisement de ses vrais motifs.

Sur le prétexte de la fragilité humaine, il y a des gens qui se pardonnent bonnement leurs fautes; mais, *sous prétexte* de justice, leur malignité ne pardonne pas celles des autres.

Vous trouvez assez de gens qui, *sur le prétexte* qu'il serait ridicule de ne pas être et faire comme tout le monde, se rendent fort ridicules. Vous voyez des gens qui ne se conviennent plus, se quitter *sous divers prétextes* qui ne trompent personne. On fait mieux encore, c'est de se quitter sans prétexte (R.)

1082. Prêtrise, Sacerdoce.

La *prêtrise* est proprement le troisième des ordres majeurs. Il faut être diacre pour être promu à l'ordre de la *prêtrise*. (Trévoux.) La *prêtrise* confère le droit d'offrir le saint sacrifice et d'administrer les sacrements, etc. Mais en ce sens, c'est un mot technique qui appartient à la langue de l'église.

Dans le langage ordinaire, c'est un mot assez rarement employé, à beau-

coup près moins fréquent que son synonyme. Il ne se dit, en dehors de la religion catholique, que des fonctions d'un prêtre attaché à un Dieu nommé. La *prêtrise* de Mars, de Vulcain.

> Déserteur de leur loi j'approuvai l'entreprise,
> Et par là de Baal méritai la *prêtrise*. (RACINE.)

Sacerdoce est un mot plus général : c'est la dignité de ministre de Dieu. La *prêtrise* donne aux prêtres certaines fonctions à exercer, des cérémonies à accomplir ; le *sacerdoce* revêt le prêtre d'un caractère sacré et lui impose des devoirs. Dieu nous commande de respecter ses ministres parce qu'ils portent le caractère de son *sacerdoce* royal. (FLÉCHIER.) Combien voit-on de prêtres indignes du *sacerdoce* où ils se sont jetés précipitamment et sans épreuves. (FLÉCHIER.) La préparation pour le *sacerdoce* n'est pas une application de quelques jours, mais une étude de toute la vie. (BOSSUET.) L'innocence du père Bourcoing l'ayant disposé à recevoir la plénitude du Saint-Esprit, il aspirait sans cesse à la plénitude du *sacerdoce*. (BOSSUET.) *Sacerdoce* se dit même en parlant d'autres fonctions que celles de la *prêtrise* pour montrer leur caractère respectable, sacré. La judicature est une espèce de *sacerdoce* où il n'est pas permis de s'engager sans l'ordre de Dieu. (FLÉCHIER.)

Roubaud prétend que le *sacerdoce* se dit non-seulement des prêtres, mais surtout des évêques qui, ayant le pouvoir de conférer les ordres et de donner la confirmation, ont la plénitude du *sacerdoce* qui, dans toute son étendue, renferme plus de pouvoirs et de droits que la simple *prêtrise*.

Il est certain que le *sacerdoce* comprend l'épiscopat aussi bien que la *prêtrise* ; mais on ne peut nier que la *prêtrise* ne soit un *sacerdoce* ou même le *sacerdoce* tout entier. Massillon, s'adressant aux prêtres de son diocèse réunis en retraite, leur adresse un discours sur l'excellence et les devoirs du *sacerdoce*. Si un évêque dit : pendant mon *sacerdoce*, pour la durée de ses fonctions épiscopales ; un simple prêtre le dira également. On peut opposer la *prêtrise* à l'*épiscopat*, qui sont en effet deux ordres différents, deux degrés de la hiérarchie ; mais par *sacerdoce*, on entend tous les prêtres, qui ont l'épiscopat comme ceux qui n'ont que la *prêtrise*. Quand les rois ont voulu usurper sur la doctrine un droit réservé au *sacerdoce*, ils ont aigri les maux de l'Église. (MASSILLON.) La distinction de Roubaud est donc exagérée.

Résumons-nous : La *prêtrise* est, en dehors du sens purement catholique indiqué plus haut, la charge de prêtre. Le *sacerdoce* est cette même charge considérée sous son côté sacré, divin. La *prêtrise* est une profession ; le *sacerdoce* une dignité. (V. F.)

1084. Prier, Supplier, Conjurer.

C'est demander avec ardeur et avec soumission à ceux qui sont en état d'accorder ce que l'on désire.

Supplier est beaucoup plus respectueux que *prier*, et marque dans celui qui demande un désir plus vif et un besoin plus urgent d'obtenir : nous *prions* nos égaux et nos amis de nous rendre quelque service; nous *supplions* le roi et les personnes constituées en dignité de nous accorder quelque grâce, ou de nous rendre justice.

En parlant des grands, ou en leur adressant la parole, on doit également se servir de *supplier*; j'ai *supplié* le roi de, etc.; sire, je *supplie* votre majesté de, etc. Mais s'il s'agit de Dieu, on ne dit que *prier* en parlant de lui, et l'on peut dire *prier* ou *supplier* en lui adressant la parole; je *prie* Dieu que cela soit; mon Dieu, je vous *prie* d'avoir pitié de moi; je vous *supplie*, ô mon Dieu, d'avoir pitié de moi. Le degré d'ardeur décide le choix entre ces deux dernières phrases.

D'où vient cette différence par rapport à Dieu et aux grands de la terre? car l'usage même, que l'on donne ordinairement pour dernière raison, a aussi les siennes. Ne serait-ce pas parce que la supériorité des grands étant accidentelle, et en quelque sorte précaire, vu les droits imprescriptibles de l'égalité naturelle, on ne doit se permettre aucune expression qui puisse leur rappeler trop clairement ces droits, et donner quelque atteinte à leur prééminence? Au contraire, la grandeur de Dieu est si incontestable, que le choix des expressions ne doit plus tomber que sur nos besoins; et elle est si supérieure à notre néant, que les différences de nos façons de parler sont nulles à son égard.

Au reste, il faut remarquer encore que l'on dit *prier* Dieu, sans autre addition; mais on ne peut dire *supplier* le roi, sans ajouter de quoi on le *supplie*. *Prier* Dieu est un devoir indispensable, et dont l'objet est constant; *supplier* le roi ou les grands est un acte accidentel, et dont l'objet doit être déterminé. (B.)

Il me semble que la véritable raison de dire, à l'égard de Dieu, *prier*, c'est que ce mot se prend alors dans un sens religieux, et qu'il est consacré pour marquer un acte de culte, un hommage de religion, un devoir et un exercice de piété. *Prier*, c'est faire la prière, ses prières, les prières par lesquelles on rend un devoir et un culte. Aussi disons-nous *prier Dieu* dans un sens absolu, sans addition, sans spécifier ce qu'on lui demande; car l'objet de cet acte est constant et connu, comme l'observe M. Beauzée : mais on ne dit pas *supplier Dieu*, sans ajouter, déterminer et spécifier la grâce qu'on désire obtenir; car ce mot ne désigne qu'un acte particulier et une manière particulière et accidentelle de *prier*.

Mais à l'égard des grands de la terre, le mot *prier* rentrera nécessairement dans son acception vulgaire. Nous ne dirons pas *prier le roi et les grands*, dans un sens absolu et sans addition : on ne fait point la prière aux grands; on leur demande accidentellement une chose ou une autre. Ainsi, pour marquer le respect particulier qu'on leur porte, et la distance à laquelle on se tient d'eux, il faudra communément dire *supplier* au lieu de *prier*, qui les confondrait dans la foule de ceux qu'on a coutume de *prier*. (R.)

Conjurer, c'est *prier* avec instance, redoublement. Il le *conjure* de faire naître les occasions de lui rendre service. (La Bruyère.)

> Ils *conjuraient* ce Dieu de veiller sur vos jours. (Racine.)

S'il ne tient qu'à te *prier* bien fort pour obtenir ton aide, je te *conjure* de tout mon cœur de prendre la conduite de notre barque. (Molière.)

On *conjure* au nom de....., c'est-à-dire en appuyant ses *prières* d'une auto-

rité qui leur donne plus de poids. Au nom de ton père, de ta mère, je t'en *conjure*. (V. F.)

1085. Prier de dîner, Prier à dîner, Inviter à dîner.

Ces trois phrases qui semblent d'abord signifier la même chose, parce qu'en effet il y a un sens fondamental qui leur est commun, ont pourtant des différences qu'il ne faut pas confondre.

Prier, en général, suppose moins d'appareil qu'*inviter*, et *prier de dîner* en suppose moins que *prier à dîner*.

Prier marque plus de familiarité; et *inviter*, plus de considération : *prier de dîner* est un terme de rencontre ou d'occasion; et *prier à dîner* marque un dessein prémédité.

Si quelqu'un avec qui je puis prendre un ton familier se trouve chez moi à l'heure du dîner, et que je lui propose d'y rester pour faire ce repas avec moi, tel qu'il a été préparé pour moi, je le *prie de dîner*. Si je vais exprès, ou si j'envoie chez lui, pour l'engager de venir dîner chez moi, alors je le *prie à dîner*, et je dois ajouter quelque chose à l'ordinaire. Mais si je fais la même démarche à l'égard de quelqu'un à qui je dois plus de considération, je l'*invite à dîner*, et ma table doit avoir une augmentation marquée.

Quand on *prie de dîner*, c'est sans apprêt; quand on *prie à dîner*, l'apprêt ne doit être qu'un meilleur ordinaire; mais quand on *invite à dîner*, l'apprêt doit sentir la cérémonie. (B.)

1086. Principe, Élément.

Principe, du latin *principium*, racine *præ*, avant, est ce par quoi les choses existent. C'est la cause; avant le *principe* il n'y a rien.

Le *principe* est la cause première sans laquelle rien n'existerait.

Élément, du latin *elementum*, dérivé d'*alere*, nourrir des premiers aliments que la nature présente, de la chose à laquelle nous devons accroissement et conservation.

Élément, en physique, prend la qualité de *principe*. Nous disons *élément* en parlant d'un corps simple qui entre dans la composition de la matière, et par le moyen duquel elle existe dans son intégralité.

On n'est pas encore d'accord sur le nombre d'*éléments* qui composent la matière. Les uns n'en admettent qu'un, d'autres trois : les quatre avaient prévalu; mais la décomposition de l'eau les a réduits au moins à trois. Jusqu'à ce qu'on parvienne à décomposer les autres, n'affirmons rien et cherchons. La chaleur est le *principe* de la vie, l'air est notre *élément*.

Les *éléments* des sciences et des arts sont les premières règles qui dérivent des *principes*, c'est-à-dire de l'objet. La nécessité fut le *principe* de la formation des langues; c'est dans la grammaire, qui établit le rapport des sons, qu'on en trouve les *éléments* (1).

Dans tous les cas, le *principe* est aux *éléments* ce que la cause est à l'effet. Les *éléments* n'existeraient pas sans le *principe*, mais celui-ci peut exister sans effets.

La physique et la chimie ont nommé *principe* les corps simples qui entraient dans la composition des mixtes. Ces sciences, raisonnant sur la nature

---

(1) Ici il faut observer que Roubaud ne compare pas avec assez de soin les *principes* et les *éléments* d'une science. Les *principes* d'une science sont des règles générales dont la science est l'application et le développement. Les *éléments* d'une science en sont les commencements. Qui a appris les *éléments* d'une science a fait les premiers pas dans cette science; en connaître les *principes* c'est en savoir la philosophie. (V. F.)

des corps, ont dû donner ce nom à tout ce qui les constituait tels; car le *principe* de la matière n'existe pas hors de la matière.

La métaphysique, raisonnant sur des choses abstraites, n'admet pour *principe* que la cause première : elle a donné, comme la physique, le nom d'*élément* à la partie inhérente au tout. Dieu est le *principe;* la bonté est un de ses *éléments*. Connaissons le *principe*, nourrissons-nous des *éléments*. Cette leçon s'applique à tout. (R.)

1087. Privé, Apprivoisé.

« Les animaux *privés*, dit l'abbé Girard, le sont naturellement; et les *apprivoisés* le sont par l'art et par l'industrie des hommes. Le chien, le bœuf et le cheval sont des animaux *privés* : l'ours et le lion sont quelquefois *apprivoisés*. Les bêtes sauvages ne sont pas *privées*; les farouches ne sont pas *apprivoisées*. »

Ce n'est pas assez; il faut ajouter que l'animal *apprivoisé* devient *privé*, c'est-à-dire familier : car *apprivoiser* signifie rendre *privé*, familier, traitable. Rectifiez, d'après cette idée, celle de l'abbé Girard. Les chiens et autres animaux qui naissent au milieu de nous sont naturellement *privés* : votre moineau, votre serin, vos tourterelles, ne sont *privés* que parce que vous les avez *apprivoisés*. L'éléphant *apprivoisé* devient si *privé*, qu'il rend avec docilité une foule de services domestiques, et qu'un enfant le mène plus facilement avec une baguette, que vous ne menez votre cheval avec la bride, le fouet et l'éperon.

Le lion, guéri d'une blessure par l'esclave fugitif Androclès, devint si *privé*, qu'il parcourait librement les rues de Rome sans donner aux enfants même le moindre sujet de crainte. Un lion *apprivoisé* valut au Carthaginois Hannon, son maître, l'exil que lui infligèrent ses compatriotes, tremblant qu'un homme capable de dompter une bête féroce ne captivât bientôt le peuple. (R.)

1088. Se priver, S'abstenir.

S'abstenir n'exprime qu'une action; *se priver* exprime aussi le sentiment qui l'accompagne. On peut *s'abstenir* d'une chose indifférente; on ne *se prive* que d'une jouissance.

Pour sentir la *privation*, il faut avoir connu la jouissance : ainsi l'on ne *se prive* guère que des choses que l'on possède ou dont on a déjà joui; on peut *s'abstenir* des choses que l'on ne connaît pas, et on ne *s'abstient* que de celles que l'on ne tenait pas encore. On *se prive* de ce qu'on donne; on *s'abstient* de toucher à ce qui appartient à un autre. Quand on dit *se priver* de vin, le mot de *priver* porte sur l'idée de la jouissance passée, à laquelle on renonce; quand on dit *s'abstenir* de vin, on ne songe qu'à la chose qu'on ne fera pas, sans rappeler celle qu'on a déjà faite.

On ne *s'abstient* guère qu'autant que le commande le devoir ou la prudence; on peut *se priver* par sentiment de quelque chose de plus : ainsi les catholiques *s'abstiennent* de manger de la viande les jours où l'Église le défend; ils peuvent *s'en priver* un autre jour par mortification et par surcroît de zèle.

Se priver ne s'applique guère aux choses de devoir, parce qu'en faisant son devoir on ne doit pas s'occuper de ses sacrifices.

On *s'abstient* avec courage, quand il le faut : on *se prive* avec regret, ou, si c'est pour quelqu'un qu'on aime, avec plaisir. (F. G.)

1089. Priver, Frustrer.

On *prive* un homme de ses biens, on le *frustre* de ses espérances. *Priver*, c'est détruire ou interrompre une possession existante; *frustrer*, c'est tromper une attente fondée sur des droits ou des promesses. Voyez aussi quelle indignation s'allume en nous quand cette attente est *frustrée*. (J.-J. Rousseau.)

On peut *priver* légitimement quelqu'un de quelque chose, et par un acte d'autorité; l'idée de trahison ou d'injustice entre toujours dans celle de *frustrer*. Un père mécontent *prive* son fils de son héritage; un frère intrigant et fourbe *frustre* son frère des droits qu'il avait à la succession paternelle.

Cléante dit à Tartuffe :

> Hé! monsieur, n'ayez pas ces délicates craintes
> Qui d'un juste héritier peuvent causer les plaintes.
> Souffrez, sans vous vouloir embarrasser de rien,
> Qu'il soit à ses périls possesseur de son bien;
> Et songez qu'il vaut mieux encore qu'il en mésuse
> Que si de l'en *frustrer* il faut qu'on vous accuse. (Molière.) (F. C.)

1090. Prix, Récompense.

Prix désigne la valeur des choses, l'estime qu'on en fait, ce qu'on en donne. La *récompense* est ce qu'on rend, ce qu'on *dispense* en *compensation*, pour rétribution.

Dans le sens naturel et rigoureux, le *prix* est la valeur vénale d'une chose : la *récompense* est le retour dû au mérite. Le *prix* est ce que la chose vaut; la *récompense*, ce que la chose mérite. Vous payez le *prix* de la chose que vous achetez : vous donnez une *récompense* pour le service qu'on vous a rendu.

Le *prix* est l'avantage naturel qu'on retire de sa chose, selon la valeur de la chose; la *récompense*, un avantage quelconque que l'on tient des personnes, et selon la reconnaissance des personnes. Les *prix* sont estimés, réglés, convenus; c'est affaire de justice : les *récompenses* sont plus ou moins arbitraires, volontaires, variables; c'est affaire d'équité. La concurrence détermine les *prix*; les convenances déterminent les *récompenses*.

Le salaire d'un ouvrier est le *prix* de son travail : une gratification sera la *récompense* de son assiduité. Les gages sont le *prix* des services d'un domestique; un legs ou une pension de retraite sera la *récompense* de ses longs et agréables services : vous le payez parce qu'il vous sert; vous le *récompensez* de ce qu'il vous aura bien servi. Vous aviez perdu quelque effet d'un grand *prix* : vous donnez une *récompense* honnête à celui qui vous le rapporte.

La vertu, dit un écrivain plus célèbre autrefois qu'aujourd'hui, la vertu est le *prix* d'elle-même, et sa propre *récompense*. En effet, la vertu seule vaut ce qu'elle coûte, et la rétribution de l'homme vertueux est de devenir plus vertueux.

Un bienfait n'a point de *prix* : il ne se paye pas, mais il se reconnaît; et la gratitude en est la *récompense*.

A la Chine, il n'y a point d'action patriotique qui n'ait un *prix* que les lois y ont affecté. Ailleurs il y a des actions patriotiques qui attirent quelquefois des *récompenses*.

J'ai dit que le mot *prix* marquait naturellement la comparaison, le concours, l'estimation, la préférence. Aussi l'on met des *prix* au concours : ces *prix* sont de nobles salaires assignés à de nobles travaux; et la justice est censée les adjuger. On propose, on promet aussi des *récompenses*; mais les *récompenses* semblent toujours avoir une teinte de faveur et de grâce : vous les donnez et les distribuez toujours à votre gré.

On gagne, on remporte un *prix* : on obtient, on reçoit une *récompense*. Les *prix* sont pour les dignes : La Rochefoucauld prétend que les *récompenses* tombent plutôt sur les apparences du mérite que sur le mérite même. (R.)

1091. Probité, Intégrité, Honnêteté.

La *probité* est une vertu à l'*épreuve* et digne de toute *approbation*. En morale, l'*intégrité* est une pureté de mœurs qui n'a souffert aucune atteinte, une sorte d'innocence sans tache, une vertu entière. L'*honnêteté* est de faire ce

qui est bon en soi, ce qui mérite d'être *honoré*, le bien qui nous est imposé.

La *probité* est la qualité de l'homme ferme et constant à respecter les droits d'autrui et à rendre à chacun ce qui lui appartient, selon les règles essentielles du juste. L'*intégrité* est la qualité de l'homme ferme et constant à remplir ce qu'il doit, sans que sa fidélité soit jamais altérée. L'*honnêteté* est la qualité de l'homme ferme et constant à pratiquer le bien que la morale prescrit, d'après les règles imprimées par la nature dans le cœur humain.

La *probité* est d'un cœur droit; son principe est l'amour de l'ordre : vertu du caractère. L'*intégrité* est d'un cœur pur; son principe est l'amour de ses devoirs : vertu d'une conscience timorée. L'*honnêteté* est d'un cœur bon (je voudrais dire *bien né*); son principe est l'amour du bien : vertu des belles âmes.

La *probité* est une vertu de société; elle ne s'exerce qu'envers les autres hommes. L'*intégrité* est la vertu pure de son état; tantôt elle n'intéresse que nous seuls, comme l'*intégrité* d'une vierge; tantôt elle intéresse les autres, comme l'*intégrité* d'un juge. L'*honnêteté* est la vertu de l'homme dans tout état possible : on est honnête pour soi comme pour autrui; on l'est seul comme dans la société.

La *probité* défend; elle défend de faire tort à personne, ou même de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fissent. L'*intégrité* se défend et se conserve; elle se défend contre les atteintes qu'on voudrait lui porter. L'*honnêteté* défend, comme la probité; elle commande plus que l'*intégrité*; elle commande de faire à autrui ce que nous voudrions qu'il nous fût fait à nous-mêmes; car cela est conforme à la raison et à la vertu.

La *probité* rend le commerce d'une personne sûr; l'*intégrité* le rend sain; l'*honnêteté* le rend doux et salutaire.

La *probité* exclut toute injustice; l'*intégrité*, la corruption; l'*honnêteté*, le mal et même les mauvaises manières de faire le bien.

Qui n'aurait, dit Duclos, que la *probité* qu'exigent les lois civiles, et ne s'abstiendrait que de ce qu'elles punissent, serait encore un assez malhonnête homme, je dis même *très-malhonnête homme;* car il serait malin, détracteur, dur, féroce, menteur, fourbe, ingrat, perfide, injuste de mille manières. Qui n'aurait que l'*intégrité* qui empêche qu'on ne se vende à prix d'argent ou qu'on ne se prostitue à un vil intérêt, serait certes très-corrompu : les partialités, les considérations, les brigues, les cabales, corrompent l'*intégrité* de la justice, comme l'observe Bossuet. Qui ne ferait le bien par de bons motifs, qui ne le préférerait au mal que par des calculs d'intérêt personnel, serait sans *honnêteté;* car, comme dit Horace, les méchants s'abstiennent du mal par la crainte de la peine, et les bons, par amour pour la vertu.

Il ne faut qu'un mensonge pour violer la *probité;* car il ne vaut pas mieux tromper que trahir, et manquer à sa pensée qu'à sa parole. Il est bien difficile de conserver l'*intégrité* des mœurs, s'il ne faut qu'une pensée pour perdre la pureté, ou une prévention pour manquer à la droiture : mais le soleil a des taches qui n'altèrent ni sa beauté, ni la pureté de sa lumière, ni ses influences bienfaisantes. S'il faut suivre constamment les inspirations de l'*honnêteté* pour en remplir les conditions, l'*honnêteté* parfaite est la vertu elle-même.

L'*honnêteté* prend dans le monde tant de formes différentes, qu'on oublie ce qu'elle est : il y a l'*honnêteté* des manières et celle des mœurs; l'*honnêteté* des femmes et celle des hommes; l'*honnêteté* de convention et l'*honnêteté* naturelle, etc.; mais dans toutes ces acceptions, le mot annonce quelque chose de séant, de convenable, de bien placé, de favorable, de gracieux pour autrui; et c'est un des caractères distinctifs de l'*honnêteté* essentielle.

Quoi qu'il en soit, celui qui viole la *probité*, est un coquin (c'est le mot) : celui qui a perdu son *intégrité*, est vicieux : celui qui n'a pas l'*honnêteté* dans le cœur, est au moins mauvais. (R.)

1092. Probité, Vertu, Honneur.

On entend également par ces trois termes, l'heureuse habitude de fuir le mal, et de faire le bien. (B.)

On n'entend parler que de *probité*, de *vertu* et d'*honneur*; mais tous ceux qui emploient ces expressions en ont-ils des idées uniformes? Tâchons de les distinguer.

Le premier devoir de la *probité* est l'observation des lois; mais qui n'aurait que la *probité* qu'elles exigent, et ne s'abstiendrait que de ce qu'elles punissent, serait encore assez malhonnête homme. Les hommes venant à se polir et à s'éclairer, ceux dont l'âme était la plus honnête ont suppléé aux lois par la morale, en établissant, par une convention tacite, des procédés auxquels l'usage a donné force de loi parmi les honnêtes gens, et qui sont le supplément des lois positives. Il n'y a point, à la vérité, de punition prononcée contre les infracteurs, mais elle n'en est pas moins réelle; le mépris et la honte en sont le châtiment, et c'est le plus sensible pour ceux qui sont dignes de le ressentir : l'opinion publique, qui exerce la justice à cet égard, y met des proportions exactes, et fait des distinctions très-fines.

On juge les hommes sur leur état, leur éducation, leur situation, leurs lumières. Il semble qu'on soit convenu de différentes espèces de *probités*, qu'on ne soit obligé qu'à celle de son état, et qu'on ne puisse avoir que celle de son esprit. On est plus sévère à l'égard de ceux qui, étant exposés en vue, peuvent servir d'exemple, que sur ceux qui sont dans l'obscurité. Moins on exige d'un homme dont on devrait beaucoup prétendre, plus on lui fait injure : en fait de procédés, on est bien près du mépris quand on a droit à l'indulgence.

Pour éclaircir enfin ce qui regarde la *probité*, il s'agit de savoir si l'obéissance aux lois et la pratique des procédés d'usage suffisent pour constituer l'honnête homme. On verra, si l'on y réfléchit, que cela n'est pas encore suffisant pour la parfaite *probité*. En effet, avec un cœur dur, un esprit malin, un caractère féroce, et des sentiments bas, par intérêt, par orgueil ou par crainte, on peut avoir cette *probité* qui met à couvert de tout reproche de la part des hommes. Mais il y a un juge plus éclairé, plus sévère et plus juste que les lois et les mœurs; c'est le sentiment intérieur, qu'on appelle la conscience : la conscience parle à tous les hommes qui ne se sont pas, à force de dépravation, rendus indignes de l'entendre.

Doit-on regarder comme innocent un trait de satire, ou même de plaisanterie, de la part d'un supérieur, qui porte quelquefois un coup irréparable à celui qui en est l'objet; un secours gratuit refusé par négligence à celui dont le sort en dépend; tant d'autres fautes que tout le monde sent, et qu'on s'interdit si peu? Voilà cependant ce qu'une *probité* exacte doit s'interdire, et dont la conscience est le juge infaillible. Cette connaissance fait la mesure de nos obligations; nous sommes tenus à l'égard d'autrui de tout ce qu'à sa place nous serions en droit de prétendre. Les hommes ont encore droit d'attendre de nous non-seulement ce qu'ils regardent avec raison comme juste, mais ce que nous regardons nous-mêmes comme tel, quoique les autres ne l'aient ni exigé, ni prévu : notre propre conscience fait l'étendue de leurs droits sur nous. Plus on a de lumières, plus on a de devoirs à remplir.

Il y a un autre principe d'intelligence sur ce sujet, supérieur à l'esprit même; c'est la sensibilité d'âme qui donne une sorte de sagacité sur les choses honnêtes, et va plus loin que la pénétration de l'esprit seul. On pourrait dire que le cœur a des idées qui lui sont propres, qu'il y a des idées inaccessibles à ceux qui ont le sentiment froid; l'esprit seul peut et doit faire l'homme de *probité* : la sensibilité prépare l'homme *vertueux*. Je vais m'expliquer.

Tout ce que les lois exigent, ce que les mœurs recommandent, ce que la conscience inspire, se trouve renfermé dans cet axiome si connu et si peu

développé : « Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait. » L'observation exacte et précise de cette maxime fait la *probité*. « Faites à autrui ce que vous voudriez qui vous fût fait. » Voilà la *vertu*.

La fidélité aux lois, aux mœurs et à la conscience, qui ne sont guère que prohibitives, fait l'exacte *probité* : la *vertu*, supérieure à la *probité*, exige qu'on fasse le bien, et y détermine. La *probité* défend, il faut obéir : la *vertu* commande, mais l'obéissance est libre, à moins que la *vertu* n'emprunte la voix de la religion. On estime la *probité*, on respecte la *vertu*. La *probité* consiste presque dans l'inaction; la *vertu* agit. On doit de la reconnaissance à la *vertu* : on pourrait s'en dispenser à l'égard de la *probité*, parce qu'un homme éclairé, n'eût-il que son intérêt pour objet, n'a pas, pour y parvenir, de moyens plus sûrs que la *probité*.

En distinguant la *vertu* et la *probité*, en observant la différence de leur nature, il est encore nécessaire, pour connaître le prix de l'une et de l'autre, de faire attention aux personnes, aux temps et aux circonstances. Il y a tel homme dont la *probité* mérite plus d'éloges que la *vertu* d'un autre. Ne doit-on attendre que les mêmes actions de ceux qui ont des moyens si différents? Un homme, au sein de l'opulence, n'aura-t-il que les devoirs, les obligations de celui qui est assiégé par tous les besoins? Cela ne serait pas juste. La *probité* est la *vertu* des pauvres, la *vertu* doit être la *probité* des riches.

On rapporte quelquefois à la *vertu* des actions où elle a eu peu de part. Un service offert par vanité, ou rendu par faiblesse, fait peu d'honneur à la *vertu*. D'un autre côté, on loue et on doit louer les actes de la *probité* où l'on sent un principe de *vertu*. Un homme remet un dépôt dont il avait seul le secret : il n'a fait que son devoir, puisque le contraire serait un crime; cependant son action lui fait honneur, et doit lui en faire : on juge que celui qui ne fait pas le mal dans certaines circonstances est capable de faire le bien; dans un acte simple de *probité*, c'est la *vertu* qu'on loue.

Les éloges qu'on donne à de certaines *probités*, à de certaines *vertus*, ne font que le blâme du commun des hommes; cependant on ne doit pas les refuser : il ne faut pas rechercher avec trop de sévérité le principe des actions, quand elles tendent au bien de la société.

Outre la *vertu* et la *probité*, qui doivent être les principes de nos actions, il y en a un troisième, très-digne d'être examiné : c'est l'*honneur*; il est différent de la *probité* : peut-être ne l'est-il pas de la *vertu* : mais il lui donne de l'éclat, et me paraît être une qualité de plus.

L'homme de *probité* se conduit par éducation, par habitude, par intérêt ou crainte. L'homme *vertueux* agit avec bonté. L'homme d'*honneur* pense et sent avec noblesse; ce n'est pas aux lois qu'il obéit, ce n'est pas la réflexion, encore moins l'imitation qui le dirigent; il pense, il parle et agit avec une sorte de hauteur, et semble être son propre législateur à lui-même.

L'*honneur* est l'instinct de la *vertu*, et il en fait le courage. Il n'examine point; il agit sans feinte, même sans prudence, et ne connaît point cette timidité ou cette fausse honte qui étouffe tant de *vertus* dans les âmes faibles; car les caractères faibles ont le double inconvénient de ne pouvoir pas répondre de leurs *vertus*, et de servir d'instrument aux vices de tous ceux qui les gouvernent.

Quoique l'*honneur* soit une qualité naturelle, il se développe par l'éducation, se soutient par les principes, et se fortifie par les exemples. On ne saurait donc trop en réveiller les idées, en réchauffer le sentiment, en relever les avantages et la gloire, et attaquer tout ce qui peut y porter atteinte.

Le relâchement des mœurs n'empêche pas qu'on ne vante beaucoup l'*honneur* et la *vertu* : ceux qui en ont le moins savent combien il leur importe que les autres en aient. On aurait rougi autrefois d'avancer de certaines maximes, si on les eût contredites par ses actions; les discours formaient un

préjugé favorable sur les sentiments : aujourd'hui les discours tirent si peu à conséquence, qu'on pourrait quelquefois dire d'un homme, qu'il a de la *probité*, quoiqu'il en fasse l'éloge.

On prétend qu'il a régné autrefois parmi nous un fanatisme d'*honneur*, et l'on rapporte cette heureuse manie à un siècle encore barbare. Il serait à désirer qu'elle se renouvelât de nos jours; les lumières que nous avons acquises serviraient à régler cet engouement, sans le refroidir. D'ailleurs, on ne doit pas craindre l'excès en cette matière : la *probité* a ses limites, et, pour le commun des hommes, c'est beaucoup que de les atteindre; mais la *vertu* et l'*honneur* peuvent s'étendre et s'élever à l'infini; on peut toujours en reculer les bornes, on ne les passe jamais. (Duclos, *Considér. sur les mœurs de ce siècle*, ch. IV, édit. 1764.)

1093. Problématique, Douteux, Incertain.

Problématique, du grec πρόβλημα, proposition à éclaircir. *Douteux*, latin *dubius*, de *duo*, deux, et de *via*, changé en *bia*, qui a deux voies, l'embarras entre deux chemins. *Incertain*, qui n'est pas *certain*, qui peut être combattu, qui n'a pas une vérité irrésistible.

Il n'y a point encore de raison de prononcer dans les choses *problématiques* : il n'y a pas de raisons suffisantes pour se décider dans les choses *douteuses* : il n'y a pas assez de raisons de croire dans les choses *incertaines*. Dans le premier cas, l'esprit est indifférent pour et contre; dans le second, entre le pour et le contre, il est embarrassé; dans le troisième, il voit le pour et craint le contre.

Vous chercherez la solution de ce qui est *problématique*, la vérification de ce qui est *douteux*, la confirmation de ce qui est *incertain*.

Problématique est un terme de science : on dit une *question* ou une *proposition problématique*; c'est un *problème* à résoudre. Mais le *doute* et l'*incertitude* nous accompagnent partout : les pensées, les opinions, les cas, les événements, les faits, etc., sont *douteux* et *incertains*. *Douteux* ne se dit proprement que des choses, tandis qu'*incertain* se dit des personnes, mais dans un autre sens. (R.)

1094. Procéder, Provenir, Émaner, Découler, Dériver.

Procéder[1] et *provenir* ont bien plus de rapports ensemble qu'avec les trois autres verbes. *Provenir* est plus du discours ordinaire et *procéder* du style philosophique et relevé. Le Saint-Esprit *procède* du Père et du Fils. Des enfants *proviennent* de leurs parents. On cherche d'où *proviennent* les effets sensibles, communs, physiques ou moraux; on cherche d'où *procèdent* les choses métaphysiques, les objets intellectuels. Une éclipse *provient* de l'interposition d'un corps opaque qui intercepte la lumière d'un astre; la licence *provient* de l'impunité qui relâche tous les freins. Il n'y a point d'erreur qui ne *provienne* de l'erreur. (Bernardin de Saint-Pierre.) — Le discours *procède* de la pensée; le mal *procède* d'un vice. Il n'y a pas moins de répugnance que la fausseté de l'imperfection *procède* de Dieu en tant que telle, qu'il n'y en a que la vérité ou la perfection *procède* du néant. (Descartes.)

Procéder marque un principe; *provenir* désigne la cause. Ce qui *procède* garde, dans sa nature, quelque chose du principe d'où il *procède*. Le Saint-

---

[1] Nous ne faisons, dans cet article, que reproduire, en les éclaircissant et en les confirmant par des exemples, les définitions de Roubaud, qui proposait, pour quelques-uns de ces mots, des racines chimériques, d'où il tirait des conclusions que nous avons conservées, puisqu'elles sont justes, mais sans les rattacher, comme lui, à de fausses étymologies qui en altèrent la justesse. (V. F.)

Esprit *procede* du Père et du Fils et participe de leur divinité. L'imperfection ne peut *procéder* de Dieu parce qu'elle est contraire à sa nature qui est la perfection. Le respect *procède* ordinairement de la crainte. (Bossuet.) Il entre de la crainte dans le respect. Ce qui *provient* peut ne retenir rien de la cause qui le produit, de son origine. D'un père bien portant, *proviennent* quelquefois des enfants malsains. Je vous demande si cette imprudence si grande *provient* de mon caprice. (La Fontaine.) Toutes les fontaines *proviennent* des eaux pluviales. (Buffon.) Roubaud ajoute que *procéder* emporte une idée d'ordre; car, ajoute-t-il, cette idée se trouve dans les différentes acceptions de *procéder* et dans tous les mots de la même famille.

Émaner (latin : *manare*, couler; *e*, hors de, de), mot noble et d'un emploi assez restreint. Il ne se dit guère, malgré sa racine, des liquides, mais plutôt de l'émission des fluides subtils. Le feu *émane* de l'astre du jour. (Bernardin de Saint Pierre.) Les corpuscules qui *émanent* d'un corps odorant. (Académie.) En raison de cette acception au propre, *émaner* au figuré veut dire se répandre de toutes parts, avec force, avec abondance. Voilà la source pure d'où nous sont *émanées* les lumières dont notre siècle se glorifie. (J.J. Rousseau.) Un petit nombre de faits *émanés* de la simple nature. (Buffon.) On dit un acte *émané* de l'autorité, parce que les actes de l'autorité ont une grande publicité, se répandent partout, en tous sens.

Découler, c'est couler peu à peu, avec suite, de haut en bas. Le sang *découle* d'une blessure, la sueur du corps, etc. La raillerie, l'injure, l'insulte leur *découlent* des lèvres comme leur salive. (La Bruyère.) Une conséquence *découle* des prémisses : c'est-à-dire en sort naturellement, immédiatement. Les biens et les maux *découlent* d'un même principe. (Académie.)

Dériver regarde les choses tirées et détournées de leur source, de laquelle elles s'éloignent plus ou moins. C'est là l'idée particulière qui le distingue de *découler*. Ainsi l'eau d'un canal *dérive* ou est *dérivée* d'un ruisseau. Il y a dans l'Orient des réservoirs qui servent à arroser et à abreuver une province entière au moyen des saignées et des petits ruisseaux qu'on en *dérive* de tous côtés. (Buffon.) Le revenu public *dérive* du revenu territorial; divers mots *dérivent* d'une racine commune. Il faut remonter à la source d'où *dérivent* tant de préjugés. (Académie.) (V. F.)

1095. Proche, Prochain, Voisin.

Proche annonce une proximité quelconque ou de lieu ou de temps, etc., et même un moindre éloignement; *prochain*, une grande proximité ou de temps ou de lieu, une proximité très-grande, ou relativement grande; *voisin*, une grande proximité locale.

Saint-Denis est *proche* de Paris; une saison est *proche* de sa fin. Douvres est le port d'Angleterre *prochain*, le plus *prochain*; l'été *prochain* est le premier été qui arrivera. L'Espagne est *voisine* de la France; mais une saison n'est pas *voisine* d'une autre.

Proche n'indique pas toujours une proximité absolue, une chose *voisine* ou vraiment *prochaine*. Si je dis que la ville la plus *proche* d'un hameau en est à quinze lieues, je n'entends pas dire qu'elle soit *prochaine* ou *voisine*, je dis seulement que c'est la ville la moins éloignée. Quand vous direz figurément que Regnard est l'auteur comique le plus *proche* de Molière, vous n'excluez pas un intervalle assez grand entre l'un et l'autre.

Nous disons substantivement et figurément *proches* pour parent; le *prochain* pour hommes ou les hommes en général; un *voisin*, pour une personne qui loge près de nous. (R.)

Proche et *prochain* se ressemblent trop par leur racine latine : *proximus*, pour qu'ils n'aient pas besoin d'être d'abord distingués entre eux.

Prochain veut dire le plus rapproché, sans désigner nécessairement comme *proche* une grande proximité. La ville *prochaine* peut n'être pas très *proche*; mais il n'y en a pas de moins éloignée. On peut demander si la ville *prochaine* est *proche*; car *prochain* s'emploie très-bien quand la distance n'est pas connue. Nous nous arrêterons au *prochain* village, c'est-à-dire au premier qui se rencontrera. Malherbe a dit : la porte qui se trouva la plus *prochaine*. Vaugelas condamne, à tort peut être, l'emploi du superlatif comme faisant un pléonasme; mais avec l'idée de hasard indiquée par le verbe se trouver, il fallait *prochain* et non *proche*. A *proche* on joint toutes sortes d'adverbes qui servent à déterminer les différents degrés de proximité : très-*proche*, plus, si, aussi *proche*. Du reste, *proche* et *prochain* ne jouent pas ordinairement le même rôle dans la proposition; *prochain* s'ajoute au nom comme épithète, *proche* sert plutôt d'attribut : la ville *prochaine*, la ville est *proche*.

Ces deux mots servent également à indiquer une courte distance de temps; la différence reste la même, bien qu'il semble au premier coup d'œil que le sens de *prochain* ait ici plus de rigueur; mais ce sont les mots auxquels *prochain* se joint qui lui prêtent une apparence d'exactitude qu'il n'a pas lui-même. L'année *prochaine* est la première année qui doit arriver; mais si elle est distinguée des autres par cette épithète, rien n'indique qu'elle doive arriver de suite, qu'elle soit absolument *proche*. Quand on dit la fois *prochaine*, *prochain* reprend son sens véritable : le plus rapproché, sans que ce soit nécessairement *proche*. *Prochain* marque toujours l'avenir, toujours incertain; *proche* désigne quelquefois le passé.

J'ai lu dans ses regards sa *prochaine* vengeance. (Racine.)

Sa vengeance éclatera plus tard, bientôt même, mais on ne sait pas au juste l'époque. Jésus-Christ, qui savait le jour et l'heure où il serait livré, disait que son temps était *proche*.

Si *proche* et *prochain* désignent les rapports qui existent entre les personnes, leur différence est encore plus sensible. Nos *proches* sont nos parents, ceux qui nous tiennent de près par les liens du sang. Le *prochain* est celui que la Providence met auprès de nous pour que nous l'aimions comme nous-mêmes; c'est tout le monde, c'est le premier venu.

Voisin se dit surtout des personnes. Nos *voisins* sont ceux qui demeurent près de nous. Ce mot éveille l'idée des relations que le *voisinage* établit, de la connaissance qu'il forme, des services mutuels qu'amènent des rencontres fréquentes. Il a fait le verbe familier *voisiner*; il n'est *voisin* qui ne *voisine*, dit le proverbe. Fréquenter les *voisins* assez pour entretenir un commerce agréable, trop peu pour s'y assujettir. (J. J. Rousseau.) Si l'on n'a pas beaucoup de chemin à faire pour aller trouver les gens qui sont *proche*, il est impossible de ne pas rencontrer ceux qui sont *voisins*, de ne pas au moins en entendre parler :

Fusses-tu par delà les colonnes d'Alcide,
Je me croirais encor trop *voisin* d'un perfide,

dit Thésée en maudissant Hippolyte qu'il ne veut plus voir, dont il veut même oublier le nom.

Il est encore une autre différence assez importante qui résulte, en quelque façon, de la première. La *proximité* peut avoir moins de durée que le *voisinage*. Une chose, une personne est *proche*, qui va bientôt arriver, qui vient à nous; pour que deux personnes soient *voisines*, il faut qu'elles demeurent au moins quelque temps l'une près de l'autre.

Un lieu assez *proche* pour qu'on puisse, pour qu'on soit obligé d'y aller souvent, sera *voisin*. Acheter dans les bourgs et les maisons *voisines* de quoi se nourrir. (Massillon.) Ainsi *proche* n'indique qu'une situation; *voisin* les

avantages et les inconvénients de cette situation. Une manière fréquente et différente d'employer ces deux adjectifs explique et prouve ce que nous avançons. Deux villes sont *voisines* : il y a réciprocité. Si au lieu de *voisin* on se sert de *proche*, il faudra dire : deux villes *proches* l'une de l'autre. *Proche* n'indique que le peu de distance qui les sépare : il y a une des deux villes qui est prise pour point de départ. Quand il est impossible que la *proximité* n'entraîne pas des rapports, on dira *voisin* et non *proche*; être en paix avec les États *voisins*. Enfin ce qui est *proche, prochain*, est à une certaine distance; ce qui est *voisin* peut être contigu.

Voisin ne se dit pas du temps. Quand on dit d'un homme qu'il est *voisin* de sa ruine, on n'annonce pas sa perte comme *prochaine*, très-*proche*; on ne peut pas savoir exactement quand arrivera la catastrophe; mais on considère son désastre comme très-probable, comme assuré, d'après la connaissance où l'on est de ses affaires. On veut dire qu'il est *voisin* du précipice, plutôt prêt à, que près d'y tomber. Tout vaincu que je suis, dit Mithridate, qui a calculé toutes ses chances :

> Tout vaincu que je suis et *voisin* du naufrage,
> Je médite un dessein digne de mon courage. (Racine.)

Il ne croit pas que son naufrage doive arriver bientôt. (V. F.)

1096. Prodige, Miracle, Merveille.

Prodigium quasi prodicium, disent les interprètes latins : le *prodige* est une chose qui *prédit*, annonce d'avance, présage; de *pro*, en avant, devant, et *dicere*, dire, montrer, *indiquer*. Cicéron, l. 2 *de Natur. Deor.*, dit formellement que les signes des choses futures sont appelés *prodiges*, parce qu'ils *prédisent* ou *présagent*. Le *prodige* est ce qui est mis au jour, ce qui fait spectacle, ce qui excite la curiosité, ce qui va plus avant, plus loin, au-dessus.

Miraculum quasi res mira : le *miracle* est une chose que l'on regarde avec étonnement, que l'on contemple, que l'on *admire*; de *mirari*, *admirer*. Le *miracle* est, comme le dit Valère-Maxime, un effet dont on ne peut découvrir la cause et donner la raison; ou, selon saint Augustin, ce qui passe notre espérance et notre conception; ou, dans l'acception rigoureuse de la théologie, ce qui est au-dessus des forces de la nature et contraire à ses lois. *Merveille* est le latin *mirabilitas*, ou plutôt *res mirabilis*, chose admirable, digne d'admiration. La *merveille* est grande, belle, sublime, admirable : c'est l'ouvrage qu'on regarde comme un chef-d'œuvre et avec des sentiments d'approbation et de satisfaction.

Ces trois termes indiquent quelque chose de surprenant et d'extraordinaire : mais le *prodige* est un phénomène éclatant qui sort du cours ordinaire des choses; le *miracle*, un étrange événement qui arrive contre l'ordre naturel des choses; la *merveille*, une œuvre admirable qui efface tout un genre de choses. Le *prodige* surpasse les idées communes; le *miracle*, toute notre intelligence; la *merveille*, notre attente et notre imagination. Le *prodige* annonce un nouvel ordre de choses, et les grandes influences d'une cause secrète; le *miracle* annonce un ordre surnaturel de choses, et les forces irrésistibles d'une puissance supérieure; la *merveille* annonce le plus bel ordre de choses, et les curieux artifices d'une industrie éminente. Ainsi une cause cachée fait les *prodiges*; une puissance extraordinaire, les *miracles*; une industrie rare, les *merveilles*.

Que, sans cause connue, le soleil perde tout-à-coup sa lumière, c'est un *prodige*. Que, sans moyen naturel, le muet parle au sourd étonné de l'entendre, c'est un double *miracle*. Que, par un savant artifice, l'homme s'élève dans les airs et les parcoure, c'est une *merveille*.

Les magiciens de Pharaon font des *prodiges* ; Moïse fait des *miracles* ; saint Paul, ravi au troisième ciel, voit des *merveilles* inénarrables.

A mesure que la nature nous a révélé ses lois, ses phénomènes effrayants, tels que les apparitions de nouveaux corps célestes, les éclipses, les lumières boréales, les feux électriques, ont cessé d'être des *prodiges;* et le ciel, en perdant ses signes prophétiques, n'en a pas moins publié la gloire de son auteur. A mesure que la religion chrétienne s'est établie et affermie sur des fondements inébranlables, les *miracles*, moins nécessaires, sont devenus plus rares ; et ils ont laissé la foi se reposer, pour ainsi dire, sur le *miracle* toujours subsistant de son établissement. A mesure que les arts ont été portés à une haute perfection, ces premières *merveilles* n'ont plus été que des instruments et des inventions communes, nous n'en jouissons plus qu'avec ingratitude. (R.)

Prodige, du latin *prodigium*, était, chez les païens, un phénomène surnaturel, qui annonçait un événement, le plus souvent, malheureux : c'était un signe de la volonté, de la colère, ou quelquefois de la pitié des dieux qui avertissaient à l'avance les hommes. Tels sont les *prodiges* décrits par Virgile, qui suivirent le meurtre de César et commencèrent les guerres civiles :

Ille etiam exstincto miseratus Cæsare Romam.

Mais ce sens de *prodige* devait naturellement disparaître avec les croyances de l'antiquité, et ne signifie plus que phénomène auquel on ne connaît point de cause : Si le soleil, sans cause connue, vient à s'obscurcir, c'est un *prodige*. (Encyclopédie.) C'est encore simplement une chose étonnante : Un homme du peuple à force d'assurer qu'il a vu un *prodige*, se persuade faussement qu'il a vu un *prodige*. (La Bruyère.)

Le *miracle*, latin : *miraculum*, est un phénomène contraire aux lois de la nature, et dont Dieu est l'auteur. Le *miracle* prouve la présence ou, au moins, l'action directe de Dieu. Il confond l'incrédulité et assure la foi. Le *miracle* est donc un *prodige* dont Dieu est l'auteur et qui a une fin évidente, immédiate. C'est là ce qui le distingue du *prodige*. Le *prodige* nous étonne, nous effraye ; le *miracle* nous confond et nous force à croire. C'est ici le *miracle* de la main de Dieu dans la sainte que nous honorons : et quoique ce soit un grand *prodige* que de voir Catherine savante, *c'est encore quelque chose de plus surprenant* de voir Catherine modeste. (Bossuet.) C'est ainsi que parla Moïse, quand il vit l'éclatant *miracle* que Dieu, par son ministère, avait opéré..... *Saisi d'étonnement* à la vue du *prodige*, il s'écrie que Dieu est magnifique dans sa sainteté. (Bourdaloue.) Tout *miracle* est donc un *prodige*, mais tout *prodige* n'est point *miracle*, puisque tout *prodige* n'est point directement l'œuvre de Dieu. On dit d'un homme de Dieu qui fait des *miracles*, qu'il a le « don des *miracles;* » (Bossuet.) c'est-à-dire qu'il a reçu directement et spécialement de Dieu la grâce et le pouvoir d'arrêter et de rompre les lois de la nature. Le don des *miracles* est une grâce communiquée pour le bien des autres. (Bossuet.) Des signes et des *prodiges* suivirent la prédication des apôtres : que de prophéties, que de guérisons, que d'événements extraordinaires et surnaturels ont confirmé la prédication de saint Bernard, dit Bossuet, qui ne cite point de *miracle* authentique de ce saint.

Ainsi un événement est *prodige*, parce qu'il est extraordinaire, étonnant; un événement est *miracle* à cause de son auteur.

Prodige est un mot païen qui est passé dans le langage commun et qui n'a pas changé de sens dans la bouche des écrivains sacrés. *Miracle* est un mot qui, du langage sacré, est passé aussi dans le langage commun : il nous reste à l'étudier dans cette nouvelle acception. En ce sens, c'est à dire quand il n'est plus l'œuvre de Dieu, *miracle* a toujours quelque rapport avec sa cause, son auteur. Toute la vie des chrétiens est un *miracle* de la grâce. Si *miracle* est employé seul, c'est toujours l'œuvre de Dieu. C'est un *miracle*

qu'une fille de dix-huit ans ait osé marcher sous les étendards de cette armée laborieuse et entreprenante. (Bossuet.) Tantôt c'est le plus beau, le plus grand résultat que puisse produire une cause. La conjuration du Portugal fut l'ouvrage et le *miracle* du secret. (Bouhours.) Tantôt c'est un effet inattendu, extraordinaire, produit par une cause qui semblait devoir en amener un tout opposé, comme on le voit dans les antithèses suivantes : Le plus grrand *miracle* de l'amour c'est de guérir de la coquetterie. (La Rochefoucauld.) C'est un des *miracles* de l'amour de nous faire trouver du plaisir à souffrir. (J. J. Rousseau.)

Merveille, du latin *mirabilis*, est moins une chose étonnante qu'admirable, très-belle. Une des plus grandes *merveilles* que Dieu opère en ses saints, c'est de les rendre en même temps humbles et magnanimes. (Fléchier.) C'est un spectacle admirable, extraordinaire, rare que cette humilité des saints, c'est ce que nous devons le plus admirer en eux. Mais pour que l'homme arrive de lui-même à l'humilité, il faut qu'il triomphe de sa propre nature, et le même auteur dit en parlant de Turenne : Le plus grand *miracle* qu'ait fait ce grand homme, c'est de n'avoir pas été ébloui par la gloire que ces *miracles* lui avaient acquise. C'est Dieu qui est l'auteur des *merveilles* de la nature; on dit la *merveille* de la création; mais il n'y a pas là un acte particulier de la puissance divine, les lois de la nature troublées comme dans le *miracle*. On élève son esprit à la puissance invisible de Dieu par les *merveilles* visibles de la nature. (Fléchier.) Le *miracle* nous montre cette puissance visible, agissante.

Puisque *merveille* ne rappelle pas l'auteur, la cause comme *miracle*, il se rapproche davantage de *prodige*. C'est un *prodige* moins grand : la *merveille* des pains multipliés. (Massillon.) La *merveille* frappe et séduit l'imagination : le *merveilleux* est un des éléments de la poésie épique, un des charmes de la poésie orientale. La mémoire de Joseph et des *merveilles* que Dieu avait faites par ce grand ministre était encore récente. (Bossuet.) Quelle partie du monde habité n'a pas ouï les victoires du prince de Condé et les *merveilles* de sa vie? (Bossuet.) Aladin, ou la lampe *merveilleuse*.

Mais *merveille* diffère surtout de *prodige* et de *miracle* en ce qu'il n'indique pas toujours un phénomène, une action : c'est le plus souvent une chose durable, un édifice, un ouvrage. Les sept *merveilles* du monde.

> Le public, enrichi du tribut de nos veilles,
> Croit qu'on doit ajouter *merveilles* sur *merveilles*. (Boileau.)

On dit encore les *merveilles* de l'art, de l'industrie : Bossuet a dit *miracle*. Mais le premier montre l'ouvrage admirable, le produit, et plus spécialement l'ouvrage le plus admirable; *miracle* ne sépare pas l'œuvre de l'ouvrier, la production de l'art. Un soutien aussi ferme, aussi solide attend quelque structure hardie, et quelque *miracle* d'architecture, si je puis parler de la sorte. (Bossuet.) On trouve *merveille* employé sans qu'il y ait l'idée d'un travail, mais seulement celle d'une supériorité de beauté, de grandeur, etc.

> Du théâtre français l'honneur et la *merveille*. (Boileau.)

L'empereur et toute sa cour l'avaient regardé comme la *merveille* de son siècle. (Bossuet.)

On dit faire des *prodiges* de valeur, c'est déployer une valeur extraordinaire, surnaturelle.

On opère des *miracles*, c'est obtenir des résultats inespérés, qui supposent un secours céleste.

On fait des *merveilles*, et surtout on en promet [1]. (V. F.)

---

[1] Nous n'avons pu placer, sans courir le risque de les séparer, dans le corps même

1097. Prodigue, Dissipateur.

Le *prodigue* pousse sa dépense à l'excès, au delà des bornes. Le *dissipateur* ne garde dans la sienne ni règle, ni mesure, ni bienséance. Le premier s'écarte des règles de l'économie, le second donne dans l'extrémité opposée à l'avarice. Les dépenses du *prodigue* peuvent être en elles-mêmes brillantes et bonnes, mais il y a excès : l'homme trop libéral est *prodigue*. Les dépenses du *dissipateur* sont folles et extravagantes : le *prodigue* devient *dissipateur*. Toute dépense inutile, toute profusion peut être regardée comme *prodigalité* : toute dépense destructive est *dissipation*. La *prodigalité* commence la ruine, la *dissipation* la consomme.

C'est ordinairement la vanité qui fait le *prodigue* : le dérèglement fait le *dissipateur*.

Dissipateur ne se dit qu'en mauvaise part. *Prodigue*, suivant l'application qu'on en fait, ne prend pas ce caractère : on dit, en forme de louange, *prodigue* de ses soins, de ses services, de son sang, de sa vie, etc. (R.)

Le *prodigue* ne fait pas toujours des dépenses inutiles, mais il y met de la profusion. L'avare, en certaines occasions, est *prodigue*; mais il n'est jamais *dissipateur*. On est *prodigue* toutes les fois que la dépense est nécessaire, mais qu'elle est poussée trop loin. On a dit d'un général, qu'il était *prodigue* du sang de ses soldats, en opposition avec celui qui en était *avare*. Le caractère de ce dernier est de ne pas faire assez; celui du *prodigue* est de faire trop.

Le *dissipateur* est celui qui, sans raison, sans motifs et sans utilité, répand çà et là. Il pourra dilapider sa fortune en dépenses étroites, mesquines et mal entendues, sans être pour cela *prodigue*. L'un fait trop bien ce qu'il fait; l'autre fait trop de petites choses ou des choses inutiles. Le premier sera plutôt grand et libéral; le second, futile et inconsidéré; c'est le tonneau des Danaïdes. L'un dépense et l'autre gaspille. (Anon.)

1098. Production, Ouvrage.

Produire, ou plutôt le latin *producere*, signifie littéralement mettre en avant, au dehors, au jour, en face, au loin ou au long. Une de ses acceptions principales est celle d'engendrer, enfanter, donner naissance, tirer de soi, causer par son efficacité propre; et c'est ici l'acception particulière du mot *production*. Ainsi nous disons les *productions* de la terre, de la nature, de l'esprit, du génie, de toute cause qui produit par elle-même, qui donne l'être à ce qui ne l'avait pas, qui tire une chose de sa propre substance ou de son fonds. *Ouvrage* est le latin *opera*, ce qu'on fait, travail, ce qu'opère l'industrie : ainsi le mot *ouvrage* peut bien désigner une *production*, mais il sert à désigner en général tous les genres de travaux et d'objets d'industrie. On dit des

---

de l'article, ces vers de Racine (*Athalie*, acte I, scène II) où les trois mots que nous avons définis se trouvent employés et rapprochés : ils confirment trop fortement nos distinctions pour que nous ne tenions à les citer. Les points qui les séparent ne servent qu'à bien faire comprendre au lecteur quels vers doivent être regardés comme l'explication du mot employé par le poète.

> Et quel temps fut jamais si fertile en *miracles*?
> Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir?
> .....
> Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir,
> Peuple ingrat? Quoi! toujours les plus grandes *merveilles*
> Sans ébranler ton cœur frapperont tes oreilles?
> .....
> Faut-il, Abner, faut-il vous rappeler le cours
> Des *prodiges* fameux accomplis en nos jours?....

Suit ici l'énumération de ces prodiges. (V. F.)

ouvrages de menuiserie, de broderie, de tapisserie; et ce ne sont pas là des *productions*. Dans les *productions*, c'est la substance de la chose que l'on considère; et dans les *ouvrages*, la forme. La *production* et l'*ouvrage*, mis en opposition, diffèrent comme le *producteur* et l'*ouvrier*. La *production* donne l'être; l'*ouvrier* travaille la *production* ou la chose *produite*.

La *production* est l'ouvrage de la fécondité : l'*ouvrage* est le résultat du travail. La *production* sort du sein de la cause productive; l'*ouvrage* sort des mains de l'ouvrier industrieux. La *production* reçoit l'être, et l'*ouvrage* la forme.

L'arbre est une *production* de la terre; la charpente est un *ouvrage* formé de cette *production* par la façon qu'on lui a donnée.

L'univers est la *production* ou la création d'une puissance infinie qui l'a fait de rien : il est l'*ouvrage* d'une intelligence infinie qui a donné à la matière ces formes merveilleuses et cette ordonnance faite pour jeter dans l'extase l'âme sensible.

Je sais qu'on dit quelquefois les *productions de l'art* comme les *productions de la nature*, fort mal à propos, ainsi que je m'en plains, si c'est dans le sens propre et physique; très à propos, si c'est au moral et au figuré, pour exprimer l'esprit et le mérite de l'invention. Ainsi nous disons fort bien les *productions* de l'esprit, de l'imagination, du talent, du génie, parce qu'en effet ces puissances produisent, enfantent, créent, en quelque sorte, leurs pensées, les tirent d'elles-mêmes, leur donnent l'existence; et cet emploi figuré du mot est une preuve et une démonstration nouvelle de sa valeur propre. Mais, par la même raison, les *ouvrages* seront fort improprement appelés *productions* au figuré, s'ils n'ont aucun mérite d'invention et de nouveauté, s'ils ne donnent que de nouvelles formes à des compilations ou à des abrégés. En mettant en œuvre les pensées d'autrui, on peut faire un *ouvrage*; mais il faut créer pour donner des *productions*. Nous dirons les *productions d'un auteur*; car le propre de l'*auteur* est d'augmenter la somme des lumières : nous dirons les *ouvrages* d'un écrivain; car il n'y a qu'à rapporter et à tourner les choses à sa manière pour être *écrivain*. Voulez-vous être *auteur*, dit M. de Voltaire, voulez-vous faire un livre? qu'il soit utile et neuf, ou du moins infiniment agréable. (R.)

1099. Profanation, Sacrilége.

La *profanation* est une irrévérence commise envers les choses consacrées par la religion; le *sacrilége* est un crime commis envers la Divinité même : ainsi, dans la religion catholique, la *profanation* des saints mystères est un *sacrilége*, parce que la présence de Dieu en fait un attentat contre la Divinité. On commet une *profanation* sur l'autel; un *sacrilége* sur la personne du prêtre, qui est le ministre et comme le représentant de Dieu.

Le *sacrilége* ne peut se commettre qu'avec une intention criminelle; la *profanation* peut avoir lieu par oubli ou par ignorance. Un *profane* est celui qui n'a pas le droit d'être admis à la participation des choses saintes : un *sacrilége* est celui qui attente aux choses divines. (F. G.)

1100. Proférer, Articuler, Prononcer.

Proférer, c'est prononcer des paroles à haute et intelligible voix. *Articuler*, c'est prononcer distinctement ou marquer les syllabes en les liant ensemble. *Prononcer*, c'est exprimer ou faire entendre par le moyen de la voix.

L'homme seul *profère* des *paroles*, car seul il parle pour exprimer ses pensées. Quelques oiseaux *articulent* parfaitement des syllabes, des mots, et plusieurs de suite; on est même parvenu à en apprendre à des chiens : mais il ne s'agit ici que du matériel des mots. La différence des climats et des habitudes fait que les habitants d'une région ne peuvent pas *prononcer* ce que d'autres *prononcent* avec une grande facilité : cependant le travail triomphe de l'organe même le plus ingrat.

Une personne confuse ou interdite ne pourra pas *proférer* une parole; c'est tout si elle balbutie. Lorsque le canal du nez est obstrué par l'enchifrènement, il n'est plus possible de bien *articuler* les lettres et les syllabes nasales; et l'on dit qu'une personne parle du nez, lorsqu'en effet la voix sonore ne passe point par le nez. Les peuples qui parlent la même langue ne la *prononcent* pas tous de même : c'est dans ce sens que l'on dit que chaque province a son accent.

En général, les paroles sacramentales doivent être *proférées* ou dites à haute et intelligible voix, comme dans le mariage. Il faut *articuler* très-distinctement les paroles de la consécration, et par conséquent de manière que les mots liés ensemble fassent entendre une phrase, et non des syllabes détachées. Il suffit que ces paroles soient *prononcées* assez haut pour que le prêtre s'entende lui-même.

En grammaire, *articuler* ne se prend que dans un sens physique, pour exprimer l'action de l'instrument vocal. *Proférer* n'a d'autre idée physique distincte, que celle de parler de manière à être entendu et compris; mais avec une idée morale et d'intention et d'attention. *Prononcer* s'emploie dans différents sens et avec des rapports divers, soit physiques, soit moraux. Il y a des *articulations* fortes et des *articulations* faibles; il y en a de labiales et de linguales, etc. Il ne suffit pas d'*articuler* distinctement, il faut bien *prononcer*, c'est-à-dire faire sonner les mots, comme le font les gens les plus polis et les plus instruits. On distingue aussi la *prononciation* oratoire de la *prononciation* familière. Tandis qu'on ne *profère* que tout haut, on *prononce* ou haut ou bas, etc. Nous disons *proférer des formules, proférer des blasphèmes*, pour marquer le poids qu'on veut donner aux paroles, ou l'éclat qu'on leur donne. Nous disons *prononcer un discours, prononcer un jugement*, pour marquer la solemnité de l'acte, l'autorité de la personne; idées accessoires qu'il me suffit d'indiquer. (R.)

1101. Proie, Butin.

Le mot *proie* sert proprement à désigner ce que les animaux carnassiers ravissent et mangent, leur chasse : le mot *butin* est proprement affecté à désigner ce qu'on a pris en guerre ou sur l'ennemi, des dépouilles. Mais l'un et l'autre sont le plus souvent employés dans des sens plus vagues, le premier avec une idée distinctive de destruction, le second avec une idée caractéristique de *pillage*.

L'appétit féroce cherche une *proie* : l'avide cupidité cherche du *butin*. L'animal carnassier court à sa *proie* pour la déchirer et en faire sa pâture : l'abeille dilligente vole au *butin* pour l'enlever et l'emporter dans sa ruche. Le chasseur poursuit sa *proie*; le maraudeur fait du *butin*. Un édifice est en *proie* aux flammes qui le consument : le glanage est un *butin* que l'on ravit au propriétaire du champ, s'il ne le donne lui-même. Dans toutes ces applications, la destruction et le pillage sont distinctement exprimés et marqués fortement.

Celui qui ne vit que de *butin* sera la *proie* de la misère : celui qui s'en engraisse sera la *proie* de la corruption.

Il faut bien que les animaux soient la *proie* de l'homme, si l'homme ne veut pas être la *proie* des animaux; car ils font la guerre ou à sa personne ou à ses ouvrages. Il faut bien que la justice rende en entier aux propriétaires le *butin* qu'elle a repris sur des brigands, à moins quelle ne prétende participer au brigandage; car la protection ou la puissance tutélaire est déja payée.

Chez les peuples anthropophages, le prisonnier de guerre est rigoureusement la *proie* du vainqueur; il est mangé : chez les peuples barbares, du moins quant à leur droit de gens, les prisonniers de guerre étaient une partie du *butin*; on les faisait esclaves.

Toute chose est, dans la nature, la *proie* d'une autre, qui le sera d'une

autre à son tour, et ainsi à l'infini : tout change, tandis que l'ordre est toujours le même. Le naturaliste est toujours étonné, en remontant et en étudiant les Alpes, d'y trouver, à différents degrés, les productions distinctives de tous les climats, et il en revient chargé d'un *butin* auquel la terre entière semble avoir contribué.

Quelques-unes des phrases précédentes indiquent au lecteur que le mot *butin* ne se prend pas toujours, comme *proie*, dans un sens odieux. (R.)

1102. Projet, Dessein.

Le *projet* est un plan ou un arrangement de moyens pour l'exécution d'un *dessein* ; le *dessein* est ce qu'on veut exécuter.

On dit ordinairement des *projets*, qu'ils sont beaux; des *desseins* qu'ils sont grands.

La beauté des *projets* dépend de l'ordre et de la magnificence qu'on y remarque. La grandeur des *desseins* dépend de l'avantage et de la gloire qu'ils peuvent procurer. Il ne faut pas toujours se laisser éblouir par cette beauté ni par cette grandeur; car souvent la pratique ne s'accorde pas avec la spéculation. L'ordre admirable d'un système, et l'idée avantageuse qu'on s'en est formée, n'empêchent pas quelquefois que les *projets* n'échouent, et qu'on ne se trouve dans l'impossibilité de venir à bout de son *dessein*.

L'expérience de tous les siècles nous apprend que les têtes à grands *desseins* et les esprits féconds en beaux *projets* sont sujets à donner dans la chimère.

Le mot de *projet* se prend aussi pour la chose même qu'on veut exécuter, ainsi que celui de *dessein*. Mais quoique ces mots soient alors encore plus synonymes, on ne laisse pas d'y trouver une différence qui se fait sentir à ceux qui ont le goût fin et délicat. La voici telle que j'ai pu la développer. Il me semble que le *projet* regarde alors quelque chose de plus éloigné, et le *dessein* quelque chose de plus près. On fait des *projets* pour l'avenir : on forme des *desseins* pour le temps présent. Le premier est plus vague; l'autre est plus déterminé.

Le *projet* d'un avare est de s'enrichir; son *dessein* est d'amasser.

Un bon ministre d'État n'a d'autre *projet* que la gloire du prince et le bonheur des sujets. Un bon général d'armée a autant d'attention à cacher ses *desseins* qu'à découvrir ceux de l'ennemi.

L'union de tous les États de l'Europe dans un corps de république, pour le gouvernement général ou la discrétion des intérêts, sans rien changer néanmoins dans le gouvernement intérieur et particulier de chacun d'eux, était un *projet* digne de Henri IV, plus noble, mais peut-être plus difficile à exécuter que le *dessein* de la monarchie universelle, dont l'Espagne était alors occupée. (G.) (Voir l'article : *dessein, projet, entreprise.*)

1103. Promenade, Promenoir.

Promenoir est un mot presque oublié, quoiqu'il désigne une espèce particulière de *promenade* utile à distinguer. Cependant on lit dans un poëme récent : *Le Luxembourg, gai promenoir*, et j'en loue l'auteur. *Promenade* dit, selon Bouhours, quelque chose de plus naturel et *promenoir* tient plus de l'art. Des plaines, des prairies, ajoute-t-il, sont des *promenades* : des *promenoirs* sont des lieux plantés selon les alignements de l'art. Le *promenoir* est un effet de l'art; mais la *promenade* est de l'art ou de la nature. Les Tuileries, les Champs-Élysées, sont des *promenoirs* et des *promenades*; la plaine de Grenelle, des bois, sont des *promenades*, et non des *promenoirs*. Tout lieu où l'on se promène est *promenade*; il n'y a de *promenoir* que le lieu destiné, arrangé, disposé exprès pour qu'on s'y promène.

Les anciens en construisaient toujours autour de leurs théâtres; les philosophes en avaient dans leurs lycées; usage bon à suivre. Nos trop grandes

villes manquent de *promenoirs* (surtout couverts dans les temps de pluie), et souvent il faut aller chercher trop loin les *promenades* : de là les inconvénients d'une vie sédentaire, le trop grand usage des voitures, les dangers de l'isolement, de la séparation, des amusements privés, etc.

Promenade signifie proprement l'action de se promener, et, par extension, le lieu où l'on se promène.

Promenoir signifie uniquement et à la lettre un lieu destiné pour la *promenade*. (R.)

1104. Promettre, S'engager, Donner parole.

Promettre suppose un accord où tout l'avantage est du côté de celui à qui l'on *promet*, et tout le pouvoir d'obliger du côté de celui qui *promet* : *donner parole* ne lie que celui qui la donne, mais sans exprimer de quel côté est l'avantage. On ne *s'engage* que par une convention mutuelle où les avantages sont compensés des deux côtés. On *s'engage* à livrer tel jour une marchandise que celui qui la reçoit *s'engage* à payer. On *donne parole* de revenir tel jour pour terminer une affaire. On *promet* de rendre un service à celui qui en a besoin. On *promet* à son neveu de payer ses dettes; on *s'y engage* envers les créanciers pour qu'ils ne fassent pas de bruit; on *donne sa parole* que, s'il en fait de nouvelles, on ne les payera plus.

On est lié envers celui à qui l'on a *promis*, par les espérances qu'on lui a données; envers celui avec qui l'on *s'engage*, par les droits qu'il peut faire valoir. Celui qui *donne sa parole* est lié envers lui-même par l'honneur qui l'oblige à la tenir.

On est déshonoré pour manquer à sa *parole*, décrédité si l'on manque à ses *engagements* : celui qui manque à sa *promesse*, doit s'attendre au moins à des reproches.

On ne doit pas *promettre* légèrement, *s'engager* sans précaution, *donner sa parole* sans avoir la certitude qu'on pourra la tenir.

Il ne faut point prodiguer ses *promesses* ou multiplier ses *engagements* : *donner sa parole* pour des riens, c'est l'avilir. (F. G.)

1105. Promptitude, Célérité, Vitesse, Diligence.

La synonymie des ces termes consiste en ce que primitivement ils énoncent tous un mouvement expéditif.

La *promptitude* fait commencer aussitôt; la *célérité* fait agir de suite; la *vitesse* emploie tous les moments avec activité; la *diligence* choisit les voies les plus courtes et les moyens les plus efficaces.

La *promptitude* exclut les délais; la *célérité* ne souffre point d'interruption; la *vitesse* est ennemie de la lenteur; la *diligence* met tout à profit, et fuit les longueurs.

Il faut obliger avec *promptitude;* faire ses affaires avec *célérité;* courir avec *vitesse* au secours des malheureux; et travailler avec *diligence* à sa propre perfection. (B.)

A vrai dire, *vitesse* n'est pas synonyme des trois autres mots qui l'accompagnent. La *vitesse* est la rapidité d'un corps en mouvement. Une pierre, en tombant, acquiert de la *vitesse*. Un cheval a de la *vitesse*. La *vitesse* d'un homme ne serait que la rapidité de sa course. Voir la définition de ce mot à l'article : *vélocité, vitesse*, etc.

Les trois autres se disent des hommes agissant; cependant *célérité* ne se dit que de l'ouvrage : Les vaisseaux furent construits avec *célérité*. Il n'exprime qu'un fait, le résultat d'une action.

Promptitude et *diligence* marquent la manière d'agir : ce sont des qualités. La *promptitude*, comme le dit Beauzée, fait commencer vite, exclut tout délai, toute lenteur. Bossuet dit du prince de Condé : la *promptitude* de son action

ne donnait pas le loisir de la traverser ; c'est là le caractère du conquérant... Il paraît en un moment comme un éclair, dans les pays les plus éloignés : on le voit en même temps à toutes les attaques, à tous les quartiers.—Honteuse de n'envoyer que cent mille livres au roi et à la reine de Pologne, elle les envoie au moins avec une incroyable *promptitude*. (Bossuet.)

Diligence vient du latin *diligentia*, qui veut dire exactitude. L'homme *diligent* ne perd pas un moment, emploie et remplit bien tout son temps. C'est l'ordre qui, faisant agir avec suite, fait avancer vite.

Tout dépend du secret et de la *diligence*. (Racine.)
Couronnons, proclamons Joas en *diligence*. (Idem.)

L'abeille, la fourmi sont *diligentes*. (Boileau.) Elles sont l'une et l'autre le type de l'ordre joint à l'activité. La *diligence* est une qualité précieuse, mais qui semble convenir aux inférieurs, ou appartenir aux esprits secondaires. Le prince de Condé est *prompt*; l'officier qui porte ses ordres est *diligent*. (Bossuet.) La *diligence* examine, choisit, calcule; la *promptitude* agit par des illuminations soudaines. (Bossuet.)

En revanche, on ne saurait être trop *diligent*, tandis qu'on peut être trop *prompt*, prompt mal à propos.

Le trop de *promptitude* à l'erreur nous expose. (Molière.)

La *promptitude* à croire le mal est un effet de l'orgueil et de la paresse : on veut trouver des coupables et ne pas examiner les crimes. (La Rochefoucauld.) (V. F.)

1106. Propre à, Propre pour.

Propre à désigne des dispositions plus ou moins éloignées, une aptitude ou une capacité nécessaire, mais peut-être insuffisante, une vocation ou une destination encore imparfaite. *Propre pour* marque des dispositions prochaines, une capacité plutôt qu'une aptitude entière et absolue, une vocation ou une destination immédiate. En deux mots, la première de ces locutions désigne plutôt un pouvoir éloigné, et la seconde, un pouvoir prochain.

Ainsi, l'homme *propre à* une chose a des talents relatifs à la chose : l'homme *propre pour* la chose a le talent même de la chose. Un savant en état de donner de bonnes leçons, est *propre pour* une chaire; un jeune homme en état de recevoir ses instructions, est *propre aux* sciences : le premier a toutes les qualités et les conditions requises pour instruire actuellement; le second a les qualités et les conditions nécessaires pour s'instruire ou être instruit avec le temps. On est tout formé à l'égard de la chose *pour* laquelle on est *propre* : il faudra se former à l'égard de la chose *à* laquelle on est *propre*. Un objet est *propre pour* faire, et *propre à* devenir.

Un bois est *propre pour* teindre ou donner la teinture : une étoffe est *propre à* teindre ou à recevoir la teinture. (R.)

1107. Prosternation, Prostration.

Ces mots expriment l'action de se *prosterner* devant quelqu'un, ou de se baisser, par une profonde révérence, jusqu'à ses genoux, jusqu'à ses pieds.

La *prosternation* est proprement l'action par laquelle on se prosterne; et la *prostration* l'action par laquelle on est prosterné.

Il résulte de là que *prosternation* n'indique qu'un acte de respect, et que *prostration* marque un état ou une posture plus ou moins durable de respect. Dans la *prosternation* simple, on s'incline profondément et on se relève : dans la *prostration*, on reste profondément incliné.

Aussi le mot de *prostration* sert-il à marquer une sorte de culte, tandis que celui de *prosternation* n'annonce qu'une humble révérence. Le premier se prend plutôt dans un sens religieux que le second.

On salue avec *prosternation* : on adore avec *prostration*.

Les Chinois font plusieurs *prosternations* quand ils se présentent devant l'empereur; plusieurs *prostrations* quand ils honorent l'image de Confucius.

La *prostration* est donc une *prosternation* profonde, et qui, par sa forme ou sa durée, tient de l'adoration.

Un souverain est-il bien payé de ses soins, de ses inquiétudes par le plaisir que donne la puissance absolue, et par toutes les *prosternations* des courtisans? (La Bruyère). Le culte extérieur est double. Il y a celui de la parole, il y a celui de tout le corps, qui comprend les génuflexions, les *prostrations* et les autres actions de cérémonies extérieures qui marquent le respect. (Bossuet.) (R.)

1108. Protection, Auspices.

On se met sous la *protection* d'un homme puissant qui saura vous défendre; on se présente sous les *auspices* d'un homme considéré qui vous fera regarder favorablement.

Les *auspices* (d'*auspex* pour *avispex*, qui examine les oiseaux, *qui aves inspicit*) sont cette apparence que présentent à la première vue les circonstances qui vous environnent, et d'après lesquelles on est porté à juger plus ou moins avantageusement de ce qui vous regarde. La *protection* (de *protegere*, défendre, couvrir) est un abri tutélaire sous lequel on est à couvert des dangers et des insultes.

C'était d'après les *auspices* favorables ou défavorables que les anciens jugeaient du succès d'une entreprise : on est *protégé* contre la tempête par un toit hospitalier, contre l'infortune par un ami généreux. On dit qu'un homme est né sous les *auspices* d'une étoile bienfaisante, ou qu'une divinité bienveillante l'a pris sous sa *protection*. Dans le premier cas, on juge que sa destinée sera heureuse; dans le second, on peut en être sûr.

Il peut y avoir des *auspices* funestes, mais il est possible qu'ils trompent; il peut y avoir une *protection* dangereuse, et alors il est difficile d'y échapper.

Il faut entrer dans le monde sous les *auspices* d'un honnête homme; il faut se mettre, en entrant dans les affaires, sous la *protection* d'un homme habile ou puissant.

Pour paraître sous les *auspices* de votre égal, il suffit qu'il soit plus connu que vous des gens à qui vous voulez vous présenter : on ne cherche la *protection* que de celui qui a sur nous quelque supériorité. (F. G.)

1109. Proverbe, Adage.

Mots ou dits sentencieux et familiers ou populaires. Les *proverbes*, dit Bouhours, sont les sentences du peuple; et les sentences sont les *proverbes* des honnêtes gens. Je croirais qu'il y a beaucoup de *proverbes* qui valent bien les sentences des honnêtes gens; et je vois que beaucoup de sentences d'honnêtes gens, tels, par exemple, que La Fontaine et Molière, deviennent *proverbes*. Nous ne disons guère *adage* qu'en y joignant l'épithète de *vieux* : est-ce que la raison vieillit, ou qu'il ne se trouve d'*adages* que chez les anciens?

Le *proverbe* est une sentence populaire ou un mot familier et plein de sens : *adage* est un *proverbe* piquant et plein de sel. Le *proverbe* annonce une vérité naïve, tirée de l'observation; l'*adage* donne à cette vérité une pointe pour la rendre plus pénétrante. Il n'y a que du sens et de la précision dans le *proverbe*; il y a de l'esprit et de la finesse dans l'*adage*. Le *proverbe* instruit; l'*adage* excite. Le *proverbe* qui joint à l'instruction des motifs d'agir est un *adage*.

Tout ce qui reluit n'est pas or; monnaie fait tout; nul n'est prophète dans son pays; tel maître, tel valet : voilà de simples *proverbes* qui nous apprennent

ce qui est, ce qui se passe, ce qu'on a observé, sans autre circonstance remarquable que la précision des phrases. *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée; un tiens vaut mieux que deux tu l'auras; la mélancolie ne paye pas les dettes; faites bien, bien vaut bien :* voilà des *proverbes* qui deviennent *adages* par une tournure singulière, par l'invitation qu'ils nous font, par la règle de conduite qu'ils nous donnent. (R.)

1110. Prouesse, Exploit.

Avons-nous trop de mots qui expriment les actions de courage, de bravoure, de valeur, d'héroïsme, pour avilir celui de *prouesse*, comme on l'a fait, en le renvoyant au style moqueur? Le mot *exploit*, naturellement si éloigné de l'idée d'une vertu militaire, suffit-il pour caractériser les différents genres d'actions propres à chacune de ces qualités?

Il est fâcheux que les romans de chevalerie, à force de célébrer les extravagantes *prouesses* de leurs chevaliers errants, aient décrié ce mot, beaucoup mieux marqué que celui d'*exploit*, au coin de la valeur et de l'héroïsme. La *prouesse* n'est plus proprement que l'action d'un chevalier, d'un paladin; l'*exploit* est d'un grand capitaine, d'un général. Le roman raconte les *prouesses* d'Amadis et d'Esplandian; et l'histoire dira les *exploits* d'Alexandre et de César. Il n'y a qu'un aventurier qui fasse des *prouesses*, et qu'un homme ridiculement vain qui parle de ses *prouesses* : le héros, le conquérant, font des *exploits*; et c'est aux *exploits* que la renommée et la gloire s'attachent. Un trait de courage singulier, étonnant, mais sans un grand dessein et un grand intérêt, pourrait peut-être s'appeler fort bien encore une *prouesse*; mais il faut pour l'*exploit* de grands intérêts et de grands effets. Je voudrais du moins dire la *prouesse* du soldat qui fait un beau coup de main, et l'*exploit* du capitaine qui force la victoire ou qui fait rougir la fortune. S'il faut absolument que *prouesse* n'exprime plus qu'un ridicule, je voudrais qu'on n'employât pas aussi le mot d'*exploit* dans le même sens. (R.)

1111. Publicain, Financier, Traitant, Partisan, Maltôtier.

Le *publicain* est littéralement le percepteur des revenus publics; il ne s'applique qu'à la finance de l'antiquité.

Financier, intéressé dans les *finances* de l'État, lève l'impôt en argent fin, et non en nature; il est ou fermier, ou régisseur, ou entrepreneur.

Les *traitants* étaient ceux qui traitaient pour une certaine somme, pour la rentrée d'un recouvrement particulier. On appela *traitant* celui qui, à la création de certains offices, s'en chargea pour les revendre à son profit, celui qui acheta les droits du domaine sur les îles et alluvions des rivières navigables.

Partisan présente l'idée du soldat qui met à contribution le pays ennemi. C'est une dénomination odieuse qu'on donnait au *traitant* qui se chargeait d'une levée vexatoire.

Le *maltôtier* était une dénomination injurieuse qu'on donnait aux *traitants* qui vexaient. *Financier* est plus noble; *traitant* plus en sous-ordre; *partisan* plus odieux; *maltôtier* plus méprisable. (R.)

1112. Pureté, Chasteté, Pudicité, Continence.

Nous considérerons ces termes dans leur sens moral, relatif à l'usage des plaisirs charnels, que je désignerai, dans le cours de cette article, par le mot seul de *plaisirs*.

La *pureté* morale désigne en général l'intégrité, l'honnêteté, la droiture, l'innocence, la candeur naturelle des mœurs, ou plutôt de l'âme. Dans un sens restreint, c'est la *chasteté*, germe de *pureté*, qui a tant d'influence sur la bonté des mœurs, et qui est si recommandable aux yeux de la raison et de

la religion : mais c'est la *chasteté* la plus pure, la plus entière, la plus parfaite, exempte de toute souillure, de tout ce qui pourrait l'altérer ou la ternir.

La *pudeur* est l'aversion marquée de la corruption, de tout ce qui est déshonnête et honteux; une honte chaste et naïve qui s'exprime ordinairement par la rougeur du visage; la modestie naturelle d'un cœur pur. La *pudicité* se manifeste, se défend et se conserve par la *pudeur* : c'est la qualité qui empêche de faire des choses dont on doive rougir, et qui fait même quelquefois rougir de ce qui n'est permis qu'en secret. Si elle cède au devoir, ce n'est qu'en combattant le plaisir et en le resserrant dans les limites les plus étroites : elle ne connaît que le plaisir honnête, et elle le craint : mais elle repousse avec force l'attentat.

Le mot *continence* exprime sensiblement l'action et l'effort de se *contenir*, soit en s'*abstenant* des plaisirs qu'on désire, soit en se *retenant* dans la jouissance. Le latin *continentia* est synonyme de tempérance, modération, sobriété, ce qui ne suppose pas la privation totale : il s'applique même à toutes les jouissances modérées par une grande retenue.

La *pureté* est l'état de l'âme qui conserve la fleur de l'innocence, sans que le souffle de la corruption en ait ni altéré l'intégrité, ni terni la couleur propre. La *chasteté* est une vertu forte et sévère qui dompte le corps, l'épure et tient constamment ses appétits ou ses jouissances dans un respect sacré de la loi. La *pudicité* est une qualité délicate et vertueuse qui met toujours la pudeur devant les désirs et les plaisirs, pour se sauver de la honte ou de la *déshonnêteté*, ou de l'immodestie. La *continence* est le mérite sublime de résister invinciblement à la soif des plaisirs et de frustrer la nature elle-même de ses droits par le sacrifice continuel de ses appétits, et un empire sans cesse combattu, mais toujours conservé, sur ses sens. C'est proprement par le cœur qu'on est *pur*; et il suffit de se complaire dans une pensée *impure*, ou de favoriser un désir *impur*, pour perdre et corrompre la *pureté*. Avec un corps intact on est *chaste*; mais la vertu de la *chasteté* est dans le cœur : la pensée et le désir l'offensent; elle se perd par des actions volontaires et illégitimes. La *pudicité* veut l'intégrité du corps et la modestie du plaisir honnête; elle se perd même par la violence et la licence d'un ravisseur. La *continence* ne retient que le corps; elle se perd par la faiblesse. (R.)

1113. Purger, Purifier, Épurer.

Purger signifie agir pour rendre *pur*, travailler à ce qu'une chose soit *pure*, faire en sorte qu'elle le devienne. *Purifier* signifie donner ou rendre à la chose sa *pureté*, la faire par soi-même *pure*, exécuter et consommer l'action propre de sa *purification*. *Épurer* signifie rendre la chose toujours plus *pure*, à force de la dépouiller de ce qui l'empêche de l'être parfaitement. Ainsi l'action de *purger* tend à procurer ou à opérer la *pureté*; celle de *purifier* rend ou produit la *pureté*; l'action d'*épurer* tend à perfectionner ou à consommer la *pureté*.

Cherchons maintenant, dans les acceptions particulières de chacun de ces termes, l'idée propre et distinctive qui leur est affectée par l'usage.

Quelle est l'idée commune des différentes acceptions du mot *purger*? Celle de débarrasser ou de délivrer la chose de ce qui s'y trouve de sale ou de nuisible. Ainsi on *purge*, on se *purge* en évacuant, en expulsant du corps ce qui est contraire à la santé : on *purge* les laines dont on détache les ordures : on *purge* les métaux en les séparant des matières étrangères qui les dégradent : on *purge* un jardin des mauvaises herbes qu'on arrache pour qu'elles ne nuisent pas aux bonnes : on *purge* une terre des hypothèques qui la grèvent : on *purge* la mémoire d'un mort en la déchargeant de ce qui l'a flétrie : on *purge* une contrée, une société, des voleurs, des fripons dont on l'a délivrée : on *purge* son esprit d'erreurs et de préjugés funestes ou pernicieux. On *purge* donc en ôtant ce qui gâte et nuit, mais surtout les matières étrangères

qui forment un grossier allinge ou un désagréable mélange avec la chose.

L'idée commune de différentes acceptions du mot *purifier* est de dissiper ou de détruire ce qu'il y a de mauvais et de vicieux dans la substance de la chose. Le feu *purifie* les métaux qu'il met en fusion. Les vents *purifient* l'air qui se corrompt, comme l'eau, dans le calme. Les eaux, en se divisant et se filtrant, déposent les principes de leurs mauvaises qualités, elles se *purifient*. Le suc des aliments purs va *purifier* le sang dont il pénètre la masse. Le cœur se *purifie* par la pénitence qui le brise, le réforme et l'anime d'un feu nouveau. Des principes purs et salutaires *purifient* les mœurs, les actions, les intentions, l'âme. L'ange *purifie* les lèvres d'Isaïe avec un charbon de l'autel. Toutes ces applications ordinaires du mot *purifier* supposent une cause ou une vertu active, pénétrante, efficace, qui s'insinue dans les substances, consume ou dissipe ce qu'elles ont d'impur, les raffine, les subtilise, les spiritualise, les change en bien et en mieux.

L'idée propre à toutes les acceptions du mot *épurer* est celle de donner un nouveau degré de pureté, de bonté, d'agrément, de netteté, de clarté, de finesse, de délicatesse, d'élévation, en un mot, de perfection. C'est donc en enlever non-seulement ce qui est impur ou mauvais, mais encore ce qui n'est pas assez pur, assez bon. Les métaux *s'épurent* par des fusions réitérées qui les raffinent de plus en plus. Le sucre, bien *épuré*, prend une blancheur éclatante. Vous *épurez* le mercure en le sublimant. Les liqueurs deviennent plus claires, plus limpides, plus parfaites, à mesure qu'elles *s'épurent*. Une diction plus nette, plus châtiée, plus élégante, *épure* le style. Le langage qui *s'épure*, se polit. Le goût le plus *épuré* est le plus fin et le plus délicat. Le cœur, les sentiments l'âme, les idées, la foi, *s'épurent* en s'élevant, en s'ennoblissant, en se réformant, en se perfectionnant. Bossuet blâme la doctrine *trop sublime et trop épurée* (trop désintéressée) de Fénelon. *Épurer* ne désigne que l'effet sans le rapport déterminé que *purifier* marque avec la cause et les moyens de le produire. (R.)

Q

1114. Qualité, Talent.

Les *qualités* forment le caractère de la personne; les *talents* en font l'ornement. Les premières rendent bon ou mauvais et influent fortement sur l'habitude des mœurs; les seconds rendent utile ou amusant, et ont grande part au cas qu'on fait des gens.

On peut se servir du mot *qualité* en bien et en mal; mais on ne prend qu'en bonne part celui de *talent*.

L'homme est un mélange de bonnes et de mauvaises *qualités*, quelquefois bizarre jusqu'à rassembler en lui les extrêmes. Il y a des gens à *talents* sujets à se faire valoir, et dont il faut souffrir pour jouir : mais, à cet égard, je crois qu'il vaut encore mieux essuyer le caprice du renchéri que la fatigue de l'ennuyeux.

Les *qualités* du cœur sont les plus essentielles : celles de l'esprit sont les plus brillantes. Les *talents* qui servent aux besoins sont les plus nécessaires : ceux qui servent aux plaisirs sont les mieux récompensés.

On se fait aimer ou haïr par ses *qualités* : on se fait rechercher par ses *talents*.

Des *qualités* excellentes, jointes à de rares *talents*, font le parfait mérite. (G.)

1115. Quant à moi, Pour moi.

La phrase *quant à moi* s'est sauvée de l'oubli, quoique l'humeur de quelques grammairiens, la déférence des écrivains élégants, la note de vieillesse, espèce de flétrissure, imprimée sur cette manière de parler, concourussent à

l'y condamner. Ce qu'il y a de bizarre, c'est qu'en désapprouvant *quant à moi*, on approuve *quant à vous*.

On est étonné d'entendre l'abbé Girard prononcer que *ces mots sont très-synonymes*. On ne comprend pas trop comment il trouve meilleure grâce à *pour*, lorsque *moi* se rapporte à la personne ou à la chose qui régit le verbe suivant; et à *quant*, lorsque le pronom se rapporte à ce qui est réglé par le verbe. En quoi consiste cette bonne grâce, qui n'est ni dans le sens, ni dans les sons, ni dans l'arrangement mécanique des mots? Que je dise, *pour moi, tout m'est indifférent*; et *quant à moi, je ne me mêle d'aucune affaire*, ces deux phrases sont-elles moins harmonieuses que celles-ci : *pour moi, je ne me mêle d'aucune affaire; quant à moi, tout m'est indifférent?* Je répondrai pour l'abbé Girard que *à moi* formant un régime du verbe suivant, auquel il semble appartenir, et que *moi*, au commencement de la phrase, semble naturellement demander après lui *je*, d'autant plus que *pour moi* répond au latin *ego verò* (*mais moi*) qui exige, dans le verbe suivant, la première personne. Ainsi, *quant à moi* ferait tomber l'action du verbe suivant sur la personne; et *pour moi* mettrait la personne même en action. Mais ces subtilités n'ont rien de solide, et les plus agréables comme les plus purs écrivains trouvent souvent meilleure grâce aux deux locutions employées avec des constructions opposées au goût de l'abbé Girard.

Ainsi l'Académie dit dans son Dictionnaire, *quant à lui, il* en usera comme il lui plaira ; Trévoux, *quant à moi, je* suis étonné ; Malherbe, *quant à moi, je* dispute avant que je m'engage; et *quant à nous*, étant où vous êtes, *nous* sommes dans notre élément ; Fontenelle (dialogue trente-huitième), après avoir dit, *pour moi, je* veux vous imiter en tout; *quant à moi, je* ne tenterai rien qu'avec de bonnes précautions ; J. J. Rousseau (Lettre sur les ouvrages de Rameau), *quant à moi*, j'en pourrai mal juger, faute de lumières; La Fontaine,

> Phèdre, sur ce sujet, dit fort élégamment:
> Il n'est rien tel que l'œil du maître ;
> *Quant à moi*, j'y verrais encor l'œil de l'amant.....
> Contre de telles gens, *quant à moi*, je réclame, etc.

Tous nos anciens auteurs, et surtout Amyot, le premier modèle de l'élégance française, parlent ainsi presque à chaque page; et, en général, on se sert de *quant à moi*, sans aucun égard au reste de la phrase.

Quoiqu'en effet on dise communément *quant à moi, je*, il y a tant d'exemples contraires, que le nombre des exceptions ne permet pas d'en faire une règle. Ainsi Racine dit, *Androm.* 4, 5 :

pour moi signifie si je me mets en avant, pour en dire mon avis, à l'égard de mes sentiments, pour ce qui est de moi, ou de la part que j'y prends. J'ai déjà observé que *pour moi* sert à rendre le latin *ego verò*, mais moi, et moi, moi au contraire. La première de ces locutions marque donc littéralement un intérêt à la chose et un rapport établi; et la seconde n'indique qu'un jugement ou un fait. *Quant* marque aussi une mesure et une proportion; et *pour*, quelque chose de vague seulement.

Quant à moi, inspiré par un intérêt particulier, prend un air plus décidé, plus tranchant. *Pour moi*, ne désignant aucun motif, n'a ni faste, ni prétention. Vous direz modestement et avec un air de doute, *pour moi*, je penserais, je ferais; vous direz avec fermeté et d'une manière résolue, *quant à moi*, je pense, je fais. On se met sur son *quant à soi*, pour dire *quant à moi*; car pourquoi le *quant à soi* marquerait-il la fierté, la hauteur, la suffisance, si ce n'est par l'espèce de ton important ou d'autorité qu'on prend en disant *quant à moi?* (R.)

1116. Quasi, Presque.

Quasi, mot purement latin, est dit elliptiquement pour *quâ ratione si*, de même que si, de la même manière, comme si. *Presque* est la même chose que *près de, près d'être. Il est quasi homme*, c'est comme s'il était homme : *il est presque homme*, il est *près* d'être homme.

Quasi marque donc la ressemblance; il suppose un peu de différence entre un objet et un autre : *presque* marque l'approximation; il suppose peu de distance entre un objet et un autre. *Quasi* est un terme de similitude, et *presque* un terme de mesure.

Les mœurs des femmes sont *quasi* celles des hommes, ou les mœurs des hommes sont *quasi* celles des femmes : il s'agit là de comparer des choses semblables. A mesurer une femme entre la coiffure et la chaussure, elle n'a *presque* que la moitié de sa taille exagérée : il s'agit ici de comparer des grandeurs.

Parmi les méchants, celui qui n'est pas méchant est *quasi* bon ou *comme* bon. Parmi ceux qui courent, ceux qui ont *presque* atteint le but ou qui ont été *près* de l'atteindre, ne sont pas plus avancés que ceux qui n'ont pas couru.

Les mœurs, en changeant, changent jusqu'à la valeur des termes, au point qu'à la fin ces termes ne ressemblent *quasi* plus à eux-mêmes : ainsi, *aimer* ne signifie plus *aimer*. Pour un pauvre qui n'a jamais compté jusqu'à dix écus, mille écus sont *presque* autant que dix mille et dix mille *presque* autant que cent mille : c'est toujours une somme innombrable.

Dites hardiment à une mère coquette qu'elle est *quasi* jeune comme sa fille, elle vous croira : elle voudra vous faire accroire qu'elle est *presque* aussi grande que sa fille, qui a quatre pouces de plus qu'elle, et vous n'oserez pas la démentir.

Dans ces diverses applications, *quasi* désigne toujours un rapport de mœurs, de traits, de manières, des tableaux comparés, et *presque* un rapport d'étendue, de quantité, d'avancement, des grandeurs comparées. Si l'on n'a point d'égard à ces caractères distinctifs, et qu'on les réduise à leur idée commune d'*à peu près ou peu s'en faut*, sans spécifier la nature des rapports, *quasi* ne laissera que la plus petite différence, tandis que *presque* laissera une différence toujours petite, mais plus ou moins. La raison de ce jugement est que *quasi* signifie de la *même manière*, et qu'il exige par conséquent une grande conformité; au lieu que *près*, ainsi qu'on l'a déjà vu, est susceptible de plus ou de moins, et que dès-lors il ne saurait avoir, sans addition, un sens aussi étroit et aussi rigoureux. Ainsi, ce qui n'arrive *presque* jamais, arrive rarement, très-rarement : ce qui n'arrive *quasi* jamais, arrive le plus rarement, si rarement que c'est comme s'il n'arrivait jamais. Un homme est *presque* mort

lorsqu'il est *près* de mourir ou qu'il a peu de temps à vivre; il est *quasi* mort, lorsqu'il est comme mort, mort ou autant vaut. Ce n'est *presque* rien ou pas grand chose, ce n'est *quasi* rien ou comme rien. (R.)

1117. Quereller, Gronder.

On *querelle* ceux qu'on n'a pas le droit de *gronder* : on *gronde* ses amis, ses enfants, ses gens.

Gronder suppose une sorte d'autorité, de supériorité, ou du moins de droit; il faut que celui que l'on *gronde* soit au moins sensé avoir tort : pour *quereller*, il suffit d'avoir de l'humeur; on *querelle* son égal, et même son supérieur : on *querelle* les malheureux, dit Vauvenargues, pour se dispenser de les plaindre.

Celui qu'on *gronde* ne peut répondre que par des excuses; celui qu'on *querelle* peut *quereller* à son tour : un mari brusque *gronde* sa femme pour un rien : un amant jaloux *querelle* sa maîtresse sur un simple soupçon.

Quereller, c'est se plaindre souvent sans raison (*querela*, plainte, exclamation douloureuse) : *gronder*, c'est reprocher un tort toujours avec une apparence de justice.

L'homme *querelleur* cherche chicane, *querelle* à tout le monde; il se plaît à disputer; il est contrariant : le *grondeur* ne cherche pas de quoi exercer son humeur *grondeuse*, il voit des torts partout et les reproche sans ménagement : il est grognon.

On peut *gronder* pour l'intérêt de celui que l'on *gronde* ; on ne *querelle* jamais que pour le sien.

Pour qu'une *gronderie* fasse de l'effet, il faut avoir en *grondant* un ton égal, modéré, froid, qui ressemble à celui de la raison : le ton de la *querelle* est celui du chagrin ou de la colère. (F. G.)

1118. Questionner, Interroger, Demander.

On *questionne*, on *interroge* et l'on *demande*, pour savoir : mais il semble que *questionner* fasse sentir un esprit de curiosité; qu'*interroger* suppose de l'autorité; et que *demander* ait quelque chose de plus civil et de plus respectueux.

Questionner et *interroger* font seuls un sens; mais il faut ajouter un cas à *demander*; c'est-à-dire que, pour faire un sens parfait, il faut marquer la chose qu'on *demande*.

L'espion *questionne* les gens. Le juge *interroge* les criminels. Le soldat *demande* l'ordre au général. (G.)

La *race* rappelle son auteur, son fondateur : la *lignée*, les enfants, les descendants : la *famille*, les chefs et les membres : la *maison*, l'origine et les ancêtres.

Nous disons la *race* des Héraclides, issue d'Hercule; la *race* des Brutus, issue de celui qui chassa les rois; la *race* des Capétiens, issue d'Hugues Capet : indice de la source. Nous disons la *lignée* d'Abraham, la *lignée* de saint Louis, la *lignée* de Henri IV, dans la généalogie de leurs descendants en *ligne* directe : indice d'une succession suivie. Nous disons la *famille* royale, une telle *famille*, une *famille*, en parlant des plus proches parents : indice d'une intimité particulière. Nous disons la *maison* de Lorraine, la *maison* de Saxe, pour distinguer les grandes *familles* sorties du même lieu, de la même *maison* : indice d'une habitation commune et paternelle, relevé par une idée accessoire de grandeur.

Le général athénien Iphicrate, fils d'un cordonnier, répondit à Hermodius, qui lui reprochait sa naissance : *J'aime mieux être le premier de ma race que le dernier* · il fut en effet l'*auteur* de sa noblesse. Dieu promit à Abraham une *lignée* aussi nombreuse que les étoiles du ciel : en effet, ce patriarche eut une postérité innombrable. On conviendra bien que les *familles*, je veux dire ce qu'on appelle par distinction *des familles*, n'ont presque plus rien de commun que leur nom, nom que l'on se dépêche d'abjurer à l'envi : en effet, leurs *membres*, les pères même et les enfants, ne *vivent* plus guère *ensemble*. A la Chine, il n'y a point de *maisons*, il n'y a que des *familles*, et il n'y a peut-être de *familles* que là, si l'on prend ce mot dans sa plus respectable acception ; en effet, si les vertus et les actions illustres d'un homme ne sont pas celles de toute sa *lignée*, comment formeraient-elles des *maisons* illustres ?

Il y a toute sorte de *races* : je veux dire que *race* est susceptible de toute sorte de qualifications morales ou civiles, honorables ou injurieuses. Il y a de bonnes et de mauvaises *races*, des *races* patriciennes ou plébéiennes, mais surtout des *races* anciennes et illustres, qui remontent de génération en génération, de siècle en siècle, jusqu'à quelque personnage distingué. On se sert quelquefois du mot *race* pour qualifier une espèce de gens qui, par un caractère distinctif, semblent avoir été jetés dans le même moule et frappés au même coin : *race d'usuriers, race de pédants, race de vipères*.

Lignée ne se dit que dans le sens propre : un homme laisse une *lignée* nombreuse; un autre ne laisse point de *lignée*. Cependant ce mot est quelquefois distingué par l'idée d'une noblesse ancienne, comme la noblesse de *race* ou d'extraction. On trouve souvent dans les anciens titres *noble et de noble lignée* ou *lignage*. On disait autrefois un grand, un haut *lignage*, une grande, une haute *lignée*. *Lignage* est inusité aujourd'hui; *lignée* subsiste encore, surtout en généalogie.

Le mot de *famille* a diverses acceptions si connues, qu'il serait inutile de s'y arrêter. Dans l'ordre civil, il y a des *familles* notables, honnêtes, bonnes, bourgeoises, roturières, plébéiennes, tout comme des *familles* nobles, grandes, illustres, puissantes.

Il n'y a que des *maisons* illustres ou très-nobles : il n'y a de *maisons* que dans les sociétés civiles où il se trouve une grande inégalité de conditions. On dit fort bien des *maisons* souveraines, cela s'entend ; mais on ne comprend pas si bien comment tant de *familles* sont tout à coup érigées en *maisons*, sans titres ni d'ancienneté, ni d'illustration. Celui qui élève les hommes et qui agrandit les *maisons*. (Bossuet.) Un prince de la première *maison* de l'univers. (Bossuet.) La *maison* de Bavière est une de ces *maisons* augustes où la puissance, la valeur et la piété se perpétuent, et dont la gloire ne vieillit point avec le temps. (Fléchier.)

Et quand Dieu. . . . . .
Voudrait que de David la *maison* fût éteinte. (Racine.)

Enfin de votre Dieu l'implacable vengeance
Entre nos deux *maisons* rompit toute alliance. (RACINE.) (R.)

La *race* : latin, *radix*, racine, souche, fait remonter à l'origine. Parlant de la *race* de David, Abner dit :

Le ciel même peut-il réparer les ruines
De cet arbre séché jusque dans ses racines?

et ailleurs :

Hélas! nous espérions que de leur *race* heureuse
Devait sortir de rois une suite nombreuse.

Ce que l'on considère dans la *race* c'est l'antiquité. Les débris de ces *races* antiques dont l'éclat ne subsiste plus que dans nos histoires. (MASSILLON.) Je dirais aux Sannions : votre folie est prématurée, attendez du moins que le siècle s'achève sur votre *race* ; ceux qui ont vu votre grand père, lui ont parlé, sont vieux, et ne sauraient plus vivre longtemps. (LA BRUYÈRE.)

Ce que l'on considère dans le *sang* c'est la pureté.

. . . . . Votre *race* est connue;
Depuis quand ? Répondez. Depuis mille ans entiers,
Et vous pouvez fournir deux fois seize quartiers.
. . . . . .
Et comment savez-vous si quelque audacieux
N'a point interrompu le cours de vos aïeux,
Et si leur *sang* tout pur, ainsi que leur noblesse,
Est passé jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce.
(BOILEAU, *Satyre V.*)

C'est un grand avantage qu'il ait plu à notre Seigneur de naître d'une *race* illustre par la glorieuse union du *sang* royal et sacerdotal. (BOSSUET.) La pureté du *sang* ne fit que servir de motif à la pureté des mœurs de madame la Dauphine. (FLÉCHIER.) Le *sang* dont vous êtes issu, quoique plus illustre aux yeux des hommes, ne coule-t-il pas de la même source empoisonnée qui a infecté tout le genre humain? (MASSILLON.)

La *race* s'éteint. Dans le sein des ombres de la mort où il voyait s'éteindre toute son auguste *race*. (MASSILLON.)

Les hommes d'une même *race* ont un caractère qui leur est commun, qui les distingue des autres. Les vices ou les vertus se transmettent directement avec le *sang*. C'est l'effet le plus relevé que puisse produire en vous votre

rappelle les égarements où la colère de Vénus a jeté sa mère et sa sœur, Ænone lui dit :

> Que faites-vous, madame, et quel mortel ennui
> Contre tout votre *sang* vous anime aujourd'hui ?

Phèdre reprend :

> Puisque Vénus le veut, de ce *sang* déplorable
> Je péris la dernière et la plus misérable.

Et plus loin, lorsque déjà repentante elle cherche à apaiser le courroux de Thésée contre son fils, elle lui dit « d'épargner sa *race* » qui s'éteindrait avec Hippolyte, et « de respecter son *sang* » c'est-à-dire de ne point mettre à mort son fils, de ne point « tremper les mains dans son propre *sang*, » de ne pas « devenir lui-même le bourreau de son *sang*. » (Racine.)

Si *sang* n'appartenait surtout au style noble, il aurait plus de rapport avec *famille*; et *race* en aurait davantage avec *maison*. (V. F.)

1120. Radieux, Rayonnant.

D'abord le corps *radieux* est tout *rayonnant* de lumière. L'effusion abondante de la lumière rend le corps *radieux*; et l'émission de plusieurs traits de lumière le rend *rayonnant*. Vous distinguez les rayons du corps *rayonnant* : dans le corps *radieux*, ils sont tous confondus.

Le soleil est *radieux* à son midi ; à son coucher, il est encore *rayonnant* : l'aurore *rayonnante* commence à jeter des feux, l'aurore *radieuse* est dans tout son éclat.

L'éclat suppose la sérénité ; mais des rayons épars ne l'exigent pas. Ainsi l'objet *rayonnant* n'a pas besoin d'être serein comme l'objet *radieux* doit l'être ; et au figuré, cette sérénité, signe de la satisfaction et de la joie, c'est précisément ce qui éclate dans l'air, dans le visage, sur le front *radieux*.

Le soleil est *radieux* avec un ciel pur : à travers les nuées transparentes, il n'est que *rayonnant*.

A proprement parler, les rayons émanent du corps *radieux*, et ils environnent un corps *rayonnant*.

En optique, le point *radieux* jette de son sein une infinité de rayons : le cristal frappé d'une vive lumière, est tout *rayonnant*.

Une femme couverte de diamants est *rayonnante*; mais elle n'en est pas plus *radieuse*. Une paysanne parée de sa seule joie, et d'une joie pure, est *radieuse* sans être *rayonnante*.

Nous disons familièrement d'un homme qui a un air de bonne santé, de contentement, de jubilation, qu'il est *radieux* : nous disons de quelqu'un qui vient de remporter un avantage honorable, un grand prix, une victoire, qu'il est tout *rayonnant* de gloire. Le premier est plein de satisfaction ou de joie : les hommages, les honneurs, environnent le second.

Enfin, le mot *radieux* marque la propriété, la qualité de la chose; et le mot *rayonnant*, une circonstance de la chose, le fait présent.

Un corps lumineux par lui-même est plus ou moins *radieux*; et quand il répand sa lumière, il est plus ou moins *rayonnant*.

Le soleil de justice est *radieux* par lui-même : Jésus-Christ sera *rayonnant* quand il viendra juger les vivants et les morts. (R.)

1121. Raillerie, Moquerie, Persiflage.

La *raillerie* est une plaisanterie malicieuse ; la *moquerie*, une plaisanterie mordante; le *persiflage*, une plaisanterie piquante, fine et légère.

La *raillerie* se sert de tout ; la *moquerie* ne porte que sur les défauts ou les ridicules, ou ce qu'elle veut faire passer pour tel; le *persiflage* choisit les plus légers, ou les attaque légèrement.

La *raillerie* peut tourmenter un peu, mais sans offenser ; l'art du *persiflage* consiste à piquer finement, mais sans blesser ; la *moquerie* ne peut guère avoir d'autre objet que de blesser.

La *moquerie* peut tomber sur les absents comme sur les présents : pour que la *raillerie* soit piquante, il faut que celui qui en est l'objet en sente quelque chose : on ne *persifle* qu'en face.

La *moquerie* parle ouvertement; la *raillerie* doit être détournée ; le *persiflage* se compose de contre-vérités.

La *raillerie* peut être douce et même obligeante; le *persiflage* peut être innocent ; la *moquerie* est toujours désagréable à celui qui en est l'objet.

Il faut de la finesse pour *persifler*, de la gaieté pour *railler* ; pour se *moquer*, il ne faut que rencontrer ou supposer des ridicules.

Le ton du *persiflage* ne se trouve guère que dans la bonne compagnie : le ton *railleur* n'est pas toujours de bon goût : le ton *moqueur* est rarement aimable.

Le *persiflage* devient fatigant à la longue : un *railleur* de profession se fait peu considérer : un esprit *moqueur* finit par se faire haïr. (F. G.)

1122. Râle, Râlement.

Ces mots imitent parfaitement le bruit ou les sons *rauques* qui sortent de la gorge lorsque les canaux de la respiration sont obstrués ou embarrassés, dans l'agonie surtout.

Mais est-ce donc pour ne rien dire que de *râle* on a tiré *râlement ?* Je croirai que ces deux mots signifient la même chose, quand on m'aura persuadé que *raisonnement* ne veut dire autre chose que *raison*, et ainsi de mille autres exemples semblables.

Je l'ai déjà dit ailleurs en passant, et il est bon de le rappeler ici : la terminaison substantive *ment* désigne la puissance, le moyen, l'instrument, ce qui fait qu'une chose est ainsi, ce qu'opère l'agent, ce par quoi un effet est produit. Ainsi *râle* exprime le bruit que l'on fait en *râlant* ; et *râlement* marque la crise qui fait qu'on *râle*, qui donne le *râle*. Un agonisant a le *râle*; et vous voyez la poitrine oppressée, la gorge embarrassée, la respiration troublée par le *râlement*. (R.)

1123. Rancidité, Rancissure.

Ces termes désignent la corruption des graisses et des huiles qui ont contracté un goût fort et âcre, une odeur puante ou désagréable, et ordinairement une couleur jaune, soit en vieillissant, soit par la chaleur. Le lard, la viande salée, les confitures même, deviennent *rances*.

Rancissure, dit-on, qualité de ce qui est *rance*, synonyme de *rancidité*, mais peu usité. La *rancissure* n'est pas proprement la qualité de *rance* : ce mot n'est pas plus synonyme de *rancidité*, que *pourriture* ne l'est de *putridité*. Enfin *rancissure* est un mot ancien dans la langue, qui mérite d'être conservé autant au moins que *rancidité*, qui parait être un mot nouveau ou fort peu usité ci-devant, puisque le premier dictionnaire de l'Académie n'en a pas fait mention. Nous disons aussi substantivement le *rance*, ou pour marquer l'odeur de la chose *rance*, ou pour distinguer la partie *rancie* du reste de la chose.

Je l'ai déjà dit, *ité* marque la qualité ; *ure* marque l'effet. La *rancidité* est donc la qualité du corps *rance*; la *rancissure* est donc l'effet éprouvé par le corps *ranci*. La *rancidité* gît dans les principes qui vicient le corps : la *rancissure* est dans les parties qui sont viciées. Il faudrait combattre la *rancidité* comme on combat la *putridité*, cause du mal : il faut ôter la *rancissure*, s'il est possible, comme on ôte la *pourriture*, produit du mal. (R.)

1124. Rapiécer, Rapiéceter, Rapetasser.

Rapiécer, c'est mettre des pièces ou remettre une pièce, sans modification.

Rapiéceter, c'est remettre sans cesse de nouvelles pièces, ou mettre beaucoup de petites pièces ; *et* marque dans ce verbe la réduplication ou un diminutif. *Rapetasser*, c'est mettre grossièrement de grosses pièces et les entasser. On *rapièce* un bas, du linge, un rideau, auquel on met proprement une pièce : on *rapiécète* le linge, les vêtements qu'on est toujours à *rapiécer*, où l'on ne voit que pièces et petites pièces : on *rapetasse* les vieilles hardes qui ne sont plus que des lambeaux recousus ensemble ou appliqués les uns sur les autres. (R)

1125. Rapport, Analogie.

Les choses ont *rapport* l'une à l'autre par une sorte de liaison, soit de conséquence, d'hypothèse, de motif ou d'objet. Elles ont de l'*analogie* entre elles par une simple ressemblance dans l'usage ou dans la signification. (G.)

1126. Rapport à, Rapport avec.

Une chose a *rapport à* une autre quand l'une conduit à l'autre ; ou parce qu'elle en dépend, ou parce qu'elle en vient, ou parce qu'elle en fait souvenir, ou pour quelque autre raison : ainsi, les sujets ont *rapport aux* princes, les effets *aux* causes, les copies *aux* originaux.

Une chose a *rapport avec* une autre chose, quand elle lui est proportionnée conforme, semblable.

Une copie, en matière de peinture, a *rapport avec* l'original, si elle lui ressemble, et qu'elle en représente tous les traits ; mais bien qu'elle soit imparfaite, elle ne laisse pas d'avoir *rapport à* l'original. (Bouhours.)

Les actions humaines, quelques *rapports* qu'elles aient *avec* les lois et *avec* les maximes les plus sévères de la morale, ne sont bonnes qu'autant qu'elles ont *rapport à* une bonne fin. (B.)

1127. Rassurer, Assurer quelqu'un.

J'intervertis ici l'ordre dans lequel j'ai coutume d'annoncer les synonymes, pour indiquer d'abord, par l'acception connue du premier, l'acception singulière qu'il s'agit de considérer dans le second ; à savoir se tranquilliser, calmer ses inquiétudes ou ses craintes, inspirer de la confiance, donner de l'assurance, mettre dans un état de sécurité.

Après que nos grands poëtes ont employé le mot *assurer* dans le sens de *rassurer*, depuis Malherbe jusqu'à Rousseau, je n'oserais souscrire à la proscription prononcée contre cet usage : il paraît bien établi en poésie.

La poésie, pour se faire une langue propre, détourne les mots de leurs applications usitées dans la prose : c'est son droit, c'est l'esprit de la chose même. Ainsi, que les prosateurs ne disent point *assurer* pour *tranquilliser* quelqu'un, ce ne sera pour les poètes qu'un nouveau motif de parler ainsi, pourvu que ce langage n'ait rien de forcé, rien que de juste. Mais ici, le poète n'a point osé, la poésie n'a point imaginé ; elle s'est contentée de conserver une acception autrefois reçue dans tous les genres d'écrire. Amyot dit (*Vie d'Artaxercès*), que ce prince allait lui-même montrant la tête de Cyrus à ceux de ses soldats qui fuyaient, pour les *assurer*. Il serait facile de multiplier les exemples.

Il est tout naturel qu'on n'ait pas refusé au mot *assurer* une acception qu'on a généralement donnée à ceux de *rassurer* et d'*assurance*. Il doit, au contraire, paraître singulier qu'on ne puisse pas dire d'un homme qui a de l'*assurance*, qu'il est *assuré*, et qu'on dise d'un homme qu'il est *rassuré*, quand il n'a pu être *assuré*. D'ailleurs *assurer* signifie proprement *affermir*, *rendre ferme*, inspirer de l'*assurance* : et ne rend-on pas une personne ferme tout comme une chose? Et pourquoi enfin ne dirait-on pas, selon l'usage de l'élocution figurée, *assurer* l'esprit de quelqu'un, *assurer* quelqu'un, s'*assurer* comme on dit, au

propre, *assurer* sa main, ses pas, sa tête, son corps? Madame de Sévigné dit fort bien, en parlant de M. de Pomponne : En vérité, je ne m'accoutume point à la chute de ce ministre, je le croyais plus *assuré* que les autres, parce qu'il n'avait point de faveur. »

La poésie a donc eu raison de conserver la manière de parler que la prose a laissé perdre.

L'emploi poétique d'*assurer* ainsi justifié, il ne diffère dans ce sens, de son composé *r'assurer*, que par la préposition *re*, *r'* qui marque la réitération, le redoublement, le retour, le rétablissement de la chose dans son état, ou le redoublement d'action et d'efforts pour l'y ramener. Ainsi vous *assurez* celui qui n'est pas ferme ou résolu, qui n'a pas assez de force et de confiance, qui n'est pas dans un état de sécurité : vous *rassurez* celui qui est abandonné à la crainte ou à la terreur, qui est tout à fait hors de l'assiette naturelle, qui ne peut être ramené et tranquillisé qu'avec beaucoup de soins, de secours, de réconfort. Le premier n'a pas, dans l'état où il est, toute l'énergie dont il a besoin : le second a perdu, dans la crise où il se trouve, celle dont il éprouve la nécessité. La différence est du plus au moins.

Je suis debout, assez ferme pour ne pas tomber si on ne me pousse pas violemment; je crains l'impulsion : je me roidis, je me mets en défense, je m'*assure* : j'ai reçu le choc ; je m'ébranle, mon corps chancelle, mes mains cherchent un soutien ou un appui, je redouble d'efforts, je me *rassure*. Transportez au moral ou appliquez figurément cette image.

Dans les *Horaces*, Camille, en exposant les vicissitudes qu'elle a éprouvées en un seul jour dit :

> Un oracle m'*assure*, un songe me travaille,
> La paix calme l'effroi que me fait la bataille.

Ce mot est là très-bien employé. En effet, d'abord l'oracle *assure* Camille en confirmant ses espérances, en lui inspirant la confiance qu'elle n'osait concevoir d'épouser Curiace ; il ne la *rassure* pas, car il ne la fait point passer de la crainte à la sécurité; mais si le *songe* avait d'abord *travaillé* Camille, et que l'oracle eût ensuite calmé ses craintes, dissipé son effroi, elle aurait été, à proprement parler, *rassurée*, puisqu'elle aurait passé d'un état d'alarme à celui de la tranquillité ou d'une espérance légitime. (R.)

1128. Ravager, Désoler, Dévaster, Saccager.

Les actions exprimées par chacun de ces verbes sont si fréquemment et si naturellement réunies et mêlées dans la plupart des cas où l'on a coutume de les employer, qu'il n'est pas étonnant que leurs idées distinctives soient en

Les sciences et les arts ont consolé la terre pendant que les guerres la *désolaient*. (VOLTAIRE.)

Celle de *dévaster* est de tout moissonner, renverser, écraser, détruire dans une étendue plus ou moins vaste de pays, de manière à n'y laisser qu'un désert sans habitants et sans trace de culture, avec une fureur sans frein, sans arrêt et sans bornes. Il voit d'un œil triste la terre *dévastée*. (BUFFON.) Leurs bois *dévastés*. (VOLTAIRE.) N'a-t-on pas vu de ces débordements de l'espèce humaine, des Normands, sortir tout à coup de leurs antres, tout opprimer, *ravager* les cités, renverser les empires, et, après avoir détruit les nations et *dévasté* la terre, finir par la repeupler d'hommes aussi nouveaux et plus barbares qu'eux. (BUFFON.)

Celle de *saccager* est de livrer au carnage, remplir de meurtres, inonder de sang une ville, des lieux peuplés, avec une férocité armée d'instruments de mort, de désolation, de destruction. L'Italie et Rome sont même *saccagées* à différentes fois et deviennent la proie des barbares. (BOSSUET.) Ils tuent, ils *saccagent* tout ce qu'ils rencontrent. (VOLTAIRE.)

Les torrents, les flammes, les tempêtes, *ravageront* les campagnes. La guerre, la peste, la famine, *désoleront* un pays. Tous ces moyens terribles, la tyrannie fiscale surtout, des inondations de barbares, *dévasteront* un empire. Des soldats effrénés, des vainqueurs féroces, des barbares, *saccageront* une ville prise d'assaut.

Des brigands qui ne cherchent que le butin, *ravagent*. Des pirates qui veulent aussi une proie ou des esclaves, *désolent*. Des barbares qui se plaisent à détruire, *dévastent*. Des vainqueurs effrénés qui n'ambitionnent que de signaler leur vengeance, *saccagent*.

Rien ne résiste au *ravage*; il est rapide et terrible. Rien n'arrête la *désolation*; elle est cruelle et impitoyable. La *dévastation* n'épargne rien; elle est féroce et infatigable. Le *saccagement* ne respecte rien; il est aveugle et sourd.

Le *ravage* répand l'alarme et la terreur; la *désolation*, le deuil et le désespoir; la *dévastation*, l'épouvante et l'horreur; le *sac*, la consternation et l'horreur du jour. (R.)

1129. Réaliser, Effectuer, Exécuter.

C'est accomplir ce qui avait été envisagé d'avance; mais chacun de ces verbes énonce cet accomplissement sous des points de vue différents.

Réaliser, c'est accomplir ce que des apparences ont donné lieu d'espérer. *Effectuer*, c'est accomplir ce que des promesses formelles ont donné droit d'attendre. *Exécuter*, c'est accomplir une chose conformément au plan que l'on s'en est formé auparavant.

Ainsi, *réaliser* a rapport aux apparences; *effectuer* a quelque engagement, et *exécuter*, a un dessein.

On ne *réalise* guère dans le monde la bienveillance dont on affecte si fort de donner de vaines démonstrations : la bonne foi y est si rare, qu'on y est réduit à encourager par des éloges ceux qui ont assez de droiture pour *effectuer* les engagements qu'ils ont contractés : il semble qu'il y ait un projet universel d'anéantir toute probité, et que l'on travaille à l'envi à l'*exécuter*. (B.)

Réaliser, c'est rendre réel ce qui n'est qu'en apparence. Un projet, une espérance, une promesse sont tout dans notre imagination, n'ont aucune réalité. Du domaine des idées on les fait passer dans le domaine des faits, en les *réalisant*.

Effectuer, c'est mettre à effet, en venir à l'action, faire produire un résultat Quand vous *effectuez* vos promesses, vous ne vous en tenez pas aux paroles. En les *réalisant*, vous en faites autre chose que des paroles, vous faites de vos paroles des vérités.

Exécuter a trait surtout aux moyens qu'on emploie pour *réaliser* ou *effectuer*. Il ne se dit pas des mêmes choses. On *réalise*, on *effectue* des choses qu'on a imaginées : les rêves se *réalisent*, les promesses *s'effectuent*. On *exécute* des choses qu'on a résolues, ou qui sont commandées par d'autres.

On commence à *effectuer*, (VOLTAIRE.) dès que l'on commence à agir. On *réalise* quand on donne un corps à ce qui n'était qu'une ombre. On *exécute* de telle ou telle manière, rapidement, habilement, etc. (V. F.)

1130. Rebelle, Insurgent.

Ces termes désignent également *celui qui s'élève contre*. *Rebelle* est tiré du latin *bellum*, guerre; *bellare*, faire la guerre. Ainsi, *rebellare* signifie recommencer la guerre. *Insurgent* est formé de *surgere*, se lever, *insurgere*, s'élever contre, s'opposer hautement. Il est clair que ce mot n'exprimant que l'opposition ou la résistance simple, sans autre rapport, il n'a point ce caractère odieux affecté à celui de *rebelle* par un usage constant et fondé sur les rapports naturels du mot, quant il est appliqué aux personnes.

Insurgent, qualification aujourd'hui si connue, n'est pas aussi nouveau qu'on pourrait le croire. Le dictionnaire de Trévoux remarque que les relations et les gazettes ont, dans différentes occasions, donné le nom d'*insurgents* aux levées extraordinaires de troupes faites en Hongrie pour la défense du pays ou pour quelque autre grand dessein; ce genre de levée extraordinaire s'appelait *insurrection*.

L'auteur de l'*Esprit des Lois*, liv. VIII, ch. XI, parle d'après Aristote (Polit. liv. XI, chap. X), de l'*insurrection* usitée chez les Crétois, pour tenir les cosmes ou magistrats annuels dans la dépendance des lois ; de simples citoyens se soulevaient contre eux, les chassaient et les réduisaient à une condition privée. Le *liberum veto* des Polonais est une *insurrection* légale et même constitutionnelle. Ainsi, l'usage établi de ces mots confirme le sens favorable attribué à celui d'*insurgent* tout comme l'emploi qu'on en a fait dans la querelle de la Grande-Bretagne avec ses colonies d'Amérique. Les colons étaient appelés *rebelles* par les royalistes, et *insurgents* par leurs amis.

L'*insurgent* fait donc une action légitime ou légale; et le *rebelle*, une action perverse et criminelle. Le premier use de son droit ou de sa liberté, pour s'opposer à une résolution ou s'élever contre une entreprise : le second abuse de sa liberté et de ses moyens, pour s'opposer à l'exécution des lois et s'élever contre l'autorité légitime. Il ne faudra que des réclamations authentiques et fermes qui arrêtent les desseins contraires, pour être appelé *insurgent*. Il faut des voies de faits violentes qui arrêtent le cours de la justice, pour être dé-

tance effrénée. Tout se tourne en *révoltes* et en pensées séditieuses quand l'autorité de la religion est anéantie. (Bossuet.) L'objet du *rebelle* est de se soustraire ou d'échapper à la puissance : l'objet du *révolté* est de renverser et détruire la puissance et les lois qu'il a reconnues. La *rébellion* fait résistance : la *révolte* fait une révolution. La *rébellion* secoue le joug, la *révolte* le brise.

Si nous oublions cette différence essentielle et primitive des mots, nous les disinguerons encore par leur formation. Selon sa terminaison si souvent expliquée [1], *rébellion* marque l'action des personnes; et *révolte* marque l'état des choses. Un acte de résistance ferme fait *rébellion;* une *rébellion* ouverte et soutenue par des actes éclatants et multipliés de violence fait *révolte.* La *rébellion* est la levée de boucliers : la *révolte* est la guerre déclarée. La *rébellion* passe à la *révolte.* Ce que la *rébellion* commence, la *révolte* le consomme. Il faut étouffer la *rébellion* à sa naissance, pour qu'elle ne dégénère pas en *révolte.*

Ainsi, dans un sens spirituel, lorsque la chair résiste à l'esprit, c'est une *rébellion* : si elle lui dispute opiniâtrement l'empire, c'est une *révolte,* un état de guerre. Un péché est une *rébellion* contre Dieu; l'impiété constante, une *révolte.*

Cependant la *rébellion* est quelquefois soutenue comme la *révolte.* On persiste, on persévère dans sa *rébellion* par une résistance inflexible, par une résolution ferme, par un attachement opiniâtre à ses desseins : mais les actes hostiles, les attentats, les désordres publics se succèdent, se multiplient, s'étendent sans cesse dans la *révolte* qui constitue un état de guerre.

Enfin, la *révolte* a toujours quelque chose de grand, de violent, de terrible et de funeste, tandis que la *rébellion* n'est quelquefois qu'une désobéissance, une opposition, une résistance, coupable sans doute et punissable, mais sans de grands troubles et de grands dangers. Ainsi, un particulier fait *rébellion* à la justice, quand il s'oppose à l'exécution de ses décrets; mais lorsqu'un peuple en furie trouble, par une suite d'attentats, l'ordre essentiel de la société, il y a *révolte.* (R.)

1132. Recevoir, Accepter.

Nous *recevons* ce qu'on nous donne ou ce qu'on nous envoie. Nous *acceptons* ce qu'on nous offre.

On *reçoit* des grâces; on *accepte* des services.

Recevoir, exclut simplement le refus. *Accepter,* semble marquer un consentement ou une approbation plus expresse.

Il faut toujours être reconnaissant des bienfaits qu'on a *reçus.* Il ne faut jamais rejeter ce qu'on a *accepté* [2] (G.).

1133. Rechigner, Refrogner.

Rechigner, marque de la répugnance, du dégoût, du mécontentement par un air rude et des grimaces repoussantes. *Refrogner* ou *renfrogner,* contracter ou plisser son front de manière à marquer de la rêverie, de l'humeur, de la tristesse. Borel dit que *reciner,* le même que *rechigner,* vient de *canis,* chien, parce que c'est faire comme un chien qu'on fâche. *Refrogner* vient de *front;* et il exprime le *froncement,* les plis, les rides multipliées. Le *refrognement* est dont proprement sur le front : le *rechignement* est plus sur la bouche.

Le *rechignement* et le *refrognement* marquent la mauvaise humeur : mais le *rechignement* est fait pour la témoigner, et le *refrognement* la décèle en la concentrant. Lorsqu'on fait une chose à contre-cœur, on *rechigne* pour ma-

---

[1] Voy. l'Introduction du Dictionnaire.

[2] Voy., sur ce synonyme, la remarque de Roubaud au synonyme *présenter, offrir.*

nifester sa répugnance : lors même qu'on veut cacher la peine qu'on éprouve, on se *renfrogne*. Je veux dire que le *rechignement* est plutôt un acte fait à dessein que le *refrognement*.

La vieillesse est assez *refrognée* et laide par elle-même, sans être encore *rechignée* et dégoûtante, selon la pensée de Molière.

Les enfants sont sujets à n'obéir qu'en *rechignant* : n'acceptez pas cette fausse obéissance. Mais si, pour leur faire l'humeur, vous vous *refrognez* le visage, vous ne leur apprendrez pas à se corriger; vous leur ferez peut-être peur : cela ne vaut pas mieux.

Je voudrais que les beautés dédaigneuses considérassent dans leur miroir combien une figure est laide et repoussante avec un air *rechigné;* et que les prudes *renfrognées* considérassent dans le leur combien elles ont l'air d'être chagrines et souffrantes de leur vertu.

Pouquoi *rechigner* à faire ce que vous faisiez avec tant de plaisir? Ah! j'entends, on vient de vous l'ordonner. On fait une censure générale, et votre visage se *refrogne!* prenez-y donc garde, vous vous trahissez.

Celui qui vous donne une chose en *rechignant*, vous la jette au visage. Celui qui prend un air *refrogné* pour paraître grave, prend un masque pour un visage. (R.)

1134. Rechute, Récidive.

La *rechute* et la *récidive* marquent l'action de *retomber* : mais la *rechute* est de retomber dans un état funeste; et la *récidive*, de retomber dans un mauvais cas.

Mais l'idée de *tomber* est essentielle et rigoureuse dans la *rechute* et non dans la *récidive*. On dit se *relever* d'une *chute* : après qu'on s'en est relevé, on retombe par la *rechute*. Mais on dit se *mettre* dans un mauvais *cas*; et après qu'on s'en est tiré, on s'y remet par la *récidive*. Il résulte de là que la *rechute* marque la faiblesse ou la légèreté. Il n'osait espérer de se corriger après tant de *rechutes*. (Fénelon.) Le souvenir de sa précédente bassesse peut servir de préservatif contre une *rechute*. Hier on était abject et faible, aujourd'hui l'on est fort et magnanime. (J. J. Rousseau.) Les fréquentes *rechutes* mènent à l'endurcissement. (Académie.) La *récidive* marque l'opiniâtreté ou l'imprudence. C'est parce qu'on n'est pas assez ferme ou assez constant qu'on fait une *rechute* : c'est parce qu'on ne veut pas se corriger ou s'observer qu'on passe à la *récidive*. Guéri ou rétabli, jusqu'à un certain point, dans son premier état, on *retombe* : puni ou pardonné vainement, on *récidive*, on recommence. Il y a donc, en général, plus de malice dans la *récidive* que dans la *rechute*, et plus de malheur dans la *rechute* que dans la *récidive*.

Cependant ces termes, quoiqu'ils aient à peu près le même sens, ne se confondent point, parce qu'ils sont exclusivement consacrés à quelque ordre particulier de choses. *Rechute* est un terme de médecine et de morale : un malade ou un pécheur fait une *rechute*. Les *rechutes* et les agonies fréquentes ne servaient-elles pas à M. de Montausier comme d'apprentissage à bien mourir? (Fléchier.) *Récidive* est un terme de jurisprudence et de lois pénales : un coupable, un délinquant, fait une *récidive*. L'Académie avait averti l'abbé de Saint-Pierre de ne plus retomber dans la même faute : ainsi les nouveaux traits contre Louis XIV, répandus dans le *Discours sur la polysynodie*, étaient regardés comme une *récidive*, et comme un oubli impardonnable du repentir qu'il avait paru témoigner. (D'Alembert.) La *rechute* est donc une maladie funeste, ou du corps, ou de l'âme : la *récidive* est un délit ou une faute punissable selon la loi. La *rechute* est plus dangereuse que la première maladie : la *récidive* est plus sévèrement punie que le premier délit. Leur synonymie consiste donc à désigner le retour dans la même faute ou dans le même mal. (R.)

1135. Réclamer, Revendiquer.

Réclamer, se récrier contre, s'opposer en criant, appeler hautement ou à grands cris, protester ou revenir contre. *Revendiquer*, réclamer, répéter sa chose, son bien, sa propriété; *réclamer* la force, la vengeance, l'autorité, la justice, pour ravoir sa chose, en poursuivre le recouvrement par les voies de droit et de fait contre celui qui l'a usurpée ou qui la retient.

Vous *réclamez* à quelque titre que ce soit, et vous *réclamez* l'indulgence, l'amitié, la bienfaisance et les secours, comme la justice et vos droits : vous *revendiquez* à titre de propriété et en *réclamant* la justice et la force. Dans un cas litigieux, vous *réclamez* ce que vous *revendiqueriez* avec un droit certain et reconnu.

Vous *réclamez* en vous opposant à toute sorte de prétention : vous *revendiquez* en vous opposant à l'usurpation. La *réclamation* est une demande, un appel. La *revendication* est une action, une poursuite. La *réclamation* conserve vos droits; la *revendication* poursuit la restitution d'un bien.

Un effet perdu dont on ne connaît pas le maître, vous le *réclamez;* un effet volé qu'on ne veut pas vous rendre, vous le *revendiquez.*

Il y a des gens habiles à *réclamer* ces petits mots, ces petits riens qui courent le monde sans que leur auteur les *réclame* : tant pis pour eux, car sans doute ils n'ont guère d'autres titres de gloire.

Un auteur mal accueilli ne manque pas de *réclamer* contre le jugement du public ; et il en appelle à lui dont il est bien sûr, et à la postérité qui ne l'entend pas. Un petit auteur, vain de quelques petites pensées, est tout prêt à *revendiquer* ce que d'autres ont pensé, bien ou mal, comme lui : ainsi Boileau parle, au nom de Longin, d'un de ces sots esprits qui ne pouvait voir la plus froide pensée dans Xénophon sans la *revendiquer.*

L'homme est toujours mineur à certains égards; et la nature *réclame* toujours pour lui les droits inaliénables qu'il n'a pu céder qu'à la violence ou dans le délire. Les Romains, en donnant le nom de *vindicte* à la baguette dont ils frappaient l'esclave pour l'affranchir, semblaient reconnaître qu'on ne faisait que restituer à ce malheureux la liberté qu'il avait le droit de *revendiquer.*

Il est des ouvrages que personne ne s'avise de *réclamer :* mais si jamais un sot s'avise d'en *revendiquer* un, il lui restera; car ce sera un sot ouvrage. Le pauvre est fait pour *réclamer* les secours des riches; mais il n'a rien à *revendiquer* sur leur fortune.

Plusieurs auteurs anciens ont beaucoup à *réclamer* dans les œuvres de La Fontaine, mais peu à *revendiquer;* car cet homme change en or tout ce qu'il touche.

Il y a des personnages fort opulents qui, si chacun *revendiquait* utilement ce qui lui appartient dans leur fortune, *réclameraient* enfin la clémence et la charité publique. Mais soyons de bonne foi : s'il y a plus de ces gens-là que jadis, ces fortunes sont plus partagées. (R.)

1136. Récolter, Recueillir.

Je ne conçois pas comment *récolter* a eu le malheur de déplaire à des gens de goût, maîtres de l'art; un mot si clair, si bon, si utile, si usité! Pourquoi de *récolte* n'aurait-on pas fait *récolter,* comme de *labour* on a fait *labourer? Recueillir* ne porte point l'idée propre de *récolter;* et *récolter* est une manière très-particulière de *recueillir. Récolter* nous dit ce qu'on *recueille,* des grains, des fruits, des productions de la terre. On ne *récolte* pas ces productions comme on *recueille* des raretés, des suffrages, des nouvelles, des pensées, des débris, une succession, etc.

On peut même *recueillir* des fruits de la terre sans les *récolter.* Le décimateur *recueille* et ne *récolte* pas. Celui qui glane après la moisson ne *récolte*

pas, mais il *recueille* ou ramasse des épis. *Récolter*, c'est *recueillir*, suivant les procédés de l'économie rurale, toute une sorte de grains et d'autres productions cultivées qui sont sur pied, dans la saison de leur maturité, pour les serrer ou les arranger de manière à les conserver.

Je sais que le mot *recueillir*, en latin *recolligere*, composé de *colligere*, cueillir, amasser, mettre ensemble et avec choix, s'est dit proprement des fruits de la terre; mais il s'est appliqué à tant d'autres objets disparates, qu'il ne conserve plus qu'une idée confuse de sa première destination. Il a donc fallu recourir à un nouveau mot qui exprimât sensiblement l'idée d'une pure opération aussi importante et aussi essentielle à caractériser que celle de la *récolte*.

On *récolte*, à proprement parler, ce qui se coupe, comme les grains, les foins, les raisins, et en général, les grands objets de culture; on *recueille* ce qui s'arrache, les fruits, les légumes, les racines, et autres objets moins importants, et tel est l'emploi ordinaire de ces termes.

On ne *récolte*, entre les productions de la terre, que celles de la culture; et on ne fait proprement que *recueillir* les autres. Ainsi on *récolte* du blé, et on *recueille* du sel.

L'un *récolte* des grains, l'autre *récolte* des vins; celui-ci *recueille* des laines, celui-là *recueille* des soies.

La production que ce laboureur vient de *récolter*, c'est le prix qu'il *recueille* de ses dépenses et de ses sueurs.

Il y a le temps de *récolter*; et si l'on empêche le cultivateur de saisir ce temps, l'on fait gâter et perdre ses productions: or le droit de détruire les récoltes est encore plus absurde que celui de *recueillir* où l'on n'a pas semé.

Vous direz qu'un pays *recueille* du blé, des vins, des fourrages, pour marquer la nature de ses productions: vous direz qu'on y a *récolté*, cette année, peu de fourrages, beaucoup de vins, assez de blé, pour marquer la quantité de sa *récolte*.

Enfin, *récolter* veut dire *faire la récolte*; il est donc propre pour désigner tous les rapports particuliers de la *récolte*: c'est là son véritable emploi dans la langue du cultivateur; et il faut au moins laisser à chaque art sa langue. (R.)

Récolter n'a été admis par l'Académie dans son dictionnaire qu'en 1762. C'est donc un mot nouveau, un terme, en quelque sorte, technique, mais qui s'est naturalisé.

1137. Reconnaissance, Gratitude.

Reconnaissance, composé de *connaissance*, marque littéralement le ressouvenir qu'on a d'un objet, la mémoire d'un objet qu'on a connu, l'aveu par lequel on *reconnait* et on certifie une chose, ou enfin une sorte de compensation dont on se confesse redevable. La *reconnaissance* appelle la *connaissance*. *Gratitude* désigne le *gré* qu'on sait à quelqu'un, l'affection qu'on ressent d'une *grâce*, le sentiment qui nous rend un bienfaiteur *cher* et *agréable*. L'idée de *reconnaissance* est ici relative aux services, aux bienfaits qui demandent de la *gratitude*.

La *reconnaissance* est le souvenir, l'aveu d'un service, d'un bienfait reçu: la *gratitude* est le sentiment, le retour inspiré par un bienfait, par un service.

Si l'homme, dit Épictète, avait quelque sentiment d'honneur et de *gratitude*, tout ce qu'il voit dans la nature, tout ce qu'il éprouve en lui-même, serait pour lui un sujet de louange, de *reconnaissance*, d'actions de grâces. (Rollin.)

Il suffirait, ce semble, d'être juste pour avoir de la *reconnaissance*: il faut être sensible pour avoir de la *gratitude*. Mais est-on juste sans être sensible, surtout en matière de bienfaits? La *reconnaissance* est le commencement de la *gratitude*, et la *gratitude* est le complément de la *reconnaissance*.

En un mot, la *gratitude* est la *reconnaissance* d'un bon cœur, je veux dire d'un grand cœur.

La *reconnaissance* pèse sur le cœur sans la *gratitude*; la *gratitude* est douce au cœur comme le bienfait.

La *reconnaissance* rend ce qu'elle doit, elle s'acquitte: la *gratitude* ne compte pas ce qu'elle rend, elle doit toujours. La *reconnaissance* est la soumission à un devoir, on le remplit: la *gratitude* est l'amour de ce devoir, on n'en a jamais assez fait. Je ne veux pas qu'on abatte ces marques de la *reconnaissance* publique: tout ce qui est utile aux hommes est digne en un sens de la *reconnaissance* des hommes. (Massillon.) Ma *reconnaissance* pourtant l'emporta sur ma honte: j'allai remercier le petit chantre à qui j'avais tant d'obligation. (Le Sage.) Moins nous avons mérité l'indulgence du jubilé, plus elle nous doit être un motif puissant pour redoubler notre *gratitude* et notre amour. (Bourdaloue.)

La *reconnaissance* est animée par un esprit d'équité qui fait que vous vous imposez un devoir qu'on ne prétend pas vous imposer: la *gratitude* est animée par un sentiment vif, qui fait que vous mettez autant de générosité à recevoir que vous en auriez mis à donner.

Se souvenir des services, déclarer hautement les services, être disposé à rendre services pour services, ce sont là trois genres, ou mieux les trois conditions de la pure et parfaite *reconnaissance*. La *gratitude* est d'aimer à se rappeler les bienfaits, d'aimer à publier les bienfaits, d'aimer à rendre, autant qu'on le peut, bienfaits sur bienfaits, mais tout cela n'est qu'un.

Celui qui oublie les services est *méconnaissant*; celui qui tâche de les oublier est *ingrat*.

Il y a une hypocrisie de *reconnaissance*, qui consiste à se répandre fastueusement en démonstrations de *reconnaissance*, pour se dispenser de tout autre devoir et s'en croire quitte. La *gratitude* est d'abord timide comme l'amour, elle n'a point de paroles, point de voix; mais une fois rassurée, quelle effusion de sentiments! et comme ils coulent de source! Même abondance de bienfaits, quand ils seront en son pouvoir.

La présence du bienfaiteur gêne quelquefois la *reconnaissance*; elle est honteuse d'être encore en arrière. La présence du bienfaiteur est une nouvelle jouissance pour la *gratitude*; elle va toujours au-devant de lui. Servez-vous de ces règles, quand vous voudrez juger votre propre cœur.

Il y a de légers services qui n'imposent qu'une légère *reconnaissance*, et qu'on oublie ensuite. Mais, prenez-y garde! il reste encore alors dans une âme sensible un sentiment confus de bienveillance pour les personnes, et c'est la *gratitude* elle-même: le service est oublié, l'homme officieux ne l'est pas.

La *reconnaissance* est due aux bienfaits; la *gratitude* l'est à la bienfaisance. Service pour service, c'est la *reconnaissance*: sentiment pour sentiment, c'est la *gratitude*.

Celui qui ne veut point de *reconnaissance*, est l'homme qui mérite toute votre *gratitude*. (R.)

Gratitude est d'un emploi moins fréquent que *reconnaissance* qui prend souvent le sens de *gratitude*, c'est-à-dire de sentiment. Mais *gratitude* ne s'emploie jamais pour *reconnaissance*, c'est-à-dire dans le sens d'action de s'acquitter. Cependant quand *reconnaissance* veut dire souvenir affectueux d'une grâce reçue, il n'a pas la même tendresse, la même onction que *gratitude*, qui est un mot qui convient spécialement à la langue mystique. (V.F.)

1138. Récréation, Amusement, Divertissement, Réjouissance.

Ces quatre mots sont synonymes, et ont la dissipation ou le plaisir pour fondement. *Récréation* désigne un terme court de délassement; c'est un simple passe-temps pour distraire l'esprit de ses fatigues. *Amusement* est une

occupation légère, de peu d'importance et qui plaît. *Divertissement* est accompagné de plaisirs plus vifs, plus étendus. *Réjouissance* se remarque par des actions extérieures, des danses, des cris de joie, des acclamations de plusieurs personnes.

La comédie fut toujours la *récréation* ou le délassement des grands hommes, le *divertissement* des gens polis et *l'amusement* du peuple : elle fait une partie des *réjouissances* publiques dans certains événements.

Amusement, suivant l'idée que je m'en fais encore, porte sur des occupations faciles et agréables qu'on prend pour éviter l'ennui. *Récréation* appartient plus que *l'amusement* au délassement de l'esprit, et indique un besoin de l'âme plus marqué. *Réjouissance* est affecté aux fêtes publiques du monde et de l'Église. *Divertissement* est le terme générique qui renferme les *amusements*, les *récréations* et les *réjouissances* publiques.

« Les *divertissements* de ce pays, dit à son cher Aza une Péruvienne si connue par la finesse de son goût et par la justesse de son discernement, les *divertissements* de ce pays me semblent aussi peu naturels que ses mœurs. Ils consistent dans une gaieté violente, excitée par des ris éclatants, auxquels l'âme ne paraît prendre aucune part; et dans des jeux insipides, dont l'or fait tout le plaisir ; dans une conversation si frivole et si répétée, qu'elle ressemble bien davantage au gazouillement des oiseaux qu'à l'entretien d'une assemblée d'êtres pensants; ou dans la fréquentation de deux spectacles, dont l'un humilie l'humanité, et l'autre exprime toujours la joie et la tristesse indifféremment par des chants et des danses. Ils tâchent en vain, par de tels moyens, de se procurer des *divertissements* réels, un *amusement* agréable ; de donner quelque distraction à leurs chagrins, quelque *récréation* à leurs esprits ; cela n'est pas possible. Leurs *réjouissances* même n'ont d'attraits que pour le peuple, et ne sont point consacrées, comme les nôtres, au culte du soleil : leurs regards, leurs discours, leurs réflexions, ne se tournent jamais à l'honneur de cet astre divin. Enfin leurs froids *amusements*, leurs puériles *récréations*, leurs *divertissements* affectés, leurs ridicules *réjouissances* loin de m'égayer, de me plaire, de me convenir, me rappellent encore avec plus de regret la différence des jours heureux que je passais avec toi. » (*Encycl.*)

1139. Rectitude, Droiture.

La *rectitude* n'a commencé à figurer dans la langue que sous le règne de Louis XIV. Messieurs de Port-Royal en ont fait un fréquent usage.

Il manquait un terme pour exprimer la qualité physique d'une chose *droite*. Nous disons une *ligne droite*. *Droiture* ne s'emploie qu'au figuré : il fallait donc un mot pour rendre son idée dans le sens propre : et *rectitude* se présentait naturellement. La *rectitude* d'une ligne convenait donc parfaitement au géomètre qui a des figures *rectilignes*. Un moyen pour connaître la *rectitude* d'une ligne, c'est d'examiner si les points de cette ligne se cachent les uns les autres, quand l'œil est placé dans son prolongement. (D'Alembert.) *Rectifier* signifie littéralement donner la *rectitude*. Ce mot convenait donc parfaitement pour désigner la juste direction, le vrai sens, l'ordre parfait des choses physiques, soit de la nature, soit de l'art. Des objets physiques, il a naturellement passé aux objets métaphysiques; et on a dit la *rectitude* d'un jugement, comme la *rectitude* d'une ligne.

Bouhours, avec son goût et sa sagacité ordinaire, avait fort bien observé que *droiture* ne se dit proprement que de l'âme, pour marquer la probité, la bonne foi, des vues honnêtes et pures; et que, si ce mot s'applique à l'esprit, c'est seulement par rapport à la probité, et non à l'égard de l'intelligence. Ainsi la *droiture* de l'esprit n'est que la suite ou le complément de la *droiture* du cœur. La *droiture* est donc proprement une qualité morale : la *rectitude*

est une qualité intellectuelle ou physique. La *rectitude* d'un jugement sera dans sa justesse; et sa *droiture*, dans sa justice. La *rectitude* est d'un bon esprit; la *droiture*, d'un cœur honnête. Un esprit de travers manquera de *rectitude;* un esprit partial, de *droiture*. N'ayant rien appris dans son enfance, l'Ingénu n'avait point appris de préjugés; son entendement n'ayant point été courbé par l'erreur, était demeuré dans toute sa *rectitude*. (VOLTAIRE.) Il ne dépend pas de nous de donner à nos jugements une *rectitude* constante. (LA HARPE.) La *droiture* et l'honneur ornent tous les sentiments qui les accompagnent. (J. J. ROUSSEAU.) Il a autant de *rectitude* dans l'esprit que de *droiture* dans le cœur. (ACADÉMIE.)

Ainsi, dans le sens physique, l'abbé de La Chambre a dit : la *rectitude de la vue* ; et dans le sens métaphysique, un écrivain moderne observe que tout homme qui aura un peu de *rectitude dans le jugement* concevra facilement la difficulté ou plutôt la chimère de vouloir enlever des ballons d'une grandeur démesurée avec d'aussi petits moyens que ceux qu'on a employés jusqu'à présent.

La *rectitude* exprime la conformité de la chose avec la règle, sa parfaite régularité, son exacte ordonnance. La *droiture* désigne la juste direction vers un but, l'indication de la bonne voie, le rapport des moyens avec la fin.

Ainsi la *droiture* montre le but et la voie; la *rectitude* conduit au but en suivant constamment la voie. La *rectitude* applique jusqu'à la fin ce que la *droiture* enseigne : l'une dirige, l'autre exécute. Il ne suffit pas de la *droiture*, il faut la *rectitude* ; car il ne suffit pas d'indiquer la règle, il faut que l'action ou la conduite s'y conforme parfaitement. La *droiture* est donc plutôt dans l'intention, dans le dessein, dans le conseil : la *rectitude* est dans l'action, dans la conduite, dans l'application constante de la règle. Dieu est la règle : comme cette règle est parfaite, droite parfaitement, sans la moindre courbure, tout ce qui n'y convient pas y est brisé et sentira l'effort de l'invincible et immuable *rectitude* de la règle. (BOSSUET.) Voilà la *droiture* et la *rectitude* de l'âme; voilà l'ordre; voilà la justice. (BOSSUET.)

> Mais cette *rectitude*
> Que vous voulez en tout avec exactitude,
> Cette pleine *droiture* où vous vous renfermez,
> La trouvez-vous ici dans ce que vous aimez? (MOLIÈRE.)

Fléchier dit fort bien que la *droiture* est une pureté de motif et d'intention qui attache l'âme au bien pour le bien même : l'abbé de Rancé dit fort bien que les bonnes intentions ne font pas la *rectitude* des œuvres. L'abbé de Vertot distingue parfaitement ces deux termes, en disant que Coriolan, content de la *droiture* de ses intentions, allait au bien sans ménagement, et que peut-être ce défaut de ménagement entraînait quelquefois dans sa conduite un défaut de *rectitude*. (R.)

1140. Recueil, Collection.

1° *Recueil* signifie rigoureusement l'amas des choses recueillies : *collection* exprime proprement l'action de rassembler plusieurs choses. C'est par la *collection* que vous formez le *recueil*, comme par le travail vous faites l'ouvrage. *Recueil* ne marque pas l'action de *recueillir;* on a voulu que *collection* désignât les choses même rassemblées.

2° *Recueil* exprime l'idée redoublée de *recueillir* ou de réunir ensemble; en latin, *recolligere : collection* n'exprime que l'idée simple de *cueillir* ou mettre ensemble; en latin, *colligere*. Ainsi le *recueil* n'est pas une simple *collection:* les choses que la *collection* met ensemble, le *recueil* les unit, les lie, les resserre plus étroitement. La *collection* forme un amas, un assemblage; le *recueil* forme un corps ou un tout : il y a du moins plus de liaison, de dé-

pendance et de rapport entre les parties d'un *recueil* qu'entre celles d'une *collection*.

D'un *recueil* de pensées, vous faites un livre : avec une *collection* de livres, vous composez une bibliothèque. Ce *recueil* est un ouvrage particulier : cette *collection* n'est qu'un assemblage de choses.

Par cette raison, l'on dit plutôt un *recueil* de poésies, d'anecdotes, de chansons, de pièces ou imprimées ou manuscrites, réunies en un corps ; et une *collection* de plantes, de coquilles, de médailles, d'antiquités rassemblées dans un cabinet.

3° On appelle plutôt *recueil* une petite *collection* ; et *collection* un grand *recueil*. Vous donnerez un *recueil* de pièces fugitives, de pensées choisies, de quelques œuvres d'un auteur : vous donnerez la *collection* des conciles, des Pères, des historiens, des ouvrages d'un auteur fécond, ou de divers auteurs qui ont travaillé dans le même genre.

La raison de cette différence est dans la valeur même des mots. L'action de *recueillir*, par la force réduplicative du terme, marque plus de réflexions, de recherches et de soins que celle de rassembler. Vous faites un *recueil* de choses d'élite, que vous croyez dignes d'être conservées ; vous faites une *collection* de tout ce qui se présente sur un sujet traité par divers auteurs, ou sur divers sujets traités par le même. Le *recueil* doit être choisi ; la *collection* doit être complète, autant qu'il est possible. Il faut du goût, des lumières, de la critique pour faire un bon *recueil* ; il faut du savoir, de la patience, des bibliothèques pour faire de belles *collections*. La *collection* fait plus de volumes ; le *recueil* doit faire de meilleurs livres.

Au lieu d'ouvrages d'esprit, il se fait des entreprises de librairie, de petits *recueils* et de vastes *collections*. Ajoutons-y des traductions, les unes nouvelles, les autres renouvelées ; et c'est à peu près toute l'histoire littéraire d'aujourd'hui.

La plupart des *recueils* ne sont pas faits par des hommes de lettres ; la plupart des *collections* ne sont pas faites pour les gens de lettres. Je ne trouve pas assez à profiter dans les unes ; j'ai trop peu d'argent à dépenser et de temps à perdre pour profiter des autres. (R.)

1141. Reculer, Rétrograder.

L'idée d'aller en arrière est commune aux mots *rétrograder* et *reculer*, pris dans le sens neutre. *Reculer*, suivant la force étymologique du mot, c'est aller dans une direction opposée à celle du *visage* ; *rétrograder*, c'est littéralement marcher (*gradi*) en arrière (*retro*), ou retourner sur ses pas.

aussi : l'un, parce que la peur l'entraîne ; l'autre, pour mieux prendre l'avantage. Clytemnestre dit au soleil :

Recule, ils t'ont appris ce funeste chemin.

Dans ces applications et autres semblables, il se joint une idée morale au mot *reculer* ; mais quand il ne s'agira que du sens physique, *rétrograder* sera mieux placé.

Il y a une façon d'aller en arrière que *rétrograder* n'exprime pas, et que *reculer* n'exprime qu'amphibologiquement ; c'est celle de l'écrevisse, ou celle d'aller le dos tourné vers un objet. On dit alors aller à reculons. (R.)

1142. Réformation, Réforme.

La *réformation* est l'action de *réformer* ; la *réforme* en est l'effet.

Dans le temps de la *réformation*, on travaille à mettre en règle, et l'on cherche les moyens de remédier aux abus. Dans le temps de la *réforme* on est réglé, et les abus sont corrigés.

Il arrive quelquefois que la *réforme* d'une chose dure moins que le temps qu'on a mis à sa *réformation*. (G.)

L'idée objective commune à ces deux mots est celle d'un rétablissement dans l'ancienne forme, ou dans une meilleure forme.

La *réformation* est l'opération qui procure ce rétablissement ; la *réforme* en est le résultat ou le rétablissement même.

La source de tout le mal est que ceux qui n'ont pas craint de tenter la *réformation* par le schisme, ne trouvant pas de plus fort rempart contre leurs nouveautés que l'autorité de l'Église, ils ont été obligés de la renverser. (Bossuet.)

J'ai vu dans Saint-Denis la *réforme* établie. (Boileau.)

Il s'est élevé dans l'Église une espèce de chrétiens qui couvrent leurs passions sous une apparence de piété et sous un air extérieur de *réforme*. (Fléchier.)

Ceux qui sont chargés de travailler à la *réformation* des mœurs ne doivent s'attendre à réussir qu'autant qu'ils commenceront par vivre eux-mêmes dans la *réforme*.

Il n'est pas douteux qu'une bonne *réforme* dans le système de l'institution publique ne produisit de très-grands bien pour l'État et pour les citoyens ; mais la *réformation* n'en doit être confiée à aucun ordre de l'État exclusivement, encore moins à aucun particulier ; chacun ne voit que pour soi, et il faut voir pour tous. (B.)

1143. Regarder, Concerner, Toucher.

On dit assez indifféremment, et sans beaucoup de choix, qu'une chose nous *regarde*, nous *concerne* ou nous *touche*, pour marquer la part que nous y avons. Il me paraît néanmoins qu'il y a entre ces trois expressions une différence délicate, qui vient d'abord d'un ordre de gradation, en sorte que l'une enchérit sur l'autre dans le rang que je leur ai donné. Quoique nous ne prenions qu'une légère part à la chose, nous pouvons dire qu'elle nous *regarde* ; mais il en faut prendre davantage pour dire qu'elle nous *concerne* ; et lorsqu'elle nous est plus sensible et personnelle, nous disons qu'elle nous *touche*. Il me paraît aussi qu'on se sert plus communément du mot de *regarder*, lorsqu'il est question de choses sur lesquelles on a des prétentions ou des démêlés d'intérêt ; qu'on emploie avec plus de grâce celui de *concerner* lorsqu'il s'agit de choses commises au soin et à la conduite ; et que celui de *toucher* se trouve mieux placé dans les affaires de cœur, d'honneur et de fortune.

Il n'en est pas des biens publics comme des particuliers ; la succession *regarde* toujours ceux même qui y ont renoncé. Les moindres démêlés dans

l'Europe *regardent* tous les états qui la partagent : il est difficile qu'aucun d'eux se conserve longtemps dans une parfaite neutralité, tandis que les autres sont en guerre. Toutes les opérations du gouvernement *concernent* le premier ministre ; il doit être au fait de tout, soit guerre, police, finances, ou intérêt du dehors ; mais chacune de ces parties ne *concerne* que celui qui en est particulièrement chargé. La conduite de la femme *touche* d'assez près le mari pour qu'il doive y avoir l'œil ; mais la trop grande attention y est pour le moins aussi dangereuse que la négligence. Les affaires des moines *touchent* trop la cour de Rome pour qu'elle n'en prenne pas connaissance, et qu'elle ne leur accorde point sa protection lorsqu'on les attaque.

Les leçons que saint Louis nous donne *regardent* tous ceux que leurs dignités établissent sur les peuples. (Massillon.)

> Autour du fils d'Hector il a rangé sa garde
> Et croit que c'est lui seul que le péril *regarde*. (Racine.)

Ce qui me *concerne* c'est le plaisir. (Voltaire.) Plusieurs autres choses qui *concernent* l'établissement de la religion chrétienne et l'abolition du judaïsme. (Pascal.)

> M'abandonnait le soin de tout ce qui le *touche*. (Racine.)

Pourquoi cette personne n'a-t-elle aucune application à ce qui me *touche*, puisque je m'applique avec tant de soins à ce qui peut la *regarder* ? (Nicole.)

Beaucoup de gens s'inquiètent mal à propos de ce qui ne les *regarde* pas, se mêlent de ce qui ne les *concerne* point, et négligent ce qui les *touche* de près. (G.)

1144. Régie, Direction, Administration, Conduite, Gouvernement.

La *régie* regarde uniquement des biens temporels confiés aux soins de quelqu'un pour les faire valoir au profit d'un autre à qui ils appartiennent, et desquels on doit rendre compte de clerc à maître. La *direction* est pour certaines affaires où il y a distribution, soit de finances, soit d'occupations, et auxquels on est commis pour y maintenir l'ordre convenable. L'*administration* a des objets d'une plus grande conséquence, tels que la justice ou les finances d'un État ; elle suppose une prééminence d'emploi qui donne du pouvoir, du crédit, et une sorte de liberté dans le département dont on est chargé. La *conduite* désigne quelque sagesse et quelque habileté à l'égard des choses, et une subordination à l'égard des personnes. Le *gouvernement* résulte de l'autorité et de la dépendance ; il indique une supériorité de place sur des inférieurs, et a un rapport particulier à la politique. (G.)

Ces distinctions sont communes aux *pays*, qui ont de plus toutes celles qu'on peut tirer des différentes dominations, juridictions, des différents usages, des différents caractères, etc. Ainsi on dit les mœurs de ce *pays*, les magistrats du *pays*, l'esprit ou le caractère du *pays*, etc.

Il serait assez difficile de déterminer positivement l'étendue relative que désignent ces trois dénominations; il semble cependant que la *contrée* embrasse de plus vastes espaces, et que le *pays* se soumet à de plus petites subdivisions. L'Europe est une *contrée*, quoiqu'elle en renferme plusieurs autres, et ce n'est point un *pays*: la France est un *pays*; une province est un *pays*; pour un paysan, son village est un *pays*. On dit à la vue d'un beau site, que le *pays* est joli, mais ce n'est qu'à une élévation d'où l'on peut apercevoir des châteaux, des villes, des rivières, etc., qu'on dit que la vue s'étend sur toute la *contrée*. La *région* n'a rien qui détermine son étendue relative: sur la pointe d'une montagne qui ne fait qu'une petite partie d'un *pays*, on se trouve dans une *région* différente de celle du bas de la montagne: la *région* du tropique embrasse d'immenses *contrées*.

Dire qu'une *contrée* est riche, c'est exprimer la fertilité et l'aspect de la terre. Un *pays* est riche, c'est-à-dire heureux eu égard à l'état de ceux qui l'habitent; une *région* est douce en raison de la température dont on y jouit. (F. G.)

1146. Règle, Modèle.

L'un et l'autre ont pour objet de diriger, mais en diverses manières. La *règle* prescrit ce qu'il faut faire; le *modèle* le montre tout fait: on doit suivre l'une et imiter l'autre.

La *règle* parle à l'esprit, elle l'éclaire, elle lui fait connaître ce qui doit se faire; mais elle est froide et sans force. Le *modèle* échauffe l'âme, la met en mouvement, fait disparaître toutes les difficultés, anéantit tous les prétextes.

On trouve dans les écrits d'Aristote, de Longin, de Denis d'Halicarnasse, de Cicéron, de Quintilien et de plusieurs modernes, d'excellentes *règles* sur l'éloquence; mais elles seront infructueuses, ou bien peu utiles pour former les orateurs, si l'on ne s'attache à l'étude des grands *modèles*, comme Démosthène et Cicéron, Bossuet et Fléchier, Bourdaloue et Massillon, d'Aguesseau et Cochin.

Les philosophes nous prescrivent des *règles* de conduite qui sont admirables, si l'on veut, et pleines de sagesse; mais ils ne gagneront rien s'ils s'en tiennent à la théorie: il faut qu'ils aient recours à l'histoire, qui, en nous proposant de grands et d'illustres *modèles*, nous soumet aux *règles* par l'imitation.

Les lois sont des *règles* déterminées par l'autorité du législateur; les *modèles* montrent des exemples qui justifient les *règles*, et qui condamnent les réfractaires. Ainsi l'on peut appliquer à la *règle* et au *modèle* ce que Rousseau a dit de la *loi* et de l'*exemple*:

Contre la *loi* qui nous gêne,
La nature se déchaîne
Et cherche à se révolter;
Mais l'*exemple* nous entraîne
Et nous force à l'imiter.

« Il y a des endroits, dit le P. Bouhours, où l'on peut employer également les deux mots de *règle* ou de *modèle*: par exemple, on peut dire: La vie de Notre Seigneur est la *règle* des chrétiens, ou le *modèle* des chrétiens. »

Cela peut se dire sans doute, mais ce n'en sont pas moins deux expressions différentes par la forme et par le sens; la première signifie que de la vie de Notre Seigneur nous pouvons conclure quelles sont les véritables *règles*

de la vie chrétienne; la seconde, que dans la vie de Notre Seigneur nous trouvons un *modèle* qui nous porte à nous conformer aux *règles* de la vie chrétienne, et qui nous en montre la manière. La première expression est, pour ainsi dire, de pure théorie. La seconde est de pratique : ainsi il y a encore un choix qui dépend des circonstances, et qui n'échappera pas au bon goût. (B.)

1147. Règle, Règlement.

La *règle* regarde proprement les choses qu'on doit faire; et le *règlement*, la manière dont on les doit faire. Il entre dans l'idée de l'un quelque chose qui tient plus du droit naturel; et dans l'idée de l'autre, quelque chose qui tient plus du droit positif.

L'équité et la charité doivent être les deux grandes *règles* de la conduite des hommes; elles sont même en droit de déroger à tous les *règlements* particuliers.

On se soumet à la *règle*, on se conforme au *règlement*. Quoique celle-là soit plus indispensable, elle est néanmoins plus transgressée, parce qu'on est plus frappé du détail du *règlement* que de l'avantage de la *règle*. (G.)

1148. Réglé, Rangé.

On est *réglé* par ses mœurs et par sa conduite. On est *rangé* dans ses affaires et dans ses occupations.

L'on est assez vertueux et assez *réglé* pour le monde, quand on a l'adresse de se ménager et l'invention de se couvrir. (Bossuet.) A-t-on eu recours à Dieu pour devenir plus modéré dans ses passions, plus *rangé* dans sa conduite? (Bourdaloue.) On prend soin d'un ménage et on s'applique à bien conduire une maison, parce que naturellement on est *rangé*, et qu'on aime l'ordre. (Bourdaloue.)

L'homme *réglé* ménage sa réputation et sa personne; il a de la modération, il ne fait point d'excès. L'homme *rangé* ménage son temps et son bien; il a de l'ordre, et il ne fait point de dissipation.

A l'égard de la dépense à laquelle l'on applique souvent ces deux épithètes, elle est *réglée* par les bornes qu'on y met, et *rangée* par la manière dont on la fait. Il faut la *régler* sur ses moyens, et la *ranger* selon le goût de la société où l'on vit, de façon néanmoins que les commodités domestiques ne souffrent point de l'envie de briller. (G.)

1149. Réglé, Régulier.

Ces deux adjectifs marquent un rapport aux règles; mais ce sont des rap-

la religion. C'est à peu près la même différence, en parlant de la conduite et des mœurs.

Hors de la morale, ce qui est *réglé* était originairement libre et n'est soumis à une règle que par un choix libre ou par convention; c'est ainsi qu'il faut l'entendre d'une dispute *réglée*, d'un ordinaire *réglé*, d'un commerce *réglé*, d'un temps *réglé*, etc.: ou bien il s'agit d'une règle établie par le fait, et dont il est difficile ou impossible de rendre raison, comme quand on parle d'une fièvre *réglée*. Mais tout ce qui est *régulier* doit être conforme à la règle, et tend au vicieux dès qu'il s'y soustrait; tels sont, un bâtiment, un discours, un poëme, une construction, une procédure, etc. (B.)

Nous ne partageons pas en tout point l'opinion de Beauzée, nous croyons donc devoir refaire l'article en entier; on verra ainsi ce qu'il faut rejeter ou admettre dans ce qui précède.

Réglé est un participe; *régulier* est un adjectif. Ce qui est *réglé* a été rendu tel; la chose *régulière* est telle: on ne considère pas si elle doit cette qualité à une cause étrangère ou à sa nature. Une pendule est *réglée*. (Vauvenargues.) Le mouvement du pendule est *régulier*. Des passions *réglées*. (Bossuet.) Des mœurs *régulières*.

La chose *réglée* est soumise à une règle particulière; la chose *régulière* est conforme à la règle qui préside à cet ordre de choses. On dit une dispute *réglée*.

La première chose qu'ils firent, ce fut de bannir d'entre eux les conversations *réglées*, et tout ce qui sent la conférence académique. (La Fontaine.) Au milieu de tous ces troubles, la noblesse s'assemble en corps aux Augustins, nomme des syndics, tient publiquement des séances *réglées*. (Voltaire.)

On dit en géométrie une figure *régulière*. Une tragédie *régulière* est conforme à la règle des trois unités. Mais avec cela je soutiens qu'elle (la comédie de l'École des femmes) ne pêche contre aucune des règles dont vous parlez, et je ferai voir aisément que peut-être n'avons-nous point de pièce au théâtre plus *régulière* que celle-là. (Molière.)

La chose *réglée* a une règle; la chose *régulière* a de la régularité. La règle fait l'ordre. La régularité est un ordre constant et parfait. « Tout est *réglé* dans le monde, dit Bossuet en expliquant les inégalités des conditions et l'apparente injustice de la distribution des fortunes; le désordre n'est qu'à la surface. » Tout n'y est pas *régulier*. Quelle prodigieuse distance entre un bel ouvrage et un ouvrage parfait et *régulier*! (La Bruyère.) Comment se forme le prodige si *régulier* des mouvements de la mer? (Massillon.) *Réglé* se dira plutôt de ce qui est simple; *régulier* de ce qui est compliqué. Le cours *réglé* des saisons. L'harmonie si *régulière* de cette union, que la révolution des temps a respecté et respectera toujours. (Massillon.) La terre, *réglée* dans ses mouvements, ne s'élance pas en haut pour aller prendre la place des astres. (Massillon.)

Régulier est un mot plus exact et moins étendu que *réglé*: il appartient davantage à la science, au langage spécial des arts et de la critique. *Réglé* est de tous les styles.

La chose *régulière* est considérée, en elle-même, comme telle; elle a un ordre parfait, constant; elle est encore d'une complète exactitude: observance *régulière*. (Bossuet.)

Réglé prend tous les sens qu'on peut donner au mot règle. Or, comme il y a des règles de toutes sortes, il y a toutes sortes de manières d'être *réglé*.

Reprenons l'application que fait Beauzée de ces deux mots aux personnes, à leur vie, à leur conduite. Qu'est-ce qu'une vie *régulière*? Qu'est-ce qu'une vie *réglée*?

D'abord *régulier*, selon la remarque de Bouhours, n'a point trait, dans cette acception, à la religion. Une femme *régulière*, dit-il, n'est pas une dévote: les femmes que nous appelons *régulières* ne sont la plupart que de

vertueuses païennes : elles ont beaucoup de vertu et très-peu de dévotion. — Si une vie *régulière* est celle qui est conforme à la règle la plus importante, en parlant d'une femme, ce sera une vie chaste. Sainte Thérèse s'estimait heureuse de pouvoir former à Jésus-Christ des épouses fidèles, *régulières* par vocation et non par coutume. (Fléchier.) Six ans d'une vie honnête et *régulière* n'effacent-ils rien de erreurs de la jeunesse ? (J. J. Rousseau.) Une vie *régulière* n'est donc pas tout à fait cette vie conforme à toutes les règles de la morale et de la religion, cette vie parfaite dont parle Beauzée, mais une vie pure et parfaite en un point, le plus important.

Une vie *réglée* est chose différente suivant celui qui parle. Pour un médecin, une vie *réglée* est un bon régime. Ce qui rend le sang si beau en Perse, c'est la vie *réglée* que les femmes y mènent : elles ne jouent ni ne veillent : elles ne boivent pas de vin et ne s'exposent presque jamais à l'air. (Montesquieu.) Pour un mondain, c'est une vertu habile. On est assez vertueux, assez *réglé* pour le monde quand on a l'adresse de se ménager et l'invention de se couvrir. (Bossuet.) Pour le chrétien, c'est l'observance *régulière* de tous les devoirs. Elle exclut premièrement ceux qui s'égarent, et qui, las d'une vie *réglée* qu'ils trouvent trop unie et trop contraignante, se jettent dans les voies d'iniquité où une riante diversité égaie les passions et les sens. (Bossuet.)

Nous pourrions, on le conçoit, multiplier les applications de l'observation que nous avons faite ; mais nous avons voulu seulement montrer par ces exemples que la différence qui distingue ces deux mots tient surtout à cette grande variété de sens que prend le mot *réglé*, tandis que *régulier* est uniforme. (V. F.)

1150. Réglément, Régulièrement.

Quand on ne veut marquer que la persévérance à faire toujours de la même manière, ces deux adverbes sont synonymes, et se prennent indifféremment l'un pour l'autre : ainsi l'on peut dire d'un homme de cabinet, qu'il étudie *réglément* ou *régulièrement* huit heures par jour ; que tous les jours il se lève *réglément* ou *régulièrement* à cinq heures, etc.

Mais il y a des circonstances où l'on ne doit pas prendre l'un pour l'autre. *Réglément* veut dire alors, d'une manière égale, que l'on peut regarder comme règle et qui semble soumise à une règle ; *régulièrement* veut dire, d'une manière conforme à une règle réelle, ou aux règles en général.

Réglément indique de la précision, et suppose de la sagesse et de l'ordre : *régulièrement* désigne de l'attention et suppose de la soumission et de l'obéissance.

Vivre *réglément* est un moyen assuré de ménager tout à fait sa bourse et sa santé. Vivre *régulièrement* est le moyen efficace d'assurer son bonheur dans ce monde et dans l'autre. (B.)

1151. Relâche, Relâchement.

Le *relâche* est une cessation de travail ; on en prend quand on est las : il sert à réparer les forces. Le *relâchement* est une cessation d'austérité ou de zèle : on y tombe quand la ferveur diminue ; il peut mener au dérèglement, ou à une inattention coupable.

L'homme infatigable travaille sans *relâche*. L'homme exact remplit son devoir sans *relâchement*. (G.)

C'est l'interruption, l'intermission, la discontinuation d'un premier état ; mais quelques idées accessoires ajoutées à ce premier fond, la synonymie disparaît.

Relâche se prend toujours en bonne part ; c'est la discontinuation de quelque exercice pénible, soit pour le corps, soit pour l'esprit ; *relâchement*,

employé seul, se prend souvent en mauvaise part; c'est la diminution de l'activité dans le travail ou dans quelque exercice, ou de la régularité dans ce qui concerne les mœurs ou la piété. Ce n'est ni la difficulté de l'entreprise, ni le *relâchement* de ceux qui la conduisirent qui en ont retardé si longtemps l'exécution : c'est plutôt une certaine fatalité. (Fléchier.)

Il est nécessaire que par intervalles l'esprit et le corps prennent du *relâche*; il sert à ranimer les forces. En fait de mœurs et de discipline, le moindre *relâchement* est dangereux; il fait mieux sentir le poids de la règle, et ne manque guère de la rendre odieuse. Les passions les plus violentes nous laissent quelquefois du *relâche*: mais la vanité nous agite toujours. (La Rochefoucauld.) Qu'est-ce que l'honneur de l'épiscopat, si l'on en juge par la corruption et le *relâchement* de ces derniers temps? (Massillon.)

Le *relâche* est un soulagement qui prépare à de nouveaux travaux : le *relâchement*, dans ce qui concerne la piété, la discipline ou les mœurs, est une infraction qui en amène d'autres, et conduit au désordre. Mais par rapport au travail, le *relâchement* ne tire pas toujours à si grande conséquence; et l'on peut se le permettre quelquefois jusqu'à certain point, quand on n'a pas le loisir de se donner entièrement *relâche*. Après une grande contention d'esprit, on a besoin de quelque *relâchement*. (Académie.) (B).

1152. Relevé, Sublime.

On ne prend ici ces deux mots que dans le sens où ils s'appliquent au discours. Alors il me semble que celui de *relevé* a plus de rapport à la science et à la nature des choses que l'on traite; et que celui de *sublime* en a davantage à l'esprit et à la manière dont on traite les choses.

L'*Entendement humain* de Locke est un ouvrage très-*relevé*. On trouve du *sublime* dans les narrations de La Fontaine.

Un discours *relevé* est quelquefois guindé, et fait sentir la peine qu'il a coûté à l'auteur : mais un discours *sublime*, quoique travaillé avec beaucoup d'art, paraît toujours naturel.

Des mots recherchés, connus seulement des doctes, joints à des raisonnements profonds et métaphysiques, forment le style *relevé*. Des expressions également justes et brillantes, jointes à des pensées vraies, finement et noblement tournées, font le style *sublime*.

Tous les différents ouvrages de l'esprit ne peuvent pas être *relevés*; mais ils peuvent être *sublimes* : il est cependant plus rare d'en trouver de *sublimes* que de *relevés*. (G.)

1153. Religion, Dévotion, Piété.

Le mot de *religion* n'est pas pris ici dans un sens objectif, qui signifie le culte que nous devons à la Divinité, et le tribut de dépendance que nous lui rendons, mais dans un sens formel, qui marque une qualité de l'âme et une disposition de cœur à l'égard de Dieu : ce n'est que dans ce seul sens qu'il est synonyme avec les deux autres; et cette disposition fait simplement qu'on ne manque point à ce qu'on doit à l'Être suprême. Ces pauvres peuples ont une crainte de Dieu, un fond de *religion*, simple, vrai, réel. (Massillon.) La *piété* fait qu'on s'en acquitte avec plus de respect et plus de zèle. On ne trouve dans les prêtres ni *piété*, ni zèle pour leur devoir, ni amour de la prière. (Massillon.) La *dévotion* ajoute un extérieur plus composé. « L'on a été loin depuis un siècle dans les arts et dans les sciences, qui toutes ont été poussées à un grand point de raffinement, jusqu'à celle du salut, que l'on a réduite en règle et en méthode... La *dévotion* et la géométrie ont leurs façons de parler et ce qu'on appelle les termes de l'art : celui qui ne les sait pas n'est ni *dévot*, ni géomètre. Les premiers *dévots*, ceux même qui ont été dirigés par les apôtres,

ignoraient ces termes; gens simples, qui n'avaient que la foi et les œuvres, et qui se réduisaient à croire et à bien vivre. (La Bruyère.)

C'est assez pour une personne du monde d'avoir de la *religion*; la *piété* convient aux personnes qui se piquent de vertu; et la *dévotion* est le partage des gens entièrement retirés.

Le cardinal de Richelieu avait assez de *religion* pour le monde. (De Retz.)

La *religion* est plus dans le cœur qu'elle ne paraît au dehors. La *piété* est dans le cœur, et paraît au dehors. Pourquoi n'est-il pas établi de faire publiquement le panégyrique d'un homme qui a excellé pendant sa vie dans la bonté, dans l'équité, dans la douceur, dans la fidélité, dans la *piété*? (La Bruyère.) La *dévotion* parait quelquefois au dehors sans être dans le cœur.

Il est de faux *dévots* ainsi que de faux braves. (Molière.)

On dit des sentiments de *religion*, des œuvres de *piété*, (Massillon.) des dehors de *dévotion*.

C'est une chose délicate à un prince *religieux* de réformer la cour et de la rendre *pieuse*. (La Bruyère.) Jamais tant d'extérieur de *dévotion*, et jamais peut-être moins de *piété*. (Massillon.)

Où il n'y a point de probité, il n'y a point de *religion*. Qui manque de respect pour les temples, manque de *piété*. Point de *dévotion* sans attachement au culte des autels. (G.)

1154. Remarquer, Observer.

On *remarque* les choses par attention pour s'en ressouvenir. On les *observe* par examen pour en juger.

Le voyageur *remarque* ce qui le frappe le plus. L'espion *observe* les démarches qu'il croit importantes.

Le général doit *remarquer* ceux qui se distinguent dans ses troupes, et *observer* les mouvements de l'ennemi.

On peut *observer* pour *remarquer*: mais l'usage ne permet pas de retourner la phrase.

Ceux qui *observent* la conduite des autres pour en *remarquer* les fautes, le font ordinairement pour avoir le plaisir de censurer, plutôt que pour apprendre à rectifier leur propre conduite.

Lorsqu'on parle de soi, on s'*observe*, et l'on se fait *remarquer*.

Les femmes ne *s'observent* plus tant qu'autrefois : leur indiscrétion va de pair avec celle des hommes. Elles aiment mieux se faire *remarquer* par leurs faiblesses, que de n'être point fêtées par la renommée. (G).

1155. Remède, Médicament, Médecine.

Remède et *médicament* sont deux substantifs latins, dont le premier appartient au verbe *mederi*, qui signifie proprement guérir, remédier, rétablir, soulager, et le second au verbe *medicor*, qui signifie médicamenter, donner des remèdes, traiter, soigner, surtout en donnant des mixtions. Le *remède* est donc ce qui guérit, ce qui rend la santé, ce qui remet en bon état ; et *médicament*, ce qui est préparé et administré, ce qui est employé comme *remède*, ce qui est pris ou appliqué pour guérir. Le *remède* guérit le mal : le *médicament* est un traitement fait au malade. C'est comme *remède* que le *médicament* guérit. Contre un mal sans *remède*, on emploie encore des *médicaments*.

Tout ce qui contribue à guérir est *remède*: toute matière, toute mixtion, préparée pour servir de *remède* est *médicament*. La diète, l'exercice, l'eau, le lait, la saignée, etc., sont des *remèdes*, et non des *médicaments*. Tous les *médicaments* sont des espèces de *remèdes* ou employés comme tels.

La nature fournit ou suggère les *remèdes* : la pharmacie compose, apprête

les *médicaments*. Les *remèdes* chimiques sont des *médicaments*; et ces *médicaments* sont au moins des *remèdes* bien suspects.

En médecine, le *médicament* est opposé à l'*aliment*, en ce que l'*aliment* se convertit en notre substance, au lieu que notre substance est altérée par le *médicament*. Il y a pourtant des *aliments médicamenteux*, comme des *médicaments alimenteux*. Tout cela n'indique que des moyens de changer la substance. Mais le *remède* est proprement opposé au mal; et ce mot annonce l'effet, un bon effet, un soulagement, un bien, si ce n'est pas toujours la guérison, la cure entière; et c'est aussi ce qu'il exprime au figuré, lorsqu'il s'agit de mal moral, de malheur, de disgrâce, d'inconvénient. (R.)

Si l'on fait toutes sortes de *médicaments* lorsqu'on est en santé, l'usage des *médicaments* ne sera plus désagréable et pénible dans la maladie. D'un autre côté, si l'on s'accoutume trop aux *remèdes*, ils perdront de leur force et de leur efficacité quand on en aura un besoin réel. (D'Alembert).

Il est bien entendu que nous ne prenons pas le mot de *médecine* ici dans le sens de l'art de guérir, mais seulement dans le sens restreint et particulier où il est synonyme de *remède* et de *médicamemt*. La *médecine* est un *médicament* qui purge. Mais ce qui est digne de remarque, c'est son sens figuré, où il signifie boisson amère, difficile à avaler, mais salutaire. — C'est votre médecin qui vous parle ainsi, et qui prépare cette amertume : donc elle vous sera salutaire. Que si peut-être vous vous plaignez qu'il vous laisse sans consolation sur la terre au milieu de tant de misères, croyez qu'en vous donnant cette *médecine*, il vous présente de l'autre main la douceur d'une espérance assurée, qui vous ôte tout ce mauvais goût, et remplit votre âme de plaisirs célestes. (Bossuet.) Il nous semble qu'au figuré ce mot prend la place de *médicament* qui appartient uniquement à la science. (V. F.)

1156. Reminiscence, Ressouvenir, Souvenir, Mémoire.

Ces quatre mots, dit un habile grammairien, expriment également l'attention renouvelée de l'esprit à des idées qu'il a déjà aperçues. Mais la différence des points de vue accessoires qu'ils ajoutent assigne à ces mots des caractères distinctifs qui n'échappent point à la justesse des bons écrivains, dans le temps même qu'ils s'en doutent le moins.

Mais est-il vrai, comme on l'a dit dans l'Encyclopédie, à la suite des synonymes de l'abbé Girard, et dans le nouveau Dictionnaire de Trévoux, est-il vrai que la *mémoire* et le *souvenir* expriment *toujours* une attention *libre* de l'esprit à des idées qu'il n'a point oubliées, quoiqu'il ait discontinué de s'en occuper, et qu'on se rappelle la *mémoire* et le *souvenir* des choses quand on veut et parce qu'on le veut, par choix, et uniquement par une action libre de l'âme? est-il vrai que le *ressouvenir* et la *réminiscence* n'expriment *également* qu'une attention *fortuite* à des idées que l'esprit avait entièrement oubliées et perdues de vue, et qu'on n'a le *ressouvenir* comme la *réminiscence* des choses que quand on peut, par des causes indépendantes de notre liberté, sans concours de notre part, l'âme étant entièrement passive?

Je crois que la *mémoire* et le *souvenir* ne sont pas toujours volontaires et libres : je crois que le *ressouvenir* n'est pas toujours involontaire et indélibéré, comme la *réminiscence*; et dès lors la distinction, tirée de la part que la volonté prend ou ne prend pas à ces différents actes, s'évanouit. Il y a des objets dont la *mémoire* ou le *souvenir* nous revient à notre insu, nous importune, nous poursuit malgré tous nos efforts; en songeant qu'il faut qu'on les oublie, on s'en souvient. L'affinité d'un objet présent à notre esprit avec un autre imprimé dans notre *mémoire*, réveille naturellement l'idée de celui-ci, sans notre participation.

Si le *souvenir* est quelquefois involontaire, le *ressouvenir* est quelquefois l'ouvrage de notre volonté. Nous cherchons avec soin à nous *ressouvenir* d'une

chose cachée dans le fond de notre *mémoire*. Le *ressouvenir* n'est ordinairement distingué du *souvenir* que par la répétition des actes, le redoublement des recherches, les difficultés et l'imperfection des succès, quand il s'agit d'un objet éloigné de notre pensée, oublié ou enseveli sous un amas d'idées, ou plus fraîches ou plus saillantes.

Est-il vrai que la *mémoire* ne concerne que les idées de l'esprit, au lieu que le *souvenir* regarde les idées qui intéressent le cœur? La *mémoire* embrasse, comme le *souvenir*, tout ce dont on se souvient, tout ce dont on a conservé la *mémoire*. On perd le *souvenir* comme la *mémoire* des faits indifférents: on conserve la *mémoire* comme le souvenir d'un bienfait; mais le mot de *mémoire* ne sert proprement qu'à désigner la faculté intellectuelle qui nous rappelle les objets ou l'action de cette faculté; il est pris dans un sens métaphysique: on a ou on n'a pas la *mémoire*. Le mot *souvenir* n'exprime que l'action, sans aucune idée métaphysique de faculté: on lui applique ordinairement les accessoires ou les modifications particulières de l'action: on a des *souvenirs* agréables ou fâcheux. La *mémoire* nous représente simplement l'objet: cet objet est douloureux ou doux à notre *souvenir*, ainsi de tout autre rapport.

Réminiscence, latin *reminiscentia*, vient de *meminisse*, avoir *mémoire*. La *mémoire*, latin *memoria*, est l'esprit, l'intelligence qui retient, qui garde. La *réminiscence*, chez les disciples de Socrate, était le *souvenir* des choses purement intelligibles, ou des connaissances naturelles que les âmes avaient eues avant d'être unies aux corps: tandis que la *mémoire* s'exerçait sur les choses sensibles, ou sur les connaissances acquises par les sens. Ainsi, les Latins disaient que la *réminiscence* n'appartient qu'à l'homme, parce qu'elle est purement intellectuelle, et que la *mémoire* est commune à tous les animaux, parce qu'elle n'est que le dépôt des sensations. Mais cette métaphysique n'a point passé dans notre langue et dans nos opinions. *Mémoire* est un mot générique: toute idée rappelée à l'esprit est la *mémoire* de la chose, comme toute idée retenue dans l'esprit est un dépôt de la *mémoire*. La *réminiscence* est la *mémoire* des choses qui n'ont fait qu'une impression si faible, ou dont l'impression a été si fort effacée, qu'à peine est-il possible d'en retrouver ou d'en reconnaître les traces.

Le *souvenir* est littéralement ce qui *revient dans* l'esprit. Le *ressouvenir* est manifestement un *souvenir* nouveau ou renouvelé.

Le *souvenir* qui se renouvelle suppose que l'oubli se renouvelle également, et par conséquent il s'affaiblit; et dès lors il faut se rappeler souvent la chose, et à la fin il faut des efforts pour s'en *ressouvenir*. Alors on ne s'en souvient plus qu'imparfaitement; car à force d'oublier la chose, on en oublie totalement, tantôt une circonstance, tantôt une autre, on s'en souvient mal. Ainsi, l'on dit, assez mal à propos à la vérité, qu'on a des *ressouvenirs*, c'est-à-dire des *ressentiments* de quelque mal, lorsqu'on en éprouve de temps en temps de légères atteintes. On dit que le *souvenir* est d'un temps plus voisin, et *ressouvenir* d'un temps plus éloigné: distinction que Cicéron fait entre *memoria* et *recordatio*. Le *souvenir* pur est plutôt d'une chose plus ou moins présente à l'esprit, plus ou moins facile à rappeler, plus ou moins fidèlement représentée: le *ressouvenir* est plutôt d'une chose plus ou moins oubliée, plus ou moins difficile à retrouver, plus ou moins imparfaitement retracée. Le *souvenir* est d'une *mémoire* fraîche: le *ressouvenir*, d'une *mémoire* caduque.

Ainsi donc la *réminiscence* est le plus léger et le plus faible des *souvenirs*; ou plutôt c'est un *ressouvenir* si faible et si léger, qu'en nous rappelant une chose, nous ne nous rappelons pas ou nous ne nous rappelons qu'à peine d'en avoir eu peut-être quelque idée. Le *ressouvenir* est le *souvenir* renouvelé d'une chose plus ou moins éloignée, du moins de notre esprit, oubliée autant de fois que rappelée, et difficile, soit à retrouver, soit à reconnaître. Le *souvenir* est l'idée d'une chose qui, plutôt détournée de notre attention qu'absente de

notre esprit, nous redevient présente par la *mémoire* et rappelle notre attention. La *mémoire* est un acte quelconque de cette faculté qui nous rappelle nos idées. (R.)

1157. Rémission, Abolition, Absolution, Pardon, Grâce.

Exposons d'abord ce que ces termes signifient dans le langage de la jurisprudence : langage singulier qui n'est ni trop intelligible, ni trop exact, ni trop correct, ni trop pur, j'ignore pourquoi.

La *grâce* est le genre à l'égard du *pardon*, de la *rémission*, de l'*abolition*. Le *pardon* est la *grâce* accordée par le prince à celui qui, impliqué dans une affaire, n'a été ni l'auteur, ni le complice du crime commis : c'est donc en effet la *grâce* de ne pas punir un innocent. La *rémission* est la *grâce* accordée à celui qui a commis un meurtre involontaire, ou qui l'a commis en défendant sa vie : cette *grâce* est donc une justice accordée à un homme qui n'a été que malheureux ou qui n'a fait qu'user de son droit. L'*abolition* est la *grâce* accordée par la puissance absolue au criminel vraiment coupable, et coupable d'un crime irrémissible par sa nature : oh ! c'est là vraiment une *grâce* et la plus étonnante des *grâces*, qui dérobe au supplice et assure l'impunité. Quant à l'*absolution*, c'est un jugement par lequel un accusé est déclaré innocent, ou réhabilité comme tel.

Revenons à la langue vulgaire. L'idée propre de *rémission* est celle de se désister de la peine qu'on a droit d'exiger de quelqu'un. On *remet* une peine, une dette dont on fait *grâce* : c'est renoncer à exercer son droit. La *rémission* est entière ou partielle; car ce mot signifie quelquefois modération, diminution, relâchement.

L'idée propre d'*abolition* est celle de détruire, d'effacer, d'anéantir le crime, comme si la chose était nulle ou non avenue.

L'idée propre d'*absolution* est celle de délier l'accusé ou de le délivrer des liens par lesquels il était enchaîné. On dit les *liens* du péché, les *liens* des censures, etc. : l'*absolution* rompt ces *liens*.

L'idée propre de *pardon* est de faire la *rémission* entière de la faute qu'on a droit de punir comme supérieur, ou de l'offense qu'on est dans le cas de ressentir, comme si on l'oubliait et s'il n'en restait aucune trace. *Pardonner*, c'est, à la lettre, donner parfaitement ou sans réserve, remettre sans restriction.

L'idée propre de *grâce* est ici celle d'accorder un *pardon* purement *gratuit*, et de recevoir le coupable en *grâce*, en faveur. Je n'ai pas besoin d'expliquer encore la signification de ce mot.

La *rémission* est un acte de modération : l'*abolition* est l'acte d'une volonté absolue et d'une insigne faveur : l'*absolution* est l'acte d'un juge équitable ou propice : le *pardon* est un acte ou de clémence, ou de générosité : la *grâce* est un acte d'affection et de bonté.

La *rémission* produit l'effet de décharger le coupable de la peine qu'il avait encourue. L'*abolition* produit l'effet de soustraire le coupable à la justice, et de le faire jouir des droits de l'innocence. L'*absolution* produit l'effet de rétablir l'accusé ou le pénitent dans son innocence et dans la jouissance de toute sa liberté et de tous ses droits. Le *pardon* produit l'effet d'ôter la division entre l'offenseur et l'offensé, ou de ramener l'inférieur dans les bras du supérieur. La *grâce* produit l'effet de remettre le coupable en *grâce*.

Remettre est ici opposé à exiger; *abolir*, à faire justice; *absoudre*, à condamner; *pardonner*, à punir ou pousuivre la peine : la *grâce* exclut la justice rigoureuse.

Appliquons ces termes aux péchés, par exemple. La *rémission* des péchés fait que le pécheur n'en rendra plus compte : l'*abolition* des péchés fait qu'ils sont entièrement effacés : l'*absolution* des péchés fait que le pécheur

est délié dans le ciel comme sur la terre : le *pardon* des péchés fait qu'il n'en sera point tiré de vengeance : la *grâce* fait que le pécheur rentre en *grâce* auprès de Dieu. (R.)

1158. Renaissance, Régénération.

L'un et l'autre marquent une nouvelle existence, mais sous des aspects différents.

Renaissance ne s'emploie qu'au figuré, et se dit du renouvellement d'une chose, comme si, après avoir cessé, elle naissait une seconde fois. *Régénération* s'emploie au propre et au figuré; au propre, il se dit, dans les traités de chirurgie, pour la reproduction de la substance perdue; au figuré c'est un terme consacré à la religion, ou il marque une nouvelle vie.

Depuis la *renaissance* des lettres en Europe, la rusticité des barbares qui l'avaient inondée a fait place à des mœurs plus polies et plus douces; mais on y est encore aussi entêté qu'eux-mêmes de leurs absurdes préjugés.

Dans les parties molles de l'animal, il ne se fait aucune *régénération*, et l'opinion contraire a été funeste aux progrès de l'art; mais il y a des exemples de *régénération* d'os dans des sujets jeunes et qui n'avaient pas encore pris tout leur accroissement.

Dans le langage de la religion, la *régénération* s'entend de la naissance spirituelle que nous recevons au baptême, et de la nouvelle vie qui suivra la résurrection générale. La première *régénération* nous rend enfants de Dieu, nous accorde l'innocence, et nous donne droit à l'héritage de la vie éternelle : la seconde *régénération*, la résurrection, nous fait entrer en possession de cet héritage. (B.)

1159. Rencontrer, Trouver.

De modernes vocabulistes reprennent l'Académie et leurs confrères d'avoir avancé, conformément à l'usage, que *rencontrer* et *trouver* se disent des personnes et des choses, soit qu'on les cherche, soit qu'on ne les cherche pas. Et sur quoi fondent-ils leur censure? sur l'autorité de l'abbé Girard, qui, sans preuve et sans motif, décide que nous *trouvons* les choses inconnues ou celles que nous cherchons; et que nous *rencontrons* les choses qui sont à notre chemin, ou qui se présentent à nous, et que nous ne cherchons point.

Cependant l'Académie a raison, et l'abbé Girard a tort. Ces deux verbes ne supposent ni n'excluent l'idée de chercher, soit une chose, soit une autre. Est-ce que, quand vous allez dans une maison, vous n'y *trouvez* pas votre ami tout comme une personne inconnue qui s'y trouve, et sans l'y chercher? Et quand vous allez à la *rencontre* de quelqu'un, n'est-ce pas pour le ren-

par un cas fortuit, par un hasard heureux, qui fait qu'il se trouve comme en passant sur le chemin où vous passiez.

Je me *trouve* mieux, dit agréablement Montaigne, quand je me *rencontre* que quand je me cherche. On *trouve* donc en ne cherchant pas comme en cherchant : il y a toujours quelque hasard à *rencontrer*, et beaucoup plus quand on ne cherche point.

Les gens qu'on *rencontre* partout, on ne les *trouve* nulle part.

Il y a des gens qui font toujours des *rencontres* extraordinaires : je le conçois; les petits esprits grossissent bien les objets. Il y a des gens qui ne savent jamais rien *trouver* : je le comprends; qui ne connaît pas cette sorte d'yeux qui regardent sans voir?

Rigoureusement parlant, on ne *rencontre* que ce qui se *trouve* en face, en allant au-devant, et *contre* ou à l'*encontre*, comme pour le heurter. On se *rencontre* face à face, nez à nez. Deux objets ne se *rencontrent* qu'en allant, chacun de son côté, l'un vers l'autre : les atomes d'Épicure se *rencontrent*, s'entre-heurtent et s'accrochent : une *rencontre*, dans l'art militaire, est un choc. (R.)

1160. Rendre, Remettre, Restituer.

Nous *rendons* ce qu'on nous avait prêté ou donné; nous *remettons* ce que nous avons en gage ou en dépôt; nous *restituons* ce que nous avons pris ou volé.

On doit *rendre* exactement, *remettre* fidèlement, et *restituer* entièrement. On emprunte pour *rendre*; on se charge d'une chose pour la *remettre*; mais on ne prend guère à dessein de *restituer*.

L'usage emploie et distingue encore ces mots dans les occasions suivantes : il se sert du premier à l'égard des devoirs civils, des faveurs interrompues, et des présents ou monuments de tendresse : on *rend* hommage à son seigneur suzerain; son amitié à qui en avait été privé; les lettres à une maîtresse abandonnée. Le second se dit à l'égard de ce qui a été confié, et des honneurs, emplois ou charges dont on est revêtu : on *remet* un enfant à ses parents; le cordon de l'ordre, le bâton de commandement, les sceaux et les dignités au prince. Le troisième se place pour les choses qui, ayant été ou ôtées ou retenues, se trouvent dues; à l'innocent accusé, son état et son honneur; on *restitue* un mineur dans la possession de ses biens aliénés. (G.)

Rendre est le mot général auquel *remettre* et *restituer* ajoutent des idées accessoires.

On *rend* toutes sortes de choses. On *rend* à une personne ce qui lui appartient, quelle que soit la manière dont elle a été dépossédée.

> Régnez toujours, Porus, je vous *rends* vos États. (Racine.)
> Je vous *rends* le dépôt que vous m'avez commis. (Idem.)
> C'est un homme d'honneur, de piété profonde,
> Et qui veut *rendre* à Dieu ce qu'il a pris au monde. (Boileau.)

Je *rends* au public ce qu'il m'a prêté. (La Bruyère.)

Remettre, c'est *rendre* en mettant dans les mains. A proprement parler, on ne *remet* que ce qui peut être tenu, pris dans la main. On ne *remet* pas à quelqu'un son honneur, sa parole, son serment qu'on lui *rend*.

> Cet enfant, ce trésor qu'il faut qu'on me *remette*,
> Où sont-ils?... (Racine.)
> Ce n'est qu'entre ses mains que je puis vous *remettre*. (Idem.)
> La reine, dont ma course a devancé les pas,
> Va *remettre* bientôt sa fille entre vos bras. (Idem.)

On *remet* une chose qu'on ne *rend* pas, c'est-à-dire qu'on se sert du verbe *remettre* pour dire *mettre* en les mains un objet qui n'appartient pas à la personne qui le reçoit, mais qui lui est destiné. Vous a-t-on *remis* le livre que je

vous ai envoyé? Enfin il prend aussi le sens indiqué par l'abbé Girard. Nous *remettons* ce que nous avons en gage, en dépôt.

Restituer, c'est *rendre* ce qui a été pris, volé, de manière à réparer le tort. C'est *rendre* complétement. *Restituer* veut dire *remettre* dans le même état. Quand on a *restitué*, les choses sont dans le même état qu'auparavant. *Restituez* ce bien mal acquis. (Fléchier.) On ne songe plus à *restituer* le bien qu'on a usurpé contre les lois, on cherche de tous côtés non point un moyen pour le *rendre*, mais quelque détour de conscience pour le retenir. (Bossuet.) M. de Lamoignon fit *restituer* à ces malheureux ce qu'ils croyaient avoir perdu. (Fléchier.) Providence éternelle, vous vouliez que la fille vînt comme *restituer* à la France tant de vœux et de vertus que la mère avait portés à l'Espagne. (Fléchier.) (V. F.)

1161. Renoncer, Renier, Abjurer.

On *renonce* à des maximes et des usages qu'on ne veut plus suivre, ou à des prétentions dont on se désiste. On *renie* le maître qu'on sert, ou la religion qu'on avait embrassée. On *abjure* l'erreur dans laquelle on s'était engagé et dont on faisait profession publique.

Philippe V a *renoncé* à la couronne de France; saint Pierre a *renié* Jésus-Christ; Henri IV a fait *abjuration* du calvinisme.

Abjurer se dit toujours en bonne part; c'est l'amour de la vérité et l'aversion du faux, ou du moins de ce que nous regardons comme tel, qui nous engage à faire *abjuration*. *Renier* s'emploie toujours en mauvaise part; un libertinage outré ou un intérêt criminel fait les renégats. *Renoncer* est d'usage de l'une et de l'autre façon, tantôt en bien, tantôt en mal : le choix du bon nous fait quelquefois *renoncer* à nos anciennes habitudes pour en prendre de meilleures; mais il arrive encore plus souvent que le caprice et le goût dépravé nous font *renoncer* à ce qui est bon pour nous livrer à ce qui est mauvais.

L'hérétique *abjure*, quand il rentre dans le sein de l'Église; le chrétien *renie*, quand il se fait mahométan; le schismatique *renonce* à la communion universelle des fidèles pour s'attacher à une société particulière.

Ce n'est que par formalité que les princes *renoncent* à leurs prétentions : ils sont toujours prêts à les faire valoir quand la force et l'occasion leur en fournissent le moyen. Tel résiste aux persécutions qui n'est pas à l'épreuve des caresses; ce qu'il défendait avec fermeté dans l'oppression, il le *renie* ensuite avec lâcheté dans la faveur. Quoique l'intérêt soit très-souvent le véritable motif des *abjurations*, je ne me défie pourtant pas toujours de leur sincérité, parce que je sens que l'intérêt agit sur l'esprit comme sur le cœur. (G.)

1162. Renonciation, Renoncement.

La désapprobation est l'effet de l'un et de l'autre, et tous deux sont des actes volontaires : voici en quoi ils diffèrent.

Renonciation est un terme d'affaire et de jurisprudence; c'est l'abandon volontaire des droits que l'on avait ou que l'on prétendait avoir sur quelque chose. *Renoncement* est un terme de spiritualité et de morale chrétienne; c'est le détachement des choses de ce monde et de l'amour-propre.

La *renonciation* est un acte extérieur qui ne suppose pas toujours le détachement intérieur. Le *renoncement*, au contraire, est une disposition intérieure qui n'exige pas l'abandon extérieur des choses dont on se détache.

La profession de la vie religieuse exige dans l'intérieur un *renoncement* entier de soi-même et de toutes les choses de ce monde, et emporte, par le fait, la *renonciation* à tous les droits de propriété que l'on pouvait avoir avant la prononciation des vœux. (B.)

1163. Rente, Revenu.

On dit également qu'une personne jouit de dix mille livres de *rente*, ou

d'un *revenu* de dix mille livres, sans égard à la nature de ses biens, qu'il est inutile et impossible de distinguer dans le courant de la conversation. L'idée commune de ces deux termes est celle d'une recette annuellement renouvelée.

La *rente* est ce qu'on vous *rend*, ce qu'on vous paye annuellement comme prix ou intérêt d'un fonds ou d'un capital aliéné ou cédé: le *revenu* est ce qui *revient*, ce qui est annuellement reproduit à votre profit, comme fruit de votre propriété et de vos avances productives. L'Académie a fort bien observé que *rente* vient de *rendre*; c'est le latin *redditus*: quant au mot *revenu*, ce qui renaît après avoir été détruit, c'est à peu près le *proventus* des Latins. Vous direz que votre *rente* vous *revient* chaque année; oui, le payement de votre *rente*, et il vous *revient* par une nouvelle distribution d'argent. Mais le *revenu revient* dans toute la force du terme; il est reproduit : ce sont les fruits qui repoussent sur l'arbre. La terre ne vous donne pas une *rente*, mais elle vous donne un *revenu* par ses productions renaissant annuellement. On vous paye une *rente* et vous recueillez un *revenu*. Pour payer chaque année une *rente*, il faut chaque année un *revenu* nouveau ou une richesse nouvelle; car, sans cela, sur quoi payer? Or, quel autre *revenu* annuellement régénéré que le *revenu* territorial ?

Les *rentes* ne sont que des charges du *revenu*. Les *rentes* publiques sont des charges du *revenu* public : sans le *revenu*, on ne peut payer les *rentes*. La *rente* est la représentation d'un droit sur le *revenu*.

C'est une recette très-commode que celle des *rentes*; il est vrai que de toutes les *rentes* constituées à perpétuité, il y en a très-peu qui se maintiennent jusqu'à la troisième ou quatrième génération. Il y a bien de l'embarras et des inconvénients dans le *revenu* des terres : il est vrai que la terre ne vous manquera jamais, et que quand vous voudrez vous enrichir de plus en plus, vous n'aurez qu'à vivre heureux sur votre domaine et à le soigner.

Il n'y a qu'à créer des *rentes* pour détruire le *revenu*; car, en attirant par l'appât d'un gros intérêt les capitaux de l'agriculture et du commerce, vous tarissez d'un côté la source de votre *revenu*, pendant que de l'autre vous le surchargez de *rentes*.

Je sais fort bien qu'on dit le *revenu* d'une charge, d'un office, d'une place comme d'une terre; et qu'on assimile ainsi des choses qui ne peuvent être comparées. Les *émoluments* des places ne sont pas plus *revenus* que *rentes*; ce sont des salaires, des bénéfices.

1164. Réponse, Réplique, Repartie.

La *réponse* se fait à une demande ou à une question. La *réplique* se fait à une *réponse*, à une remontrance. La *repartie* se fait à une raillerie ou à un discours offensant.

Les scolastiques enseignent à proposer de mauvaises difficultés, et à y donner encore de plus mauvaises *réponses*. Il est plus grand d'écouter une sage remontrance et d'en profiter, que d'y *répliquer*. On ne se défend jamais mieux contre des paroles piquantes que par des *reparties* fines et honnêtes.

Le mot de *réponse* a, dans sa signification, plus d'étendue que les deux autres : on *répond* aux questions des personnes qui s'informent; aux demandes de celles qui attendent des grâces ou des services; aux interrogations des maîtres et des juges; aux arguments de ceux qui nous exercent dans les écoles; aux lettres qu'on nous écrit; et aux difficultés qu'on nous propose touchant la conduite, les affaires et les sentiments. Le mot de *réplique* a un sens plus restreint; il suppose une dispute commencée à l'occasion des diverses opinions qu'on suit, ou des différents sentiments dans lesquels on est, ou des partis et des intérêts opposés qu'on a embrassés : on *réplique* à la *réponse* d'un auteur qu'on a critiqué; aux réprimandes de ceux dont on ne veut pas recevoir de correction, et aux plaidoyers ou aux écritures de l'avocat de

la partie adverse. S'il ne *répond* pas mieux à celle-ci, il ne méritera pas de *réplique*. (Pascal.) Ils ne se contentent pas de *répliquer* avec aigreur, ils attaquent souvent avec insolence. (La Bruyère.)

Je ne *réplique* pas à ce qu'un maître ordonne. (Molière.)

HARPAGON.

Sans dot!

VALÈRE.

Ah! il n'y a pas de *réplique* à cela; on le sait bien. (Idem.)

Le mot de *repartie* a une énergie propre et particulière pour faire naître l'idée d'une apostrophe personnelle contre laquelle on se défend, soit sur le même ton, en apostrophant aussi de son côté; soit sur un ton plus honnête, en émoussant seulement les traits qu'on nous lance : on fait des *reparties* aux gens qui veulent se divertir à nos dépens, à ceux qui cherchent à nous tourner en ridicule, et aux personnes qui n'ont, dans la conversation, aucun ménagement pour nous.

Vous, mon Dieu! mêlez-vous de boire, je vous prie,
A l'auteur sur-le-champ aigrement *reparti*. (Boileau.)

A quoi qu'en reprenant on soit assujettie,
Je ne m'attendais pas à cette *repartie*,
Madame, et je vois bien par ce qu'elle a d'aigreur
Que mon sincère avis vous a blessée au cœur. (Molière.)

La *réponse* doit être claire et juste, il faut que ce soit le bon sens et la raison qui la dictent. Consulté de toutes parts, M. Le Tellier donne des *réponses* courtes, mais décisives, aussi pleines de sagesse que de dignité. (Bossuet.)

Absent, je le consulte, et ses *réponses* sages
Pour venir jusqu'à moi trouvent mille passages. (Racine.)

La *réplique* doit être forte et convaincante; il faut que la vérité y paraisse armée et fortifiée de toutes ses preuves. La *repartie* doit être vive et prompte: il faut que le sel de l'esprit y domine et la fasse briller.

Tu verras que nous donnerons le ton à toutes les conversations et qu'on admirera la vivacité de notre esprit et le bonheur de nos *reparties*. (Montesquieu.)

Il faut élever les enfants à faire toujours, autant qu'il se peut, des *réponses* précises et judicieuses; et leur faire sentir qu'il y a plus d'honneur pour eux à écouter qu'à faire des *répliques* à ceux qui ont la bonté de les instruire : mais il n'est pas toujours à propos de blâmer leurs petites repar-

Saint Thomas d'Aquin entrait dans la chambre du pape Innocent IV pendant que l'on comptait de l'argent; sur quoi ce pape lui dit : « Vous voyez que l'Eglise n'est plus dans le siècle où elle disait : Je n'ai ni or ni argent. » Le docteur Angélique *repartit :* « Il est vrai, saint père, mais elle ne peut plus dire au boiteux : *lève-toi et marche.* » (*Encycl.*, XIV, 137.)

1165. Représenter, Remontrer.

Le sens littéral de *représenter*, c'est de *présenter* de nouveau, de rendre présent, de remettre devant les yeux : celui de *remontrer*, c'est de *montrer* de nouveau, de faire bien remarquer, d'avertir avec force.

Dans l'acception présente, *représenter* signifie exposer, mettre sous les yeux de quelqu'un, avec douceur ou modestie, des motifs ou des raisons pour l'engager à changer d'opinion, de dessein, de conduite : *remontrer* signifie exposer, retracer aux yeux de quelqu'un, avec plus ou moins de force, ses devoirs et ses obligations, pour le détourner ou le ramener d'une faute, d'une erreur, de ses écarts. Vous me *représentez* ce que je semble oublier : vous me *remontrez* ce que je dois respecter. La *représentation* porte instruction, avis, conseil : la *remontrance* porte instruction, avertissement, censure ou répréhension honnête. C'est surtout à m'éclairer que votre *représentation* tend; et c'est proprement à me corriger que tend votre *remontrance*. La *remontrance* suppose un tort, une action mauvaise, un acte répréhensible; la *représentation* n'exige absolument qu'un danger, un inconvénient, un mal à craindre.

On *représente* également à ses inférieurs, à ses égaux, à ses supérieurs : on *remontre* surtout à ses inférieurs, à ses égaux aussi, même à ses supérieurs, mais avec les égards et les respects d'une humble supplication.

Suivant le précepte de l'Évangile, le chrétien *représente* en secret à ses frères leurs fautes par charité : s'ils sont opiniâtres, l'Eglise avertie les leur *remontre* avec autorité.

Vous *représentez* à votre ami le tort qu'il se fait; vous lui *remontrez* le tort qu'il fait aux autres.

Sans le droit de *représenter*, mes droits sont des chimères; et sans le droit de *remontrer*, il n'y a plus de ressources contre la violation de tous les droits.

Si l'on *représente* souvent aux hommes leurs devoirs, on sera souvent obligé de leur *remontrer* leurs fautes. Écoutons, encourageons les *représentations*, c'est le moyen d'éviter, de prévenir les *remontrances*.

L'instruction indirecte est quelquefois la *représentation* la plus efficace; et un morne silence, la *remontrance* la plus éloquente.

Mécène *représentait* sagement à Auguste qu'il devait louer et honorer ceux qui lui donnaient de bons avis, puisque ces avis tournaient à sa gloire : il lui *remontrait* fortement qu'il ne devait pas affliger et maltraiter ceux dont les avis n'auraient pas été si heureux, parce qu'il était juste de les juger sur leurs intentions et non sur leurs opinions.

Le pédant a toujours des *représentations* à faire, et fait des *remontrances* à l'enfant qui se noie.

Qui est-ce qui ne souffre pas une *représentation?* qui est-ce qui aime les *remontrances?* (R.)

Il est vrai que votre fille peut vous *représenter* que le mariage est une plus grande affaire qu'on ne peut croire; qu'il y va d'être malheureux toute sa vie. (Molière.) Il répondit à ceux qui lui *représentaient* ces dangers qu'il devait l'ordre et la protection à son peuple. (Fléchier.)

> Il me *représenta* l'honneur et la patrie,
> Tout ce peuple, ces rois à mes ordres soumis,
> Et l'empire d'Asie à la Grèce promis;
> De quel front, immolant tout l'État à ma fille,
> Roi sans gloire, j'irais vieillir dans ma famille? (Racine.)

On a eu beau lui *représenter* les inconvénients, les suites fâcheuses de cette affaire, il a persisté. (Trévoux.) C'est pour vous *représenter* combien vous êtes éloigné des sentiments de l'Eglise. (Pascal.)

Au lieu de mettre les *remontrances* à profit, on tâche de censurer ceux qui les font. (Saint-Evremont.) L'orgueil a plus de part que la bonté aux *remontrances* que nous faisons à ceux qui commettent des fautes : nous ne les reprenons pas tant pour les en corriger que pour leur persuader que nous en sommes exempts. (La Rochefoucauld.) Sourd aux *remontrances* des siens, saint Louis ne se souvient qu'il est roi que pour se souvenir qu'il est obligé de donner sa vie pour le salut de son peuple. (Massillon.) Peut-être céda-t-il par raison aux *remontrances* de la nation. (Voltaire). Ce qui montre que ces *remontrances* se faisaient et s'écoutaient sérieusement, c'est qu'elles avaient leur effet. (Bossuet.) Le Parlement voulut *remontrer*. On mit en prison un conseiller, on en exila quelques autres : le Parlement se tut. (Voltaire.) Elle le tance avec douceur et le *remontre* en ces termes. (J.-J. Rousseau.) Ce n'est jamais l'humeur et le chagrin, c'est l'amour seul qui dicte à la charité ses *remontrances*. (Massillon.) Dieu permit qu'on prît les avis de François de Paule pour des *remontrances* importunes, jusqu'à ce que l'événement eût justifié la prophétie. (Fléchier.) M. Le Tellier fut choisi pour chercher ces difficiles tempéraments de menace qui étonne et de *remontrance* qui corrige. (Idem.)

1166. Réputation, Célébrité, Renommée, Considération.

Le désir d'occuper une place dans l'opinion des hommes a donné naissance à la *réputation*, à la *célébrité* et à la *renommée*, ressorts puissants de la société, qui partent du même principe, mais dont les moyens et les effets ne sont pas totalement les mêmes.

Plusieurs moyens servent également à la *réputation* et à la *renommée*, et ne diffèrent que par les degrés; d'autres sont exclusivement propres à l'un ou à l'autre.

Une *réputation* honnête est à la portée du commun des hommes; on l'obtient par des vertus sociales et la pratique constante de ses devoirs : cette espèce de *réputation* n'est, à la vérité, ni étendue, ni brillante; mais elle est souvent la plus utile pour le bonheur.

L'esprit, les talents, le génie procurent la *célébrité* : c'est le premier pas vers la *renommée*, qui ne diffère que par plus d'étendue : mais les avantages en sont peut-être moins réels que ceux d'une bonne *réputation*.

Deux sortes d'hommes sont faits pour la *renommée*. Les premiers, qui se rendent illustres par eux-mêmes, y ont droit : les autres, qui sont les princes, y sont assujettis; ils ne peuvent échapper à la *renommée*. On remarque également, dans la multitude, celui qui est plus grand que les autres, et celui qui est placé sur un lieu plus élevé : on distingue en même temps si la supériorité de l'un et de l'autre vient de la personne ou du lieu où elle est placée. Tels sont le rapport et la différence qui se trouvent entre les grands hommes et les princes qui ne sont que princes.

Les qualités qui sont uniquement propres à la *renommée* s'annoncent avec éclat : telles sont les qualités des hommes d'État, destinés à faire la gloire et le bonheur ou le malheur des peuples, soit par les armes, soit par le gouvernement. Les grands talents, les dons du génie, procurent autant ou plus de *renommée* que les qualités de l'homme d'État, et ordinairement transmettent un nom à une postérité plus reculée.

Quelques-uns des talents qui font la *renommée* seraient inutiles et quelquefois dangereux dans la vie privée. Tel a été un héros qui, s'il fût né dans l'obscurité, n'eût été qu'un brigand, et au lieu d'un triomphe n'eût mérité qu'un supplice. Il y a eu dans tous les genres des grands hommes qui, s'ils ne

le fussent pas devenus, faute de quelques circonsances, n'auraient jamais pu être autre chose, et auraient paru incapables de tout.

La *réputation* et la *renommée* peuvent être fort différentes, et subsister ensemble.

Un homme d'État ne doit rien négliger pour sa *réputation;* mais il ne doit compter que sur la *renommée*, qui peut seule le justifier contre ceux qui attaquent sa *réputation*: il en est comptable au monde, et non pas à des particuliers intéressés, aveugles ou téméraires.

Ce n'est pas qu'on puisse mériter à la fois une grande *renommée* et une mauvaise *réputation;* mais la *renommée*, portant principalement sur des faits connus, est ordinairement mieux fondée que la *réputation*, dont les principes peuvent être équivoques. La *renommée* est assez constante et uniforme, la *réputation* ne l'est presque jamais.

Ce qui peut consoler les grands hommes, sur les injustices qu'on fait à leur *réputation*, ne doit pas la leur faire sacrifier légèrement à la *renommée*, parce qu'elles se prêtent réciproquement beaucoup d'éclat. Quand on fait le sacrifice de la *réputation* par une circonstance forcée de son état, c'est un malheur qui doit se faire sentir, et qui exige tout le courage que peut inspirer l'amour du bien public. Ce serait aimer bien généreusement l'humanité que de la servir au mépris de la *réputation* : ou ce serait trop mépriser les hommes que de ne tenir aucun compte de leurs jugements ; et dans ce cas les servirait-on ? Quand le sacrifice de la *réputation* à la *renommée* n'est pas forcé par le devoir, c'est une grande folie, parce qu'on jouit réellement plus de sa *réputation* que de sa *renommée*.

On ne jouit en effet de l'amitié, de l'estime, du respect et de la *considération*, que de la part de ceux dont on est entouré : il est donc plus avantageux que la *réputation* soit honnête, que si elle n'était qu'étendue et brillante. La *renommée* n'est, dans bien des occasions, qu'un hommage rendu aux syllabes d'un nom.

Si l'on réduisait la *célébrité* à sa valeur réelle, on lui ferait perdre bien des sectateurs. La *réputation* la plus étendue est toujours très-bornée : la *renommée* même n'est jamais universelle. A prendre les hommes numériquement, combien y en a-t-il à qui le nom d'Alexandre n'est jamais parvenu ? Ce nombre surpasse, sans aucune proportion, ceux qui savent qu'il a été le conquérant de l'Asie. Combien y avait-il d'hommes qui ignoraient l'existence de Kouli-Khan, dans le temps qu'il changeait une partie de la face de la terre? Elle a des bornes assez étroites, et la *renommée* peut toujours s'étendre sans jamais y atteindre. Quel caractère de faiblesse, que de pouvoir croître continuellement sans atteindre à un terme limité!

On se flatte du moins que l'admiration des hommes instruits doit dédommager de l'ignorance des autres. Mais le propre de la *renommée* est de compter, de multiplier les voix et non pas de les apprécier.

Cependant plusieurs ne plaignent ni travaux, ni peines, uniquement pour être connus ; ils veulent qu'on parle d'eux, qu'on en soit occupé ; ils aiment mieux être malheureux qu'ignorés. Celui dont les malheurs attirent l'attention est à demi-consolé.

Quand le désir de la *célébrité* n'est qu'un sentiment, il peut être, suivant son objet, honnête pour celui qui l'éprouve, et utile à la société. Mais si c'est une manie, elle est bientôt injuste, artificieuse et avilissante par les manœuvres qu'elle emploie : l'orgueil fait faire autant de bassesses que l'intérêt. Voilà ce qui produit tant de *réputations* usurpées et peu solides.

Rien ne rendrait plus indifférent sur la *réputation* que de voir comment elle s'établit souvent, se détruit, se varie, et quels sont les auteurs de ces révolutions.

Il arrive souvent que le public est étonné de certaines *réputations* qu'il a

faites; il en cherche la cause, et ne pouvant la découvrir parce qu'elle n'existe pas, il n'en conçoit que plus d'admiration et de respect pour le fantôme qu'il a créé. Ces *réputations* ressemblent aux fortunes qui, sans fonds réels, portent le crédit, et n'en sont que plus brillantes.

Comme le public fait des *réputations* par caprice, des particuliers en usurpent par manége, ou par une sorte d'impudence, qu'on ne doit pas même honorer du nom d'amour-propre.

On entreprend de dessein formé de se faire une *réputation*, et l'on en vient à bout. Quelque brillante que soit une telle *réputation*, il n'y a quelquefois que celui qui en est le sujet qui en soit la dupe : ceux qui l'ont créée savent à quoi s'en tenir, quoiqu'il y en ait aussi qui finissent par respecter leur propre ouvrage.

D'autres, frappés du contraste de la personne et de sa *réputation*, ne trouvant rien qui justifie l'opinion publique, n'osent manifester leur sentiment propre; ils acquiescent au préjugé par timidité, complaisance ou intérêt; de sorte qu'il n'est pas rare d'entendre quantité de gens répéter le même propos, qu'ils désavouent tous intérieurement.

Les *réputations* usurpées qui produisent le plus d'illusion ont toujours un côté ridicule qui devrait empêcher d'en être flatté. Cependant on voit quelquefois employer les mêmes manœuvres par ceux qui auraient assez de mérite pour s'en passer. Quand le mérite sert de base à la *réputation*, c'est une grande maladresse que d'y joindre l'artifice, parce qu'il nuit plus à la *réputation* méritée, qu'il ne sert à celle qu'on ambitionne. Une sorte d'indifférence sur son propre mérite est le plus sûr appui de la *réputation* ; on ne doit pas affecter d'ouvrir les yeux de ceux que la lumière éblouit. La modestie est le seul éclat qu'il soit permis d'ajouter à sa gloire.

Si les *réputations* se forment et se détruisent avec facilité, il n'est pas étonnant qu'elles varient et soient souvent contradictoires dans la même personne. Tel a une *réputation* dans un lieu, qui dans un autre en a une toute différente; il a celle qu'il mérite le moins, et on lui refuse celle à laquelle il a le plus de droit. On en voit des exemples dans tous les ordres.

Ces faux jugements ne partent pas toujours de la malignité : les hommes font beaucoup d'injustices sans méchanceté, par légèreté, précipitation, sottise, témérité, imprudence. Les décisions hasardées avec le plus de confiance font le plus d'impression. Eh ! qui sont ceux qui jouissent du droit de prononcer ? Des gens qui, à force de braver le mépris, viennent à bout de se faire respecter, et de donner le ton; qui n'ont que des opinions, et jamais de sentiments, qui en changent, les quittent et les reprennent sans le savoir ni sans s'en douter, et qui sont opiniâtres sans être constants. Voilà cependant les juges des *réputations* : voilà ceux dont on méprise le sentiment, et dont on cherche le suffrage : ceux qui procurent la *considération*, sans en avoir eux-mêmes aucune.

La *considération* est différente de la *célébrité* : la *renommée* même ne la donne pas toujours, et l'on peut en avoir sans imposer par un grand éclat.

La *considération* est un sentiment d'estime mêlé d'une sorte de respect personnel qu'un homme inspire en sa faveur. On en peut jouir également parmi ses inférieurs, ses égaux et ses supérieurs en rang et en naissance. On peut, dans un rang élevé, ou avec une naissance illustre, avec un esprit supérieur ou des talents distingués, on peut même avec de la vertu, si elle est seule et dénuée de tous les autres avantages, être sans *considération*.

On peut en avoir avec un esprit borné, ou malgré l'obscurité de la naissance ou de l'état.

La *considération* ne suit pas nécessairement le grand homme : l'homme de mérite y a toujours droit; et l'homme de mérite est celui qui, ayant toutes les qualités et tous les avantages de son état, ne les ternit par aucun endroit.

Pour donner une idée plus précise de la *considération*, on l'obtient par la réunion du mérite, de la décence, du respect pour soi-même, par le pouvoir connu d'obliger et de nuire, et par l'usage éclairé qu'on fait du premier, en s'abstenant de l'autre.

On doit conclure de l'analyse que nous venons de faire, et de la discussion dans laquelle nous sommes entrés, que la *renommée* est le prix des talents supérieurs, soutenus de grands efforts, dont l'effet s'étend sur les hommes en général, ou du moins sur une nation; que la *réputation* a moins d'étendue que la *renommée*, et quelquefois d'autres principes; que la *réputation* usurpée n'est jamais sûre; que la plus honnête est toujours la plus utile, et que chacun peut aspirer à la *considération* de son état. (Duclos, *Consid. sur les mœurs de ce siècle*, chap. v, édit. de 1764.)

1167. Réserve, Modestie, Décence, Retenue, Pudeur.

La *réserve* évite de s'avancer; la *modestie* ne cherche pas à se montrer; la *retenue* ne se laisse voir qu'à demi; la *décence* rougirait de paraître dans un état peu convenable; la *pudeur* rougit même en se cachant.

La *modestie* craint qu'on ne la remarque; la *réserve* craint qu'on ne l'approche; la *retenue* craint de se livrer; la *décence* craint de s'exposer trop à découvert; la *pudeur* craint de rougir, et rougit de cette seule crainte : c'est elle qui

Rougit de plaire, et plaît en rougissant.
(Delille, *Les Jardins.*)

Le sentiment de honte qui domine dans la *pudeur* est irréfléchi, involontaire; c'est un don de la nature : le sentiment de convenance qui domine dans la *décence* tient au respect que l'on a pour soi-même et pour les autres; c'est le fruit de l'éducation : la *retenue* est le résultat de la réflexion, qui apprend à réprimer ses mouvements, et de la modération, qui en donne les moyens : la *modestie* est la défiance de soi-même; elle tient au caractère : la *réserve* est le manque de confiance dans les autres; elle est quelquefois commandée par les circonstances.

La *décence* est soigneuse; la *réserve* circonspecte; la *retenue* modérée; la *modestie* timide; la *pudeur* craintive.

Une sorte de fierté peut accompagner la *réserve* et se faire remarquer dans la *retenue* : la *modestie* peut être noble; la *décence* impose; la *pudeur* semble toujours demander grâce.

La *modestie* est une vertu qui commande aux femmes la *décence*; la *réserve* et la *retenue* sont des qualités; la *pudeur* est un charme.

La *modestie* sert à ceux qui nous approchent, elle met leur amour-propre à l'aise. « C'est par amour-propre, a-t-on dit, que l'on aime tant les gens *modestes*. » La *décence* est utile à la société en général : « Elle est la *pudeur* du vice lorsqu'elle n'est pas la *modestie* de la vertu. » La *réserve* et la *retenue* sont avantageuses à ceux qui les possèdent. « La *réserve*, a-t-on dit, est l'armure des femmes; on n'en peut retrancher une pièce que la partie qu'elle était destinée à couvrir ne reçoive quelque blessure. » La *pudeur* ne sert à personne et charme tout le monde; elle donne souvent à ceux qui la sentent un embarras pénible.

La *décence* est pour un homme un devoir de société; il n'a à le remplir qu'à l'égard des autres : la *réserve* est souvent pour lui un devoir de situation : la *modestie* est un mérite dont les autres lui savent gré : la *retenue*, une condition nécessaire pour ne pas s'attirer leur animadversion : la *pudeur*, un mouvement qui lui fait craindre de rougir devant quelqu'un d'une action ou d'un sentiment qui a quelque chose de bas ou de mauvais.

Dans une femme, la *modestie* est un devoir personnel qui a sa source dans

Il semblerait qu'on peut être en trois endroits à la fois; car il arrive que des gens qui ont leur *résidence* naturelle dans la province, auront un *domicile* dans la capitale, et feront leur *demeure* habituelle à la cour. Il y a plus, avec vingt procès dans vingt juridictions différentes, on aura vingt *domiciles* différents tout à la fois : c'est ce qu'on appelle *domiciles* d'élection.

Résidence se dit principalement à l'égard des personnes qui exercent un office ou un ministère public. *Domicile* est un mot de pratique; le *domicile* s'acquiert par tant de temps de *demeure*, et il donne la qualité d'habitant et de citoyen. La *demeure* se considère sous toutes sortes de rapports physiques ou civils, etc.; on dit une *demeure agréable* ou *triste* : les huissiers doivent marquer dans leurs exploits le lieu de leur *demeure*, etc. (R.)

1169. Respect, Égards, Considération, Déférence.

Termes qui désignent en général l'attention et la retenue dont on doit user dans les procédés à l'égard de quelqu'un.

On a du *respect* pour l'autorité, des *égards* pour la faiblesse, de la *considération* pour la naissance, de la *déférence* pour un avis. On doit du *respect* à soi-même, des *égards* à ses égaux, de la *considération* à ses supérieurs, de la *déférence* à ses amis. Le malheur mérite du *respect*; le repentir, des *égards*; les grandes places, de la *considération*; les prières, de la *déférence*.

On dit : j'ai du *respect*, des *égards*, de la *déférence* pour M. un tel : et on dit passivement, M. un tel a beaucoup de *considération* pour moi. (*Encycl.*, IV, 43.)

1170. Respirer, Soupirer après.

On dit *respirer la chose* et *soupirer pour une chose*. Ces mots désignent figurément le désir, l'ardeur, la passion dont le cœur est si plein qu'il semble l'exhaler, ou par une *respiration* forte, ou par des *soupirs* répétés. Cette explication seule donne la différence des deux expressions. La *respiration* forte marque la force du désir, et le *soupir* exprime la peine du cœur. La même passion, dans son impatience, ne *respire* qu'après l'objet après lequel elle *soupire* dans son affliction. *Respirer* annonce un désir plus ardent et plus énergique; et *soupirer*, un désir plus tendre et plus touchant.

La colère, la vengeance, la férocité ne *respirent* que la destruction et le crime; elles ne *soupirent* pas ces passions fougueuses. Des passions douces et timides *soupirent* pour leur objet plutôt qu'elles ne le *respirent*, jusqu'à ce qu'exaltées par une vive effervescence, elles sortent, pour ainsi dire, de leur caractère.

Vous qui aimez la guerre, vous *respirez* donc le malheur et le sang de vos semblables, de vos amis, de vos frères. Ah! vous *soupirerez* bientôt pour la paix, quand les coups sensibles auront amorti, dans votre cœur, cette ambition de gloire ou plutôt de sang, qui vous aveugle et vous emporte.

Le loup affamé ne *respire* qu'après la proie : la biche altérée ne *soupire* qu'après les eaux de la fontaine. Les passions prennent le caractère du sujet passionné.

Un courage mâle *respire* la liberté, il brise vos chaînes ou vous brise contre elles. Une âme douce et timide *soupire* pour la liberté; elle montre ses chaînes pour attendrir un libérateur.

Il est donc vrai qu'un roi qui ne *respire* que le bonheur de ses sujets est quelquefois réduit à *soupirer* longtemps en vain pour leur soulagement.

Une bonne mère, entourée de ses enfants, ne *respire* que leur félicité : c'est là toutes ses pensées, tous ses soins, toutes ses jouissances; elle vit pour eux et en eux. Une mère tendre, éloignée de son fils bien-aimé, ne *soupire* que pour son retour : sa joie est loin d'elle; elle n'a que des vœux pour le rappeler, et ils sont étouffés par ses soupirs.

Soupirer marque aussi l'intérêt tendre et la sensibilité touchante. Mais quelle énergie que celle de l'expression (une des plus belles de nos expressions figurées), *respirer le carnage, respirer la joie!* Ce que nous *respirons*, c'est ce qui nous anime, c'est ce que nous attirons et répandons sans cesse, c'est ce qui meut toutes nos facultés, c'est notre vie.

Convenons que *respirer après* une chose n'a pas la même force, et se rapproche davantage de *soupirer après*. Cependant, avec moins d'énergie, cette locution a le même caractère distinctif. *Respirer après* marque un désir plus vif, plus impatient, plus empressé; et *soupirer après* marque un désir ou un regret plus inquiet, plus triste, plus affectueux.

Le malade, dont le courage renaît avec les forces, ne *respire* qu'*après* la santé : un malade, trop débile encore et abattu, ne fait que *soupirer après* elle.

Il me reste à observer que *respirer après* n'exprime proprement que le désir d'un bien qu'on voudrait posséder : tandis que *soupirer après* exprime fréquemment le regret d'un bien qu'on a eu le malheur de perdre.

Vous *respirez après* votre ami vivant : cet ami mort, vous *soupirez* en vain *après* lui. (R.)

1171. Ressemblance, Conformité, Similitude.

Termes qui désignent l'existence des mêmes qualités dans plusieurs sujets différents; mais *ressemblance* se dit des sujets intellectuels et des sujets corporels; au lieu que *conformité* ne s'applique qu'aux objets intellectuels, et même plus souvent aux puissances qu'aux actes.

Il semble qu'il ne faille que la présence d'une seule et même qualité dans deux sujets, pour faire de la *ressemblance*, au lieu qu'il faut la présence de plusieurs qualités pour faire *conformité*; ainsi *ressemblance* peut s'employer presque partout où l'on peut se servir de *conformité*, mais il n'est pas de même de celui-ci. (*Encycl.*, III, 859.)

Plus il y a de *ressemblance* entre deux objets, plus ils approchent de la *conformité* : ainsi la *conformité* est une *ressemblance* parfaite.

La *ressemblance* est donc susceptible de plus et de moins; et ce mot peut en conséquence servir de complément à tous ceux qui expriment la quantité : peu ou beaucoup de *ressemblance*, assez ou trop de *ressemblance*, plus ou moins ou autant de *ressemblance*. Mais la *conformité* étant une *ressemblance* parfaite, ce mot se construit moins souvent de la même manière. Si l'on veut marquer qu'il manque peu de traits ou qu'il ne manque aucun trait à la plénitude de la *conformité*, on l'indique plutôt par quelque adjectif d'une signification ampliative : une grande ou très-grande *conformité*, une parfaite ou une entière *conformité*.

Quelques traits de *ressemblance* entre la doctrine de l'Église catholique et celle des hérétiques des premiers siècles autorisèrent les païens à condamner absolument le christianisme : leurs préventions les empêchaient de remarquer le défaut de *conformité* des unes avec les autres, et l'exacte *conformité* de la doctrine évangélique. (B.)

La *ressemblance* n'est que l'apparence de la *similitude*; *ressembler*, c'est *sembler* pareil. Vous étiez toujours revêtu de la *ressemblance* des justes, et cependant votre cœur n'était pas droit devant le Seigneur. (Massillon.) Il n'y a point de vice qui n'ait une fausse *ressemblance* avec la vertu. (La Bruyère.) C'est parce que la *ressemblance* n'a que l'air de la *conformité* que l'*Encyclopédie* et Beauzée disent qu'elle suppose une moins parfaite *conformité*. C'est encore par la même raison que *ressemblance* ne se dit pas comme *conformité* des goûts et des sentiments qui, étant plutôt intérieurs, veulent être réellement semblables.

Conformité ne se distingue de *similitude* que par l'emploi différent qu'on fait de ces deux mots. La *similitude* se dit plutôt des choses matérielles,

extérieures, *conformité* des choses morales ou intellectuelles. L'horreur et la pitié sont moins des passions de l'âme que des affections naturelles qui dépendent de la sensibilité du corps et de la *similitude* de la conformation. (Buffon.) On dit une *conformité* de doctrines (Bossuet), d'intérêts (Racine), de goûts, de principes, de sentiments (Académie). (V. F.)

1172. Ressemblant, Semblable.

Deux objets *ressemblants* ont la même apparence, la même forme, la même figure, les mêmes rapports sensibles : deux objets *semblables* sont seulement propres à être comparés, dignes d'être assimilés, faits pour aller ensemble ou de pair, à cause des rapports communs qu'ils ont également. Un portrait est en lui-même *ressemblant;* et quand vous comparez deux choses ensemble, vous les trouvez *semblables*.

Nous appliquons le mot *ressemblant* à des objets qui semblent faits sur le même modèle, jetés dans le même moule, formés sur le même dessin, copiés l'un sur l'autre, tandis qu'il suffit de certaines apparences, de quelques traits marqués, de divers rapports sensibles, pour que cette sorte de conformité imparfaite rende des objets *semblables* ou comparables. Ainsi un portrait est *ressemblant*, qui rend bien la figure : deux jumeaux sont *ressemblants*, dont on reconnaît l'un quand on connaît l'autre : deux étoffes sont si *ressemblantes*, que l'on prendrait l'une pour l'autre. Mais un homme, quoique *semblable* à un autre, ne lui est pas toujours *ressemblant* : Achille n'est pas *ressemblant* à un lion, quoiqu'on dise qu'il lui est *semblable;* nos *semblables* non-seulement ne nous sont pas toujours *ressemblants*, mais il y a de très-grandes différences entre eux et nous.

Le mot *ressemblant* désigne plutôt une *ressemblance* physique, de figure, de forme, d'ordonnance, d'ensemble qui frappe les yeux de la même manière; au lieu que *semblable* sert également à désigner des rapports métaphysiques, moraux, géométriques, l'espèce, le nombre, la qualité, la valeur, la propriété uniforme ou commune de tout genre. Les malheureux ont des *semblables*, et non des gens *ressemblants* : des figures géométriques ont des propriétés non *ressemblantes*, mais *semblables*, etc. Il faut pourtant dire que ces choses se *ressemblent*, ou qu'elles ont plus ou moins de *ressemblance;* ce qui induit naturellement à de fausses applications de l'adjectif *ressemblant*. (R.)

Ressemblant est un participe, *semblable* est un adjectif : le premier indique un accident, le second un état.

Dans son article, Beauzée a raison de dire que deux objets *ressemblants* ont la même forme. Mais il définit mal deux choses *semblables* : deux choses *semblables* ont quelque chose en elles d'identique, sont pareilles en un point.

Ce qui fait deux choses *ressemblantes*, c'est une certaine analogie extérieure de l'ensemble; ce qui fait deux choses *semblables*, c'est une exacte conformité en un ou plusieurs points. *Ressemblant* est plus étendu et plus vague; *semblable*, plus restreint, a plus d'exactitude et de rigueur : il s'emploie en mathématiques, et en parlant des choses morales ou intellectuelles.

Les hommes sont tous *semblables;* ils sont mortels, sujets à l'erreur, exposés à toutes sortes d'accidents : leur nature est la même exactement. En ce point, il n'y a entre eux aucune différence. Ils ne sont pas *ressemblants*, parce qu'ils n'ont pas le même extérieur. Un fils est *ressemblant* à son père qui a les mêmes traits; *semblable* à son père, il aurait les mêmes vertus ou les mêmes défauts. On dira de deux animaux de même espèce qu'ils sont *semblables*. Ces derniers animaux, sans être de la même espèce, sont les plus *ressemblants* et les plus voisins de tous les animaux des parties méridionales des deux continents. (Buffon.) Achille n'est pas *ressemblant* à un lion, parce qu'il n'a pas la même forme, il lui est *semblable* parce qu'il a le même courage. Un portrait est *ressemblant*, il n'est pas *semblable* à son modèle; il ne fait que

rendre la figure du modèle; il ne saurait être de même nature. (V. F.)

1173. Rétablir, Restaurer, Réparer.

Ces verbes expriment l'idée commune de refaire, renouveler, mettre de nouveau en état.

Rétablir signifie proprement mettre de nouveau sur pied, remettre une chose en *état*, en bon état, dans son premier état : *restaurer*, remettre à neuf, restituer une chose dans son intégrité, dans sa force, dans son éclat : *réparer*, raccommoder, redonner à une chose sa forme, sa première apparence, son ancien aspect.

Le travail de *rétablir* est relativement plus grand que celui de *restaurer*; et le travail de *restaurer*, plus grand que celui de *réparer*. On *rétablit* ce qui est renversé, ruiné, détruit : on *restaure* ce qui est dégradé, défiguré, déchu; on *répare* ce qui est gâté, endommagé, détérioré.

On *rétablit* un édifice ruiné; on *rétablit* des fortifications détruites; on *rétablit* un article oublié dans un compte. On *restaure* un bâtiment qui dépérit; on *restaure* de vieux tableaux; on *restaure* une statue mutilée. On *répare* une maison négligée; on *répare* une brèche faite à un mur; on *répare* ces ouvrages de l'art qu'on repolit. Ainsi, par le *rétablissement*, ces choses sont remises sur pied et en état : par la *restauration*, elles sont remises comme à neuf et dans leur intégrité : par la *réparation*, elle sont remises comme elles étaient dans les parties qui avaient souffert de l'altération.

Nous disons *rétablir*, *restaurer*, *réparer* ses forces. On *rétablit* ses forces qu'on avait perdues, en les recouvrant avec le temps : on *restaure* ses forces qui étaient fort affaiblies, en les ranimant par un moyen efficace : on *répare* ses forces diminuées, en les reprenant petit à petit.

Au figuré, on dit *rétablir* une loi qui avait été abolie, un usage qui avait été abandonné ou interrompu, un droit qui avait été supprimé, un citoyen qui avait été dépouillé de son état, en un mot, ce qui avait perdu son existence, son influence, son action. On dit *restaurer* une province épuisée, un commerce languissant, les lettres tombées en décadence, les mœurs déchues de leur pureté, tout ce qui, susceptible de variation, a beaucoup perdu de sa force, de sa vigueur, de son activité, de son éclat. On dit *réparer* ses fautes, les torts qu'on a faits, les dommages qu'on a causés, les préjudices qu'on a portés, tout ce qui a donné atteinte à l'état naturel des choses, à leur perfection, à l'ordre établi.

Il ne faut qu'une sottise pour perdre sa réputation; et il est fort douteux qu'on la *rétablisse*, quoi qu'on fasse pour y parvenir. Il n'est si difficile de *restaurer* un peuple, que parce qu'il est très-difficile de réunir ces trois choses: savoir, pouvoir et vouloir. Il n'est guère de maux qu'il ne soit possible de *réparer*, si l'on veut sincèrement en trouver le remède et l'employer. (R.)

1174. Retenue, Modestie.

L'avantage de ces deux qualités se borne au sujet qui les possède: elles contribuent à sa perfection, et ne sont pour les autres qu'un objet de spéculation qui mérite leur applaudissement, mais qui nuit quelquefois à leur satisfaction.

On est *retenu* dans ses paroles et dans ses actions : le trop de liberté qu'on s'y donne est le défaut contraire; quand il est poussé à l'excès, et qu'on n'a nulle *retenue*, il devient impudence. On est *modeste* dans ses désirs, dans ses airs, dans ses postures et dans son habillement, ce qui fait trois genres de *modestie*, par rapport au cœur, à l'esprit et au corps : les vices opposés ne sont pas tous exprimés par le mot d'immodestie, qui ne désigne que celui qui regarde le corps, provenant de l'indécence des postures et des habits. La vanité est, par l'essor et la hauteur des airs qu'on se donne mal à propos, le

vice opposé au genre de *modestie* qui concerne l'esprit. Celui qui est contraire à la *modestie* du cœur est une ambition démesurée, qui fait désirer au delà de ce qui convient et de ce qu'on peut obtenir.

La *retenue* est bonne partout ; mais elle est absolument nécessaire en public et avec les grands : quelque liberté qu'ils semblent accorder, on en est la dupe quand on s'y livre trop; car ils se réservent toujours un certain droit de respect, dont ils imputent le manquement comme un crime irrémissible. La *modestie* est un ornement pour les personnes qui peuvent prétendre aux plus hauts rangs, pour celles qui ont un mérite connu et distingué, et pour celles à qui leur mérite permet tout sans conséquence ; mais elle est pour toutes les autres personnes une vertu indispensable et d'état, sans laquelle elles ne sauraient paraître décemment, ni éviter le ridicule. (G.)—(V. Réserve, Modestie, etc.)

1175. Rétif, Rebours, Revêche, Récalcitrant.

Rétif, restif, qui *résiste, reste* à la même place, refuse d'avancer. Cette épithète s'applique proprement aux chevaux et aux autres animaux qui servent de monture ou qui sont employés à tirer.

Rebours, qui est à contre-sens, qui prend le contre-pied, qui est *rebroussé* ou relevé en sens contraire. Les ouvriers appellent bois *rebours* celui qui a des nœuds ou de longues fibres croisées, ce qui le rend très-difficile à travailler.

Revêche, qui est âpre, rude, rebutant. On dit des vins, des fruits acerbes, âpres, qu'ils grattent, qu'ils sont *revêches.*

Récalcitrant, qui regimbe, rue, se débat : *recalcitrare,* remuer les talons, jeter les pieds, donner des coups de pied.

Le *rétif* refuse d'obéir ou de céder même à l'aiguillon : il se roidit et se cabre. Le *rebours,* hérissé contre vous, ne donne aucune prise : qui s'y frotte s'y pique. Le *revêche* vous rebute et vous repousse : si vous le pressez, il se révolte ou se soulève. Le *récalcitrant* se débat et se défend : ce n'est pas lui qui ne *mord ni ne rue.*

Le *rétif* est fantasque, indocile, têtu. Le *rebours* est farouche, morose, intraitable. Le *revêche* est aigre, difficile, entier. Le *récalcitrant* est volontaire, colère, indisciplinable.

L'enfant gâté, accoutumé à faire sa fantaisie, est *rétif.* L'homme bourru, accoutumé à se livrer à son humeur, sans contrariété, sera *rebours.* Une personne haute, accoutumée à l'empire et aux déférences, pourra bien être *revêche.* Un jeune homme ardent, accoutumé à l'indiscipline et à l'impunité, se trouvera *récalcitrant.*

Rétif est du bon style : Boileau dit que pour lui Phébus est sourd et Pégase *rétif*; et qu'un jeune homme est *rétif* à la censure, et fou dans ses plaisirs.

Rebours est un mot très-négligé et abandonné à la conversation familière, quoique très-expressif. Louis XIII reprochait à des magistrats d'être *rebours.* Amyot, *Vie d'Agis,* dit qu'Épitadéus, homme *rebours,* fier et superbe de nature, mit en avant (contre la loi de Lycurgue), en haine de son fils, qu'il fut loisible à chacun de donner son héritage à qui l'on voudrait.

Revêche n'est point déplacé dans le style modéré. Boileau (*Satire contre les femmes*) fait le portrait de la *revêche* bizarre. Vaugelas dit qu'Alexandre s'était défié de Callisthène comme d'un esprit *revêche.*

Récalcitrant n'est bon que pour le discours familier et plaisant. M. Tout-à-Bas n'a pas mauvaise grâce à dire au père du *Joueur :*

> ..... Puisqu'aujourd'hui votre humeur pétulante
> Vous rend l'âme aux leçons un peu *récalcitrante,*
> Je reviendrai demain. (R.)

1176. Rêve, Rêverie.

La *rêverie* est un genre de *rêve;* et ce genre est celui des *rêves* qui obsèdent

l'esprit et qui n'en sont que plus dépourvus de raison. Les *rêves* extravagants et continuels du délire sont des *rêveries*.

Le *rêve* est d'un homme *rêvant*: la *rêverie* est d'un *rêveur*.

La *rêverie* est le résultat ou la suite du *rêve*. Le *rêve* est l'imagination qu'on a : la *rêverie* est le *rêve* dont on se repaît.

Le *rêve* vous a fait voir un objet comme présent : la *rêverie* vous ferait croire qu'il est réel.

Un bon esprit fait quelquefois des *rêves* comme un autre ; mais, au rebours d'un esprit faible, il ne les prend que pour des *rêveries*.

Les gens qui font beaucoup de *rêves* sont fort sujets à débiter des *rêveries*.

On est distrait par des *rêves*. A force de *rêveries*, on devient fou.

Il faut bien des *rêves* avant de découvrir une vérité. Combien de *rêveries* on vous débite avant de dire une chose sensée !

Quand on n'a rien à faire, on fait des *rêves*. Le public est comme les gens oisifs, il lui faut toujours quelque *rêverie* pour l'occuper et l'amuser, des nombres à deviner, des influences à croire, toujours de la magie.

Que deviendraient les malheureux sans les *rêves* qui endorment quelquefois leur douleur ? Peut-être n'ont-ils jamais rien goûté de si doux que quelques douces *rêveries*. Ils sont bien moins redevables aux promesses de l'espérance, qui les font sourire à l'avenir, qu'au charme de ces illusions qui les font jouir du présent.

On répète tous les jours que les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre sont des *rêves d'un homme de bien* ; si l'on veut dire des *rêveries*, j'en suis fâché pour ceux qui parlent ainsi. Ce bon abbé a beaucoup de projets excellents.

La *rêverie* est une situation de l'âme qui s'abandonne doucement, et se livre enfin tout entière à ses pensées, à ses imaginations, à ses réflexions. Mais il s'agit ici de l'acte et non de l'état, d'une *rêverie*, synonyme d'un *rêve*. (R.)

1177. Rêve, Songe.

Je n'ai trouvé aucune raison de dire que le mot *rêve* a, par lui-même, quelque rapport au sommeil. Ainsi *rêver* signifie proprement s'imaginer toutes sortes de choses, vaguer d'un objet à l'autre, sans aucune suite, rouler dans son esprit toutes sortes de pensées décousues et disparates.

Le *songe* est une chose propre au sommeil. Aussi voyons-nous, dans les remarques de Vaugelas, que des gens délicats ne pouvaient se résoudre à dire *songer* pour *penser* ou *rêver* à une chosse, attendu que ce mot avait un sens particulier.

Ainsi, dans le sens propre, l'homme éveillé fait des *rêves* : on ne dira pas qu'il fait des *songes*. Les *rêves* du délire ne s'appellent pas des *songes*. Nous disons des *rêves* plutôt que des *songes* politiques. Les chimères, les imaginations, les idées fantasques d'un visionnaire, ressemblent assez à des *songes*, mais elles ne sont que des *rêves*. Le *rêve* n'est donc pas proprement un *songe* fait en dormant, comme le disent les vocabulistes, et comme si l'on faisait autrement des *songes* qu'en dormant. Le *songe* n'est que du sommeil : le *rêve* est de la veille comme du sommeil.

Dans l'état de veille, l'abstraction de l'esprit, une passion concentrée, des contemplations extatiques, nous bercent de *rêves* : possédés par nos pensées, nous ne voyons plus, nous n'entendons plus ; c'est un demi-sommeil. Dans l'état de sommeil, l'ébranlement des nerfs, le désordre des humeurs, l'agitation du sang ou celle de l'âme, provoquent des *songes* : l'imagination réveillée, nous voyons en elle, nous entendons ; c'est une demi-veille.

Rien ne ressemble plus aux *songes* de la nuit que les *rêves* du jour ; c'est toujours le travail d'une imagination déréglée. Les *rêves* du jour ont souvent engendré les *songes* de la nuit ; et les *songes* de la nuit produisent souvent

encore les *rêves* du jour. Les soupçons du jaloux, par exemple, seront des *rêves*; et des *songes* seront des visions.

Ces visionnaires, si communs dans l'Orient, qui voient dans leurs extases tout ce qu'ils s'imaginent, sont d'autant plus persuadés de la réalité des objets de leurs visions, qu'ils ont fait leurs *rêves* les yeux ouverts, et qu'ils ne peuvent les confondre avec des *songes*.

Mais enfin les *rêves* faits en dormant ne diffèrent-ils pas des *songes?* Ils en diffèrent en ce que les *rêves*, plus vagues, plus étranges, plus incohérents, plus désordonnés, n'ont aucune apparence de raison, et ne laissent guère de trace, parce qu'ils n'ont guère de suite, tandis que les *songes*, plus frappés, plus sentis, plus liés, plus séduisants, semblent avoir une apparence de raison, et laissent dans le cerveau des traces plus profondes. Avec le sommeil, le *rêve* passe: le *songe* reste après le sommeil. Vous direz un mot de vos *rêves*, trop décousus et trop extravagants pour être retenus: vous racontez vos *songes*, assez présents et assez remarquables pour être rapportés. Il semble que le *songe* soit plutôt d'un esprit préoccupé, et le *rêve*, d'une imagination exaltée.

Macrobe (*Songe de Scipion*, liv. I) distingue plusieurs espèces de *songes*. L'une, produite par les affections présentes du corps et de l'âme, ne signifie rien, et le réveil la dissipe; c'est le *rêve*. Une autre, produite par une cause surnaturelle, est douée d'une vertu prophétique; et ces *songes* restent gravés dans la mémoire comme des avis faits pour être expliqués par la divination: ce serait le *songe* proprement dit. Selon cette doctrine, commune à tous les peuples anciens, le *rêve* ne présente que de vains fantômes, et le *songe* révèle des mystères. Cette différence n'existe sans doute pas dans les choses, mais elle aide à discerner celle des termes.

Il y a eu des *songes* prophétiques; la preuve en est dans l'histoire de *Joseph*, et autres récits de l'Écriture. Il y a des *songes* qui s'accomplissent, tels que celui d'Alexandre à l'égard de Cassandre, celui de la Syracusaine Himère sur l'élévation de Denys le Tyran, celui de Calpurnie sur la mort de César. Mais on ne dira pas que les *rêves* prédisent ou s'accomplissent; ils ne sont jamais que de fausses visions, des imaginations folles, des idées creuses.

Le *songe* est donc plus spécieux et plus imposant que le *rêve*. Aussi un *songe* formera-t-il le nœud d'une tragédie; et le *rêve* fournit à peine à la comédie un incident: il est bizarre et extravagant.

Dans un sens figuré, nous disons d'une chose ridicule ou invraisemblable que c'est un *rêve*, une fable, une chimère: nous disons d'une chose fugitive, vaine, illusoire, d'une chose qui n'a ni solidité ni durée, quoique réelle, que c'est un *songe*. Nos projets sont des *rêves*, et la vie est un *songe*. Tout s'accorde à mettre les *rêves* fort au-dessous des *songes*. (R.)

1178. Revenir, Retourner.

On *revient* au lieu d'où l'on était parti. On *retourne* où l'on était allé.

On *revient* dans sa patrie. On *retourne* dans son exil.

On dit aussi *revenir* à la vertu, *retourner* au crime. (G.)

Il semble inutile aujourd'hui de distinguer entre eux ces deux mots. Mais ils ont été quelquefois confondus au XVIIe siècle et par les meilleurs auteurs. Molière et Racine ont eu tort d'employer *retourner* au lieu de *revenir* dans les vers suivants:

> Le soleil baisse fort, et je suis étonné
> Que mon valet encor ne soit point *retourné*. (MOLIÈRE.)
> Obéissons plutôt à la juste rigueur
> D'Amurat qui s'approche et *retourne* vainqueur. (RACINE.) (V.F.)

1179. Réussite, Succès, Issue.

Réussite et *réussir* viennent de l'ancien verbe *ussir*, comme *issue*, suivant la

remarque de La Bruyère, d'*issir*, sortir, en italien *uscir*; *exire* en latin. *Succéder* signifie littéralement *venir après* : le *succès* est ce qui s'ensuit, l'événement, un *cas* qui arrive. Il faut prendre ici le mot *issue* au figuré. *Issue*, comme l'italien *uscita*, marque proprement la *sortie*; et *réussite*, comme l'italien *riuscita*, l'*issue* d'une affaire, celle qui répond à vos vues, qui aboutit à vos fins.

1° La *réussite* est le *succès* final et une *issue* prospère. Il y a divers *succès*, divers événements *successifs*, jusqu'à la *réussite* qui est le dernier événement et le *succès décisif*. Il y a de bonnes et de mauvaises *issues*, comme de bons et mauvais *succès*; mais la *réussite* est heureuse, selon la valeur propre du mot, c'est un *succès réel*, le vrai *succès*. *Issue* ne désigne en aucune manière la nature du dénoûment : *réussite* la désigne par lui-même, et tant qu'une modification forcée et contraire à l'esprit de la chose n'en altère pas l'idée propre : *succès*, dans un sens absolu, désigne aussi quelquefois bonne *issue*, mais précairement, et non par sa propre vertu, comme le fait *réussite*.

2° L'*issue* est la fin propre de la chose : l'entreprise a une *issue*; mais la personne n'en a pas. Le *succès* est ou le moyen ou la fin des personnes et de leurs actions : les personnes, leurs efforts, leurs entreprises, ont également du *succès*, des *succès*, un bon ou un mauvais *succès*. La *réussite* est la fin des choses et le but des personnes : l'objet de la personne est la *réussite* de l'affaire.

3° L'*issue* est le terme relatif et opposé à l'entrée ou le commencement; la voie est la communication d'un terme à l'autre. Le *succès* roule sur les oppositions et les résistances à vaincre jusqu'à la fin ; et un *succès* est contraire à un autre. La *réussite* est un résultat du travail ; elle est naturellement opposée à la disgrâce d'échouer.

On ne s'engage pas dans une affaire sans en prévoir l'*issue*. Il n'y a point proprement de *succès* là où il n'y a point d'obstacles à surmonter : entouré d'obstacles, soyez encore content si vous avez des *succès* mêlés. On travaille de toutes ses forces pour la *réussite* et à la *réussite*; mais la fortune se mêle de tout.

L'homme borné ne voit d'*issue* à rien ; il craint la fin, n'entreprend pas. Le pusillanime voit toujours devant lui des montagnes ou des abîmes; il désespère du *succès*, il recule. Le présompteux ne veut pas voir à ses pieds; il ne doutait pas de la *réussite*, il a échoué.

On n'a pas bonne *issue* d'une entreprise téméraire. Avec les mêmes moyens, on aura des *succès* différents. La conduite est une chose, et la *réussite* une autre.

4° *Réussite* est un terme simple et modeste : il se dit à l'égard des affaires, des entreprises, des événements et des *succès* communs, ordinaires, qui n'ont rien d'éclatant ou de bien remarquable : un essai de culture, le projet de raccommoder deux amis, un ouvrage sans prétention, auront de la *réussite*, beaucoup, peu de *réussite* : par l'usage, la *réussite* est seulement ou bonne, heureuse, ou malheureuse, mauvaise. Mais on dit de grands, de brillants *succès*, des *succès* éclatants, glorieux ; il est vrai aussi qu'on a des *succès* petits, légers, vains, vulgaires, communs ; ainsi ce mot, susceptible de toute sorte de modifications, s'applique à toute sorte d'objets et de choses. *Issue*, au figuré, sied bien dans le style noble; mais il ne désigne que le *succès* bon ou mauvais ; et il s'emploie à l'égard des affaires, des entreprises difficiles, compliquées, embarrassées, périlleuses, dont il est au moins très-malaisé de sortir, de se retirer, de sortir avec *succès*, de se retirer avec honneur.

César semblait être assuré de la *réussite* dans les entreprises de sa vie privée, comme s'il était né pour être le plus heureux des particuliers. Dans sa vie publique, les merveilleux *succès* de tout genre qu'il ambitionna, il les eut en maître de la fortune et du monde. Mais quelle fut enfin l'*issue* de tous ses projets ? Il mourut en tyran.

Bouhours observe qu'on ne dirait point que la conjuration des Espagnols contre la république de Venise eut une mauvaise *réussite* : en effet, elle eut un mauvais *succès*. On sait quelle en fut l'*issue* pour les conjurés mus par une puissance étrangère.

Le même grammairien assure que *réussite*, mot assez nouveau de son temps, ne se disait que des ouvrages d'esprit, et qu'il aurait été mal appliqué à des ouvrages graves comme la tragédie : il aurait plutôt dit, à l'exemple d'un autre maître de langue, qu'*Andromaque* avait eu un fort grand *succès*, et que les *Plaideurs* avaient une bonne *réussite*. Mais l'usage de ce dernier mot s'est étendu ; et nous ne restreignons pas de même celui de *succès*. Une comédie a, comme une tragédie, un grand *succès*, un *succès* brillant ; ainsi de toute sorte d'ouvrages. Il y a aussi de petits *succès*, et les affaires ordinaires ont une *réussite*. Ce qui gâte presque toutes les *affaires*, dit Montesquieu, c'est ordinairement ceux qui les entreprennent ; outre la *réussite principale*, ils cherchent encore de certains petits *succès* particuliers qui flattent leur amour-propre et les rendent contents d'eux. (R.)

1180. Richesse, Opulence, Abondance.

La *richesse* est l'*abondance* des biens; l'*opulence* est la réunion des jouissances que la *richesse* peut procurer. L'*abondance* n'est *richesse* que par les avantages qu'on en tire : la *richesse* ne devient *opulence* que lorsqu'on se donne les jouissances qu'elle peut fournir.

L'*abondance* des mines n'est pas une *richesse* pour un pays sans industrie et sans commerce. Un avare a de la *richesse* et point d'*opulence*.

L'*abondance* ne désigne que le nombre des moyens de jouissance, que l'on ait ou non la faculté d'en jouir : la *richesse* indique positivement que l'on a la faculté d'en jouir : l'*opulence* indique l'exercice de cette faculté.

L'*abondance* peut être nuisible ; la *richesse* inutile, l'*opulence* est toujours agréable.

L'*abondance* ne se dit que des choses ; la *richesse* des choses et des personnes : les hommes seuls savent jouir de l'*opulence*. Ainsi, un pays *abondant* est celui où la terre produit en *abondance* les choses nécessaires à la vie : la *richesse* d'un pays peut s'entendre également de la fertilité du sol et de la *richesse* des habitants : un pays *opulent* est celui où les hommes jouissent de toutes les ressources et de toutes les commodités de la *richesse*.

De même qu'on peut vivre dans la *richesse* sans jouir de rien, on peut, chez autrui, vivre dans l'*abondance* sans rien posséder ; la possession et la jouissance sont deux conditions nécessaires de l'*opulence*. (F. G.)

1181. Ridicule, Risible.

Ridicule, qui doit exciter la risée, qui l'excite : *risible*, qui est propre à exciter le rire, qui l'excite. La *risée* est un *rire* éclatant, long, méprisant et moqueur. On rit de ce qui est *risible* ; on se rit de ce qui est *ridicule*. *Risible* se prend en bonne ou mauvaise part, comme *ridiculus* chez les Latins ; tandis que *ridicule* ne se prend qu'en mauvaise part, comme chez les Latins *ridendus*. Il y a des choses qui font rire, parce qu'elles sont déplacées, désordonnées, immodérées ; et celles-là sont *risibles* et *ridicules*. Il y a des choses qui doivent faire rire, pour remplir leur destination, leur objet ou leur fin ; celles-là sont *risibles* et non *ridicules*.

Un objet est *ridicule* par un contraste frappant entre la manière dont il est et celle dont il doit être, selon le modèle donné, la règle, les bienséances, les convenances. Un mot est *risible* par quelque chose de plaisant et de piquant, qui vous cause une surprise et une joie assez vive pour se manifester par des signes extérieurs et indélibérés.

Un travers d'esprit vous rendait *ridicule* : ce travers est au moins un com-

mencement de folie. Une singularité comique vous rendra *risible* : cette singularité peut être fort raisonnable.

L'homme *ridicule*, dit La Bruyère, est celui qui, tant qu'il demeure tel, a les apparences d'un sot. Je ne dispute point au sot la qualité de *ridicule* : mais le fou, qui me fait rire par un excès de singularité, lui dispute la prééminence. Il est vrai qu'on ne peut pas regarder en face un sot avéré sans lui trouver quelque chose de *risible* au moins, et sans savoir quoi.

Don Quichotte est un personnage très-*ridicule*; et l'on ne dira pas qu'il soit sot, Sancho Pança parle toujours bon sens et toujours d'une manière *risible*.

Un homme sage, c'est souvent celui que les fous à la mode trouvent fort *ridicule*. Un discours sensé, ce sera très-souvent celui que les sots trouveront fort *risible*.

Il nous arrive quelquefois des choses *risibles* ; et nous en faisons d'assez *ridicules*, chacun à notre tour.

Si vous racontez des choses *ridicules*, que ce soit d'une manière *risible*.

Risible, pris en mauvaise part, dit beaucoup moins que *ridicule* : la chose *risible* peut faire rire ; la chose *ridicule* le fait. On rit aussi de la chose *risible*; c'est un plaisir : mais il faut qu'on rie de la chose *ridicule* ; tout le monde en rit ; on en rit avec éclat, et on rit encore : c'est une joie. (R.)

1182. Roc, Roche, Rocher.

Le *roc* est une masse de pierre très-dure enracinée dans la terre et ordinairement élevée au-dessus de sa surface. Ce mot simple est le genre à l'égard de la *roche* et du *rocher*.

La *roche* est un *roc* isolé, d'une grosseur et d'une grandeur considérables, comme aussi un bloc ou un fragment détaché du *rocher*. La *roche* et la *roque* ont donné leur nom à un grand nombre de villages et de villes, auxquels elles ont même quelquefois fourni l'emplacement ; preuve de leur volume ou de leur étendue. La *roche* est donc une grande masse particulière, isolée, coupée ; mais c'est aussi la pierre détachée du *roc* ; et c'est ainsi que l'architecte appelle les morceaux de *roc* avant qu'ils soient taillés. Il faut donc dire que les héros d'Homère lancent des *roches*, et non pas des *rochers*, comme il arrive aux traducteurs de le dire. On dira donc que Sisyphe roule sans cesse une *roche* dans l'enfer, et non un *rocher*, comme on le dit toujours ; mais sa *roche* roule du haut du *rocher*. Permis aux Titans qui vont escalader le ciel de déraciner les *rochers* et d'entasser les montagnes.

Si c'est la masse surtout que l'on considère dans la *roche*, c'est l'élévation et l'escarpement que l'on envisage dans le *rocher*. Le *rocher* est un *roc* très-élevé, très-haut, très-escarpé, scabreux, roide, hérissé de pointes et terminé en pointe. On monte sur une *roche* ; on grimpe sur un *rocher*. La *roche* est quelquefois plate, mais le *rocher* pointu. Ariane et Prométhée sont transportés sur la pointe d'un *rocher*. On bâtit une ville sur une *roche*, et une forteresse sur un *rocher*.

Roc désigne proprement la nature de la pierre, la qualité de la matière dont il est formé : cette pierre est très-dure ; il est difficile de tailler dans le *roc* vif. Aussi le *roc* est-il ferme et inébranlable : on est ferme comme un *roc*. Ne négligeons pas les idées secondaires ou accessoires.

J'ai dit que la *roche* était quelquefois la pierre détachée ; mais ce mot exprime souvent de grandes masses de pierres de différentes qualités, ou même des matières très-différentes. Il y a des *roches* molles comme des *roches* dures. On voit à Houelgouet, en Bretagne, des *roches* de granit, dont la principale (la plus grande que l'on connaisse) a trente pieds de hauteur et plus du double de largeur. Les *roches* sont aussi regardées comme des sources, des réservoirs, des mines, des laboratoires dans lesquels la nature forme différentes sortes de productions utiles et curieuses : eau de *roche*, cristal de *roche*, etc.

L'idée de force est particulièrement dominante dans le *rocher*. C'est un écueil; on se brise contre un *rocher*. Le *rocher* est inébranlable, et un cœur de *rocher* est insensible. Le *rocher* se prend aussi pour un asile, une défense, un rempart, on s'y retire, on s'y retranche, on s'y fortifie. Le Seigneur est mon *rocher* et ma force, disaient les anciens traducteurs des psaumes.

Roche présente l'idée de masse, d'élévation et d'étendue, mais sans aspérités insurmontables: c'est, pour ainsi dire, la base sur laquelle s'élèvent ces blocs inaccessibles, ardus et dépouillés de verdure: le *roc*.

Celui-ci, composé d'un son dur et bref, est en quelque sorte l'ellipse de *roche*. Il présente l'idée d'un corps dur et isolé. Nous ne lui supposons qu'une certaine étendue. L'imagination, l'œil le saisit, l'embrasse et le dessine.

Roc est rarement employé au pluriel, il perdrait alors son isolement et les *rochers* prendraient sa place. On dit toucher au *roc*, lorsqu'on fouille; mais c'est une expression particulière qui annonce la présence d'un corps dur, parce que la dureté est son essence.

Rocher est en quelque sorte le pluriel de *roc*; ce sont des masses entassées, immenses, ardues, dont l'œil ne saisit pas l'ensemble: elles présentent de grands tableaux. Nous disons les *rochers* des Pyrénées et des Alpes: *roche* ne peindrait que l'élévation, l'immensité; *roc* ne désignerait qu'une portion isolée.

On dit un banc de *roche*, un banc de *rocher*, pour exprimer la continuité, l'étendue des écueils; mais on ne dit pas un banc de *roc*; s'il est isolé, il a son expression particulière, c'est un rescif. (R.)

1183. Rogue, Arrogant, Fier, Dédaigneux.

Vous reconnaissez l'homme *rogue* à sa hauteur, à sa roideur, à sa morgue; l'*arrogant* à sa morgue, à ses manières hautaines, à ses prétentions hardies; le *fier*, à sa hauteur, à sa confiance dans ses forces, au cas qu'il fait de lui; le *dédaigneux*, à sa hauteur, à son affectation de dignité, au grand mépris qu'il témoigne pour les autres.

Le *rogue* affecte dans son air la supériorité. L'*arrogant* affecte dans ses manières et ses entreprises la domination. Le *fier* affecte dans ses habitudes une orgueilleuse indépendance. Le *dédaigneux* affecte dans toute sa personne une opinion injurieuse des autres.

Le *rogue* laisse tomber sur vous ses regards. L'*arrogant* lance sur vous ses regards impérieux, si je puis dire ainsi. Le *fier* ne daigne pas tourner vers vous ses regards. Le *dédaigneux* promène tout autour de lui des regards insolents.

Voyez cet homme étonné et enorgueilli de son élévation: comme il est *rogue!* Voyez celui-là, devenu présomptueux et hautain par ses succès: comme il est *arrogant!* Voyez celui-ci qui prend sa fortune pour son mérite: comme il est *fier!* Voyez cet autre qui croirait n'être rien, s'il vous comptait pour quelque chose: comme il est *dédaigneux!* Consolez-vous, mes amis; considérez-les tous: comme ils sont sots!

Convenez avec moi que cette mine *rogue* fait rire; que ces airs *arrogants* font hausser les épaules; que cette contenance *fière* fait fuir tout le monde; que cet air *dédaigneux* fait pitié. Que voulez-vous de plus! tout se paye. (R.)

1184. Roi, Monarque, Prince, Potentat, Empereur.

Roi, qui régit, qui dirige, qui guide.

Monarque est le grec μόναρχος, composé de μόνος, seul, et d'ἀρχή, gouvernement, magistrature: c'est le gouvernement d'un seul.

Prince, qui est le premier en tête, le chef.

Potentat, qui a une grande puissance, qui a le pouvoir sur un pays étendu.

Empereur, qui commande, qui se fait obéir. Les latins ont dit *imperator*.

Ce nom ne désignait chez eux qu'un chef militaire, un général. Les *empereurs* romains furent beaucoup mieux nommés qu'on ne le pensait; car leur gouvernement fut en effet purement militaire.

Le mot *roi* désigne la fonction ou l'office; cet office est de diriger, de conduire. *Monarque* désigne le genre de gouvernement; ce genre est la monarchie, le gouvernement d'un seul. *Potentat* désigne la puissance : cette puissance est la réunion des forces d'un grand État. *Prince* désigne le rang : ce rang est le premier, ou celui de chef. *Empereur* désigne la charge ou l'autorité : cette autorité est le droit de commander.

Un *roi* n'est point *monarque*, si les pouvoirs politiques sont partagés : il y avait deux *rois* à Lacédémone, et son gouvernement n'était point *monarchique*. Un *monarque* n'est guère appelé, dans le style vulgaire, un *potentat*, s'il n'a une grande puissance relative. Le peuple est le *prince* dans la démocratie, comme l'est, dans une *monarchie*, le *roi*; car il y a partout un chef, une souveraineté. L'*empereur* est un grand *potentat* par sa vaste domination, ou un grand *prince* par sa vaste suprématie : il aura une grande puissance, s'il est *monarque*; il n'aura qu'une grande dignité, s'il n'est que le chef d'une grande confédération de *princes* et de *rois*. On appelle *empire* un État vaste, dans lequel sont réunis ou rassemblés divers peuples : tel était l'*empire romain*.

Roi, *prince*, *empereur*, sont des titres de dignités affectés à différents chefs: *monarque* et *potentat* ne sont que des qualifications tirées du gouvernement et de la puissance. On dit le *roi d'Espagne*; et ce *roi* est un *monarque* et un *potentat*. On dit l'*empereur d'Allemagne*, et cet *empereur* n'est réellement, en cette qualité, ni *potentat* ni *monarque*; tandis que l'*empereur des Turcs* ou *de Constantinople* est un *potentat*, et même un despote. On est *prince* d'une province, d'un canton qualifié de *principauté* : ainsi les États d'un *roi* s'appellent *royaume*, et ceux d'un *empereur*, *empire*. Le titre d'*empereur* est regardé comme plus illustre que celui de *roi*, mais sans donner par lui-même une prééminence sur les *rois* indépendants. Quelquefois les *rois* de France, quand ils faisaient leurs enfants *rois*, ont pris la qualité d'*empereur* : cette qualité leur est même donnée par d'autres puissances, telles que la Porte. *Prince* n'est quelquefois qu'un titre d'honneur, sans autorité, comme fut jadis le nom de *roi*: les enfants de nos premiers rois s'appelaient *rois*; ils ne sont plus que *princes*; ce titre, selon la valeur du mot, convient assez aux *premiers* sujets d'un royaume. Observons les variations des mots; mais remontons toujours à leur source. (B.)

1185. Roide, Rigide, Rigoureux.

Au figuré, ces épithètes attribuent aux personnes un mélange de sévérité, de fermeté, de dureté, de rudesse. *Sévère* signifie qui a l'air grave et triste, qui n'a point de douceur, d'agrément, de souplesse : *ferme*, qui se maintient dans le même état, qui résiste à la force, qui persiste constamment dans sa direction : *dur*, qui ne cède point à la pression, qui ne s'amollit pas, dont les parties conservent leur adhérence et leur direction : *rude*, qui est grossier et raboteux, qui blesse ou gratte au toucher, qui fait une impression désagréable.

Roide, qui est fortement tendu, qui tend avec force dans sa direction: ainsi une montagne escarpée est *roide*; un fleuve coule avec *roideur* ou rapidité; on se *roidit* en se tendant avec force. Les Latins disaient *rigor* pour exprimer l'idée de *roideur*, mais particulièrement la *roideur* et la *dureté* causées par le froid. Leur mot *rigiditas* désigne surtout la dureté, ou plutôt l'endurcissement. La *roideur* est une forte tension, elle suppose de la dureté; mais la dureté caractérise proprement la *rigidité*. Un bras tendu a de la *roideur*; et une barre de fer, de la *rigidité*. Le mot *rigueur* annonce de la dureté, mais en outre une rudesse, une action qui blesse, quelque chose de fâcheux : c'est ainsi qu'une saison est *rigoureuse*. Au moral, ce terme répond bien à notre

mot *ric*, *ric-à-ric*, strictement, sans rien passer, sans se rien céder; à la *rigueur*, avec la plus scrupuleuse exactitude.

Ainsi une personne *roide* ne plie pas; elle résiste sans faiblir; elle est d'une sévérité inflexible. Une personne *rigide* ne se prête pas; elle ne sait point mollir; elle est d'une sévérité intraitable. Une personne *rigoureuse* ne se relâche pas; elle pousse toujours sa pointe; elle est d'une sévérité impitoyable. Je parle au figuré.

On a le caractère, l'esprit *roide*. On a des principes, des mœurs *rigides*. On a la conduite, l'empire *rigoureux*.

En général, la *roideur* est une sorte de défaut qui fait qu'on n'a ni liant, ni ménagements, ni égards; qu'on ne sait ni rien céder, ni revenir sur ses pas; qu'on choque, qu'on heurte, qu'on éloigne les autres. La *rigidité* est la *roideur* d'une vertu ou d'une rectitude d'âme, qui, invariablement attachée aux règles les plus sévères, ne nous paraît quelquefois un défaut qu'à raison de notre faiblesse, de nos imperfections, de notre impuissance, qu'elle condamne, sans adoucissement et sans retour, à subir toute la dureté de la loi la plus dure. La *rigueur* est une *roideur* de jugement et de volonté, qui fait qu'on pousse le droit ou le pouvoir aussi loin qu'ils peuvent aller; qu'on prend toujours, dans la sanction, sans aucun égard, le sens le plus strict et les peines les plus rudes; qu'on ne donne nul accès à la pitié, à la clémence, à l'indulgence, dans l'exercice de la justice.

Une censure *roide* choque les esprits : une vertu *rigide* les étonne : une justice *rigoureuse* les effraye.

Une discipline trop *roide* contraint et n'obtient rien; une morale trop *rigide* effarouche ou désespère; les lois trop *rigoureuses*, si elles ne soulèvent, abrutissent.

L'indiscipline oblige à la *roideur*; le relâchement, à la *rigidité*; le débordement, à la *rigueur*.

Il faut se tenir ferme plutôt que *roide*. Plus on est *rigide* pour soi, plus on apprend à être indulgent pour autrui. Un juge doit être bien juste, s'il veut avoir quelque droit à être *rigoureux*.

Un instituteur bien *roide* dresse des animaux; mais il s'agit de former la raison et le cœur de l'homme. Un casuiste *rigide* montre la perfection, chose excellente; mais il s'agit d'y conduire. Un juge *rigoureux* est toujours pour la rigueur de la loi; mais il s'agit d'être pour la justice, qui applique la loi selon les actions. (R.)

1186. Rondeur, Rotondité.

Rondeur exprime l'idée abstraite d'une figure *ronde*, et la *rotondité* est la *rondeur* propre à tel ou tel corps, la figure de ce corps *rond*.

Il ne faut donc pas écouter des vocabulistes tranchants, qui vous diront que *rotondité* est un mauvais mot. Ce mot est formé selon l'analogie de la langue, et distingué du mot simple par une nuance particulière. L'Académie en avait mieux jugé, en se bornant à observer qu'il n'était d'usage que dans le genre domestique; mais il a aussi sa place dans le genre plaisant. Le valet du *Joueur* dit :

> J'aurais un bon carrosse à ressorts bien liants;
> De ma *rotondité* j'emplirais le dedans. (Regnard.)

Ainsi, tandis que *rondeur* ne désigne que la figure, *rotondité* sert encore à désigner la grosseur, l'ampleur, la capacité de tel corps *rond*. Observez qu'une roue et une boule sont *rondes*, mais qu'elles diffèrent dans leur *rondeur*; la roue est plate, la boule est ronde en tous sens; or, c'est ce qui sera fort bien distingué par le mot *rotondité*, déjà employé à désigner la grosseur dans la *rondeur*.

On dira la *rondeur* et la *rotondité* de la terre, avec l'Académie : la *rondeur*,

pour désigner sa figure; la *rotondité*, pour désigner sa capacité ou l'espace renfermé dans sa *rondeur* en différents sens. A la vérité, j'aimerais mieux dire la *sphéricité de la terre*, et réserver le mot de *rotondité* pour les objets communs.

Et ce n'est pas une supposition gratuite que ce sens particulier attribué au mot *rotondité* : vous le trouvez dans celui de *rotonde*, bâtiment *rond* qui renferme un assez grand espace dans sa capacité, ou qui a un assez gros volume. (R.)

1187. Rôt, Rôti.

Le *rôt* est le service des mets *rôtis* : le *rôti* est la viande *rôtie*. La viande se dore, prend une couleur rougeâtre en *rôtissant*.

Les viandes de boucherie, la volaille, le gibier, etc., cuits à la broche, sont du *rôti* : les différents plats de cette espèce composent le *rôt* : les grosses pièces, le gros *rôt*; et les petites, le menu *rôt*. On sert le *rôt*, et vous mangez du *rôti*. Le *rôt* est servi après les *entrées* : le *rôti* est autrement préparé que le *bouilli*. Il y a un *rôt* en maigre comme en gras; mais la viande *rôtie* est seule du *rôti*.

Nos bons aïeux ne connaissaient guère que le *pot* et le *rôt*, ou les deux services du *bouilli* et du *rôti* : ainsi l'on disait, et nous le répétons encore : tel homme est à *pot* et à *rôt* dans cette maison, quand il y est très-familier. Jusque dans le sixième siècle, on ne vit, en viande, sur les tables, et même aux repas d'appareil, que du bouilli et du *rôti*, avec quelques sauces à part; le gibier fut longtemps réservé pour les grands jours. La magnificence des festins consistait surtout dans la somptuosité du *rôt*, comme aujourd'hui aux noces de village : on y servait des sangliers et des bœufs entiers et remplis d'autres animaux.

Aujourd'hui la cuisine française, la plus habile, la plus agaçante, la plus mortelle de l'Europe, a trouvé l'art de nous faire simplement dîner avec les entrées. Le service du *rôt* est presque entièrement retranché : dans les repas ordinaires, il y a seulement quelques plats de *rôti* mêlés avec l'entremets. (R.)

1188. Route, Voie, Chemin.

Le mot *route* renferme dans son idée quelque chose d'ordinaire et de fréquenté; c'est pourquoi l'on dit la *route* de Lyon, la *route* de Flandre. Le mot de *voie* marque une conduite certaine vers le lieu dont il est question : ainsi l'on dit que les souffrances sont la *voie* du ciel. Le mot de *chemin* signifie précisément le terrain qu'on suit et dans lequel on marche, et en ce sens on dit que les *chemins* coupés sont quelquefois les plus courts, mais que le grand *chemin* est toujours plus sûr.

Les *routes* diffèrent proprement entre elles par la diversité des places et des pays par où l'on veut passer : on va de Paris à Lyon par la *route* de Bourgogne ou par la *route* du Nivernais. La différence qu'il y a entre les *voies* semble venir de la diversité des manières dont on peut voyager : on va à Rome, ou par la *voie* de l'eau, ou par la *voie* de terre. Les *chemins* paraissent différer entre eux par la diversité de leur situation et de leurs contours : on suit le *chemin* pavé, ou le *chemin* des terres.

Si vous allez en Champagne par la *voie* de terre, votre *route* ne sera pas longue, et vous aurez un beau *chemin*. (*Encycl.*, III, 275.)

On dit d'une *route* qu'elle est belle ou ennuyeuse, à raison des agréments qu'elle présente aux voyageurs; d'une *voie*, qu'elle est commode ou incommode, à raison des avantages qu'elle leur offre; et d'un *chemin*, qu'il est bon ou mauvais, à raison du plus ou du moins de facilité dont il est pour la marche. (B.)

Dans le sens figuré, la bonne *route* conduit sûrement au but; la bonne *voie* y mène avec honneur; le bon *chemin* y mène facilement.

On se sert aussi des mots de *route* et de *chemin* pour désigner la marche; mais il y a alors cette différence que le premier, ne regardant que la marche en elle-même, s'emploie dans un sens absolu et général, sans admettre aucune idée de mesure ou de quantité : ainsi l'on dit simplement être en *route*, faire *route:* au lieu que le second, ayant non-seulement rapport à la marche, mais encore à l'arrivée qui en est le but, s'emploie dans un sens relatif à une idée de quantité, marquée par un terme exprès, ou indiquée par la valeur de ce qui lui est joint; de sorte qu'on dit faire peu ou beaucoup de *chemin*, avancer *en chemin*. Quant au mot de *voie*, s'il n'est en aucune façon d'usage pour désigner la marche, il l'est en revanche pour désigner la voiture ou la façon dont on fait cette marche : ainsi l'on dit d'un voyageur qu'il va par la *voie* de la poste, par la *voie* du coche, par la *voie* du messager; mais cette idée est tout à fait étrangère aux deux autres, et tire par conséquent celui-ci hors du rang de leurs synonymes à cet égard. (G.)

1189. Rustaud, Rustre.

Gens fort *rustiques*, qui ont toute la rusticité ou toute la grossièreté et la rudesse des gens de la campagne.

Rustaud ne s'applique qu'aux gens de la campagne ou du peuple qui ont conservé tout l'air et les manières de leur état, sans aucune éducation. *Rustre* s'applique même aux gens qui, ayant reçu de l'éducation et ayant vécu dans un monde bien élevé, ont néanmoins des manières semblables à celles du paysan ou de la populace qui a manqué totalement de culture. Le manant est *rustaud* ou *rustre* : le bourgeois ou autre est *rustre* et non *rustaud*.

Ainsi, c'est faute d'éducation, faute d'usage, qu'on est *rustaud* : c'est par humeur, par rudesse de caractère, qu'on est *rustre*. Un gros franc paysan a l'air *rustaud*, la mine *rustaude* : un homme farouche et bourru a l'air *rustre*, la mine *rustre*.

Le *rustaud* ne se gêne point; il est hardiment ce qu'il est : le *rustre* ne ménage rien; il est rudement ce qu'il est. Les manières du *rustaud* choquent, heurtent : les manières du *rustre* vous choquent, vous heurtent. Les manières du *rustaud* sont ses formes : les manières du *rustre* sont ses mœurs. Le *rustaud* l'est en action : le *rustre* l'est par caractère. (R.)

S

1190. Sacrifier, Immoler.

Sacrifier signifie rendre *sacré*, se dépouiller d'une chose pour la consacrer à la Divinité, la dévouer de manière qu'elle soit perdue ou transformée. *Immoler* signifie offrir un sacrifice sanglant, égorger une victime sur l'autel, détruire ce qu'on dévoue : ce mot vient de *mola*, nom de la pâte sacrée qu'on mettait sur la tête de la victime avant de l'égorger.

Il y a différentes sortes de *sacrifices*; l'*immolation* est le plus grand des *sacrifices*. On *sacrifie* toute sorte d'objets : on n'*immole* que des victimes, des êtres animés. L'objet *sacrifié* est voué à la Divinité : l'objet *immolé* est détruit à l'honneur de la Divinité. Le *sacrifice* a généralement pour but d'honorer, et l'*immolation* a pour but particulier d'apaiser.

Les persécuteurs du christianisme naissant obligeaient les chrétiens à *sacrifier* aux faux dieux, non en leur faisant *immoler* des animaux, mais seulement en exigeant d'eux un acte de culte, comme de brûler de l'encens, de goûter des viandes consacrées.

Si nous dérobons à ces termes leur idée religieuse, si nous en adoucissons la force dans un sens profane et figuré, ils conservent néanmoins encore leur différence. Vous *sacrifiez* tous les genres d'objets ou de choses auxquelles vous renoncez volontairement, dont vous vous dépouillez, que vous abandonnez

pour quelque autre intérêt ou pour l'intérêt d'un autre : vous *immolez*, pour votre satisfaction ou pour la satisfaction d'autrui, des objets animés ou des êtres personnifiés, que vous traitez comme des victimes, que vous dépouillez de ce qu'ils ont de plus précieux, que vous vouez à la mort, à l'anathème, au malheur, etc. L'idée de *sacrifier* est plus vague et plus étendue ; et celle d'*immoler*, plus forte et plus restreinte.

Aristide se *sacrifie* pour sa patrie, en la servant même contre lui, toute ingrate qu'elle est. Codrus *s'immole* pour elle, en achetant la victoire sur ses ennemis par une mort obscure et ignoble.

Celui qui ne sait rien *sacrifier* ne sait pas conserver. Celui qui n'est pas prêt à *s'immoler* ne peut rien de grand.

Celui qui s'accoutumerait à *sacrifier* tous les jours quelque chose de ses intérêts, de ses goûts ou de ses plaisirs, parviendrait enfin à *s'immoler* ou à supporter les privations les plus rudes, à faire les plus grands *sacrifices* sans aucun effort.

Il faut sans doute beaucoup *sacrifier* à la société : quel est l'homme qui ne soit ici que pour lui et qui n'existe que pour lui ? Il faut bien que quelqu'un *s'immole* pour la vérité : si la vérité elle-même, disait Platon, descend incarnée sur la terre, elle sera mise en croix.

Il est beau de *sacrifier* le monde et d'*immoler* son cœur à la sainteté, en se dévouant, au pied des autels, à une vie angélique. Quelle vertu, grand Dieu, pour un tel *sacrifice !*

Il est nécessaire de remarquer que, selon mes définitions, le poids du *sacrifice* tombe quelquefois tout entier sur celui qui le fait, mais que l'action d'*immoler* pèse toujours sur la victime qu'on *immole*. Quand vous *sacrifiez* vos prétentions, vos droits, votre fortune, vous seul en souffrez : si vous *immolez* votre ennemi à votre vengeance, le mal est pour votre victime.

Sacrifier n'exprime qu'un renoncement de votre part : *immoler* exprime la destruction ou la dégradation.

Le *sacrifice* est des choses inanimées comme des objets animés : on n'*immole* que des objets animés, ou du moins des êtres moraux ou métaphysiques, personnifiés dans le discours. Les poëtes d'abord ont dit *immoler* la vertu, la gloire, la passion, etc. ; objets souvent personnifiés, et même autrefois déifiés par le paganisme qui règne encore dans notre poésie. Souvent même cette manière de parler revient à celle de *s'immoler* soi-même, en *sacrifiant* ce qu'on a le plus à cœur.

> Je vais *sacrifier*, mais c'est à ces beautés
> Que je vais *immoler* toutes mes volontés.
> (*Polyeucte*, acte II, sc. II.)

> .... Pour sauver notre honneur combattu,
> Il faut *immoler* tout, et jusqu'à la vertu.
> (*Phèdre*, acte III, sc. III.)

> Lorsqu'il faut au devoir *immoler* sa tendresse,
> Un cœur s'alarme peu du danger qui le presse.
> (*Rhadam.*, acte IV, sc. V.)

Ces sortes de *sacrifices* vous obligent à vous combattre, à vous vaincre, à étouffer des sentiments actifs et impérieux, à vous déchirer le cœur, à vous *immoler* en quelque sorte vous-même. Ainsi, dans *Adélaïde du Guesclin*, Coucy dit à Vendôme qu'il s'est *immolé* pour lui, parce qu'il a étouffé son amour pour Adélaïde.

> . . . Pour vous, contre moi, j'ai fait ce que j'ai dû.
> Je m'*immole* à vous seul, et je me rends justice ;
> Et si ce n'est assez d'un si *grand sacrifice*,
> S'il est quelque rival qui vous ose outrager,
> Tout mon sang est à vous, et je cours vous venger.

Je ne conçois pas comment les grammairiens les plus célèbres du dernier siècle se sont agités sérieusement sur la question (encore indécise) s'il est bien de dire *s'immoler* pour s'exposer à la risée publique. On *s'immole* aux dieux, à sa patrie, à sa famille, c'est-à-dire pour leur satisfaction, leur gloire, leur intérêt : on ne *s'immole* pas à la risée; car on ne *s'immole* pas pour elle. (R.)

1191. Sagacité, Perspicacité.

Selon l'Académie, la *sagacité* est une pénétration d'esprit, une *perspicacité* par laquelle on découvre, on démêle ce qu'il y a de plus caché, de plus difficile dans une intrigue, une affaire, etc. La *perspicacité* est une force, une vivacité, une pénétration d'esprit qui sert à découvrir les choses les plus difficiles à connaître.

Il est dit dans l'*Encyclopédie* que la *perspicacité* est une pénétration prompte et subtile qui s'exerce sur les choses difficiles à pénétrer. On dit ailleurs que la *sagacité* découvre, démêle ce qu'il y a de difficile, de caché dans les sciences, dans les affaires.

Selon Trévoux, la *perspicacité* paraît plus tenir de l'*esprit perçant*: elle suppose la force de la lumière et du coup d'œil : elle est clairvoyante; et c'est la *sagacité* qui est *pénétrante*; c'est-à-dire que la *perspicacité* n'est pas *pénétrante* comme la *sagacité*, quoiqu'elle se distingue par un esprit perçant.

Sagacité, dit Bouhours, exprime la pénétration, le discernement d'un esprit qui recherche et qui découvre ce qu'il y a de plus caché dans les choses. *Perspicacité*, dit ce grammairien, est nécessaire pour exprimer la vertu intellectuelle, par laquelle l'esprit pénètre et voit clairement les choses. Tâchons de distinguer et de fixer les idées.

Sagire, sentir, voir, savoir finement, clairement, distinctement; d'où *sagacitas*. *Perspicere*, voir à travers, pénétrer dans toute l'étendue, connaître pleinement, parfaitement; d'où *perspicacitas*. Ainsi le mot de *perspicacité*, beaucoup plus fort et plus expressif, marque la profonde pénétration qui donne la connaissance parfaite; et celui de *sagacité*, le discernement fin qui acquiert une connaissance claire.

Vous trouverez chez tous les auteurs latins la *sagacité* de l'odorat, du palais, des yeux, des sens, et par métaphore, la *sagacité* de l'homme avisé, prudent, sage, subtil, qui sent, voit, distingue, conjecture, prévoit avec vivacité, finesse, habileté. Cicéron, Horace disent des soins *sagaces*, attentifs, délicats, prévoyants.

Perspicuus est, selon tous les savants, le synonyme de *pellucidus*, *translucidus*, parfaitement clair, manifeste, transparent, et comme dit Capelin, si clair qu'on voit *à travers*, comme l'eau. *Perspicax* est très-souvent joint à l'épithète *acutus*; ces deux mots marquent proprement une force vive, subtile, pénétrante, qui perce et découvre tout ce qu'on veut dire, tout ce qu'on peut voir. Vous avez tant de *perspicacité*, écrit Cicéron à Atticus, liv. I, qu'*à travers* de ce que je dis, vous découvrez même ce que je ne dis pas.

Ainsi donc la *sagacité* est rigoureusement la finesse, l'excellence d'un discernem nt si subtil, si clairvoyant, si sûr, qu'il distingue sans peine, démêle et voit nettement ce qu'il y a de plus confus et de plus obscur. La *perspicacité* est, à la rigueur, la pénétration, la profondeur d'un esprit si subtil, si perçant, si rapide, qu'il découvre tout d'un coup, approfondit à l'instant, et acquiert la connaissance la plus pleine et la plus parfaite de ce qu'il y a de plus caché et de plus impénétrable. Rappelons-nous que la *finesse* regarde proprement la surface, et la *pénétration* l'intérieur ou la substance des choses. Ainsi le grand discernement fait la *sagacité*; et la grande pénétration, la *perspicacité*.

La *sagacité* est pénétrante, parce qu'elle est clairvoyante : la *perspicacité* est clairvoyante, parce qu'elle est pénétrante. La *sagacité* discerne si bien les ob-

jets, qu'elle ne permet plus de les confondre l'un avec l'autre : la *perspicacité* manifeste si bien les objets, qu'elle n'y laisse plus rien à découvrir. La *sagacité* voit de loin, et sa connaissance est distincte : la *perspicacité* voit à fond, et sa connaissance est plénière. La *sagacité* voit bien la chose, malgré tous les obstacles; la *perspicacité* voit parfaitement dans la chose, malgré sa résistance: la *sagacité* conjecture, devine, prévoit; la *perspicacité* tire au clair, démontre, met en évidence.

La *sagacité* agit proprement sur les choses obscures ou embrouillées : la *perspicacité*, sur les choses difficiles ou rebelles par elles-mêmes. Il faut surtout de la *sagacité* dans les affaires, et de la *perspicacité* dans les sciences. La prudence veut de la *sagacité* : l'instruction veut de la *perspicacité*. La *perspicacité* est tout intelligence : la *sagacité* sera quelquefois un goût ou un tact très-fin. En belles-lettres, le goût est une sorte de *sagacité* naturelle qui fait sur-le-champ distinguer le beau, le bon de ce qui ne l'est pas : le génie est la *perspicacité* d'une intelligence supérieure, qui voit d'un coup d'œil ce que l'œil ordinaire ne saurait voir.

Avec de la *sagacité*, on démêle, on trie le fil d'une affaire, d'une intrigue embrouillée; avec de la *perspicacité*, on perce à travers les obstacles, l'on arrive au but par la ligne droite, en renversant les obstacles; l'autre l'atteint en suivant les replis. La *perspicacité* est plus prompte, l'autre est peut-être plus sûre. (R.)

1192. Sagesse, Prudence.

La *prudence* est une prévoyance raisonnable. (Vauvenargues.)

La *sagesse* fait agir et parler à propos. La *prudence* empêche d'agir et de parler mal à propos. La première, pour aller à ses fins, cherche à découvrir les bonnes routes, afin de les suivre. La seconde, pour ne pas manquer son but, tâche de connaître les mauvaises routes, afin de s'en écarter.

Comme les monarques doivent avoir de la *sagesse* pour augmenter leur puissance, ils ne doivent pas avoir moins de *prudence* afin de la borner. (Montesquieu.)

> Il était expérimenté
> Et savait que la *prudence*
> Est mère de la sûreté. (La Fontaine.)

Il semble que la *sagesse* soit plus éclairée, et que la *prudence* soit plus réservée.

Le *sage* emploie les moyens qui paraissent les plus propres pour réussir : il se conduit par les lumières de la raison. Le *prudent* prend les voies qu'il croit le plus sûres; il ne s'expose point dans les chemins inconnus.

Un ancien a dit qu'il est de la *sagesse* de ne parler que de ce qu'on sait parfaitement, surtout lorsqu'on veut se faire estimer. On peut ajouter à cette maxime, qu'il est de la *prudence* de ne parler que de ce qui peut plaire, surtout quand on a dessein de se faire aimer. (G.)

La *sagesse* a pour objet la vérité; la *prudence*, le bonheur : la *sagesse* s'occupe des choses; la *prudence*, de nos intérêts. La *sagesse* médite pour découvrir; la *prudence* travaille sur l'homme, comme dit La Rochefoucauld, pour le régler. La *sagesse* est la raison perfectionnée par la science : la *prudence* est la droite raison appliquée à la conduite de la vie. La *sagesse* vous donnera l'instruction bien ordonnée; et la *prudence*, le grand art de vivre, comme dit Cicéron. lib. V, *de Finibus*.

La *sagesse* participe, selon Aristote, de l'intelligence qui voit et de la science qui démontre. La *prudence* tient à cette *sagesse* qui apprend à apprécier les biens et les maux, ce qu'il faut éviter et ce qu'il faut rechercher; et à l'expérience qui, jugeant par ce qui s'est fait de ce qu'il convient de faire, sert à déterminer la volonté sur le choix des moyens pour assurer les succès. La *sa-*

gesse sera peut-être le partage de quelques jeunes gens : la *prudence* est en général l'apanage de la vieillesse. La *sagesse*, absorbée dans les méditations, se repose sur la *prudence* du soin de régler nos penchants. La *sagesse* est proprement en théorie; la *prudence* est essentiellement en pratique. Suivant les philosophes, de toutes les qualités de l'âme, la plus éminente est la *sagesse*; la plus utile est la *prudence*.

Xénophon, Platon, etc., d'après Socrate, uniquement occupés des mœurs, donnent le nom de *sagesse* à la *prudence* proprement dite. Archytas, Cicéron, etc., d'après un usage commun, prennent la *prudence* pour la *sagesse*, ou du moins pour la science des biens qui conviennent à l'homme, ainsi que des maux qui lui sont funestes.

La *sagesse* n'est une vertu proprement dite qu'autant qu'elle influe sur les mœurs. La *prudence*, uniquement attachée aux mœurs, est non-seulement une vertu, mais la première des vertus cardinales, la source et la règle de toutes les autres, en un mot l'habitude de la vertu. La *sagesse* morale, distinguée de la *prudence*, montre les voies générales et le but. La *prudence* vous mène au but par des routes souvent inconnues à la *sagesse*.

La *sagesse* propose ce qui est juste; la *prudence* détermine le choix des moyens. La *sagesse*, éclairée par la science, dicte des préceptes certains; la *prudence*, aidée de l'expérience, donne des règles approuvées par la raison. La *sagesse* voit bien et en grand; la *prudence* voit jusque dans les plus petits détails et prévoit. L'une pense bien, l'autre agit bien. La *sagesse* n'a que l'économie générale du savoir, tandis que la *prudence* est une sorte de *providence* humaine prête à tout événement. La *prudence*, souvent incertaine et souvent trompée, emploie la circonspection, la diligence, la finesse même, l'art, l'industrie, enfin toutes les ressources légitimes, quand la *sagesse* ne suffit pas. (R.)

Le propre de la *sagesse* est de nous empêcher de faire des fautes, par la connaissance approfondie des règles ou une conduite conforme à la règle. C'est la perfection morale, l'habileté suprême ou la science par excellence.

Un enfant *sage* est obéissant et soumis. Une femme *sage* est honnête. Les *sages* sont les philosophes, et, entre tous, ceux qui ont le mieux connu et enseigné les grandes lois morales : les sept *sages* de la Grèce. Salomon demanda à Dieu la *sagesse*, et il est appelé le *Sage*. Vauvenargues appelle la *sagesse* la connaissance et l'affection du vrai bien.

Comme conduite dans la vie, j'appellerai la *sagesse* une habileté honnête et savante : c'est-à-dire qu'elle n'a pas recours aux expédients, que l'habileté se permet et qu'elle sait à l'avance son but, les difficultés qui l'attendent et les moyens de les vaincre; tandis que l'habileté consiste souvent à se tirer d'un pas difficile; la *sagesse* apprend à s'en dégager, et aussi à ne s'y pas embarrasser. La *sagesse* contient donc la *prudence*, qui est « une prévoyance raisonnable. » (Vauvenargues.)

Ainsi la *prudence* n'est que cette partie de la *sagesse* qui prévoit le danger, ne s'expose pas. La *prudence* arrête et contient, tandis que la *sagesse* guide. On ne saurait être *sage* sans *prudence*; on peut n'être que *prudent* et n'être point *sage*. Notre-Seigneur, qui est la *sagesse* même, leur fit cet réponse *prudente* et judicieuse. (Bossuet.) Voici le portrait que Bossuet fait de la *sagesse* humaine, qu'il trouve vaine : « Ne vous étonnez pas si le même Ecclésiaste méprise tout en nous, jusqu'à la *sagesse*, et ne trouve rien de meilleur que de goûter en repos le fruit de son travail. La *sagesse* dont il parle en ce lieu est une *sagesse* insensée, ingénieuse à se tourmenter, habile à se tromper elle-même, qui se corrompt dans le présent, qui s'égare dans l'avenir; qui, par beaucoup de raisonnements et d'efforts, ne fait que se consumer inutilement en amassant des choses que le vent emporte. » La *sagesse* comprend donc la *prudence*, l'habileté et la science. On peut être trop *prudent*, on ne saurait être

trop *sage*. C'est encore une des qualités de la *sagesse* d'être assurée et constante. Elle ne va pas sans une grande tranquillité, qu'elle puise dans le sentiment de sa force. La *prudence* est le recours de la faiblesse. Voilà pourquoi Dieu est *sage*, non *prudent*.

Mais il est entre ces deux mots une différence notable. La *prudence* est une qualité dont on est doué à un degré plus ou moins haut; il y a comme un fonds de *sagesse* dans lequel on puise. Les proverbes s'appellent la *sagesse* des nations. On avance dans l'étude de la *sagesse*. (Bossuet.) La voix de la *prudence* se fait entendre en nous. Les conseils de la *sagesse* sont quelque chose d'indépendant de nous et d'autrui. La *prudence* humaine, c'est toute la *prudence* dont un homme est capable. La *sagesse* humaine est le trésor d'expérience et de science amassé par l'humanité tout entière. De là *sagesse*, comme le fait remarquer Roubaud, se dira plutôt en théorie qu'en pratique. Ils appelaient Thalès et Anaxagoras *sages* et non *prudents*, pour n'avoir point de soin des choses plus utiles. (Montaigne.) Les *sages* sont ceux qui ont étudié et approfondi les règles de la science, de la morale, de la politique, qui prévoient les conséquences des événements, qui conseillent, dans l'occasion, la *prudence* ou l'audace. Les *sages* représentèrent en vain à saint Louis que l'habileté n'était pas d'unir ses voisins. (Massillon.) J'ose croire, et je vois les *sages* concourir à ce sentiment, que les jours d'aveuglement sont écoulés. (Bossuet.) Lorsque le roi Henri VIII, prince en tout le reste accompli, s'égara dans les passions qui ont perdu Salomon et tant d'autres rois, et commença d'ébranler l'autorité de l'Eglise, les *sages* lui dénoncèrent qu'en remuant ce seul point il mettait tout en péril. Les *sages* le prévirent; mais les *sages* sont-ils crus en ces temps d'emportement, et ne se rit-on pas de leurs prophéties? Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse plus impérieuse, je veux dire l'expérience, les a forcés de le croire. (Bossuet.)

Quand il s'agit de morale, nous avons vu que la *sagesse* était la conformité à la règle. Qu'est-ce que la *prudence?* La *prudence* sait se tenir loin de toute exagération et défend la *sagesse* contre ses propres excès. C'était la femme *prudente* qui est donnée proprement par le Seigneur, comme dit le *sage*. Pourquoi « donnée proprement par le Seigneur »? Il ne faut, pour l'entendre, que considérer ce que peut, dans les maisons, la *prudence* tempérée d'une femme *sage* pour les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable *sagesse*, et pour calmer des passions violentes qu'une résistance emportée ne ferait qu'aigrir. (Bossuet.) La *prudence* est une vertu chrétienne qui nous apprend à fuir les occasions, par peur du péché, et à veiller attentivement sur nous-mêmes pour ne pas tomber en tentation. Sans *prudence*, la *sagesse* est en péril, ou plutôt il n'est point de *sagesse*. La *prudence* est, là encore, une partie nécessaire et comme le fondement de la *sagesse*. (V. F.)

1193. Sagesse, Vertu.

Ces deux termes, également relatifs à la conduite de la vie, sont synonymes sous ce point de vue, parce qu'ils indiquent l'un et l'autre le principe d'une conduite louable; mais ils ont des différences bien marquées.

La *sagesse* suppose dans l'esprit des lumières naturelles ou acquises: son objet est de diriger l'homme par les meilleures voies. La *vertu* suppose dans le cœur, par tempérament ou par réflexion, du penchant pour le bien moral et de l'éloignement pour le mal: son objet est de soumettre les passions aux lois.

La *sagesse* est comme un fanal qui montre la meilleure voie, dès qu'on lui propose un but; mais par elle-même elle n'en a point, et les méchants ont leur *sagesse* comme les bons. La *vertu* a un but marqué par les lois, et elle y tend invariablement, par quelque voie qu'elle soit forcée d'y aller. (B.)

La *sagesse* consiste à se rendre attentif à ses véritables et solides intérêts, à

les démêler d'avec ce qui n'en a que l'apparence, à choisir bien et à se soutenir dans des lois éclairées. La *vertu* va plus loin : elle a à cœur le bien de la société ; elle lui sacrifie, dans le besoin, ses propres avantages ; elle sent la beauté et le prix de ce sacrifice, et par là ne balance point de le faire quand il le faut. (*Encycl.*, XIV, 496.)

1194. Sain, Salubre, Salutaire.

Ces trois mots ne peuvent être considérés comme synonymes qu'autant qu'on les applique aux choses qui intéressent la santé, à moins que par figure on ne le transporte à d'autres objets considérés sous un point de vue analogue ; mais *salubre* ne se dit que dans le sens propre.

Les choses *saines* ne nuisent point ; les choses *salubres* font du bien ; les choses *salutaires* sauvent de quelque danger, de quelque mal, de quelque dommage : ainsi ces trois mots sont en gradation.

Il est de l'intérêt du gouvernement que les lieux destinés à l'éducation publique soient dans une situation *saine*, que les aliments de la jeunesse soient plutôt *salubres* que délicats, et qu'on n'épargne rien pour administrer aux enfants, dans leurs maladies, les remèdes les plus *salutaires*.

Mais ce qu'il y a de plus important, c'est qu'on leur inspire la doctrine la plus *saine*, en ce qui concerne la religion et les mœurs, et que, sur ce qui constitue leurs devoirs envers Dieu, envers la patrie, envers les différentes classes d'hommes, ils ne voient que les meilleurs exemples et ne reçoivent que les instructions les plus *salutaires*. (B.)

1195. Sale, Malpropre.

La *saleté* est le contraire de la propreté, de la netteté ; la *malpropreté* est le manque de propreté.

Ce qui est *sale* est dégoûtant. Quelle *saleté!* quel dégoût ! (La Bruyère.) Ce qui est *malpropre* n'est pas soigné.

> La *malpropre* sur soi, de peu d'attraits chargée,
> Est mise sous le nom de beauté négligée. (Molière.)

Le premier de ces mots montre, en quelque sorte, les taches, les ordures qui souillent la chose, l'effet qu'elles doivent produire. Il y a des âmes *sales*, pétries de boue et d'ordure. (La Bruyère.) Le second montre seulement l'absence de la propreté. *Sale* dit donc plus que *malpropre*.

En second lieu, ce qui est *malpropre* devrait être propre, est fait pour être propre ou tenu propre ; ce qui est *sale* peut être tel de sa nature. Il y a des choses *sales* qui ne peuvent être que *sales* et qu'il ne faut pas essayer de laver. Ce qui est *malpropre* pourrait et devrait être propre. La *saleté* tient à la nature, la *malpropreté* vient de la négligence.

Enfin *sale* se dit au figuré et *malpropre* ne s'y emploie point. Une *sale* affaire, de *sales* gens. (Académie.)

> Un dessein plein de gloire et qui sera vanté
> Chez tous les beaux esprits de la postérité,
> C'est le retranchement de ces syllabes *sales*
> Qui dans les plus beaux mots produisent des scandales. (Molière.)
> (V. F.)

1196. Salir, Tacher, Souiller, Ternir.

Salir, c'est mettre des ordures dans ou sur une chose.

Tacher, c'est faire des taches, des marques isolées de saleté.

Souiller vient, selon Ménage, du bas latin *suillare*, vautrer, qui a pour radical *sus*, *cochon*. C'est *salir* beaucoup, gâter. Il s'emploie peu au propre.

Ternir, c'est ôter l'éclat d'une chose.

Ce qui est *sali* a perdu sa propreté. Ce qui est *taché* est *sali* par places. Ce qui est *souillé* est méconnaissable de saleté ou *taché* d'une espèce particulière de saleté. Ce qui est *terni* a moins d'éclat ou n'a plus d'éclat.

Le linge, les vêtements se *salissent* rien qu'à être portés : la poussière seule, le frottement du corps leur ôtent leur netteté, leur propreté. La moindre ombre se remarque sur ses vêtements, qui n'ont pas encore été *salis*, et leur vive blancheur en accuse toutes les taches. (Bossuet.)

Pour qu'ils soient *tachés*, il faut qu'une matière étrangère y ait laissé sa marque; on ajoute le plus souvent un régime indirect qui indique de quelle nature sont les taches : *taché* de boue, de sang, etc. Ce sac était lié d'un ruban rouge et *taché* d'encre au milieu. (Le Sage.)

Pour qu'ils soient *souillés* il faut qu'ils soient tout couverts de saleté ou *tachés* d'une matière par elle-même dégoûtante; on ajoute aussi le plus souvent un régime indirect : *souillé* de boue, de sang, etc.; *souillé* des ordures de l'avarice. (Bossuet.)

On lave, on nettoie ce qui a été *sali*; on détache, c'est-à-dire on enlève les taches de ce qui est *taché*; ce qui est *souillé* est perdu.

Ce n'est pas tout : même au propre, *souillé* ajoute souvent une idée morale que les autres verbes ne renferment pas. Un homme qui a les mains couvertes de sang a les mains *salies*, ou *tachées* de sang. Si on dit qu'il a les mains *souillées* de sang on fera entendre qu'il a commis un crime : il n'y a que le sang humain qui *souille*. L'idée morale l'emporte même ici, de telle sorte qu'on peut dire que *souiller* n'est pas pris au propre : ce qui reste de son sens propre, c'est l'impossibilité ou au moins l'extrême difficulté de faire disparaître la souillure; comme l'a dit un poëte moderne :

> La mer y passerait sans laver la *souillure* :
> Car l'abîme est immense et la *tache* est au fond.

Qui a une fois trempé ses mains dans le sang innocent les a pour toujours *souillées* de sang, bien qu'elles ne soient plus *tachées* de sang, ni *salies*.

Au figuré, on dit une gloire *ternie*, *tachée*, *salie* et *souillée*.

La gloire *ternie* est moins éclatante qu'auparavant.

> L'hymen de Soliman *ternit-il* sa mémoire? (Racine.)

Le temps *ternit* la gloire en la plongeant dans les ombres de l'oubli. Si, quelques années après votre mort, vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux, pour ne pas voir votre nom *terni*. (Bossuet.)

Une gloire *tachée* n'est atteinte qu'en un seul point : Il ne faut qu'une mauvaise action pour *tacher* la plus belle vie. (Académie.)

Une gloire *salie* semble être tombée dans la boue. Heureux si sa gloire n'eût pas été *salie* par ce lâche forfait ! (Bossuet.)

Une gloire *souillée* n'est plus de la gloire, elle est défigurée, changée en infamie, et dans un sens particulier que peut donner au verbe un régime indirect, déshonorée par les moyens mêmes qui ont servi à l'acquérir. Les conseils d'un flatteur allaient *souiller* toute la gloire d'Assuérus. (Massillon.) La gloire des conquêtes est toujours *souillée* de sang. (Idem.)

Par cet exemple, on peut facilement comprendre les différences qui existent, au figuré, entre ces différents verbes : *salir* et *souiller* sont les deux qui se rapprochent le plus l'un de l'autre. *Salir* est énergique; *souiller* est à la fois énergique et noble. *Salir* est toujours couvrir ou remplir d'ordures. On dit *salir* l'imagination ou la remplir d'idées sales.

Souiller indique une action plus pénétrante, qui dénature et altère la chose *souillée*.

> Et la mort à mes yeux dérobant la clarté
> Rend au jour qu'ils *souillaient* toute sa pureté. (Racine.)

Une imagination *salie* n'est pas perdue sans espoir comme une imagination *souillée*. Il n'y a que Dieu qui puisse sauver, laver les taches d'une âme *souillée*. Ne suivez pas vos pensées et vos yeux, vous *souillant* et vous corrompant. (Bossuet.) On peut *salir* ou être *sali* par hasard; on ne *souille*, on n'est *souillé* que lorsqu'on le veut. Pour être *sali*, il suffit du simple contact de ce qui est sale; pour se *souiller*, il faut se vautrer, comme dit la racine. Les autres peuvent vous *salir* ou essayer de vous *salir*; on se *souille* soi-même.

Enfin *souiller* dit quelque chose de plus grave que *salir*. Une petitesse *salit*; un crime odieux *souille*. *Souiller*, c'est profaner; *salir*, c'est noircir. (V. F.)

1197. Salut, Salutation, Révérence.

Salut, en latin *salus*, signifie proprement *santé*, état dans lequel on se porte bien. Le *salut*, pris pour l'action de *saluer*, est donc le *bonjour* qu'on donne, le signe du souhait *portez-vous bien* : c'est ce qu'exprimait le *salut* ordinaire des Latins, *salve*, *vale*. Nous considérons surtout, dans le *salut*, le geste et la posture. La *salutation* est l'acte particulier de *saluer*, avec telles circonstances, surtout celles d'un geste ou humble ou animé : l'Académie observe qu'on dit une *salutation profonde*, de *grandes salutations*; et ce n'est guère que dans le style familier (j'ignore pourquoi). Le mot *révérence* signifie proprement crainte respectueuse, du latin *revereri*, craindre, honorer : c'est ici un genre de *salut* compassé, par lequel on s'abaisse devant ceux qu'on veut honorer.

Le *salut* est une démonstration extérieure de civilité, d'amitié, de respect, faite aux personnes qu'on rencontre, qu'on aborde, qu'on visite. La *salutation* est le *salut* particulier tel qu'on le fait dans telle occasion, surtout avec des marques très-apparentes de respect ou d'empressement. La *révérence* est un *salut* de respect et d'honneur, par lequel on incline le corps ou on ploie les genoux pour rendre par cet abaissement un hommage particulier aux personnes.

Vous trouveriez peut-être, dans les différents *saluts* des divers peuples, des traits particuliers de caractère : ainsi celui qui porte la main à la bouche, celui qui la pose sur le cœur, celui qui l'applique sur le front, expriment des sentiments différents. Des *salutations* particulières, vous tirerez peut-être quelquefois des inductions sur le caractère, l'éducation, les affections présentes des personnes : un homme ne salue pas comme un autre, en faisant le même *salut*. Quant aux *révérences*, elles sont d'étiquette et d'usage comme les compliments.

Il y a le *salut* de protection, dont on se moque quelquefois par des *salutations* affectées. Il y a des *salutations* empressées, répétées, avec lesquelles on semble dire de loin beaucoup de choses aux personnes auxquelles on n'est pas à portée de parler. Il y a l'homme aux *révérences*, qui semble manquer de respect, à force de respects.

Il n'y a que de la grossièreté à ne pas rendre le *salut* : il est vrai que rien n'est si grossier qu'un orgueil grossier. Un certain abandon dans les *salutations* paraît quelquefois ridicule : je ne sais si c'est parce qu'elles en sont plus cordiales. C'est surtout par les petites choses qu'on réussit dans le monde : rien ne recommande plus une femme au premier abord qu'une *révérence* faite avec grâce ou avec noblesse. (R.)

1198. De sang-froid, De sang rassis, De sens froid, De sens rassis.

L'usage et les opinions n'ont fait que varier à l'égard de ces locutions. L'Académie dit actuellement *de sang-froid*, *de sang rassis* : elle avait dit *de sens rassis* sans aucun doute, et *de sang-froid* en ajoutant que quelques-uns disaient *de sens froid*. Trévoux, après avoir dit *de sens rassis*, ne dit plus que *de sang rassis*, avec l'Académie. J'aurais désiré connaître les motifs de ces décisions.

Pour moi, à qui il ne convient pas de décider, je donnerai les raisons de mon opinion particulière, peu différente de celle de Ménage. Je pense qu'il vaut mieux dire de *sang-froid*, comme les Italiens disent *a sangue freddo*, et sans proscrire *de sens froid;* et qu'il faut plutôt dire *de sens rassis*, comme les Latins disent *sedatâ mente*, mais sans exclure *de sang rassis*.

Je dis *de sang-froid*, par préférence à *de sens froid*, par la raison que c'est le propre du *sang* et non pas du *sens*, de s'échauffer, de s'enflammer, de se refroidir, de se glacer.

> Je l'avoue, entre nous, quand je lui fis l'affront,
> J'eus le *sang* un peu *chaud*, et le bras un peu prompt;

dit le comte de Gormaz. Mais, à proprement parler, le *sens*, c'est-à-dire la raison, le jugement, la faculté de juger, ne s'échauffe ni ne se refroidit. Cependant, comme on dit une *tête chaude* ou *froide*, comme on dit qu'un esprit est *froid*, et que l'*esprit s'échauffe*, je n'oserais condamner absolument la locution de *sens froid*, que je ne voudrais pourtant pas employer sans y être déterminé par des considérations particulières.

Le *sang-froid* des personnes est donc une circonstance que nous remarquons dans les occasions où il est naturel que le *sang s'échauffe* : car s'il est naturel que le *sang* ne *s'échauffe* pas dans une conjoncture, s'il est même naturel qu'il *se refroidisse* et qu'il se *glace*, ce n'est nullement une chose à remarquer que le *sang-froid*, puisque alors le *sang* doit être *froid*. C'est donc parler bien improprement que de dire qu'une personne est *de sang-froid* à la vue du péril, pour marquer qu'elle n'a point de crainte; quand, si elle était glacée de peur, elle serait naturellement et rigoureusement *de sang-froid*. Vous employez donc au figuré pour louer quelqu'un l'expression *de sang-froid*, tandis qu'au propre cette expression convient très-bien pour désigner l'état de l'homme que vous trouvez au contraire à blâmer. Ce qui est remarquable, c'est qu'on soit *de sang-froid* au milieu de ce qui *échauffe*, mais non au milieu de ce qui *glace*. Voilà les cas où je pourrais préférer *de sens froid*, parce qu'on ne dit pas que l'esprit ou la raison se glace; mais je dirais bien plutôt *de sens calme* ou *tranquille*, ce qui exclut tous les effets de la crainte et autres semblables.

Je dirais plutôt *de sens rassis*, que *de sang rassis*, quoiqu'on entende par le mot *sens*, soit le jugement et la raison, soit les *sens* ou les organes, soit le *sens*, ou le *bon sens*, l'assiette ou l'état naturel de la chose. *Rassis* suppose seulement le trouble, l'agitation, un désordre, et marque le retour de la chose dans son *assiette*, dans sa première situation, dans son état naturel. Ainsi l'on dira fort bien *de sens rassis*, pour désigner que la chose a repris son vrai *sens*, son état propre. On dira fort bien *de sens rassis*, pour exprimer la cessation du désordre des *sens*; puisqu'on dit rasseoir, reprendre ses *sens*, ses esprits. On dira fort bien *de sens rassis*, lorsque le *sens*, la raison, l'esprit, auparavant agités ou troublés, seront rentrés dans le calme et dans l'ordre acoutumé. C'est ainsi que, par trois acceptions différentes, *sens rassis* rend bien la même idée. Il n'est pas inutile de remarquer ici qu'on dit *être hors de sens*, *n'être pas dans son bon sens, avoir les sens renversés, perdre le sens; qui perd son bien perd son sens*, et non *son sang*. Toutes ces manières de parler usitées viennent à l'appui de mon opinion.

Je n'exclus pas *sang rassis*, parce qu'on dit fort bien *rasseoir* en parlant des liqueurs, des humeurs, de la bile, du *sang*. Mais cette expression convient proprement lorsque le *sang*, la bile, les humeurs ont été échauffés, selon leur propriété particulière, plutôt que dans une autre circonstance.

Il existe donc une raison générale d'employer une de ces locutions plutôt qu'une autre : il y aura, dans le discours, des circonstances particulières qui feront donner la préférence à celle-ci sur la première. (R.)

Nous avons laissé subsister l'article entier de Roubaud, bien qu'il nous

semble que cet auteur ait tort d'admettre *sens froid* et *sang rassis*. Mais, dans l'incertitude où l'on est de l'orthographe de ces deux expressions, il nous a paru qu'il ne serait ni sans intérêt, ni sans utilité pour le lecteur de connaître les raisons, quoique un peu subtiles, que l'on peut invoquer pour soutenir l'une ou l'autre orthographe. Les exemples que l'on pourrait citer ne peuvent servir de preuves puisque, dans ces exemples même, l'orthographe varie souvent avec les éditions.

Quelle que soit la véritable orthographe, l'homme qui n'a plus son *sang-froid*, c'est-à-dire que le sang échauffé emporte, n'est plus maître de ses actions; celui qui n'est plus de *sens rassis* n'est plus maître de son esprit. L'un ne sait plus ce qu'il fait; l'autre ne juge plus sainement.

On trouve *sang-froid* opposé à ivresse. On dit que les dieux étaient pleins de nectar quand ils firent l'homme, et que, quand ils revirent leur ouvrage de *sang-froid*, ils ne purent s'empêcher de rire. (Fontenelle.) Sans être ivre, mais de *sang-froid*. (La Bruyère.) Le *sang-froid* laisse la plénitude des facultés. On dit communément garder son *sang-froid* en face du danger, c'est-à-dire rester calme, sans emportement, comme sans frayeur. Ceux qui font un conte agréable de *sang-froid* (c'est-à-dire en gardant le calme du sérieux) sont plus plaisants que les autres. (Voltaire.) Ce qu'on fait de *sang-froid* est prémédité, calculé. La médisance est une barbarie de *sang-froid* qui va percer votre frère absent. (Massillon.)

> Faudra-t-il de *sang-froid*, et sans être amoureux,
> Pour une Iris en l'air faire le langoureux? (Boileau.)

Le *sens rassis* laisse la plénitude du jugement. Toute passion, toute partialité fait perdre le *sens rassis*. Considérez de *sens rassis*, dit Bossuet à des auditeurs prévenus en faveur du monde contre la religion.

D'après ce que nous avons dit, il est évident que quiconque n'est point de *sang-froid* n'est point de *sens rassis*; tandis que l'on peut ne plus juger de *sens rassis*, mais n'être pas emporté jusqu'à perdre son *sang-froid*. (V. F.)

1199. Satisfaction, Contentement.

La *satisfaction* est l'accomplissement de ses désirs : le *contentement* est un sentiment de joie, d'une joie douce, produite par la *satisfaction* des désirs, ou même par tout autre événement agréable.

L'homme *satisfait* est celui qui a ce qu'il désirait; votre désir accompli fait votre *satisfaction*.

L'homme *content* est celui qui ne désire pas davantage : la jouissance de l'objet fait votre *contentement*.

La *satisfaction* suppose donc nécessairement le désir; le *contentement* n'exprime que le plaisir de posséder. Vous êtes *satisfait* d'obtenir ce que vous souhaitiez, ce que vous poursuiviez : vous êtes *content* d'avoir ce que vous avez, soit que la chose ait rempli, soit qu'elle ait prévenu vos désirs et vos recherches.

Votre *satisfaction* est d'obtenir ou d'avoir obtenu : votre *contentement* est de jouir et de jouir en paix.

La *satisfaction* mène au *contentement*; mais il faut que l'objet le procure. Vous êtes *satisfait*, quand on vous donne ce que vous vouliez : vous êtes *content*, quand l'objet vous donne le plaisir que vous vous promettiez.

Le *contentement* ajoute à la *satisfaction* des désirs une *satisfaction* douce de la possession.

Je ne vous dirai pas : soyez *satisfait*; je vous dirai soyez *content*. Quand tous vos désirs seraient *satisfaits*, il vous resterait encore d'être *content*, et c'est tout.

Il faut en avoir assez, c'est-à-dire en raison de vos désirs, pour être *satis-*

farouche : on se met dédaigneusement au-dessous des autres pour être mis fort au-dessus.

Il y a une sorte d'humeur capricieuse et *sauvage* qu'on aime assez, et qui quelquefois tient lieu de mérite. Il y a une sorte d'humeur et de franchise *farouches* qu'on estime et qu'on ne peut pas souffrir.

Un pays est *sauvage* où les bêtes font trembler les hommes, où les mauvaises plantes étouffent le bon grain, où les grands mangent les petits, où les productions sont dévorées par les insectes, où la corruption se répand, comme l'air, de tous les points.

La politique est *farouche* lorsqu'elle divise les peuples, qu'elle élève entre eux des barrières, qu'elle détruit la communication naturelle des secours, qu'elle rompt les liens de la société universelle, et qu'elle vous fait traiter vos amis comme s'ils devaient être un jour vos ennemis ou plutôt comme s'ils n'étaient que des ennemis cachés. (R).

1202. Savant homme, Homme savant.

Le mot de *savant homme* marque seulement une mémoire remplie de beaucoup de choses apprises par le moyen de l'étude et du travail ; au lieu que le mot d'*habile homme* enchérit sur cela ; il suppose cette science, et ajoute un génie élevé, un esprit solide, un jugement profond, un discernement étendu.

Un homme né avec un esprit médiocre peut devenir *savant* par l'étude et le travail, mais non pas *habile homme*, parce qu'il trouvera bien dans les livres de quoi remplir sa mémoire, mais non pas de quoi élever la bassesse de son génie, et fortifier la faiblesse de son jugement. (Andry de Boisregard, *Réflexions sur l'usage présent de la langue française*, tome Ier.)

Nos grammairiens observent qu'il est une classe d'adjectifs qui ont le privilége de se placer devant ou après leurs substantifs, tandis que les autres n'ont qu'une place déterminée, les uns après, et c'est l'ordre commun ; les autres devant, et c'est une exception particulière.

Les adjectifs privilégiés sont en assez grand nombre. Nous disons également *homme savant* et *savant homme ; habile ouvrier, ouvrier habile ; ami véritable, véritable ami ; regards tendres, tendres regards ; suprême intelligence, intelligence suprême ; savoir profond, profond savoir ; malheureuse affaire, affaire malheureuse*, etc.

La manière de placer ces adjectifs produit-elle quelque différence dans le sens de la chose ou la valeur de la locution ? Quelle serait cette différence ? Ce sujet mériterait d'être traité par nos bons grammairiens : je vais tâcher de suppléer à leur omission. L'explication d'un exemple donnera l'intelligence de tous les autres. J'ai pris, sans choix, *savant homme* et *homme savant* pour mon texte.

« Cette position de l'adjectif devant ou après le substantif, dit Dumarsais, est si peu indifférente, qu'elle change quelquefois entièrement la valeur du substantif, » ou plutôt celle de l'adjectif, comme ces propres exemples le prouvent. Mais il nous suffit qu'elle opère un changement d'idée et de sens.

Cet habile grammairien, M. Beauzée, M. de Wailly, etc., après nos anciens maîtres, ont recueilli beaucoup d'exemples sensibles et utiles de cet effet remarquable. J'en rapporterai quelques-uns, non pour expliquer des différences déjà connues qui forment des sens étrangers l'un à l'autre, mais pour prouver que la différente position des adjectifs est une raison naturelle et suffisante de soupçonner que cette différence en met une réelle dans les locutions qui paraissent identiques. De ce que *plaisant*, mis devant ou après le substantif *homme*, a deux sens opposés, je crois être en droit d'inférer que *savant*, mis après ou devant le même substantif, pourrait bien, sans perdre son idée essentielle, se charger de nuances différentes.

Un *honnête homme* et un *homme honnête* sont, dans l'usage ordinaire, deux

présentez l'*homme* comme *savant*; aussi cette construction ne souffre-t-elle guère de qualifications subséquentes : dans l'*homme savant*, vous remarquez et vous faites remarquer la science sans y attacher votre discours et votre attention; aussi cette tournure admet-elle souvent une suite d'épithètes diverses, étrangères à celle-là.

J'appelle Démosthène un *éloquent orateur*, si je veux traiter de son talent et de son génie, et cette idée caractéristique l'accompagnera dans la suite de mon discours : je l'appellerai *orateur éloquent* si mon dessein n'est que de détailler ses qualités particulières, et il se présentera successivement sous différentes faces.

Rarement ajouterez-vous d'autres épithètes, lorsque vous en aurez placé une de la première façon; elle semble tout absorber ou tout exclure : vous en ajouterez tant qu'il vous plaira, lorsque l'adjectif suivra le substantif; ce n'est point alors une idée exclusive ou dominante par sa position, vous dites c'est un *excellent ouvrage*, sans addition : vous direz c'est un *ouvrage excellent*, profond, lumineux. Comment se sont formés tant de mots composés d'un adjectif et d'un substantif, encore bien distingués l'un de l'autre, tels que *petit-maître*, *gentilhomme*, *sage-femme*, si ce n'est parce que la position des adjectifs les rendait caractéristiques et singulièrement propres à faire corps avec le substantif?

3° L'idée de l'adjectif suivi du substantif est si bien dominante, caractéristique, et en quelque sorte nécessaire au sujet, que vous rendrez quelquefois l'idée totale de l'expression par l'adjectif seul, lorsque la langue permettra de l'employer substantivement, tandis qu'elle n'aura par la même propriété s'il ne paraît qu'à la suite. Un *savant homme* est un *savant*; un *homme savant* n'est que *savant*. La première expression indique spécificativement une classe, une espèce particulière d'hommes à laquelle appartient celui-là, les *savants*; la seconde ne fait qu'attribuer une qualité individuelle qui distingue un homme de plusieurs autres. Il résulte de là que le *savant homme* possède la science ou le savoir, et que l'*homme savant* a du savoir ou de la science; et cette différence est tranchante.

En disant un *triste accident*, une *malheureuse aventure*, une *fâcheuse affaire*, vous distinguez l'espèce d'affaire, d'aventure, d'accident, car il y a des accidents heureux, des aventures agréables, des affaires utiles, etc. Mais en disant un *accident triste*, vous désignez seulement la circonstance qui le rend désagréable à la personne.

4° Il n'est personne qui ne sente combien l'adjectif devant le substantif est expressif et énergique. Aussi, lorsque vous voudrez vous exprimer avec force, avec enthousiasme, avec le ton de l'affirmation, de l'horreur, de l'indignation, de la douleur, de la passion enfin, vous direz tout naturellement et sans recherche : C'est un *sot animal*, à mon avis, que l'homme : le plus *horrible aspect*, c'est l'aspect du méchant : descends du haut des cieux, *auguste vérité* : la prison la plus belle est un *affreux séjour* : le *farouche aspect* des *fiers ravisseurs* de Junie relève de ses yeux les *timides douceurs* : *frêles machines* que nous sommes! un rien peut nous détruire. Remarquez que souvent, pour donner à l'adjectif qui suit la même force qu'à celui qui précède le substantif, vous êtes obligé de le relever par quelque augmentatif : une *jolie maison* équivant à une *maison fort jolie*; une *belle situation*, à une *situation bien belle*; une *dure nécessité*, à une *nécessité fort dure*, etc. L'adjectif préposé prend un sens plein et absolu.

5° La poésie se servira par préférence de la première de ces constructions, parce qu'elle est moins commune, et parce qu'elle est plus expressive, plus animée, plus pittoresque, et parce que la versification devient faible et lâche, si elle laisse souvent tomber le sens, le vers, la phrase, sur une épithète, etc.

6° Le choix est encore quelquefois déterminé par des considérations parti-

culières. Par exemple, nous souffrirons *vaillant héros*, parce que l'idée la plus faible, celle de *vaillant*, va se perfectionner, se confondre, se perdre dans celle de *héros* : nous supporterions difficilement celle de *héros vaillant*, où l'adjectif n'est pas rehaussé par un terme de comparaison; parce que l'idée de *héros* renferme celle de *vaillant*, et que l'idée de *vaillant* est au-dessous de celle de *héros*.

Mais c'est l'oreille surtout qui ordonne la disposition du sujet et des épithètes versatiles. L'euphonie nous fait la loi, et souvent elle nous force à nous écarter de la règle: de là une foule d'exceptions qui semblent la combattre, et qui la feraient abandonner, si la cause de l'usage contraire nous échappait. Nous dirons donc, pour plaire à l'oreille, *habile avocat* plutôt qu'*avocat habile*; *affaire grave* et non *grave affaire*; *bonne personne* plutôt que *personne bonne*; *hautes pensées* mieux que des *pensées hautes*; *lieu charmant* et non *charmant lieu*, etc. Nous évitons surtout le repos sur les monosyllabes, ainsi que les bâillements, le choc des syllabes rudes. (R.)

1203. Savoureux, Succulent.

Savoureux, qui a beaucoup de *saveur*, un très-bon goût; *succulent*, qui est plein de *suc* et très-nourissant. Ainsi le mot *savoureux* exprime la propriété du corps relative au sens du goût; et le mot *succulent*, la nature de l'aliment et sa propriété nutritive. Je dis *la nature de l'aliment*, car *succulent* ne s'applique qu'aux viandes, aux mets, aux potages, etc.; au lieu que tout corps peut être appelé *savoureux* dès qu'il a du goût. Un mets *succulent* est sans doute *savoureux*; mais il y a beaucoup de mets *savoureux* qui ne sont nullement *succulents*.

Un bon rôti sera tout à la fois *succulent* et *savoureux*: les champignons sont *savoureux* sans être *succulents*. Artaxerxès Memnon réduit, en fuyant, à manger du pain d'orge et des figues sèches, ne put s'empêcher de reconnaître qu'il n'avait jusqu'alors rien goûté de si *savoureux*, et ce repas n'était point *succulent*.

Est-ce à force de se nourrir de mets *succulents* qu'on oublie le mot *savoureux*, et qu'on substitue sans cesse le premier de ces mots au second, pour désigner le goût exquis d'un aliment?

Il faut à un convalescent une nourriture *succulente*, mais modique, pour restaurer ses forces. A un homme blasé, il faut des jus, des coulis, des essences, des épices, tout ce qu'il y a de plus *succulent* et de plus irritant, pour qu'il y trouve quelque chose de *savoureux*.

Des mets simples, mais *savoureux*, voilà, selon la nature, la bonne chère: ils sont assez *succulents* pour vous nourrir comme elle le demande.

Insipide est le contraire de *savoureux*. Ce qui est *sec* ou plutôt *desséché*, est opposé à ce qui est *succulent*. (R.)

1204. Scrupuleux, Consciencieux.

Le *scrupule* est la manie de la *conscience*. L'homme *consciencieux* s'attache à remplir ses devoirs avec la plus grande régularité : l'homme *scrupuleux* les remplit avec la plus grande minutie. L'homme *consciencieux* n'aura pas de repos qu'il n'ait réparé le tort réel qu'il a fait involontairement à quelqu'un: l'homme *scrupuleux* croira tout perdu, si, en rendant justice, il a éprouvé quelque sentiment étranger à la justice; il se reprochera le plaisir qu'il a senti en donnant raison à son ami qui avait raison. L'homme *consciencieux* se contentera de donner raison à son ennemi, s'il le mérite.

L'homme *consciencieux* écoute toujours sa conscience, le *scrupuleux* ne s'en fie pas à elle; le premier, qu'elle avertit toujours, se conduit naturellement par les règles qu'elle lui prescrit; le second, occupé à l'interroger, oublie souvent ce qu'elle lui dicterait pour ce qu'il lui demande. Tandis que le premier

s'occupe à remplir tous ses devoirs, le second, en se les exagérant, s'ôte le moyen de vaquer à tous et la liberté d'esprit nécessaire pour les bien remplir.

Conscience *scrupuleuse, consciencieux* jusqu'au *scrupule.* (Académie.) Quel jeûne saint Louis n'a-il pas observé avec une exactitude même *scrupuleuse?* (Fléchier.) La première bonne œuvre de la princesse Anne fut d'acquitter ce qu'elle devait avec une *scrupuleuse* régularité. (Bossuet.) L'incertitude et l'indécision que traîne après soi une conscience *scrupuleuse.* (Massillon.) Ne vous figurez pas une faiblesse de *scrupule,* mais une délicatesse de vertu. (Fléchier.) (F. G.)

1205. Secourir, Aider, Assister.

Je n'ai pas trouvé dans l'abbé Girard ce que je cherchais sur ces termes intéressants pour moi.

« On dit *secourir* dans le danger, *aider* dans la peine, *assister* dans le besoin. Le premier part d'un sentiment de générosité, le second d'un sentiment d'humanité, le troisième d'un mouvement de compassion.

« On va au *secours* dans un combat; on *aide* à porter un fardeau; on *assiste* les pauvres. »

Secourir, latin *succurrere,* composé de *currere,* courir au secours de quelqu'un, le relever, le soutenir, le défendre, le tirer de la presse, etc. Sans la valeur littérale du mot, vous n'en donnerez qu'une idée vague et commune à ses divers synonymes.

Aider, latin *adjuvare,* ajouter, *addere,* ou plutôt joindre ses forces à celles d'un autre, le seconder, le servir.

Assister, latin *assistere* ou *adesse,* être présent ou près, s'arrêter ou rester auprès de quelqu'un, veiller sur lui, pourvoir à ses besoins: ce mot est pris dans cette dernière acception.

Ainsi, suivant le sens littéral, vous courez pour *secourir;* vous prêtez la main, des forces, pour *aider;* vous vous arrêtez, vous vous tenez en présence pour *assister.*

Je vois dans le mot *secourir* le grand empressement, l'extrême diligence de l'action, soit que le zèle vous emporte, soit que la nécessité soit urgente : dans le mot *aider,* l'action propre de seconder ou de partager le travail d'autrui et de le soulager; dans le mot *assister,* le désir de connaître les besoins de quelqu'un et d'y remédier autant qu'il est en vous. Le *secours* est bienfaisant et salutaire; l'*aide* est auxiliaire et utile; l'*assistance* est effective et tutélaire.

Ce sera donc au puissant à *secourir* l'infortuné : s'il est homme et généreux, il le fera. Ce sera surtout au fort à *aider* le faible : il le fera, s'il est bon et officieux. Ce sera surtout au riche à *assister* le pauvre : il le fera de grand cœur, s'il est sensible et charitable.

Il est beau de *secourir* un ennemi; c'est une glorieuse manière d'en triompher. Il est doux d'*aider* l'âge et le sexe faibles; vous vous faites une famille de la veuve et de l'orphelin. Il est méritoire d'*assister* l'homme de bien, toutes ses bonnes œuvres seront à vous. (R.)

L'action de *secourir* suppose un danger imminent; c'est la célérité, le courage qui la caractérisent. L'œil, l'esprit et la main agissent; c'est à la mort, au péril, à la douleur; c'est au malheur qu'on vous arrache.

Aider suppose un partage de forces et de moyens. On *aide* le faible; ce n'est pas la main protectrice du *secours,* c'est la force agissante qui allége.

Assister suppose la présence du besoin; ce n'est pas la main active du secours, ce n'est pas le partage de vos maux, c'est la main bienfaisante qu'on vous tend.

On *secourt* dans le danger, on vous y arrache; on *aide* à la faiblesse, on

partage ses maux et ses travaux; on *assiste* dans le besoin, on soulage. (Axon.)

1206. Secrètement, En secret.

J'ai dit, à l'article des *adverbes* et des *phrases adverbiales*, que l'adverbe exprimait une qualité distinctive de l'action énoncée par le verbe; et la *phrase adverbiale*, une circonstance particulière de l'action : de manière que *secrètement* doit marquer une *action secrète, cachée, mystérieuse, insensible*; et *en secret*, quelque particularité *secrète* de l'action. Or, *en secret* signifie proprement *dans un lieu secret*, ou du moins *à part*, ou *en particulier, tout bas*; en sorte qu'il y a quelque chose de caché, de *secret* dans l'action que vous faites. Ce que vous faites *secrètement*, vous le faites à l'insu de tout le monde, de manière que votre action est absolument ignorée : ce que vous faites *en secret*, vous le faites en particulier, en sorte que la chose se passe sans témoins.

Vous faites *en secret* beaucoup d'actions naturelles et légitimes que la bienséance ne permet pas de faire devant tout le monde; mais vous ne les faites pas *secrètement*, car vous ne vous en cachez pas, et tout le monde peut savoir ce que vous faites.

Dans votre cabinet, vous traitez *en secret* d'une affaire, mais vous n'en parlez pas *secrètement*, si l'affaire n'est pas un *secret*. Vous trameriez *secrètement* un complot : vous faites *en secret* une confidence.

Au milieu d'un cercle, vous parlez à une personne en particulier et tout bas : vous ne lui parlez pas *secrètement*, car on voit que vous lui parlez : vous lui parlez *en secret* ou à part, car on n'entend pas ce que vous lui dites.

Quelqu'un sort, va, vient, part, fuit *secrètement*, et non pas *en secret* : toutes ses démarches sont faites pour être secrètes, et le sont; mais on ne dira pas qu'elles sont faites dans un lieu *secret* ou en particulier.

L'orgueil se glisse *secrètement* ou imperceptiblement dans le cœur : on s'applaudit *en secret* ou en soi-même de ses succès.

Vous ne feriez pas *publiquement* ce que vous faites *secrètement*, puisque votre intention est de vous cacher : vous feriez *en public* beaucoup de choses que vous faites *en secret*, sans aucun intérêt à vous cacher.

L'homme de cœur soutiendra, s'il le faut, *publiquement* ce qu'il a dit *secrètement*. L'homme de bien pourrait faire *en public* tout ce qu'il fait *en secret*. On fait une chose *publiquement*, au vu et au su de tout le monde, sans aucune espèce de mystère ou de réserve, de la manière la plus manifeste : on la fait *en public*, dans un lieu public, devant une assemblée publique, pour le public. (R.)

1207. Séditieux, Turbulent, Tumultueux.

Séditieux, qui excite ou qui tend à exciter des *séditions*.

La *sédition*, dit Cicéron, liv. VI, *de Rep.*, est une dissension entre les citoyens qui vont les uns d'un côté, les autres de l'autre, dans des sens contraires.

Turbulent, qui excite ou qui tend à exciter des troubles.

Le *trouble* est une forte émotion qui produit la confusion et le désordre.

Tumultueux se dit plutôt de ce qui se fait en *tumulte*, quoique le sens primitif du mot désigne la personne, la cause qui excite ou tend à exciter le *tumulte*, comme le latin *tumultuosus*. Le *tumulte*, dit Cicéron (8e *Philipp.*), est un *trouble* si grand qu'il inspire une fort grande crainte. Le *tumulte* est un grand *trouble* qui s'élève subitement ou rapidement avec un grand bruit.

L'action *séditieuse* attaque l'autorité légitime et trouble la paix intérieure de l'état, de la société. L'action *turbulente* bannit le repos, le calme, la tranquillité, et bouleverse l'ordre, le cours, l'état naturel des choses. L'action *tumultueuse* produit les effets d'une bruyante et violente fermentation, et trouble les esprits, la police, votre sécurité.

Des citoyens puissants et populaires pourront être *séditieux*; une cour sera *turbulente*; une populace est *tumultueuse*.

Le gouvernement populaire est fait pour les *séditieux*. Là, le champ est vaste et libre pour des citoyens *turbulents*. Tout y réside, pouvoir et sagesse, dans des assemblées *tumultueuses*.

Réprimez promptement les *séditieux*, contenez fortement ces génies *turbulents*, étouffez à l'instant ces mouvements *tumultueux*.

Il y a des propos *séditieux* qu'il faut laisser tomber ; il y a une gaieté *turbulente* qu'il faut laisser aux enfants; il y a une joie *tumultueuse* qu'il faut laisser au peuple. (R.)

1208. Séduire, Suborner, Corrompre.

Séduire et *suborner* ne se disent que dans un sens figuré : c'est donc dans ce sens que nous considérons le mot *corrompre*.

Séduire se dit à l'égard de l'esprit, de la raison, du jugement, en parlant d'opinions, de préjugés, d'erreurs : il en est de même de *corrompre*. *Suborner* ne regarde que les actions morales, les seules que nous ayons donc à considérer ici.

Suborner et *séduire* ne s'appliquent qu'aux personnes, tandis que l'on *corrompt* aussi les choses. On *corrompt* les mœurs et les lois; on ne les *séduit* ni ne les *suborne*.

On donne à ces mots pour synonyme *débaucher*. Ce mot signifie à la lettre attirer quelqu'un à soi, le tirer hors de chez soi, et, par analogie, hors de sa place, de ses habitudes, de son devoir. Dans le sens de *débauche*, il prend l'idée du latin *debacchari*, enivrer, jeter dans le désordre, entraîner dans la crapule, le libertinage. Dans son odieuse acception, il présente toujours une idée de grossièreté et de libertinage; aussi n'est-il pas noble.

Séduire signifie tirer à part, mettre à l'écart, conduire hors de la voie : latin *ducere*, mener, et *se*, sans, hors, à part, préposition initiale employée dans un grand nombre de verbes latins. *Seducere*, mener à l'écart. Ainsi l'idée propre de *séduire* est d'attirer et de conduire au mal, de détourner quelqu'un de ses voies et de son devoir, et de l'égarer ou de le faire donner dans des écarts.

Suborner est aussi un verbe latin, composé du simple *ornare*, orner, ajuster, arranger, disposer; et *subornare* signifie faire honneur de quelque manière, préparer et disposer secrètement les esprits, les prévenir ou les instruire pour qu'on fasse ou qu'on dise. *Sub* veut dire en dessous, secrètement, d'une manière cachée. L'idée propre de *suborner* est de pratiquer, pour ainsi dire, les esprits, de les gagner par des manœuvres sourdes, de les mettre artificieusement dans vos intérêts pour les faire servir à de mauvais desseins.

Corrompre, latin *corrumpere*, est le composé de *rompre*, *rumpere*, et il signifie *rompre avec* ou *ensemble*, l'ensemble, changer la forme, détruire le tissu, diviser la substance, vicier le fond des choses, altérer leurs qualités essentielles, en un mot changer de bien en mal. Au moral, un homme *corrompu*, comme on l'a fort bien dit, est celui dont les mœurs sont aussi malsaines en elles-mêmes qu'une substance qui tend à tomber en pourriture; et aussi choquantes pour ceux qui les ont innocentes et pures, que cette substance et la vapeur qui s'en exhale le seraient pour ceux qui ont les sens délicats.

Faire faire à quelqu'un des choses contraires à son devoir, à l'honneur, à la justice, à la fidélité, à la pureté, à la vertu, c'est l'idée commune à ces termes. Conduire ou induire quelqu'un au mal, en lui en imposant et en l'abusant par des moyens spécieux, c'est le *séduire*. Engager quelqu'un à une mauvaise action, en l'y intéressant et en le gagnant par des manœuvres sourdes, c'est le *suborner*. Inspirer à quelqu'un le vice, en l'infectant de mauvais sentiments, de mauvais principes, de quelque manière que ce soit, c'est le *corrompre*.

On *séduit* l'innocent, la droiture, la bonne foi, la jeunesse, le sexe, les gens

simples qui ne sont point en garde contre l'artifice, et qu'il est facile de prévenir, de tromper, de mener ; et on les abuse par des apparences, par des dehors attrayants, par des illusions, des prestiges, des impostures. On *suborne* les lâches, les faibles, des gens sans vertu, des hommes pervertis, des femmes, des témoins, des domestiques, des juges, des gens prévenus de quelque passion ou disposés à des faiblesses ; et on les gagne ou on les capte par des flatteries, par des promesses, par des menaces, mais surtout par l'intérêt. On *corrompt* ce qui est pur, sain, bon, vertueux, mais corruptible, accessible au vice, ou capable de changer en mal ; et on y parvient par tous les moyens possibles, par la subornation, par la séduction, par toute sorte de pratiques, d'actions, d'influences, enfin par la force de la contagion.

Celui qui est *séduit* ne songeait pas à l'être : il est la dupe ou la victime du *séducteur*. Celui qui est *suborné* a bien voulu l'être : il est le complice ou l'instrument du *suborneur*. Celui qui est *corrompu* était exposé à l'être : il est la proie ou la conquête du *corrupteur*. Le premier est tombé dans un piége : le second a cédé à la tentation : le dernier a succombé dans le danger.

Souvent la personne *séduite* est indignée contre son *séducteur* ; elle a fait, comme sans le savoir, le mal qu'elle haïssait et qu'elle hait peut-être encore. Rarement la personne *subornée* peut-elle s'excuser par l'ascendant de son *suborneur* ; elle a connu le mal qu'on lui proposait, et elle y a consenti. Quelquefois la personne *corrompue* a tout à reprocher à son *corrupteur* ; mais au moins elle ne s'est pas assez défiée de la *corruption*, et elle y a pris du goût.

C'est la femme surtout qui possède l'art de la *séduction*. C'est surtout l'homme puissant qui emploie les moyens de *subornation*. C'est le sophiste surtout qui répand au loin la *corruption*. (R.)

1209. Sein, Giron.

Ces mots se confondent quelquefois, du moins au figuré. On dit qu'un apostat est revenu au *giron*, ou qu'il est rentré dans le *sein* de l'Église.

Le *sein* est proprement la partie du corps humain qui est depuis le bas du cou jusqu'au creux de l'estomac ; le *giron*, l'espace qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux, dans une personne assise : voyez le *Dictionnaire de l'Académie*. Mais le mot *sein* embrasse ou désigne quelquefois la partie intérieure du buste : il se dit pour ventre. Une femme debout tient son enfant sur son *sein*, entre ses bras ; assise, elle le tiendra dans son *giron*, sur ses genoux : on dira aussi qu'elle l'a porté dans son *sein*, comme dans ses entrailles.

L'oriental *sin* signifie *cœur* : de là le latin *sinus* ; et le français *sein* ; qui sert aussi à désigner le cœur, ainsi que l'esprit, l'intérieur, le dedans, le milieu, ce qui est enfoncé, profond, au fond. *Gyr* signifie cercle, tour, enceinte : de là *giron*, qui, comme le latin *gremium*, marque proprement la capacité de contenir, ce qui entoure et renferme, ce qui forme un cercle, un tour, une enceinte.

Ce terme est tout propre à désigner des rapports proprement locaux, tandis que *sein* annonce les rapports les plus intimes, les liens les plus étroits. Ainsi, le simple habitant d'une ville est dans son *giron* ; mais le bourgeois, membre de la communauté, est dans son *sein*. Le citoyen est dans le *sein* de l'État ; le régnicole n'est que dans son *giron*. L'on retourne au *giron* de l'Église, et l'on rentre dans son *sein*. Vous portez dans votre *sein* celui que vous aimez ; vous recueillez dans votre *giron* celui que vous protégez. Une personne isolée, pour ainsi dire, au milieu des siens, n'est vraiment pas dans le *sein* de sa famille, quoiqu'elle soit dans son *giron*. La patrie rejette de son *giron* celui qui lui déchirait le *sein*. L'enfant dort dans le *sein* de son père ; le domestique repose sous le *giron* de son maître. (R.)

1210. Seing, Signature.

Le *seing* est le *signe* qu'une personne met au bas d'un écrit pour en garantir

ou reconnaître le contenu. La *signature* est ce *signe* ou le *seing*, en tant qu'il est apposé au bas de l'écrit par la personne elle-même qui en garantit ou en reconnaît le contenu. La *signature*, selon la terminaison du mot, est le résultat de l'action de *signer* ou de mettre son *seing*.

Le *seing* est une marque quelconque qui confirme la valeur de l'acte même par opposition au nom de la personne qui en consent l'exécution. Tels étaient les anciens monogrammes, qui tenaient lieu tout à la fois de *signature* et de sceau.

Une tache d'encre, imprimée avec la paume de la main sur un acte public, était le *seing* ordinaire des empereurs ottomans. Lorsque la noblesse ne savait pas écrire, il n'y avait que le *seing* et le sceau pour suppléer à la *signature* du nom.

Du Cange pense que le mot *seing* vient du *signe* de la croix qu'on apposait autrefois au bas des actes avec la *signature*, comme un symbole du serment qu'on faisait de l'observer.

Aujourd'hui votre nom est votre *seing*, votre *signe* ordinaire. Il faut suppléer à l'ignorance mentionnée de celui qui ne sait pas *signer* son nom, par des *signatures* de témoins, d'officiers publics.

Le *seing* ordinaire et commun des rois d'Espagne est *Io, el Re* : Moi, le Roi. L'écriture distingue la *signature* particulière à chacun d'eux.

Si vous *signez* un écrit d'un nom imaginaire, votre *seing* est faux : si quelqu'un *signe* un acte de votre nom, la *signature* est fausse. Cette distinction mériterait d'être remarquée; car il est essentiel de distinguer le déguisement de celui qui ne *signe* pas son nom, et la fraude de celui qui *signe* du nom d'autrui.

Le mot *seing* indique plutôt un écrit simple, ordinaire, privé; et celui de *signature*, un acte public, authentique, revêtu de formalités.

Des billets, des promesses, des engagements réciproques entre des particuliers, sans intervention d'une personne publique, se font sous *seing privé*. Mais on dit ordinairement *signature*, lorsqu'il s'agit d'un acte public, d'un contrat par-devant notaire, d'un arrêt, d'un brevet, d'une ordonnance.

Signature se prend quelquefois pour la cérémonie, le soin, la formalité de *signer* un acte ou à un acte. A proprement parler, les parties contractantes et les personnes nécessaires pour valider les engagements *signent un acte;* et les personnes appelées sans nécessité, par honneur, comme témoins, *signent à un acte*. (R.)

1211. Selon, Suivant.

L'abbé Girard, dans ses *Principes de la langue française*, distingue ainsi ces deux synonymes :

« Ces deux propositions unissent par conformité ou par convenance, avec cette différence que *suivant* dit une conformité plus indispensable, regardant la pratique; et *selon*, une simple convenance, souvent d'opinion.

« Le chrétien se conduit *suivant* les maximes de l'Évangile. Je répondrai à mes critiques, *selon* les objections qu'ils feront. »

On dira également *le vrai chétien se conduit* selon *les maximes de l'Évangile;* et *je répondrai à mes critiques*, suivant *leurs objections*. On dit également agir *selon* ou *suivant* les occurrences; et l'on répond même quelquefois sans régime, *selon* ; on dit de même *selon* ou *suivant* l'opinion d'un tel. Un homme *selon* le cœur de Dieu n'est pas tel par *convenance* seulement : il n'y a pas une *nécessité indispensable* à raisonner, *suivant* l'opinion d'Aristote. Ainsi la décision de l'auteur est absolument dénuée de toute preuve, et généralement démentie par l'usage. A la vérité, je ne connais point de synonymes plus indistinctement employés que ceux-là.

Je n'ai rien de positif à dire sur l'origine du mot *selon;* car je ne crois pas qu'il vienne, comme on le dit, du latin *secundum*, par la raison que la lettre

c ou *q*, essentielle et caractéristique dans ce mot, ne se transforme point en *l* et que nous aurions plutôt dit *second*.

Quant au mot *suivant*, l'origine en est manifeste : nous avons fait de *suivre* *suivant*, comme les latins, de *sequi secundùm*.

Bouhours dit que des personnes délicates n'aimaient point le mot *suivant*, à cause de sa ressemblance avec le participe du verbe *suivre*. C'est le participe même changé en préposition.

Ainsi la préposition *suivant* signifie *suivant, pour suivre, si l'on suit*, etc. : il exprime l'action de parler ou d'agir après ou d'après une suite, une conséquence. *Selon* revient aux mots ou aux différentes manières de parler : ainsi que, comme, à ce que, conformément à ce que, etc. *Selon* Aristote, c'est-à-dire à ce que dit, ainsi que le dit Aristote : *selon* votre volonté, comme vous voudrez : soit fait ainsi ou *selon* qu'il est requis.

On dit *selon* l'hébreu, *selon* la Vulgate, *selon* les Septante, *selon* le texte samaritain, lorsqu'il s'agit de citer un de ces textes. S'il était question d'en suivre l'un ou l'autre, *suivant* serait bien dit.

Je dirais plutôt *selon* saint Thomas, *selon* Scot, pour citer les auteurs et les autorités; et *suivant* la doctrine de saint Thomas, *suivant* la doctrine de Scot, parce qu'en effet on dit *suivre la doctrine*, et que c'est dans ce sens qu'on dit *suivre un auteur*.

Il paraît, par des exemples familiers, que *selon* exprime quelque chose de plus fort, de plus déterminé, de plus positif, de plus absolu que *suivant*; aussi désigne-t-il mieux une autorité, une règle à laquelle il faut obéir, se conformer; tandis que *suivant* laisse plus de liberté et d'incertitude. Il s'en faut donc bien que *suivant* marque la nécessité indispensable, et *selon* une simple convenance.

J'agis *selon* vos ordres, quand je les exécute; j'agis *suivant* vos ordres, quand je les suis. A proprement parler, je suis un conseil, et j'obéis à un ordre. J'agis *selon* les occurrences, *selon* qu'elles l'exigent, le permettent, l'ordonnent. J'agis *suivant* les occurrences, *suivant* qu'elles me fournissent des raisons, des motifs, des moyens propres à m'engager.

Suivant Dieu n'aurait certainement pas la même force que *selon* Dieu. *Selon* Dieu marque la volonté, l'ordre, le jugement absolu de Dieu. *Suivant* Dieu ne désignerait, en quelque sorte, qu'une simple pensée, qu'une voie tracée par Dieu lui-même.

Ainsi, je dis plutôt *selon* Bossuet, *selon* Pascal, *selon* l'Académie, lorsque j'adopte les pensées de ces auteurs, lorsque je m'appuie de leur autorité. Je dirai plutôt *suivant* Ménage, *suivant* l'abbé Girard, *suivant* quelques grammairiens, quand je ne prends point de parti, ou quand je prends un parti contraire. J'ai observé que *selon* équivaut à *ainsi que, comme ;* et que *suivant* signifie *en suivant*, ou *si l'on suit*.

Je me détermine *selon* ma volonté, parce que telle est ma volonté. J'opine *suivant* votre avis, parce que mon esprit juge convenable de l'embrasser.

Nous mourrons tous, *selon* la loi de la nature; c'est une nécessité inévitable. Un jeune homme doit survivre à un vieillard, *suivant* le cours ordinaire de la nature.

On vit moralement, *selon* la règle, ou *suivant* les exemples.

Vous vous comportez *selon* votre devoir ; il vous oblige. Vous vous en détournez *suivant* les exemples d'autrui ; ils vous engagent. Il est sensible que l'harmonie décide souvent du choix des mots : on ne dira pas, *selon* Longin, *suivant* le divan. (R.)

1212. Sembler, Paraître.

Sembler signifie *paraître* d'une telle manière. Une chose *paraît* dès qu'elle se montre ; mais un objet *semble* beau lorsqu'il *paraît* l'être.

Paraître n'est synonyme de *sembler* que quand il marque l'apparence d'être tel.

Un objet *semble* et *paraît* beau, bon, agréable. Il *semble* tel par des traits ou des formes de bonté, de beauté, d'agrément; il *paraît* tel par les apparences, des dehors, de l'agrément, de la bonté, de la beauté. La chose vous *semble* telle, par la comparaison que vous en faites avec le modèle, le type, l'idée que vous avez du beau, du bon et de l'agréable: elle vous *paraît* telle à l'aspect, selon qu'elle vous affecte, par le genre d'impression qu'elle fait sur vous. Ce qui vous *semble* bon ressemble à ce qui est bon : ce qui vous *paraît* bon a l'air de l'être. La *ressemblance* a rapport à la différence; l'*apparence*, à la réalité. Ce qui vous *semble* pourrait bien n'être pas tel que vous le croyez: ce qui vous *paraît* pourrait bien ne pas être en effet ce que vous croyez.

Un ouvrage vous *semble* bien fait, lorsque, après quelque examen, vous le trouvez conforme aux règles de l'art: il vous *paraissait* bien fait, lorsque vous n'y aviez encore jeté qu'un coup d'œil. Vous jugiez de l'ouvrage qui vous *paraissait* tel, sur les apparences et superficiellement : vous en jugez ensuite, pour qu'il vous *semble* tel, par des traits de comparaison, et avec quelque réflexion.

Si l'objet qui vous *semble* tel ne l'est pas, vous l'avez mal vu, vous l'avez mal jugé, vous vous êtes trompé. Si l'objet qui vous *paraissait* tel ne l'est pas, vous ne l'aviez pas assez considéré, vous ne l'aviez point approfondi, les apparences vous ont trompé.

Nous avons un penchant presque invincible à croire que les choses sont telles qu'elles nous *paraissent* être d'abord, et avec cette préoccupation, il arrive assez naturellement qu'elles nous *semblent* être telles que nous désirons qu'elles soient. L'esprit est prompt, la chair est faible.

Il faut encore savoir gré à ceux qui, n'étant pas honnêtes gens, veulent le *paraître* : ils *semblent* avoir de la pudeur, et le respect humain les retient.

On dit impersonnellement, il *paraît*, il *me paraît*, il *semble*, il *me semble*. La différence est toujours la même. Il *me paraît* ne désigne que les impressions faites par les apparences ou de simples conjectures tirées de ces dehors spécieux : il *me semble* annonce plus de persuasion, et des jugements fondés sur quelques motifs qui ont au moins une apparence de raison.

La modestie, la circonspection, disent *il paraît*, *il me paraît*. La politesse dit *il semble*, *il me semble*, et la raison le dirait bien plus souvent encore.

La preuve que *sembler* marque une sorte de réflexion, de persuasion, de raison, toutefois mêlée de doute ou de crainte, c'est qu'il signifie souvent croire et juger, comme dans ces phrases : il *semble* à beaucoup de gens inutiles qu'on ne saurait se passer d'eux; que vous *semble* de ces ennemis réconciliés ou de ces rivales amies? A la plupart des gens qui vous demandent des avis, il n'y a qu'un mot à dire : *Faites ce que bon vous semble*. *Paraître* n'est point de ce style. (R.)

1213. Semer, Ensemencer.

Semer a rapport au grain ; c'est le blé qu'on *sème* dans le champ. *Ensemencer* a rapport à la terre ; c'est le champ qu'on *ensemence* de blé. Le premier de ces mots a une signification plus étendue et plus vaste; on s'en sert à l'égard de toutes sortes de grains ou de graines, et dans toutes sortes de terrains. Le second a un sens plus particulier et plus restreint; on ne s'en sert qu'à l'égard des grandes pièces de terre, préparées par le labourage. Ainsi l'on *sème* dans ses terres et dans ses jardins; mais l'on n'*ensemence* que ses terres, et non ses jardins.

On dit, dans le sens figuré, *semer* de l'argent, *semer* la parole: *ensemencer* n'est jamais employé que dans le sens propre et littéral.

L'âge viril ne produit point des fruits de science et de sagesse, si les prin-

cipes n'en ont été *semés* dans le temps de la jeunesse. C'est en *semant* de l'argent à propos qu'on peut plus aisément venir à bout de ses projets. En vain l'on *ensemence* son champ, si le ciel n'y répand ses fécondes influences. (G.)

1214. Sensible, Tendre.

Sensible, capable de faire des impressions sur les sens, ou de recevoir ces impressions. Une chose qui s'aperçoit par le sens ou par la raison est *sensible* dans la première acception ; un objet qui est susceptible de sensation ou de sentiment l'est dans la seconde. *Tendre*, le contraire de dur, qui est facile à couper, à pénétrer, à affecter : on connaît une viande *tendre*, une vue *tendre*, un âge *tendre*.

Dans le sens moral, qu'il s'agit ici de considérer, ces termes expriment l'attribut d'un cœur susceptible d'impressions et d'affections relatives et favorables à autrui.

Un cœur est *sensible* par une disposition naturelle à s'affecter de tout ce qui intéresse l'humanité, et à s'y intéresser ; un cœur est *tendre* par une qualité particulière qui lui inspire les sentiments les plus affectueux de la nature, et leur imprime ce qu'ils ont de plus touchant.

La *sensibilité*, d'abord passive, attend l'occasion de se développer ; il faut l'exciter ; la *tendresse*, active par elle-même, cherche les occasions de se développer ; elle nous excite. On s'attache un cœur *sensible* : un cœur *tendre* s'attache de lui-même.

La *sensibilité* est un feu électrique que le frottement met en activité jusqu'à lui faire produire les plus grands effets. La *tendresse* est un feu vivifiant et brûlant qui échauffe l'âme et les actions d'une chaleur douce et pénétrante, propre à se communiquer et capable de s'élever jusqu'au plus haut degré d'intensité.

La *sensibilité* dispose à la *tendresse* ; la *tendresse* exalte la *sensibilité*. Un cœur *sensible* aimera ; un cœur *tendre* aime : il ne sait peut-être pas encore ce qu'il aime, il aime l'humanité.

L'homme *sensible* a surtout le cœur ouvert à la pitié, à la clémence, à la miséricorde, à la reconnaissance, à tous les sentiments qui nous portent à vouloir du bien aux autres et à leur en faire. L'homme *tendre* a surtout dans le cœur le germe des affections les plus actives, les plus vives, les plus généreuses, l'amour, l'amitié, la bienfaisance, la charité, toutes les passions qui nous font exister pour les autres et dans les autres.

La *sensibilité* est une source de vertus : la *tendresse* est la source et le charme de toutes les vertus. La *tendresse* perfectionne tout ce que la *sensibilité* produit : vous étiez bon, vous serez bienfaisant ; vous étiez bienfaisant, vous serez généreux : les peines et les plaisirs d'autrui vous affectaient, ils deviennent les nôtres.

Eh ! quel charme la *tendresse* répand sur toutes les actions qu'inspirent la *sensibilité* et les autres vertus de ce genre ! la *sensibilité* soulage celui qui souffre ; la *tendresse* fait plus, elle le console. L'homme *sensible* porte et administre des secours : l'homme *tendre* porte et administre des secours avec ce regard *tendre*, cette voix *tendre*, ces pleurs *tendres*, qui pénètrent jusqu'au fond du cœur et le rappellent à la joie. L'homme *sensible* fait des sacrifices : l'homme *tendre* semble jouir de ceux qu'il fait et recevoir ce qu'il donne.

Il y a une *sensibilité* lâche et stérile, qui, pour peu qu'elle soit ébranlée, vous fait fuir le malheureux pour en aller perdre l'idée dans des distractions agréables ; faiblesse des organes et de l'âme, à laquelle je voudrais un autre nom. Il y a aussi une *tendresse* molle et funeste, qui ne fait que céder, complaire, et nous livrer à la discrétion ou plutôt aux vices des autres ; passion

aveugle et servile, qui fait votre malheur et qui fera la perte des vôtres (1). (R.)

1215. Sentiment, Avis, Opinion.

« Il y a, dit l'abbé Girard, un sens général qui rend ces mots synonymes lorsqu'il est question de conseiller ou de juger; mais le premier a plus de rapport à la délibération, on dit son *sentiment;* le second en a davantage à la décision, on donne son *avis;* le troisième en a un particulier à la formalité de judicature, on va aux *opinions.*

« Le *sentiment* emporte toujours dans son idée celle de sincérité, c'est-à-dire une conformité avec ce qu'on croit intérieurement. L'*avis* ne suppose pas toujours rigoureusement cette sincérité; il n'est précisément qu'un témoignage en faveur d'un parti. L'*opinion* renferme l'idée d'un suffrage donné en concours de pluralité de voix.

« Il peut y avoir des occasions où un juge soit obligé de donner son *avis* contre son *sentiment*, et de se conformer aux *opinions* de sa compagnie. »

Il me semble que, dans le genre délibératif et judiciaire, le *sentiment* est l'*opinion* que vous avez prise, ou le jugement que vous portez en vous-même sur les choses mises en délibération; l'*avis*, la suite que vous donnez à ce *sentiment*, ou la conséquence que vous en tirez sur le parti qu'il faut prendre, ou la décision qu'il faut rendre touchant l'objet de la délibération; l'*opinion*, la voix ou le vœu définitif que vous donnez pour la décision de l'affaire.

Vous exposez votre *sentiment* et vos motifs; cette exposition vous mène à une conclusion, à un *avis*, et vous *opinez* pour la décision ou le jugement.

Je n'entends pas ce que l'auteur veut dire à l'égard de la sincérité du *sentiment* et de l'*avis*. Certes, mon *sentiment* intérieur est sincère; mais si je voulais avoir un *avis* contraire à ce *sentiment*, il faudrait bien que j'affectasse un *sentiment* contraire, sous peine de les mettre manifestement en contradiction l'un avec l'autre. Je ne comprends pas davantage comment un juge peut donner un *avis* contre son *sentiment*, quoique obligé de se conformer à l'*opinion* définitive de sa compagnie. Sans doute un particulier peut et doit même souvent soumettre son *sentiment*, son *avis* à celui des autres: un juge est en effet naturellement soumis au *sentiment*, à l'*avis* du plus grand nombre; mais, comme juge, et dans la discussion des droits et des intérêts des citoyens, il faut que sa conscience conforme toujours son *avis* à son *sentiment*, qu'il ne doit jamais trahir; et si sa conscience était contraire à la loi elle-même, il ne pourrait *opiner* ni contre la loi ni contre sa conscience: il s'abstiendrait de juger, parce qu'il ne peut juger que selon la loi et qu'il ne doit pas juger contre sa conscience.

Cette application des termes, relative à l'ordre judiciaire, nous laisse à dé-

---

(1) Ce même synonyme avait d'abord été inséré par Roubaud dans le *Mercure de France* du mois d'octobre 1759, avec de très-grandes différences. Nous le donnons avec les retranchements nécessaires, tel que l'auteur l'avait refait et corrigé dans l'édition de ses *Synonymes*. On trouve dans le premier les trois paragraphes suivants :

La *sensibilité* nous oblige à veiller autour de nous pour notre intérêt personnel; la *tendresse* nous engage à agir pour l'intérêt des autres.

L'habitude d'aimer n'éteint point la *tendresse*. L'habitude de sentir émousse la *sensibilité*.

L'homme *sensible* est souvent d'un commerce fort difficile; il faut toujours ménager sa délicatesse. L'homme *tendre* est d'une humeur assez égale, ou du moins dans une disposition toujours favorable; il veut toujours vous intéresser et vous plaire. (*Voyez* le second volume des *Synonymes* de Girard, édition de Beauzée.)

(*Note de l'Éditeur.*)

sirer leur différence générale. L'abbé Girard recherche cette différence dans un autre article à l'égard du *sentiment* et de l'*opinion*, en y joignant la *pensée* au lieu de l'*avis*. (R.)

1216. Sentiment, Opinion, Pensée, Avis.

« *Sentiment*, *opinion*, *pensée*, sont, dit l'abbé Girard, tous les trois d'usage, lorsqu'il ne s'agit que de l'énonciation de ses idées : en ce sens, le *sentiment* est plus certain ; c'est une croyance qu'on a par des raisons ou solides ou apparentes : l'*opinion* est plus douteuse ; c'est un jugement qu'on fait avec quelque fondement : la *pensée* est moins fixe et moins assurée ; elle tient de la conjecture.

« On dit rejeter et soutenir un *sentiment* ; attaquer et défendre une *opinion* ; désapprouver et justifier une *pensée*.

« Le mot de *sentiment* est plus propre en fait de goût : c'est un *sentiment* général qu'Homère est un excellent poëte. Le mot d'*opinion* convient mieux en fait de science : l'*opinion* commune est que le soleil est au centre du monde. Le mot de *pensée* se dit plus particulièrement lorsqu'il s'agit de juger des événements, des choses ou des actions des hommes : la *pensée* de quelques politiques est que le Moscovite trouverait mieux ses avantages du côté de l'Asie que du côté de l'Europe.

« Les *sentiments* sont un peu soumis à l'influence du cœur ; il n'est pas rare de les voir se conformer à ceux des personnes qu'on aime. Les *opinions* doivent beaucoup à la prévention ; il est ordinaire aux écoliers de tenir à celles de leurs maîtres. Les *pensées* tiennent assez de l'imagination : on en a souvent de chimériques. »

L'auteur a mieux senti la force des termes qu'il n'en a expliqué la valeur. Avec le sens primitif et essentiel des mots, ses idées seront faciles à justifier ou à rectifier. Je m'arrête à ceux que j'ai annoncés. *Pensée*, dans le sens d'*opinion* ou de *sentiment*, dit quelque chose de léger, de simple, de superficiel, qui n'a point été assez réfléchi, assez mûri, assez raisonné ; qui n'est que hasardé comme une première idée, une inspiration subite ou une pure imagination ; qui n'est, pour ainsi dire, qu'en esquisse ou en ébauche, comme on le dit dans les arts.

L'esprit a son *sentiment* comme le cœur, et il y tient comme le cœur au sien : c'est ce que les Latins appelaient *sententia*, ce qui forme le sens particulier, la raison propre, l'*opinion* prise, la doctrine adoptive et ferme de chacun, sa manière propre de penser.

L'*avis* est proprement notre manière de voir et de viser à un but : il suppose la considération, l'examen, la réflexion, et il en est le résultat. Il porte l'instruction, et dirige les vues et les moyens. Ainsi *aviser* signifie donner un *avis* ou une instruction : on *avise* aux moyens, à ce qu'on doit faire. Un homme *avisé* est éclairé, circonspect, prudent. L'*avis* nous enseigne donc ce qu'il convient de faire.

L'*opinion* est une *pensée*, une idée qui plaît à l'esprit, au-devant de laquelle l'esprit va ; qui, dans la balance, lui paraît avoir plus de poids, mais que l'esprit n'adopte pas sans crainte et avec un plein acquiescement. La certitude, dit Cicéron, appartient à la science ; l'incertitude à l'*opinion*. Le sage, dit-il encore, n'a point d'*opinion*, car il n'adopte pas une chose incertaine ou inconnue. Si l'acquiescement de l'esprit à une vérité qu'on lui propose est accompagné de doute, c'est ce qu'on appelle *opinion*, dit la *Logique* de Port-Royal.

Le *sentiment* est donc une croyance dont l'esprit est profondément pénétré ; la persuasion l'inspire et le maintient. L'*avis* est un jugement sur ce qu'il convient de faire ; la prudence le suggère et le dicte. L'*opinion* est une pensée ou une connaissance douteuse qu'on adopte comme par provision ; la vrai-

semblance nous la fait agréer et soutenir jusqu'à de nouvelles lumières.

Le *sentiment* n'est pas en lui-même certain; mais chacun regarde son *sentiment* comme certain, on y croit fermement. L'*avis* n'est pas toujours sage; mais celui qui le donne de bonne foi le croit tel; c'est ce qu'il trouve de plus convenable et de plus praticable. L'*opinion* n'est jamais que probable; mais on s'y attache insensiblement; et il faut bien souvent se déterminer par des raisons plausibles.

Le *sentiment* n'est pas toujours fondé, comme on le dit, sur des raisons solides ou apparentes : il y a beaucoup de *sentiments* inspirés, les uns par ce sens naturel qui devrait être commun à tous les hommes, les autres par ce sens moral que nous appelons conscience, ou par ce sens intellectuel que nous assimilons au goût, etc. ; et le peuple, si ferme dans ses *sentiments*, n'en a guère que par éducation, par imitation, par insinuation. L'*avis* dépend de la réflexion, de nos lumières, de notre expérience, de notre manière de voir : aussi les *avis* sont-ils bien souvent partagés, et il faut tout entendre avant que de résoudre; car *un sot quelquefois ouvre un avis important*. L'*opinion* doit souvent beaucoup à la prévention, j'en conviens; mais elle doit bien davantage à l'intérêt secret que nous avons de nous attacher à l'une ou à l'autre : on a fort bien dit que les *opinions* s'introduisent souvent comme les coutumes; par la seule raison de l'exemple; que la plupart des gens, quand ils ont besoin d'une *opinion*, l'empruntent; que la plupart de nos *opinions* sont celles qu'on nous a données, etc. : mais il est certain qu'en général, de deux *opinions* probables, la plus probable est celle qui nous accommode le mieux.

Les *sentiments* de l'esprit se joignent avec les *sentiments* du cœur pour former nos principes ou nos règles particulières à l'égard de notre manière propre de penser et d'agir. L'*avis* revient à un conseil à suivre dans certain cas, avec la différence que le conseil se donne proprement à ceux qui nous le demandent ou qui sont sous notre direction, et qu'il paraît plus engageant dans sa forme que l'*avis*. L'*opinion* n'est dans le fond, qu'une sorte de présomption et de conjecture, à laquelle nous donnons un peu de créance ou de crédit. (R.)

1217. Sentiment, Sensation, Perception.

Ces mots désignent l'impression que les objets font sur l'âme : mais le *sentiment* va au cœur, la *sensation* s'arrête aux sens, et la *perception* s'adresse à l'esprit.

La vie la plus agréable est sans doute celle qui roule sur des *sentiments* vifs, des *sensations* gracieuses et des *perceptions* claires : c'est aimer, goûter et connaître.

Le *sentiment* étend son ressort jusqu'aux mœurs; il fait que nous sommes également touchés de l'honneur et de la vertu comme des autres avantages. La *sensation* ne va pas au delà du physique; elle fait uniquement sentir ce que le mouvement des choses matérielles peut occasionner de plaisir ou de douleur par la mécanique des organes. La *perception* enferme dans son district les sciences et tout ce dont l'âme peut se former une image; mais ces impressions sont plus tranquilles que celles du *sentiment* et de la *sensation*, quoique plus promptes.

Un homme d'esprit et de courage reçoit les honneurs ou souffre les injures avec des *sentiments* bien différents de ceux d'une bête ou d'un poltron. Quand on ne conçoit point d'autre félicité que celle de la vie présente, on ne travaille qu'à se procurer des *sensations* gracieuses. Nous ne jugeons de la composition ou de la simplicité des objets que par le nombre des *perceptions* qu'ils produisent en nous. (G.)

1218. Serment, Jurement, Juron.

Le *serment* se fait proprement pour confirmer la sincérité d'une promesse; le *jurement*, pour confirmer la vérité d'un témoignage; le *juron* n'est qu'un style dont le peuple se sert pour donner au discours un air assuré et prévenir la défiance.

Le mot de *serment* est plus d'usage pour exprimer l'action de jurer en public et d'une manière solennelle. Celui de *jurement* exprime quelquefois l'emportement entre particuliers. Celui de *juron* tient de l'habitude dans la façon de parler.

Le *serment* du prince ne l'engage point contre les lois ni contre les intérêts de son État. Les fréquents *jurements* ne rendent pas le menteur plus digne d'être cru. Les *jurons* sont presque toujours du bas style, ou du très-familier; il y a peu d'occasions sérieuses où ils puissent être placés avec grâce. (G.)

1219. Serment, Vœu.

Ce sont deux actes religieux qui supposent également une promesse faite sous les yeux de Dieu, et avec invocation de son saint nom : c'est du moins l'aspect commun sous lequel on doit envisager ces deux mots, quand on les considère comme synonymes : mais alors même ils ont des différences qu'il est nécessaire de remarquer. (B.)

Tout *serment*, proprement ainsi nommé, se rapporte principalement et directement à quelque homme auquel on le fait. C'est à l'homme qu'on s'engage par là : on prend seulement Dieu à témoin de ce à quoi l'on s'engage, et l'on se soumet aux effets de sa vengeance, si l'on vient à violer la promesse qu'on a faite ; supposé que l'engagement par lui-même n'ait rien qui le rendît illicite ou nul, s'il eût été contracté sans l'interposition du *serment*.

Mais le *vœu* est un engagement où l'on entre directement envers Dieu; et un engagement volontaire, par lequel on s'impose à soi-même, de son pur mouvement, la nécessité de faire certaines choses auxquelles sans cela on n'aurait pas été tenu, au moins précisément et déterminément : car si l'on y était déjà indispensablement obligé, il n'est pas besoin de s'y engager; le *vœu* ne fait alors que rendre l'obligation plus forte, et la violation du devoir plus criminelle; comme le manque de foi accompagné de parjure en devient plus odieux et plus digne de punition, même de la part des hommes.

Comme le *serment* est un lien accessoire, qui suppose toujours la validité de l'engagement auquel on l'ajoute, pour rendre les hommes envers qui l'on s'engage plus certains de notre bonne foi, dès lors qu'il ne s'y trouve aucun vice qui rende cet engagement nul ou illicite, cela suffit pour être assuré que Dieu veut bien être pris à témoin de l'accomplissement de la promesse, parce qu'on sait certainement que l'obligation de tenir sa parole est fondée sur une des maximes évidentes de la loi naturelle dont il est l'auteur.

Mais quand il s'agit d'un *vœu* par lequel on s'engage directement envers Dieu, à certaines choses auxquelles on n'était point obligé d'ailleurs, la nature de ces choses n'ayant rien par elle-même qui nous rende certains qu'il veut bien accepter l'engagement, il faut, ou qu'il nous donne à connaître sa volonté par quelque voie extraordinaire, ou que l'on ait là-dessus des présomptions très-raisonnables, fondées sur ce qui convient aux perfections de cet Etre souverain. (*Encyclopédie*, XV, 99.)

Nulle puissance sur la terre ne peut délier les sujets du *serment* de fidélité qu'ils ont prêté à un prince, si ce n'est le prince même qui l'a reçu. Tout vœu contraire à celui de la loi naturelle, ou d'une loi positive, est moins un vœu qu'un sacrilége.

« Les Israélites, dit M. Fleury, étaient fort religieux à observer leurs vœux et leurs *serments*. Pour les *vœux*, l'exemple de Jephté n'est que trop fort;

pour les *serments*, Josué garde la promesse qu'il avait faite aux Gabaonites, quoiqu'elle fût fondée sur une tromperie manifeste. » (B.)

1220. Serrer, Presser, Étreindre.

Serrer, c'est primitivement mettre en lieu de sûreté, sous clef, sous serrure; c'est ensuite rapprocher beaucoup, joindre près, mettre près à près.

Presser, c'est peser fortement sur une chose.

Étreindre, latin *stringere*, c'est serrer fortement. Il s'emploie plus rarement que les deux autres et prend surtout le sens particulier d'embrasser.

Ce qui est *serré* est enfermé à l'étroit, ne peut s'étendre. Un nœud *serré* n'est plus lâche. On dit au figuré avoir le cœur *serré* (MASSILLON), l'âme *serrée* (LA HARPE).

Ce qui est *pressé* est aplati, écrasé. L'ara vert suce les fruits tendres au lieu de les mâcher, en les *pressant* avec sa langue contre la mandibule supérieure du bec. (BUFFON.) Les coucous prennent de même les papillons par la tête, et les *pressant* dans leur bec, il les crèvent vers le corselet. (IDEM.) Au figuré, on *presse* un principe, quand on en fait sortir toutes les conséquences qui peuvent en découler. La douleur *presse* (RACINE), comme elle accable, oppresse.

On *serre* l'ennemi, quand on le poursuit vivement; on le *presse*, quand on ne le laisse pas respirer. On dit *serrer* de près ; *presser* ne prend pas d'adverbe : il a donc plus de vigueur que *serrer*.

On *serre* les rangs, en ne laissant point d'intervalle. On se *serre* par complaisance, pour faire place à quelqu'un ; loin que l'ordre en soit troublé, c'est un soin qui l'assure. La foule qui se *presse* n'est pas loin de s'écraser. La mort frappe dans les rangs *pressés*, prenant au hasard. Nous sommes ainsi amenés à une différence plus importante, c'est que *serrer* ne montre que le résultat immédiat de l'action, tandis que *presser* indique une action qui a un autre résultat que cette action même. On *presse* le raisin pour en exprimer le jus; on *presse* un livre, du linge, dans un autre but que de leur faire tenir moins de place, pour donner du lustre au linge, de la solidité au livre qu'on *presse* avant de le relier.

Ces trois mots s'emploient dans le sens d'embrasser, de tenir dans ses bras. On *serre* quelqu'un dans ses bras, en le tenant enfermé entre ses bras; on le *serre* sur son cœur, en le mettant près de son cœur. On l'*étreint* en le *serrant* fortement, longuement, de manière à le retenir. *Presser* exprime une plus grande tendresse.

> Tout est dans l'épouvante, et de leurs bras tremblants
> Les mères sur leur sein ont *pressé* leurs enfants. (DELILLE.)

On *serre* la main d'un ami, c'est une manière de salutation amicale; aujourd'hui, *serrer* la main est une formule en usage à la fin d'une lettre. On *presse* les mains de quelqu'un à qui l'on veut témoigner sa tendresse ou qu'on supplie; là encore *presser* indique une intention que *serrer* n'indique pas. (V. F.)

1221. Serviable, Officieux, Obligeant.

Serviable, de service, servir, qui est toujours prêt à rendre service, de ces services ordinaires que nous nous rendons dans la société. Ce mot est familier et ne comporte pas de hautes idées.

Officieux, disposé, empressé à rendre de *bons* offices, c'est-à-dire des services agréables et utiles, qui aident, concourent au succès de vos desseins; des services que des sentiments et des relations particulières font regarder comme des *devoirs*, *officia*. Les Latins appelaient proprement *officieux* les courtisans, les gens qui font leur *cour*, comme nous disons, qui rendent des devoirs.

Obligeant, qui est disposé à obliger, à rendre des services plus intéressants, plus importants, qui ne sont pas dus, et qui vous *lient* en vous *obligeant à*

un retour, à un sentiment de bienveillance, de reconnaissance. *Obliger, obligare*, composé de *ligare*, lier tout autour, entourer de liens.

L'homme *serviable* est prompt et empressé à vous servir dans l'occasion, comme un serviteur l'est à l'égard d'un maître. L'homme *officieux* est affectueux et zélé, comme un client à l'égard de son patron. L'homme *obligeant* est aise et flatté de vous servir dans le besoin : il va au-devant de l'occasion pour vous obliger.

L'homme *serviable* se fait un plaisir d'être utile : tout ce qu'il peut par lui-même, il le fait, mais il est circonscrit. L'homme *officieux* se fait un devoir de concourir à vos desseins, mais il peut être intéressé; c'est moins quelquefois par caractère que par habitude et par combinaison. L'homme *obligeant* ne considère que le plaisir de vous rendre heureux.

C'est faire plaisir à un homme *serviable* que de le mettre à portée de vous faire plaisir à vous-même. C'est entrer dans les vues de l'homme *officieux* que de réclamer ses bons offices avec confiance. C'est bien mériter de l'homme vraiment *obligeant* que de le trouver, par préférence, digne de vous obliger. (R.)

1222. Servitude, Esclavage.

Il suffit d'ouvrir l'*Esprit des lois* pour se convaincre que ces mots sont ordinairement employés l'un et l'autre avec le même sens strict jusque dans le genre dogmatique. Nous tenons des Romains le mot *servitude*, et vraisemblablement des peuples du Nord celui d'*esclavage*, sans que l'un ait fait négliger l'autre, et sans que ni l'un ni l'autre aient pris d'une manière marquée des nuances différentes. Cependant le mot *esclave* l'a emporté sur celui de *serf*, jusqu'à le réduire à la simple dénomination du paysan lié par le droit du plus fort à la terre, et assujetti à des corvées et autres charges envers le seigneur. Il est assez singulier qu'en parlant même des Romains, nous n'appelions qu'*esclaves* ceux que les Romains n'appelaient pas autrement que *serfs* (*servi*).

L'affaiblissement de ce dernier mot a dû s'étendre sur celui de *servitude*. Celui-ci a dû perdre encore de sa force en s'étendant des personnes sur les biens. Les champs, les moissons, etc., sont sujets à des *servitudes* ; l'*esclavage* n'est que pour les personnes.

Il est certain que l'*esclavage* se présente sous un aspect plus sévère, plus dur, plus effrayant, plus dogmatique que la *servitude*. On traite plutôt de l'*esclavage* politique et civil, que de la *servitude* politique et civile; et il le faut bien, puisque ce genre de tyrannie fait des *esclaves* et non des *serfs*.

Ainsi la *servitude* impose un joug, et l'*esclavage* un joug de fer. Si la *servitude* opprime la liberté, l'*esclavage* la détruit. Dans la *servitude*, on n'est point à soi : dans l'*esclavage*, on est tout à autrui. La *servitude* vous ravale au-dessous de la condition humaine; l'*esclavage*, jusqu'à la condition des animaux domestiques. La *servitude* abat; l'*esclavage* abrutit. En un mot, l'*esclavage* est la plus dure des *servitudes*.

On définit l'*esclavage* rigoureux l'établissement d'un droit qui rend un homme tellement propre à un autre, que celui-ci est le maître absolu de la vie et des biens de celui-là. A la vérité, l'on a dit aussi que la *servitude* peut être comptée entre les genres de mort, puisque ceux à qui l'on imposait ce joug cessaient de vivre pour eux et ne respiraient que pour un autre. Mais cette *servitude* est précisément l'*esclavage* : or, il peut y avoir une *servitude* assez douce, tandis que l'*esclavage*, même modifié, est toujours très-dur. On dira que la domesticité est une sorte de *servitude* : il n'y aura que des gens à *esclaves* ou à paradoxes, qui puissent comparer cet état à l'*esclavage*.

La première chose qu'on apprenait à dire aux enfants de Sparte, c'est : Je ne serai point *esclave*. Cependant la police de cette ville tenait les citoyens

dans une grande *servitude*, à l'égard des repas, des vêtements, des exercices, etc.

Dans un sens moral et relâché, nous appelons *servitude* un assujettissement pénible et continuel : porté à un certain excès, cet assujettissement serait un *esclavage*. (R.)

La *servitude* impose des devoirs, des obligations ; une fois qu'ils sont remplis, vous êtes libre. L'*esclavage* vous prive de la propriété de votre existence.

La *servitude* n'exclut pas la liberté politique ni l'entière liberté. L'*esclavage* produit seul cet effet. Il en est qu'on chérit, telles que les *servitudes* imposées par les égards, la tendresse et l'amitié. Il est des *servitudes* politiques, telles que celles imposées par les lois, que nous devons respecter, quelque gênantes qu'elles puissent être. Ce n'est qu'en abandonnant une portion de nos droits que nous acquérons l'entier exercice des autres. (ANONYME.)

1223. S'évader, S'échapper, S'enfuir.

Ces mots diffèrent entre eux en ce que *s'évader* se fait en secret ; *s'échapper* suppose qu'on a déjà été pris, ou qu'on est près de l'être ; *s'enfuir* ne suppose aucune de ces conditions.

On *s'évade* d'une prison ; on *s'échappe* des mains de quelqu'un ; on *s'enfuit* après une bataille perdue. (*Encyclopédie*, V, 231.)

Il faut de l'adresse et du bonheur pour *s'évader*; de la présence d'esprit et de la force pour *s'échapper;* de l'agilité et de la vigueur pour *s'enfuir*. (B.)

1224. Sévérité, Rigueur.

La *sévérité* se trouve principalement dans la manière de penser et de juger; elle condamne facilement, et n'excuse pas. La *rigueur* se trouve particulièrement dans la manière de punir; elle n'adoucit pas la peine et ne pardonne rien.

Les faux dévots n'ont de *sévérité* que pour autrui ; prêts à tout blâmer, ils ne cessent de s'applaudir eux-mêmes. La *rigueur* ne me paraît bonne que dans les occasions où l'exemple serait de conséquence ; il me semble que partout ailleurs, on doit avoir un peu d'égard à la faiblesse humaine.

L'usage a consacré les mots *rigueur* et *sévérité* à de certaines choses particulières. On dit la *sévérité* des mœurs, la *rigueur* de la raison. La *sévérité* des femmes, selon l'auteur des *Maximes*, est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté ; dans ce sens, le mot de *rigueurs* au pluriel répond à celui de *sévérité*. (*Encyclopédie*, XV, 132.)

1225. Signalé, Insigne.

Ce qui a ou porte des *signes*, des traits, qui le font remarquer, reconnaître, distinguer. *Signalé*, participe du verbe *signaler*, désigne proprement, en cette qualité, que la chose est devenue ou faite telle. *Insigne*, simple adjectif, indique proprement ce que la chose est en elle-même. La chose *signalée* est marquée et remarquée; la chose *insigne* est marquante et remarquable. On est *signalé* par des traits particuliers, et *insigne* par des qualités peu communes.

Votre piété est *signalée* par des actions, par des œuvres d'éclat ; elle est *insigne* par sa hauteur, par sa singulière éminence. Vous êtes *signalé* par ces actions, et *insigne* par cette éminence de vertu : du moins les Latins employaient ainsi le mot *insignis : Insignem pietate virum*, dit Virgile.

Plusieurs exploits *signalés* annoncent une *insigne* valeur, comme plusieurs crimes *signalés* annoncent un *insigne* scélérat. Ce qui est *insigne* est fait pour être *signalé*.

On dit une faveur *insigne* ou *signalée*, un *insigne* ou *signalé* fripon, un bonheur ou un malheur *insigne* ou *signalé*, etc. *Signalé* marque l'éclat,

le bruit, l'effet que produit la chose : *insigne* n'exprime que la qualité, le mérite, le prix de la chose. Ce qui frappe est *signalé*; ce qui excelle est *insigne*. Nous en revenons toujours aux idées premières des mots. Ainsi un *insigne* fripon, un très-grand fripon n'est un fripon *signalé* qu'autant qu'il a donné des preuves éclatantes de friponnerie. On sent combien un bonheur est *insigne*, on voit combien il est *signalé* : le bonheur *insigne* est une grande faveur inespérée de la fortune, et un bonheur *signalé* porte les traits les plus forts et les plus manifestes de cette extrême faveur. Une grâce *insigne* n'est *signalée* qu'autant que tout le prix en est manifeste.

On dit un *insigne fripon*, un *insigne coquin*; on ne dira guère un *insigne* héros, un *insigne* orateur; mais l'orateur et le héros sont *signalés* comme le coquin et le fripon. Pourquoi cette différence? parce qu'un coquin et un fripon peuvent l'être sans être connus, mais que vous ne pouvez savoir et dire que quelqu'un est un héros ou un orateur *insigne* qu'autant qu'il s'est *signalé* par ses actions ou par ses discours, et dès lors vous direz plutôt *signalé* qu'*insigne*. Mais, dans tout autre cas, je ne vois aucune raison de ne pas appliquer *insigne* comme *signalé* aux personnes, en bien tout comme en mal.

Une chose *signalée* est plus ou moins distinguée; une chose *insigne* l'est toujours à un très-haut degré.

On remarquera sans doute que *signalé*, tiré immédiatement de *signal*, doit participer à l'idée de ce mot; *insigne* n'exprime que l'idée d'un *signe* imprimé sur la chose. Or le *signe* est bien propre à faire remarquer et distinguer; mais le *signal* est précisément fait et donné pour avertir et annoncer. Tout confirme notre distinction. (R.)

1226. Signe, Signal.

Le *signe* fait connaître; il est quelquefois naturel. Le *signal* avertit; il est toujours arbitraire.

Les mouvements qui paraissent dans le visage sont ordinairement les *signes* de ce qui se passe dans le cœur. Le coup de cloche est le *signal* qui appelle le chanoine à l'église.

On s'explique par *signes* avec les muets ou les sourds : et on convient d'un *signal* pour se faire entendre des gens éloignés. (G.)

1227. Silencieux, Taciturne.

Sous quelque rapport que les mots *silencieux* et *taciturne* soient considérés, le premier dit beaucoup moins que le second : le *silencieux* est tranquille et en repos; il parle peu : le *taciturne* est muet et sans mouvement; il ne parle pas. Les Latins désignaient le silence le plus profond par l'épithète de *taciturne*, *taciturna silentia*.

Le *silencieux* garde le *silence*; le *taciturne* garde un *silence* opiniâtre. Le premier ne parle pas quand il pourrait parler : le second ne parle pas, même quand il devrait parler. Le *silencieux* n'aime point à discourir : le *taciturne* y répugne. Vous peindrez celui-là un doigt sur la bouche, comme on peignait le dieu du *silence* : vous représenterez celui-ci la main sur la bouche, comme on représenterait la *Taciturnité*.

On est *silencieux* et *taciturne* par caractère et par humeur, ou par accident, ou par occasion. L'homme naturellement *silencieux* l'est par timidité ou par modestie, par prudence, par paresse, par stupidité; l'homme naturellement *taciturne* l'est par un tempérament mélancolique, par une humeur farouche ou du moins difficile, par une manière d'exister malheureuse ou du moins pénible. La préoccupation, la réflexion, la méditation, vous rendent actuellement *silencieux*, et la peine, le chagrin, la souffrance, vous rendront *taciturne*. Aussi le *silencieux* n'a-t-il qu'un air sérieux; mais le *taciturne* a l'air morne.

Les femmes seront *taciturnes* s'il faut qu'elles soient *silencieuses*. Cependant le *silence* pare une femme, selon le proverbe grec employé par Sophocle; mais la *taciturnité* ternirait la plus belle.

Le *silencieux* est maître de ses paroles; le *taciturne* n'est pas maître de ses rêveries. J'attends quelque chose du premier : je n'attends rien du second. Je crois que celui-là écoute : je vois que celui-ci n'entend pas.

Un cercle d'Anglais sera *taciturne :* un cercle de Français ne sera pas longtemps *silencieux*. Il faut que l'Anglais rêve; il faut que le Français parle.

L'habitude de la retraite rend *silencieux*; les sauvages parlent peu. La bonne compagnie elle-même, si on n'en sortait pas, rendrait *taciturne :* on a besoin d'être seul et tranquille.

L'observateur est nécessairement *silencieux*; s'il parle, c'est pour observer. Le mélancolique est naturellement *taciturne ;* s'il parle, c'est avec humeur et de ses peines.

Sénèque dit : « Parlez peu avec les autres et beaucoup avec vous-même. » *Le silencieux* remplit ce précepte ; le *taciturne* l'outre. (R.)

1228. Similitude, Comparaison.

Rapprochement de deux objets différents, mais analogues à quelques égards, propre à éclaircir le sujet ou à orner le discours par les rapports que les objets ont entre eux.

A la rigueur, la *similitude* existe dans les choses, et la *comparaison* se fait par la pensée. La ressemblance très-sensible constitue la *similitude*, et le rapprochement des traits de ressemblance forme la *comparaison*. Mais le premier de ces mots sert à désigner, comme le second, une figure de style ou de pensée.

Comparaison annonce des rapports plus stricts et plus nécessaires entre les objets *comparés*, que *similitude* n'en suppose entre les objets *assimilés*.

Il y a, dit Cicéron, dans ses *Topiques*, une *similitude* qui consiste dans un rapprochement de rapports entre divers objets, pour en tirer une induction; et il y en a une autre qui consiste dans la *comparaison* d'une chose avec une autre, ou de deux choses *pareilles*.

La *similitude* n'exige, selon la valeur du mot, que de la *ressemblance* entre les objets ; la *comparaison* établit, par la même raison, une sorte de *parité* entre eux. Il ne faut à la *similitude* que des apparences semblables qu'elle rapproche : il faudrait à la *comparaison* rigoureuse des qualités presque égales qu'elle balancerait. La *similitude*, purement pittoresque, se borne à l'exposition des traits communs aux choses : la *comparaison*, plus philosophique, considère le plus ou le moins ou les degrés de la chose mise à côté d'une autre. La *similitude* ne fait qu'éclairer un objet par la lumière tirée d'un autre objet connu : la *comparaison* le fera mieux apprécier par son affinité avec un objet d'un mérite reconnu. Des objets *assimilés* l'un à l'autre ne sont pourtant pas réellement *comparables* ou capables d'être mis au *pair*, en *comparaison*, en parallèle. On *assimile* plutôt des objets étrangers l'un à l'autre ; on *compare* plutôt des objets du même genre ou de la même qualité. La *similitude* semble tomber particulièrement sur ces objets que l'on *compare sans comparaison*, tant il y a d'ailleurs de différence entre eux.

Vous *assimilerez*, sous certains rapports, un homme à un animal : vous *comparerez* un héros à un autre, selon le degré de leur valeur et le mérite de leurs exploits. Si je dis qu'*Achille est semblable à un lion*, c'est une *similitude*; je désigne seulement l'espèce de courage et de furie qu'il fait éclater : si je dis qu'il est *tel qu'un lion*; c'est une *comparaison*; car je lui attribue les mêmes qualités, et au même degré, qu'au lion. La *similitude* vous dira qu'une chose est blanche *comme* une autre : la *comparaison* vous dira qu'elle est *aussi* blanche *que* l'autre. Enfin la *similitude* n'est une *comparaison* rigoureuse qu'autant qu'elle peut se convertir en métaphore par une hardiesse de style. Si je dis

seulement qu'*Achille ressemble à un lion*, je suis loin d'oser dire que *c'est un lion* : et j'oserais le dire, si je le trouvais *tel qu'un lion*.

La *similitude* est bien une espèce de *comparaison*; mais contente d'un rapport apparent, elle n'est ni aussi naturelle, ni aussi rigoureuse que la parfaite *comparaison* doit l'être. L'intention commune de la *similitude* est de rendre un objet plus sensible par un autre : la perfection de la *comparaison* est d'apliquer à un objet l'idée ou la face entière de l'autre.

Lorsque Martial dit à quelqu'un que ses jambes sont comme les cornes de de la lune, c'est une pure *similitude*; il s'agit d'une simple ressemblance de forme. Lorsque Henri IV, refusant de donner l'assaut à la ville de Paris, dit qu'il est à l'égard de son peuple aussi vrai père que la bonne femme était vraie mère à l'égard de l'enfant adjugé par Salomon, car il aimerait mieux n'avoir point Paris que de l'avoir tout ruiné, c'est une *comparaison* parfaite; les deux objets s'accordent dans tous leurs rapports.

La *comparaison* d'Ajax avec un âne n'est qu'une *similitude;* car l'obstination de l'âne, comme l'observe Marmontel, ne peint qu'à demi l'acharnement d'Ajax.

Comme une eau pure et calme commence à se troubler aux approches de l'orage, dit J.-J. Rousseau, un cœur timide et chaste ne voit point sans quelques alarmes le prochain changement de son état. L'amour-propre, dit le même philosophe, est un instrument utile, mais dangereux; souvent il blesse la main qui s'en sert, et fait rarement de bien sans mal. Là, ce n'est qu'une *similitude* agréable entre des choses éloignées les unes des autres : ici, c'est une *comparaison* ou une métaphore fondée sur des rapports sensibles et profonds entre des choses analogues.

Je dois observer qu'on a particulièrement appelé *similitude* les paraboles et et autres figures de ce genre. On dit que Nathan fit connaître à David son péché par une *similitude* ou une parabole; que Jésus-Christ faisait entendre sa doctrine à ses disciples par des *similitudes* qui sont des paraboles; que les Orientaux aiment les paraboles ou les *similitudes*, etc. La *similitude* exige alors un récit circonstancié, une exposition détaillée de faits, de vérités, d'imaginations, de choses connues ou sensibles par elles-mêmes, dont les divers traits s'appliquent naturellement et parfaitement à l'objet qu'il s'agit d'éclaircir ou de représenter d'une manière détournée, mais claire. C'est donc la *similitude* qui sera plutôt instructive que la *comparaison*; la *comparaison* ne sera qu'une courte *similitude*. La *similitude* appartiendra plutôt à la philosophie qui enseigne, et la *comparaison* à la poésie ou à l'art qui décrit. Comme la métaphore rapide est une sorte de *comparaison*, l'allégorie serait plutôt une *similitude* tacite, etc. La *comparaison* est obligée de faire l'application de l'idée d'un objet à un autre; la *similitude* peut laisser faire à l'auditeur cette application, tant il est naturel et facile qu'il la fasse, etc.

Mais la *similitude* aura toujours, comme son intention propre, le dessein de rendre une chose plus intelligible et plus sensible par une autre, en rapprochant des objets qui n'ont par eux-mêmes point de rapport essentiel ensemble, et qui, éloignés l'un de l'autre, n'ont entre eux que de la ressemblance ou des apparences semblables. La *comparaison* tendra toujours, comme à son vrai but, à renforcer, à relever et parer son idée et son discours par le rapprochement de deux objets qui ont entre eux une analogie marquée et des rapports étroits, et qui sont faits pour être appréciés et jugés l'un par l'autre. (R.)

1229. Simplicité, Simplesse.

Simple, latin *simplex, sine plexu, sans pli*, sans composition, sans épaisseur, sans doublure, sans mélange, sans apprêt, sans recherche, sans ornement, sans artifice, sans feinte, sans art.

Simplicité a toutes les acceptions de son adjectif; *simplesse* n'a qu'un sens.

Il y a la *simplicité* des éléments, la *simplicité* des choses, la *simplicité* des personnes, la *simplicité* des mœurs et des manières, la *simplicité* des habits e des meubles, la *simplicité* de l'esprit et celle du cœur, etc. : la *simplesse* es propre à l'homme et à l'âme.

Simplesse est donc un mot nécessaire, quoique vieux, puisqu'il exprime nécessairement et clairement ce que *simplicité* n'exprimerait nettement qu'avec des modifications, par la vertu des accessoires, ou d'une manière vague et même équivoque. Qui est-ce qui a lu La Fontaine, Marot, Montaigne, et tous nos anciens auteurs jusqu'à Joinville? Qui est-ce qui, en les lisant, a senti la douceur et l'énergie de ce mot sans le regretter?

Les vocabulistes observent que le mot *simplesse* n'est guère d'usage que dans cette phrase familière : *Il ne demande qu'amour et simplesse*, en parlant d'un homme ingénu, doux, uni, facile, qui ne désire que paix et concorde. Ces traits suffisent pour distinguer la *simplesse* de la *simplicité*.

La *simplicité*, prise dans le sens moral que nous cherchons, est, de l'aveu des vocabulistes, la vérité d'un caractère naturel, innocent et droit, qui ne connaît ni le déguisement, ni le raffinement, ni la malice : la *simplesse* est l'ingénuité d'un caractère bon, doux et facile, qui ne connaît ni la dissimulation, ni la finesse, ni, pour ainsi dire, le mal. La *simplicité*, toute franche, montre le caractère à découvert : la *simplesse*, toute cordiale, s'y abandonne sans réserve. Avec la *simplicité*, on parle du cœur : avec la *simplesse*, on parle de toute l'abondance du cœur. Autant la *simplicité* est naturelle, autant la *simplesse* est naïve. La *simplicité* tient à une innocence pure; la *simplesse* à une bonhomie charmante. La *simplicité* obéit à des mouvements irréfléchis : la *simplesse* est inspirée par des sentiments innés. La *simplicité* n'a point de fard : la candeur est le fard de la *simplesse*. En un mot, la *simplesse* est la *simplicité* de la colombe.

Dites la *simplicité* d'un enfant, et laissez-moi dire la *simplesse* d'un bon enfant.

Nicole et La Fontaine étaient des hommes *simples* : dans Nicole, c'était de la *simplicité*; et dans La Fontaine, de la *simplesse*.

Il y a quelquefois, dans la *simplicité*, de l'ignorance, de l'inexpérience, de la faiblesse d'esprit, de l'imbécillité même et de la bêtise : il y en aura peut-être souvent plus encore dans la *simplesse*; mais toujours avec les formes et les caractères d'un naturel si bon et si innocent, qu'elle inspire toujours quelque intérêt.

On pardonne à celui qui pèche par *simplicité*, il a mal fait sans malice. On consolera même celui qui a péché par *simplesse*; il a mal fait sans le vouloir, et même à bonne intention. (R.)

1230. Simulacre, Fantôme, Spectre.

Simulacre ne signifie pas seulement ce qui est *semblable*, ressemblant, *similis*; mais encore ce qui est *simulé*, feint, contrefait, du verbe *simulare*. On a particulièrement appelé *simulacres* les idoles ou les fausses représentations de faux dieux. L'image est une représentation fidèle d'un objet; et c'est particulièrement l'ouvrage de la peinture : la statue est la représentation d'une figure en plein relief; c'est l'ouvrage de la sculpture : le *simulacre* est une représentation ou fausse ou grossière, informe, vaine, qui ne rappelle que quelques traits d'un objet figuré, si l'objet existe ou a existé. On dit un *simulacre* de ville, de république, de vertu, etc., pour indiquer de fausses ou de vaines apparences. Le *simulacre* vain, celui d'un objet qui n'a rien de réel, devient synonyme de *fantôme* et de *spectre*.

Fantôme, mot emprunté du grec, désigne, en philosophie, l'image qui se forme des objets dans notre esprit, lorsqu'ils frappent nos sens. Dans l'usage

spectre a cela de caractéristique qu'il représente des objets dé
pour inspirer de l'horreur ou de l'effroi par leurs traits et par
accompagne, et il se dit proprement de ces objets qui semblent
cités, envoyés par une puissance supérieure, pour avertir, men
ter les hommes.

Le *simulacre* nous abuse ; le *fantôme* nous obsède ; le *spectre*

Les vapeurs ou les nuages élevés dans le cerveau y formen
de *simulacres*, et ces *simulacres* font illusion. L'imagination
crée des *fantômes*, et ces *fantômes* l'aveuglent. La peur fait des
spectres font peur.

Le rêve nous représente toutes sortes de *simulacres*. Les vi
sujets à voir des *fantômes* dans la veille comme dans le somm
rapporte beaucoup d'apparitions de *spectres* vus par des homm
point faibles d'esprit, mais qui néanmoins ont pu ne pas bien

Roubaud a donné à *simulacre* une ressemblance plus gran
réellement avec *fantôme*.

Le *simulacre*, latin *simulacrum*, racine *similis*, semblable
image, mais c'est une image. Il représente des objets réels, il a
taine réalité.

Le *fantôme*, production de notre fantaisie, de notre imagina
de tout fondement.

Le *spectre*, dit avec raison Roubaud, est la figure ou l'ombre
deux ou effrayant qui frappe les yeux de l'imagination.

Simulacre ne s'emploie jamais seul ; on ne dit pas un *simul*
dit un *fantôme*. En effet, le *simulacre* représentant un objet, il
prime l'objet qu'il représente. On dit un *simulacre* de roya
un *fantôme* de royauté. Le *fantôme* est encore plus vain qu
Un *simulacre* de royauté n'est que l'apparence de la royan
de royauté en est une fausse apparence, — Le premier n'a
de la puissance qui en fait le fond : le second trompe par so
Du reste, *fantôme* se dit plutôt des choses abstraites, *simulacre*
les et générales, particulières et précises. On dit un *fantôme* d
le *simulacre* de la république. Après la bataille de Pharsale, Ro
qu'un *fantôme* de république. (Académie.) Saisissez, si vous p
fantôme de gloire. (Bossuet.)

croire à l'existence d'une chose qui n'existe point. On peut prendre le *simulacre* pour ce qu'il est réellement, pour une image. Le propre du *fantôme* est de tromper. Il y a des gens qui se font de tout des *fantômes*.

Spectre a été bien défini par Roubaud. Nous nous contenterons d'ajouter les exemples suivants. L'imagination ne peut souffrir les vérités abstraites et extraordinaires : elle les regarde ou comme des *spectres* qui lui font peur, ou comme des *fantômes* dont elle se moque. (MALLEBRANCHE.) Que nous sont ces hommes que je vois couchés dans nos places et sur les degrés de nos temples, ces *spectres* vivants que la faim, la douleur et la maladie précipitent vers le tombeau. (VAUVENARGUES.) (V. F.)

1231. Sincérité, Franchise, Naïveté, Ingénuité.

La *sincérité* empêche de parler autrement qu'on ne pense : c'est une vertu. La *franchise* fait parler comme on pense : c'est un effet du naturel. La *naïveté* fait dire librement ce qu'on pense : cela vient quelquefois d'un défaut de réflexion. L'*ingénuité* fait avouer ce qu'on sait et ce qu'on sent : c'est souvent une bêtise.

Un homme *sincère* ne veut point tromper. Un homme *franc* ne saurait dissimuler. Un homme *naïf* n'est guère propre à flatter. Un homme *ingénu* ne sait rien cacher.

La *sincérité* fait le plus grand mérite dans le commerce du cœur. La *franchise* facilite le commerce des affaires civiles. La *naïveté* fait souvent manquer à la politesse. L'*ingénuité* fait pécher contre la prudence.

Le *sincère* est toujours estimable. Le *franc* plaît à tout le monde. Le *naïf* offense quelquefois. L'*ingénu* se trahit. (G.)

1232. Singulier, Extraordinaire.

Il y a quelque chose de *singulier* dans ce qui est *extraordinaire*, et quelque chose d'*extraordinaire* dans ce qui est *singulier*, soit en bien, soit en mal.

Singulier, seul, unique, rare, distingué des autres, sans concurrence, sans parité. *Extraordinaire*, qui est hors de l'ordre commun ou de la mesure commune, hors de rang, hors de pair ; non commun, inusité.

Le *singulier* ne ressemble pas à ce qui est, il est d'un genre particulier ; l'*extraordinaire* sort de la sphère à laquelle il appartient, il est particulier dans son genre. Le *singulier* n'est pas de l'ordre commun des choses ; il fait, pour ainsi dire, classe à part. L'*extraordinaire* n'est pas dans l'ordre courant des choses ; il fait exception à la règle. Il y a quelque chose d'original dans le *singulier* et quelque chose d'extrême dans l'*extraordinaire*. Des propriétés rares, des qualités exclusives, des traits distinctifs et uniques forment le *singulier* : le plus ou le moins, l'excès ou le défaut, la grandeur et la petitesse en tout sens, au-dessus et au-dessous d'une mesure établie, caractérisent l'*extraordinaire*. *Singulier* exclut la comparaison ; *extraordinaire* la suppose.

On appelle *loi singulière* celle qui est seule et unique sous un titre. Un combat d'homme à homme s'appelle combat *singulier*. Le *singulier* est opposé au pluriel. On appelle *extraordinaire*, au palais, ce qui ne suit pas la marche ordinaire des procédures ou des jugements : on appelait *question extraordinaire* la rude torture qui ne se donnait aux accusés que dans certains cas. Un courrier ou un ambassadeur *extraordinaire* est chargé, dans un cas pressé, de ce que le courrier ou l'ambassadeur *ordinaire* ferait dans un autre cas, etc. Le *singulier* est une sorte de nouveauté, l'*extraordinaire* est une sorte d'extension des choses.

La boussole a une propriété *singulière*. La vapeur de l'eau bouillante a une force *extraordinaire*.

Tout homme qui a un caractère propre a nécessairement quelque chose de

singulier. Tout homme qui a un caractère énergique et fortement prononcé a quelque chose d'*extraordinaire*.

Un homme paraît *singulier*, qui vit seul. Un homme paraît *extraordinaire* dans le monde, qui ne fait pas comme tout le monde.

Un sage est toujours quelque chose de fort *singulier*, d'unique, quelque part; et toujours quelque chose d'*extraordinaire*, de fort peu commun partout.

Le *singulier* a donc quelque chose d'original ou de nouveau, de propre ou d'exclusif, de curieux ou de piquant, tandis que l'*extraordinaire* a des traits plus forts ou plus marqués, un caractère de grandeur ou d'excès, une sorte de supériorité ou d'éminence. Aussi, par une conséquence naturelle, pris en bonne part, *singulier* sert plutôt à distinguer ce qui se distingue par sa finesse, sa délicatesse, sa rareté, sa recherche, sa subtilité; *extraordinaire*, ce qui se distingue par sa hauteur, sa beauté, sa sublimité, sa supériorité, son excellence. En mauvaise part, le *singulier* est hors de la nature, de la vérité, de la simplicité, de la justice, des convenances; l'*extraordinaire*, outré, démesuré, excessif, extravagant, révoltant.

Nous dirons plutôt qu'une femme est *singulièrement* jolie, et qu'une autre est d'une beauté *extraordinaire*. Nous dirons qu'une personne a une adresse *singulière* et une bravoure *extraordinaire*.

Le *singulier* surprend et *l'extraordinaire* étonne.

On a des opinions *singulières*, bizarres, pour se faire distinguer : on a des grands airs, des airs *extraordinaires*, pour se faire remarquer. (R.)

1233. Sinueux, Tortueux.

On dit *sinuosité* et on ne dit guère *sinueux* qu'en poésie. On ne dit pas *tortuosité*, mais plutôt *tortueux*. Voilà ce qui s'appelle bizarrerie.

Sinueux, ce qui fait des *S*, des plis et des replis, des courbures et des enfoncements, comme le serpent qui rampe, la rivière qui serpente, la robe qui flotte. *Tortueux*, qui ne fait que tourner, retourner, se contourner, qui va de biais, obliquement, de travers, comme un sentier qui va et vient d'un sens à un autre, un labyrinthe qui a des tours et des détours, un corps qui serait tout tortu.

Sinueux indique plutôt la marche, le cours des choses; *tortueux*, leur forme, leur coupe. Le cours de la rivière est *sinueux*, la forme de la côte est *tortueuse*. La rivière, en coulant, s'enfonce dans les terres et fait elle-même ses *sinuosités*; et la côte, enfoncée de toutes parts, en demeure *tortueuse*. On fait des replis *sinueux*, et on va par des voies *tortueuses*. On dit que les canaux abrégent, avec une grande utilité pour la navigation, le cours *sinueux* des rivières; le son, en frappant les lieux *tortueux*, en devient plus éclatant; cette observation est conforme à l'usage le plus ordinaire des termes, sans être exclusive.

Vous considérez surtout les enfoncements dans la chose *sinueuse*; c'est le sens des mots : vous considérez les obliquités dans la chose *tortueuse*; c'est ce qui la rend telle.

Sinueux n'a point un mauvais sens; *tortueux* se prend surtout en mauvaise part. L'objet *sinueux* est plutôt dans l'ordre naturel ou commun de la chose; l'objet *tortueux* est plutôt tel par une sorte de violence, de contrainte, de désordre. Le *sinueux* n'est pas fait pour aller droit; mais le *tortueux* ne devrait pas aller de travers. Aussi ce dernier terme ne s'emploie-t-il, au moral, que dans le style du blâme et de la censure.

Le serpent forme naturellement des plis et des replis *sinueux*. Le monstre lancé par Neptune contre Hippolyte recourbe avec furie sa croupe en replis *tortueux*.

Il semble que l'auteur du poëme des *Jardins* ait voulu faire cette distinction dans les descriptions suivantes :

Le bocage moins fier, avec plus de mollesse,
Déploie à nos regards des tableaux plus riants,
Veut un site plus doux, des contours plus liants,
Fuit, revient et s'égare en routes *sinueuses*,
Promène entre des fleurs des eaux voluptueuses.
. . . . . Enfin le parc anglais,
D'une beauté plus libre, avertit les Français.
Dès lors on ne vit plus que lignes ondoyantes,
Que sentiers *tortueux*, que routes tournoyantes.

N'oublions pas enfin le nombre, l'harmonie propre des deux mots, leur expression matérielle ou leur rapport matériel avec la nature des objets, lorsqu'il s'agit de peindre. Quelle douceur dans celui de *sinueux!* Dans celui de *tortueux*, quelle rudesse!

1234. Situation, Assiette.

Situation et *assiette* ont la même origine; ils viennent de l'ancien verbe *seoir*, mettre en place, placer sur; en latin *sedere*, poser, asseoir, et *sedes*, siége, place, repos; ainsi que *situs*, situé, posé, situation, position. Le verbe *asseoir* ajoute à *seoir* la particularité de poser à *demeure*, de laisser à telle place, d'établir et de reposer l'objet sur le lieu, l'emplacement, la base. *Assis* et *situé* ne s'emploient pas indifféremment : on dira bien qu'un château est *situé* ou *assis* sur une éminence; mais on dit qu'une ville est *située* et non *assise* dans un pays, qu'un jardin est *situé* et non *assis* au nord, etc. *Situé* marque les différents rapports des lieux; *assis* ne marque que la place, l'emplacement : une chose est *située* sur, droit, à, vers, près, etc.; elle n'est *assise* que sur ou dans.

La terminaison du mot *situation* est active : celle d'*assiette* est passive. *Situation* désigne l'action, ce qui se fait ou ce qu'on a fait : *assiette* désigne l'état, ce qui est, ce qui est ainsi. Vous mettez une chose, vous vous mettez dans une *situation* : vous êtes, la chose est dans telle *assiette*.

La *situation* embrasse promptement les divers rapports locaux que la chose peut avoir avec les objets qu'elle regarde ou qui la regardent; ainsi en peinture, le *site* marque les aspects, les points de vue, les tableaux, les scènes d'un paysage, etc. *L'assiette* est bornée à la place ou à l'objet sur lequel la chose pose et se repose.

Une maison de campagne est dans une jolie *situation*, quand les alentours en sont agréables : une place de guerre est forte d'*assiette*, quand sa base est ferme, escarpée, insurmontable. Une ville est dans une *situation* et non dans une *assiette* favorable pour le commerce : un rempart doit avoir assez d'*assiette* ou de pied, et non de *situation*, pour que rien ne s'éboule.

La *situation* est la manière d'être présente, actuelle, de la chose stable ou variable, durable ou momentanée. *L'assiette* est la manière d'être, propre, ordinaire, habituelle, de la chose plus ou moins ferme, plus ou moins fixe. La *situation*, quand elle est naturelle, convenable, propre pour le sujet, et faite pour être stable, est une *assiette*.

Votre *situation* est l'état où vous êtes actuellement : votre *assiette* est l'état où vous êtes naturellement. Vous êtes accidentellement dans telle *situation* : vous êtes naturellement dans telle *assiette*.

On est toujours dans quelque *situation*; il s'agit d'avoir une *assiette*. Il n'y a de calme, de tranquillité, de constance, de bien-être dans une *situation*, qu'autant que vous y prenez une *assiette* convenable et fixe.

Celui qui change sans cesse de *situation* n'a point d'*assiette*, il la cherche. Les gens qui ne sont pas à leur place, quelque *situation* qu'ils prennent, ne

se trouvent jamais dans leur *assiette* : et combien peu de gens sont à leur place! (R.)

1235. Situation, État.

Situation a quelque chose d'accidentel et de passager. *État* dit quelque chose d'habituel et de permanent.

On se sert assez communément du mot de *situation* pour les affaires, le rang ou la fortune; et de celui d'*état* pour la santé.

Le mauvais *état* de la santé est un prétexte assez ordinaire dans le monde, pour éviter des *situations* embarrassantes ou désagréables.

La vicissitude des événements de la vie fait souvent que les plus sages se trouvent dans de tristes *situations*, et que l'on peut être réduit dans un *état* déplorable, après avoir longtemps vécu dans un *état* brillant. (G.)

Il faut observer que, selon la nature et les circonstances des choses, la *situation* est quelquefois constante, comme la *situation* d'un lieu, d'une ville, d'un domaine, etc.; et que l'*état* est quelquefois changeant, par la même raison, comme l'*état* de santé ou de maladie, l'*état* de grâce ou de péché, etc. Nous disons une *situation critique* et un *état chancelant*; mais, par lui-même, l'*état* est plus ferme et plus durable que la *situation*; et la *situation* n'embrasse point, comme l'*état*, l'objet entier ou toute sa manière sensible d'être. La *situation* est relative à la base sur laquelle porte l'objet: l'*état* est relatif à tout ce qui constitue la manière d'être générale de l'objet. La *situation* résulte de la position, de l'assiette, de la manière d'être posé, placé, assis ou *séant* : l'*état* résulte des qualités, des modifications, des conditions, des dispositions, des circonstances, qui déterminent la manière d'être. Ainsi, en métaphysique, *état* marque un assemblage de qualités accidentelles qui se trouve dans les différents êtres, et tant que ces modifications ne changent point, le sujet reste dans le même *état*. Ce mot se dit aussi de la constitution présente, des dispositions actuelles, des conditions différentes dans lesquelles les choses ou les personnes peuvent se trouver, au physique, au moral, en tous sens, l'*état* d'*innocence*, l'*état* de *nature*, l'*état* de *santé*. Nous disons l'*état* pour la profession ou la condition des personnes. Un *état* de recette et de dépense contient un compte détaillé article par article. L'*état de la question* est l'exposition et le développement des rapports à considérer dans le sujet ou la position.

Sans argent, vous pouvez être dans la *situation* d'un pauvre; mais vous n'êtes pas dans l'*état* de pauvreté, si vous ne manquez de rien, si vous avez des ressources, si vous ne ressentez pas les peines de cet *état*.

L'âme est dans une *situation* tranquille, lorsque rien ne l'agite : elle est dans un *état* de tranquillité, lorsqu'elle n'a aucune cause, aucun motif d'agitation. L'exemption actuelle de soins forme sa *situation* dans le premier cas; les conditions nécessaires pour rester constamment en paix constituent son *état* dans le second.

On dit également *état* et *situation* des affaires; on dit l'*état* comme la *situation* de la fortune de quelqu'un; on dit même *état* pour condition ou *rang*, et non *situation*.

La *situation* des affaires est le point où elles en sont, et où elles ne doivent naturellement pas rester: l'*état* des affaires est la disposition générale ou l'arrangement dans lequel elles restent ou peuvent rester. Vos affaires sont dans une bonne *situation* quand elles vont d'une manière avantageuse pour vous et à votre but: elles sont en bon *état*, quand elles sont arrangées d'une manière convenable pour vous, et que votre sort en est bon. La *situation* d'une affaire n'est que la circonstance où elle se trouve; l'*état* actuel de cette même affaire est la forme générale qu'elle a prise, selon ses divers rapports, par sa marche, ses progrès, ses dispositions. Rappelons-nous qu'on entend par *états* de *situation* des comptes détaillés qui donnent et établissent un résultat.

Il est vrai qu'on dit habituellement, *état de santé, état d'enfance, état de prospérité,* etc.; et la raison en est que la santé, l'enfance, la prospérité, sont des *états* propres et non des *situations* particulières de l'homme; et pour distinguer enfin ces termes par des définitions claires, j'observe que les *situations* sont des cas particuliers dans lesquels on ne se trouve que fortuitement ou par événement, et dont il est naturel de sortir; au lieu que les *états* sont des conditions ou des manières d'être absolues et si propres à l'objet qu'il faut nécessairement qu'il existe d'une de ces manières, qu'il n'en peut sortir que pour en prendre une autre contraire. (R.)

1236. Situation, Position, Disposition.

L'idée commune aux mots *situation* et *position* est de porter sur une chose, sur une base. La *situation* exprime proprement l'action de seoir ou d'être assis, d'occuper ou de remplir une place où l'on repose, où l'on est arrêté; la *position,* au contraire, exprime celle de mettre sur pied ou en pied, d'y être d'une certaine manière ou dans une certaine posture, de s'y placer dans un certain but: la *disposition* ajoute à ce mot l'idée d'un arrangement, d'une combinaison, d'un ordre particulier de choses, ainsi que d'une inclinaison, d'une tendance, d'une forte direction vers ce but.

La *situation* est une manière générale d'être en place; la *position* est une manière particulière d'être dans un sens. La *situation* désigne plutôt l'habitude entière du corps ou de l'objet: la *position* désigne particulièrement une attitude ou une posture du corps ou de l'objet. La *situation* embrasse les divers rapports de la chose: la *position* n'indique qu'un rapport de direction. La *situation,* qui dépend des circonstances, n'a point de règle fixe: la *position,* qui tend à un but, a sa règle déterminée; elle est juste, exacte, fausse, irrégulière, droite, oblique, etc. La *disposition* marque la *position* combinée de différentes parties ou de divers objets qui doivent concourir au même dessein et une tendance particulière au but.

Vous êtes dans une *situation* quelconque: vous prenez une *position* particulière pour dormir à l'aise; votre corps est, pour cet effet, dans une bonne *disposition.*

Une armée est dans telle ou telle *situation,* selon les circonstances et selon les rapports sous lesquels vous la considérez: elle cherche, elle choisit une *position* pour attaquer ou pour n'être point attaquée: elle est dans la *disposition* de se battre, elle fait pour cela ses *dispositions.*

On est dans une *situation* très-gênée quant à la fortune: on n'est pas dans une *position* à faire du bien aux autres: on est en vain dans la *disposition* d'esprit et de cœur de leur en faire.

Une maison est dans une *situation,* eu égard à ce qui l'environne: elle est dans telle *position,* eu égard à son *exposition;* elle a une telle *disposition,* eu égard à la distribution des parties qui la *composent.*

On dit au figuré, la *situation,* la *disposition,* plutôt que la *position* des esprits, des affaires, etc. La *situation* ne désigne que l'état actuel des choses, où elles en sont; la *disposition* désigne leur tournure ou leur tendance, le train qu'elles suivent ou qu'elles veulent prendre. Ce mot sert à exprimer la pente que l'on a, le sentiment où l'on est, l'aptitude dont on est doué, l'impulsion qu'on donne. La *situation* fait qu'on est ainsi: la *disposition* fait qu'on fait cela ou qu'on veut cela.

La *situation* des esprits, qui sont pour ou contre vous dans une affaire, est leur *disposition.* Vous êtes dans une *situation* fâcheuse, et vos juges sont dans des *dispositions* favorables pour vous. Selon la *situation* des affaires et la *disposition* des esprits, vous faites vos *dispositions,* vos arrangements pour venir à bout de votre entreprise. La *disposition* dépend de la *situation.* La *situation* de l'esprit ou de l'âme vous met dans une certaine *disposition*; elle vous dis-

pose à faire ce qu'elle vous *met en état* de faire : c'est la *disposition* qui fait agir et agit de telle façon. (R.)

1237. Sobre, Frugal, Tempérant.

Sobre vient du latin *sobrius*, qui est le contraire d'*ebrius*. *Frugal* a pour racine le latin *fruges*, fruits de la terre. *Tempérant*, latin *temperans*, participe de *temperare*, tempérer, régler.

Pas trop pour l'homme *sobre* : peu et des mets simples pour l'homme *frugal* : ni trop ni trop peu pour l'homme *tempérant*.

L'homme *sobre* évite l'excès, content de ce que le besoin exige. Le *frugal* évite l'excès dans la qualité et dans la quantité, content de ce que la nature veut et lui offre. Le *tempérant* évite également tous les excès, il garde un juste milieu.

Sobre se dit proprement du boire, mais on l'étend au manger. La nature est *sobre* et se contente de peu. (Bossuet.) La modération est comme la *sobriété* : on voudrait bien manger davantage, mais on craint de se faire mal. (La Rochefoucauld.) Épicure voulait que la *sobriété* fût une économie de l'appétit. (Saint-Évremond.) Cette austère *sobriété*, dont on fait tant d'honneur aux anciens Romains, était une vertu que l'indigence rendait nécessaire. (Idem.) L'âne est plus *sobre* que le cheval. (Buffon.)

Frugal ne se dit que dans le sens rigoureux. Charles XII était *frugal*, vigilant, laborieux. (Voltaire.) On comprit donc qu'un champ fertile et bien cultivé est le vrai trésor d'une famille assez sage pour vouloir vivre *frugalement* comme ses pères. (Fénelon.) Les disciples d'Épicure imitaient la *frugalité* et les autres vertus de leur maître : ils ne vivaient que de légumes et de laitage, et ne buvaient jamais que de l'eau. (Fénelon.)

Tempérant ne se dit guère que des appétits et des plaisirs physiques; mais *tempérance* embrasse toutes les passions et presque toutes les actions, dans l'usage ordinaire du mot. Les principales vertus sont la prudence, la justice, la force et la *tempérance*, qui nous enseigne à être modérés en tout, principalement en ce qui regarde les plaisirs des sens. (Bossuet.) Est-ce que la chasteté, la *tempérance*, le mépris des richesses ne sont plus que les vertus des cloîtres et des déserts?

La faim et la soif sont la juste mesure de la *sobriété*. Les exercices propres à exciter l'appétit, comme la promenade pour Socrate, la chasse ou la course pour les Spartiates, sont les assaisonnements de la *frugalité*. La sage distribution des plaisirs fait la volupté de la *tempérance*.

La simple raison rendra l'homme *sobre*. La philosophie rendra l'homme *frugal*. La vertu le rendra *tempérant*. Le premier conserve sa raison et sa santé; le second trouvera partout l'abondance et des forces; le dernier amasse des vertus et des jours sereins pour sa vieillesse.

Sobre prend, dans quelques applications, un sens plus étendu, celui de réserve, de discrétion, de modération et de retenue : ainsi on est *sobre* dans ses paroles; on est sage avec *sobriété*, comme saint Paul nous le recommande.

> La parfaite raison fuit toute extrémité
> Et veut que l'on soit sage avec *sobriété*.
> (Molière, *Misanthrope*.)

On ne sait pas être *sobre* dans dans la recherche du beau. On ignore l'art de s'arrêter tout court dans l'art des ornements ambitieux. (Fénelon.) Il faut être *sobre* jusque dans la *sobriété*. (J.-J. Rousseau.) Apprenez, une autre fois, à parler plus *sobrement* de tout ce qui peut vous attirer quelque louange. (Fénelon.) Il faut parler *sobrement* de soi. (Mme de Sévigné.) Il se peut que la modération dans les passions, la *tempérance* et la *sobriété* dans les plaisirs, contribuent à la durée de la vie. (Buffon.)

Frugal s'applique quelquefois aux choses relatives à l'usage de l'homme: vie *frugale*, repas *frugal*, table *frugale*.

Tempérant se dit des personnes, et dans un sens moral. Cependant la médecine ordonne des *tempérants* ou des *calmants*, des poudres *tempérantes*, etc. (R.)

1238. Sociable, Aimable.

L'homme *sociable* a les qualités propres au bien de la société, je veux dire la douceur du caractère, l'humanité, la franchise sans rudesse, la complaisance sans flatterie, et surtout le cœur porté à la bienfaisance; en un mot l'homme *sociable* est le vrai citoyen.

L'homme *aimable*, dit Duclos, du moins celui à qui on donne aujourd'hui ce titre, est indifférent sur le bien public, ardent à plaire à toutes les sociétés où son goût et le hasard le jettent, et prêt à en sacrifier chaque particulier: il n'aime personne, n'est aimé de qui que ce soit, plaît à tous, et souvent est méprisé et recherché par les mêmes gens.

Les liaisons particulières de l'homme *sociable* sont des liens qui l'attachent de plus en plus à l'État: celles de l'homme *aimable* ne sont que de nouvelles dissipations, qui retranchent autant de devoirs essentiels. L'homme *sociable* inspire le désir de vivre avec lui: l'homme *aimable* en éloigne ou doit en éloigner tout honnête citoyen. (*Encyclopédie*, XV, 251.)

L'homme *sociable* est l'homme par excellence: il est poli sans fausseté, prévenant sans bassesse, complaisant sans flatterie. (De Bonald.) L'homme est tellement né pour être *sociable* que cette qualité n'est pas moins attachée à son essence que celle de raisonnable. (Saint-Évremond.) Rien de plus *sociable* que l'homme, quand il use de sa raison; mais dès qu'il l'oublie, rien de plus opposé à la paix, ni de plus sujet aux dissensions. (Bourdaloue.) Il y a des gens doux et *sociables*; il y en a de farouches et de bourrus, qui ne sont point *sociables*, qui ne peuvent vivre ni s'accommoder avec personne. (Trévoux.) En Hollande, les femmes sont assez *sociables* pour faire l'amusement d'un honnête homme et trop peu animées pour en troubler le repos. (Saint-Évremond.) Il faut une vertu douce et *sociable* pour engager les cœurs bien faits. (Scudéry.) La gloire qu'on leur a donnée d'être les plus reconnaissants de tous les hommes fait qu'ils étaient aussi les plus *sociables*. (Bossuet.) On est plus *sociable* et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit. (La Bruyère.)

L'article de l'*Encyclopédie*, ainsi que Duclos, ne définit ici que l'abus de l'*amabilité*. L'homme *aimable* cherche à plaire, et s'il le fait sans fausseté et sans afféterie, il est plus agréable et d'un meilleur commerce que l'homme *sociable*, qui n'est que facile à vivre. L'homme *sociable* remplit tous les devoirs de société; l'homme *aimable* les oublie ou les dépasse pour plaire. *Aimable* se dira mieux des femmes que des hommes. Le père qui m'appelait son petit-fils était d'une société très-*aimable*. (J.-J. Rousseau.) Il est encore plus *aimable* par sa douceur et par sa bonté que par sa valeur. (Fénelon.) Ce prince *aimable* avec dignité. (Voltaire.) Elle s'est rendue *aimable* à toute la maison. (Fénelon.) Une belle femme est *aimable* dans son naturel. (La Bruyère.) (V. F.)

1239. Soi, Lui, Soi-même, Lui-même.

Soi et *lui* sont des pronoms personnels qui indiquent grammaticalement la troisième personne, comme *moi* et *toi* indiquent la première et la seconde. *Lui* marque une personne particulière et déterminée, celle qu'on a nommée, celle dont il s'agit dans le discours, qui est à côté ou plus haut. *Soi* n'indique qu'une personne indéterminée, quelqu'un, les gens d'une certaine classe, ceux qui existent ou qui peuvent exister de telle manière.

Lui se place donc dans la proposition particulière, lorsqu'il s'agit d'une telle personne: *soi* se met dans la proposition générale, lorsqu'il est question d'un

certain genre de personnes. *Lui-même* et *soi-même* n'ajoutent à *soi* et à *lui* qu'une force nouvelle de désignation, d'augmentation, d'affirmation.

Un homme fait mille fautes, parce qu'il ne fait point de réflexions sur *lui*. *on* fait mille fautes quand on ne fait aucune réflexion sur *soi*. *Quelqu'un, en particulier*, aime mieux dire du mal de *lui* que de n'en point parler : en général, l'égoïste aimera mieux dire du mal de *soi* que de n'en point parler. Un tel a la faiblesse d'être trop mécontent de *lui*, tel autre a la sottise d'être trop content de *lui* : être trop mécontent de *soi* est une faiblesse ; être trop content de *soi* est une sottise. On a souvent besoin d'un plus petit que *soi* : un prince a besoin de beaucoup de gens beaucoup plus petits que *lui*. C'est un bon moyen pour s'élever *soi-même* que d'exalter ses pareils ; et un homme adroit s'élève ainsi *lui-même*. Celui-là qui n'excuse pas dans un *autre* les sottises qu'il souffre en *lui*, aime mieux être sot *lui-même* que de voir des sots : ne pas excuser dans *autrui* les sottises qu'on souffre en *soi*, c'est aimer mieux être *soi-même* sot que de voir des sots. *Lui* est opposé à *autre*, *soi* l'est à *autrui*. *Lui* répond à *il*, *soi* répond à *on* ou à tout autre mot sembable, générique et vague.

Il est évident que quand l'agent ou le sujet n'est point indiqué, il faut dire *soi* ou *se*, et non pas *lui*, comme dans ces manières de parler *se vaincre, s'oublier soi-même, l'amour de soi, la défense de soi-même*, etc. *Lui* peut se rapporter à l'un ou à l'autre : *soi* ne peut se rapporter qu'à la personne agissante.

Il résulte de là qu'il faut dire *soi* lorsque *lui* serait équivoque, ou bien changer la phrase. On dit *chacun pour soi* et non *chacun pour lui* : *lui* désignerait plutôt une personne étrangère. C'est *soi* qu'on aime, et non pas *lui*. Un homme *se vante, s'abaisse, se glorifie, s'humilie*, et ce pronom est le régime naturel des verbes réfléchis, qui désignent proprement que celui qui agit agit sur *lui-même*. Si vous disiez que votre ami a rencontré quelqu'un qui parle de *lui*, on vous demanderait de qui celui-ci parle toujours, si c'est de *soi* ou de *lui-même*, ou si c'est de votre ami.

Soi et *soi-même* se disent quelquefois d'une personne particulière et déterminée, comme *lui* et *lui-même*, tandis que ces derniers termes ne s'appliquent jamais qu'à une personne nommée ou désignée. On dira également : Un héros qui emprunte ou plutôt tire tout son lustre de *soi-même* ou de *lui-même* ; un homme qui a bonne opinion de *soi-même* ou de *lui-même* ; le silence qui est le parti le plus sûr de celui qui se défie de *soi-même* ou de *lui-même* ; la force qui, sans le conseil, se détruit d'*elle-même* ou de *soi-même* (car *soi* est de tous les genres, et *lui* devient *elle* au féminin.)

Mais dans ces cas-là, et autres semblables, l'usage de ces termes est-il indifférent ?

Soi désigne le général, une généralité. On dira donc plutôt *soi* que *lui* dans la proposition particulière et à l'égard d'une personne déterminée, lorsque la proposition généralisée serait vraie, et qu'on voudra indiquer que ce qui se dit de telle personne convient à toutes les personnes du même ordre, ou qu'il s'agira d'une propriété, d'une qualité commune à un genre de personnes ou de choses qu'on veut faire remarquer. Ainsi, lorsque vous dites qu'un héros emprunte de *lui* son lustre, vous ne désignez que le fait ou la chose propre à ce héros, à *lui* : si vous dites qu'un héros emprunte de *soi* son lustre, vous indiquez un fait ou une chose commune à tous les héros, au genre. Quelqu'un s'occupe de la défense de *lui-même* ; et il est juste qu'il s'occupe de la défense de *soi-même*, ce qui désigne le droit commun et naturel de la défense légitime de *soi-même*, comme on a coutume de parler. Un homme a bonne opinion de *lui*, c'est le fait : un autre a bonne opinion de *soi*, c'est une chose fort ordinaire que la bonne opinion de *soi*.

Dans ces cas-là, dit Bouhours, il semble que *lui-même* soit plus ordinaire et plus élégant en prose que *soi-même* ; et qu'au contraire *soi-même* a plus de grâce et de force en poésie que *lui-même*. Ce n'est là visiblement qu'une

imagination autorisée, ce me semble, par l'usage d'employer l'un en poésie et l'autre en prose. Cependant je remarquerai que *soi* paraît avoir quelque chose de plus magnifique et de plus fort que *lui*.

Les grammairiens observent qu'on met d'ordinaire *soi* quand il s'agit des choses et non des personnes : L'aimant attire le fer à *soi*. De deux corps mêlés ensemble, celui qui a le plus de force attire à *soi* la vertu de l'autre. Une figure porte avec *soi* le caractère d'une passion violente. Il faut convenir qu'on parlait généralement autrefois de la sorte : Boileau en offre surtout de nombreux exemples dans le *Traité du sublime*. A la réserve de quelques écrivains jaloux de l'énergie, nous disons plus communément *lui* ou *elle* que *soi*, des choses comme des personnes.

Nos pères et nos maîtres pensaient donc, et je pense d'après eux, que le mot *soi* est plus propre pour désigner la nature, le fond, le caractère, l'action nécessaire, l'efficacité, ou la vertu naturelle et commune des choses; au lieu que *lui*, ordinairement appliqué aux personnes, doit également indiquer des actions libres, des effets accidentels, des opérations volontaires, ce qui n'est point nécessité par la nature, par le caractère, par les qualités communes de la chose. L'homme fait une chose librement, et de *lui-même*; un agent purement physique produit nécessairement et de *soi-même*.

Soi se prend pour la personne même, propre sur *soi*, se replier sur *soi*; il se prend pour l'indépendance ou la puissance naturelle de l'homme sur *lui*, être à *soi*. Il se prend pour la nature même de la chose; une chose est bonne, mauvaise, indifférente de *soi*.

Pourquoi ne dirait-on pas que des choses sont de *soi* indifférentes? On dit, au singulier une chose indifférente de *soi*, parfaite *de soi* ou *en soi*, puissante *par soi*. On prétend que *soi* ne s'accorde pas avec un pluriel : pourquoi, quand *se* s'accorde avec le pluriel comme avec le singulier, pourquoi n'en serait-il pas de *soi* comme du *sibi* des Latins? eh! qu'importe ici le singulier ou le pluriel? de *soi* est une façon particulière de parler, et il signifie *la nature des choses*, comme *chez soi* signifie *dans sa maison*. Vaugelas, en désapprouvant *choses indifférentes de soi*, ne peut s'empêcher d'avouer que c'est une bizarre chose que l'usage. Un jugement encore plus bizarre, c'est celui de Thomas Corneille, qui, en condamnant la phrase *ces choses sont indifférentes de soi* ou *de soi indifférentes*, approuve celle-ci : *de soi, ces choses sont indifférentes*, parce que *de soi* se présente alors d'une manière indéterminée; comme si, devant ou après, sa valeur ne devait pas être nécessairement déterminée par la phrase entière.

Il ne me reste plus qu'à justifier une remarque très-délicate de Bouhours sur la manière d'employer et d'entendre *soi-même* et *lui-même* dans un cas particulier. Les écrivains les plus purs n'ont pas toujours respecté en ce point la justesse du langage.

« *Se sauver, se perdre soi-même*, signifie sauver, perdre sa propre personne. Il est inutile de sauver ses biens dans un naufrage, si on ne se *sauve soi-même*. Que servirait-il à un homme de gagner tout le monde et de *se perdre soi-même?*

« *Lui-même* signifie autre chose. Il s'est sauvé *lui-même*, c'est-à-dire sans secours d'autrui. Il s'est perdu *lui-même*, c'est-à-dire par sa faute, par sa mauvaise conduite.

« Dans les phrases où *soi-même* est joint avec les verbes *sauver* et *perdre*, le mot de *soi-même* est complément au régime de ces verbes. *Il s'est sauvé, il s'est perdu soi-même*; mais il n'a pas *sauvé* ou *perdu* autre chose (c'est ce que la phrase ne dit point, car on peut *se sauver* ou *se perdre soi-même*, après avoir *sauvé* ou *perdu* d'autres choses.)

« Dans les phrases où *lui-même* est joint avec ces verbes, *lui-même* est sujet ou en tient lieu. *Il s'est sauvé, il s'est perdu lui-même*; c'est comme si on

disait : *lui-même, il s'est sauvé, il s'est perdu ;* il est l'auteur de son salut, de sa perte. »

M. Beauzée observe fort à propos que cette remarque doit s'étendre généralement à tous les verbes actifs après lesquels on peut mettre *soi-même*, sans préposition ; *il se loue lui-même*, c'est-à-dire *lui-même se loue*, et les autres ne le louent peut-être pas. *Il se loue soi-même*, c'est-à-dire *il loue sa propre personne*, et non pas celle d'un autre (ou peut-être après tous les autres).

Quelle est la raison de cette différence? elle est sensible : *lui-même* est la réduplication du pronom *il*, et *soi* celle du pronom *se*. Or *il* marque le sujet qui agit, la personne active, et *se* marque l'objet sur lequel il agit, la personne passive.

Boileau se conforme à cette règle lorsqu'il dit de quelqu'un,

> Qu'il mêle, en se vantant *soi-même* à tous propos,
> Les louanges d'un fat à celles d'un héros.

Soi-même désigne la personne que le fat loue, sa propre personne, en même temps qu'il loue un héros.

Racine désigne très-exactement par *lui-même* le dieu de bois, qui par lui ne peut pas subsister :

> J'adorerais un dieu sans force et sans vertu,
> Reste d'un tronc pourri, par les vents abattu,
> Qui ne peut se sauver *lui-même!* (RACINE, *Esther*.) (R.)

1240. Soigneusement, Curieusement.

Ces deux espèces de termes ne sont synonymes que dans certains cas; car *curieux* désigne proprement l'envie de savoir, de découvrir, de voir, de posséder : « Je m'informe *curieusement* de tout le détail de sa vie. (VAUVENARGUES.) Pourquoi ramasser *curieusement* des choses qui ne servent de rien à la question? (BOSSUET.) *Soigneux*, au contraire, désigne la manière de traiter les choses : L'église de Châlons que ce prélat avait si *soigneusement* et si longtemps gouvernée. (BOSSUET.) Sa milice était *soigneusement* entretenue. (BOSSUET.) Vivre noblement chez les Israélites n'était pas vivre sans rien faire; c'était conserver *soigneusement* sa liberté. (FLEURY.) Quelle chose recommandait-il plus *soigneusement* à ses successeurs que l'amour et la piété pour les peuples? (FLÉCHIER.) On dit *curieux* et *soigneux* de sa parure, garder *soigneusement*, ou *curieusement* quelque chose, conserver *curieusement* ou *soigneusement* sa santé, etc. La manière *curieuse* est plus recherchée, plus avide, plus minutieuse, plus difficile que la manière purement *soigneuse*.

L'homme *curieux* de sa parure y met de la recherche, de l'importance, une envie de se faire distinguer ou remarquer : l'homme *soigneux* de sa parure y met un soin convenable ou qu'on ne saurait blâmer, une attention soutenue, une envie de ne pas s'exposer à la critique ou au blâme. Vous prendrez pour un petit esprit celui qui est *curieux* dans ses ajustements : vous prendrez pour un homme décent ou propre celui qui est *soigneux* dans son habillement. Des *soins* trop *curieux* annoncent un dessein particulier ou une faiblesse d'esprit. Comme il dit *curieusement* ce que tout le monde sait! (VOLTAIRE.)

On garde *soigneusement* ce qui est utile : on garde plutôt *curieusement* ce qui est rare. On est *soigneux* dans les choses qu'on doit faire : on est *curieux* dans les choses qu'on se plaît à faire. La raison ou l'attachement nous rend *soigneux* : le goût ou la passion nous rend *curieux*. Madame, *soigneuse* de se former sur le vrai, méprisait les froides et dangereuses fictions des romans. (BOSSUET.)

Soyez plus *soigneux* de votre honneur, et moins *curieux* de votre réputation. Cette pieuse princesse inquiète des besoins d'autrui était plus *soigneuse*

de cacher ses charités que les autres ne le sont de les publier. (Fléchier.) Aussi *soigneux* désormais de me faire oublier que j'avais été autrefois *curieux* de faire parler de moi. (Boileau.)

Le plus heureux naturel a besoin d'être *soigneusement* cultivé. Les inclinations des enfants doivent être *curieusement* observées.

Celui qui est *soigneux* de sa santé la conserve; celui qui en est *curieux* la perd. Vous prenez un *soin* trop *curieux* de votre santé pour vous croire tout à fait indifférente. (Saint-Evremond.) (R.)

1241. Soin, Souci, Sollicitude.

Le *soin* est une application à faire, une vigilance pour conserver, une attention à servir; et il ne faut pas perdre de vue cette acception du mot. Mais son acception primitive, quoique regardée comme secondaire, est de désigner l'embarras *intérieur*, la peine d'esprit, le *souci* ou la *sollicitude*; car *soin* tient, comme Ménage l'observe, au latin *senium*, embarras, ennui, deuil, vieillesse, abattement, état pénible de la vieillesse.

Ménage tire *souci*, autrefois *soulci*, du latin *sollicitus*, inquiet, tout agité. Les *soins* et les *soucis* (*soins* inquiets) habituels, constants, vifs et pressants, attachés surtout à un objet particulier, forment la *sollicitude*, qui est l'état d'un esprit sans cesse tourmenté, et, pour ainsi dire, absorbé dans ses *soins*; car Cicéron l'appelle une maladie de l'esprit (*ægritudo*) enfoncé dans la méditation. Ce mot a le sens du verbe *solliciter*, latin *sollicitare*, exciter fortement, presser vivement, aiguillonner sans cesse.

Le *soin* est un embarras et un travail de l'esprit, causé par une situation critique dont il s'agit de sortir ou même de se garantir, ou par une situation pénible qu'il faudrait adoucir du moins par sa vigilance, son activité et ses efforts. Le *souci* est une agitation et une inquiétude d'esprit, causée par des accidents qui troublent le calme et la sécurité de l'âme, et la jettent dans une triste rêverie. La *sollicitude* est une agitation vive et continuelle, une espèce de tourment habituel de l'esprit, causé par des attaches particulières ou par des intérêts particuliers qui nous sollicitent sans cesse, et nous obligent à des *soins* sans cesse renaissants, ou à une vigilance constante et laborieuse.

Toute affaire, tout embarras, nous donne du *soin*. Toute crainte, tout désir, nous donne du *souci*. Toute charge, toute surveillance nous donne de la *sollicitude*.

Le *soin* pousse à l'action : les *soins* que vous prenez manifestent ceux que vous éprouvez. Le *souci* vous replie sur vous; un air pensif et sombre le décèle.

La *sollicitude* vous tient en éveil et en exercice : des mouvements et des *soins* curieux l'annoncent.

Le *soin* ôte la liberté d'esprit; il occupe. Le *souci* ôte la tranquillité; il agite. La *sollicitude* ôte le repos de l'esprit et la liberté des actions; elle possède, si elle n'absorbe.

Le *soin* raisonnable nous attache à la poursuite de l'objet. Le *souci* profond nous fait chercher la *sollicitude*. La *sollicitude* pastorale voue le pasteur au *soin* de son troupeau.

Il y a des *soins* superflus et stériles, qui ressemblent à la douleur qu'on sent au bras qu'on a perdu. Il y a des *soucis* importuns et vagues qui ne sont que des vapeurs envoyées au cerveau par une humeur mélancolique. Il y a une *sollicitude* aveugle et turbulente, qui consiste à se donner beaucoup de tourment pour ne rien exécuter.

Trop de prudence entraîne trop de *soins* : trop de sensibilité entraîne trop de *soucis* : trop de zèle entraîne trop de *sollicitude*. (R.)

Le *soin* est une attention vigilante, active. C'est un travail.

La mouche en ce commun besoin

Se plaint qu'elle agit seule et qu'elle a tout le *soin*.

et quand le coche arrive au haut, elle s'écrie :

J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine,
Ça, messieurs les chevaux, payez-moi de ma peine.

Le prince se déchargeait d'une partie de ses *soins* sur ses ministres. (Mézeray.) Écrivez-moi sans *soin*, sans peine, sans effort, comme on parle à un ami. (Voltaire.) Ni la hauteur des entreprises, ni les *soins* infinis de l'exécution n'étaient au-dessus de sa vigilance. (Bossuet.) Je m'aperçois avec douleur que le succès n'a pas répondu à nos *soins*. (J.-J. Rousseau.) Il est temps de jouir d'un bonheur qui jusqu'ici vous a coûté tant de *soins*. (Idem.) Les pères ont plus de *soin* du salut de leur héritier que de l'accroissement de leurs héritages. (Fléchier.) Le rossignol est capable à la longue de s'attacher à la personne qui a *soin* de lui. (Buffon.) Celui qui néglige le *soin* des siens est devant vous pire qu'un infidèle. (Massillon.) Dieu se décharge sur les grands du *soin* des faibles et des petits. (Bossuet.) Il y a un artifice qui a souvent réussi aux astrologues, c'est de rendre leurs oracles d'une manière obscure et équivoque et de laisser à l'événement le *soin* de les éclaircir. (Condillac.)

Soin est opposé à plaisir. Commander aux hommes ou leur donner des lois, ce sont là les *soins* de l'autorité, ce n'en est pas le plaisir. (Massillon.) Le plaisir devient l'unique *soin* qui occupe les grands. (Massillon.)

Soin se dit de l'attention délicate de la galanterie. Rendre des *soins* à quelqu'un; petits *soins*. Vous rendez à cette belle des *soins* plus empressés que la civilité ordinaire, et je soupçonne que vos louanges partent plus du cœur que de l'esprit. (Saint-Évremond.)

Le *souci*, tout intérieur, est toujours pénible: on peut être payé de ses *soins*, on ne l'est jamais de ses *soucis*.

De penser sur penser mon âme est agitée,
De *soucis* sur *soucis* elle est inquiétée. (Corneille.)

Les noirs *soucis* qui le dévorent sont peints sur son front ridé. (Fénelon.) Les *soucis* rongeants sont inséparables de la condition humaine. (Saint-Evremond.) Les *soucis* qui environnent les rois vous feraient regretter la vie pastorale. (Fénelon.) Il faut préférer la simplicité d'une vie particulière aux *soucis* rongeants des avares. (Bossuet.)

Mais contre moi mon cœur séditieux
Me donne bien des pensers *soucieux*. (Voltaire.)

Les noirs *soucis*, l'ennui, la tristesse n'approchent pas plus d'ici que les vices et les remords, dont ils sont le fruit. (J.-J. Rousseau.)

La *sollicitude* est le *soin* attentif et inquiet que nous avons pour ceux que nous aimons ou dont nous sommes chargés. La *sollicitude* paternelle. La *sollicitude* pastorale. Le mâle de la fauvette prodigue à sa femelle mille petits *soins* pendant qu'elle couve; il partage sa *sollicitude* pour les petits qui viennent d'éclore. (Buffon.)

Les *soins* de l'autorité (Massillon) sont les peines, les fatigues, les travaux de ceux qui sont revêtus du pouvoir; ce sont les obligations du pouvoir. Les *soucis* inséparables du trône sont les inquiétudes de toutes sortes qui assiégent l'esprit de ceux qui gouvernent. Dieu de mes pères, disait un jeune roi, envoyez-moi du haut des cieux votre sagesse; elle seule m'adoucira les *soucis* de l'autorité et le poids de la couronne. (Massillon.) Un roi, un magistrat qui regarde ses sujets comme ses enfants a pour eux de la *sollicitude*. Les tendres *sollicitudes* d'un gouvernant pour les besoins de son peuple. (Massillon.) Une sainte et religieuse *sollicitude* fait le caractère de tout homme préposé à la conduite des autres. (Rollin.)

On prend *soin* d'une personne; on donne ses *soins* à une chose. Une personne, une affaire nous donne des *soucis*. On n'a de *sollicitude* que pour les personnes.

Qui n'a rien à faire n'a pas de *soins*. Qui a l'esprit en repos n'a point de *soucis*. Qui n'aime personne, ou n'a à veiller sur personne, n'a point de *sollicitude*.

Dieu prend *soin* des hommes; il a pour eux de la *sollicitude*, comme il a de la tendresse. Il ne connaît point les *soucis*.

Ce qu'on considère dans les *soins*, c'est leur nombre : mille *soins*, des *soins* infinis (Bossuet); dans les *soucis*, c'est la tristesse qu'ils donnent : *soucis* rongeants, noirs, tristes, etc.; dans la *sollicitude*, c'est l'affection dont elle est le témoignage.

Qui veille avec *soin* ne quitte pas des yeux, ne perd pas de vue. Qui a des *soucis* ne peut fermer les yeux, trouver le repos. Qui veille avec *sollicitude* joint à l'attention l'amour et l'inquiétude que donne l'amour.

Les *soins* sont vigilants; la *sollicitude* est prévoyante; les *soucis* dévorants. (V. F.)

1242. Solennel, Authentique.

Solennel et *authentique* ne se trouvent guère confondus, quoique présentés comme synonymes par quelques vocabulistes. Il est vrai qu'on dit un *testament solennel* ou *authentique*, un mariage *authentique* ou *solennel*, et ainsi des traités ou de divers actes, dans le même sens.

Mais l'acte est proprement *solennel* par l'appareil, la cérémonie, la publicité ou la notoriété de la chose. Henri IV fit une abjuration publique et *solennelle*. Le czar crut qu'il était important que la sentence fût prononcée publiquement au prince, afin qu'après cet acte *solennel* il ne pût jamais revenir contre un arrêt auquel il avait acquiescé lui-même. (Voltaire.) Nous avons fait au baptême une promesse *solennelle* de renoncer à Satan et à ses pompes. (Bossuet.)

L'acte est *authentique* par les formalités légales, les preuves, l'autorité de la chose. Les commentaires les plus *authentiques* et les plus respectés parmi eux. (Pascal.) C'est le plus ancien livre du monde et le plus *authentique*. (Idem.) Afin que cette histoire fût la plus *authentique* du monde. (Idem.) Quatre ou cinq faits *authentiques* et plus clairs que la lumière du soleil. (Bossuet.) Outre les copies qui couraient parmi le peuple, on en faisait des exemplaires *authentiques*, qui tenaient lieu d'originaux. (Bossuet.) La *solennité* constate l'acte, l'*authenticité* en constate la validité. On ne saurait méconnaître ou révoquer en doute ce qui est *solennel* : on ne saurait se refuser ou refuser sa foi à ce qui est *authentique*. La chose *solennelle* est notoirement vraie et incontestable : la chose *authentique* est légalement certaine et inattaquable. Voilà les expériences *solennelles* et *authentiques* sur lesquelles il se faut fonder. (Bossuet.) Une déclaration, une condamnation *solennelle* et *authentique*. (Rollin.)

Un acte *solennel* a été public : un acte *authentique* est légal. L'acte *solennel* ne s'est point fait dans l'ombre; l'acte *authentique* est fait dans les formes. (R.)

1243. Solidité, Solide.

Le mot *solidité* a plus de rapport à la durée; celui de *solide* en a davantage à l'utilité. On donne de la *solidité* à ses ouvrages, et l'on cherche le *solide* dans ses desseins.

Il y a dans quelques auteurs et dans quelques bâtiments plus de grâce que de *solidité*. Les biens et la santé, joints à l'art d'en jouir, sont le *solide* de la vie; les honneurs n'en sont que l'ornement. (G.)

1244. Soliloque, Monologue, Colloque, Dialogue.

Ces deux premiers mots, l'un latin, l'autre grec, parfaitement synonymes

dans leur sens naturel, désignent le discours de quelqu'un qui parle *seul;* mais l'usage les a distingués, en affectant à celui de *monologue* une idée ou un emploi particulier qui le restreint au théâtre : le *monologue* est le *soliloque* d'un personnage qui, seul sur la scène, ne parle que pour les spectateurs. On disait autrefois les *soliloques* des pièces dramatiques, les *soliloques* de Corneille, l'abus des *soliloques* sur le théâtre : on ne dit plus que *monologues;* c'est une espèce d'hommage que nous rendons aux Grecs, de qui nous tenons particulièrement l'art dramatique. *Soliloque*, plus étendu dans sa signification, est moins usité, et il a un certain air dogmatique ou moral : on dit les *soliloques* de saint Augustin. Ce mot désigne particulièrement les réflexions et les raisonnements qu'on fait avec soi, à part soi.

Le *soliloque* est une conversation que l'on fait avec soi comme avec un second. Le *monologue* est une espèce de dialogue dans lequel le personnage joue tout à la fois son rôle et celui d'un confident.

Le *soliloque* est puéril, s'il est sans objet, sans suite, sans intérêt; ou plutôt ce n'est pas un *soliloque* : les enfants, les fous, les gens ivres, parlent seuls. Le *monologue* est absurde, s'il se réduit à un récit historique, qui n'est ni obligé par la situation présente du personnage, ni fondu dans l'action : ou plutôt ce n'est pas là un *monologue;* c'est l'auteur qui parle, quand le personnage devrait agir; et en parlant aux spectateurs pour les instruire ou pour amuser le tapis, il étale sa misère.

Soliloque est naturellement opposé à *colloque*; et *monologue* à *dialogue*. Mais l'usage, maître absolu des langues, s'astreint rarement à suivre tous les rapports d'analogie que les mots ont entre eux. Le *colloque* et le *dialogue* conservent leur idée commune de conversation entre deux ou plusieurs personnes, sans se distinguer par les différences propres du *soliloque* et du *monologue*. Le *dialogue* n'est point, comme le *monologue*, exclusivement affecté au théâtre : le *colloque* n'est point, dans sa valeur usuelle, grave ou philosophique, comme le *soliloque*.

Le *colloque* est proprement une conversation familière et libre, qui n'est astreinte à aucune règle particulière : le *dialogue* est un entretien suivi et raisonné, qui est assujetti à des règles. On dit les *Colloques* d'Érasme ou de Mathieu Cordier, et les *Dialogues* de Platon ou de Fénelon.

Dans le *colloque*, on devise, et quelquefois on parlemente. Cicéron dit que les lettres sont des *colloques* entre des amis absents. Dans le *dialogue* on s'instruit, et ordinairement on discute. Quintilien définit le *dialogue*, un discours par demandes et par réponses, sur une matière telle que la philosophie ou la politique, et traitée par les personnes dans le style convenable à leur caractère : Cicéron observe que la dispute est dans la marche ordinaire du *dialogue*.

Le *colloque* est une espèce particulière de *conversation*; mais, comme ce mot ne se dit guère que familièrement, il ne doit être appliqué qu'à des conversations légères, frivoles, ou considérées comme des verbiages : on dira les *colloques* de ces enfants, de ces caillettes, et même de ces amants qui ne font que se parler sans rien dire. Le *dialogue* est une sorte d'*entretien*; mais il n'est pas toujours aussi grave que l'*entretien* rigoureusement pris, ni sur des affaires ou des matières aussi importantes et aussi sérieuses que le sujet des *entretiens*: d'ailleurs, dans cette dernière espèce de discours, c'est le fond que l'on considère; et dans le *dialogue*, on considère spécialement les formes, la composition, l'exécution, l'art.

Je sais que la fameuse *conférence* de Poissy, entre les catholiques et les protestants, a été appelée *colloque:* mais un exemple unique, si je ne me trompe, ne suffit point pour ériger les *colloques* en discours prémédités sur des matières de doctrine, de controverse. Tout le monde sait que le *dialogue* est spécialement pris pour un genre particulier de composition ou d'ouvrage, qu'il a un art propre, qu'il se divise en plusieurs espèces, etc. Le *dialogue* est la ma-

nière la plus naturelle et peut-être la plus efficace d'instruire, mais surtout de discuter: c'est celle que les premiers auteurs, les philosophes grecs, les pères de l'Église ont le plus souvent employée dans leurs traités, et surtout dans la dispute. (R.)

1245. Sombre, Morne.

En général, *sombre* a quelque chose de plus noir, de plus triste, de plus austère ou de plus horrible que *morne*. *Sombre* est synonyme de ténébreux, et non *morne*. Avec une très-forte teinte de noir, une couleur est *sombre*: sans lustre et sans gaieté, une couleur est *morne*. Nous disons les *royaumes sombres* pour désigner l'enfer des païens, le lieu le plus obscur ou plutôt ténébreux, le lieu des ombres; *morne* serait une épithète trop faible. Le soleil est *morne*, quand il est fort pâle et sans éclat : par elle-même, la nuit est *sombre* autant qu'elle est profonde. Les mêmes nuances distinguent ces termes dans le sens figuré.

Sombre dit plus que *morne*. L'homme *sombre* est farouche, affreux, repoussant. L'homme *morne* est abattu : il a perdu sa gaieté, sa vivacité. L'avarice, triste et *morne* passion, autant qu'elle est farouche et insatiable. (Bossuet.) La nature est plus languissante et plus *morne* dans les pays froids. (Bouhours.)

Voulez-vous parfaitement connaître le caractère *sombre?* voyez le portrait du pic, tracé par M. de Buffon, son air inquiet, ses mouvements brusques, ses traits rudes, son naturel farouche, son éloignement pour toute société. La cigogne a l'air triste et la contenance *morne*, mais sans avoir la rudesse et la farouche insociabilité du pic.

Si la tristesse de l'homme *morne* attire la compassion, l'homme *sombre* effraye. Il est gros de menaces: son silence, son air renfermé, semblent méditer un crime.

> Le *sombre* politique, au cœur faux, à l'œil louche. (Voltaire.)

Leur *sombre* inimitié. (Racine.) Quels sont ces malheureux dont les âmes *sombres* et concentrées couvent le crime? (J.-J. Rousseau.) Le poste de confesseur de Louis XIV fut confié à Le Tellier, homme *sombre*, ardent, inflexible, cachant ses violences sous un flegme apparent. (Voltaire.)

> Entre les deux partis, Calchas s'est avancé
> L'œil farouche, l'air *sombre* et le poil hérissé,
> Terrible et plein du dieu qui l'agitait sans doute. (Racine.)

Le tyran est *sombre*, il est farouche, il effraye.

L'homme *morne* est accablé, n'agit plus. Une passion vive et tendre est *morne* et silencieuse. (La Bruyère.)

> Ses superbes coursiers, qu'on voyait autrefois
> Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,
> L'œil *morne* maintenant et la tête baissée,
> Semblaient se conformer à sa triste pensée. (Racine.)

Son accablement ne saurait s'imaginer. Elle se tient jour et nuit à genoux au chevet de sa mère, l'air *morne*, l'œil fixé en terre, gardant un profond silence. (J.-J. Rousseau.)

L'esclave abruti n'est peut-être que *morne*, il afflige, on le plaint. Le *sombre* Cromwell ne peut exciter, dans les accès de sa gaieté bouffonne, qu'un rire faux et démenti par des visages *mornes*.

On dit une *sombre* fureur, un *morne* silence. (R. et V. F.)

1246. Somme, Sommeil.

Ces mots désignent l'assoupissement, qui,

> Quand l'homme accablé sent de son faible corps
> Les organes vaincus, sans force et sans ressorts,

Vient, par un calme heureux, soulager la nature,
Et lui porter l'oubli des peines qu'elle endure.

(*Henriade*, chant VII.)

Il y a *quelquefois* de la différence entre ces deux mots. (R.)

Somme signifie toujours le dormir ou l'usage du temps qu'on dort. *Sommeil* se prend quelquefois pour l'envie de dormir.

On est pressé du *sommeil* en été, après le repas : on dort d'un profond *somme* après une grande fatigue.

Sommeil a beaucoup plus d'usage et d'étendue que *somme*. (*Encyclopédie*, XV, 350.)

Le *sommeil* exprime proprement l'état de l'animal pendant l'assoupissement naturel de tous ses sens ; c'est pourquoi on en fait usage avec tous les mots qui peuvent être relatifs à un état, à une situation. Être enseveli dans le *sommeil*; troubler, rompre, interrompre, respecter le *sommeil* de quelqu'un; un long, un profond *sommeil*; un *sommeil* tranquille, doux, paisible, inquiet, fâcheux : la mort est un *sommeil* de fer, l'oubli de la religion est un *sommeil* funeste.

Le *somme* signifie principalement le temps que dure l'assoupissement naturel, et le présente en quelque sorte comme un acte de la vie humaine; c'est pourquoi l'on s'en sert avec les termes qui se rapportent aux actes, et il ne se dit guère qu'en parlant de l'homme : un *bon somme*, un *somme* léger, le premier *somme*. On dit faire un *somme*, un petit *somme*, et l'on ne dirait pas de même faire un *sommeil*. (B.)

Avec ces notions, vous rendrez facilement raison de toutes les manières usitées d'employer l'un et l'autre mot; et c'est ce qui en prouvera la justesse.

Le *somme* est l'acte que nous faisons : le *sommeil* est l'état dans lequel nous sommes, ou l'envie, le besoin que nous éprouvons; car ce mot a deux acceptions, qui répondent à celles des deux mots latins *somnus* et *sopor*.

On fait un *somme* comme on fait un repas; on fait un bon *somme*, un léger *somme*, un long *somme*, comme on fait un bon repas, un léger travail, une longue promenade, circonstances propres de l'action ou plutôt de l'acte présent. On est dans le *sommeil* comme on est en repos, en action, dans une situation : on est dans un profond *sommeil*, enseveli dans le *sommeil*, comme on est dans une grande agitation, dans un calme profond, dans une assiette tranquille, circonstances de situation ou d'état. Aussi le *sommeil* est-il l'état opposé à celui de *veille*. Or, observez que ce qui convient au *sommeil* ne convient pas au *somme*.

Le *somme* embrasse tout le temps que l'on dort; par la raison que la durée est une circonstance nécessaire de l'acte, et surtout essentielle dans l'action de dormir; mais dès que l'acte est interrompu, le *somme* est achevé, on ne peut faire qu'un nouveau *somme*. Le *sommeil* embrasse aussi la durée; car cette circonstance est aussi propre à l'état ou à la situation plus ou moins durable : mais le *sommeil* interrompu se reprend ; vous rentrez, par un nouveau *somme*, dans le *sommeil*; et le *sommeil* d'une nuit est composé de tout le temps que vous avez dormi, même à différentes reprises.

On achève son *somme* comme on achève son ouvrage. On sort du *sommeil* comme on sort du lit.

Vous avez dormi un bon *somme*, après avoir mangé un bon dîner ; le *somme* est donc en effet ce que vous faites comme le dîner que vous faites. Vous avez dormi d'un profond *sommeil*, après avoir mangé d'un grand appétit ; le *sommeil* est ce qui vous a fait bien dormir, comme l'appétit est ce qui vous a fait bien manger.

Le dormir est l'effet du *sommeil*; le *somme* est le résultat du dormir. (R.)

1247. Sommet, Cime, Comble, Faîte.

Ces mots désignent le haut ou la partie supérieure d'un corps élevé.

Le latin *summus* se prend pour le plus haut; très-grand, extrême, suprême, supérieur. On dit le *sommet* d'une montagne, d'un rocher, de la tête, de tout ce qui est élevé, mais surtout pointu, sans absolument exiger cette condition.

La pointe constitue essentiellement la *cime*. Les corps très-élevés sont ordinairement moins larges à leur *sommet* qu'à leur base; mais il faut, pour la *cime*, que cette différence soit très-remarquable et caractéristique. On dit la *cime* d'un arbre, d'un rocher, d'un clocher, d'un corps pyramidal.

Le *comble* est un surcroît, ce qui s'élève par-dessus les côtés ou les supports, comme une voûte : c'est la calotte de l'édifice.

Nous disons proprement *faîte* en parlant des bâtiments, et c'est, à la rigueur, la plus haute pièce ou la charpente du toit : mais on dit aussi le *faîte* comme le *sommet* de la montagne, le *faîte* comme la *cime* d'un arbre, quoique son idée propre soit de former un toit, une couverture à peu près comme le *comble*. Au figuré, le *faîte* est le plus haut degré, la position la plus élevée dans un ordre de choses.

Ainsi le *sommet* est la partie la plus haute ou l'extrémité supérieure d'un corps élevé : la *cime* est le *sommet* aigu ou la partie la plus élancée d'un corps terminé en pointe : le *comble* est le surcroît ou le commencement en forme de voûte au-dessus du corps du bâtiment pour le couvrir : le *faîte* est l'ouvrage ou la place qui fait le complément ou le dernier terme de l'élévation ou de la chose.

Le *sommet* suppose une assez grande élévation; la *cime*, la figure particulière du corps pointu; le *comble*, une accumulation de matériaux avec une sorte de courbure; le *faîte*, des degrés ou des rangs différents.

Le *sommet* est opposé à l'extrémité inférieure; la *cime*, au pied ou à la base; le *comble*, au fond; le *faîte*, au rang le plus bas.

Enfin, au figuré, le *sommet* est toujours le plus haut point de la chose; le *faîte* est le plus haut rang établi ou connu auquel on parvienne; le *comble* est le plus haut période auquel il paraisse possible d'atteindre. Il n'y a rien au-dessus du *sommet*; il n'y a rien de plus élevé ou d'aussi élevé que le *faîte*; il ne peut y avoir rien au delà ou au-dessus du *comble*. Arrivé au *sommet*, on s'y arrête; monté sur le *faîte*, on aspire quelquefois à descendre; porté au *comble*, on y est dans un état violent. (R.)

1248. Son de voix, Ton de voix.

On reconnaît les personnes au *son* de leur *voix*, comme on distingue une flûte, un fifre, un hautbois, une vielle, un violon et tout autre instrument de musique, au *son* déterminé par sa construction : on distingue les diverses affections de l'âme d'une personne qui parle avec intelligence, ou avec feu, par la diversité de *tons de voix*, comme on distingue sur un même instrument les différents airs, les mesures, les modes et autres variétés nécessaires.

Le *son de voix* est donc déterminé par la constitution physique de l'organe; il est doux ou rude, agréable ou désagréable, grêle ou vigoureux. Le *ton de voix* est une inflexion déterminée par les affections intérieures que l'on veut peindre; il est, selon l'occurrence, élevé ou bas, impérieux ou soumis, fier ou ironique, grave ou badin, triste ou gai, lamentable ou plaisant, etc. (B.)

1249. Songer à, Penser à.

Penser est un terme vague qui annonce un travail de l'esprit sans indiquer aucun sujet particulier. *Songer* et *rêver* sont des imaginations du sommeil ou des pensées semblables à celle du sommeil; et le *rêve* est plus irrégulier, plus tourmentant, plus bizarre que le *songe*. Les yeux ouverts, on *songe* à la chose qu'on a dans l'esprit, à ce qu'on projette, à ce qu'on doit exécuter, à l'objet

qui se présente ; mais ce mot rappelle nécessairement l'idée d'une pensée légère, fugitive, superficielle, qui se dissipe facilement, qui n'occupe pas fort profondément. On *rêve* vaguement, même à un objet déterminé ; la *rêverie* absorbe : on *rêve* fort tristement comme on *rêve* agréablement. *Rêver* ne se prend que dans cette acception ; et ce caractère distinctif ne permet pas de l'employer selon l'idée simple de *penser*. Vous ne direz pas : *rêvez* à ce que vous faites, comme on dit : *pensez* ou *songez* à ce que vous faites. On vous demandera si vous avez *pensé* ou *songé* à la commission qu'on vous avait donnée, et non si vous y avez *rêvé*. Or quelle différence y a-t-il dans ces cas particuliers entre *songer* et *penser* ?

Les grammairiens ont examiné si l'on pouvait dire *songer* pour *penser* : l'usage avait décidé la question. A l'égard de *rêver* pour *penser*, il n'y avait pas lieu à la discussion ; car il ne se dit pas, quoique dans certains cas on dise l'un et l'autre, mais non l'un pour l'autre. Vaugelas et Thomas Corneille observent que *songer* a même quelquefois meilleure grâce que *penser*. D'où lui vient donc cette bonne grâce ? de l'idée particulière et déterminée qu'il exprime, comme je vais l'expliquer. La grâce même a sa raison.

Penser signifie avoir vaguement une chose dans l'esprit, s'en occuper, y attacher sa pensée, y donner son attention, réfléchir, méditer. Selon le caractère propre du songe, qu'il ne faut point perdre de vue, *songer* signifie seulement rouler une idée dans son esprit, y faire quelque attention, se la rappeler, s'en occuper légèrement, l'avoir présente à sa mémoire. Vous ne direz point *songer* profondément, mûrement, fortement : vous direz *penser* toutes les fois qu'il s'agira de réflexion, de méditation, d'occupation suivie. Vous *pensez* à la chose que vous avez à cœur : il suffit qu'une chose soit présente à votre esprit, pour que vous y *songiez*. Quelqu'un qui vous donne une commission vous recommande d'y *songer*, c'est-à-dire de ne pas l'oublier ; si c'est une affaire grave dont vous deviez vous occuper, il vous recommandera d'y *penser*. *Songez à ce que vous faites* signifie *faites-y attention* ; *pensez à ce que vous avez à faire* signifie *occupez-vous, réfléchissez, délibérez*. A l'homme qu'il s'agit d'avertir, vous dites : *songez-y* ; à celui que vous voulez corriger, vous dites : *pensez-y bien*. *Songer* a donc meilleur grâce, lorsqu'il s'agit de choses ou de considérations légères qui ne demandent que de l'attention ou de la mémoire, qui ne font pas des impressions ou ne laissent pas des traces profondes, qui n'ont point de suite ou n'exigent point de tenue : c'est alors le mot propre, et vous le préférez à *penser*, que vous employez dans tout autre cas.

Pensez bien à ce qu'il s'agit de faire, et vous y *songerez* dans le temps.

On ne *songe* pas toujours à ce qu'on dit : rarement y *pense-t-on* assez.

Une absence d'esprit fait que vous ne *songez* pas à ce que vous dites ; la préoccupation de l'esprit fait que vous n'y *pensez* pas. La personne distraite *songe* à autre chose : l'homme abstrait *pense* à tout autre chose. *Vous n'y songez pas* est un avis : *vous n'y pensez pas* est un reproche.

Il n'y a qu'à *songer* aux petites choses ; il faut *penser* aux grandes : les gens qui *pensent* beaucoup aux petites ne *songent* guère aux grandes.

On *songe* aux autres, on *pense* à soi. (R.) (Voir *Penser*, *Songer*, *Rêver*.)

1250. Sot, Fat, Impertinent.

Ces trois adjectifs désignent un homme qui n'a pas d'esprit, se pique d'en avoir et d'en faire montre.

Ce qu'il y aurait en nous de meilleur après l'esprit, ce serait de connaître qu'il nous manque ; par là on ferait l'impossible : on saurait, sans esprit, n'être ni un *sot*, ni un *fat*, ni un *impertinent*. (La Bruyère.)

Ce qui frappe surtout dans le *sot*, c'est son manque d'esprit ; dans le *fat*, c'est la prétention ; dans l'*impertinent*, c'est la hardiesse et la grossièreté.

Le stupide est un *sot* qui ne parle point, en cela plus supportable que le

sot qui parle. (La Bruyère.) On peut être quelquefois *sot* avec de l'esprit; mais on ne l'est jamais avec du jugement. (La Rochefoucauld.) Le *sot* qui a beaucoup de mémoire est plein de pensées et de faits, mais il ne sait pas conclure: tout est là. Savoir bien rapprocher, voilà l'esprit juste. (Vauvenargues.) Il n'y a pas de *sots* si incommodes que ceux qui ont de l'esprit. (La Rochefoucauld.)

Un *sot* savant est *sot* plus qu'un *sot* ignorant. (Molière.)

On ne plaint pas un homme d'être un *sot*, et peut-être on a raison; mais il est plaisant d'imaginer que c'est sa faute. (Vauvenargues.) Personne ne se croit propre comme un *sot* à duper les gens d'esprit. (Idem.) Le *sot* est automate, il est machine, il est ressort; le poids l'emporte, le fait mouvoir, le fait tourner, et toujours, et dans le même sens, et avec la même égalité : il est uniforme, il ne se dément point; qui l'a vu une fois l'a vu dans tous les instants et dans toutes les périodes de sa vie; c'est tout au plus le bœuf qui beugle, ou le merle qui siffle : il est fixé et déterminé par sa nature et j'ose dire par ses espèces : ce qui paraît le moins à lui, c'est son âme, elle n'agit point, elle ne s'exerce point, elle se repose. (La Bruyère.) Le *sot* ne meurt point, ou, si cela lui arrive, selon notre manière de parler, il est vrai de dire qu'il gagne à mourir, et que dans ce moment où les autres meurent, il commence à vivre: son âme alors pense, raisonne, conclut, juge, prévoit, fait précisément tout ce qu'elle ne faisait point. (Idem.)

On trouve à chaque instant, dans La Bruyère, les *sots* opposés aux gens d'esprit. C'est le rôle d'un *sot* d'être important : un homme habile sait s'il convient ou s'il ennuie : il sait disparaître le moment qui précède celui où il serait de trop quelque part. (La Bruyère.) Le *sot* est maladroit, embarrassé, ridicule. Il n'y a rien de si délié, de si simple et de si imperceptible, où il n'entre des manières qui nous décèlent. Un *sot* n'entre, ni ne sort, ni ne s'assied, ni ne se lève, ni ne se tait, ni n'est sur ses jambes comme un homme d'esprit. (La Bruyère.) Le *sot* ne se tire jamais du ridicule, c'est son caractère : l'on y entre quelquefois avec de l'esprit, mais on en sort. (Idem.)

Le *fat* a plus d'esprit que le *sot*, mais il est plein de présomption et, par conséquent, fâcheux où l'autre n'est que ridicule. — Un *sot* est celui qui n'a pas même ce qu'il faut d'esprit pour être *fat*. Un *fat* est celui que les *sots* croient un homme de mérite. (La Bruyère.) Si le *fat* pouvait craindre de mal parler, il sortirait de son caractère. (Idem.) Tout le monde dit d'un *fat* qu'il est un *fat*, personne n'ose le lui dire à lui-même, il meurt sans le savoir et sans que le monde soit vengé. (Idem.)

Le *fat* est entre l'*impertinent* et le *sot* : il est composé de l'un et de l'autre. L'*impertinent* est un *fat* outré. Le *fat* lasse, ennuie, dégoûte, rebute; l'*impertinent* rebute, aigrit, irrite, offense; il commence où l'autre finit. Le *sot* est embarrassé de sa personne, le *fat* a l'air libre et assuré; l'*impertinent* passe à l'effronterie, le mérite a de la pudeur. (La Bruyère.)

Et qui voyant un *fat* s'applaudir d'un ouvrage
Où la droite raison trébuche à chaque page,
Ne s'écrie aussitôt l'*impertinent* auteur (Boileau) (1).

L'*impertinent* est un *fat* qui parle en même temps contre la politesse et la bienséance : ses propos sont sans égard, sans considération, sans respect; il confond l'honnête liberté avec une familiarité excessive: il parle et agit avec une hardiesse insolente. (*Encyclopédie.*)

---

(1) Je remarque que Boileau, en parlant des auteurs, dit *fat* et non pas *sot*. En effet, c'est une prétention ridicule que d'écrire quand on n'a pas d'esprit ni de jugement; et partout où la prétention se joint à la *sottise* on peut l'appeler *fatuité*.

Clitandre, dans les *Femmes savantes* conjure Armande

De ne point essayer de rappeler un cœur
Résolu de mourir dans cette douce ardeur.

ARMANDE.

Eh! qui vous dit, monsieur, que l'on ait cette envie,
Et que de vous enfin si fort on se soucie?
Je vous trouve plaisant de vous le figurer
Et fort *impertinent* de me le déclarer. (V. F.)

1251. Soudain, Subit.

Soudain est en soi plus prompt que *subit*. Le premier n'a point de préliminaire : le second semble en supposer. La chose *soudaine* étonne ; la chose *subite* surprend. L'événement *soudain* n'a été ni prévu, ni imaginé, ni soupçonné, ni pressenti ; il n'a pas même pu l'être : l'événement *subit* a pu l'être absolument ; mais il n'a été ni préparé, ni ménagé, ni amené, ni indiqué, du moins suffisamment. On ne pouvait pas s'attendre au premier : on ne s'attendait pas, du moins sitôt, au second. Ce qui est *soudain* arrive, pour ainsi dire, comme un coup de foudre dans un temps serein ; ce qui est *subit* arrive comme un coup de foudre inattendu au commencement d'un orage. *Soudain* a quelque chose de plus extraordinaire que *subit*.

L'apparition de l'ennemi est *soudaine*, lorsqu'elle trompe toute votre prévoyance : elle est *subite*, lorsqu'elle trompe seulement votre attente. Pour l'exécution d'un dessein, vous faites une marche *subite* ; dans un pressant danger, vous prenez une résolution *soudaine*.

Si vous comparez le mouvement de la lumière à celui du son, vous direz que le premier est *soudain*, parce qu'il semble franchir presque en un instant un intervalle immense, et que le dernier est *subit*, parce qu'il s'exécute avec une rapidité singulière. *Soudain* semble n'avoir qu'un instant : *subit* peut avoir une durée.

Soudain est un terme réservé pour la poésie et pour le style relevé. Il exprime un grand mouvement, et il est fait pour être appliqué à de grands objets. *Subit* est, au contraire, dans l'ordre commun des choses ; il n'exprime que l'idée simple qui peut se retracer dans tous les styles. Nous voyons tous les jours des accidents et des accidents *subits* ; les choses plus rares, plus extraordinaires, plus inopinées, plus frappantes, paraissent plutôt *soudaines*. (R.)

M. Lafaye a noté entre ces deux mots une distinction plus importante : c'est que *subit*, formé de *subitus*, supposé participe de *subire*, est une espèce de participe, tandis que *soudain*, qui vient de *subitanus*, *subtaneus*, est un véritable adjectif ; par conséquent, comme nous l'avons déjà remarqué pour d'autres synonymes, ce qui est *subit* sera tel accidentellement, ce qui est *soudain* est tel par nature. Chez nous tout est *soudain*, c'est notre caractère. (VOLTAIRE.) L'invasion *subite* des Turcs jeta l'épouvante dans tout le monde chrétien. (FLÉ-

---

(1) Nous empruntons encore à M. Lafaye l'observation suivante. Les choses *subites* surprennent ; les choses *soudaines* arrivent tout à coup, promptement, mais cet adjectif n'ajoute aucun sens accessoire. Ce qui est *subit* n'a pas été prévu. On dira d'un homme malade à mort : A peine lui eut-on donné ce remède qu'il mourut *soudain* ; on dira de celui qui paraissait en santé : Il mourut *subitement*. (CONDILLAC.) La mort du champ de bataille est *soudaine* et non *subite* : elle arrive en un moment, mais il n'y a rien de surprenant à ce qu'un soldat soit emporté par un boulet. Étonnés de me revoir, ils me demandèrent la cause de mon retour *subit*. (FÉNELON.) L'archiduc, par un *soudain* mouvement du prince de Condé, qui lui oppose des troupes fraîches, est contraint de prendre la fuite. (VOLTAIRE.) Bossuet appelle la grâce un rayon *soudain*. (V. F.)

CHIER.) Quand on nous rapporte l'exemple d'une mort *subite* et qu'on nous dit qu'un homme vient d'être enlevé tout d'un coup. (BOURDALOUE.) Mort *soudaine* seule à craindre, et c'est pourquoi les confesseurs demeurent chez les grands. (PASCAL.) Ne vous figurez pas ces élévations *soudaines* que produit quelquefois dans les États l'heureuse ambition des sujets ou l'aveugle faveur des princes. (FLÉCHIER.) Les hommes mangeaient, buvaient, bâtissaient, faisaient des mariages, au temps de Noé et de Loth, et une *subite* ruine les vient accabler. (BOSSUET.) La colère a un mouvement *soudain* et précipité. (IDEM.)

C'est un mal qui m'a pris assez *subitement*. (MOLIÈRE.) Quelle puissance invisible excite et apaise si *soudainement* les tempêtes de l'air? (FÉNELON.) (V. F.)

1252. Soudoyer, Stipendier.

Prendre, entretenir des troupes à sa solde.

Soudoyer désigne plutôt l'entretien ou la subsistance des troupes; et *stipendier*, leur paye ou rétribution en argent. Le *fidèle* des Gaulois était rigoureusement *soudoyé*: le *miles* des Latins était proprement *stipendié*. *Soudoyer* est le vrai terme de notre langue, fait pour notre histoire et pour l'histoire moderne : *stipendier* est un terme emprunté fait pour l'histoire romaine et pour l'histoire ancienne des autres peuples étrangers.

Nous disons communément *soudoyer*, lorsqu'il s'agit des troupes étrangères qu'un prince prend à sa solde: cet usage, étranger aux Romains, ne serait pas exprimé si convenablement par le mot *stipendier*.

Les armées carthaginoises étaient presque entièrement composées de troupes étrangères, qui n'avaient d'autre intérêt que d'être bien *soudoyées*, avec le moins de risque possible. Le sénat romain arrêta et prévint beaucoup de désordres, lorsqu'il ordonna que les soldats seraient à l'avenir *stipendiés* aux dépens du public, par une imposition nouvelle dont aucun citoyen ne serait exempt (l'an de Rome 347). R.

1253. Souffrir, Pâtir.

Souffrir, c'est sentir du mal, de la douleur. *Pâtir*, c'est éprouver du dommage. Dans les maux violents, on sent beaucoup moins à force de trop sentir, et si l'on *souffre* beaucoup, on a la consolation d'espérer qu'on ne *souffrira* pas longtemps. (FLÉCHIER.) Le premier pas vers le bonheur est de ne pas *souffrir*. (J.-J. ROUSSEAU.)

. . . . . Force États
Voisins du sultan en *pâtirent*;
Nul n'y gagna, tous y perdirent. (LA FONTAINE.)

On dira d'un homme qui a été malade qu'il a beaucoup *souffert*, si les douleurs ont été vives; qu'il a *pâti*, si la maladie a laissé des traces, une grande faiblesse, de la maigreur.

Souffrir se dira mieux des personnes ou des choses personnifiées et regardées comme sensibles; *pâtir* des choses, des êtres abstraits, collectifs et par conséquent insensibles. Quand les soldats *souffrent*, l'armée *pâtit*. Quand le gland tomba sur Garot,

Le nez du dormeur en *pâtit*.

Si le gland eût été gourde, Garot aurait *souffert*. Jésus-Christ a *souffert* pour les hommes.

Hélas! on voit que de tout temps
Les petits ont *pâti* des sottises des grands. (LA FONTAINE.)

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que *souffrir* a beaucoup d'autres acceptions où *pâtir* n'est pas son synonyme, et qu'il appartient à tous les styles, tandis que *pâtir* n'est guère employé que dans la conversation et dans la poésie badine et légère. (V. F.)

1254. Souffrir, Endurer, Supporter.

Souffrir est le mot général. Nous l'avons défini dans l'article précédent. Il peut se mettre à la place des deux autres. Il s'emploie seul et absolument.

Endurer, c'est *souffrir* avec patience, être endurant. Il est dans la nature de l'homme d'*endurer* patiemment la nécessité des choses, mais non la mauvaise nature d'autrui. (J.-J. Rousseau.)

> Souvent avec prudence un outrage *enduré*
> Aux honneurs les plus hauts a servi de degré. (Racine.)
> Il faut de ses amis *endurer* quelque chose. (Molière.)

Supporter, c'est *souffrir* avec courage, résister au mal, en triompher. Il vaut mieux employer son esprit à *supporter* ses infortunes qu'à les prévoir. (La Rochefoucauld.)

Qui a du mal, de la douleur, *souffre*; qui se résigne à son mal *endure*; qui ne se laisse pas abattre *supporte*. On *souffre* moins, quand on se résoud à *souffrir* de bonne grâce les maux qu'il faut nécessairement *endurer*. (Scudéry.)

Endurer se dira mieux des maux qui durent longtemps et qui demandent de la résignation.

> Et par un long récit de toutes les misères
> Que pendant notre enfance ont *enduré* nos pères,
> Renouvelant leur haine avec leur souvenir,
> Je redouble en leurs cœurs l'ardeur de le punir. (Corneille.)

Supporter se dira des maux violents qui pèsent, accablent et exigent une grande force de celui qui les *souffre*.

Celui qui *endure* sent son mal, mais ne s'en plaint pas ou ne peut pas s'en plaindre. Celui qui *supporte* le mal en *souffre* moins. Catilina *supportait* le froid et le chaud. *Endurer* la rigueur du froid, malgré sa vieillesse. (Bossuet.)

Il faut remarquer, toutefois, que *supporter* veut dire aussi accepter le fardeau, et alors ce verbe se rapproche davantage de son synonyme *endurer*, mais il dit davantage. La charité *endure* tout, *supporte* tout. (La Bruyère.) (V. F.)

1255. Soumettre, Subjuguer, Assujettir, Asservir.

Mettre dans la dépendance.

Soumettre, mettre dessous, sous soi, ranger sous la dépendance, la domination, l'autorité. *Subjuguer, mettre sous le joug* par la force, prendre un empire absolu sur. *Assujettir, mettre dans la sujétion*, la contrainte, soumettre à des obligations, à des devoirs. *Asservir, mettre dans un état de servitude*, réduire à une extrême dépendance.

Il est sensible que *soumettre* et *assujettir* n'ont pas la même dureté de sens qu'*asservir* et *subjuguer*. *Assujettir* et *soumettre* ôtent l'indépendance; *subjuguer* et *asservir* ôtent la liberté. *Soumis* ou *assujetti*, on peut être encore libre; *subjugué* ou *asservi*, on est esclave. On est *soumis* à un prince juste, et *assujetti* à des devoirs légitimes; on est *subjugué* par un ennemi victorieux, et *asservi* par un gouvernement tyrannique.

Soumettre est un terme générique qui marque une certaine disposition des choses, mais susceptible de beaucoup de variétés : la *soumission* va depuis la déférence jusqu'à l'asservissement.

> Ce farouche ennemi qu'on ne saurait dompter
> . . . . . .
> *Soumis*, apprivoisé, reconnaît un vainqueur. (Racine.)

Pourquoi mon âme est-elle *soumise* à mes sens et enchaînée à ce corps qui l'*asservit* et la gêne. (J.-J. Rousseau.) Il semble que nos inférieurs veulent

regagner par les censures ce qu'ils perdent par la *soumission*. (MASSILLON.) Il y a une philosophie qui nous *soumet* et nous *assujettit* à demander, prier, solliciter, importuner en faveur de nos proches et de nos amis. (LA BRUYÈRE.)

Mais *assujettir* marque un état habituel ou une habitude d'obéissance, de devoirs, de travaux ou de soins; la *sujétion* désigne une contrainte ou une assiduité constante qui annonce la multiplication des actes, comme l'adjectif *sujet* désigne une obéissance, une inclination, une habitude soutenue et prouvée par plusieurs actes.

Quelle tyrannie que celle des usages! Il faut pourtant s'y *assujettir*. (MASSILLON.) Le philosophe *s'assujettit* aux usages et même à certains préjugés, plutôt que de heurter trop violemment les opinions reçues. (LA HARPE.) Mais souvent la nature nous dément, et ne *s'assujettit* point à ses propres règles. (PASCAL.)

Subjuguer exprime un empire ou un ascendant plus ou moins absolu, mais sans exiger nécessairement, comme *asservir*, l'oppression ou l'abus : il y a un *joug* doux, un *joug* léger, comme un *joug* pesant, un *joug* de fer. *Asservir* désigne, au contraire, un état violent, une extrême contrainte, la dépendance d'un *serf*, c'est-à-dire d'un homme enchaîné : la servitude est un esclavage. (Voyez *Servitude*.)

L'auteur odieux des proscriptions devient le père de la patrie qu'il avait désolée, et meurt adoré des Romains qu'il avait *asservis*. (J.-J. ROUSSEAU.)

> Faisant triompher Rome, il se l'est *asservie*;
> Il a sur nous un droit et de mort et de vie. (CORNEILLE.)

La loi divine, qui nous ordonne d'*asservir* nos passions, nous prête en même temps le secours dont nous avons besoin pour les combattre. (MASSILLON.) La seule habitude nécessaire aux enfants est de s'*asservir* sans peine à la nécessité des choses; et la seule habitude utile aux hommes est de s'*asservir* sans peine à la raison. (J. J. ROUSSEAU.)

> Rome à trois affranchis si longtemps *asservie*. (RACINE.)
> Oui, je bannirais moi tous ces lâches amants
> Que je verrais *soumis* à tous mes sentiments. (MOLIÈRE.)
> Loin d'être aux lois d'un homme en esclave *asservie*,
> Mariez-vous, ma sœur, à la philosophie. (MOLIÈRE.)

Ainsi, *soumettre* exige d'un côté une supériorité, une autorité quelconque; et de l'autre une infériorité, une dépendance vague : on est *soumis* à la force, à la nécessité, à la loi, à la volonté, au jugement d'autrui; on l'est plus ou moins; on l'est nécessairement ou involontairement. *Subjuguer* exige, d'une part, une force ou un ascendant victorieux; et de l'autre, une grande dépendance et une sorte d'impuissance; on *subjugue* des ennemis, des rebelles par la force des armes; des passions, par la force et par l'empire de la raison; des esprits faibles, par l'ascendant du génie ou d'un esprit fort. *Assujettir* exige, d'un côté, une puissance ou un titre; et, de l'autre, une dépendance ou un dévouement établi; on est *assujetti* par un maître, par des besoins, par les devoirs d'une charge, par une tâche qu'on s'impose soi-même. *Asservir* exige, d'un côté, une puissance irrésistible ou un pouvoir tyrannique; et de l'autre, une extrême dépendance, une dure contrainte; on est *asservi* par des conquérants barbares, par des despotes, par des passions violentes, par des devoirs ou des besoins sans cesse renaissants et pressants, en un mot, par l'oppression.

De par la nature, les femmes sont *soumises* à leurs maris : celui qui par sa faiblesse a besoin d'être protégé n'est pas fait pour commander; par cette même faiblesse, elles sont plus exposées que les hommes à être *subjuguées*. Par leur sexe et par leur état, elles sont *assujetties* à tant de gêne et à tant de devoirs, qu'il n'est rien de plus respectable dans la société qu'une femme qui

un motif, un sentiment, une pensée qui l'anime : vous concevez le *sourire* comme un jeu naturel de la figure, comme un trait ou une habitude du corps, comme un genre d'action physique, familier à l'homme.

Les grâces ont toujours le *sourire* sur les lèvres : le *souris* n'est pas de même, si l'amour allume ou éteint son flambeau.

On voit le *sourire*, il repose sur le visage : on aperçoit le *souris*, il s'évanouit bientôt. Le *souris* prolongé devient *sourire*. Le *sourire* se fixe, et le *souris* s'échappe. On étale le *sourire*; on cachera son *souris*. Le *souris* est au *sourire* ce que l'accent est à la voix : je veux dire que le *souris* n'est qu'un acte léger, un trait fugitif; au lieu que le *sourire* est une action suivie, un état de la chose.

La peinture fixe le *sourire* en développant avec aisance ses formes gracieuses et les effets qu'il produit sur toute la figure. Elle esquisse si finement le *souris*, qu'il semble se dissiper à l'instant où on le voit éclore.

Comme un *souris* craintif glisse sur les lèvres de cette personne contrainte, qui répond comme à la dérobée au discours ou au coup d'œil qu'elle ne doit pas entendre! Comme le doux *sourire* repose sur la bouche de cette bonne mère, qui contemple délicieusement son tendre nourrisson endormi sur ses genoux!

Une femme artificieuse compose habilement son *sourire* : mais à un *souris* général de l'assemblée, je vois que personne ne s'y trompe. Le *sourire* doit être naturel, sinon c'est une grimace. Le *souris* est naïf; il échappe du cœur, à moins qu'il ne soit malin. (R.)

1258. Souvent, Fréquemment.

L'abbé Girard estime que « *souvent* est pour la répétition des mêmes actes, et *fréquemment* pour la pluralité des objets ; on déguise, dit-il, *souvent* ses pensées. On rencontre *fréquemment* des traîtres. »

Il me semble qu'on rencontre aussi *souvent* des traîtres, et qu'on déguise *fréquemment* ses pensées, ses desseins, ses sentiments, sa marche tout à la fois. *Fréquent* signifie ce qui se fait *souvent*; *fréquence* exprime la réitération rapide des pulsations, des vibrations et des mouvements ; *fréquenter*, c'est voir ou visiter avec assiduité le même objet; *fréquentatif* marque répétition des mêmes actes. *Fréquemment* a donc, comme tous ces termes, la propriété de désigner cette répétition.

Souvent veut dire, selon l'interprétation commune, beaucoup de fois; maintes fois, souventes fois; *fréquemment*, selon l'étymologie et la valeur des mots de la même famille, veut dire *souvent*, très-ordinairement, plus que de coutume. Vous allez *souvent* dans un lieu où vous avez coutume d'aller; vous allez *fréquemment* dans une maison où vous allez avec une grande assiduité. *Souvent* n'indique que la pluralité des actes ; *fréquemment* annonce une habitude formée. Vous faites *souvent* ce qui n'est pas rare, ce qui est ordinaire que vous fassiez; vous faites *fréquemment* ce que vous êtes le plus accoutumé à faire, ce que vous faites sans cesse.

Celui qui voit *souvent* les ministres visite *fréquemment* les antichambres.

Un égoïste parle *souvent* de lui; il en parle même plus *fréquemment* qu'on ne pense; car, sans se nommer, c'est *souvent* de lui ou relativement à lui qu'il parle.

Le philosophe même se trompe *souvent*, et le juste même pèche *fréquemment*.

Ce qui ne revient pas *souvent* est plus ou moins rare; ce qui ne revient pas *fréquemment* peut être néanmoins ordinaire. *Fréquemment* est même particulièrement propre à désigner ce qui se fait ordinairement, mais plus *souvent* qu'à l'ordinaire. Ainsi, dans l'état naturel, le pouls bat *souvent* en une minute; mais si, par accident, les pulsations deviennent plus pressées, plus rapides, plus multipliées, il bat *fréquemment*, il est *fréquent*.

On voit *souvent* changer le ministère dans différents gouvernements ; il faut bien le changer *fréquemment*, lorsque les maux sont tels qu'il n'est guère possible d'y remédier, comme dans l'état présent de l'Angleterre.

Enfin, *fréquemment* indique proprement une action, ce qu'on fait, et *souvent* indique également l'action et l'état, ce qui se fait ou ce qui est. On fait *souvent* ou *fréquemment* certaines choses : on *est souvent* ou *fort souvent*, et non *fréquemment*, dans une situation. Celui qui ne fait pas *fréquemment* un exercice modéré est *souvent* incommodé, ou il éprouve *souvent* des incommodités. Il y a fort *souvent* du monde dans une maison ; et vous y allez vous-même *fréquemment*. (R.)

1259. Stabilité, Constance, Fermeté.

La *stabilité* empêche de varier, et soutient le cœur contre les mouvements de légèreté et de curiosité que la diversité des objets pourrait y produire ; elle tient de la préférence et justifie le choix. La *constance* empêche de changer, et fournit au cœur des ressources contre le dégoût et l'ennui d'un même objet ; elle tient de la persévérance, et fait briller l'attachement. La *fermeté* empêche de céder, et donne au cœur des forces contre les attaques qu'on lui porte ; elle tient de la résistance, et répand un éclat de victoires.

Les petits-maîtres se piquent aujourd'hui d'être volages, bien loin de se piquer de *stabilité* dans leurs engagements. Si ceux des dames ne durent pas éternellement, c'est moins par défaut de *constance* pour ceux qu'elles aiment, que par défaut de *fermeté* contre ceux qui veulent s'en faire aimer. (G.)

1260. Stérile, Infertile.

Stérile, qui ne produit, ne porte, ne rapporte rien, aucun fruit, quoiqu'il soit de nature à produire. *Infertile*, qui n'est pas *fertile*, qui ne porte guère, qui rend fort peu, rien ou presque rien. *Stérile* est par lui-même plus exclusif qu'*infertile;* mais l'usage déplace souvent les bornes naturelles de leur district.

On dit rigoureusement qu'une femme est *stérile*, lorsqu'elle ne fait point d'enfant, et qu'elle ne paraît pas capable d'en avoir. On ne dira pas qu'elle est *infertile*, et parce que ce mot n'exclut que la quantité, et parce qu'en parlant d'une femme, on dit qu'elle est *féconde* et non *fertile*.

On dit qu'une année est *stérile*, quoiqu'elle ne soit réellement qu'*infertile;* peut-être que la plainte exagère toujours les maux.

Une terre inculte qui ne produit rien, ou du moins rien pour notre usage, s'appelle *stérile* ; une terre cultivée, mais qui ne paye pas assez les avances de la culture, n'est qu'*infertile* : vous la compterez bientôt parmi les terres *stériles*.

Un sujet, *stérile* pour l'un, ne sera qu'*infertile* pour l'autre : tel esprit fait quelque chose de rien ; tel autre ne sait rien faire de quelque chose.

Le mot *stérile* indique un principe de *stérilité*, l'aridité, la sécheresse ; *infertile* n'indique proprement que le fait, la rareté ou la disette des productions, sans désigner la cause de l'*infertilité*. *Stérile* est opposé à *fécond* ; *infertile* est la négative de *fertile* : or, *fécond* exprime la faculté de produire, et *fertile* a plus de rapport à l'effet produit. (Voyez ces deux mots.)

Il faudrait dire *infertile* dans le cas où l'on dit *fertile* par opposition, et pour désigner l'état contraire à l'abondance. Il ne faudrait dire *stérile* que dans les cas contraires à celui de la *fécondité*, et même pour en exclure le principe. Mais nous avons aussi le mot *infécond* qui ne se disait point autrefois, par la raison que *stérile* en tenait lieu. A la vérité, *infécond* ne se dit guère que des terres et des esprits ; on dit une femme, une femelle *stérile* et non *inféconde*. Ce mot pourrait être affecté à l'idée particulière de n'être pas *fécondé*, d'avoir besoin de *fécondation* : c'est ainsi qu'un œuf est *infécond* ou qu'une fleur est *inféconde*. Quoi qu'il en soit, il n'exprime point, comme *stérile*, le principe de l'*infécondité*.

Enfin, *infertile* ne se dit guère au figuré que de l'esprit et d'une matière à traiter : *stérile* y est, au contraire, d'un grand usage. La gloire est *stérile*, quand on n'en retire aucun fruit : un travail est *stérile*, quand il ne rapporte aucun avantage : une admiration *stérile* se dissipe sans effet : des louanges *stériles* sont perdues : un siècle est *stérile* en vertu et en grands hommes, etc. (R.)

1261. Stoïcien, Stoïque.

On donna le nom de *stoïciens* aux disciples et aux sectateurs de Zénon, d'un nom grec qui signifie *portique*, parce que Zénon donnait ses leçons sous le Portique d'Athènes : ainsi la philosophie *stoïcienne* signifie littéralement la philosophie du Portique. Cet adjectif était suffisant pour qualifier tout ce qui pouvait avoir rapport à la secte philosophique de Zénon ; mais elle avait des principes de morale qui la distinguaient des autres par une grande austérité, et qui inspiraient un courage extraordinaire : sans être de cette secte, et même sans la connaître, quelques hommes ont quelquefois donné des exemples d'une vertu aussi austère et d'un courage aussi inébranlable ; ils n'étaient pas *stoïciens*, mais ils leur ressemblaient, ils étaient *stoïques*.

Stoïcien signifie donc appartenant à la secte philosophique de Zénon ; et *stoïque* veut dire conforme aux maximes de cette secte. *Stoïcien* va proprement à l'esprit et à la doctrine ; *stoïque* à l'humeur et à la conduite.

Des maximes *stoïciennes* sont celles que Zénon ou ses disciples ont enseignées ; les ouvrages de Sénèque en sont pleins, et en tirent leur principal mérite. Des maximes *stoïques* sont celles qui persuadent un attachement inviolable à la vertu la plus rigide, et le mépris de toute autre chose, indépendamment des leçons du Portique ; telles sont tant de belles maximes répandues dans le *Télémaque*.

Une vertu *stoïque* est une vertu courageuse et inébranlable : une vertu *stoïcienne* pourrait bien n'être qu'un masque de pure représentation, car il n'y a eu dans aucune école autant d'hypocrites que dans celle de Zénon. Panétius, l'un de ses disciples, plus attaché à la pratique qu'aux dogmes de sa philosophie, était plus *stoïque* que *stoïcien*.

On a cité plusieurs exemples où ces mots sont employés indistinctement dans l'un ou l'autre de ces sens, et Ménage a presque voulu en conclure qu'ils étaient entièrement synonymes. Ces exemples prouvent seulement de deux choses l'une : ou qu'il était inutile, dans ces exemples, d'insister sur ce qui différencie ces mots, ou que les auteurs chez qui on les a pris n'ont pas fait assez d'attention à ce que la justesse et la précision exigeaient d'eux. (Bouhours, *Rem. nouv.*, tome Ier.) (B.)

1262. Subreptice, Obreptice.

Quoique ces mots soient des termes de palais et de chancellerie, ils sont cependant d'un usage si fréquent et si commun, qu'il ne saurait être hors de propos de les faire connaître ici. Ils servent l'un et l'autre à caractériser des grâces obtenues par surprise, ou de la puissance séculière, ou des magistrats dispensateurs de la justice.

La surprise suppose que ceux qui ont accordé la grâce n'ont pas eu les lumières nécessaires pour se décider avec équité, et que les personnes qui l'ont sollicitée y ont mis obstacle, ce qui peut se faire de deux façons. La première est lorsqu'on avance comme vraie une chose fausse, et alors il y a *subreption* : la seconde est lorsqu'on supprime, dans son exposé, une vérité qui empêcherait l'effet de la demande, et alors il y a *obreption*.

Un titre *obreptice* peut avoir été obtenu de bonne foi, mais manque néanmoins de solidité ; il ne donne pas un droit réel. Un titre *subreptice* a été obtenu de mauvaise foi, et loin de donner un droit réel, il est sujet à l'animad-

version du collateur. Un titre *obreptice* et *subreptice* tout à la fois a les caractères les plus certains de réprobation, et l'*obreption* même peut justement être soupçonnée d'aussi mauvaise foi que la *subreption*. (R.)

1263. Subsistance, Nourriture, Aliments.

On fait des provisions pour la *subsistance* : on apprête à manger pour la *nourriture* : on choisit entre les mets les *aliments* convenables.

La *subsistance* est commise aux soins du pourvoyeur et du maître d'hôtel. La *nourriture* se prépare à la cuisine. Sur les *aliments*, on consulte le goût ou le médecin, selon l'état de la santé.

Le premier de ces termes a un rapport particulier au besoin; le second, à la satisfaction de ce besoin, et le troisième, à la manière de le satisfaire.

Dans la conduite des armées, la *subsistance* doit être un des objets du général: les troupes à qui la *nourriture* manque perdent nécessairement de leur valeur, et se relâchent aisément sur la discipline : il ne faut pourtant pas que les *aliments* soient délicats; mais il est nécessaire qu'ils soient bons dans leur espèce et en quantité suffisante. (G.)

Subsistance diffère d'abord de ses deux synonymes en ce qu'il regarde l'avenir, une longue suite de temps, ou, pour parler comme l'abbé Girard, a rapport au besoin. La cigale de La Fontaine demande à la fourmi de lui prêter quelques grains pour *subsister* jusqu'à la saison nouvelle. On dit pourvoir à sa *subsistance* et à celle de sa famille; n'avoir aucun moyen de *subsistance*. (Académie.) On a une *subsistance* assurée (Académie), quand on a des provisions ou les moyens de se procurer de quoi vivre.

Subsistance s'emploiera en parlant d'un être collectif : la *subsistance* d'une ville, d'une nation, d'une armée. Un pays tire sa *subsistance* d'un autre pays, de tel lieu.

Subsistance est, de plus, un mot plus général : il n'est pas restreint absolument à la *nourriture* proprement dite; il comprend quelquefois tous les besoins de la vie, l'entretien.

Nourriture, dit l'abbé Girard, a rapport à la satisfaction des besoins. Il diffère d'*aliments* en ce que, tenant du verbe *nourrir*, il en rappelle l'action et les effets. Tout le monde connaît les promesses d'une *nourriture* saine et abondante.

Aliments n'exprime qu'un objet : c'est ce dont est faite la *nourriture*. Quand nous prenons des *aliments*, nous en faisons notre *nourriture*. Il y a des misères qui saisissent le cœur; il manque à quelques-uns jusqu'aux *aliments*. L'on mange ailleurs des fruits précoces; l'on force la terre et les saisons pour fournir à la délicatesse. De simples bourgeois, seulement à cause qu'ils étaient riches, ont eu l'audace d'avaler en un seul morceau la *nourriture* de cent familles. (La Bruyère.)

Cet exemple suffit à prouver que *nourriture* se rapproche davantage de *subsistance* qu'*aliments*; mais la différence marquée demeure. Celui qui manque de *subsistance* doit appréhender de vivre; il manquera bientôt de *nourriture*. Qui manque de *nourriture* n'a rien à manger pour le moment, ou plutôt n'a pas assez d'*aliments* pour se soutenir, se nourrir. Qui n'a pas d'*aliments* n'a rien à manger du tout.

Notre *nourriture*, ce sont les *aliments* que nous nous sommes assimilés; nos *aliments* sont les mets que nous mangeons pour l'instant. Il y a des gens qui manquent de feu pour préparer leurs *aliments*.

Aliments n'exprime jamais qu'un objet; *nourriture*, une action. Nous avons besoin de *nourriture*, c'est-à-dire de nous nourrir, d'être nourris; et, pour pouvoir nous nourrir, il nous faut des *aliments*. Faute de *nourriture*, le corps perd toutes ses forces, s'éteint et meurt; faute d'*aliments*, nous ne pouvons nous nourrir.

Philotecte, blessé, abandonné dans l'île de Lemnos, avait beaucoup de peine à pourvoir à sa *nourriture*; il lui fallait ramper pour se procurer des *aliments*. Une *nourriture* saine est celle qui fait du bien au corps qui la prend; des *aliments* sains sont ceux qui ne sont point gâtés. Des *aliments* sains en eux-mêmes peuvent ne pas être une *nourriture* saine pour certains tempéraments. (V. F.)

1264. Subsistance, Substance.

Ces deux termes ont également rapport à la nourriture et à l'entretien de la vie. (B.)

Le premier de ces mots veut dire proprement ce qui sert à nourrir, à entretenir, à faire subsister, de quelque part qu'on le reçoive. Le second signifie tout le bien qu'on a pour subsister étroitement, ce qui est absolument nécessaire pour pouvoir se nourrir et pour pouvoir vivre.

Les ordres mendiants trouvent aisément leur *subsistance*; mais combien de pauvres honteux qui consument dans la douleur leur *substance* et leurs jours! Combien de partisans qui s'engraissent de la pure *substance* du peuple, et qui mangent en un jour la *subsistance* de cent familles! (*Encycl.*, XV, 582.)

Il y a un peu d'exagération à faire de *substance* un synonyme de *subsistance*. La *substance* est, à proprement parler, ce dont une chose est faite: c'est l'essence même de la chose. On oppose, en philosophie, la *substance* à l'accident comme le fond à la forme.

Substance dit donc nécessairement beaucoup plus que *subsistance*: c'est, non pas ce qui fait *subsister*, mais ce qui fait que l'on est. Supprimez la *substance*, il n'y a plus rien de la chose. *Substance* est synonyme de *subsistance* seulement parce que les choses nécessaires à notre *subsistance* ne nous nourrissent que par assimilation, c'est-à-dire en se changeant en notre propre *substance*. Donnez au prochain sinon votre vie et votre *substance*, du moins le superflu de vos biens et le reste de vos excès. (Bossuet.) Acquittez-vous, n'engagez pas par un vain plaisir le sang de vos frères et la *substance* des pauvres. (Bourdaloue.) Notre évêque est fait pour soulager les pauvres et non pour dévorer leur *substance*. (Voltaire.) (V. F.)

1265. Subsistances, Denrées, Vivres.

Les *subsistances* sont les productions de la terre qui nous font *subsister*, c'est-à-dire qui maintiennent la durée de notre existence, ou qui forment notre *subsistance*, composée de la nourriture et de l'entretien. Les *denrées* sont des productions ou les espèces de *subsistances* qui entrent dans le commerce journalier, et qui se vendent couramment en argent, en deniers. Les *vivres* sont les espèces de *subsistances* et de *denrées* qui nous font *vivre* ou qui alimentent et reproduisent, pour ainsi dire, chaque jour, notre *vie* par la nourriture.

Le premier de ces noms est tiré de l'utilité générale des choses et de leur effet commun : le second, de la valeur vénale qu'elles ont : le troisième, de l'effet particulier que certaines choses produisent.

Les *subsistances* embrassent nos besoins réels, et surtout les divers objets de nécessité. Les *denrées* sont les objets d'un commerce journalier et d'une consommation commune. Les *vivres* se bornent à la nourriture et aux consommations journalières.

L'économie sociale considère les *subsistances* comme productions propres et nécessaires à la conservation et à la multiplication des hommes, ainsi qu'à la conservation et à la prospérité de la société. L'économie distributive considère particulièrement dans les *denrées* leur abondance, leur bonté, leur circulation, leur prix et leur débit. L'économie domestique considère les *vivres*, eu égard à l'achat, à l'approvisionnement, à la consommation.

Un pays est fertile en *subsistances*. Un marché est pourvu de *denrées*. Une place est approvisionnée de *vivres*.

Le cultivateur produit toutes les *subsistances* : c'est donc par lui que tout existe, que tout subsiste, que tout prospère dans la société. Le vendeur ou bien le marchand débite les *denrées* produites par l'agriculture : service utile qui, par le débit, assure la production, et d'autant plus utile qu'il la favorise davantage. Le pourvoyeur amasse des *vivres* que l'art apprête : ce qui forme la plus précieuse des consommations, celle qui rend sans cesse à l'agriculture des avances en lui demandant sans cesse une nouvelle reproduction.

Dans le Bengale, un des pays de l'univers le plus abondant en *subsistances*, le monopole des *denrées*, exercé par la compagnie anglaise, a, de nos jours, englouti les *vivres* et causé la destruction d'un peuple immense.

Les *subsistances* comme les *vivres* ne se prennent qu'en gros : ces mots n'ont point de singulier ; ce qui semble en désigner l'abondance et même la variété. On dit une *denrée* et avec raison, puisque ce mot n'énonçait originairement que la vente de détail.

Il y a plusieurs espèces de *subsistances*, selon qu'elles servent à nourrir, à vêtir, à chauffer, à éclairer, à conserver. Les *denrées* se divisent, dans le commerce, en menues *denrées* qui se vendent en petit détail comme les fruits, les légumes, les racines, les œufs, le laitage ; et en grosses *denrées*, comme les blés, les vins, le foin, etc. Les *vivres* peuvent être physiquement distingués en deux classes, les aliments proprement dits, ou qui se convertissent en notre substance, comme les grains, la viande, le lait ; et les autres objets de consommation qui ne sont qu'utiles à la digestion, ou agréables au goût, ou faits pour rafraîchir, pour ranimer, etc., comme certaines boissons, le sel et les épices, la plupart des herbages et des fruits. (R.)

1266. Subtilité d'esprit, Délicatesse.

Ce sont deux termes fort différents : on dira d'un scolastique, grand chicaneur, qu'il a de la *subtilité*, mais non pas de la *délicatesse*. La *subtilité*, s'accorde quelquefois avec l'extravagance, et les casuistes relâchés n'en sont qu'une trop bonne preuve. Mais pour la *délicatesse* de l'esprit, la *délicatesse* des pensées, elle ne s'accorde qu'avec le bon sens et la raison ; il serait difficile de la bien définir ; elle est de la nature de ces choses qui se comprennent mieux qu'elles ne s'expriment ; c'est sans doute pour cela que le P. Bouhours, après avoir si bien expliqué ce que c'est qu'un morceau délicat, dit que si on lui demande ce que c'est qu'une pensée *délicate*, il ne sait où prendre des termes pour s'expliquer. (Andry de Boisregard, *Réfl. sur l'usage présent de la langue française*, tome Ier.)

Le P. Bouhours s'explique cependant un peu plus loin.

« Une pensée, dit-il, où il y a de la *délicatesse*, a cela de propre qu'elle est renfermée en peu de paroles, et que le sens qu'elle contient n'est pas si visible ni si marqué ; il semble d'abord qu'elle le cache en partie, afin qu'on le cherche et qu'on le devine, ou du moins elle le laisse seulement entrevoir pour nous donner le plaisir de le découvrir tout à fait, quand nous avons de l'esprit ; car, comme il faut avoir de bons yeux, et employer même ceux de l'art, je veux dire les lunettes et les microscopes, pour bien voir les chefs-d'œuvre de la nature, il n'appartient qu'aux personnes intelligentes et éclairées, de pénétrer tout le sens d'une pensée *délicate*. Ce petit mystère est comme l'âme de la *délicatesse* des pensées, en sorte que celles qui n'ont rien de mystérieux ni dans le fond ni dans le tour, et qui se montrent tout entières à la première vue, ne sont pas *délicates* proprement, quelque spirituelles qu'elles soient d'ailleurs. » (Bouhours, *Man. de bien penser, Dial.* 11.)

1267. Suffisant, Important, Arrogant.

Le *suffisant* est celui en qui la pratique de certains détails, que l'on

honore du nom d'affaires, se trouve jointe à une très-grande médiocrité d'esprit.

Un grain d'esprit et une once d'affaires plus qu'il n'en entre dans la composition du *suffisant* font l'*important*.

Pendant qu'on ne fait que rire de l'*important*, il n'a pas un autre nom : dès qu'on s'en plaint, c'est l'*arrogant*. (La Bruyère, *Caract.*, chap. xii).

1268. Suggestion, Inspiration, Insinuation, Instigation, Persuasion.

Suggérer, à la lettre *porter dessous, en dessous : subgerere*, fournir tout doucement à quelqu'un ce qu'il lui manque; lui mettre, pour ainsi dire, sourdement dans l'esprit ce qui n'y vient pas.

Inspirer, à la lettre *souffler dans*, faire entrer en soufflant, *inspirare :* introduire dans l'esprit d'une manière insensible, imperceptible.

Insinuer, à la lettre *mettre dans le sein* et d'une manière *sinueuse, insinuare :* faire passer adroitement, artificieusement dans l'esprit.

Instiguer, à la lettre *piquer, imprimer vivement, profondément, instigare :* exciter, aiguillonner fortement quelqu'un à faire une chose.

Persuader, à la lettre *couler doucement, pénétrer entièrement, persuadere :* gagner entièrement l'esprit. La *persuasion* coule, dit-on, des lèvres ; elle pénètre, entraîne, charme : on compare l'éloquence à un ruisseau, à un fleuve, à un torrent.

Quelques-uns de ces verbes ne s'emploient que dans le sens figuré, qu'il s'agit de considérer ici dans leurs substantifs, qui expriment des manières de porter, engager, décider, diriger l'esprit de quelqu'un.

La *suggestion* est une manière cachée ou détournée de prévenir et d'occuper l'esprit de quelqu'un de l'idée qu'il n'aurait pas. L'*inspiration* est un moyen insensible et pénétrant de faire naître dans l'esprit de quelqu'un des pensées, ou dans son cœur, des sentiments qui semblent y naître comme d'eux-mêmes. L'*insinuation* est une manière subtile et adroite de se glisser dans l'esprit de quelqu'un, et de s'emparer de sa volonté sans qu'il s'en doute. L'*instigation* est un moyen stimulant et pressant d'exciter secrètement quelqu'un à faire ce à quoi il répugne et résiste. La *persuasion* est le moyen puissant et victorieux de faire croire fermement ou adopter pleinement à quelqu'un ce qu'on veut, même malgré des préjugés ou des préventions contraires, et plus par le charme du discours ou de la chose qui intéresse et gagne, que par la force des raisons qui convainquent et subjuguent.

La *suggestion* surprend et entraîne l'esprit inattentif ou dominé. L'*inspiration* étonne les esprits et les fait agir par des lumières et par des mouvements nouveaux et extraordinaires. L'*insinuation* s'ouvre doucement le chemin et se ménage adroitement la confiance des âmes molles et faciles. L'*instigation* sollicite sourdement et fortement, et contraint enfin les esprits faibles et les âmes lâches. La *persuasion* ravit, pour ainsi dire, à force ouverte, mais surtout par la force de l'onction, l'acquiescement de tous les esprits, et surtout elle gagne l'esprit par le cœur.

On cède, on obéit à la *suggestion*; adroite ou puissante, elle nous fait agir, pour ainsi dire, sans notre conseil. On est saisi, agité, par l'*inspiration;* plus ou moins puissante, il faut agir d'après elle ou se défendre contre elle. On se laisse aller à l'*insinuation*, on ne s'en défend pas; fine et débile, nous croyons agir d'après nous, quand nous n'agissons que d'après elle. On se défend en vain contre l'*instigation*, ses persécutions lassent; pressante et persevérante, elle nous fait agir malgré nous. On ne résiste point à la *persuasion;* toujours efficace par sa douceur ou par sa force, elle nous attache même à ce que nous n'aurions voulu ni croire ni faire.

Suggestion et *instigation* ne se prennent que dans un sens odieux, contre

l'usage des Latins. Cependant *suggérer* se prend quelquefois en bonne part; mais il n'en est pas de même d'*instiguer*, moins usité que son substantif. (R.)

1269. Suivre les exemples, Imiter les exemples.

Bouhours demande si la dernière pureté n'exigerait pas qu'on dît toujours *suivre les exemples* et *imiter les actions* ou *les personnes*. *Imiter les exemples* est l'expression propre et conforme au sens littéral des mots. *Exemple* signifie *modèle*. *Imiter*, c'est faire l'*image* d'une chose, copier un *modèle*, retracer la ressemblance : on *imite* donc, à la lettre et à la rigueur, les *exemples*. *Suivre*, c'est aller après, en *second*, marcher à la suite, sur les traces, dans la même voie : on ne dit donc que par figure *suivre les exemples*, au lieu de *suivre* les traces, la voie tracée par les *exemples*.

On *suit les exemples* de celui qu'on prend pour guide, pour règle : on *imite les exemples* de celui qu'on prend pour modèle, pour type. On *suit les exemples* du premier, pour agir avec plus de sécurité et parvenir plus sûrement à un but : on *imite les exemples* du second, pour lui ressembler et se distinguer comme lui. C'est surtout la confiance qui fait qu'on *suit*; et c'est l'émulation qui fait qu'on *imite*.

Les disciples *suivent les exemples* de leurs maîtres : les petits *imitent* les grands autant qu'ils le peuvent.

La vie de Jésus-Christ est la règle et le modèle du chrétien : *sa règle*, en ce qu'elle lui retrace ce qu'il doit faire, par les *exemples* qu'elle lui donne à *suivre*; *son modèle*, en ce qu'elle lui montre ce qu'il doit tâcher d'être, dans les *exemples* qu'elle lui offre à *imiter*.

Suivre l'exemple ne se dit qu'en matière de conduite et de mœurs; en fait d'art ou de belles-lettres, on dit *imiter un exemple*. L'art *imite* des modèles : les mœurs *suivent* une marche. (R.)

1270. Superbe, Orgueil.

Balzac et Vaugelas ont absolument condamné la *superbe* quoique, de l'aveu du dernier, une infinité de gens, et particulièrement les prédicateurs, s'en servent sans difficulté.

Corneille a dit :

> Assez et trop longtemps l'arrogance de Rome
> A cru qu'être Romain c'était être plus qu'homme;
> Abattons sa *superbe* avec sa liberté.
> (*Pompée*, acte Ier, sc. II.)

M. de Voltaire observe que ce mot ne se dit plus dans la poésie noble.

Cependant il est bien noble, ce mot, bien nombreux, bien énergique, bien beau. Il plaisait tant à l'oreille de nos aïeux, il renchérit si visiblement sur celui d'*orgueil*, il imprime à ce vice un caractère si distinctif, que la langue semble le réclamer contre l'usage. Pourquoi, comme substantif, n'aurait-il pas la fortune qu'il a comme adjectif? Est-ce un inconvénient que le même mot soit adjectif et substantif tout ensemble? Vaugelas répond lui-même que nous en avons plusieurs de ce genre, tels que *colère*, *sacrilége*, *chagrin*, etc.; et ces singularités même répandent dans la langue un agrément particulier.

La *superbe* n'est pas l'*orgueil* tout pur, comme le *superbe* n'est pas simplement *orgueilleux*. L'*orgueilleux* est plein de soi; mais le *superbe* en est tout bouffi. Le *superbe* est un *orgueilleux* arrogant qui, par son air et ses manières, affecte sur les autres une supériorité humiliante. C'est l'éclat, c'est le faste, c'est la gloire qui forme l'idée distinctive du *superbe*. Ce mot annonce la supériorité qu'on affecte au-dessus des autres : *orgueil* n'exprime que la hauteur des sentiments, ou la haute opinion qu'on a de soi.

La *superbe* est un *orgueil superbe*, ou arrogant, ou insolent, fastueux, dédaigneux. L'*orgueil* est, selon Théophraste, une haute opinion de soi-même qui fait qu'on n'estime que soi : la *superbe* est l'ostentation de cet *orgueil*, qui fait qu'en affectant une très-haute opinion de soi-même, l'on témoigne ouvertement un grand dédain pour les autres. Il y a toujours de la sottise dans l'*orgueil*, et de l'impertinence dans la *superbe*.

Tout, dit Bossuet, jusqu'à l'humilité, sert de pâture à l'*orgueil*; la *superbe* se repaît de vaine gloire, mais surtout de son propre encens. Et comme l'*orgueil* raffiné se rit des vanités de la *superbe!*

L'*orgueil*, quelquefois fin et subtil, se déguise de mille manières. La *superbe*, sans adresse et sans pudeur, a toujours son enseigne déployée.

L'*orgueil* se trouve partout, dans toutes les conditions, dans toutes les âmes; la *superbe* n'est faite que pour un état brillant des avantages de la fortune, pour des âmes vaines. Le pauvre sera *orgueilleux*, mais comment serait-il *superbe?* (R.)

1271. Suppléer une chose, Suppléer à une chose.

Les grammairiens ont bien connu, mais peut-être insuffisamment expliqué la différence de ces deux manières de parler. *Suppléer*, actif ou avec le régime simple, *suppléer une chose*, c'est, dit-on, ajouter ce qui manque, fournir ce qu'il faut de surplus : *suppléer*, neutre ou avec le régime composé, *suppléer à une chose*, c'est réparer ou suffire à réparer le manquement, le défaut de quelque chose. Le lecteur est donc ensuite obligé de chercher une différence peu sensible entre *ajouter ce qui manque*, et *réparer* le *manquement*. D'autres ont mieux dit que *suppléer à* signifie réparer *une chose par une autre* : mais ils s'expriment mal, lorsqu'ils disent que *suppléer* sans préposition signifie ajouter *une chose* pour *la* rendre *entière* et *complète*, ajouter ce qui manque : il fallait dire ajouter *à une chose ce qui y manque* pour la rendre entière et complète; car ce n'est pas la chose qu'on ajoute qui devient complète, c'est celle à laquelle on l'ajoute.

Suppléer une chose, c'est la fournir pour compléter un tout; remplir par cette addition le vide, la lacune, le *déficit* qui se trouve dans un objet incomplet ou imparfait : vous *suppléez* ce qui manque pour parfaire une somme de cent pistoles, en le fournissant. *Suppléer à une chose*, c'est mettre à sa place une autre chose qui en tient lieu : si votre troupe est inférieure à celle de l'ennemi, la valeur *suppléera* au nombre.

Ainsi vous *suppléerez* la chose même qui manque : vous *suppléez à* la chose qui manque par un équivalent. Deux objets du même genre, égaux l'un à l'autre, *se suppléent l'un à l'autre*. A proprement parler, il faut exactement remplir la place de ce qu'on *supplée* : il suffit de produire à peu près le même effet que la chose *à* laquelle on *supplée*. (R.)

1272. Supposition, Hypothèse.

L'Académie a défini la *supposition* une proposition qu'on pose comme *vraie* ou comme *possible*, afin d'en tirer ensuite quelque induction; et *hypothèse*, la *supposition* d'une chose soit *possible*, soit *impossible*, de laquelle on tire une conséquence. Il résulte de là, et l'usage le confirme, que l'*hypothèse* est une *supposition* purement idéale, tandis que la *supposition* se prend pour une proposition ou vraie ou avouée. L'*hypothèse* est au moins précaire; vous ne direz point que la chose soit ou puisse être. La *supposition* est gratuite; vous ne prouvez point que la chose soit ou puisse être. Vous soutenez un système comme *hypothèse* et non comme *thèse*; c'est-à-dire que, sans prétendre que le système soit vrai, vous prétendez qu'en le supposant, vous expliquerez fort bien ce qui concerne la chose dont il s'agit : vous faites une *supposition*, comme une proposition vraie ou reçue, établie, accordée, de manière que

vous ne la mettez pas en *thèse* pour la prouver, parce que vous la regardez comme constante et incontestable.

L'*hypothèse* se prend souvent par un assemblage de *propositions* ou de *suppositions* liées, enchaînées, ordonnées, de manière à former un corps ou un système. Les systèmes de Copernic, de Gassendi, de Descartes, s'appellent *hypothèses* et non *suppositions*.

L'*hypothèse* est savante, je veux dire que ce mot ne s'emploie qu'en matière de sciences, en physique, en astronomie, en métaphysique, en logique, etc. La *supposition* est souvent très-familière : je veux dire qu'elle entre jusque dans le discours ordinaire ou dans la conversation commune. Vous tâchez d'éclaircir les grands mystères de la nature par des *hypothèses*, et vos idées particulières par des *suppositions* sensibles.

Enfin, *hypothèse* n'a qu'un sens philosophique, relatif à l'instruction, à l'intelligence, à l'explication des choses. *Supposition* se prend dans une acception morale et en mauvaise part; il signifie alors allégation, production fausse, chose feinte ou controuvée pour nuire; ainsi l'on dit *supposition* de pièces, d'un testament, de nom, de personne, de part, etc., tant il est vrai que ce mot a spécialement rapport à la vérité ou à la réalité des choses. (R.)

1273. Suprême, Souverain.

C'est l'idée de puissance qui forme l'idée distinctive et caractéristique du *souverain*, tandis que l'idée seule d'élévation, de la plus haute élévation, se trouve dans le mot *suprême*. Dans quelque genre que ce soit, la chose *suprême* est ce qu'il y a de plus élevé : en fait d'autorité, de puissance, d'influence, d'efficacité, ce qui peut tout, ce qu'il y a de pleinement et absolument efficace, est *souverain*. Ainsi l'autorité indépendante et absolue fait le *souverain* et la *souveraineté;* et sans doute cette autorité est *suprême*, puisqu'il n'y a point de pouvoir et de droit qui ne soit au-dessous d'elle. Tout est inférieur en rang à ce qui est *suprême* : tout est soumis à l'influence de ce qui est *souverain*.

Un remède *souverain* est efficace au *suprême* degré : on ne dit pas un remède *suprême*, parce qu'on considère le remède relativement au mal et à la guérison.

Il faut s'abaisser, s'humilier devant ce qui est *suprême* : il faut céder, obéir à ce qui est *souverain*.

La loi *suprême* est la première de toutes les lois : la loi *souveraine* est la loi de l'obéissance universelle et le vrai *souverain* des États.

Le bien *suprême* est le plus grand que vous puissiez obtenir : le *souverain* bien est celui qui remplit du sentiment de tous les vrais biens toute la capacité de votre âme.

Dieu est l'Être *Suprême*, en tant qu'il est l'être par excellence et par essence : il est le *souverain* seigneur de toutes choses, en tant qu'il est le Tout-Puissant et l'auteur de toutes choses. (R.)

1274. Sûr, Assuré, Certain.

Soit que l'on considère ces mots dans le sens qui a rapport à la réalité de la chose ou dans celui qui a rapport à la persuasion de l'esprit, leur différence est toujours analogique, comme on le remarquera par les traits suivants, où je les place tantôt dans l'un et tantôt dans l'autre de ces deux sens.

Certain semble mieux convenir à l'égard des choses de spéculation et partout où la force de l'évidence a lieu; les premiers principes sont *certains*, ce que la raison démontre l'est aussi. *Sûr* pourrait être à sa place dans les choses qui concernent la pratique, et dans tout ce qui sert à la conduite : les règles générales sont *sûres*, ce que l'épreuve vérifie l'est également. *Assuré* a un rapport particulier à la durée des choses et au témoignage des hommes. Les

fortunes sont *assurées*, mais légitimes dans tous les bons gouvernements : les commerces ne peuvent être mieux *assurés* que par l'attestation des témoins oculaires ou par l'uniformité des relations.

On est *certain* d'un point de science, on est *sûr* d'une maxime de morale. On est *assuré* d'un fait ou d'un trait d'histoire.

La justesse d'un raisonnement consiste à ne poser que des principes *certains* pour n'en tirer de suite que des conclusions nécessaires. La conduite la plus *sûre* n'est pas toujours la plus louable. La faveur des princes ne fut jamais un bien *assuré*.

L'homme docte doute de tout ce qui n'est pas *certain*. Le prudent se défie de tout ce qui n'est pas *sûr*. Le sage abandonne aux préjugés populaires tout ce qui n'est pas suffisamment *assuré*. (G.)

1275. Surface, Superficie.

C'est le dehors, la partie extérieure et sensible des corps : telle est l'idée commune qui rend ces deux mots synonymes. Ils le sont même par leur composition matérielle, puisque par là l'un et l'autre signifient *la face de dessus* : la seule différence qui les distingue à cet égard, c'est que le mot *surface* est composé de deux mots français; et le mot *superficie* est fait de deux mots latins correspondants, ce qui lui donne l'air un peu plus savant.

On dit *surface*, quand on ne veut parler que de ce qui est extérieur et visible, sans aucun égard à ce qui ne paraît point : on dit *superficie*, quand on a dessein de mettre ce qui paraît au dehors en opposition avec ce qui ne paraît pas.

De tous les animaux qui couvrent la *surface* de la terre, il n'y a que l'homme qui soit capable de connaître toutes les propriétés du globe; et entre les hommes la plupart n'en aperçoivent que la *superficie*; il n'y a que l'œil perçant d'un petit nombre de philosophes qui sache en pénétrer l'intérieur.

Cette distinction passe de même au sens figuré; et de là vient que l'on dit de ces esprits vains qui, pour se faire valoir en parlant de tout, font des excursions légères dans tous les genres de connaissances sans en approfondir aucun, qu'ils ne savent que la *superficie* des choses, qu'ils n'en ont que des notions *superficielles*. (B.)

1276. Surprendre, Étonner.

L'abbé Girard associe la *consternation* à l'*étonnement* et à la *surprise*, comme si la *consternation* n'avait pas un caractère si marqué et si connu qu'il fût possible de la confondre avec la *surprise* ou avec l'*étonnement*. Je me borne à ces derniers termes.

« Un événement imprévu, dit cet écrivain, *supérieur* aux connaissances et aux *forces de l'âme*, lui cause des *situations humiliantes* qu'expriment ces mots. »

1° Il y a de simples mouvements passagers d'*étonnement* ou de *surprise*; et ces mouvements ne seront pas regardés comme des *situations*.

2° Ces *situations* ne sont point par elles-mêmes *humiliantes*. Serai-je humilié, si je suis *surpris* d'une mauvaise action, ou *étonné* d'un grand crime?

3° Il y a eu au moins de l'hyperbole à dire que la cause de ces mouvements ou de ces situations soit *supérieure aux forces de l'âme*. La rencontre d'un ami ou d'un ennemi peut, dit l'auteur, causer de la *surprise*. Or, qu'est-ce que la rencontre d'une personne a de *supérieur aux forces de l'âme?* et qu'est-ce encore qu'elle a *d'humiliant?*

« L'*étonnement* est plus dans le *sens*, et vient de choses *blâmables* ou peu approuvées : la *surprise* est plus dans l'*esprit*, et vient de choses *extraordinaires*. »

1° Qu'entendez-vous par une *situation de l'âme* qui est plus dans le *sens* que dans l'*esprit?* Ce langage est au moins singulier. Il est vrai que l'*étonnement*, plus fort et plus grand que la *surprise*, se manifeste davantage par le désordre des sens.

2° Comment arrive-t-il qu'un effet dépendant d'une idée morale et de la réflexion, telle qu'un effet produit par des *choses blâmables*, soit plutôt dans le *sens* que dans l'*esprit*, tandis que des choses extraordinaires, telles que des objets physiques, des effets naturels, mais rares (selon l'explication de l'auteur lui-même), feraient plus d'impression sur l'esprit que sur les *sens?* Il y a là une sorte de contradiction.

3° Enfin, il est faux que l'*étonnement* soit uniquement ou même principalement causé par des choses *blâmables*, et que ce mot ne se dise guère qu'en mauvaise part, comme l'auteur l'ajoute, et qu'il faille des causes *extraordinaires* pour produire la *surprise*. Qu'y a-t-il donc d'*extraordinaire* dans la rencontre d'un ami qui vous *surprend?* Ne dirait-on pas que la beauté, comme la laideur d'une femme, est *étonnante*, malgré l'assertion contraire de l'auteur? Ce sont les *grandes choses* qui *étonnent*, selon la Bruyère. Quand on dit que la nature a des secrets *étonnants*, veut-on dire que ses secrets cachent des *choses blâmables?*

« L'*étonnement*, continue l'abbé Girard, suppose dans l'événement qui le produit une idée de force; il peut frapper jusqu'à suspendre l'action des sens extérieurs : la *surprise* y suppose une idée de merveilleux; elle peut aller jusqu'à l'admiration. »

Je ne conçois plus mon auteur. Est-ce que les choses *extraordinaires*, *merveilleuses*, capables d'exciter l'*admiration*, ne sont pas précisément celles qui frappent le plus vivement, le plus fortement, et jusqu'à jeter dans cette extase qui *suspend l'action des sens extérieurs?* C'est à l'*étonnement* qu'il faut appliquer ce qu'on dit ici de la *surprise*. Ouvrez tous les dictionnaires, et surtout celui de l'Académie, vous trouverez *étonnant* synonyme d'*extraordinaire*, *étonnement* synonyme d'*admiration*, *s'étonner* synonyme de *s'émerveiller*, etc. Mais n'est-il pas superflu de combattre de telles allégations? Cherchons la vérité.

Surprendre, *prendre sur* le fait, lorsqu'on ne s'y attend pas, à l'improviste, au dépourvu; *étonner*, frapper, émouvoir, ébranler par un grand bruit, par une grande cause. Au physique, ce verbe exprime une violente commotion, un fort ébranlement; et l'on dit que les tremblement de terre *ébranlent* les édifices les plus solides.

Ainsi la *surprise* naît de la présence subite d'un objet inattendu, inopiné, imprévu : l'*étonnement* vient du coup violent frappé par un objet puissant, extraordinaire, irrésistible. Comme les choses prévues et calculées ne *surprennent* point, elles n'*étonnent* pas, par la raison qu'on y est préparé, et qu'on s'est prémuni contre. Les choses imprévues ne nous *étonnent* pas, quoiqu'elles nous *surprennent*, lorsqu'elles ne sont pas de nature à nous émouvoir fortement. La même chose *surprend* comme inattendue, tandis qu'elle *étonne* comme éclatante. Dans le cours ordinaire des choses il arrive beaucoup de *surprises;* il n'y a de l'*étonnement* que dans un cours de choses extraordinaires. La commotion est plus forte, la secousse est plus vive, l'impression est plus profonde, l'effet est plus grand et plus durable dans l'*étonnement* que dans la *surprise:* si la *surprise* trouble vos sens et vos idées, l'*étonnement* les renverse. Il y a des *surprises* agréables et légères; mais l'*étonnement* n'a rien que de grand et de fort. Enfin l'*étonnement* est une extrême *surprise*, mêlée de crainte, d'admiration, d'effroi, de ravissement, ou de tel autre sentiment distingué par un caractère de grandeur et de force. Je craindrais d'en trop dire, si l'abbé Girard lui-même, et les grammairiens ou les vocabulistes qui l'ont copié, ne s'y étaient trompés d'une manière étrange.

Un bruit ordinaire et subit, au milieu d'un grand calme, vous *surprend* : un bruit éclatant, dans les mêmes circonstances et sans cause connue, vous *étonne*. Vous avez vu l'éclair, le bruit de la foudre ne vous *surprend* plus; mais s'il est si violent qu'il abatte toutes les forces de vos organes et de votre esprit, il vous *étonne* encore.

Le singulier vous *surprend;* le merveilleux vous *étonne.* Vous êtes *surpris* de la délicatesse d'un travail; vous êtes *étonné* de la grandeur d'une entreprise. Molière vous *surprend,* et Corneille vous *étonne* sans cesse. Un trait d'esprit nous *surprend* : un coup de génie nous *étonne.*

Nous sommes *surpris* de ce à quoi nous n'avons pas encore songé; nous sommes *étonnés* de ce que nous ne concevons pas. Si vous avez calculé le possible, l'événement ne vous *surprendra* pas : dès que vous connaissez les causes, les effets ne vous *étonnent* plus.

On dit *s'étonner* et non se *surprendre* de quelque chose. Il paraît donc que nous sommes quelquefois actifs dans *l'étonnement,* et seulement passifs dans la *surprise.* La *surprise* ne serait donc imprimée que par l'objet extérieur; l'*étonnement* serait alors produit par notre propre réflexion; il serait ainsi plus dans l'*esprit* que dans les *sens.* Si un événement, par lui-même ou par les circonstances étranges de la chose au premier aspect, sans le secours du raisonnement ou de la réflexion, vous cause de l'*étonnement,* vous *en êtes étonné.* Lorsque votre *étonnement* n'est produit que par des considérations particulières de votre esprit, par un examen raisonné, par un jugement critique, *vous vous en étonnez.* (R.) (Voir l'article : *Étonner, Surprendre.*)

1277. Surprendre, Tromper, Leurrer, Duper.

Faire donner dans le faux est l'idée commune qui rend synonymes ces quatre mots; mais *surprendre,* c'est y faire donner par adresse, en saisissant la circonstance de l'inattention à distinguer le vrai. *Tromper,* c'est y faire donner par déguisement, en donnant au faux l'air, la figure du vrai. *Leurrer,* c'est y faire donner par les appâts de l'espérance, en le faisant briller comme quelque chose de très-avantageux. *Duper,* c'est y faire donner par habileté, en faisant usage de ses connaissances aux dépens de ceux qui n'en ont pas, ou qui en ont moins.

Il semble que *surprendre* marque plus particulièrement quelque chose qui induit l'esprit en erreur; que *tromper* dise nettement quelque chose qui blesse la probité ou la fidélité; que *leurrer* exprime quelque chose qui attaque directement l'attente ou le désir; que *duper* ait proprement pour objet les choses où il est question d'intérêt et de profit.

Il est difficile que la religion du prince ne soit pas *surprise* par l'un ou l'autre des partis, lorsqu'il y en a plusieurs dans ses États. Il y a des gens à qui la vérité est odieuse; il faut nécessairement les *tromper* pour leur plaire. L'art des grands est de *leurrer* les petits par des promesses magnifiques; et l'art des petits est de *duper* les grands dans les choses que ceux-ci commettent à leur soins. (G.)

1278. Survivre à quelqu'un, Survivre quelqu'un.

Survivre, pousser sa *vie* plus loin, *vivre* plus longtemps que. L'usage, conforme à la valeur des mots, est pour *survivre à quelqu'un. Survivre quelqu'un* est proprement du palais; mais il entre quelquefois dans la conversation familière. On dit même *survivre* sans régime, lorsque le régime est suffisamment indiqué.

Survivre quelqu'un désigne la *survie* de la personne dont la vie ou l'existence avait des rapports très-particuliers, très-intimes, très-intéressants avec celle de la personne qui meurt la première. Ainsi l'on dit qu'une femme a *survécu* son mari; qu'un père a *survécu* ses enfants; que de deux jumeaux qui ont vécu, l'un n'a *survécu* l'autre que de quelques jours. C'est ainsi qu'on parle, surtout quand il y a quelque intérêt stipulé entre deux personnes pour le *survivant.*

Selon l'ordre de la nature, les enfants doivent *survivre* au père : par des

événements particuliers, le père *survit* les enfants . Il me semble que cette différence dans l'expression est très-propre à faire remarquer la singularité.

On dit que quelqu'un se *survit à soi-même*, lorsqu'il perd en détail l'usage de ses sens ou de ses facultés. Ne vaudrait-il pas mieux dire se *survivre soi-même ?* Cette expression n'aurait-elle pas même une grâce particulière outre l'énergie, s'il s'agissait d'opposition entre l'existence *physique* et l'existence *morale ?* Je dirai donc qu'un homme qui *survit* à sa considération, à sa fortune, à sa réputation, à son honneur, à sa gloire, se *survit lui-même :* le décri, l'oubli, le néant dans lequel il tombe, est une espèce de mort : il vit encore, il se *survit lui-même*. (R.)

T

1279. Tact, Toucher, Attouchement.

Ces trois termes sont relatifs à la sensibilité répandue sur la surface du corps, et excitée par l'action immédiate d'un objet physique sur les houppes nerveuses.

Le *tact* est proprement le sens qui reçoit l'impression des objets, comme la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat. Le *toucher* est l'action de ce sens, l'exercice de toucher, de palper, manier, ou le sens actif. L'*attouchement* est l'acte de toucher, de palper, l'application particulière du sens actif ou de l'organe, et particulièrement de la main.

Un corps vous touche, et le sens du *tact* éprouve une sensation analogue à la qualité palpable du corps froid ou chaud, humide ou sec, dur ou mou, etc. Vous touchez un corps ; et, par cette action de *toucher*, vous cherchez à connaître et à éprouver ces différentes qualités, ou à produire vous-même divers effets sur les corps. Vous touchez à un corps ; et par le simple *attouchement*, vous éprouvez ou vous produisez vous-même tel effet.

C'est au *tact* que l'on attribue les qualités distinctives du sens ou de l'organe. on dit la finesse, la grossièreté, la délicatesse du *tact*. C'est au *toucher* que vous reconnaissez la qualité des choses : on dit qu'un corps est doux ou rude au *toucher*. C'est par l'*attouchement* que vous distinguez les circonstances particulières de tel acte relativement à tel objet : on dit que les accusés se purgeaient autrefois d'un crime par l'*attouchement* innocent d'un fer chaud ; et que Notre Seigneur guérissait les malades par un simple *attouchement*.

Le *tact* est beaucoup plus fin, plus sûr, plus exquis dans les animaux nus, et surtout dans les reptiles, que dans les autres animaux : il est leur sens dominant et régisseur, comme la vue l'est dans les oiseaux, l'odorat dans les chiens, l'ouïe dans les chats et autres quadrupèdes dont l'oreille est tapissée en dedans de poils très-déliés. Il y a dans les corps des qualités et des modifications qui ne sont sensibles qu'au *toucher* ; et c'est par le *toucher* que l'homme parvient à corriger toutes les erreurs de la vue, et même à suppléer à son défaut : ainsi plusieurs aveugles ont distingué les couleurs au *toucher* ; le célèbre professeur d'optique Saunderson discernait ainsi, dans une suite de médailles, celles qui étaient contrefaites assez bien pour tromper les yeux d'un connaisseur : M. Haüy donne aujourd'hui à ses intéressants élèves aveugles-nés des doigts clairvoyants, si je puis ainsi parler, et capables d'exercer beaucoup d'arts que la nature semblait leur avoir interdits. Enfin, l'*attouchement*, trop restreint dans l'usage, n'exprime qu'un *toucher* assez léger, un maniement doux, analogue à l'idée de palper, ou simplement l'action douce et légère de *tâter*, et avec l'intention propre à l'être animé : lorsqu'il s'agit de deux corps insensibles, on dit dogmatiquement *contact*. (*Voyez* les applications que j'ai faites ci-dessus.)

Nous disons plutôt *tact* au figuré, pour exprimer un jugement de l'esprit prompt, subtil, juste, qui semble prévenir le jugement et la réflexion, et provenir d'un goût, d'un sentiment, d'une sorte d'instinct droit et sûr ; au phy-

sique, nous disons plutôt le *toucher* pour exprimer le sens, et nous ne le disons qu'au physique. Nous donnons pour l'ordinaire à l'*attouchement* un sens moral et mauvais, relatif à la déshonnêteté et à l'impudicité. (R.)

1280. Taille, Stature.

Taille désigne la grandeur, l'étendue figurée, ainsi que la coupe, la configuration, la forme de la chose coupée, *taillée*, dessinée d'une certaine manière. *Stature*, mot latin, vient de *stare*, être debout.

On est d'une *taille* ou d'une *stature* haute ou moyenne ou petite; mais la *taille* est noble ou fine, belle ou difforme, bien ou mal prise, svelte ou lourde, etc., et non la *stature*.

Les Patagons et les Lapons sont, quant à la *stature*, les deux extrêmes de l'espèce humaine; mais la *taille* des Patagons est bien prise et bien proportionnée, au lieu que celle des Lapons est difforme. Magellan les nomma Patagons, parce que leur *stature* était de cinq coudées ou sept pieds six pouces. (Buffon.) La *taille* de ce monarque, imposante et majestueuse, effaçait celle de ses rivaux. (Voltaire.) C'était un garçon de vingt ans tout au plus, de belle *taille* et de bonne mine. (Le Sage.) Parmi les hommes, ceux qui excédaient notre *stature* ordinaire étaient appelés par les Romains *vasta corpora*. (Saint-Évremond.) Il surpassait en *taille* et en beauté tous le reste des Romains. (Vaugelas.)

La force et la vigueur sont moins dans une *stature* élevée que dans une *taille* moyenne, mâle tout à la fois et souple; la plus propre, par ses justes proportions, aux exercices naturels à l'homme, et infiniment plus propre à supporter la fatigue que toute autre. Voyez ces grands corps des Germains et des Gaulois auprès du soldat romain.

Nous considérons toujours dans la *stature* toute la hauteur du corps; nous ne considérons quelquefois la *taille* que dans la configuration du buste distingué du reste, qui n'en est que le piédestal et le couronnement. Aussi nous parlons peu de la *stature* des femmes, mais beaucoup de leur *taille*. Qu'elle est agréable! Quel air! Quelle *taille!* (Molière.) Menues plutôt que bien faites, elles n'ont pas la *taille* mince. (J.-J. Rousseau.)

Nous ne nous servons guère du mot *stature* qu'en parlant de la grandeur de quelque nation; et nous disons *taille* lorsqu'il s'agit d'une personne en particulier. (R.)

Stature se dit plutôt d'une grande *taille*, d'une *taille* extraordinaire. Goliath était d'une grande *stature*. (Trévoux.) Le roi Grandonis avait une *stature* gigantesque, avec un air à inspirer l'effroi. (Le Sage.) Au contraire, il y en avait qui se moquaient de Pépin et de sa petite *taille*. (Bossuet.)

Stature ne se dit que de l'homme, *taille* des animaux. La longueur des jambes doit être proportionnée à la *taille* du cheval. (Buffon.) L'once est d'une *taille* plus petite que la panthère. La femelle du grenadin est de la même *taille* que son mâle. (Idem.) (V. F.)

1281. Taire, Celer, Cacher.

Taire marque le pur silence qu'on garde sur la chose; *celer*, le secret qu'on en fait; *cacher*, le mystère dans lequel on veut l'ensevelir.

Pour *taire* une chose, il suffit de ne pas la dire quand il y a occasion d'en parler : pour la *celer*, il faut non-seulement la *taire*, mais encore avoir une intention formelle de ne point la manifester, et une intention particulière à ne pas se *déceler* : pour la *cacher*, on est obligé non-seulement de la *celer*, mais même de la renfermer dans le fond de son cœur, et de l'envelopper de manière qu'elle ne puisse pas être découverte.

Il n'y a qu'à retenir sa langue pour *taire* ce qu'il ne faut pas dire : on a

quelquefois besoin de feindre et de dissimuler pour le *celer* avec des gens qui cherchent à tirer votre secret : on est souvent réduit au déguisement, à l'artifice, à la tromperie, pour le *cacher* à des gens pénétrants qui vous sondent et vous retournent de mille manières pour trouver le fond de vos pensées.

Par paresse, par timidité, par caprice, par égard, par raison ou sans raison, vous *taisez* ce que vous pourriez dire ; par prudence, par charité, par justice, par des motifs d'intérêt, par de bonnes raisons, vous le *celez ;* par une grande crainte, par un dessein profond, par de puissants intérêts ou de grands motifs, vous le *cachez*.

Ce que vous voulez que les autres *taisent*, ne le dites pas vous-même. (Bourhours.) M. Le Tellier seul, disaient les factieux, savait dire et *taire* ce qu'il fallait. (Bossuet.) C'est une espèce de mensonge que de *taire* une vérité qu'il serait à propos de dire. (Scudéry.) On croit les femmes vertueuses insensibles, parce que non-seulement elles peuvent *taire*, mais encore sacrifier leurs peines secrètes. (Bossuet.)

Elle vous aime assez pour ne vous rien *celer*. (Corneille.)
Soupir d'autant plus doux qu'il les fallait *celer*. (Racine.)
Je ne le *cèle* point, j'ai fait tout mon possible
Pour rompre de ce cœur l'attachement visible. (Molière.)
Non, mon père, ce cœur, c'est trop vous le *celer*,
N'a point d'un chaste amour dédaigné de brûler. (Racine.)
. . . . . Princesse, il faut parler.
Et votre heureux larcin ne se peut plus *celer* (1). (Racine.)
Et n'ayant de son vol que moi seul pour complice
Dans le temple *cachait* l'enfant et la nourrice. (Racine.)

Ils ne peuvent *cacher* leur malignité. (La Bruyère.) Plus soigneux de *cacher* ses charités que vous ne l'étiez de *cacher* votre misère. (Fléchier.) La prudérie ne *cache* ni l'âge, ni la laideur. (La Bruyère.) Il est des circonstances où il faut tout dire ou tout *cacher*. (Idem.)

Apprenez un secret que je voulais *cacher*. (Corneille.)

Il y a une manière de *taire* les choses, qui en dit trop. Il y a une affectation à *celer* qui vous décèle. Il y a un embarras à les *cacher* qui les fait découvrir. (R.)

1282. Talisman, Amulette.

Objets auxquels on attribue une puissance magique et surnaturelle.

Le *talisman* diffère d'abord de l'*amulette* en ce que le possesseur ne le porte pas nécessairement attaché à sa personne. Une bague, un bâton peuvent être un *talisman*, si une divinité, un génie, une fée, ou simplement un magicien les a consacrés. — Les Arabes portent des *amulettes* pendus au cou ou cousus à leurs vêtements.

En second lieu, le *talisman* a une vertu plus étendue et plus active que l'*amulette*. L'*amulette* éloigne les dangers, les maladies, la mort. Le *talisman* ne sert pas seulement à se défendre soi-même, mais au besoin à attaquer les autres : un *talisman* peut rendre invisible, témoin l'anneau de Gygès ; il peut faire franchir l'espace, etc.

Enfin *amulette* appartient à l'histoire : Les musulmans croient à l'efficacité des *amulettes* et ne manquent pas d'en porter. *Talisman* appartient à la langue du moyen âge, aux croyances populaires. Ce sont les fées, les sorciers qui portent ou donnent des *talismans ;* ce sont les prêtres musulmans qui consacrent les *amulettes* sur lesquels est écrit quelque verset du Coran. On se-

(1) Par le choix même de nos exemples, on voit que *celer* appartient davantage à la langue poétique. (V. F.)

vient encore, par cette distinction à la première, c'est-à-dire que l'*amulette* a une forme déterminée, tandis que le *talisman* n'en a point.

Il est facile de conclure que *talisman* est d'un plus fréquent emploi qu'*amulette* qui ne se prend pas au figuré. (V. F.)

1283. Tanière, Repaire.

La *tanière* est un trou, une caverne creuse (La Fontaine.) où les bêtes sauvages vivent à l'abri, en sûreté.

> Comme il voit que dans leurs *tanières*
> Les souris étaient prisonnières
> Qu'elles n'osaient sortir. . . . . (La Fontaine.)

Un serpent qui se glisse entre les fleurs est plus à craindre qu'un animal sauvage qui s'enfuit vers sa *tanière* dès qu'il vous aperçoit. (Fénelon.) Le lièvre de La Fontaine

> Entend un léger bruit : ce lui fut un signal
> Pour s'enfuir devers sa *tanière*.

Tanière renferme tellement l'idée de retraite contre le danger, qu'il se dit particulièrement de l'habitation du renard, qui s'y renferme au moindre danger. Il n'est pas étonnant que l'idée d'obscurité, de solitude y soit jointe : on dit donc, au figuré, d'un homme d'humeur sauvage, qui vit seul, enfermé dans son *trou*, qu'il ne sort pas de sa *tanière*. Il se dit encore, au figuré, de l'endroit où se tiennent à l'abri de toute attaque des traîtres, des lâches. Non, jamais on ne vit des gens aussi fiers d'être traîtres : prudemment enfoncés dans leur *tanière*, ils s'applaudissent de leur lâcheté et insultent à ma franchise en la redoutant. (J.-J. Rousseau.) Il disait qu'il ne lui souffrirait plus de fuir la lice, et qu'il s'en irait le faire sortir de sa *tanière*. (Vaugelas.)

Dans ces deux acceptions, au figuré, c'est le caractère des habitants, semblables ou comparés à des animaux sauvages, qui fait donner à leur demeure le nom de *tanière*. *Tanière* se dira encore d'une demeure si misérable qu'elle semble faite pour un animal, non pour un homme, enfoncée en terre, obscure, petite, etc. L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides, et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible : ils ont comme une voix articulée ; et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des *tanières* où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines (1). (La Bruyère.)

> . . . . . .
> Sans oser de longtemps regarder au visage
> Celui qu'elles croyaient être un géant nouveau.
> Or c'était un soliveau
> De qui la gravité fit peur à la première
> Qui, de le voir s'aventurant,
> Osa bien quitter sa *tanière*. (La Fontaine.)

Le *repaire* est le lieu qu'habitent les bêtes féroces. Le *repaire* d'un lion. Un *repaire* de tigres, d'ours. (Trévoux, Académie.) Il donne l'idée d'un lieu désolé, affreux, dégoûtant, infect.

> Sion, *repaire* affreux de reptiles impurs. (Racine.)

---

(1) Nous savons qu'on pourrait dire que La Bruyère, comparant les paysans à des animaux, continue sa comparaison en appelant leurs demeures des *tanières*; aussi avons-nous cité le morceau dans son entier, afin qu'on pût remarquer, comme nous l'avons fait, qu'après avoir comparé les hommes à des animaux, il ne voit dans leurs demeures que de véritables *tanières*. (V. F.)

Les palais des rois sont devenus le *repaire* des bêtes fauves. (VOLNEY.) On dit, au figuré, les *repaires* de la débauche. Un *repaire* de brigands, de voleurs. (V. F.)

1284. Se tapir, Se blottir.

Se *tapir*, c'est proprement se cacher, mais derrière quelque chose qui vous couvre, et en prenant une posture raccourcie et resserrée. *Blottir* paraît exprimer proprement l'action de s'accroupir, de se ramasser, de se rouler sur soi-même.

On se *tapit* derrière un buisson ou dans un coin pour n'être pas vu : on dit qu'un enfant est tout *blotti* ou couché en rond dans son lit, et il n'a pas eu l'intention de se cacher. Le froid fait naturellement qu'on se *blottit*, sans avoir le dessein de se *tapir*.

Je crois donc que l'idée principale de se *tapir* est de se cacher, et que la manière n'est qu'une idée secondaire; au lieu que cette manière de se ployer en deux ou de se ramasser en un tas est l'idée première de se *blottir*, et que celle de se cacher n'est qu'une idée accessoire. M. de Gébelin dit que se *tapir*, c'est se cacher; et se *blottir*, se mettre en deux pour se cacher.

Le lièvre se *tapit*, se renferme dans son gîte; la perdrix se *blottit*, se pelotonne, pour ainsi dire, devant le chien couchant. Les perdreaux se sont *blottis* chacun de son côté dans les herbes et dans les feuilles. (BUFFON.)

Se *blottir* ne se dit que dans le sens de se *ramasser*, selon le style des chasseurs. Se *tapir* s'emploie dans le sens restreint de se *renfermer*, comme l'a fait un ancien poëte :

Qui veut se *tapir* chez soi,
Est libre comme le roi.

Il s'est *tapi* derrière un buisson. (TRÉVOUX.) Se *tapir* derrière une haie, derrière une porte. (ACADÉMIE.)

Cet animal *tapi* dans son obscurité.
Jouit l'hiver des biens acquis durant l'été. (BOILEAU.)
Enfin *me tapissant* au recoin d'une porte,
J'entendis son propos. . . . . (RÉGNIER.) (1)
Le chat blanchit sa robe et s'enfarine
Et de la sorte déguisé,
Se niche et *se blottit* dans une huche ouverte. (LA FONTAINE.)
L'aigle donnait la chasse à maître Jean Lapin
Qui droit à son terrier s'enfuyait au plus vite :
Le trou de l'escarbot se rencontre en chemin :
Je laisse à penser si ce gîte
Était sûr : mais où mieux? Jean Lapin s'y *blottit*.
(LA FONTAINE.)

Le pâtre promet au monarque des dieux le veau le plus gras de son troupeau s'il voit sortir de l'antre le loup qui lui a ravi ses brebis.

A ces mots, sort de l'antre un lion grand et fort :
Le pâtre se *tapit* et dit à demi mort :
. . . . . .
Pour trouver le larron qui détruit mon troupeau
Et le voir en ces lacs pris avant que je parte,
O monarque des dieux, je t'ai promis un veau,
Je te promets un bœuf si tu fais qu'il s'écarte.
(LA FONTAINE.) (R.)

---

(1) C'est probablement de la même racine que *tapir* qu'est venue la locution adverbiale *en tapinois*, en cachette.

Tandis que, sans songer à mal, je vous regarde,
Votre œil *en tapinois* me dérobe mon cœur. (MOLIÈRE.) (V. F.)

1285. Tapisserie, Tenture.

La *tapisserie* est faite pour couvrir quelque chose, et la *tenture* pour être tendue sur quelque chose. La *tapisserie* est un genre d'étoffe ou d'ouvrage en canevas, en tissu, destiné à couvrir les murs d'une chambre et à la parer : la *tenture* est un tissu, un objet quelconque, employé à être tendu sur les murs et à produire le même effet. La *tapisserie* est *tenture*, en tant qu'elle est placée, étendue sur le mur : la *tenture* est *tapisserie*, en tant qu'elle revêt et pare le mur.

La *tapisserie* est proprement un genre particulier de fabrication ou de manufacture : on dit les *tapisseries* de Flandre, de Bergame, d'Aubusson, des Gobelins. La *tenture* désigne vaguement tout ce qui est employé au même usage : on dit des *tentures* de *tapisserie*, des *papiers tentures*, etc.

On dit une pièce de *tapisserie* et une *tenture* de *tapisserie*. La *tenture* renferme toutes les pièces employées à meubler une chambre. (R.)

1286. Tarder, Différer.

L'idée propre de *tarder* est celle d'être, de demeurer longtemps à venir, à faire; et l'idée de *différer*, celle de remettre, de renvoyer à un autre temps, à un temps plus éloigné. *Tarder* ne signifie pas seulement *différer* à faire une chose, comme le disent les vocabulistes; c'est, comme l'Académie l'a dit, *différer*, en sorte que ce qu'il y a à faire ne se fasse pas à temps ou à propos, dans le temps convenable. *Tarder* ne désigne que le fait sans aucune raison de retard : *différer* annonce une résolution de la volonté qui détermine le délai. Enfin on *tarde* en ne se pressant pas de faire ou en faisant lentement, sans prendre un certain terme; on *diffère*, en renvoyant, en rejetant la chose à un autre temps, ou fixe ou déterminé.

> Ne faut-il pas, seigneur, s'étonner au contraire
> Qu'il en ait si longtemps *différé* le salaire? (Racine.)
> Ah! si du fils d'Hector la perte était jurée,
> Pourquoi d'un an entier l'avons-nous *différée*. (Idem.)

Ne soyez pas de ceux qui *diffèrent* à se reconnaître quand ils ont perdu connaissance. (Bossuet.) Il écrivit à Dion de *différer* son retour d'un an. (Barthélemy.)

Ne *tardez* pas à cueillir le fruit s'il est mûr : s'il n'est pas mûr, *différez*. Il est quelquefois sage de *différer*; il est toujours imprudent de *tarder*. En tout, il y a le temps ou le moment : *différez* pour l'attendre, mais ne *tardez* point, car il n'attend pas. On perd du temps à *tarder*, on en gagne quelquefois à *différer*. Il résulte de là qu'il convient de dire *tarder* lorsqu'on a tort de *différer*.

Des raisons de santé et d'affaires m'obligent à *différer* ce voyage. (d'Alembert.) Le devoir des juges est de rendre la justice; leur métier est de la *différer*. (La Bruyère.)

> Que *tarde* Xiphares? et d'où vient qu'il *diffère*
> A seconder les vœux qu'autorise son père? (Racine).

Il n'y a pas à *différer* quand la chose presse. Pendant que vous *tardez*, l'occasion est passée.

Tarder est toujours neutre, et Vaugelas a très-bien repris, au jugement même de l'Académie, le poëte Malherbe de l'avoir employé dans un sens actif.

> A des cœurs bien touchés *tarder la jouissance*
> C'est infailliblement leur *croître le désir*.

On ne dit pas *tarder* une jouissance, une entreprise, un voyage, un payement : on dit *retarder*, *différer* un payement, etc. Les distinctions précédentes s'appliquent également à ces derniers verbes. (R.)

1287. Tarir, Épuiser, Dessécher.

Tarir et *épuiser* diffèrent l'un de l'autre en ce que le premier n'indique que le résultat, et que le second rappelle la cause, c'est-à-dire le moyen employé pour réduire la chose *épuisée* dans cet état.

Épuiser vient de puiser; on *épuise* en puisant trop, en puisant tout ce qu'il y a à puiser.

Les grandes chaleurs, les grandes sécheresses ont *tari* toutes les fontaines. (Académie.) *Épuiser* une fontaine à force de tirer de l'eau. (Idem.) L'armée était si nombreuse que, partout où elle campait, elle *épuisait* les fontaines et les ruisseaux. (Idem.)

On n'emploiera donc pas ces deux mots avec les mêmes sujets. Tout ce qui use, dépense, fatigue, *épuise*. Ce qui fait cesser de couler, par quelque cause que ce soit ou sans cause connue, *tarit*.

Tarir s'emploiera plus souvent comme verbe neutre. Les grandes chaleurs ont fait *tarir* les ruisseaux. (Académie.) Une source qui ne *tarit* jamais. (Idem.) Ses larmes ne *tarissent* point. (Idem.)

Épuiser indiquant l'action s'emploie plus souvent comme verbe actif ou comme verbe réfléchi.

Une source *tarit* en cessant de couler; elle s'*épuise* à trop couler.

Épuiser s'emploie au figuré dans beaucoup d'acceptions : *épuiser* les forces, les ressources, une matière, etc. *Tarir* ne s'emploie qu'au propre; il n'y a que les sources, les ruisseaux qui *tarissent* ou que l'on *tarisse*. La justice et la vigilance de ce prince *tarirent* la source des maux publics. (Académie.) La miséricorde de Dieu est une source inépuisable qui ne saurait *tarir*. (Idem.)

Dessécher, c'est mettre à sec, enlever l'humidité. On ne *dessèche* pas seulement les eaux (Buffon); on *dessèche* aussi tout ce qui contient un principe humide. Le grand hâle a *desséché* la terre. (Académie.) Le vent, la chaleur ont *desséché* les feuilles de cet arbre. (Idem.)

On *dessèche* dans un but. On *dessèche* un étang pour en pêcher le poisson, un marais pour en mettre les terres en labour. (Académie.) On *dessèche* les fossés d'une ville pour l'assainir.

Dessécher a toujours un résultat qui s'étend plus loin que cette action même. Une fleur *desséchée* meurt. Un cœur *desséché* est flétri. (V. F.)

1288. Tas, Monceau, Amas.

Ils sont également un assemblage de plusieurs choses placées les unes sur les autres; avec cette différence que le *tas* peut être rangé avec symétrie, et que le *monceau* n'a d'autre arrangement que celui que le hasard lui donne.

Il paraît que le mot *tas* marque toujours un *amas* fait exprès, afin que les choses, n'étant point écartées, occupent moins de place, et que celui de *monceau* ne désigne quelquefois qu'une portion détachée par accident d'une masse ou d'un *amas*.

On dit un *tas* de pierres, lorsqu'elles sont des matériaux préparés pour faire un bâtiment, et l'on dit un *monceau* de pierres lorsqu'elles sont les restes d'un édifice renversé. (G.)

Tas diffère surtout de *monceau* en ce qu'il indique une quantité beaucoup moins considérable. Le *monceau* rappelle sa racine mont, monticule. Les cailloux sont amassés en *tas* le long des routes, et, comme le dit l'abbé Girard, les ruines d'un édifice s'élèvent en *monceaux*. Dans le récit des aventures de Psyché, La Fontaine raconte que Vénus lui ordonna de faire quatre *tas* distincts des grains de différentes espèces confondus en un seul *monceau*.

Accabler l'équité sous des *monceaux* d'auteurs. (Boileau.)

Tas appartient davantage au style ordinaire; *monceau* a plus de noblesse.

Tomber dans un *tas* de boue. (Le Sage.) Employé en poésie ou au figuré, *tas* emporte une idée de blâme, de mépris.

> Un *tas* d'hommes perdus de dettes et de crimes. (Corneille.)
> Lorsqu'un *tas* de grimauds vante notre éloquence.
> Le plus sûr est pour nous de garder le silence. (Boileau.)

Tes pensées seraient plus belles si elles n'étaient pas étouffées sous un *tas* de paroles superflues. (Voiture.) Ces biens lui échappent; ce *tas* de boue fond à ses yeux. (Massillon.)

On oppose même *tas* à *monceau* pour montrer d'un côté la quantité de choses inutiles sans valeur, et de l'autre une quantité plus grande de choses précieuses.

> Et dévorant maisons, palais, châteaux entiers,
> Rend pour des *monceaux* d'or de vains *tas* de papiers. (Boileau.)

On dit particulièrement des *monceaux* d'or et des *tas* de boue.

Amas est actif, c'est-à-dire qu'il rappelle l'action d'amasser, dont l'*amas* est le résultat. Ce n'était pas tant un seul palais qu'un magnifique *amas* de douze palais. (Bossuet.) Il trouve en soi un *amas* de misères inévitables. (Pascal.) Cet *amas* de gloire ne sera plus qu'un poids de honte. (Massillon.) Cet *amas* de vertus que leur humilité tenait secrètes perce l'obscurité. (Fléchier.) *Amas* d'épithètes, mauvaises louanges. (Fléchier.)

> Ce formidable *amas* de lances et d'épées. (Racine.)
> Un long *amas* d'honneurs rend Thésée excusable. (Racine.)
> Ce long *amas* d'aïeux que vous diffamez tous,
> Sont autant de témoins qui parlent contre vous. (Boileau.)

Les succès de l'ambitieux auront égalé ses désirs, mais tout cet *amas* de gloire ne sera plus à la fin qu'un *monceau* de boue, qui ne laissera après elle que l'infection et l'opprobre. (Massillon.) (V. F.)

1298. Taux, Taxe, Taxation.

L'idée commune qui fonde la synonymie de ces trois mots est celle de la détermination établie de quelque valeur pécuniaire.

Le *taux* est cette valeur même; la taxe est le règlement qui la détermine; les *taxations* sont certains droits fixes attribués à quelques officiers qui ont le maniement des deniers du roi.

On ne dit que *taux*, quand il s'agit du denier auquel les intérêts de l'argent sont fixés par l'ordonnance, parce que la cupidité ne pense pas tant à l'autorité déterminée qu'à ses propres intérêts.

On dit assez indifféremment *taux* ou *taxe*, en parlant du prix établi pour la vente des denrées, ou de la somme fixée que doit payer un contribuable; mais ce n'est que dans le cas où il n'est pas plus nécessaire de faire attention à la valeur déterminée qu'à la valeur déterminante : car un contribuable qui voudrait représenter qu'il ne peut payer ce qu'on exige de lui, faute de proportion avec ses facultés, devrait dire que son *taux* est trop haut; et s'il voulait dire que les impositeurs ne l'ont pas traité dans la proportion des autres contribuables, il devrait dire que la *taxe* est trop forte.

On ne dit que *taxe* s'il s'agit du règlement judiciaire pour fixer certains frais qui ont été faits à la poursuite d'un procès ou d'une imposition en deniers sur des personnes, en certains cas : c'est que l'on a alors plus d'égard à l'autorité de la justice qui constate le droit, ou à celle du prince, qui est plus marquée qu'à l'ordinaire.

On dit quelquefois *taxation* au singulier pour signifier l'opération de la *taxe*. (B.)

1290. Taverne, Cabaret, Guinguette, Logis, Auberge, Hôtellerie.

Tous ces mots désignent des lieux ouverts au public, où chacun, pour son argent, trouve des choses nécessaires et utiles : les trois premiers indiquent proprement des lieux où l'on trouve des *vivres*, et les trois derniers des lieux où l'on trouve des *logements*.

Des vocabulistes disent que l'on confond aujourd'hui le mot de *cabaret* avec celui de *taverne*; qu'autrefois on ne vendait que du vin dans les *tavernes*, sans y donner à manger, et qu'on donnait à manger dans les *cabarets* : que les *tavernes* sont proprement les lieux où l'on vend du vin par *assiette* et où l'on donne à manger; et les *cabarets*, des lieux où l'on vend du vin sans nappe et sans assiette, qu'on appelle *huis coupé et pot renversé* : qu'enfin, la *taverne* a quelque chose de moins honnête et de plus bas que le *cabaret*. Ces observations sont justes à notre égard.

La *taverne* a été flétrie parmi nous, sans doute à cause des excès qui s'y commettaient autrefois : ainsi Patru remarquait que, par les lois, les *tavernes* et les mauvais lieux étaient également infâmes; ce qui peut paraître aujourd'hui bien outré.

Les *cabarets* étaient encore, au commencement de ce siècle, des lieux de rendez-vous, de société, d'amusement, de liberté; comme ensuite les cafés, négligés à leur tour, parce qu'ils sont trop publics, trop mêlés et trop suspects; et aujourd'hui les salons, les *clubs*, les musées (variation dont il serait assez curieux d'expliquer les causes, si cette explication n'entraînait une trop longue digression). Abandonnés au peuple, décriés par cette cause et par la mauvaise qualité des denrées, les *cabarets* ne sont plus guère regardés que comme des *tavernes*; mais le besoin d'un mot honnête pour exprimer un service honnête en lui-même fait que celui de *cabaret*, terme générique, ne se prend pas toujours en mauvaise part.

La *guinguette* est un petit *cabaret* où l'on boit du petit vin appelé *guinguet*, du mot *guinguet*, étroit, serré, petit, mince. La *guinguette* est le rendez-vous du petit peuple, qui, faute de lieu pour s'assembler dans la ville, et d'argent pour y boire du vin potable, va boire la ripopée dans ces *tavernes*, placées au dehors des villes, danser, se divertir, manger les gains de la semaine, perdre la santé des jours suivants.

La destination naturelle du *logis*, de l'*auberge*, de l'*hôtellerie*, est de *loger*, d'*héberger*, de recevoir des hôtes.

Logis, lieu où l'on s'arrête, où l'on demeure, où l'on prend son logement : on y mange ou on n'y mange pas. Il y a des *logis* qui ne sont que des gîtes, des retraites, où l'on ne fait que passer, soit *hôtelleries*, soit maisons bourgeoises. *Logis* est donc un mot vague et générique.

Auberge, autrefois *héberge*, est proprement un lieu connu où on loge. Il y a des *auberges* où on loue des chambres garnies; mais à l'*auberge* du traiteur on n'y fait que manger.

L'*auberge* est faite pour la commodité de ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas tenir un ménage. On dit une *auberge* pour un honnête *cabaret*.

L'*hôtellerie* est une maison où un hôte reçoit des hôtes, des étrangers, des passants, des voyageurs qui y sont logés, nourris et couchés pour leur argent, comme le dit Beauzée.

Les *hôtelleries* ont remplacé les *hospices*; l'on y donne l'*hospitalité* pour de l'argent. (R.)

1291. Tel, Pareil, Semblable.

Termes de comparaison. Achille *tel* qu'un lion, *pareil* à un lion, *semblable* à un lion poursuivant les Troyens.

Tel désigne l'objet qui est de même qu'un autre, qui a les mêmes qualités

et les mêmes rapports, qui est parfaitement conforme. Pour sentir toute la force du mot et de la comparaison qu'il exprime, il n'y a qu'à rapidement parcourir ses différentes applications usitées : « *Tel* fut le discours d'Annibal à Scipion; » c'est là le discours même d'Annibal. « *Telle* est la condition des hommes, qu'ils ne sont jamais contents de leur sort; » c'est leur nature, leur caractère, leur qualité distinctive. *Tel* maître, *tel* valet; c'est comme si l'on disait : autant vaut le maître, autant le valet. *Tel* tient lieu de pronom et de nom : *Un tel* a dit; *tel* fait des libéralités qui ne paye pas ses dettes. On craint de se voir *tel* qu'on est, dit Fléchier, parce qu'on n'est pas *tel* qu'on devrait être, etc. Toutes ces phrases marquent la qualité, la forme, le caractère propre des choses, la rigoureuse exactitude, la parfaite conformité, la comparaison la plus absolue, et jusqu'à l'identité des choses.

Pareil désigne des choses qui, sans être rigoureusement égales entre elles et les mêmes, ont néanmoins de si grands rapports qu'elles peuvent être mises en *parallèle*, être *comparées* ensemble, *s'appareiller* l'une avec l'autre, de manière que l'une ne diffère guère de l'autre, qu'elle ne paraisse pas céder à l'autre, qu'elle soit propre à lui servir d'équivalent ou de pendant.

La *ressemblance* n'est pas une égalité ou une conformité parfaite : les choses qui ne sont que *semblables* ne soutiennent pas l'examen et le *parallèle* que les choses *pareilles* comportent; et elles sont loin d'être *telles* ou les mêmes, quant à leur nature, à leur caractère, à leurs formes et à leurs qualités distinctives. *Semblable* dit moins que *pareil*, et *pareil* moins que *tel*.

Un objet *tel* qu'un autre ne diffère pas de celui-ci. Un objet *pareil* à un autre ne le cède point à celui-ci. Un objet *semblable* à un autre s'assortit avec celui-ci.

Achille, *tel* qu'un lion, a toute la furie ou la qualité distinctive de cet animal; vous le prendrez pour un lion. *Pareil* à un lion, il a le même degré de furie; vous l'égalerez au lion. *Semblable* à un lion, il en imite la furie; sa vue vous rappelle l'idée du lion.

Vous ne savez lequel choisir de deux objets *tels* l'un que l'autre. Vous ne trouverez guère de raison de préférer un objet *pareil* à un autre. Vous avez besoin d'attention pour distinguer un objet d'un autre auquel il est *semblable*.

Tel sert proprement à fixer l'idée de la chose par la comparaison exacte avec un objet connu. *Pareil* sert à estimer dans la balance le prix de la chose par la comparaison juste avec un objet apprécié. *Semblable* sert à donner une sorte de représentation de la chose, par la comparaison sensible avec un objet familier. (R.)

1292. Temple, Église.

Ces mots signifient un édifice destiné à l'exercice public de la religion. Mais *temple* est du style pompeux; *église*, du style ordinaire, du moins à l'égard de la religion romaine, car à l'égard du paganisme et de la religion protestante, on se sert du mot de *temple*, même dans le style ordinaire, au lieu de celui d'*église*. Ainsi on dit le *temple* de Janus, le *temple* de Charenton, l'*église* de Saint-Sulpice.

Temple paraît exprimer quelque chose d'auguste, et signifier proprement un édifice consacré à la divinité. *Église* paraît marquer quelque chose de plus commun, et signifier particulièrement un édifice fait pour l'assemblée des fidèles.

Rien de profane ne doit entrer dans le *temple* du Seigneur. On ne devrait permettre dans nos *églises* que ce qui peut contribuer à l'édification des chrétiens.

L'esprit et le cœur de l'homme sont les *temples* chéris du vrai Dieu, c'est là qu'il veut être adoré; en vain on fréquente les *églises*, il n'écoute que ceux qui lui parlent dans leur intérieur.

Les *temples* des faux dieux étaient autrefois des asiles pour les criminels, mais c'est, ce me semble, déshonorer celui du Très-Haut, que d'en faire un refuge de malfaiteurs. Si l'on ne peut apporter à l'*église* un esprit de recueillement, il faut du moins y être d'un air modeste : la bienséance l'exige ainsi que la piété. (G.)

1293. Ténèbres, Obscurité, Nuit.

Les *ténèbres* semblent signifier quelque chose de réel et d'opposé à la lumière. L'*obscurité* est une pure privation de clarté. La *nuit* est la cessation du jour, c'est-à-dire le temps où le soleil n'éclaire plus.

On dit des *ténèbres*, qu'elles sont épaisses; de l'*obscurité*, qu'elle est grande; de la *nuit*, qu'elle est sombre.

On marche dans les *ténèbres*, à l'*obscurité* et pendant la *nuit*. (G.)

1294. Termes, Limites, Bornes.

Le *terme* est un point; les *limites* sont une ligne; les *bornes*, un obstacle. (*Encycl.*, II, 236.)

Le *terme* est où l'on peut aller. Les *limites* sont ce qu'on ne doit pas passer. Les *bornes* sont ce qui empêche de passer outre.

On approche ou l'on éloigne le *terme*. On resserre ou l'on étend les *limites* On avance ou on recule les *bornes*.

Le *terme* et les *limites* appartiennent à la chose; ils la finissent. Les *bornes* lui sont étrangères; elles la renferment dans le lieu qu'elle occupe, ou la contiennent dans sa sphère.

Le détroit de Gibraltar fut le *terme* des voyages d'Hercule. On dit, avec plus d'éloquence que de vérité, que les *limites* de l'empire romain étaient celles du monde. La mer, les Alpes et les Pyrénées sont les *bornes* naturelles de la France.

Le *terme* de la prospérité arrive souvent dans le moment qu'on projette de ne plus donner de *limites* à son pouvoir, et qu'on ne met plus de *bornes* à son ambition.

Je ne vois le *terme* de nos maux que dans le *terme* de notre vie. Les souhaits n'ont point de *limites*, l'accomplissement ne fait que leur ouvrir une nouvelle carrière. Nous ne sommes heureux que quand les *bornes* de notre fortune sont celles de notre cupidité. (G.)

Le *terme* est le point dans l'espace ou dans le temps où une chose finit. Il n'y a que les choses qui ont de l'étendue ou de la durée qui puissent avoir un *terme*. M. Le Tellier a regardé la mort comme la fin de son travail et le *terme* de son pèlerinage. (Fléchier.) Que la vanité humaine rougisse en regardant le *terme* fatal que la Providence a donné à ses espérances trompeuses. (Bossuet.) Le *terme* étant la fin est pris quelquefois pour le but. Nous le vîmes comme un sage pilote aller droit comme au *terme* unique d'une si périlleuse navigation à la conservation du corps de l'État. (Bossuet.) Qui vous a dit que vous arriveriez au *terme* que vous vous marquez à vous-même? (Massillon.)

Les Romains tenaient qu'il y avait une divinité particulière qui présidait aux *bornes*, aux *limites* des champs et ils l'appelaient le dieu *Terme*. (Académie.)

Limite vient du latin *limes*, sentier. *Sillon* présente à l'esprit une ligne qui entoure la chose. *Borne*, quelle que soit son origine, veut dire pierre qui borde un champ, un chemin et par extension tout ce qui sert à marquer les *limites* d'une chose ou à contenir une chose dans les *limites*.

La *limite* n'est qu'une ligne de démarcation. Les *bornes* sont, comme le dit l'*Encyclopédie*, des obstacles réels. On dira donc plutôt *limites* au moral et s'il s'agit de choses convenues, réglées, et *bornes* quand il s'agira de choses existant en effet, de barrière. Un traité fixe les *limites* des États; la nature leur a donné des *bornes* naturelles. La terre n'est pas assez vaste pour les contenir

et les fixer chacunes dans les *bornes* que la nature elle-même a mises aux États et aux empires. (Massillon.) La puissance de Dieu n'a point de *limites*. (Bossuet.) Certains philosophes donnent à la puissance de Dieu les mêmes *bornes* que Dieu a données à leurs connaissances. (Fléchier.) La miséricorde de Dieu est infinie, mais ses effets ont leurs *limites* prescrites par sa sagesse; c'est elle qui a prescrit des *bornes* aux flots de la mer. (Idem.)

Les *bornes* de l'empire étaient toujours resserrées du côté de la Suède. (Voltaire.) Astrakan est la *borne* de l'Asie et de l'Europe. (Idem.) J'ai déjà dit quelque chose de la licence où se jettent les esprits quand on ébranle les fondements et qu'on remue les *bornes* une fois posées. (Bossuet.) Le monde réel a ses *bornes*; le monde imaginaire est infini. (J.-J. Rousseau.) Le cœur arrive insensiblement à ces *bornes* périlleuses qui ne séparent plus que d'un point la vie de la mort, le crime de l'innocence. (Idem.)

> Quiconque a su franchir les *bornes* légitimes
> Peut violer aussi les droits les plus sacrés. (Racine.)

Les *bornes* de leurs héritages étaient les *bornes* de leurs désirs. (Fléchier.) (V. F.)

1295. Termes propres, Propres termes.

Les uns et les autres sont ceux qui conviennent à la circonstance pour laquelle on les emploie.

Les *termes propres* sont ceux que l'usage a consacrés, pour rendre précisément les idées que l'on veut exprimer. Les *propres termes* sont ceux mêmes qui ont été employés par la personne que l'on fait parler, ou par l'écrivain que l'on cite.

La justesse dans le langage exige que l'on choisisse scrupuleusement les *termes propres* : c'est à quoi peut servir l'étude des différences délicates qui distinguent les synonymes. La confiance dans les citations dépend de la fidélité que l'on a à rapporter les *propres termes* des livres ou des actes que l'on allègue. (B.)

1296. Terreur, Épouvante, Effroi, Frayeur.

Tous ces mots indiquent une *grande peur*. La *peur* (*pavor*), dit Cicéron, est un trouble qui met l'âme hors de son assiette ; si l'âme est fortement frappée de l'horreur d'un danger, dit Varron, c'est la *peur*. La *peur* est une *crainte* violente. Le mot *crainte* répond au latin *timor*. La *crainte* est un trouble causé par la considération d'un mal prochain.

Il semble que l'effet propre de la *terreur* soit de faire *trembler*.

L'*épouvante* est une *peur* grande et durable. La grandeur de ce genre de *peur* est non-seulement dans son intensité ou sa force, mais encore dans son étendue ou la multitude des objets qu'elle embrasse; car l'*épouvante* regarde surtout, mais non pas uniquement, le nombre, la foule, une armée, un peuple. La raison en est que la *peur*, quand elle s'empare de la foule, devient en effet *épouvante*; chacun alors a sa peur et la peur des autres. L'*épouvante* met en fuite.

La *frayeur* n'exprime qu'un frisson, un mouvement qui n'est pas fait pour durer. L'*effroi* est un état durable de *frayeur*, et par conséquent une *frayeur* plus grande, plus profonde, plus puissante.

La *terreur* est une violente peur, qui, causée par la présence ou par l'annonce d'un objet redoutable, abat le courage et jette le corps dans un tremblement universel. L'*épouvante* est une grande peur, qui, causée par un objet ou un appareil extraordinaire, donne les signes de l'étonnement et de l'aversion, et, par la grandeur du trouble qui l'accompagne, ne permet pas la délibération. L'*effroi* est une peur extrême, qui, causée par un objet horrible, jette dans un état funeste, et renverse également les sens et l'esprit. La *frayeur*

est un violent accès de peur, qui, causé par l'impression subite d'un objet surprenant, fait frisonner le corps, et trouble toutes nos pensées. Il est à observer que le mot *frayeur* n'exprime que la sensation imprimée ou l'effet produit sans être jamais appliqué à la cause. On ne dira pas qu'un tyran est la *frayeur* de ses peuples, comme il en est l'*effroi*, l'*épouvante*, la *terreur*. (R.) (Voir les mots à d'autres articles. *Passion*.)

1297. Tête, Chef.

Le second de ces mots n'est d'usage dans le sens littéral que lorsqu'on parle des reliques des saints, comme quand on dit le *chef* saint Jean (1).

Mais ils sont tous deux usités dans le sens figuré, avec cette différence que le mot de *tête* convient mieux lorsqu'il est question de place ou d'arrangement; et que le mot de *chef* s'emploie très-proprement lorsqu'il s'agit d'ordre ou de subordination.

On dit : la *tête* d'un bataillon, d'un bâtiment; le *chef* d'une entreprise, d'un parti. On dit aussi, être à la *tête* d'une armée, et commander en *chef*.

Il sied bien au *chef* de marcher à la *tête* des troupes. (G.)

1298. Têtu, Entêté, Opiniâtre, Obstiné.

Têtu, qui a, comme on dit, une *tête*, un esprit, une humeur roide, absolue et décidée, qui s'en rapporte à sa *tête*, qui s'en tient à son idée, à son caprice, à sa résolution, qui n'en fait qu'à sa *tête*, à sa volonté, à sa guise.

L'âne est lent, indocile et *têtu*. (Buffon.)

Entêté, qui a fortement une chose en *tête*; qui en a la *tête* pleine, possédée, tournée; qui en est préoccupé de manière à ne pas s'en désabuser.

> Je vois que votre esprit ne peut être guéri
> Du fol *entêtement* de vous faire un mari. (Molière.)

Entêter, au propre, signifie remplir la *tête* de vapeurs, l'étourdir, la faire tourner.

Opiniâtre, qui est excessivement attaché à son *opinion*, à sa pensée, qui la défend à outrance et contre toute raison; qui n'en démord pas, quoi qu'on dise, même quand son esprit serait ébranlé. L'*opiniâtreté* suppose la discussion; le combat fait qu'on s'*opiniâtre*.

Obstiné, qui tient invariablement à une chose; qui ne se départ pas de son opposition; qui résiste à tous les efforts contraires. On *obstine* quelqu'un en le contrariant; on s'*obstine* en persévérant dans son opposition et sa résistance.

Le *têtu* veut ce qu'il veut : vous ne l'empêcherez pas d'en croire et d'en faire à sa *tête*. L'*entêté* croit ce qu'il croit : vous ne lui ôterez pas de l'esprit ce qu'il y a mis une fois. L'*opiniâtre* veut avoir raison contre toute raison : vous le convaincriez de la fausseté de son opinion qu'il la soutiendrait encore. L'*obstiné* veut malgré tout ce qu'on lui oppose : vous ne ferez, par la contradiction, que l'attacher davantage à ce qu'il veut.

Le *têtu* ne se soucie pas de ce que vous dites; l'*entêté* ne l'écoute pas seulement; l'*opiniâtre* ne s'y rendra jamais; l'*obstiné* s'en irrite plutôt que de céder.

---

(1) *Chef* s'est pris pour *tête* en poésie.

> Puissent briser mon *chef* les traits les plus sévères. (Corneille.)
> Immolez donc ce *chef* que les ans vont ravir. (Idem.)
> . . . . . Et ce mortel affront
> Qui tombe sur mon *chef* rejaillit sur ton front. (Idem.)

Il ne se dit plus aujourd'hui que dans la poésie badine. L'abbé Girard a eu tort de comparer ces deux mots au figuré où ils ne sauraient être confondus. Il n'est personne qui ne saisisse de suite la différence qu'il y a entre eux.

Une humeur capricieuse et volontaire, un caractère entier et décidé, un goût d'indépendance, font le *têtu*. Un petit esprit, une tête vaine, quelque intérêt d'amour-propre ou autre, font l'*entêté*. L'ignorance, la présomption, une mauvaise honte, font l'*opiniâtre*. L'indocilité de l'esprit, l'inflexibilité du caractère, l'impatience de la contradiction, font l'*obstiné*. (R.)

On pourrait encore dire que le *têtu* est celui qui s'attache à son sens avec une persévérance impassible. Il paraît dériver de *testor*, qui affirme, persévère ou de *testa*, terre durcie au feu (1). Le *têtu*, peu capable de juger, met l'obstination à la place de la raison et de la fermeté; c'est par défaut de lumière, c'est par caractère.

L'*entêté* est celui qui est fortement prévenu, qui a mis dans sa tête, qui est en quelque sorte enivré; mais il peut revenir. Combien de grands hommes, follement *entêtés* d'erreurs, ont fini par s'éclairer en discutant! C'est erreur de l'esprit, c'est prévention, ce n'est pas un caractère. (2)

L'*opiniâtre* est fortement attaché à son opinion; il diffère du *têtu*, en ce que celui-ci est plus propre à saisir qu'à raisonner. Il adopte la première idée qui le frappe, et s'y tient; au lieu que l'*opiniâtre* pèse, juge à sa manière, et ne voit rien au delà. C'est un caractère qui a beaucoup d'analogie avec la fermeté; il ne lui manque que de voir mieux; c'est la fausseté d'esprit. S'il n'est qu'*entêté*, il se rendra, sinon il est *opiniâtre*.

L'*obstiné* tient à son opinion malgré la preuve, il s'élève contre elle, il est inflexible. Il diffère de l'*opiniâtre*, en ce que celui-ci peut être de bonne foi: de l'*entêté*, en ce que celui-ci peut revenir, et du *têtu*, en ce que celui-ci ne sait pas entendre, ni comprendre.

L'*obstiné* ne cède pas même à l'évidence; il a tort, il le sent, mais il ne revient pas. L'*opiniâtre* défend son opinion, qu'il croit la meilleure. Quand un homme qui suit ses passions s'attache fortement à ses opinions et qu'il prétend dans les mouvements de sa passion, qu'il a raison de la suivre, on juge avec sujet que c'est un *opiniâtre*. (MALLEBRANCHE.) L'*entêté* est prévenu; le *têtu* est une borne contre laquelle la raison vient se briser.

Le *têtu* est bête; l'*entêté* est l'homme à manies; l'*opiniâtre* est un sot, et l'*obstiné* un insensé.

De toutes ces qualifications, *opiniâtre* est la seule qui puisse ne pas être toujours prise en mauvaise part. (ANON.)

1299. Tic, Manie.

Le *tic* est une mauvaise habitude du corps à laquelle on est attaché et comme cloué: on ne peut s'en défaire. Les animaux ont des *tics* comme les personnes. Il y a des mouvements convulsifs et fréquents qu'on appelle *tics*, tel que le *tic de gorge* ou hoquet auquel était sujet Molière. De mauvais gestes habituels, des grimaces, des habitudes ridicules, comme de se ronger les ongles, sont des *tics*.

Nous appelons *manie* une espèce de folie; mais, en adoucissant la force

---

(1) L'étymologie de *têtu* est trop évidente pour qu'il soit besoin d'aller chercher si loin une étymologie fondée. (V. F.)

(2) Nouvelle erreur: L'auteur confond ici *entêté*, participe, et ce même mot pris comme adjectif. Quand on dit d'un enfant qu'il est *entêté*, ce n'est point qu'on remarque chez lui un esprit prévenu dans le moment, fortement attaché à une idée particulière, mais une disposition constante à s'attacher à ses idées, un esprit qui ne se laisse point guider et c'est un caractère. Mais il est bon de remarquer avec l'auteur que ce mot s'emploie quelquefois comme participe; mais alors il est le plus souvent accompagné d'un régime. *Entêté* d'une femme, d'un auteur, d'un système. (ACADÉMIE.) Il est inconcevable à quel point les Français sont *entêtés* de leurs modes. (MONTESQUIEU.) (V. F.)

du mot, nous l'avons employé à désigner une passion bizarre, un goût immodéré, une attache excessive et singulière. Nous disons qu'un homme a la *manie* des tableaux, des livres, des fleurs, des chevaux, etc. On nous reproche l'*anglomanie* ou la fureur d'imiter les Anglais jusque dans leurs mauvais usages, ou dans les usages qui, s'ils leur conviennent, ne nous conviennent pas.

Ainsi le *tic* regarde proprement les habitudes du corps, et la *manie* les travers de l'esprit. Le *tic* est désagréable; la *manie* est déraisonnable. Le *tic* est une pente qui nous entraîne sans que nous nous en apercevions; la *manie* est un penchant auquel nous nous livrons sans garder aucune mesure. On voudrait se défaire de son *tic* : on se complaît dans sa *manie*.

Tic s'emploie néanmoins quelquefois familièrement au figuré ; et *manie* ne se dit guère au physique que de la maladie de ce nom. Au figuré, le *tic* est une petite *manie*, plus puérile, plus ridicule que digne d'une censure sérieuse et sévère.

Les petits esprits seront sujets à des *tics*, et les personnes ardentes à des *manies*.

Il y a des gens qui ont le *tic* de mettre la main à tout ce que vous faites, ou leur mot à tout ce que vous dites, et qui ne savent que gâter; il y a des gens qui ont la *manie* de vouloir tout réformer, tout changer, tout perfectionner, et qui ne feront que bouleverser.

Me sera-t-il permis de proposer, en passant, une observation sur le mot *entiché*, pris dans le même sens qu'*entaché*, c'est-à-dire taché, gâté, marqué d'une tache imprimée profondément dans la chose, et comme inhérente à la chose même? Ces participes ne sont pas absolument hors d'usage tant au propre qu'au figuré. *Entiché*, dans un sens physique, ne s'est guère dit que des fruits ; *entaché* s'est dit de tous les corps infectés de corruption. Au figuré, l'on est *entiché* ou *entaché* d'avarice, d'hérésie, de libertinage, etc. Il est sensible qu'*entaché* vient de tache ; mais ne serait-il pas plus naturel de dériver *entiché* de *tic?* Alors leur différence serait bien marquée : *entiché* désignerait visiblement la pente, la tendance du sujet vers le vice ; *entaché*, la souillure, la flétrissure imprimée par le vice. Celui qui aurait un goût décidé pour un genre de vice ou d'erreur en serait *entiché*; celui qui aurait donné lieu à le croire livré à ce genre de corruption en serait *entaché*. Cette distinction s'accorderait assez avec la différence qu'on semble vouloir mettre entre ces deux termes ; à savoir qu'*entiché* se dit de ce qui commence à se gâter, et *entaché* de ce qui est gâté. (R.)

1300. Tissu, Tissure, Texture, Contexture.

Le *tissu* est l'ouvrage *tissu*, l'étoffe, la toile, le tout formé par l'entrelacement de différents fils, avec plus ou moins de longueur et de largeur. La *tissure* est la qualité donnée au *tissu*, à l'ouvrage, par le travail ou la manière d'unir et de lier les fils ensemble. Le *tissu* comprend la manière et la façon: la *tissure* ne désigne que la qualité de la fabrication, résultant de la main-d'œuvre. Un tissu est de soie, de laine, de fil, de cheveux : la *tissure* en est lâche ou serrée, égale ou inégale, etc. La *tissure* est au *tissu* ce que la peinture est au portrait.

Ces mots diffèrent d'abord dans le sens propre de *texture* et *contexture*, en ce qu'ils expriment le travail particulier de *tisser*, c'est-à-dire de faire passer, avec la navette, à travers les fils de la chaîne celui de la trame ; entrelacement que la *texture* et la *contexture*, réduites à l'idée de la liaison et de l'union des parties qui forment un tout, avec l'apparence du *tissu* proprement dit, n'exigent pas.

La *texture* est l'ordonnance ou l'économie résultant de la disposition et de l'arrangement des parties d'un tout. La *contexture* est l'ordonnance et la concordance des rapports que les parties ont les unes avec les autres et avec le

tout. Vous considérez la *texture* ou du tout ou des parties : vous considérez la *contexture* particulière des parties d'où résultent l'ensemble et sa *texture* : *cou* désigne l'assemblage des objets. La *contexture* est à la *texture* ce que le *contexte* est au texte : le *contexte* est ce qui accompagne le *texte*, ou bien le *texte* pris et considéré dans toutes les parties qui en déterminent le sens. Le sens naturel de *texte* est celui de *tissu;* mais il n'a, dans notre langue, qu'une acception figurée.

Tissu se dit, au figuré, pour désigner une suite d'actions, de discours, de choses enchaînées les unes aux autres, le *tissu* d'un discours, un *tissu* de crimes. On disait aussi figurément la *tissure* d'un ouvrage d'esprit, mais vous n'entendrez pas dire souvent ce mot, même dans le sens propre. Comme le *tissu* comprend également la forme, la matière, et toutes les conditions de la chose, on dit qu'un *tissu* est bien ou mal frappé; et nous oublions *tissure*, qui marque proprement la qualité de la fabrication et la main de l'ouvrier, tandis que *tissu* n'indique que par une acception particulière la qualité de l'ouvrage.

Texture et *contexture* ne se disent guère d'un *tissu* proprement dit : on a donc dû les préférer à *tissure* dans le sens figuré. On dit donc *texture* pour exprimer la liaison et l'arrangement des différentes parties d'un discours, d'un poëme; et l'on dit de même *contexture* sans paraître soupçonner une différence entre ces deux mots, quoique ce dernier marque distinctement l'ensemble ou le résultat des parties combinées ou des détails. Vous direz fort bien la *texture* d'une partie, et la *contexture* de toutes les parties ou du tout. Ces mots s'emploient physiquement dans le style dogmatique : on dit la *texture* des corps, des chairs; la *contexture* des fibres, des muscles (qui forment un assemblage avec des rapports divers entre eux). Ne vaudrait-il pas mieux dire la *texture* quand il y a égalité, uniformité; et *contexture* quand il y a inégalité, diversité? (R.)

1301. Tolérer, Souffrir, Permettre.

On *tolère* les choses, lorsque les connaissant et ayant le pouvoir en main, on ne les empêche pas. On les *souffre*, lorsqu'on ne s'y oppose pas, faisant semblant de les ignorer, ou ne pouvant les empêcher. On les *permet*, lorsqu'on les autorise par un consentement formel.

Tolérer et *souffrir* ne se disent que pour des choses mauvaises, ou qu'on croit telles. *Permettre* se dit et pour le bien et pour le mal.

Les magistrats sont quelquefois obligés de *tolérer* certains maux, de crainte qu'il n'en arrive de plus grands. Il est quelquefois de la prudence de *souffrir* des abus dans la discipline de l'Église, plutôt que d'en rompre l'unité. Les lois humaines ne peuvent jamais *permettre* ce que la loi divine défend; mais elles défendent quelquefois ce que celle-ci *permet*. (G.)

1302. Tombe, Tombeau, Sépulcre, Sépulture.

Lieux où l'on dépose les morts.

La *tombe* et le *tombeau* sont élevés : le *tombeau* est plus élevé que la *tombe*. Les anciens élevaient des monceaux de terre sur les cadavres. Le latin *tumulus* se prend généralement pour élévation, hauteur, colline.

Sépulcre et *sépulture* se distinguent de *tombe* et de *tombeau*, par l'idée contraire à celle d'élévation. Notre mot *ensevelir*, tiré du latin *sepelire*, signifie envelopper dans un linceul. Le *sépulcre* est le lieu où les corps morts sont, suivant leur destination, mis en terre et renfermés. Le *sépulcre* est tout lieu qui renferme profondément et retient à jamais un corps, qui l'engloutit.

La *tombe* et le *tombeau* sont donc des monuments élevés sur les *sépulcres;* c'est ce que Cicéron indique par l'expression de *monuments des sépulcres*. Ces *monuments*, dit Varron, nous *avertissent* (*monere*) de ce qu'il y a au-dessous,

dans le *sépulcre*: c'est pourquoi, continue-t-il, nous les plaçons sur les grands chemins, afin que les passants soient avertis qu'il y a là des morts, et qu'ils sont eux-mêmes mortels. La *sépulture* des morts devrait être l'école des vivants.

Bossuet détermine bien les idées contraires de ces deux genres de mots, lorsqu'il invite les amis du grand prince de Condé à venir entourer son *tombeau*, ce triste *monument*; et lorsqu'il dit de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, que la terre, son origine et sa *sépulture*, n'est pas encore assez basse pour la recevoir.

Des savants ont fort bien distingué les *sépultures* des Romains de celles des Germains en divers endroits de l'Allemagne. Les Romains sont enterrés sous des monceaux de terre sans pierre, *tumuli*, des *tombeaux*, et les Germains, dans des caveaux souterrains, *sepulcra*, des *sépulcres*.

La *tombe* est proprement la table de pierre, de marbre ou de toute autre matière, élevée ou placée au-dessus de la fosse qui a reçu les ossements, ou qui contient les cendres des morts. Le *tombeau* est une sorte d'édifice ou d'ouvrage de l'art, érigé à l'honneur des morts. Ainsi la *tombe* est humble, simple, modeste devant le *tombeau*. Toutes sortes de marques d'honneur parent et relèvent le *tombeau*. On jette quelques fleurs sur la *tombe*. Nous pleurons sur la *tombe*, nous admirons le *tombeau*. L'orateur s'arrête à la *tombe*, lorsqu'il parle de l'homme vulgaire; lorsqu'il s'agit des grands, il s'élève au *tombeau*.

La *tombe* et le *tombeau* sont donc des monuments élevés dans le dessein de perpétuer la mémoire des morts; mais le *sépulcre* et la *sépulture* ne sont que des fosses creusées et des souterrains fermés pour en cacher ou dévorer, si je puis ainsi dire, les restes.

L'idée de la *sépulture* n'est pas aussi noire que celle du *sépulcre*. La *sépulture* est proprement le lieu désigné ou consacré, tel que nos cimetières, pour rendre les derniers devoirs aux morts, avec les pieuses et religieuses cérémonies de l'inhumation. Le *sépulcre* est particulièrement le caveau, la fosse, et en général un lieu quelconque qui reçoit, engloutit, consume les corps, les cendres, les dépouilles des morts. Les idées douces et touchantes de la *sépulture* cèdent, à l'égard du *sépulcre*, à des idées d'horreur et d'effroi. Nous allons prier et pleurer dans les *sépultures*, nous allons voir le néant de la vie et du monde, et de l'être, dans les *sépulcres*. Le lieu préparé pour recevoir nos dépouilles est *sépulture*; tout ce qui nous engloutit pour jamais est *sépulcre*: ainsi nous disons que la mer, des monstres dévorants, une ville renversée sur les habitants, sont des *sépulcres*. La *sépulture* conserve toujours son caractère religieux; mais ce caractère n'est point essentiel au *sépulcre*. Il y a encore quelque distinction entre les *sépultures*: les unes communes et simples, les autres particulières et honorables; mais le *sépulcre* efface toutes différences. Enfin la *sépulture* est commune à plusieurs, à un peuple, à une famille; chaque mort a son *sépulcre*. (R.)

1203. Tomber par terre, Tomber à terre.

Ces deux expressions ne sont pas aussi indifférentes que l'on croirait. *Tomber par terre* se dit de ce qui étant déjà à terre, tombe de sa hauteur; et *tomber à terre*, de ce qui, étant élevé au-dessus de terre, tombe de haut.

Un homme, par exemple, qui passe dans une rue, et qui vient à tomber, *tombe par terre* et non *à terre*; car il y est déjà; mais un couvreur à qui le pied manque sur un toit, *tombe à terre* et non *par terre*.

Un arbre *tombe par terre*, mais le fruit de l'arbre *tombe à terre*.

« Ils étaient si serrés les uns contre les autres, dit M. de Vaugelas (1), qu'ils

(1) *Quinte-Curce*, liv. III, ch. II.

ne pouvaient lancer leurs javelots; et s'ils en lançaient quelques-uns, ils se rencontraient et s'entre-choquaient en l'air, de sorte que la plupart *tombaient à terre* sans effet. »

« Lors donc que Jésus leur eut dit : c'est moi, ils furent renversés et *tombèrent par terre* (1). » ANDRY DE BOISREGARD, *Réflexions sur l'usage présent de la langue française*, t. II.

1304. Tonnerre, Foudre.

L'usage vulgaire est d'attribuer au *tonnerre* les propriétés et les effets propres de la *foudre;* cependant il en est aussi essentiellement distingué que l'*éclair*. Le *tonnerre* fait le bruit, comme l'éclair la lumière : *foudre* exprime la matière, ses propriétés, ses effets. Le *tonnerre* est une explosion terrible qui se fait dans les airs; il *tonne*, quand la *foudre* éclate. La *foudre* est le feu du ciel, ce feu électrique qui éclate et s'éteint en jetant une vive lumière et avec un bruit *étonnant*.

La *foudre* (*fulmen*), dit Cicéron, est ce feu qui sort avec violence du sein des nuées, lorsqu'elles s'entre-choquent.

Un corps va vite comme la *foudre* : un personnage redoutable est craint comme la *foudre;* un héros est un *foudre* de guerre.

Ainsi, au figuré, nous conservons à la *foudre* les caractères qu'au propre on attribue vulgairement au *tonnerre*. C'est le bruit qui frappe, effraye, consterne le peuple; et c'est le *tonnerre* qu'il redoute, qu'il fait tomber, qu'il voit frapper et détruire. Cette confusion n'a pas lieu au figuré. Nous disons que quelqu'un a une voix de *tonnerre*, pour désigner l'éclat de sa voix, et qu'un orateur lance les *foudres* de l'éloquence pour désigner la force, la véhémence et les effets de son discours. (R.)

1305. Tors, Tortu, Tordu, Tortué, Tortillé.

L'idée commune de ces mots est d'aller en *tournant* au lieu d'aller *droit*, ou de prendre, au lieu de la direction naturelle, une direction oblique ou *détournée*. *Tordre* signifie tourner en long et de biais.

On a dit autrefois, il m'a *tors* et *mors* le bras, pour *tordu* et *mordu*. Quoi qu'il en soit, *tors* est resté comme adjectif, et l'on dit fil *tors*, col *tors*, colonne *torse*, *sucre tors*, etc.

Cet adjectif indique simplement la direction d'un corps qui va en tournant en long et de biais, mais sans marquer un défaut dans la chose *torse*, quoique absolument cette direction puisse être défectueuse dans quelque objet. Ainsi ce mot, particulièrement affecté aux arts, sert à qualifier divers ouvrages tournés ou contournés en vis, en spirale. Cette direction est précisément celle qu'il convenait ou qu'il s'agissait de leur donner; aussi est-elle avantageuse dans le fil *tors* pour sa destination, et agréable dans la colonne *torse*. L'ancien usage s'est maintenu de dire col *tors*, jambes *torses;* mais dans ces cas-là même cette direction n'est qu'accidentellement un défaut que l'épithète n'exprime plus.

L'adjectif *tortu* emporte, au contraire, une idée de défaut ou de censure. Un corps est *tortu*, quand, au lieu d'être droit comme il devrait l'être, il est de travers, contrefait, mal *tourné*. Un homme contrefait ou fait de travers est *tortu*.

Un corps peut être ou naturellement ou accidentellement *tortu*. Mais il n'y a de *tordu* que ce qu'on a *tordu* de force, ou en changeant avec effort sa direction propre et naturelle. Le participe passif suppose l'action de *tordre*, et marque l'effet éprouvé par le sujet.

---

(1) Trad. du Nouv. Test., JOAN., *XVIII*, 6.

Le *tort* se fait proprement aux personnes; et ce mot emporte une idée morale : le *dommage* attaque directement les choses et rejaillit sur les personnes; l'idée de ce mot est physique. Ainsi, l'on fait *tort* à une personne dans ses biens, dans son honneur; et le *dommage* qu'on fait aux biens de quelqu'un lui fait un *tort*. L'idée de *préjudice* est plutôt morale, et celle de *détriment* est proprement physique; tout mauvais effet pour la personne est *préjudice* : le *détriment* est une altération et une dégradation; c'est un *dommage* opéré sur la chose et par relation sur la personne.

Par le *dommage* et le *détriment* on perd toujours la chose, ou partie de la chose ou de la valeur de la chose qu'on possédait; mais souvent par le *tort* ou le *préjudice*, on ne fait qu'empêcher quelqu'un d'acquérir ce qu'il aurait légitimement acquis sans cela.

Je sais que *tort* se dit souvent, par extension ou par abus, des *dommages* causés sans injustice ou même par des causes inanimées. On dit que la grêle a fait beaucoup de *tort* dans un canton : on dit qu'un deuil de cour fait *tort* à certains marchands. Ces applications du mot indiquent seulement un effet semblable à celui d'un *tort* rigoureux. (R.)

1308. Total, Somme.

On appelle *total* ou *somme* le résultat de l'addition.

Il ne saurait y avoir de différence entre ces deux mots s'ils étaient également employés dans le langage technique de la science.

Ce qui fait leur différence c'est que *total* est employé dans l'usage commun, dans le style commercial, dans la tenue des livres, mais n'est que fort rarement usité dans le langage de la science.

Somme, au contraire appartient à la science.

Le négociant fait le *total*, le mathématicien la *somme*.

De là une différence nouvelle qui n'est que la conséquence de la première. *Total* ne se dit que des nombres, tandis que *somme* se dira de toutes sortes de quantités. La *somme* des angles d'un triangle est égale à deux droits. La *somme* des côtés, la *somme* des carrés, etc.

On ne fait pas le *total*, mais la *somme* d'une addition algébrique.

En mathématiques cependant on se sert quelquefois du mot *total* pour désigner le résultat définitif d'un certain nombre de *sommes* partielles, mais la différence indiquée n'en subsiste pas moins.

Total, n'appartenant pas à la langue des spéculations mathématiques, se rencontre plus souvent dans les écrivains qui traitent de sujets différents. L'accroissement des femmes, qui, dans le *total*, est moindre que celui des hommes, se fait aussi en même temps. (Buffon.) V. F.

1309. Touchant, Pathétique.

Le *touchant* est ce qui émeut l'âme d'une manière tendre en la frappant dans un endroit sensible: le *pathétique* est ce qui l'émeut par une suite de sentiments attendrissants.

Une chose peut être *touchante* pour une personne chez qui elle réveille d'anciennes émotions, et ne pas l'être pour une autre; le *pathétique* produit son effet sur toutes les personnes susceptibles d'attendrissement.

Le *touchant* s'insinue dans l'âme et la remplit de sentiments conformes à ses plus douces habitudes, et qu'elle aime à entretenir; le *pathétique* l'arrache à elle-même, à ses propres sentiments, la remue, la déchire et peut lui faire éprouver des sensations douloureuses : on peut sourire d'un mouvement *touchant*; le *pathétique* fait pleurer : un discours *touchant* attendrit en faveur d'un malheureux; un discours *pathétique* peut vaincre la colère d'un ennemi.

Un mot peut être *touchant*; le *pathétique* se compose d'une abondance de sentiments qui demandent une expression un peu plus prolongée.

(Académie.) On *manie* encore pour donner une forme à la matière. De là un sens que ne saurait prendre *toucher* : c'est employer habilement la matière. Ce serrurier *manie* le fer comme si c'était du plomb. (Académie.) Ce sculpteur *manie* bien la terre, le marbre. (Idem.) Et au figuré on *manie* les esprits, les caractères en les tournant, les conduisant, les pliant à son gré.

On *touche* d'un seul coup ; il faut plus de temps pour *manier*. On *touche* en passant, on s'arrête pour *manier*. De là encore on dira *manier* pour les choses qu'on a l'habitude d'avoir dans les mains. Le paresseux, qui n'ouvre jamais un livre, ne *touche* point aux livres;

Sacrés sont-ils : car personne n'y *touche*.

L'homme laborieux qui lit beaucoup les *manie*. J'ai *manié* beaucoup de livres dans ma vie. (Académie.)

Toucher veut dire plus particulièrement quelquefois ne faire qu'effleurer, passer rapidement sur une chose ; *manier* veut dire précisément le contraire. Un auteur *retouche* un ouvrage en y faisant des corrections légères ; s'il entreprend de le *remanier*, il change tout. (V. F.)

1312. Toujours, Continuellement.

Ce qu'on fait *toujours* se fait en tout temps et en toute occasion. Ce qu'on fait *continuellement* se fait sans interruption et sans relâche.

Il faut *toujours* préférer son devoir à son plaisir. Il est difficile d'être *continuellement* appliqué au travail.

Pour plaire en compagnie, il faut y parler *toujours* bien, mais non pas *continuellement*. (G.)

1313. Tour, Tournure.

Le *tour* donne la *tournure* ; la chose reçoit la *tournure* donnée par le *tour*. La *tournure* est la forme qui reste à la chose tournée ou changée par un certain *tour*. Les mœurs prennent un certain *tour*, et il en résulte une habitude, une *tournure* particulière. Avec *un tour* d'imagination, on voit les choses comme on veut les voir : avec une certaine *tournure* d'imagination, ou telle manière habituelle de voir, on est heureux ou malheureux dans toutes sortes de positions, quoi qu'il arrive.

Toute forme est un certain *tour*, mais la *tournure* annonce la forme caractéristique ou habituelle, la manière d'être ou l'état des choses.

Vous direz plutôt un *tour* de phrase, et la *tournure* du style.

Les formes ordinaires de la langue ne sont que des *tours* ; mais j'appellerais plutôt *tournures* ces *tours* singuliers qui, contraires aux formes communes, et même contraires aux règles ou de l'analogie ou de la grammaire, mais reçus, servent, par leur singularité même et leur désordre grammatical, à donner plus de force à la couleur, plus de mouvement à la passion, plus de philosophie à l'arrangement des idées, plus de grâce à l'expression. (R.)

1314. Tour, Circonférence, Circuit.

Dans l'acception présente, le *tour* est la ligne qu'on décrit, ou l'espace qu'on parcourt en suivant la direction courbe des parties extérieures d'un corps ou d'une étendue, de manière à revenir au point d'où l'on était parti. La *circonférence* est la ligne courbe décrite ou formée par les parties d'un corps ou de l'espace, les plus éloignées du centre. Le *circuit* est la ligne ou le terme auquel aboutissent et dans lequel se renferment les parties d'un corps ou d'une étendue, en s'éloignant de la ligne droite ou en formant des *tours*, des détours, des retours.

Vous faites le *tour* de votre jardin ; des remparts font le *tour* de la ville. Vous ne faites pas la *circonférence* d'un corps, mais le corps a sa *circonférence* ; elle est marquée par l'extrémité de ses parties, de ses rayons. Vous ne faites pas le *circuit* de la chose ; mais la chose fait un *circuit* dans lequel elle se

homme a sa passion dominante; c'est une suite nécessaire de la diversité des tempéraments. (B., *Gramm. gén.*, liv. II, ch. III, art. 2.)

1316. Tout, Tout le, Tous les.

Quoique le mot *tout* désigne toujours une totalité, il la marque cependant diversement, selon la manière dont il est construit.

Tout, au singulier, et employé sans l'article *le* avant un nom appellatif, est lui-même article universel collectif; il marque la totalité des individus de l'espèce signifiée par le nom, et les fait considérer sous le même aspect, et comme susceptibles du même attribut, sans aucune différence distinctive.

Tout, au singulier et suivi de l'article indicatif *le*, avant un nom appellatif, est alors adjectif physique qui exprime la totalité, non des individus de l'espèce, mais des parties intégrantes qui constituent l'individu.

De là vient l'énorme différence de ces deux phrases : *Tout homme* est sujet à la mort, et *tout l'homme* est sujet à la mort. La première veut dire qu'il n'y a pas un seul homme qui ne soit sujet à la mort; vérité dont la méditation peut avoir une influence utile sur la conduite des hommes : la seconde signifie qu'il n'y a aucune partie de l'homme qui ne soit sujette à la mort; erreur dont la croyance pourrait entraîner les plus grands désordres.

Tous, au pluriel, et suivi de *les* avant un nom appellatif, reprend la fonction d'article universel collectif, et marque la totalité des individus de l'espèce, sans exception, comme *tout* sans *le* au singulier : voici la différence qu'il y a alors entre les deux nombres.

Tout, au singulier, marque la totalité physique des individus de l'espèce, dans le cas où l'attribut est en matière nécessaire : et c'est pour cela qu'alors on ne doit pas le joindre à *le* qui a, comme on l'a dit dans un article précédent (*Le, les*), la même destination; il y aurait périssologie, puisqu'il y aurait inutilement double indication du même point de vue. *Tous les*, au pluriel, marque la totalité physique des individus de l'espèce, dans le cas où l'attribut est en matière contingente. *Les*, on l'a vu (article cité plus haut), est alors le signe convenu de la possibilité des exceptions; mais cette possibilité peut exister sans le fait; et pour le marquer, quand il est nécessaire, on joint *tous* avec *les*, afin de déclarer formellement exclues les exceptions que *les* pourrait faire soupçonner.

S'il est question, par exemple, d'un détachement de trois cents hommes, que l'on a d'abord crus enlevés avec leurs équipages, il y aura bien de la différence entre dire : *Les soldats* reparurent, mais *les bagages* ne revinrent pas; et dire : *Tous les soldats* reparurent, mais *tous les bagages* ne revinrent pas.

Par la première phrase, on fait entendre seulement que le gros de la troupe reparut, sans répondre numériquement des trois cents; et que rien des bagages ne revint, ou du moins qu'il en revint bien peu de chose : par la seconde phrase, on assure, sans exception, que les trois cents soldats reparurent; mais on fait entendre qu'il ne revint qu'une partie des bagages. (B., *Grammaire générale*, liv. II, ch. III, art. 2.)

1317. Tout, Le.

Le et *tout*, comme on vient de le dire dans les deux articles précédents (1), marquent également la totalité physique des individus de l'espèce signifiée par le nom appellatif : ils sont donc synonymes à cet égard, et il faut voir quelles sont les différences qui peuvent les distinguer dans l'usage.

Le ne marque la totalité des individus que secondairement et indirectement,

---

(1) Ce n'est pas dans les deux articles précédents, mais dans l'article précédent : *Tout, Tout le, Tout les;* et dans l'article que nous avons cité : *Le, Les*, qui se trouve à sa place alphabétique (*page* 431) dans notre Dictionnaire. (V. F.)

La *traduction* ajoute aux découvertes de la *version* littérale le tour propre du génie de la langue dans laquelle elle prétend s'expliquer : elle n'emploie les secours analytiques que comme des moyens qui font entendre la pensée ; mais elle doit la rendre, cette pensée, comme on la rendrait dans le second idiome, si on l'avait conçue de soi-même, sans la puiser dans une langue étrangère.

La *version* ne doit être que fidèle et claire. La *traduction* doit avoir de plus de la facilité, de la convenance, de la correction, et le ton propre à la chose, conformément au génie du nouvel idiome.

L'art de la *traduction* suppose nécessairement celui de la *version;* et c'est pour cela que les premiers essais de *traduction* que l'on fait faire aux enfants, dans les colléges, du grec ou du latin en français, sont très-bien nommés des *versions*.

Dans les *versions* latines, grecques, syriaques, arabes, etc., de l'Ecriture sainte, les auteurs ont tâché, par respect pour le texte sacré, de le suivre littéralement, et de mettre en quelque sorte l'hébreu même à la portée du vulgaire, sous les simples apparences du latin, du grec, du syriaque, de l'arabe, etc. ; mais il n'y a point proprement de *traduction*, parce que ce n'était pas l'intention des auteurs de rapprocher l'hébraïsme du génie de la langue dans laquelle ils écrivaient.

Nous pourrions donc avoir en français *version* et *traduction* du même texte, selon la manière dont on le rendrait dans notre langue; et en voici la preuve sur le verset dix-neuf du premier chapitre de l'Evangile selon saint Jean :

« Les Juifs lui envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites, afin qu'ils l'interrogeassent : Qui es-tu ? » Voilà la *version* où l'hébraïsme pur se montre d'une manière évidente dans cette interrogation directe.

Adaptons le tour de notre langue à la même pensée, et disons : « Les Juifs lui envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites, pour savoir de lui qui il était, » et nous aurons une *traduction*. (B., *Encyclopédie*. XVI, 510.)

1319. Train, Équipage.

Le *train* regarde la suite, et l'*équipage* le service.

On dit un grand *train* et un bel *équipage*.

Il n'appartient qu'aux princes d'avoir des *trains* nombreux et de superbes *équipages*. (G.)

Le *train* est ce qu'on traîne après soi : on a un *train* plus ou moins grand, suivant le nombre de personnes ou de bêtes de somme qu'on emmène à sa suite. Elle a un grand *train*, dix carrosses à six chevaux, un fourgon, huit cavaliers, enfin à la grande. (Mme DE SÉVIGNÉ.) Le *train* de madame de Montespan était de quarante-cinq personnes. (IDEM.)

Il faut remarquer que *train* se dit surtout des personnes qui forment la suite, qui font cortége. Tout son *train* était arrivé à onze heures. Tous ces pauvres gens étaient en larmes. (Mme DE SÉVIGNÉ.)

Grosse maison, grand *train*, nombre de gens. (LA FONTAINE.)

A prendre au propre, le sens d'*équipage*, qui a pour racine le latin *equus* : cheval, est déterminé par cette phrase de La Bruyère : « Les Crispins se cotisent et se rassemblent dans leur famille jusques à dix chevaux pour allonger un *équipage* qui, avec un essaim de gens de livrée où ils ont fourni chacun leur part, les fait triompher au cours. »

Comparé à *train*, il est pris au figuré, il indique tout ce qui témoigne au dehors de la magnificence, de la richesse ou le contraire. Un homme fort riche peut manger des entremets, faire peindre ses lambris et ses alcôves, jouir d'un palais à la campagne et d'un autre à la ville, avoir un grand *équipage*. . ; mais il appartient peut-être à d'autres de vivre contents. (LA BRUYÈRE.) Pendant

de lieue. (Buffon.) On dit faire le noir *trajet*, pour passer le Styx. (Académie.)

Il est une autre différence plus importante : la *traite* est l'étendue de chemin qu'on fait sans s'arrêter, sans se reposer. Il a fait quatre lieues tout d'une *traite*.

Depuis huit jours entiers, avec vos longues *traites*,
Nous sommes à piquer des chiennes de mazettes (Molière.)

Les particuliers pouvaient courir avec les chevaux destinés aux courriers de Louis XI, en payant dix sous par cheval, chaque *traite* de quatre lieues. (Voltaire.)

Traite ne pourra donc se dire pour les grandes distances, tandis que *trajet*, qui s'emploie ainsi en parlant de la terre, se dira aussi bien des longues distances que des courtes.

De plus, *traite* a un sens actif : c'est le chemin que l'on fait. On dit ma *traite*.

Adieu, dit le renard, ma *traite* est longue à faire. (La Fontaine).

C'est-à-dire, j'ai beaucoup à marcher. Si vous faites vos *traites* trop longues vous tuerez vos chevaux. (Académie.) Ce jeune Anglais était de la figure la plus intéressante, de la santé la plus robuste, il faisait les plus grandes *traites* à pied. (Bernardin de Saint-Pierre.) Il était jour et, cheminant par monts et par vaux, nous avions déjà fait longue traite. (Courrier.) Il ne s'agit pas là de distance d'un point à un autre, mais d'une marche plus ou moins longue.

Trajet, au contraire, indique toujours la distance d'un point à un autre. On fait une *traite* plus ou moins longue. Le *trajet* de telle ville à telle autre est de tant de lieues. Le *trajet* de Paris à Rouen est de quarante lieues. On fait une *traite* du moment qu'on marche un certain temps de suite. Il n'y a de *trajet* que d'un point de départ à un point d'arrivée. (V. F.)

1322. Traité, Marché.

Selon l'Académie, le *traité* est une convention, un accommodement sur des affaires d'importance, sur un *marché considérable*. Le *marché* est le prix de la chose qu'on achète avec des conventions, des conditions.

Le roi fait des *traités* avec des financiers pour une levé de droits, pour la fourniture des vivres aux troupes, etc. Chacun fait des *marchés* pour l'acquisition des choses vénales, pour l'exécution de quelque ouvrage.

L'idée propre et dominante du *traité* est celle de fixer les conventions et d'établir les stipulations respectives des parties. L'idée propre et dominante du *marché* est celle de s'accorder sur le prix des choses, et de faire un échange de valeurs et de services.

On négocie pour faire un *traité*; il y a des intérêts considérables à régler. On marchande pour faire un bon *marché*; il s'agit d'obtenir un bon prix. Il faut savoir les affaires pour faire des *traités* convenables : il faut savoir la valeur des choses pour faire de bons *marchés*. (R.)

1323. Tranchant, Décisif, Péremptoire.

On dit des raisons, des arguments, des moyens *tranchants, décisifs, péremptoires*.

Tranchant, qui *tranche*, coupe, sépare en coupant, taille, divise en long on en travers. Tout le monde connaît l'effet d'un instrument *tranchant*.

Décisif, qui *décide*, juge, résout.

Péremptoire, ce qui fait tomber l'opposition. On a appelé *péremptoire* ce qui met fin aux débats entre les plaideurs, et ne permet pas à un adversaire de tergiverser. Dans le style dogmatique, c'est ce contre quoi il n'y a rien à alléguer, ce qui est sans réplique.

Le mot *tranchant* marque particulièrement ici l'efficacité du moyen et la

nouvelles : et celui que sa perte a troublé examine ensuite, lorsqu'il est *rassis*, de quelle manière il doit s'y prendre pour en appeler.

Le caractère de l'homme *posé* se manifeste en tout par sa conduite extérieure : un simple coup d'œil suffit pour distinguer l'homme d'un sens *rassis* de celui qui ne l'est pas ; avec de l'empire sur soi-même, on peut, sous des dehors *calmes*, cacher une âme peu *tranquille*.

Un grand capitaine dont l'esprit est *calme* au milieu d'une bataille, quoique son âme, occupée de l'incertitude du succès, ne soit pas *tranquille*, conserve un jugement *rassis*, et, s'il est nécessaire, des manières *posées*.

On ne tient guère à être plus ou moins *posé* ; c'est une manière d'être qui ne fait rien au bonheur : il est toujours avantageux de voir les choses de sens *rassis* : tout le monde veut être *tranquille* : beaucoup de gens, dans le *calme*, regrettent l'agitation qui l'a précédé.

La modération peut produire la *tranquillité* ; la religion donne le *calme* en quelque situation que l'on se trouve : on parvient, avec le temps, à un état plus *rassis* : l'air *posé* ne tient quelquefois qu'aux habitudes du corps.

Le feuillage est *tranquille* quand rien ne l'agite : l'air est *calme* quand rien ne le trouble : le pain devient *rassis* à mesure que, s'éloignant du moment de la fermentation, il acquiert plus de consistance : un être agissant peut seul être *posé*. (F. G.)

1325. Tranquillité, Paix, Calme.

Ces mots, soit qu'on les applique à l'âme, à la république ou à quelque société particulière, expriment également une situation exempte de trouble et d'agitation, mais celui de *tranquillité* ne regarde précisément que la situation en elle-même, et dans le temps présent, indépendamment de toute relation : celui de *paix* regarde cette situation par rapport au dehors, et aux ennemis qui pourraient y causer de l'altération : celui de *calme* la regarde par rapport à l'événement, soit passé, soit futur ; en sorte qu'il la désigne comme succédant à une situation agitée, ou comme la précédant.

On a la *tranquillité* en soi-même, la *paix* avec les autres, et le *calme* après l'agitation.

Les gens inquiets n'ont point de *tranquillité* dans leur domestique. Les querelleurs ne sont guère en *paix* avec leurs voisins. Plus la passion a été orageuse, plus on goûte le *calme*.

Pour conserver la *tranquillité* de l'État, il faut faire valoir l'autorité sans abuser du pouvoir. Pour maintenir la *paix*, il faut être en état de faire la guerre. Ce n'est pas toujours en mollissant qu'on rétablit le *calme* chez un peuple mutiné. (G.)

1326. Transcrire, Copier.

Transcrire signifie écrire une seconde fois, transporter sur un autre papier, porter d'un livre à un autre. *Copier*, c'est, à la lettre, multiplier la chose, en tirer un double ou des doubles, former des exemplaires pour multiplier la chose, l'avoir en abondance, *copia*.

Vous *transcrivez* pour mettre au net, en forme, en règle, en état, dans un endroit convenable. Vous *copiez* pour multiplier, distribuer, répandre, conserver.

Un marchand *transcrira* chaque jour la feuille de ses ventes et de ses achats sur ses livres de compte, pour être en règle. Avant l'invention de l'imprimerie, qui fait une espèce de prodige de multiplication, il fallait *copier* les ouvrages à la main.

Transcrire annonce une conformité littérale, exacte ; *copier* ne désigne quelquefois qu'une ressemblance plus ou moins frappante.

Il est superflu d'observer que *transcrire* ne se dit qu'à l'égard de l'*écriture*

Quand on *transfère* un magasin de marchandises précieuses, il faut tâcher de les *transporter* sans les gâter.

Constantin n'eut pas plutôt *transféré* le siége de l'empire de Rome à Constantinople, que tous les grands abandonnèrent l'Italie pour se transporter en Orient. (R.)

Transporter et *transférer* supposent également l'action de porter d'un lieu à un autre; mais *transférer* se prend dans un sens figuré.

Vous dites *transporter* toutes les fois que vous voulez rendre l'idée propre de *porter*, et vous dites *transférer* lorsqu'il s'agit de faire changer de place à un objet sans le *porter*. On *transporte* des denrées, des marchandises, de l'argent, qu'on porte, qu'on voiture, et on ne les *transfère* pas : on *transfère* un marché, une fête, une résidence qu'on change, qu'on place, qu'on établit ailleurs; et on ne les porte ni ne les voiture.

Voilà pourquoi on *transporte* ses marchandises et on *transfère* son magasin, on *transporte* ses meubles et on *transfère* sa résidence, on *transfère* les cimetières et on *transporte* les ossements. On ne porte pas la résidence, les magasins, le cimetière, comme on porte les meubles, les marchandises, les ossements.

On *transporte* enfin des choses mobiles; on *transfère* des objets stables par eux-mêmes. Vous *transportez* des provisions, des secours, tout ce qui est portatif : vous *transférez* un tribunal, un établissement, ce qui a par soi une consistance fixe.

Il est clair que la *translation* ne regarde que certains objets, et qu'elle se fait de différentes manières; mais que le *transport* se fait de telle manière qu'il embrasse un plus grand nombre de choses. Toutes les fois que l'idée physique de *transport* n'est pas assez rigoureusement applicable à l'objet, dans un sens figuré et moral, il convient mieux de dire *translation* : ce qui n'empêche pas qu'on ne dise souvent *transporter*, dans le sens particulier et moral de *transférer*; car le premier de ces verbes est comme le genre à l'égard du second. (R.)

1329. Travail, Labeur.

Ces termes ne se distinguent, dans l'usage ordinaire, que par les différents degrés de peine que donne un ouvrage. Le *travail* est une application soigneuse; le *labeur* est un *travail* pénible. Le *travail* occupe nos forces; le *labeur* exige des efforts soutenus.

L'homme est né pour le *travail*, le malheureux est condamné au *labeur*. *Travaille ou péris*, voilà l'ordre de la nature : *travaille et péris*, voilà le vœu de l'injustice humaine.

Le *labeur* est proprement un *travail*, un exercice de la main et du corps l'art mécanique fait un *labeur*. (R.)

Ce qui distingue principalement ces deux mots, c'est que *labeur* est poétique, tandis que *travail* est de tous les styles.

Travail est le mot général : en employant *labeur*, on ne considère que la peine que donne le *travail*. On l'oppose souvent au résultat obtenu.

Quel fruit de ce *labeur* pouvez-vous recueillir ? (La Fontaine.)

Est-ce à nous d'insulter aux savants du XVIe siècle, quand nous jouissons du fruit de leur *labeur?* (La Harpe.) (V. F.)

1330. A travers, Au travers.

A travers marque purement et simplement l'action de passer par un milieu, et d'aller par delà, ou d'un bout à l'autre. *Au travers* marque proprement ou particulièrement l'action et l'effet de pénétrer dans un milieu, de le percer de part en part ou d'outre en outre. Vous passez *à travers* le milieu qui vous laisse un passage, une ouverture, un jour : vous passez *au travers* d'un mi-

lieu dans lequel il faut vous faire un passage, faire une ouverture, vous faire jour pour passer. Là, vous avez la liberté de passer, rien ne s'y oppose : ici, vous trouvez de la résistance, il faut la forcer.

Il est constant que nous disons plutôt passer son épée *au travers* du corps, et passer *à travers* les champs. L'épée passe *au travers* du corps en le perçant d'outre en outre; et vous passez *à travers* les champs en les parcourant dans un sens d'un bout à l'autre.

Un espion passe habilement et adroitement *à travers* le camp ennemi, et se sauve. Le soldat se jette tout *au travers* d'un bataillon et l'enfonce.

Une liqueur passe *à travers* une chausse par les interstices que les fils laissent entre eux. La matière fulminante passe *au travers* des corps qui lui résistent et qu'elle renverse.

Ces deux locutions servent à distinguer deux acceptions différentes du verbe *traverser*, mais peut-être trouverait-on encore quelque différence entre *traverser* dans l'un ou dans l'autre sens, et passer *à travers* ou *au travers*. Ces deux manières de parler semblent ajouter au verbe une circonstance particulière, singulière, extraordinaire. Vous *traversez* la rivière en bac; c'est le chemin; vous passez *à travers* les champs; c'est une voie extraordinaire ou détournée que vous prenez. S'il faut de la force pour qu'un clou *traverse* une planche, ce n'en est pas moins une chose ordinaire; mais il y a quelque chose d'extraordinaire dans la violence qu'on fait en passant l'épée *au travers* du corps. (R.)

1331. Trébucher, Broncher.

Ces mots désignent l'accident de faire un faux pas. C'est en ce sens que *trébucher* est synonyme de *broncher*, qui ne se dit que des animaux, au lieu que *trébucher* se dit des choses, mais alors il signifie *tomber*.

On *trébuche* lorsqu'on perd l'équilibre et qu'on va tomber.

On *bronche* lorsqu'on fait un faux pas, qu'on cesse d'aller droit et ferme, pour avoir choppé, heurté contre un corps pointu ou éminent.

Celui qui n'a pas le pied ferme est sujet à *trébucher*; celui qui marche dans un mauvais chemin est sujet à *broncher*. Il ne faut qu'un petit caillou pour vous faire *broncher* : si vous perdez l'équilibre, vous *trébuchez*. On peut *broncher* et se redresser tout de suite : si l'on ne tombe pas en *trébuchant*, du moins on chancelle. (R.)

Au figuré, la même différence subsiste : qui *bronche* fait un faux pas; qui *trébuche* tombe tout à fait.

> Jamais au bout du vers on ne te voit *broncher*. (Boileau.)
> Leur venin qui sur moi brûle de s'épancher,
> Tous les jours en marchant m'empêche de *broncher*. (Idem.)
> Et qui, voyant un fat s'applaudir d'un ouvrage
> Où la droite raison *trébuche* à chaque page,
> Ne s'écrie aussitôt : l'impertinent auteur! (Idem.)

1332. Trépas, Mort, Décès.

Trépas est poétique, et emporte dans son idée le passage d'une vie à l'autre. *Mort* est du style ordinaire, et signifie précisément la cessation de vivre. *Décès* est d'un style plus recherché, tenant un peu de l'usage du palais, et marquant proprement le retranchement du nombre des mortels. Le second de ces mots se dit à l'égard de toutes sortes d'animaux, et les deux autres ne se disent qu'à l'égard de l'homme. Un *trépas* glorieux est préférable à une vie honteuse. La *mort* est le terme commun de tout ce qui est animé sur la terre. Toute succession n'est ouverte qu'au moment du *décès*.

Le *trépas* ne présente rien de laid à l'imagination; il peut même faire envisager quelque chose de gracieux dans l'éternité. Le *décès* ne fait naître que

l'idée d'une peine causée par la séparation des choses auxquelles on était attaché; mais la *mort* présente quelque chose de laid et d'affreux. (G.)

Le *trépas* est donc le passage de cette vie à une autre vie, le grand passage. La *mort* est l'extinction de la vie, la perte de tout sentiment. Le *décès* est la sortie hors de la vie, de la société de ce monde, la fin du cours ou de la carrière humaine.

Il y a les *trépassés* et les *morts* : il y a aussi les *défunts*. C'est une excellente idée que celle de *défunt*. Ce mot signifie, à la lettre, *qui s'est acquitté* de la vie; de *fungi*, s'acquitter d'une charge, faire une fonction, fournir une carrière, remplir sa destination ou son devoir. *Defungi* désigne proprement l'action d'achever sa charge, de terminer sa carrière, de consommer sa destinée, mais surtout celle de se délivrer d'un onéreux fardeau. La charge de l'homme, sa charge par excellence, c'est la vie; le *défunt* s'en est acquitté.

Le *défunt* a vécu, il a rempli sa charge. Le *trépassé* vit encore, mais d'une vie nouvelle. Le *mort* n'est plus; il est cendre et poussière.

Malgré ces différences importantes, *trépassé* ne se dit presque plus, même dans le style religieux et ordinaire; il n'y a guère que le peuple qui dise encore *défunt* : il n'est plus question que de *mort*.

Le peuple dit plutôt *défunt;* le langage plus poli préfère *feu*. (R.)

1333. Très, Fort, Bien.

On se sert assez indifféremment de l'un ou de l'autre de ces trois mots pour marquer ce que les grammairiens nomment SUPERLATIF, c'est-à-dire le plus haut degré : par exemple, on dit dans le même sens, *très*-sage, *fort* sage, *bien* sage. Il me paraît cependant qu'il y a entre eux quelque petite différence : en ce que le mot *très* marque précisément et clairement ce superlatif, sans mélange d'autre idée ni d'aucun sentiment; que le mot de *fort* le marque peut-être moins précisément, mais qu'il y ajoute une espèce d'affirmation, et que le mot de *bien* exprime de plus un sentiment d'admiration. Ainsi l'on dit : Dieu est *très*-juste, les hommes sont *fort* mauvais, la Providence est *bien* grande.

Outre cette différence, il y en a une autre plus sensible, ce me semble. c'est que *très* ne convient que dans le sens naturel et littéral; car, lorsqu'on dit d'un homme qu'il est *très*-sage, cela veut dire qu'il l'est véritablement, au lieu que *fort* et *bien* peuvent quelquefois être employés dans un sens ironique, avec cette différence que *fort* convient mieux lorsque l'ironie fait entendre qu'on pèche par défaut, et que *bien* est plus d'usage lorsque l'ironie fait entendre qu'on pèche par excès.

On dirait donc en raillant: C'est être *fort* sage que de quitter ce qu'on a pour courir après ce qu'on ne saurait avoir; et c'est être *bien* patient que de souffrir des coups de bâton sans en rendre. (G.)

Je crois que *très* n'est pas du tout incompatible avec l'ironie, et qu'il est même préférable à *bien* et à *fort*, en ce qu'il la marque moins. Lorsque *fort* et *bien* sont ironiques, il n'y a qu'une façon de les prononcer; et cette façon étant ironique elle-même, elle ne laisse rien à désirer à celui à qui on parle: *très*, au contraire, pouvant, quand il est ironique, se prononcer comme s'il ne l'était pas, enveloppe davantage la raillerie et laisse dans l'embarras celui qu'on raille. (*Encyclopédie*, II, 245.)

Très est le mot propre et consacré pour désigner le plus haut degré dans la comparaison. *Fort* n'indique qu'un haut degré indéfini, avec une sorte de surprise, sans marquer le plus haut; mais il est en effet affirmatif. *Bien* est également un peu vague; il marque un assentiment d'approbation et d'improbation.

Vous dites qu'un homme est *très*-sage, pour fixer le degré de sa sagesse; vous dites qu'il est *fort* sage, pour assurer qu'il l'est beaucoup; vous dites

qu'il est *bien* sage, pour exprimer votre approbation et votre satisfaction; vous diriez de même qu'il est *bien* sage, avec des sentiments contraires.

Très ne marque point d'autre intention que celle d'exprimer à quel point une chose est ou nous paraît être telle. *Fort* marque l'intention de communiquer aux autres l'impression forte que la chose a faite sur vous. *Bien* marque moins une intention que l'effusion naturelle du sentiment qu'on éprouve. (R.) (Voir l'article *Fort, Très.*)

1334. Tromper, Décevoir, Abuser.

Tromper, c'est induire malicieusement dans l'erreur ou le faux; *décevoir*, y engager par des moyens séduisants ou spécieux; *abuser*, y plonger par un abus odieux de ses forces et de la faiblesse d'autrui.

On vous *trompe* en vous donnant pour vrai ce qui est faux, pour bon ce qui est mauvais, et vous serez *trompé* tant que vous ne serez pas en garde contre les personnes et que vous ne voudrez pas connaître la valeur des choses. On vous *déçoit* en flattant vos goûts et en connivant à vos idées, et vous serez *déçu* tant que vous croirez facilement ce qui vous plaît et que légèrement vous vous attacherez à ce qui vous rit. On vous *abuse* en captivant votre esprit et en vous livrant à la séduction; vous serez *abusé* tant que vous n'apprendrez pas à douter et à craindre, et que vous vous abandonnerez vous-même sans savoir vous défendre.

On *trompe* tout le monde, et même beaucoup plus habile que soi; on *déçoit* les gens qui s'en rapportent aux apparences, qui voient facilement en beau, qui aiment à se flatter, qui abondent dans leur sens; on *abuse* les personnes faibles, crédules, vives, qui ne soupçonnent pas qu'on veuille les tromper, qui ne voudront pas croire qu'on les a trompées, qui se persuadent sans raison ce qu'on leur dit, qui se passionnent pour l'objet qu'on leur présente, les jeunes gens, le peuple, etc.

On *trompe* celui qui s'en laisse imposer, on *déçoit* celui qui se laisse capter, on *abuse* celui qui se laisse captiver. Il ne suffit pas d'être *détrompé* de ce qui nous tient au cœur, il faut en être *désabusé*. L'objet ne nous *déçoit* plus, mais nous sommes encore entraînés par notre penchant. (R.)

Tromper est le mot général. Il se dit des personnes et des choses. Les exemples mêmes de Roubaud montrent que ce sont les choses et non les personnes qui *déçoivent*; elles le font en présentant des apparences, belles et spécieuses, des promesses flatteuses.

> Mais pour moi que l'éclat ne saurait *décevoir*. (Boileau.)

Déçu par la douceur apparente du repos qu'il crut trouver dans la solitude. (Bossuet.)

> Mon Dieu! le plus souvent l'apparence *déçoit*,
> Il ne faut pas juger toujours par ce qu'on voit. (Molière.)
> . . . Nos passions nous font prendre souvent
> Pour chose véritable un objet *décevant*. (Idem.)
> Ai-je pu résister au charme *décevant*. (Racine.)

Roubaud a très-bien défini *abuser*. Nous nous contenterons de donner quelques exemples qui confirment la distinction qu'il a établie entre ce mot et ses synonymes. Mais ici notre imagination nous *abuse* encore. (Bossuet.) Nos sentiments et nos passions nous *abusent* (J.-J. Rousseau.) Doux espoir qui nourrissait mon âme et m'*abusait*, te voilà donc éteint sans retour! (Idem.) Je reconnus, mais trop tard, les chimères qui m'avaient *abusé*. (Idem.) Une image trompeuse ne vient-elle pas *abuser* nos yeux? (Fénelon.) Les vaines louanges dont on les avait *abusés* pendant leur vie. (Massillon.) Nos amis nous reprocheront leur bonne foi *abusée*. (Idem.) La raison et les sens s'*abusent* réciproquement l'un l'autre. (Pascal.) (V. F.)

1335. Troupe, Bande, Compagnie.

Plusieurs personnes jointes pour aller ensemble font la *troupe*. Plusieurs personnes séparées des autres pour se suivre et ne se point quitter, font la *bande*. Plusieurs personnes réunies par l'occupation, le plaisir ou l'intérêt, font la *compagnie*.

On dit une *troupe* de comédiens, une *bande* de voleurs, la *compagnie* des Indes.

Il n'est pas honnête de se separer de sa *troupe* pour faire *bande* à part; et il faut toujours prendre l'intérêt de la *compagnie* où l'on se trouve engagé. (G.)

M. Beauzée observe avec raison que ces termes s'appliquent aussi aux animaux : on dit des *troupes* d'oies, d'insectes, des *bandes* d'étourneaux, des *compagnies* de perdrix. La *troupe* est nombreuse; la *bande* va par détachement et à la file; la *compagnie* vit ensemble et forme une sorte de famille. Les étourneaux ne paraissent guère qu'en *troupes*, et ils volent par *bandes* séparées.

Nous appelons *troupes* les gens de guerre en général. On dit les *bandes prétoriennes*, les *vieilles bandes*, espèces particulières de *troupes* qu'il s'agit de distinguer. Il y a dans les régiments des *compagnies*, divisions particulièrement destinées à agir ensemble sous un chef particulier. (R.)

Il faut réunir et compléter l'un par l'autre l'article de Girard et celui de Beauzée analysé par Roubaud.

La *troupe* est nombreuse. Ce mot a pour racine le latin *turba*, foule. Une *troupe* de nymphes, couronnées de fleurs, nageaient en foule derrière le char. (Fénelon.) Les choucas volent en grandes *troupes*. (Buffon.) Les martinets noirs vont presque toujours par *troupes*. (Idem.)

La *bande* est moins nombreuse que la *troupe*. Quand on est trop de personnes ensemble, on se sépare par *bandes*. (Trévoux.) Au retour du printemps les hirondelles de mer, qui arrivent en grandes *troupes* sur nos côtes maritimes, se séparent en *bandes*. (Buffon.)

Bande a signifié d'abord étendard, puis les soldats qui suivaient la même *bande*, le même drapeau. Il a gardé de son origine une idée d'ordre, d'arrangement. C'est ce que Beauzée exprime en disant que la *bande* va à la file. Ce mot a fait le verbe *débander*, mettre en désordre. Il n'a plus la noblesse que lui avaient conservée Bossuet et Corneille.

> C'est toi que veut pour chef leur généreuse *bande*. (Corneille.)

L'armée ennemie est composée de ces vieilles *bandes* wallonnes, italiennes et espagnoles qu'on n'avait pu rompre jusqu'alors. (Bossuet.) On dit une *bande* de voleurs, une *bande* de factieux ; il est méprisant. Une *troupe* de voleurs, de factieux, serait respectable par le nombre. Le mépris dans lequel il est tombé a fait que, dans certaines expressions, *bande* a été remplacée par *troupe*.

> —Monsieur, l'on vous demande;
> C'est un comédien.—Parbleu, voici la *bande*.
> —Dites *troupe*. L'on dit *bande* d'Égyptiens,
> Et *bande* offenserait tous les comédiens. (Poisson.)

Troupe s'emploie dans le style le plus élevé. Toute la *troupe* sacrée des vertus qui brillaient autour de lui. (Bossuet.)

Beauzée dit très-bien que la *compagnie* vit ensemble et forme une sorte de famille. Dans nos climats septentrionaux, il était plus aisé de rencontrer une *compagnie* de loups qu'une société d'hommes. (Voltaire.)

En parlant des comédiens, il a remplacé *troupe*, comme ce dernier a remplacé *bande*. Sachez qu'il ne faut pas dire la *troupe*, il faut dire la *compagnie*. On dit bien une *troupe* de bandits, une *troupe* de gueux, une *troupe* d'auteurs, mais apprenez qu'on doit dire une *compagnie* de comédiens. (Le Sage.) Ce-

pendant on dit fort bien une bonne, une mauvaise *troupe*, et dans ce sens on ne pourrait se servir du mot de *compagnie*. Dans cette acception, *compagnie* est plus poli; *troupe* est un mot plus général, plus simple et plus noble. (V.F.)

1336. Tumultueux, Tumultuaire.

Tumultu-eux, à la lettre, est plein de tumulte, *tulmutu-aire*, qui a rapport au tumulte. *Tumultueux* a deux sens : 1° qui excite beaucoup de tumulte; 2° qui se fait avec beaucoup de tumulte. *Tumultuaire* signifie seulement qui est fait dans le tumulte, comme en tumulte, avec précipitation, en grande hâte, sans ordre, contre les formes.

Les assemblées du peuple sont *tumultueuses*, et il prend des résolutions *tumultuaires*.

Nous appelons *tumultueux*, au propre et au figuré, de grands mouvements irréguliers, incertains, désordonnés. Les Romains appelaient *tumultuaires* des soldats, des armées, des chefs levés ou élus à la hâte, sur-le-champ, sans choix : ils disaient même dans le même esprit, un discours, une harangue *tumultuaire*.

Il y a des gens qui, à leurs mouvements *tumultueux*, paraissent toujours pressés de soins, et ils n'ont rien à faire. Il y en a qui sont si longtemps à délibérer de sang-froid sur ce qu'ils ont à faire qu'ils finissent par se déterminer *tumultuairement*. (R.)

1337. Tuyau, Tube.

Ces mots sont synonymes, en ce qu'on désigne par l'un et par l'autre un cylindre creux en dedans, qui sert à donner passage à l'air ou à tout autre fluide.

Ce qui les distingue, c'est que le premier se dit des cylindres préparés par la nature pour l'économie animale, ou par l'art pour le service de la société, et le second ne se dit guère que de ceux dont on se sert pour faire des observations et des expériences en physique, en astronomie, en anatomie.

Ainsi l'on appelle *tuyaux* les tiges cylindriques des plumes des oiseaux, celles du blé, du chanvre, et des autres plantes qui ont la tige creuse; les canaux cylindriques de fer, de plomb, de bois, de terre cuite, ou autre matière que l'on emploie à la conduite des eaux, des immondices, de la fumée, etc.; ceux d'étain ou de fer-blanc qui servent à la construction des orgues, des serinettes, etc.

Mais on appelle *tubes*, les *tuyaux* dont on construit les thermomètres, les baromètres, et autres qui servent aux expériences sur l'air et les autres fluides; ceux des lunettes à longue vue, des télescopes, etc. (B.)

Tube est un terme de science : *tuyau* est de l'usage ordinaire. Le physicien et l'astronome se servent de *tubes* : nous employons différentes sortes de *tuyaux* pour conduire les liquides. Le géomètre et le physicien considèrent les propriétés du *tube*; nous considérons l'utilité du *tuyau*. L'ingénieur en instruments de physique et de mathématiques fait des *tubes* : l'ouvrier en plomb, en fer, en maçonnerie, fait des *tuyaux*.

Le *tube* est en général un corps d'une telle figure. Le *tuyau* est plutôt un ouvrage propre pour tel usage. Ainsi nous dirons fort bien le *tube*, le cylindre d'un fusil, d'un canon et de tout autre corps dont il ne s'agira que de désigner la forme : s'il est question d'un objet de telle forme, affecté à tel emploi, ce sera un *tuyau* dans le style ordinaire. (R.)

1338. Type, Modèle.

Type est un mot grec qui signifie proprement trace, vestige, empreinte, et, par une conséquence naturelle, figure, forme, image.

Du latin *modus*, mesure, règle, façon, manière, etc., est venu *modèle*, ce

sur quoi on doit se régler, la façon propre qui convient aux choses, l'objet qu'il s'agit d'imiter : *modèle* de sculpture, de peinture, d'écriture.

Le *type* porte l'empreinte de l'objet : le *modèle* en donne la règle. Le *type* vous représente ce que les objets sont aux yeux, le *modèle* vous montre ce que les objets doivent être. Le *type* est fidèle, il est tel que la chose : le *modèle* est bon, il faut faire la chose d'après lui.

Vous tirerez des espèces de copies du *type* par impression ; vous en ferez le *modèle* par imitation. L'imprimeur ou le typographe travaille sur des *types* : le sculpteur, comme le peintre, travaille d'après des *modèles*.

Type n'annonce que la vérité de la figure sans emporter l'idée de règle ou de *modèle* ; ainsi nous appelons *types* des figures symboliques, qui n'ont d'autre rapport avec l'objet figuré qu'une sorte de ressemblance, et qui, loin d'être des *modèles*, ne sont que des signes très-imparfaits. L'agneau pascal est le *type* de Jésus-Christ, le serpent d'airain celui de la croix, etc. (R.)

U

1339. Uni, Plain, Plat.

Ce qui est *uni* n'est pas raboteux. Ce qui est *plain* n'a ni enfoncement, ni élévation.

Le marbre le plus *uni* est le plus beau. Un pays où il n'y a ni montagnes ni vallées est un pays *plain*. (G.)

Uni et *plain* diffèrent encore par les choses qu'ils servent à qualifier. *Uni* est un mot d'un usage fréquent et général. Le dos doit être égal, *uni*. (Buffon.) Un miroir *uni* (Trévoux), etc.

Plain ne se dit que d'un pays, d'une *plaine*. La Beauce est un pays *plain*. (Académie.)

De plus, ce qui est *uni* peut avoir été rendu tel ; ce qui est *plain* est tel naturellement. *Uni* est un participe ; *plain* est un adjectif. Un pays est *plain* ; un chemin est *uni*.

Plat se disait autrefois d'un pays : le *plat* pays était opposé à la montagne. Il ne s'emploie plus guère en ce sens. Un pays *plat* n'a point d'enfoncement, ni d'élévation comme le pays *plain*. Mais en disant d'un pays qu'il est *plain*, on exprime simplement ce fait que le pays n'a point d'accidents de terrain, tandis qu'en disant qu'il est *plat*, on indique qu'il manque de pittoresque, que le paysage n'y est point intéressant. Dans son sens ordinaire, *plat* veut dire qui offre une surface plane. (V. F.)

1340. Union, Jonction.

L'*union* regarde particulièrement deux différentes choses qui se trouvent bien ensemble. La *jonction* regarde proprement deux choses qui se rapprochent l'une auprès de l'autre.

Le mot d'*union* renferme une idée d'accord ou de convenance. Celui de *jonction* semble supposer une marche ou quelque mouvement.

On dit l'*union* des couleurs, et la *jonction* des armées, l'*union* de deux voisins, et la *jonction* de deux rivières.

Ce qui n'est pas *uni* est divisé. Ce qui n'est pas *joint* est séparé.

On s'*unit* pour former des corps de société. On se *joint* pour se rassembler et n'être pas seul.

Union s'emploie souvent au figuré ; mais on ne se sert de *jonction* que dans le sens littéral.

L'*union* soutient les familles et fait la puissance des États ; la *jonction* des ruisseaux forme les grands fleuves. (G.)

1341. Unique, Seul.

Une chose est *unique* lorsqu'il n'y en a point d'autre de la même espèce.

regarde l'extérieur de la conduite.

Il est quelquefois plus à propos de se conformer à un m
se distinguer même par quelque chose de bon. Bien des
tume dans la façon de penser comme dans le cérémonial;
que leurs mères et leurs nourrices ont pensé avant eux.

L'*usage*, dans le sens propre du mot, regarde les cho
utiles, ou dont on se sert, dont on *use* avec des vues d'ir
en un mot d'*utilité*.

La *coutume* regarde particulièrement les choses que l'
fréquemment, les actions ordinaires, les habitudes, les m

L'*usage* est une pratique constante, la *coutume* une h

L'*usage*, soit par son universalité, soit par son ancienn
lité, a plus d'autorité, plus d'empire en général que la si
souvent obéir à l'*usage*, quand nous n'avons qu'à suivre la
sera notre excuse, et l'*usage* notre justification.

L'*usage* tient plutôt à la raison, aux facultés intellectue
rales : la *coutume*, à la nature, aux dispositions, aux ha
physiques. Un peuple policé a des *usages*, un peuple bar

L'*usage* nous détermine quelquefois malgré la raison,
entraîne malgré la nature. Les abus ne manquent pas
comme la routine d'en appeler à la *coutume*. (R.)

1343. User, Se servir, Employe

User exprime l'action de faire *usage* d'une chose, selon
qu'on a d'en disposer à son gré et à son avantage. *Se se*
de tirer un *service* d'une chose, selon le pouvoir et les m
aider dans l'occasion donnée. *Employer* exprime l'action
tion particulière d'une chose, selon les propriétés qu'elle
vous avez d'en régler la destination.

On *use* de sa chose, de son droit, de ses facultés à sa
bien ou mal, selon qu'on en fait un *emploi* bon ou mau
louable ou blâmable, une disposition raisonnable ou déra
d'un agent, d'un instrument, d'un moyen, comme on l
sait : on *s'en sert* bien ou mal, selon le talent ou l'habile
nière dont on s'y prend, le rapport qu'a le moyen avec l
choses, les personnes, ses moyens, ses ressources, comm
nable, eu égard à l'objet qu'il s'agit de remplir : on les
selon qu'ils sont propres ou non à faire une fonction dé

Vous *employez* un ouvrier, l'argent, toutes sortes de choses, à la fonction qui leur convient.

Il n'est pas inutile d'observer que les idées d'habitude ou d'*usage* fréquent, de façon d'agir, de jouissance, ou de consommation de la chose, etc., sont particulièrement affectées au mot *user*. Celles d'assister, de seconder, de cultiver, de rendre de bons offices, etc., au mot *servir*. Celles d'occuper, de mettre en exercice, de faire valoir, au mot *employer*. (R.)

Pour bien comprendre la différence qui existe entre ces trois mots, on n'a qu'à considérer les trois substantifs qu'ils ont formés : *usage*, *service*, *emploi*.

User, c'est faire usage, faire un usage bon ou mauvais.

Se servir, c'est tirer un service.

Employer, c'est donner de l'emploi.

User se dit des choses morales. *User* de rigueur, d'abnégation, d'artifice, d'exagération, etc. On *use* bien ou mal, comme le fait observer Roubaud, suivant l'usage bon ou mauvais, au point de vue moral, qu'on fait des choses. Comme, étant hommes, ils sont nécessairement obligés d'*user* des biens de ce monde, il faut qu'ils en *usent* comme s'ils n'en *usaient* pas, selon les paroles de saint Paul. (Le Maistre de Sacy.) En donnant la puissance aux princes, Dieu leur commande d'en *user*, comme il le fait lui-même, pour le bien du monde. (Bossuet.) Il me reste à vous montrer comment elle a *usé* de la vie pour arriver à une fin bienheureuse. (Idem.) Ils n'*usent* de la prospérité que pour la félicité de leur sens. (Massillon.) Les grands qui vivent dans l'oubli de Dieu ne savent *user* sagement ni de la maladie, ni de la santé, ni des biens, ni des maux de la vie humaine. (Idem.) Il n'y a que la vertu seule dont personne ne peut mal *user*, parce qu'elle ne serait plus vertu, si l'on en faisait un mauvais usage. (Bossuet.)

> *Usez*, n'abusez point : le sage ainsi l'ordonne. (Voltaire.)

User est général et n'indique pas un but particulier que marquent les deux autres verbes. On *se sert* pour : on *emploie* à, contre, etc. On *se sert*, on *emploie* dans une circonstance donnée : on *use* habituellement. *User* d'un régime. (Académie.) On doit *user* de termes qui soient propres. (La Bruyère.) Ne puis-je pas dire, pour *me servir* des paroles du plus grave des historiens, qu'elle allait être précipitée dans la gloire. (Bossuet.) Pour *me servir* des termes d'un célèbre historien. (Fléchier.)

On *se sert* d'une personne, d'une chose, pour s'en aider. On en fait un instrument. Les conquérants ne sont bien souvent, entre les mains de Dieu, que des instruments de colère dont il *se sert* pour châtier les peuples. (Massillon.) Dieu irrité *se sert* des hommes mêmes pour exercer sur eux ses vengeances. (Idem.) La reine ne *se servit* plus de son pouvoir que pour protéger la foi catholique. (Bossuet.) Saint Louis *se servit* des ordres naissants pour établir la foi chez les infidèles. (Fléchier.) La providence de Dieu ne *s'est* pas tant *servie* de Madame la Dauphine pour faire de grandes œuvres, que pour donner de grands exemples. (Idem.)

> Vous vous êtes *servi* de ma funeste main
> Pour mettre à votre fils le poignard dans le sein. (Racine.)

Employer c'est appliquer à, mettre en activité. On dit *s'employer* pour quelqu'un.

> Je veux à le servir m'*employer* tout entière.

Oserais-je dans cet éloge *employer* la fiction et le mensonge. (Fléchier.) Cet auteur a *employé* tout son temps et tout son esprit à se consumer sur la tournure du vers. (La Harpe.) C'est à Dieu seul à nous *employer* selon les vues qu'il s'est projetées. (Massillon.) Il *n'emploie* pas beaucoup de temps à ce beau panégyrique. (Bossuet.) Il *employait* son temps à procurer le repos. (Idem.) Les

biens, les talents du corps et de l'esprit, n'étaient destinés qu'à nous élever jusqu'à Dieu et nous les *employons* contre lui-même. (Massillon.)

. . . En leur faveur *employez* mon crédit. (Racine.)

Dieu, qui *emploie* toutes choses à ses fins cachées, *s'est servi* autrefois de deux saintes héroïnes pour délivrer ses fidèles de leurs ennemis. (Bossuet.)

La Perrette de La Fontaine

Comptait déjà dans sa pensée
Tout le prix de son lait; en *employait* l'argent, etc. (V. F.)

1344. Usurper, Envahir, S'emparer.

Usurper, c'est prendre injustement une chose à son légitime maître par voie d'autorité et de puissance : il se dit également des biens, des droits et du pouvoir. *Envahir*, c'est prendre tout d'un coup par voie de fait quelque pays ou quelque canton, sans prévenir par aucun acte d'hostilité. *S'emparer*, c'est précisément se rendre maître d'une chose, en prévenant les concurrents, et tous ceux qui peuvent y prétendre avec plus de droit.

Il me semble aussi que le mot d'*usurper* renferme quelquefois une idée de trahison ; que celui d'*envahir* fait entendre qu'il y a du mauvais procédé ; que celui de *s'emparer* emporte une idée d'adresse et de diligence.

On n'*usurpe* point la couronne, lorsqu'on la reçoit des mains de la nation. Prendre des provinces après que la guerre est déclarée, c'est en faire la conquête, et non les *envahir*.

Il n'y a point d'injustice à *s'emparer* des choses qui nous appartiennent, quoique nos droits et nos prétentions soient contestés. (G.)

1345. Utilité, Profit, Avantage.

L'*utilité* naît du service qu'on tire des choses. Le *profit* naît du gain qu'elles produisent. L'*avantage* naît de l'honneur ou de la commodité qu'on y trouve.

Un meuble a son *utilité*. Une terre apporte du *profit*. Une grande maison a son *avantage*.

Les richesses ne sont d'aucune *utilité*, quand on n'en fait point usage. Les *profits* sont plus grands dans les finances, et plus fréquents dans le commerce. L'argent donne beaucoup d'*avantages* dans les affaires, il en facilite le succès.

Je souhaite que cet ouvrage soit *utile* au lecteur ; qu'il fasse le *profit* du libraire ; et qu'il me procure l'*avantage* de l'estime publique. (G.)

V

1346. Vacances, Vacations.

Ces deux noms pluriels marquent le temps auquel cessent les exercices publics ; ce qui les distingue, c'est la différence des exercices et celle de leur distinction.

Vacances se dit de la cessation des études publiques dans les écoles et dans les colléges. *Vacations*, de la cessation des séances des gens de justice.

Le temps des *vacances* semble plus particulièrement destiné au plaisir ; c'est un relâche accordé au travail, afin de reprendre de nouvelles forces : le temps des *vacations* semble plus spécialement destiné aux besoins personnels des gens de justice ; c'est une interruption des affaires publiques accordée aux gens de loi, afin qu'ils puissent s'occuper des leurs.

Les écoliers perdent le temps durant les *vacances* ; les avocats étudient durant les *vacations*.

On ne doit pas dire *vacations* en parlant des études, parce que ce n'est qu'une suspension accordée au plaisir. Mais on peut dire *vacances* en parlant

des séances des gens de justice ; parce que ce temps étant abandonné à leur disposition, ils peuvent, à leur gré, l'employer à leurs affaires personnelles ou à leur récréation : dans le premier cas, ils sont en *vacations ;* dans le second cas, ils sont en *vacances*. (*Dictionn. de l'Acad.; Rem. nouv.* du P. Bouhours, t. Ier.) (B.)

1347. Vacarme, Tumulte.

Vacarme emporte par sa valeur l'idée d'un plus grand bruit, et *tumulte* celle d'un plus grand désordre.

On s'assemble en *tumulte*, en *tumulte* on décide,
Parmi les bruits confus, le désordre et le bruit ;
De tels lieux en pleurant la Vérité s'enfuit. (Voltaire.)

Une seule personne fait quelquefois du *vacarme :* mais le *tumulte* suppose toujours qu'il y a un grand nombre de gens.

La douceur d'une femme est tout ce qui me charme ;
Et ta vertu fait un *vacarme*
Qui ne cesse de m'assommer. (Molière.)

Cependant tout le palais est plein d'un *tumulte* affreux. (Fénelon.) Le *tumulte* des jeux bruyants, les longs éclats de rire ne retentissent point dans ce paisible séjour. (J.-J. Rousseau.)

Les maisons de débauche sont sujettes aux *vacarmes*. Il arrive souvent du *tumulte* dans les villes mal policées.

Vacarme ne se dit qu'au propre ; *tumulte* se dit, au figuré, du trouble et de l'agitation de l'âme. On tient mal une résolution qu'on a prise dans le *tumulte* des passions. De mon cœur étonné, vous voyez le *tumulte*. (Voltaire.) (*Encycl.*, XVI, 790.)

Vacarme est familier ; *tumulte* est de tous les styles. (V. F.)

1348. Vaillant et Vaillance, Valeureux et Valeur.

La *vaillance* est la vertu ou la force courageuse qui règne dans le cœur, et constitue l'homme essentiellement *vaillant ;* la *valeur* est cette vertu qui se déploie avec éclat dans l'occasion de s'exercer, et qui rend l'homme *valeureux* dans les combats.

La *vaillance* annonce la grandeur du courage, et la *valeur*, la grandeur des exploits. La *vaillance* ordonne, et la *valeur* exécute. Le héros a une haute *vaillance* et fait des prodiges de *valeur*.

Les préceptes de l'Alcoran sont d'être juste et *vaillant*, de faire l'aumône aux pauvres. (Voltaire.)

Lassé de voir des rois vaincus sans résistance
J'appris avec plaisir le bruit de sa *vaillance*. (Racine.)
Jeune et *vaillant* héros dont la haute sagesse
N'est pas le fruit tardif d'une lente vieillesse. (Boileau.)
J'appellerais vertu guerrière
Une *vaillance* meurtrière
Qui, dans mon sang, trempe ses mains. (J.-B. Rousseau.)
Bien des gens font du bruit en France
Dont l'équipage cavalier
Fait les trois quarts de la *vaillance*. (La Fontaine.)

La fortune ne seconde pas toujours la *valeur*. (Académie.) La *valeur* ne peut être une vertu qu'autant qu'elle est réglée par la prudence. (Fénelon.) C'est le hasard qui fait les héros; c'est une *valeur* de tous les jours qui fait le juste. (Massillon.)

Je suis jeune, il est vrai ; mais aux âmes bien nées
La *valeur* n'attend pas le nombre des années. (Corneille.)
Les hommes *valeureux* le sont du premier coup. (Idem.)

Guillaume III était *valeureux* sans ostentation, ambitieux, mais ennemi du faste. (Voltaire.) Ce n'est pas toujours par *valeur* et par chasteté que les hommes sont *vaillants* et que les femmes sont chastes. (La Rochefoucauld.)

Il faut que l'officier soit *vaillant*, et le soldat *valeureux*. Le *vaillant* capitaine sera *valeureux* quand il faudra l'être; car la prudence est de s'abandonner au courage, lorsqu'elle n'est pas de le contenir. Condé paraîtra peut-être plus *valeureux* que Turenne; était-il moins *vaillant?* (R.)

1349. Vaincre, Surmonter, Triompher.

Vaincre suppose un combat contre un ennemi qu'on attaque, et qui se défend. Il peut se glorifier d'avoir *vaincu* un ennemi digne de lui. (Bossuet.) Un soldat romain devait *vaincre* ou mourir. (Idem.) *Surmonter* suppose seulement des efforts contre quelque obstacle qu'on rencontre et qui fait de la résistance.

On a *vaincu* ses ennemis, quand on les a si bien battus qu'ils sont hors d'état de nuire. On a *surmonté* ses adversaires, quand on est venu à bout de ses desseins, malgré leur opposition.

Il faut du courage et de la valeur pour *vaincre*, de la patience et de la force pour *surmonter*.

On se sert du mot *vaincre* à l'égard des passions, et de celui de *surmonter* pour les difficultés.

De toutes les passions, l'avarice est la plus difficile à *vaincre*, parce qu'on ne trouve point de secours contre elle, ni dans l'âge, ni dans la faiblesse du tempérament, comme on en trouve contre les autres, et que d'ailleurs, étant plus resserrée qu'entreprenante, les choses extérieures ne lui opposent aucune difficulté à *surmonter*. (G.)

On dit bien *vaincre* les difficultés; mais la distinction de l'abbé Girard n'en est pas moins exacte si l'on entend bien la définition sur laquelle il la fonde: on *vainc* ce qui se défend, on *surmonte* ce qu'on rencontre, ce qui se dresse sur la route, ce qui oppose une résistance passive. La difficulté peut être causée par une résistance réelle, active de la personne, de la chose attaquée: voilà pourquoi on la *vainc*. Ils ne trouvent point d'obstacles qu'ils ne *surmontent*, point de difficultés qu'ils ne *vainquent*. (Fléchier.) Mais, dans ce cas, on oppose, le plus souvent, aux difficultés *vaincues* les obstacles *surmontés*. Toutes les grandes difficultés sont *vaincues*, tous les grands obstacles sont *surmontés* : il ne me reste plus rien de pénible à faire que de ne pas gâter mon ouvrage en me hâtant de le consommer. (J.-J. Rousseau.)

C'est la même raison qui fait employer *vaincre* en parlant des passions, parce que ce sont comme autant d'ennemis intérieurs, et parmi les passions, *vaincre* se dit plutôt des passions violentes : la colère, l'amour, l'ambition (Académie); et *surmonter* des passions moins fortes et moins agissantes : *surmonter* sa douleur, sa paresse.

Il faut encore remarquer qu'on dit *vaincre* de telle ou telle façon, par la ruse, par la douceur, par l'artifice. (Racine.) *Surmonter* s'emploie seul; enfin *vaincre* dit plus que *surmonter*.

> Hercule à désarmer coûtait moins qu'Hippolyte;
> Et *vaincu* plus souvent, et plus tôt *surmonté*,
> Préparait moins de gloire aux yeux qui l'ont dompté. (Racine.)

Le triomphe est la célébration pompeuse de la victoire, les honneurs accordés aux vainqueurs.

> Pour gagner un *triomphe*, il faut une victoire. (Corneille.)

Triompher, c'est donc remporter une victoire éclatante, digne du triomphe.

> A *vaincre* sans péril, on *triomphe* sans gloire. (Idem.)

Achille va combattre, et *triomphe* en courant. (Racine.)
David, David *triomphe*; Achab seul est détruit! (Idem.)

Les plus grands hommes de ces siècles chrétiens ont fait *triompher* la folie de la croix de toute la sagesse d'Athènes et de Rome. (Massillon.) (V. F.)

1350. Vaincu, Battu, Défait.

Ces termes s'appliquent en général à une armée qui a eu du dessous dans une action : voici les nuances qui les distinguent.

Une armée est *vaincue* quand elle perd le champ de bataille; elle est *battue* quand elle le perd avec un échec considérable, c'est-à-dire en laissant beaucoup de morts et de prisonniers; elle est *défaite*, lorsque cet échec va au point que l'armée est dissipée, ou tellement affaiblie qu'elle ne puisse plus tenir la campagne.

Je sais bien, dit-il, que les Suédois nous *battront* longtemps; mais à la fin ils nous apprendront eux-mêmes à les *vaincre*. (Voltaire.) Les Gaulois, souvent *battus*, n'osaient remuer. (Bossuet.) Mithridate, souvent *battu* sans jamais perdre courage. (Idem.)

Les armées romaines, quoique *défaites* et rompues, combattaient et se ralliaient jusqu'à la dernière extrémité. (Bossuet.)

On dit d'un général, d'un peuple, qu'il est *vaincu* ou *battu* : *défait* ne se dit que d'une armée. Un général victorieux n'a point fait de faute aux yeux du public, de même que le général *battu* a toujours tort, quelque sage conduite qu'il ait eue. (Voltaire.)

On a dit de plusieurs généraux qu'ils avaient été *vaincus* sans avoir été *défaits*, parce que le lendemain de la perte d'une bataille, ils étaient en état d'en donner une nouvelle.

On peut aussi observer que les mots *vaincu* et *défait* ne s'appliquent qu'à des armées ou à de grands corps; aussi on ne dit point d'un détachement qu'il a été *défait* ou *vaincu* : on dit qu'il a été *battu*. (*Encycl.*, IV, 731.)

1351. Vainement, Inutilement, En vain.

On a travaillé *vainement*, lorsqu'on n'est pas récompensé de son travail ou qu'il n'est pas agréé : on a travaillé *en vain*, lorsqu'on n'est pas venu à bout de ce qu'on voulait faire.

J'aurai travaillé *vainement* si cet ouvrage ne me procure pas l'estime du public; je l'aurai fait *inutilement*, si l'on n'en profite pas pour rendre ses idées et ses expressions justes; c'est *en vain* que je me serai donné beaucoup de peine, si je n'ai pas rencontré la vraie différence et le propre caractère des synonymes de notre langue. (G.)

Je crois qu'on a travaillé *vainement*, quand on l'a fait sans *succès*; et *en vain*, quand on l'a fait sans *fruit*. L'*ouvrage* est manqué dans le premier cas, et l'*objet* est manqué dans le second. Si je ne puis pas venir à bout de ma besogne, je travaille *vainement*; c'est-à-dire d'une *manière vaine*, et je ne la fais pas : si ma besogne faite n'a pas l'effet que j'en attendais, j'ai travaillé *en vain*, c'est-à-dire que je n'ai fait qu'une chose inutile. Si le Seigneur n'élève pas l'édifice, ceux qui l'élèvent auront travaillé *en vain*, *in vanum*, comme dit le texte, et non *vainement*. Ils n'auront pas travaillé *vainement*, car ils auront élevé l'édifice; ils auront travaillé *en vain*, car ils n'auront fait qu'un vain édifice qui ne subsistera pas.

Si vous me parlez sans que je vous entende, vous parlez *vainement*; si vous me parlez sans me persuader, vous me parlez *en vain*.

Celui qui ne fait que des choses vides de sens, de raison, de vertu, consume *vainement* le temps; celui qui fait des choses utiles, mais *inutilement* ou sans qu'on en profite, l'emploie *en vain*. (R.)

Il veut, mais *vainement*, poursuivre son discours. (Boileau.)
En vain, pour s'exempter de l'oubli du cercueil,
Achille mit vingt fois tout Ilion en deuil ;
En vain, malgré les vents, aux bords de l'Hespérie,
Énée enfin porta ses dieux et sa patrie. (Idem.)

La nature ne fait rien *en vain*. (Bernardin de Saint-Pierre.)

Le ciel est juste et sage, et ne fait rien *en vain*. (Racine.)

On a travaillé *inutilement* quand on a fait un ouvrage utile qui n'a point, dont les autres ne profitent pas. Il pria le Sauveur que son sang versé pour lui ne le fût pas *inutilement*. (Bossuet.) L'administrateur voulait combattait *inutilement* mon dessein. (Le Sage.) On emploierait vainement l'on voulait faire ressortir seulement l'insuccès des efforts de l'administrateur l'auteur s'est servi d'*inutilement* parce que les conseils désintéressés n'ont pas suivis par celui qui devrait en profiter. (V. F.)

1352. Valet, Laquais.

Le mot de *valet* a un sens général qu'on applique à tous ceux qui Celui de *laquais* a un sens particulier, qui ne convient qu'à une sorte de domestique. Le premier désigne proprement un homme de service, et un homme de suite. L'un emporte une idée d'utilité, l'autre une idée d'ostentation : voilà pourquoi il est plus honorable d'avoir un *laquais* que un *valet* : et qu'on dit que le *laquais* ne déroge point à sa noblesse que le *valet* de chambre y déroge, quoique la qualité et l'office de soient au-dessus de l'autre.

Les gens rustiques s'entretiennent de leurs affaires avec leurs d[illegible] jusqu'à rendre compte à leurs moindres *valets* de ce qui aura été dit à assemblée publique. (La Bruyère.)

Lorsqu'un carrosse fait de superbe manière,
Et comblé de *laquais* et devant et derrière,
S'est avec un grand bruit devant nous arrêté. (Molière

Voilà un *laquais* qui demande si vous êtes au logis. (Molière.)

Les princes et les gens de basse condition n'ont point de *laquais* les premiers ont des *valets* de pied qui en font la fonction et qui [illegible] même autrefois le nom, et les seconds ont des *valets* de labeur. [illegible]

Ces deux mots s'emploient moins qu'autrefois : excepté dans [illegible] sions composées de *valet* de chambre, *valet* de pied, *valet* de chambre [illegible]

coup mieux être le *laquais* d'un bel esprit que le bel esprit des *laquais*. (VOLTAIRE.)

Amuser les loisirs des *laquais* et des pages. (BOILEAU.)
Je l'ai connu *laquais* avant qu'il fût commis. (IDEM.) (V. F.)

1353. Valétudinaire, Maladif, Infirme, Cacochyme.

Le *valétudinaire* du latin *valetudo*, santé et maladie, bonne ou mauvaise santé. Le *valétudinaire* flotte, en quelque sorte, entre la bonne ou la mauvaise santé, de l'une à l'autre.

Maladif, qui a un principe particulier et actif de *maladie* et qui en éprouve souvent les effets.

Infirme, non ferme, faible, qui ne se *porte* pas d'une manière assurée, qui se soutient mal : *faible* est un mot plus vague et plus étendu qu'*infirme*, par la loi de l'usage : *infirme* ne s'applique proprement qu'aux corps qui sont mal constitués, qui n'ont pas la vigueur convenable, et particulièrement la jouissance ou la liberté de quelque fonction.

Cacochyme, mot grec formé de κακὸς, mauvais, et de χυμὸς, suc, humeur. La réplétion et la dépravation des humeurs font le *cacochyme*.

Ainsi le *valétudinaire* est d'une santé chancelante. On lui dit que le roi jouit d'une santé parfaite; et il se souvient que Thetmosis, un roi d'Égypte, était *valétudinaire*. (LA BRUYÈRE.) Le *maladif* est sujet à être malade : l'*infirme* est affligé de quelque dérangement d'organes; le *cacochyme* est plein de mauvaises humeurs.

Les femmes, par la constitution propre de leur sexe, sont naturellement plus *valétudinaires* que les hommes. Les gens malsains sont nécessairement *maladifs*. Les vieillards sont *infirmes* par le dépérissement naturel de leurs organes. Il y a beaucoup d'enfants *cacochymes* par le vice de leur origine ou de leur nourriture. (R.)

Il faut ajouter que *cacochyme* est un mot employé surtout par les poëtes comiques en parlant des vieillards qu'ils mettent en scène.

Votre corps *cacochyme*
N'est point fait, croyez-moi, pour ce genre d'escrime. (REGNARD.
Il pare de la mort le trait fatal en vain;
Il n'évitera pas celui du médecin.
Il garde le dernier; et ce corps *cacochyme*
Est à son art fatal dévoué pour victime. (IDEM.)

De plus, *cacochyme* indique une disposition d'esprit triste et mélancolique, une humeur difficile et chagrine.

L'*infirme* est faible, non-seulement d'une faiblesse de tempérament qui l'expose à être souvent malade, mais c'est la durée de la maladie qui l'a réduit en cet état. Une vieillesse trop *infirme* m'a seule empêché d'être témoin de ces magnifiques fêtes. (VOLTAIRE.) Il faut songer qu'on devient vieux et *infirme*. (IDEM.) Ma raison est que, me voyant *infirme* et malade comme je suis, je veux me faire un gendre et des alliés médecins. (MOLIÈRE.) Les vieillards sont sujets à des *infirmités* naturelles qui ne viennent que du dépérissement et de l'affaiblissement de toutes les parties de leur corps. (BUFFON.) (V. F.)

1354. Valeur, Courage.

Le *valeureux* peut manquer de *courage*, le *courageux* est toujours maître d'avoir de la *valeur*.

La *valeur* sert au guerrier qui va combattre; le *courage* à tous les êtres qui, jouissant de l'existence, sont sujets à toutes les calamités qui l'accompagnent.

Que vous serviraiti a *valeur*, amant que l'on a trahi, père éploré que le sort prive d'un fils, père plus à plaindre dont le fils n'est pas vertueux! O fils dé-

solé, qui allez être sans père et sans mère, ami dont l'ami craint la vie, vieillards qui allez mourir ; infortunés, c'est de *courage* que vous avez besoin.

Contre les passions que peut la *valeur* sans *courage?* Elle est leur esclave et le *courage* est leur maître.

La *valeur* outragée se venge avec éclat, tandis que le courage paraît silencieux.

Pris d'une maîtresse perfide le *courage* combat l'amour, tandis que la *valeur* combat le rival.

La *valeur* brave les horreurs de la mort ; le *courage*, plus grand, brave la mort et la vie. (*Encyclopédie*, XVI, 820.)

1355. Valeur, Prix.

Le mérite des choses en elles-mêmes en fait la *valeur*, et l'estime en fait le *prix*.

Estimer plus ou moins une chose, c'est juger qu'elle est plus ou moins propre aux usages auxquels nous voulons l'employer, et cette estime est que nous appelons *valeur*. La *valeur* des choses est fondée sur leur nature, ou, ce qui revient au même, sur l'usage que nous en pouvons faire, la *valeur* des choses est fondée sur le besoin. (Condillac.)

La *valeur* est la règle du *prix*, mais une règle assez incertaine et qui ne suit pas toujours.

De deux choses, celle qui est d'une plus grande *valeur* vaut mieux; celle qui est d'un plus grand *prix* vaut plus.

Il semble que le mot de *prix* suppose quelque rapport à l'action de vente, ce qui ne se trouve pas dans le mot de *valeur*. Ainsi l'on dit qu'il n'est pas être connaisseur que de ne juger de la *valeur* des choses par le *prix* qu'elles coûtent.

L'or et l'argent ont été établis, par une convention générale, pour le *prix* de toutes les marchandises et un gage de leur *valeur*. (Montesquieu.)

Dès que nous avons besoin d'une chose, elle a de la *valeur*; elle a cela seul, et avant qu'il soit question de faire des échanges. Au reste, elle n'est que dans les échanges qu'elle a un *prix*, et ce *prix* est l'estime que nous faisons de sa *valeur*, lorsque, dans un échange, nous la comparons à la *valeur* d'une autre. (Condillac.) (G.)

1356. Vallée, Vallon.

Vallée semble signifier un espace plus étendu, *vallon* semble en marquer un plus resserré.

que toi seule vivifie. (Bernardin de Saint-Pierre.) Ce qui fait et fera toujours de ce monde une *vallée* de larmes, c'est l'insatiable cupidité, l'indomptable orgueil des hommes. (Voltaire.) Ce monde-ci est une *vallée* de misère. (Idem.)

Tel en un secret *vallon*,
Sur le bord d'une onde pure,
Croît, à l'abri de l'aquilon,
Un jeune lis, l'amour de la nature. (Racine.)
Et sans aller rêver sur le double *vallon*,
La colère suffit et vaut un Apollon. (Boileau.) (G.)

1357. Vanter, Louer.

On *vante* une personne pour lui procurer l'estime des autres ou pour lui donner de la réputation. On la *loue* pour témoigner l'estime qu'on fait d'elle ou pour lui applaudir.

Vanter, c'est dire beaucoup de bien des gens et leur attribuer de grandes qualités, soit qu'ils les aient ou qu'ils ne les aient pas. *Louer*, c'est approuver avec une sorte d'admiration ce qu'ils ont dit ou ce qu'ils ont fait, soit que cela le mérite ou ne le mérite pas.

On *vante* les forces d'une homme; on *loue* sa conduite.

Le mot *vanter* suppose que la personne dont on parle est différente de celle à qui la parole s'adresse, ce que le mot de *louer* ne suppose point.

Les charlatans ne manquent jamais de se *vanter;* ils promettent toujours plus qu'ils ne peuvent tenir, ou se font honneur d'une estime qui ne leur a pas été accordée. Les personnes pleines d'amour-propre se donnent souvent des *louanges;* elles sont ordinairement très-contentes d'elles-mêmes.

Il est plus ridicule, selon mon sens, de se *louer* soi-même que de se *vanter* : car on se *vante* par un grand désir d'être estimé, c'est une vanité qu'on pardonne; mais on se *loue* par une grande estime de soi, c'est un orgueil dont on se moque. (G.)

Vanter, c'est faire sonner haut, *louer* publiquement, avec bruit et éclat. Il fallut que le roi donnât une déclaration publique par laquelle il renvoyait son ministre, en *vantant* ses services. (Voltaire.) Le petit chantre avait eu raison de ne me pas *vanter* sa bourse : j'y trouvai peu d'argent. (Le Sage.)

Qu'on *vante* en lui la foi, l'honneur, la probité! (Boileau.)

Louer est plus simple : c'est dire du bien, faire l'éloge de quelqu'un. Il est opposé à blâmer. Le sénat, dont l'approbation tenait lieu de récompense, savait *louer* et blâmer quand il le fallait. (Bossuet.) Je critique avec sévérité, je *loue* avec transport. (Voltaire.) On courrait risque de décourager les enfants, si on ne les *louait* jamais quand ils font bien. (Fénelon.)

Et, pour *louer* un roi que tout l'univers *loue*,
Ma langue n'attend pas que l'argent la dénoue. (Boileau.)

On *loue* les gens pour leur faire plaisir, pour leur témoigner l'estime où on les tient.

On ne peut trop *louer* trois sortes de personnes:
Les dieux, sa maîtresse et son roi. (La Fontaine.)
L'art de *louer* commença l'art de plaire. (Voltaire.)

On *vante* pour faire valoir, et souvent en exagérant les qualités, ou en supposant un mérite qui n'existe point.

Quelquefois il vous plaint, souvent même il vous *vante*. (Racine.)
Je plaignis Bajazet; je lui *vantai* ses charmes. (Idem.)

Les essais historiques sur Paris n'ont-ils pas été aussi beaucoup trop *vantés?* (La Harpe.)

Cessons donc d'aspirer à ce prix tant *vanté*
Que donne la faveur à l'importunité. (BOILEAU.)

Vanter a fait *vanterie, vantard,* qui marquent une exagération ridicule. (V. F.)

1358. Variation, Changement.

La *variation* consiste à être tantôt d'une façon et tantôt d'une autre. Le *changement* consiste seulement à cesser d'être le même.

C'est *varier* dans ses sentiments que de les abandonner et les reprendre successivement. C'est *changer* d'opinion que de rejeter celle qu'on avait embrassée pour en suivre une nouvelle.

Les *variations* sont ordinaires aux personnes qui n'ont point de volonté déterminée. Le *changement* est le propre des inconstants.

Qui n'a point de principes certains est sujet à *varier*. Qui est plus attaché à la fortune qu'à la vérité n'a pas de peine à *changer* de doctrine. (G.)

1359. Variation, Variété.

Les changements successifs dans le même sujet font la *variation*. La multitude des différents objets fait la *variété*. Ainsi l'on dit la *variation* du temps, la *variété* des couleurs.

Il n'y a point de gouvernement où il n'y ait eu des *variations*. Il n'y a point d'espèces dans la nature où l'on ne remarque beaucoup de *variétés*. (1) (G.)

1360. Vaste, Grand.

M. de Saint-Évremond a fait une dissertation pour prouver que *vaste* désigne toujours un défaut : voici comment il se trouva engagé à écrire sur ce sujet en 1667. Quelqu'un ayant dit, en louant le cardinal de Richelieu, qu'il avait l'esprit *vaste*, sans y ajouter d'autre épithète, M. de Saint-Évremond soutint que cette expression n'était pas juste; qu'esprit *vaste* se prenait en bonne ou en mauvaise part, selon les circonstances qui s'y trouvaient *jointes*; qu'un esprit *vaste*, merveilleux, pénétrant, marquait une capacité *admirable*; et qu'au contraire un esprit *vaste* et démesuré était un esprit qui se perdait en des pensées vagues, en de vaines idées, en des desseins trop *grands* et peu proportionnés aux moyens qui nous peuvent faire réussir. Madame de Mazarin (la belle Hortense) prit parti contre M. de Saint-Évremond; et après avoir longtemps disputé, ils convinrent de s'en rapporter à MM. de l'Académie.

L'abbé de Saint-Réal se chargea de faire la consultation, et l'Académie, polie, décida en faveur de madame de Mazarin. M. de Saint-Évremond s'était déjà condamné lui-même avant que cette décision arrivât : mais quand il l'eut vue, il déclara que son désaveu n'était point sincère, et que c'était un pur effet de docilité et un assujettissement volontaire de ses sentiments à ceux de madame de Mazarin : mais que, quant à l'Académie, il ne lui devait de soumission que pour la vérité.

Là-dessus il reprit non-seulement l'opinion qu'il avait d'abord défendue, mais il nia absolument que *vaste* seul pût jamais être une louange vraie : il soutint que le *grand* était une perfection dans les esprits; le *vaste*, un vice; que l'étendue juste et réglée faisait le *grand*, et que la grandeur démesurée

---

(1) Dans l'*Encyclopédie*, on a rapporté en un seul article les trois mots *changement*, *variation* et *variété* : je crois que c'est mal à propos, parce que ce n'est pas sous le même aspect que le mot *variation* est synonyme des deux autres. L'altération de l'identité d'état est l'idée commune des deux mots *variation* et *changement*; la diversité est le caractère commun des mots *variation* et *variété*. (B.) (*Voyez* l'article de l'*Encyclopédie*, page 193.)

faisait le *vaste;* qu'enfin, la signification la plus ordinaire du *vastus* des Latins, c'est trop spacieux, trop étendu, démesuré.

Je crois, pour moi, qu'il avait à peu près raison en tous points. Je vois du moins que *vastus homo*, dans Cicéron, est un colosse, un homme d'une taille trop *grande;* et dans Salluste, *vastus animus* est un esprit immodéré, qui porte trop loin ses vues et ses espérances. (*Encycl.*, XVI, 857.)

Vaste signifie très-*grand*. Le soleil se lève et parcourt régulièrement tout ce *vaste* univers. (Massillon.) Il n'est donc pas étonnant qu'il veuille souvent dire trop *grand*.

En second lieu, *grand* n'indique pas seulement l'étendue : ce qui est *grand* peut être tel dans toutes ses dimensions, hauteur, largeur, profondeur. Un *grand* arbre est très-haut. *Vaste* ne se dit que de l'étendue et d'une étendue pour ainsi dire sans limites : la *vaste* mer, de *vastes* solitudes.

> Tels furent nos destins : ainsi, dans un moment,
> Naquit d'une étincelle un *vaste* embrasement. (Delille.)

Il s'y ajoute de plus une idée de vide. Ce qui est *vaste* est trop *grand* pour être rempli.

> Belle, craignez les bois et leur *vaste* silence. (La Fontaine.)

Au moral, les mêmes différences subsistent. Même quand *vaste* est pris dans un sens élogieux, il indique l'étendue seule, tandis que *grand* peut donner à la fois l'idée de l'étendue et de la profondeur. Un homme d'une *grande* érudition sait beaucoup et bien; un homme d'une *vaste* érudition sait surtout beaucoup : il a poussé ses études en tous sens. Mais, le plus souvent, *vaste* exprime la trop *grande* étendue, l'impossibilité de remplir.

> Quittez le long espoir et les *vastes* pensées.
> Tout cela ne convient qu'à nous ! (La Fontaine.)

Le maréchal de Luxembourg avait un esprit avide de connaissances, mais *vaste* et peu réglé. (Voltaire.) Rollin traduit ainsi le *vastus animus* que Salluste applique à Catilina : C'était un esprit *vaste*, qui tendait toujours à l'excessif, à l'incroyable. (V. F.)

1361. Vedette, Sentinelle.

Une *vedette* est à cheval; une *sentinelle* est à pied : l'une et l'autre veillent à la sûreté du corps dont elles sont détachées, et pour la garde duquel elles sont mises en faction. (G.)

1362. Veiller à, Veiller sur, Surveiller.

On *veille à*, afin que, pour que; on *veille à* une chose, *à* son exécution, *à* sa conservation; on *veille à* ce qu'elle se fasse, se maintienne. On *veille sur*, au-dessus, par-dessus : on *veille sur* ce qui est fait, *sur* les gens qui font la chose : on *veille sur* les objets, *sur* les personnes, *sur* ce qu'on a dans sa dépendance, sous son inspection, en sa garde. On *surveille* d'en haut, d'office, avec charge ou autorité : on *surveille* à tout, sur tout : on *surveille* les personnes, celles même qui *veillent sur* et par une inspection supérieure, générale, comme chef, comme conducteur.

Les soldats *veillent à* leurs postes; leurs officiers *veillent sur* la chose et sur eux : le général *surveille* à tout, et les *surveille* tous. Vous *veillez* à votre besogne, à vos affaires, à vos intérêts : vous *veillez sur* vos enfants, *sur* vos domestiques, *sur* votre ménage. Quoique vous ayez confié divers soins, différentes inspections à des gens qui doivent *veiller* pour vous, vous *surveillez* et vous réglez tout. (R.)

Ainsi, à proprement parler, vous direz la *vélocit* d'un cheval, la *rapidité* d'un torrent. (R.)

Vélocité est très-rarement employé. C'est un terme

Vitesse est le mot général, à la fois employé par la commune. L'air, dans le vent direct, n'agit que par sa naire. (Buffon.) Courir avec *vitesse*. Fondre sur l'en aigle. (Bossuet.) L'homme sait diriger ses actions, mesurer ses mouvements, vaincre la force par l'esprit du temps. (Buffon.)

Rapidité a été très-exactement défini par Roubaud. *dité*. (Académie.) En effet,

. . . Le temps fuit et nous traîne avec soi. (

Tout ce qui est mesuré par les années, tout ce qui est du temps. (Bossuet.) L'Écriture sainte a raison de des eaux ramassées qui coulent avec *rapidité*. (Fénelo une *rapidité* que rien n'arrête, entraîne tout dans l (Massillon.) (V. F.)

1364. Vénal, Mercenaire.

La chose *vénale* est à vendre : on l'acquiert ; elle e priété : son effet est toujours absolu. Le *mercenaire*, a jour le jour ; il est au plus offrant, aujourd'hui pou dira que le parlement d'Angleterre est *vénal*, mais *naire*. On ne dira pas d'un écrivain qui se vend al *vénal*, mais qu'il est *mercenaire*, et que sa plume es définitivement ce qu'elle émet.

Le caractère de la *vénalité* est de transmettre sa pr *naire* n'est que de la louer à temps. Le premier a la ca tude. Le *mercenaire* fut *vénal*, mais l'homme *vénal* *cenaire*. (R.)

Il ne me semble pas que l'abbé Girard ait bien sai qui distingue ces deux mots.

Ce qui est *vénal* peut se vendre, est à vendre. Le de quelqu'un. Autrefois, en France, les charges éta nations de l'Europe se sont longtemps servies de trou

Vénal indique une disposition ; *mercenaire* un état.

En parlant des personnes, l'homme *vénal* est prêt à travaille pour les autres et reçoit un salaire.

l'homme *vénal* fait qu'il est toujours prêt à se vendre. On peut compter jusqu'à un certain point sur le *mercenaire* : il fait un métier et peut le faire honnêtement. On ne peut compter sur l'homme *vénal*. Qui s'est vendu se vendra.

Qu'il a bien découvert son âme *mercenaire!*

dit Philaminte, la femme savante de Molière, de Trissotin qui se refuse à épouser Henriette, dès qu'il la voit pauvre et ses parents ruinés. Ames *vénales* et prostituées! s'écrie Bossuet en parlant des flatteurs. Les ambitieux qu'on loue tant sont des glorieux qui font des bassesses ou des *mercenaires* qui veulent être payés. (Fléchier.) L'homme *vénal* est donc, et de beaucoup, au-dessous du *mercenaire*.

Vénal, on en voit maintenant la raison, se dira plutôt de l'homme, de l'âme; *mercenaire* du métier, de l'ouvrage, de l'instrument.

C'est parce qu'on a l'âme *vénale* qu'on prend un métier *mercenaire*.

Il fait d'un art divin un métier *mercenaire*. (Boileau.)

Ouvrages *mercenaires*. (Racine.) Un écrivain *vénal*, une plume *mercenaire*. (V. F.)

1365. Vendre, Aliéner.

Vendre, c'est donner, céder pour de l'argent, pour un certain prix, une chose dont on a la propriété, la libre disposition : *aliéner*, c'est transférer à un autre la propriété d'un bien qu'on lui *vend* ou qu'on lui donne, dont on le rend le maître d'une manière ou d'une autre.

On *vend* ce que quelqu'un achète : on *aliène* ce qu'un autre acquiert.

Tout ce qui s'apprécie en argent se *vend*, fonds, mobilier, denrée, marchandise, travail, etc. On n'*aliène* que des fonds, des rentes, des droits, une succession, un mobilier de prix qui tient lieu de fonds.

On n'*aliène* que ce qu'on a; car comment transférer une propriété qu'on n'a point? Mais on *vendra* fort bien quelquefois ce qu'on n'a pas, comme, par exemple, son crédit, son honneur, sa conscience, etc.; c'est surtout quand on n'en a point qu'on les *vend*. (R.)

1366. Vénération, Respect.

Ce sont des égards qu'on a pour les gens : mais on leur témoigne de l'estime par la *vénération*; et on leur marque de la soumission par le *respect*.

Nous avons de la *vénération* pour les personnes en qui nous reconnaissons des qualités éminentes; et nous avons du *respect* pour celles qui sont fort au-dessus de nous ou par leur naissance, ou par leur fortune.

L'âge et le mérite rendent *vénérable*. Le rang et la dignité rendent *respectable*.

La gravité attire la *vénération* du peuple : la crainte qu'on lui inspire le tient dans le *respect*. (G.)

1367. Vénération, Révérence, Respect.

La *vénération* est un profond *respect*; elle n'a au-dessus d'elle que l'adoration. La *révérence* est une crainte respectueuse; elle impose donc avec le *respect* une sorte de frein. Le *respect* est une distinction honorable; c'est le premier ou le moindre degré d'honneur.

La *vénération* est l'hommage de l'humilité ou de la supplication : vous la devez à l'éminence des objets qu'il convient d'exalter.

La reine, heureuse par sa naissance et par la *vénération* de tous les peuples, ne voyait rien sur la terre qui ne fût au-dessous d'elle. (Bossuet.)

La *révérence* est l'hommage de la soumission ou de la faiblesse : vous la devez à l'autorité des objets qu'il faut craindre.

Que peuvent des évêques qui ont anéanti eux-mêmes l'autorité de leur chaire et la *révérence* qu'on doit à la succession, en condamnant ouvertement leurs prédécesseurs jusqu'à la source même de leur sacre. (Bossuet.) L'attention et la modestie de M. de Montausier, dans l'église, imprimaient le *respect* aux âmes les moins touchées de la *révérence* du lieu et de la sainteté du culte (1). (Fléchier.)

Le *respect* est l'hommage de l'infériorité ou de l'abaissement volontaire : vous le devez à l'élévation des objets qu'il s'agit d'honorer (2).

Pascal dit que le *respect* est de se gêner pour les autres : je crois que le *respect* consiste proprement à se mettre au-dessous des autres ; la *révérence*, à se tenir devant les autres dans la réserve d'une grande modestie ; la *vénération*, à tomber, pour ainsi dire, aux pieds des autres ou à leurs genoux.

La *vénération* exprime une sorte de piété par une sorte de culte : ainsi nous *vénérons* proprement les choses saintes ; mais, outre la piété religieuse, il y a la piété naturelle qu'un fils a pour son père, un citoyen pour la patrie. La *révérence* exprime un sentiment presque semblable à celui de la crainte filiale, et de la manière dont un fils est en présence d'un père : ainsi les Latins disaient la *révérence* du disciple à l'égard du maître, du citoyen à l'égard du magistrat. Enfin le *respect* de sentiment exprime une estime distinguée par le rang supérieur qu'elle affecte aux personnes : l'estime est le cas particulier qu'on fait des objets ; et les préférences ou les distinctions honorables marquent l'estime respectueuse. (R.)

1368. Venimeux, Vénéneux.

Ménage ne voulait que *venimeux*, et rejetait *vénéneux*. Dans l'*Encyclopédie* on les donne presque comme des synonymes parfaits, dont le choix est indifférent. Mais il est certain, 1° que les deux mots sont autorisés par l'usage, nonobstant la décision de Ménage ; 2° qu'il ne saurait y avoir une synonymie aussi entière qu'on la suppose entre ces deux termes dans l'*Encyclopédie*.

---

(1) On voit par ces deux exemples que *révérence* montre, à vrai dire, la *respectabilité*, c'est-à-dire la qualité inhérente à la chose respectable, tandis que *respect* montre ou l'impression que cause la présence, la vue de la chose respectable, ou l'action du *respect* ; de sorte que plus une chose a de *révérence*, plus elle mérite et elle inspire de *respect*, et plus, si nous sommes raisonnables, nous lui accordons de *respect*. (V. F.)

(2) Il nous semble que l'abbé Girard avait mieux vu que Roubaud le sens de *respect* qui n'est pas toujours une action volontaire. On dit tenir en *respect* ; exiger du *respect*. Ce qui a trompé Roubaud, c'est de n'avoir pas saisi le sens véritable de *révérence*, que nous avons indiqué dans la note précédente. La *vénération* est un profond *respect* mêlé d'amour. Le *respect* est une reconnaissance, mêlée de crainte, de la supériorité d'autrui. On oppose souvent le *respect* et l'amour. Loin de nous les héros sans humanité ; ils pourront bien forcer les *respects*, mais ils n'auront pas les cœurs. (Bossuet.)

ORONTE.

Je crois que notre cœur doit donner son suffrage
A qui fait éclater du *respect* davantage.

CLIMÈNE.

Et moi, que si nos vœux doivent paraître au jour,
C'est pour celui qui fait éclater plus d'amour. (Molière.)

Au contraire, on trouve souvent réunis le *respect* et la crainte. Combien de fois vit-on la reine retenir les courtisans dans le devoir, moins par le *respect* de sa dignité que par l'exemple de sa modestie. (Fléchier.)

Soumis avec *respect* à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte. (Racine.) (V. F.)

Ils signifient l'un et l'autre qui a du venin. Mais, selon l'Académie, *venimeux* ne se dit proprement que des animaux, ou des choses qui sont infectées du venin de quelque animal, et *vénéneux* ne se dit que des plantes. Ainsi le scorpion et la vipère sont des animaux *venimeux* et le suc de la ciguë est *vénéneux*.

Si l'on passe au sens figuré, *venimeux* sera très-propre à caractériser tout ce qui peut produire un grand mal sans avoir des apparences bien marquées; *vénéneux* pourra s'appliquer aux choses dont on envisagera la fécondité comme dangereuse : c'est, dans les deux cas, suivre le sens propre autant qu'il est possible ; les animaux *venimeux* faisant le mal par eux-mêmes, et les plantes *vénéneuses*, perpétuant, par leur fécondité naturelle, les causes du mal qu'elles peuvent faire.

Il peut se trouver dans un ouvrage, utile à beaucoup d'égards, des principes *vénéneux*, contre lesquels il faut prémunir les lecteurs, ou par des préparations, ou par la suppression totale de ces principes. Mais il faut rejeter sans ménagement ces écrits séduisants par le coloris dont les auteurs ont affecté de couvrir la doctrine *venimeuse* qu'ils y établissent. (B.)

Vénéneux signifie qui a, contient, renferme un venin; *venimeux* signifie qui porte, communique, introduit son venin. Ainsi nous disons *venimeux* pour exprimer l'action d'introduire, d'insinuer, d'aigrir le venin. Le venin est dans la chose *vénéneuse* dont ce mot marque la qualité; le venin est versé par l'objet *venimeux* dont ce mot exprime l'action. Une langue, une morsure, une piqûre, sont *venimeuses*, parce qu'elles répandent ou distillent le venin. Mais une piqûre n'est pas *vénéneuse*, parce qu'elle n'est que l'action qui introduit le venin. Le corps *vénéneux* ne vous communique son venin que par l'usage que vous en faites; l'insecte *venimeux* vous communique le sien par l'atteinte qu'il vous porte.

Voilà pourquoi les animaux sont *venimeux*; voilà pourquoi les plantes sont *vénéneuses*. Mais il résulte encore de là que l'animal *venimeux* est *vénéneux*; car pour répandre le venin, il faut l'avoir; et que la plante, qui d'elle-même répand des exhalaisons mortelles, est non-seulement *vénéneuse*, mais *venimeuse*. (R.)

1369. Vérifier, Avérer.

Vérifier, employer les moyens de se convaincre, ou de convaincre quelqu'un qu'une chose est *véritable* ou conforme à ce qui est, qu'elle est exacte. *Avérer*, prouver, constater d'une manière convaincante qu'une chose est *vraie* ou réelle.

Vous *vérifiez* un rapport, pour savoir s'il est *véritable* ou fidèle : vous *avérez* un fait, en assurant qu'il est *vrai* ou réel. Vous *vérifiez* par l'examen des pièces, des titres, des dispositions, des probabilités, l'exactitude, la justesse, la fidélité, la force du rapport, et le fait reste *avéré*. La vérité du rapport suppose et prouve la vérité du fait.

L'écriture et la signature d'un billet étant *vérifiées* et reconnues conformes à la main du souscripteur, l'obligation est *avérée* ou constatée.

On *vérifie* une citation, en la comparant avec le texte cité. Il s'agit alors seulement de savoir si la copie est conforme à l'original; et il n'y a rien à *avérer* à l'égard de la chose citée. On *vérifie* aussi les faits, mais les faits contenus dans une plainte, dans une accusation, dans une requête, etc. La *vérification* prouve que la plainte est légitime ou que la demande est juste, puisqu'il en résulte que les faits sont vrais et *avérés*. La *vérification* est un moyen d'*avérer* les choses. On n'*avère* que les faits. (R.)

1370. Verser, Répandre.

Ces deux verbes, dans leur sens propre et primitif, marquent également le transport d'une liqueur par effusion hors du vase qui la contenait. Ce qui les

différencie, c'est que *verser* marque ce transport par effusion, sans rien indiquer de ce que devient la liqueur, et que *répandre* y ajoute, par idée accessoire, que la liqueur n'est plus en corps, que les éléments en sont épars; tous deux énoncent effusion, mais le second y joint l'idée accessoire de dispersion.

De là vient, comme le remarque l'Académie, que *verser* se dit d'une liqueur que l'on épanche à dessein dans un vase; et *répandre* se dit d'une liqueur qu'on laisse tomber sans le vouloir. Ainsi l'on dit *verser* du vin dans un verre, non pas *répandre* du vin dans un verre : et on dit à un homme qui porte un vase plein de quelque liqueur : Prenez garde de *répandre*, et non pas, prenez garde de *verser*: on ne craint pas alors la transfusion de la liqueur, qui se ferait en la *versant* dans un autre vase; on en craint la perte, qui serait infaillible si on la *répandait*.

Les mêmes nuances subsistent dans le sens figuré. *Verser* l'argent à pleines mains est une expression qui désigne simplement le transport que l'on fait à d'autres de beaucoup d'argent que l'on possédait; elle peut marquer la libéralité ou la prodigalité. *Répandre* l'argent à pleines mains est une expression qui ajoute à la précédente l'idée accessoire d'une distribution, d'un partage; elle peut marquer des vues d'intérêt ou d'économie.

Dieu *verse* ses grâces avec abondance sur ses élus, et il les *répand* comme il lui plaît, selon les vues de sa miséricorde.

A l'égard du sang et des larmes, on dit indifféremment *verser* ou *répandre*; parce que l'idée de l'effusion, qui est commune à ces deux mots, est la seule que l'on veuille rendre sensible, et qu'il est indifférent de marquer ou de ne pas marquer expressément la dispersion du sang ou des larmes, puisque la simple effusion dit tout ce qu'on a besoin de dire.

Mais à l'égard de tout ce qui s'étend dans un grand espace, en différents points, en différents lieux, en différents temps, on ne peut dire que *répandre* dans le sens figuré comme dans le sens propre.

Le soleil *répand* la lumière dans toute l'étendue de sa sphère. Les fleurs *répandent* dans l'air environnant un parfum délicieux. Un fleuve qui déborde *répand* ses eaux dans la campagne. Un général *répand* ses troupes dans les villages.

Une opinion, une doctrine, une hérésie, un bruit, une nouvelle, se *répandent* et gagnent de proche en proche. Un auteur *répand* dans son ouvrage des principes, des maximes louables ou répréhensibles, de la clarté, de l'agrément, de l'enjouement, etc. (B.)

Verser exprime proprement un changement de direction dans la chose, et *répandre*, un étalage de la chose. On *verse* en bas, on *répand* en tous sens : vous *versez* de l'eau dans un vase inférieur; l'odeur d'une fleur se *répand* dans les airs et de toutes parts.

Verser ne se dit que des liquides; son idée propre, c'est l'*effusion*: *répandre* ne prend qu'accidentellement l'idée d'*effusion* en s'appliquant aux liqueurs, et parce qu'il est dans la nature des liquides de couler; mais alors même son idée distinctive est celle de *diffusion* ou de *dispersion*.

L'*effusion* marque une succession, une continuité d'écoulement dans les choses *versées*; et la *dispersion*, par étendue, une certaine abondance de choses *répandues* çà et là. Le ciel *verse* la pluie sur nos campagnes, et *répand* au loin sa rosée.

On *verse* l'argent par une continuité ou une succession assez rapide de dons ou de dépenses pour le même objet, ou pour un petit nombre d'objets considérés ensemble On *répand* l'argent par l'étendue et la multiplicité des dépenses et des dons çà et là dispersés sur divers objets.

On dira mieux *verser* le sang d'un citoyen et *répandre* le sang des peuples. (R.)

1371. Vestige, Trace.

«Les *vestiges*, dit l'abbé Girard, sont les restes de ce qui a été dans un lieu. Les *traces* sont les marques de ce qui y a passé.

« On connaît les *vestiges*, on suit les *traces*.

« On voit les *vestiges* d'un vieux château. On remarque les *traces* d'un cerf ou d'un sanglier. »

Il est vrai qu'on dit les *vestiges* pour les *marques* qui restent (et non pour les restes ou les débris) de certains objets fixement établis à une place, mais ruinés, tels que des édifices, des villes, des maisons, des fortifications, des monuments, etc.; et ce n'est que dans une acception secondaire, ainsi que l'Académie le remarque, et comme on le dit de *traces*; ainsi la distinction est fausse. Le *vestige* est l'empreinte laissée par un corps sur l'endroit où il a posé et pesé; la *trace* est un trait quelconque de l'objet imprimé ou décrit d'une manière quelconque sur un autre corps. Tout *vestige* est *trace*, car l'empreinte porte quelque forme de la chose. Les *traces* ne sont pas toutes des *vestiges*, car les traits ne sont pas tous formés par l'impression seule du corps.

Le *vestige* n'est guère qu'une *trace* très-légère et très-imparfaite de l'objet, comme l'empreinte du pied: la *trace* en représente quelquefois la forme entière, ou du moins le dessin, comme l'empreinte d'un corps étendu sur le sable. On ne dit pas de grands *vestiges* comme de grandes *traces*. Un pas est le *vestige* d'un homme: un sillon est la *trace* d'un peuple policé. Les derniers *vestiges* de cette révolution ont disparu. (Académie.) Il n'y a plus sur la terre aucun *vestige* de ce que nous sommes. (Bossuet.) De quelque côté que je suive les *traces* de la glorieuse origine de Madame, je ne découvre que des rois. (Idem.)

On cherche, on découvre les *vestiges*; on reconnaît, on suit les *traces*. Le *vestige* n'est qu'un trait imprimé; on le cherche: la *trace* est une ligne plus ou moins prolongée; on la suit. Le *vestige* marque l'endroit où un homme a passé: la *trace* marque la voie qu'il a suivie. A proprement parler, les *vestiges* sont une *trace*, et voilà pourquoi l'on ne dit guère *vestige* qu'au pluriel. (R.)

Vestige, qui vient du latin : *vestigium*, pas, appartient presque uniquement au style soutenu. Les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours dans cette sainte montagne où les *vestiges* des curieux ne paraissaient point. (Bossuet.) Marchant avec respect sur les *vestiges* des saints, il recueillait les restes de leur esprit. (Fléchier.) Même dans le sens secondaire qui avait trompé Girard et que relève avec raison Roubaud, *vestige* se prend au figuré. Il n'y aurait qu'à souffler sur ses édifices d'orgueil; à peine en retrouveriez-vous de faibles *vestiges*. (Massillon.) (V. F.)

1372. Vêtement, Habillement, Habit.

Vêtement exprime simplement ce qui sert à couvrir le corps, et il comprend tout ce qui est à cet usage, même la coiffure et la chaussure, et rien au delà: voilà pourquoi l'on s'en sert avec grâce, en disant que tout le nécessaire consiste dans la nourriture, le *vêtement* et le logement. *Habillement* a une signification plus composée: outre l'essentiel de vêtir, il renferme dans son idée un rapport à la forme, à la façon dont on est *vêtu*; et son district s'étend non-seulement à tout ce qui sert à couvrir le corps, mais encore à la parure et à tout ce qui n'est que pur ornement, comme les rubans, les colliers, les pierreries : c'est par cette raison qu'on dit la description d'un *habillement* de cérémonie et de théâtre. *Habit* a un sens bien plus restreint que les deux autres mots: il ne signifie que ce qui est robe ou ce qui tient de la robe; en sorte que le linge, le chapeau et les souliers ne sont pas compris sous l'idée de ce mot : ainsi l'on ne s'en sert que pour marquer ce qui est l'ouvrage du tailleur ou de la couturière. Le justaucorps, la veste, la culotte, la robe, la jupe, le corset, sont des *habits*; mais la chemise et la cravate ne le sont point, quoi-

pelant un abus de pouvoir, ajoutons un abus de pouvoir qui attaque les biens. Un peuple est *vexé* quand il est accablé d'impôts et surtout quand, pour recouvrer les impôts, on emploie des mesures tyranniques : on dit un impôt *vexatoire*. Les paysans les plus riches, les mieux nourris, les moins *vexés* se trouvent autour des abbayes. (CHATEAUBRIAND.) Le seigneur et ceux qui lèvent les revenus du prince *vexeront* l'esclave tour à tour. (MONTESQUIEU.)

Molester est un mot plus rare. On est *molesté*, quand on est injustement tracassé, quand on a à subir de mauvaises chicanes.

On ne se *vexe* pas, on ne se *moleste* pas soi-même, car on se fait pas d'injustices; mais on se *tourmente* soi-même.

Tourmenter, c'est causer un *tourment*, faire subir une *torture*. Autrefois on disait *tourmenteur* pour bourreau. Cette phrase de Massillon peint le supplice de celui qui est *tourmenté* : Le pécheur mourant se roule dans ses propres terreurs, se *tourmente*, s'agite pour fuir la mort. En *tourmentant* on cause donc une vive souffrance, on ne laisse aucun repos. Qui est *tourmenté* n'a point de relâche. Nous fûmes *tourmentés* pendant deux nuits par un jaguar. (BUFFON.) On se *tourmente* par inquiétude.

Mais à se *tourmenter* ma crainte est trop subtile. (RACINE.)

On se *tourmente* enfin en faisant de grands efforts : Les savants se sont fort *tourmentés* sur la différence des généalogies de Jésus-Christ. (VOLTAIRE.)

Une idée, l'inconnu nous *tourmente*,

. . . Malgré moi, l'infini me *tourmente*. (DE MUSSET.) (V. F.)

1375. Viande, Chair.

Le mot de *viande* porte avec lui une idée de nourriture que n'a pas celui de *chair* ; mais ce dernier a, à la composition physique de l'animal, un rapport que n'a pas le premier. Ainsi l'on dit que le poisson et les légumes sont *viande* de carême ; que la perdrix a la *chair* courte et tendre.

Nous ajouterons que *chair* ne se dit que des parties molles ; et que *viande*, au contraire, se dit d'une portion de substance animale mêlée de parties molles et de parties dures, comme il paraît par le proverbe : Il n'y a point de *viande* sans os.

Viande se prend encore d'une façon plus générale et plus abstraite que *chair*. Car on dit : de la *chair* de perdrix, de poulet, de lièvre, etc.; et de toutes ces *chairs*, que ce sont des *viandes;* mais on ne dit pas de la *viande* de perdrix, de poulet, etc., ce qui vient peut-être de ce qu'anciennement *viande* et *aliments* étaient synonymes. En effet, toute *viande* se mange, et il y a des *chairs* qui ne se mangent pas. On dit *viande* de boucherie et non *chair* de boucherie.

Quand on dit : voilà de belles *chairs* et voilà de belle *viande*, on entend encore des choses fort différentes. La première de ces expressions peut être l'éloge d'une jolie femme ; et l'autre est celui d'un bon morceau de bœuf ou de veau non cuit. (*Encycl.*, III, 11.)

1376. Vibration, Oscillation.

Chez tous les physiciens ces termes sont synonymes, et avec raison, puisqu'ils expriment tous deux le mouvement alternatif ou réciproque qui revient sur lui-même ; mais il y a une différence prise de la différence des causes qui produisent ce mouvement.

Je conçois donc plus particulièrement par *vibration* tout mouvement alternatif ou réciproque sur lui-même, dont la cause réside uniquement dans l'élasticité : tels sont les mouvements des cordes vibrantes et des parties internes de tout corps sonore en général : tels sont aussi les balanciers, les montres, qui font leurs *vibrations* en vertu de l'élasticité des ressorts spiraux qu'on leur applique.

J'entends, au contraire, par *oscillation*, tout mouvement alter[illegible] proque sur lui-même, dont la cause réside uniquement dans la [illegible] gravitation; tels sont les mouvements des ondes et tout ceux des [illegible] dus, d'où dérive la théorie des pendules.

Le mouvement de *vibration* mesure les sons; celui d'*oscillation* [illegible] temps. Les cloches, par exemple, font des *vibrations* et des os[illegible] premières dérivent du corps qui frappe et comprime la cloche [illegible] élasticité, ce qui la rend ovale alternativement et produit les sons [illegible] sont déterminées par le mouvement total de la cloche qui est [illegible] gravitation, ce qui détermine les intervalles de temps entre les so[illegible] voir si le son d'une cloche n'est pas d'autant plus étendu que les [illegible] *oscillations* sont plus près de coïncider avec les temps des *vibrations* [illegible] XVIII, 850.)

1377. Vice, Défaut, Imperfection.

Ces trois mots désignent en général une qualité répréhensible [illegible] différence, que *vice* marque une mauvaise qualité morale, qui [illegible] dépravation ou de la bassesse du cœur; que *défaut* marque une [illegible] lité de l'esprit ou une mauvaise qualité purement extérieure; [illegible] *tion* est le diminutif de *défaut*.

La négligence dans le maintien est une *imperfection*; la diffi[illegible] dité sont des *défauts*; la cruauté et la lâcheté sont des *vices*.

Ces termes diffèrent aussi par les différents mots auxquels [illegible] surtout dans le sens physique ou figuré. Exemples : Souvent [illegible] reste dans un état d'*imperfection*, lorsqu'on n'a pas corrigé le [illegible] ou le *défaut* de fluidité du sang. Le commerce d'un État s'af[illegible] *perfection* des manufactures, par le *défaut* d'industrie, et par [illegible] constitution. (*Encycl.*, IV, 731.)

1378. Vice, Défaut, Ridicule.

Les *vices* partent d'une dépravation du cœur; les *défauts* [illegible] tempérament; le *ridicule*, d'un *défaut* d'esprit. (La Bruyère. [illegible]

Pour entendre La Bruyère, il ne faut considérer ces trois [illegible] dans le rapport commun qu'ils ont à quelque imperfection d[illegible] ment il serait en contradiction avec lui-même, puisque les [illegible] d'une dépravation du cœur n'ont rien de commun avec ce qu[illegible] de tempérament. On est criminel par les *vices* du cœur; on [illegible] et à plaindre par ceux du tempérament : les premiers sont inex[illegible] qu'ils viennent de notre propre perversité; les autres sont [illegible]

fera jamais que par hasard et sans goût; si un homme *corrompu* le fait, ce ne sera point dans des intentions honnêtes; un homme *pervers* ne le fera que dans des intentions malfaisantes.

Le *vicieux* ne cherche point les honnêtes gens; l'homme *dépravé* les évite; l'homme *corrompu* s'en moque; le *pervers* les persécute s'il le peut.

On dit un caractère *vicieux*, un goût *dépravé*, un cœur *corrompu*, une âme *perverse*.

On est *vicieux* par de mauvais penchants; *dépravé*, par la *corruption* des sentiments naturels; *corrompu*, par la destruction de tout principe aussi bien que le tout sentiment; *pervers*, par un sentiment actif de méchanceté.

« Si vous êtes né *vicieux*, ô Théagène, je vous plains; si vous le devenez par faiblesse pour ceux qui ont intérêt que vous le soyez, qui ont juré entre eux de vous *corrompre*, et qui se vantent déjà de pouvoir y réussir, souffrez que je vous méprise. » (La Bruyère, *Caract.*, ch. IX.)

Boileau, dans la dixième satire, dit à Alcippe :

> Mais que deviendras-tu, si folle en son caprice,
> N'aimant que le scandale et l'éclat dans le vice,
> Bien moins pour son plaisir que pour t'inquiéter,
> Au fond peu *vicieuse*, elle aime à coqueter?

On s'éloigne de l'homme *vicieux*; l'homme *dépravé* dégoûte; l'homme *corrompu* peut être à craindre; le *pervers* est odieux.

Néron, dans *Britannicus*, n'est encore que *vicieux*: Narcisse est *corrompu*: l'absence des sentiments naturels est dans Cléopâtre une sorte de *dépravation*: Mathan est *pervers*.

Parmi les personnages de roman, Lovelace est *pervers*, ses camarades sont *vicieux*. Dans les *Liaisons dangereuses*, Valmont est *corrompu*; la marquise de Merteuil est *perverse*; on peut trouver des personnages *dépravés* dans des romans de crapule.

On dit qu'un raisonnement est *vicieux* quand il pèche par sa base et par quelque défaut qui tient à son principe: un goût *dépravé* est un goût gâté par de mauvaises habitudes qui lui font préférer le mauvais au bon: une imagination *corrompue* est une imagination à qui il ne s'offre plus rien de bon et d'honnête: une morale *perverse* est celle qui tend à détruire le principe de toute vertu. (F. G.)

1380. Viduité, Veuvage.

Tous deux se disent à l'égard d'une personne qui a été mariée, et qui a perdu son conjoint.

La *viduité* est l'état actuel du survivant des deux conjoints qui n'a point encore passé à un autre mariage. Le *veuvage* est le temps que dure cet état.

Aussi on ne joint à *viduité* que des prépositions relatives à l'état; et à *veuvage*, des prépositions relatives à la durée.

Voilà l'état d'une veuve chrétienne, selon saint Paul, état oublié parmi nous, où la *viduité* est regardée non plus comme un état de désolation, mais comme un état désirable. (Bossuet.) Un long, un éternel *veuvage*.

Plusieurs saintes femmes ont passé de la *viduité* à la profession religieuse; mais aujourd'hui que la plupart des mariages se contractent par des vues que la religion et la sainte raison proscrivent également, un *veuvage* d'un an paraît un fardeau bien lourd.

L'esprit du christianisme recommande singulièrement la modestie, la retraite et la prière, aux femmes qui vivent en *viduité*: que faut-il donc penser de la religion de celles qui, pendant leur *veuvage*, affichent des liaisons, et se donnent des licences qu'elles n'auraient osé se permettre étant filles? (R.)

Il y a encore, entre ces deux mots, d'autres différences que celles dont s'est contenté Roubaud.

Veuvage se prend aussi pour un état; mais il diffère de *viduité* en ce qu'il montre l'état d'une personne. La *viduité* est, d'une manière générale, abstraite, l'état d'une veuve. Telle vertu y est attachée. Le *veuvage* est l'état de telle personne veuve.

> Mais d'un *veuvage* affreux les tristes insomnies
> Ne m'arracheront point de noires perfidies. (Regnard.)
> Et si je n'avais pas une vertu sévère
> Qui me fait renfermer dans un *veuvage* austère. (Idem.)

La virginité est un état angélique. La *viduité* la suit de près. Le caractère d'une veuve chrétienne est de faire écouler tout son amour vers Jésus-Christ comme vers un époux, mais un époux absent, qui, tout vivant qu'il est, est néanmoins comme mort pour son épouse, et la laisse dans un *veuvage* qui ne finira qu'avec le monde. (Bossuet.)

Viduité, les exemples que nous avons donnés le prouvent, est un mot noble; *veuvage* est de tous les styles.

Enfin *viduité* se dira plutôt en parlant des femmes, tandis que *veuvage* se dira aussi bien des hommes que des femmes. Remarié! ah! le ciel m'en préserve. Vive le *veuvage!* il est préférable à l'union conjugale la plus parfaite. (Le Sage.) Le mot de *viduité* fait plutôt penser aux devoirs et aux vertus des veuves et *veuvage* à l'ennui, aux inconvénients, et aussi à la liberté de cet état. (V. F.)

1381. Vieux, Ancien, Antique.

Ils enchérissent l'un sur l'autre: *antique* sur *ancien*, et celui-là au-dessus de *vieux*.

Une mode est *vieille*, lorsqu'elle cesse d'être en usage: elle est *ancienne*, lorsque l'usage en est entièrement passé: elle est *antique*, lorsqu'il y a déjà longtemps qu'elle est *ancienne*.

Ce qui est récent n'est pas *vieux*; ce qui est nouveau n'est pas *ancien*; ce qui est moderne n'est pas *antique*.

La *vieillesse* regarde particulièrement l'âge: l'*ancienneté* est plus propre à l'égard de l'origine des familles: l'*antiquité* convient mieux à ce qui a été dans des temps fort éloignés de ceux où nous vivons.

On dit *vieillesse* décrépite, *ancienneté* immémoriale, *antiquité* reculée.

La *vieillesse* diminue les forces du corps et augmente les lumières de l'esprit. L'*ancienneté* fait perdre aux modes leurs agréments, et donne de l'éclat à la noblesse. L'*antiquité*, faisant périr les preuves de l'histoire, en affaiblit la vérité, et fait valoir les monuments qui se conservent. (G.)

1382. Vigoureux, Fort, Robuste.

Le *vigoureux* semble plus agile, et doit beaucoup au courage. Le *fort* paraît être plus ferme, et doit beaucoup à la construction des muscles. Le *robuste* est moins sujet aux infirmités, et doit beaucoup à la nature du tempérament.

On est *vigoureux* par le mouvement et par les efforts qu'on fait. On est *fort* par la solidité et par la résistance des membres.

On est *robuste* par la bonne conformation des parties qui servent aux fonctions naturelles.

Vigoureux est d'un usage propre au combat, et pour tout ce qui demande de la vivacité dans l'action. *Fort* convient en fait de fardeau et de tout ce qui est de défense. *Robuste* se dit à l'égard de la santé et de l'assiduité au travail.

Un homme *vigoureux* attaque avec violence. Un homme *fort* porte d'un air aisé ce qui accablerait un autre. Un homme *robuste* est à l'épreuve de la fatigue. (G.)

1383. Viol, Violement, Violation.

Ces termes expriment tous trois l'infraction de quelque devoir considérable; c'est la différence des objets violés qui fait celle des termes.

Le *viol* est le crime de celui qui attente par force à la pudicité d'une fille ou d'une femme. *Violement* ne se dit que de l'infraction de ce qu'on doit observer, et ce mot exige toujours un complément qui fasse connaître la nature du devoir qui est transgressé. *Violation* se dit plus spécialement des choses sacrées ou très-respectables, quand elles sont comme profanées.

Quand les mœurs d'une nation sont corrompues, au point que le *violement* des bienséances fait partie des manières reçues, et que l'impudicité ose se permettre impunément la *violation* publique des saints lieux, on ne saurait plus répondre que le *viol* n'y sera pas bientôt traité comme une pure galanterie. (B.)

1384. Violent, Emporté.

Il me semble que le *violent* va jusqu'à l'action, et que l'*emporté* s'arrête ordinairement aux discours.

Un homme *violent* est prompt à lever la main; il frappe aussitôt qu'il menace. Un homme *emporté* est prompt à dire des injures et il se fâche aisément.

Les *emportés* n'ont quelquefois que le premier feu de mauvais : les *violents* sont plus dangereux.

Il faut se tenir sur ses gardes avec les personnes *violentes*, et il ne faut souvent que de la patience avec les personnes *emportées*. (G.)

1385. Visage, Physionomie, Face, Figure.

Visage est de tous ces mots celui qui a le sens le plus étendu et dont l'usage est le plus fréquent ; il est synonyme de *physionomie* en même temps que de *face* et de *figure*, tandis que *physionomie* ne saurait être confondu avec les deux autres.

La *physionomie* est l'expression de la *figure* : elle résulte de l'ensemble des traits. Les défauts détruisent la *physionomie* et rendent désagréables ou difformes les plus beaux *visages*. On dit de quelqu'un qu'il a de la *physionomie* ou qu'il en manque suivant que sa *figure* est plus ou moins expressive. On trouve en Laponie, sur les côtes septentrionales de la Tartarie, une race d'hommes de petite stature, d'une *figure* bizarre, dont la *physionomie* est aussi sauvage que les mœurs. (Buffon.) Quoiqu'il ne faille pas juger des gens sur l'apparence, la *physionomie* des gens nous prévient en leur faveur ou contre eux. Cependant « la *physionomie* n'est pas une règle donnée pour juger des hommes : elle nous peut servir de conjecture. » (La Bruyère.) Une prétendue science qui croit reconnaître sûrement les caractères aux *figures* s'est formée sous le nom de *physionomie*. Mais « il faut avouer que tout ce que nous ont dit les *physionomistes* est dénué de tout fondement. » (Buffon.)

Visage se prend aussi dans le sens unique d'expression du visage; dans ce cas en quoi diffère-t-il de *physionomie?* La *physionomie* ne change pas : c'est l'expression ordinaire, constante. Son esprit est comme sa *physionomie*, fort doux et fort aimable. (Voltaire.) Au contraire, « le *visage* est le miroir de l'âme (Académie), » parce que son expression change suivant les affections de l'âme et que tous les sentiments s'y reflètent et s'y succèdent. Il avait des traits si marqués et une *physionomie* si particulière qu'il était aisé à reconnaître. (Bouhours.) Il lui amena un jour son fils, qui était jeune, d'une *physionomie* agréable, et qui avait une taille fort noble. (La Bruyère.) Mais qu'avez-vous? Vous êtes tout changé de *visage*. (Molière.)

> J'ignorais qu'une fille au mot de mariage,
> D'une prompte rougeur dût couvrir son *visage*. (Regnard.)

Les sentiments sont divers : les uns ont le *visage* allongé, d'autres l'ont raccourci d'autant. (Mme DE SÉVIGNÉ.) Ces marques religieuses de douleur que la charité imprime sur vos *visages*. (FLÉCHIER.) Je vis ce *visage* que la crainte de la mort ne fait point pâlir. (IDEM.) Dix jours entiers, il considéra la mort avec un *visage* assuré et tranquille. (BOSSUET.) O mort ! lui dit-il d'un *visage* ferme, tu ne me feras aucun mal. (IDEM.)

> Mais ceux qui, de la cour, ont un plus long usage,
> Sur les yeux de Néron composent leur *visage*. (RACINE.)

Il faut encore remarquer que *physionomie*, à cause de son origine grecque et de sa longueur n'étant guère propre à entrer dans un vers, les poëtes ont dit *visage* à sa place. On a dit de quelqu'un que sa *physionomie* avait toutes sortes de mauvaises qualités, hormis qu'elle n'était point menteuse. (TRÉVOUX.)

> Les *visages* souvent sont de doux imposteurs. (CORNEILLE.)

Résumons-nous : la *physionomie* exprime les qualités ou les défauts qui font le fond de la personne, le *visage* exprime les passions qui l'agitent dans le moment : la première fait connaître le caractère constant, le second les sentiments actuels.

Face est un mot simple et noble. On dit que Dieu détourne sa *face*. L'attitude de l'homme est celle du commandement : sa tête regarde le ciel et présente une *face* auguste sur laquelle est imprimé le caractère de sa dignité. (BUFFON.) Le *visage* se considère en détail, la *face* dans son ensemble. Lorsque l'âme est agitée, la *face* humaine devient un tableau vivant où les passions sont rendues avec autant de délicatesse que d'énergie... Lorsque l'âme est tranquille, toutes les parties du *visage* sont dans un état de repos. (IDEM.) On dit d'une manière générale la *face* humaine : on distingue chaque *visage*. Quel secret doit avoir eu la nature pour varier en tant de manières une chose aussi simple qu'un *visage* ! (FONTENELLE.) On disait autrefois changer de *face* comme changer de *visage*, mais il s'y ajoutait une idée de bravade, de défi, qu'a conservée l'expression de regarder en *face*.

> Pyrrhus m'a reconnu, mais sans changer de *face*,
> Il semblait que ma vue excitât son audace. (RACINE.)

Nous avons vu que la *figure* produisait la *physionomie*. C'est la forme, le contour, les traits, le dessin. Il diffère de *visage* en ce que le *visage* comprend à la fois les traits et l'expression, tandis que *figure* ne parle que de la conformation. On dit une belle *figure* et un beau *visage*. Mais la beauté de la *figure* ne réside que dans les traits, tandis qu'à la perfection des lignes, la beauté du *visage* ajoute l'expression. La Bruyère n'aurait pas mis *figure* au lieu de *visage* dans cette phrase si connue : Un beau *visage* est le plus beau de tous les spectacles, et l'harmonie la plus douce est le son de la voix de celle que l'on aime. On orne son *visage*, mais on ne peut changer sa *figure*.

> Même elle avait encor cet éclat emprunté
> Dont elle eut soin de peindre et d'orner son *visage*. (RACINE.)

On dit se peindre le *visage*, non la *figure*. Les artifices qui déshonorent un *visage* où la pudeur toute seule devrait être peinte. (MASSILLON.) Si les femmes étaient telles naturellement qu'elles le deviennent par artifice, qu'elles perdissent en un moment toute la fraîcheur de leur teint, qu'elles eussent le *visage* aussi allumé et aussi plombé qu'elles se le font par le rouge et par la peinture dont elles se fardent, elles seraient inconsolables. (LA BRUYÈRE.)

Nous retrouvons toujours la même distinction : ce sont les lignes qui font la *figure* ; l'expression, le coloris fait le *visage*. On dira la fraîcheur du *visage* ; c'est le *visage* qui rougit, qui pâlit.

Figure peut se prendre pour *physionomie*, comme la cause pour l'effet. Il était

éloquent et d'une *figure* avantageuse. (Voltaire.) Une *figure* agréable relevait encore tant d'attraits. (Idem.) (V. F.)

1386. Vis-à-Vis, En face, Face à face.

Vis-à-vis désigne le rapport de deux objets qui sont en vue l'un de l'autre, en perspective l'un à l'autre; qui se regardent, qui sont en opposition directe et sur la même ligne du rayon visuel.

La *face* a toujours plus ou moins d'étendue; on ne dit pas la *face* d'un corps pointu : un point n'est pas en *face* d'un autre, il est *vis-à-vis*, sur la même ligne. Une maison est en *face* d'un édifice, quoiqu'il n'en regarde que l'aile. Deux objets sont *face à face*, lorsque la *face* de l'un correspond à la *face* de l'autre dans une certaine étendue. Un objet est en *face* d'un autre, mais deux objets sont *face à face* l'un à l'égard de l'autre. La première locution ne marque qu'un simple rapport de perspective, et l'autre marque fortement un double rapport de réciprocité.

Ainsi *vis-à-vis* marque un rapport ou un aspect plus rigoureusement direct entre les deux objets, qu'*en face*; c'est pourquoi l'on renforce quelquefois l'indication *vis-à-vis*, par le mot tout, *tout vis-à-vis*. Il marque, comme *face à face*, une parfaite correspondance, mais abstraction faite de l'étendue des objets, désignée par le mot *face*.

On ne dira pas qu'une maison est en *face* d'un arbre : un arbre peut être *en face* d'une maison; deux arbres seront *vis-à-vis* l'un de l'autre, et non *face à face*. (R.)

Outre les rapports de position qu'indiquent ces trois mots, ils font aussi quelquefois entendre des rapports d'un autre ordre qui résultent de cette position.

Vis-à-vis toutefois n'indique guère autre chose que la situation qui est telle qu'on se voit. Je me vis *vis-à-vis* une glace de miroir avec un livre à la main. (Buffon.) Dans un quadrille, on danse avec son *vis-à-vis*. On sait qu'au XVIIIe siècle *vis-à-vis* se disait pour envers, à l'égard de. Oh! *vis-à-vis* d'un tel homme, on ne doit négliger ni le plus ni le moins. (J.-J. Rousseau.) Voltaire s'est fortement élevé contre cette expression, et elle semble n'être plus en usage.

Regarder quelqu'un *en face*, c'est le braver. Regarder le danger, la mort *en face*.

> Je ménage les gens, et sais comme embarrasse
> Le contraignant effort de ces aveux *en face*. (Molière.)
> Mais je souffre, à vrai dire, une gêne trop forte
> A prononcer *en face* un aveu de la sorte :
> Je trouve que ces mots qui sont désobligeants
> Ne se doivent point dire en présence des gens. (Idem.)

Face à face marque la réciprocité. Deux adversaires, deux antagonistes combattent, discutent *face à face*, c'est-à-dire *en face* l'un de l'autre. Seul à seul, *face à face*. (V. F.)

1387. Viscères, Intestins, Entrailles, Boyaux.

Les *viscères* sont des organes intérieurs, destinés à produire dans les aliments ou dans les humeurs des changements utiles à la santé ou à la vie : le cœur, le foie, les poumons, comme les *boyaux*, etc., sont des *viscères*. Les *intestins* sont proprement des substances charnues en dedans, membraneuses en dehors, qui servent à digérer, à purifier, à distribuer le chyle, et à vider les excréments. Tout cela est renfermé dans les *entrailles*, mais indistinctement et indéfiniment, de manière qu'un *viscère*, un *intestin*, fait partie des *entrailles*.

Les *viscères* se distinguent comme des corps différents, chargés chacun d'une fonction particulière, tendant à un but commun. Les *intestins* forment

un corps continu (le canal *intestinal*), qu'on distingue en différentes parties, selon leur place, leur grosseur, leur service particulier dans un genre particulier de travail. Vous distinguez surtout les *entrailles* par les sensations que vous éprouvez, et par un caractère de sensibilité que vous leur attribuez.

Les *entrailles* ont donc un caractère moral. On a des *entrailles*, lorsqu'on a un cœur sensible : on dit des *entrailles paternelles*, les *entrailles* de la miséricorde, etc. Elles semblent alors tenir particulièrement au cœur, comme *præcordia*, chez les Latins. (R.)

Si *entrailles* est un mot général et noble, *boyaux* est un mot particulier et commun. Comme tous les mots de la langue populaire, il est pittoresque, c'est-à-dire qu'il indique surtout la forme étroite et allongée des *intestins*. Les *boyaux* ne diffèrent en rien des *intestins*; mais *intestins* est le terme technique et *boyaux* un mot familier qui est passé dans un certain nombre de dictons populaires. Il se dit, au figuré, d'un passage long et étroit. Si vous rétrécissez cette galerie, ce ne sera plus qu'un *boyau*. En ce sens, il est devenu le terme technique de l'art militaire. (V. F.)

1388. Vision, Apparition.

La *vision* se passe dans les sens intérieurs, et ne suppose que l'action de l'imagination. L'*apparition* frappe de plus les sens extérieurs, et suppose un objet au dehors.

Saint Joseph fut averti par une *vision* de fuir en Égypte avec sa famille : la Madeleine fut instruite de la résurrection du Sauveur par une *apparition*.

Les cerveaux échauffés et vides de nourriture croient souvent avoir des *visions* : les esprits timides et crédules prennent quelquefois pour des *apparitions* ce qui n'est rien, ou ce qui n'est qu'un jeu. (G.)

Vision veut dire proprement action de voir. Dans le sens où il est pris ici et comparé à *apparition*, il signifie l'action de voir, par les yeux du corps ou de l'esprit, des choses surnaturelles ou vaines. Mais il est toujours actif : c'est toujours l'action de voir. On dit les *visions* des prophètes. Dieu permit qu'on prît ses prédictions pour les *visions* d'un ermite contemplatif. (Fléchier.) Ils ont puisé dans cette doctrine des *visions* sur l'avenir que l'événement a démenties. (Massillon.)

> Ma foi ! ma chère sœur, *vision* toute claire !
> De ces chimères-là vous devez vous défaire. (Molière.)

Apparition veut dire action d'apparaître. Il est donc passif par rapport à *vision*, c'est-à-dire que la *vision* fait que l'on voit ou que l'on croit voir; une *apparition* est la manifestation d'une chose, d'une personne qui se montre subitement à nos yeux. On a une *vision*, on voit une *apparition*. Votre *vision*, c'est ce que vous voyez ou croyez voir : votre *apparition*, c'est votre arrivée subite. Au plus haut point de sa gloire, sa joie est troublée par la triste *apparition* de la mort. (Bossuet.) L'*apparition* de Jésus-Christ au milieu de ses disciples. Il y a dans les cours des *apparitions* de gens aventureux et hardis. (La Bruyère.) On est sujet aux *visions* et l'on croit voir des *apparitions*.

La *vision* peut n'être que vaine; l'*apparition* a toujours quelque chose de surprenant, d'effrayant même. (V. F.)

1389. Visqueux, Gluant.

Le mot latin *viscus* signifie *glu*. La *glu* est une composition qui s'attache fortement, et qui sert à prendre les oiseaux ou à retenir les insectes. *Gluant* nous annonce la *glu*, nom français de la chose; *visqueux* ne nous indique qu'une qualité, puisque le nom de *viscus* nous est étranger. *Gluant* signifie ce qui est fait comme de la *glu*, ce qui a ou possède la qualité de s'attacher. *Visqueux* signifie ce qui s'attache avec force, ce qui a la propriété essentielle

ou très-énergique de se coller, ce qui tient fort aux objets auxquels il s'attache. La chose *gluante* est telle : la chose *visqueuse* est faite pour produire un tel effet.

La bave des limaçons, le jus des confitures, les humeurs épaisses qui découlent des arbres, en général ce qui coule d'abord et se fixe ou se fige ensuite et s'attache, s'appelle proprement *gluant*. Les choses qui, par elles-mêmes, ont une grande ténacité; les fluides, dont les molécules ont entre elles une forte adhésion, comme l'huile; les humeurs, qui se coagulent de manière à former une couche durable, comme l'enduit naturel qui couvre les feuilles et les fleurs, ou un corps solide, comme la pierre dans la vessie; en général, ce qui est si tenace qu'il est très-difficile de le détacher d'un corps s'appelle plutôt *visqueux*. Vous qualifiez plutôt de *gluant* un fluide qui ne fait que s'attacher aux mains, aux habits, à un corps, quand il y touche, et de *visqueux* ce qui a la propriété de produire cette adhérence, que les objets restent comme attachés, liés, collés, incorporés, pour ainsi dire, ensemble. (R.)

1390. Vite, Tôt, Promptement.

Le mot de *vite* paraît plus propre pour exprimer le mouvement avec lequel on agit: son opposé est lentement. Le mot de *tôt* regarde le moment où l'action se fait: son opposé est tard. Le mot de *promptement* semble avoir plus de rapport au temps qu'on emploie à la chose: son opposé est longtemps.

On avance en allant *vite*, mais on va sûrement en allant lentement. Le crime est toujours puni; si ce n'est *tôt*, c'est tard. Il faut être longtemps à délibérer; mais il faut exécuter *promptement*.

Qui commence *tôt* et travaille *vite*, achève *promptement*. (G.)

1391. Vivacité, Promptitude.

La *vivacité* tient beaucoup de la sensibilité et de l'esprit: les moindres choses piquent un homme vif; il sent d'abord ce qu'on lui dit, et réfléchit moins qu'un autre dans ses réponses.

La *promptitude* tient davantage de l'humeur et de l'action: un homme prompt est plus sujet aux emportements qu'un autre; il a la main légère et il est expéditif au travail.

L'indolence est l'opposé de la *vivacité*, et la lenteur l'est de la *promptitude*. (G.)

1392. Vogue, Mode.

La *mode* est un usage régnant et passager, introduit dans la société par le goût, la fantaisie, le caprice. La *vogue* est un concours excité par la réputation, le crédit, l'estime, et par la préférence aux autres objets du même genre.

Une marchandise *est à la mode;* on en fait un grand *usage;* le marchand qui la vend *a la vogue*; on y *court* de toutes parts.

La *mode* vous promet une sorte de renouvellement; il faut bien qu'elle passe vite : les *modes* qui durent deviennent *manières*. La *vogue* vous promet que vous serez mieux servi; on regarde volontiers comme le meilleur ce qui est le plus renommé; si la *vogue* dure, elle fait la fortune.

On prend la coiffure, le ton, et jusqu'au remède qui est à la *mode*, parce que c'est la *mode*. On prend le médecin, l'avocat, l'ouvrier qui a la *vogue*, parce qu'on croit en tirer un meilleur service.

On fait la *mode*, c'est une invention bien souvent renouvelée.

On donne la *vogue*, c'est une impulsion quelquefois bien aveugle. (R.)

1393. Voie, Moyen.

On suit les *voies*. On se sert des *moyens*.

La *voie* est la manière de s'y prendre pour réussir. Le *moyen* est ce qu'on met en œuvre pour cet effet. La première a un rapport particulier aux mœurs, et le second aux événements. On a égard à ce rapport, lorsqu'il s'agit de s'énoncer sur leur bonté: celle de la *voie* dépend de l'honneur et de la probité; celle du *moyen* consiste dans la conséquence et dans l'effet. Ainsi, la bonne *voie* est celle qui est juste. Le bon *moyen* est celui qui est sûr.

La simonie est une très-mauvaise *voie*, mais un fort bon *moyen* pour avoir des bénéfices. (G.)

Je ne voudrais pas dire, avec l'abbé Girard, que la *voie* est la manière de s'y prendre pour réussir; et le *moyen*, ce qu'on met en œuvre pour cet effet. La distinction n'est pas assez marquée, car le *moyen* est vraiment une manière de s'y prendre. Mais le propre de la *voie* est de tracer ou de retracer votre marche, ce que vous avez à faire, ce que vous faites avec suite; et le propre du *moyen* est d'agir, d'exécuter, de produire l'effet. La *voie* est bonne, juste, sage; elle va au but: le *moyen* est puissant, efficace, sûr; il tend à la fin.

Sylla veut ramener Rome à la liberté; la *voie* qu'il prend, c'est la tyrannie: les proscriptions sont les *moyens* qu'il emploie. (R.)

1394. Voiler, Déguiser, Pallier, Dissimuler.

Voiler, c'est se servir de l'apparence réelle de certaines choses pour en couvrir d'autres qu'on veut tenir cachées. *Déguiser*, c'est donner aux choses l'apparence de choses qui ne sont pas. *Pallier*, c'est présenter les choses sous une apparence adoucie. *Dissimuler*, c'est supprimer toutes les apparences.

On *voile* ses défauts des apparences de quelques qualités louables qui y tiennent, et qu'on peut posséder en effet. On *déguise* ses intentions, en affectant des intentions différentes à celles qu'on a. On cherche à *pallier* sa conduite, en la présentant sous un jour qui la rend moins odieuse. On *dissimule* ses sentiments, en évitant d'en donner aucune marque extérieure.

Une liaison de parenté sert de *voile* à une intrigue d'amour: une femme piquée *déguise* son dépit sous l'air du dédain; une femme réservée *dissimule* ses sentiments; une femme dont l'amour a éclaté s'occupe à *pallier* ses écarts.

Il faut au moins du soin pour *voiler* une chose, et de l'adresse pour la *pallier*: se *déguiser* est toujours une sorte de fausseté; *dissimuler* n'est souvent que prudence.

Il faut des prétextes plausibles à celui qui veut *voiler* ses motifs: celui qui cherche à *pallier* des fautes a besoin de circonstances dont il puisse tirer parti; on ne parvient guère à se *déguiser* sans mentir; pour *dissimuler*, il suffit de savoir se contenir et se taire.

Un prince *voile* son ambition d'une apparence de justice; *déguise* sous un vain éclat l'épuisement de ses peuples; *pallie*, c'est-à-dire, adoucit en apparence les maux qu'il ne peut guérir; et *dissimule*, c'est-à-dire feint de ne pas sentir les outrages qu'il ne peut venger. (F. G.)

1395. Voir, Apercevoir.

Les objets qui ont quelque durée, ou qui se montrent, sont *vus*: ceux qui fuient, ou qui se cachent, sont *aperçus*.

On *voit* dans un visage la régularité des traits; et l'on y *aperçoit* les mouvements de l'âme.

Dans une nombreuse cour, les premiers sont *vus* du prince; à peine les autres en sont-ils *aperçus*.

Une complaisance, *vue* de tout le monde, en explique quelquefois moins qu'un coup d'œil *aperçu*.

Les novices et les sottes en amour ignorent les avantages du mystère, et font *voir* ce qu'elles ont intérêt de cacher; les plus fines, quelque attention qu'elles

aient, ont bien de la peine à empecher qu'on ne s'*aperçoive* de ce qui se passe au fond de leur cœur.

L'amour qui se fait *voir* tombe dans le ridicule aux yeux du spectateur; celui qui se laisse seulement *apercevoir* fait sur le théâtre du monde une scène amusante pour ceux à qui plaît le jeu des passions. (G.)

1396. Voir, Regarder.

On *voit* ce qui frappe la vue. On *regarde* où l'on jette le coup d'œil.

Nous *voyons* les objets qui se présentent à nos yeux. Nous *regardons* ceux qui excitent notre curiosité.

On *voit* ou distinctement ou confusément; on *regarde* ou de loin ou de près. Les yeux s'ouvrent pour *voir;* ils se tournent pour *regarder.*

Les hommes indifférents *voient,* comme les autres, les agréments du sexe; mais ceux qui en sont frappés les *regardent.*

Le connaisseur *regarde* les beautés d'un tableau qu'il *voit;* celui qui ne l'est pas, *regarde* le tableau sans en *voir* les beautés. (G.)

1397. Vol, Volée, Essor.

Le *vol* est l'action de s'élever dans les airs et d'en parcourir un espace: la *volée* est un *vol* soutenu et prolongé ou varié: l'*essor* est un *vol* hardi, haut et long; le plein *vol* d'un grand oiseau.

Le *vol* de la perdrix n'est pas long: les hirondelles passent, dit-on, la mer tout d'une *volée:* le faucon, mis en liberté, prend quelquefois un *essor* si haut, qu'on l'a bientôt perdu de vue.

Tout oiseau prend son *vol:* vous donnez la *volée* à celui à qui vous donnez la liberté de s'envoler; vous le prenez à la *volée,* dans le cours de son *vol.* L'oiseau de proie prend un *essor* d'autant plus véhément, qu'il a été plus longtemps contraint.

Au figuré, une personne prend son *vol* et son *essor:* son *vol,* lorsqu'elle s'affranchit de ses entraves et qu'elle use de toute sa liberté; son *essor,* quand elle essaye librement ses forces et qu'elle s'abandonne à toute leur énergie. Il y a de la hardiesse dans le *vol:* dans l'*essor,* il y a une ardeur égale à la hardiesse. (R.)

1398. Volonté, Intention, Dessein.

La *volonté* est une détermination fixe qui regarde quelque chose de prochain; elle le fait rechercher. L'*intention* est un mouvement ou un penchant de l'âme, qui envisage quelque chose d'éloigné; elle y fait tendre. Le *dessein* est une idée adoptée et choisie, qui paraît supposer quelque chose de médité et de méthodique; il fait chercher les moyens de l'exécution.

Quand la *volonté* de servir Dieu vint à l'abbé de la Trappe, ses premières *intentions* furent de faire une austère pénitence, et il forma pour cela le *dessein* de se retirer dans son abbaye et d'y établir la réforme.

Les *volontés* sont plus connues et plus précises. Les *intentions* sont plus cachées et plus vagues. Les *desseins* sont plus vastes et plus raisonnés.

La *volonté* suffit pour nous rendre criminels devant Dieu; mais elle ne suffit pas pour nous rendre vertueux, ni devant Dieu, ni devant les hommes. L'*intention* est l'âme de l'action et la source de son vrai mérite; mais il est difficile d'en juger bien sainement. Le *dessein* est un effet de la réflexion; mais cette réflexion peut être bonne ou mauvaise.

On dit faire une chose de bonne *volonté,* avec une *intention* pure et de *dessein* prémédité.

Personne n'aime à être contrarié dans ses *volontés,* ni trompé dans ses *intentions,* ni traversé dans ses *desseins:* pour cet effet, il ne faut point avoir d'autre *volonté* que celle de ses maîtres, d'autre *intention* que de faire son devoir, ni d'autre *dessein* que de se conformer à l'ordre de la Providence.

Il n'y a rien dont on soit moins le maître que de l'exécution de ses dernières *volontés*: rien de moins suivi que l'*intention* de la plupart des fondateurs de bénéfices. Rien n'est plus extravagant que le *dessein* de réunir tous les hommes à une même opinion.

Il est d'un grand homme d'être ferme dans ses *volontés*, droit dans ses *intentions*, et raisonnable dans ses *desseins*. (G.)

1399. Volume, Tome.

Le *volume* peut contenir plusieurs *tomes*, et le *tome* peut faire plusieurs *volumes*; mais la reliure sépare les *volumes*, et la division de l'ouvrage distingue les *tomes*.

Il ne faut pas toujours juger de la science de l'auteur par la grosseur du *volume*. Il y a beaucoup d'ouvrages en plusieurs *tomes*, qui seraient meilleurs s'ils étaient réduits en un seul. (G.)

1400. Volupté, Débauche, Crapule.

La *volupté* suppose beaucoup de choix dans les objets, et même de la modération dans la jouissance. La *débauche* suppose le même choix dans les objets, mais nulle modération dans la jouissance. La *crapule* exclut l'un et l'autre. (*Encyclopédie*, V, 435.)

1401. Vouer, Dévouer, Dédier, Consacrer.

Vouer, promettre, engager, affecter d'une manière rigoureuse, étroite, irrévocable, par l'expression d'un désir très-ardent, de la volonté la plus ferme. *Dévouer*, attacher, adonner, livrer sans réserve, sans restriction, par le sentiment le plus vif et le plus profond du zèle le plus généreux ou le plus brûlant. *Dédier*, mettre sous l'invocation, sous les auspices, à la dévotion de l'objet à qui l'on *dédie*, par un hommage public, solennel, authentique. *Consacrer*, dévouer religieusement, entièrement, inviolablement, par un vrai sacrifice, de manière à rendre la chose sacrée et inviolable.

Ces termes s'emploient proprement dans le style religieux. Dans un *danger*, vous *vouez*, vous faites vœu d'offrir une lampe à la Vierge, vous *vouez*, vous engagez par un lien sacré vos enfants à Dieu. Les religieux se *dévouent* ou se *vouent* sans réserve au service de Dieu; les martyrs se *dévouaient* à la mort pour le triomphe de la religion. On *dédie* une église, une chapelle, un autel, sous l'invocation de quelque saint; on dit aussi *dédier*, destiner, appliquer, donner tout entier à une profession sainte, sous de saints auspices. On ne *consacre* qu'à Dieu; on *consacre* une église avec des cérémonies majestueuses et religieuses; le prêtre *consacre*, à la sainte messe, le pain et le vin.

Les Romains, dans des calamités, *vouaient* des autels à la Peur, à la Fièvre, à la Mort, aux maux qu'ils redoutaient. Ils *dévouaient* avec des imprécations, aux dieux infernaux, la tête de ceux qu'ils anathématisaient. Ils *dédiaient* tous leurs maisons à des lares, aux pénates particuliers; en sorte que chaque famille avait ses dieux propres. Ils *consacraient* aux dieux et à leur culte une partie des terres qu'ils avaient conquises, usage qu'ils conservèrent sans doute dans les Gaules.

Ces termes ont passé dans le style profane; et le *vœu* est toujours un engagement inviolable; le *dévouement*, un abandonnement entier aux volontés d'autrui; la *dédicace*, le tribut d'honneur d'un client; la *consécration*, un dévouement si absolu, si inaltérable, si inviolable, qu'il en est comme sacré. J'emploie ces substantifs dans le sens relâché des verbes et pour en exprimer l'action, quoique *consécration* ne se dise que dans un sens religieux; quoique *dédicace* ne désigne proprement que la cérémonie de *dédier*; quoique *vœu* marque la chose qu'on fait plutôt que l'action de faire, action qu'il faudrait appeler *vouement* comme *dévouement*. On *voue* ses services à un prince, une éter-

nelle gratitude à un bienfaiteur; on se *voue* à une profession, etc. On se *dévoue* en vouant l'attachement, l'obéissance la plus profonde, jusqu'à tout sacrifier, même la vie. On *dédie* des monuments qui honorent les personnes; on *dédie* des ouvrages, on *dédie* à un patron; on *consacre* son temps, ses veilles, etc.; on se *consacre* à des travaux, à des services, à l'étude, à des œuvres qui occupent l'homme tout entier, qui remplissent une vocation respectable, etc. (R.)

1402. Vouloir, Avoir envie, Souhaiter, Désirer, Soupirer, Convoiter.

Le dernier de ces mots n'est d'usage que dans la théologie morale; et il suppose toujours un objet illicite et défendu par la loi de Dieu : on *convoite* la femme ou le bien d'autrui. Les autres mots sont d'un usage ordinaire, et la force de leur signification ne dit rien de bon ou de mauvais dans l'objet : elle n'exprime que le mouvement par lequel l'âme se porte vers lui, quel qu'il soit, avec les différences suivantes pour chacun d'eux. On *veut* un objet présent, et l'on en *a envie*, mais on le *veut*, ce me semble, avec plus de connaissance et de réflexion, et l'on en *a envie* avec plus de sentiment et plus de goût. On *souhaite* et on *désire* des choses plus éloignées; mais les *souhaits* sont plus vagues et les *désirs* plus ardents. On *soupire* pour des choses plus touchantes.

Les *volontés* se conduisent par l'esprit; elles doivent être justes. Les *envies* viennent des sens; elles doivent être réglées. Les *souhaits* se nourrissent d'imaginations; ils doivent être bornés. Les *désirs* viennent des passions; ils doivent être modérés. Les *soupirs* partent du cœur; ils doivent être bien adressés.

On fait sa *volonté*. On satisfait son *envie*. On se repaît de *souhaits*. On s'adonne à ses *désirs*. On pousse des *soupirs*.

Nous *voulons* ce qui peut nous convenir. Nous *avons envie* de ce qui nous plaît. Nous *souhaitons* ce qui nous flatte. Nous *désirons* ce que nous estimons. Nous *soupirons* pour ce qui nous attire.

On dit de la *volonté* qu'elle est éclairée ou aveugle; de l'*envie*, qu'elle est bonne ou mauvaise; du *souhait*, qu'il est raisonnable ou ridicule; du *désir*, qu'il est faible ou violent; et du *soupir*, qu'il est naturel ou affecté.

Les princes *veulent* d'une manière absolue. Les femmes ont de fortes *envies*. Les paresseux s'occupent à faire des *souhaits* chimériques. Les courtisans se tourmentent par des *désirs* ambitieux. Les amants romanesques s'amusent à de vains *soupirs*. (G.)

1403. Vrai, Véridique.

Vrai se prend quelquefois dans l'acception de *véridique*, qui dit la *vérité*, mais avec un bien plus grand sens. Les Latins disaient aussi *verus* pour *veridicus* : *Verus sum?* suis-je *vrai?* dit Térence dans l'*Andrienne*.

L'homme *véridique* dit *vrai*; l'homme *vrai* dit le *vrai*.

L'homme *vrai* est *véridique* par caractère, par la simplicité, la droiture, l'honnêteté, la véracité de son caractère.

L'homme *véridique* aimera bien à dire la *vérité*; mais l'homme *vrai* ne peut que la dire.

Dieu est *vrai* par essence: l'écrivain inspiré par lui est contraint d'être *véridique*.

Les gens *véridiques* le sont dans leurs récits, dans leurs rapports, dans leurs témoignages. L'homme *vrai* l'est en tout, dans ses actions comme dans ses discours. L'homme *vrai* est le contraire de l'homme faux; l'homme *véridique* est le contraire du menteur. (R.)

1404. Vrai, Véritable.

Vrai marque précisément la vérité objective, c'est-à-dire qu'il tombe directement sur la réalité de la chose; il signifie qu'elle est telle qu'on la dit. *Véritable* désigne proprement la vérité expressive, c'est-à-dire qu'il se rapporte principalement à l'exposition de la chose, et il signifie qu'on la dit telle qu'elle est. Ainsi, le premier de ces mots aura une grâce particulière, lorsque, dans l'emploi, on portera d'abord son point de vue sur le sujet en lui-même; et le second conviendra mieux, lorsqu'on portera ce point de vue sur le discours. Cette différence est extrêmement métaphysique, et j'avoue qu'il faut des yeux fins pour l'apercevoir; mais elle n'en subsiste pas moins, et d'ailleurs on ne doit pas exiger de moi des différences marquées où l'usage n'en a mis que de très-délicates : peut-être que l'exemple suivant donnera du jour à ce que je viens d'expliquer, et qu'on sentira mieux cette distinction dans l'application que dans la définition.

Quelques auteurs, même protestants, soutiennent qu'il n'est pas *vrai* qu'il y ait eu une papesse Jeanne, et que l'histoire qu'on en a faite n'est pas *véritable*. (G.)

Z.

1405. Zéphyr, Zéphire.

Le *Zéphire* est le *zéphyr* personnifié. Le *zéphyr* souffle; le *Zéphire* voltige et folâtre. Le *zéphyr* échauffe ou rafraîchit l'air selon la saison; le *Zéphire* caresse Flore, et fait éclore les fleurs.

Zéphire est aux *zéphyrs* ce qu'est l'Amour à cet essaim de petits Amours. *Zéphire* est un personnage, on l'invoque, il commande; les *zéphyrs* obéissent. (R.)

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVERTISSEMENT DE LA 5e ÉDITION.... I
PRÉFACE DU NOUVEL ÉDITEUR..... II
INTRODUCTION..... XIII

A

A bas (Mettre ou Jeter), Abattre, Démolir, Renverser, Ruiner, Détruire. 4
Abaissement, Bassesse, Abjection.. 1
Abaisser, Baisser..... 93
Abaisser, Rabaisser, Ravaler, Avilir, Humilier, Rabattre..... 2
Abandon, Abandonnement, Abdication, Renonciation, Démission, Désistement..... 3
Abandonnement, Abandon, Abdication, Renonciation, Démission, Désistement..... 3
Abandonner, Délaisser..... 3
Abâtardir (S'), Dégénérer..... 4
Abattement, Accablement, Découragement, Anéantissement, Prostration..... 10
Abattre, Démolir, Renverser, Ruiner, Détruire, Mettre ou Jeter à bas.. 4
Abdication, Abandon, Abandonnement, Renonciation, Démission, Désistement..... 3
Abdiquer, Se démettre..... 5
Abhorrer, Détester..... 5
Abîme, Gouffre, Précipice..... 572
Abject, Bas, Vil..... 96
Abjection, Abaissement, Bassesse.. 1
Abjurer, Renoncer, Renier..... 638
Aboi, Aboiement, Jappement..... 5
Aboiement, Aboi, Jappement..... 5
Abolir, Abroger..... 5
Abolition, Rémission, Absolution, Pardon, Grâce..... 635
Abominable, Exécrable, Détestable. 6
Abondamment, Bien, Beaucoup, Copieusement, A foison..... 104
Abondance, Richesse, Opulence... 655
Aborder, Avoir accès, Approcher.. 11
Aborder, Joindre, Accoster..... 448
Abrégé, Sommaire, Épitomé..... 7
Abréger, Accourcir, Raccourcir.... 14
Abri (A l'), A couvert..... 16
Abrogation, Dérogation..... 217
Abroger, Abolir..... 5
Abrutir, Hébéter..... 363
Absolu, Impérieux, Despote, Tyran. 7
Absolution, Acquittement..... 8
Absolution, Pardon, Rémission.... 8
Absolution, Rémission, Abolition, Pardon, Grâce..... 635
Absorber, Engloutir..... 9
Abstème, Hydropote..... 377
Abstenir (S'), Se priver..... 585
Asbraction, Précision..... 573
Abstraction (Faire), Abstraire..... 9
Abstraire, Faire abstraction..... 9
Abstrait, Distrait..... 9
Abuser, Mésuser..... 475
Abuser, Tromper, Décevoir..... 768
Académicien, Académiste..... 10
Académiste, Académicien..... 10
Accablement, Abattement, Découragement, Anéantissement, Prostration..... 10
Accabler, Opprimer, Oppresser.... 10
Accélérer, Hâter, Presser, Dépêcher. 366
Accepter, Recevoir..... 617
Accès (Avoir), Aborder, Approcher. 11
Accident, Événement, Aventure... 301
Accident, Malheur, Désastre..... 458
Accidentellement, Fortuitement... 12
Accompagner, Escorter..... 12
Accompli, Parfait..... 12
Accomplir, Observer, Garder..... 507
Accord, Convention, Consentement. 174
Accord (Tomber d'), Adhérer, Consentir, Acquiescer..... 164

Pages.
Accorder, Concilier..... 13
Accorder, Raccommoder, Réconcilier 13
Accoster, Joindre, Aborder..... 418
Accoter, Appuyer..... 62
Accoucher, Enfanter, Engendrer... 279
Accourcir, Raccourcir, Abréger.... 14
Accroire (Faire), Faire croire..... 189
Accroître, Agrandir, Augmenter... 30
Accumuler, Amasser, Entasser, Amonceler..... 40
Accusateur, Dénonciateur, Délateur. 14
Accusé, Inculpé, Prévenu..... 396
Achat, Emplette..... 271
Achevé, Parfait, Fini..... 528
Achever, Finir, Terminer..... 15
A couvert, A l'abri..... 16
Acquiescer, Consentir, Adhérer, Tomber d'accord..... 164
Acquitté, Quitte..... 16
Acquittement, Absolution 8
Acquitter, Payer..... 536
Acre, Apre..... 16
Acreté, Acrimonie, Aigreur..... 16
Acrimonie, Acreté, Aigreur..... 16
Acte, Action..... 17
Acteur, Comédien..... 18
Actif, Agissant..... 28
Action, Acte..... 17
Actions (Bonnes), Bonnes œuvres.. 112
Actuellement, A présent, Présentement, Maintenant, Aujourd'hui.. 62
Adage, Proverbe..... 602
Adhérent, Attaché, Annexé..... 18
Adhérer, Consentir, Acquiescer, Tomber d'accord 164
Adhésion, Approbation, Agrément, Consentement, Ratification..... 60
Adjectif, Épithète..... 290
Adjurer, Conjurer..... 162
Admettre, Recevoir 19
Administration, Gouvernement, Régime 352
Administration, Régie, Direction, Conduite, Gouvernement 626
Adorer, Honorer, Révérer..... 19
Adoucir, Mitiger, Modérer, Tempérer. 20
Adresse, Dextérité, Habileté..... 227
Adresse, Souplesse, Finesse, Ruse, Artifice 21
Adroit, Habile, Entendu..... 22
Adroit, Industrieux, Ingénieux.... 22
Adulateur, Flatteur..... 326
Adversaire, Ennemi, Antagoniste... 281
Affable, Honnête, Civil, Poli, Gracieux 373
Affectation, Afféterie..... 22
Affecté, Apprêté, Composé..... 59
Affecter, Se piquer..... 23
Affection, Amitié, Amour, Tendresse, Inclination 42
Affection, Dévouement..... 23
Affectionner, Aimer, Chérir..... 32

Pages.
Affermer, Louer 25
Affermir, Assurer..... 74
Afféterie, Affectation 22
Affirmer, Assurer, Confirmer..... 74
Afflictions, Croix, Peines..... 192
Affliction, Douleur, Chagrin, Tristesse, Désolation,..... 243
Affligé, Fâché, Attristé, Contristé, Mortifié..... 25
Affluence, Concours, Foule, Multitude..... 26
Affranchir, Délivrer 27
Affreux, Horrible, Effroyable, Épouvantable..... 27
Affront, Insulte, Outrage, Avanie .. 28
Affublé, Vêtu, Revêtu..... 790
Afin, Pour..... 571
Agacer, Harceler, Provoquer..... 364
Agir, Faire..... 313
Agissant, Actif..... 28
Agitation, Tourment..... 29
Agité, Ému, Troublé..... 29
Agrandir, Augmenter, Accroître... 30
Agréable, Délectable..... 30
Agréable, Gracieux..... 354
Agréger, Associer..... 72
Agrément, Approbation, Consentement, Ratification, Adhésion.... 60
Agrément, Consentement, Permission 164
Agréments, Grâces..... 353
Agriculteur, Cultivateur, Colon.... 31
Aide, Secours, Appui..... 31
Aider, Assister, Secourir..... 677
Aïeux, Ancêtres, Pères..... 50
Aigreur, Acrimonie, Acreté..... 16
Aiguillonner, Exciter, Animer, Pousser, Encourager, Inciter, Porter. 301
Aiguiser, Allégir, Amenuiser 37
Ailleurs (D'), En plus, Outre cela. 214
Aimable, Sociable..... 703
Aimer, Chérir, Affectionner..... 32
Aimer, Chérir..... 140
Aimer à (Faire), Faire aimer de... 313
Aimer de (Faire), Faire aimer à... 313
Aimer mieux, Aimer plus..... 32
Aimer plus, Aimer mieux..... 32
Ainsi, C'est pourquoi..... 132
Ainsi, Aussi, C'est pourquoi..... 80
Ainsi que, De même que, Comme.. 209
Air, Manières..... 32
Air, Mine, Physionomie..... 33
Ais, Planche..... 33
Aise, Content, Ravi..... 34
Aisé, Facile..... 307
Aisé, Facile..... 34
Aises, Commodités, Confortable... 35
Ajouter, Augmenter..... 35
Ajustement, Parure..... 35
Alarmé, Effrayé, Épouvanté..... 36
Aliéner, Vendre..... 735
Alimenter, Sustenter, Nourrir..... 139

Pages.
Aliments, Nourriture, Subsistance. 724
Allé (Être), Avoir été..... 37
Allécher, Attirer..... 36
Allégir, Amenuiser, Aiguiser..... 37
Allégorie, Parabole, Apologue.... 526
Alléguer, Citer..... 148
Aller à la rencontre, Aller au-devant. 37
Aller au-devant, Aller à la rencontre. 37
Alliance, Ligue, Confédération.... 37
Allonger, Prolonger, Proroger.... 39
Allures, Démarches..... 38
Almanach, Calendrier..... 125
Altercation, Dispute, Combat, Contestation, Débat..... 237
Altier, Haut, Hautain..... 367
Amant, Amoureux..... 39
Amant, Galant..... 39
Amas, Tas, Monceau..... 741
Amasser, Entasser, Accumuler, Amonceler..... 40
Amateur. Connaisseur..... 162
Ambassadeur, Envoyé, Député..... 40
Ambiguïté, Double sens, Équivoque. 41
Ame, Esprit..... 41
Ame faible, Cœur faible, Esprit faible, Caractère faible..... 41
Amendement, Correction, Réforme. 42
Amenuiser, Allégir, Amincir..... 37
Amitié, Amour, Tendresse, Affection, Inclination..... 42
Amollir, Attendrir..... 44
Amollir, Efféminer, Énerver..... 255
Amonceler, Amasser, Entasser, Accumuler..... 40
Amour, Amitié, Tendresse, Affection, Inclination..... 42
Amour, Amourette..... 44
Amour, Galanterie..... 44
Amourette, Amour..... 44
Amoureux, Amant..... 39
Amphibologique, Louche, Équivoque..... 447
Ample, Large..... 48
Ampoulé, Emphatique, Boursouflé. 48
Amulette, Talisman..... 736
Amusement, Récréation, Divertissement, Réjouissance..... 621
Amuser, Divertir..... 48
An, Année..... 49
Analogie, Rapport..... 613
Ancêtres, Aïeux, Pères..... 50
Ancêtres, Prédécesseurs..... 50
Ancien, Vieux, Antique..... 794
Anciennement, Jadis, Autrefois.... 50
Ane, Ignorant..... 51
Anéantir, Détruire..... 51
Anéantissement, Abattement, Accablement, Prostration, Découragement..... 10
Anecdotes, Histoire, Fastes, Chroniques, Annales, Mémoires, Commentaires, Vie..... 370
Anesse, Bourrique..... 51
Angoisses, Transes..... 764
Animal, Bête, Brute..... 51
Animer, Exciter, Encourager..... 301
Animer, Exciter, Inciter, Pousser, Encourager, Aiguillonner, Porter. 301
Animosité, Inimitié, Rancune, Ressentiment..... 407
Annales, Histoire, Fastes, Chroniques, Mémoires, Commentaires, Anecdotes, Vie..... 370
Année, An..... 49
Annexé, Adhérent, Attaché..... 18
Annuler, Infirmer, Casser, Révoquer. 52
Anoblir, Ennoblir..... 282
Antagoniste, Ennemi, Adversaire.. 281
Antécédent, Antérieur, Précédent. 52
Antérieur, Antécédent, Précédent. 52
Antidote, Contre-poison..... 53
Antipathie, Haine, Aversion, Répugnance..... 362
Antiphrase, Contre-vérité..... 53
Antique, Vieux, Ancien..... 794
Antre, Caverne, Grotte..... 54
Apaiser, Calmer..... 55
Apathie, Indifférence, Insensibilité. 398
Apercevoir, Voir..... 800
Aphorisme, Axiome, Maxime, Sentence, Apophthegme..... 91
Apocryphe, Supposé..... 54
Apologie, Justification..... 423
Apologue, Allégorie, Parabole..... 526
Apophthegme, Axiome, Maxime, Sentence, Aphorisme..... 91
Aposter, Poster..... 569
Apothéose, Déification..... 54
Appareil, Apprêts, Préparatifs..... 55
Apparence, Extérieur, Dehors..... 305
Apparition, Vision.. 788
Appas, Attraits, Charmes..... 78
Appât, Leurre, Piége, Embûche... 56
Appeler, Nommer..... 496
Appeler, Évoquer, Invoquer..... 56
Appétit, Faim..... 312
Applaudissements, Louanges..... 57
Application, Méditation, Contention. 57
Appliquer, Apposer..... 58
Appointements, Gages, Honoraires. 340
Apporter, Porter, Transporter, Emporter..... 568
Apposer, Appliquer..... 58
Apprécier, Estimer, Priser..... 58
Appréhender, Craindre, Redouter, Avoir peur..... 184
Appréhension, Crainte, Peur..... 185
Apprendre, S'instruire..... 59
Apprendre, Enseigner, Instruire, Informer, Faire savoir..... 283
Apprendre, Étudier..... 299
Apprêté, Composé, Affecté..... 59

Pages.
Apprêter, Préparer, Disposer..... 60
Apprêts, Appareil, Préparatifs..... 55
Apprivoisé, Privé..... 585
Approbation, Agrément. Consentement, Ratification, Adhésion.... 60
Approcher, Avoir accès, Aborder.. 11
Approfondir, Creuser..... 187
Approprier(S'),S'arroger,S'attribuer 61
Appui, Aide, Secours..... 31
Appui, Soutien, Support..... 61
Appuyer, Accoter..... 62
Apre, Acre..... 16
Après, Ensuite..... 63
Aptitude, Disposition, Penchant... 63
Aride, Sec..... 64
Arme, Armure..... 65
Armes, Armoiries..... 64
Armoiries, Armes..... 64
Armure, Arme..... 65
Aromate, Arome, Parfum..... 65
Arome, Aromate, Parfum..... 65
Arracher, Ravir..... 65
Arranger, Ranger..... 66
Arrêter, Retenir..... 67
Arrogant, Suffisant, Important..... 726
Arrogant, Rogue, Fier, Dédaigneux. 657
Arroger(S'),S'approprier,S'attribuer 61
Art, Artifice..... 67
Art, Profession, Métier..... 477
Articuler, Proférer, Prononcer.... 597
Artifice, Art..... 67
Artifice, Adresse, Ruse, Finesse, Souplesse..... 21
Artisan, Ouvrier..... 68
Ascendant, Empire, Influence..... 69
Asile, Refuge..... 69
Aspect, Vue..... 70
Aspirer, Prétendre..... 70
Assaillir, Attaquer..... 77
Assemblée, Réunion..... 71
Assembler, Joindre, Unir..... 71
Assembler, Rassembler..... 72
Asservir,Soumettre,Subjuguer,Assujettir..... 718
Assez, Suffisamment..... 72
Assiéger, Obséder..... 506
Assiette, Situation..... 699
Assister, Aider, Secourir..... 677
Associé, Confrère, Collègue..... 160
Associer, Agréger..... 72
Assujettir, Soumettre, Subjuguer, Asservir..... 718
Assujettissement, Sujétion..... 73
Assuré, Sûr, Certain..... 730
Assurer, Rassurer..... 613
Assurer, Affirmer, Confirmer..... 74
Assurer, Affermir..... 74
Astrologue, Astronome..... 75
Astronome, Astrologue..... 75
Astuce, Finesse, Ruse, Perfidie.... 325
Atrabilaire, Mélancolique..... 471

Pages.
Atroce, Grand, Énorme..... 355
Attache, Attachement, Dévouement. 75
Attaché, Avare, Intéressé..... 76
Attaché, Adhérent, Annexé..... 18
Attachement, Attache, Dévouement. 75
Attacher, Lier..... 438
Attaquer quelqu'un, S'attaquer à quelqu'un..... 76
Attaquer, Assaillir..... 77
Attaquer (S') à quelqu'un, Attaquer quelqu'un..... 76
Attendre, Espérer..... 292
Attendrir, Amollir..... 43
Attention, Exactitude, Vigilance... 77
Attentions, Égards, Ménagements.. 259
Attentions, Égards, Ménagements, Circonspection..... 259
Atténuer, Broyer, Pulvériser..... 78
Attirer, Allécher..... 38
Attitude, Posture..... 569
Attouchement, Tact, Toucher..... 734
Attraits, Appas, Charmes..... 76
Attribuer, Imputer..... 78
Attribuer (S'), S'approprier, S'arroger..... 61
Attristé, Affligé, Contristé, Fâché, Mortifié..... 25
Auberge, Cabaret, Taverne, Hôtellerie..... 122
Auberge, Taverne, Cabaret, Guinguette, Logis, Hôtellerie..... 742
Aucun, Nul..... 501
Audace, Hardiesse, Effronterie.... 364
Audacieux, Effronté, Hardi..... 257
Augmenter, Agrandir, Accroître... 30
Augmenter, Ajouter..... 35
Augmenter, Croître..... 190
Augurer, Présager..... 79
Augurer, Conjecturer..... 80
Aujourd'hui, A présent, Présentement, Actuellement, Maintenant. 62
Auprès, Proche, Près..... 577
Auspices, Protection..... 602
Aussi, C'est pourquoi, Ainsi..... 80
Aussi, Encore..... 278
Austère, Sévère, Rude..... 81
Austère, Rigoureux, Sévère..... 82
Auteur, Écrivain..... 253
Authentique, Solennel..... 709
Autorité, Pouvoir, Empire..... 83
Autorité, Pouvoir, Puissance..... 83
Autour, A l'entour..... 86
Autrefois, Anciennement, Jadis.... 50
Avanie, Affront, Insulte, Outrage... 28
Avant, Devant..... 86
Avantage, Profit, Utilité..... 771
Avantageux, Glorieux, Fier, Orgueilleux..... 351
Avare, Avaricieux..... 87
Avare, Attaché, Intéressé..... 76
Avaricieux, Avare..... 87

Pages.
Avenir, Futur..... 339
Aventure, Événement, Accident... 301
Avérer, Vérifier..... 787
Aversion, Haine, Antipathie, Répugnance..... 362
Avertissement, Avis, Conseil..... 87
Avertir, Informer, Donner avis..... 88
Aveu, Confession..... 89
Aveugle (A l'), Aveuglément..... 89
Aveuglément, A l'aveugle..... 89
Avidité, Concupiscence, Cupidité, Convoitise..... 158
Avilir, Abaisser, Rabaisser, Ravaler, Humilier, Rabattre..... 2
Avis, Avertissement, Conseil..... 87
Avis, Sentiment, Opinion..... 685
Avis, Sentiment, Opinion, Pensée. 686
Avis (Donner), Avertir, Informer.. 88
Avisé, Prudent, Circonspect..... 90
Avoir, Posséder..... 90
Axiome, Maxime, Sentence, Apophthegme, Aphorisme..... 91

B

Babil, Caquet..... 92
Babillard, Bavard..... 92
Babiole, Misère, Minutie, Bagatelle, Gentillesse, Vétille..... 478
Badaud, Benet, Niais, Nigaud..... 93
Badin, Folâtre..... 328
Bafouer, Honnir, Vilipender..... 375
Bagatelle, Minutie, Misère, Gentillesse, Babiole, Vétille..... 478
Baisser, Abaisser..... 93
Balancer, Hésiter..... 94
Balbutier, Bégayer, Bredouiller.... 95
Bande, Troupe, Compagnie..... 769
Bande, Lisière, Barre..... 441
Bandit, Libertin, Vagabond..... 436
Bannir, Exiler..... 303
Banqueroute, Faillite..... 95
Barbarie, Cruauté, Férocité..... 95
Barre, Lisière, Bande..... 441
Bas, Abject, Vil..... 96
Base, Fondement..... 97
Bassesse, Abjection, Abaissement.. 1
Bataille, Combat..... 97
Bâtir, Construire, Édifier..... 98
Battre, Frapper..... 98
Battu, Vaincu, Défait..... 777
Bavard, Babillard..... 92
Bavardage, Loquacité..... 445
Béatification, Canonisation..... 99
Béatitude, Bonheur, Félicité..... 111
Beau, Joli..... 99
Beau monde (Le), Le grand monde. 481
Beaucoup, Plusieurs..... 101
Beaucoup, Bien, Abondamment, Copieusement, A foison..... 104
Bégayer, Bredouiller, Balbutier.... 95
Belliqueux, Guerrier, Martial, Militaire..... 357
Bénéfice, Gain, Profit, Lucre, Émolument..... 341
Benet, Badaud, Niais, Nigaud..... 93
Béni, e; Bénit, Bénite..... 101
Bénignité, Bonté, Débonnaireté... 112
Bénin, Doux, Humain..... 102
Bénit, te; Béni, Bénie..... 101
Berger, Pâtre, Pasteur..... 532
Besace, Bissac..... 102
Besogneux, Pauvre, Indigent, Nécessiteux, Mendiant, Gueux..... 534
Besoin, Pauvreté, Indigence, Disette, Nécessité, Misère, Dénûment, Pénurie..... 533
Bête, Animal, Brute..... 51
Bête, Stupide, Idiot, Imbécile.... 103
Bêtise, Sottise..... 103
Bévue, Méprise, Erreur..... 104
Bien, Très, Fort..... 767
Bien, Beaucoup, Abondamment, Copieusement, A foison..... 104
Bien (Homme de), Homme d'honneur, Honnête homme..... 372
Bien (Homme de), Habile homme, Honnête homme..... 359
Bienfaisance, Bienveillance..... 105
Bienfait, Grâce, Service, Bon office, Plaisir..... 105
Bienséance, Décence, Convenance.. 196
Bienveillance, Bienfaisance..... 105
Biffer, Effacer, Raturer, Rayer..... 253
Bigot, Hypocrite, Cafard, Cagot.... 378
Bijou, Joyau..... 420
Bissac, Besace..... 102
Bizarre, Fantasque, Capricieux, Quinteux, Bourru..... 315
Blafard, Pâle, Blême, Livide, Hâve. 524
Blâmable, Répréhensible..... 106
Blâmer, Censurer, Réprimander... 107
Blême, Pâle, Livide, Hâve, Blafard 524
Blessure, Plaie..... 107
Blottir (Se), Se tapir..... 738
Bluette, Étincelle..... 108
Bocage, Bosquet..... 115
Bois, Cornes..... 108
Bois, Forêt..... 109
Boisson, Breuvage, Potion..... 109
Boiter, Clocher..... 109
Bon goût, Bon sens..... 110
Bon office, Bienfait, Grâce, Service, Plaisir..... 105
Bon sens, Bon goût..... 110
Bon sens, Esprit, Raison, Jugement, Entendement, Conception, Intelligence, Génie..... 294
Bon sens (Homme de), Homme de sens 372
Bonheur, Chance..... 110
Bonheur, Félicité..... 111
Bonheur, Félicité, Béatitude..... 111
Bonheur, Prospérité..... 112

Pages.
Bonheur, Plaisir, Félicité 560
Bonnes actions, Bonnes œuvres 112
Bonnes œuvres, Bonnes actions.... 112
Bonté, Bénignité, Débonnaireté 112
Bonté, Humanité, Sensibilité..... 113
Bonté, Douceur, Mansuétude 464
Bord, Côte, Rivage, Rive 115
Bornes, Limites, Termes..... 744
Bosquet, Bocage 115
Boucherie, Massacre, Carnage, Tuerie 467
Bouderie, Fâcherie, Humeur..... 115
Boue, Limon, Fange, Bourbe, Crotte 440
Boulevard, Rempart..... 116
Bouffi, Enflé, Boursouflé, Gonflé.. 281
Bouffi, Mafflé, Joufflu 452
Bouffonnerie, Plaisanterie, Facétie, Farce..... 559
Bourbe, Limon, Fange, Boue, Crotte 440
Bourg, Hameau, Village..... 363
Bourgeois, Habitant, Citoyen..... 360
Bourrasque, Orage, Tempête, Ouragan 517
Bourrique, Anesse 51
Bourru, Bizarre, Fantasque, Capricieux, Quinteux 315
Boursouflé, Ampoulé, Emphatique. 48
Boursouflé, Enflé, Gonflé, Bouffi .. 281
Bout, Extrémité, Fin 117
Boutade, Saillie..... 117
Boyaux, Viscères, Intestins, Entrailles..... 797
Bravade, Défi..... 205
Bravoure, Courage..... 182
Bravoure, Courage, Valeur 182
Bravoure, Cœur, Courage, Valeur, Intrépidité..... 152
Bredouiller, Bégayer, Balbutier.... 95
Bref, Court, Succinct 117
Breuvage, Boisson, Potion 109
Brigue, Intrigue, Cabale, Parti 412
Brillant, Éclat, Lustre..... 250
Briller, Luire 117
Briser, Casser, Rompre..... 128
Broncher, Trébucher 766
Brouiller, Embrouiller..... 118
Broyer, Atténuer, Pulvériser..... 78
Brute, Animal, Bête..... 51
But, Vues, Dessein 118
Butin, Proie 598

C

Cabale, Intrigue, Brigue, Parti.... 412
Cabale, Complot, Conjuration, Conspiration 119
Cabane, Hutte, Chaumière..... 122
Cabaret, Taverne, Guinguette, Logis, Auberge, Hôtellerie 742
Cabaret, Taverne, Auberge, Hôtellerie 122
Cacher, Taire, Celer..... 735
Cacher, Dissimuler, Déguiser..... 123
Cacochyme, Valétudinaire, Maladif, Infirme 779
Cadeau, Présent, Don..... 212
Caducité, Décrépitude 123
Cafard, Hypocrite, Cagot, Bigot ... 378
Cagot, Hypocrite, Cafard, Bigot.... 378
Cajoler, Caresser, Flatter, Flagorner 127
Calamité, Malheur, Infortune 124
Calculer, Supputer, Compter..... 124
Calendrier, Almanach..... 125
Calme, Tranquillité, Paix 763
Calme, Tranquille, Posé, Rassis ... 762
Calmer, Apaiser 55
Camarade, Compagnon 156
Campagne, Champs 134
Campagne (Maison de), Maison des champs 155
Candeur, Naïveté, Ingénuité..... 489
Canon (Droit), Droit canonique.... 244
Canonique (Droit), Droit canon.... 244
Canonisation, Béatification..... 99
Canons, Décisions des conciles, Décrets 198
Capable, Habile..... 358
Capacité, Habileté..... 126
Caprice, Humeur, Fantaisie..... 377
Capricieux, Fantasque, Bizarre, Quinteux, Bourru 315
Captieux, Insidieux 409
Captif, Esclave, Prisonnier..... 126
Caquet, Babil..... 92
Caqueter, Jaboter, Jaser..... 415
Caractère faible, Ame faible, Cœur faible, Esprit faible 41
Caresser, Flatter, Cajoler, Flagorner 127
Carnage, Massacre, Boucherie, Tuerie 467
Carnassier, Carnivore..... 127
Carnivore, Carnassier..... 127
Cas, Occasion, Occurrence, Conjoncture, Circonstance 508
Cas (Au), En cas..... 128
Cas (En), Au cas..... 128
Casser, Briser, Rompre 128
Casser, Annuler, Infirmer, Révoquer. 52
Catalogue, Liste, Rôle, Dénombrement, Nomenclature..... 442
Catastrophe, Dénoûment..... 212
Caustique, Satirique, Mordant 139
Caution, Garant, Répondant..... 130
Caverne, Antre, Grotte 34
Célèbre, Illustre, Fameux, Renommé..... 31
Célébrité, Réputation, Renommée, Considération..... 612
Celer, Taire, Cacher..... 735
Célérité, Promptitude, Vitesse, Diligence..... 666
Censure, Critique..... 188
Censurer, Blâmer, Réprimander... 107
Centre, Milieu..... 475
Cependant, Pourtant, Néanmoins,

Pages.
Toutefois..... 572
Certain, Sûr..... 131
Certain, Sûr, Assuré..... 730
Certainement, Certes, Avec certitude 132
Certes, Certainement, Avec certitude 132
Certitude (Avec), Certes, Certainement..... 132
Cesser, Discontinuer, Finir..... 326
C'est pourquoi, Ainsi..... 132
C'est pourquoi, Aussi, Ainsi..... 80
Chagrin, Douleur, Tristesse, Affliction, Désolation..... 243
Chagrin, Tristesse, Mélancolie.... 132
Chaînes, Fers..... 133
Chair, Viande..... 791
Chaleur, Chaud..... 139
Champs, Campagne..... 134
Champs (Maison des), Maison de campagne..... 455
Chance, Bonheur..... 110
Chanceler, Vaciller..... 134
Chancir, Moisir..... 134
Change, Troc, Échange, Permutation. 135
Changeante, Volage, Légère, Inconstante..... 432
Changement, Variation, Variété... 135
Changement, Variation..... 782
Changement, Mutation, Révolution. 485
Chanteur, Chantre..... 136
Chantre, Chanteur..... 136
Chapelle, Chapellenie..... 136
Chapellenie, Chapelle..... 136
Chaque, Tout..... 756
Charge, Fardeau, Faix..... 136
Charge, Faix, Fardeau..... 313
Charge, Office..... 512
Charge, Office, Ministère, Emploi. 512
Charme, Enchantement, Sort..... 137
Charmer, Ravir, Enchanter..... 277
Charmes, Attraits, Appas..... 78
Charmille, Charmoie..... 137
Charmoie, Charmille..... 137
Chasteté, Pudeur, Pudicité, Continence..... 603
Chasteté, Continence..... 138
Château, Maison, Hôtel, Palais.... 455
Châtier, Punir..... 138
Chaud, Chaleur..... 139
Chaumière, Cabane, Hutte..... 122
Chef, Tête..... 746
Chemin, Voie, Route..... 660
Chérir, Aimer..... 140
Chérir, Aimer, Affectionner..... 32
Chétif, Mauvais..... 141
Cheval, Coursier, Rosse..... 184
Chimère, Illusion..... 382
Choir, Faillir, Tomber..... 139
Choisir, Élire..... 141
Choisir, Faire choix..... 141
Choisir, Opter..... 516
Choisir, Préférer..... 142
Pages.
Choix (Faire), Choisir..... 141
Choix, Élection..... 261
Choquer, Heurter..... 143
Chroniques, Histoire, Fastes, Annales, Mémoires, Commentaires, Relation, Vie, Anecdotes..... 370
Ciel, Cieux..... 144
Ciel, Paradis..... 145
Cieux, Ciel..... 144
Cime, Comble, Faîte, Sommet..... 713
Circonférence, Tour, Circuit..... 755
Circonlocution, Périphrase..... 546
Circonspect, Avisé, Prudent..... 90
Circonspection, Considération, Égards, Ménagements..... 145
Circonspection, Égards, Ménagements, Attentions..... 258
Circonstance, Conjoncture..... 146
Circonstance, Occasion, Occurrence, Conjoncture, Cas..... 508
Circuit, Tour, Circonférence..... 755
Cité, Ville..... 147
Citer, Alléguer..... 148
Citoyen, Habitant, Bourgeois..... 360
Civil, Civique..... 148
Civil, Honnête, Poli, Gracieux, Affable..... 373
Civilisé, Poli, Policé..... 566
Civilité, Politesse..... 148
Civique, Civil..... 148
Civisme, Patriotisme..... 150
Clairvoyant, Éclairé..... 249
Clairvoyant, Éclairé, Instruit, Homme de génie..... 250
Clameur, Cri..... 188
Clarté, Lumière, Lueur, Éclat, Splendeur..... 450
Clarté, Perspicuité..... 150
Clocher, Boiter..... 109
Cloître, Couvent, Monastère..... 151
Clore, Fermer..... 151
Clystère, Lavement, Remède..... 152
Cœur, Courage, Valeur, Bravoure, Intrépidité..... 152
Cœur faible, Ame faible, Esprit faible, Caractère faible..... 41
Cœur (De bon), De bon gré, De bonne volonté, De bonne grâce.. 195
Col, Détroit, Défilé, Gorge, Pas... 224
Colère, Courroux, Emportement... 153
Colère, Colérique..... 153
Colérique, Colère..... 153
Collection, Recueil..... 623
Collègue, Confrère, Associé..... 160
Colloque, Soliloque, Monologue, Dialogue..... 709
Colloque, Conversation, Entretien, Dialogue..... 175
Colon, Agriculteur, Cultivateur.... 31
Coloris, Couleur..... 180
Combat, Bataille..... 97

Pages.
Comble, Cime, Faîte, Sommet... 713
Comédien, Acteur..... 18
Commandement, Ordre, Précepte, Injonction, Jussion..... 154
Commander, Ordonner..... 518
Comme, De même que, Ainsi que. 209
Commentaire, Glose 351
Commentaires, Histoire, Fastes, Annales, Mémoires, Relation, Chroniques, Anecdotes, Vie..... 370
Commerce, Négoce, Trafic..... 154
Commis, Employé..... 156
Commisération, Pitié, Compassion, Miséricorde..... 557
Commodités, Aises, Confortable... 35
Commun, Ordinaire, Vulgaire, Trivial 518
Compagnie, Troupe, Bande..... 769
Compagnon, Camarade..... 156
Comparaison, Similitude..... 693
Compassion, Pitié, Commisération, Miséricorde..... 557
Complaire, Plaire..... 156
Complaisance, Déférence, Condescendance..... 157
Complet, Entier..... 286
Complexion, Naturel, Tempérament, Constitution..... 491
Complicité, Connivence..... 163
Compliqué, Impliqué..... 158
Complot, Cabale, Conjuration, Conspiration..... 119
Composé, Apprêté, Affecté..... 59
Comprendre, Entendre, Concevoir. 284
Compter, Calculer, Supputer..... 124
Concerner, Regarder, Toucher.... 625
Conception, Esprit, Raison, Bon sens, Jugement, Entendement, Intelligence, Génie..... 294
Concevoir, Entendre, Comprendre.. 284
Concilier, Accorder..... 13
Concis, Laconique..... 424
Concis, Précis..... 573
Concis, Précis, Succinct..... 573
Conclure, Induire, Inférer..... 405
Conclusion, Conséquence..... 158
Concours, Affluence, Foule, Multitude 26
Concupiscence, Cupidité, Avidité, Convoitise..... 158
Condescendance, Complaisance, Déférence..... 157
Condition, État..... 159
Condition (De), De qualité..... 159
Conduire, Guider, Mener..... 358
Conduire, Guider, Mener..... 159
Conduite, Régie, Administration, Direction, Gouvernement..... 626
Confédération, Alliance, Ligue.... 37
Conférer, Déférer..... 160
Confession, Aveu..... 89
Confier (se), Se fier..... 160
Confirmer, Assurer, Affirmer..... 74

Pages.
Confiseur, Confiturier..... 160
Confiturier, Confiseur..... 160
Conformation, Façon, Forme, Figure. 308
Conformité, Ressemblance..... 648
Confortable, Aises, Commodités.... 35
Confrère, Collègue, Associé..... 160
Confus, Déconcerté, Interdit..... 161
Confusion, Désordre..... 220
Confusion, Honte..... 375
Congratulation, Félicitation..... 320
Conjecture, Présomption..... 580
Conjecturer, Augurer..... 80
Conjoncture, Circonstance..... 146
Conjoncture, Occasion, Occurrence, Cas, Circonstance..... 508
Conjuration, Cabale, Complot, Conspiration..... 119
Conjurer, Adjurer..... 162
Conjurer, Prier, Supplier..... 583
Connaisseur, Amateur..... 162
Connexion, Connexité..... 162
Connexité, Connexion..... 162
Connivence, Complicité..... 163
Consacrer, Vouer, Dévouer, Dédier. 802
Conscience, Pensée, Perception, Sensation, Idée, Notion..... 540
Consciencieux, Scrupuleux..... 676
Conseil, Avis, Avertissement..... 87
Conseiller d'honneur, Conseiller honoraire..... 164
Conseiller honoraire, Conseiller d'honneur..... 164
Consentement, Approbation, Agrément, Ratification, Adhésion.... 60
Consentement, Permission, Agrément 60
Consentement, Convention, Accord. 174
Consentir, Acquiescer, Adhérer, Tomber d'accord..... 164
Conséquence, Conclusion..... 158
Considérable, Grand..... 165
Considération, Réputation..... 165
Considération, Circonspection. Égards, Ménagements..... 145
Considération, Réputation, Célébrité, Renommée..... 642
Considération, Respect, Égards, Déférence..... 647
Considérations, Notes, Remarques, Observations, Réflexions..... 487
Considérations, Observations, Réflexions, Pensées..... 166
Consommer, Consumer..... 167
Conspiration, Cabale, Complot, Conjuration..... 119
Consumer, Consommer..... 167
Constance, Fermeté..... 321
Constance, Fidélité..... 167
Constance, Stabilité, Fermeté..... 722
Constant, Durable..... 245
Constant, Ferme, Inébranlable, Inflexible..... 155

Pages.
Consternation, Étonnement, Surprise. 295
Constitution, Naturel, Tempérament, Complexion..... 491
Construire, Édifier, Bâtir..... 98
Consumer, Consommer..... 167
Conte, Fable, Roman..... 168
Contenance, Maintien..... 454
Content, Aise, Ravi..... 34
Content, Satisfait..... 672
Contentement, Satisfaction..... 168
Contentement, Satisfaction..... 671
Contention, Application, Méditation 57
Conter, Narrer, Raconter 490
Contestation Dispute, Altercation, Débat..... 237
Contexture, Tissu, Tissure, Texture. 718
Contigu, Proche..... 169
Continence, Chasteté..... 138
Continence, Pureté, Pudicité, Chasteté 603
Continu, Continuel..... 169
Continuation, Continuité..... 169
Continuation, Suite..... 169
Continuel, Continu..... 169
Continuel, Perpétuel, Eternel, Immortel, Sempiternel..... 547
Continuellement, Toujours..... 755
Continuer, Poursuivre..... 170
Continuer, Persévérer, Persister... 170
Continuité, Continuation..... 169
Contraindre, Forcer, Violenter.... 171
Contraindre, Obliger, Forcer, Réduire..... 171
Contravention, Désobéissance..... 172
Contre, Malgré..... 172
Contre, Malgré, Nonobstant..... 172
Contrée Région, Pays..... 626
Contrefaçon, Contrefaction..... 172
Contrefaction, Contrefaçon..... 172
Contrefaire, Imiter, Copier..... 383
Contre-poison, Antidote..... 53
Contrevenir, Enfreindre, Transgresser, Violer..... 173
Contre-vérité, Antiphrase..... 53
Contribution, Impôt, Imposition, Tribut, Subside, Subvention, Taxe, Taille..... 390
Contristé, Affligé, Fâché, Attristé, Mortifié..... 25
Contrition, Repentir, Remords.... 173
Convaincre, Persuader, ... 174
Convenance, Décence, Bienséance . 196
Convention, Consentement, Accord. 174
Conversation, Entretien..... 175
Conversation, Entretien, Colloque, Dialogue..... 175
Conviction, Persuasion..... 176
Convier, Inviter..... 176
Convoiter, Vouloir, Avoir envie, Désirer, Souhaiter, Soupirer..... 803
Convoitise, Concupiscence, Cupidité, Avidité..... 158
Copie, Modèle..... 177
Copier, Imiter, Contrefaire..... 383
Copier, Transcrire. 763
Copieusement, Bien, Beaucoup, Abondamment, A foison..... 104
Coquetterie, Galanterie..... 178
Cornes, Bois..... 108
Correction, Amendement, Réforme. 42
Correction, Exactitude..... 178
Corriger, Reprendre, Réprimander. 178
Corrompre, Séduire, Suborner.... 679
Corrompu, Vicieux, Pervers, Dépravé..... 792
Corruption, Dépravation..... 215
Cosmogonie, Cosmographie, Cosmologie..... 179
Cosmographie, Cosmogonie, Cosmologie..... 179
Cosmologie, Cosmogonie, Cosmographie..... 179
Côte, Bord, Rivage, Rive..... 115
Côtés (De tous), De toutes parts.... 223
Couler, Rouler, Glisser..... 179
Couleur, Colori 180
Coup d'œil Œillade, Regard..... 510
Coup (Tout à), Tout d'un coup.... 181
Coup (Tout d'un), Tout à coup.... 181
Couple, Paire 181
Cour (De), De la cour..... 182
Cour (De la), De cour..... 182
Courage, Valeur..... 779
Courage, Bravoure..... 182
Courage, Bravoure, Valeur..... 182
Courage, Cœur, Valeur, Bravoure, Intrépidité..... 152
Courant, Cours..... 184
Courir, Courre..... 183
Courre, Courir..... 183
Courroucé, Irrité..... 115
Courroux, Colère, Emportement... 153
Cours, Courant..... 184
Coursier, Cheval, Rosse..... 184
Court, Bref, Succinct..... 117
Coutume, Habitude..... 184
Coutume, Usage..... 772
Couvent, Cloître, Monastère..... 151
Couvert (A), A l'abri..... 16
Craindre, Redouter, Appréhender, Avoir peur..... 184
Crainte, Appréhension, Peur..... 185
Crapule, Volupté, Débauche..... 802
Créance, Croyance..... 186
Crédit, Faveur 187
Creuser, Approfondir..... 187
Cri, Clameur..... 188
Crime, Faute, Péché, Délit, Forfait. 317
Crime, Forfait..... 329
Critique, Censure..... 188
Croire (Faire), Faire accroire..... 189
Croître, Augmenter..... 190
Croix, Peines, Afflictions..... 192

Pages.
Crotte, Fange, Boue, Bourbe, Limon 440
Croyance, Foi 192
Croyance, Créance 186
Cruauté, Barbarie, Férocité..... 95
Cultivateur, Agriculteur, Colon.... 31
Cupidité, Concupiscence, Avidité, Convoitise 158
Cure, Guérison 192
Curieusement, Soigneusement..... 706

D

Dam, Dommage, Perte..... 193
Danger, Péril, Risque..... 193
Dangereux, Périlleux..... 194
Dans, En..... 276
Dans l'idée, Dans la tête..... 194
Darder, Lancer..... 425
Davantage, Plus..... 563
Débat, Dispute, Altercation, Contestation..... 237
Débattre, Discuter..... 195
Débauche, Volupté, Crapule..... 802
Débile, Faible 311
Débonnaireté, Bonté, Bénignité.... 112
Debout, Droit 244
Débris, Décombres, Ruines..... 195
Décadence, Ruine 195
Décadence, Déclin, Décours..... 195
Déceler, Déclarer, Découvrir, Manifester, Révéler 201
Déceler, Découvrir, Dévoiler, Révéler, Déclarer, Manifester, Divulguer, Publier..... 201
Décence, Bienséance, Convenance. 196
Décence, Dignité, Gravité..... 197
Décence, Réserve, Modestie, Retenue, Pudeur 645
Décès, Trépas, Mort..... 766
Décevoir, Tromper, Abuser..... 768
Décider, Juger..... 197
Décime, Décimes, Dîme..... 197
Décimes, Décime, Dîme..... 197
Décisif, Tranchant, Péremptoire... 761
Décision, Résolution..... 198
Décisions des conciles, Canons, Décrets..... 198
Déclarer, Découvrir, Manifester, Révéler, Déceler..... 201
Déclarer, Découvrir, Déceler, Dévoiler, Révéler, Manifester, Divulguer, Publier..... 201
Déclin, Décours, Décadence..... 195
Décombres, Débris, Ruines..... 195
Déconcerté, Confus, Interdit..... 161
Décorer, Orner, Parer..... 519
Découler, Émaner..... 267
Découler, Émaner, Procéder, Dériver. 590
Découragement, Accablement, Anéantissement, Prostration..... 10
Décours, Déclin, Décadence..... 195
Découverte, Invention..... 198

Pages.
Découvrir, Trouver..... 199
Découvrir, Déclarer, Manifester, Révéler, Déceler..... 201
Découvrir, Déceler, Dévoiler, Révéler, Déclarer, Manifester, Divulguer, Publier..... 201
Décréditer, Décrier..... 202
Décrépitude, Caducité..... 123
Décret, Loi..... 202
Décrets, Décisions des conciles, Canons..... 198
Décrier, Décréditer..... 202
Dédaigner, Mépriser..... 474
Dédaigneux, Rogue, Arrogant, Fier. 657
Dédain, Fierté..... 322
Dédain, Mépris..... 474
Dédale, Labyrinthe..... 424
Dedans, Intérieur..... 411
Dédier, Vouer, Dévouer, Consacrer. 802
Dédire (Se), Se rétracter..... 203
Dédommager, Indemniser..... 397
Défait, Vaincu, Battu..... 777
Défaite, Déroute..... 203
Défaut, Vice, Imperfection..... 792
Défaut, Vice, Ridicule..... 792
Défaut, Imperfection, Défectuosité. 386
Défaut, Faute, Défectuosité, Vice, Imperfection..... 318
Défaut, Manque, Faute, Manquement..... 463
Défaveur, Disgrâce..... 203
Défectuosité, Faute, Défaut, Vice, Imperfection..... 318
Défectuosité, Imperfection, Défaut.. 386
Défendre, Soutenir, Protéger..... 204
Défendre, Justifier, Disculper..... 424
Défendu, Prohibé..... 204
Défense, Prohibition, Inhibition... 204
Déférence, Respect, Égards, Considération..... 647
Déférence, Complaisance, Condescendance..... 157
Déférer, Conférer..... 160
Défi, Bravade..... 205
Défiance, Méfiance..... 470
Défier (Se), Se méfier..... 470
Défilé, Détroit, Gorge, Col, Pas... 224
Dégénérer, S'abâtardir..... 1
Dégoûtant, Fastidieux..... 205
Dégrader, Dépriser, Déprimer..... 216
Degré, Escalier, Montée 292
Degré, Marche 205
Déguiser, Voiler, Pallier, Dissimuler..... 800
Déguiser, Dissimuler, Cacher 123
Déguiser, Masquer, Travestir 206
Dehors, Extérieur, Apparence 305
Déification, Apothéose 54
Délaisser, Abandonner..... 3
Délateur, Accusateur, Dénonciateur. 11
Délectable, Agréable 50

Pages.
Délectable, Délicieux 208
Délibérer, Opiner, Voter 207
Délicat, Délié 207
Délicat, Fin 322
Délicatesse, Finesse 323
Délicatesse, Finesse, Pénétration, Sagacité 324
Délicatesse, Subtilité d'esprit 726
Délice, Plaisir, Volupté 560
Délicieux, Délectable 208
Délié, Délicat 207
Délié, Fin, Subtil 323
Délié, Menu, Mince 473
Délire, Égarement 208
Délit, Faute, Crime, Péché, Forfait 317
Délivrer, Affranchir 27
Délivrer, Livrer 443
Déloyal, Infidèle, Perfide 406
Demande, Question 209
Demander, Interroger, Questionner. 608
Démanteler, Démolir, Raser, Détruire 212
Démarche, Allure 38
Démêlé, Différend 230
Démêler, Distinguer, Discerner 237
De même que, Ainsi, Comme 209
Démesuré, Outré, Excessif, Exorbitant 384
Démettre (Se), Abdiquer 5
Demeurant (Au), Au surplus, Au reste, Du reste 211
Demeure, Habitation, Maison, Séjour, Domicile 361
Demeure, Résidence, Domicile 646
Demeurer, Rester 210
Demeurer, Loger, Habiter 210
Démission, Abandon, Abandonnement, Abdication, Renonciation . 3
Démolir, Raser, Démanteler, Détruire 212
Démolir, Abattre, Renverser, Ruiner, etc 4
Démon, Diable 228
Démonstration d'amitié, Témoignage d'amitié 212
Dénigrer, Noircir 494
Dénombrement, Liste, Catalogue, Rôle, Nomenclature 442
Dénonciateur, Accusateur, Délateur. 14
Dénoûment, Catastrophe 212
Denrées, Marchandises 465
Denrées, Subsistances, Vivres 725
Dense, Épais 213
Dénué, Dépourvu 213
Dénûment, Pauvreté, Indigence, Disette, Besoin, Nécessité, Misère. 533
Dépêcher, Presser, Hâter, Accélérer. 366
Déplorable, Lamentable 425
De plus, D'ailleurs, Outre cela 214
Dépouiller une chose, Se dépouiller d'une chose 214
Dépouiller (Se) d'une chose, Dépouiller une chose 214
Dépourvu, Dénué 213
Dépravation, Corruption 215
Dépravé, Vicieux, Pervers, Corrompu 792
Déprimer, Dépriser, Dégrader 216
Dépriser, Déprimer, Dégrader 216
Député, Ambassadeur, Envoyé 40
Déraciner, Extirper 305
Dériver, Procéder, Émaner, Découler 590
Dérober, Voler 217
Dérogation, Abrogation 217
Déroute, Défaite 203
Désapprouver, Improuver, Réprouver 217
Désastre, Malheur, Accident 458
Désert, Inhabité, Solitaire 218
Déserteur, Transfuge 219
Déshériter, Exhéréder 302
Déshonnête, Obscène 505
Déshonnête, Malhonnête 219
Désigner, Marquer, Indiquer 466
Désirer, Vouloir, Avoir envie, Souhaiter, Soupirer, Convoiter 803
Désistement, Abandon, Abandonnement, Abdication, Renonciation.. 3
Désobéissance, Contravention 172
Désoccupé, Désœuvré 219
Désœuvré, Désoccupé 219
Désœuvrement, Inaction, Oisiveté.. 393
Désolation, Douleur, Chagrin, Tristesse, Affliction 243
Désoler, Ravager, Dévaster, Saccager. 614
Désordre, Confusion 220
Despote, Absolu, Impérieux, Tyran. 7
Dessécher, Tarir, Épuiser 740
Dessein, Projet, Entreprise 220
Dessein, But, Vues 118
Dessein, Volonté, Intention 804
Dessein, Projet 599
Destin, Destinée 221
Destin, Sort 222
Destin, Hasard, Sort, Fortune 365
Destinée, Destin 221
De tous côtés, De toutes parts 223
Détail, Détails 223
Détails, Détail 223
Détestable, Abominable, Exécrable. 6
Détester, Abhorrer 5
Détourner, Distraire, Divertir 238
Détourner, Écarter 248
Détriment, Tort, Préjudice, Dommage 752
Détroit, Défilé, Gorge, Col, Pas 224
Détruire, Abattre, Démolir, Renverser, Ruiner, etc 4
Détruire, Anéantir 51
Détruire, Démolir, Raser, Démanteler 212
Devancer, Précéder 224
Devant, Avant 86

Pages.
Devant (Aller au-), Aller à la rencontre 37
Dévaster, Ravager, Désoler, Saccager 614
Développer, Éclaircir, Expliquer... 249
Devin, Prophète..... 225
Devise, Emblème..... 268
Dévoiler, Découvrir, Déceler, Révéler, Déclarer, Manifester, Divulguer, Publier 201
Devoir, Obligation..... 225
Dévot, Dévotieux 226
Dévotieux, Dévot..... 226
Dévotion, Religion, Piété..... 631
Dévouer, Vouer, Dédier, Consacrer. 802
Dévouement, Affection..... 23
Dévouement, Attache, Attachement. 75
Dextérité, Adresse, Habileté..... 227
Diable, Démon 227
Dialecte, Langage, Langue, Idiome, Patois, Jargon..... 427
Dialectique, Logique..... 444
Dialogue, Conversation, Entretien, Colloque 475
Dialogue, Soliloque, Colloque, Monologue..... 709
Diaphane, Transparent..... 228
Diction, Élocution, Style..... 264
Dictionnaire, Vocabulaire, Glossaire 228
Diffamant, Diffamatoire, Infamant... 229
Diffamatoire, Diffamant, Infamant.. 229
Diffamé, Malfamé 458
Différence, Diversité, Variété..... 229
Différence, Inégalité, Disparité 230
Différend, Dispute, Querelle..... 230
Différend, Démêlé..... 230
Différer, Tarder..... 739
Difficulté, Obstacle, Empêchement. 230
Difformité, Laideur..... 231
Diffus, Prolixe..... 231
Digne (Être), Mériter..... 475
Dignité, Majesté..... 456
Dignité, Décence, Gravité..... 197
Dilapider, Gaspiller, Dissiper..... 343
Diligence, Promptitude, Vitesse, Célérité 600
Diligent, Expéditif, Prompt..... 232
Dîme, Décimes, Décime..... 197
Dire un mensonge, Faire un mensonge..... 232
Direction, Régie, Administration, Conduite, Gouvernement..... 626
Discernement, Jugement..... 233
Discerner, Distinguer, Démêler.... 237
Disciple, Élève, Écolier..... 263
Discontinuer, Finir, Cesser..... 326
Discord, Discorde..... 234
Discorde, Discord..... 234
Discours, Harangue, Oraison..... 234
Discrétion, Réserve..... 236
Disculper, Justifier, Défendre..... 424
Discuter, Débattre..... 195

Pages.
Disert, Éloquent..... 236
Disette, Famine..... 315
Disette, Pauvreté, Indigence, Besoin, Nécessité, Misère, Dénûment, Pénurie..... 533
Disgrâce, Défaveur..... 203
Disparité, Différence, Inégalité 230
Disposer, Apprêter, Préparer 60
Disposition, Aptitude, Penchant.... 63
Disposition, Position, Situation 701
Dispute, Altercation, Contestation, Débat 237
Dispute, Différend, Querelle 230
Dissimuler, Feindre 320
Dissimuler, Cacher, Déguiser..... 123
Dissimuler, Voiler, Déguiser, Pallier 800
Dissipateur, Prodigue..... 596
Dissiper, Gaspiller, Dilapider 343
Distance, Éloignement..... 266
Distinguer, Séparer 237
Distinguer, Discerner, Démêler.... 237
Distraire, Détourner, Divertir..... 238
Distrait, Abstrait..... 9
Distribuer, Partager, Répartir..... 529
Diversité, Différence, Variété 229
Divertir, Détourner, Distraire..... 238
Divertir, Amuser..... 48
Divertissement, Amusement, Récréation, Réjouissance..... 621
Diviser, Partager 239
Divorce, Répudiation..... 240
Divulguer, Découvrir, Déceler, Dévoiler, Réceler, Manifester, Publier..... 201
Djurne, Quotidien, Journalier 240
Docile, Flexible, Souple..... 327
Docilité, Douceur 241
Docte, Habile, Savant..... 360
Docte, Érudit, Savant..... 292
Docte, Docteur..... 241
Docteur, Docte 241
Doctrine, Littérature, Savoir, Science, Érudition 443
Doit (On), Il faut, Il est nécessaire. 382
Domicile, Résidence, Demeure 645
Domicile, Habitation, Maison, Séjour, Demeure 361
Dommage, Dam, Perte 193
Dommage, Tort, Préjudice, Détriment 732
Don, Présent, Cadeau 242
Donner, Présenter, Offrir..... 243
Donner avis, Avertir, Informer.... 38
Donner parole, Promettre, S'engager. 600
Double sens, Ambiguïté, Équivoque 41
Douceur, Docilité 241
Douceur, Mansuétude, Bonté..... 464
Douleur, Mal..... 243
Douleur, Chagrin, Tristesse, Affliction, Désolation 243
Doute, Incertitude, Irrésolution ... 595

Pages.
Douter (Se), Pressentir, Soupçonner 580
Douteux, Incertain, Irrésolu..... 243
Douteux, Problématique, Incertain 590
Doux, Bénin, Humain..... 102
Droit, Debout..... 244
Droit, Justice..... 244
Droit canon, Droit canonique 244
Droiture, Rectitude..... 622
Duper, Surprendre, Tromper, Leurrer 733
Durable, Constant..... 245
Durant, Pendant..... 245
Durée, Temps..... 245

E

Ébahi, Ébaubi, Émerveillé, Stupéfait. 246
Ébaubi, Ébahi, Émerveillé, Stupéfait 246
Ébauche, Esquisse..... 246
Ébouler (S'), S'écrouler..... 247
Ébullition, Effervescence, Fermentation..... 247
Écart (Mettre à l'), Eloigner, Ecarter 267
Écarter, Éloigner, Mettre à l'écart. 267
Écarter, Détourner..... 248
Écervelé, Étourdi, Éventé, Évaporé 296
Échange, Change, Troc, Permutation..... 135
Échanger, Troquer, Permuter..... 248
Échappé (Avoir), Être échappé..... 249
Échappé (Être), Avoir échappé..... 249
Échapper (S'), S'évader, S'enfuir... 691
Éclaircir, Expliquer, Développer... 249
Éclairé, Clairvoyant..... 249
Éclairé, Clairvoyant, Instruit, Homme de génie..... 250
Éclanche, Gigot..... 350
Éclat, Brillant, Lustre..... 250
Éclat, Lumière, Lueur, Clarté, Splendeur..... 450
Éclipser, Obscurcir..... 251
Écolier, Elève, Disciple..... 263
Économie, Ménage, Épargne, Parcimonie..... 251
Écornifleur, Parasite..... 527
Écriteau, Épigraphe, Inscription... 252
Écrivain, Auteur..... 253
Écrouler (S'), S'ébouler..... 247
Édifier, Bâtir, Construire..... 98
Effacer, Raturer, Rayer, Biffer.... 253
Effaré, Effarouché..... 254
Effarouché, Effaré..... 254
Effectif, Réel..... 254
Effectivement, En effet..... 255
Effectuer, Réaliser, Exécuter..... 615
Efféminer, Amollir, Énerver..... 255
Effervescence, Ébullition, Fermentation..... 247
Effet (En), Effectivement..... 255
Effigie, Image, Figure, Portrait ... 256
Efforcer (S'), Tâcher..... 257
Effrayant, Épouvantable, Effroyable, Terrible..... 257

Pages.
Effrayé, Alarmé, Épouvanté..... 36
Effroi, Terreur, Épouvante, Frayeur 745
Effronté, Audacieux, Hardi..... 257
Effronté, Impudent, Éhonté..... 392
Effronterie, Hardiesse, Audace.... 364
Effroyable, Affreux, Horrible, Épouvantable..... 27
Effroyable, Effrayant, Épouvantable, Terrible..... 257
Effusion, Épanchement..... 289
Égaler, Égaliser..... 258
Égaliser, Égaler..... 258
Égards, Ménagements, Attentions, Circonspection..... 258
Égards, Ménagements, Attentions.. 259
Égards, Circonspection, Considération, Ménagements..... 145
Égards, Respect, Considération, Déférence..... 647
Égarement, Délire..... 208
Égarer (S'), Se fourvoyer..... 332
Église, Temple..... 745
Égoïste, Personnel..... 260
Éhonté, Impudent, Effronté..... 392
Élaguer, Émonder..... 260
Élargissement, Elargissure..... 261
Élargissure, Élargissement..... 261
Élection, Choix..... 261
Élégance, Éloquence..... 261
Élément, Principe..... 584
Élévation, Hauteur..... 262
Élève, Disciple, Écolier..... 263
Élever, Hausser..... 262
Élever, Lever, Soulever, Hausser, Exhausser..... 433
Élire, Choisir..... 141
Élite, Fleur..... 263
Élocution, Diction. Style..... 264
Éloge, Louange..... 264
Éloge, Panégyrique..... 266
Éloge, Panégyrique..... 525
Élogieux, Louangeur..... 266
Éloignement, Distance..... 266
Éloigner, Écarter, Mettre à l'écart. 267
Éloquence, Élégance..... 261
Éloquent, Disert..... 236
Éluder, Fuir, Éviter..... 336
Émanciper (S'), Se licencier..... 436
Émaner, Découler..... 267
Émaner, Procéder, Provenir, Découler, Dériver..... 590
Embarras, Timidité..... 267
Emblème, Devise..... 268
Embrasement, Incendie..... 395
Embrouiller, Brouiller..... 118
Embryon, Fœtus..... 268
Embûche, Embuscade..... 268
Embûche, Appât, Leurre, Piége... 56
Embuscade, Embûche..... 268
Émerveillé, Ébahi, Ébaubi, Stupéfait 246
Émeute, Insurrection, Sédition,

Pages.
Révolte 410
Émissaire, Espion 269
Émolument, Gain, Profit, Lucre, Bénéfice 341
Émonder, Élaguer 260
Émouvoir, Toucher 754
Emparer (S'), Usurper, Envahir.... 774
Empêchement, Difficulté, Obstacle. 230
Empêchement, Obstacle 508
Empereur, Roi, Prince, Monarque, Potentat 657
Emphatique, Ampoulé, Boursouflé. 48
Empire, Règne 269
Empire, Royaume 271
Empire, Ascendant, Influence..... 69
Empire, Autorité, Pouvoir 83
Emplacement, Lieu, Place, Endroit. 439
Emplette, Achat 271
Emplir, Remplir 272
Emploi, Office, Ministère, Charge.. 512
Employé, Commis 156
Employer, User, Se servir 772
Emporté, Violent 795
Emportement, Impétuosité, Violence 272
Emportement, Colère, Courroux... 153
Emporter, Remporter 274
Emporter, Porter, Apporter, Transporter 568
Empreindre, Imprimer 274
Empressement, Zèle 274
Ému, Agité, Troublé 29
Émulateur, Emule 276
Émulation, Rivalité 275
Émulation, Jalousie 416
Émule, Émulateur 276
En, Dans 276
Enceindre, Entourer, Environner, Enclore 287
Enchaînement, Enchaînure 277
Enchaînure, Enchaînement 277
Enchantement, Charme, Sort..... 137
Enchanter, Charmer, Ravir 277
Enclore, Entourer, Environner, Enceindre 287
Encore, Aussi 278
Encourager, Exciter, Animer..... 301
Encourager, Exciter, Inciter, Pousser Animer, Aiguillonner, Porter.... 301
Endroit, Lieu, Place, Emplacement. 439
Endurant, Patient 278
Endurer, Souffrir, Supporter..... 718
Énergie, Force 279
Énerver, Efféminer, Amollir..... 255
Enfant, Enfantin, Puéril, Enfantillage, Puérilité 279
Enfanter, Engendrer, Accoucher... 279
Enfantillage, Enfant, Enfantin, Puéril, Puérilité 279
Enfantin, Enfant, Puéril, Enfantillage, Puérilité 279
Enfin, A la fin, Finalement 280
Pages.
Enflé, Gonflé, Bouffi, Boursouflé... 281
Enfreindre, Contrevenir, Transgresser, Violer 473
Enfuir (S'), S'évader, S'échapper.. 691
Engager, Obliger 503
Engager (S'), Promettre, Donner parole 600
Engendrer, Enfanter, Accoucher.. 279
Engloutir, Absorber 9
Enjoué, Gai, Réjouissant 340
Ennemi, Adversaire, Antagoniste... 281
Ennoblir, Anoblir 282
Énoncer, Exprimer 282
Énorme, Grand, Atroce 355
Enquérir (S'), S'informer 283
Enseigner, Apprendre, Instruire, Informer, Faire savoir 283
Ensemble, A la fois 284
Ensemencer, Semer 683
Ensuite, Après 63
Entasser, Amasser, Accumuler, Amonceler 40
Entendement, Esprit, Raison, Bon sens, Jugement, Conception, Intelligence, Génie 294
Entendre, Comprendre, Concevoir. 284
Entendre la raillerie, Entendre raillerie 285
Entendre raillerie, Entendre la raillerie 285
Entendu, Adroit, Habile 22
Enterrer, Inhumer 407
Entêté, Opiniâtre, Têtu, Obstiné... 285
Entêté, Têtu, Opiniâtre, Obstiné... 746
Entêtement, Fermeté, Opiniâtreté. 321
Entêter, Fasciner, Infatuer 404
Enthousiasme, Exaltation 286
Entier, Complet 286
Entier (En), Entièrement 286
Entièrement, (En) entier 286
Entour (A l'), Autour 86
Entourer, Environner, Enceindre, Enclore 287
Entrailles, Viscères, Intestins, Boyaux 797
Entraîner, Traîner 760
Entremise, Médiation 288
Entreprise, Dessein, Projet 229
Entretien, Conversation 175
Entretien, Conversation, Colloque, Dialogue 175
Envahir, Usurper, S'emparer 774
Envie, Jalousie 288
Envie (Avoir), Vouloir, Souhaiter, Désirer, Inspirer, Convoiter..... 803
Envie (Avoir), Envier 289
Envie (Porter), Envier 289
Envier, Avoir envie 289
Envier, Porter envie 289
Environner, Entourer, Enceindre, Enclore 287
Envoyé, Ambassadeur, Député.... 40
Épais, Dense 213

Pages.
Épais, Gros..... 357
Épanchement, Effusion..... 289
Épargne, Économie, Ménage, Parcimonie..... 251
Épargne, Ménage, Ménagement.... 473
Épigraphe, Écriteau, Inscription... 252
Épithète, Adjectif..... 290
Épitomé, Abrégé, Sommaire..... 7
Épître, Lettre..... 291
Épouvantable, Effrayant, Effroyable, Terrible..... 257
Épouvantable, Affreux, Horrible, Effroyable..... 27
Épouvante, Frayeur, Effroi, Terreur..... 745
Épouvanté, Alarmé, Effrayé..... 36
Époux, Mari..... 466
Épreuve, Essai, Expérience..... 305
Épuiser, Tarir, Dessécher..... 740
Épurer, Purger, Purifier..... 604
Équipage, Train..... 759
Équitable, Juste, Impartial..... 422
Équité, Justice..... 422
Équivoque, Louche, Amphibologique. 447
Équivoque, Ambiguïté, Double sens. 41
Ériger, Fonder, Instituer, Établir.. 328
Errer, Vaguer..... 291
Erreur, Bévue, Méprise..... 404
Érudit, Docte, Savant..... 292
Érudition, Littérature, Science, Savoir, Doctrine..... 443
Escalier, Degré, Montée..... 292
Escorter, Accompagner..... 12
Esclavage, Servitude..... 690
Esclave, Captif, Prisonnier..... 126
Espérance, Espoir..... 293
Espérer, Attendre..... 292
Espion, Émissaire..... 269
Espoir, Espérance..... 293
Esprit, Ame..... 41
Esprit, Génie..... 346
Esprit, Raison, Bon sens, Jugement, Entendement, Conception, Intelligence, Génie..... 294
Esprit fort, Impie, Irréligieux, Incrédule..... 388
Esprit faible, Ame faible, Cœur faible, Caractère faible..... 41
Esquisse, Ébauche..... 246
Essai, Expérience, Épreuve..... 305
Essor, Vol, Volée..... 801
Essoufflé, Haletant..... 364
Est, Levant, Orient..... 433
Estimer, Apprécier, Priser..... 58
Établir, Instituer, Fonder, Ériger.. 328
État, Condition..... 459
État, Situation..... 700
Été (Avoir), Être allé..... 37
Éternel, Perpétuel, Continuel, Immortel, Sempiternel..... 547
Étincelle, Bluette..... 408

Pages.
Étonnement, Surprise, Consternation..... 295
Étonner, Surprendre..... 734
Étouffer, Suffoquer..... 296
Étourdi, Éventé, Évaporé, Écervelé.. 296
Être, Exister, Subsister..... 298
Être faible, Avoir des faiblesses.... 297
Être d'humeur, Être en humeur... 297
Être en humeur, Être d'humeur... 297
Étreindre, Serrer, Presser..... 689
Étroit, Strict..... 298
Étudier, Apprendre..... 299
Euménides, Furies..... 338
Évader (S'), S'échapper, S'enfuir.. 691
Évaporé, Étourdi, Éventé, Écervelé..... 296
Éveiller, Réveiller..... 299
Événement, Accident, Aventure... 301
Éventé, Étourdi, Évaporé, Écervelé..... 296
Évêque, Pontife, Prélat..... 567
Éviter, Fuir, Éluder..... 336
Évoquer, Appeler, Invoquer..... 56
Exactitude, Attention, Vigilance... 77
Exactitude, Correction..... 478
Exaltation, Enthousiasme..... 286
Excellent (Être), Exceller..... 301
Exceller, Être excellent..... 301
Excepté, Hors, Hormis..... 375
Excessif, Immodéré, Démesuré, Outré, Exorbitant..... 384
Exciter, Animer, Encourager..... 301
Exciter, Inciter, Pousser, Animer, Encourager, Aiguillonner, Porter. 301
Excuse, Pardon..... 302
Exécrable, Abominable, Détestable. 6
Exécration, Imprécation, Malédiction..... 391
Exécuter Effectuer, Réaliser..... 615
Exemption, Immunité..... 385
Exhausser, Lever, Élever, Soulever, Hausser..... 433
Exhéréder, Déshériter..... 302
Exigu, Petit..... 303
Exiler, Bannir..... 303
Exister, Être, Subsister..... 298
Exorbitant, Immodéré, Outré, Démesuré, Excessif..... 384
Expédient, Ressource..... 304
Expéditif, Diligent, Prompt..... 232
Expérience, Essai, Épreuve..... 305
Expliquer, Éclaircir, Développer.. 249
Exploit, Prouesse..... 603
Expression, Mot, Terme..... 484
Exprimer, Énoncer..... 282
Extérieur, Dehors, Apparence..... 305
Extirper, Déraciner..... 305
Extraordinaire, Singulier..... 697
Extravagant, Fou, Insensé, Imbécile. 331
Extrémité, Bout, Fin..... 447

Mortifié..... 25
Fâché, Marri, Repentant..... 467
Fâcherie, Bouderie, Humeur..... 115
Fâcheux, Importun..... 389
Facile, Aisé..... 307
Facile, Aisé..... 34
Façon, Figure, Forme, Conformation..... 308
Façon, Manière..... 308
Faculté, Pouvoir, Puissance..... 572
Faction, Parti..... 310
Fade, Insipide..... 311
Faible, Débile..... 311
Faible, Fragile..... 333
Faible, Inconstant, Léger, Volage, Indifférent..... 312
Faible (Ame), Esprit faible, Cœur faible, Caractère faible..... 41
Faible (Être), Avoir des faiblesses. 297
Faibles, Faiblesses..... 312
Faiblesses, Faibles..... 312
Faiblesses (Avoir des), Être faible. 297
Faillir, Choir, Tomber..... 139
Faillite, Banqueroute..... 95
Faim, Appétit..... 312
Fainéant, Indolent, Nonchalant, Paresseux, Négligent..... 399
Fainéantise, Paresse..... 527
Faire, Agir..... 313
Faire aimer à, Faire aimer de..... 313
Faire aimer de, Faire aimer à..... 313
Faire un mensonge, Dire un mensonge..... 232
Faire un plan, Lever un plan..... 434
Faîte, Sommet, Cime, Comble..... 713
Faix, Charge, Fardeau..... 313
Faix, Charge, Fardeau..... 136
Fallacieux, Trompeur..... 314
Fameux, Illustre, Célèbre, Renommé..... 314
Famille, Maison..... 314
Famille, Race, Lignée, Maison, Sang. 608
Famine, Disette..... 315

nales, etc.
Fastidieux, I
Fat, Sot, Im
Fatal, Funes
Fatigué, Las
Fatiguer, La
Faut (Il), Il
Faute, Crime
Faute, Défa
Imperfecti
Faute, Man
ment ....
Faux, Fabul
Faveur, Cré
Faveur, Grâ
Favorable, P
Fécond, Fer
Feindre, Dis
Félicitation,
Félicité, Bo
Félicité, Bo
Félicité, Pla
Ferme, Cons
flexible...
Fermentation
cence ....
Fermer, Clo
Fermeté, Co
Fermeté, En
Fermeté, Sta
Férocité, Ba
Fers, Chaîne
Fertile, Féc
Fictice, Ficti
Fictif, Fictic
Fidélité, Con
Fier (Se), Se
Fier, Glorieu
leux.....
Fier, Rogue,
Fierté, Dédai
Figure, Effigi
Figure, F

Pages.
Finalement, Enfin, A la fin..... 280
Financier, Publicain, Traitant, Partisan, Maltôtier..... 603
Finesse, Délicatesse..... 323
Finesse, Pénétration, Délicatesse, Sagacité..... 324
Finesse, Ruse, Astuce, Perfidie.... 325
Finesse, Adresse, Souplesse, Ruse, Artifice..... 21
Fini, Parfait, Achevé..... 527
Finir, Cesser, Discontinuer..... 326
Finir, Achever, Terminer..... 15
Flageller, Fouetter, Fustiger..... 331
Flagorner, Caresser, Flatter, Cajoler. 127
Flatter, Caresser, Cajoler, Flagorner 127
Flatteur, Adulateur..... 326
Flétrie, Fanée..... 315
Fleur, Élite..... 263
Flexible, Souple, Docile..... 327
Flots, Ondes, Vagues..... 515
Fluet, Grêle..... 357
Fluide, Liquide..... 441
Fœtus, Embryon..... 268
Foi, Croyance..... 192
Fois (A la), Ensemble..... 284
Foison (A), Bien, Beaucoup, Copieusement, Abondamment..... 104
Folâtre, Badin..... 328
Fondement, Base..... 97
Fonder, Établir, Instituer, Ériger.. 328
Force, Énergie..... 279
Forcer, Contraindre, Violenter.... 171
Forcer, Contraindre, Obliger, Réduire..... 171
Forêt, Bois..... 109
Forfait, Crime..... 329
Forfait, Faute, Crime, Péché, Délit. 317
Forme, Façon, Figure, Conformation. 308
Fort, Robuste, Vigoureux..... 794
Fort, Très..... 330
Fort, Très, Bien..... 767
Fort (Esprit), Impie, Irréligieux, Incrédule..... 388
Fortuitement, Accidentellement... 12
Fortune, Hasard, Sort, Destin..... 365
Fortuné, Heureux..... 330
Fou, Extravagant, Insensé, Imbécile. 331
Foudre, Tonnerre..... 751
Foudre (Le), La foudre..... 331
Foudre (La), Le foudre..... 331
Fouetter, Fustiger, Flageller..... 331
Fougueux, Impétueux, Violent, Véhément..... 387
Foule, Affluence, Concours, Multitude..... 26
Fourbe, Fourberie..... 331
Fourberie, Fourbe..... 331
Fournir de, Fournir le, Fournir du. 332
Fourvoyer (Se), S'égarer..... 332
Fragile, Faible..... 333
Fragile, Frêle..... 333

Pages.
Franc, Loyal..... 450
Franc, Libre..... 443
Franc (Homme), Homme vrai..... 373
Franchise, Sincérité, Vérité, Ingénuité..... 697
Franchise, Véracité..... 334
Franchise, Vérité, Sincérité..... 334
Franchise, Liberté..... 435
Frapper, Battre..... 98
Frayeur, Effroi, Terreur, Épouvante. 745
Frayeur, Peur, Terreur..... 554
Fréquemment, Souvent..... 725
Fréquenter, Hanter..... 335
Friches, Landes, Jachères..... 427
Fripon, Larron, Filou, Voleur.... 430
Frivole, Futile..... 336
Frugal, Sobre, Tempérant..... 702
Frustrer, Priver..... 585
Fugitif, Fuyard..... 336
Fuir, Éluder, Éviter..... 336
Funérailles, Obsèques..... 337
Funeste, Fatal..... 317
Fureur, Furie..... 337
Furibond, Furieux..... 338
Furie, Fureur..... 337
Furies, Euménides..... 338
Furieux, Furibond..... 338
Fustiger, Fouetter, Flageller..... 331
Futile, Frivole..... 336
Futur, Avenir..... 339
Fuyard, Fugitif..... 336

G

Gager, Parier..... 339
Gages, Appointements, Honoraires. 340
Gai, Jovial..... 420
Gai, Enjoué, Réjouissant..... 340
Gai, Gaillard..... 341
Gaillard, Gai..... 341
Gaieté, Joie..... 418
Gain, Profit, Lucre, Émolument, Bénéfice..... 341
Galant, Amant..... 39
Galanterie, Amour..... 44
Galanterie, Coquetterie..... 178
Galimatias, Phébus..... 341
Garant, Caution, Répondant..... 131
Garantir, Préserver, Sauver..... 342
Garde, Gardien..... 343
Garder, Retenir..... 342
Garder, Observer, Accomplir..... 507
Gardien, Garde..... 343
Gaspiller, Dissiper, Dilapider..... 343
Gémissement, Plainte, Lamentation. 426
Général, Universel..... 344
Générosité, Grandeur d'âme, Magnanimité..... 355
Générosité, Libéralité..... 434
Génie, Esprit..... 346
Génie, Talent..... 345
Génie, Savoir, Goût..... 345

Pages.

Génie, Esprit, Raison, Bon sens, Jugement, Entendement, Conception, Intelligence..... 294
Génie (Homme de), Éclairé, Clairvoyant, Instruit..... 280
Gens, Personnes..... 347
Gentil, Mignard, Mignon, Joli.... 478
Gentillesse, Minutie, Babiole, Bagatelle, Vétille, Misère..... 478
Gentils, Païens..... 349
Gérer, Régir..... 349
Gibet, Potence..... 350
Gigot, Éclanche..... 350
Giron, Sein..... 680
Glisser, Couler, Rouler..... 179
Gloire, Honneur..... 350
Glorieux, Fier, Avantageux, Orgueilleux..... 351
Glorifier(Se), Se prévaloir, Se targuer 582
Glose, Commentaire..... 351
Glossaire, Vocabulaire, Dictionnaire. 228
Glouton, Gourmand, Goinfre, Goulu. 351
Gluant, Visqueux..... 798
Goinfre, Gourmand, Glouton, Goulu. 351
Gonflé, Enflé, Bouffi, Boursouflé... 281
Goulu, Gourmand, Goinfre, Glouton. 351
Gorge, Détroit, Défilé, Col, Pas.... 224
Gouffre, Précipice, Abîme..... 572
Gourmand, Goinfre, Goulu, Glouton. 351
Goût, Génie, Savoir..... 345
Goût (Bon), Bon sens..... 110
Gouvernement, Régime, Administration..... 352
Gouvernement, Régie, Direction, Administraton, Conduite..... 626
Grâce, Faveur..... 353
Grâce, Bienfait, Service, Bon office, Plaisir..... 105
Grâce (De bonne), De bon gré, De bonne volonté, De bon cœur.... 195
Grâce, Rémission, Abolition, Absolution, Pardon..... 635
Grâces, Agréments..... 353
Gracieux, Agréable..... 354
Gracieux, Honnête, Civil, Poli, etc. 373
Grain, Graine..... 354
Graine, Grain..... 354
Grand, Considérable..... 165
Grand, Énorme, Atroce..... 355
Grand, Vaste..... 782
Grand homme, Héros..... 369
Grand monde (Le), Le Beau monde..... 481
Grandeur d'âme, Générosité..... 355
Gratitude, Reconnaissance..... 620
Grave, Grief..... 356
Grave, Sérieux..... 356
Grave, Sérieux, Prude..... 357
Gravité, Décence, Dignité..... 197
Gravité, Pesanteur, Poids..... 551
Gré (De bon), De bonne volonté, De bonne grâce, De bon cœur..... 195
Grêle, Fluet..... 357
Grief, Grave..... 356
Gronder, Quereller..... 608
Gros, Épais..... 357
Grossier, Impoli, Rustique..... 389
Grotte, Antre, Caverne..... 54
Guenille, Haillon..... 362
Guère, Peu..... 553
Guérison, Cure..... 192
Guerrier, Belliqueux, Martial, Militaire..... 357
Gueux, Pauvre, Indigent, Nécessiteux, Mendiant, Besogneux..... 534
Guider, Conduire, Mener..... 358
Guider, Conduire. Mener..... 159
Guinguette, Taverne, Cabaret, Logis, Auberge, Hôtellerie..... 742

H

Habile, Adroit, Entendu..... 22
Habile, Capable..... 358
Habile, Savant, Docte..... 360
Habile homme, Honnête homme, Homme de bien..... 359
Habileté, Capacité..... 126
Habileté, Dextérité, Adresse..... 227
Habillement, Vêtement, Habit..... 789
Habit, Vêtement, Habillement..... 789
Habitant, Bourgeois, Citoyen..... 360
Habitation, Maison, Séjour, Domicile, Demeure..... 361
Habitude, Coutume..... 184
Habiter, Demeurer, Loger..... 210
Hâbleur, Fanfaron, Menteur..... 361
Haillon, Guenille..... 362
Haine, Aversion, Antipathie, Répugnance..... 362
Haïssable, Odieux..... 509
Haleine, Souffle..... 363
Haletant, Essoufflé..... 364
Hameau, Bourg, Village..... 363
Hanter, Fréquenter..... 355
Harangue, Discours, Oraison..... 234
Harassé, Fatigué, Las..... 431
Harceler, Agacer, Provoquer..... 364
Hardes, Nippes..... 493
Hardi, Effronté, Audacieux..... 277
Hardiesse, Audace, Effronterie.... 364
Harem, Sérail..... 365
Hargneux, Querelleur..... 365
Hasard, Fortune, Sort, Destin..... 365
Hasarder, Risquer..... 365
Hâter, Presser, Dépêcher, Accélérer. 366
Hâtif, Précoce, Prématuré..... 366
Hausser, Élever..... 222
Hausser, Lever, Élever, Soulever, Exhausser..... 473
Haut, Hautain, Altier..... 367
Hautain, Haut, Altier..... 367
Hauteur, Élevation..... 222

Pages.
Hâve, Pâle, Blême, Livide, Blafard. 524
Hébéter, Abrutir..... 368
Hérédité, Héritage..... 369
Hérétique, Hétérodoxe..... 369
Héritage, Hérédité..... 369
Héros, Grand homme..... 369
Hésiter, Balancer..... 94
Hétérodoxe, Hérétique..... 369
Heureux, Fortuné..... 331
Heurter, Choquer..... 143
Histoire, Fastes, Chroniques, Annales, Mémoires, Commentaires, Relations, Anecdotes, Vie..... 370
Historien, Historiographe..... 372
Historiographe, Historien..... 372
Homme de bien, Homme d'honneur, Honnête homme..... 372
Homme de bien, Habile homme, Honnête homme..... 359
Homme de bon sens, Homme de sens..... 372
Homme d'honneur, Homme de bien, Honnête homme..... 372
Homme de génie, Éclairé, Clairvoyant, Instruit..... 250
Homme de sens, Homme de bon sens 372
Homme (Grand), Héros..... 369
Homme savant, Savant homme.... 673
Honnête, Civil, Poli, Gracieux, Affable..... 373
Honnête homme, Homme honnête. 373
Honnête homme, Homme de bien, Homme d'honneur..... 372
Honnête homme, Habile homme, Homme de bien..... 359
Honnêteté, Probité, Intégrité..... 586
Honneur, Gloire..... 350
Honneur, Probité, Vertu..... 588
Honneur (Homme d'), Homme de bien, Honnête homme..... 372
Honnir, Bafouer, Vilipender..... 375
Honoraires, Gages, Appointements. 340
Honorer, Adorer, Révérer..... 19
Honte, Pudeur..... 375
Honte, Confusion..... 375
Hôpital, Hospice..... 376
Hormis, Hors, Excepté..... 375
Horrible, Affreux, Épouvantable, Effroyable..... 27
Hors, Hormis, Excepté..... 375
Hospice, Hôpital..... 376
Hôtel, Maison, Palais, Château.... 455
Hôtellerie, Cabaret, Taverne, Auberge..... 122
tellerie, Taverne, Cabaret, Guinguette, Logis, Auberge..... 742
Humain, Bénin, Doux..... 102
Humanité, Bonté, Sensibilité..... 113
Humeur, Fantaisie, Caprice..... 377
Humeur, Bouderie, Fâcherie..... 115
Humeur (Être d'), Être en humeur. 297
Pages.
Humilier, Abaisser, Rabaisser, Ravaler, Avilir, Rabattre..... 2
Hutte, Cabane, Chaumière..... 118
Hydropote, Abstème..... 377
Hymen, Hyménée..... 377
Hyménée, Hymen..... 377
Hypocrite, Cafard, Cagot, Bigot.... 378
Hypothèse, Supposition..... 729

I

Ici, là..... 381
Idée, Pensée, Perception, Sensation, Conscience, Notion..... 540
Idée, Pensée, Imagination..... 381
Idée (Dans l'), Dans la tête..... 194
Idiome, Langage, Langue, Dialecte, Patois, Jargon..... 427
Idiot, Bête, Stupide, Imbécile..... 103
Ignominie, Infamie, Opprobre..... 403
Ignorant, Ane..... 51
Illusion, Chimère..... 382
Illustre, Fameux, Célèbre, Renommé 314
Image, Effigie, Figure, Portrait... 256
Imagination, Idée, Pensée..... 381
Imaginer, S'imaginer..... 382
Imaginer (S'), Imaginer..... 382
Imbécile, Bête, Stupide, Idiot..... 103
Imbécile, Fou, Extravagant, Insensé. 331
Imiter, Copier, Contrefaire..... 383
Imiter, Suivre..... 728
Immanquable, Infaillible..... 384
Imminent, Instant, Pressant, Urgent. 410
Immiscer (S'), Se mêler..... 472
Immodéré, Démesuré, Outré, Excessif, Exorbitant..... 384
Immoler, Sacrifier..... 661
Immortel, Perpétuel, Continuel, Éternel, Sempiternel..... 547
Immunité, Exemption..... 385
Impartial, Juste, Équitable..... 422
Imperceptible, Invisible..... 443
Impérieux, Absolu, Despote, Tyran. 7
Imperfection, Défaut, Défectuosité. 386
Imperfection, Faute, Défaut, Défectuosité, Vice..... 318
Imperfection, Vice, Défaut..... 792
Impertinent, Insolent..... 386
Impertinent, Sot, Fat..... 713
Impétrer, Obtenir..... 387
Impétueux, Véhément, Violent, Fougueux..... 387
Impétuosité, Emportement, Violence 272
Impie, Irréligieux, Incrédule, Esprit fort..... 388
Impitoyable, Inexorable, Inflexible, Implacable..... 403
Implacable, Inexorable, Inflexible, Impitoyable..... 403
Impliqué, Compliqué..... 158
Impoli, Grossier, Rustique..... 389
Important, Suffisant, Arrogant..... 726

Pages.
Importun, Fâcheux..... 389
Imposition, Impôt, Tribut, Contribution, Subside, Subvention, Taxe, Taille..... 390
Impossibilité, Impuissance..... 390
Impôt, Imposition, Tribut, Contribution, Subside, Subvention, Taxe, Taille..... 390
Imprécation, Malédiction, Exécration..... 391
Imprévu, Inattendu, Inespéré, Inopiné..... 392
Imprimer, Empreindre..... 274
Improuver, Désapprouver, Réprouver..... 217
Imprudent, Malavisé..... 456
Impudent, Effronté, Éhonté..... 392
Impudicité, Lasciveté, Lubricité... 430
Impuissance, Impossibilité..... 390
Imputer, Attribuer..... 78
Inabordable, Inaccessible..... 393
Inaccessible, Inabordable..... 393
Inaction, Désœuvrement, Oisiveté.. 393
Inadvertance, Inattention..... 393
Inaptitude, Incapacité, Insuffisance, Inhabileté..... 394
Inattendu, Inopiné, Inespéré, Imprévu 392
Inattention, Inadvertance..... 393
Incapacité, Inaptitude, Insuffisance, Inhabileté..... 394
Incendie, Embrasement..... 395
Incertain, Douteux, Irrésolu..... 243
Incertain, Problématique, Douteux. 590
Incertitude, Doute, Irrésolution.... 395
Inciter, Exciter, Pousser, Animer, Encourager, Aiguillonner, Porter. 301
Inclination, Amitié, Amour, Tendresse, Affection..... 42
Inclination, Penchant..... 395
Inclination, Pente, Penchant, Propension..... 537
Incommodé, Indisposé..... 399
Incompréhensible, Inintelligible, Inconcevable..... 408
Inconcevable, Inintelligible, Incompréhensible..... 408
Inconstant, Faible, Léger, Volage, Indifférent..... 312
Inconstante, Légère, Volage, Changeante..... 432
Incrédule, Impie, Irréligieux, Esprit fort..... 388
Incroyable, Paradoxe..... 396
Inculpé, Accusé, Prévenu..... 396
Incurable, Inguérissable..... 396
Incursion, Irruption..... 397
Indécis, Irrésolu..... 414
Indélébile, Ineffaçable..... 402
Indemniser, Dédommager..... 397
Indicible, Ineffable, Inénarrable, Inexprimable..... 401

Pages.
Indépendant, Libre..... 436
Indice, Marque, Signe..... 466
Indifférence, Insensibilité, Apathie. 398
Indifférent, Faible, Léger, Volage, Inconstant..... 312
Indigence, Pauvreté, Disette, Besoin, Nécessité, Misère, Dénûment, Pénurie..... 533
Indigent, Pauvre, Nécessiteux, Mendiant, Gueux, Besogneux..... 534
Indigné, Outré..... 522
Indiquer, Marquer, Désigner..... 466
Indisposé, Incommodé..... 399
Indolent, Mou..... 484
Indolent, Nonchalant, Paresseux, Négligent, Fainéant..... 399
Induire, Inférer, Conclure..... 405
Induire à, Induire en..... 400
Induire en, Induire à..... 400
Industrie, Savoir-faire..... 401
Industrieux, Adroit, Ingénieux.... 22
Inébranlable, Constant, Ferme, Inflexible..... 163
Ineffable, Inénarrable, Indicible, Inexprimable..... 401
Ineffaçable, Indélébile..... 402
Ineffectif, Inefficace..... 402
Inefficace, Ineffectif..... 402
Inégalité, Différence, Disparité.... 230
Inénarrable, Ineffable, Indicible, Inexprimable..... 401
Inespéré, Inopiné, Inattendu, Imprévu 392
Inexorable, Inflexible, Impitoyable, Implacable..... 403
Inexprimable, Indicible, Ineffable, Inénarrable..... 401
Infaillible, Immanquable..... 384
Infamant, Diffamatoire, Diffamant.. 229
Infamie, Ignominie, Opprobre..... 403
Infatuer, Fasciner, Entêter..... 404
Infection, Puanteur..... 405
Inférer, Induire, Conclure..... 405
Infertile, Stérile..... 722
Infidèle, Perfide, Déloyal..... 406
Infirme, Valétudinaire, Maladif, Cacochyme..... 773
Infirmer, Annuler, Casser, Révoquer. 52
Inflexible, Constant, Ferme, Inébranlable..... 163
Inflexible, Inexorable, Impitoyable, Implacable..... 403
Influence, Ascendant, Empire..... 69
Informer, Avertir, Donner avis..... 83
Informer, Enseigner, Apprendre, Instruire, Faire savoir..... 283
Informer (S'), S'enquérir..... 283
Infortune, Calamité, Malheur..... 125
Ingénieux, Adroit, Industrieux..... 22
Ingénuité, Naïveté, Candeur..... 487
Ingénuité, Sincérité, Franchise, Naïveté..... 697

Pages.
Ingrat à, Ingrat envers..... 406
Ingrat envers, Ingrat à... 406
Inguérissable, Incurable..... 396
Inhabileté, Inaptitude, Incapacité, Insuffisance..... 394
Inhabité, Désert, Solitaire..... 218
Inhibition, Défense, Prohibition.... 214
Inhumer, Enterrer..... 407
Inimitié, Rancune, Animosité, Ressentiment..... 407
Inintelligible, Inconcevable. Incompréhensible..... 408
Injonction, Commandement, Ordre, Précepte, Jussion..... 154
Injure, Tort..... 752
Injurier, Invectiver..... 408
Inopiné, Imprévu, Inattendu, Inespéré 392
Inscription, Écriteau, Épigraphe... 252
Insensé, Fou, Extravagant, Imbécile. 331
Insensibilité, Indifférence, Apathie. 398
Insidieux, Captieux..... 409
Insigne, Signalé..... 691
Insinuer, Persuader, Suggérer..... 409
Insinuation, Suggestion, Inspiration, Instigation, Persuasion..... 727
Insipide, Fade..... 311
Insolent, Impertinent. 386
Inspiration, Suggestion, Insinuation, Instigation, Persuasion..... 727
Instant, Moment..... 480
Instant, Pressant, Urgent, Imminent. 410
Instigation, Suggestion, Inspiration, Insinuation, Persuasion..... 727
Instituer, Fonder, Établir, Ériger.. 328
Instruire, Enseigner, Apprendre, Informer, Faire savoir 283
Instruire (S'), Apprendre..... 59
Instruit, Éclairé, Clairvoyant, Homme de génie..... 250
Instrument, Outil..... 521
Insuffisance, Inaptitude, Incapacité, Inhabileté..... 394
Insulte, Affront, Outrage, Avanie... 28
Insurgent, Rebelle..... 616
Insurrection, Émeute, Sédition, Révolte..... 410
Intégrité, Probité, Honnêteté..... 586
Intelligence, Esprit, Raison, Bon sens, Jugement, Entendement, Conception, Génie..... 294
Intention, Volonté, Dessein..... 801
Interdit, Confus, Déconcerté..... 161
Intéressé, Avare, Attaché..... 76
Intérieur, Dedans..... 411
Intérieur, Interne, Intrinsèque..... 411
Intérieur, Intime..... 412
Interne, Intérieur, Intrinsèque..... 411
Interroger, Questionner, Demander. 608
Intestins, Viscères, Entrailles, Boyaux..... 797
Intrépidité, Cœur, Courage, Bravoure, Valeur..... 152
Intrigue, Cabale, Brigue, Parti..... 412
Intrinsèque, Intérieur, Interne..... 411
Intime, Intérieur..... 412
Inutilement, Vainement, En vain... 777
Invectiver, Injurier..... 408
Inventer, Trouver..... 413
Invention, Découverte..... .. 198
Invisible, Imperceptible..... 414
Inviter, Convier..... 176
Inviter, Prier de, Prier à..... 584
Invoquer, Appeler, Évoquer... ... 56
Irascible, Irritable..... 414
Irréligieux, Incrédule, Impie, Esprit fort..... 388
Irrésolu, Indécis..... 414
Irrésolu Douteux ncertain..... 247
Irrésolution, Incertitude, Doute.... 395
Irritable rascible..... 414
Irrité, Courroucé. 415
Irruption, Incursion..... 397
Issue, Réussite, Succès..... 653
Ivre, Soûl..... 415

J

Jaboter, Jaser, Caqueter..... 415
Jachères, Landes, Friches..... 427
Jadis Anciennement, Autrefois.... 50
Jaillir, Rejaillir. 416
Jalousie, Émulation..... 416
Jalousie, Envie..... 288
Jamais (A), Pour jamais..... 417
Jamais (Pour), A jamais..... 417
Jappement, Aboi, Aboiement..... 5
Jargon, Langage, Langue, Idiome, Dialecte, Patois..... 427
Jaser, Jaboter, Caqueter..... 415
Jeter à bas, Mettre à bas, Abattre, Démolir, Renverser, Ruiner, Détruire..... 4
Joie, Gaieté..... 418
Joindre, Accoster, Aborder..... 418
Joindre, Assembler, Unir..... 71
Joli, Beau..... 99
Joli, Mignard, Mignon, Gentil 478
Jonction, Union..... 771
Joufflu, Mafflé, Bouffi..... 452
Jour Journée..... 419
Journalier, Diurne, Quotidien..... 240
Journée, Jour..... 419
Joute, Tournois..... 420
Joyau, Bijou..... 420
Jovial, Gai..... 420
Jugement, Discernement..... 233
Jugement, Sens..... 420
Jugement, Esprit, Raison, Bon sens, Entendement, Conception, Intelligence, Génie..... 294
Juger, Décider..... 197
Jurement, Serment, Juron..... 688
Jurisconsulte, Juriste, Légiste..... 421

Pages.
Juriste, Légiste, Jurisconsulte..... 421
Juron, Serment, Jurement..... 688
Jussion, Commandement, Ordre, Précepte, Injonction..... 154
Juste, Équitable, Impartial..... 422
Justesse, Précision..... 422
Justice, Droit..... 244
Justice, Équité..... 422
Justification, Apologie..... 423
Justifier, Défendre, Disculper..... 424

L

Là, Ici..... 381
Labeur, Travail..... 765
Labyrinthe, Dédale..... 424
Lâche, Poltron..... 567
Laconique, Concis..... 424
Lacs, Rets, Filets..... 424
Ladre, Lépreux..... 433
Laideur, Difformité..... 234
Laine, Toison..... 425
Lambin, Lent..... 432
Lamentable, Déplorable..... 425
Lamentation, Plaint, Gémissement. 426
Lancer, Darder..... 426
Landes, Friches, Jachères,..... 427
Langage, Langue, Idiome, Dialecte, Patois, Jargon..... 427
Langue, Langage, Idiome, Dialecte, Patois, Jargon..... 427
Languissant, Langoureux..... 428
Langoureux, Languissant..... 428
Laquais, Valet..... 778
Lares, Pénates..... 429
Large, Ample..... 48
Largesse, Libéralité..... 434
Larmes, Pleurs..... 429
Larron, Fripon, Filou, Voleur..... 430
Las, Fatigué, Harassé..... 430
Lasciveté, Lubricité, Impudicité.... 430
Lasser, Fatiguer..... 431
Lavement, Clystère, Remède..... 152
Le, Les..... 431
Le, Tout..... 757
Légal, Légitime, Licite..... 431
Léger, Faible, Inconstant, Volage, Indifférent..... 312
Légère, Inconstante, Volage, Changeante..... 432
Légère (A la), Légèrement..... 432
Légèrement, A la légère..... 432
Légiste, Juriste, Jurisconsulte..... 421
Légitime, Légal, Licite..... 431
Lent, Lambin..... 432
Lépreux, Ladre..... 433
Les, Le..... 431
Lettre, Épître..... 291
Lettre (A la), Littéralement..... 442
Leurre, Appât, Piége, Embûche... 56
Leurrer, Surprendre, Tromper, Duper..... 733

Pages.
Levant, Orient, Est..... 433
Lever, Hausser..... 433
Lever, Élever, Soulever, Hausser, Exhausser..... 433
Lever un plan, Faire un plan..... 434
Liaison, Lien..... 438
Libéralité, Largesse..... 434
Libéralité, Générosité..... 434
Liberté, Franchise..... 435
Libertin, Vagabond, Bandit..... 436
Libre, Indépendant..... 436
Licencier (Se), S'émanciper..... 436
Licite, Légal, Légitime..... 431
Licite, Permis, Loisible..... 437
Lien, Liaison..... 438
Lier, Attacher..... 438
Lieu, Endroit, Place, Emplacement. 439
Lignée, Race, Famille, Maison, Sang. 608
Ligue, Alliance, Confédération..... 37
Limer, Polir..... 440
Limites, Bornes, Termes..... 744
Limon, Fange, Boue, Bourbe, Crotte. 440
Liquide, Fluide..... 441
Lisière, Bande, Barre..... 441
Liste, Catalogue, Rôle, Nomenclature, Dénombrement..... 442
Littéralement, A la lettre..... 442
Littérature, Érudition, Savoir, Science, Doctrine..... 443
Livide, Pâle, Blême, Hâve, Blafard. 524
Livre, Franc..... 443
Livrer, Délivrer..... 443
Logement, Logis..... 444
Loger, Demeurer, Habiter..... 210
Logique, Dialectique..... 444
Logis, Taverne, Cabaret, Guinguette, Auberge, Hôtellerie..... 742
Logis, Logement..... 444
Logis, Maison..... 455
Loi, Décret..... 202
Loisible, Licite, Permis..... 437
Loisir, Oisiveté..... 444
Longtemps, Longuement..... 445
Longuement, Longtemps..... 445
Loquacité, Bavardage..... 445
Lorsque, Quand..... 446
Louange, Éloge..... 264
Louanges, Applaudissements..... 57
Louangeur, Élogieux..... 265
Louche, Équivoque, Amphibologique..... 447
Louer, Vanter..... 731
Louer, Affermer..... 25
Lourd, Pesant..... 449
Loyal, Franc..... 450
Lubricité, Lasciveté, Impudicité.... 430
Lucre, Gain, Profit, Bénéfice, Émoluments..... 341
Lueur, Lumière, Clarté, Éclat, Splendeur..... 450
Lui, Soi, Lui-même, Soi-même.... 703

Pages.
Luire, Briller..... 117
Lumière, Lueur, Clarté, Éclat, Splendeur..... 450
Lunatique, Maniaque..... 462
Lustre, Éclat, Brillant..... 250
Luxe, Faste, Somptuosité, Magnificence..... 451

M

Macérer, Mater, Mortifier..... 468
Machiner, Ourdir, Tramer..... 521
Machination Manigance, Manége... 462
Mafflé, Joufflu, Bouffi..... 452
Magicien, Sorcier..... 453
Magnanimité, Générosité, Grandeur d'âme..... 357
Magnificence, Luxe, Faste, Somptuosité..... 451
Majesté, Dignité..... 456
Maint, Plusieurs..... 453
Maintenant, A présent, Actuellement, Aujourd'hui..... 62
Maintenir, Soutenir..... 453
Maintien, Contenance..... 454
Maison, Habitation, Séjour, Domicile, Demeure..... 361
Maison, Hôtel, Palais, Château.... 455
Maison, Logis..... 455
Maison, Famille..... 314
Maison, Race, Famille, Lignée, Sang. 608
Maison de campagne, Maison des champs..... 455
Maison des champs, Maison de campagne..... 455
Mal, Douleur..... 243
Mal parler, Parler mal..... 458
Mal (Traiter), Maltraiter..... 461
Maladif, Valétudinaire, Cacochyme, Infirme..... 779
Maladresse, Malhabileté..... 456
Malaise, Mésaise..... 475
Malavisé, Imprudent..... 456
Malcontent, Mécontent..... 457
Malédiction, Imprécation, Exécration..... 391
Malentendu, Quiproquo..... 457
Malfaisant, Nuisible, Pernicieux... 457
Malfamé, Diffamé..... 458
Malgré, Contre..... 472
Malgré, Contre, Nonobstant..... 471
Malhabileté, Maladresse..... 456
Malheur, Accident, Désastre..... 458
Malheur, Calamité, Infortune..... 424
Malheureux, Misérable..... 459
Malhonnête, Déshonnête..... 219
Malice, Malignité, Méchanceté..... 460
Malicieux, Malin, Mauvais, Méchant. 460
Malignité, Malice, Méchanceté.... 460
Malin, Malicieux, Mauvais, Méchant. 460
Malintentionnés, Mécontents..... 470

Pages.
Malpropre, Sale..... 667
Maltôtier, Publicain, Financier, Traitant, Partisan..... 603
Maltraiter, Traiter mal..... 461
Manége, Manigance, Machination... 462
Maniaque, Lunatique..... 462
Manie, Tic..... 747
Manier, Toucher..... 754
Manière, Façon..... 308
Manières, Air..... 32
Manifeste, Notoire, Public..... 462
Manifester, Déclarer, Découvrir, Révéler, Déceler..... 204
Manifester, Découvrir, Déceler, Dévoiler, Révéler, Divulguer, Publier..... 204
Manigance, Machination, Manége... 462
Manœuvre, Manouvrier..... 463
Manouvrier, Manœuvre..... 463
Manque, Défaut, Faute, Manquement..... 463
Manquement, Manque, Défaut, Faute..... 463
Mansuétude, Douceur, Bonté..... 464
Manufacture, Fabrique..... 306
Marchandises, Denrées..... 465
Marche, Degré..... 205
Marché, Traité..... 761
Mari, Époux..... 466
Marque, Indice, Signe..... 466
Marquer, Indiquer, Désigner..... 466
Marri, Fâché, Repentant..... 467
Martial, Guerrier, Belliqueux, Militaire..... 357
Masquer, Déguiser, Travestir..... 206
Massacre, Carnage, Boucherie, Tuerie..... 467
Masse, Volume..... 468
Mater, Mortifier, Macérer..... 468
Matière, Sujet..... 469
Matinal, Matineux, Matinier..... 469
Matineux, Matinal, Matinier..... 469
Matinier, Matinal, Matineux..... 469
Mauvais, Chétif..... 141
Mauvais, Malin, Malicieux, Méchant. 460
Maxime, Axiome, Sentence, Apophthegme, Aphorisme..... 91
Méchanceté, Malice, Malignité..... 460
Méchant, Malin, Malicieux, Mauvais. 460
Mécontent, Malcontent..... 457
Mécontents, Malintentionnés..... 470
Médecine, Remède, Médicament... 632
Médiation, Entremise..... 288
Médicament, Remède, Médecine... 632
Médiocre, Modique..... 470
Méditatif, Penseur, Pensif, Rêveur. 545
Méditation, Application, Contention. 57
Méfiance, Défiance..... 470
Méfiant, Ombrageux, Soupçonneux. 544
Méfier (Se), Se défier..... 470

Pages.
Mélancolie, Chagrin, Tristesse..... 133
Mélancolique, Atrabilaire..... 471
Mélanger, Mêler, Mixtionner..... 471
Mêler, Mélanger, Mixtionner..... 471
Mêler (Se), S'immiscer..... 472
Même que (De), Ainsi que, Comme. 209
Mémoire, Souvenir, Ressouvenir, Réminiscence 472
Mémoire, Réminiscence, Ressouvenir, Souvenir..... 633
Mémoires, Histoire, Fastes, Chroniques, Annales, Commentaires, Anecdotes, Vie..... 370
Ménage, Ménagement, Épargne.... 473
Ménage, Économie, Epargne, Parcimonie..... 251
Ménagement, Ménage, Épargne.... 473
Ménagements, Égards, Attentions, Circonspection..... 258
Ménagements, Circonspection, Considération, Égards..... 145
Ménagements, Égards, Attentions.. 259
Mendiant, Pauvre, Indigent, Nécessiteux, Gueux, Besogneux..... 534
Mener, Guider, Conduire..... 358
Mener, Conduire, Guider..... 459
Mensonge, Menterie..... 473
Mensonge (Faire un), Dire un mensonge. 232
Menterie, Mensonge 473
Menteu Hâbleur, Fanfaron..... 364
Menu Délié, Mince..... 473
Mépris, Dédain..... 474
Méprise, Bévue, Erreur..... 104
Mépriser, Dédaigner..... 474
Mercenaire, Vénal..... 784
Merci, Miséricorde..... 474
Mériter, Être digne..... 475
Merveille, Prodige, Miracle..... 593
Mésaise, Malaise..... 475
Mésuser, Abuser..... 475
Métail, Métal..... 476
Métal, Métail..... 476
Métamorphoser, Transformer..... 477
Métier, Profession, Art..... 477
Mettre, Poser, Placer..... 478
Mettre à bas, Jeter à bas, Abattre, Démolir, Ruiner, Renverser, Détruire..... 4
Mieux (Aimer), Aimer plus..... 32
Mignard, Mignon, Gentil, Joli..... 478
Mignon, Mignard, Gentil, Joli..... 478
Milieu, Centre..... 478
Militaire, Guerrier, Belliqueux, Martial..... 357
Mince, Menu, Délié..... 473
Mine, Air, Physionomie..... 33
Ministère, Office, Charge, Emploi.. 502
Minutie, Babiole, Gentillesse, Bagatelle, Vétille, Misère..... 478
Miracle, Prodige, Merveille..... 593
Mirer, Viser..... 479
Misérable, Malheureux..... 459
Misère, Minutie, Babiole, Bagatelle, Gentillesse, Vétille..... 478
Misère, Pauvreté, Indigence, Disette, Besoin Nécessité, Dénûment, Pénurie..... 533
Miséricorde, Merci..... 474
Miséricorde, Pitié, Compassion, Commisération 557
Mitiger, Adoucir, Modérer, Tempérer..... 20
Mixtionner, Mêler, Mélanger..... 471
Mobiliaire, Mobilier..... 479
Mobilier, Mobiliaire..... 479
Mode, Vogue..... 799
Modèle, Copie..... 177
Modèle, Règle..... 627
Modèle, Type..... 770
Modérer, Adoucir, Mitiger, Tempérer. 20
Modestie, Réserve, Retenue, Décence, Pudeur..... 645
Modestie, Retenue..... 650
Modifiable, Modification, Modifier, Modificatif..... 479
Modificatif, Modification, Modifier, Modifiable..... 479
Modification, Modifier, Modificatif, Modifiable..... 479
Modifier, Modification, Modificatif, Modifiable..... 479
Modique, Médiocre..... 470
Moisir Chancir 134
Molester, Vexer, Tourmenter..... 790
Moment, Instant..... 480
Monastère, Cloître, Couvent..... 151
Monceau, Tas, Amas..... 744
Monde, Univers..... 480
Monde (Le grand), Le beau monde. 481
Monde (Le beau), Le grand monde. 481
Monologue, Soliloque, Colloque, Dialogue..... 709
Mont, Montagne..... 481
Montagne, Mont..... 481
Montagneux, Montueux 481
Montée, Escalier, Degré..... 292
Montueux, Montagneux..... 481
Moquerie, Plaisanterie, Raillerie... 482
Moquerie, Raillerie, Persiflage.... 611
Mordant, Caustique, Satirique.... 130
Moribond, Mourant, Agonisant..... 485
Morne, Sombre 711
Mort, Trépas, Décès 766
Mortifié, Affligé, Fâché, Attristé, Contristé..... 25
Mortifier, Mater, Macérer..... 468
Mot, Parole..... 483
Mot, Terme, Expression..... 484
Mou, Indolent..... 484
Mourant, Moribond, Agonisant..... 485
Moyen, Voie..... 799

Pages.
Multitude, Affluence, Foule, Concours 26
Mur, Muraille..... 485
Muraille, Mur..... 485
Mutation, Changement, Révolution. 485
Mutuel, Réciproque..... 486

N

Nabot, Ragot, Trapu..... 486
Naïf, Naturel..... 486
Naïveté, Candeur, Ingénuité..... 489
Naïveté, Sincérité, Franchise, Ingénuité..... 697
Naïveté (Une), La naïveté..... 489
Narrer, Raconter, Conter..... 490
Nation, Peuple..... 490
Naturel, Tempérament, Constitution, Complexion..... 491
Naturel, Naïf..... 486
Nautique, Naval..... 491
Nautonier, Nocher, Pilote..... 494
Naval, Nautique..... 491
Navire, Nef..... 492
Néanmoins, Pourtant, Cependant, Toutefois..... 572
Nécessaire (Il est), Il faut, On doit.. 382
Nécessité, Pauvreté, Indigence, Disette, Besoin, Misère, Dénûment, Pénurie..... 533
Nécessiteux, Pauvre, Indigent, Mendiant, Gueux, Besogneux..... 534
Nef, Navire..... 492
Négligent, Indolent, Nonchalant, Paresseux, Fainéant..... 399
Négoce, Commerce, Trafic..... 454
Nègre, Noir..... 492
Néologie, Néologisme..... 492
Néologisme, Néologie..... 492
Net, Propre..... 493
Neuf, Nouveau, Récent..... 493
Niais, Badaud, Benet, Nigaud..... 93
Nigaud, Badaud, Benet, Niais..... 93
Nippes, Hardes..... 493
Nocher, Pilote, Nautonier..... 494
Noir, Nègre..... 492
Noircir, Dénigrer..... 494
Noise, Querelle, Rixe..... 495
Nom, Renom, Renommée..... 495
Nomenclature, Liste, Catalogue, Rôle, Dénombrement..... 442
Nommer, Appeler..... 496
Nonchalant, Indolent, Paresseux, Négligent, Fainéant..... 399
Nonnain, Nonne, Nonnette, Religieuse..... 497
Nonne, Nonnette, Nonnain, Religieuse..... 497
Nonnette, Nonne, Nonnain, Religieuse..... 497
Nonobstant, Contre, Malgré..... 472
Notes, Remarques, Observations, Considérations, Réflexions..... 497

Pages
Notifier, Signifier..... 498
Notion, Pensée, Perception, Sensation, Conscience, Idée..... 540
Notoire, Manifeste, Public..... 462
Nourricier, Nourrissant, Nutritif... 499
Nourrir, Alimenter, Sustenter..... 499
Nourrissant, Nutritif, Nourricier... 499
Nourriture, Subsistances, Aliments. 724
Nouveau, Neuf, Récent..... 493
Nuage, Nue, Nuée..... 499
Nuancer, Nuer..... 500
Nue, Nuée, Nuage..... 499
Nuée, Nue, Nuage..... 499
Nuer, Nuancer..... 500
Nuisible, Malfaisant, Pernicieux.... 457
Nuit, Ténèbres, Obscurité..... 744
Nul, Aucun..... 501
Numéral, Numérique..... 502
Numérique, Numéral..... 502
Nutritif, Nourrissant, Nourricier... 499

O

Obéissance, Soumission..... 502
Oblation, Offrande..... 513
Obligation, Devoir..... 225
Obligeant, Serviable, Officieux..... 689
Obliger, Contraindre, Forcer, Réduire 471
Obliger, Engager..... 503
Obliger à, Obliger de..... 504
Obliger de, obliger à..... 504
Obreptice, Subreptice..... 723
Obscène, Déshonnête..... 505
Obscur, Sombre, Ténébreux..... 506
Obscurcir, Éclipser..... 251
Obscurcir, Offusquer..... 513
Obscurité, Ténèbres, Nuit..... 744
Obséder, Assiéger..... 506
Obsèques, Funérailles..... 337
Observance, Observation..... 507
Observation, Observance..... 507
Observations, Notes, Remarques, Considérations, Réflexions..... 497
Observations, Considérations, Réflexions, Pensées..... 166
Observer, Garder, Accomplir..... 507
Observer, Remarquer..... 632
Obstacle, Empêchement..... 508
Obstacle, Difficulté, Empêchement. 230
Obstiné, Entêté, Têtu, Opiniâtre... 285
Obstiné, Têtu, Entêté, Opiniâtre... 746
Obtenir, Impétrer..... 387
Occasion, Occurrence, Conjoncture, Cas, Circonstance..... 508
Occurrence, Occasion, Conjonture, Cas, Circonstance..... 508
Odeur, Senteur..... 509
Odieux, Haïssable..... 509
Odorant, Odoriférant..... 510
Odoriférant, Odorant..... 510
Œillade, Coup d'œil, Regard..... 510
Œuvre, Ouvrage..... 511

Pages.
Œuvres Bonnes, Bonnes actions.. 112
Office, Charge..... 512
Office, Manière. Charge. Emploi.. 512
Office, Bienfait, Grâce, Service..... 165
Officieux, Serviable, Obligeant..... 639
Offrande, Oblation..... 513
Offrir, Donner, Présenter..... 242
Offrir, Présenter..... 578
Offusquer, Obscurcir..... 513
Oisif, Oisif..... 514
Oisif, Oisif..... 514
Oisiveté, Inaction, Désœuvrement.. 393
Oisiveté, Loisir..... 444
Ombrageux, Soupçonneux, Méfiant. 514
On, L'on..... 515
On doit, Il est nécessaire, Il faut... 332
On ne peut, On ne saurait..... 516
On ne saurait, On ne peut..... 516
Ondes, Flots, Vagues..... 515
Opiner, Délibérer, Voter..... 207
Opiniâtre, Entêté, Têtu, Obstiné... 285
Opiniâtre, Têtu, Entêté, Obstiné.. 746
Opiniâtreté, Entêtement, Fermeté.. 321
Opinion, Sentiment, Avis..... 685
Opinion, Sentiment, Pensée, Avis.. 685
Opprimer, Accabler, Oppresser.... 10
Oppresser, Accabler, Opprimer.... 10
Opprobre, Infamie, Ignominie..... 403
Opter, Choisir..... 516
Opulence, Richesse, Abondance... 655
Orage, Tempête, Bourrasque, Ouragan..... 517
Oraison, Discours, Harangue..... 234
Ordinaire, Commun, Vulgaire, Trivial..... 518
Ordonner, Commander..... 518
Ordre, Commandement, Précepte, Injonction, Jussion..... 454
Ordre, Règle..... 518
Orgueil, Superbe..... 728
Orgueil, Vanité, Présomption..... 518
Orgueilleux, Glorieux, Fier, Avantageux..... 351
Orient, Levant, Est..... 433
Origine, Source..... 519
Orner, Parer, Décorer..... 519
Os, Ossements..... 521
Oscillation, Vibration..... 791
Ossements, Os..... 521
Ostentation, Parade..... 526
Ouragan, Orage, Tempête, Bourrasque..... 517
Ourdir, Tramer, Machiner..... 521
Outil, Instrument..... 521
Outrage, Affront, Insulte, Avanie.. 28
Outrageant, Outrageux..... 522
Outrageux, Outrageant..... 522
Outré, Indigné..... 522
Outré, Immodéré, Démesuré, Excessif, Exorbitant..... 384
Outre cela, De plus, D'ailleurs.. [illegible]
Ouvrage, Œuvre..... [illegible]
Ouvrage, Production..... [illegible]
Ouvrage d'esprit, Ouvrage de l'esprit. [illegible]
Ouvrier, Artisan..... [illegible]

P

Pacage, Pâturage, Pâtis, Pâture, Prairie..... [illegible]
Pacifique, Paisible..... [illegible]
Païens, Gentils..... [illegible]
Paire, Couple..... [illegible]
Paisible, Pacifique..... [illegible]
Paix, Tranquillité, Calme..... [illegible]
Palais, Maison, Hôtel, Château.. [illegible]
Pâle, Blême, Livide, Blême, Blême. [illegible]
Pallier, Voiler, Déguiser, Dissimuler. [illegible]
Panégyrique, Éloge..... [illegible]
Panégyrique, Louange..... [illegible]
Papelard, Patelin, Paucheur..... [illegible]
Parabole, Allégorie, Apologue..... [illegible]
Parade, Ostentation..... [illegible]
Paradis, Ciel..... [illegible]
Paradoxe, Incroyable..... [illegible]
Paraître, Sembler..... [illegible]
Paralogisme, Sophisme..... [illegible]
Parasite, Écornifleur..... [illegible]
Parcimonie, Économie, Épargne, Ménage..... 251
Pardon, Absolution, Rémission.... 3
Pardon, Excuse..... 32
Pardon, Rémission, Abolition, Absolution, Grâce..... 635
Pareil, Tel, Semblable..... 742
Parer, Orner, Décorer..... 519
Paresse, Fainéantise..... 527
Paresseux, Indolent, Nonchalant, Négligent, Fainéant..... 399
Parfait, Accompli..... 12
Parfait, Fini, Achevé..... 328
Parfum, Aromate, Arôme..... 65
Parier, Gager..... 339
Parole, Mot..... 483
Parole (Donner), Promettre, S'engager..... 600
Part, Partie, Portion..... 530
Part (Avoir), Participer, Prendre part, Partager..... 529
Part (Prendre), Participer, Avoir part, Partager..... 529
Partager, Diviser..... 233
Partager, Répartir, Distribuer..... 529
Partager, Avoir part, Prendre part, Participer..... 529
Parti, Faction..... 311
Parti, Intrigue, Brigue, Cabale.... 412
Participer, Prendre part, Avoir part, Partager..... 529
Partie, Part, Portion..... 530
Partisan, Publicain, Traitant, Financier, Maltôtier..... 665

Pages.
Parts (De toutes), De tous côtés... 223
Parure, Ajustement..... 35
Pas, Détroit, Col, Gorge, Défilé.... 224
Pas, Point..... 530
Passer, Se passer..... 531
Passer (Se), Passer..... 531
Pasteur, Pâtre, Berger..... 532
Patelin, Patelineur, Papelard..... 532
Patelineur, Patelin, Papelard..... 532
Pathétique, Touchant..... 753
Patient, Endurant..... 279
Pâtir, Souffrir..... 717
Pâtis, Pacage, Pâturage, Pâture, Prairie..... 523
Patois, Langage, Langue, Idiome, Dialecte, Jargon..... 427
Pâtre, Pasteur, Berger..... 532
Patriotisme, Civisme..... 150
Pâturage, Pacage, Pâtis, Pâture, Prairie..... 523
Pâture, Pacage, Pâturage, Pâtis, Prairie..... 523
Pauvre, Indigent, Nécessiteux, Mendiant, Gueux, Besogneux..... 533
Pauvreté, Indigence, Disette, Besoin, Nécessité, Misère, Dénûment, Pénurie..... 533
Paye, Solde, Salaire..... 535
Payer, Acquitter..... 536
Pays, Région, Contrée..... 626
Péché, Faute, Crime, Délit, Forfait. 317
Peine (Avoir), Avoir de la peine à faire..... 536
Peines, Croix, Afflictions..... 192
Pénates, Lares..... 429
Penchant, Inclination..... 395
Penchant, Disposition, Aptitude... 63
Penchant, Pente, Propension, Inclination..... 537
Pendant, Durant..... 245
Pendant que, Tandis que..... 539
Pénétrable, Perméable..... 547
Pénétrant, Perçant..... 546
Pénétration, Finesse, Délicatesse, Sagacité..... 341
Pensée, Idée, Imagination..... 381
Pensée, Penser..... 540
Pensée, Perception, Sensation, Conscience, Idée, Notion..... 540
Pensée. Sentiment, Opinion, Avis. 686
Pensées, Considérations, Observations, Réflexions..... 166
Penser, Pensée..... 540
Penser, Songer, Rêver..... 543
Penser à, Songer à..... 713
Penseur. Méditatif, Pensif, Rêveur. 545
Pensif, Penseur, Méditatif, Rêveur. 545
Pente, Penchant, Propension, Inclination..... 537
Pénurie, Pauvreté, Indigence, Disette, Besoin, Nécessité, Misère, Dénûment..... 533
Perçant, Pénétrant..... 546
Perception, Pensée, Sensation, Idée, Conscience, Notion..... 540
Perception, Sentiment, Sensation.. 687
Péremptoire, Tranchant, Décisif.... 761
Pères, Ancêtres, Aïeux..... 50
Perfide, Déloyal, Infidèle..... 406
Perfidie, Finesse, Ruse, Astuce.... 325
Péril, Danger, Risque..... 193
Périlleux, Dangereux..... 195
Périphrase, Circonlocution..... 546
Perméable, Pénétrable..... 547
Permettre, Tolérer, Souffrir..... 749
Permis, Licite, Loisible..... 437
Permission, Consentement, Agrément..... 164
Permutation, Change, Troc, Échange..... 135
Permuter, Échanger, Troquer..... 248
Pernicieux, Malfaisant, Nuisible... 457
Perpétuel, Continuel, Éternel, Immortel, Sempiternel..... 547
Persévérer, Continuer, Persister... 170
Persévérer, Persister..... 549
Persiflage, Raillerie, Moquerie.... 641
Persister, Continuer, Persévérer... 170
Persister, Persévérer..... 549
Personnage, Rôle..... 549
Personnel, Égoïste..... 260
Personnes, Gens..... 347
Perspicacité, Sagacité..... 663
Perspicuité, Clarté..... 150
Persuader, Convaincre..... 174
Persuader, Insinuer, Suggérer..... 409
Persuasion, Conviction..... 176
Persuasion, Suggestion, Insinuation, Instigation..... 727
Perte, Dam, Dommage..... 193
Pervers, Vicieux, Corrompu, Dépravé..... 792
Pesant, Lourd..... 449
Pesanteur, Poids, Gravité..... 551
Pestiféré, Pestilent, Pestilentiel, Pestilentieux..... 552
Pestilent, Pestilentiel, Pestilentieux, Pestiféré..... 552
Pestilentiel, Pestilent, Pestilentieux, Pestiféré..... 552
Pestilentieux, Pestilent, Pestilentiel, Pestiféré..... 552
Petit, Exigu..... 303
Pétulance, Turbulence, Vivacité... 552
Peu, Guère..... 553
Peuple, Nation..... 490
Peut (On ne), On ne saurait..... 516
Peur, Frayeur, Terreur..... 554
Peur, Crainte, Appréhension..... 185
Peur (avoir), Craindre, Appréhender, Redouter..... 184
Phébus, Galimatias..... 344

Pages.
Physionomie, Air, Mine..... 33
Physionomie, Visage, Face, Figure. 795
Piége, Appât, Leurre, Embûche .. 56
Piété, Religion, Dévotion..... 631
Pilote, Nocher, Nautonier..... 494
Piquant, Poignant..... 555
Piquer (se), Affecter..... 23
Pire, Pis..... 556
Pis, Pire..... 556
Pitié, Compassion, Commisération, Miséricorde..... 557
Place, Lieu, Endroit, Emplacement. 439
Placer, Mettre, Poser..... 478
Plaie, Blessure..... 407
Plain, Plat, Uni..... 771
Plaindre, Regretter..... 558
Plainte, Gémissement, Lamentation. 426
Plaire, Complaire..... 456
Plaisant, Facétieux..... 306
Plaisanterie, Facétie, Bouffonnerie, Farce..... 559
Plaisanterie, Moquerie, Raillerie... 482
Plaisir, Bienfait, Grâce, Service, Bon office..... 405
Plaisir, Bonheur, Félicité..... 560
Plaisir, Délice, Volupté..... 560
Plan (Lever un), Faire un plan..... 434
Planche, Ais..... 33
Plat, Plain, Uni..... 771
Plausible, Probable, Vraisemblable. 561
Plein, Rempli..... 561
Pleurs, Larmes..... 429
Plier, Ployer..... 562
Ployer, Plier..... 562
Plus, Davantage..... 563
Plus (Aimer), Aimer mieux..... 32
Plus (De), D'ailleurs, Outre cela... 214
Plusieurs, Beaucoup..... 101
Plusieurs, Maint..... 453
Poids, Pesanteur, Gravité..... 551
Poignant, Piquant..... 555
Point, Pas..... 530
Point du jour, Pointe du jour..... 565
Pointe du jour, Point du jour..... 565
Poison, Venin..... 564
Poli, Honnête, Civil, Gracieux, Affable..... 373
Poli, Policé, Civilisé..... 566
Policé, Poli, Civilisé..... 566
Polir, Limer..... 440
Politesse, Civilité..... 148
Poltron, Lâche..... 567
Pontife, Prélat, Évêque..... 567
Porter, Apporter, Transporter, Emporter..... 568
Porter, Exciter, Inciter, Animer, Encourager, Aiguillonner, Pousser 301
Portion, Partie, Part..... 530
Portrait, Effigie, Figure, Image.... 256
Posé, Tranquille, Calme, Rassis... 762
Poser, Mettre, Placer..... 478

Pages.
Position, Situation, Disposition.... 701
Posséder, Avoir..... 90
Poster, Aposter..... 569
Posture, Attitude..... 569
Potence, Gibet..... 350
Potentat, Roi, Prince, Monarque, Empereur..... 657
Potion, Boisson, Breuvage..... 109
Poudre, Poussière..... 569
Pour, Afin..... 571
Pour, Quant à..... 571
Pour moi, Quant à moi..... 605
Pourquoi (C'est), Aussi, Ainsi..... 80
Poursuivre, Continuer..... 170
Pourtant, Cependant, Néanmoins, Toutefois..... 572
Pousser, Exciter, Inciter, Animer, Encourager, Aiguillonner, Porter. 301
Poussière, Poudre..... 569
Pouvoir, Autorité, Empire..... 83
Pouvoir, Autorité, Puissance..... 83
Pouvoir, Puissance, Faculté..... 572
Prairie, Pacage, Pâturage, Pâtis, Pâture..... 523
Précédent, Antérieur, Antécédent.. 52
Précéder, Devancer..... 224
Précepte, Commandement, Ordre, Injonction, Jussion..... 454
Précipice, Gouffre, Abîme..... 572
Précis, Concis..... 573
Précis, Succinct, Concis..... 573
Précision, Abstraction..... 573
Précision, Justesse..... 422
Précoce, Hâtif, Prématuré..... 366
Prédécesseurs, Ancêtres..... 50
Prédication, Sermon..... 575
Prédiction, Prophétie..... 575
Prééminence, Supériorité..... 575
Préférer, Choisir..... 442
Préjudice, Tort, Dommage, Détriment..... 752
Préjugé, Préoccupation, Prévention. 576
Prélat, Pontife, Evêque..... 567
Prématuré, Hâtif, Précoce..... 366
Premier, Primitif..... 575
Préoccupation, Prévention, Préjugé. 576
Préparatifs, Apprêts, Appareil.... 55
Préparer, Apprêter, Disposer..... 60
Prérogative, Privilége..... 577
Près, Proche, Auprès..... 577
Présage, Augure..... 79
Présent, Dot, Cadeau..... 242
Présentement, A présent, Actuellement, Maintenant, Aujourd'hui.. 62
Présenter, Donner, Offrir..... 242
Présenter, Offrir..... 578
Préserver, Garantir, Sauver..... 342
Présomption, Conjecture..... 580
Présomption, Orgueil, Vanité..... 518
Presque, Quasi..... 607
Pressant, Instant, Urgent, Imminent. 410

Pages.
Pressentir, Se douter, Soupçonner. 580
Presser, Hâter, Accélérer, Dépêcher. 366
Presser, Serrer, Étreindre..... 689
Prétendre, Aspirer..... 70
Prétexte (Sur le), Sous le prétexte. 581
Prêtrise, Sacerdoce..... 581
Prévaloir (Se), Se targuer, Se glorifier..... 582
Prévention, Préoccupation, Préjugé. 576
Prévenu, Inculpé, Accusé..... 396
Prier, Supplier, Conjurer..... 583
Prier de, Prier à, Inviter..... 584
Primitif, Premier..... 575
Prince, Roi, Monarque, Potentat, Empereur..... 657
Principe, Élément..... 584
Priser, Estimer, Apprécier..... 58
Prisonnier, Esclave, Captif..... 126
Privé, Apprivoisé..... 585
Priver, Frustrer..... 585
Priver (Se), S'abstenir..... 585
Privilége, Prérogative..... 577
Prix, Récompense..... 586
Prix, Valeur..... 780
Probable, Plausible, Vraisemblable. 561
Probité, Intégrité, Honnêteté..... 586
Probité, Vertu, Honneur..... 588
Problématique, Douteux, Incertain. 590
Procéder, Provenir, Émaner, Découler, Dériver..... 590
Prochain, Proche, Voisin..... 591
Proche, Contigu..... 169
Proche, Prochain, Voisin..... 591
Proche, Près, Auprès..... 577
Prodige, Miracle, Merveille..... 593
Prodigue, Dissipateur..... 596
Production, Ouvrage..... 596
Profanation, Sacrilége..... 597
Proférer, Articuler, Prononcer..... 597
Profession, Métier, Art..... 477
Profit, Gain, Lucre, Emolument, Bénéfice..... 341
Profit, Utilité, Avantage..... 774
Prohibé, Défendu..... 204
Prohibition, Défense, Inhibition... 204
Proie, Butin..... 598
Projet, Dessein, Entreprise..... 220
Projet, Dessein..... 599
Prolixe, Diffus..... 231
Prolonger, Allonger, Proroger.... 39
Promenade, Promenoir..... 599
Promenoir, Promenade..... 599
Promettre, S'engager, Donner parole. 600
Prompt, Diligent, Expéditif..... 232
Promptement, Vite, Tôt..... 799
Promptitude, Célérité, Vitesse, Diligence..... 600
Promptitude, Vivacité..... 799
Prononcer, Proférer, Articuler..... 597
Propension, Pente, Penchant, Inclination..... 537

Pages.
Prophète, Devin..... 225
Prophétie, Prédication..... 575
Propice, Favorable..... 317
Propre à, Propre pour..... 604
Propre, Net..... 492
Proroger, Allonger, Prolonger.... 39
Prospérité, Bonheur..... 112
Prostration, Accablement, Abattement, Découragement, etc..... 10
Prostration, Prosternation..... 604
Prosternation, Prostration..... 604
Protection, Auspices..... 602
Protéger, Défendre, Soutenir..... 204
Provenir, Procéder, Émaner, Découler, Dériver..... 590
Proverbe, Adage..... 602
Provoquer, Harceler, Agacer..... 364
Prouesse, Exploit..... 603
Prude, Grave, Sérieux..... 357
Prudence, Sagesse..... 664
Prudent, Avisé, Circonspect..... 90
Puanteur, Infection..... 405
Public, Manifeste, Notoire..... 462
Publicain, Financier, Traitant, Partisan, Maltôtier..... 603
Publier, Découvrir, Déceler, Dévoiler, Révéler, Manifester, Déclarer, Divulguer..... 204
Pudeur, Honte..... 375
Pudeur, Réserve, Modestie, Retenue, Décence..... 645
Pudicité, Pureté, Chasteté, Continence..... 603
Puéril, Enfant, Enfantin, Puérilité, Enfantillage..... 279
Puérilité, Enfant, Enfantin, Puéril, Enfantillage..... 279
Puissance, Autorité, Pouvoir..... 83
Puissance, Pouvoir, Faculté..... 572
Pulvériser, Atténuer, Broyer..... 78
Punir, Châtier..... 138
Pureté, Chasteté, Pudicité, Continence..... 603
Purger, Purifier, Épurer..... 604
Purifier, Purger, Épurer..... 604

Q

Qualité, Talent..... 605
Qualité (De), De condition..... 159
Quand, Lorsque..... 446
Quant à, Pour..... 571
Quant à moi, Pour moi..... 605
Quasi, Presque..... 607
Querelle, Rixe, Noise..... 495
Querelle, Différend, Dispute..... 230
Quereller, Gronder..... 608
Querelleur, Hargneux..... 365
Question, Demande..... 209
Questionner, Interroger, Demander. 608
Quinteux, Fantasque, Bizarre, Capricieux, Bourru..... 315

Pages.
Quiproquo, Malentendu..... 457
Quitte, Acquitté..... 16
Quotidien, Diurne, Journalier..... 240

R

Rabaisser, Abaisser Ravaler, Avilir, Humilier, Rabattre..... 2
Rabattre, Abaisser, Rabaisser, Ravaler, Avilir, Humilier..... 2
Raccommoder, Accorder, Réconcilier 13
Raccourcir, Accourcir, Abréger... 14
Race, Lignée, Famille, Maison, Sang..... 608
Raconter, Narrer, Conter..... 490
Radieux, Rayonnant..... 611
Ragot, Nabot, Trapu..... 486
Raillerie, Moquerie, Plaisanterie.. 482
Raillerie, Moquerie, Persiflage..... 611
Raillerie (Entendre), Entendre la raillerie. 285
Raison, Esprit, Bon sens, Jugement, Entendement, Conception, Intelligence, Science..... 294
Râle, Râlement..... 612
Râlement, Râle..... 612
Rancidité, Rancissure..... 612
Rancissure, Rancidité..... 612
Rancune, Inimitié, Animosité, Ressentiment. 407
Rangé, Réglé..... 628
Ranger, Arranger..... 66
Rapetasser, Rapiécer, Rapiéceter.. 612
Rapidité, Vélocité, Vitesse..... 784
Rapiécer, Rapiéceter, Rapetasser.. 612
Rapiéceter, Rapiécer, Rapetasser.. 612
Rapport à, Rapport avec..... 613
Rapport, Analogie..... 613
Raser, Démolir, Démanteler, Détruire..... 212
Rassembler, Assembler..... 72
Rassis, Tranquille Calme, Posé .. 762
Rassurer, Assurer 613
Ratification Approbation Agrément, Consentement, Adhésion.. 60
Raturer, Effacer, Rayer, Biffer.... 253
Ravager, Désoler, Dévaster, Saccager 614
Ravaler, Abaisser, Rabaisser, Avilir, Humilier, Rabattre..... 2
Ravi, Aise, Content..... 34
Ravir, Arracher..... 65
Ravir, Enchanter, Charmer..... 277
Rayer, Effacer, Raturer, Biffer.... 253
Rayonnant, Radieux..... 611
Réaliser, Effectuer, Exécuter..... 615
Rebelle, Insurgent..... 616
Rébellion, Révolte..... 616
Rebours, Rétif, Revêche, Récalcitrant..... 651
Récent, Neuf, Nouveau..... 493
Récalcitrant, Rebours, Rétif, Revêche..... 651

Pages.
Recevoir, Accepter..... 617
Recevoir, Admettre..... 19
Réconcilier Raccommoder, Accorder 13
Rechigner, Refrogner..... 617
Rechute, Récidive..... 618
Récidive, Rechute..... 618
Réciproque, Mutuel..... 486
Réclamer, Revendiquer..... 619
Récolter, Recueillir..... 619
Récompense, Prix 586
Reconnaissance, Gratitude..... 620
Récréation, Amusement, Divertissement, Réjouissance..... 621
Rectitude, Droiture..... 622
Recueil, Collection..... 623
Recueillir, Récolter..... 619
Reculer, Rétrograder..... 624
Réduire, Contraindre, Obliger, Forcer..... 171
Réel, Effectif 255
Réflexions, Considérations, Observations, Pensées..... 166
Réflexions, Notes, Observations, Remarques, Considérations..... 497
Réformation, Réforme..... 625
Réforme, Réformation..... 625
Réforme, Amendement, Correction. 42
Refrogner, Rechigner..... 617
Refuge, Asile..... 69
Regard, Œillade, Coup d'œil..... 510
Regarder, Concerner, Toucher..... 625
Regarder, Voir..... 801
Régénération, Renaissance..... 636
Régie, Direction, Administration, Conduite, Gouvernement 626
Régime, Gouvernement, Administration..... 352
Région, Contrée, Pays..... 626
Régir, Gérer..... 349
Règle, Modèle..... 627
Règle, Règlement..... 628
Règle, Ordre..... 51[illegible]
Réglé, Rangé..... 628
Réglé, Régulier..... 628
Règlement, Règle..... 628
Réglément, Régulièrement..... 630
Règne, Empire..... [illegible]
Regretter, Plaindre..... 55[illegible]
Régulier, Réglé..... 628
Régulièrement, Réglément..... 630
Rejaillir, Jaillir..... 416
Réjouissance, Récréation, Amusement, Divertissement..... 631
Réjouissant, Gai, Enjoué..... 34[illegible]
Relâche, Relâchement..... 6[illegible]
Relâchement, Relâche..... 6[illegible]
Relation, Histoire, Chroniques, Fastes, Annales, Mémoires, Commentaires, Anecdotes, Vie..... [illegible]
Relevé, Sublime..... [illegible]

Pages.
Religieuse, Nonne, Nonnain, Nonnette 497
Religion, Dévotion, Piété..... 631
Remarquer, Observer..... 632
Remarques, Notes, Observations, Considérations, Réflexions..... 497
Remède, Clystère, Lavement..... 152
Remède, Médicament, Médecine... 632
Remettre, Rendre, Restituer..... 637
Réminiscence, Ressouvenir, Souvenir, Mémoire..... 633
Réminiscence, Mémoire, Souvenir, Ressouvenir..... 472
Rémission, Abolition, Absolution, Pardon, Grâce..... 635
Rémission, Absolution, Pardon.... 8
Remontrer, Représenter..... 641
Remords, Contrition, Repentir.... 173
Rempart, Boulevard..... 116
Remplir, Plein..... 561
Remplir, Emplir..... 272
Remporter, Emporter..... 274
Renaissance, Régénération..... 636
Rencontre (Aller à la), Aller au-devant..... 37
Rencontrer, Trouver..... 636
Rendre, Remettre, Restituer..... 637
Renier, Renoncer, Abjurer..... 638
Renom, Nom, Renommée..... 495
Renommé, Fameux, Illustre, Célèbre 314
Renommée, Nom, Renom..... 495
Renommée, Réputation, Célébrité. 642
Renoncement, Renonciation..... 638
Renoncer, Renier, Abjurer..... 638
Renonciation, Renoncement..... 638
Renonciation, Abandon, Abandonnement, Abdication, Démission, Désistement..... 3
Rente, Revenu..... 638
Renverser, Abattre, Démolir, Ruiner, Détruire, Mettre ou Jeter à bas..... 4
Répandre, Verser..... 787
Réparer, Rétablir, Restaurer..... 650
Repaire, Tanière..... 737
Répartir, Partager, Distribuer..... 529
Répartie, Réponse, Réplique..... 639
Repentant, Fâché, Marri..... 467
Repentir, Contrition, Remords.... 173
Réplique, Réponse, Répartie..... 639
Répondant, Caution, Garant..... 131
Réponse, Réplique, Répartie..... 639
Répréhensible, Blâmable..... 106
Reprendre, Corriger, Réprimander. 178
Représenter, Remontrer,..... 641
Réprimander, Blâmer, Censurer... 107
Réprimander, Corriger, Reprendre. 178
Réprouver, Désapprouver, Improuver..... 217
Répudiation, Divorce..... 210
Répugnance, Haine, Antipathie, Aversion..... 362

Pages.
Réputation, Célébrité, Renommée, Considération..... 642
Réputation, Considération..... 165
Réserve, Discrétion..... 236
Réserve, Modestie, Décence, Retenue, Pudeur..... 645
Résidence, Domicile, Demeure.... 646
Résolution, Décision..... 198
Respect, Égards, Considération, Déférence..... 647
Respect, Vénération..... 785
Respect, Vénération, Révérence... 785
Respirer, Soupirer après..... 647
Ressemblance, Conformité..... 648
Ressemblant, Semblable..... 649
Ressentiment, Inimitié, Animosité, Rancune..... 407
Ressource, Expédient..... 304
Ressouvenir, Mémoire, Souvenir, Réminiscence..... 472
Ressouvenir, Réminiscence, Mémoire, Souvenir..... 638
Restaurer, Rétablir, Réparer..... 650
Reste (Au), Au demeurant, Au surplus, Du reste..... 211
Reste (Du), Au demeurant, Au surplus, Du reste..... 211
Rester, Demeurer..... 210
Restituer, Rendre, Remettre..... 637
Rétablir, Restaurer, Réparer..... 650
Retenir, Arrêter..... 67
Retenir, Garder..... 342
Retenue, Modestie..... 650
Retenue, Réserve, Modestie, Décence, Pudeur..... 645
Rétif, Rebours, Revêche, Récalcitrant..... 651
Retourner, Revenir..... 653
Retracter (Se), Se dédire..... 203
Rétrograder, Reculer..... 624
Rets, Lacs, Filet..... 424
Réunion, Assemblée..... 71
Rêve, Rêverie..... 651
Rêve, Songe..... 652
Revêche, Rétif, Rebours, Récalcitrant..... 651
Réveiller, Éveiller..... 299
Révéler, Déclarer, Découvrir, Manifester, Déceler..... 201
Révéler, Découvrir, Dévoiler, Déclarer, Manifester, Divulguer, Publier. 201
Revendiquer, Réclamer..... 619
Revenu, Rente..... 638
Rêver, Penser, Songer..... 545
Révérence, Vénération, Respect... 785
Révérence, Salut, Salutation..... 669
Révérer, Adorer, Honorer..... 19
Rêverie, Rêve..... 651
Revenir, Retourner..... 653
Revêtu, Vêtu, Affublé..... 790
Rêveur, Penseur, Pensif, Méditatif. 545

Pages.
Révolte, Insurrection, Émeute, Sédition 410
Révolte, Rébellion 616
Révolution, Mutation, Changement. 485
Révoquer, Annuler, Infirmer, Casser. 52
Réussite, Succès, Issue 653
Richesse, Opulence, Abondance ... 655
Ridicule, Vice, Défaut 792
Ridicule, Risible 655
Rigide, Roide, Rigoureux 658
Rigoureux, Austère, Sévère 82
Rigoureux, Roide, Rigide 658
Rigueur, Sévérité 691
Risible, Ridicule 655
Risque, Péril, Danger 193
Risquer, Hasarder 366
Rivage, Côte, Bord, Rive 115
Rivalité, Émulation 275
Rive, Côte, Bord, Rivage 115
Rixe, Noise, Querelle 495
Robuste, Vigoureux, Fort 791
Roc, Roche, Rocher 656
Roche, Roc, Rocher 656
Rocher, Roc, Roche 656
Rogue, Arrogant, Fier, Dédaigneux. 657
Roi, Monarque, Prince, Potentat, Empereur 657
Roide, Rigide, Rigoureux 658
Rôle, Personnage 549
Roman, Conte, Fable 168
Rompre, Casser, Briser 128
Rondeur, Rotondité 659
Rôt, Rôti 660
Rôti, Rôt 660
Rotondité, Rondeur 660
Rouler, Couler, Glisser 179
Route, Voie, Chemin 660
Royaume, Empire 271
Rude, Austère, Sévère 81
Ruine, Décadence 195
Ruiner, Abattre, Démolir, Renverser, Détruire, Mettre ou Jeter à bas .. 4
Ruines, Débris, Décombres 195
Saillie, Boutade .....
Sain, Salubre, Salutaire
Salaire, Paye, Solde ..
Sale, Malpropre .....
Salir, Tacher, Souiller, Souiller
Salubre, Sain, Salutaire
Salut, Salutation, Révérence
Salutaire, Sain, Salubre
Salutation, Salut, Révérence
Sang, Race, Lignée, Famille, Maison .....
Sang-froid (De), De sang froid, De sens froid, De sens rassis
Sang rassis (De), De sang-froid, De sens froid, De sens rassis
Satirique, Caustique, Mordant
Satisfaction, Contentement
Satisfaction, Contentement
Satisfait, Content .....
Saurait (On ne), On ne peut
Sauvage, Farouche .....
Sauvage, Farouche .....
Sauver, Garantir, Préserver
Savant, Érudit, Docte ...
Savant, Habile, Docte ...
Savant homme, Homme savant
Savoir, Littérature, Science, Érudition, Doctrine .....
Savoir, Génie, Goût .....
Savoir (Faire), Enseigner, Apprendre, Instruire, Informer
Savoureux, Succulent ...
Science, Littérature, Science, Érudition, Doctrine .....
Scrupuleux, Consciencieux
Sec, Aride .....
Secourir, Aider, Assister
Secours, Aide, Appui ...
Secret (En), Secrètement
Secrètement, En secret ...
Sédition, Insurrection, Révolte .....
Séditieux, Turbulent, Tumultueux

Pages.
Sens rassis (De), De sang-froid.... 669
Sens (Homme de), Homme de bon sens..... 372
Sensation, Pensée, Perception, Conscience, Idée, Notion..... 540
Sensation, Sentiment, erception. 689
Sensibilité, Bonté, Humanité..... 113
Sensible, Tendre..... 684
Sentence, Axiome, Maxime, Apophthegme, Aphorisme..... 91
Senteur, Odeur..... 509
Sentiment, Avis, Opinion..... 685
Sentiment, Opinion, Pensée, Avis.. 686
Sentiment, Sensation, Perception.. 687
Sentinelle, Vedette..... 783
Séparer, Distinguer..... 237
Sépulcre, Tombe, Tombeau, Sépulture..... 749
Sépulture, Tombe, Tombeau, Sépulcre..... 749
Sérail, Harem..... 365
Sérieux, Grave..... 356
Sérieux, Grave, Prude..... 357
Serment, Jurement, Juron..... 688
Serment, Vœu..... 688
Sermon, Prédication..... 575
Serrer, Presser, Étreindre..... 689
Serviable, Officieux, Obligeant.... 689
Service, Bienfait, Grâce, Bon office, Plaisir..... 105
Servir (Se), User, Employer..... 772
Servitude, Esclavage..... 690
Seul, Unique..... 771
Sévère, Austère, Rude..... 81
Sévère, Austère, Rigoureux..... 82
Sévérité, Rigueur..... 691
Signal, Signe..... 692
Signalé, Insigne..... 691
Signature, Seing..... 680
Signe, Signal..... 692
Signe, Marque, Indice..... 466
Signifier, Notifier..... 498
Silencieux, Taciturne..... 692
Similitude, Comparaison..... 693
Simplesse, Simplicité..... 694
Simplicité, Simplesse..... 694
Simulacre, Fantôme, Spectre..... 695
Sincérité, Franchise, Naïveté, Ingénuité..... 697
Sincérité, Franchise, Vérité..... 334
Singulier, Extraordinaire..... 697
Sinueux, Tortueux..... 698
Situation, Assiette..... 699
Situation, État..... 700
Situation, Position, Disposition.... 701
Sobre, Frugal, Tempérant..... 702
Sociable, Aimable..... 703
Soi, Lui, Soi-même, Lui-même.... 703
Soigneusement, Curieusement..... 706
Soin, Souci, Sollicitude..... 707
Solde, Paye, Salaire..... 535

Pages.
Solennel, Authentique..... 709
Solide, Solidité..... 709
Solidité, Solide..... 709
Soliloque, Monologue, Colloque, Dialogue..... 709
Solitaire, Désert, Inhabité..... 218
Sollicitude, Soin, Souci..... 707
Sombre, Morne..... 711
Sombre, Obscur, Ténébreux..... 506
Sommaire, Abrégé, Épitome..... 7
Somme, Sommeil..... 711
Somme, Total..... 754
Sommeil, Somme..... 711
Sommet, Cime, Comble, Faîte.... 713
Somptuosité, Luxe, Faste, Magnificence..... 451
Son de voix, Ton de voix..... 713
Songe, Rêve..... 652
Songer, Penser, Rêver..... 543
Songer à, Penser à..... 713
Sophisme, Paralogisme..... 527
Sorcier, Magicien..... 453
Sort, Charme, Enchantement..... 137
Sort, Destin..... 222
Sort, Hasard, Fortune, Destin.... 365
Sot, Fat, Impertinent,..... 714
Sottise, Bêtise..... 103
Souci, Soin, Sollicitude..... 707
Soudain, Subit..... 716
Soudoyer, Stipendier..... 717
Souffle, Haleine..... 363
Souffrir, Pâtir..... 717
Souffrir, Endurer, Supporter..... 718
Souffrir, Tolérer, Permettre..... 719
Souhaiter, Vouloir, Avoir envie, Désirer, Soupirer, Convoiter..... 803
Souiller, Salir, Ternir, Tacher..... 667
Soulever, Lever, Élever, Hausser, Exhausser..... 433
Soumettre, Subjuguer, Assujettir, Asseoir..... 718
Soumission, Obéissance..... 502
Soupçon, Suspicion..... 720
Soupçonner, Pressentir, Se douter. 580
Soupçonneux, Ombrageux, Méfiant. 514
Soupirer, Vouloir, Avoir envie, Convoiter, etc..... 803
Soupirer après, Respirer après.... 647
Souple, Flexible, Docile..... 337
Souplesse, Adresse, Finesse, Ruse, Artifice..... 21
Source, Origine..... 519
Sourire, Souris..... 720
Souris, Sourire..... 720
Soutenir, Défendre, Protéger..... 204
Soutenir, Maintenir..... 454
Soutien, Appui, Support..... 61
Souvenir, Mémoire, Ressouvenir, Réminiscence..... 472
Souvenir, Réminiscence, Ressouvenir, Mémoire..... 633

Pages.
Souvent, Fréquemment..... 721
Souverain, Suprême..... 730
Spectre, Simulacre, Fantôme..... 695
Stabilité, Constance, Fermeté..... 722
Stature, Taille..... 735
Stérile, Infertile..... 722
Stipendier, Soudoyer..... 717
Stoïcien, Stoïque..... 723
Stoïque, Stoïcien..... 723
Strict, Étroit..... 298
Stupéfait, Ébahi, Ébaubi, Émerveillé..... 247
Stupide, Bête, Idiot, Imbécile..... 103
Style, Élocution, Diction..... 264
Subit, Soudain..... 716
Subjuguer, Soumettre, Assujettir, Asservir..... 718
Sublime, Relevé..... 631
Suborner, Séduire, Corrompre.... 678
Subtil, Fin, Délié..... 323
Subreptice, Obreptice..... 723
Subside, Impôt, Imposition, Tribut, Contribution, Subvention, Taxe, Taille..... 390
Subsistance, Nourriture, Aliment.. 724
Subsistance, Substance..... 725
Subsistances, Denrées, Vivres..... 725
Subsister, Être, Exister..... 298
Substance, Subsistance..... 725
Subtilité d'esprit, Délicatesse..... 726
Subvention, Impôt, Imposition, Tribut, Contribution, Subside, Taxe, Taille..... 390
Succès, Réussite, Issue..... 653
Succinct, Précis, Concis..... 573
Succinct, Bref, Court..... 117
Succulent, Savoureux..... 676
Suffisamment, Assez..... 72
Suffisant, Important, Arrogant.... 726
Suffoquer, Étouffer..... 296
Suggérer, Insinuer, Persuader..... 409
Suggestion, Inspiration, Insinuation, Instigation, Persuasion..... 727
Suite, Continuation..... 169
Suivant, Selon..... 681
Suivre, Imiter..... 728
Sujet, Matière..... 469
Sujétion, Assujettissement..... 73
Superbe, Orgueil..... 728
Superficie, Surface..... 731
Supériorité, Prééminence..... 573
Suppléer, Suppléer à..... 729
Supplier, Prier, Conjurer..... 583
Support, Soutien, Appui..... 61
Supporter, Souffrir, Endurer..... 718
Supposé, Apocryphe..... 54
Supposition, Hypothèse..... 729
Supputer, Calculer, Compter..... 124
Suprême, Souverain..... 730
Sûr, Assuré, Certain..... 730
Sûr, Certain..... 131

Pages.
Surface, Superficie..... 731
Surmonter, Vaincre, Triompher... 776
Surplus (Au), Au reste, Au demeurant, Du reste..... 211
Surprendre, Étonner..... 731
Surprendre, Tromper, Leurrer, Duper..... 733
Surprise, Étonnement, Consternation..... 295
Surveiller, Veiller à, Veiller sur... 783
Survivre, Survivre à..... 733
Suspicion, Soupçon..... 720
Sustenter, Nourrir, Alimenter..... 499

T

Tacher, Salir, Souiller, Ternir..... 667
Tâcher, S'efforcer..... 257
Taciturne, Silencieux..... 692
Tandis que, Pendant que..... 539
Tact, Toucher, Attouchement..... 734
Taille, Impôt, Imposition, Tribut, Contribution, Subvention, Subside, Taxe..... 390
Taille, Stature..... 735
Taire, Céler, Cacher..... 737
Talent, Génie..... 345
Talent, Qualité..... 605
Talisman, Amulette..... 736
Tanière, Repaire..... 737
Tapir (Se), Se blottir..... 738
Tapisserie, Tenture..... 739
Tarder, Différer..... 739
Targuer (Se), Se prévaloir, Se glorifier..... 582
Tarir, Épuiser, Dessécher..... 740
Tas, Monceau, Amas..... 740
Taux, Taxe, Taxation..... 741
Taverne, Cabaret, Guinguette, Logis, Auberge, Hôtellerie..... 742
Taverne, Cabaret, Auberge, Hôtellerie..... 122
Taxation, Taux, Taxe..... 741
Taxe, Taux, Taxation..... 741
Taxe, Tribut, Impôt, Imposition, Contribution, Subvention, Subside, Taille..... 390
Tel, Pareil, Semblable..... 742
Témoignages d'amitié, Démonstrations d'amitié..... 212
Tempérament, Naturel, Constitution, Complexion..... 491
Tempérant, Sobre, Frugal..... 782
Tempérer, Adoucir, Mitiger, Modérer..... 20
Tempête, Orage, Bourrasque, Ouragan..... 517
Temple, Eglise..... 743
Temps, Durée..... 245
Tendre, Sensible..... 684
Tendresse, Amitié, Amour, Inclination, Affection..... 12

Pages.
Ténèbres, Obscurité, Nuit..... 744
Ténébreux, Sombre, Obscur..... 506
Tenture, Tapisserie..... 739
Terme, Mot, Expression..... 484
Termes, Limites, Bornes..... 744
Termes propres, Propres termes... 745
Terminer, Finir, Achever..... 45
Ternir, Souiller, Salir, Tacher.... 667
Terreur, Épouvante, Effroi, Frayeur. 745
Terreur, Peur, Frayeur..... 554
Terrible, Effrayant, Épouvantable, Effroyable..... 257
Tête, Chef..... 746
Tête (Dans la), Dans l'idée..... 494
Têtu, Entêté, Opiniâtre, Obstiné... 746
Têtu, Entêté, Obstiné, Opiniâtre... 235
Texture, Tissu, Tissure, Contexture. 748
Tic, Manie..... 747
Timidité, Embarras..... 267
Tissu, Tissure, Texture, Contexture. 748
Tissure, Tissu, Texture, Contexture. 748
Toison, Laine..... 425
Tolérer, Souffrir, Permettre..... 749
Tombe, Tombeau, Sépulcre, Sépulture..... 749
Tombeau, Tombe, Sépulcre, Sépulture..... 749
Tomber, Choir, Faillir..... 139
Tomber à terre, Tomber par terre.. 750
Tomber par terre, Tomber à terre.. 750
Tomber d'accord, Consentir, Adhérer, Acquiescer..... 164
Tome, Volume..... 802
Ton de voix, Son de Voix..... 713
Tonnerre, Foudre..... 751
Tordu, Tors, Tortu, Tortué, Tortillé. 751
Tors, Tordu, Tortu, Tortué, Tortillé. 751
Tort, Injure..... 752
Tort, Préjudice, Dommage, Détriment..... 752
Tortillé, Tors, Tortu, Tordu, Tortué. 751
Tortu, Tors, Tordu, Tortué, Tortillé. 751
Tortué, Tors, Tortu, Tordu, Tortillé. 751
Tortueux, Sinueux..... 697
Tôt, Vite, Promptement..... 799
Total, Somme..... 754
Touchant, Pathétique..... 753
Toucher, Manier..... 754
Toucher, Emouvoir..... 754
Toucher, Regarder, Concerner..... 625
Toucher, Tact, Attouchement..... 734
Toujours, Continuellement..... 755
Tour, Tournure..... 755
Tour, Circonférence, Circuit..... 755
Tourment, Agitation..... 29
Tourmenter, Vexer, Molester..... 790
Tournois, Joute..... 420
Tournure, Tour..... 755
Tous les, Tout, Tout le..... 757
Tout, Chaque..... 756
Tout, Le..... 757

Pages.
Tout, Tout le, Tous les..... 757
Toutefois, Pourtant, Cependant, Néanmoins..... 572
Trace, Vestige..... 789
Traduction, Version..... 758
Trafic, Commerce, Négoce..... 454
Train, Équipage..... 759
Traîner, Entraîner..... 760
Traite, Trajet..... 760
Traité, Marché..... 761
Traiter mal, Maltraiter..... 461
Trajet, Traite..... 760
Tramer, Ourdir, Machiner..... 521
Tranchant, Décisif, Péremptoire... 764
Tranquille, Calme, Posé, Rassis... 762
Tranquillité, Paix, Calme..... 763
Transcrire, Copier..... 763
Transes, Angoisses..... 764
Transférer, Transporter..... 764
Transformer, Métamorphoser..... 477
Transgresser, Contrevenir, Enfreindre, Violer..... 173
Translation, Transport..... 764
Transparent, Diaphane..... 228
Transport, Translation..... 764
Transporter, Porter, Apporter, Emporter..... 568
Transporter, Transférer..... 764
Trapu, Nabot, Ragot..... 486
Travail, Labeur..... 765
Travers (A), Au travers..... 765
Travestir, Déguiser, Masquer..... 206
Trébucher, Broncher..... 766
Trépas, Mort, Décès..... 766
Très, Fort, Bien..... 767
Très, Fort..... 330
Tribut, Impôt, Imposition, Contribution, Subside, Subvention, Taxe, Taille..... 390
Triompher, Vaincre, Surmonter... 776
Tristesse, Douleur, Chagrin, Affliction, Désolation..... 243
Tristesse, Chagrin, Mélancolie..... 432
Trivial, Ordinaire, Commun, Vulgaire..... 518
Troc, Change, Échange, Permutation 435
Tromper, Décevoir, Abuser..... 768
Tromper, Surprendre, Leurrer, Duper..... 733
Trompeur, Fallacieux..... 314
Troquer, Échanger, Permuter..... 248
Troublé, Agité, Ému..... 29
Troupe, Bande, Compagnie..... 769
Trouver, Découvrir..... 499
Trouver, Inventer..... 413
Trouver, Rencontrer..... 636
Tube, Tuyau..... 770
Tuerie, Massacre, Carnage, Boucherie..... 467
Tumulte, Vacarme..... 775
Tumultuaire, Tumultueux..... 770

Pages.
Tumultueux, Tumultuaire..... 770
Tumultueux, Séditieux, Turbulent. 678
Turbulence, Pétulance, Vivacité... 552
Turbulent, Séditieux, Tumultueux. 678
Tuyau, Tube..... 770
Type, Modèle..... 770
Tyran, Absolu, Impérieux, Despote. 7

U

Uni, Plein, Plat..... 771
Union, Jonction..... 771
Unique, Seul..... 771
Unir, Assembler, Joindre..... 71
Univers, Monde..... 480
Universel, Général..... 344
Urgent, Pressant, Instant, Imminent 410
Usage, Coutume..... 772
User, Se servir, Employer..... 772
Usurper, Envahir, S'emparer..... 774
Utilité, Profit, Avantage..... 774

V

Vacances, Vacation..... 774
Vacarme, Tumulte..... 775
Vacation, Vacances..... 774
Vaciller, Chanceler..... 434
Vagabond, Libertin, Bandit..... 436
Vaguer, Errer..... 294
Vagues, Ondes, Flots..... 515
Vaillance, Vaillant, Valeureux, Valeur..... 775
Vaillant, Vaillance, Valeureux, Valeur..... 775
Vain (En), Vainement, Inutilement. 777
Vaincre, Surmonter, Triompher... 776
Vaincu, Battu, Défait..... 776
Vainement, Inutilement, En vain... 777
Valet, Laquais..... 778
Valétudinaire, Maladif, Infirme, Cacochyme..... 779
Valeur, Prix..... 780
Valeur, Courage..... 779
Valeur, Cœur, Courage, Bravoure, Intrépidité..... 152
Valeur, Courage, Bravoure..... 182
Valeur, Vaillance, Vaillant, Valeureux..... 775
Valeureux, Vaillant, Valeur, Vaillance..... 775
Vallée, Vallon..... 780
Vallon, Vallée..... 780
Vanité, Orgueil, Présomption..... 518
Vanter, Louer..... 781
Variation, Changement..... 782
Variation, Changement, Variété... 435
Variation, Variété..... 782
Variété, Changement, Variation.... 435
Variété, Différence, Diversité..... 229
Variété, Variation..... 782
Vaste, Grand..... 782
Vedette, Sentinelle..... 783

Pages.
Véhément, Impérieux, Violent, Fougueux..... 337
Veiller à, Veiller sur, Surveiller... 783
Vélocité, Vitesse, Rapidité..... 784
Vénal, Mercenaire..... 784
Vendre, Aliéner..... 785
Vénéneux, Venimeux..... 786
Vénération, Respect..... 785
Vénération, Révérence, Respect... 785
Venimeux, Vénéneux..... 786
Venin, Poison..... 564
Véracité, Franchise..... 334
Véridique, Vrai..... 803
Vérifier, Avérer..... 787
Véritable, Vrai..... 804
Vérité, Franchise, Sincérité..... 334
Verser, Répandre..... 787
Version, Traduction..... 759
Vertu, Probité, Honneur..... 588
Vertu, Sagesse..... 666
Vestige, Trace..... 789
Vêtement, Habillement, Habit..... 789
Vétille, Minutie, Babiole, Bagatelle, Gentillesse, Misère..... 473
Vêtu, Revêtu, Affublé..... 790
Veuvage, Viduité..... 793
Vexer, Molester, Tourmenter..... 790
Viande, Chair..... 791
Vibration, Oscillation..... 791
Vice, Défaut, Imperfection..... 792
Vice, Défaut, Ridicule..... 792
Vice, Faute, Défaut, Défectuosité, Imperfection..... 315
Vicieux, Pervers, Corrompu, Dépravé..... 792
Viduité, Veuvage..... 793
Vie, Histoire, Fastes, Chroniques, Annales, Mémoires, Commentaires, Relation, Anecdotes..... 37[illegible]
Vieux, Ancien, Antique..... 7[illegible]
Vigilance, Attention, Exactitude... 7[illegible]
Vigoureux, Fort, Robuste..... 7[illegible]
Vil, Bas, Abject..... [illegible]
Vilipender, Honnir, Bafouer..... 3[illegible]
Ville, Cité..... 1[illegible]
Village, Hameau, Bourg..... 3[illegible]
Viol, Violement, Violation..... 7[illegible]
Violation, Viol, Violement..... 7[illegible]
Violement, Viol, Violation..... 7[illegible]
Violence, Emportement, Impétuosité 3[illegible]
Violent, Impétueux, Véhément, Fougueux..... 3[illegible]
Violent, Emporté..... 7[illegible]
Violenter, Contraindre, Forcer.... 47[illegible]
Violer, Contrevenir, Enfreindre, Transgresser..... 47[illegible]
Vis-à-vis, En face, Face à face.... 7[illegible]
Visage, Physionomie, Face, Figure. 7[illegible]
Viser, Mirer..... 479
Viscères, Intestins, Entrailles, Boyaux..... 7[illegible]

Pages.
Vision, Apparition..... 798
Visqueux, Gluant..... 798
Vite, Tôt, Promptement..... 799
Vitesse, Promptitude, Célérité, Diligence..... 600
Vitesse, Vélocité, Rapidité..... 784
Vivacité, Promptitude..... 799
Vivacité, Pétulance, Turbulence... 552
Vivres, Subsistances, Denrées..... 725
Vocabulaire, Dictionnaire, Glossaire 228
Vogue, Mode..... 799
Voie, Moyen..... 799
Voie, Route, Chemin..... 660
Voiler, Déguiser, Pallier, Dissimuler 800
Voir, Apercevoir..... 800
Voir, Regarder..... 801
Voisin, Prochain, Proche..... 591
Vol, Volée, Essor..... 801
Volage, Légère, Inconstante, Changeante..... 432
Volage, Faible, Léger, Inconstant, Indifférent..... 312
Volée, Vol, Essor..... 801
Voler, Dérober..... 217
Pages.
Voleur, Larron, Fripon, Filou..... 430
Volonté, Intention, Dessein..... 801
Volonté (De bonne), De bon gré, De bon cœur, De bonne grâce..... 195
Volume, Tome..... 802
Volume, Masse..... 468
Volupté, Débauche, Crapule..... 802
Volupté, Plaisir, Délire..... 560
Voter, Délibérer, Opiner..... 207
Vouer, Dévouer, Dédier, Consacrer. 802
Vouloir, Avoir envie, Souhaiter, Désirer, Soupirer, Convoiter.... 803
Vrai, Véridique..... 803
Vrai, Véritable..... 804
Vrai (Homme), Homme franc..... 373
Vraisemblable, Probable, Plausible. 561
Vue, Aspect..... 70
Vues, But, Dessein..... 118
Vulgaire, Ordinaire, Commun, Trivial. 518

Z

Zèle, Emportement..... 274
Zéphire, Zéphyr..... 804
Zéphyr, Zéphire..... 804

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS,
55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS.